TUFTS COLLEGE LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXX^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXX^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT SOIXANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1900

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

LES

TRONÇONS DU GLAIVE

CINQUIÈME PARTIE (1)

XVII

Au château des Hunaudières, près du Mans, Eugène, pour la vingtième fois depuis six jours, relisait le cher billet de Charmont, reçu par un heureux hasard le 1er janvier, le papier parfumé encore sous l'enveloppe salie et dont l'écriture l'émouvait comme une caresse de la main même de Marie. Il demeurait sous le coup de l'attendrissement causé par la nouvelle intime, cet espoir d'un petit être en qui tous deux revivraient, prolongeraient la famille, la race. Tout son amour s'en trouvait ravivé, pénétré de pitié, de reconnaissance. Il revoyait sa femme si jolie dans le voile neigeux et la robe blanche, puis la courte ivresse de ces trois jours où ils avaient oublié le monde, où elle s'était donnée entière, avec tant de grâce et de pudeur. Quoique la lettre fût déjà ancienne, il se laissait aller au mirage de revivre ensemble un instant, dans une illusion de bonheur partagé; il se représentait la chambre tendue de cretonne, avec ses vieilles gravures, son meuble de soie bleue, son chiffonnier ancien. La fenêtre donnait sur la terrasse d'où l'on domine la Loire, l'étendue des champs

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre.

semés de noyers; un ciel rose d'automne se mirait dans l'eau tranquille. Une échappée dora l'incertain des jours; et aussitôt le frêle château de cartes s'effondrait; il sentait le sable fuir sous ses pieds, l'abîme ouvert. Il songeait avec terreur qu'un mois s'était écoulé. Qu'avaient apporté ces quatre semaines, quel inconnu de dangers sur Charmont? Plus libre d'y penser, maintenant qu'une inaction reposante, après un si obsédant cauchemar de combats et de retraites, le rendait à lui-même, il avait été repris par l'inquiétude affreuse : qu'était devenue Marie à cette heure, la Touraine envahie, le château occupé sans doute? Entre tant d'êtres qui lui tenaient de si près, sa mère, ses grands-parens, ses sœurs, Marie personnifiait ses regrets et ses craintes. L'idée de celui qui était et qui n'était pas encore, de la mystérieuse survenance de cette chair née d'eux-mêmes, qui serait une pensée, une vie, aurait une volonté, un destin, l'emplissait d'un trouble infini. Il ne s'attendait pas si tôt à compter avec ce tiers, envisageait néanmoins résolument la charge de sa responsabilité, de ses devoirs nouveaux. Il eût voulu reprendre vite une existence normale, se consacrer à sa femme, au petit Jean, — car ce serait un garçon, on l'appellerait du nom de l'aïeul, — oublier le passé, se vouer au travail du présent, pour assurer l'avenir. Alors la meule retombait sur lui, l'écrasait. Il était le prisonnier de ces jours qui se succédaient impitoyablement, la victime de cette tourmente d'événemens, petits et grands, qui tous le frappaient, le meurtrissaient, lui cent millième, infime, mais souffrant de tout son esprit et de toute sa chair.

Vainement, depuis son arrivée dans les sapins du Tertre Rouge, après l'accablante marche de Vendôme au Mans, il avait passé une semaine à réparer ses forces, sous la hutte de branchages et de toile, au sol de bruyère sèche. Puis le bataillon, déplacé, cantonnait à ce château des Hunaudières, où depuis une dizaine de jours on achevait de se refaire; le régiment avait été décimé, les survivans manquaient de tout, en guenilles et sabots. Par bonheur, des vêtemens chauds, les effets d'équipement, du linge de rechange étaient distribués. M. de Joffroy allait à La Roche-sur-Yon chercher le dépôt, un renfort de mobiles guéris, de convalescens et d'égarés. Les vides se comblaient; les cadres se reformèrent. Des exercices quotidiens unifiaient les élémens épars du 75e. On reprenait figure. Mais le Mans fascinait toujours. Malgré les consignes formelles, la rareté des permissions, on s'y

ruait par fugues, avide d'échapper au camp, de retrouver des plaisirs dont la privation centuplait la valeur : un bon repas, un bain, lire les journaux, coucher dans un lit; pour d'autres, un assouvissement de luxure et d'ivresse. Hôtels et cafés étaient combles; la *Boule d'Or* et l'*Hôtel de France* pleins de généraux, les rues et les bouges gorgés de soldats. Après tant de misère, ce bien-être dissolvait. Une animation bouleversait le commerce et la ville, où magasins et boutiques bourdonnaient de foule bigarrée. A toute vapeur, par les voies ferrées, se succédaient des trains chargés de troupes, d'approvisionnemens et d'armes. Centre énorme où affluaient les ressources de la France, les envois de Rennes, de Nantes et de Bordeaux pour ravitailler, remettre debout ces multitudes, où refluaient tant d'hommes débandés, accourant vers un peu de joie comme des éphémères à la flamme. Que réservait demain? Cette question, que tant d'officiers et de soldats perdus dans le rang se posaient, un seul homme, obstiné dans sa foi, l'affrontait avec une héroïque espérance. C'était celui qui des champs de Coulmiers, de Loigny, de Josnes, de Vendôme, par des retraites où sa pensée infatigable triomphait de l'épuisement des hommes et de l'acharnement de la nature, avait ramené jusque-là son armée bien lasse, mais capable de se battre et de vaincre encore, surtout de reprendre le plus tôt possible l'élan vers Paris, pensée constante, but suprême. C'était Chanzy « le Tenace. » Dès les cantonnemens et les bivouacs établis, fin décembre, sur les positions à garder, il avait décidé, tandis qu'on arrêterait un plan et que les troupes respireraient, de conserver le contact et l'offensive. Ainsi il parait à toute éventualité, surveillant l'ennemi, prêt à le recevoir, en attendant de pousser de nouveau sur la capitale. Justement, il venait d'en recevoir des nouvelles par ballon. Le capitaine de Boisdeffre, messager de Trochu, lui annonçait qu'il n'y avait plus d'approvisionnemens que jusqu'au 20 janvier; il fallait donc se hâter. C'est alors que Chanzy, fidèle à sa grande idée d'opérations concentriques, réclamait par lettres, dépêches, missions d'officier, des éclaircissemens auprès du ministre; il signalait la situation précaire de la grande ville, voulait qu'on le tînt au courant des mouvemens de Faidherbe et de Bourbaki; puis, désapprouvant la marche à grande envergure de celui-ci, dans les neiges de l'Est, quand tout devait porter sur Paris, il soumettait à Bordeaux un plan général, coordonnant le triple effort. Mais Freycinet avait tenu bon, per-

suadé que son propre plan était celui qui démoraliserait le plus l'armée allemande : en quinze jours, Bourbaki, maître des Vosges, se rabattrait, vainqueur... Le sort en était jeté. Au lieu d'une action commune, plus rien que des opérations individuelles, des efforts décousus.

Du moins Chanzy, n'ayant plus à compter que sur lui, aiguillonnait ses colonnes mobiles. Des engagemens avaient eu lieu, qui nettoyaient un moment le pays. Mais lentement, après un répit, les Allemands avançaient, battant Rousseau et Jouffroy en détail; dans le coup de feu des escarmouches, par les froides journées de neige et de brouillard, ils sinuaient le long des routes, à travers le pays peu praticable à la cavalerie, à l'artillerie, accidenté de vallées étroites, de coteaux et de chemins creux, couvert de bois et de villages, hérissé de clôtures. De toutes parts, on se repliait vers le Mans. Un vent d'ouest tempêtait, les fossés étaient jonchés de voitures, il fallait pousser à plat de sabre les chevaux sur le verglas. La voix du canon se rapprochait, les fuyards se répandaient, l'ennemi était là. Mecklembourg et Frédéric-Charles arrivaient, ramenant, pour le choc définitif, leurs troupes à bout, l'un par la vallée de l'Huisne, l'autre par les routes de Saint-Calais, de Vendôme et de Tours; ils progressaient chaque jour, rétrécissant le demi-cercle que formaient leurs soixante mille fantassins, leurs quinze mille cavaliers et leurs trois cents canons. Le 9, ils atteignaient les avant-postes, s'emparaient de Connerré, de Thorigné et d'Ardenay.

Alité depuis quelques jours, dévoré de fièvre, Chanzy retrouve sa volonté lucide; il embrasse d'un coup d'œil la situation compromise, dicte des instructions sévères, où sa douleur frémit. La retraite, dont on parle autour de lui, il la rejette fièrement, elle ne mène à rien qu'au désordre! On attaquera, on reprendra les positions perdues. Qu'on n'allègue pas le mauvais temps, il sévit pour les Allemands aussi. Une vigoureuse offensive, et l'on vaincra.

Ces paroles altières, dont Eugène perçoit l'écho dans les ordres lus devant les troupes le matin du 10, sous la neige qui tombe, il se les répète sans conviction en marchant. En avant d'eux, Parigné se détachait sur sa colline, dans la tranquillité des bois. Au même instant, le canon s'élevait. Et aussitôt, le 75e appelé en ligne se sépara. Une partie du bataillon d'Eugène se dispersa en tirailleurs. Dès lors, ce fut, comme à travers un accès de fièvre

chaude, l'habituelle vision de flamme, de fumée et de sang, les branches qui cassent, les maisons dont les plâtras dégringolent, les hommes qui tombent, à travers le sifflement des balles et l'éclat gémissant des obus, toute la démence qu'est un combat dans la paisible nature, sous le silence d'un ciel de neige. Les munitions s'épuisent; une panique de mobilisés; des hurrahs tout près, dans un bois. Comment se retrouve-t-on dans Parigné, où des mitrailleuses alternent leurs craquemens avec l'explosion des pièces de 4? Une nuée de Prussiens s'abat. Les mitrailleuses sont prises, reprises. Les Prussiens fourmillent. Comment se trouve-t-on maintenant sur la route de tout à l'heure, fuyant vers Ruaudin, poursuivis par des uhlans? Comme c'est court et long, une bataille!

Eugène, quand il se ressaisit, au crépuscule, fut étonné de ne retrouver autour de lui que M. de Joffroy et une dizaine d'hommes de la compagnie; seuls de sa section, Boniface et Neuvy étaient là. Ils avaient perdu le régiment, campèrent sur place, mêlés à des lignards et à des chasseurs à pied. Le ventre vide, ils balayèrent la neige, et s'étendirent, roulés dans leurs couvertures, serrés les uns contre les autres. Nuit de sommeil fébrile pour Eugène, qui, réveillé à chaque instant, remâchait la fatigue et l'énervement de la journée, la fureur d'être battus encore, l'attente de la grande mêlée où se dénouerait cette fois le sort de la deuxième armée, qui sait? celui de la France! Il souhaita de toutes ses forces la victoire inattendue, flamboyante, qui ouvrirait la série des chances heureuses, balayerait la terre de France, le rendrait à lui-même, à sa vraie vie, aux siens. Les ronflemens de M. de Joffroy l'irritaient; il enviait cette paix. A l'aube, comme il se dressait, secouant sa courbature transie, le capitaine ouvrit les yeux, et bâillant : — Ah! fit-il, j'ai bien dormi!

Mais, au loin, un groupe galopant d'officiers parut, grandit, se rapprocha, comme un lancement de pensée rapide. Dans une escorte de burnous rouges, en tête de son état-major, un général, buste droit sous la pelisse, le front haut, s'arrêta. Son regard serein embrassa les zouaves, les chasseurs, les mobiles. Une confiance adoucissait sa figure énergique. Sous les moustaches effilées, la bouche fine souriait, dans la barbiche blonde. L'éclair d'une seconde, Eugène sentit se poser sur lui le regard du chef, et en même temps une forte impression de calme, d'espoir, entrait dans son cœur. Il comprit alors que c'était Chanzy, cet

homme que jamais il n'avait vu, ce maître tout-puissant de leurs vies, dont la volonté planait, souvent inefficace, toujours présente, sur leurs sommeils et leurs marches. Il fut remué à cette apparition, comme s'il eût vu un être mystérieux, l'âme même de cet immense corps qui, étendu sur des lieues de bois et de collines, rassemblait ses dernières forces. Il écoutait le général parler d'une voix nette, tranquille, à un colonel accouru. Les paroles tombaient dans le grand silence, comme un réconfort. Et, devant le groupe des officiers d'état-major attentifs, dont les visages reflétaient une expression mâle, les silhouettes graves des spahis brûlés de soleil, aux petits chevaux nerveux qui se mordaient, enragés de froid, Eugène éprouvait une impression de grandeur, au rayonnement de la pensée qui veillait là.

Chanzy s'éloignait. Nul ne se doutait, à le voir passer, qu'un prodige l'avait mis debout, le maintenait en selle. Au lit, la veille, toute la nuit, il avait sué la fièvre, inspirant à ses aides de camp de cruelles anxiétés; au matin, il avait demandé son cheval, donné ses instructions à l'intendant général, au médecin en chef, et, lucide comme à ses meilleurs jours, galopé vers le faubourg de Pontlieue et la Tuilerie, commençant l'inspection de ses lignes par l'extrême droite. Inquiet de ce qu'au lieu de la vigoureuse offensive prescrite la veille, on eût reculé de toutes parts, il avait dicté des ordres inflexibles : résister à outrance, comme à Josnes, défendre les positions coûte que coûte, sans idée de retraite; l'accès du Mans serait interdit; la cavalerie ramasserait les fuyards, qui seraient ramenés au feu, et, s'ils bronchaient, fusillés; tout chef de corps qui ne saurait maintenir sa troupe, cassé, comme récompensé sur le champ de bataille quiconque se distinguerait. Enfin, en cas de débandade, pour forcer l'armée à faire face, il n'hésiterait pas à couper les ponts. Lorsqu'il eut parcouru l'aile droite, quitté le front des troupes de Jauréguiberry, sa course à l'air vif, l'imminence de la bataille, lui avaient rendu toute sa belle humeur; il avait vu, en avant de Changé, les sentinelles prussiennes et françaises se lancer des boules de neige; plus loin, il avait essuyé une fusillade. Rentré en ville, il en ressortait pour visiter les hauteurs d'Yvré-l'Évêque. Là et à Champagné, repris pendant la nuit, était la division Gougeard; sur le massif d'Auvours, couvert de bois et de retranchemens, le 17ᵉ corps; plus loin, au nord du Mans entre la Sarthe

et l'Huisne, Jaurès et le 21e corps, formant l'aile gauche, sur le plateau de Sargé. Le temps était clair, la neige dure.

La bataille fut lente à s'engager. A la gauche, commencée à onze heures, elle dura tout le jour, sans que Jaurès abandonnât Pont-de-Gesnes. Le grand-duc de Mecklembourg n'avançait pas, ou si peu, que, malgré 3000 hommes tués ou débandés au 21e corps, il ne parvenait pas à donner la main à Frédéric-Charles, arrêté devant le centre. Alvensleben, après avoir enlevé, au bout d'une longue lutte, le village de Champagné, ne gagnait presque plus de terrain. Manstein, hâtant son entrée en ligne, n'abordait pourtant qu'à une heure le plateau d'Auvours. Il en était trois, quand, enfonçant enfin la résistance des mobiles de la division Pâris, il s'emparait des fermes de la crête.

A ce moment, Eugène et M. de Joffroy, qui avec leur poignée d'hommes, avaient passé leur temps à chercher en vain leur régiment, venaient d'arriver à Yvré-l'Évêque, où la division de Bretagne se battait comme une vieille troupe, sous le général Gougeard. Eugène était pâle de faim, n'ayant rien pris depuis la veille qu'un peu de biscuit dans du café ; une sombre exaspération lui venait d'errer à l'aventure, inutile. Il eût voulu se lancer dans quelque acte violent, prendre part à une ruée décisive, se soulager en frappant. Soudain, arrivés près du vieux pont, sur l'Huisne, à travers un dédale de soldats, M. de Joffroy lui prit le bras : — Regardez donc !...

Boniface, Neuvy, les autres se pressaient contre eux : ils levèrent tous la tête. Vis-à-vis, sur les pentes glissantes du plateau d'Auvours, dans la neige, des mobiles, des lignards et, avec un affreux désordre, des artilleurs, fouettant leurs chevaux, se précipitaient, se bousculaient, accourant vers la rivière, pressés de s'engouffrer sur le pont. A cette vue, des cris s'élevaient, une oscillation courait dans la division de Bretagne. Une voix alors domina le tumulte ; Eugène vit un officier supérieur de marine, qui portait à la manche les trois étoiles de général de division, donner des ordres. Deux canons aussitôt se braquèrent, chargés à mitraille contre les fuyards.

— A la bonne heure, dit M. de Joffroy. Voilà un homme ! Qui est-ce ? — Le général Gougeard, jeta en passant un officier de zouaves pontificaux.

Eugène entendait la voix sommant les fuyards de s'arrêter, menaçant de faire feu. La cohue tournoya, hésitante. Des affolés,

tentant de passer la rivière sur la glace, disparurent. Maintenant, le général a rallié quelques débris, mais on est trop peu; il appelle ses propres soldats, les mobilisés de Rennes et de Nantes, le premier bataillon de zouaves pontificaux. Le moment est venu. Eugène et M. de Joffroy l'ont compris. Le plateau d'Auvours, c'est la clef du Mans; par là, les Allemands, trouant au centre, divisent l'armée en deux tronçons, coupent la retraite. Il faut reprendre la hauteur à tout prix. Instinctivement, ils sont aux premiers rangs, mêlés aux zouaves pontificaux qui les interpellent : « Eh! les mobiles, y a de la place! » Le général Gougeard lève son sabre et, se souvenant de la devise des héros de Loigny : « Allons, messieurs, en avant, pour Dieu et la Patrie! Le salut de l'armée l'exige! »

La charge sonne. La petite colonne s'ébranle. La pente abrupte est devant elle, hérissée de taillis à la base, puis hachée de petits murs et de talus de culture; partout des arbres, des haies, des buissons. Une neige épaisse emplit les creux, cache les fossés. En haut, derrière les bois et les retranchemens, des masses d'infanterie prussienne. De sang-froid, on aurait peur. Mais, au son des clairons et des tambours, lançant les notes saccadées de la charge, le cœur bondit, une étrange ivresse emporte sous un feu meurtrier ces hommes confondus qui sans répondre grimpent, baïonnette haute. A mesure qu'on s'élève, la colonne grossit; des soldats de toutes armes, des chasseurs du 10ᵉ, restés à combattre dans un pli, se joignent à l'assaut; on approche des cimes; le feu roule, dans un fracas désespéré. Le cheval du général Gougeard s'abat, atteint de six balles. Mille petits combats s'éparpillent, à chaque obstacle. Encore un élan, des maisons conquises, on est au sommet du plateau, dans un champ planté d'arbres. Eugène voit à son côté M. de Joffroy; leurs hommes sont là, soulevés du même transport. Boniface, la baïonnette tordue, rit nerveusement. Neuvy a l'air ivre. Près d'eux, des zouaves pontificaux sont étendus, morts; d'autres foncent contre un taillis d'où les Prussiens embusqués tirent à bout portant. Un vertige de rage, de fatigue et de faim frappe irrésistiblement Eugène; il voit rouge, dans une frénésie de meurtre; le sang de la bête primitive crie en lui. Avec un soupir rauque, il se jette, le sabre brandi, dans un corps à corps de zouaves et de Prussiens, n'aperçoit qu'un officier blond, mince comme lui, et qui, nu-tête, lui tourne le dos. La fascination de cette nuque blanche et de ces

cheveux bouclés! A toute volée son sabre descend, entre comme une hachette dans du bois. Cette secousse, dont il a le poignet meurtri, la plaie béante de cette tête fendue, lui sont une stupeur qui se change en indicible émoi. Le blessé s'est retourné, le regarde. Jusqu'au fond de l'âme d'Eugène s'imprime la beauté du visage jeune, l'air d'étonnement aux joues qui pâlissent, et le regard surtout, un regard tendre, d'un infini reproche. Ces yeux très bleus, très doux, dont l'eau pure se ternit, le poursuivent de leur expression désolée, où la vie qui s'en va contracte un inexprimable regret. — « Pourquoi m'as-tu frappé? semblent-ils dire. Quel mal t'ai-je fait? » Et dans le même éclair les prunelles chavirent, le blanc remonte. L'officier chancelle, prostrant, bras ouverts, un long cadavre, dont Eugène ne voit plus que la tête fendue, la plaie horrible qui saigne dans la neige...

Ces yeux, la hantise de leur regard, Eugène ne pouvait les écarter, quand, les troupes de Gougeard relevées sur le plateau, il redescendait vers Yvré. Il pensait à l'homme étendu là-haut, contre terre. Il revoyait, avant le coup, sa nuque blanche, ses cheveux bouclés. C'était cela qui l'avait fasciné. Puis l'affreuse secousse, le crâne ouvert, et ce visage tournant vers lui l'expression inoubliable : « Pourquoi m'as-tu frappé? quel mal t'ai-je fait? » La beauté, l'air noble de cette face, où la vie se retirait des joues pâlissantes, augmentait son trouble. Sans doute, c'était *quelqu'un*. Comme il était jeune! Il pouvait avoir son âge. Là-bas, des parens, une vie organisée l'attendaient... Autour d'Eugène, dans une salle basse, des officiers parlaient haut, animés, joyeux. On s'était bien battu. La griserie inusitée du succès agitait chacun. « Ils avaient reçu leur frottée! » Un artilleur dit : « Chanzy est content de nous. Il vient de nommer Gougeard commandeur. » On applaudissait à cette récompense qui les honorait tous. Un autre : « On est vainqueur sur toute la ligne. » M. de Joffroy se frotta les mains. Eugène réussit à éloigner de lui la vision, son cœur se dilata : la guerre finie bientôt, Charmont délivré! Vivre près de sa femme, pour le petit! Un allégement délicieux dissipait sa fatigue. La vie lui parut belle. Au bout de la chambre, une voix contait gaiement : « Et, vous savez, je lui ai passé mon sabre au travers du corps, il n'a pas dit ouf! » Eugène redevint triste. Les yeux bleus étaient devant lui. Alors il quitta la salle, où il se sentait comme étranger; ces rires, cette excitation gaillarde lui étaient pénibles.

Dehors, sous le froid mordant qui faisait plus vive, au ciel d'acier, la scintillation des étoiles, il essaya de se raccrocher au sentiment de la victoire, à l'absolution du devoir simplement accompli. Un voile obscurcissait l'orgueil, la satisfaction de cette victoire, la légitimité de ce devoir. Il revint de mille lieues, quand Neuvy, qu'il n'avait pas vu s'approcher, le tira par la manche et lui dit, en confidence : — Mon lieutenant, je voudrais vous remettre quelque chose. Et, bonnement, le moblot tendait un portefeuille de cuir rouge, bourré de lettres.

— J'ai ramassé ça à côté de l'officier à qui vous avez appliqué un si beau coup de sabre. Y en avait qui lui tiraient ses bottes, d'autres qui se disputaient sa montre et son argent. Ils ont jeté ça en disant : « C'est des lettres! » J'ai pensé qu'il valait mieux les prendre...

Eugène, un tremblement dans les doigts, reçut le funèbre dépôt. Neuvy, débarrassé, s'éloignait, avec un dandinement paisible. Une angoisse étreignit Eugène, à palper le cuir doux, sous lequel passait le rebord froissé des lettres. Qu'en faire? Il lui répugnait d'en prendre connaissance, et pourtant cela valait mieux. Il n'avait pas le droit de se dérober à cet acte d'humanité, qui sait? à la prescription invisible. Il ouvrit le fermoir, parcourut à la clarté blême quelques lignes de la langue inconnue; une poignante émotion le remua, devant l'écriture de femme, dont l'encre violette, les fins jambages penchés lui rappelèrent les lettres de Marie. M. de Joffroy, qui venait de sortir, l'apostropha : « Je vous y pince, l'amoureux! Vous relisez des nouvelles de chez vous. » En quelques mots, Eugène expliqua, et, avec un soulagement, il remettait le paquet au capitaine : — Vous qui connaissez l'allemand... Tandis que M. de Joffroy qui avait pris un feuillet au hasard le déchiffrait, une curiosité intense penchait Eugène vers lui. Le cordial visage du capitaine s'attrista, dans sa barbe hirsute. Il lut à mi-voix, traduisant avec des pauses :

Mon cher Frantz, si tu savais comme je pense à ta chère petite vie... comme je maudis cette longue guerre qui nous sépare, bien que la gloire... que tu conquiers pour la patrie allemande, et avec l'aide de Dieu, me soit douce... Je veux t'annoncer aujourd'hui un très grand bonheur : réjouis-toi dans ton âme, mon bien-aimé Frantz... La volonté divine a béni notre union... Je sens, je sais maintenant que tu revis en moi. Au printemps, je serai mère... Si je ne t'en ai pas parlé plus tôt, c'est que je voulais être sûre... Ah! mon cher Frantz, comme il nous paraîtra bon d'être réunis dans le

vieux château, à côté de nos chers parens, Chéri, de vivre pour nous aimer, avec le mignon qui te ressemblera !...

Hochant la tête, M. de Joffroy, dont la voix s'altérait, s'arrêta. Il parcourut en silence la fin de la lettre, dit : « C'est signé : Gerty, » puis vérifia l'adresse, et, avec une précaution pieuse, il referma le portefeuille. — Je m'en charge, dit-il. Et, voyant Eugène bouleversé, il murmura gravement : — C'est la guerre!

Cette nécessité, ni la consolation de la victoire, qui rapprochait de la fin, ne parvenaient à calmer la conscience d'Eugène. L'extraordinaire coïncidence, la similitude de cet officier, jeune comme lui, bientôt père comme lui, et qu'il avait tué parce qu'il était l'ennemi, le bourrelait d'un remords aigu. Insoutenable, le regard se fixait sur lui, suppliant et sévère... Son devoir l'excusait-il tout entier? N'avait-il pas frémi, au moment irréparable, d'une rage de bête, assassiné pour assassiner? Cette femme là-bas, cette autre Marie, cet enfant... Et, songeant qu'à la place de sa victime, c'était lui-même qui eût pu être couché là-haut, il ne ressentait plus, avec un écœurement sans nom, que l'horreur épouvantée de la guerre, une pitié où, s'attendrissant sur lui-même, il plaignait dans un long regret ce malheureux et les siens. Repris de toute sa fatigue, découragé à tomber, il exécrait le fléau abominable, déshonneur de l'humanité.

C'est alors que, venue d'où? apportée comment? l'insaisissable nouvelle de la défaite, courant d'un bout à l'autre de l'armée, vint aboutir aux bivouacs d'Yvré-l'Évêque. On se regardait, on s'écriait. Personne n'y voulait croire. Mais, avec plus d'insistance, le bruit se propageait. On affirmait qu'à l'extrême droite, une position maîtresse avait été surprise. Les Prussiens pouvaient entrer au Mans ; on allait être coupé. Comme des somnambules, M. de Joffroy, Eugène et ses mobiles se remirent en marche, voulant savoir, rejoindre. Au bout d'une heure, trébuchant dans les chemins envahis, ils apprirent, d'un officier d'ordonnance qui, arrêté par des fuyards, jurait et sacrait, que la Tuilerie, aux portes du faubourg de Pontlieue, avait été enlevée sans un coup de feu par une compagnie prussienne en reconnaissance. Les mobilisés d'Ille-et-Vilaine faisaient la soupe : de pauvres gens, armés de fusils à piston qu'ils ne savaient même pas manier, fiévreux, exténués, et qui avaient croupi au camp de Conlie; ils avaient pris peur, lâché pied. Impossible de les

ramener; les généraux s'usaient à vouloir pousser leurs hommes, ils se couchaient dans la neige. Maintenant la Tuilerie, le Tertre étaient solidement occupés, la déroute en train, le Mans perdu. C'était invraisemblable, c'était inouï; c'était ainsi!

Comme un arc trop tendu, la corde humaine avait éclaté. Parce qu'elle n'avait pas d'endurance morale, la longue habitude militaire des Allemands, parce que la foi et l'élan admirables de quelques-uns ne suffisent pas, l'armée improvisée de Chanzy craquait de toutes parts. Devant les dépêches de Jauréguiberry, l'avertissant de la fatale aventure, lui racontant d'heure en heure la débandade grandissante, l'impossibilité d'arrêter ce courant qui gagnait de proche en proche, dans un vent de panique, se ruait irrésistible, le général en chef, atteint en plein espoir de réussite, ne voulait pas se résigner encore, ordonnait de se battre, de s'agripper au sol. Mais, quand le jour se leva sur l'irrémédiable débâcle, Auvours de nouveau perdu, Chanzy consentit à la retraite. Mieux valait peut-être conserver cette armée à la France, que de faire sauter les ponts et de s'acculer à la mort. Pleurant de rage, il écrivait à Gougeard : « Sauvons du moins l'honneur. » A Jauréguiberry : « Le cœur me saigne; mais vous déclarez la lutte impossible, je cède. » Il prescrivait à Jaurès de couvrir son recul. Pendant que le 21e corps luttait pied à pied, préservant l'armée d'un écrasement total, il quittait la ville où une bataille de rues commençait, à travers un effroyable désordre d'évacuation, un engouffrement de cohue sur les ponts minés, dans la gare que les isolés prenaient d'assaut, jetant les blessés sur les voies pour s'empiler à leur place dans les wagons, et dont le dernier train s'éloignait, sous une grêle de projectiles.

Trois jours passèrent. Eugène et sa petite troupe avaient retrouvé le régiment. Le calvaire d'après Josnes et d'après Vendôme recommença. Il connut de nouveau la longueur des étapes où les pieds saignent, où les boyaux se tordent. Dans son abattement, il revoyait toujours le reproche des yeux bleus. Autour de lui, par la campagne blanche et souillée, les chemins glissans, coulait, coulait sans cesse la nappe d'hommes sordides, vidés, finis, dans le roulement morne des convois, le défilé des canons, l'immense fourmillement en désarroi des fantassins et des cavaliers. Eugène ne se souciait même plus qu'on allât vers Carentan, comme l'eût voulu Chanzy, ou vers Laval, comme l'ordonnait le ministre, ni que, chaque soir, reliant l'armée de plus en plus

flottante, la volonté tenace, incoercible du chef dictât la direction, les voies. Saoul d'horreur, il avait coulé à pic, n'était plus qu'une épave. Les yeux bleus le regardaient toujours.

Le 15, à Sillé-le-Guillaume, à Saint-Jean-sur-Erve, la voix inexorable du canon reprit. C'était la dernière fois qu'on dût l'entendre ; le lendemain, on serait à Laval. Comme Eugène traversait l'Erve, au pont de Saint-Jean, le dernier obus éclata. Il appuya la main à sa poitrine, crut avoir reçu un ricochet de pierre. Puis tout se brouilla, il vomit du sang et, avant de s'évanouir, eut le temps d'apercevoir M. de Joffroy, qui le soulevait, l'emportait dans ses bras.

XVIII

Sur les routes de l'Est, bien loin de l'armée, le tohu-bohu de l'arrière se débattait, pêle-mêle inextricable des convois de tous les corps. De la station de Clerval aux lignes d'Héricourt, ce n'était, sur les routes aux pentes en miroir, que jurons, chutes de chevaux, le lent avancement des fourgons de l'intendance et des véhicules de réquisition, charrettes paysannes dont les conducteurs improvisés, parfois des tailleurs, des horlogers, désertaient en masse, le passage des détachemens en armes du 15e corps, débarquant seulement, et qui rejoignaient. De-ci de-là, des gendarmes se démenaient, impuissans. Glissant aux montées, glissant aux descentes, restant des heures en panne dans la neige, l'écoulement sans fin s'épuisait sur place, immobilisant les vivres, les munitions, dont là-bas l'armée manquait. En sens inverse, dépassant les convois immédiats, trains d'artillerie, ambulances, un flot de débandés, faux malades et fuyards, commençait à filtrer, arrivait jusqu'aux convois de l'arrière, répandait des bruits vagues et sinistres.

Henri, qui, avec son petit groupe de voitures régimentaires et de zouaves, végétait misérablement, perdu dans l'ahan de cette cohue, avait, depuis son passage à Villersexel en ruines, définitivement abdiqué tout espoir de retrouver jamais son bataillon. Sa haine contre M. Du Breuil n'avait plus de bornes. Nul doute que, par un plan machiavélique, son oncle, sous prétexte de lui marquer de l'intérêt, n'eût voulu, en l'éloignant du danger, lui interdire toute occasion de gloire. D'être ainsi traité en enfant, méconnu dans ses aptitudes, sa bonne volonté, lui était une souf-

france aussi douloureuse que le froid et la faim, plus humiliante encore. Être parti pour se battre, défendre son pays, et se voir réduit à faire le charretier, au milieu des coups de fouet, du grincement des essieux, des voix grossières ! Avoir rêvé l'ivresse du champ de bataille, et se traîner sur le verglas et dans la neige, le ventre vide ! Le canon d'Arcey, et celui dont, depuis le matin, on entendait au loin, par instans, l'imperceptible murmure, lui avaient été, lui étaient intolérables. Ils gravissaient une côte sous des sapins, où le poids du givre courbait les branches, en stalactites de cristal.

Ce jour-là, l'armée de l'Est avait abordé, de Montbéliard à Chênebier, l'armée de Werder, qui, campée sur la ligne de la Lisaine, lui coupait le chemin de Belfort. Bourbaki, toujours rivé à ses approvisionnemens de Clerval, avait, après l'aveugle combat de Villersexel, perdu deux jours à se refaire, un à enlever Arcey sans profit, deux autres encore à atteindre avec une lenteur de chenille les positions que tout ce temps Werder, se dérobant le soir du 9 pour gagner Belfort de vitesse, avait à loisir et puissamment fortifiées. Trois routes menaient à la ville assiégée : celle de Lure qui, libre, tournait la droite allemande, celles d'Héricourt et de Montbéliard, sur lesquelles Bourbaki, nullement renseigné, entassait ses corps. Faute d'avoir su trouver des fers à glace pour une centaine d'éclaireurs, aucune reconnaissance ne s'était faite. Des milliers d'hommes de bonne volonté traînaient les chevaux par la bride, collés au flanc des colonnes.

Le général en chef, l'armée, marchaient sans yeux. Comme un troupeau de moutons, on se heurtait, on s'entêtait à un mur de 8 kilomètres, quand la trouée était possible sur les côtés. A l'extrême gauche ennemie, un faible détachement n'avait en face de lui que quatre bataillons de la garnison de Besançon. Puis commençait le front de bataille : le 15e corps, à peine formé, tout démoralisé par les douze jours de son atroce voyage en wagons, avait, sous Martineau des Chenetz, mission d'emporter Montbéliard et le château; les bandes du 24e, sous Bressolles, étaient amassées en face de Busserel; à Héricourt, centre de la ligne allemande, protégée jusque sur la rive gauche par les ouvrages du Mougnot, Clinchant et le 20e corps; enfin, arrivant seulement en face de Chagey et de Chênebier, point faible de la droite ennemie, Billot, resté en arrière avec le 18e corps et la division Cremer. Tout le mouvement d'attaque reposait sur eux. Mais,

n'ayant reçu les ordres que tard, et se conformant aux fausses directions qui les jetaient en plein dans l'aile droite de Werder, au lieu de la leur faire déborder, Cremer et Billot échouaient dans leur mouvement, qui de tournant était tourné. Sur toute la ligne, les batteries allemandes garnissant les hauteurs de la rive droite, le mont Vaudois, empêchaient le déploiement des corps français : le 15e, enlevant les premières maisons de Montbéliard, venait se briser au pied du château ; le 24e ne parvenait pas à déboucher vis-à-vis de Bussurel ; le 20e, en arrière duquel Bourbaki inquiet attendait les événemens, près de la réserve commandée par Pallu de la Barrière, se bornait à une longue canonnade qui laissait le Mougnot, Héricourt intacts. L'officier qui la dirigeait se consumait d'impatience ; allant d'une batterie à l'autre, Jacques d'Avol s'énervait de ne pas entendre sur sa gauche le canon de Billot, de voir, sous le feu des canons prussiens en étage, les trois autres corps agglomérés, incapables de s'étendre dans l'étroite vallée, de franchir cette rivière de rien. A la lunette, il pouvait distinguer les pionniers badois, cassant la glace pour l'empêcher de donner passage, et, hors de portée, minuscule comme un jouet, une file d'attelages, hissant des canons sur une pente, couverte de cendres et de fumier. Enfin, trop tard, Billot, puis Cremer, arrivaient, l'un essayant en vain d'enlever Chagey, l'autre, si indépendant d'ordinaire, n'abordant même pas Chênebier, porte close de la route de Lure, et préférant marcher devant lui, vers la Lisaine, selon la lettre d'ordres dont il voyait l'erreur. Allons ! ce n'était pas aujourd'hui qu'on débloquait Belfort. Une irritation prenait d'Avol à voir tomber la nuit, qui n'apportait dans ses ténèbres que froid et misère, rendait demain plus incertain encore. L'armée allait s'engourdir, affamée, harassée, à la cruelle étoile des bivouacs. Et, dans son cœur indomptable, d'Avol songeait qu'en dépit de toutes ces causes de désorganisation, une volonté de fer aurait pu ressaisir, nouer encore ce faisceau à demi rompu. Au lieu d'ignares et d'indécis, il eût fallu à ces troupes capables de tout, du meilleur comme du pire, des chefs d'esprit net, d'âme ardente. Dans sa noble ambition, il souffrait de pouvoir si peu ; son rôle, si élargi pourtant, lui semblait restreint. Il enviait, sans partager leurs idées politiques, ces jeunes généraux que portait une fortune républicaine. Que n'était-il à la place de Billot, de Cremer, il n'osait ajouter, de Bourbaki !

Quand le matin du 16 se leva, Henri, qui, blotti dans la voiture, ronflait à côté de Rombart, fut long à se rendre compte de l'étrange vie à laquelle il renaissait. Dans les sapins fourmillans de convoyeurs et de soldats isolés, un grand brasier où avaient flambé des arbres entiers fumait encore. Une carcasse de cheval qui, dépecé, avait fourni le repas du soir, béait, montrant la cage des côtes, un bloc violet d'intestins gelés. La nuit avait été terrible. Au loin un ruban de route montait et descendait, déjà noir de charrettes en marche. Henri était encore à demi dans son rêve, à Charmont, dont le soleil couchant dore la terrasse. Marcelle et Rose viennent de s'effacer. Céline, avançant sur la pointe des pieds, le surprend d'un baiser dans le cou, et s'enfuit, confuse... Le contraste lui parut si violent, qu'il eut les yeux pleins de larmes, non d'un regret lâche, mais à la pensée qu'il menait cette existence de brute. Heureusement qu'on ne s'en doutait pas à Charmont! Pour rien au monde, il n'eût voulu être vu ainsi! Lui qui se promettait tant d'exploits à leur raconter, un jour! Il jalousa violemment la chance de ses frères, Eugène, sous-lieutenant: il se le représentait à la tête de ses hommes, fier de commander; et Louis, qui, sans avoir les fatigues de la campagne, voyait tout, savait tout! Vraiment, le sort était trop injuste!

Ce jour-là, de Montbéliard à Chagey, sur toute la ligne, devant le château, à Bethoncourt, à Bussurel, au Mougnot, l'attaque des 15e, 24e et 20e corps, dans l'épais brouillard, avait encore fléchi. Seules à gauche, la division Penhoat, du 18e corps, et la division Cremer réparaient leur retard d'hier, enlevaient, dans un assaut furieux où s'illustraient les mobiles de la Gironde, la position de Chênebier. On n'était plus, par la route de Lure entr'ouverte, qu'à deux lieues de Belfort. Mais de nouveau, sur l'armée affamée, harassée, la nuit meurtrière tombait. Une angoisse tourmentait bien des cœurs. A son feu de bivouac, assis sur un pliant, le colonel Du Breuil tristement songeait. Il revoyait la journée perdue, l'échec de son régiment, et l'affolement de ses hommes tirant en tous sens. Un maladroit avait failli le tuer. Qu'apporterait demain? Rejetant du bout de sa canne les brindilles enflammées, il contemplait le rougeoiement des braises. Son rhumatisme l'élançait, à gauche, de l'épaule au moignon. Il avait la fièvre, souffrait du froid, se sentait vieux. Ainsi tout croulait. Que pouvaient des anciens comme lui, des enfans comme ces recrues? L'image d'Henri lui causa un souci; il lui avait

évité le danger, mais non tant d'autres souffrances. Pauvre armée ! Où étaient les magnifiques régimens de l'Empire ? Si Pierre était là seulement, avec sa jeunesse virile, son énergie ! Et le regret de l'évoquer prisonnier, inutile, grandissait plus amer, ce soir. Le blâmer ? Non ! non ! Mais la vue de d'Avol, aujourd'hui, passant au galop près des zouaves, lui avait été trop pénible, soulignant l'absence, disant : « Je suis bien là, moi ! Et tu as beau faire, toi, tu ne le remplaces pas ! » Le drame de conscience qui avait torturé son fils se prolongeait dans son âme inflexiblement droite; Pierre avait-il compris entièrement son devoir ? Il écartait cette idée, certain qu'un Du Breuil n'avait pu obéir qu'à la voix de sa conscience. N'importe, la muette ironie de d'Avol le poursuivait.

— Allons, bon, dit Rombart. V'là qui pleut. Le déluge maintenant ! — J'aime autant ça, dit Henri, ça nous changera. — Pas de chemise, toujours ! quand tu seras trempé, tu m'en diras des nouvelles, mon petit !

Lorsqu'il eut marché une heure dans la boue glacée, sans un fil de sec, — la voiture était pleine, ayant ramassé trois zouaves d'un autre régiment, légèrement blessés, — Henri jugea que geler, comme la nuit dernière, à 15 degrés, ou patauger, morfondu, sous cette pluie transperçante, si froide que le verglas reprenait à mesure, c'était « kif-kif, » comme disait Rombart. Les deux maux étaient aussi affreux. Le vieux zouave, courbant le dos sous le capuchon pointu, ne répondait que par grognemens. Toute bonne humeur l'avait quitté. Ce n'était pas un métier de chrétien ! mieux valait cent fois se battre. Le canon, qu'ils entendaient à longs intervalles, plus distinct, lui causait la même rage sourde qu'à Henri. Et puis, il n'avait plus de tabac, c'était la fin de tout. Sans chique, il n'était pas un homme. Ils marchaient derrière la voiture, si las qu'ils s'accrochaient, pour se faire tirer. A deux heures, ils arrivèrent dans un village appelé Saulnot. Le cheval alors refusa d'avancer. Ni les uns ni les autres n'en pouvaient plus; ils s'arrêtèrent près d'un hangar, déjà comble, mendièrent une place. Personne ne leur répondit; tous les visages avaient un air d'égarement stupide, Rombart joua des coudes; grelottant, Henri se laissa tomber sur le sol. La pluie dégoulinait à gros sanglots, d'une gouttière crevée.

Ce jour-là, dès quatre heures du matin, la bataille avait repris. Werder, voyant la route de Lure menacée par la perte de

Chênebier, avait dirigé en hâte des réserves, ordonné de reprendre le village coûte que coûte. Mais les divisions Penhoat et Cremer s'y maintenaient en dépit de tous les efforts. L'attaque allemande se replia. Succès inutile, puisque, loin de poursuivre le mouvement sur la gauche, de gagner résolument la route de Lure, la seule qui pût mener à Belfort, Bourbaki se bornait à pousser encore une fois devant lui, contre le mont Vaudois, contre ces hauteurs derrière lesquelles l'ennemi trois fois moins nombreux manœuvrait à l'abri de ses canons, l'armée fourbue. Partout, à Montbéliard, à Bussurel, à Héricourt, à Chagey, elle était repoussée, sans avoir même pu atteindre le mince fossé de la Lisaine. A deux heures, Bourbaki, parcourant en arrière du front de bataille la ligne des troupes, accostait en sortant du bois de Couthenans le général Pallu de la Barrière, qui attendait, immobile en avant de la réserve. Les traits du général en chef étaient ravagés d'une amertume inexprimable. Il ployait sous la fatalité de ne pouvoir rien, de ne croire à rien, de se trouver, sans autre viatique qu'une bravoure stérile, en face de l'écrasante situation à laquelle il était inférieur. Faisant signe à Pallu de la Barrière de l'accompagner, il lui confia son angoisse : on avait échoué partout, et ce qui était plus grave, une nouvelle armée allemande était signalée, avançait vite, menaçant de couper les communications. Que faire, sinon battre en retraite? Quelques pas plus loin, à un carrefour, le général Billot apparut, venant de Chênebier. Les généraux Feillet-Pilatrie et Bonnet étaient là. Sous la pluie battante, on mit pied à terre, on entra sous bois. Entouré des généraux et de leurs aides de camp, Bourbaki tint conseil. Les états-majors et les escortes attendaient, anxieux. Billot, interrogé, se déclarait prêt à marcher, à tenter l'offensive sur la gauche; son corps n'était pas encore entamé; la réserve demeurait intacte. Il jugeait la retraite prématurée. Son aide de camp, le commandant Brugère, insistait aussi.

— Vous êtes un fou, dit Bourbaki. A votre âge, j'aurais peut-être pensé comme vous. Mais je suis général en chef, et j'ai la responsabilité! — Il inclina le front, et après un silence, soupira : — Commandant, les généraux devraient avoir votre âge. — Puis Billot revenant à la charge, il le prit à part : — Les Prussiens sont à Gray, marchent sur Dôle. Que j'attaque sans succès, je suis pris. Les troupes auront Manteuffel à dos.

Devant le spectre d'imminentes, de pires défaites, tout fut dit.

Au risque de voir l'armée, sans le ressort du combat, fléchir soudain, la retraite était décidée. A peine les ordres furent-ils donnés, que, laissant Belfort à l'abandon, l'immense amalgame des corps s'ébranla. Et aussitôt, ces milliers d'hommes, gangrenés de souffrances inouïes, entrèrent en décomposition.

Sous son hangar, à Saulnot, Henri vit le soir même refluer, intarissablement, une coulée d'hommes, de chevaux, de canons et de voitures. Par toutes les routes des vallées de l'Ognon et du Doubs, vers Besançon qu'elle traversait dix jours avant, l'armée de l'Est, sous un vent de déroute, fuyait l'orage noir qui accourait sur son flanc. Bataillons, escadrons, batteries se répandaient, s'enchevêtraient. Les divisions, les brigades, les régimens s'en allaient par lambeaux, sans rien maintenant qui les reliât, que l'instinct de vivre. Une confusion énorme mélangeait le sillon des colonnes au refoulement des convois. Vingt fois, Henri et Rombart faillirent être emportés dans le remous. Leurs voitures, renversées au fossé, furent durant la première nuit brûlées par des cuirassiers, pour alimenter le feu où ils faisaient sécher leurs manteaux. Rombart, assis sur les cantines du colonel, sauvées à grand'peine, restait pensif en se rôtissant les semelles. Il avait vu de drôles de choses, expliqua-t-il à Henri, dans sa campagne de Crimée. Jamais ça! Le jeune homme, au récit cette fois certain de la défaite, se disait: « A présent, c'est trop sûr! Je ne me battrai jamais! » Dans un écroulement pareil, qu'est-ce que c'était qu'une pauvre existence, une ambition comme la sienne? Il n'avait plus, ainsi que tant d'autres, qu'à se laisser aller, à mourir de froid et de misère. Le petit monde de convoyeurs avec qui il vivait, disparu, balayé. Le seul parti à prendre était de s'attacher à quelque groupe qui passait, de suivre le courant, s'il ne voulait pas crever là, tout de suite... Tout à coup, Rombart poussa un cri de sauvage, et se mit à danser, debout sur les cantines. Henri le crut fou. En face d'eux, dans le soir presque tombé, des zouaves s'arrêtaient. Nul doute, c'était le 3e! Et, là-bas, talonnant son cheval étique, cette grande silhouette, M. Du Breuil.

Le hasard providentiel qui, sur la route obstruée, paralysait là le premier bataillon de son régiment, Henri abasourdi n'y pouvait croire. Ce ne fut qu'en entendant son oncle, qui était descendu de cheval, s'exclamer dans un saisissement joyeux: « C'est toi, Henri! » qu'il se rendit à l'évidence. M. Du Breuil l'entraînait

sous le hangar, l'embrassait : — « Mon pauvre enfant, comme je suis content de te revoir ! — Alors devant l'émotion paternelle du vieillard, le cœur d'Henri s'ouvrit, sa haine était tombée, il fondit en larmes. — Tu as bien souffert? demanda M. Du Breuil, en l'enveloppant d'un regard de pitié. — Ce n'est pas cela, dit Henri. C'est que j'ai cru que vous ne vouliez pas de moi, que vous m'aviez écarté exprès... Les autres se sont battus, et moi...Touché, M. Du Breuil réfléchit un moment. Puis avec une malice dont Henri perçut la bonté délicate : — Il n'y a pas de ma faute ! A la guerre, vois-tu, on peut se perdre. Tout est bien quand on se retrouve. Ton pied est guéri; tu ne me quitteras plus. Il jeta un regard de satisfaction sur Rombart, qui lui ramenait son neveu sauf et ses cantines intactes. Enfin il allait pouvoir changer de linge ! La nuit s'était faite. Et, comme on n'avançait plus, le bataillon campa sur place. Ce soir-là, Henri dîna, avec son oncle, d'une soupe au cheval, et, son odyssée racontée, alla, muni d'argent et d'une chemise de flanelle, sortie des cantines, rejoindre Rombart et se déshabiller, dans une chambre, pour la première fois depuis Chalon. Il était couvert de poux.

Le lendemain ce fut une ivresse pour Henri que de reprendre sa place dans le rang. Comme on était peu ! la compagnie, de cent cinquante, était tombée à soixante-sept. Un très vieux sous-lieutenant, ancien gendarme, et un capitaine imberbe, collégien admissible à Saint-Cyr, les dirigeaient. Henri avait peine à reconnaître ces figures creuses qui ne le reconnaissaient pas non plus. Il attribua d'abord cet accueil à une méfiance; sans doute les camarades le prenaient pour un carottier, qui arrivait, le danger passé. Mais non, c'était seulement la plus morne indifférence; ils pensaient bien à lui ! Le ciel pouvait tomber, tout leur était égal, hormis la satisfaction bestiale : se chauffer, manger, dormir. Et cela le désenchanta. Trois jours passèrent : on ne se mettait que tard en route, jamais on n'arrivait à l'étape. Toujours du monde devant soi, des trains de voitures, qui coupaient les colonnes. Alors, sur des kilomètres, les feux s'allumaient. Puis on repartait, et de nouveau c'était le piétinement, des pauses, les feux encore. Les distributions manquaient. Les villages, bondés de typhiques jaunes, de varioleux aux mains enflées, étaient saccagés vingt fois de suite sans relâche. On arrachait portes et charpentes pour les brûler. Au bruit des engagemens d'arrière-garde, on tournait la tête, on pressait le pas. Et tandis qu'Henri se dé

solait, supputant à chaque fois l'occasion manquée, suivant d'un regret cette chance qui ne se représenterait peut-être plus, le colonel Du Breuil souffrait aussi, mais de voir ses soldats courber l'épaule. Ainsi, on en était là : ils avaient peur! Les cadets des braves de Kabylie, de Crimée, d'Italie, de Chine et du Mexique, les soldats avaient peur. On jetait les fusils par centaines. Le flot des débandés allait croissant. Devant le remblai de Saint-Ferjeux, on pilla des wagons de vivres; on jeta des caisses d'habits et de pantalons à des brasiers hâtifs. Des pains de sucre sur deux pierres flambaient, comme des bûches. Les chevaux qui tombaient ne se relevaient plus; leurs charognes emplissaient les fossés. Des traînards exténués envahissaient les gares, y couchaient la nuit, et le lendemain, on enlevait des cadavres. Quand on fut sous Besançon, il ne restait de l'armée de l'Est que le nom.

Tandis que Bourbaki ramenait à leur point de départ ces troupeaux d'hommes incapables de se battre désormais, et que Freycinet, ignorant de la situation, échafaudait de nouveaux plans de campagne, tous deux comptant que Garibaldi veillait sur la gauche, l'armée de Manteuffel, composée des IIe et VIIe corps qui couvraient vers Montargis et Auxerre le blocus de Paris, forçait de vitesse, volant au secours de Werder. Du 13 au 17, partie de Châtillon-sur-Seine, elle se glissait entre Langres et Dijon, traversait hardiment cette région montagneuse, aux gorges profondes, aux bois impénétrables. Pas une fois, les Garibaldiens n'avaient essayé de l'arrêter, dans ces défilés où une poignée d'hommes eût tenu une brigade en échec. Ricciotti se repliait en hâte. Le 17 au soir, Manteuffel était maître sans combat de la vallée de la Tille, de la route de Vesoul; mais, apprenant la retraite de Bourbaki, il se décidait alors, avec une admirable audace, à une marche nouvelle. Aller rejoindre Werder? On n'arrivait ainsi qu'à rejeter l'armée de l'Est vaincue sur Lyon. Tandis qu'en faisant un brusque à droite, vers Gray, Dôle, en se faufilant entre Dijon et Besançon, — Werder poursuivant l'offensive, — on coupait Bourbaki de sa base. Il fallait pour cela renoncer à ses propres communications, escompter la chance; mais on séparait de la France l'armée de l'Est, on la rejetait en Suisse! Le 19, au soir, Manteuffel couchait à Gray; le 21, il entrait à Dôle; le 22, il franchissait le Doubs sur quatre ponts laissés intacts; le 23, il refoulait Cremer à Dannemarie, s'emparait des positions

avantageuses de Quingey et de Mouchard. De son côté, Werder occupait Clerval, Baume-les-Dames. Le mouvement enveloppant avait réussi, Bourbaki était acculé, sans vivres, à Besançon. Que faisait donc Garibaldi? Arrivé à Dijon, le 8, encore affaibli par la maladie, il y attendait l'ennemi, dont on lui avait dès les premiers jours signalé la marche. Ne se souciant pas plus de l'armée de Bourbaki que si elle n'existait pas, il se bornait, au mépris de sa véritable mission, à éviter soigneusement le contact, tout à son installation dans la ville, aux chamailleries de Bordone avec le général Pellissier, commandant les mobilisés. Les éclaireurs se repliaient. De toutes parts, les renseignemens affluaient, des sources les plus sûres, ne laissant nul doute sur l'approche, le passage de fortes colonnes. Bordone haussait les épaules, conseillait à Freycinet de se défier des racontars d'un préfet et d'une population « alarmistes. » Mais le bruit se faisait si pressant, colporté par les journaux de toute opinion qui, unanimes, demandaient pourquoi l'armée des Vosges demeurait inactive, la clameur des habitans était si forte que, le 18, il se décidait à une reconnaissance. Les Garibaldiens ne dépassaient pas sept kilomètres, rentraient le soir même, satisfaits, au son de *la Marseillaise*. C'était le moment où se dirigeant vers le Doubs, Manteuffel, pour masquer son opération, et pour maintenir à Dijon Garibaldi, détachait la brigade de Kettler : sept mille hommes allaient en paralyser quarante-cinq mille. Bordone, toujours mécontent, quoique récemment nommé général, arguait, pour ne rien faire, de soi-disant conflits avec Pellissier, qu'il créait seul. En vain Freycinet, multipliant reproches et cajoleries, l'adjurait de bouger. Poussant leurs avant-gardes, les Poméraniens arrivaient.

Dans la journée du 20, Frédéric de Nairve, qui, de la hauteur de Messigny, avait vu s'approcher des partis de cavaliers, sortait de la préfecture, où il s'était empressé de venir rendre compte. Encore irrité du dédain tranchant avec lequel Bordone l'avait accueilli, il s'en allait retrouver à l'hôtel la jolie fille dont il s'était amouraché à Autun et que, par un hasard singulier qu'il n'avait pas songé alors à approfondir, il avait, après son coup de main sur les uhlans de Verrière, retrouvée dans Dijon à peine évacué par les Prussiens. Madeleine lui avait sauté au cou, elle était plus en beauté que jamais, toute sa blonde chair éblouissante et fraîche comme un fruit. Depuis, il vivait avec elle, ne la quittant que pour les courtes exigences du service, des recon-

naissances d'un jour ou deux, comme la dernière, d'où il avait rapporté le renseignement dont Bordone avait fait fi. La jactance du sire l'emplissait de rancune. Il haussa les épaules. Après tout, son devoir était rempli ; il ne songeait plus qu'au repas bruyant, dans le restaurant plein de femmes, de lumières et de chemises rouges, à la soirée de jeu. Madeleine lui faisait honneur, envie à tous ; des yeux luisaient à son passage. Est-ce que ce fou de Malonski, hier, ne lui avait pas dit : « Tu es décavé ! Joue-moi ta femme ! » Plus souvent ! Il avait, dans l'inaction forcée de Dijon, achevé de redevenir le risque-tout, le passionné de jadis. Ce milieu trouble, cette libre existence de fièvre, de débauche et de sang, l'imprévu de la guerre, tout renouvelait le vieil homme, soufflait sur les braises, l'élançait dans une flambée de jeunesse et de plaisir. Il évitait de penser à ses frères, à la franche cordialité du forestier, à la sévérité grave du marin. Même il ne recherchait pas les occasions, pourtant fréquentes, de rencontrer le cousin Charles. L'ingénieur, attaché à l'état-major, se morfondait à Dijon. Ennuyé de ne rien faire depuis cette expédition où avec tant de joie ils s'étaient retrouvés, il guettait le moyen de se rendre de nouveau utile. Mais Bordone ne songeait guère à tirer parti des torpilles, pas plus que du reste. Justement Frédéric aperçut M. Réal venant sur l'autre trottoir, et, profitant de ce que l'autre ne le voyait pas, il s'abstint de lui faire signe. Sans doute il l'aimait bien ! mais le cousin Charles était si rangé, si absorbé par ses sentimens de famille. Au bout de dix minutes, bien qu'intelligens tous deux, ils ne trouvaient rien à se dire, sans communion de vie, d'idées.

Joyeux d'atteindre l'hôtel, où l'on menait grand bruit, il grimpa quatre à quatre, heurtant à la porte. — C'est toi ? criait une voix jeune. En jupon, la chemise glissant aux épaules, Madeleine ouvrit. Les volets étaient clos, un bon feu chauffait la pièce. — Je m'habille, fit-elle. Il jeta son béret sur le lit, où la robe à falbalas était préparée. Une bougie sur la cheminée doublait, dans la glace, la nuque ronde et grasse. Sur la blancheur du cou, qu'un grain noir mouchetait, les lourds cheveux tordaient leur chignon d'or. Il se pencha, baisa les mèches frisottantes, le pli satiné des épaules.

Elle demanda : — Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui ?

— Rien de bon. Les Prussiens arrivent, ce pantin de Bordone nous laissera surprendre, comme à Autun.

Ils descendaient enfin, quand au bas de l'escalier, un homme, accompagné de gendarmes, les arrêta.

— Vous êtes bien Madeleine Wursch ? Suivez-moi.

Les yeux de la fille se dilatèrent, dans l'effroi de la surprise. Elle voulait crier. Et comme Frédéric s'interposait, le commissaire de police lui dit très vite, très bas :

— Cette femme est une espionne. Son émissaire pris aujourd'hui a tout avoué; nous avons ses lettres, avec les renseignemens qu'elle donnait à l'ennemi.

Mieux que cette preuve, l'attitude de Madeleine parlait. Elle était devenue très pâle, ne niait rien; belle joueuse, elle se raidissait, confiante en son étoile; elle sortirait de ce mauvais pas. Elle se retourna, dans un dernier sourire à Frédéric. Les gendarmes la faisaient monter dans une voiture, qui s'éloigna.

— Si vous ne me croyez pas encore, dit le commissaire à Frédéric atterré, accompagnez-moi là-haut.

Ils retrouvaient, dans la chambre, au fond d'une malle, sous des piles de linge élégant, un petit coffre plein de rouleaux d'or, de doubles couronnes.

Frédéric, le lendemain, n'était pas encore revenu de son saisissement, une nuit d'insomnie dans le lit trop large, à se consumer d'un étrange malaise, fait de tristesse, de dégoût et de regrets. Dommage! une si jolie fille! Une diversion brutale le rendit à lui-même. Le canon grondait. Kettler, avec ses six bataillons, ses deux escadrons, ses deux batteries, osait venir attaquer dans Dijon l'armée des Vosges forte de 24 000 garibaldiens et de 22 000 mobilisés, retranchés derrière cinquante-deux canons.

La bataille durait trois jours. Le 21, Kettler enlevait les villages de Plombières, d'Hauteville, de Messigny, arrivait au pied de Talant. Frédéric retrouvait là son ivresse du combat, plus enivrante encore que celle de l'amour. Le 22, la journée était calme, malgré quelques engagemens partiels. Kettler se reposait et se réapprovisionnait. Frédéric ne pensait presque plus à Madeleine. Les rudes, les loyales figures de ses hommes lui remontaient le cœur. Cette atmosphère de danger lui était douce. Il était à l'aise parmi tous ces aventuriers semblables aux anciens reîtres, insoucieux de la vie, contens pourvu qu'ils eussent poche sonnante et table garnie. Le 23, Kettler reprenait la lutte, s'emparait de Pouilly, poussait jusqu'au faubourg Saint-Martin. Une lutte

acharnée mêlait jusqu'au soir Poméraniens, chemises rouges, et mobilisés. Pouilly fut pris, repris, finalement arraché à l'ennemi. Au faubourg Saint-Martin, tant le corps à corps avait été sauvage, on retrouva, sous des tas de morts, un drapeau prussien. Kettler battait en retraite. Dijon était en fête. Une ovation triomphale accueillait Garibaldi, sa voiture était traînée à bras. Les habitans, revenus de leur courte panique, acclamaient leur sauveur. Bordone dépêchait à Freycinet des télégrammes lyriques, il avait cru voir cinquante mille Allemands. En retour, le délégué à la guerre, dans sa première émotion du succès, le félicitait de son courage et de son génie, déclarait Garibaldi décidément notre premier général, ne pensait à rien moins qu'à lui confier le commandement de Bourbaki, se faisant fort, avec cette organisation, de reprendre les Vosges!

Et pendant ce temps, l'armée de Manteuffel, au-dessus de Dijon, se hâtait toujours, précipitant vers Besançon le roulement de ses nuées noires, la menace grondante qui, chassant devant elle ce qui restait de l'armée de l'Est, allait la séparer de la France, la rejeter en Suisse.

XIX

Étendu dans son lit, à l'hôpital militaire de Versailles, où, depuis un mois, il se guérissait lentement de sa blessure du Bourget, Georges de Nairve sommeillait. Il ouvrit les yeux, revit la pièce nue aux murs vert d'eau, aux lits occupés par des officiers supérieurs allemands. La tête enveloppée de linges, très pâle, figure changée par la barbe poussée au-dessous des favoris, il était à peine remis du terrible ébranlement; sa raison avait failli sombrer, et pendant des jours, la plaie ouverte, ce fut une longue crise, avec des délires et des abattemens. Formes troubles où, aux visages du médecin, de ses voisins de lit, se mêlaient les dernières visions du siège. Un trou brusque, un abîme le séparait de cette minute qui vers le Bourget en flammes sur son cheval fou l'emportait. Des marins bleus frappent de la crosse et de la baïonnette; une barricade crépitante de coups de feu; puis plus rien. Comment a-t-il été transporté là?

Petit à petit, il était sorti du monde des rêves, avait repris notion des choses, de lui-même. Il était soigné, et bien soigné, par l'ennemi, et, ce qui ajoutait encore à sa tristesse, aux portes

de Paris, dans ce Versailles qui, pendant deux siècles, avait été le rayonnant visage de la France. Maintenant il était sûr de guérir, et soit qu'on l'échangeât, soit que prisonnier il partît pour l'Allemagne, l'avenir lui paraissait également douloureux. Les égards qu'on lui témoignait, la courtoisie malgré tout condescendante de ces officiers dont il partageait la vie et les longues heures d'inaction, lui étaient d'autant plus pesans que jour et nuit, comme une insulte, bourdonnait à ses oreilles la perpétuelle rumeur du bombardement. Il ne pensait pas sans un cruel serrement de cœur à ces forts, maintenant dévastés, où sous la grêle des obus, trouant abris et casemates, ses camarades, ses marins faisaient héroïquement leur devoir, servaient les pièces avec autant de froide agilité que sur un pont de navire, entre deux parties de bâtonnet. Il revoyait Ivry, ferme à l'ancre, avec ses sabords de pierre, ses lourds canons embossés.

Ce qui redoublait ses idées noires, lui montrait déjà la fatalité accomplie, le pays perdu, c'était le bruit qui depuis quelque temps courait, l'imminente proclamation de Guillaume comme Empereur allemand. Elle devait avoir lieu aujourd'hui même, 18 janvier, au Château. On fêterait ainsi l'anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, à cent soixante-dix ans d'intervalle. Étape grandiose. Il y avait longtemps que cette idée hantait le cerveau de Guillaume et de ses rudes serviteurs. Bismarck y voyait l'apogée de son œuvre, l'unité allemande au profit des Hohenzollern ; il avait avec patience préparé la chose, savamment poussé devant lui toutes les nations germaines ; elles étaient venues, avec leurs princes et leurs armées, travailler au monument fait des ruines du voisin, solidifié par le dur ciment du sang. Une aventure, qui tenait du prodige, permettait au petit-fils des comtes de Brandebourg de ramasser, selon son vœu, la couronne impériale sur le champ de bataille. Non sur un seul, mais sur vingt, et des plus étonnantes victoires qui jusque-là se fussent vues, en face de Paris inviolable, demain violé.

Avec ses lits alignés, ses murs vert d'eau, la pièce s'engourdissait, silencieuse. Le seul officier qui fût debout, un colonel d'infanterie wurtembergeoise, le bras en écharpe, regardait attentivement à la vitre. En face, séparé de l'hôpital, ancien Grand Commun du Château, par la rue de la Surintendance, la façade de l'aile du Midi s'érigeait.

— Tiens ! dit le convalescent, en se retournant vers ses cama-

rades. Voilà son Excellence le général de Roon qui arrive. La cérémonie commencera bientôt.

Brillans, les regards se tournaient, avec une joie recueillie, vers celui qui voyait pour tous. C'était un beau jour, dont ils sentaient toute la grandeur. Il y avait là deux Prussiens et un Bavarois. Le marin souffrait de leur silence expressif, et de cette voix dont, à travers les rauques syllabes étrangères, il comprenait le triomphe.

— Von Dümpfel m'a promis de venir nous raconter tout, murmura l'un des Prussiens, dont les traits lourds lui étaient antipathiques. Et tandis que le colonel énumérait au passage les personnages de marque, et que le Bavarois souriait avec douceur, Georges, de sa couche, contemplait les initiales sculptées dans la pierre, l'entrelacs des L sous la couronne royale. Quel soufflet à la nation abattue que la consécration de l'empereur d'Allemagne dans le palais des rois de France! Quelle humiliation que le martèlement de toutes ces bottes éperonnées sur les pavés de la vieille ville monarchique. Ce Versailles, dont la magnificence avait ébloui l'Europe, au point que jusqu'au plus petit prince allemand, tous les souverains en avaient copié l'ordonnance pompeuse et les jardins plats, ce Versailles, foyer doré de la splendeur et du génie français, et où avant la guerre il avait promené, dans les vastes avenues désertes, dans la majesté du parc mélancoliques, sa rêverie hantée des fastes du passé, il se l'imaginait, tel que le lui évoquaient les détails du *Moniteur*, grouillant des mille uniformes des divers états-majors, du va-et-vient des troupes qui accompagnaient, avec une suite de fonctionnaires, le Grand Quartier Général des princes alliés et du roi. Les services du ministère de la Guerre et de la Chancellerie achevaient d'en faire une cité prussienne; de la rue de Provence, de la rue Neuve où habitaient Bismarck, de Moltke, partaient sans relâche les ordres qui, faisant mouvoir généraux et préfets, garrottaient le pays conquis. Guillaume demeurait à la préfecture. Les trottoirs résonnaient du traînement des sabres ; un fleuve de bière coulait dans les cafés, moussait aux larges chopes. Une seconde population, aux exigences impérieuses, avait envahi les maisons particulières ; l'Hôtel des Réservoirs faisait fortune. Sur tous les murs étaient placardées des affiches allemandes. Certains négocians tenaient l'oie de Poméranie, le bœuf fumé de Hambourg, un assortiment de pipes berlinoises. Le marin, à qui le temps n'avait

jamais paru aussi long, s'étonna d'entendre sonner les heures. D'habitude tout aux secousses du bombardement, il ne distinguait rien en dehors de cette basse grondante. On faisait donc trêve aujourd'hui, en l'honneur de la réjouissance? Un bruit de fanfares étouffées passa dans l'air. Le mouvement de la porte qui s'ouvrait, l'apparition du major Von Dümpfel, en grande tenue, croix ballantes, lui fut pénible. Il ferma les yeux, ne put se soustraire au spectacle que dressait devant lui le récit enthousiaste du nouveau venu.

Dès dix heures du matin, les députations des différens corps, la foule des invités se pressaient dans les grands appartemens de Louis XIV. Au centre de la galerie des Glaces un autel s'adossait contre les fenêtres du parc. Du côté du Salon de la Guerre une estrade groupait les officiers porte-emblèmes avec tous les drapeaux et les étendards. Sa Majesté, précédée du grand maréchal de la Maison et du maréchal de la Cour, était entrée à midi, suivie des princes du sang, des princes souverains et des princes héréditaires, avait pris place, entendu le service divin et la prédication. Puis Elle s'était avancée vers l'estrade. A sa droite étaient le Prince Royal, le comte de Bismarck et le maréchal de Moltke, et de tous côtés, Leurs Altesses Royales ou Sérénissimes, le prince Albrecht, le prince Adalbert, les grands-ducs de Saxe-Weimar, d'Oldenbourg, de Bade, de Cobourg, les princes de Bavière et de Wurtemberg, le prince héréditaire de Hohenzollern, le duc de Holstein, cent autres. La Galerie sur toute sa longueur bruissait de généraux, de conseillers, de hauts dignitaires. Alors, entouré des drapeaux du 1er Régiment de la Garde, Sa Majesté s'était adressée aux illustres princes et alliés, consentant sur leur demande et celle des Villes libres, à rattacher à la couronne de Prusse la dignité impériale; ensuite Elle avait ordonné à son chancelier de donner connaissance de la proclamation au peuple allemand. Une émotion profonde agitait l'assistance. M. de Bismark avait lu d'une voix calme. Puis le grand-duc de Bade avait acclamé Sa Majesté comme Empereur d'Allemagne. Et trois fois l'assemblée avait répété l'acclamation. L'émotion était à son comble. Sa Majesté Impériale avait embrassé son fils et les membres de sa famille, serré la main des princes. Puis Elle avait traversé la galerie, en parlant gracieusement à tous, au son de la musique militaire, qui, entre des marches triomphales, jouait le *Die Wacht am Rhein!*

Georges, au compte rendu joyeux, se raidissait en vain. Les officiers blessés se félicitaient chaleureusement ; navré, serrant les lèvres, le marin tourna la tête contre le mur. Il était transporté au milieu de l'immense galerie, se mêlait à la foule enivrée sous les plafonds peints dans leurs voussures d'or, parmi les lambris de marbre aux longs trophées. A travers les hautes fenêtres, reflétées dans le miroir des glaces, s'allongeaient à l'infini la perspective du Tapis Vert et du Grand Canal, la noble étendue du jardin, triste sous le ciel d'hiver, avec le peuple des statues. Au-dessus des parterres du grand roi, où s'était épanouie la fleur de la race, où flottait le souvenir de tant d'élégances et de gloires, dans cette salle témoin des plus éclatans triomphes, c'était bien le suprême outrage que cette élévation solennelle, fondant sur les ruines sanglantes de la patrie l'insolent édifice du nouvel Empire!...

A Paris, dans l'atelier de Martial, dans le petit appartement de Thévenat, les mansardes de Thérould et de Jacquenne, comme dans la foule des logis humbles ou riches, où deux millions d'êtres s'indignaient contre l'incapacité de Trochu et l'inaction du gouvernement, de jour en jour la colère grandissait. Où allait-on? Quoi! depuis le 21 décembre, près d'un mois, on n'avait rien tenté! Depuis vingt jours, on subissait, sans y répondre par des sorties, l'incessant bombardement, on laissait écraser les marins et les forts, les habitans et la ville. Non que Paris fût las des obus meurtriers, ou même en souffrît trop. Sur la vaste superficie de la rive gauche, la seule que les Allemands pussent atteindre de ces hauteurs du Sud, si funestement abandonnées sans défense de Châtillon à Saint-Cloud, au début du siège, quatre cents maisons avaient été frappées, vingt-six incendies allumés. Deux cent douze victimes seulement, parmi cette immense population, avaient succombé. Les obus avaient beau décrire leurs courbes mathématiques, tomber avec une précision cruelle, on se souciait peu de cette bruyante intimidation. Après l'horreur de voir tuer des enfans, des vieillards, des femmes, après la première révolte des savans et des lettrés, signant, au nom de l'humanité, des protestations contre la pluie de fonte abattue sur le Muséum, les écoles et les bibliothèques, après la lettre de Trochu à de Moltke signalant le ravage qui s'acharnait contre les hôpitaux et la réponse de celui-ci, promettant avec sarcasme un tir mieux

réglé, quand l'air plus pur et la distance plus courte le lui permettraient, mais n'en continuant pas moins à bombarder la nuit, à toute volée, la grande ville allait et venait, indifférente. Ce n'était pas leur bombardement qui avancerait d'une minute le moment psychologique !

Mais, hélas ! on le voyait venir quand même. Les ressources baissaient ; seule la famine prendrait Paris. C'était pour tous une angoisse que cette rareté croissante de ce qui permettait de vivre. La mortalité devenait effrayante ; les voitures d'enterrement, traînées par un seul cheval, se succédaient sans trêve. Plus de charbon, ni de bois pour résister à l'hiver, rien qu'une viande innomable, un pain répugnant, pour se soutenir. Le soir, avec ses quartiers enténébrés et déserts, l'énorme capitale semblait morte. C'est alors, dans ce froid et ce noir, que revenait plus vive la fureur du jour perdu, du temps qui avait coulé, inutile. Avec lui diminuait la réserve des forces, s'affaiblissaient les moyens de lutte. L'invisible cercle se rétrécissait, oppressant les poitrines. Bientôt, on ne pourrait plus respirer ; on tomberait vaincu, près de ses armes intactes. Et, dans un soulèvement de rage, on rejetait tout sur le conseil du Louvre, sur ces hommes du Quatre-Septembre à qui on avait fait un tel crédit, et qui l'avaient gaspillé en attentes stériles, en discussions vaines, sur ce Trochu, si populaire d'abord, maintenant haï. Lui qui avait dit : « Le Gouverneur de Paris ne capitulera pas ! » que comptait-il faire ? Le salut ne lui tomberait pas du ciel. Avant que les soldats eussent perdu tout ressort, dans ces tranchées où le froid les tuait comme des mouches, et pendant que la garde nationale se consumait à ne rien faire, stupidement mise à l'écart, est-ce qu'on n'allait pas secouer cette léthargie, se battre enfin ? A quoi servaient tant d'hommes, de généraux, de canons ? De toutes parts, des voix s'élevaient, désespérées : sortir en masse, essayer de secouer les barreaux de la cage ! Paris, enragé, voulait voir la couleur de son sang.

Par malheur, l'ultime bataille où tête basse le peuple voulait foncer, la suprême partie qu'allait jouer Paris, avec la reddition pour enjeu, les généraux la livraient à contre-cœur, marchant d'avance à la défaite. Ne croyant pas au succès, ils ne faisaient rien pour le rendre possible. Irrités par les reproches de la rue, sans sympathie pour la plupart envers un régime contraire à leurs goûts, à leurs traditions, tous déprimés par l'incroyable

série de revers, doutant de l'avenir, ils étaient prêts à donner leur vie, sans plus. Tant que dix mille braillards ne seraient pas par terre, les autres n'entendraient pas raison. Paris voulait une saignée, il l'aurait.

Le 18, au matin, dans tous les quartiers, emplissant les rues de ses cadences lugubres, la générale battait. Martial, debout depuis l'aube, avait entendu avec émotion la longue plainte des tambours. Dans le blême jour glacé de l'atelier, où sous leurs voiles les maquettes avaient des raideurs de cadavres, au coin du lit dans lequel Nini dormait, brûlante de fièvre, sous les couvertures augmentées d'un tas d'habits et de jupes, il astiquait son chassepot, avec une nerveuse impatience. Le nez allongé sur ses pattes, Pataud, le chien du fermier de Clamart, le regardait de ses yeux clairs. Affamé, il était venu gratter à la porte. Au rythme connu de la générale, Martial dressa l'oreille. Il l'avait entendue tant de fois! Toujours en vain! Était-ce encore pour quelque piétinement d'illusoire sortie, comme aux trois journées de la Marne, à celle du Bourget, ou comme au 31 octobre pour sauver ou renverser le gouvernement? Cette fois, il eût été de ceux qui l'eussent volontiers démoli, s'il avait su par quoi le remplacer. Mais non, aujourd'hui, c'était la tentative finale, le va-tout qu'ils avaient si longtemps souhaité. On allait, à l'abri du Mont-Valérien, forcer le passage, de Montretout à Buzenval, tâcher par Garches d'arriver jusqu'à Versailles. Aujourd'hui cent vingt et unième jour du siège, après quatre mois d'enlizante oisiveté, la garde nationale marcherait. Sa bonne volonté dédaignée, son dévouement méconnu seraient mis à l'épreuve.

Doucement, pour qu'elle ne se réveillât pas, il embrassa Nini, mais sursautante elle se retourna, les yeux ouverts dans le demi-égarement de la fièvre. — Quoi? fit-elle. Qu'est-ce qui se passe?

Voyant Martial coiffé de son képi, elle se souvint. Sa figure creusée, changée, eut une contraction douloureuse. Une quinte la secoua.

— Oh! mon chéri.

Elle s'en voulut d'avoir dormi, perdu quelques instans encore de présence, cédant au sommeil qui succède aux nuits éveillées. Elle aussi sentait la gravité de l'instant, bouleversée par ce départ plus sérieux. Sa maladie, la mauvaise bronchite qui la

minait avait, pendant ces deux semaines, fait d'effrayans progrès. Elle se sentait faible, usée par cette toux sèche et perpétuelle. Qu'il revînt vite! Mais, courageuse, elle dominait son angoisse, s'efforçait à sourire; elle promit de rester couchée. La mère Louchard veillerait sur elle, pour les petits soins. Et puis, avec Mme Thévenat là-haut, elle était tranquille! Martial, déguisant son inquiétude, souriait aussi, et, l'embrassant de tout son cœur, il s'arracha des bras qui le retenaient, jeta un vaillant : — Au revoir!

Dans la cour, une détresse le saisissait. La maigreur des bras et du cher visage, le cerne des yeux ardens, lui faisaient mal à voir. Pauvre petite amie, si résignée, si brave! Il souffrait de ces temps impitoyables, de l'hiver atroce. Il n'y avait plus un sou dans le tiroir à secret. Ah! si du moins il était riche, pouvait donner à Nini le feu qui réchauffe, la viande qui nourrit! Il y a six jours, avant l'arrêté de Ferry, ceux qui avaient de l'argent dans leur poche pouvaient encore manger du pain blanc, fait de farines blutées en fraude. Il suffisait de sortir 60 francs, on avait un lapin; 200 francs, une belle oie. Jamais il n'avait compris à ce point la puissance injuste de l'or.

Mais une voix qui essayait de paraître crâne le hélait : Louchard, armé de pied en cap, attendait sur le sol de la loge.

— Eh bien! Monsieur Martial, voilà le grand jour!

— Ce n'est pas trop tôt, déclara derrière son dos l'hydropique. Mme Louchard était fière de voir partir son mari. Remise de sa terreur du bombardement, elle avait remonté son lit de la cave, où vraiment on était trop mal. L'énergie qui au début du siège l'enflammait l'avait reprise. Elle confondait dans la même malédiction les Prussiens, Ferry, Trochu, et son fidèle Schmitz que, sur la foi de Louchard, elle accusait de trahison. Elle eût voulu qu'on en finît, d'une façon quelconque.

Martial s'éloignait, avec la sensation de quitter pour de bon cette maison qui abritait le plus clair de ses joies, son amour, son art, qui avait abrité tant d'heures de désœuvrement et d'amertume. Elle était à peu près vide maintenant, Blacourt, les Delourmel, Tinet et Mélie partis. Il ne restait que le fermier de Clamart, avec sa tribu et son chien, dans les pièces des Du Noyer, où, des poules et des lapins vendus, seule subsistait l'odeur infecte. Il unit dans une pensée d'adieu sa maîtresse et les bons Thévenat, la grâce fine de l'une et la sereine dignité, la mâle

intelligence des autres. Avec eux il laissait derrière lui ce que le siège lui avait révélé de meilleur, la douceur de l'affection, la sécurité de l'amitié.

A son rang, il marchait, entre le chapelier et Thérould. Celui-ci, d'une gaieté fébrile, ne tarissait pas en plaisanteries acerbes. Pas un des membres du Gouvernement qui y échappât; il critiquait jusqu'à la sortie. Mais comme le chapelier était gras! Cet homme paterne expliqua qu'il s'était quelque peu cuirassé de couvertures. La bravoure n'excluait pas la prudence. Le régiment rassemblé, Martial poursuivait joyeusement la marche, scandait le pas. Souvent on s'arrêtait pour laisser défiler d'autres régimens de garde nationale mobilisée. A tous les visages, il croyait surprendre la même expression vaillante et recueillie; on était loin de la forfanterie des premiers jours! Ainsi, malgré les généraux, une troupe jeune, capable de sacrifice et d'élan, s'était formée. Il eut espoir.

Mais un encombrement prodigieux les immobilisait aux environs du pont de Neuilly. Trente régimens de gardes nationaux s'amassaient pêle-mêle. La fin du jour, les heures pluvieuses de la nuit se perdirent à attendre là qu'on dît où aller, à qui se joindre. Pas un officier d'état-major pour désigner à chaque régiment la colonne dont il devait faire partie. Dans les ténèbres, ces cohues tournoyaient sur elles-mêmes, tassées par de nouveaux afflux; il fallait camper là, dans une épouvantable confusion. Cependant, à l'aube, se pressant aux ponts d'Asnières et de Neuilly, les trois colonnes d'attaque, aux ordres de Vinoy, de Bellemare, et de Ducrot, essayaient en vain de se constituer. Chacune d'elles, improvisée avec des élémens de ligne et de mobiles, pris au hasard de côté et d'autre, s'adjoignait tant bien que mal sur place les régimens de gardes nationaux, fatigués de la nuit. S'étouffant sur les tabliers étroits, sur les routes avoisinantes, chaque colonne tentait alors d'avancer, amalgame hétéroclite où se confondaient toutes les armes mélangées, une salade de fantassins, de cavaliers, d'artillerie, de génie, d'ambulances et de voitures de vivres. Trochu, qui s'était réservé la direction, devait faire donner le signal, dès son arrivée au Mont-Valérien. Mais, le Gouverneur ne paraissant pas, les trois coups de canon accompagnés de fusées n'étaient tirés qu'à sept heures. Trop tôt encore. Tels avaient été les préparatifs, la conduite de l'opération, que les têtes de colonnes de Vinoy et de Bellemare débouchaient

seulement, dans l'étroite plaine allongée au pied du fort, devant les hauteurs de Montretout et de Buzenval. En arrière, sur une longueur de quatorze kilomètres, s'échelonnaient, dans un indescriptible chaos, le reste des deux premières colonnes et la colonne entière de Ducrot. Des divisions piétinaient encore à Courbevoie.

Mais, en face de Montretout, s'ouvrait le feu de l'infanterie de Vinoy. Tandis que Trochu lui faisait courir après, annonçant un nouveau signal pour dans une heure, puis, voyant l'action trop engagée, dépêchait à Bellemare pour qu'il se hâtât de soutenir l'attaque, Martial, en arrière de la Briqueterie, gravissait la côte de Suresnes. Son régiment avait été affecté à la colonne de gauche. A travers le brouillard, rangé maintenant avec son bataillon sur le bord de la route, il regardait défiler d'interminables passages de batteries, de lignards courbés sous le sac, de mobiles hâves. Jambes crottées, visages terreux, ils marchaient à l'aveugle, les soldats de Vinoy mélangés à ceux de Bellemare, la gauche au centre. Ils ne savaient où ils allaient, ni à qui ils appartenaient. Martial, dans l'estompement de la brume, crut voir une bousculade de spectres. Au loin, la fusillade et le canon retentissaient. Jamais le supplice d'entendre, sans voir, déjà subi à la Marne, au Bourget, ne lui avait été plus dur. Il se demandait avec anxiété ce qu'on pouvait attendre d'une journée commencée de la sorte. Se battrait-il seulement? Quelle criminelle impéritie présidait à ce décousu gigantesque, au destin de cette sortie dernière, où cent mille hommes risquaient leur vie, pour la délivrance ou la perte de Paris? Un tel gâchis le suffoquait. Serait-ce donc qu'on ne voulût en réalité rien faire? Tant de maladresse ne recouvrait-elle pas un calcul? On n'était pas volontairement nul à ce point!

Dix heures. C'est le moment où après avoir enlevé la redoute de Montretout, les villas Pozzo di Borgo et Zimmermann, Vinoy ne parvenait pas à mettre en ligne son artillerie embourbée, retardée dans les chemins fourmillans; le moment où Bellemare, maître de la Maison du Curé, du château et du parc de Buzenval, prenait pied sur le plateau, mais sans pouvoir dépasser la ferme de la Bergerie et la maison Craon. Les grand'gardes et les avant-postes prussiens, surpris dans le brouillard, étaient en partie refoulés, tandis que les premières troupes de Ducrot, encore loin dans la plaine, commençaient à peine à sortir de Rueil.

Martial, debout depuis trois heures du matin, ivre de lassi-

tude, écœuré « de la drogue, » se morfondait, des flaques de la route à la boue d'un champ. Il enviait les camarades qui s'en allaient bravement; on ne dirait pas cette fois que la garde nationale n'était bonne à rien! Ah! pourquoi n'avoir pas employé plus tôt tous ces hommes de bonne volonté, dont l'attitude résolue, l'air intelligent disaient les qualités natives? Et lui, il n'avait pas bientôt fini de moisir là? Nulle fanfaronnade, aucune griserie d'héroïsme, car, raffiné, réfléchi, il aimait la vie, son art. Mais le dégoût d'avoir été si longtemps tenu pour rien, l'envie de remuer un peu, de voir comment le Prussien était fait! Pourquoi ne les utilisait-on pas, eux et ces centaines d'autres qui stationnaient près des innombrables files de voitures d'ambulance, de camions de chemin de fer, chargés de munitions et de vivres? Le fracas continue, le temps s'écoule. Voilà d'autres gardes nationaux qui reviennent du feu, débandés, gesticulans. Martial distingue des groupes affolés prenant d'assaut des omnibus, et fouette cocher! Jusqu'à des officiers qui se disent blessés et qui n'ont rien. Des lignards les huent : « En avant la trouée! En avant, Messieurs de la guerre à outrance! » Si on les avait disciplinés, instruits, peut-être tiendraient-ils mieux! Qu'est-ce qu'a donc le Mont-Valérien aujourd'hui? Pourquoi ne tonne-t-il pas? Le seul jour où ses gros obus seraient vraiment utiles, silence complet. Thérould ricane : « Peut-être que Trochu dort! On a peur de le réveiller. »

Deux heures et demie. C'est le moment où Ducrot, apparu vers onze heures, renonçait à poursuivre l'offensive. Tous ses efforts s'étaient brisés contre le mur de Longboyau, qui borde le parc de Buzenval. Dans celui de la Malmaison on n'avançait pas. Le général, depuis l'échec de la Marne, se désintéressait d'une partie, à son sens perdue. Il n'apportait plus cette fougue qui, sur les côteaux de Champigny, lui avaient fait inutilement chercher la victoire ou la mort. Il jugeait impossible la sortie par Garches; à supposer qu'on enlevât la première ligne des défenses allemandes, on ne pourrait franchir la passe, on s'entasserait dans un goulot de bouteille. Même le bruit courait qu'à demi brouillé avec Trochu, il avait offert de résigner son commandement, de servir comme simple capitaine aux éclaireurs de Néverlée. Pourtant, après son arrivée tardive, il s'était battu de son mieux, suivant la vieille tactique d'alors : le va-devant-soi. Dix régimens s'entassaient dans le parc de Buzenval; imprenable, le mur de

Longboyau se dressait toujours, défiait tous les assauts. Ligne, mobiles, et ces mobilisés si suspects avaient rivalisé de courage. Le colonel de Rochebrune, le vieux marquis de Coriolis, le peintre Henri Regnault, l'explorateur Gustave Lambert, quantité d'officiers et de gardes nationaux tombaient, prouvant assez haut quelles ressources on avait jusqu'alors méprisées. Au centre, Bellemare était toujours arrêté devant la ferme de la Bergerie; Vinoy, sans canons, immobile à Montretout, sous une pluie d'obus. On se fusillait à bout portant. Une lassitude, d'un bout à l'autre de la ligne, paralysait l'armée. On avait pu, au petit bonheur, à coups d'efforts désunis, s'emparer du bord du plateau. L'élan mourait là. On aurait tout juste assez de force pour se maintenir, repousser les Prussiens, qui à leur tour fonçaient.

Martial, à présent, n'espérait plus. Les visages autour de lui marquaient l'accablement sans bornes. Thérould s'était tu; le chapelier matelassé hochait la tête; il ne regrettait pas sa précaution; les couvertures du moins lui tenaient chaud. Martial n'écoutait plus que comme un écho monotone ce bruit des mille détonations dont le tressaut lui avait fait toute la matinée battre le cœur. Il en avait assez, repris de l'habituelle nausée. Puisqu'on ne voulait pas de lui, vite, qu'on s'en allât. Des débandés longeaient les routes, à toutes jambes. La nuit venait. En arrière, les canons de Vinoy, embourbés, inutiles.

Cinq heures et demie. C'est le moment où, bien que l'attaque prussienne eût échoué, de Buzenval à Saint-Cloud, la bataille exténuée finissait d'elle-même. Les ténèbres s'épaississaient sur l'inextricable cohue, ces milliers d'hommes agglomérés dans un si petit espace. Vinoy chancelant à Montretout, les soldats de Bellemare se tirant dans le dos les uns aux autres, ceux de Ducrot à bout de forces, Trochu ordonnait de commencer la retraite. Seules les troupes de la droite, composées d'élémens plus solides, se repliaient avec assez de calme.

Martial, à la Briqueterie, assistait à une débandade sans nom. A peine le recul décidé, le reste de l'armée, sans attendre d'autres indications, s'ébranlait en une volte-face subite. Oubliant à la villa Zimmermann le commandant de Lareinty et ses mobiles, la colonne de gauche, mêlée à celle du centre, se précipitait à la faveur de l'ombre; vers la Briqueterie et la Fouilleuse un torrent refluait, hagard, ruć dans une panique sauvage. Sur toutes les pentes, des mobiles dévalaient, déchargeant leurs fusils,

criant : La paix! la paix! Des gardes nationaux, fous de peur, se meurtrissaient aux voitures, passant entre les roues, à travers l'amoncellement des ambulances et des camions. Un amas d'hommes, de chevaux, de canons, flottait avec un bourdonnement éperdu sous le Mont-Valérien, clapotait irrésistible, dans l'entonnoir de Suresnes, s'écrasait aux ponts. Paris, haussé pour respirer dans un soulèvement de cent mille poitrines, retombait encore une fois, la dernière. Il n'avait pu voir au delà de sa barrière de coteaux. Le cercle de fer l'étreignait, resserré, infrangible. Martial, pris dans le remous, si serré que parfois il faisait vingt mètres sans toucher terre, ne se retrouvait pas rue Soufflot avant le lendemain matin. Il avait traversé une ville d'insomnie et de fièvre, des rues échauffées de colère, dans la stupeur où les jetait la nouvelle de cette formidable déroute, répandue au soir par les fuyards. Les voitures qui dès le petit jour sillonnèrent les chaussées, les trains de ceinture dégorgeant aux gares leurs chargemens de blessés, les trottoirs envahis de cacolets et de civières, tout contribuait à augmenter la désolation. Dans les groupes, on murmurait : « C'est donc fini, plus d'espoir? » L'angoisse et la prostration succédaient à l'enthousiasme impatient d'avant la bataille, d'autant plus profondes qu'on avait plus espéré. On commentait avec tristesse la proclamation du gouvernement affichée la veille : « Souffrir et mourir, s'il le faut, mais vaincre! » à laquelle la dépêche de Trochu à Schmitz répondait comme un glas. Elle prescrivait qu'on parlementât d'urgence pour obtenir un armistice de deux ou trois jours, afin d'enlever les blessés, d'enterrer les morts! « Il faudra pour cela, disait-il, du temps, des efforts, des voitures très solidement attelées... » Épouvanté, chacun subissait malgré soi l'obsession : l'armée, la garde nationale avaient donc été décimées? Il y avait des montagnes de cadavres? Paris n'avait plus de soldats? Que devenir, à présent?... Et du même coup on s'en prenait à l'alarmiste, à cet incapable qui n'avait même pas su amener ses troupes au combat, y maintenir l'ordre. Quand on apprit qu'il les faisait rentrer toutes au cantonnement, il n'y eut qu'un cri : « A bas Trochu! » Plus une voix ne s'élevait pour lui.

Martial, brisé par ses deux nuits blanches et la vaine journée, resta au lit toute l'après-midi. Il avait eu, à sa rentrée, la surprise touchante de trouver M^me^ Thévenat assise au chevet de Nini, la forçant à boire une tasse bouillante de chocolat à l'eau. Elle en

avait descendu quelques tablettes, un admirateur de son mari lui ayant fait don d'un kilo. Aux protestations de Martial, elle avait insisté avec bonté : elle en aurait toujours assez maintenant; le siège ne durerait guère... Seuls, Martial et Nini s'embrassaient de toute leur âme. Elle avait eu bien peur cette fois, blottie sous les couvertures depuis son départ, suant la fièvre. Elle serait morte de chagrin, sans les visites de la bonne Mme Thévenat. Un sourire bien vague éclairait ses joues décolorées, toute sa faible personne. Martial s'enquit : « Qu'est-ce qu'elle avait mangé? » Elle eut une moue, montra dans un plat un morceau de morue, et sur la table un bloc de pain couleur d'ardoise... — « Encore, c'est la mère Louchard qui a eu la gentillesse de toucher ça avec mon bon!... » Elle frissonnait en pensant à la corvée évitée, aux queues interminables dans l'aube glaciale, à la porte des boutiques. C'est là qu'elle avait pris mal. Martial palpait et flairait la boule de mastic épais. « Ça, du pain! Je parie qu'il n'y a pas un atome de farine! » Il examinait curieusement ce mélange de son, de paille hachée, de fécule, d'amidon et de vesces. « Et, tu sais, dit Nini, depuis ce matin le rationnement! 300 grammes par tête. Tout le quartier est en émoi. Comment veux-tu nourrir un homme avec ça?... — Crois-tu, ajouta-t-elle, cet affreux bonhomme du second, le fermier, m'a fait offrir des côtelettes de son chien! Il a tué Pataud, l'a débité par tout petits morceaux, pour en avoir plus cher. Quel sauvage! Non, jamais, je n'aurais mangé de cette pauvre bête!... »

Mais des coups à la porte les tiraient de leur engourdissement. Dépeignée, hors d'elle, Mme Louchard, en jupe et savates, parut. L'hydropique était dans tous ses états. Pas de Louchard depuis ce matin. Bien sûr, il avait été tué. Et, attestant Martial : — N'est-ce pas qu'il serait déjà revenu? Des gens de son bataillon sont rentrés, rue Gay-Lussac, et n'ont rien pu dire...

Ils la rassuraient de leur mieux. Martial riait en dedans : Louchard héroïque? C'était invraisemblable. Mais, tragiquement, la concierge levait les bras au ciel, sanglotait, partait. Il se leva mal reposé. Le brouillard obscurcissait l'atelier. Les jours les plus mornes commençaient. Nini essaya de reprendre son ménage, mais un étourdissement la couchait de nouveau. Elle ne voulut pas manger, malgré les supplications de Martial. Il connut une fois de plus la nausée des repas; l'horreur d'apaiser sa faim avec ce qui répugne.

Des cris l'attirèrent au dehors. C'était Mme Louchard qui, à la vue de son mari, ramené en triomphe par quelques badauds, avait une attaque de nerfs. Des commères la rappelaient à elle. Louchard, modeste, remerciait son escorte. Le bras en écharpe, visage tiré, il poussait des soupirs à chaque mouvement. Il raconta que les citoyens l'avaient entouré avenue de Neuilly, sortant de la maison où depuis l'avant-veille il avait été soigné. Maintenant il allait pouvoir se reposer, panser sa glorieuse blessure. Pathétique, sa femme voulait défaire les bandes, voir... A Martial qui, sceptique, s'informait, il jeta de la loge, où l'entraînait Mme Louchard : — Un éclat d'obus !

Il voulait dire un éclat de bois dont, bien loin du champ de bataille et de son régiment, à l'abri dans les caves d'une épicerie de Clichy-la-Garenne, il s'était déchiré le poignet, en voulant défoncer un tonneau de lard. S'il n'avait pas reparu plus tôt, c'est qu'il avait copieusement arrosé sa plaie, avec quelques bons zigs, chez divers marchands de vin. A force de raconter la légende de l'obus : « Je le vois arriver, je me jette devant un capitaine... » il y croyait presque. Dans le quartier, le bruit de son héroïsme s'était répandu : « Il avait eu un bras emporté, en voulant sauver un colonel ! » On venait aux nouvelles.

Martial se mêlait au bavardage d'un groupe, qui, au coin du boulevard Saint-Michel, discutait. C'étaient des plaintes sur la ration de pain insuffisante, sur des étalages où les poulets pour riches insultaient à la misère publique. On disait que Trochu allait être remplacé. La situation était intenable; une émeute chauffait. On se montra une escouade allant renforcer le poste de la mairie... Cette fois le rappel pouvait battre ! Martial n'irait plus sauver le gouvernement. Fichtre non !...

Nuit de rêves morbides, oppressés par le sentiment de l'irrémédiable, de la fin. Le lendemain, Martial montait chez Thévenat, les journaux à la main. Les événemens se précipitaient. Le remplacement de Trochu par Vinoy à la tête de l'armée était officiel. Une bande avait forcé Mazas, délivré les prisonniers du 31 octobre, Flourens en tête. Sur le palier du troisième, Martial se cogna contre Mme Delourmel, qui, tenant un gros paquet de linge, refermait la porte de son appartement. Elle avait un teint de papier mâché, sous les boucles noires, les yeux rougis. Son mari avait reçu une balle au côté, dans le parc de Buzenval. Martial revit l'honnête figure exaltée du rentier jadis si placide,

songea : « Celui-là, c'est pour de bon ! » Thévenat, si maître de lui d'habitude, l'accueillit d'une poignée de main nerveuse. Assise à la salle à manger, près de ses canaris battant de l'aile dans leur cage, M^me^ Thévenat leur distribuait de la mie sèche. « Ils la trouvent trop mauvaise, soupira-t-elle, ils n'en veulent pas. » Thévenat allait et venait :

— Eh bien! mon enfant? Que dites-vous de tout cela?... Trochu, Vinoy! Un changement de médecin au chevet d'un mort. C'est fini. Le pain manque... Il reste des canons et des hommes, pensez-vous? Erreur. Hier, — je le tiens d'un des membres du gouvernement, — deux conseils de guerre, l'un des généraux, l'autre d'officiers inférieurs qu'on a voulu consulter aussi, ont abouti à la même conclusion : Rien à faire! Ce que Gambetta nous a prédit se réalise : « Avec les intentions les plus pures, vous tomberez, comme ceux qui sont tombés à Sedan et à Metz! »

Il reprit :

— Ce Trochu! quel crédit nous lui avions ouvert! Un brave homme, oui! C'est un général qu'il nous fallait! Ah! le sempiternel phraseur, ayant des raisons, des excuses pour tout, sauf pour agir. N'a-t-il pas osé, avant qu'on lui imposât sa démission, déclarer aux maires que, le moment venu de traiter, ce serait à eux de débattre, avec le quartier général prussien, les conditions!... Et, s'il a la conscience tranquille, avec son fameux « le Gouverneur de Paris ne capitulera pas, » eh bien! c'est qu'il a le cœur léger ! Nous aura-t-il conduits jusque-là pour nous tirer sa révérence? Pas de commandement sans responsabilité! Favre et les autres ont eu deux torts : d'avoir tant tardé à s'apercevoir de la nullité militaire de Trochu, et, s'en étant aperçus, de ne le destituer que la partie perdue. Et on le garde comme président!

La sonnette, violemment secouée, tinta. Jacquenne faisait irruption, haletant; il avait l'air d'un sanglier traqué.

— Qu'y a-t-il? s'écria Thévenat.

— Rien. On assassine le peuple! C'est maintenant sur des Français que la troupe tire!

Ils s'exclamèrent : était-ce possible! Par la fenêtre, on voyait les promeneurs de ce tranquille dimanche. Rien, dans ce quartier, qui annonçât qu'on se massacrait dans l'autre.

Jacquenne racontait, à mots entrecoupés, l'échauffourée qui

venait d'ensanglanter la place de Grève : des groupes pacifiques s'y pressaient. Des députations venaient de sortir de l'Hôtel de Ville dont les fenêtres étaient garnies de mobiles embusqués... Le 101e de la garde nationale ayant alors débouché sur la place, sans provocation les mobiles avaient tiré... Les blessés, des passans inoffensifs, jonchaient le sol. Des deux côtés, sacrilèges, les coups de fusil se répondaient... Un tremblement de répulsion agitait ses mains.

Il disait les choses telles qu'il les avait vues, sous l'angle de ses passions et de son parti pris. D'où étaient parties les premières balles? Ce que Jacquenne n'avait pas vu, ne disait pas, c'était qu'à la voix d'un des leurs, Serizier, les gardes avaient ouvert le feu sur le colonel Vabre, commandant le palais, resté hors des portes avec deux officiers de mobiles, dont l'un avait été tué. A cette vue, des fenêtres, les mobiles avaient riposté. En un instant la place était balayée; Sapia, deux membres de l'Internationale, restaient avec vingt autres sur le carreau. Des maisons de l'avenue Victoria, du coin des quais, où l'on ébauchait une barricade, la fusillade continuait; mais les troupes arrivaient de toutes parts, le calme était rétabli comme par enchantement.

Une tristesse infinie dans les yeux, Thévenat dit : — C'était fatal. En ne lui faisant rien faire contre l'ennemi, on a tout fait, pour que le peuple de Paris en vînt là. Maintenant le dernier mot est dit, on se bat entre frères. Les Prussiens peuvent entrer... Jacquenne cria de sa voix dure : — Non, Thévenat, le dernier mot n'est pas dit! — Une frénésie à revoir le sang de tout à l'heure, une haine où bouillonnaient tous ses vieux fermens de révolte, le dressait contre ces maîtres de Paris, dont l'incapacité livrait Paris. Mais un jour viendrait!... — Mon Dieu! murmura Mme Thévenat.

Elle appuyait son front à la vitre, le cœur retourné. Les regards perdus dans l'horizon de brume où l'hivernal soleil se couchait par delà le Luxembourg désert, l'océan des maisons et des toits, Martial et Thévenat contemplaient l'invisible ligne des coteaux, le cercle infranchissable, d'où grondait le bombardement. Naguère, ils évoquaient, derrière les hauteurs silencieuses couronnées de bois, les armées de la délivrance, la province en marche. Que de fois ils avaient ainsi été au-devant de l'élan de la France, penchés à la fenêtre du petit cabinet de travail pareil à une loge de guetteur! Que de fois ils avaient embrassé de là

l'énorme ville, étalée à leurs pieds, perçu sa rumeur de travail et d'espoir! Maintenant, le bombardement couvrait tout; Paris morne, affamé, gisait inerte. Nul secours possible désormais. La province, terrassée, ne viendrait pas. Du côté de Versailles, dans un ciel d'incendie triomphal, des nuages de pourpre et d'or flottaient. Et, tonnant à l'horizon barré, les canons Krupp saluaient de leurs salves déchaînées Guillaume empereur, l'apothéose allemande.

XX

A Charmont, vidé, ruiné, la première quinzaine de janvier s'était écoulée, déserte. Les grands passages de troupes avaient cessé. L'occupation allemande implantée à Blois, à Amboise, à Tours, terrorisait le pays. Un morne silence enveloppait les campagnes, troublées seulement par les apparitions de détachemens en réquisition. Au trot insolent des cavaliers, au pas lourd des soldats de la landwehr, le pillage en règle se poursuivait. Le village rongé jusqu'à l'os, hangars vides, murs nus, devait rendre encore. Indépendamment de ce qu'avait raflé l'armée en marche, du million que faisaient suer à chaque département les préfets de l'occupation, il fallait donner, donner toujours. L'essentiel était que la France, pressurée, broyée, ne pût de longtemps nuire, se relever. Et les villes étaient frappées d'amendes et de contributions, les campagnes mises à sac; tout l'or du sol arraché de ses réserves, tari dans sa source.

Au château, il était temps que les déprédations, les outrages renouvelés à chaque campement, fussent un moment suspendus. La longue patience de Jean Réal était à bout. Encore quelques jours comme cela, et il faisait un malheur. Marceline, insensibilisée, absorbée dans la vie machinale des très vieilles gens, n'avait pas soupçonné la gravité du danger; Gabrielle l'avait comprise, horriblement inquiète, cachant son angoisse. Jean Réal s'enfonçait en de longs mutismes; une idée fixe semblait alors brûler dans ses yeux clairs, sous l'arcade broussailleuse des sourcils blancs. Il avait trop souffert à voir son bien aux mains de l'envahisseur, le résultat de son labeur infatigable en un mois détruit, sa maison souillée, ses greniers et ses caves ravagés. Jusqu'à la dernière gerbe de paille, au dernier sac d'avoine, on avait tout pris, tout gâché. On ne s'était pas contenté de boire, on

avait cassé des centaines de bouteilles, crevé des tonneaux pleins. Et ce raffinement de méchanceté lui avait été le plus sensible, blessant en lui l'homme de la vigne, le propriétaire si fier de son Clos-Réal. Sans parler du reste, son parc troué de coupes, de gros arbres sciés ras, pour entretenir les brasiers monstres. Et l'étable dont successivement bœufs et vaches avaient été tués, emmenés ; la bergerie où il ne restait qu'un vieux bouc aveugle! Cinquante ans de travail et d'épargne se révoltaient en lui. L'idée que par tout le territoire envahi de semblables tyrannies s'exerçaient, loin de le consoler avec le malheur d'autrui, ravivait l'étendue de ses regrets. Tant de richesses perdues, une moisson d'effort piétinée! Dans son amour de la terre, de son Charmont, il souffrait pour toute la terre de France.

Marcelle et Rose, dans la maison retombée au calme, mais dépouillée de son intimité familiale, privée de sa vieille âme erraient comme des ombres en peine. Tout ce qui avait été le cadre heureux de leur enfance leur paraissait étranger; les choses ne leur appartenaient plus. Dans le salon où les soirées s'égrenaient de nouveau, au tic tac grave de la pendule, tentures et meubles restaient imprégnés d'un relent de tabac. De gros doigts avaient sali l'album aux photographies, crayonné en marge des remarques d'une finesse douteuse. Une pipe ornait la bouche d'une vieille tante. Sous le portrait de Maurice, vigoureux dans son uniforme de forestier, s'étalait ce mot : *Magnifique!!!* Marcelle, qui l'aimait bien, s'attristait; on avait su, par une lettre jetée à la poste en chemin, la raison qui avait empêché le cousin de venir passer avec eux la soirée de Noël. Suspecté à cause des travaux de défense naguère exécutés dans la forêt d'Amboise, il avait été brutalement enlevé comme otage, avec M. Brémond et quelques autres notables. Mesure d'intimidation largement appliquée dans toutes les villes conquises, et dont l'arbitraire égalait l'odieux; on l'envoyait à Stettin. Marcelle avait grandi, devenue plus sérieuse encore, aidant sa mère comme une vraie petite femme. Quant à Rose, elle traversait une crise de croissance, poussée en asperge, pâle et maussade. On ne l'entendait jamais plus rire. Elle restait à présent des heures le front aux vitres, pleurait pour rien.

Ainsi chacun, dans ce resserrement de la vie commune, s'isolait, gardant une blessure. Mais nul ne la ressentait si profond que Marie, pas même M^me^ Réal, soutenue par son âme coura-

geuse et la simplicité de sa foi, tandis que la jeune femme saignait dans toute sa sensibilité frêle. La fatigue de sa grossesse achevait de l'abattre. L'immense bonheur, l'angoisse délicieuse du début, quand elle s'était aperçue de l'humble vie qui frissonnait en elle, étaient loin, submergés, noyés dans un débordement de préoccupation et de transes. L'absence de nouvelles l'affolait. Tous ces événemens sinistres, cette succession de combats et de retraites dont elle recevait le coup de foudre à travers quelques lignes de journal, et qui se bornaient à un détail sommaire, la harcelaient d'épouvantes sans fin. Quels contre-coups innombrables, quelle infinie complication de misères en résultait-il pour *lui?* Comment espérer que, dans ce tourbillon qui emportait comme un fétu le destin d'une armée, une pauvre existence résistât? La somme de tous les maux s'appesantissait sur Eugène. Se pouvait-il qu'il fût sain et sauf? Elle le cherchait dans cette foule et ne le retrouvait pas. Ses insomnies étaient atroces, ses sommeils pleins de visions qui ne lui laissaient à l'aube que leur effroi confus.

Un jour, c'était le 15, un dimanche, elle s'était levée sous le poids de ce malaise. Une langueur étrange la dissolvait. Est-ce un pressentiment? se disait-elle. Elle avait voulu écarter l'obsession, s'était jointe à Gabrielle et à Marcelle pour de menues besognes domestiques, dont ordinairement elle laissait tout le soin à M^me^ Réal, mais elle n'était pas parvenue à distraire sa pensée. Le déjeuner, vis-à-vis du grand-père taciturne, fut particulièrement morose. Comme elle remontait dans sa chambre, — trois heures allaient sonner, elle le remarqua, — elle sentit une détresse l'envahir. Lentement, car des douleurs de reins lui rendaient pénible la montée, elle gravissait les marches, s'arrêtant pour souffler. Devant sa porte, elle hésita une seconde, poussa le battant, comme avertie. Et, en même temps qu'elle entendait trois heures sonner, d'un timbre plaintif, à la pendule de Saxe, elle aperçut, du seuil, Eugène étendu sur le lit, affreusement pâle. Il lui souriait avec une douceur navrée, sa vareuse ouverte, du sang à la chemise. Au cri terrible qu'elle poussa, l'hallucination disparut. D'en bas, Gabrielle, entendant le bruit d'un corps qui tombe, s'élançait, relevait la jeune femme évanouie. Depuis, l'image tragique hantait Marie. Tous ses doutes s'étaient changés en une certitude qui la poignardait. Eugène était blessé, mourant, mort peut-être. Elle voulait partir, obéir à l'appel fatal.

Gabrielle, bouleversée malgré sa raison, essayait en vain de la rassurer, mettait l'apparition au compte des nerfs malades, lui montrait l'impossibilité, la folie d'un pareil voyage, sans motif réel. Où trouver Eugène, dans cette confusion formidable d'une armée en retraite? Il fallait attendre, espérer. Marie secouait la tête. Elle avait vu. Et pour tous, les jours s'éternisèrent dans l'angoisse du lendemain, une invisible, mais poignante approche de drame.

Une après-midi, il y avait réquisition au village. Un peloton de cavaliers étaient venus d'Amboise, sommant Pacaut d'avoir à réunir sur l'heure toutes les charrettes et chevaux disponibles. Des habitans serviraient de conducteurs. Cette charge était une des plus lourdes, les convois ainsi formés s'en allant au loin, perdus avec les colonnes. Rarement les villages revoyaient attelages et tombereaux. Pacaut, comme d'habitude, fit part large au château, allégeant au contraire celle qui incombait au régisseur des La Mûre. Puisque ces Réal aimaient tant la guerre, eh bien! qu'ils la payassent! Fayet courut avertir Jean Réal. Il devait livrer ses trois charrettes, ses deux haquets et sept chevaux. Mais le garde champêtre se heurtait à un refus catégorique. Cette fois, la mesure était comble. Jean Réal se rebiffait. Logiquement, il eût pu sans doute se laisser encore dépouiller de cela; mais il ne se souciait plus de logique, il en avait assez. La goutte d'eau faisait déborder le vase. « Non! il ne conduirait pas ses voitures sur la place, non! maintenant il ne donnerait plus rien, pas ça! » Il faisait claquer son ongle sur ses dents encore solides, puis, éclatant : — Qu'ils viennent les prendre!

Fayet, très inquiet, allait transmettre cette réponse. Gabrielle, attirée par le bruit, tentait de fléchir le vieillard. Il se tenait sur le perron, l'air buté, redressant son grand corps dans sa redingote longue. Marcelle et Rose, effrayées, regardaient d'une fenêtre de la lingerie, interrogeant déjà la profondeur de l'avenue. Près d'elles, la tête blonde de Céline se penchait. Un doigt levé, la jolie ouvrière enfilait une aiguille. Sa taille ronde se moulait d'un souple contour à son corsage de laine; elle aussi, pendant ces mauvaises semaines, avait pâli. Elle travaillait toujours en silence, avec une grâce rêveuse. Les lèvres chaudes d'Henri posées sur les siennes, dans le corridor, au moment de l'adieu, lui avaient laissé une tiède, douce ivresse. Son aventure, mi-rêve, mi-réalité, l'emplissait d'un trouble mêlé de remords. Parfois elle

soupirait : « C'était trop beau, trop au-dessus d'elle ; pourtant elle ne pouvait détacher de lui sa pensée. Puisse la petite médaille bénite le protéger, lui porter bonheur !... »

Un galop retentit au bout de l'avenue. Des dragons parurent. Le chef de la réquisition, un lieutenant à figure mauvaise, baragouinait d'un ton rogue, réclamant le propriétaire. Jean Réal s'avança, la tête haute :

— C'est fous qui refusez tes foidures? Tonnez-les fite! — Je ne donnerai rien, dit le vieillard, j'ai assez donné. Vous êtes les plus forts. Libre à vous de prendre. — Le lieutenant éclata d'un rire insultant. — Oui, oui, lipre brendre. Prussiens forts. Français punis! Montrez les foidures. — Cherchez. — Furieux, le lieutenant faisait mettre pied à terre à la moitié de ses hommes. Ils couraient aux écuries, fouillaient les communs, réunissaient chevaux de trait, charrettes et haquets. Un autre ouvrait les remises ; le lieutenant aperçut le phaéton, le coupé, et, sous sa bâche, l'omnibus. Ses yeux s'allumèrent, il désigna l'omnibus :

— Gommode, très gommode, *wunderschön!* et, appelant deux dragons : *Naus mit dem Zeug!* Puis, passant à l'écurie réservée, il examina d'un œil de connaisseur les robes gris pommelé, les membres nets des deux irlandais dans leurs boxes. Et aussitôt il se frotta les mains. Sur un signe, les dragons sortaient les bêtes de prix, les attelaient à l'omnibus.

Jean Réal, qui, les mains derrière le dos, contemplait les voleurs, ne put se retenir plus longtemps. A grand'peine, il avait préservé jusque-là ses irlandais, seuls qui restassent des chevaux de luxe. Lorsqu'il les vit piaffant sous leurs harnais, prêts à s'en aller pour toujours, une révolte serra ses poings. Ce dernier rapt lui faisait ressouffrir en une fois tout ce qu'il avait dû successivement avaler d'insultes, d'humiliations et de crève-cœur.

— Il ne vous faut rien d'autre? railla-t-il d'une voix mordante. Pendant que vous y êtes, vous devriez emporter tout. — *Ia, ia,* dit l'autre, jouissant de sa puissance et de la fureur de ce vieux. Ponne idée, Monsié!

Phaéton et coupé, aussitôt pris, s'éloignaient, attachés chacun derrière une charrette. L'oreille basse, des vignerons emmenaient le petit convoi. Les dragons, remontés à cheval, escortaient, haut l'arme, tandis qu'à Jean Réal, blême et tremblant de rage, le lieutenant, ironique, jetait : — Maufais à votre âche, très maufais, la colère. — Les yeux injectés de fibrilles rouges, muet,

le vieillard suivit, à travers les hêtres, le groupe décroissant des raides silhouettes. Quand elles tournèrent, après la grille, il les menaça de son bras tendu : — Bandits! J'en tuerai un!

Dès lors, il sembla avoir retrouvé toute son activité. Il allait et venait d'un pas de jeune homme. Autant il s'était montré sombre, autant à table il était gai, son équilibre repris, plaisantant même avec sa malice d'autrefois. Seulement, il allait plus fréquemment au village, entrait chez Fayet, chez Lucache, et tous trois avaient de longs conciliabules. On le vit au château prendre à part deux ou trois des plus vieux vignerons, leur parler avec animation; ils secouaient tristement la tête.

Jean Réal avait son plan. On ne pouvait songer à galvaniser ce village inerte. A peine si, parmi ses serviteurs, un seul qui avait servi en Afrique consentait à risquer sa peau. Mais à quatre, résolus, il y avait moyen d'en descendre! On s'en irait à la nuit, en gagnerait les bois. A l'endroit où la route nationale coupe la route de Sorgues, près de la Croix-de-Pierre, il y avait de fréquens passages de détachemens et de patrouilles. On s'embusquerait dans le taillis, à l'affût, et ensuite, par des petits sentiers, rien de plus facile que de s'échapper. Réal n'avait pas eu de peine à convaincre Lucache. L'instituteur, esprit tout d'une pièce et qui ne se consolait pas d'être inutile, sautait sur l'occasion, par patriotisme de républicain exalté, dégoût des Pacaut, Massart et Cie. Tirer le Prussien était son souhait unique, surtout depuis qu'il avait été menacé de prison, pris à la gorge par un Poméranien. Pour Fayet, il ne s'était pas décidé sans réflexions : on jouait gros. Pris, fusillé. Et puis sa tranquillité, Céline... D'ailleurs, qu'est-ce qu'on changerait?... Mais le vieux soldat répliquait en lui : Quatre Prussiens de moins, c'est toujours ça! Et puis, il n'y avait qu'à détaler à temps, ni vu ni connu. L'attrait d'un bon coup, ses passions de braconnier achevaient de le lier au complot. Et puis, du moment que M. Réal donnait l'exemple..., le troupier d'Inkermann avait une vénération pour le grand propriétaire, l'ancien de Waterloo.

La veille du jour choisi, Lucache et Fayet vinrent au château à la nuit close. Avec La Pipe, le vigneron, — on ne le connaissait que sous ce sobriquet, dû au brûle-gueule vissé sous sa moustache grise, — les quatre hommes s'enfermaient dans les caves. A la lueur d'une lanterne ils recherchaient, démasquaient un caveau muré de pierres sèches, derrière des fagots; c'était là que les

remingtons, que Jean Réal avait fait venir après la noce, étaient cachés, joints aux fusils de la commune, dans une caisse. Seul, Fayet ne voulait pas des fusils américains, dont l'Ancien expliquait le mécanisme. A cette arme nouvelle, il préférait son vieux fusil de chasse, qu'il reconnaissait, tirait du tas avec un plaisir d'enfant. Il tapa sur le canon double. Rien ne valait ça ! Les autres, bons tireurs, épaulaient d'un geste sûr, vérifiaient leur ligne de mire. On se partagea des cartouches, et, rendez-vous fixé au lendemain, même heure, ils replaçaient pierres et fagots et se quittaient ; Jean Réal remontait sous sa houppelande les trois remingtons, qu'il mettait sous clef, dans la bibliothèque.

Dans la soirée, longtemps après avoir regagné sa chambre, écrit plusieurs pages à son mari, Gabrielle, traversée d'un doute, voulut s'assurer que son beau-père était là, dormait. Sans bruit, elle atteignit la porte. D'ordinaire, un rais de veilleuse filtrait. Ombre complète ce soir ; elle colla l'oreille, tenta de percevoir la respiration, rien. Le cœur battant, elle ouvrait d'un coup. La chambre était vide.

Jean Réal était loin. Il avait retrouvé au bout de l'avenue La Pipe et Lucache. Fayet irait de son côté. On se retrouverait à cinq heures du matin dans les bois des Moutiers, près d'une hutte abandonnée. Quinze kilomètres à faire, sous la lune, en évitant les villages. Jean Réal éprouvait une sérénité joyeuse mêlée au recueillement de la nuit. Le déchirant combat d'âme qui depuis l'invasion se livrait en lui, se terminait par un affranchissement de victoire. Toutes ses souffrances étaient payées. D'avoir pris un parti le libérait, surtout d'avoir pris ce parti-là. Il rentrait en grâce avec sa conscience, il finissait par où il aurait dû commencer. Trop longtemps, comme tant d'autres, il s'était leurré de mauvaises excuses. Il faisait maintenant son devoir ; si tous les Français l'imitaient, si de chaque mur, de chaque haie partait le coup vengeur, malgré tant de désastres il ne serait pas trop tard ! Il avait raison de le dire à La Mûre : « Il n'y a qu'une défaite irrémédiable, celle qu'on accepte. » Oui, que chacun l'imitât, on nettoyait le sol de France. Cela seul était bien. Il se sentait dans le vrai, dans le juste. Mais le contre-coup à Charmont, les femmes ? car il savait trop à quoi il s'exposait. Les prescriptions de l'ennemi affichées partout, dans sa terreur de la guerre nationale, étaient impitoyables, exécutées d'une main sauvage. Il écartait cette idée pour ne pas mollir. Après tout, il ne risquait que

sa vie. A son âge, c'était peu. Le souvenir de tous ceux des siens qui remplissaient leur métier d'homme le fortifiait. Ses fils, Charles, Gustave, mettaient leur science, leur art au service de la patrie, ses petits-fils Eugène, Louis, Henri marchaient dans le rang. Son beau-fils, le vieux Du Breuil, ses cousins de Nairve Frédéric et le marin, Poncet, Martial, tous offraient leur sang et leur pensée. Son neveu Pierre, à Mayence, le forestier à Stettin, avaient apporté leur tribut. Et lui seul, chef de cette grande famille, il resterait inutile au foyer, alors qu'il avait encore bon pied, bon œil ? Une voix lui souffla : « Tu n'échapperas pas aux représailles. Et qu'empêcheras-tu? Que restera-t-il de ton sacrifice? » Il répondait : « L'exemple. »

Quand l'aube se leva, dans un ciel d'encre, ils étaient tapis à l'orée du bois, abrités par un talus couvert de broussailles. L'épaisseur du taillis, obscure, s'élargissait, propice à la retraite. Fayet était parti en reconnaissance, pour relever les traces de la bête. De grands pans de brume flottaient à ras de la plaine, attachés aux lignes d'arbres. Derrière eux le jour terne grandissait, laissant les bois dans le brouillard et l'ombre. De la feuillée humide, de la terre brune montait une odeur d'eau. Dans le vaste silence, à peine, par instans un craquement de branches.

Ils avaient une gaieté saine de chasseurs. Jean Réal eût volontiers sifflé. La Pipe, un œil mi-clos, vieille figure ridée, exhalait avec satisfaction, de son brûle-gueule vissé, des bouffées rares. Le visage de Lucache, comme éclairé en dedans, se tendait, les yeux aigus, dans une concentration intense. Un bruit d'herbes foulées révéla Fayet, se glissant courbé en deux. Ses petits yeux riaient. « Ils arrivaient. Une douzaine de cuirassiers bleus, avec des voitures. Ils avaient dû coucher à Sorgues. » Il s'allongea près de Lucache, arma son fusil. Leurs yeux se rivaient au chemin, leurs cœurs battaient. Un bruit de roues lointain murmura. Enfin ! Deux éclaireurs surgirent, puis la petite troupe. Elle se dessina peu à peu. Les cuirassiers encadraient le convoi, en tête un sous-officier se détachait.

— Je le retiens, dit Jean Réal.

Chacun choisissait le sien, attendait, crosse à l'épaule, que le gibier fût à cent mètres. Jean Réal, à tenir le wachmeister en joue, savourait une joie froide, comme à quelque tiré de loup. Un coup de feu, puis trois autres, suivis d'une deuxième décharge. Le sous-officier, un éclaireur et deux cuirassiers dégringolaient,

les autres tournoyaient dans un affolement de surprise, les chevaux cabrés ou galopant, étriers vides. A l'abri des voitures arrêtées, les convoyeurs se défilaient ; mais déjà trois cavaliers, la latte au poing, s'élançaient vers l'embuscade. Ralentis par des fossés, le talus glissant, ils avaient beau fouiller : plus personne. Les taillis enfonçaient leur profondeur mystérieuse, hérissée de buissons et d'arbres. Impossible de s'y engager à cheval. Fayet le savait bien. Et tandis que les cuirassiers, furieux, rebroussaient chemin, les quatre hommes à toutes jambes détalaient. En passant dans une ravine profonde, ils jetaient leurs fusils. Le garde champêtre, pour ne pas perdre le sien, le cacha dans la hutte, sous un lit de bruyères. — Comme cela, dit-il, je le retrouverai la prochaine fois. Il était ravi, ça allait bien ; on pourrait recommencer ! Avant de sortir des bois, ils se séparèrent. Chacun rallierait isolément Charmont. Dans une ferme de la plaine, un coq chanta. Le jour brumeux s'éclaircissait.

Jean Réal, lorsque, vers onze heures, il rentra au château, apprit qu'en leur absence un drame avait bouleversé le village. De grand matin, venant de Vouvray, des uhlans avaient envahi la mairie ; ils réquisitionnaient cinquante moutons ; et, comme Pacaut, s'arrachant les cheveux, déclarait qu'on n'en trouverait plus cinq, ils l'avaient empoigné, bousculé. Alors l'Innocent, en train de rôder près des chevaux, s'était approché tout doucement du cavalier qui tenait les brides. Sournois, il avait tiré de sa manche un rasoir, puis d'un bond avait sauté sur l'homme, lui coupant la gorge. Le blessé s'affalait. Ivre à la vue du flot rouge jaillissant de l'artère, l'Innocent lâchait le corps, dansait autour. On se précipitait. Un uhlan ligottait Pacaut, les autres assaillaient le fou, ils voulaient le prendre vivant pour le martyriser. Mais l'Innocent brandissait son rasoir, roulant des yeux dilatés, un filet de bave aux lèvres. Il était si terrible que les uhlans reculèrent. Abattu d'un coup de revolver, comme une bête enragée, piétiné avec fureur, on le jetait au fumier. Inassouvis, ils rouaient de coups le maire atterré, s'élançaient à la cure d'où ils traînaient M. Bompin, tête nue, gémissant. L'instituteur introuvable, — où pouvait-il être ? — ils s'emparaient de Massart, qu'un zèle intempestif avait amené sur la place ; mais où était le propriétaire du château ? Absent ? On le rattraperait. Et, chargeant sur une charrette le mourant, poussant devant eux, au pas de leurs chevaux, les otages mains liées, ils s'éloi-

gnaient avec d'affreuses menaces, jurant de revenir, et de brûler le village.

Gabrielle racontait cela, d'une voix altérée, dans la bibliothèque où, après avoir changé de vêtemens, le grand-père attendait le déjeuner. Il écoutait immobile. Étranges retours du destin ! Ils n'avaient réussi là que pour échouer ici. Le geste d'un fou déchaînait des répercussions imprévues. Déjà, il voyait les Prussiens interprétant le double meurtre, cherchant dans la coïncidence un lien ; son absence, celle de Lucache, ouvraient la piste ; et qui sait ce que Pacaut, pour sauver sa vie, pourrait dire ?... Gabrielle, n'osant troubler ses réflexions, le contemplait avec anxiété, lisant dans ses yeux clairs l'irréparable. Il sentit sur lui le regard de sa bru, releva le sien ; ils s'étaient compris. Affectueusement, en lui tenant les mains, il lui dit tout, posément. Terrifiée, redoutant les pires suites, elle ne pouvait se défendre, devant tant de sérénité, d'une admiration qui la secouait aux larmes. C'était bien, tout de même, ce que l'aîné des Réal, si vieux, avait fait. Charles en serait fier. Mais, maintenant, il fallait s'ingénier à parer aux événemens. Vite, faire disparaître les vêtemens boueux, tous les fusils, fuir !... Jean Réal secouait la tête. Non, le sort en était jeté ; il avait envisagé, accepté les conséquences. Il n'avait plus qu'à les attendre.

— Voilà, ma fille !... Et réconforté par ce qu'elle taisait, mais ce qu'exprimait tendrement son visage, il se leva, allant voir, avant que la cloche sonnât, sa bonne vieille Marceline, restée au lit ce matin, pour soigner un refroidissement.

Le déjeuner, l'après-midi s'écoulèrent lugubres, malgré le flegme de Jean Réal. Il venait d'allumer une bougie, achevait de ranger des papiers, quand un galop emplit l'avenue. Des pommeaux de sabre heurtaient à la porte du vestibule. Des voix rauques résonnèrent, impérieuses. Germain, pâle comme un mort, accourut. — On cherche Monsieur. — Me voilà, dit Jean Réal. Il enferma ses papiers dans le tiroir, souffla la bougie, et, descendant l'escalier, comme s'il ne voyait pas les bras tendus des femmes en pleurs, comme s'il n'entendait pas Rose criant : « Grand-père ! » il s'avança, tranquille, vers les uhlans qui le saisissaient à l'épaule.

— En route, ordonna le chef, un sous-lieutenant de la réserve. Chemin faisant, sous les hêtres, il daignait du haut de son cheval expliquer à Jean Réal, notable, qu'on l'emmenait comme

otage. Un escadron occupait le village, qui serait pillé ; cela apprendrait à jouer du rasoir ! Le vieillard, qui avait cru tout découvert, fut presque déçu ; il avait espéré en finir sur-le-champ.

Jeté dans une salle de la mairie où était déjà Lucache, il y était gardé à vue, tandis que, dans la pièce voisine, se lamentaient le maire et Massart, ramenés avec M. Bompin, qui, son chapelet aux doigts, conservait une résignation. Toute la nuit, ils entendirent les chants avinés des uhlans, faisant ripaille dans les maisons qu'ils visitaient en maîtres. Au jour, les interrogatoires commencèrent. Le capitaine, un gentilhomme visiblement fier de sa taille mince et de sa distinction glaciale, menait l'enquête.

Toutes ses questions tendaient à surprendre une corrélation entre les deux guet-apens. M. Bompin parvint à établir son innocence, on le garda cependant. Le maire se débattait : « Était-il responsable de l'acte d'un fou ? — Indubitablement. Un peu de plomb dans la cervelle vous en convaincra, » affirmait le capitaine, en prenant plaisir à sa prononciation irréprochable. Éperdu, Pacaut crut se sauver par une délation : « Si l'on cherchait bien, ce n'était pas à Sorgues qu'on trouverait les auteurs de l'embuscade. Il y avait des fusils dans les caves du château... » Sans sourciller, le capitaine donna un ordre, le sous-lieutenant de réserve avec dix uhlans partait. Massart, introduit à son tour, se confondait en protestations, finissait par donner le même renseignement que Pacaut. Satisfait, mais n'en laissant rien voir, le capitaine voulut brusquer le dénouement, par une confrontation d'ensemble. Il fit amener les autres; Jean Réal et Lucache entrèrent la tête haute ; Massart et Pacaut semblaient deux coupables. M. Bompin, quoique inquiet, avait une contenance digne.

— Messieurs, dit avec élégance le capitaine gentilhomme, pesant ses mots, j'ai le regret de vous annoncer que vous serez fusillés tous les cinq dans une heure, si d'ici là je n'ai pas découvert les assassins de Sorgues.

Pacaut et Massart poussèrent des cris. M. Bompin baissa le front. Avec un sourire de mépris pitoyable, Jean Réal toisa le menuisier et le maire effondrés, l'un balbutiant des mots incohérens, l'autre pleurant : « Ce n'est pas moi ! » et, sans se douter qu'à l'instant même ces deux hommes venaient de le trahir, il fit un pas, et dit :

— Fusillez-moi, j'ai fait ce que tout Français devrait faire. Mais sachez que l'assassin, ce sera vous.

Alors Lucache, frémissant d'une émotion généreuse, cria :

— Fusillez-moi aussi, j'en étais.

Il s'était placé à côté de Jean Réal. Tout humble maître d'école, obscur plébéien qu'il était, il savait faire son devoir, comme un autre ! Un élan vers l'idéal de sa vie, l'ardent civisme républicain, l'emportait, dans une offrande de sacrifice. Et pourtant, il aimait sa femme.

A ce moment, un brouhaha montait de la rue. Des cuirassiers, au grand trot, débouchaient. Presque aussitôt, un officier entra, tenant un fusil de chasse. Le capitaine, après avoir échangé quelques explications, prenait, examinait l'arme, et la présentant :

— Auquel de vous est-ce ?

Réal et Lucache avaient reconnu le fusil de Fayet. Leur cœur se serra. Pourvu que personne n'eût de soupçons ! Ils souhaitaient que le garde champêtre et La Pipe s'en tirassent. Le vigneron n'était pas encore rentré ; peut-être il échapperait. Jean Réal eut une idée, et très vite : — C'est à moi.

Mais Massart, hypnotisé, demandait : — Laissez voir.

Avec des mains tremblantes il tournait, retournait le canon double. Il s'exclama : — C'est à Fayet !

Le sous-lieutenant de réserve, de retour, pénétrait dans la salle, se penchait à l'oreille du capitaine. Celui-ci, sursautant, narines pincées d'une colère qui lui verdissait la figure, dit insolemment à Jean Réal :

— Ce n'est pas la peine de vous charger des fusils des autres. Vous en avez assez dans vos caves ! Votre compte est bon.

Une colère étranglait sa fausse politesse. Jean Réal, de ses yeux clairs, le dévisagea, paisible, puis, dirigeant sur Pacaut et Massart un regard profond, dardé droit, qui les perçait jusqu'à l'âme, après un moment, il détourna la tête. Un morne silence pesa. On cherchait, on amenait le garde champêtre :

— Vous connaissez cela ? fit le capitaine, en montrant le fusil.

Fayet consulta l'assistance, fit le salut militaire à Jean Réal. Et clignant son petit œil : — Y a pas mon nom dessus !

Massart ricanait :

— Non, mais tout le pays t' la vu su' l' dos !

Fayet secoua la tête, imperturbable : — Connais pas.

— Alors c'est bien à celui-là, comme il le prétend ? dit le capitaine en montrant Jean Réal.

Fayet ouvrit de grands yeux, puis, un flot de sang à ses vieilles joues, il se frappa le front. Ah ! mais non, par exemple ! L'Ancien était trop bon !... Il entrevit dans un éclair la frimousse de Céline, puis, d'un haussement d'épaules qui envoyait tout promener :

— Le fusil est à moi. J'avoue. T'as raison, Massart !... N'empêche, ça ne te fait pas honneur... Va, j'aime encore mieux être dans ma peau que dans la tienne... Et puis quoi, j'ai été à Balaklava. Tuez-moi, je m'en f... !

Il se plaçait à côté de Jean Réal et de Lucache. Sur un signe, les uhlans entouraient les trois hommes.

— On va toujours commencer par vous, dit le capitaine.

On les poussait dehors, vers le mur de l'église. Le curé, le maire et Massart suivaient sous les bourrades. Ils assisteraient à l'exécution. Des vieilles effarées, des paysans mornes s'attroupaient. De longs hurlemens s'élevèrent. C'était la femme de Lucache, échevelée, que les uhlans repoussaient. L'instituteur, sans qu'un muscle de sa face tressaillît, — il ne voulait pas entendre, fermait son âme, — se retourna vers Pacaut :

— Tu pourras signer mon extrait mortuaire. C'est ton œuvre.

Fayet regardait du côté de sa petite maison, craignant de voir apparaître Céline. Il se raidit. Avec les Réal, l'orpheline ne manquerait jamais de pain ! Et, bravement, il promena dès lors, sur les groupes, ses petits yeux étincelans et railleurs. Jean Réal portait au visage l'auguste apaisement de la mort. Le passé se déroulait, avec son travail, ses joies; il laissait derrière lui des fils qui revivraient dans leurs petits-fils, une terre vaste dont les épis et les grappes toujours donneraient le pain et le vin. Il mourait pour elle. Sans regrets il embrassa l'étendue de sa vie; elle finissait bien. Un allégement inexprimable effaçait de lui tout ce qui était charnel. Il connaissait une joie pure.

On les collait au mur ; le cercle s'élargissait. En face d'eux se rangeaient des cuirassiers et des uhlans, six pour Sorgues et six pour Charmont. Mais un mouvement se produisit. Une femme en noir se jetait aux pieds du capitaine. C'était Gabrielle, qui, par deux fois dans la nuit, avait essayé de parvenir jusqu'à son beau-père. — Revenez au matin, lui avait-on dit. A l'aube, elle était là. Le capitaine avait refusé de l'entendre. Elle arrivait à temps; se traînant à genoux, criant grâce, elle suppliait l'officier de surseoir. Avec une politesse inflexible, il refusait, permettant seule-

ment qu'elle dît adieu au vieillard ; il ordonna : — Faites vite.

Gabrielle s'élançait au cou de Jean Réal, l'attirait. Et, le pressant sur son cœur, elle sanglotait, muette. Dans l'étroit embrassement, elle faisait tenir l'âme de tous les Réal, une exaltation de douleur, de vénération et de tendresse. La femme de Lucache, se débattant aux mains des soldats, hurlait toujours. Une détonation roula, en coup de tonnerre. Hagarde, Gabrielle vit le mur de l'église, Fayet étendu les bras en avant, face à terre, Lucache sanglant redressé sur un poignet ; l'instituteur, dans un cri de défi, jetait sa foi : — Vive la République ! et il tomba. Mais déjà Jean Réal, arraché d'elle, était debout, près des cadavres. Contre le mur étoilé de rouge et d'éclats de pierre, il se dressait dans sa haute taille. Ses yeux clairs ne sourcillaient pas. Gabrielle sentit le regard suprême descendre en elle ; un doux, un lumineux regard de conscience satisfaite. Les fusils s'abaissaient. Il eut le temps de crier : — Vive la France !...

... Maintenant, au château dont les Prussiens parcouraient le rez-de-chaussée avec des vociférations de triomphe haineux, brisant les glaces, arrachant tentures et portraits, précipitant les meubles par les fenêtres, deux pièces respectées par les pillards restaient closes, dans un silence terrifié. L'une abritait la vieille Marceline au lit. Assise sur son séant, l'esprit affaibli, elle écoutait, sans se l'expliquer, le tumulte. Elle ne savait rien encore, conservait une étrange placidité. A son chevet, Marcelle toute révulsée d'avoir vu rapporter le corps du grand-père sur une civière, les yeux pleins de larmes qu'elle essayait de retenir, caressait les cheveux de Rose, qui, abattue contre elle, suffoquait de sanglots. A l'autre bout du corridor, Gabrielle et Marie, de chaque côté de Jean Réal, pleuraient et priaient.

Dans la cour, le sous-lieutenant de réserve, présidant à la destruction, marchait de long en large. Aussitôt après l'exécution, à neuf heures, le saccage officiel de Charmont avait commencé, il devait prendre fin à midi. L'officier tira sa montre : il restait aux uhlans un quart d'heure.

Ils en profitaient pour envahir les communs, amasser la paille de litière et des fagots dans les boxes de l'écurie réservée ; le vieux Germain était tiré de sa chambre ; revolver sous le menton, on le forçait à allumer lui-même le feu. Une fumée âcre tourbillonna, des flammes léchèrent les cloisons de bois. Et lorsque, l'heure sonnant, le sous-lieutenant remit sa montre en poche,

jeta un commandement bref, l'incendie s'étendait, crevassant les toits. Les uhlans rassemblés s'éloignèrent, dans un lourd piétinement de bottes, les poches gonflées, les mains pleines. Au village, on avait brûlé l'école. De la salle de la mairie, le capitaine avait assisté, en fumant un cigare, aux dégâts méthodiques. Portes et volets fracassés, les humbles maisons montraient leur sol de terre battue, jonché de débris. Enfin l'escadron remontait à cheval. Pacaut et M. Bompin eurent beau se démener, il leur fallut suivre, entre deux pelotons, dans la charrette chargée de la caisse aux fusils; ils en seraient sans doute quittes pour de la prison. Massart, en prix de ses bons offices, restait libre, faisant fonction de maire. Au pas, le capitaine s'en allait, cambrant sa taille mince, menaçant d'un dernier regard, en tête des uhlans et des cuirassiers tout réjouis de la bonne journée; les paysans rentraient, farouches, dans leurs taudis. Un silence d'hébétement planait dans l'air assombri de fumée. Quand une voisine pénétra chez Fayet, inquiète de ne pas voir Céline, elle trouva l'enfant jetée sur un lit en désordre, comme après une lutte. Les jupes relevées, la tête dans ses mains, elle gémissait d'une plainte continue, basse comme un râle...

Le lendemain, Marie reçut une lettre au timbre de Laval, décachetée. Elle était de M. de Joffroy, l'appelait auprès d'Eugène blessé. Qu'elle ne s'inquiétât pas trop; l'éclat d'obus qui avait atteint son mari ne mettait pas sa vie en danger; mais, si c'était possible, qu'elle vînt; il la demandait. Alors, aussitôt après l'enterrement de Jean Réal, comme une folle, seule, sans bagages, gagnant Tours en voiture, elle partit, oiseau frêle tournoyant dans la rafale, à travers les provinces bouleversées. Ses pressentimens, la vision... Qu'allait-elle trouver?

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE PROBLÈME CHINOIS

LE CÉLESTE EMPIRE ET LE MONDE CIVILISÉ

Le monde civilisé a bien de la peine à trouver une solution, même incomplète et provisoire, du problème chinois. Il croyait, depuis deux ans, sinon en avoir fini avec cette inquiétante question, du moins ne plus la voir se poser d'une manière pressante d'ici assez longtemps. Il se berçait de l'illusion qu'on était parvenu à créer aux étrangers en Chine une situation tolérable, leur permettant d'exercer leur activité d'une manière suffisante et sans être molestés ; d'autre part, les convoitises territoriales et commerciales des divers États d'Europe paraissaient momentanément satisfaites ; le gouvernement américain, en obtenant de toutes les grandes puissances l'engagement de ne pas établir dans leurs « sphères d'influence » de droits douaniers qui pussent léser les intérêts commerciaux d'autrui, semblait avoir réconcilié les partisans de ces sphères d'influence et ceux de la « porte ouverte. » Enfin on pouvait croire la cour de Pékin, non certes convertie aux idées de progrès, mais trop convaincue de sa faiblesse pour résister plus longtemps à l'Europe, et résignée enfin à subir l'introduction dans l'Empire de bien des nouveautés qui lui déplaisaient.

Les principales voies ferrées concédées de 1896 à 1898 commençaient donc à se construire. Sur la ligne de Mandchourie, qui doit former le dernier tronçon du Transsibérien, les travaux avançaient si rapidement que les Russes pouvaient espérer s'en servir pour le transport des troupes dès 1902. Les rails étaient posés sur

toute la longueur de la ligne anglaise qui rejoint la précédente à New-chwang et la relie par Shan-haï-kwan au réseau du Tchili, en sorte que le moment n'était plus bien éloigné où l'on allait pouvoir se rendre en chemin de fer de Paris ou de Pétersbourg à Pékin. Ce qu'on peut appeler le Grand Central chinois, la ligne de Pékin à Han-kéou progressait activement aussi ; on exploitait une première section, de quelque 120 kilomètres, de Pékin à Pao-ting-fou ; son trafic, déjà important et rémunérateur, faisait bien augurer de l'avenir. Les Allemands étaient énergiquement à l'œuvre dans le Chantoung. Le petit chemin de fer d'une quinzaine de kilomètres de Shanghaï à Woosung, dont les rails avaient naguère été arrachés par les autorités chinoises, venait d'être rouvert à l'exploitation et semblait témoigner d'une manière éclatante que la Chine s'avouait vaincue et renonçait à ses vaines résistances. Le *Peking syndicate* faisait reconnaître les vastes gisemens de houille et de fer du Shansi, qui lui avaient été concédés, et commençait des travaux préparatoires. A Shanghaï, les filatures de coton qui avaient surgi du sol à la suite du traité de Shimonosaki éprouvaient bien quelques déboires, mais on les attribuait à la concentration sur un seul point de cette industrie si subitement née, d'où une hausse excessive de la main-d'œuvre, destructrice des bénéfices : le temps et l'établissement de meilleures communications auraient raison, pensait-on, de cette crise passagère. Le commerce extérieur de la Chine, longtemps presque stationnaire, s'était mis à augmenter rapidement : l'année 1899 avait marqué un grand progrès sur 1898 et, pendant le premier trimestre de 1900, le montant des droits perçus par le service des douanes se trouvait supérieur d'un quart à ce qu'il était pendant les trois premiers mois de l'année précédente. On comptait sur un développement plus grand encore quand l'administration européenne des douanes maritimes aurait resserré le contrôle qu'elle exerçait depuis peu sur certaines douanes intérieures ou *likins* de la vallée du Yang-tse, et quand le droit de navigation sur tous les cours d'eau, reconnu aux étrangers en 1898, serait mieux réglé.

A toutes ces causes de satisfaction au point de vue économique étaient venues s'en joindre d'autres d'un ordre moral : l'introduction dans les examens de quelques questions relatives à « la nouvelle culture de l'Occident, » puis la reconnaissance officielle de la religion catholique, la publication d'un décret impérial faisant entrer les évêques dans la hiérarchie des mandarins

étaient de nature à faire penser que l'Impératrice douairière elle-même avait été calomniée par ceux qui la représentaient comme un adversaire irréconciliable des idées occidentales. Sous tous les rapports, les perspectives d'avenir paraissaient encourageantes en Chine au commencement de 1900. On ne pouvait évidemment compter sur un changement analogue au gigantesque mouvement de réforme qui a transformé le Japon ; mais on semblait en droit de prévoir un développement économique assez rapide, une mise en valeur graduelle des ressources de la Chine, sans grande résistance de la part des indigènes, et une amélioration sérieuse des rapports entre les étrangers et les autorités chinoises. Sans doute on signalait bien, de-ci de-là, quelques attentats contre les Européens, quelques troubles suscités notamment dans le Chantoung par les affiliés d'une société plus ou moins secrète, dite des *Boxeurs ;* on se plaignait de l'insuffisance des mesures prises par les autorités à l'endroit de ces Boxeurs, voire de la sympathie que leur témoignaient certains mandarins. Mais de pareils désordres sont chroniques en Chine ; il n'y avait pas lieu, à première vue, de croire ceux du Chantoung plus graves que ceux qui avaient été assez vite apaisés, en 1898 et 1899, dans la vallée du Yang-tse et dans les deux Kouang ; d'ailleurs il n'eût pas été raisonnable d'espérer que l'attitude des fonctionnaires se modifiât du jour au lendemain. En somme, les apparences semblaient donner raison l'hiver dernier aux prévisions des optimistes.

Elles viennent d'être cruellement démenties par les faits. Avant que ne fût écoulée la moitié de cette année 1900 qui semblait commencer sous d'heureux auspices, la faction la plus réactionnaire l'emportait à la cour de Pékin ; sous son inspiration, l'un des ministres européens était assassiné, les envoyés de tous les pays du monde assiégés dans leurs légations par l'armée régulière unie aux adhérens fanatiques des sociétés secrètes ; les troupes étrangères débarquées en toute hâte pour venir au secours des victimes de ce monstrueux attentat devaient prendre d'assaut les forts de Takou et livrer autour de Tien-tsin de sanglans combats à l'armée chinoise qui leur barrait la route de la capitale ; des milliers de chrétiens indigènes, des centaines d'Européens, missionnaires ou ingénieurs, étaient massacrés dans les provinces avec la complicité avouée, sinon sur l'ordre même des autorités. Jamais encore l'Homme malade de l'Extrême-Orient n'avait eu de crise si furieuse ! Quels remèdes va-t-on bien pouvoir lui appliquer et

quelles précautions faudra-t-il prendre pour que pareils événemens ne se renouvellent pas à l'avenir? C'est ce que cherche encore le monde civilisé, maître de Pékin, mais assez embarrassé de sa conquête et des conditions dans lesquelles il doit négocier.

I

C'est sur les leçons de l'expérience que doit être fondée la politique de l'Europe en Chine; avant de parler des garanties à prendre et de la conduite à suivre dans l'avenir, il importe donc d'étudier de près les causes de la crise actuelle, d'examiner notamment si les étrangers eux-mêmes n'ont pas contribué à attirer la catastrophe qui vient de fondre sur eux. C'est en évitant de retomber dans les mêmes erreurs de conduite qu'ils pourront prévenir le retour de pareilles explosions.

Nous avons décrit ici même le milieu chinois et fait le récit des relations entre le Céleste-Empire et les puissances étrangères depuis que les victoires du Japon ont posé le problème chinois (1). C'est un assez triste tableau que celui des rivalités des puissances, chacune intriguant pour contrecarrer les desseins des autres et toutes s'empressant de demander des équivalens ou même des avantages supérieurs, sitôt que l'une d'elles avait obtenu quelque chose. A ce jeu néfaste, on ne s'apercevait pas, tout occupé qu'on était à ne pas se laisser dépasser par le voisin, qu'on allait beaucoup trop vite en besogne, qu'on administrait à la Chine des doses de progrès qu'elle ne pouvait supporter sans violentes convulsions. On nous permettra de rappeler que nous insistions déjà il y a vingt mois sur la nécessité de procéder plus graduellement, de ne pas obliger le gouvernement de Pékin à laisser introduire trop vite et partout à la fois des innovations de toute sorte. « Il serait peut-être prudent, écrivions-nous, de ne pas secouer trop violemment, trop longuement ni trop souvent ce vieux squelette, si on ne veut le voir s'affaisser et se briser. » S'il ne s'est pas encore brisé, il vient d'avoir un soubresaut violent qui a obligé les étrangers à une intervention dangereuse, et à la répétition duquel il ne résisterait peut-être pas. Sans méconnaître que la question chinoise est, en elle-même et de quelque façon qu'on s'y prenne pour la traiter, remplie de difficultés et de périls, on a le droit

(1) Voyez nos articles sur *le Problème Chinois* dans la *Revue* des 15 novembre 1898, 1er janvier et 1er mars 1899.

de dire que c'est à l'imprévoyance de l'Occident qu'est en grande partie due la crise dont le monde civilisé se demande aujourd'hui comment il pourra sortir.

Les relations entre étrangers et Chinois n'ont cessé de s'aigrir depuis le commencement du siècle ; elles étaient moins mauvaises, il y a cent ou deux cents ans, parce qu'alors les Européens se contentaient de commercer avec la Chine aux conditions qu'elle voulait bien leur faire, sans chercher à lui imposer les leurs. Les seuls Occidentaux qui pénétrassent à l'intérieur du pays, les missionnaires catholiques, avaient même su s'y faire une grande situation : le Père Verbiest et d'autres Jésuites furent les conseillers de l'empereur Kang-hi. Depuis le traité de Nankin en 1842 jusqu'au traité de Shimonosaki en 1895, les rapports n'ont au contraire cessé de se tendre, à mesure que les prétentions des étrangers augmentaient, à mesure que ceux-ci voulaient davantage s'immiscer dans les affaires intérieures, imposer à la Chine une civilisation qu'elle méprise (1), se conduire dans ce pays non suivant ses usages et ses lois, mais suivant les leurs. Depuis cinq ans surtout, par leur conduite avidement imprudente, les étrangers ont irrité au plus haut point tous les élémens de la nation chinoise, — les masses, dont ils froissaient les sentimens et les superstitions, la classe dirigeante dont ils inquiétaient les intérêts en même temps qu'ils choquaient ses préjugés, le gouvernement enfin qu'ils humiliaient, — sans parvenir, malgré cela, à se faire respecter, ni même à imposer la conviction de leur force.

On a voulu voir dans la propagande chrétienne l'une des principales causes de l'hostilité des Chinois à l'égard de l'Occident. Il est vrai que l'enseignement des missionnaires apparaît

(1) On ne saurait trop répéter que les applications scientifiques qui sont le côté le plus brillant de la civilisation moderne ne sont nullement aux yeux des Chinois éduqués un critérium de supériorité. Le lettré voit en nous des gens fort grossiers, ignorans de toute politesse, qui négligent le vrai savoir, l'étude des anciens sages, pour s'absorber en des besognes matérielles et inférieures. Il admet bien que nous soyons arrivés à y acquérir quelque habileté, mais la raison en est due suivant lui à la pauvreté, à la stérilité des pays que nous habitons, d'où la nécessité de nous ingénier pour vivre, sans prendre le temps de cultiver notre esprit. Cette idée de la pauvreté de l'Europe qui pousse ses habitans à inventer quantité de machines et à chercher des ressources en des pays lointains est profondément ancrée, au dire de tous les voyageurs, chez les nègres de l'Afrique aussi bien que chez les peuples policés de l'Extrême-Orient. Elle est nettement exprimée dans une lettre du général réactionnaire mandchou Young-Lou, saisie par les alliés en Chine cet été : « Les Européens, dit le signataire, ne peuvent se passer des richesses de la Chine pour vivre. »

comme révolutionnaire au sein de la société chinoise, depuis surtout qu'à la fin du siècle dernier, sur l'avis des Dominicains et contre celui des Jésuites, le Saint-Siège, imité aujourd'hui par les Églises protestantes, a proscrit toute transaction avec le culte des ancêtres, pierre angulaire de l'édifice moral et social de l'Extrême-Orient. Ceci aurait dû engager les missions à la plus grande prudence, les porter à ne pas heurter, sur d'autres points encore, les sentimens, les traditions et les superstitions des Chinois. Elles ne paraissent pas l'avoir toujours compris: elles ont en outre cédé parfois à la tentation de s'immiscer dans les querelles entre les convertis et leurs voisins ou les autorités locales, ce qui les fait accuser par ces dernières de vouloir constituer un État dans l'État. Il faut savoir reconnaître ces fautes, dans lesquelles les missions protestantes sont d'ailleurs tombées beaucoup plus souvent que les missions catholiques : ce sont des Anglais eux-mêmes, et non des moindres, M. G. Curzon (aujourd'hui lord Curzon de Keddelstone, vice-roi des Indes), M. Henry Norman, qui l'avouent sans détours. Mais voir dans les missions la cause dominante de la crise actuelle, c'est donner une explication bien simpliste et que les faits récens eux-mêmes sont très loin de corroborer.

Jusqu'à la guerre sino-japonaise, les missionnaires étaient les seuls Occidentaux qui résidassent d'une façon quelque peu prolongée dans l'intérieur de la Chine, loin des ports ouverts, en contact réel et intime avec le peuple; en dehors d'eux, ce peuple ne voyait d'autres blancs que de rares voyageurs qui ne faisaient que passer. Depuis que le monde s'est rué à la curée du Céleste-Empire, depuis que les nations de l'Europe ont voulu exercer une action politique, plus ou moins déguisée, en diverses portions du pays, d'autres Européens, des ingénieurs, des contremaîtres, des mécaniciens, voire des soldats pour les protéger, sont venus séjourner en pleine Chine. Il y a cinq ans seulement que ces nouvelles couches d'Occidentaux ont été mises en contact avec les masses chinoises, et la haine de l'étranger s'est trouvée, après ces cinq ans, portée à un paroxysme que des siècles de propagande religieuse n'avaient pu lui faire atteindre. Si réelles qu'aient pu être les fautes commises par les missionnaires, qui n'ont rien changé depuis 1895 à leur manière de faire, il faut donc que celles des nouveaux venus laïques aient été autrement graves et les seconds seraient mal venus à faire le procès des premiers.

Si les Chinois en sont arrivés à l'exaspération, c'est que les nations européennes, gouvernemens et particuliers, ont accumulé les fautes durant ces cinq années. On a vivement froissé le peuple en entamant partout à la fois, sans ménagement pour ses préjugés, ni même pour ses sentimens les plus respectables, des travaux de chemins de fer ou de recherches de mines. Alors que peu d'argent, bien dépensé, aurait pu apaiser les superstitions géomantiques des Chinois, et même leur respect pour les morts, en nous conciliant quelques prêtres et sorciers, en permettant de déplacer les tombes avec respect et conformément aux rites, la troupe d'ingénieurs et de contremaîtres prépotens, venue d'Europe, préféra construire ses gares et poser ses rails sans daigner même s'inquiéter de ces détails, de ces préjugés qui lui semblaient grotesques. On ne paraissait pas se douter qu'en troublant le repos des morts, on troublait aussi celui des vivans. Au début, on s'était cependant montré plus réfléchi : au sortir de Tien-Tsin, les ingénieurs anglais avaient fait décrire à la voie une grande courbe pour contourner un cimetière. Mais, depuis 1897 ou 1898, on se croyait tout permis avec les Chinois.

Si du moins ces travaux et les froissemens qui en résultaient s'étaient concentrés en une région peu étendue, les troubles seraient peut-être, eux aussi, restés localisés ; mais il n'en était pas ainsi : les Allemands dans le Chan-toung, les étrangers de toute nation dans le Tchili, les Russes en Mandchourie, les agens du *Peking syndicate* anglo-italien dans le Chan-si, les Anglais sur le bas Yang-tse et dans le Kouang-toung, les Français et les Belges sur la ligne de Pékin à Han-kéou, les Français seuls dans le Yunnan et le Kouang-si rivalisaient d'ardeur et souvent d'imprudence.

La province où le mouvement des Boxeurs a d'abord pris naissance, le Chan-toung, nous montre quels ont été, parmi les Européens, les plus violens et les plus maladroits. Les Allemands, par la raideur formaliste et brutale qu'ils mettent dans leurs rapports avec leurs inférieurs ou ceux qu'ils croient tels, ont été les premiers à exaspérer les Chinois ; dès l'année dernière on signalait des conflits répétés et quelquefois sanglans entre les indigènes et le personnel chargé des études et de la construction des chemins de fer du Chan-toung, ou les soldats qui protégeaient les travaux. Mais il ne faudrait pas croire que les autres Occidentaux fussent à l'abri de tout reproche. Les

Russes eux-mêmes, d'ordinaire si souples et si prudens dans leurs rapports avec les Asiatiques, paraissent s'être quelquefois départis de leurs habitudes ; sans prendre au pied de la lettre les accusations portées contre les Cosaques par M. Colquhoun et quelques autres voyageurs ou résidens anglais qui peuvent être un peu trop enclins à la sévérité, il semble que les chefs n'ont pas assez tenu la main à ce que les sous-ordres et les soldats conformassent leur conduite aux traditions de tact et de mesure qui sont celles de la Russie en Extrême-Orient.

En un grand nombre de provinces, surtout dans le Nord, les Célestes ont donc été fort alarmés, lorsqu'ils ont vu les diables d'Occident, bouleversant le sol et amenant des appareils étranges, se livrer à des travaux dont ils ne pouvaient comprendre la raison ni les avantages à venir, — puisque les bienfaits des chemins de fer n'apparaissent qu'une fois leur construction achevée, — mais auxquels ils trouvaient une foule d'inconvéniens présens, car ces œuvres démoniaques troublaient les âmes des morts et les esprits des airs, de la terre et des eaux. Propagés partout avec rapidité, comme il arrive pour les nouvelles que les agitateurs de divers ordres ont intérêt à répandre, tandis que les autres restent inconnues ou se déforment prodigieusement, les récits amplifiés des maléfices des Européens semaient la crainte et la haine au cœur des populations. Dans tout voyageur qui passait, on voyait avec horreur un fourrier d'autres magiciens du dehors, qui allaient attirer, par la violation des coutumes traditionnelles, des catastrophes sur la région.

Sur le terrain si merveilleusement préparé de l'émotion populaire, tombaient et germaient les excitations des lettrés, fonctionnaires ou aspirant à l'être. Cette classe dirigeante de la Chine a été, dans son ensemble, plus alarmée encore que le peuple par la conduite des Européens durant ces dernières années. Elle a souffert, comme le peuple, de la violation des coutumes séculaires ; elle a été humiliée, elle si puissante dans son pays, de ne pouvoir s'opposer aux empiétemens de l'étranger ; elle a vu, de plus, dans l'occupation par les Européens de divers points des côtes, dans cette sorte de prise d'hypothèque sur diverses régions du pays qu'était la constitution des sphères d'influence, un prélude au partage, du moins au démembrement partiel de l'Empire. Elle a craint pour son bien, sinon pour sa patrie ; elle s'est crue sur le point de perdre ses prébendes et ses privilèges. Dans

l'espoir d'écarter cette fatale échéance, elle a donc usé de son immense influence sur le peuple pour le troubler encore plus qu'il ne l'eût été de lui-même. De ce mécontentement des mandarins, l'Allemagne est encore particulièrement responsable, entre toutes les nations étrangères. C'est elle qui a donné le fâcheux exemple de l'établissement d'une domination européenne en un point de la Chine continentale, non pas en quelque dépendance éloignée et déserte comme d'autres l'avaient fait une ou deux fois auparavant, mais au cœur même des Dix-Huit Provinces, dans l'une des plus peuplées d'entre elles.

D'autres agitateurs ont uni leurs efforts à ceux des lettrés. Ce sont les agens des sociétés secrètes, qui fourmillent partout. Les associations qu'ils représentent s'occupent de secours mutuels, de philosophie, de politique, de socialisme, ou de brigandage, ou de tous ces objets à la fois, ou d'autres encore. Il en est de fort respectables; il en est qui ne le sont nullement. *Nénuphars blancs*, sociétaires de la *Triade*, adhérens du *Grand Couteau* ou autres sont loin d'avoir des aspirations identiques; mais presque tous sont hostiles à l'étranger, beaucoup ne le sont guère moins à l'ordre établi et à la dynastie régnante. Ils pêcheraient volontiers en eau trouble et poussent toujours aux mouvemens populaires, dans l'espoir d'en profiter.

Au sommet de l'édifice vermoulu qu'est la Chine, la dynastie et la cour de Pékin ont, elles aussi, profondément ressenti les récens agissemens des Occidentaux : comme le peuple, comme les lettrés, elles ont souffert dans leurs traditions, leurs superstitions, leur orgueil. La vanité des prétentions du Fils du Ciel à la souveraineté universelle a été plus que jamais mise à jour, sa souveraineté sur le Céleste-Empire lui-même a reçu de graves atteintes. Diminution des ressources du Trésor à la suite de la lourde indemnité exigée par le Japon, cession forcée des ports, occupation de la Mandchourie, berceau de la dynastie, par des troupes étrangères sous couleur de protéger les travaux de chemins de fer, introduction sur le territoire sacré de l'Empire de ces engins détestés, immixtion des Européens dans les affaires intérieures, dans la perception non plus seulement des douanes, mais des *likins*, bref, obligation de céder à presque toutes les demandes formulées par l'étranger, ç'ont été autant d'intolérables humiliations qui ont fait craindre à la dynastie de « perdre la face » aux yeux de ses propres sujets.

Or, cette dynastie tartare, qui règne sur la Chine depuis 1644, elle est vieille, usée, ébranlée. Depuis la fin du siècle dernier, depuis la mort de l'empereur Kang-hi elle est en pleine décadence. Elle a dépassé l'âge de la plupart des dynasties chinoises. Au milieu du siècle, la formidable insurrection des Taïpings, faillit la renverser et installa même à Nankin un gouvernement rival; elle ne dut son salut qu'au secours prêté par l'Europe; depuis lors, une succession de minorités a fait tomber le pouvoir entre les mains des femmes et des eunuques. D'origine étrangère, sentant leur prestige affaibli, les Mandchous savent que toute concession faite à l'Occident sera exploitée contre eux par les sociétés secrètes, par leurs adversaires de tout acabit, nombreux même parmi les mandarins, et surtout parmi cette tourbe, fanatique et ignorante du monde extérieur, de lettrés sans place qui s'agite et s'aigrit dans toutes les villes. Ainsi les humiliations infligées par l'Europe compromettent jusqu'à la sécurité intérieure de la dynastie, qui se trouve prise entre ses propres sujets et les étrangers, n'évitant les dangers du dehors que pour tomber dans ceux du dedans. Ce n'est pas la première fois qu'une pareille situation se produit en Extrême-Orient : le Japon l'a connue, il y a quarante ans. Comme la dynastie des Tsing l'est aujourd'hui en Chine, le shogounat était miné par diverses causes intérieures : difficultés financières, épuisement de la famille régnante, hostilité plus ou moins dissimulée de la classe dirigeante des samouraïs; lorsque à tout cela est venue s'ajouter la perte de prestige résultant des concessions arrachées par les étrangers, le régime s'est effondré. Malgré les profondes, les essentielles différences qui existent entre la Chine et le Japon et qu'on méconnaît trop souvent, malgré l'absence de classe militaire et de féodalité, la dynastie des Tsing pourrait bien tomber aussi, si elle faisait à l'Europe de trop importantes concessions. Qu'elle connaisse ou non l'histoire du shogounat, il est probable qu'elle en redoute le sort, et cette crainte vient encore augmenter ses résistances à l'Europe et la haine qu'elle porte aux étrangers.

Ce qui étonne pourtant, c'est que la Cour ait poussé l'aveuglement jusqu'à croire qu'elle pourrait résister au monde civilisé tout entier, si elle le provoquait collectivement. Les leçons du passé ne lui ont guère profité, ni la prise de Pékin par l'armée franco-anglaise en 1860, ni les victoires des Japonais en 1894 et 1895. Il faut donc l'avouer : tout en humiliant et en irritant la Chine

entière, nous n'avons même pas su nous faire craindre et respecter. Quelles peuvent être les causes de cet étrange phénomène ?

Le mépris inné du Chinois pour tout ce qui n'est pas lui, y a, sans doute, sa part : la conviction de sa supériorité est tellement ancrée chez lui, à quelque classe qu'il appartienne, qu'elle reparaît aussitôt que la preuve de la force de l'étranger cesse d'être absolument palpable et présente. Dénaturant les faits pour « sauver la face » vis-à-vis de ses sujets, le gouvernement chinois se prend à ses propres mensonges et, dès que s'affaiblit sa perception immédiate de la puissance de l'Occident, il se trompe lui-même. Divers incidens de ses relations avec l'Europe ont été de nature à l'aider, à lui faire penser que les étrangers craignaient de s'engager à fond et que tantôt d'habiles subterfuges, tantôt une attitude résolue, un refus net de consentir à leurs demandes pouvaient avoir raison de leur insistance. L'une des plus fâcheuses affaires de ces dernières années, à ce point de vue, a été celle de la baie de San-Moun. On se rappelle de quoi il s'agissait : l'Italie, pour des raisons qu'on ne saisit pas très bien, mais qu'elle jugeait bonnes, s'était avisée de demander à la Chine de lui céder à bail, selon la formule à la mode, la baie de San-Moun dans le Tche-Kiang. La Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, avaient eu chacune leur baie : l'Italie jugeait qu'elle pouvait aussi avoir la sienne. A Pékin, on reçut naturellement cette demande sans enthousiasme et on chercha à l'éluder. Si l'Italie avait vivement insisté, peut-être aurait-elle fini par l'obtenir : mais elle ne trouva pas en Europe les concours sur lesquels elle comptait. Son excellente amie, l'Angleterre, fit elle-même grise mine : au goût de celle-ci, il y avait déjà trop de puissances en Chine ; après avoir mené assez grand bruit, envoyé même un ou deux croiseurs, le cabinet du Quirinal jugea qu'il valait mieux se replier, et sans doute il fut sage : qu'allait-il faire dans cette galère ? Mais la Chine y vit un triomphe pour elle, une preuve d'impuissance de la part d'une des grandes nations de l'Europe. Son audace s'en accrut et elle voulut aussitôt mettre le précédent à profit en refusant à la France l'extension de sa concession à Shanghaï ; ce n'est qu'après de très longues et pénibles négociations qu'elle céda sur ce point, ayant eu la satisfaction de faire attendre aussi ces autres diables d'Occident.

C'était la désunion du concert européo-américano-japonais de Pékin, digne pendant de son aîné le concert européen de Con-

stantinople, qui procurait à la Chine ces apparences de succès. Les événemens qui se passaient en d'autres points, bien éloignés, du globe, la confirmaient dans cette idée que la puissance des étrangers était surfaite et que tout le grand étalage qu'ils en faisaient n'était que du *bluff*, pour employer l'expression que les rodomontades d'un ministre anglais ont fait passer du vocabulaire des cartes dans celui de la politique. La presse étrangère des ports ouverts commente les événemens qui ont lieu dans le monde entier et par cette voie, à défaut d'autre, les échos en arrivent au gouvernement chinois. Peut-être, très probablement même, avait-il vu dans l'indifférence de l'Europe devant les massacres d'Arménie, qu'elle n'avait su ni prévenir ni châtier, une preuve de son impuissance. Plus tard, l'affaire de Fachoda, que les Anglais faisaient sonner bien haut, avait atteint le prestige de la France, sinon, par contre-coup, celui de son alliée la Russie : c'est à la suite de cet incident que la Chine se montra si peu traitable dans l'affaire de la concession de Shanghaï. Enfin, par un juste retour, on apprit à Pékin que l'Angleterre elle-même voyait ses armées tenues en échec par un petit peuple de pauvres montagnards, deux cents fois moins nombreux que les sujets de la Reine. Pour des gens qui ne voient que les apparences sans pouvoir descendre au fond des choses, n'y avait-il pas en tout cela un encouragement à défier l'Europe?

A la lumière de ces faits, la catastrophe qui s'est produite cet été est, ce nous semble, bien explicable. Alarmée, comme toute la Cour et l'immense majorité des lettrés, par les réformes imprudentes dans lesquelles se lançait, sous l'influence de Kang-You-Wei, le jeune empereur Kwang-Sou, l'impératrice douairière avait ressaisi le pouvoir en septembre 1898 : la réaction qui en résulta mit le gouvernement entre les mains de personnages plus hostiles aux Européens que les gouvernans de la Chine ne l'avaient jamais été depuis 1860. Li-Hung-Chang, trouvé peut-être trop modéré, fut bientôt exilé dans la lointaine vice-royauté de Canton et, dès lors, tous les emplois supérieurs et le Tsong-li-Yamen lui-même se trouvèrent livrés à des princes mandchous bornés et brutaux, à des mandarins ignorant de la force des Européens parce qu'ils n'avaient jamais été en rapport avec eux. Ces créatures d'une vieille souveraine, ignorante elle-même comme une femme de harem qu'elle est et passionnée comme le sont toutes les femmes, ne surent pas comprendre, ainsi que l'avaient fait leurs prédé-

cesseurs, qu'il est des ménagemens nécessaires et que certains actes soulèveraient la conscience du monde civilisé au point de forcer les puissances à agir malgré leurs hésitations. Le peuple était déjà ému, ils l'excitèrent davantage; ils crurent habile de mettre la dynastie sous la protection de certaines sociétés secrètes, avec les aspirations desquelles ils étaient d'ailleurs en cordiale sympathie. On vit avec faveur en haut lieu « les loyaux sujets qui s'exercent à la gymnastique pour la protection de leur famille et réunissent les divers villages des districts dans une vue de protection mutuelle. » Ces loyaux sujets, c'étaient les membres de la société des I-ho-Chuan dont on a traduit le nom de deux manières différentes, par *Ligue des Patriotes Unis*, ou avec plus de saveur exotique, par *Poing de l'Équitable Harmonie*, qui sont connus en Occident sous le nom de *Boxeurs*, et auxquels un édit impérial donnait cette consécration élogieuse. On s'imagina qu'ils aideraient à expulser les étrangers, au moins à les mettre à la portion congrue, qu'en leur distribuant des armes perfectionnées, ces hordes deviendraient les égales de troupes disciplinées à l'européenne.

A la fin de 1899, pour laisser les coudées plus franches au parti ultra-réactionnaire et pour conserver la régence pendant une troisième minorité, l'impératrice complote de déposer ou de tuer Kwang-Sou, comme on s'est débarrassé en 1875 de Toung-tchi, à peine devenu adulte, et de proclamer à sa place le fils en bas âge du prince Tuan; mais le projet transpire, soulève une grande, une surprenante opposition de la part des lettrés et des marchands; prudemment, on se borne donc, par décret du 24 janvier 1900, à déclarer l'enfant héritier présomptif du trône. Ce n'est plus là qu'un acte conforme à beaucoup de précédens et qui a de plus l'avantage d'endormir de nouveau les susceptibilités qui commençaient à s'éveiller aux légations. Celles-ci, ou du moins la plupart d'entre elles, ne sembleront plus s'apercevoir de rien, jusqu'au moment où la catastrophe sera trop imminente pour qu'on puisse la prévenir.

L'alarme devient pourtant sérieuse dans les ports ouverts; dès le mois de mars, les étrangers de Tien-tsin tiennent des réunions pour s'occuper de mettre les concessions en état de défense, d'exercer les volontaires; mais un peu de détente se produit, on croit que le gouvernement chinois s'est laissé persuader de sévir contre les Boxeurs. En Europe, les journaux allemands et russes

protestent vivement contre les bruits inquiétans répandus par ceux de Londres. A mesure que le printemps s'avance, la situation se tend pourtant de nouveau; au commencement de mai, la presse anglaise de Hong-kong et de Shanghaï fournit des renseignemens qu'on ne peut plus guère mettre en doute sur l'extrême gravité des événemens qui se préparent. Le correspondant indigène à Pékin du *North China Herald*, le plus important des journaux étrangers de Chine, s'exprime en ces termes. « Je vous écris très sérieusement et très sincèrement pour vous informer qu'il existe un grand plan tenu secret, ayant pour but d'écraser tous les étrangers résidant en Chine et de leur arracher les territoires qu'ils se sont fait donner à bail. Les chefs du mouvement sont l'impératrice douairière, le prince Tuan, le prince Ching et divers membres du Tsong-li-Yamen... » Suivait l'énumération des troupes destinées à mettre le plan à exécution. « Tous les Chinois des classes supérieures savent cela, continuait la lettre, et ceux qui ont des étrangers parmi leurs amis les en ont avertis; mais, autant que je sache, on a plutôt ri de leurs craintes qu'on ne les a remerciés. Les ministres ont réclamé auprès du Tsong-li-Yamen, mais, comme d'habitude, on leur a jeté de la poudre aux yeux. » « La situation à Pékin, écrivait-on aussi de Tien-tsin au *Hong-Kong Telegraph*, est bien plus grave que les étrangers ne le supposent généralement... Les Chinois amis des étrangers ne cessent de les prévenir que l'attitude actuelle du gouvernement n'est pas une plaisanterie et qu'elle présage un effort sérieux et déterminé des Mandchous pour se débarrasser des influences étrangères. Les Boxeurs deviennent de plus en plus audacieux à Pékin, où ils s'exercent à quelques pas des légations. L'impératrice et tous ses favoris les soutiennent, jugeant qu'ils peuvent rendre de grands services quand le mouvement commencera... Mais on ne prend pas garde à cela aux légations et l'on y rit de ceux qui prédisent des temps troublés... »

On paraît cependant n'avoir pas ri partout et, d'après ce qui a transpiré des réunions que les ministres avaient pris dans les derniers temps l'habitude de tenir pour échanger leurs vues, il semble qu'à la légation de France notamment, on ait mieux apprécié qu'ailleurs l'importance du mouvement boxeur. Renseigné par M^gr^ Favier et les autres missionnaires qui, après être restés longtemps optimistes, s'étaient rendu compte au mois d'avril de la gravité des troubles, M. Pichon ne put réussir à triompher de

l'incrédulité de plusieurs de ses collègues. Pourtant on se décida à demander un petit nombre de marins pour protéger les légations au cas où il se produirait quelques troubles : après d'assez laborieuses négociations avec le Tsong-li-Yamen, 75 marins anglais, autant de Français et de Russes, 50 Allemands, 43 Américains, 40 Italiens, 30 Autrichiens, 22 Japonais, en tout 410 hommes arrivèrent à Pékin du 30 mai au 3 juin. Même alors, la grande majorité du corps diplomatique se refusait évidemment à croire à la complicité du gouvernement avec les Boxeurs, à l'imminence d'un grand péril, puisqu'on ne prenait pas la peine de renvoyer les femmes et les enfans à la côte par le chemin de fer qui fonctionnait encore librement. Chose étrange ! les deux voisins immédiats de la Chine, les puissances d'ordinaire les mieux renseignées sur ce qui s'y passe, le Japon et la Russie semblaient particulièrement tranquilles. A la date du 2 juin, une dépêche de l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, sir Charles Scott, dit encore que le comte Mouravief le rassure au sujet de la Chine du Nord, et semble croire qu'il serait plus utile de s'occuper du Centre et du Sud.

Pourtant, quelques jours après, le chemin de fer est coupé entre Tien-tsin et Pékin : le 12 juin, l'amiral Seymour parti de Tien-tsin, avec 2000 hommes, pour rétablir les communications entre la côte et la capitale, trouve devant lui l'armée chinoise unie aux Boxeurs ; le 14, partent de Pékin les dernières nouvelles authentiques qu'on doive en recevoir pour de longues semaines, une dépêche du correspondant du *Times* portée par messager à Tien-tsin et télégraphiée de là ; elle relate une grave émeute anti-étrangère durant la nuit précédente ; le 15, un premier diplomate étranger, le chancelier de la légation du Japon, est assassiné à Pékin ; le 17, les escadres de toutes les grandes puissances doivent emporter de force les défenses de Takou dont les commandans veulent barrer le passage aux troupes qui vont dégager Tien-tsin, entourée elle aussi par les Chinois, comme la capitale elle-même, comme la petite armée de l'amiral Seymour.

Alors seulement les yeux de l'Europe, qui ne voulaient pas voir, sont obligés de s'ouvrir, et l'on s'aperçoit que la cour de Pékin est complètement dominée par le parti réactionnaire le plus extrême, qui signale son influence par de nouveaux changemens dans le personnel des grands postes gouvernementaux et du Tsong-li-Yamen. L'impératrice elle-même avait-elle réelle-

ment comploté dès longtemps le massacre des étrangers, y compris le corps diplomatique? C'est ce qu'il est difficile de savoir; peut-être s'est-elle laissé entraîner plus loin qu'elle ne pensait d'abord, comme il arrive souvent en des temps troublés. Mais il paraît bien certain aujourd'hui qu'elle n'a fait aucune résistance aux violens; qu'elle a, de son plein gré, acquiescé à toutes les mesures qu'ils proposaient. Les massacres ne se seraient point produits simultanément dans toute la Chine du Nord, avec la coopération des autorités, les attaques contre les étrangers n'auraient pas eu lieu en Mandchourie et jusque sur l'Amour en même temps que dans le Tchili, si la vieille souveraine n'y avait prêté la main.

Il faut reconnaître que l'Europe, après n'avoir su ni prévoir ni prévenir ces sinistres événemens, comprit nettement son devoir. Les rivalités internationales, si elles ne se turent pas tout à fait, ne se firent plus entendre qu'en sourdine. Les troupes affluèrent de toutes parts à l'embouchure du Peï-ho; tandis que des contingens importans partaient de Russie, d'Europe, de France, d'Angleterre, d'Allemagne surtout, et même des États-Unis, les corps, moins nombreux, mais plus tôt arrivés, détachés des garnisons russes d'Extrême-Orient, de l'Indo-Chine française, des Indes britanniques, de l'armée américaine des Philippines, unis aux effectifs plus considérables et merveilleusement organisés envoyés par le Japon, parvenaient à eux seuls à se frayer un chemin jusqu'à la capitale à travers les hordes chinoises.

Le 14 août, Pékin était emporté et les légations délivrées. Nous n'avons pas à raconter ici les incidens du siège héroïque soutenu par les légations, ni ceux de la marche en avant de la petite armée occidentale, bien inférieure en nombre à l'ennemi qui lui barrait la route. Ces faits sont assez connus de tous, et tous ont payé aux Européens enfermés dans Pékin, comme à leurs sauveurs, sans distinction de nationalité, un juste tribut d'éloges auxquels nous nous associons. L'Europe est depuis trois mois maîtresse de la capitale chinoise, mais elle n'y a pas trouvé le gouvernement chinois, réfugié dans le Chan-si, puis dans le Chen-si, à plus de 200 lieues de là. Son premier objectif d'humanité rempli, elle a paru assez embarrassée de sa victoire. Jamais le mot historique ne s'est mieux appliqué : « Voilà qui est bien taillé, maintenant il faut recoudre. »

II

Qu'allait chercher l'Europe à Pékin? — « Des réparations pour le passé, des garanties pour l'avenir, » disait notre ministre des Affaires étrangères. Définissant d'une façon plus précise, mais conforme à ce principe, la politique de son gouvernement, M. Hay, secrétaire d'État de l'Union américaine, écrivait, dans sa circulaire du 3 juillet aux représentans des États-Unis à l'étranger, « que l'intention de son pays était de coopérer avec les autres puissances pour : rouvrir les communications avec Pékin et sauver les Américains qui s'y trouvaient; protéger autant que possible, dans la Chine entière, la vie et les biens des Américains; aider à prévenir la propagation des désordres dans les provinces; enfin rechercher une solution de nature à assurer en Chine une sécurité et une paix durables, à conserver l'existence indépendante de la Chine, à permettre le libre exercice de tous les droits dévolus aux puissances par les traités ou les principes du droit international, et à sauvegarder pour le monde entier le principe du commerce égal et impartial avec toutes les parties du Céleste-Empire. » C'est bien la définition d'une politique des plus sages, ferme et modérée tout à la fois, garantissant les justes droits que peut réclamer l'Europe sans la lancer dans des aventures, et qu'on ne saurait trop se féliciter de voir suivie.

Le sera-t-elle? Il semble qu'il y ait des chances sérieuses pour qu'il en soit ainsi. L'Europe peut vis-à-vis de la Chine tomber dans deux erreurs : un excès de dureté et d'impatience ou un excès d'indulgence. Exiger du gouvernement chinois de nouvelles cessions territoriales, des réformes trop brusques et trop profondes, d'où résulteraient soit son refus de traiter, soit, au bout de peu de temps, des mouvemens populaires et peut-être une anarchie complète, ce serait se lancer dans d'inextricables aventures, dans la nécessité d'intervenir partout pour aboutir en fin de compte au partage de la Chine avec tous les dangers qu'il comporte. Il y a peu de chance, en ce moment, pour qu'on tombe dans une pareille faute, ne fût-ce que parce que le moment est très défavorable pour une action énergique de la part des principaux compétiteurs : la Russie n'a pas achevé son Transsibérien; elle ne peut transporter ses troupes à travers le continent; celles qu'elle envoie d'Europe prennent encore la voie de mer et la fai-

blesse relative des contingens qu'elle a pu prélever sur ses garnisons de Port-Arthur, de Vladivostok et de l'Amour pour les expédier dans le Petchili montre que ses forces en Extrême-Orient sont beaucoup moindres qu'on ne nous les représentait dans les informations des journaux *jingos* d'outre-Manche. Toute la politique russe, depuis le commencement de la crise jusqu'à l'optimisme constant qui régnait à la légation de Pékin, — on croit facilement ce qu'on souhaite, — indique qu'on a été fort ennuyé à Saint-Pétersbourg de cette explosion subite à laquelle on n'était pas préparé et qu'on désire moins que partout ailleurs y pousser les choses à l'extrême.

L'Angleterre, de son côté, traîne toujours le boulet de la guerre sud-africaine dans laquelle elle s'est jetée avec si peu de prévoyance. Le politicien qui l'y a entraînée a beau être acclamé par la majorité d'un peuple qu'on croyait plus réfléchi, on est bien forcé de s'apercevoir à Londres, sinon encore de la honte qu'une entreprise semblable inflige à l'Angleterre, du moins de l'impuissance à laquelle elle la réduit sur les autres points du globe, en Extrême-Orient en particulier. Au début de la crise, le cabinet de Saint-James espéra pourtant un moment pouvoir jouer un rôle dominant, non pas directement par ses propres ressources, mais par l'intermédiaire du Japon. Ce dernier pays, que l'esprit assimilateur et observateur de ses habitans paraît rendre particulièrement accessible aux leçons de l'expérience, se rend compte que ses victoires sur la Chine, en dévoilant au monde la faiblesse du colosse, ont profité au moins autant, sinon plus, à d'autres qu'à lui-même. Malgré les avances de la Grande-Bretagne, qui, au mois de juin, le pressait, sous couleur d'humanité, d'envoyer immédiatement une armée dans le Tchili, il a gardé avec beaucoup de sagesse une attitude expectante. Tout en expédiant en Chine des effectifs plus élevés que ceux d'aucun autre pays, ce qu'explique sa proximité infiniment plus grande du théâtre des opérations, il s'est appliqué à ne donner d'ombrage à personne, et particulièrement à ne pas mécontenter la Russie, ce qui a même pu faire croire que les cabinets de Tokio et de Saint-Pétersbourg, après s'être depuis plusieurs années surveillés l'un l'autre d'un œil si jaloux et si soupçonneux, étaient, par un changement soudain, arrivés à une entente. Cette attitude prudente du Japon n'a pas été vue sans dépit en Angleterre, où l'opinion comme le gouvernement ont

peine à se résigner à ne jouer qu'un rôle secondaire en un point où naguère encore ils tenaient le premier sans conteste possible. Aussi essaya-t-on malgré tout d'affirmer du moins les droits supérieurs de la Grande-Bretagne sur la vallée du Yang-tse, ce qui aboutit au ridicule incident de Shanghaï : une brigade de troupes anglo-indiennes en route pour le Nord reçut l'ordre de s'arrêter en ce grand port et d'occuper les concessions; la France et d'autres puissances, sachant combien les Anglais ont de peine à quitter un point favorable une fois qu'ils y sont installés, firent prudemment savoir que, si la Grande-Bretagne débarquait des troupes, elles feraient de même. Aussitôt la presse de Londres de jeter les hauts cris, assurant que les autorités chinoises, qui voyaient avec plaisir une occupation britannique, prédisaient les pires catastrophes, si c'était d'une occupation internationale qu'il s'agissait. L'argument ne tenait pas debout et ne trompa personne; mais, dans un accès de dépit, l'ordre fut donné aux troupes britanniques de continuer leur route vers le Nord plutôt que de prendre part à une occupation internationale de Shanghaï, laissant ainsi sans protection les 6 000 Européens de ce port, qu'on disait gravement menacés quelques jours auparavant; sur les cris qu'ils poussèrent, une partie des corps anglais furent pourtant débarqués et se résignèrent à se voir rejoints peu après par les Français et d'autres. Ce coup d'épée dans l'eau ne fit que souligner la mauvaise humeur de la Grande-Bretagne, en même temps que l'impuissance relative à laquelle elle se trouve réduite.

Ni la Russie, ni l'Angleterre, ni le Japon ne désirant se porter aux extrêmes et partager la Chine, du moins pour le moment, ce n'est pas la France, non plus que les États-Unis, qui pousseront à une solution brutale. Les deux Républiques sont absorbées par leurs affaires intérieures : en Amérique, c'est la campagne présidentielle, qui montre précisément combien les masses populaires, aussi bien que les couches les plus instruites, sont opposées à l'extension du dehors. Si M. Mac-Kinley court un risque de n'être pas réélu, malgré tout ce qu'a d'inquiétant le programme de son adversaire, malgré la prospérité où se trouve le pays, c'est à sa politique d'expansion, d'impérialisme qu'il le doit. Sentant le péril, le Président n'a qu'un souci, être au plus tôt débarrassé du guêpier chinois. Ce n'est du reste pas le gouvernement qui a émis le programme si sage que nous avons cité et qui a tant in-

sisté pour avoir la porte ouverte dans toute la Chine, qu'on pourrait soupçonner de voir d'un bon œil les idées de partage. La France, elle, ou du moins ceux qui dirigent sa politique, s'est trop longtemps complu dans les fêtes de son Exposition; elle semblait prononcer le *cras seria* des anciens; elle s'est enfin décidée à jouer le rôle conciliateur qui doit être le sien en Extrême-Orient, et elle agit en conformité de tous ses intérêts en ne poussant pas à un partage où sa part serait trop maigre.

Reste l'Allemagne. De ce côté, quelques mots un peu vifs ont été prononcés. L'Empereur, dans une de ces allocutions enflammées dont il est coutumier, a engagé ses soldats partant pour l'Extrême-Orient « à ne point faire de quartier, » à répandre la terreur parmi les Chinois comme les Huns d'Attila la répandirent en Europe. Le grand nombre de troupes que l'Allemagne envoie pour la première fois hors d'Europe, le choix fait pour les commander du général le plus connu de l'armée germanique, auquel son grade de maréchal confère le commandement des troupes alliées, sont des signes de l'extrême importance qu'attache Guillaume II à l'expédition de Chine. N'aurait-il point de secrets desseins, de nouveaux et dangereux désirs de conquêtes? Et, si l'on se rappelle que le prix du sang d'un pauvre missionnaire a été la baie de Kiao-Tchéou, quelle compensation n'exigera-t-on pas à Berlin pour la vie du représentant même de l'Empire? Voilà ce qu'on s'est demandé, non sans inquiétude, pendant tout le mois d'août. Depuis, ces craintes ont été calmées par diverses communications du gouvernement de Berlin, et le protocole de désintéressement qu'il vient de signer avec l'Angleterre montre qu'une action violente n'est pas plus à redouter de la part de l'Allemagne que d'aucun autre pays, pourvu qu'elle reçoive les justes satisfactions auxquelles elle a droit.

Ce qui paraît plutôt à craindre aujourd'hui, ce n'est pas une extrême sévérité, mais plutôt une excessive indulgence de l'Europe à l'endroit de la Chine. Or, une politique trop douce risquerait d'être à peine moins funeste qu'une politique de violence : elle entretiendrait la Chine dans l'illusion de sa supériorité qui lui est si chère, elle ferait croire à la Cour, aux lettrés aussi bien qu'au peuple, que les barbares d'Occident ont peur du Fils du Ciel. Les manques de foi, les insolences, les attentats ne tarderaient pas à recommencer, lorsqu'on verrait que le massacre de plusieurs centaines d'étrangers, de plusieurs milliers de chré-

tiens, l'assassinat d'un ministre et d'un autre diplomate n'ont pas entraîné une punition exemplaire. Finalement, l'Europe serait amenée à intervenir de nouveau, à se montrer d'autant plus dure qu'elle aurait été plus faible une première fois et qu'elle aurait sans doute perdu patience. Or, c'est une nouvelle intervention qu'il faut éviter par-dessus tout, si l'on ne veut courir le risque de voir la Chine s'écrouler tout à fait, au milieu de terribles convulsions : il convient de ne pas mettre trop souvent la hache sur ce vieux tronc vermoulu.

Si l'Europe risque de ne pas se montrer assez sévère, c'est qu'elle est pressée, comme toujours, alors que la Chine ne l'est jamais; même les puissances les plus portées aujourd'hui à la sévérité, comme la Grande-Bretagne, ne seraient pas longues à se lasser ; supposez que les négociations s'éternisent, qu'un état de trouble se maintienne, — ce qui est assez probable, — jusqu'à la conclusion de la paix; vous verrez bientôt les commerçans anglais jeter les hauts cris, dire que les affaires souffrent trop de cet état d'instabilité et qu'il faut en finir au plus tôt.

Les gens pressés, à moins de tout briser, — et l'Europe ne le fera pas cette fois, — sont toujours dans un état d'infériorité par rapport à ceux qui ne le sont pas. Aussi l'Occident finirait-il peut-être par se contenter de quelques satisfactions illusoires, tout à fait disproportionnées à l'outrage qui lui a été infligé, aux pertes d'argent et surtout de sang qu'il a subies, si une puissance ne paraissait heureusement peu disposée à se rallier à une politique d'excessive indulgence. La mort de l'infortuné baron de Ketteler semble avoir déjà sauvé tous ses collègues du même sort (1); elle préservera peut-être encore l'Europe d'une politique de faiblesse qui rétablirait un peu plus vite un calme apparent, mais aurait les pires conséquences dans un avenir peu éloigné. En montrant une énergie dont l'exemple entraîne bon gré mal gré les autres pays, le gouvernement allemand répare les fautes qu'il a commises naguère.

Ce qui importe avant tout, pour arriver à une solution un tant soit peu durable de la crise actuelle, c'est de faire sur la Cour de Pékin une impression profonde qui ne s'efface de longtemps, sinon jamais: « Toute solution qui donnerait à la Chine l'illu-

(1) Il paraît certain que la Cour et les Boxeurs avaient comploté la mort de tous les ministres étrangers ; mais que l'ambassadeur d'Allemagne fut par hasard égorgé avant le jour fixé, ce qui mit ses collègues sur leurs gardes.

sion d'avoir triomphé doit être absolument écartée, » disait fort sagement, au mois de septembre, un ministre anglais. Cette illusion du succès, la Chine, on le sait, se la fait avec une extrême facilité, le gouvernement aussi bien que le peuple; il convient donc que la Cour s'aperçoive avec la plus extrême évidence qu'elle a été vaincue; qu'elle a dû s'incliner devant des exigences désagréables pour elle; et, si elle peut avoir perpétuellement devant les yeux une preuve palpable de sa défaite, il n'en sera que mieux. Qu'elle fasse raconter ensuite au peuple toutes les fables qu'elle voudra, peu nous chaut; si la Cour et les lettrés, les hauts mandarins surtout sont bien convaincus de notre puissance, ils nous feront respecter par leurs administrés.

La seule leçon vraiment efficace qu'ait infligée l'Europe à la Chine a été celle de 1860 : les alliés sont entrés à Pékin, ils ont brûlé le palais d'Été, ils ont exigé la destitution des principaux instigateurs de la politique impériale d'alors. Les effets de cette leçon furent malheureusement atténués, en 1870, par les massacres de Tien-tsin et la destruction de la cathédrale catholique de cette ville. La triste situation où se trouvait alors la France ne lui permit pas d'exiger de suffisantes réparations; on eut la faiblesse de ne pas reconstruire la cathédrale jusqu'à ces dernières années; et il en résulta un discrédit qui s'étendit à tous les étrangers. En 1894-95, la Chine fut aussi complètement vaincue par le Japon qu'une nation peut l'être par une autre, mais cette fois la leçon porta peu, parce que les hostilités n'avaient eu lieu que dans des dépendances de l'Empire, épargnant les Dix-Huit Provinces; parce que le Japon n'avait même pu conserver les fruits de sa victoire sur le continent; surtout peut-être parce que la capitale n'avait pas été touchée, que la Cour n'avait ressenti directement aucun ennui bien grave et qu'aucune trace de sa défaite ne subsistait.

Il conviendrait que, cette fois, il n'en fût pas ainsi; d'ailleurs les troupes internationales campent dans Pékin, et la lenteur même des négociations, en prolongeant l'occupation de la capitale, n'est pas sans bons effets; mais ce n'est pas tout. La première pensée qui vient à l'esprit, c'est qu'il faut exiger de la Chine le châtiment des coupables, des hommes vraiment responsables du siège des légations, des massacres d'Européens et de chrétiens indigènes, et non pas, comme cela est arrivé tant de fois, de malheureux comparses qui ne furent que des agens d'exécution. « Le

nombre des personnes livrées au châtiment importe moins que leur caractère d'instigateurs principaux et de chefs du mouvement, » dit fort justement la dépêche circulaire allemande en date du 18 septembre. Ces chefs du mouvement sont extrêmement haut placés. A leur tête est le prince Tuan, et à côté de lui se trouvent tous les princes de la dynastie impériale, sauf peut-être le prince Ching; — encore les troupes de ce dernier faisaient-elles partie des bandes qui ont assiégé les légations. Tous les Mandchous qui occupaient de grandes charges ont aussi poussé au massacre, tels Kang-Yi, Young-Lou et d'autres moins connus : certains Chinois de haut parage y ont trempé, comme Li-Ping-Heng, inspecteur des défenses du Yang-tse, ayant rang de vice-roi et You-Hsien, gouverneur du Chan-si, après l'avoir été du Chan-toung, où il avait surveillé d'un œil paternel les premiers ébats des Boxeurs : ce personnage adressait dernièrement au Trône un mémoire où il demandait une récompense pour avoir fait massacrer une cinquantaine de chrétiens et de missionnaires, après leur avoir persuadé de se placer sous sa protection.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que les princes et fonctionnaires que nous venons de nommer n'ont rien fait de leur propre initiative : il paraît certain qu'ils n'ont passé aux actes qu'après avoir convaincu l'impératrice, — qui ne demandait sans doute qu'à se laisser convaincre, — d'approuver et de sanctionner leurs desseins. Ce serait donc elle la véritable coupable; en admettant même la fiction de son irresponsabilité, comment croire qu'elle livrera ceux qui forment encore son entourage, sinon son gouvernement? Au moment de s'enfuir de Pékin, alors qu'elle pouvait se rendre compte déjà des conséquences des crimes qu'ils lui avaient conseillés, elle était autant que jamais sous leur influence, puisqu'elle faisait exécuter cinq membres du Tsong-li-Yamen accusés de modérantisme; depuis, bien des faits sont venus montrer que cette influence subsistait. La livraison des plus haut placés d'entre les coupables, du père de l'héritier présomptif entre autres, paraîtra une condition tout à fait inacceptable, au point que la Cour préférera sans doute ne pas traiter, malgré les sérieux inconvéniens qui pourraient en résulter pour elle, malgré les moyens de pression dont l'Europe dispose. La poursuivre à Si-Ngan-fou, à 1000 kilomètres de Pékin, d'où elle s'enfuirait encore ailleurs, il n'y faut certes pas songer. Peut-être faudra-t-il donc se résigner à ne pas voir décapiter Tuan; et, si l'on obtient

l'exécution de quelques-uns des personnages que nous avons cités, ne fussent-ils pas les plus considérables, peut-être serait-il sage de ne pas insister. On aura frappé encore assez haut pour que le coup porte. Quant à la destitution, à la dégradation, à l'exil, de tous, ceci s'impose absolument; les mesures de ce genre, nous le savons, n'ont que trop souvent été illusoires, mais, si l'Europe déploie quelque énergie, elles ne le seront pas cette fois.

La punition des coupables n'est pas le seul moyen d'impressionner le gouvernement chinois : l'Europe en possède d'autres, qui sont dès aujourd'hui à sa portée, et dont elle hésite trop à se servir. Les troupes internationales étaient d'abord à peine entrées dans le palais impérial et ses vastes dépendances, dans ce qui s'appelle la Ville interdite. Elles n'avaient fait qu'y défiler, une quinzaine de jours après leur entrée ; certaines dépêches disent qu'elles avaient été reçues aux portes par les fonctionnaires du palais qui ont conservé leurs charges; après cette courte parade, les portes furent refermées, et gardées seulement par des postes. Un respect aussi grand pour la résidence impériale pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences, étant donnée la disposition d'esprit des Chinois. Les chambellans, les majordomes, les eunuques qui y sont restés n'allaient-ils pas raconter à leur gracieuse souveraine que les Barbares furent frappés de terreur à la vue des murailles de la Cité interdite, qu'au bout de quelques jours, ils demandèrent cependant à la visiter, et qu'on voulut bien la leur faire voir? Si l'on avait fait un tel récit à l'impératrice, on peu être assuré qu'elle y eût ajouté foi, surtout après avoir déjà réussi à éviter aux principaux coupables le châtiment qu'ils mériteraient. Sur la populace de Pékin, qui aurait, elle aussi, grand besoin d'une leçon, la réserve gardée par les étrangers apparaîtrait comme l'effet d'une crainte respectueuse. On a enfin renoncé à des ménagemens impolitiques et installé le quartier général dans le palais. Il semble qu'il serait bon de l'occuper sérieusement et d'une manière permanente jusqu'à ce que le retour de la Cour soit annoncé et ait reçu un commencement d'exécution; puis, afin de laisser une trace durable de leur passage, les étrangers devraient raser les murs de Pékin, en interdisant de les reconstruire, et détruire également les palais des environs, le palais d'été de l'Impératrice notamment. La disparition de ces édifices frapperait les Chinois sans avoir les mêmes inconvéniens poli-

tiques que la destruction de la Cité interdite elle-même, qui pourrait confirmer la Cour dans son projet de déplacer la capitale, de l'établir en quelque ville de l'intérieur peu accessible aux Européens. Nous traitera-t-on de Vandales parce que nous émettons de pareilles propositions? Mais n'est-ce pas l'humanité la plus élémentaire qui ordonne de prendre les mesures propres à empêcher le retour des épouvantables crimes auxquels nous avons assisté cet été, et peut-on le faire sans frapper la Cour et le peuple chinois dans leur amour-propre, sans leur prouver, surtout à la première, que cette supériorité dont ils se targuent n'est qu'un vain mot et qu'ils ne peuvent pas résister à notre force? Tous ceux qui connaissent la Chine nous répondront.

L'octroi d'une indemnité raisonnable et le démantèlement des forts de Takou compléteront les réparations à demander pour le passé, qui constituent à elles seules les meilleures des garanties pour l'avenir. Il est parfaitement inutile de demander à la Chine de nouveaux droits pour les Européens : qu'elle observe exactement l'esprit et la lettre des traités de Tien-tsin qui remontent à 1858; qu'elle se conforme de même au traité de Shimonosaki et aux conventions qu'elle a signées de 1895 à 1898 avec la France et l'Angleterre, et les étrangers pourront vivre, commercer et prêcher le christianisme en Chine dans d'aussi bonnes conditions qu'ils peuvent le désirer. C'est l'exécution des traités qu'il faut obtenir, et rien ne vaudra pour cela le déploiement d'un peu d'énergie à Pékin.

Pour ce qui est des négociations proprement dites, les puissances paraissent heureusement s'être mises à peu près d'accord sur le fond, sinon sur les détails, en acceptant comme base de discussion les propositions formulées dans la note française du commencement d'octobre, qui avaient d'ailleurs été habilement rédigées en s'inspirant des vues exprimées jusqu'alors par les divers gouvernemens, de façon à fournir un terrain d'entente. Ces propositions sont au nombre de six : 1° Punition des principaux coupables, à désigner par les représentans des puissances à Pékin; — 2° Interdiction permanente des importations d'armes en Chine; — 3° Paiement d'une indemnité équitable aux États et aux intérêts privés lésés; — 4° Présence permanente à Pékin de gardes pour les légations; — 5° Démantèlement des forts de Takou; — 6° Occupation de deux ou trois points sur la route de Tien-tsin à Pékin, de manière à assurer la complète liberté d'allures des

membres des légations pouvant se diriger vers la côte, aussi bien que des troupes pouvant monter vers la capitale. Nous ne nous faisons pas grande illusion sur la valeur pratique du deuxième paragraphe; toutefois, dans l'ensemble, c'est là un programme acceptable de réparations et de garanties pour l'avenir.

Mais comment obtenir que les Chinois acceptent les conditions que nous voulons leur imposer et devant lesquelles on ne peut s'étonner qu'ils regimbent un peu? Ici, les esprits ont été d'abord assez divisés : les uns pensaient qu'il fallait avant tout, presque à tout prix, ramener la Cour impériale à Pékin, après quoi elle serait beaucoup plus traitable. C'était en particulier l'opinion des hommes et des gouvernemens qui désirent en finir au plus vite; d'où la proposition russe d'évacuer Pékin. Si ce projet avait prévalu, n'eût-il pas été à craindre que, dans cette évacuation suivant le respect montré au palais impérial, l'orgueil enraciné des Célestes ne vît une véritable victoire sur les Barbares du dehors? On dira peut-être que, de toute façon, les mandarins s'arrangeront pour inculquer cette idée au populaire, qui l'acceptera aisément. Ne circule-t-il pas déjà, à Canton et ailleurs, des papiers où il est dit que les étrangers ont été exterminés par l'armée chinoise, qu'il n'en reste plus qu'un petit nombre, lesquels demandent la paix, et que l'impératrice, dans sa générosité, examine à quelles conditions elle peut la leur accorder? Il faut, allègue-t-on, prendre son parti de ces fables, si irritantes puissent-elles être, pourvu que le gouvernement, lui, soit convaincu de la puissance et de la victoire des Européens. Seulement, est-on bien sûr qu'il en soit convaincu? Sans doute quelques grands mandarins qui ont été en contact fréquent avec les Européens se font moins d'illusions que leurs compatriotes. La preuve en est dans la prudente conduite des vice-rois du Yang-tse durant la présente crise, dans les efforts qu'ils ont faits pour maintenir, — et en somme avec succès, — la paix dans leurs provinces. Mais n'en est-il pas autrement de la Cour, des princes mandchous, des lettrés ultra-réactionnaires, peu familiers avec les étrangers, qui entourent l'impératrice et de l'impératrice elle-même? Ces gens-là sont aussi ignorans et plus imbus de leur supériorité que l'homme du peuple. Ils auraient fort bien pu se tromper eux-mêmes sur les causes de l'évacuation de Pékin, si elle avait eu lieu. Et d'ailleurs, auraient-ils eu tellement tort de voir une victoire dans cette retraite de l'Europe vers la mer? Ce n'est certes

pas par peur de la force offensive des armées chinoises que nous nous retirerions ainsi; mais ne serait-ce pas par crainte de la force d'inertie de cette immense masse du Céleste-Empire, par appréhension de voir son gouvernement se montrer intraitable, et s'enfoncer dans des profondeurs où nous ne saurions le suivre? Le point de vue chinois ne serait pas alors si faux, en considérant comme un aveu de faiblesse l'évacuation de Pékin.

Le plus sage n'est-il point de ne pas se presser, de ne pas poser de conditions trop difficiles à faire accepter, mais, une fois qu'elles seront posées, de s'y tenir et d'attendre tranquillement, en prenant les quelques mesures énergiques que nous avons indiquées, que la Cour réfléchisse et se décide à acquiescer aux justes demandes de l'Europe. Au début, les Chinois refusent tout, et qui peut s'attendre à autre chose de la part d'un aussi madré personnage que Li-Hung-Chang? Il connaît ses Européens à fond pour les avoir longtemps pratiqués; il sait combien les longues négociations les lassent. Il a compté d'abord sur le désir des puissances de retirer au moins la majeure partie de leurs troupes avant que la glace ne vînt fermer les ports du Petchili, comme la France et l'Angleterre l'ont fait en 1860. Aussi commençait-il par tout refuser ou à peu près : ni indemnité pécuniaire ou territoriale, ni punition des coupables, à peine concédait-il quelques droits de protection des ports ouverts. Nous voyant bien décidés à ne pas nous en aller, il devient déjà plus coulant et l'on finira sans doute par en obtenir une indemnité, pourvu qu'elle soit proportionnée aux ressources de la Chine, la punition de quelques criminels de haut vol, la dégradation et l'exil des autres. Il est fort probable que la Cour ne se soucie pas, au fond, de rester hors de Pékin ni de déplacer le siège du gouvernement. Depuis cinq cents ans que les populations sont habituées à regarder vers la capitale actuelle comme centre de l'autorité impériale, cette ville, qui avait d'ailleurs été déjà capitale à plusieurs reprises, a acquis un lustre particulier. En s'en séparant, l'Empereur perdrait une partie de son prestige, sa légitimité paraîtrait moins certaine; la dynastie, déjà affaiblie, en recevrait un nouveau coup. Pour rentrer à Pékin, la Cour en passera donc par les volontés des étrangers, si celles-ci ne sont point par trop dures et lui permettent de « sauver la face » aux yeux de ses sujets, ce qui a peu d'inconvéniens, pourvu qu'elle-même soit bien convaincue de la force de l'Europe. Même préférât-elle rester au

loin, il ne serait pas impossible de la contraindre à se soumettre et à revenir vers la côte.

Si ce serait folie de se lancer dans une expédition au cœur de cette immense Chine, dépourvue de bonnes routes et ne fournissant pas les articles indispensables à la vie de troupes européennes, il serait fort exagéré de dire qu'il n'existe aucun moyen de coercition à l'endroit du gouvernement chinois. Il en est d'indirects : l'interdiction du commerce maritime du riz d'où résulterait la famine dans les régions septentrionales, la mainmise sur tous les revenus des douanes auxquels on pourrait joindre le produit des impôts de toute sorte perçus à Pékin, à Tien-tsin et aux environs, de même que dans les grandes villes indigènes situées à proximité des concessions étrangères, Shanghaï, Canton et autres. Les alliés peuvent aisément occuper, sans trop s'écarter de leur base, l'extrémité de l'unique ligne télégraphique qui se dirige vers l'ouest; et l'excellente navigabilité du Yang-tse, même de plusieurs de ses affluens pour les grands navires, leur permet d'isoler la Cour réfugiée à Si-Ngan, ville d'un million d'habitans, il est vrai, mais qui est bâtie au milieu d'un pays sans grandes ressources. Sans doute cette sorte de blocus entraînerait une dépense, dont on pourrait, il est vrai, se couvrir en partie, et surtout un manque à gagner par les entraves mises au commerce de la Chine tant que la paix ne serait pas conclue. Mais combien peu pèseraient ces inconvéniens si l'on parvenait à assurer un calme approximatif pour une période de quelque durée! Or, on y arriverait très probablement, en se montrant énergique, mais en même temps aussi persévérant, aussi patient que les Chinois. Ceux-ci ne sont-ils pas déjà plus traitables qu'on ne paraissait le craindre au début? N'ont-ils pas, assez rapidement après tout, ouvert des négociations sans que Pékin fût évacué?

III

Si les divers pays qui constituent le monde civilisé parvenaient à mettre un peu d'union dans leurs conseils, non pas seulement pour quelques semaines, afin de conjurer momentanément les effets immédiats d'une crise violente de l'Homme malade de Pékin, mais pour une période plus prolongée, qui permît de traiter, non les manifestations extérieures, mais les sources mêmes du mal, s'ils n'avaient pas surtout de convoitises secrètes

auxquelles ils ne veulent pas renoncer irrévocablement, il serait peut-être assez aisé de définir et de suivre une politique rationnelle à l'égard de la Chine. Celle-ci pourrait se résumer en deux propositions : agir énergiquement sur le gouvernement central de façon à lui imprimer la conviction de la supériorité des forces de l'Occident sur les siennes; d'autre part, rassurer ce gouvernement sur nos intentions à son égard et se garder d'affaiblir son autorité et son prestige dans les provinces.

Cette politique est exactement le contre-pied de celle qui a été suivie depuis cinq ans. Nous venons d'esquisser les mesures qui nous paraissaient propres à faire une sérieuse impression sur le gouvernement de Pékin et, en particulier, la nécessité de laisser sous ses yeux des traces permanentes du passage victorieux des troupes occidentales. Pour assurer la durée des bons effets produits, il importerait de se montrer toujours ferme à l'avenir, et en particulier de ne jamais faire de demandes ou de réclamations pour s'en désister ensuite ou se contenter de satisfactions illusoires : tous ceux qui connaissent les Asiatiques savent que renoncer à une chose une fois demandée est un moyen certain de se faire taxer de faiblesse et bientôt mépriser par eux. Il faut donc bien réfléchir à ce qu'on tient réellement à en obtenir, puis l'exiger absolument, ce qui ne veut certes pas dire qu'il faille émettre à tort et à travers toutes sortes de prétentions qui les exaspéreraient. Ceci nous amène à la seconde partie de notre thèse.

Il est clair, que si nous, Occidentaux, exigeons du gouvernement chinois de nouvelles cessions territoriales, si nous nous immisçons dans ses affaires intérieures, nous le persuaderons, comme il l'est déjà à moitié, que nous cherchons à le détruire et que notre but final, quelles que soient les raisons pour lesquelles nous ne cherchions pas à l'atteindre immédiatement, c'est le démembrement de la Chine. Dès lors, quels que soient les hommes qui composent ce gouvernement, ils saisiront naturellement toutes les occasions favorables de se débarrasser de nous. Ce sera une question de vie ou de mort pour eux, et ils lutteront pour la vie avec l'énergie du désespoir. C'est à cause de cela que l'exemple donné par l'Allemagne à Kiao-Tchéou et suivi avec tant d'empressement par les autres puissances, la politique des cessions à bail et des sphères d'influence, a été si funeste.

Même en dehors des annexions territoriales, si l'Europe continue à demander une foule de concessions diverses, de chemins

de fer, de mines ou d'autres, elle inquiétera d'abord le gouvernement de Pékin, parce qu'il verra dans ces demandes une arrière-pensée politique, puis elle le placera dans un difficile dilemme : ou complaire au peuple et à l'immense majorité des lettrés, en refusant d'accéder aux désirs de l'Europe, ce que celle-ci ne saurait tolérer, car ce serait la perte de son prestige et le réveil de l'orgueil chinois qui deviendrait bientôt intraitable ; ou bien s'incliner devant les exigences des étrangers, et alors mécontenter vivement l'opinion publique à l'intérieur, ajouter encore aux causes de faiblesse du régime actuel, déjà multiples, et qui se multiplieront d'autant plus qu'il sera plus conciliant envers les étrangers. Il ne faut pas se figurer que l'opinion publique soit une quantité négligeable dans le Céleste-Empire ; elle ne l'est d'abord nulle part, même sous les régimes despotiques ; mais le régime qui prévaut en Chine n'appartient pas à proprement parler à cette dernière catégorie. Le gouvernement y est exercé par des membres de la classe dirigeante des lettrés, choisis, il est vrai, par un souverain absolu ; mais ce dernier ne saurait gouverner longtemps contre l'opinion de cette classe, toute-puissante sur le peuple au sein duquel elle se recrute par les examens. On dit, trop facilement peut-être, qu'il n'y a d'émeutes en Chine que celles qui sont encouragées, fomentées même par les autorités. Ce n'est pas tout à fait exact. Il y a quelquefois des mouvemens populaires spontanés ; il y en a souvent que suscitent, non les mandarins, mais les très nombreux lettrés sans place ; enfin, il s'en trouve que les fonctionnaires locaux font naître sans l'aveu, ou même contre la volonté du gouvernement central, dont le pouvoir a souvent eu beaucoup de peine à se faire sentir énergiquement dans les provinces, même aux temps les plus brillans de l'histoire de la Chine. Ce qui est un fait, c'est que plus de vingt dynasties se sont succédé dans ce pays, c'est par conséquent que nous sommes très bien fondés à redouter les effets du mécontentement intérieur sur l'ordre établi en Chine, si nous obligeons le gouvernement à nous laisser introduire, trop vite, trop de nouveautés, mal vues de l'opinion.

Est-ce donc une abdication de l'Europe que nous préconisons ? Demandons-nous qu'elle renonce, en ce qui concerne la Chine, au droit qu'elle prétend avoir de mettre en valeur les richesses naturelles de toutes les régions du globe, que leurs habitans y consentent ou non ? Nous ne sommes pas si absolus. Que tous les

traités soient rigoureusement exécutés, que les voies ferrées déjà concédées soient construites, que les Européens, les Américains, les Japonais élèvent des usines dans les nombreux ports ouverts, que leurs bateaux à vapeur parcourent les principales rivières, ils en tireront un important profit, et le commerce de la Chine, déjà en grande voie de croissance, augmentera encore beaucoup. Mais, pour le reste, laissons un peu les Chinois tranquilles; ne leur imposons pas de nouveaux chemins de fer, ils en construiront, ou plutôt nous demanderont d'en construire pour eux, s'ils le veulent. Nous croyons qu'ils le voudront : les classes commerçantes et le peuple lui-même, parce que leur esprit de négoce si éveillé saura en apprécier l'avantage une fois qu'ils les verront à l'œuvre; le gouvernement, parce qu'il y trouvera, comme dans le télégraphe, un moyen de fortifier son autorité. Nous pensons qu'en général les Chinois finiront par se réconcilier avec beaucoup des côtés matériels, — nous ne disons pas des autres, — de la civilisation occidentale; mais ne faut-il pas leur donner le temps de s'y accoutumer?

Une objection se présente toutefois. Peut-on vraiment espérer une paix et une sécurité durable si l'impératrice douairière, — certains disent même : si la dynastie actuelle, — conserve le pouvoir? En ce qui concerne l'impératrice, son exil serait certes la meilleure des solutions, si on peut l'obtenir. Le peut-on? Elle a mis la main aujourd'hui sur tous les rouages du gouvernement; elle représente la seule autorité existante; le jeune et débile empereur qu'elle traîne après elle, soumis à la surveillance la plus étroite, n'est qu'un jouet entre ses mains. Qui donc en Chine oserait lui parler assez fermement pour l'obliger à descendre du pouvoir? Ce n'est pas Li-Hung-Chang, qui lui doit beaucoup, à qui elle a prodigué jadis toutes les faveurs qu'une souveraine peut accorder : le madré vice-roi est bien âgé pour accomplir une démarche si audacieuse, si peu conforme d'ailleurs à sa politique plus rusée qu'énergique. Il ne faut pas non plus en demander trop aux grands vice-rois du Yang-tse, Chang-Chih-Toung et Liou-Koun-Yi : c'est assez qu'ils aient maintenu l'ordre dans leurs provinces. Il est fort probable qu'ils verraient d'un bon œil la chute de la douairière, mais ils sont trop prudens pour en prendre l'initiative. Le prince Ching, l'un des négociateurs de la paix, mieux placé peut-être pour le faire, l'oserait-il en présence de l'opposition de tous les autres princes, de tous les Mandchous, de toute

la Cour, plus hostiles encore aux étrangers que l'impératrice qu'ils entourent?

Si tous les membres de la dynastie nous sont si irrémédiablement hostiles, pourquoi ne la remplacerions-nous pas par une autre? La proposition a été faite et c'est une question de savoir s'il n'eût pas mieux valu, vers 1860, aider les Taïpings que soutenir les Mandchous; mais ceci est le passé. Maintenant, il est encore probable que, si la Chine était abandonnée à elle-même la dynastie mandchoue s'effondrerait dans un peu lointain avenir. Ce ne serait pas sans une longue guerre civile, durant laquelle l'anarchie régnerait dans une grande partie de l'empire. L'Europe tolérerait-elle aujourd'hui une période de plusieurs années de troubles? Les industriels, les négocians qui font des affaires avec la Chine, les porteurs d'emprunts chinois, les sociétés de missions aussi ne s'alarmeraient-ils pas, ne presseraient-ils pas leurs gouvernemens d'intervenir? Les convoitises de ceux-ci ne s'allumeraient-elles pas? On voit les dangers de toute sorte d'un pareil événement. Puis, si nous voulions le provoquer au lieu de le laisser se produire spontanément, notre appui n'enlèverait-il pas à notre prétendant beaucoup de sympathies parmi les indigènes, parviendrait-il à faire reconnaître son autorité dans toutes les provinces? Non, un changement de dynastie ne pourrait s'effectuer sans entraîner d'inextricables difficultés et de très graves périls.

Même s'il est impossible d'obtenir l'éloignement de l'impératrice douairière, mieux vaut encore conserver au pouvoir la famille régnante. Le prestige de la vieille souveraine se trouvera sans doute diminué, pour peu que nous ayons fait montre de quelque énergie, et il sera peut-être possible de faire jouer un rôle plus important à l'empereur. Sans doute il conviendra de redoubler de surveillance et de fermeté tant que cette Sémiramis d'Extrême-Orient sera au pouvoir. Durant cette période, qui sera limitée, car Tze-Hsi est vieille, le maintien, non seulement de gardes dans les légations, mais d'une forte troupe européenne, soit à Pékin même, ce qui serait le mieux, soit aux environs immédiats de la ville, pour intimider la Cour, pour l'empêcher au besoin de quitter la capitale, serait une mesure des plus utiles, presque indispensable. Nous n'ignorons pas tous les inconvéniens des garnisons internationales; pourtant le système a fonctionné tolérablement en Crète pendant assez longtemps. Un homme qui a beaucoup voyagé dans la Chine et qui la connaît très bien, M. Mar-

col Monnier, a proposé, sans compter beaucoup, semble-t-il, sur le succès de son projet, d'installer à Pékin non pas une garnison composée des troupes des grandes puissances, mais un corps recruté dans des pays neutres, qui ne puissent porter ombrage à personne, Suisse, Hollande, Pays scandinaves. Il aurait même voulu qu'on en formât une garde pour l'Empereur lui-même. Le projet mériterait au moins d'être étudié.

Que l'impératrice Tze-Hsi soit maintenue ou non au pouvoir, il est clair que les étrangers devront exercer une certaine influence sur la désignation des ministres. Nous n'entendons pas parler là d'une immixtion directe dans leur choix : cela risquerait d'abord de faire considérer le gouvernement central comme un simple instrument de l'Europe, d'où de graves inconvéniens pour la tranquillité intérieure de la Chine ; puis d'amener des querelles entre les puissances, chacune considérant tel ou tel mandarin comme son ami, tel autre comme son adversaire, d'où des périls sérieux pour la paix du monde. Nous voulons simplement dire que les puissances devraient mettre leur *veto* à la nomination aux grandes charges de personnages notoirement hostiles à tout ce qui vient du dehors. Dans le cas où l'empereur serait réinstallé au pouvoir et l'impératrice exilée, peut-être même l'Europe agirait-elle sagement, dans un sens inverse, en modérant les tendances réformatrices qui semblent être celles du jeune souverain, en l'engageant à ne pas faire de changemens trop brusques.

Il est certain qu'au sein de la classe des lettrés il existe des courans en sens divers. S'il y a très peu de réformateurs extrêmes dans le genre de Kang-You-Weï, il se trouve un nombre plus important de gens qui semblent reconnaître que tout n'est pas mauvais dans la civilisation occidentale ; qu'au point de vue matériel, elle possède quelques bons côtés ; que d'ailleurs on ne peut résister à l'Europe ; et qu'il vaut mieux, dès lors, accepter franchement la situation et profiter au moins des avantages qu'on en peut tirer. De ce nombre paraît être Chang-Chih-Toung, le célèbre vice-roi d'Han-Kéou ou plutôt de Wou-Tchang, dont on ne peut que louer l'attitude pendant la dernière crise. Ce sont là les hommes dont l'Occident doit désirer l'arrivée au pouvoir et qu'il pourrait peut-être y pousser par une politique habile et discrète à la fois. Au pis aller, on devrait encore se contenter de personnages dans le genre de Li-Hung-Chang, en ayant soin de se montrer très ferme vis-à-vis des faux-fuyans et des tentatives d'élu-

der leurs engagemens qu'ils ne manqueraient pas de multiplier. Ils ont du moins la notion de la force de l'étranger, que n'avaient pas les derniers conseillers de l'impératrice douairière.

Nous ne nous dissimulons nullement les difficultés de la politique dont nous venons seulement de poser quelques principes. La manière de les appliquer est susceptible de varier suivant les incidens et les développemens de la crise actuelle. Si la Cour persiste dans son aveuglement, si l'impératrice ne veut ni descendre du pouvoir ni se séparer de ses conseillers actuels, la situation peut devenir très difficile par le prolongement de la crise. Avec de la patience et de la fermeté, nous persistons à croire que le monde civilisé amènerait pourtant le gouvernement chinois à résipiscence; malheureusement, il est difficile d'être patient à ce monstre hexacéphale qu'est en Chine le concert européo-américano-japonais; il n'est même jamais sûr d'exister le lendemain : déjà l'Amérique se sépare; chaque puissance a ses visées particulières. Cependant, si une seule persévérait dans une ligne de conduite énergique, alors même que les autres abandonneraient plus ou moins la partie, elle finirait probablement par amener la Cour à traiter sur des bases raisonnables; l'Allemagne serait susceptible, après bien des fautes, de rendre ce service au monde civilisé. Le manque d'union pourrait ainsi n'avoir pas immédiatement des effets désastreux, mais il en aurait plus tard, la poursuite de leurs visées spéciales empêchant les nations de se montrer suffisamment sages et réservées.

En tout cas, à cette politique modérée qui consiste à relever le prestige de l'Europe aux yeux du gouvernement de Pékin et celui du gouvernement de Pékin aux yeux des masses, politique qui n'est peut-être pas très facile à pratiquer, à laquelle on ne voudra peut-être pas se résigner, il n'y a qu'une seule alternative, c'est la politique du partage. Que l'on recommence la chasse aux annexions et aux concessions, de nouvelles crises se produiront un peu plus tôt ou un peu plus tard, l'anarchie finira par régner, la patience de l'Europe sera moins longue, ses convoitises plus excitées encore que maintenant, et forcément l'on glissera au démembrement de la Chine.

Nous ne croyons pas qu'aucun homme raisonnable et connaissant l'Asie puisse, à la lumière du passé et du passé le plus récent, du passé de cet été, envisager sans trouble une pareille éventualité. Un certain nombre de nations européennes auraient

à gouverner chacune un lot de territoire énorme, peuplé de 80 à 100 millions d'habitans. Ces habitans appartiennent à la race la plus profondément différente des Occidentaux par ses traditions, ses habitudes, sa morale, sa conception de la vie, son âme tout entière, qui soit dans le monde. A ces provinces chinoises, peu gouvernées en somme aujourd'hui, où l'on vit très misérablement sans doute, exposé à bien des fléaux naturels, mais tranquille du moins pourvu qu'on se conforme aux traditions, à ces pays figés depuis tant de siècles dans un certain moule, les Européens voudraient imposer tout un flot de nouveautés et, en outre, une bureaucratie absolument différente de celle qui y existe, beaucoup plus pointilleuse et méticuleuse, se mêlant beaucoup plus des affaires de chacun. Nous venons d'assister au mouvement produit par l'introduction, — à dose bien petite relativement à ce qui arriverait après un partage, — de quelques innovations. Nous avons vu antérieurement les difficultés considérables auxquelles se sont heurtés les Français au Tonkin, les Anglais en Birmanie, les Japonais à Formose, en des pays imbus de la civilisation chinoise, mais habités par des populations bien plus molles que la race chinoise. Que serait donc la Chine au lendemain du démembrement? Un immense brasier de guerre civile, le peuple le plus nombreux du monde en insurrection; et les Chinois, mauvais soldats, sont d'admirables émeutiers. Nous reculons, quant à nous, devant une pareille perspective. Qu'on ne nous parle pas de l'exemple de l'Inde, soumise à l'Angleterre, et trois fois plus peuplée que ne le serait la tranche de Chine de chaque nation européenne. L'Inde est un pays divisé entre dix peuples qui se détestent et trois ou quatre civilisations; les divisions de caste ajoutent encore au manque de cohésion des indigènes et à l'impossibilité d'une action commune. Il a été possible, en jouant habilement de toutes ces passions et de tous ces intérêts divergens, de soumettre le pays à une autorité européenne en y conservant pourtant les cadres sociaux. En Chine, rien de pareil : un peuple où se trouvent confondus des élémens, d'origine diverse peut-être, mais tous coulés dans le même moule par une communauté de civilisation qui dure depuis des dizaines de siècles ; une classe dirigeante unique dont l'esprit est trop opposé à celui des Européens pour qu'ils puissent jamais compter sur elle et qu'ils ne pourraient conserver parce qu'il n'existerait rien pour lui faire contrepoids, alors que dans l'Inde les hiérarchies va-

riées des divers groupes de population se font équilibre; à côté de cela, des sociétés secrètes à peu près toutes hostiles à l'étranger; et, à la base, une commune fortement organisée que les maîtres du dehors exciteraient contre eux en lésant sans cesse ses droits, qu'ils ne comprennent pas. L'Europe s'userait bien autrement contre la Chine démembrée que contre la Chine telle qu'elle existe aujourd'hui.

Pour compléter le tableau, il faut y ajouter le risque de guerre universelle que comporte ce démembrement. Le partage de la Chine ne mérite qu'un qualificatif : ce serait une criminelle folie. Le Céleste Empire a de vastes dépendances peu peuplées : la Mandchourie, la Mongolie, le Turkestan oriental. Par la force des choses, il est probable que celles-ci tomberont un jour ou l'autre entre les mains de la Russie; cela n'ajoutera pas énormément à la force de l'empire des tsars, qui rencontrera des difficultés, — l'expérience qu'il vient de faire en Mandchourie en est la preuve, — dans la partie de ces pays où la population est de race chinoise et un peu dense. Ces considérations sont de nature à consoler même les hommes et les peuples qui verraient d'un mauvais œil l'accroissement de la place déjà si vaste occupée par la Russie sur la carte du monde. Mais croire qu'une nation étrangère quelconque soit capable, maintenant ou bientôt, de gouverner 80 ou 100 millions de Chinois ou plus, c'est une utopie. Seul peut-être le Japon aurait pu le tenter; mais l'Europe l'a écarté, et sans doute a-t-elle agi prudemment pour sa sécurité future, car la puissance du Mikado fût devenue vraiment démesurée. Tout cela ne veut pas dire qu'un jour tel pays n'exerce pas à Pékin une très grande influence : ce sera sans doute le cas de la Russie, dont l'action politique sera toutefois compensée en partie par l'action économique des États-Unis. Ces derniers ne peuvent se désintéresser complètement de ce qui se passe sur la rive opposée du Pacifique, si justifiée que soit leur répugnance pour l'impérialisme. Aussi est-ce un peu sur les Américains que nous comptons dans l'avenir pour empêcher un partage qui leur fermerait la porte et qui serait, en tout cas, pour le monde entier, la plus détestable des solutions du problème chinois. Mieux vaudrait assurément renoncer à tout développement du commerce et à toute mise en valeur du Céleste-Empire.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

LES

ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

LA SONATE POUR PIANO

The pianoforte sonata, its origin and development, by J.-S. Shedlock, B. A. — Methuen and C^ie^, London.

C'est une « espèce » admirable et disparue, dont l'évolution totale s'est accomplie en deux cents années, de la fin du XVII^e^ siècle à celle du nôtre.

La sonate pour piano, forme de la musique pure, en est une forme plus libre que la fugue, plus idéale que la « suite, » et moins sociale que la symphonie. Celle-ci gardera toujours l'avantage du nombre. Elle le possède en quelque sorte deux fois : elle existe par le nombre et pour le nombre. Elle doit au nombre non seulement l'intensité, mais la variété des sons. La sonate pour piano peut-être, — et chez Beethoven elle l'est souvent, — symphonique autant que la symphonie même par le développement et la combinaison des idées; elle ne saurait l'être par la diversité des timbres. Infinie en ses lignes, elle est bornée dans sa couleur. La symphonie est foule et s'adresse à la foule. Le génie ou l'âme d'un Beethoven est divisé par elle deux fois : entre ceux qui l'exécutent et entre ceux qui l'entendent. La sonate pour piano ne demande au contraire qu'un seul interprète et peu d'auditeurs. De ces derniers même elle peut se passer, et

ce n'est pas alors qu'elle est le moins belle. Alors il n'y a plus en présence, tête à tête et, si j'ose dire, cœur à cœur, que le maître qui parle et le serviteur qui écoute. La sonate alors nous apparaît comme le mode lyrique par excellence, — étant le plus individuel, — de la musique pure. Ne les disant qu'à nous, il semble que le musicien nous dise de lui des choses plus intimes, partant plus précieuses. Il nous donne l'illusion de sa faveur ou de son choix, et la personnalité, ou l'égoïsme, nous ferait aisément préférer la sonate, cette sublime confidence, à la symphonie, ce manifeste éclatant.

Aussi bien, dans l'ordre du temps, la sonate a précédé la symphonie. Elle a servi de base et de type à toute œuvre instrumentale classique, et, par le duo, le trio, le quatuor, le quintette, etc. le genre le plus restreint de la musique de chambre aboutit au genre le plus étendu de la musique de concert.

La sonate pour piano est plus « idéale » que la « suite, » d'où elle est sortie. La « suite, » une des « plus anciennes formes musicales cycliques, » est une série « de plusieurs morceaux de danse écrits dans le même ton, mais de caractères différens. Les plus anciens groupemens de cette espèce qui nous soient connus se trouvent dans les livres de luth de la première moitié du XVI^e^ siècle (1). » Les deux genres ne se distinguèrent pas d'abord très nettement; ils demeurèrent quelque temps mêlés, sinon confondus. Corelli ne s'interdit pas de donner à ses *adagios*, à ses *allegros*, des titres de danses. Marpurg écrivait en 1762 : « Les sonates sont des compositions en trois ou quatre parties, intitulées simplement *allegro*, *adagio*, *presto*, etc., mais qui, par leur caractère, peuvent être en réalité une allemande, une courante, une gigue. » Quoi qu'il en soit, par nature et par définition, la « suite » est une série de danses, et la sonate un groupe de morceaux. Telle est la différence essentielle et qui n'a fait que s'accroître. Le menuet lui-même, ce dernier vestige de la danse, a fini, dans la sonate et dans la symphonie, par céder la place au *scherzo*. Ainsi l'art instrumental s'est dégagé peu à peu de la représentation matérielle; l'image ou le souvenir physique est allé s'effaçant, et de l'accompagnement des mouvemens du corps, c'est à l'expression des mouvemens de l'esprit et de l'âme que la musique s'est élevée.

(1) Riemann, *Dictionnaire de Musique*, traduit par M. Georges Humbert, Paris, Perrin et C^ie^, 1899.

Plus libre que la fugue, la sonate est aussi plus émouvante. Œuvre de raison et de logique sans doute, elle l'est pourtant d'une logique moins étroite et d'une moins abstraite raison. La fugue éclate surtout aux esprits; la sonate, comme la symphonie, aux âmes. La loi de rigueur commande à l'une; à l'autre, c'est la loi de grâce. Hans de Bulow comparait un jour le *Clavecin bien tempéré* et les sonates pour piano de Beethoven à l'Ancien et au Nouveau Testament. Il avait raison. Les deux œuvres se complètent; elles sont toutes les deux nécessaires et suffisantes à la perfection de notre foi.

Guidé par l'excellent historien anglais de la sonate, nous pouvons en parcourir le cycle entier. Ici, comme en tout l'ordre de la musique pure, Beethoven occupe le sommet. Jusqu'à lui, le chemin monte; il descend après lui. Mais les deux pentes sont belles. Pauvre piano, qu'on raille et qu'on maudit, instrument disgracieux et qui semble « une harpe mise en bière (1), » que de chefs-d'œuvre depuis deux siècles la musique a cachés en lui! En lui seul, seul capable, entre tous ses frères sonores, d'enfermer tant de pensée, tant d'action et tant de rêve. Il semble qu'en ses flancs élargis d'âge en âge, un nouvel univers se soit formé, et que, laissant à l'orgue l'auguste soin des choses divines, il ait pris pour lui-même le souci, plus humain, de nos passions terrestres. Il les connaît, et les partage, il les exalte ou les apaise toutes. Je ne sais pas un répertoire supérieur en richesse, en beauté, à celui de la sonate pour piano. Le monde extérieur lui-même y est quelquefois représenté. Mais le monde moral surtout, et tout entier, en constitue le sujet ou la matière infinie. Nous retrouvons là tous les degrés, tous les modes aussi de notre sensibilité. Il n'est pas jusqu'à certains « objets, » comme disaient les amans d'autrefois, dont certaines sonates, et des plus illustres, ne nous retracent l'image étrangement personnelle et vivante. Telle sonate en *la* mineur fut composée par Mozart à vingt ans non seulement en l'honneur, mais à la ressemblance même d'une enfant qui l'avait charmé. Qui pourrait entendre commencer la sonate en *ut dièze* de Beethoven, sans voir paraître, à la lumière pâle et comme au « clair de lune » de ces tristes accords, l'ombre de la comtesse Juliette? Mais surtout qui dénombrera les sentimens en quelque sorte abstraits, ou plutôt

(1) M. Maurice Griveau.

inappliqués, dont la « sonate pour piano » constitue l'inépuisable trésor? Voici Haydn au cœur innocent et presque enfantin; voici la divine pureté de Mozart. Voici Beethoven, le héros, et derrière lui, au-dessous de lui, ceux qui se sont partagé son héritage. D'un bout à l'autre du siècle, voici Schubert, Weber, Schumann, Chopin, Brahms. Voici toutes les énergies et toutes les faiblesses, la puissance de l'être et ses défaillances aussi. Voici les marches, allègres ou funèbres, la paix et le trouble, la maîtrise et l'abdication de soi-même, toutes les extrémités de la joie et de la douleur. Ainsi, grâce à la sonate pour piano, l'un de nous, seul, et sur un seul instrument, peut évoquer la vie tout entière. Elle vient à lui, elle sort pour lui des touches d'ébène et des touches d'ivoire, double matière dont sont faites éternellement les deux portes de nos songes.

I

« Il y eut un homme nommé Jean, » qui paraît avoir été l'auteur de la première sonate pour piano. Né en 1660, mort en 1722, Jean Kuhnau fut, à Saint-Thomas de Leipzig, le prédécesseur immédiat de Jean-Sébastien Bach. C'est en 1695 qu'il publia sa première sonate, avec une série de sept « suites » (*Partien*) « pour l'agrément particulier des amateurs. » D'autres suivirent bientôt, sous ce titre: *Frische Clavier Früchte* (*Fruits frais pour le piano*). Nous dirions plutôt : *Fruits verts*, dont la verdeur même est ce qui nous plaît aujourd'hui. La sonate alors ne possède qu'en puissance et comme en promesse le goût et la taille que plus tard elle prendra. L'idée en est forte, mais courte. Elle ne se développe et ne s'organise pas. Déjà pourtant quelques signes paraissent : un accent, une attaque fière, une ferme réponse de la dominante à la tonique ; çà et là, dans un *adagio* de trois ou quatre lignes, entre deux *allegros* un peu secs, une ombre de mystère ou de rêve.

D'autres sonates de Kuhnau possèdent ce mérite, ou du moins ce caractère particulier, d'être des œuvres descriptives, et d'apporter ainsi un élément, peut-être même un argument, dans la grave et difficile question de la musique à sujet ou à programme. Vieille question et, pour la musique, ambition ou prétention éternelle, tour à tour reconnue et condamnée. L'antiquité l'avait admise, et le genre instrumental qui, chez les Grecs, offrait

quelques analogies avec la sonate moderne : le *nome pythique*, représentait le combat d'Apollon avec le serpent. On trouve au neuvième livre de Strabon l'analyse d'un de ces nomes, composé par Timosthène, amiral de Ptolémée Philadelphe. Ainsi le fameux combat, sans avoir rien de naval, inspirait même des marins. L'auteur, dit Strabon, avait partagé son œuvre en cinq morceaux. Il faisait assister l'auditeur : dans l'anacrousis, aux prépatifs; dans l'ampira, aux premières escarmouches; dans le catakéleusme, au combat lui-même; dans l'iambe et dactyle, aux acclamations qui suivent toute victoire; enfin, dans les syringes, à la mort du monstre, « dont on croyait entendre les derniers sifflemens, tant l'imitation des instrumens était parfaite. » Légitimes ou non, les droits de la musique à la description et au pittoresque sont du moins fondés sur l'ancienneté, et puisqu'ils s'exercèrent dès l'origine, c'est donc qu'ils parurent d'abord naturels et presque nécessaires.

Souvent contestés, ils n'ont jamais été abolis. Hier encore un jeune maître allemand les revendiquait en ces termes : « Il serait très heureux, écrit M. Weingartner, qu'un historien de la musique voulût bien établir une fois, très profondément et solidement, que ce qu'on nomme aujourd'hui à la légère *musique à programme*, n'est nullement une invention des nouveaux compositeurs, mais que plutôt la tendance à exprimer par la musique des pensées nettement indiquées, des événemens même, est évidemment aussi vieille que la musique comme nous la comprenons généralement. Chez les anciens Néerlandais et Italiens, aussi bien que chez les maîtres allemands avant Bach, nous trouvons des compositions avec des titres et des explications (1). »

M. Shedlock en donne plus d'un exemple antérieur aux « Sonates Bibliques. » C'est une fantaisie de John Mundray sur le beau et le mauvais temps. C'est l'œuvre de Frohberger, un maître qui passait pour savoir exprimer également sur le piano les faits, les idées et les sentimens. C'est une série de « suites » de Buxtehude, pour le piano toujours, sur la nature et les caractères des planètes. De tels précédens n'étaient pas ignorés de Kuhnau. Il les cite et s'en autorise dans la longue introduction qu'il a placée en tête de ses « Sonates Bibliques. » Il y définit aussi le pouvoir des sons. La musique est capable, suivant lui,

(1) *La symphonie après Beethoven*, par M. Félix Weingartner; traduction française par Mme Camille Chevillard. Paris, chez Durand et fils et chez Fischbacher.

de produire des effets merveilleux, mais en certains cas avec le concours de la parole. Elle sait rendre la joie et la tristesse en général (nous dirions aujourd'hui : en soi); mais, dès qu'elle cherche le sens individuel et l'expression particulière, aussitôt l'assistance des mots lui devient nécessaire. Kuhnau rappelle à ce propos une sonate qu'il venait d'entendre et qui se nommait *la Medica*, « la Médecine. » L'auteur y représentait d'abord l'état du malade, l'agitation des parens inquiets et courant chercher le médecin. Mais sous la gigue finale, qui devait figurer la convalescence, il avait, pour plus de sûreté, rédigé ce bulletin écrit : « Le malade va de mieux en mieux, sans être complètement rétabli. »

Kuhnau, lui non plus, ne se fiait pas toujours, nous l'avons dit, à la musique seule. Il a joint des commentaires détaillés à sa « Représentation musicale de quelques histoires de la Bible, en six sonates pour piano, destinées au plaisir de tous les amateurs. » La première a pour sujet le combat de David et de Goliath. Un rythme pointé sert de *leitmotiv* au géant. Un choral figure la prière des Israélites. Un thème pastoral évoque David lui-même et sa jeunesse de berger. Tout est décrit : le défi, la rencontre, l'assistance, le sifflement de la fronde, la chute du monstre et la fuite des Philistins. Pas un détail n'est omis et pas un n'est ridicule, parce que pas un, tout en étant imitatif ou pittoresque, ne cesse d'être musical. Plus musicale encore et surtout moins extérieure, la seconde sonate nous montre Saül guéri de ses fureurs par la harpe de David. Ici, non sans quelque raison, M. Shedlock a pu surprendre, en telle ou telle mélodie, comme un pressentiment de Bach, de Mozart même, que dis-je? de Beethoven, et du plus grand, celui de la dernière sonate pour piano. La troisième sonate (le mariage de Jacob) débute par une gigue destinée à peindre l'allégresse de Laban et de sa famille en voyant arriver son futur gendre. Le service de sept ans est décrit par une musique laborieuse, mêlée pourtant de quelques relâches agréables (furtives entrevues des fiancés). La maladie et la guérison d'Ézéchias, Gédéon sauveur d'Israël, et le Tombeau de Jacob, tels sont les sujets des trois dernières « Sonates bibliques » de Kuhnau. « Poète-musicien, » disait-il d'un compositeur de son temps. Il eût pu se donner ce titre à lui-même. Il a voulu « créer » par la musique, et par la musique pure, autre chose que la seule musique. Son erreur ou sa faiblesse, celle plutôt de son art, qui ne

faisait que de naître, fut dans la nature trop souvent objective et tout extérieure de cette création. La sonate, disions-nous, a banni peu à peu la danse de la musique pour piano. Cela est vrai des « Sonates bibliques » alors même qu'en certaines parties elles gardent encore des titres chorégraphiques. Mais leur « sujet » n'est pas toujours pour cela beaucoup moins extérieur. Il est trop souvent étranger à l'ordre du sentiment. Ce ne sont plus les gestes ou les pas que la musique signifie : ce sont les faits, peut-être encore moins dignes d'elle. Il faudra qu'elle apprenne de plus en plus à s'en détacher et que tôt ou tard, suivant le mot du philosophe, elle ne jouisse que des âmes.

Avec Philippe-Emmanuel Bach, elle commence à goûter cette jouissance. Le premier en date, et comme le père des grands musicographes allemands, Forkel, divise et définit ainsi l'une des plus belles sonates du maître : « Premier morceau : indignation. *Andante :* réflexion. *Andantino :* consolation mélancolique. » Il n'y a déjà plus là de sujet extérieur ou pittoresque; la musique rentre en nous et en soi. M. Shedlock estime que les sonates de Philippe-Emmanuel ont « pavé le chemin » devant celles de Haydn, de Mozart et de Beethoven. « Pavé » me paraît dur. Elles l'ont aplani, tracé très large, très droit, et quelquefois même elles l'ont fleuri. Ce qu'il y a de plus surprenant chez ce fils de Bach, c'est qu'il ne ressemble pas à son père. Il est à la fois très digne et très éloigné de lui. La polyphonie, et plus précisément la fugue, le contrepoint et la scolastique, n'ont pour ainsi dire aucune part à ses très libres sonates. Comme il se destinait à la magistrature, on suppose que le père toléra chez ce futur amateur le goût et la culture même d'un art moins sévère que le sien, d'une musique plus légère et, comme on disait alors, « galante. » Envoyé pour étudier le droit à Francfort-sur-l'Oder, il ne l'y étudia pas longtemps. Le bruit se répandait en Allemagne que le prince royal de Prusse (extravagance inouïe chez un Hohenzollern!) constituait sa maison musicale. Philippe-Emmanuel offrit ses services, qui furent acceptés, et l'honneur lui revint, si je ne me trompe, d'accompagner au clavecin le premier solo de flûte exécuté à Charlottenburg par le prince Frédéric, devenu le roi Frédéric II.

Philippe-Emmanuel ne fut un fils en quelque sorte que dans l'ordre de la nature. Dans l'ordre esthétique, il a donné plus et surtout autre chose qu'il n'avait reçu. Son œuvre (je parle de ses

sonates pour piano) ne semble pas venir du passé, mais aller vers l'avenir. Elle ne conclut pas : elle inaugure; elle n'est pas un effet, mais une cause. Ouvrez sa première sonate, je veux dire celle qui figure la première dans l'édition (déplorable à tous égards) publiée par la maison Peters, vous croirez presque reconnaître la première sonate, — vraiment la première, celle-là, — de Beethoven. La ressemblance est dans l'invention mélodique; elle est aussi déjà dans le développement, dans cet art, que Beethoven possédera pleinement et qui s'annonce ici, de tirer d'un fragment ou d'un éclat du thème primitif un groupe et comme un organisme nouveau. La beauté de cette sonate (au moins du premier morceau) consiste pour ainsi dire en des accens. Une autre sonate (de 1780, *la* mineur) est belle surtout par les traits, par la rapidité de leur course et l'aplomb de leur chute, par une virtuosité qui, loin d'être un luxe inutile, n'est que la forme nécessaire de la pensée, ou plutôt ne se distingue pas de la pensée elle-même. C'est à peine si de temps en temps revient à la mémoire du fils l'écho d'un prélude ou d'une gigue paternelle. Plus souvent un gracieux andante annonce Haydn et Mozart; ailleurs, dans l'ombre déjà tragique d'un *adagio*, Beethoven passe un moment et disparaît, mais il passe. M. Shedlock dit vrai : pour le talent et, si j'ose dire, le métier, Haydn et Mozart sont les élèves d'Emmanuel Bach; mais Beethoven est son fils par l'esprit. Kuhnau n'était qu'un prophète lointain; Philippe-Emmanuel est le précurseur, le flambeau dont parle Bossuet, et qu'il faut à la faiblesse de nos yeux pour chercher le jour.

Il n'est pas le seul, et, sans être encore la lumière, Haydn et Mozart ont eux aussi rendu témoignage à la lumière. Témoignage le plus souvent aimable et plein de charme. La rudesse, la violence en est absente, mais non pas l'énergie, ni la grandeur. La grâce ne fait pas le mérite de la première sonate de Haydn (celle du moins que Peters, avec son mépris accoutumé de la chronologie, nous donne pour la première). En cette œuvre de maturité M. Shedlock admire plutôt l'audace. Tandis que la première et la seconde partie sont en *mi bémol*, l'*adagio*, qui les sépare, est en *mi* naturel. Ce voisinage — ou cet éloignement — fait merveille. Autrefois il dut faire scandale. De nos jours, dans une sonate pour piano et violoncelle de Brahms, une hardiesse analogue a paru nouvelle ; elle n'était que renouvelée.

Parmi les œuvres de Haydn et de Mozart, les sonates pour

piano n'occupent assurément pas le rang des quatuors de l'un et des opéras de l'autre. Dans l'abondance, dans la profusion des sonates de Haydn, le hasard est plus sensible que le progrès. « Haydn, ici, ne s'est pas, comme Beethoven, élevé par degrés. Il écrivait à propos de tout et de rien. *Nulla dies sine linea* paraît avoir été sa devise (1). » En 1780, il publia chez Artària six sonates. L'une (en *ut dièze* mineur, n° 21,) « commence par un morceau intéressant. Elle finit par un beau menuet et trio, où le maître approche, et très près, de Beethoven. Quant au morceau du milieu (*Scherzando*), il est identique au premier morceau d'une autre sonate (n° 24) du même recueil. Haydn, en envoyant les sonates à l'éditeur, lui signale cette identité et le prie d'en faire mention au verso de la page de couverture : « Il m'eût été facile, ajoute-t-il, de choisir cent autres thèmes au lieu de celui-là. Si je vous avertis, c'est uniquement afin de prévenir le reproche que pourrait m'attirer, de la part des critiques et en particulier de mes ennemis, cette légère et volontaire rencontre (2). »

Pour résumer l'histoire de la sonate, on dit communément : Emmanuel Bach a fondé l'édifice, Haydn et Mozart l'ont construit, et Beethoven l'a couronné. Cela est bientôt dit, et trop sommairement. Il faut, avec l'historien anglais, préciser et distinguer davantage. Bach a fait plus que poser les fondations, et Beethoven, lui, n'a pas craint parfois de les ébranler. Mais Haydn et Mozart ont trouvé la maison debout. Quelques morceaux d'architecture leur ont paru démodés et de style rococo ; ils les ont repris dans un style plus large ou plus serré. Ils ont enrichi la matière même de l'œuvre, ils en ont agrandi les dimensions, et, donnant plus de valeur aux élémens essentiels, ils les ont réunis entre eux par des liens et comme par des joints plus forts.

Deux sonates de Mozart me semblent, pour des raisons diverses, également dignes d'une attention particulière. L'une est la *Fantaisie et sonate* en *ut* mineur ; l'autre, la sonate en *la* mineur. Si les sonates pour piano ne sont pas un des chefs-d'œuvre du musicien de *Don Juan*, la *Fantaisie et sonate*, surtout la *Fantaisie* en est un : l'un des plus extraordinaires, et, parmi tant de sommets radieux, peut-être l'unique sommet couronné de nuages et frappé de la foudre. « Mes premiers vers sont d'un enfant... les derniers à peine d'un homme, » disait Alfred de Musset. Elles

(1) J. S. Shedlock
(2) *Id*

sont aussi d'un enfant, mais d'un enfant divin, les premières sonates de Mozart. La dernière est d'un homme, d'un homme qui doute, qui lutte, et qui souffre, d'un homme que Mozart ne fut qu'une seule fois! Aimons-la donc, cette *Fantaisie*, pour son humanité douloureuse. Aimons-la pour le signe sombre et sacré qu'elle porte seule. Aucune autre ne commence ainsi, par les notes, enfoncées aussi avant, d'aussi tragiques accords. Sur nulle autre ne tombe et ne retombe, d'une chute incessante, une aussi morne tristesse. « Musique de table, » disait Wagner de la musique de Mozart. Mais à cette table, un jour, on sait quel convive est venu s'asseoir. En vérité ce début n'est pas moins terrible que la fin de *Don Juan* et les introductions des symphonies de Beethoven n'offrent rien de plus sublime. La grandeur des mélodies n'a d'égale ici que leur abondance. Au lieu de suivre aisément une ou deux idées aimables, Mozart s'attache, s'attaque sans relâche à des thèmes hostiles et rudes. Il insiste, il creuse, il fouille jusqu'au fond de son âme, où jamais il n'était descendu si avant. Et pour une fois, une seule, il la trouve obscure et troublée. Il y rencontre, au lieu de l'évidence, le mystère; au lieu de la paix, l'inquiétude et presque la révolte. En ces pages étonnantes, les parties lumineuses mêmes demeurent voilées, et des voix d'en haut, qui semblent répondre, ne répondent qu'à demi. A chaque instant renaissent des contradictions et des combats, que rien ne résout ni n'apaise. Parmi les chefs-d'œuvre de Mozart, un tel chef-d'œuvre est une exception, pour ne pas dire une énigme. Les Grecs ne se sont pas trompés quand ils ont vu la musique éternellement partagée entre deux pouvoirs ennemis : celui d'Apollon et celui de Bacchus. Mozart même, le génie apollinien par excellence, a subi le second, ne fût-ce qu'une heure. Son front pur a senti passer un souffle d'orage et Dionysos jaloux a jeté dans un court transport celui qu'Apollon sans doute avait trop aimé.

La *Fantaisie et sonate* date de 1784-1785. Sept ans auparavant, Mozart en composait une autre, aussi connue et très différente, en *la* mineur, qui paraît à M. Shedlock « le plus bel effort de Mozart dans le genre de la littérature musicale. » Le mot « effort » n'est pas juste, quand il s'agit de Mozart. Je n'aime pas « littérature musicale; » et « musique littéraire » ne conviendrait pas mieux. Je préfère la distinction générale, que fait ailleurs M. Shedlock, entre la *practical basis* et la *poetical basis*. Cela s'entend et peut se définir. M. Shedlock appelle *practical basis* la forme, la figure so-

nore et purement technique ou « pratique » de l'œuvre musicale. La *poetical basis*, c'est le sentiment ou la sensibilité, l'état d'esprit, et d'âme surtout, qui s'exprime dans cette forme, qui la comporte et pour ainsi dire la commande et la produit. De l'un à l'autre élément, le rapport est quelquefois difficile à saisir. Il n'a rien d'absolu ni de fixe. Avec les époques et les écoles, il se relâche ou se resserre. Il existe pourtant, il est l'objet principal de l'esthétique, étant l'unique objet et pour ainsi dire l'essence même de l'art, avec lequel on pourrait soutenir qu'il se confond. Mais, encore une fois, autant il est mystérieux, autant il est variable, et, de Kuhnau, par exemple, à Philippe-Emmanuel Bach, à Mozart, plus encore et surtout à Beethoven, il s'est entièrement renouvelé. Tandis que le musicien des « Sonates bibliques » cherche des sujets à l'extérieur, parmi les spectacles et les faits, le Mozart de la sonate en *la* mineur se propose de peindre une personne; si le mot ne prêtait à l'équivoque, nous dirions une personne morale, en d'autres termes, un caractère, une âme enfin. Les « Sonates bibliques » étaient des tableaux d'histoire; la sonate en *la* mineur est un portrait: celui d'une jeune fille, presque d'une enfant.

En 1777-1778, Mozart passa l'hiver à Mannheim. Il avait vingt et un ans. La maison qu'il fréquentait le plus était celle du maître de chapelle Cannabich. Nous savons par ses lettres combien il aimait cette famille et comme il en était aimé. « Je suis tous les jours chez Cannabich... Il a une fille qui joue très gentiment du piano, et, pour m'en faire tout à fait un ami, je travaille en ce moment, pour mademoiselle sa fille, à une sonate qui est déjà terminée, sauf le rondo. Dès que j'ai eu fini le premier *allegro* et l'*andante*, je les lui ai apportés et joués moi-même. Papa ne peut pas se figurer comme cette sonate plaît (4 novembre 1777) (1). » Quatre jours plus tard : « J'ai écrit chez Cannabich le rondo pour mademoiselle sa fille, et après ils ne m'ont plus laissé partir. » Du 14-16 novembre 1777 : « Je ferai copier le plus tôt possible sur du petit papier la sonate que j'ai composée pour M^lle^ Cannabich et je l'enverrai à ma sœur. Il y a trois jours que j'ai commencé à l'enseigner à M^lle^ Rose, et aujourd'hui nous avons terminé le premier *allegro*. C'est l'*andante* qui nous donnera le plus de peine, car il est plein de sentiment et doit être joué avec les nuances de *forte* et de *piano* exactement comme

(1) Nous empruntons cette citation et celles qui suivent à la traduction des *Lettres de Mozart*, par M. H. de Curzon, Paris, Hachette.

c'est indiqué. Elle est très habile et apprend très facilement. Sa main droite est très bonne, mais la gauche est malheureusement tout à fait gâtée. Je puis dire que j'ai souvent grande compassion d'elle, quand je la vois se donner tant de peine qu'elle en est toute haletante. Ce n'est pas maladresse, mais parce qu'elle ne peut plus faire autrement. On le lui a ainsi enseigné et l'habitude est déjà invétérée. » Suivent quelques conseils utiles pour la correction des mauvaises mains gauches, et dont les élèves, et même les maîtres, pourront profiter. « Aussi, continue le jeune professeur de piano, j'ai dit à sa mère et à elle-même, que, si j'étais maintenant son maître en titre, j'enfermerais tous ses morceaux de musique, je couvrirais le clavier d'un mouchoir et je lui ferais faire uniquement des traits, des trilles, des *mordans*, etc., de la main droite et de la main gauche, d'abord très lentement, et cela jusqu'à ce que les défauts de sa main fussent complètement corrigés. Et ensuite j'ai la confiance que j'en ferais une bonne pianiste. »

Cette confiance ne tarda guère à se justifier. Un mois après, Mozart écrivait ce qui suit. Au ton surpris et charmé de sa lettre, aux détails qu'il donne et se plaît à donner sur sa petite élève, on croirait qu'il parle d'elle pour la première fois et qu'elle vient de se révéler à lui. « Sa fille (la fille de Cannabich), qui a quinze ans et qui est l'aînée de ses enfans, est une très belle et gentille jeune fille; elle a beaucoup de raison et est très posée pour son âge; elle est sérieuse, parle peu, mais quand elle le fait, c'est avec grâce et cordialité. Hier elle m'a fait de nouveau un très inexprimable plaisir en me jouant ma sonate dans la perfection. Elle joue l'*andante* (qui ne doit pas aller vite) avec tout le sentiment possible et elle le joue avec plaisir. Vous savez que dès le second jour que j'étais ici j'avais terminé l'*allegro*, par conséquent n'ayant encore vu qu'une seule fois M^lle^ Cannabich. Le jeune Danner me demanda alors comment je comptais faire l'*andante*. « Je veux le composer tout à fait d'après le caractère de M^lle^ Rose. » Quand je le jouai, il plut extrêmement. Le jeune Danner raconta alors ce que j'avais dit. C'est la vérité; tel est l'*andante*, telle est M^lle^ Cannabich. » Et le lendemain Mozart, qui décidément ne pense plus qu'à son élève, ajoute ce post-scriptum : « A propos, il faut que je rectifie quelque chose : j'ai écrit hier que M^lle^ C... a quinze ans; mais elle n'en a que treize et vient d'entrer dans sa quatorzième année. »

Mozart attendit quelque temps près de ses amis un engagement

à la chapelle de la cour. Mais ne l'ayant pas obtenu, il resolut de partir. La scène des adieux est d'une grâce et d'une mélancolie tout allemandes. C'est à la maman, à la « Hausfrau » que Mozart parla d'abord. « Comment, s'écria-t-elle, c'est donc une affaire manquée! » Là-dessus je lui racontai tout... Lorsque Mlle Rose, qui était éloignée de nous de trois chambres et qui s'occupait alors du linge, eut fini, elle entra et me dit : « Vous conviendrait-il maintenant? » Car c'était l'heure de la leçon. « Je suis à vos ordres, répondis-je. — Aujourd'hui, reprit-elle, il faut que nous étudiions bien raisonnablement. — Je crois bien, répliquai-je, car cela ne durera plus longtemps. — Comment cela? Pourquoi? » Elle alla vers sa mère, qui lui dit la chose. « Comment, reprit-elle, c'est certain! Je n'en crois rien. — Oh! oui, c'est certain, dis-je. » Là-dessus elle se mit, toute sérieuse, à jouer ma sonate. Je n'ai pu retenir mes larmes. Alors des larmes vinrent aux yeux de la mère, de la fille, et de M. Schatzmeister, car elle jouait justement ma sonate et c'est elle qui est la favorite de toute la maison. « Écoutez, dit M. Schatzmeister, si M. le maître de chapelle s'en va (on ne m'appelle pas autrement ici), il va nous faire tous pleurer. »

« M. le maître de chapelle » ne s'en alla pas tout de suite. Il s'en alla pourtant et de part et d'autre sans doute on pleura. Trois ans plus tard, à Munich, où l'on représentait son *Idoménée*, Mozart retrouva Mme et Mlle Cannabich. Mais il ne les retrouva pas les mêmes. « Maintenant, écrit-il le 16 décembre 1780, maintenant et bien vite, de peur de l'oublier encore : les cous de Mme et de Mlle Cannabich commencent à devenir de plus en plus gros, à cause de l'air et de l'eau d'ici. Cela pourrait bien finir par tourner au goître. Dieu nous assiste! Elles prennent bien une certaine poudre, que sais-je? Ce n'est pas ce nom-là, mais cela ne réussit pourtant pas à leur contentement. Aussi j'ai pris la liberté de recommander les pilules anti-goîtreuses... Si on peut les préparer ici, je vous prie de m'envoyer la recette, mais s'il faut qu'elles soient fabriquées chez nous, je vous prie de m'en adresser ici, contre argent comptant, quelques quintaux par la prochaine diligence. » — Voilà ce qu'était devenu l'exquis modèle de la sonate exquise. Voilà ce que peu de temps avait fait de celle dont les quinze ans avaient inspiré les vingt ans de Mozart!

Lisez maintenant la sonate en *la* mineur. Mais, en la lisant, oubliez cette dernière lettre et ne vous souvenez que des précé-

dentes. Elle leur est conforme et, pour la qualifier, on ne trouverait pas de meilleurs mots que ceux dont se servait Mozart pour louer sa petite amie. Jeunesse, « grâce et cordialité », la sonate a tout cela. « Très belle, » assurément, elle est « gentille aussi. » Elle est même « sérieuse. » Elle « a beaucoup de raison et elle est très posée pour son âge » ou pour celui de l'auteur. La vivacité, l'enjouement que donnent au premier morceau le mouvement et le rythme est tempéré, grâce au mode mineur, par je ne sais quelle mélancolie. Entre toutes les sonates de Mozart, elle est la sonate d'amour, d'un amour innocent et passager. Mozart ne fut point le maître et la petite Rose ne fut pas l'élève que seront un jour Beethoven et Thérèse de Brunswick ou Juliette Guicciardi. Quand Beethoven reverra Juliette, ou plutôt refusera de la revoir, il ne parlera pas, comme Mozart, de celle qui fut l'héroïne tout autre d'une tout autre sonate que la sonate en *la* mineur. Mais, que, les âmes étant diverses, les œuvres le soient aussi; que des sonates de Mozart et de Beethoven, analogues par le sujet, diffèrent par le sentiment et le style, par la *poetical* et la *practical basis*, il n'y a pas de meilleure prenve que la musique a pour objet de manifester par les sons les degrés et les modes de la sensibilité. On ne fait pas l'histoire d'un genre, même musical, sans faire un peu aussi l'histoire des âmes. La *Fantaisie et sonate* nous révèle ce que fut, un moment et par exception, l'âme de Mozart. C'est à la sonate en *la* mineur qu'il faut demander ce qu'elle était toujours.

Souvent, au moment de créer un exemplaire définitif et parfait, il semble que la nature en multiplie les esquisses et comme les épreuves. Pour préparer un Beethoven, il ne lui suffit pas d'un Haydn et d'un Mozart : il lui faut encore un Rust, un Dussek, un Clementi. De ces trois musiciens, Rust, le plus admirable, est inconnu; les deux autres sont trop oubliés. Dans une lettre à son père, Mozart parle durement de Clementi. Il le traite de charlatan (*ciarlatanno*), comme tous les Italiens. Et il ajoute: « Quant à ses sonates, qu'elles ne signifient rien sous le rapport de la composition, c'est ce que sentira quiconque les jouera ou les entendra. Il n'y a aucun passage remarquable ou frappant, excepté les sixtes et les octaves, et pour ceux-là, je supplie ma sœur de ne pas trop s'en occuper, afin de ne pas gâter par là sa main calme et bien posée et de ne pas lui faire perdre sa légèreté naturelle, sa souplesse et son agilité; car, qu'y gagne-t-on au bout du compte?... Qu'elle arrive à faire les sixtes et les octaves avec la plus grande

rapidité (ce dont personne ne peut venir à bout, pas même Clementi), elle aura exécuté un affreux cahotage et rien de plus (1). »

Le jugement est sévère, mais plus d'un motif en pourrait expliquer la rigueur. Mozart l'a fondé sans doute sur une sonate, — une seule et des moindres, — que joua Clementi lors du fameux concours institué par l'empereur Joseph II entre les deux maîtres. Mozart en outre avait beaucoup à craindre et même à souffrir de l'influence italienne à la cour impériale. Enfin il estimait peu le « mécanisme » ou la virtuosité pure et l'auteur du *Gradus ad Parnassum* fut surtout un virtuose, un maître dans la pratique et la technique du clavier. M. Shedlock, qui le défend et même le vante, a très bien dit, en termes qu'on traduirait mal, que souvent chez Clementi, « *virtuosity gained the ascendency over virtue.* » Souvent, mais non pas toujours, et lorsqu'il y met, lorsqu'il y engage non plus seulement ses doigts, mais son cœur, la musique de Clementi possède quelque mérite, ou quelque vertu.

Comme dit l'historien anglais, parlant de certaines sonates avant Beethoven, « *they sound Beethovenish*, » cela sonne le Beethoven. Ainsi voilà le son dont l'approche avant Beethoven et dont la persistance après lui fait la beauté de toute sonate pour piano. Voilà le diapason où tant de musique se rapporte. C'est le « sérieux » de Beethoven qu'on peut admirer dans les trois dernières sonates d'un Dussek ; c'est la grandeur de Beethoven, et sa douleur, dont vous trouverez dans l'œuvre d'un Rust l'étrange et tragique pressentiment. De ce génie ignoré, je ne veux point parler davantage. Je vous laisse et je vous envie, l'ayant ressentie moi-même, la joie de le découvrir. Lisez les pages que lui consacre M. Shedlock, et vous saurez les circonstances de sa vie, les noms et les dates de ses œuvres. Mais lisez les quelques mesures que M. Shedlock cite de lui, et vous connaîtrez son âme. En 1794, un des fils de Rust se noya. Matthison, le poète de l'*Adélaïde* de Beethoven, ayant adressé au malheureux père une élégie intitulée : *Couronne funèbre pour un enfant*, l'artiste s'en inspira. De sa douleur il fit de la beauté. Il écrivit une sonate dont la seconde partie s'appelle *Wehklage* (*Lamento*). M. Shedlock en a transcrit la fin. La voilà, la musique qui n'est pas « virtuosité, » mais « vertu. » Vertu, c'est-à-dire force : une force que

(1) Lettre du 7 juin 1783.

la souffrance éprouve sans la briser, une force qui persiste et résiste jusqu'au bout, juqu'aux notes finales, qui montent lentement, avec peine, mais qui montent. Ce bref et sublime témoignage suffit pour qu'on s'étonne, avec M. Shedlock, que de telles œuvres soient d'un devancier de Beethoven et non de Beethoven lui-même. « *They sound Beethovenish.* » Quand les admirables accords de la *Wehklage* retentissent, on sent bien que le temps des précurseurs est passé, que le maître est à la porte et qu'il frappe.

II

Il y a trente-deux sonates de Beethoven. Près de quatre fois aussi nombreuses que les symphonies, elles s'étendent, ou plutôt, — car elles montent jusqu'à la fin, — elles s'étagent sur un espace de plus d'un demi-siècle : de l'année 1796 (Beethoven avait vingt ans), à l'année 1823, quatre ans avant sa mort. Je viens de les relire toutes et, près de parler d'elles, je me souviens du mot de l'Écriture : « Celui qui entreprend de sonder la majesté sera écrasé par la gloire. » La gloire des sonates n'est peut-être pas moindre que celle des symphonies. Celles-ci forment un groupe élu; celles-là sont presque une foule. Et non seulement les sonates ne ressemblent jamais aux symphonies, mais elles ne se ressemblent jamais entre elles. La symphonie sans doute garde l'avantage sinon de la pluralité, du moins de la diversité des voix. Elle l'emporte également par leur puissance. Enfin le nombre des interprètes et la variété même des matériaux sonores, cordes, bois et métal, font de la symphonie je ne sais quelle représentation grandiose, à la fois sociale et cosmique, de l'humanité et de l'univers. On se dit, on se redit tout cela quand on vient d'entendre les neuf symphonies. On est tenté de l'oublier après avoir joué les trente-deux sonates. On leur sait gré, comportant moins d'appareil, de ne pas contenir moins de pensée. Il semble que, privée de l'orchestre, et renonçant à cette beauté plus que sensible, éclatante, leur beauté purement idéale s'accroisse, loin d'en souffrir, de cet austère renoncement. Entre les symphonies et les sonates, — je parle des plus grandes — la différence n'est pas de nature, mais en quelque sorte d'accident; elle tient aux moyens et aux dehors, plus qu'au fond et à l'essence même. Dans la symphonie, tous les instrumens concourent

à l'unité et l'établissement ; elle est préétablie dans la sonate pour piano. Un seul instrument, un seul interprète, et cet interprète, nous pouvons l'être nous-mêmes. Alors, comme nous le disions plus haut, il n'est pas jusqu'à cette solitude qui ne nous enchante. Alors nous nous flattons d'être de ceux pour qui les Beethoven ou les Mozart écrivaient, lorsqu'ils écrivaient pour eux et pour leurs amis.

C'est à ses amis que Beethoven a dédié ses sonates, et, si deux ou trois d'entre elles seulement portent un titre, presque toutes portent un nom. Noms illustres par eux-mêmes, ou que de telles dédicaces ont suffi pour illustrer; noms de grands seigneurs ou de nobles femmes; noms de toutes les amitiés de Beethoven et de toutes ses amours. Le premier de ces noms est le plus humble et le plus glorieux : « Trois sonates op. 2, pour le clavecin *piano forte*, composées et dédiées à M. Joseph Haydn, docteur en musique, par Louis van Beethoven. » Dans ces appellations de « Monsieur » et de « docteur, » on a soupçonné quelque ironie. On a prétendu que Beethoven, qui fut à seize ans l'élève de Haydn, se serait plaint, — ou vanté, — d'avoir pris de lui des leçons, mais de n'en avoir rien appris. Je ne sais; mais de tels propos, fussent-ils établis, ne sauraient prévaloir contre un pareil hommage, et ce n'est pas sans respect, sans admiration, ni peut-être même sans gratitude, que Beethoven a nommé le premier, en tête de son œuvre, avant les princes et les archiducs, le fils du charron de Rohrau.

Quand Beethoven arriva à Vienne en 1792, il avait seize ans. Mozart était mort l'année précédente. Haydn, plus que sexagénaire, était au comble de sa renommée. Le jeune inconnu venait recueillir la gloire de l'un et partager celle de l'autre. C'est l'immortel honneur de l'aristocratie viennoise, au moins de quelques-uns des siens, qu'ils aient protégé les trois maîtres, et que « les grandeurs de la chair » aient étendu sur celles de l'esprit leur puissant et précieux patronage.

Encore une fois, les premiers noms de l'Autriche sont gravés au frontispice des sonates de Beethoven. Trois d'entre elles (et sublimes) sont dédiées à l'archiduc Rodolphe, dont l'affection, le dévouement et, dit-on, le talent, méritaient cet hommage. D'autres furent offertes à de jeunes femmes, en signe de sympathie, de reconnaissance ou d'amour : à la comtesse Babette Keglevich, à la princesse Liechtenstein, à la baronne Ertmann, à l'infidèle

Juliette Guicciardi, à Thérèse de Brunswick, l' « immortelle bien-aimée, » fidèle celle-ci jusqu'à la mort. La sonate *pathétique* eut pour destinataire le prince Charles Lichnowsky. Né d'une vieille famille polonaise, en 1758, le prince était de dix-huit ans l'aîné de Beethoven. Il résidait le plus souvent à Vienne. Il avait été l'élève et l'ami de Mozart; il voulut être l'hôte de Beethoven et le logea dans son palais. C'est là que les trois premières sonates de Beethoven furent jouées pour la première fois par l'auteur devant Haydn. C'est là sans doute (car le maître y demeura jusqu'en 1800) que fut composée, en 1799, la sonate *pathétique*.

De tous ces grands seigneurs le grand homme put être le client, le pensionnaire même; il ne fut jamais leur serviteur, et, s'ils reçurent des gages de son génie, il ne leur en donna pas moins de sa fierté. M. Shedlock a rapporté la cause patriotique de la rupture avec le prince Lichnowsky. C'était l'année d'Iéna, dans l'hôtel du prince à Troppau, en Silésie. Quelques-uns de nos officiers y logeaient. Beethoven s'était refusé constamment à jouer devant eux; un soir, comme le prince insistait, il partit pour Vienne, où, de colère, en rentrant chez lui, il brisa le buste de son protecteur. L'écrivain anglais a raison : « Les temps étaient changés. Un Beethoven, un Schubert, un Weber, » — un Beethoven surtout, — « ne pouvaient être ni les bouffons des princes ni les esclaves du public. Ils étaient dans le monde, mais ils n'étaient pas du monde. » Heureux, malgré tous ses malheurs, heureux un Beethoven, puisque le monde, ou du moins quelques-uns de ceux qui étaient du monde l'ont connu, puisque les héritiers des vieux âges n'ont pas repoussé les chefs-d'œuvre que leur dédiait hardiment ce fils d'un siècle nouveau.

Dans les trente-deux sonates de Beethoven, la *practical basis*, autrement dit la forme ou la constitution spécifique de l'œuvre, n'a rien d'invariable ni d'absolu. Telle sonate se compose de deux morceaux; telle autre en comprend trois, ou même quatre, tantôt séparés, tantôt faits pour se jouer sans interruption. Une note relative aux esquisses de la sonate op. 10, annonce l'intention de ne plus écrire que des menuets fort courts; une autre note, plus précise, parle même de les réduire à seize ou vingt-quatre mesures. Ce n'était là que des projets; le maître ne s'y est pas tenu. Autant que le nombre des morceaux, l'ordre et le genre en sont changeans. Au gré de son inspiration, Beethoven commence par un mouvement lent ou vif; il nous avertit et nous

prépare en quelques mesures, à moins qu'il ne nous attaque soudain et, du premier coup, nous terrasse. Fugue, variations, menuet ou *scherzo*, récitatif, *arioso*, il choisit librement parmi les formes musicales; sans en créer comme sans en abolir aucune, il les agrandit et les élève toutes.

La tonalité, chez Beethoven, est plus indépendante que chez ses devanciers. Il ne respecte pas aveuglément le rapport, tenu jusqu'à lui pour sacré, de la tonique avec la dominante. La médiante l'attire : il penche vers elle et déplace ainsi l'axe même de la modulation. Il s'affranchit, lorsqu'il lui plaît, de la traditionnelle « reprise; » mais, quand il l'accepte, ou la prescrit, il ne permet pas qu'on y ajoute; il interdit à l'interprète les fioritures et les « agrémens. »

Autant que des introductions, Beethoven a des *codas* avant lui sans pareilles (le premier morceau de la sonate des *Adieux*, dernier morceau de l'*Appassionnata*, dernier morceau de la sonate appelée sans raison l'*Aurore*). Près de toucher le but, il se retourne, et, voyant derrière lui son œuvre tout entière et parfaite, il l'embrasse une dernière fois d'un regard triomphant. Beethoven a renouvelé même les élémens essentiels et comme le fond de la sonate pour piano. Dans ses premières sonates, la phrase principale revient un peu plus ornée seulement; dans les suivantes, elle reparaît plus riche de sens et de sentiment. Il n'est pas jusqu'aux parties d'accompagnement que Beethoven ne fasse mélodiques. Sous le thème du premier morceau de la sonate en *ut dièze* mineur, je sais des notes intermédiaires dont la succession forme un chant. Haydn et Mozart ménageaient des oppositions agréables entre des idées différentes; Beethoven cherche davantage à développer une idée centrale, de façon qu'elle gagne peu à peu toute la circonférence, que dis-je? toute la sphère, car son œuvre a le relief et la plénitude autant que l'étendue. « Par l'accroissement de la mélodie et l'usage modéré des cadences parfaites; par le style thématique des passages de transition; par l'affinité, qui n'exclut pas le contraste, entre le premier motif et le second, par le caractère organique » — et non pas mécanique — « des développemens, par ces moyens et d'autres encore, Beethoven l'emporte sur tous ses prédécesseurs en continuité, en intensité, et en unité (1). »

(1) M. Shedlock.

Tout cela, c'est la *practical basis;* c'est la forme ou le style. Mais l'idée ou le sentiment, la *poetical basis*, cela aussi a changé. La variété même introduite par Beethoven dans le nombre et dans l'ordre des morceaux me paraît significative. Elle atteste une connaissance de la vie plus étendue et plus profonde. Beethoven sait qu'il est des âmes héroïques et toujours victorieuses. Pour celles-là, qui ressemblent à la sienne, il écrit ses finales triomphans. Mais il y a des âmes plus faibles; il y en a de plus heureuses ou de plus épargnées ; accordant alors son génie avec leur facile destin, Beethoven leur consacre d'aimables menuets et des rondos mélodieux. Si votre jeunesse fut sans joie, la sonate en *ut dièze* mineur, douloureuse dès le commencement, est pour vous; elle est vous. Le sort vous a-t-il frappé soudain, lisez le début de la *Pathétique* ou de l'op. 111 : vous y reconnaîtrez la brutalité de ses coups. Enfin, il n'est pas jusqu'aux dernières sonates qui, s'achevant par d'immenses fugues, par des variations splendides, ne nous invitent à finir comme elles dans la contemplation sereine, dans l'amour des lois éternelles et de l'ordre souverain.

M. Shedlock a bien senti qu'à propos de Beethoven plus que d'aucun autre, la question de la *poetical basis* devait être posée et résolue. « Un grand nombre, dit-il, et même probablement le plus grand nombre des sonates de Beethoven sont fondées sur cette base-là. » En d'autres termes, il est certain que, pour un Beethoven, la musique et sa musique en particulier, n'était pas la musique seule, la musique, en soi. Elle était expression et signe; elle était, suivant une heureuse définition, le rapport entre le son et l'âme. Mais ce rapport, nous le disions plus haut, n'est pas toujours facile à définir. Autant que de ne pas l'admettre, il faut craindre de l'exagérer et de le comprendre mal.

On sait assez bien, et par de nombreux documens, comment Beethoven l'a compris. Dans la biographie de son maître, Schindler rapporte que « dès 1816, Hoffmeister ayant proposé à Beethoven de faire une nouvelle édition de sa musique pour piano, le maître avait eu l'intention d'indiquer l'idée poétique, *poetische Idee*, servant de sujet ou de base à ses différentes compositions. » Cette expression, ajoute le biographe, est du temps; Beethoven l'employait souvent, comme d'autres se servent de cette autre expression « le contenu poétique, » par opposition avec des œuvres ne consistant que dans le jeu des rythmes et des harmonies.

Les écrivains d'art (c'est toujours Schindler qui parle) protestent aujourd'hui contre ce mot. Ils ont raison, s'il s'applique à la musique à programme; mais ils auraient tort de l'étendre à toute la musique de Beethoven et de ne pas voir en celle-ci de « contenu poétique. » Dans un des fameux cahiers de conversation (1) où Schindler écrivait pour Beethoven sourd des questions ou des réponses, on lit à la date de 1823 : « Vous rappelez-vous comment, il y a quelques années, il m'arriva de vous jouer la sonate op. 14... Maintenant je la vois très clairement. » Il ajoute aussitôt : « J'en ai encore mal à la main. » Plus bas une note nous apprend que Schindler ayant joué le début du premier morceau, Beethoven lui frappa rudement sur les doigts et prenant sa place, exécuta la sonate et *la lui expliqua*. « De même, poursuit Schindler, à qui Beethoven sans doute avait signalé mainte analogie, de même il y a deux principes dans le milieu de la sonate *pathétique*. » Deux principes : cela n'est pas vrai seulement de la sonate *pathétique*, et dans la sonate en *ré* mineur, op. 31, n° 2, bien plus, dans toute œuvre, sonate ou symphonie, de Beethoven, on trouverait aisément l'idée d'une opposition entre deux principes, l'image tantôt d'un dialogue ou d'une discussion, tantôt d'un conflit ou d'un combat.

Quatre ans plus tard, en mars 1827, et peu de jours avant de mourir, Beethoven s'entretenait encore avec Schindler du même sujet. « Puisque vous êtes bien aujourd'hui, écrit le disciple fidèle, que ne faisons-nous de nouveau de la poésie (*wieder etwas poetisiren*) à propos du trio en *si bémol?* » Suivent quelques remarques sur les idées d'Aristote concernant la tragédie, sur la *Médée* d'Euripide, et enfin cette question qui, de la part de Schindler, semble un signe d'étonnement, presque de résistance : « Mais pourquoi *partout* une épigraphe? En maint passage des sonates ou des symphonies où le sentiment et l'imagination de chacun doit prévaloir, de telles indications pourraient nuire. La musique ne doit ni ne peut toujours donner au sentiment une direction déterminée. » Il se peut, comme le soupçonne M. Shedlock, que nous ne faisons que traduire, il se peut que Beethoven ait ici manifesté l'intention d'expliquer le « contenu poétique » de ses œuvres, et qu'une telle hardiesse ait surpris Schindler. Peut-être aussi, voyant sa fin prochaine, emporté par un élan d'enthousiasme et désireux d'assurer le mieux possible l'intelli-

1. *Conversations Hefte.*

gence de sa musique, Beethoven aura-t-il excédé la mesure, plus étroite, qu'il s'était imposée jadis en écrivant la symphonie *Pastorale*. « Bon ! reprit Schindler, vous allez peut-être vous mettre à composer une sonate *irritée?* » Et Beethoven, sans doute, affirma que ce n'était pas impossible, car Schindler continue : « Je suis sûr que vous y arriverez, et d'avance je m'en réjouis. »

Ainsi la « base poétique » de ses œuvres était un sujet que Beethoven aimait à traiter. Il ne permettait cependant pas qu'on allât dans cette voie plus loin qu'il ne faut. Un certain docteur Müller, de Brême, ayant fait rédiger par un de ses amis, le docteur Carl Iken, des commentaires poétiques des œuvres de Beethoven, en envoya quelques-uns au maître. Par une lettre courtoise mais énergique, Beethoven protesta, sinon contre le principe même, du moins contre l'abus qu'on ne manquerait pas d'en faire. « S'il faut des explications, déclare-t-il, qu'elles se réduisent à la caractéristique générale des compositions. »

Il n'en donnait lui-même pas d'autres. A Schindler qui lui demandait un jour le sens ou « la clef » des deux sonates en *ré* mineur (op. 31, n° 2) et en *fa* mineur (*Appassionnata*), Beethoven répondit laconiquement : « Lisez *la Tempête* de Shakspeare ». Et comme Schindler hasardait encore cette question : « Qu'est-ce que le maître a voulu traduire par le *largo* de la sonate en *ré* (op. 10, n° 3) : « Chacun sentira bien qu'il exprime l'état d'une âme en proie à la mélancolie, avec diverses nuances de lumière et d'ombre (1). »

Ces nuances peuvent être diverses, mais le sentiment est toujours un. De plus il est général et pour ainsi dire essentiel. Qu'il soit la joie ou la tristesse, il est le sentiment en soi, supérieur à toute condition comme à toute restriction, affranchi de toute contingence et de toute particularité. Enfin, comme l'a très justement observé M. Gevaert, dans la sonate moderne et particulièrement dans celle de Beethoven, le sentiment est intérieur. Tandis que le nome pythique des Grecs, « œuvre objective, descriptive, cherchait à exprimer une action dans ses diverses phases, la sonate moderne, subjective, passionnément et entièrement affranchie de toute dépendance extérieure, prend simplement pour sujet une idée musicale, ou, si l'on veut, une situation psychique, retournée en tout sens (2). »

(1) M. Shedlock.
(2) *Histoire de la Musique de l'antiquité.*

Parmi les trente-deux sonates de Beethoven, une seule, et seulement en sa dernière partie : *l'Aurore*, pourrait justifier le titre pittoresque qui lui fut gratuitement donné. « Le jour sort de la nuit comme d'une victoire. » C'est bien ainsi que du sombre *adagio* sort le finale éblouissant. Il a vraiment des beautés matinales : des arpèges transparens, des trilles qui jaillissent en gerbes de rayons, des notes pures et rondes comme des gouttes de lumière. Mais si de l'ordre visible vous le transposez dans l'ordre moral ; si vous le ramenez, comme disent les mystiques, *ab exterioribus ad interiora*, vous l'élèverez *ad superiora*, comme ils disent aussi. Du dehors au dedans et du dedans au dessus. Ainsi entendu, le finale demeurera toujours une victoire, mais victoire intérieure, celle dont Beethoven était coutumier. De cette fête des yeux vous ferez une fête de l'âme et le tableau musical y gagnera encore, en ressemblance autant qu'en beauté.

Ce serait une étude intéressante, mais interminable, que l'étude sentimentale ou passionnelle, et pour ainsi dire « éthique, » des sonates de Beethoven. Les moindres recèlent des trésors : trésors même de grâce et d'amabilité, de charme intime et familier. Avec quelle courtoisie le Beethoven des trois premières sonates, dédiées à Haydn, ne rend-il pas hommage au passé, à cet « ancien régime » avec lequel il va rompre, d'une rupture qu'annoncent déjà des éclairs. Que de fois, plus tard, entre deux tragiques poèmes, Beethoven s'égaie et rit ! Autant que de la douleur, il a tout connu, tout exprimé de la joie : tout, depuis la violence, la rudesse et même la frénésie, jusqu'à l'ingénuité, l'innocence divine : témoin la sonate en *sol* majeur (*alla tedesca*), l'une des moins profondes, mais des plus exquises, où l'Allemagne, je veux dire certaine Allemagne enjouée et naïve, une Allemagne d'autrefois, semble danser et sourire sous un nom et comme sous un masque italien.

De toutes les sonates de Beethoven, une seule s'appelle « pathétique ; » mais presque toutes pourraient porter ce nom. La sonate en *ut dièze* mineur ; celle (en *fa* mineur) qu'on appelle l'*Appassionnata*, sont parmi les plus illustres ; trop illustres peut-être pour qu'on ose en parler encore. Comme la sonate en *la* mineur de Mozart, ce sont deux sonates d'amour, mais de quel autre amour ! Dédiée au comte de Brunswick, la sonate en *fa* mineur s'adresse en réalité à sa sœur, la comtesse Thérèse. A celle-ci, à « l'immortelle bien-aimée, » Beethoven consacrera plus

tard une autre sonate, admirable non plus de passion, mais de sérénité, comme s'il n'osait pas découvrir à la jeune fille elle-même les ardeurs et les violences de son amour.

Quant à la sonate dédiée à Juliette, elle n'a de commun avec celle que Mozart dédiait jadis à la petite Rose, que le nom du sentiment qui les a toutes deux inspirées. L'une, aurait dit Stendhal, est le chef-d'œuvre de l'amour-goût; l'autre, celui de l'amour-passion. Pour exquis que soit Mozart, il paraît ici, auprès de Beethoven, frivole et sans profondeur. Il regarde, sourit et passe; Beethoven contemple, et sérieux, tragique, il s'attache et demeure. La vivacité du premier *allegro* de Mozart a quelque chose d'éphémère; il y a de l'éternité dans le morne *adagio* de Beethoven, dans la monotonie des arpèges, dans le glas de ces notes funèbres. Rien ici ne court, n'effleure ni ne sautille; tout est lié, tout est lent, tout est profond. Oh ! l'étrange déclaration et l'austère aveu d'amour ! Il semble qu'en ce peu de pages, toute la tristesse, toute la tendresse humaine s'offre, pour être partagée et consolée, dans l'offrande d'un seul cœur, assez vaste pour la contenir. Mais cette sublime offrande, l'enfant ignorante et cruelle ne l'a point acceptée, ou seulement comprise. Il lui disait comme Tristan : « Veux-tu me suivre en mon pays, mystérieux et triste, où ne luit point le soleil ? » et Juliette, moins fidèle qu'Iseult, a trahi le héros glorieux et sombre. En 1803, quelques mois après la dédicace qui la faisait immortelle, la jeune fille qu'avait aimée le plus grand des musiciens, et l'un des plus grands parmi les hommes, épousait un petit gentilhomme (et un musicien encore !), un compositeur de ballets, le comte de Gallenberg. Près de vingt ans plus tard, après avoir habité l'Italie, ce couple médiocre revenait à Vienne. Beethoven le sut et sur un de ses carnets de conversation on peut lire ce dialogue : « Schindler : Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. Est-ce qu'il y a longtemps qu'elle est mariée avec le comte de Gallenberg ? M^me^ la comtesse était-elle riche ? Elle a une belle figure jusqu'ici. — Beethoven : Elle est née Guicciardi. Elle était l'épouse de lui avant son voyage en Italie. Arrivée à Vienne, elle cherchait moi pleurant, mais je la méprisais (1). » La sonate en *ut dièze* mineur ne comporte en réalité que deux parties : l'*adagio* et le finale; le *scherzo* du milieu compte à peine,

(1) Cité par V. Wilder dans son *Beethoven*

On a beau savoir qu'elle fut composée tout entière en 1802; on dirait pourtant que le finale pressent la trahison, qu'il l'annonce et d'avance la maudit. Sublime d'emportement et de colère, il rappelle, il égale, s'il ne les dépasse, les plus terribles anathèmes qu'ait jetés, comme disait Vigny, « la bonté d'homme » à « la ruse de femme, » et dans son fracas, dans ses fureurs, on croit toujours entendre retentir le mot farouche et justicier : « Elle cherchait moi pleurant, mais je la méprisais. »

Il est une autre sonate, moins célèbre, où se révèle dans toute sa simplicité et toute sa grandeur le pur *ithos* beethovenien : c'est la sonate en *mi bémol*, op. 81. Elle se divise en trois morceaux, intitulés par Beethoven lui-même : *les Adieux*, l'*Absence* et le *Retour*. Qui donc était parti, puis revenu ? L'élève et l'ami du maître, l'heureux titulaire de tant de chefs-d'œuvre, l'archiduc Rodolphe, à qui cette sonate, entre autres, est dédiée. Elle commence par un court *adagio :* sous les trois premiers accords, les plus simples du monde, sont écrites les trois syllabes (*Lebe wohl !*) de l'adieu allemand. Après quelques modulations sombres éclate soudain l'*allegro*, et ce changement brusque, à lui seul, est comme une leçon d'activité et de courage, même dans la tristesse, même après la séparation. Il condamne l'abattement et l'abandon de soi. Il traduit par les sons le mot énergique de Gœthe sur la vie : « *Dasein ist Pflicht*, l'être est un devoir. » De ce premier morceau tout le développement, ou, comme disait le regretté George Grove, le « working-out » est magnifique. Nulle part on ne voit mieux comment Beethoven sait tirer d'un fragment de la mélodie première un ensemble nouveau; comment, avec un élément partiel, il reconstitue un tout, un ordre complet et vivant. A la fin du morceau, dans une délicieuse *coda*, les trois notes de l'*adieu* reviennent. Enveloppées et comme voilées de traits légers et rapides, elles s'éloignent comme celui qui s'en va, jusqu'à ce que deux accords vigoureux, un peu rudes à dessein, hâtent la conclusion et nous sauvent sinon de la tristesse, au moins du découragement et de la lâcheté.

Le thème de l'*adagio* (l'*absence*) est fait, comme celui de l'*adieu*, de trois notes, mais de trois notes tout autres. Au lieu de descendre, elles montent. Le doute, l'angoisse est en elles. Avec une insistance, une émotion qui redouble, elle ne cessent d'interroger. On pense aux vers fameux, pleurant une absence aussi : « Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut ? » et l'on sent bien

alors la mystérieuse mais profonde concordance de la poésie et de la musique, puisque, pour exprimer le tourment de l'absence, toutes les deux ont recours au même signe, verbal ou sonore : une question éternelle, éternellement sans réponse.

Le finale est une ode à la joie : moins grave et moins religieux, moins développé surtout, cela va sans dire, que le finale de la neuvième symphonie, il est plus passionné. Il exprime la joie sous toutes ses formes, avec toutes ses nuances : depuis l'ivresse légère, qui rit et qui pétille, jusqu'au transport haletant, presque fou. Ainsi, comme nous l'observions plus haut, le sentiment beethovenien se montre en cette sonate dans sa plénitude et sa perfection. Dans sa généralité d'abord : car aucun mode, aucun degré n'en est exclu, car le sens de l'œuvre en déborde infiniment le sujet et le héros : c'est le poème de tout adieu, de toute absence et de tout retour. Dans son intériorité, car la description, le pittoresque n'a presque pas de place ici. Enfin dans sa bienfaisance, aurait dit Taine, ou dans sa moralité supérieure, puisque, en même temps qu'un miracle de beauté, le premier morceau de cette sonate est un exemple, et comme un symbole de patience, de courage, en un mot, de vertu.

Les cinq ou six dernières sonates, de l'op. 101 à l'op. 111, sont assurément les plus sublimes ; je ne dirai pas les plus parfaites, ni les plus claires, les plus égales ou les plus formelles. Impossibles à jouer pour qui n'est pas un maître, on ne les comprend qu'à la longue et pas toujours tout entières. Il est permis de leur préférer, avec M. Shedlock, les sonates de la seconde manière : la *Juliette* ou l'*Appassionnata*. Elles nous dépassent par la hauteur des idées et l'ampleur quelquefois démesurée du développement ; elles nous étonnent et peuvent même nous effrayer d'abord par la liberté, la fantaisie et l'audace. Tout y est porté au comble. Tout élément, à commencer par le plus simple de tous : la mélodie ; toute forme : variations ou fugue (op. 106 et 109), s'y trouve non seulement élevée, mais en quelque sorte dilatée prodigieusement ; à moins que, par un miracle inverse, la pensée, au lieu de se donner carrière, s'enferme une dernière fois dans la concision classique (op. 111, premier *allegro*), ou se condense encore plus brièvement (op. 110) dans le raccourci d'un récitatif ou d'un *arioso*.

La grandeur en quelque sorte morale de la musique s'accroît, dans les dernières sonates, avec cette autre grandeur qu'on pour-

rait appeler spécifique. « Les petites histoires qu'inventait Haydn pour éveiller son imagination, ne sont que des contes d'enfans auprès des pensées profondes, des événemens tragiques, des chefs-d'œuvre de Platon, de Shakspeare et de Gœthe, où Beethoven trouve l'aliment de son esprit et l'aiguillon de sa sensibilité. Les grandes sonates de Beethoven ne sont pas des compositions ingénieuses ou des tableaux de genre : elles sont des drames réels et vivans (1). »

Alors même que nous ne les comprendrions qu'à demi, croyons en elles tout entières. Que la foi supplée à notre intelligence bornée, à notre sensation imparfaite. *Præstet fides supplementum sensuum defectui.* En étendue comme en profondeur, ces œuvres suprêmes sont pour ainsi dire à la limite. On n'imagine rien au delà. Carlyle appelait la musique « une sorte d'inarticulée et insondable parole qui nous amène au bord de l'infini et qui nous y laisse quelques momens plonger le regard. » C'est bien là que les dernières sonates de Beethoven nous amènent et qu'elles nous laissent.

III

« Toute chose ne fait que croître ou décliner : *All things are growing or decaying* (2). » La sonate — je veux dire l'être ou l'espèce sonate — a trouvé chez Beethoven le terme de sa croissance et le commencement de son déclin.

Dans la brochure que nous avons citée plus haut, M. Weingartner, à propos de la symphonie, parle ainsi de Beethoven et de ses successeurs : « Un léger sentiment de mélancolie s'empare toujours de moi quand, sachant la grandeur de Beethoven et étant pénétré de la profonde portée de ses créations, je me rappelle que beaucoup de compositeurs, après lui, ont entrepris et entreprennent d'écrire des symphonies. Devant l'abondance intarissable de pensée et de sentimens exprimés par Beethoven dans sa musique, une telle entreprise semble vraiment presque aussi insensée que celle de vouloir monter plus haut qu'un sommet. En effet, l'apparence des œuvres est semblable à celle des symphonies, souvent même les moyens extérieurs semblent beaucoup plus grands; mais l'auteur ne possède pas cette force d'âme et

(1) M. Shedlock.
(2) Herbert Spencer.

cette profondeur particulières à Beethoven, pour exprimer une succession de sentimens qui se meuvent entre l'amour le plus tendre et la passion la plus violente, entre l'humour le plus franc et la profondeur métaphysique. « Après Wagner et avec lui, M. Weingartner s'étonne que les compositeurs n'aient vu que la forme dans les créations de Beethoven et aient continué tranquillement à écrire des symphonies, sans se rendre compte que la *dernière* symphonie, était déjà écrite et que c'est la symphonie avec chœurs. » Cela n'est pas moins vrai de l'ordre ou du genre de la sonate, que de celui de la symphonie. Il se peut qu'avec l'op. 111 de Beethoven la dernière sonate pour piano, elle aussi, ait été écrite. « Est-il possible d'utiliser cette forme de nouveau, alors qu'un maître l'a remplie de pensées si vastes, qu'elle se montra trop petite pour lui? Après avoir exprimé par elle ce qu'il y a de plus prodigieux, le maître la brisa... » Comme la symphonie, il semble que la sonate ait « éclaté sous la pensée de Beethoven » et sans doute, recueillis et rapprochés par ses successeurs, les éclats ou les morceaux en sont bons; ce ne sont pourtant que des morceaux.

Il y a quatre sonates de Weber, ou plutôt, suivant l'expression de Spitta, quatre « fantaisies en forme de sonate, » quatre merveilleuses improvisations de grand pianiste et de grand virtuose; musique plutôt en surface, — en surface brillante, étincelante même, — qu'en profondeur, où le génie mélodique l'emporte de beaucoup sur le génie du contrepoint et du développement. C'est aussi par la faiblesse du développement, par la disproportion des parties et par la prolixité, que les sonates de Schubert demeurent au-dessous de celles de Beethoven. Créateur de mélodies sans nombre et, sinon sans égales, au moins sans pareilles, Schubert est un faible symphoniste; or, le principe symphonique est le fond ou l'âme de la sonate non moins que de la symphonie elle-même. Il est rare qu'un morceau de Schubert ne commence pas d'une manière exquise: avec une grâce, une spontanéité ravissante; il est rare qu'il continue de même. Je parle surtout ici des grands morceaux : premier *allegro* ou finale, car les scherzos de Schubert sont très souvent parfaits. « Schubert, a écrit Schumann, est comme un tempérament de jeune fille qui s'est attaché au maître Beethoven... Il est vis-à-vis de lui comme un enfant qui joue sans souci entre les jambes du géant (1). »

(1) Schumann : *Ecrits sur la musique et les musiciens*, traduits par M. H. de Curzon; chez Fischbacher.

Cela n'est peut-être pas assez dire du Schubert des *lieder*; mais du Schubert des symphonies et des sonates, cela est la vérité même. Avec une touchante humilité Schubert sentait lui-même sa faiblesse et l'avouait. En 1828, étant déjà l'auteur d'innombrables chefs-d'œuvre, il voulut se remettre à l'école et demanda les leçons de Sechter, un des maîtres les plus célèbres d'alors. Il le vit une seule fois; peu de jours après, « il entrait dans la vallée des ombres de la mort. »

Pas plus que les contemporains de Beethoven, ses successeurs ne l'ont égalé. Schumann, comme Schubert, ne paraît auprès de lui qu'un enfant, plus irrité seulement que Schubert et plus farouche. Tandis que l'œuvre pour piano de Beethoven ne consiste guère que dans les trente-deux sonates, l'œuvre pour piano de Schumann renferme deux sonates seulement. Le maître de Zwickau, dans une de ses lettres, a défini la symphonie avec chœurs, « le passage du génie classique au génie romantique (1). » Il a été lui-même le premier et peut-être le plus glorieux représentant de ce nouveau génie, dont la sonate, pas plus que la symphonie, peut-être moins encore, ne pouvait être ni ne fut en effet la forme par excellence. L'état d'esprit et d'imagination habituel de Schumann convenait mal à la composition régulière : « Je suis resté toute la semaine au piano, à composer, écrire, rire et crier, tout cela à la fois. Et c'est tout cela que vous trouverez décrit dans mon op. 20 (*Grande Humoreske*) qui est déjà à la gravure. Vous voyez comme à présent je travaille vite. Une idée me vient, je l'écris, on la grave. Voilà ce que j'aime. Douze feuilles en une semaine (2). » Schumann a composé cent chefs-d'œuvre de cette manière, et de cette allure. Mais ses deux sonates pour piano lui donnèrent plus de mal, et ne sont pas ses chefs-d'œuvre. Il travailla deux ans à la première (op. 11, en *fa dièze* mineur); à la seconde (en *sol* mineur, op. 22) huit ans. On peut en conclure qu'il avait pour ce genre de composition peu de facilité. Peu d'enthousiasme aussi : en 1839, ses deux sonates achevées, il déclare que « le genre de la sonate pourra produire encore de temps à autre quelques beaux exemplaires, et qu'il les produira sans doute, mais que ce genre n'en semble pas moins parvenu au terme de son évolution (3). »

(1) Cité par M. Shedlock.
(2) *Ibid.*
(3) M. Shedlock.

Il ne se trompait pas, le grand artiste, dont l'œuvre pour piano, la plus vaste pourtant et la plus admirable qui soit après celle de Beethoven, contient deux sonates seulement. L'œuvre de Chopin, un autre maître du piano, n'en renferme pas davantage et, malgré la beauté de la *marche funèbre*, on sait que le Chopin véritable est ailleurs : dans les Polonaises ou les Ballades, les Valses, les Préludes, ou les Mazurkas.

Trois sonates de Brahms, une de Liszt (celle-ci peut-être la plus intéressante, mais unique), tels sont les derniers spécimens — pour ne citer que les plus insignes — d'un genre qui s'épuise et d'une forme presque abolie. Et comme le genre même dont il traite, le livre de M. Shedlock faiblit à la fin et se perd. La matière lui manque. L'historien pourtant ne se décourage pas. Il semble attendre encore, — et précisément de la sonate de Liszt, — une transformation, une résurrection. En tout cas, celle-ci tarde à se produire. M. Shedlock ne désespère pas d'entendre crier un jour : « La sonate est morte, vive la sonate ! » Peut-être ; je crains plutôt que nos neveux, insensibles à tout ce qui ne sera pas musique de théâtre, autrement dit musique appliquée et publique, n'aient plus un jour, pour les chefs-d'œuvre mêmes de la musique intime et de la musique pure, que le mot célèbre et dédaigneux : « Sonate, que me veux-tu ? »

CAMILLE BELLAIGUE.

UNE VISITE

A

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

Il y a vingt-cinq ans, à la suite d'explorations hardies tentées dans l'Afrique équatoriale, l'attention du monde fut attirée sur ces contrées jusqu'alors inconnues. Le roi Léopold II, préoccupé depuis longtemps de la nécessité pour la Belgique d'étendre son activité vers des débouchés coloniaux, sut, l'un des premiers, juger toute l'importance du mouvement qui se préparait.

Un jour, en 1876, il mandait dans son cabinet de Laeken le baron Lambermont, l'un des hommes d'État belges qui ont le mieux contribué au développement politique du pays, et lui parlant de ce qu'avaient fait Livingstone, Stanley, Cameron, Schweinfurth, le souverain développa au ministre son intention de pousser les Belges, eux aussi, à tenter là-bas de grandes choses. Il s'agissait de les lancer, au nom de la civilisation, vers ces contrées dont l'état de barbarie déshonore notre siècle, et l'heure semblait venue de mettre en action les élémens d'un effort commun. De ce jour date l'histoire de l'État indépendant du Congo.

Quelques mois plus tard, une conférence géographique internationale était invitée à se réunir au palais de Bruxelles; le Roi en acceptait la présidence, et des premiers travaux naissait l'Association internationale africaine dont les comités nationaux, notamment ceux de Belgique, d'Allemagne et de France, se signalèrent dans la suite par d'importantes explorations. Tous avaient

pris comme base d'opération la côte orientale d'Afrique, quand tout à coup, en novembre 1877, on apprit que Stanley, parti de Zanzibar, venait de traverser le continent de l'Est à l'Ouest. Il avait relevé le cours du Congo navigable s'étendant sur un immense espace depuis les régions voisines du Tanganika jusqu'au rebord des montagnes qui, parallèlement à la rive de l'Atlantique, précipitent en cataractes cette masse d'eau vers la mer. Pressentant toute l'importance de cette découverte, le roi des Belges envoya au-devant de Stanley, qui débarquait en Europe, un mandataire chargé de brillantes propositions, s'il voulait accepter ses plans. Il s'agissait de recommencer à rebours son exploration de l'Afrique, c'est-à-dire de remonter le cours du Congo, de prendre possession de ses rives en y installant des stations, d'étudier les moyens de vaincre l'obstacle des rapides et de porter sur la partie supérieure du fleuve des bateaux à vapeur qui en permettraient l'utilisation. L'offre royale fut acceptée et, en septembre 1879, Stanley commençait l'escalade de ce qu'on appelle la région des Chutes. Deux ans plus tard, les premiers steamers portés pièce à pièce sur la tête des noirs flottaient dans les eaux du Pool. Sur la rive droite, venu du Gabon par le bassin de l'Ogooué, Brazza l'avait devancé. Dans un bel effort, facilité par l'absence de tout bagage encombrant, il avait gagné le fleuve convoité et planté le drapeau français sur l'emplacement actuel de Brazzaville.

Il a été raconté ici même (1) comment, à la suite de ces grands faits, le Comité belge de l'Association internationale africaine prit le nom d'Association internationale du Congo ; comment le droit de souveraineté lui fut successivement reconnu par toutes les puissances ; et comment l'existence d'un État indépendant, se substituant à l'Association africaine, fut sanctionnée en 1885 par la Conférence de Berlin. La même année, le roi Léopold II recevait du Parlement belge l'autorisation constitutionnelle de réunir sur sa tête, dans une union exclusivement personnelle, la souveraineté de l'État indépendant du Congo et celle de la Belgique.

Depuis lors, le nouvel État, au milieu des travaux d'exploration les plus étendus, des difficultés diplomatiques les plus délicates, des efforts les plus héroïques, s'est installé dans le bassin du

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1898 : *Le Congo français et l'Etat indépendant*, par le comte H. de Castries.

Congo. Guidé par l'esprit politique du souverain, secondé par le dévouement d'hommes intrépides sortis des rangs de l'armée belge, il s'est implanté dans ces régions sauvages, il a mis fin à la traite des esclaves, il s'est créé des ressources qui lui permettent aujourd'hui de subsister par ses propres moyens.

Indifférent d'abord, le grand public cosmopolite prit seulement intérêt à ces événemens vers 1898, lors de l'inauguration du chemin de fer qui supprime l'obstacle des rapides et relie commercialement les deux parties du fleuve, barré, si près de son embouchure, par 300 kilomètres de cataractes.

Très modeste ouvrier de l'œuvre politique de Sa Majesté, j'avais déjà touché aux affaires du Congo et rempli des missions se rapportant à ses intérêts. Mais je ne connaissais pas le pays et j'avais un vif désir de voir cette terre africaine qui intéresse au plus haut point les Belges, puisque, sur la volonté exprimée par le Roi dans un testament daté de 1890, il nous en fait don, si nous voulons accepter le legs royal. L'occasion s'offrait à moi de visiter rapidement la colonie offerte à la Belgique, et, le 1er janvier dernier, je m'embarquais à Anvers pour descendre trois semaines plus tard à Banana, station de l'État sur la rive droite de l'embouchure du Congo.

Banana est une étroite langue de terre entre la mer et le fleuve; elle est couverte de cocotiers épanouis et de blanches factoreries. A peine dans le port, on y subit cette sensation d'étuve si particulière aux latitudes équatoriales, où la chaleur accablante ne varie guère, ni le jour, ni la nuit. Une autre impression me saisit dès l'abord, c'est la bonne tenue du personnel blanc et l'allure militaire de la troupe indigène. Officiers et fonctionnaires, dans leurs uniformes ou leur petite tenue de toile blanche, coiffés du casque colonial, donnent l'impression du respect de soi-même et de la discipline; le voyageur fait cette réflexion : il y a de l'ordre ici.

Le Gouverneur général avait envoyé à ma rencontre une chaloupe à vapeur de l'État pour m'amener à Boma. J'eus ainsi l'occasion de remonter le fleuve en longeant de très près la rive. C'était un véritable enchantement de frôler cette luxuriante végétation que décoraient des palétuviers aux racines aériennes, des palmiers élaïs aux têtes empanachées, des arbustes variés aux feuilles énormes et rutilantes de sève. Çà et là, au détour du fleuve, qui, majestueux, s'étend sur une largeur de plusieurs kilomètres, ap-

paraît quelque factorerie, dont les bâtimens s'étalent en couleurs très claires au bord de l'eau. Des groupes d'îles verdoyantes dépistent l'orientation des rives, on se croirait dans un lac; sur les bancs de sable, au loin, on aperçoit d'énormes crocodiles ou des pélicans, des ibis, des aigrettes, que le bruit de notre machine met en fuite. Pour me montrer un des plus jolis aspects de la navigation sur le fleuve, notre bateau quitte, à moitié route, la grande eau et s'engage dans ce qu'on appelle les criques, sortes de canaux latéraux formés par une incroyable quantité d'îles. L'aspect en est vraiment des plus rians. Parfois, quelques indigènes apparaissent sous le feuillage, tirant à eux une pirogue, ou groupés au repos, près de leurs pauvres huttes.

Nous longeons maintenant l'île de Mateba, où 14 000 hectares de pâturages ont permis de constituer un troupeau de 4 ou 5 000 bœufs, qui assurent le ravitaillement des stations du bas Congo; voici, à notre droite, la « Roche Fétiche » sur la rive portugaise, une maisonnette au toit rouge qui abrite un canon : elle fait pendant au fort congolais de Shinkakasa, dont les coupoles blindées rasent le sol. Un peu plus loin, c'est Boma qui se présente, étageant sur une colline allongée ses installations nombreuses de la rive, et, au-dessus, la résidence du gouverneur, l'église, le Palais de Justice appuyés sur des bouquets de verdure, d'où émergent quelques baobabs géans. Nous accostons au débarcadère, d'où un tramway à vapeur nous mène au Gouvernement, gardé par deux factionnaires noirs. M. Wangermée, qui remplit en ce moment les fonctions de Gouverneur général, veut bien m'y offrir l'hospitalité; et, tout en commentant les nouvelles d'Europe, je ne puis me lasser d'admirer, de la véranda où nous nous trouvons, le magnifique panorama qui s'étale sous mes yeux. Boma est à nos pieds, ville naissante, primitive encore, mais déroulant déjà des voies larges, drainées et nivelées, dessinant des squares ornés d'arbres aux cimes fleuries d'un rouge éclatant; plus loin s'étend le fleuve coupé par une grande île, en partie boisée. La rive opposée est à cinq kilomètres et paraît cependant toute proche, tant la transparence de l'air est grande.

Le soir, dîner officiel avec les chefs de service. Je prends grand intérêt à écouter leur conversation, qui est vite revenue aux choses d'Afrique, et j'entends soutenir des théories qui éclairent de lueurs nouvelles pour moi les données banalement courantes sur les indigènes. Le bonheur des noirs, m'assure un com-

mandant, est bien supérieur à celui des blancs, car chez eux le travail ne dépasse jamais la « normale. » N'ayant pas de besoins, ne souffrant ni du froid ni du chaud, ni de la faim ni de la soif, ils vivent heureux; les esclaves eux-mêmes, qui sont ici d'institution familiale, se voient traités de telle façon qu'ils ne peuvent regretter leur liberté. Quelle différence y a-t-il d'ailleurs entre eux et leurs maîtres? leurs satisfactions et leurs plaisirs sont les mêmes; ils travaillent, il est vrai, mais si peu! Et voilà qu'on me fait l'éloge des noirs en vantant leurs sentimens charitables, car ils sont toujours prêts à partager avec les leurs, c'est-à-dire ceux du même village. Mais, quand il s'agit d'un étranger, qu'il soit blanc ou noir, on ne lui doit rien et sa vie n'a aucune valeur. Certes, beaucoup de tribus sont encore anthropophages, me dit un agent qui faillit passer entre leurs redoutables mâchoires, mais, s'ils mangent quelqu'un, c'est pour lui faire honneur : on ne mange que les bons combattans, ceux dont on espère s'assimiler les vertus guerrières. Cette atroce coutume fait incontestablement encore bien des victimes parmi les nègres, mais il faut avouer que, somme toute, les blancs ont été très peu mangés : à peine une douzaine depuis vingt-cinq ans, disent les gens documentés. Faites en tous cas une large part, conclut-on, aux exagérations dont les voyageurs qui reviennent du Congo aiment à pimenter leurs récits en Europe!

Je passai quelques jours dans la « capitale » pour visiter les différens services administratifs. Guidé par le Gouverneur général, j'avais ainsi la bonne fortune de retrouver, au travers de son esprit large et éclairé, comme un reflet des vues du souverain. Fonder un État modèle, tel est le noble but que le roi, dans une lettre récente, donnait à ses agens du Congo et j'ai pu, quant à moi, constater que cette volonté est en bonne voie de se faire obéir. Nous commençons à parcourir la ville. Une de nos premières visites s'adresse à un voisin, le curé de Boma. Son église tout en fer ne dépasse guère les proportions d'une chapelle de village. Le curé appartient aux Pères de Scheut, congrégation spécialement destinée en Belgique à former des missionnaires pour la Chine et le Congo. Ces braves prêtres, avec leur chapeau de feutre aux larges bords et leur soutane gris clair, n'ont rien de l'aspect endeuillé de notre clergé d'Europe : leur tâche est aussi très différente. A Boma, centre civilisé, ils assouplissent les noirs déjà dégrossis en les catéchisant, et j'assiste à la leçon où, groupés au-

tour du maître, ils répètent machinalement, en langue fiote, les principes du catéchisme. Il faut d'abord qu'ils sachent par cœur ces choses qu'ils ne comprennent pas; on cherche ensuite à les leur expliquer. Saisissent-ils alors? Il est permis d'en douter sur bien des points, car enfin, les mots eux-mêmes n'existent pas dans leur langue pour exprimer nos idées abstraites. Cependant je ne pus qu'être satisfait de la réponse d'un petit boy interrogé devant moi sur le but de Jésus-Christ en venant sur la terre. « Lui être venu, répondit l'enfant, pour les boys ne plus faire de « palabres entre eux. » Or « palabrer, » c'est disputer et l'on ne pouvait mieux interpréter le *Pax hominibus bonæ voluntatis!*

Les missions jouent un rôle important dans l'État, qui se montre très large à leur égard. A plusieurs ordres religieux, — pères de Scheut, pères blancs, trappistes, prémontrés, pères du Sacré-Cœur, rédemptoristes et jésuites, — l'État a dévolu certaines régions où ils font œuvre d'aumôniers auprès des blancs, et de missionnaires auprès des noirs. Ils catéchisent ceux-ci et les forment d'après des systèmes assez différens les uns des autres, car, s'ils sont d'accord sur les principes, ils ne le sont pas toujours sur leur application. Quand, par exemple, faut-il admettre au baptême le noir qui le demande, mais dont l'instruction religieuse se brouille en toute occasion avec des instincts primitifs et sauvages? Quand faut-il marier ces hommes et ces femmes qui n'avaient aucune idée de l'importance du mariage, ni de l'égalité morale de la femme, dont le prix sur les marchés était jusqu'à ce jour la seule valeur et la seule vertu? Ces problèmes sont loin d'être résolus, et chaque congrégation présente un champ d'expériences dont il n'y a pas lieu encore d'apprécier les fruits. Comme les enfans pris très jeunes offrent les meilleures garanties, c'est à eux que s'adresse la sollicitude de l'État en confiant aux missionnaires ceux dont il dispose. Orphelins ramassés au hasard des combats contre les Arabes, ou enlevés aux trafiquans d'esclaves, ou recueillis dans les villages abandonnés à la suite de guerres, ils sont envoyés dans la colonie scolaire installée près de Boma sous la surveillance des pères de Scheut. Je n'ai pas manqué d'aller visiter ces 400 enfans dont on fera plus tard soit des soldats, soit des ouvriers. Ils portent l'uniforme et je les vis manœuvrer sous la direction d'un sous-officier blanc, maniant avec crânerie leur petit mousqueton, faisant l'exercice, puis défilant devant nous, musique en tête, aux sons de la Brabançonne. Ils apprennent éga-

lement les principaux métiers de bâtisseur, de menuisier, de forgeron et deviendront pour l'État, dans leur spécialité d'artisans, des recrues aussi précieuses que leurs camarades destinés à former les cadres de la troupe indigène. Les jeunes hommes sortis de là constituent déjà une classe supérieure à leurs frères de la brousse; on s'occupe alors de les marier, autant que possible à des jeunes filles élevées chez les sœurs et, s'ils restent à Boma, de les établir dans ce qu'on appelle le village chrétien, où les cases offrent au point de vue du confort un sensible progrès sur les cases indigènes. Aux sœurs franciscaines incombe la charge d'élever les petites négresses et de desservir l'hôpital de la Croix Rouge. Leur couvent, avec les pavillons-infirmeries, la maison du docteur, la pharmacie, constitue l'établissement le mieux aménagé que j'aie vu au Congo. Une inscription rappelle sur chaque pavillon le don d'une ville ou d'une province de la Belgique. Les malades y sont traités dans les meilleures conditions; ils y trouvent comme un avant-goût du chez eux, ces pauvres gens, anémiés par la fièvre, la dyssenterie ou la foudroyante hématurie. Beaucoup d'entre eux sont arrivés du Haut Congo après d'interminables semaines de voyage à pied, en hamac, en pirogue, sous le soleil qui tue. Et, aux bonnes heures de la convalescence, on les entend se raconter les détails émouvans de leur vie passée là-bas, si dure parfois, si pleine de privations, mais qu'ils aiment pourtant. Comme on retrouve bien vite, même chez les nôtres, gens d'une nation pacifique par destination, l'instinct d'aventures, la joie de batailler! Ils me disaient leurs durs combats jusque sur les bords du Nil, les émotions des embuscades, la patiente ténacité dont il fallait s'armer pour subir, souvent pendant des mois, la faim, l'isolement, en grelottant la fièvre que cette terre vierge et si hostile distribue sans merci à qui la fouille.

Nous voici au Palais de Justice, vaste maison établie, comme presque toutes les bâtisses de Boma, sur des pilotis en fer qui les isolent quelque peu des invasions de fourmis, grandes mangeuses de dossiers, et des serpens, hôtes incommodes. Justement, il y avait séance du tribunal; l'affaire était banale, car il s'agissait d'un blanc qui avait enfreint les règlemens de police du port. Mais pour moi, nouvel arrivé, il m'intéressait de constater le fonctionnement, comme d'une chose très habituelle, de ce rouage compliqué de la Justice. Quel contraste de trouver ce juge, ce substitut, ce greffier, en robe avec le cadre coutumier de nos salles

d'audience, le buste du Roi, les gendarmes, noirs il est vrai et la calotte rouge couronnant leurs larges faces raidies par la discipline, là où, il y a trente ans, trafiquaient de rares Européens isolés de tout contrôle et parfois sans scrupules!

Boma est le siège de la Cour d'appel pour toutes les sentences du tribunal de première instance et des tribunaux territoriaux. Au président de la Cour, assisté de deux suppléans officiers, revient également l'appel des décisions des conseils de guerre. Cette juridiction a déjà fait ses preuves dans deux ou trois affaires retentissantes, comme la pendaison du commerçant anglais Stokes et les fausses accusations de cruauté imputées au commandant Fiévez: personne n'a songé sérieusement à en suspecter la valeur. Jusque dans les districts les plus éloignés sont établis maintenant des tribunaux territoriaux avec juge et greffier. Quoique le personnel de la magistrature soit restreint et ses arrêts lents à venir, du moins sont-ils rendus selon les formes, et nous sommes loin du temps où l'exercice de la justice manquait un peu de surveillance: d'après une histoire que l'on raconte volontiers au Congo, un jour, dans un district lointain, le juge commissionné et son greffier improvisé, l'accusé et son défenseur, trop ardens dans la recherche de la vérité, avaient tous quatre escaladé la barre et s'étaient livrés à un pugilat général. Les choses sont maintenant mieux ordonnées, mais que de points d'interrogation se posent encore!

De jeunes magistrats, nouveaux débarqués d'Europe, peuvent-ils, sans tâtonnemens, adapter avec équité les coutumes locales aux exigences du code et, comme l'indique un jugement récent, « interpréter justement la loi, dans ce pays à peine sorti de la barbarie, avec moins de rigueur que dans un pays comme la Belgique, arrivé au plus haut degré de la civilisation? » Et cependant, devant appliquer à tous un même code, il faut bien se garder, aux yeux des noirs, d'avoir deux poids et deux mesures; ils s'en apercevraient jalousement, ayant saisi très vite le rôle protecteur de la justice à leur égard. Ils ont compris qu'elle est une force au-dessus de la force et ils s'accrochent de tout leur instinct à cette justice dont l'application leur a tant manqué. Aussi ne se font-ils pas faute, dès qu'apparaît l'autorité, de porter plainte contre le blanc qui les aura seulement giflés ou bousculés dans un moment de mauvaise humeur. J'en eus le preuve un jour que, visitant avec le Gouverneur général un chantier

de constructions, je vis tout à coup un noir s'approcher de moi, exécuter le salut militaire, puis un demi-tour à droite et, enlevant prestement son pagne, se baisser pour me montrer au bas du dos une légère éraflure causée par l'application violente d'un soulier européen sur sa peau d'ébène. Ayant compris cette démonstration muette et énergique, j'amenai le plaignant au Gouverneur. Légalement, la violence du blanc devait être punie; je me demandais cependant si l'indigène en général, très digne de protection dans sa vie et ses biens, doit être tout à fait traité comme le blanc dans les infractions de la vie journalière. La question se pose d'autant plus aisément que le Gouvernement exige une application sévère de la loi dans tous les cas de sévices graves contre les noirs. Une commission pour la protection des indigènes, choisie parmi les membres d'associations philanthropiques et religieuses, signale à l'autorité locale les actes de violence dont les naturels seraient victimes, et le Roi Souverain a donné l'ordre de ne plus même lui transmettre les demandes en grâce, quand il s'agit de cette espèce de condamnations.

Les questions d'état-civil sont bien plus vagues encore que celles de justice. Je lis, dans les publications de mariage affichées au Palais de Justice, les noms bizarres des conjoints auxquels il faut se contenter d'attribuer un âge *de visu*. L'autorité favorise les mariages, et les soldats surtout se prêtent volontiers à cette formalité. Ils sont ainsi assurés d'emmener partout où on les envoie la femme de leur choix sans devoir se mettre en peine de s'en procurer une; mais, une fois mariés, beaucoup se figurent que ce papier qui les lie sera aussi facilement rendu pour les délier; cependant, si le divorce existe en principe, il n'y a vraiment pas moyen de recommencer à tout propos des procédures sans fin. Les conjoints sont tenus de déclarer naissances et décès à l'état civil : c'est un début de registres, mais qu'est-ce que cela représente encore sur cette population dont on ignore même à quelle dizaine de millions elle s'élève?

Nous visitons la prison, maison en fer, partagée en cellules et en chambres communes. Tous les blancs qui ont des pénalités graves à purger y sont amenés des districts même éloignés; les cellules sont convenables, et on n'en pourrait même critiquer que le confort, comparé au logement de beaucoup d'agens de l'État. Il a même fallu réagir naguère contre une tendance qui, d'une détention pénale, eût risqué de faire une espèce de villégiature.

Les noirs ont, dans la prison, une chambre commune ; elle m'a paru propre et suffisamment aérée. Sauf ceux qui sont arrêtés préventivement, on les emploie aux corvées du dehors. Ils portent alors la chaîne au cou et sont « amarrés » deux par deux. Mais cette chaîne est une vraie fiction, tant elle m'a paru légère. Elle représente un châtiment moral plutôt que corporel, car il paraît que le noir amarré se sent vaincu par la destinée et n'essaye plus de fuir. Quand cette mésaventure de la chaîne arrive à quelque chef de village, homme important, il se dépouille de ses insignes, bonnet, boucles d'oreille, bracelets des bras et des jambes, pagnes multicolores. C'est une manière, m'assure-t-on, de reconnaître la fatalité qui le frappe et de renoncer, pour ainsi dire, à sa personnalité.

Sujet à une loi commune de l'humanité, le nègre subit l'influence du costume dont il est revêtu et son état moral s'abaisse ou s'élève selon le degré de prestige qu'il attribue à ses insignes. Les soldats de l'État en sont la preuve et il est étonnant de voir le parti qu'en peu de mois de service militaire, on peut tirer de ces sauvages. Le Gouverneur général me fit assister à plusieurs revues des troupes de la « force publique, » dénomination modeste d'un organisme très sérieux, qu'on peut appeler sans emphase l'armée congolaise. C'est assurément l'outil le plus précieux dont le Gouvernement dispose. L'uniforme, très simple, s'adapte aux besoins de ces soldats : fez rouge, blouse bleue à paremens, ceinture rouge à la zouave, pantalon de même couleur que la veste, laissant à nu les mollets et les pieds. L'homme conserve, sous ce costume léger, toute sa souplesse; habitué à marcher nu-pieds, il se trouve à l'aise sous l'uniforme, aussi un défilé de troupes a-t-il quelque chose d'ondoyant et de souple que nous ne connaissons guère dans nos armées du Nord. Ces hommes, échantillons humains de tous les districts de l'État, sont choisis parmi les plus robustes et l'entraînement auquel ils se trouvent soumis, la nourriture qu'ils reçoivent, en font des modèles remarquables au point de vue plastique. Ils ont tous un aspect singulièrement sauvage avec leurs tatouages qui, aux uns, forment une véritable crête sur la ligne du nez au front, aux autres ponctuent tout le visage d'un dessin uniforme en lignes courbes, à d'autres allongent les oreilles en laissant tout le centre à jour. Le principe est de mêler le plus possible les races afin de dépayser les hommes et d'éviter ainsi les tentatives d'insubordination bien

moins à craindre quand le soldat se sent hors de chez lui. Il y a des races plus ou moins guerrières, mais, en général, les Congolais sont soldats dans l'âme, leurs armes sont maniées et entretenues avec amour. Le Gouverneur s'efforce en ce moment de perfectionner leur instruction pratique, jugeant avec raison que la précision dans les mouvemens permet aux officiers qui les commandent d'avoir leurs hommes mieux dans la main. Il en résulte que, dans les exercices à feu, par exemple, le soldat s'emballe moins et ne brûle pas éperdument ses cartouches, ou bien encore, dans les marches en pays suspect, on le tient davantage sur ses gardes contre les embuscades. Enfin, plus on les disciplinera, mieux aussi on pourra les lancer et surtout les maintenir à l'heure où la victoire fait renaître en eux des instincts très sauvages. Une compagnie ne compte guère qu'un ou deux blancs, officier et sous-officier, mais il y a d'excellens gradés noirs connaissant leur théorie, commandant et manœuvrant comme de vieux grognards. Quatre camps d'instruction sont échelonnés sur le territoire de l'État. Les soldats n'y sont pas précisément casernés, mais réunis dans des agglomérations de cases où ils vivent avec leurs femmes. Très pittoresques d'ailleurs, ces sortes de villages où l'on rencontre des types féminins de toutes les races de l'Afrique, quelques-unes grandes et de belle allure, la plupart d'une beauté de formes très provocante dans le pagne gracieusement enroulé sur le buste et sur les reins, les épaules nues presque toujours sculpturalement belles, la taille cambrée avec cette grâce ondoyante qu'aucun vêtement ne comprime. Être la femme d'un soldat constitue une situation sociale, et l'État se préoccupe de ce que ses troupes soient munies d'épouses tout comme il prévoit le manioc pour leur alimentation. Il n'a pas d'ailleurs été possible, jusqu'à présent, dans les stations de l'État, de n'admettre que les seules femmes légitimes, et les irrégulières, comme les appellent les circulaires administratives, y sont tolérées. Les femmes légitimes qui consentent à s'occuper des cultures reçoivent par mois un petit salaire, plus la ration de vivres, et leurs enfans âgés de plus de deux ans ont droit à une demi-part. Les autres femmes ne participent pas à ces avantages; toutefois beaucoup d'entre elles sont payées comme ouvrières à gages dans les plantations de l'État; parmi elles se recrutent les « légitimes, » mais ces dames ont un tel esprit d'indépendance que souvent elles préfèrent rester libres de leurs choix et de leurs caprices. Quoi qu'il en soit, de cette

sollicitude administrative résulte une augmentation de natalité dans les contrôles de l'armée et les officiers mettent de l'amour-propre à voir leurs effectifs s'augmenter promptement. Ils se plaignent bien un peu d'être trop désarmés vis-à-vis du personne féminin et ils pestent contre ces indisciplinées qui, sentant leur impunité, leur font bien des misères. Il est difficile assurément d'armer les chefs du droit d'infliger 25 ou 30 coups de chicote à ces dames, comme ils peuvent impunément le faire à leurs maris, mais il est excessif aussi de devoir subir les vexations de ces diablesses, quand elles se sont mis dans la tête d'« embêter le commandant. » J'ai assisté un jour, sur le quai de Boma, à l'arrivée d'un peloton de soldats envoyés du district de l'Équateur; et c'était un gentil spectacle de voir, au débarquer, les militaires s'aligner consciencieusement pour prendre le chemin du camp, tandis qu'à distance un groupe de femmes rieuses et, ma foi, fort jolies, bavardaient entre elles en attendant que le son du clairon leur permît d'emboîter le pas à leurs époux pour prendre, avec eux, leurs billets de logement.

L'effectif officiel de la force publique est aujourd'hui d'environ 16 000 hommes, fournis par un contingent annuel de 1 200 miliciens. Ce chiffre s'est élevé déjà à 25 000 hommes, et il serait aisé de le porter au double, voire au triple. Car la condition de combattant est fort prisée parmi ces tribus guerrières et l'on pourrait, acceptant des volontaires, en accroître presque indéfiniment le nombre. Le service des miliciens est de sept ans et de cinq années facultatives dans la réserve; ils se recrutent par district et les chefs de village sont tenus, une fois pour toutes, de fournir chacun la quantité d'hommes déterminée. Non seulement guerriers, ces soldats sont encore cultivateurs ; dans chaque poste, instruction et travail marchent de front. Plantations, maisons, installations de tous genres sont le plus souvent l'œuvre de la troupe indigène dirigée par ses chefs blancs. Dans les petites stations disséminées sur tout le territoire, chaque soldat devient presque un agent de l'État, soit en surveillant, soit en portant un ordre parfois à plusieurs jours de marche, soit en recrutant des travailleurs ou en rappelant le tribut à payer, le ravitaillement à fournir. Ces missions isolées ne sont pas sans péril, mais le plus souvent le fait seul de porter l'uniforme et surtout le fusil de l'État inspire le respect et sert de passeport.

Les cadres des sous-officiers et des caporaux pour commander

ces soldats indigènes sont insuffisans, car le recrutement des blancs, dans ces grades inférieurs, se fait assez difficilement. En effet, les Européens de quelque valeur passent très vite officiers et laissent derrière eux des places vides qu'occupent alors des noirs, bons soldats, mais d'une instruction trop rudimentaire. Quant aux officiers, il est impossible, après les avoir vus à l'œuvre, de ne pas admirer leur mérite. Un bon tiers, parmi eux, a été recruté dans différens pays d'Europe, au hasard d'engagemens qui ne sont pas toujours d'un contrôle facile. Presque tous sont irréprochables pourtant, et les Scandinaves se distinguent d'une façon spéciale. Les deux autres tiers sont formés par des officiers de l'armée belge détachés pour quelques années, en vertu d'une fiction administrative, à l'Institut cartographique de Bruxelles. Malheureusement, sauf des appointemens assez brillans, ils ne trouvent pas pour l'avenir des avantages équivalens à leurs services, puisqu'ils doivent rentrer sans avancement dans l'armée belge. Il leur faut donc un robuste esprit d'aventures pour accepter de pareilles conditions. Et cependant, il s'est formé là une élite d'hommes tout à fait remarquables, non seulement dans les choses militaires, mais aussi dans les spécialités les plus variées. On en a fait des administrateurs, des planteurs, des bâtisseurs, que sais-je? Ils se sont appliqués à tout, réussissant presque toujours, même quand il s'agissait de mourir héroïquement; leurs noms s'échelonnent aujourd'hui en souvenirs glorieux de l'Atlantique aux rives du Nil, nombreux, plus nombreux qu'on ne le pense, puisque la dernière campagne contre les Arabes à elle seule a coûté la vie à plus de cinquante braves. C'est un honneur pour l'armée belge d'avoir fourni ce contingent glorieux, qui a remis en vue ses qualités d'endurance, de discipline et de valeur militaire.

Je n'avais que peu de semaines à passer au Congo; il me fallut donc combiner mes excursions de façon à voir le pays sous ses principaux aspects : assimilation, colonisation et exploitation. Pour avoir une idée des régions aux grandes forêts et de leurs habitans primitifs encore, le Mayumbé s'offrait à moi, très proche de Boma. Cette province, si à portée cependant des premiers explorateurs, fut négligée dans les débuts de l'État; il fallait pousser au plus loin d'abord pour assurer le mieux possible les positions sur les frontières orientales et détruire l'esclavage dans ses foyers les plus importans.

Il s'est trouvé un explorateur du Mayumbé, c'est M. Norbert Diderrich, jeune ingénieur qui compte à son actif plus de dix années d'Afrique. Plusieurs fois, il avait parcouru cette région dont la frontière est formée par le Congo français au Nord, et par le territoire portugais de Cabinda à l'Ouest. Frappé de la richesse du pays, de la splendide végétation qui le couvre en partie, des cours d'eau qui l'arrosent abondamment, il conçut le projet d'un chemin de fer à voie étroite qui drainerait les produits naturels de la contrée, l'huile de palme, les noix palmistes, les vivres indigènes, les bois de construction, et permettrait en échange l'installation de plantations de café, de cacao, de canne à sucre, de tabac et de caoutchouc. Le chemin de fer se construit en ce moment, 30 kilomètres sont déjà ouverts à la circulation; il en faudra environ 150 pour atteindre à la frontière le Chiloango dont le cours flottable permet aux factoreries portugaises de la rive droite de communiquer avec la mer. M. Diderrich a la gracieuseté de m'accompagner; notre but est d'atteindre, à une centaine de kilomètres vers l'intérieur, une plantation nouvellement créée sous le nom de « Urselia. » Installés à l'avant du train, nous filons à bonne allure dans les sinuosités de montagnes déboisées, couvertes de grandes herbes. Près de La-Luki, le point provisoirement terminus de la ligne, commence la forêt que la voie du chemin de fer traversera presque sans interruption; et ce sera dans peu d'années un voyage bien intéressant de parcourir ainsi, par monts et par vaux, cette forêt vierge où les ingénieurs taillent une voie qui épouse les sinuosités de la montagne, traçant comme une large sente dans cette exubérante végétation. Nos porteurs sont accroupis, nous attendant devant la gare. Bientôt le chef de caravane a distribué sur la tête de chacun sa charge de 35 kilos; ce sont les tentes, les conserves, les poulets vivans liés en chapelets entre deux feuilles de palmier, les ustensiles de cuisine, les lits de camp, voire des chèvres qu'un porteur envié de tous n'aura qu'à pousser devant lui. Deux mules nous sont destinées, luxe nouveau au Congo où l'importation des animaux de bât est toute récente.

Nous voilà partis en file indienne à travers la forêt; à l'avant-garde marchent allégrement les soldats de l'escorte; derrière nous, nos quarante porteurs, nos boys, le cuisinier, les aides, tout le menu fretin de vagues serviteurs qu'exige ce déplacement. La petite caravane serpente sous bois, dévalant dans les

ruisseaux pour escalader ensuite la montagne ; nous traversons des clairières où l'herbe, la brousse comme on l'appelle, est, à cette époque de l'année, verte et drue, assez haute pour nous couvrir tout entiers. Le long de ces sentiers de caravane usés par le passage des piétons, les noirs aiment à placer la sépulture de leurs chefs. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer des tombes dont l'ornementation bizarre consiste en bibelots ramassés par le défunt au hasard de ses rapports avec les blancs : ce sont des dames-jeannes, des fusils de traite et surtout des vases de faïence ; ces pauvres richesses représentent pour ainsi dire l'inscription mortuaire destinée à rappeler l'importance du mort. J'ai même retrouvé là deux images d'Épinal dont l'une représentait un grenadier disant adieu à sa payse ; on y lisait encore ce bout de romance : « Beau grenadier, que ton départ m'afflige! »

Dans le Bas-Congo, les cérémonies funèbres sont rarement sanglantes. Les villages se contentent d'honorer la mémoire de leurs chefs en tirant des coups de fusil et en ficelant leur dépouille mortelle dans une si grande quantité d'étoffes que le mort devient la bobine d'un immense ballot de cotonnades. On le traîne alors à travers la forêt jusqu'à sa dernière demeure. Dans le Haut-Congo, les choses se passent d'une façon moins inoffensive et il est bien vrai que souvent les femmes du chef sont sacrifiées pour lui servir d'escorte aux enfers. On les jette, — certains disent vivantes, — dans la tombe entr'ouverte, que l'on recouvre ensuite de terre. L'État a édicté les peines les plus sévères contre ces coutumes barbares, et les indigènes remplacent les sacrifices humains par des offrandes en nature ; ils enfouissent dans les tombes des milliers de mitakos, ces baguettes en fil de laiton qui servent encore de monnaie courante. Jamais, m'assure-t-on, cuvettes, fusils ou mitakos ne sont volés. La crainte superstitieuse des sépultures est, contre les noirs, la meilleure des sauvegardes ; aussi faut-il classer parmi les légendes de croquemitaine l'histoire des cimetières de blancs protégés, dans le Haut-Congo, par des sentinelles contre la voracité des cannibales.

La route que nous suivons nous offre de temps à autre de magnifiques paysages, car ces sentiers de caravane tracés par les indigènes, tantôt escaladent les crêtes des montagnes, tantôt redescendent dans les fonds marécageux où il faut se dépêtrer des lianes ou des grandes herbes. Des hauteurs non déboisées la vue s'étend sur une immense étendue de pays dépourvue de toute

habitation; les villages indigènes se cachent de préférence dans les forêts ou les plis de terrain, et ils se déplacent avec une singulière facilité, ces huttes faites de feuilles de palmier ou de bananier étant des plus sommaires à construire.

Nous traversons cependant quelques villages; quand le chef se méfie, il y règne un silence absolu, tout paraît désert, personne ne bouge dans les cases. Si, au contraire, le chef a confiance, il vient à notre rencontre, apportant quelque cadeau, une poule ou du vin de palme. Alors, on s'arrête, et bientôt la population masculine nous entoure, tandis que les femmes curieuses, mais timides se risquent à enjamber l'espèce de trou-fenêtre qui sert d'accès à leurs habitations. Le costume de tout ce monde est des plus primitifs, mais ce peu a un rien d'élégance. De jeunes hommes portent un pagne drapé autour des reins, retenant un couteau passé dans la ceinture. Quant aux femmes, le très petit tablier qu'elles nouent sur le devant laisse à découvert la chute des reins qu'elles font valoir avec coquetterie; leurs bras, leurs chevilles sont parés de bracelets en fil de laiton et d'anneaux énormes en métal. Les plus riches s'ornent les cuisses ou les épaules de colliers de verroteries. On voit les mamans porter leurs enfans à califourchon sur l'une ou l'autre de leurs hanches. Les poitrines, bon gré mal gré, sont aplaties selon le code de la beauté congolaise au moyen de ficelles; il faut se donner de bonne heure, paraît-il, l'air très apprécié de matrones. Dans un grand village où nous avions été particulièrement bien reçus, le chef nous fit les honneurs de sa case, composée d'une sorte de véranda et d'une grande chambre. Celle-ci abritait nombre d'aiguières qu'il emmagasine pour ses funérailles, et plusieurs idoles en bois vermoulu représentant toutes le même guerrier lançant un javelot. C'était le fétiche de la tribu, découpage grossier avec des yeux en verroterie, le visage bizarrement peint en blanc et en rouge, les lèvres corrodées par un acide qui devait être du poison, le ventre orné d'un morceau de miroir et tout ponctué de clous enfoncés sans ordre.

Notre hôte était presque un fonctionnaire de l'État, car il portait au cou une grande médaille qui consacre officiellement son autorité et constitue l'embryon d'une chefferie indigène. Lui et ses pareils ont incontestablement un grand ascendant sur leurs gens; est-ce parce qu'ils sont d'une autre race plus intelligente ou plus affinée? Je suis porté à le croire, car presque tous se

distinguent, soit par les traits plus réguliers du visage, soit par leur stature plus élevée ou par des membres plus vigoureux. Ils portent des boucles d'oreille, des bracelets qui bardent de cuivre leurs bras et leurs tibias, des bonnets ornés de broderies, parfois même un vieux veston ou une défroque d'uniforme. Quelques-uns s'appuient, non sans élégance, sur une longue canne qui leur donne des airs de pasteurs. Ils sont très jaloux de la pureté de leur sang et assez méfians de la fidélité de leurs épouses, aussi font-ils passer le droit d'aînesse, non pas de père en fils, mais d'oncle à neveu, fils d'une sœur. Quand meurt un chef, c'est donc le fils aîné de sa sœur aînée qui lui succédera, et ainsi de suite. Les liens qui unissent rois et sujets sont tels qu'ils subsistent en dépit des transformations sociales. On me raconte qu'un jour, au camp de l'Équateur, le commandant de la station se vit tout à coup interpellé par un gamin noir qui lui reprochait d'avoir malmené deux soldats. Informations prises, ces soldats appartenaient à la tribu lointaine dont les parens du jeune garçon étaient les chefs héréditaires et, d'instinct, il avait pris leur défense. Comme corollaire à ce sentiment féodal, on m'a montré au camp de La-Luki, un sergent noir qui, régulièrement, reçoit de plusieurs de ses soldats, anciens sujets ou cliens de sa famille, une petite pension prélevée volontairement sur leur modeste solde. L'État peut tirer sans doute grand avantage d'un respect hiérarchique si profondément inné et le rôle d'intermédiaire responsable des chefs indigènes est entre ses mains un instrument précieux; mais on se demande s'il n'y a pas aussi, pour l'avenir, du danger sous une force de cohésion aussi tenace.

Grâce à la confiance qui nous était témoignée dans ce village ami, je pus me promener tout à loisir au milieu des cases indigènes et même regarder, sans indiscrétion, le harem de notre hôte. J'y assistai à une scène intéressante et pleine de couleur locale. Le féticheur, c'est-à-dire le devin, le médecin, le savant de la région, avait été appelé pour exercer ses pratiques sur une femme malade. La patiente, couchée dans les bras d'une de ses compagnes, semblait en assez piteux état pendant que le féticheur, un grand diable à barbe de bouc, la tête couverte d'un bonnet phrygien, se livrait à des incantations. Il lui ficela des herbes autour de la cheville droite; de la pointe de son couteau il lui taillada le front d'où le sang coula; puis, mêlant à un peu d'eau de la cendre et une noix de Kola pilée, il aspira le mélange par

une tige de bambou et l'insuffla avec force dans les oreilles et dans les narines de sa cliente; celle-ci, naturellement, fit une horrible grimace. Prenant ensuite dans sa sacoche un morceau de peau de léopard, il en frotta le corps de la femme; puis, se relevant d'un grand geste, il proféra par trois fois des mots bizarres auxquels l'assistance répondit en levant les bras en l'air comme pour exorciser le mauvais esprit. L'opérateur l'appela par son nom terrible, soufflant sur la femme, sur l'assistance, sur le toit de la case, l'adjurant de s'en aller là-bas bien loin au fond du Mayumbé. Pour l'indigène, le Mayumbé, c'est la grande forêt si profonde qu'on n'en atteint jamais les frontières.

Dans le cadre sauvage où elle se passait, sur l'éperon d'une haute montagne qui dominait à perte de vue l'étendue de la forêt, avec notre caravane accroupie en cercle, nos soldats sous les armes rappelant que ce pays, s'il est soumis, n'est pas encore assimilé, cette scène était captivante et d'ailleurs inoffensive. Il n'en est pas toujours ainsi avec les féticheurs, gens suspects qu'il faut surveiller de très près. Ils jouissent encore d'un grand pouvoir et appartiennent à une caste qui a ses écoles et ses traditions. Leur langage, très difficile à comprendre, est fétiche ou sacré, et ne peut être divulgué aux profanes, surtout pas aux blancs. Un crédit énorme sur l'esprit des populations leur attribue la prérogative d'indiquer l'être responsable d'un malheur qui survient. Car nulle catastrophe, nulle mort de chef ne peut résulter de causes naturelles : quelqu'un a soufflé le mauvais sort et le féticheur est chargé d'en désigner le bouc émissaire. On comprend le rôle que doit jouer ici la corruption; les gens riches tentent par des cadeaux d'écarter de leur tête une pareille charge. Elle est terrible, et celui qui en devient l'objet, se sentant perdu, demande alors ce qu'on appelle « la casque. » Pour prouver qu'il y a erreur, il se soumet à une espèce de « jugement de Dieu. » Il avalera un poison, par exemple, ou se laissera insuffler dans l'œil quelque matière corrosive. Si par miracle, ou plutôt par complicité vénale du féticheur, il sort indemne de l'épreuve, c'est qu'il y a maldonne et il faudra faire tomber la responsabilité sur un autre. L'État poursuit ces manœuvres criminelles avec une extrême rigueur : c'est la peine de mort pour ceux qui ont donné la casque, mais il est fort difficile d'établir les responsabilités, les indigènes s'entendant entre eux pour ne pas dénoncer les féticheurs. Nous avons un jour, sur notre route, rencontré

une misérable victime de ces superstitions. Couchée dans la brousse, complètement nue, portant seulement un gros anneau à la cheville, une pauvre femme, maigre et décharnée, poussait des gémissemens. Une partie de la caravane avait passé devant elle sans même lui accorder un regard; je la fis soulever par deux soldats de l'escorte, elle râlait et allait certainement mourir. Que faire? rien;... et nous continuâmes notre chemin tout comme les autres. Parlant de cette rencontre à un ingénieur du chemin de fer qui faisait de ce côté une reconnaissance, celui-ci me dit philosophiquement qu'il avait déjà rencontré cette malheureuse, que les habitans du village voisin l'avaient déclarée fétichée, et, l'ayant chassée, la laissaient mourir de faim. Comme nous, il avait reconnu l'impossibilité de lui porter secours. — Il y a pour le gouvernement quelque parti à tirer de ces féticheurs, race vénale, que l'on pourrait peut-être domestiquer. La question est même à l'étude, mais tout est tellement nouveau ici, les mœurs locales sont si peu connues, la langue usuelle est si rudimentairement employée par les blancs qu'il faudra de grands efforts encore avant de s'entendre sur des choses aussi subtiles. Je suis surpris du reste de la richesse de cette langue. D'après ceux qui l'ont un peu étudiée, les verbes auraient des conjugaisons normales et la formation facile des mots en étend beaucoup la portée. Ce qui complique singulièrement le vocabulaire, c'est que certains mots sont mots « fétichés, » c'est-à-dire qu'ils expriment, avec des conventions insaisissables, un sens tout autre que le sens généralement adopté. Et inversement, certaines choses, l'eau par exemple, se désignent différemment selon le rang, la qualité ou la valeur de la personne à qui l'on parle. C'est un peu la différence qu'il y a entre l'argot et le langage académique.

Une autre science, moins occulte, mais tout aussi nécessaire, est celle de la valeur des sons du tam-tam. Dans les villages indigènes, à côté ou en face de la demeure du chef se trouve une case sans parois, recouverte seulement d'un toit, qui sert en même temps de forum et d'abri pour cet instrument, propriété commune de tous les habitans.

Il consiste en un gros tronc d'arbre, long de deux ou trois mètres, vidé comme le serait un grelot taillé dans du bois. On frappe sur ce gigantesque grelot avec une sorte de battoir et, selon la place où l'on frappe, la force qu'on déploie ou le liant qu'on sait y mettre, on obtient des sons sensiblement différens.

Le tam-tam qui s'entend, la nuit surtout, à une très grande distance, sert à télégraphier des nouvelles absolument comme avec les coups répétés de l'appareil Morse. Toute communication d'intérêt commun est ainsi transmise; se répétant de village en village, elle se répand dans le pays avec une vitesse extrême. En expédition, il est fort utile de savoir reconnaître ces sons divers; le blanc peut apprendre ainsi d'avance dans quelles dispositions se trouvent les populations qui l'environnent; au besoin il peut leur adresser des messages. Outre les tam-tams, les indigènes ont aussi des tambours dont ils se servent pour leurs danses. J'ai eu maintes occasions d'assister à ces réjouissances au clair de la lune ou des étoiles. Leur caractère érotique s'accentue en raison des boissons fermentées ou alcoolisées qui se consomment. C'est la répétition grossière de la danse du ventre; hommes, femmes, enfans s'y livrent pendant des heures entières, se suivant à la file, hurlant et chantant : ils donnent à leur chorégraphie disgracieuse et lourde le caractère d'une grande sauvagerie.

En parlant des abus de l'alcool, il serait injuste cependant de faire supposer qu'il se débite sans une réglementation sévère de l'État indépendant. Tout d'abord, les droits d'entrée, qui étaient seulement de 15 francs l'hectolitre, sont maintenant portés à 70 francs et la vente des spiritueux est même interdite dans tout le Haut-Congo. Malheureusement cette région du Mayumbé, accessible par plusieurs frontières et depuis longtemps approvisionnée d'alcool par les trafiquans, ne peut être traitée sur le même pied que les provinces encore indemnes du centre de l'Afrique. L'effort prohibitif est néanmoins considérable et même l'interdiction absolue de l'absinthe, qui vise tout particulièrement les blancs, n'est pas sans soulever d'amères critiques. Des mesures analogues sont prises contre l'introduction des fusils : leur transit est surveillé et leur vente interdite quand il s'agit d'armes de précision ou de munitions de guerre. Une nouvelle règle administrative contrôle même, dans la limite du possible, les indigènes porteurs de fusils à piston et, dans le Haut-Congo, le gouvernement s'efforce aujourd'hui d'arrêter jusqu'au commerce des armes ou de la poudre ordinaires.

La plantation que j'avais voulu visiter est un essai intéressant de culture du cacao et du caoutchouc. Défrichée depuis un an à peine, elle porte déjà trois ou quatre cent mille pieds de cacaoïers plantés à l'ombre des grands arbres de la forêt, que tra-

versent des avenues bordées de bananiers. Au centre, sur un large plateau découvert, se groupent l'habitation en joncs et en planches des deux agens blancs, le poste des soldats de la station, avec le mât de pavillon surmonté du drapeau de l'État, les magasins, les cases des travailleurs. Ceux-ci sont recrutés dans les nombreux villages d'alentour, et leurs contrats sont régulièrement enregistrés à Boma. C'est le premier exemple d'une exploitation entreprise par des particuliers. Jusqu'à présent, le gouvernement de l'État indépendant, désireux de favoriser le développement de l'agriculture, prêtait et dirigeait ses propres agens pour mettre en valeur les terrains concédés. C'est lui qui recrutait les travailleurs et faisait les essais de culture dont le peu de connaissance de la région rendait les tâtonnemens difficiles. Ainsi à Temvo, une station que j'allai visiter au retour, l'État fit une première tentative de plantations de café. La culture en ayant médiocrement réussi, on passa au cacao, qui annonce de beaux résultats. Mais l'introduction de cet arbuste a été particulièrement difficile, parce que sa graine, très délicate, ne supporte pas un long voyage. On tenta de faire venir les premières semences de l'île portugaise de San Thomé, proche du Congo, mais les planteurs, craignant la concurrence, firent la sourde oreille. Il fallut se contenter de quelques plants retrouvés par hasard à Léopoldville, où Stanley les avait semés. Ils s'étaient développés et donnaient des graines; celles-ci ont été répandues peu à peu dans le Haut et dans le Bas-Congo, et c'est ainsi que Temvo, créé depuis plusieurs années, peut fournir à Urselia ses premières semences. Mises en pépinières et plantées ensuite dans des sous-bois débroussés, à des distances d'environ 4 mètres l'une de l'autre, elles prospèrent et permettront à leur tour d'autres plantations. Il en est à peu près de même du caoutchouc, mais l'introduction de la plante américaine l'*Hevea brasiliensis* étant très récente, nulle part encore il n'y a eu de récolte. Tout porte à croire pourtant que, dans une dizaine d'années, le rapport du caoutchouc cultivé égalera le rendement déjà si brillant des caoutchoucs sauvages.

Pour donner une idée des perspectives ouvertes aujourd'hui à l'agriculture dans cette province du Mayumbé, il suffit de dire qu'avant cinq ans, le chemin de fer la traversera, supprimant les transports coûteux par caravanes, et une plantation aujourd'hui à ses débuts peut se trouver alors en plein rendement. Cinq cent mille pieds de cacao, qui ont été aisément plantés en une année,

devraient rapporter au moins un kilo par arbre, soit une récolte d'un demi-million de kilos de cacao; à un franc seulement le kilo, cela ferait cinq cent mille francs. L'installation première est, à la vérité, assez coûteuse, mais les frais d'entretien sont minimes quand une fois la plante devenue vigoureuse et touffue empêche la végétation des mauvaises herbes de se développer à ras du sol et de l'étouffer. On évalue actuellement les frais de nourriture d'un travailleur noir à 15 francs par mois, ses gages sont de 6 à 12 francs; tous les autres frais se répartissent sur le traitement des agens blancs et de leur nourriture. Mais la différence reste encore très avantageuse entre les frais d'exploitation, de plantation, de transport, etc., et le bénéfice probable d'une pareille entreprise agricole.

Le Gouverneur général avait bien voulu m'engager à monter avec lui à Léopoldville. Je n'eus garde de manquer au rendez-vous, et nous nous embarquâmes à Boma sur l'*Hirondelle*, petit navire de guerre armé d'un canon pivotant à l'avant et monté par un équipage militaire. Nous remontons le Congo pendant plusieurs heures; ses rives, après s'être largement déployées, se resserrent peu à peu et prennent un aspect de plus en plus rébarbatif. A un coude brusque du fleuve, il nous faut franchir à toute vapeur le formidable tourbillon appelé « Chaudron d'Enfer; » nous le traversons sans encombre, et Matadi nous apparaît se reflétant dans l'eau tranquille comme au bord d'un lac. On me montre Noki, sur la rive gauche, qui délimite, en aval, le territoire portugais; Vivi, sur la rive droite, qui fut la première étape de Stanley lorsqu'il voulut remonter les cataractes. Tout près de là, en amont, les anciens explorateurs ont laissé un monument de leur audace déconcertée devant cette barrière de montagnes et de cascades : c'est une inscription gravée sur la roche même, au niveau des eaux. Précisément, au moment de mon passage, elle venait d'être en partie dégagée de la mousse dont elle était couverte. On y reconnaissait distinctement les armes de Portugal, avec une grande croix et des lettres en vieux portugais; les premiers mots seuls déchiffrés signifient : « Nous sommes arrivés jusqu'ici avec nos navires par mandat de la Cour de S. M. Dom Jâo de Portugal. » En effet, en 1484, Diego Cam fut envoyé à la découverte dans ces parages par le roi Jean II, et il prit possession de l'embouchure du Congo en y plaçant des pierres commémoratives qui existent encore. Mais, les cataractes du fleuve lui ayant paru infranchis-

sables, il confia aux rochers le regret de son impuissance. En dépit des tentatives faites depuis lors, il a donc fallu quatre cents ans pour réaliser ce tour de force d'escalader les « Monts de Cristal » d'abord à pied, pendant une pénible période de vingt années, puis enfin confortablement traîné par une locomotive comme nous allons le faire. Matadi, où nous accostons, est le berceau de cette entreprise remarquable qui a donné à l'État indépendant sa vitalité et son essor : sans ce travail, disait Stanley, le bassin de l'immense fleuve ne vaudrait pas un penny. Pour déterminer quelle serait la tête de ligne de la voie à construire, les ingénieurs n'eurent guère l'embarras du choix, car on se trouvait singulièrement resserré entre les rapides et la frontière portugaise. Sur l'autre rive, il eût fallu emprunter en partie le territoire du Congo français. L'emplacement actuel était d'ailleurs favorable, puisque les plus grands navires de mer pouvaient venir s'y ranger à quai et y charger ou décharger directement leurs marchandises. Je ne dirai pas que la ville ait déjà l'air soigné ni bien riant; les bâtimens les plus importans sont en fer, rarement en briques, d'autres en planches, et souvent de vieilles caisses de fer-blanc servent d'abri aux travailleurs; les rues irrégulières grimpent la montagne sur de grossières marches taillées dans le roc. Mais partout se déploient l'activité et le mouvement commercial; dans les ateliers résonnent les marteaux de forge; dans les magasins-comptoirs, les objets de traite et d'approvisionnement s'offrent sur les étalages; dans les hangars s'entassent des ballots de caoutchouc et des pointes d'ivoire; j'en ai compté pour quatre millions, que le prochain bateau emportera en Europe.

Le chemin de fer, qui est devenu la seule voie de transport, ne suffit plus déjà pour amener du haut fleuve les richesses qui s'amassent sur ses rives. Aussi ses actions se sont-elles élevées en quelques mois dans des proportions peu ordinaires; j'apprends là que la dernière cote de la Bourse portait à 10 000 francs les parts de fondateur. N'étaient-elles pas, il y a cinq ans, à 250 francs? Le saut est d'importance : aussi les pessimistes nous rappellent-ils que ce chemin de fer a coûté 70 millions, et qu'en comptant son exploitation, les travaux d'amélioration de la ligne et l'amortissement du capital, 6 millions de recettes ne sont pas de trop, avant de songer aux dividendes. Il est bien vrai que, pour le moment, la moyenne des recettes s'élève par mois à plus d'un million, soit 12 millions par an, mais qu'adviendrait-il

si le caoutchouc et l'ivoire qui assurent les bénéfices actuels venaient à manquer? Ni le bois, ni les minerais, ni même les récoltes indigènes ne peuvent supporter les tarifs en vigueur. Les convaincus répondent à cela que la Compagnie a bien raison d'escompter son monopole et de faire payer très cher le transport de certaines marchandises, puisqu'elle en est encombrée. En attendant les événemens, elle fait de bonnes affaires; nul doute qu'en raison de l'accroissement des sociétés commerciales, de la mise en valeur de nouveaux territoires, ce trafic ne se développe encore. Et, si quelque jour il fallait abaisser les tarifs pour combattre peut-être une ligne concurrente, le transit, aujourd'hui dédaigné, des articles de second ordre compenserait largement, grâce à des améliorations déjà étudiées, la diminution des prix du transport. Au surplus, la Compagnie détient encore une réserve de profits dont jusqu'à présent elle n'a pas fait usage : outre les terrains nécessaires à la construction de la voie et 200 mètres de chaque côté de cette ligne, l'État lui donne 1500 hectares de terres à choisir où il lui plaira pour chaque kilomètre de voie construite, soit un lot de 600000 hectares à exploiter en toute propriété.

A peine la gare franchie, la montée commence. Elle est imposante par sa hardiesse. De cette route en corniche, qui dessine les difficultés vaincues, on juge de la ténacité qu'il a fallu déployer contre une nature hostile, comme hérissée pour barrer le passage. Nous roulons à pic au-dessus du Congo, puis brusquement, suivant un de ses affluens, nous quittons le fleuve, que le tracé rejoindra seulement près de Léopoldville. Sur tout le parcours nous apercevons des équipes d'ouvriers occupés à perfectionner les travaux que la hâte de la première heure n'avait pas permis d'étudier suffisamment. Il y en a ainsi plus de 4000, employés par la Compagnie et, chose intéressante, ils sont tous indigènes, alors que, dans les débuts, il fut impossible d'en recruter même une centaine. Et comme je m'étonnais de les voir déjà occupés à remplacer des traverses, on m'explique qu'aux heures de crise, quand l'argent manquait, la direction s'était décidée à poser des billes de bois en dépit des termites qui les réduisent si vite en poudre, car il fallait à tout prix avancer sans s'attarder par l'attente des matériaux d'Europe. Et on me rappelle, à ce propos, la réponse du colonel Thys, le hardi et persévérant promoteur de cette ligne : comme ses ingénieurs lui

télégraphiaient à Bruxelles leurs hésitations devant une montagne infranchissable, il se contenta de répondre par dépêche : « Eh bien ! faites-en le tour. » Les neuf premiers kilomètres ont coûté onze millions. De temps à autre la voie coupe l'ancien sentier des caravanes et un souvenir de pitié s'élève pour ceux qui ont tant peiné ou souffert pendant ce long mois de marche et de portage qu'exigeait la route franchie par nous maintenant en moins de dix-huit heures. Jusqu'à l'inauguration du chemin de fer, qui eut lieu en 1898, il fallait cependant, pour la vitalité de l'État, que les marchandises du haut arrivassent en bas et que les ravitaillemens du bas parvinssent en haut. Alors il y eut à faire de grands sacrifices d'hommes et d'argent ; on a compté jusqu'à trente mille noirs employés simultanément au portage entre Matadi et le Pool. Le chemin de fer, de son côté, épuisait les réserves de travailleurs amenés à grands frais du dehors ; toutes les races noires de la côte y ont passé, et presque toutes ont failli à la tâche. Seuls les Sénégalais ont montré de la résistance. Laborieux et sobres, insensibles au climat, travailleurs vigoureux, ils ont sauvé la situation qui paraissait désespérée. Comme beaucoup d'entre eux sont restés depuis attachés aux travaux, rien ne prouve qu'ils aient été aussi mécontens qu'on l'a dit. J'en ai rencontré à tous les degrés de la hiérarchie, depuis le terrassier jusqu'au chef de gare. L'un d'eux même, investi de la confiance de ses chefs, avait si bien mérité que, sur les contrôles de l'administration, il figurait avec la qualité de « blanc à titre personnel ! » Tout autres se sont montrés les centaines de Chinois ramassés à Singapour dans un moment de détresse. Décimée par la dyssenterie, leur troupe s'est évaporée dans la désertion et dans la mort. Les malheureux s'en allaient, marchant désespérément du côté du soleil levant où, d'instinct, ils cherchaient la patrie. On n'en a plus jamais entendu parler. Si l'épreuve a été singulièrement dure, il est juste de reconnaître qu'aujourd'hui déjà, les enfans des porteurs qui ont succombé sont de bons travailleurs bien payés, point excédés de fatigue, et leur race se refait, plus vigoureuse et progressante.

Nous faisons arrêt à Tumba pour la nuit, car il y aurait trop de risques à circuler dans l'obscurité parmi les imprévus du chemin, arbres tombés, effondremens causés par les pluies, bandes d'éléphans en promenade. Dernièrement ceux-ci ont enlevé, pour le besoin de détruire, les poteaux du télégraphe

sur une étendue de 8 kilomètres. Tumba, de création récente, se compose d'une gare, d'un camp d'instruction et de magasins d'échange, car c'est le point de bifurcation des caravanes qui se dirigent vers la province méridionale du Kwango, dont les habitans sont depuis longtemps en relations commerciales avec les Européens. Cette station, comme d'autres localités plus éloignées, grâce à son altitude au-dessus de 500 mètres, me semble appelée à jouer un rôle important dans l'avenir du Congo. L'on y respire un air excellent et vif; les nuits y sont toujours fraîches. Sous un climat aussi supportable, les blancs, surtout leurs femmes et leurs enfans, pourraient séjourner à l'abri du danger des latitudes équatoriales. Des habitations confortables seraient nécessaires pour en faire la résidence des agens mariés de la Compagnie, qui se décideraient alors à faire venir leurs familles d'Europe. Favoriser ce mouvement aurait l'excellent résultat d'introduire la vie sociale au Congo, car pour le moment elle n'existe pas, la femme civilisée en étant absente.

J'ai rencontré pour la première fois à Tumba un homme atteint de la bizarre maladie du sommeil. Il était complètement engourdi, négligeant tout ce qui le distrayait de son seul besoin : dormir. Le fléau fait en ce moment d'inquiétans progrès et l'on constate de tous côtés non pas seulement des cas isolés, mais de véritables épidémies. Elles ne sévissent encore que sur les indigènes, mais la mission importante de Berghe-Sainte-Marie, située à l'embouchure du Kassaï, en éprouve à tel point les effets qu'il est question d'abandonner la région.

De Tumba, le chemin de fer, qui s'élève encore à 750 mètres d'altitude, nous fait traverser la mission des Pères Jésuites, concession si vaste qu'il faut trente-six heures de marche, me dit le supérieur, pour la parcourir dans sa longueur, et dix heures dans sa largeur. Cette mission, de l'avis des autorités les plus diverses à qui j'en avais parlé, est fondée sur le système d'évangélisation et de colonisation qui s'applique le mieux aux noirs. Le principe des Jésuites consiste à former des groupes, qu'ils appellent des fermes-chapelles, sous la direction d'un catéchiste responsable vis-à-vis des missionnaires. Ceux-ci y font de fréquentes inspections. Les fermes-chapelles sont dirigées de façon à se subvenir graduellement à elles-mêmes par la culture et la main-d'œuvre; elles bénéficient du travail en commun, vivant sous un régime familial avec une teinture de collectivisme dont il sera intéressant

de relever un peu plus tard les résultats. Des religieuses établies dans la mission élèvent des petites filles qui deviennent ensuite les femmes chrétiennes des noirs devenus chrétiens. Selon les dispositions qu'ils manifestent, les catéchumènes apprennent là les métiers les plus divers, le système général d'éducation étant de leur laisser le plus de liberté et d'initiative possible afin de leur apprendre à se conduire par eux-mêmes. Les résultats, me dit-on, sont jusqu'à présent satisfaisans, mais les Pères ne se font pas d'illusions sur l'inconstance et la profonde sauvagerie de leurs élèves; aussi la surveillance est-elle très active et les abus réprimés avec une grande fermeté. Il existe déjà trois florissans groupes de missions dont dépendent plus de quatre-vingts fermes-chapelles reliées entre elles par des routes bien entretenues et bordées d'arbres fruitiers. Kimuenza, l'une d'entre elles, est située à quelques heures de Léopoldville et sa position exceptionnellement saine, relevée par l'hospitalité traditionnelle des Pères, en fait une villégiature appréciée des résidens du Stanley-Pool.

Nous voici roulant à plat dans la brousse. A six kilomètres du fleuve, la voie file en ligne droite sur le sable argenté jusqu'à N'Dolo, rivage du Congo; puis elle bifurque à gauche et nous arrivons à Léopoldville. Malgré l'effet imposant de la réception qui nous est préparée à la descente du train, sur la berge même du fleuve, je suis captivé par l'intérêt de cette première vision d'un paysage grandiose qui me représente comme « la porte d'or » de l'État Indépendant. Sur cette colline, Stanley, qui venait de découvrir un des plus grands fleuves du monde, a campé en vue des rapides dont l'orientation lui dévoilait enfin le secret du bassin congolais. Avec quelle satisfaction d'orgueil il a dû contempler cette nappe immense, baptisée de son nom, et qu'il voyait déjà destinée à former le port naturel des dix-huit mille kilomètres de navigation qu'offrent ses eaux profondes! Ici, il y a vingt-cinq ans, nul blanc n'était encore parvenu, cette région appartenait sans partage à des tribus cannibales; aujourd'hui, le spectacle que j'ai sous les yeux est celui de la plus progressive civilisation : cinquante ou soixante steamers sont en service comme ceux que j'aperçois à quai, pour la navigation du haut fleuve; la vapeur, l'électricité, activent ces chantiers, ces locomotives, ces bateaux; et de solides constructions s'élèvent, alignées non sans art tout le long d'avenues montantes que bordent des arbres à pain, des manguiers et des jacquiers. Voici, me dit-on en me

montrant un arbre déjà grand, aux fleurs odorantes, un piquet de tente oublié là par un des pionniers de la première heure, le commandant Liebrechts, et voici, en face, une colonne surmontée d'un génie ailé : c'est un monument commémoratif de l'inauguration du chemin de fer; voici le commandement du district avec son poste de grand'garde, les magasins, les mess des officiers et des agens, le tribunal, l'habitation de l'évêque et des pères missionnaires, la maison du docteur et son laboratoire bactériologique; c'est une vraie ville, mais c'est encore plus un camp. Toutes les stations de l'État sont en effet menées militairement; aussi le réveil de cinq heures ne ménage-t-il personne, et l'appel qui le suit dès le lever du soleil s'adresse aux travailleurs aussi bien qu'aux agens, aux femmes de soldats ou aux ouvrières à gages. Cette scène de revue matinale était curieuse et pittoresque; je m'amusais à observer le groupe des femmes qui, bien serrées dans leurs pagnes multicolores, les reins cambrés et l'air jovial, rompaient les rangs, emportant sur la tête quelque léger fardeau ou, le bras recourbé en l'air, soutenaient à la mode antique une dame-jeanne qui pouvait passer pour une amphore. Le même spectacle aimable se représentait certains après-midi les jours de marché. C'est encore au son du clairon que s'ouvre et se clôt l'heure autorisée de la vente. Aussi, pendant le temps légal, est-ce un tohu-bohu extraordinaire de cris et d'enchères que l'on se dispute, les baguettes de mitakos à la main. Quand le marché est terminé, les indigènes qui, en échange des vivres apportés, désirent acquérir quelque cotonnade ou quelque coutellerie, passent au magasin d'échanges dirigé par des agens de l'État et y choisissent, pour les mitakos reçus, des objets à leur fantaisie. Là s'entassent les cotonnades aux couleurs les plus variées et les plus criardes. Le directeur m'assure que la mode en est très variable et que beaucoup de pièces très appréciées un moment sont complètement négligées plus tard. Quelle belle entreprise pour un directeur quelque peu esthète de donner une direction au goût primitif et vacillant des noirs et de ne leur offrir que des nuances s'harmonisant avec leur peau d'ébène : aux hommes les rouges, les zébrures jaunes et noires, aux femmes les bleus fellah, les oranges vifs, etc! On n'en est pas encore, malheureusement, à cultiver l'esthétique et, sous prétexte de convenance ou de pudeur, une mode déplorable, déjà répandue sur la côte, s'introduit là-bas. Elle consiste à plonger les femmes dans d'in-

formes peignoirs de cotonnades où elles s'engoncent en perdant toute leur grâce native. C'est la mode, et elles y passeront toutes, les jours du moins où elles n'iront pas toutes nues.

Une excursion sur le Pool, dans un petit remorqueur, fut organisée afin de me montrer en détail cette magnifique nappe d'eau; nous devions remonter jusqu'à l'étroit chenal dont les rives resserrées forment au fleuve un torrentueux couloir d'où il s'épanche dans le Pool. Ce fut une journée pleine d'incidens, échantillons des accidens variés qui se produisent dans la navigation du Haut-Congo. Les eaux étant exceptionnellement basses, le pilote commença par nous mener sur un banc de sable qu'heureusement la force acquise nous permit de traverser. Mais il avait fallu faire un grand détour, et, le combustible venant à manquer, on débarqua l'équipage sur l'île la plus proche afin de ramasser du bois mort pour alimenter notre chaudière.

Plus on avance dans le Pool, plus il prend d'importance, se dégageant des îles qui l'encombrent en aval et s'encadrant dans une ceinture de montagnes ou de falaises escarpées et toutes blanches. Le chenal où nous arrivons vers le milieu du jour est comme le goulet de cette immense nappe d'eau qui mesure cinq cents kilomètres carrés. C'est un des points périlleux de la navigation sur le fleuve, dont le courant entraîne avec violence les navires trop chargés sur des roches invisibles au milieu du tourbillon des eaux. Justement nous allions voir un bateau de l'État qui s'était échoué, ayant failli perdre tout son chargement de deux cents tonnes de caoutchouc. On lui fermait ses blessures après avoir transbordé les passagers; mais l'équipage restait, ainsi que les femmes des matelots bangalas, véritable harem, installé dans l'entrepont. Elles étaient nonchalamment couchées sur les planches, quelques-unes dans des chaises longues, jouant avec leurs colliers de perles en verroterie qui se marient si bien à leur peau bronzée. On les embarque en qualité de femmes de l'équipage, et elles sont aussi indispensables à bord que la ration, se prêtant d'ailleurs à des combinaisons, à des associations, à des syndicats des Bangalas entre eux. Le capitaine n'a rien à y voir, il sait seulement que, pour avoir des matelots, il faut embarquer des femmes, et il en embarque.

La forme de ces navires à fond plat, à étages et à grande roue d'arrière rappelle ceux des fleuves d'Amérique. Le *Brabant* et le *Hainaut* sont maintenant les vapeurs les plus importans qui

fassent le service; ils ont cinquante mètres de long, mais le Gouvernement va mettre à flot un type nouveau, qui s'appellera le *Kempenaere*. Il doit faire en douze jours le trajet entre Léopoldville et Stanley-Falls. De là il faut compter, moitié en bateau à vapeur, moitié en pirogue, vingt-deux jours pour se rendre à Kasongo, dernier point navigable du fleuve. De Kasongo à Albertville, sur le Tanganyka qui forme la frontière de l'État, les agens se transportent par caravanes en une vingtaine de jours, soit donc deux mois pour traverser tout l'État Indépendant par les voies les plus rapides. Il en faut au moins autant pour se rendre du Tanganyka à la côte orientale vers Zanzibar, au travers des possessions allemandes, par des routes de caravane assez fréquentées. Mais si, du sud du Tanganyka, on voulait atteindre l'embouchure du Zambèze par le lac Nyassa et les parties navigables du fleuve, il faudrait compter au moins trois mois, le service des bateaux à vapeur étant très incertain et les espaces à franchir à pied encore considérables. Un touriste pressé peut donc maintenant, dans l'un ou dans l'autre sens, effectuer en moins de six mois le trajet de l'Océan Indien à l'Océan Atlantique. Dans dix ans, les conditions de ces voyages auront singulièrement changé : un chemin de fer, qu'on étudie en ce moment, reliera les Stanley-Falls au lac Albert, et les Anglais auront sans doute terminé le leur, qui doit relier cette région à Monb'aza, port magnifique qu'ils ont créé dans leurs possessions de la côte orientale d'Afrique, un peu au-dessus de Zanzibar. Il sera même loisible au touriste de bifurquer du lac Albert sur Redjaf et de gagner ainsi, par le Nil, la ville de Karthoum. Une expédition récente d'un agent de l'État vient de prouver que, malgré les herbes touffues, le Nil, au moment des hautes eaux, est navigable entre Redjaf dans le territoire concédé de Lado et Karthoum, d'où il est facile maintenant d'atteindre le Caire.

Le télégraphe aura devancé les voies ferrées ou navigables. Aujourd'hui l'État s'est créé déjà quinze cents kilomètres de lignes télégraphiques qui mettent en communication Boma et l'Équateur, suivant l'une ou l'autre rive du Congo au travers des forêts ou des marécages. Il a fallu lancer un câble aérien au travers du fleuve ou de ses affluens, avec des portées de huit cents mètres sur le Congo et de douze cents mètres sur le Kassaï. La pose du télégraphe, qui aura un développement de six mille kilomètres, reliant les frontières orientale et occidentale de l'État, est

momentanément interrompue pour étudier l'introduction de la télégraphie sans fil.

En redescendant le Congo pour rejoindre Léopoldville, notre remorqueur, poussé par le courant et mal dirigé par le pilote que la nuit avait surpris, accrocha un banc de sable et cette fois s'y cala. L'équipage eut beau sauter à l'eau et imprimer au bateau de vigoureuses poussées, rien ne bougea. La perspective de passer la nuit dans un nuage de moustiques sans rien trouver à se mettre sous la dent devenait désagréable. Nous sifflons l'alarme sans trop savoir si nous serions secourus. Heureusement la station de N'Dolo n'était pas loin, et bientôt nous entendîmes dans la nuit un bruit de pirogue et de pagayes. Nous pûmes ainsi rejoindre la terre, où une locomotive nous ramena le soir même à Léopoldville.

Ce n'est pas parce que N'Dolo a été notre port de salut que je tiens à lui prédire un brillant avenir, mais, avec la possibilité d'y construire mille mètres de quais, d'y tracer les plans d'une grande ville, il semble bien plus indiqué, comme port d'embarquement sur le Haut-Congo, que celui de Léopoldville, trop rapproché des rapides qui précipitent le fleuve en véritables cascades jusqu'à Matadi. En effet, il suffit d'un anneau brisé dans la chaîne du gouvernail, d'un accroc dans la machine, pour qu'un vapeur grand ou petit soit entraîné dans les chutes si proches et irrémédiablement perdu. Et c'est à Léopoldville qu'accostent presque chaque semaine des chargemens valant plusieurs millions. N'est-ce pas bien risqué? On objecte l'établissement déjà perfectionné d'un atelier de montage, les habitudes établies, les souvenirs; mieux vaudrait cependant prendre dès aujourd'hui la résolution qu'une expérience coûteuse rendra sans doute inévitable.

Plus avisée peut-être a été la *Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo* dont je vais visiter à Kinshasa, tout près de N'Dolo, la magnifique installation; résidence du directeur dans un beau parc, demeures des employés qui ont à leur disposition des salles de jeu et de récréation, magasins rangés le long des quais, ateliers de réparation, et élévateur pour les bateaux, tout y respire la grande aisance et une puissante organisation. La *S. A. B.* comme il est d'usage de désigner, par un cryptogramme cabalistique, ces sociétés coloniales, a été greffée sur la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* qui date de 1886. Les principales filiales de cette compagnie « douairière »

sont, outre la *S. A. B.*, celles des Magasins Généraux, du chemin de fer du Congo, des produits du Congo, du Katanga, qui toutes ont pris des développemens considérables. Elles ne sont pas seules et l'on compte actuellement, constituées spécialement au point de vue du trafic dans l'État indépendant, 65 sociétés coloniales formant un capital global d'environ 250 millions de francs. Il y a neuf ans, 34 millions seulement s'y trouvaient engagés ; et il y a quatorze ans, quand se fonda la première compagnie, il fut presque impossible de trouver le modeste million nécessaire à sa constitution.

Le mérite personnel des directeurs de sociétés en Afrique étant la première condition de réussite, leur insuffisance a malheureusement produit déjà plus d'un mécompte. En revanche, la base même des opérations commerciales y présente les aspects les plus séduisans : l'ivoire, le caoutchouc, les gommes copales, les noix palmistes forment les principaux articles d'exportation ; l'échange s'en fait surtout contre des tissus de laine ou de coton et des perles. Or, on peut évaluer à 200 pour 100 le bénéfice de la vente des produits européens aux indigènes et on n'exagère certes pas en estimant aux mêmes chiffres la vente des produits du Congo en Europe. Le trafic de l'ivoire, aujourd'hui moins abondant qu'autrefois, est compensé par la récolte du caoutchouc, qui se révèle étonnamment prospère. En trois années, son exportation s'est élevée, de 1 million et demi de kilos en 1897, à 3 millions et demi de kilos en 1899, soit une valeur de 30 millions de francs. Rien n'autorise à croire qu'elle doive diminuer. Une statistique récente établit, par exemple, que le bassin du Kassaï, exploité presque tout entier par les sociétés, fournit à peine annuellement un kilo de caoutchouc par hectare, dans des terrains où le précieux latex se trouve cependant en abondance, mais manque de bras pour le récolter. Que dire de l'herbe à caoutchouc, dont on commence seulement à connaître la valeur, et dont l'énorme quantité, dans certaines régions, permet d'entrevoir des réserves aussi inépuisables au milieu de la brousse qu'elles le sont à l'ombre de la forêt? L'État, justement préoccupé de conserver cette source de richesses, surveille sévèrement les modes de récolte, interdisant la coupe des lianes ou des arbres et prescrivant la manière de les saigner. Bien plus, il s'oblige lui-même et oblige tout exportateur de caoutchouc à planter annuellement autant de fois 150 plants qu'il aura expédié de tonnes. Le contrôle

en est facile, et je sais que l'exécution de cette loi est strictement assurée.

Sauf les terrains cultivés par les indigènes et leur appartenant, tout ce qui n'a pas été accordé aux sociétés ou à des particuliers, l'État se le réserve sous la dénomination souvent mal interprétée de « domaine privé. » On en a conclu que seul le souverain en recueille les bénéfices. Et c'est vrai puisque le Roi est l'État, mais ce revenu alimente uniquement les caisses de l'État au même titre que les impôts. Tout autre est le « domaine de la couronne, » situé sur les rives du lac Léopold II. Les produits de cet apanage figurent au budget des recettes de l'année 1900 pour une somme de 700 000 francs, tandis que l'article : « Produits du domaine privé de l'État, des tributs et impôts payés en nature par les indigènes » représente dix millions et demi. Comme ce même état des recettes accuse annuellement le versement d'un million de francs par le Roi-Souverain, les dénigrans doivent conclure que, ou bien personnellement le souverain du Congo ne fait aucun bénéfice, ou bien les budgets officiels de l'État Indépendant sont inexacts.

Le budget de 1900 prévoit un chiffre de recettes d'un peu plus de 26 millions, dont les droits de douane pour 5 millions, le service des transports pour 4 millions, les produits du domaine pour 10 millions et demi; le portefeuille pour 3 millions, l'avance annuelle du Trésor belge et le versement du Roi-Souverain pour 3 millions, forment les principaux élémens. Au chapitre des dépenses, évaluées à un peu moins de 28 millions (1), l'entretien de

(1) Pour combler ce déficit d'un million et demi constaté dans le budget de 1900, voici dans quels termes s'exprime le rapport adressé au Roi-Souverain, le 15 juillet 1900, par sa secrétairerie d'État :

« Cette situation impose au gouvernement le devoir de ne négliger aucune source de ses revenus et notamment le produit du domaine privé. Nous avons exposé antérieurement la légitimité absolue de cette exploitation du domaine, qui découle du droit de propriété de l'État, et nous ne rappelons ce principe de la domaniatité que pour constater l'application qui vient précisément d'en être faite sur une large échelle dans la colonie voisine du Congo français. Les produits du domaine figurent d'ailleurs au budget, ce qu'on semble assez généralement ignorer ; ils sont, avec les produits des tributs, évalués à 10 500 000 francs au budget de 1900. C'est dire qu'ils sont indispensables pour tendre à l'équilibre budgétaire.

« Il y a, du reste, un avantage évident pour le commerce à ce que l'État exerce son droit de propriétaire et en retire toutes les ressources possibles plutôt que de s'adresser à l'impôt. Les chiffres rappelés plus haut montrent combien écrasantes seraient pour le commerce les charges à lui imposer, si le Trésor devait s'alimenter uniquement par l'impôt. L'État, en diminuant ces charges, reste fidèle à son programme de travailler à la prospérité commerciale, puisque la mise en rapport du

la force publique figure pour une somme de 8 millions, l'exploitation du domaine, 5 millions; l'agriculture et la justice, chacune 500 000 francs; le service de la marine, 2 millions et demi. Constatons enfin qu'en moins de quinze années, les recettes ont augmenté progressivement de 0 à 26 millions et que le commerce spécial de l'État indépendant, représenté en 1886, par environ 3 500 000 francs atteint en 1899 plus de 58 millions, chiffre dans lequel la part de la Belgique est de 48 millions environ.

En rejoignant Matadi, sur le chemin du retour, j'eus sous les yeux, dans une plantation de l'État appelée Congo da Lemba, une scène intéressante qui donne la physionomie des relations actuelles de l'autorité avec les naturels déjà assimilés. Nous assistions à l'appel réglementaire, lorsque, au moment de rompre les rangs, deux ou trois noirs s'avancèrent crânement vers le gouverneur, attendant, dans une pose respectueuse, l'autorisation de parler. Ils avaient, disaient-ils, à se plaindre de la nourriture. Le gouverneur les écouta avec attention, puis interrogea le directeur; celui-ci ordonna aux hommes de se dévêtir; ils ne semblaient pas avoir pâti, et leur requête fut écartée. Cette scène se passa simplement et sans paroles violentes, aussi « Boula Matari, » tout en leur donnant tort, ne perdit pas la confiance que ces gens lui témoignaient. Le nom de Boula Matari exprime maintenant dans tout le Congo l'idée abstraite de l'État indépendant, qu'il soit représenté par le Roi-Souverain lui-même, ou par ses plus humbles agens. C'est le surnom que les noirs avaient primitivement donné à Stanley lorsque, pour la première fois, essayant de remonter les cataractes du Congo, il faisait sauter les roches à la dynamite; « Briseur de rochers, » ont dit les noirs, et le nom est resté. Les travailleurs de Congo da Lemba n'étaient pas seuls à vouloir adresser une requête à « Boula Matari; » après eux se présentèrent des soldats : salut militaire, port d'armes. Ceux-là ne se plaignent pas, mais ils voudraient bien avoir des femmes. Ils font observer à Boula Matari qu'ils sont d'âge pour cela. Le gouverneur prend en considération la demande, on s'occupera d'eux. Les soldats se retirent, faisant demi-tour : ils ont l'air radieux.

domaine constitue en quelque sorte un dégrèvement, en permettant de ne pas majorer les impôts. A un autre point de vue, cette mise en valeur du domaine fournit un mode rationnel d'accoutumer à un travail régulier le noir, qui, on le sait, n'y est pas enclin naturellement. Il est généralement reconnu qu'il faut l'y amener en réclamant de lui un impôt sous forme de prestation de travail et en rémunérant sa peine. »

La canonnière l'*Hirondelle* nous ramenait à Boma, franchissant cette fois à toute vitesse le tourbillonnant « Chaudron d'enfer; » et, pour compléter notre tournée, le Gouverneur général voulut, avant mon départ, me faire les honneurs de Shinkakasa. Dominant Boma, destiné à servir de porte-respect à la capitale de l'État, c'est un fort très important à coupoles blindées qui abritent des pièces de 16 centimètres, d'une portée de 8 000 mètres. Magasins, couloirs, casemates sont bétonnés; fossés et ouvrages avancés sont taillés dans le roc. De nombreuses équipes d'ouvriers et de soldats y travaillent encore, mais l'outil déjà est prêt à servir et donne une singulière vision, dans ce pays tout neuf, d'une silhouette précise et moderne de fortification dernier modèle. Affirmation positive et guerrière des droits du Roi-Souverain sur cet empire qu'il vient de fonder, ce fort me faisait l'effet d'un sceau royal marquant fièrement l'œuvre du conquérant civilisateur.

Me voici retournant en Europe après avoir passé cinq semaines beaucoup trop courtes à visiter cet État Indépendant, la création de notre Roi, la colonie future (il faut du moins l'espérer) de la Belgique, qui y a apporté déjà un peu de son sang, et du meilleur, pas mal de ses capitaux et non les plus aventureux. En ce qui concerne l'œuvre royale, je puis dire ceci : à chaque pas en avant, où se révélait cette organisation forte, sûre d'elle-même, j'aimais à reconnaître la volonté de celui dont tous là-bas prononcent le nom avec cette confiance qui fait accomplir de grandes choses. Je n'oublie pas que de temps à autre, il se commet, qu'il se commettra encore des excès : violences contre les noirs, dénis de justice, abus de pouvoir, que sais-je ! Ce n'est que trop humain, et on ne doit pas s'attendre à ne rencontrer que des âmes d'élite parmi ces 1 600 blancs noyés dans une population de 40 ou 50 millions de noirs. Comment arriver à maintenir, sans aucune défaillance, des hommes parfois excités par trop d'indépendance ou débilités par un climat trop énervant? Eh bien! quand il y a des abus commis, on les redresse; quand on peut les réparer, on les répare; quand il faut les punir, on les punit; et même, quand on parvient à les cacher, tout en les arrêtant, on les cache. Je ne sache pas qu'un chef d'armée agisse autrement en campagne, et cette conquête rapide de la civilisation sur la barbarie peut bien bénéficier des mêmes immunités.

Faut-il parler ici de l'opinion de l'Europe sur le Congo ? On serait en droit de se demander d'abord s'il y en a une. A peine l'existence de cet État, qui date d'hier, est-elle connue dans le grand public ; en tous cas, il ignore absolument sous quel régime, sous quelles lois, il se trouve gouverné. Quant aux chancelleries, elles attendent : des traités récens, des conventions échangées sans bruit n'ont attiré leur attention que par saccades. On nous regarde faire, mais on ne nous a pas dit encore tout ce que l'on pense.

Enfin, en ce qui concerne l'opinion de la Belgique, il faut bien reconnaître qu'elle est hésitante et comme craintive à s'affirmer. Les masses ne prêtent guère intérêt à la question congolaise, et, à la vérité, depuis le gouvernement jusqu'à la presse, on ne sait ce qui se passe là-bas que par des à-peu-près, des correspondances de hasard, des on-dit exagérés, soit en bien soit en mal.

C'est pourtant ce gouvernement, c'est ce peuple qui peuvent d'un jour à l'autre être appelés à une décision dont l'influence, dans l'un ou l'autre sens, sera incalculable sur les destinées de la Belgique ! On peut s'étonner de voir ce voile toujours tendu sur les choses du Congo, et de l'indifférence de la plupart des hommes politiques quand il s'agit de s'éclairer sur tant de points restés dans l'ombre. Ils ont peut-être conscience de l'inaptitude du régime parlementaire à gérer des intérêts d'une nature aussi délicate, où l'on perdrait l'ensemble, si l'on ergotait sur le détail. Faudrait-il en conclure que seule une volonté souveraine et non discutée est apte à conduire heureusement, vers son développement normal, une œuvre colonisatrice de civilisation et de progrès ?

C^te^ CHARLES D'URSEL.

MÉTAUX ET CHARBONS

Si jamais l'âge de la houille, du fer et des autres métaux a paru régner sur la terre, c'est bien à la fin de ce XIX^e^ siècle, qui s'achève au milieu d'une activité, nous pourrions dire d'une fièvre industrielle, dont les manifestations éclatent de toutes parts. Les œuvres de la paix et de la guerre se combinent pour demander à la fois des chemins de fer et des canons, des tramways électriques et des plaques de blindage, des instrumens aratoires et des armes de plus en plus meurtrières, de plus en plus perfectionnées. Un éminent philanthrope, M. Jean de Bloch, a écrit un ouvrage en six volumes, dans lequel il cherche à démontrer que cette hypertrophie d'armemens finira par rendre les guerres impossibles, tant le nombre des victimes y sera considérable. Non contentes de s'outiller elles-mêmes, les nations européennes et américaines, qui sont à la tête de ce mouvement, prétendent y faire participer le reste du monde : c'est presque de force qu'elles veulent imposer à l'Afrique et à l'Asie ce que l'on pourrait appeler l'équipement moderne. Sur des territoires peu habités et en face de populations misérables, telles que celles du continent noir, l'œuvre est aisée : il n'y a guère d'autres difficultés à vaincre que le climat. Mais, lorsque nous nous heurtons à des masses profondes comme celles que recèle la Chine, nous risquons de rencontrer tout d'abord une opposition énergique à nos plans; puis, après avoir réussi à les instruire dans les arts mécaniques et les sciences appliquées, nous nous apercevons un jour que notre rôle a été passager et que la porte est fermée à nos capitaux et à nos ingénieurs. Ce qui s'est passé au Japon en moins d'un quart de siècle nous montre ce qu'un peuple asiatique peut

devenir à l'école de l'Europe et comment il congédie ses maîtres d'un jour, lorsqu'il se sent capable de se gouverner seul. Les événemens dont la Chine est le théâtre nous font, pour la seconde fois, toucher du doigt les facteurs nouveaux avec lesquels nous aurons désormais à compter. Il est vrai que ces peuples, civilisés et instruits, auront des besoins qu'ils ignoraient auparavant et nous demanderont, par voie d'échange, un plus grand nombre de produits. Il ne faudra donc pas nous croire ruinés quand nous ne pourrons plus coloniser au sens étroit et ancien du mot. Nous trafiquerons d'autant plus que le nombre des consommateurs se sera accru davantage.

Quoi qu'il en soit, et sans chercher en ce moment à établir la part qui, dans l'essor industriel actuel, est due aux besoins des nations productrices elles-mêmes et celle qui provient des commandes exotiques, nous constatons le développement énorme pris, au cours des dernières années, par les industries métallurgiques et par celle de la houille, aliment indispensable des autres. Le charbon a bien trouvé, en certains pays, comme la Russie, un concurrent dans le pétrole : des usines se sont installées tout le long du Volga, de façon à utiliser cette huile minérale, qui sert aussi de combustible à une flotte de steamers sur la Mer-Noire : mais le chiffre de chevaux-vapeur produits par le pétrole dans le monde est infinitésimal par rapport à celui que fournit la houille. C'est encore de celle-ci, de son abondance, de ses prix, que les fabriques de fer et d'acier dépendent le plus étroitement. C'est le tonnage de la fonte, matière première de l'acier, qui est la mesure la plus significative de l'activité industrielle des peuples. Nous allons donner à nos lecteurs une idée générale de ces deux productions, tout en indiquant à grands traits l'évolution récente qu'elles ont accomplie dans les principaux pays. Nous examinerons ensuite quelques-uns des autres métaux industriels; cuivre, zinc, plomb, étain; nous y joindrons la statistique des métaux précieux proprement dits, or et argent, dont l'influence sur l'activité humaine, tout en étant bien moindre qu'autrefois, est encore considérable. Peut-être aurons-nous réussi de la sorte à esquisser un tableau du prodigieux mouvement qui anime tous les continens et qui se traduit par tant d'œuvres mémorables, dont les chemins de fer, les navires à vapeur et la télégraphie électrique ont été les premières, et dont les transports électriques sont, à l'heure actuelle, l'expression la plus saisissante.

I

La houille est, depuis le commencement du XIX^e^ siècle, l'instrument primordial de l'industrie. La diminution des forêts, dont le bois avait longtemps suffi, comme combustible, à la fonte des minerais et à la production des métaux, la croissance soudaine et formidable de la quantité de force réclamée par les usines, ont commandé, pour ainsi dire, la découverte et l'exploitation des gisemens de charbon. Le Royaume-Uni est le pays dans lequel, jusqu'à l'année dernière, l'extraction était la plus considérable : d'après les statistiques publiées par M. Lozé, dans son remarquable ouvrage sur les charbons britanniques et leur épuisement, la Grande-Bretagne avait, en 1897, produit 205 millions de tonnes métriques, les États-Unis d'Amérique 181 millions, l'Allemagne 91 millions, la France 31, la Belgique 22 millions, la Russie, 11 millions, l'Autriche-Hongrie, 12 millions, le Japon, 6 millions, le Transvaal et l'Espagne, chacun 2 millions; les colonies britanniques (Indes, Canada, Australasie, Afrique du Sud), 14 millions de tonnes. La production de lignites s'était élevée à 32 millions de tonnes métriques pour l'Allemagne, 24 millions pour l'Autriche-Hongrie, un demi-million pour la France.

La valeur moyenne du charbon, qu'il est intéressant de comparer, puisqu'elle donne la mesure d'un des facteurs essentiels du prix de revient industriel, s'établissait comme suit, dans la même année 1897 :

	Francs.	
États-Unis	5,63	La tonne prise sur le carreau de la mine.
Angleterre	7,27	
Allemagne	8,90	
Belgique	10,27	
France	10,88	

A l'heure où nous écrivons, les prix sont très supérieurs et paraissent de nouveau marquer le sommet d'une courbe, dont le plus récent point de dépression répondait aux années 1896-1897. Cependant la production ne se ralentit pas : les États-Unis d'Amérique, dont le territoire houiller déjà reconnu est près de vingt fois supérieur en étendue à celui de la Grande-Bretagne, sont maintenant au premier rang. Leur extraction de charbon s'est élevée en 1899 à environ 230 millions de tonnes métriques, soit

15 pour 100 d'augmentation par rapport à 1898. Les principales sortes y sont l'anthracite et le charbon bitumineux. La production de l'anthracite a passé de 42 à 48 millions de tonnes : elle était de 20 millions il y a un quart de siècle. Il a été fabriqué environ 14 millions de tonnes de coke. La tourbe est assez répandue dans la partie Nord-Est des États-Unis. Les territoires Nord-Ouest du Canada et ceux de la Colombie britannique contiennent de nombreux dépôts de charbons-lignites, qui rendent à peu près les mêmes services que les charbons bitumineux. La production annuelle du Mexique ne dépasse pas jusqu'ici quelques centaines de milliers de tonnes; elle est localisée dans les territoires du Nord, éloignés des centres industriels. Dans l'Amérique du Sud, seuls le Chili et l'Argentine produisent du charbon, et le Chili, loin de suffire à sa propre consommation, en importe plus de 500 000 tonnes par an.

En Europe, la Grande-Bretagne a produit, l'an dernier, à peu près 220 millions de tonnes, c'est-à-dire 10 millions de moins que les États-Unis d'Amérique, et exporté environ un sixième de ce chiffre. La France a produit 36 millions, dont les cinq huitièmes dans son bassin du Nord; la Belgique, 22 millions; l'Allemagne, 104 millions de charbon bitumineux et 32 millions de lignite (*braun-kohle*). La Russie développe ses charbonnages des bassins du Donetz et de la Sibérie occidentale : elle s'efforce en outre de mettre en valeur les gisemens du district d'Ossuri près de Vladivostock, où d'excellent charbon bitumineux, supérieur au charbon japonais analogue, a été découvert.

La production de charbon en 1899 a été, on le voit, surtout marquée par l'énorme développement de celle des États-Unis; eux et l'Angleterre fournissent environ les trois cinquièmes de la houille que consomme le monde. Des syndicats se sont formés dans les principaux centres et pour les diverses sortes de charbon : en Pensylvanie, 60 pour 100 de la production d'anthracite sont contrôlés par la maison Morgan. Dans le district de Pittsburg, des unions se sont faites, d'une part entre les charbonniers qui expédient par chemin de fer, d'autre part entre ceux qui expédient par eau, la première au capital de 320 millions. Beaucoup d'usines ont acquis des champs houillers, de façon à posséder le charbon nécessaire à leur travail. Le même phénomène s'est présenté en Allemagne.

L'Angleterre s'est efforcée d'augmenter, elle aussi, sa produc-

tion, en particulier dans le pays de Galles : des explorations ont été poursuivies vers l'extrémité Sud-Est du comté de Kent, où on espère recouper des couches houillères correspondant à celles qui existent en France, dans le Pas-de-Calais, et où des veines, jusqu'ici très minces, ont été trouvées.

Après les États-Unis et l'Angleterre, c'est l'Allemagne qui est le plus fort producteur de houille : lignite comprise, elle a, en 1899, extrait 136 millions de tonnes, et elle en a consommé autant : car, si elle a exporté 16 millions de tonnes de combustible minéral, consistant surtout en coke et houilles de qualité supérieure, elle a importé 15 millions de tonnes, principalement de lignites autrichiennes. Alors qu'autrefois elle cherchait à s'assurer des débouchés et à exporter, elle est aujourd'hui soucieuse de conserver à son industrie indigène la totalité de la houille qu'elle produit. Les syndicats de vente élèvent les prix pour l'étranger, et vendent par exemple en France, en Meurthe-et-Moselle, la tonne 2 fr. 50 plus cher qu'en Allemagne. L'augmentation énorme de la production de la fonte, qui, dans ce dernier pays, a passé, de 4 millions de tonnes en 1889, à 8 millions en 1899, explique l'accroissement parallèle de la demande de houille. D'autre part, la guerre sud-africaine a fait acheter soudainement par l'amirauté anglaise tout le combustible nécessaire à l'approvisionnement de la flotte militaire et marchande affectée au service des transports entre la Grande-Bretagne et le Cap, et a réduit les quantités disponibles en Angleterre pour l'exportation. Enfin le matériel des chemins de fer allemands s'est trouvé insuffisant pour les transports dans l'ouest de l'Empire ; et en même temps la population des mineurs, bien qu'elle ait augmenté de 75 pour 100 dans le seul bassin de Westphalie au cours des dix dernières années, ne permet pas encore l'organisation complète des chantiers nécessaires pour satisfaire à toutes les demandes actuelles.

La production de la France reste inférieure à sa consommation : elle importe des houilles anglaises, allemandes et, depuis cette année, américaines. Le droit d'entrée sur le charbon est fixé chez elle, depuis 1860, à 1 fr. 20 par tonne, quelle que soit la provenance, et, chose digne de remarque, n'a pas varié durant cette longue période, au cours de laquelle nos tarifs douaniers ont subi tant de fluctuations. Nous avions songé un moment à l'enlever, puisque notre production, inférieure à nos besoins, assure à nos

houillères indigènes un débouché régulier : nous y avons renoncé en considérant que les pays voisins, l'Allemagne en particulier, ne sont pas désireux d'augmenter leurs ventes et que, selon toute probabilité, ils élèveraient leurs prix d'une somme égale au droit, de façon que les consommateurs français ne tireraient aucun avantage de la suppression de celui-ci : le cours en France est, en effet, réglé par la cote des charbons indigènes, supérieure en général à celle des charbons anglais et allemands. Nous avons importé en 1899 plus de 10 millions de tonnes, provenant surtout d'Angleterre et de Belgique. La houille est exempte de tout droit d'entrée en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Italie. Elle est frappée, à l'importation en Russie, de droits élevés, qui varient de 2 fr. 50 à 10 francs la tonne, selon la nature du combustible et la frontière par laquelle il est introduit. Si nous examinons la marche de la production houillère du monde depuis quarante ans, nous voyons que les États-Unis sont le pays où l'accroissement en a été le plus rapide. De 20 millions de tonnes en 1864, ils sont arrivés à près de 230 millions en 1899, c'est-à-dire à un total plus de onze fois supérieur. En 1860, la Grande-Bretagne donnait 84 millions de tonnes, l'Allemagne 15, la France 10. La première n'a donc pas tout à fait triplé sa production en quarante ans, la seconde l'a presque décuplée, et nous, plus que triplée. En Belgique, l'augmentation a été relativement faible.

L'étude de la production doit être complétée par celle de la consommation : car, si certaines contrées, comme l'Angleterre, produisent plus qu'elles ne consomment, d'autres, comme la France, sont dans la situation inverse et consomment plus qu'elles ne produisent. Le Royaume-Uni est le fournisseur d'un grand nombre de contrées, qui sont ses tributaires pour la houille. Sous l'influence de la demande énorme des derniers temps, et aussi de la préoccupation d'un épuisement possible, dans une période donnée, de ses gisemens, l'Angleterre a manifesté quelque velléité de mettre obstacle à la libre sortie de ses charbons. Mais, à l'heure où nous écrivons, aucune mesure de ce genre n'a été soumise au Parlement, et nous serions surpris si, une fois l'émotion causée par la hausse passée, il était donné suite à ces idées. Après avoir constaté que, dans le seul mois de mai 1900, il avait été exporté 4 millions de tonnes, certains industriels se sont plaints que ce phénomène rendît plus diffi-

ciles et plus coûteux leurs propres approvisionnemens de houille et ont demandé qu'un droit de sortie fût imposé. Dans le premier semestre de l'année courante, les exportations du Royaume-Uni ont dépassé 22 millions de tonnes pour une valeur de 500 millions de francs, contre 21 millions de tonnes, valant 280 millions de francs, durant la même période de 1899; c'est-à-dire que la valeur a augmenté de 68 pour 100, pendant que la quantité ne s'accroissait que de 6 pour 100. Mais il ne nous paraît pas probable que la hausse actuelle persiste à la longue. Tout mouvement violent, comme celui auquel nous avons assisté depuis deux ans, est en général suivi d'une réaction; d'autre part, la concurrence américaine aidera à calmer les inquiétudes des industriels qui voyaient déjà une famine de charbon poindre à l'horizon. Enfin, dans les principaux centres de production, des syndicats puissans se sont constitués ou sont en voie de formation, qui cherchent non seulement à régulariser les prix, mais à asseoir l'extraction d'une façon conforme aux besoins. Le pays où cette organisation a peut-être atteint la plus grande perfection est l'Allemagne. Nous emprunterons à cet égard quelques détails à l'intéressant rapport adressé par M. Perquel au ministre du Commerce.

Depuis longtemps des efforts étaient faits en vue de régulariser la vente et d'unir à cet effet les producteurs. Déjà en 1879 les exploitans du bassin du Rhin et de la Westphalie, qu'on désigne plus brièvement du nom de bassin westphalien, avaient essayé de s'entendre pour limiter leur production : mais, en 1884, ils durent y renoncer. La baisse ayant augmenté, ils se réunirent de nouveau en 1885 et signèrent une convention qui frappait d'une pénalité de 2 fr. 50 par tonne tout associé qui dépasserait le chiffre de production qui lui était assigné. En 1887, des statuts furent homologués par le ministre, qui restreignaient la production pour toute la Westphalie. Mais, le résultat ayant été nul, on renonça à poursuivre l'idée d'une limitation de la production et on s'attacha à celle de la formation d'un syndicat commercial pour la vente en commun de la totalité de la houille extraite. Pendant que se poursuivaient les études à ce sujet, divers groupemens s'organisèrent dans le même dessein, mais pour des catégories déterminées : tels furent les syndicats des cokes, des charbons pour briqueteries et fours à chaux, des charbons fin et menu criblé. Le 9 août 1890, le syndicat de Dortmund

groupa une production d'environ 3 millions de tonnes ; puis se constituèrent successivement les syndicats de Bochum, d'Essen, de SteeleMulheim (houille maigre) et des briquettes. Le 19 février 1892, ayant reconnu l'énorme difficulté de régulariser leurs ventes, surtout en temps de baisse, ils décidèrent de former un syndicat de vente unique, ayant son siège à Essen et seul chargé, pour une durée de cinq ans, depuis prolongée jusqu'en 1905, de la vente de la production du bassin rhénan-westphalien. Le syndicat prit la forme d'une société anonyme, dont ne sont actionnaires que les producteurs ; la société achète le charbon aux mines et le revend aux consommateurs ; à côté d'elle, les syndicats spéciaux pour des produits déterminés continuent à fonctionner. Elle contrôle aujourd'hui près de la moitié de la production de l'Allemagne et presque toute celle du bassin rhénan-westphalien, évaluée pour l'année 1900 à 55 millions de tonnes.

L'un des objets principaux dont se préoccupe l'union pour la vente des charbons est le maintien des fluctuations de prix dans les limites les plus étroites possible. Une organisation aussi puissante deviendrait vite intolérable si elle prétendait user de sa force pour dicter aux consommateurs des prix maximum. Le syndicat cherche, aux époques de grande demande comme celle que nous traversons, à éviter les hausses violentes : ainsi le charbon à flamme qui, de 1887 à 1890, avait subi une hausse de 8 fr. 25 par tonne, ne s'est élevé que de 1 fr. 90 dans la période 1893-1899 ; le coke de fonderie, aux mêmes dates, présente un mouvement de 16 fr. 60 la première fois, de 3 fr. 20 la seconde. Le ministre des Chemins de fer de Prusse reconnaissait, dès 1893, que « l'idée mère de la constitution du syndicat des houilles avait été une pensée de modération, en vue de combattre les hausses excessives des prix comme leur avilissement exagéré : le but est de réaliser une certaine stabilité des cours et des salaires et d'assurer aussi une existence plus sûre à une population d'un million d'individus. » Nous nous attendons à voir des organisations analogues s'établir peu à peu dans les pays houillers ; elles rencontreront plus d'obstacles dans ceux où l'esprit d'association est moins développé, mais elles finiront par s'imposer partout.

Il n'est guère possible de mesurer l'importance des approvisionnemens de houille que le monde porte encore dans ses flancs. S'il est relativement facile d'établir la durée probable de gisemens connus, chaque jour d'autres couches se découvrent et

apportent un élément qui modifie les données du problème. Nous ne rechercherons pas non plus la mesure dans laquelle les forces nouvelles, telles que l'électricité, dont la source se puise dans les cours d'eau et se puisera peut-être un jour dans les marées, se substitueront à celle qui a la houille pour générateur. Dans les nombreux travaux que les Anglais ont publiés sur un sujet qui les touche de si près, des différences d'opinion considérables se sont fait jour. Le calcul est malaisé à établir ; car si, dans des bassins explorés et exploités depuis longtemps, on arrive à un cubage plus ou moins exact des masses houillères, au moins jusqu'à une profondeur déterminée, il est pour ainsi dire impossible de deviner la marche que suivra la consommation. Celle-ci ne sera pas seulement influencée par le développement de l'industrie, par les demandes des particuliers; le jour où l'épuisement des charbonnages commencerait à être entrevu, le désir de ménager cette ressource stimulerait à la fois l'esprit d'économie dans son usage et le génie inventif des savans occupés à lui trouver des succédanés : déjà les machines contemporaines consomment infiniment moins de houille par cheval-vapeur que celles du début. Il faut aussi séparer la question de l'épuisement réel du charbon de celle que nous appellerons, avec Jevons (1), l'épuisement commercial, et qui résulterait d'une situation où la houille ne pourrait plus être extraite du sol à un prix inférieur à celui de vente. Cela ne saurait évidemment se produire que si, d'une façon générale, cette matière première était devenue moins nécessaire à l'humanité; ou bien encore le phénomène pourrait apparaître dans un pays déterminé, où les conditions d'exploitation seraient plus défavorables que chez d'autres, qui seraient à même d'exporter et de venir lui faire concurrence à l'intérieur de ses frontières. On se représentera cette situation en considérant la lutte que les charbons américains inaugurent en Europe avec les houilles indigènes.

M. Lozé nous rappelle les conjectures auxquelles les Anglais se livraient aux environs de l'an 1860, pour essayer de déterminer la loi de consommation et d'épuisement de la houille. Ils arrivèrent à des résultats tellement divergens qu'il est inutile de les citer : ils ne pourraient que jeter la confusion dans l'esprit du lecteur. Nous mentionnerons toutefois le travail, demeuré cé-

(1) *The coal question*, 1866.

lèbre, de Stanley Jevons qui, admettant une loi de progression géométrique dans la population et dans l'usage de la houille, assignait l'année 1971 comme terme à l'existence des gisemens anglais. L'émotion provoquée dans le Royaume-Uni par cette prédiction amena, en 1866, la constitution d'une commission, qui étudia la question et présenta son rapport cinq ans plus tard : elle concluait à l'existence de 146 milliards de tonnes à extraire à une profondeur de moins de 1200 mètres, ce qui donnerait une durée de 1 270 années avec une consommation annuelle de 115 millions de tonnes, et de 1 000 années avec une consommation annuelle de 146 millions. Ces chiffres s'écartaient fort des évaluations de M. Price Williams, établies sur une progression arithmétique, à raison d'un accroissement de 3 millions de tonnes par an, et dont la conclusion était l'épuisement en 276 ans. Les divers calculs ne prenaient pas seulement en considération la consommation indigène, mais, puisque l'Angleterre exporte tous les ans une partie du charbon extrait de ses mines, la totalité de ce qui est demandé à ses houillères. M. Hull, plus récemment, a évalué à 80 milliards de tonnes environ les approvisionnemens au début du xx^e^ siècle : il critique les évaluations de la commission de 1866 comme excessives ; il lui reproche d'avoir compté des veines trop minces pour être exploitées utilement et d'avoir fait double emploi pour un certain nombre de superficies.

Un autre élément de calcul qu'il faudrait ne pas négliger est la question des méthodes d'exploitation, souvent défectueuses en Angleterre, où le système de location des houillères pour un temps limité conduit les fermiers, dans bien des cas, à saccager le gisement : on a estimé par exemple que les deux tiers de la célèbre veine *Ten Yard* du Staffordshire ont été perdus, faute d'une organisation rationnelle et de travaux préparatoires suffisans. Whittaker (*History of the fossil fuel*) évalue la perte moyenne, par suite d'une mauvaise exploitation, au quart des quantités produites. Quand nous aurons rappelé que les exportations de charbons anglais s'élèvent en ce moment à environ 36 millions de tonnes par an, c'est-à-dire à peu près la production française, nous aurons achevé de donner au lecteur une idée des élémens du problème si compliqué, que nous indiquons plutôt que nous ne cherchons à le résoudre.

La question d'épuisement devant être traitée au point de vue mondial, il convient de rappeler la superficie des terrains

houillers connue ou admise aujourd'hui, et que M. Lozé récapitule ainsi :

	Kilomètres carrés.
Chine	600 000
Etats-Unis (Dakota et Montagnes Rocheuses non compris)	518 000
Canada (à l'est des Montagnes Rocheuses)	168 000
Indes Britanniques	92 000
Nouvelle-Galles du Sud	62 000
Russie (Sibérie, Asie centrale, Caucase non compris)	52 000
Royaume-Uni	31 000
Espagne	14 000
Japon	13 000
France	5 000
Autriche-Hongrie	4 000
Allemagne	4 000
Belgique	1 000

Plusieurs de ces chiffres sont de simples approximations : en Chine par exemple, aux Indes et même au Canada, l'avenir peut nous réserver beaucoup de découvertes. Dès maintenant, il est clair que ces différentes régions ne sont pas destinées à produire strictement le charbon dont elles ont besoin, que les unes l'ont en excès, que d'autres en manquent. Déjà des exportations s'organisent d'un continent à l'autre : en 1900, nous avons vu nombre d'approvisionnemens européens continentaux, notamment en France, se faire en charbons américains. Le 24 août 1900, le steamer *Queenswood* s'est amarré dans la Tamise aux docks de Victoria avec un chargement de 4 000 tonnes de charbon de Pensylvanie, achetées par une des principales compagnies de gaz de Londres. Cet événement marque une des phases les plus intéressantes de l'évolution industrielle de notre époque : c'est une date à retenir dans l'histoire économique. Aussi les Anglais se préoccupent-ils de développer, dans divers points de leur empire et même ailleurs, là où cela leur est possible, la production de la houille, de façon à l'obtenir au meilleur marché, partout où ils en ont besoin, sans être tributaires de l'étranger : on assure que certaines sociétés formées par eux exploitent le charbon sur les côtes chinoises, dans des concessions où il ne leur reviendrait à guère plus de 3 francs la tonne. Cette préoccupation se justifie d'autant plus que ce n'est qu'une fraction du stock houiller connu

qui paraît devoir être exploitable dans les conditions économiques actuelles. Ainsi, à l'époque où les couches d'une profondeur de moins de 700 mètres auront été épuisées en Angleterre, on peut supposer que le prix de revient y sera sensiblement augmenté, que la Grande-Bretagne ne pourra plus expédier, comme fret de retour, de la houille à bon marché par les navires qui lui arrivent chargés des produits qu'elle importe, et qu'elle se trouvera donc dans une position moins favorable qu'aujourd'hui, au point de vue, non seulement de sa propre industrie, mais de ses échanges internationaux.

L'expédition des charbons d'un continent vers l'autre démontre pratiquement la justesse de notre théorie : droits de douane à part, c'est le coût d'extraction et les frais de transport qui constituent les seuls élémens du prix. Les charbons bitumineux de la Virginie, combustible apprécié, supportant bien le voyage parce que les menus morceaux s'agglomèrent et ne s'effritent pas, apparaissent dans les ports de la Méditerranée, où ils font une concurrence efficace aux charbons de Cardiff. Déjà, le chemin de fer de Paris-Lyon a acheté des cargaisons de charbon américain qui ont été débarquées à Marseille. Au contraire ces charbons ne pouvaient, jusque dans les derniers temps arriver dans les ports de la Manche, parce que le fret, qui de Cardiff à Marseille coûte 9 shillings par tonne, n'en coûte que 5 de Cardiff au Havre, où dès lors les charbons anglais avaient 4 shillings d'avance sur ceux d'Amérique. Nous ne citons ce cas qu'à titre d'exemple. D'ailleurs l'achat récent de charbons américains en Angleterre prouve que, pour certaines qualités tout au moins, les États-Unis peuvent déjà faire concurrence à la Grande-Bretagne, chez elle : à plus forte raison, le peuvent-ils au dehors. Qui sait maintenant les surprises que nous réserve la Chine, dont le territoire houiller paraît être le plus vaste du monde et qui, avec sa population dense et laborieuse, produira peut-être la houille à un prix plus bas que partout ailleurs et l'offrira jusqu'en Europe et aux États-Unis à des cours inférieurs aux prix de revient actuels? C'est l'ensemble de notre planète qu'il faut considérer pour le marché du charbon, comme pour celui de tant d'autres matières et produits : il est possible que les peuples, plus ou moins mal inspirés, cherchent à fausser les conditions de la concurrence naturelle en élevant des barrières douanières. Toutefois des droits à l'importation de la houille seront plus impopulaires que d'autres, parce

que chaque nation, à un moment donné, voudra garder une réserve et ne s'opposera pas à l'arrivée d'un appoint fourni par l'étranger. Le problème est des plus intéressans et mérite d'être suivi avec une attention soutenue au cours du siècle qui va s'ouvrir. Jusqu'ici, le Royaume-Uni n'avait pas importé de charbon; les États-Unis et le Japon sont à peu près dans le même cas. Le tableau qui suit indique la consommation de chaque pays en charbon indigène, en charbon anglais, en charbons étrangers autres que l'anglais.

Pays.	Charbon anglais.	Indigène.	Autre que l'anglais.
	P. 100	P. 100	P. 100
Royaume-Uni	100	100	»
États-Unis	0,05	99,42	0,55
Japon	2,13	97,81	0,06
Allemagne	5,37	92,63	2
Belgique	4,25	83,41	12,34
Russie	13,20	81,54	5,26
France	13,80	72,29	13,91
Autriche-Hongrie	1,08	65,04	33,88
Espagne	31,38	63,78	4,24
Suède	87,94	8,76	3,30
Italie	90,05	6,39	3,56

Si on y comprend la lignite, dont l'extraction s'est élevée l'année dernière à 64 millions de tonnes, on trouve que la production houillère du monde, en 1899, a dépassé 720 millions de tonnes. C'est en Angleterre que la consommation par tête a été la plus forte : 3t,83 : elle a été de 2t,75 en Belgique, de 2t,60 aux États-Unis, de 1t,62 en Allemagne, de 1t,06 en France, pour tomber à 0t,37 en Autriche et à 0t,14 en Russie. Si on rassemblait sur un point du globe la houille extraite en une année, on ferait un cube d'environ 900 mètres de côté : on voit quelle montagne formerait l'extraction du xxe siècle, en admettant même, chose invraisemblable, que le chiffre annuel n'augmente pas.

Avant de quitter ce sujet de la houille, qui était indispensable à la plupart des industries jusqu'à la découverte du transport de la force à distance par l'électricité, nous signalerons l'influence énorme que les fluctuations de prix en ont sur les résultats d'un grand nombre d'exploitations. Ce sont les transports maritimes qui souffrent le plus de la hausse du combustible; en seconde ligne, les chemins de fer : pour le seul réseau français, la

dépense de ce chef sera cette année d'environ 50 millions de francs supérieure à ce qu'elle avait été en 1898; puis les produits chimiques; puis les filatures; puis la métallurgie. Il peut sembler bizarre que nous mettions la métallurgie au dernier rang parmi les industries dont les bénéfices soient atteints par la hausse du combustible, alors qu'il faut plus de deux tonnes de charbon pour produire une tonne de fonte (exactement 9 pour 4); l'explication en est simple : aucun produit ne suit, dans les oscillations de ses prix, le charbon de plus près que le fer. Au contraire ni les compagnies de transports maritimes ni celles de chemins de fer ne relèvent leurs tarifs, ni les filatures, ni les usines de produits chimiques ne sauraient faire accepter de leur clientèle une majoration de leurs prix de vente fondée sur cette hausse du charbon. On voit combien il est délicat de démêler ces incidences multiples et diverses.

La production du charbon, en dépit de l'accroissement annuel de son chiffre, ne paraît pas avoir l'élasticité à laquelle on pourrait s'attendre, si l'on considère les bénéfices que les propriétaires de houillères réaliseraient en augmentant rapidement leur production quand les demandes se multiplient. Il y a à cela deux raisons d'inégale importance : la première est que, pour accroître l'extraction, il faut organiser des travaux préparatoires : fonçage de puits, traçage de galeries, recrutement de population ouvrière, construction de maisons pour la loger, qui demandent un temps plus ou moins long et qui souvent ne sont terminés que lorsque la demande s'est ralentie : les quantités supplémentaires de charbon arrivent alors sur les marchés au moment où le besoin s'en fait moins sentir, et contribuent à accélérer la baisse. La seconde raison, d'une nature plus durable, est que l'ouvrier mineur ne paraît pas en général désireux de profiter des époques de prospérité pour gagner des sommes supérieures à ses besoins immédiats : comme la hausse de la houille est presque toujours accompagnée de celle des salaires, le mineur travaille moins et empêche ainsi la production de croître au fur et à mesure des exigences de la consommation : c'est l'inverse de ce qui se produit presque toujours dans l'industrie. Les grèves, si fréquentes parmi les mineurs, sont une autre cause de renchérissement : le monde se ressent encore des effets de la grève de Cardiff, qui se prolongea pendant plusieurs mois en 1898, et va peut-être souffrir de celle qui menace d'éclater aux États-Unis.

II

Après avoir montré ce qu'est aujourd'hui la production houillère et essayé d'esquisser la marche qu'elle suivra dans l'avenir, nous devons fixer notre attention sur celle du fer et de l'acier, dont le traitement forme un des emplois essentiels de la houille. Une partie de celle-ci est en effet brûlée pour fondre les minerais de fer extraits de la terre, les transformer en fonte, et convertir ensuite en acier les quantités de fonte qui ne sont pas consommées en nature, à l'aide de divers procédés découverts et appliqués au cours du XIX^e^ siècle. Cette production sidérurgique a atteint en 1899 des totaux qui n'avaient jamais été connus jusque-là : bien que les manufacturiers n'aient pas été toujours à même d'obtenir la totalité du charbon et du minerai dont ils avaient besoin, tant la demande en avait soudainement augmenté, ils ont réussi à porter leur production à un total de plus de 40 millions de tonnes métriques de fer et de plus de 27 millions de tonnes métriques d'acier, qui se répartissent ainsi :

	Millions de tonnes (1).	
	Fonte.	Acier.
Allemagne	8	6,2
Autriche-Hongrie	1,3	0,8
Belgique	1	0,8
Canada	0,1	0,1
Espagne	0,3	0,1
États-Unis	13,8	10,7
France	2,6	1,5
Grande-Bretagne	9,4	5
Italie	0,01	0,06
Russie	2,6	1,4
Suède	0,5	0,3
Autres pays	0,6	0,4
	40,21	27,36

La marche suivie depuis un quart de siècle par la production de la fonte est des plus instructives : celle des États-Unis, dont nous avons déjà l'an dernier signalé le merveilleux développement (2), a continué, en 1899, à croître dans une proportion supérieure à celle d'aucun autre pays : elle a dépassé 13 millions

(1) Nous rappelons que l'acier est une transformation de la fonte et que les chiffres des deux productions ne doivent donc pas s'additionner.

(2) Voyez la *Revue* du 1^er^ août 1899.

et demi de tonnes, tandis que celle de l'Angleterre est restée presque stationnaire aux environs de 9 millions et demi, chiffre qui ne dépasse celui de 1898 que de quelques centaines de milliers de tonnes. Les États-Unis produisent donc près de 60 pour 100 de plus que la Grande-Bretagne, qui, il y a dix ans, était le premier producteur du monde, et 50 pour 100 de plus qu'eux-mêmes en 1897. La Pensylvanie, à elle seule, fabrique 6 millions et demi de tonnes (de 2 240 livres), l'Ohio 2 millions un tiers, l'Illinois, 1 million et demi : ces trois États réunis fournissent les trois quarts du total américain. L'importation est devenue nulle aux États-Unis, qui tiraient autrefois d'Europe une partie des rails et autres objets dont ils avaient besoin, et qui commencent au contraire à exporter des quantités qu'on estime déjà à un million de tonnes par an, et qui, selon toute vraisemblance, sont destinées à croître rapidement.

Le mouvement américain a encore gagné en intensité durant le premier semestre de 1900, au cours duquel la production a été de 7 640 000 tonnes, chiffre le plus fort jamais atteint, double de celui du premier semestre de 1889 et dépassant encore de 300 000 tonnes celui du second semestre de 1899. Toutefois divers symptômes semblent indiquer que nous approchons du point culminant de la période actuelle, si nous ne l'avons pas déjà atteint et dépassé : le stock, c'est-à-dire les quantités invendues aux mains des manufacturiers ou de leurs agens, ainsi que celles qui reposent dans les magasins de la compagnie américaine de warrantage de la fonte, s'est relevé à 350 000 tonnes, alors qu'au 1er janvier dernier il était tombé à 68 000 tonnes. Les nouvelles qui arrivent de l'autre côté de l'Atlantique indiquent la préoccupation des maîtres de forges en face de la difficulté d'écouler leur production : beaucoup de hauts fourneaux sont éteints : on a été jusqu'à proposer de fermer les usines pendant un mois. Il n'en est pas moins certain que la consommation américaine, pendant les six premiers mois de 1900, a été de 7 367 000 tonnes, alors qu'en 1897 elle n'était encore que de 4 277 000 (1).

Ce développement a été dû à la prospérité générale de la nation, qui a consacré des sommes de plus en plus fortes, provenant de ses bénéfices agricoles et commerciaux, au renouvelle-

1) *Financial Chronicle*, 28 juillet 1900.

ment et à l'extension de son outillage industriel. Les chemins de fer ont procédé à la pose de voies nouvelles, au remplacement des anciens rails, à la commande de machines et de matériel. Toutes les fabriques de rails et de locomotives ont été pourvues d'ordres, qui ont absorbé leur activité pour 1899 et 1900. Les ateliers Baldwin, à Philadelphie, ont livré l'an dernier 970 locomotives, dont 358 ont été exportées. L'usine Pencoyd, près de Philadelphie, a fourni le pont Atbara pour le chemin de fer égyptien du Soudan, construit par l'administration anglaise. La Compagnie d'acier du Maryland a expédié de grandes quantités de rails en Asie, par voie japonaise, pour le Transsibérien, et en Australie, pour la ligne de Victoria. La tendance générale de l'industrie du fer et de l'acier aux États-Unis a été, nous l'avons montré dans un précédent article (1), de concentrer aux mains de corporations puissantes les divers anneaux de la chaîne, depuis la mine d'où s'extrait le minerai, en passant par le bateau et le chemin de fer qui le transporte, par le haut fourneau qui le fond, jusqu'au laminoir qui fait les pièces d'acier, jusqu'au comptoir de vente qui les livre au consommateur.

La région du lac Supérieur a vu ses mines progresser d'une façon extraordinaire : sur 25 millions de tonnes de minerai expédiées en 1899 aux hauts fourneaux américains, plus de 18 millions en provenaient; les États du Sud avaient fourni 5 millions, et tous les autres 2 millions seulement. Ce minerai a servi à fabriquer 13 millions et demi de tonnes de fonte, qui se divisaient ainsi :

	4,2 millions de tonnes	de fer de forge et fonderie.
	8,2 —	— Bessemer.
	1 —	— fonte basique.
	0,2 —	de spiegel et ferromanganèse.
Total.	13,6	

Au 1er janvier 1899, il y avait aux États-Unis 200 hauts fourneaux en feu pouvant produire 12 millions de tonnes; un an plus tard, il y en avait 280, avec une capacité de production de 15 millions de tonnes : nous avons vu, il y a un instant, que le chiffre du premier semestre de 1900 correspondait à un total annuel dépassant ces 15 millions.

1) *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1899 : *Le Mouvement industriel et ses conséquences financières et économiques.*

Une comparaison avec les années antérieures nous montre que, si la production de fer a été en augmentation constante, la proportion de fonte convertie en acier a crû encore plus rapidement : grâce à l'abaissement du prix de cette fabrication, l'emploi de l'acier se répand de plus en plus. En nous bornant aux trois contrées qui sont en tête de la liste, nous constatons qu'en 1899 :

Les États-Unis ont fourni	34,32 p. 100		de la fonte consommée dans le monde.
Le Royaume-Uni. . . .	23,37	—	
L'Allemagne.	19,65	—	
Total. . .	77,35	—	

Par une coïncidence intéressante à noter, ces trois pays, qui renferment un dixième de la population du globe, lui ont fourni à peu près la même proportion de charbon et d'acier, soit huit dixièmes de la consommation universelle. Voici les proportions exactes :

	Charbon.	Acier.
États-Unis	31,95	39,11 p. 100
Royaume-Uni.	30,55	18,27 —
Allemagne.	18,89	22,66 —
Total. . . .	81,39	80,04

Comme pour le charbon, c'est l'Amérique qui a réalisé les progrès les plus rapides en métallurgie. Ce ne sont pas seulement les États-Unis proprement dits qui ont développé leur production de fer. Un mouvement analogue s'est accompli au Canada, notamment dans la province d'Ontario, où ont été découverts des gisemens de minerai comparables aux puissantes couches du Minnesota, qui alimentent la majeure partie des hauts fourneaux américains, et qui ont permis aux États-Unis de fournir à eux seuls plus du tiers de la fonte consommée dans le monde. C'est au nord du lac Supérieur, près de la rivière Michipicoton, que commence à s'exploiter une des veines les plus riches qui soient connues. Le gouvernement canadien accorde une prime de 3 dollars (environ 15 fr. 60) par tonne de fonte retirée de minerais canadiens, et de 3 dollars par tonne d'acier manufacturée au Canada, à la condition que moitié au moins de fonte canadienne ait servi à cette production d'acier. L'absence de charbon dans la province d'Ontario est en partie compensée par des ressources considérables en gaz naturel, qui servent au chauffage aussi bien qu'à l'éclairage. Le Canada semble donc en voie de devenir, lui aussi, un producteur important de fer : grâce à ses riches gisemens de nickel, il fa-

brique de l'acier nickelé, très recherché pour le matériel de guerre et d'autres emplois. Le gouvernement d'Ontario n'a pas craint de mettre un droit de sortie pour ainsi dire prohibitif sur le nickel, en sorte que ce métal doit être utilisé sur place et sert à la fabrication en grand de l'acier nickelé, que le Canada va ainsi fournir à une partie du monde.

En Europe, le progrès le plus remarquable a été accompli par l'Allemagne. Comme nous avons donné à cet égard des détails assez complets dans l'étude que nous avons consacrée ici même au développement industriel de ce pays (1), nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs les chiffres de production de la dernière année connue, qui est en progrès considérable sur ses devancières. L'Allemagne a produit plus de 8 millions de tonnes de fonte en 1899 contre 6 millions en 1896, tandis que la France, durant la même période, n'augmentait que de 300 000 tonnes, en s'élevant à 2 600 000 tonnes. La Belgique a passé de 800 000 à 1 million ; la Russie de 1 300 000 à 2 500 000.

D'une façon générale, l'acier tend de plus en plus à se substituer à la fonte et au fer. Environ 75 pour 100 de la fonte produite ont été convertis en acier, au cours de 1899, tandis que 72 pour 100 seulement l'avaient été en 1898. La production de la fonte en 1899 a exigé l'abatage et le traitement d'environ 90 millions de tonnes de minerai de fer, soit environ 9 tonnes de minerai pour 4 tonnes de fonte.

Le mouvement métallurgique qui se dessinait en 1898 a atteint son plein développement en 1899 et s'est prolongé jusqu'en l'année actuelle. En un seul mois, celui d'octobre 1899, les commandes atteignirent aux États-Unis les chiffres suivans : 350 locomotives, 33 000 wagons, 500 000 tonnes de rails d'acier, nombre de ponts métalliques. Toutes les usines travaillaient à leur plein; de nouveaux hauts fourneaux s'allumaient ; d'anciennes mines de fer étaient réouvertes. La valeur des exportations américaines de fer et d'acier a dépassé, en 1899, 540 millions de francs. C'est en décembre 1898 qu'une hausse de prix a commencé à se manifester ; elle a atteint son point le plus élevé dans l'automne 1899, époque à laquelle beaucoup d'articles avaient doublé de valeur par rapport à l'année antérieure. Il faut toutefois observer que les cours, tout en étant très supérieurs à

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1898 : *L'Industrie allemande*.

ceux de 1898, sont loin, pour certains articles, des niveaux antérieurement atteints : ainsi la fonte au coke n° 1, cotée, en décembre 1899, à 18 dollars et demi la tonne, avait valu 49 dollars en 1872.

Voici le tableau des cours moyens depuis 1892 :

	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1892	1893
	—	—	—	—	—	—	—	—
Vieux fers à Philadelphie.	20,36	12,39	12,49	14,46	14,09	11,95	16,43	19,48
Fonte —	19,36	11,66	12,10	12,95	13,10	12,66	14,52	15,75
Fonte grise —	16,18	10,23	10,18	11,09	11,49	10,73	12,73	13,54
Fonte grise (minerai des bois, à Pittsburg). . . .	16,71	9.18	9.03	10,39	10,94	9.75	11,77	12,81
Fonte Bessemer à Pittsburg.	19,03	10,33	10,13	12,14	12,72	11,38	12,87	14,37
Rails d'acier à l'usine en Pensylvanie..	28,12	17,62	18,75	28 —	24,33	24 —	28,12	30 —
Billettes d'acier à l'usine à Pittsburg.	31,12	15,31	15,08	18,83	18,48	16,58	20,44	23,63

Les fluctuations ont été à peu près les mêmes en Angleterre, où la fonte Cleveland, cotée à Glasgow sous forme de warrant, donne la note du marché : le cours, de 44 shillings en décembre 1898, s'était élevé à 70 un an plus tard. Les prix anglais restent en ce moment supérieurs aux prix américains, ce qui permet à la colossale production des États-Unis de venir s'offrir en partie aux consommateurs de la Grande-Bretagne : on parle déjà d'achats d'acier américain faits par les constructeurs de navires en Écosse et en Irlande : l'inquiétude est grande, parmi les fabricans de fer, en face de cette formidable concurrence qui se lève à l'horizon.

Celle-ci ne s'exerce pas seulement sur le domaine métallurgique : il y a peu de semaines, le chancelier de l'Échiquier émit 250 millions de francs de bons du Trésor à trois ans d'échéance : ne se croyant pas sûr de les placer aisément sur le marché de Londres, il recourut à un syndicat de banquiers, à la tête duquel se trouvait la maison Morgan de New-York. Au mois de septembre 1900, l'Allemagne a négocié 80 millions de marcs, soit 100 millions de francs de bons du Trésor 4 pour 100 échéant en 1904 et 1905, sur le même marché. La Suède est en voie d'y emprunter 10 millions de dollars (52 millions de francs). L'Europe frappe à la porte de sa jeune et opulente rivale, et, de créancière qu'elle était, va devenir peu à peu sa débitrice. Un journal financier anglais salue ces événemens en appelant New-York *the world's new banker*, le nouveau banquier du monde. Ce n'est plus seule-

ment l'acier américain, c'est le capital accumulé de l'autre côté de l'Océan qui vient alimenter les marchés de l'Ancien Monde.

Une des conditions favorables de l'industrie métallurgique américaine est la grandeur des débouchés. Cette question est vitale en matière industrielle, puisque c'est la possibilité d'écouler le même objet un nombre de fois considérable qui permet d'en abaisser le prix de revient. Une usine organisée pour fabriquer des poutrelles d'un certain profil et qui travaillera du 1er janvier au 31 décembre sans modifier ses trains, réalisera de tout autres bénéfices que celle qui sera obligée de modifier sans cesse ses types au gré d'acheteurs qui exigeront chacun des modèles différens pour le même objet. Sa supériorité sera encore bien plus marquée par rapport à une entreprise obligée de se livrer à un grand nombre de fabrications diverses (1). Une fois les données industrielles résolues, une fois l'emplacement de l'usine, à proximité du minerai et du charbon, déterminé, une fois la force motrice installée, les appareils construits, le problème devient commercial : la question est de savoir combien de centaines ou de milliers de tonnes de produits fabriqués pourront être écoulés chaque jour. Des époques de grande activité comme celle que nous venons de traverser peuvent faire illusion; la demande est si forte que, pendant une certaine période, personne ne semble plus se préoccuper de la question capitale de la vente; les métallurgistes ne reçoivent plus la houille en quantités suffisantes; à leur tour, ils ne servent pas la totalité des commandes de leurs acheteurs; 720 millions de tonnes de charbon, 40 millions de tonnes de fonte, ne suffisent pas à l'appétit dévorant de l'humanité : mais cette fièvre est passagère, et la consommation ne tarde pas à reprendre une allure normale, à laquelle les mines et les établissemens de fonte et de fabrication suffisent d'autant plus aisément que beaucoup d'entre eux, sous l'influence de la poussée, ont augmenté leurs moyens d'action.

III

Si le fer est, sans comparaison possible, le métal qui représente le tonnage le plus considérable, il n'en est pas moins inté-

(1) La récente circulaire du ministre des Travaux publics aux Compagnies de chemins de fer français au sujet des types de locomotives répond bien à cette préoccupation.

ressant de jeter un coup d'œil sur quelques-uns des autres métaux industriels, ne fût-ce que pour donner à nos lecteurs une idée de leur ordre d'importance et des conditions de leur production.

Le plomb joue un grand rôle dans l'industrie : la production mondiale en est d'environ 800 000 tonnes, dont les États-Unis fournissent le quart. Si l'on tient compte, non pas seulement des minerais produits en Amérique, mais aussi des minerais importés qui y sont traités, on constate qu'en 1898, il était sorti des usines américaines jusqu'à 288 000 tonnes métriques. Ce chiffre s'est abaissé à 267 000 tonnes en 1899. Les deux tiers de cette quantité viennent des fonderies d'un puissant trust, la compagnie américaine de fonte et de raffinage. Voici comment se présentait en 1898 la production de plomb dans l'univers :

Allemagne	133 000	tonnes métriques.
Angleterre	49 000	—
Autriche	10 000	—
Belgique	19 000	—
Canada	15 000	—
Chili	500	—
Espagne	194 000	—
États-Unis	207 000	—
France	11 000	—
Grèce	19 000	—
Hongrie	2 000	—
Italie	25 000	—
Japon	2 000	—
Mexique	71 000	—
Nouvelle-Galles du Sud	23 000	—
Russie	500	—
Suède	1 500	—
Total	782 500	

La production du zinc a atteint en 1899 près d'un demi-million de tonnes, dont 153 000 fournies par l'Allemagne, 120 000 par la Belgique, 117 000 par les États-Unis d'Amérique, 32 000 par l'Angleterre, 27 000 par la France et le reste par l'Autriche, la Russie et l'Espagne. Cette production s'entend du métal sorti des fonderies : les chiffres que nous indiquons ne correspondent pas à l'extraction du minerai, mais au traitement : ainsi l'Angleterre tire de son sol à peine le quart du métal qui sort de ses usines, la Belgique n'extrait guère qu'une dizaine de mille tonnes de minerai, ce qui ne l'empêche pas d'être la seconde productrice du monde. Le chiffre global de 1899 dépasse d'une centaine

de milliers de tonnes celui de 1891, qui était de 380 000 tonnes; néanmoins le prix, d'après la cote américaine, s'est élevé de 3 cents 28 la livre en janvier 1895, à 5 cents 75 en décembre 1899, c'est-à-dire qu'il a presque doublé. Nous relevons des fluctuations analogues à Londres, où la tonne de zinc s'est traitée, en 1899, jusqu'au prix de 700 francs; elle y est retombée depuis à 480 francs.

L'un des métaux qui attirent le plus l'attention est aujourd'hui le cuivre, dont le rôle est considérable dans l'électricité : il est un de ses meilleurs conducteurs et ne cesse, à ce titre, d'être demandé pour les installations électriques si nombreuses qui s'organisent de toutes parts. Aussi la consommation paraît-elle en croître aussi rapidement que la production. Ce métal avait donné lieu, il y a une dizaine d'années, à la tentative, demeurée célèbre, de M. Secrétan, qui avait cherché à organiser une entente entre les principales mines du monde pour régulariser la production et la vente. Cette période fut marquée par la hausse violente du cuivre, dont le prix dépassa un moment 2 500 francs la tonne, puis par la baisse profonde, jusqu'au cours de 900 francs, qui suivit l'échec des négociations et la chute de la société fondée pour servir de cheville ouvrière à la combinaison. L'idée d'un syndicat de producteurs a été reprise, l'an dernier par des Américains, dont le principal est M. Roquefeller, le roi du pétrole : ils ont commencé par acquérir des actions de mines de cuivre, en particulier de la célèbre Anaconda, qui a fourni en une année jusqu'à 60 000 tonnes, le huitième environ de la production universelle; ces diverses actions ont été mises en *trust*, c'est-à-dire apportées à une compagnie centrale, l'*Amalgamated copper* : celle-ci, grâce à l'influence qu'elle exerce dans les sociétés dont elle possède la majorité des actions, gouverne déjà une partie de la production des États-Unis : ceux-ci, à eux seuls, apportent un contingent qui représente presque les trois cinquièmes du cuivre extrait annuellement dans le monde, environ 264 000 tonnes métriques en 1899, sur un total de 476 000. Le reste est fourni par l'Espagne (60 000 tonnes), le Japon (28 000), le Chili (25 000), l'Allemagne (24 000), l'Australie (21 000), le Mexique (20 000) et divers pays.

Le résultat d'une consommation qui s'accroît sans cesse, et aussi de l'organisation syndicale qui s'est constituée aux États-Unis, a été de maintenir le prix du cuivre à un niveau élevé : dans les dernières années, il a oscillé entre 1 500 et 2 000 francs

la tonne : il semble que les Américains ne cherchent pas à pousser les cours, mais à maintenir une certaine stabilité; ils sont en cela fidèles à la politique que suivent la plupart de leurs grands syndicats industriels, qui cherchent à concentrer en leurs mains la direction des marchés et dont la puissance s'excuse et se justifie presque en s'exerçant dans le sens de la modération.

L'activité des prospecteurs est tournée vers la découverte de dépôts cuprifères : la production du cuivre aux États-Unis, durant le premier semestre de 1900, a été supérieure de 10 000 tonnes, soit environ 8 pour 100, à celle de la période correspondante de 1899; les cours actuels permettent de reprendre l'exploitation d'un certain nombre d'anciennes mines abandonnées; mais il ne semble pas encore que cette augmentation de production dépasse les besoins, bien que, dans plusieurs industries, on cherche à remplacer le cuivre par des substances moins chères. Les gisemens sont limités; ils demandent des capitaux considérables pour être mis en valeur : sous ces divers rapports, le métal rouge mérite presque d'être classé parmi les métaux précieux.

Un métal qu'il convient de ranger sans conteste dans cette catégorie est le platine, dont les principaux gisemens connus existent en Russie : une société française, au capital-actions de 22 millions, a été récemment constituée pour exploiter ces mines, dont la production annuelle, bien que représentant une grande partie de celle du monde, ne dépasse pas quelques tonnes; les autres contrées où on rencontre ce métal sont l'Algérie, la Nouvelle-Galles du Sud et la Nouvelle-Zélande. Le platine, qui a une valeur comparable à celle de l'or, avait servi, vers le milieu du XIX^e^ siècle, à frapper en Russie des monnaies, dont les échantillons subsistent encore.

Quant au mercure, la production annuelle en oscille aux environs de 4 000 tonnes, dont plus d'un tiers est fourni par la célèbre mine d'Almaden en Espagne, un quart par les États-Unis, un dixième par la Russie, un septième par l'Autriche, le reste par l'Italie et le Mexique.

La production de l'étain, qui est d'environ 76 000 tonnes métriques, tend à diminuer depuis quelques années : plus de la moitié est fournie par la région asiatique des détroits, le reste par la Tasmanie, l'Australie, Banka et Billiton, la Bolivie, le Japon, le Mexique, le Portugal, la Russie. C'est un des métaux dont les cours subissent les fluctuations le plus considérables : la livre,

qui valait à New-York 13 cents un quart en janvier 1895, s'est élevée à près de 26 cents en décembre 1899.

La production du nickel ne dépasse guère 6 000 tonnes, fournies en grande partie par la Nouvelle-Calédonie et le Canada ; dans ce dernier pays, la teneur du minerai n'atteint pas en moyenne 3 pour 100. L'avenir industriel du nickel paraît résider surtout dans des alliages : nous avons signalé plus haut les services qu'il rend en étant combiné avec l'acier.

Un autre métal qui s'emploie aussi fréquemment à l'état d'alliage est le manganèse, dont le centre principal de production est le Caucase, d'où il sort près de 400 000 tonnes de minerai manganésifère par an ; les États-Unis en fournissent environ 200 000 tonnes ; l'Espagne 100 000. Les autres pays producteurs sont l'Allemagne (43 000 tonnes), l'Autriche (15 000), la Belgique (16 000), le Brésil (26 000), le Chili (20 000), la Colombie (10 000), la France (32 000), l'Inde (63 000). Les principaux consommateurs de manganèse sont les producteurs d'acier ; aussi les États-Unis importent-ils des quantités de ce minerai, qui s'élèvent à environ 200 000 tonnes. Les neuf dixièmes du manganèse sont employés à faire du spiegel et du ferro-manganèse : le premier contient environ 30 pour 100 de manganèse ; le second, 80 pour 100 ; il s'en consomme quatre fois plus que du premier. Ces corps composés servent à fabriquer les pièces soumises à des frottemens ou à des efforts violens, comme les machines à broyer et à moudre, les rails dans les courbes, les aiguilles de chemins de fer, etc.

Pour compléter ce tableau, il nous reste à dire un mot des métaux précieux proprement dits, l'or et l'argent. La production d'or du monde est évaluée pour 1899 à 480 tonnes, d'une valeur d'environ 1 660 millions de francs (1) : elle eût été beaucoup plus considérable si la guerre sud-africaine n'avait interrompu, depuis le mois de septembre 1899, le travail des mines du Witwatersrand, qui était organisé de façon à fournir dès lors environ un demi-milliard de francs par an. L'Australasie, grâce à cette interruption, occupe la première place avec 430 millions de francs, le Transvaal suit avec 386, puis viennent les États-Unis avec 377, la Russie avec 125, le Canada avec 94 millions, extraits en grande partie du Klondyke, le Mexique avec 48, l'Inde avec 43, la Chine avec 35, les Guyanes avec 20, la Colombie avec 19 millions de

(1) Voir notre communication au Congrès international des valeurs mobilières de 1900 : *La production de l'or, de l'argent et du cuivre dans le monde.*

francs. Jamais la recherche des mines d'or n'a été plus active; jamais non plus l'industrie du traitement des minerais aurifères n'a fait plus de progrès : le prix de revient du métal tend à s'abaisser, grâce aux perfectionnemens incessans des méthodes de travail (1) : dans tous les grands centres, en particulier au Rand, les ingénieurs sont occupés sans relâche à rechercher les économies : tout se résume, en effet, dans ce problème : étant donnée une tonne de minerai contenant tant de grammes du métal précieux, les extraire moyennant des frais inférieurs à leur valeur. L'or étant librement monnayé dans presque tous les pays civilisés, il n'y a aucune incertitude sur le prix de vente : un kilogramme équivaut à 3444 francs. Dès lors la concurrence n'existant pas entre producteurs, ceux-ci n'ont aucune raison de chercher à tenir secrets leurs procédés de fabrication : les mines et usines de traitement sont, en général, ouvertes à tous; chacun peut profiter des inventions de son voisin et abaisser, grâce à elles, son propre prix de revient. Pour donner une idée des résultats auxquels il est possible d'arriver, nous citerons la mine Alaska Treadwell, dans l'île de Douglas, près de la côte occidentale des États-Unis, qui a la batterie la plus considérable du monde, 540 pilons, et où le prix du traitement de la tonne de minerai s'est abaissé à 4 fr. 50. Dans certaines mines australiennes, il atteint 50 francs. Ce prix peut donc varier du simple à plus du décuple.

L'argent n'est plus aujourd'hui métal monétaire que dans un seul grand pays, le Mexique ; partout ailleurs, il est réduit à l'état de marchandise et varie de cours, du jour au lendemain. Quand nous disons qu'il n'est plus métal monétaire, cela ne signifie pas qu'on ne frappe plus de pièces de monnaie en argent : l'expérience quotidienne serait là pour démentir une assertion semblable. Mais, chez la plupart des nations modernes, il n'est plus loisible aux particuliers d'apporter des lingots de métal blanc aux hôtels des monnaies et de les faire transformer en disques qui aient force libératoire. L'État seul s'est parfois réservé ce droit, presque toujours alors limité à une somme déterminée. Quant aux monnaies divisionnaires qu'émettent la plupart des gouvernemens, elles sont, dans toute organisation saine, remboursables en monnaies libératoires par l'État frappeur, en

(1) On lira avec fruit à cet égard une série d'articles publiés dans *Le Messager de Paris* par M. Labordère (août 1900).

sorte qu'elles n'ont guère d'autre valeur que celle d'un billet de banque, et constituent ce que M. Cernuschi appelait spirituellement l'assignat métallique. Cependant, en dépit de cette démonétisation accomplie dans presque toute l'Europe et aux États-Unis d'Amérique, aux Indes, au Japon, dans les colonies anglaises, en Égypte, en Tunisie et dans bien d'autres pays, la production de l'argent ne diminue que lentement : elle atteint encore 5 434 tonnes en 1899, contre 5 929 en 1898 (1) ; elle est très supérieure à ce qu'elle était il y a dix ans, puisqu'elle n'atteignait pas 4 400 tonnes en 1890.

Le cours du métal, qui avait subi, à diverses reprises depuis 1870, des fluctuations violentes, est maintenant assez stable aux environs de 100 francs le kilogramme : lorsque la valeur commerciale des deux métaux correspondait à leur rapport légal de 1 à 15 et demi, ce cours était de 220 francs. Le maintien d'un niveau de prix relativement élevé (100 000 francs la tonne environ) s'explique par les besoins de monnaies divisionnaires, qui sont encore partout frappées en argent, par les habitudes invétérées d'une partie de l'Afrique, Éthiopie, Madagascar, Soudan, etc., de la Chine et de l'Indo-Chine, qui persistent à se servir du métal blanc pour leurs échanges, et, dans une certaine mesure, par les emplois industriels de l'argent, qui se sont développés à mesure que le prix du métal baissait.

De quelque côté que nous tournions nos regards, nous voyons les hommes redoubler d'efforts pour arracher de la terre les richesses métalliques qu'elle recèle en ses flancs : nous ne sommes, sous ce rapport, ni à l'âge d'or ni à l'âge de fer, mais plutôt à l'âge métallique, tant est grande l'ardeur de la recherche de ces substances qui, à des titres divers, sont devenues indispensables à la complication de la vie moderne. La grandeur des chiffres, l'énormité du tonnage extrait des profondeurs du sol, est surtout frappante en matière de fer et de charbon. Les progrès accomplis pour les autres métaux n'en sont pas moins remarquables.

IV

Le mouvement prodigieux qui, depuis bientôt deux ans, a emporté dans un tourbillon de hausse le fer et le charbon s'est calmé

(1) Rothwell indique le chiffre de 5 575 tonnes pour l'année 1898.

vers la fin du printemps de 1900 : si les prix de la houille sont encore au niveau le plus élevé, ceux du fer et de l'acier ont presque partout subi un recul : c'est du reste ce qui se produit lors de chacune de ces époques d'expansion que les Anglais désignent du nom de *boom :* le charbon ne monte qu'après les métaux, mais il est aussi le dernier à baisser. La baisse du fer s'explique tout d'abord par la hausse elle-même, qui a ralenti les commandes, par l'augmentation énorme de la production et aussi par le renchérissement du charbon, dont le prix est un élément primordial de celui du fer. Cette hausse du charbon, en diminuant la marge de bénéfice des producteurs et en les forçant à élever leurs prix et à les maintenir, alors même que les stocks commencent à s'accumuler, tend à diminuer le chiffre des affaires. Telle est la situation de l'heure présente ; mais nous ne saurions nous rendre compte de ce que seront ces marchés dans un avenir prochain, sans envisager les besoins probables du monde dans les premières années du xx^e^ siècle. Le développement des entreprises électriques, la continuation des armemens, la réfection du matériel anglais employé à la campagne sud-africaine, la guerre de Chine, semblent assurer d'ores et déjà un chiffre de commandes considérable ; l'achèvement du Transsibérien, la construction des divers chemins de fer que la Russie poursuit en Asie, vont absorber des millions de tonnes d'acier. Celles-ci paraissent devoir en partie être fournies par les Américains, qui ont pris pied en Sibérie, en Chine, en Corée : dans ce dernier pays, ils ont construit un chemin de fer électrique à Séoul, ils exploitent des mines. Il est probable qu'après la crise actuelle, le Céleste-Empire s'ouvrira plus volontiers aux entreprises modernes : des chemins de fer, des usines de toute sorte vont être établis par les Européens dans les diverses sphères d'influence qui leur sont réservées : la France au Sud, l'Angleterre dans la vallée du Yang-tse-Kiang, l'Allemagne à Kiao-Tcheou, la Russie dans la Mandchourie, vont avancer à grands pas, et l'effet de cette conquête pacifique, succédant à la guerre, sera de maintenir une grande activité sur les principaux marchés métallurgiques du monde. Un jour viendra sans doute où les richesses minières de la Chine, en fer et en charbon, seront exploitées et où elle produira elle-même la plus grande partie de ce qu'elle consommera : mais cette époque est encore lointaine, et, pour plusieurs années, cet empire constituera un champ ouvert aux communautés industrielles plus avan-

cées. La lutte sera vive entre celles-ci; les États-Unis paraissent devoir y prendre un rang, que certains symptômes font déjà pressentir. Dans un article intitulé : « L'ouverture de la Russie aux entreprises anglo-saxonnes en Asie, » M. A. H. Ford (1) expose avec complaisance les relations qui se sont établies entre les constructeurs du Transsibérien et les métallurgistes américains; le prince Khilkow, ministre des voies et communications à Saint-Pétersbourg, a fait son éducation sur les locomotives yankees et s'est adressé à ses voisins de l'autre côté du Pacifique pour de nombreuses commandes de rails et de matériel. C'est par quatre points à la fois, Tientsin, Port-Arthur, Newchang, Vladivostock, que les Russes importent le fer dont ils ont besoin pour achever leur gigantesque réseau. Non contens de s'approvisionner en Europe et aux États-Unis, ils se sont adressés au Japon, dont on connaît le développement industriel, et qui, ouvert maintenant par les traités de commerce qu'il a conclus avec les grandes nations civilisées, va augmenter encore le nombre de ses usines et sa capacité de production, si toutefois la crise financière dont il est menacé n'arrête pas son essor.

Des perspectives grandioses s'ouvrent à l'industrie : l'Asie est à la fois le plus vaste et le plus peuplé des continens; son outillage occupera des générations. En même temps, le travail que l'Angleterre, la France, l'Allemagne ont commencé en Afrique ne s'interrompra pas. Là aussi une guerre, que nous n'avons pas à juger ici, mais qui n'a aucun rapport avec celle que nous menons en ce moment contre la Chine, sera sans doute suivie d'un redoublement d'activité industrielle. Certains pays de l'Amérique du Sud et l'Australasie, prendront part à ce mouvement, qui va se prolonger des dernières années du XIX^e^ siècle aux premières du XX^e^. La vieille Europe a de beaux jours devant elle pour ses capitaux et pour ses hommes d'action, ingénieurs, négocians et financiers. Mais elle s'apercevra de plus en plus qu'elle doit compter avec des forces nouvelles : parmi celles-ci, la plus considérable est représentée par les États-Unis d'Amérique. Nous avons montré, dans le seul domaine du fer et du charbon, quelle place ils prenaient; ils fournissent au monde presque la moitié de son acier, les trois cinquièmes de son cuivre, le tiers de son argent, le quart de son or. Le marché des métaux, comme celui de la houille, comme

(1) *The Engineering Magazine*, juin 1900.

celui des capitaux, va de plus en plus devenir universel. Depuis longtemps déjà, les prix des matières que nous appellerons précieuses tendaient à s'égaliser dans les divers pays: mais aujourd'hui, grâce à la facilité sans cesse accrue des transports, ce nivellement s'opère même pour des marchandises pondéreuses, comme les minerais de fer et la houille. Nous avons montré l'anthracite de Virginie arrivant dans les ports de la Méditerranée et approvisionnant nos chemins de fer. Bientôt Paris, Londres, Saint-Pétersbourg, Pékin, Melbourne, Yokohama, San Francisco, New-York ne formeront que les parties d'un même tout, qui sera le marché mondial, dans lequel l'équilibre s'établira à chaque instant entre les offres et les demandes émanées des divers points du globe.

Cette considération est une de celles qui doivent nous rassurer sur l'élévation indéfinie des prix, que les événemens récens ont pu faire redouter un moment à ceux qui ne se rendent pas compte de l'évolution qui s'accomplit. Grâce au développement des relations internationales, toutes les richesses naturelles de pays encore fermés aujourd'hui seront exploitées. Nous avons indiqué quelles réserves de houille et de minerai enfermaient des contrées en partie vierges, comme les États-Unis, ou entièrement inexplorées, comme presque tout le territoire de la Chine. Il nous semble inutile de chercher à prévoir quelles seront les conditions d'existence de l'humanité, lorsque, dans quelques milliers d'années, les couches de houille que nous connaissons ou devinons auront été épuisées et que les gisemens métalliques eux-mêmes se feront plus rares. Aussi loin que la prévoyance d'une génération puisse s'étendre, nous avons le droit de dire que nos arrière-petits-neveux sont assurés de ne manquer ni de fer ni de charbon.

Ce n'est donc pas de ce côté du problème qu'il y a lieu de nous préoccuper, mais bien plutôt de la succession des phénomènes qui ont marqué jusqu'ici l'évolution industrielle et sur lesquels nous voudrions, avant de terminer, attirer l'attention de nos lecteurs. Cette évolution, dans les temps modernes, suit à peu près régulièrement la marche que voici : l'équilibre entre la production et la consommation n'est pas rompu en général par ce que nous appellerons l'offre et la demande normales ; les besoins des particuliers ne subissent pas, d'une année à l'autre, des modifications assez radicales pour provoquer à eux seuls les écarts soudains de prix et les changemens d'aspect du marché de

la houille et des métaux, qui se manifestent brusquement après quelques années de calme. Il se produit, au moment où ces phénomènes apparaissent, des demandes nouvelles, en dehors du courant ordinaire de la vie économique quotidienne : elles résultent soit d'une guerre, soit de vastes travaux publics entrepris par les gouvernemens, soit de l'outillage de pays neufs ; elles proviennent de ce que les légistes appelaient autrefois le « fait du prince. » Sous cette impulsion, la production augmente, les industriels s'efforcent d'accroître leur outillage ; les charbonniers essaient d'extraire plus de houille ; des capitaux nouveaux et considérables sont demandés pour l'extension des sociétés anciennes et la création de sociétés nouvelles. Cette demande élève le taux de l'intérêt sur les marchés financiers et augmente en conséquence la valeur des capitaux disponibles ; d'un autre côté, la cherté des métaux en ralentit la demande ; la hausse du charbon et celle des salaires, qui accompagnent presque toujours la prospérité industrielle, empêchent d'abaisser les prix de vente. Le ralentissement de la consommation apparaît au bout d'un temps plus ou moins long ; les cours baissent peu à peu, ceux des métaux d'abord, celui du charbon en dernière ligne.

Tel est le cycle que nous avons vu se dérouler à diverses reprises depuis le milieu du siècle. A l'époque de la guerre de Crimée et jusque vers celle d'Italie, de 1855 à 1859, nous eûmes un mouvement intense de construction de chemins de fer ; de 1872 à 1880, une activité métallurgique extraordinaire, provoquée par la reconstitution de notre outillage militaire, puis par l'exécution d'un vaste programme de travaux publics ; de 1888 à 1891, une activité générale, dont le syndicat des cuivres fut l'expression la plus aiguë ; enfin, dans les dernières années du XIX^e^ siècle, un mouvement d'expansion universel, dû à la fécondité de la population allemande, produisant et consommant beaucoup plus qu'auparavant ; à la reprise violente des affaires aux États-Unis, sortis de leurs crises de 1893 et de 1896, développant leur production houillère et métallurgique dans des proportions inconnues jusqu'à ce jour ; à l'ouverture de la Chine aux entreprises industrielles de tout genre ; au redoublement des armemens des principales nations, à l'entrée en scène du Japon, se haussant au niveau des grandes puissances, à la guerre de l'Espagne contre les États-Unis, qui, du rôle de peuple pacifique, semblent vouloir passer à celui d'un empire dominateur et conquérant ; à la campagne du

Transvaal enfin, qui va forcer l'Angleterre, dont la flotte est déjà la première du monde, à réorganiser et à renforcer son armée de terre, à renouveler ses approvisionnemens, et qui aura sans doute pour conséquence une accélération du mouvement de colonisation et d'équipement de l'Afrique. En dernier lieu, le soulèvement des Boxeurs chinois et les massacres de Pékin ont eu leur contre-coup sur les marchés charbonnier et métallurgique : si d'une part les diverses entreprises et notamment les constructions de chemins de fer, commencées sur différens points du territoire du Céleste-Empire, subissent un temps d'arrêt, une impulsion nouvelle est donnée aux armemens terrestres et maritimes ; le prix des charbons propres à la navigation se maintient, et réagit par contre-coup sur celui des charbons industriels ; le taux des frets reste également élevé. Ce nouvel incident prolonge les effets de la guerre sud-africaine, qu'on s'attendait à voir disparaître vers la fin de l'an 1900.

Le « fait du prince » n'a donc rien perdu de son importance dans les conjonctures présentes. C'est plutôt la consommation particulière qui tend à se restreindre sous l'influence des hauts prix : les fers de construction par exemple sont moins demandés. Il conviendrait d'ailleurs d'examiner les pays séparément, si nous voulions exposer la situation de chacun d'eux, au moment précis où nous écrivons. Nous verrions par exemple que la crise a commencé en Russie plus tôt qu'ailleurs, sous l'influence de causes spéciales à cet empire : deux mauvaises récoltes consécutives avaient diminué les ressources des paysans, grands consommateurs de fer ; la réforme monétaire et la sévérité extrême avec laquelle la circulation des billets de la Banque de Russie a été réduite, ont raréfié les capitaux disponibles et élevé le loyer de l'argent à Saint-Pétersbourg et à Moscou ; le gouvernement, désireux de ménager ses ressources, a ralenti ses commandes pour les chemins de fer, dont il administre et exploite les trois quarts, soit près de 50 000 kilomètres. De nouvelles usines, construites en grand nombre par des étrangers, ont soudainement mis à la disposition du pays des quantités de fonte et d'acier, qui ne dépassent assurément pas les besoins de l'immense territoire qui s'étend de Varsovie à Vladivostck, mais qui, offertes à une heure de gêne financière, n'ont pas trouvé aussitôt preneur et ont déprimé les cours, chose curieuse, au-dessous même du niveau établi en dehors de la Russie, et cela en

dépit des droits douaniers protecteurs. A un moment donné, l'écart des prix était tel que les usines russes avaient songé à exporter de la fonte ou de l'acier, éloquent exemple de ce que peuvent être de nos jours les perturbations industrielles. Hâtons-nous d'ajouter que, sous l'influence de la bonne récolte de 1900, l'aspect des choses changera bientôt en Russie, où la crise, ayant éclaté prématurément, alors que la prospérité atteignait son apogée dans les autres pays, se terminera sans doute à une époque plus rapprochée.

Mais cette situation constitue une exception, nous pourrions presque dire une anomalie. La solidarité des peuples devient chaque jour plus étroite. Chaque pays dépend, non seulement de sa propre activité, mais de celle de tous les autres. Les anciennes barrières sont brisées; les théories, jusqu'ici admises sans discussion, sont ébranlées : l'Angleterre, en présence de l'âpre concurrence qu'elle sent sourdre de divers côtés, notamment en Allemagne, aux États-Unis, se demande avec quelque angoisse si le libre-échange, sur lequel sa politique commerciale est fondée depuis plus d'un demi-siècle, est destiné à lui rendre dans l'avenir les mêmes services que par le passé. Il y a peu de jours, nous lisions dans un journal financier londonien l'éloge de la Hongrie, qui, pour favoriser ses industries naissantes, leur fait une situation privilégiée, les exempte d'impôts, de droits de timbre, les soustrait en un mot aux charges qui pèsent sur les autres citoyens. L'auteur de l'article plaignait l'industriel anglais, qui, disait-il, lutte individuellement, non pas contre d'autres individus allemands, autrichiens, américains, mais contre l'Allemagne, l'Autriche, l'Amérique. Ce sont là, en effet, deux traits frappans de la situation contemporaine : union des industriels de chaque pays, pour être plus forts dans la lutte économique; effort fait par beaucoup d'États pour encourager et protéger les industries, nées sur leur sol. Cette protection, qui s'est d'ailleurs manifestée déjà maintes fois au cours des siècles passés, ne se traduit pas seulement par l'établissement de droits de douane à l'entrée, qui en sont la forme rudimentaire ; elle va jusqu'à accorder à certains produits des bonifications à la sortie des frontières : c'est ainsi qu'en France les sucres étrangers acquittent 10 francs par quintal avant de pénétrer chez nous, et que nos sucres indigènes exportés reçoivent, au moment de leur passage à la douane, une prime. C'est ainsi que, avant de se séparer au mois

de juillet 1900, la Chambre des députés françaises a voté une prime à l'exportation des blés, de 7 francs par quintal, qui à la vérité ne serait pas payée en espèces à l'agriculteur, mais qui s'octroierait sous forme d'un bon de même valeur, lequel pourrait servir à acquitter vis-à-vis du Trésor des droits d'entrée sur des articles d'importation. L'absurdité d'un pareil système, qui non seulement porterait le préjudice le plus grave à nos finances en diminuant dans une proportion incalculable les recettes publiques, mais qui aurait pour effet de renchérir le prix du pain, éclate à tous les yeux; il n'est pas possible que le Sénat le sanctionne. Il n'en est pas moins intéressant à signaler, comme symptôme de l'état d'esprit d'une nation moderne, qui, au lieu de se préoccuper de laisser aux échanges, à la production, à la consommation, la liberté la plus grande, prétend agir par voie législative sur le prix des choses, sur les conditions mêmes de la production.

Qui ne voit à quelles conséquences le genre humain serait peu à peu amené, si chaque peuple instituait des lois analogues à celles que nous venons de citer? D'une part, en exhaussant sans cesse la muraille douanière dont il s'entoure, il cherche à interdire son territoire aux objets produits ou fabriqués par les étrangers : mais en même temps, il prétend trouver chez ceux-ci un débouché pour l'excès de marchandises qu'il produit en quantités supérieures aux besoins de ses propres habitans. Pour y arriver, il prélève sur les recettes du Trésor des sommes qu'il paie aux industriels ou aux agriculteurs, afin de leur permettre de vendre au dehors leur fer ou leur blé à meilleur marché qu'à l'intérieur, au-dessous même du prix coûtant. Mais les agriculteurs et les industriels des pays ainsi inondés de produits dont le prix est artificiellement déprimé résistent; à leur tour, ils invitent leurs gouvernemens à rehausser les droits d'entrée sur ces catégories spéciales d'objets par des taxes dites de compensation, et la situation est ramenée à ce qu'elle était auparavant. Dans certains cas, une nation peut trouver avantageux de recevoir à des prix infimes, par suite des sacrifices consentis par un État étranger, des approvisionnemens d'une matière qu'elle ne produit pas. C'est ainsi que la Grande-Bretagne, grâce aux primes de sortie accordées par la France, l'Allemagne, l'Autriche, achète le sucre à un prix qui représente le tiers ou le quart de celui que nous payons; n'était la question de quelques-unes

de ses colonies qui se plaignent d'une concurrence aussi puissante, elle verrait, avec une satisfaction sans mélange, les grands États de l'Europe centrale et occidentale s'épuiser en subventions qui permettent aux Anglais de boire leur thé et de fabriquer leurs confitures à des conditions de bon marché que le reste du monde leur envie, et qui sont pour eux un avantage gratuit.

Nous citons ces exemples, en apparence étrangers au sujet qui nous occupe, parce que rien ne serait plus naturel que de voir les fabricans de fer venir à leur tour réclamer une protection analogue à celle qui est accordée aux producteurs de sucre et de blé. Mais en admettant qu'un Parlement à courte vue nous entraîne dans une expérience de ce genre, elle ne saurait être de longue durée. Ce n'est pas dans cette voie que l'industrie moderne trouvera son salut. Le choc des intérêts a déjà provoqué des ententes de plus en plus fréquentes à l'intérieur des frontières des États. Peut-être qu'au vingtième siècle, des accords internationaux s'établiront entre les producteurs d'une même matière, d'une même marchandise, non seulement de pays à pays, mais de continent à continent. Ce serait s'exposer à être taxé de rêveur que de prévoir des arrangemens de ce genre pour les denrées agricoles qui, en dépit de l'activité du commerce des céréales entre certaines contrées, sont encore, en général, consommées là où elles sont produites. Mais, en matière industrielle, nous avons vu et nous voyons tous les jours éclore des organisations ou des tentatives d'organisation qui indiquent la marche des esprits. Les syndicats ou *trusts* américains englobent des États, réunis politiquement par un lien fédéral, mais qui, par leur étendue et leur importance, représentent un continent : les efforts persévérans de l'Angleterre pour s'attacher plus étroitement ses colonies amèneront peut-être des ententes analogues, sinon entre des continens, du moins entre des portions de continens différens : ces diverses étapes nous achemineront plus ou moins vite vers l'époque où les industries humaines seront organisées dans le sens que nous avons fait entrevoir. Celles des métaux et de la houille nous paraissent devoir être les premières pétries dans ce moule nouveau : c'est une des nombreuses raisons qui nous ont fait juger utile d'en mettre les conditions actuelles sous les yeux de nos lecteurs.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'ÉCOLE DU TROCADÉRO

I

Encore quelques heures, et l'Exposition aura fermé. Est-ce la dernière? Nous le souhaitons. On ne donne pas deux fois certaines fêtes. Aucune exposition, dans tous les cas, n'aura jamais porté, comme celle-là, le caractère d'une exception. On ne l'avait pas seulement voulue universelle, mais unique, et son but officiel, hautement et solennellement annoncé, était d'être un enseignement. Enseignement dans les arts, dans l'industrie, dans la pédagogie, dans l'ethnologie, dans la sociologie ; enseignement agricole, scientifique, maritime, militaire, commercial, économique; enseignement dans toutes les branches de la civilisation et de la vie. Ce but, l'a-t-on bien toujours atteint? Nous a-t-on bien donné, sur tous les points, la leçon qu'on nous avait promise?... Nous l'examinerons en matière d'exotisme, car l'exotisme n'était pas une des petites parties de l'Exposition. Il y abondait, y fourmillait, et nous l'y retrouvions à chaque pas. Temples hindous, gourbis sauvages, pagodes, souks, ruelles algériennes, quartiers chinois, japonais, soudanais, sénégaliens, siamois, cambodgiens : c'était un bazar de climats, d'architectures, d'odeurs, de couleurs, de cuisines et de musiques. Et tout cela voisinait, cohabitait, se serrait et se casait, comme un Lapon et un Marocain, un Malgache et un Péruvien coucheraient dans le même sleeping-car. Un Turc aimable, tenant tout à la fois du contrôleur et du janissaire, vous engageait à franchir un rideau derrière lequel un aigre nasillement se mêlait à des trémoussemens saccadés. C'était un concert africain. Vous étiez à Tunis ou à Biskra.

Vous ressortiez, et la foule, vingt pas plus haut, vous entraînait dans une salle où toute une ménagerie de bêtes empaillées vous regardaient avec leurs yeux de verre : vous étiez au Canada, et ce n'était plus que bisons, élans, phoques, martres, renards gris ou bleus. Vous ressortiez encore, vous montiez un sentier, et ce pavillon ajouré, multicolore, que vous aperceviez tout à coup, était un restaurant chinois. On vous y offrait des « nids d'hirondelle, » des « ailerons de requins, » et des « beignets de pigeons. » Quant aux « Rues du Caire, » aux « Cafés maures, » aux « Abraham » et aux « Mohamed » installés dans leurs échoppes, au milieu de leurs étoffes, de leurs poteries, de leurs pâtes, de leurs parfums, ils ne se comptaient plus. C'était l'univers dans un jardin ! Un territoire grand comme la moitié de l'Europe se condensait en cinq cents mètres carrés, un désert se résumait en une paillote, une mer en un bassin. Le nord touchait au sud et le pôle à l'équateur. Le même courant d'air vous apportait l'odeur des joncs de l'Océanie et des fourrures du Kamchatka. Vous faisiez là, montre en main, le tour du monde en trois heures. Et les « stéréoramas, » les « cinéoramas, » les « maréoramas, » vous donnaient à la fois, dans ces trois heures, l'illusion du bateau, du ballon et du wagon-bar.

Ce fut là, assurément, une existence suggestive, toute en surprises et en changemens d'horizons. Quelle en fut bien, seulement, la valeur positive exacte, et quel enseignement y recueillait-on, puisqu'on devait m'y donner un enseignement, et un enseignement d'État? Devais-je bien voir, sérieusement, quelque chose de la vraie Chine dans la Chine du Trocadéro, et le Congo aperçu au son d'un carillon russe, entre un charivari arabe et une musique de tziganes, était-il bien vraiment le Congo?... A présent que l'école est fermée, il est bon de récapituler ce que nous y avons appris...

II

Les Indes Néerlandaises, dans la grande avenue centrale, vous arrêtent particulièrement. Elles étonnent par leur fouillis hiératique, leur luxuriance de dieux et de monstres, et nous sommes là à Java, au pied d'un temple gardé par toute une garde d'idoles assises, un doigt levé, la lèvre énigmatique. Pourquoi, toutefois, faut-il que ces idoles sentent aussi fraîchement l'atelier, et que

l'Administration ait dû leur mettre une plaque au flanc, avec ces mots inscrits autour : *avertisseur d'incendie?* Il serait puéril, on le pense bien, de reprocher aux plaques d'incendies d'altérer le caractère orthodoxe des vieilles divinités indoues. Mais cet *avertisseur* n'en décore pas moins bizarrement les idoles du vieux Java, et ne s'en mêle pas moins, si peu que ce soit, à nos impressions javanaises. Ce n'est qu'une note imperceptible, mais c'est déjà pourtant une note.

Entrons, et regardons, en entrant, sur le mur d'exhaussement d'une première terrasse, un bas-relief où l'on retrouve la vie de Bouddha... Ce bas-relief a-t-il bien réellement existé comme il est là? Ce n'est qu'une question que nous nous posons, mais nous ne pouvons pas ne pas nous la poser... Passons, traversons la première terrasse, franchissons la seconde, montons un dernier escalier... Nous voici dans le temple même, dans une petite salle de pierre blanche, et vraiment beaucoup trop blanche. C'est, paraît-il, le temple de Djandi-Sari, et tous les moulages, me dit-on, ont été pris à Java. On est même allé, pour nous mieux montrer le vieux monument, jusqu'à le rétablir, non pas comme il est, mais comme il devrait être, car les Chinois, malheureusement, l'ont détruit depuis fort longtemps. On a donc reconstitué les soubassemens disparus, recherché les détails d'ornementation dans des fouilles savantes, et composé ainsi un Djandi-Sari parfait, irréprochable, un Djandi-Sari auquel pas une ligne ne manque, plus complet qu'il ne l'a jamais été, un Djandi-Sari tout neuf! Tout cela est fort consciencieux, et témoigne d'un ardent zèle industriel pour l'antiquité javanaise. Mais quel Java, en fin de compte, arrive-t-on ainsi à nous reconstituer? Le Java actuel? Non, puisqu'il est en ruines. Le Java antique?... Nous en douterons, et il ne me semble pas le sentir dans cet édifice tout blanc, tout frais et tout neuf, sur lequel veillent les pompiers. On y prend instinctivement garde aux plâtres. On pourrait presque s'y croire dans la salle d'un nouveau four crématoire à la veille d'être inauguré...

Est-ce bien là vraiment le vieux Java?

III

Le pavillon des Indes Anglaises ressemble assez exactement à une sorte de *Louvre* ou de *Bon Marché* de Tyr ou de Bagdad. Je

regarde ce décor de tapis, de balles de coton, de vaisselles, de sacs de riz, d'étoffes, de boîtes de conserves, et j'y entends un piano qui joue une gigue. J'approche, et je vois le piano tout fouillé de sculptures où fourmillent les mille petits personnages de légendes et de mystères indous... L'impression, ici, est évocatrice, et j'ai bien, à cette ritournelle, la vision de l'Anglais chez les Brahmes. C'est un « raccourci. » Mais justement, ce n'est qu'un raccourci? N'ai-je pas là une vision toute littéraire, et toutes les Indes tiennent-elles, d'ailleurs, dans l'opulence bariolée de ce bazar pléthorique? La notion d'une Inde pareille, d'une Inde-magasin, si magnifique et si partiellement vraie qu'elle soit, n'est vraie que partiellement, trop partiellement pour ne pas être fausse, et toutes ces salles regorgeantes, toute cette forêt d'objets, de tentures, de marchandises, de produits, ne me disent qu'une Inde incomplète et tronquée, celle des comptoirs. Et l'autre? Celle de la famine? Car ce pays d'énorme et somptueux commerce est également celui d'une effrayante dégénérescence locale, d'une misère indigène affreuse. Toute une race-fantôme y meurt et y gémit dans la faim. L'Inde n'est pas seulement un dock, c'est un cimetière. L'Anglais prospère s'y rencontre avec l'Indien décharné. Un champ de mort s'étend derrière la boutique. Où nous fournissez-vous l'équivalent de ce contraste? Où est le conquis tombé à l'état de squelette, en face du conquérant bien en point? Où est le spectre de la mère assoupie dans le coma de l'inanition, avec son enfant mort au sein, en face de la fraîche *lady*, ou du *sir* en belle santé qui se balance dans son rocking-chair, pendant qu'on lui joue la gigue? On cherche l'humanité indienne dans les Indes du Trocadéro, mais on ne l'y trouve pas, et nous n'y voyons, comme indigènes, que cinq ou six gardiens très laids, très jaunes, et coiffés avec des peignes, mais habillés de costumes éblouissans, ceints de baudriers d'or, et si parfaitement bien portans, qu'ils nous représentent encore, quoique Indiens, l'unique et prospère Angleterre. Ils ont au moins reçu, sans aucun doute, la naturalisation de la nourriture.

Et la « faune? » On nous la montre peut-être aussi avec quelque fantaisie. Sous un globe de pendule grand comme un appartement, voici, dans des poses jouant la nature, et réunis en famille, tout ce que le climat a de carnassiers, de fauves, de pachydermes, de reptiles et de bêtes de basse-cour. Un éléphant, la trompe haute, débouche d'un fourré de grands joncs, et barrit

un discours à des poules qui picorent entre ses pieds. Un sanglier, près d'eux, broute auprès d'un serpent qui se dresse, un singe gambade sur leurs têtes, et un couple de jaguars, dans le voisinage, nourrit patriarcalement ses petits, pendant qu'un ibis rose, évidemment surpris, regarde tout cela sur un pied. Rien ne peut rendre l'effet de cette extraordinaire pantomime, jouée par toutes ces bêtes empaillées, et vous avez au moins le plaisir de vous figurer relire les fables de La Fontaine... Mais l' « enseignement? » L'enseignement qu'on nous annonçait?... Là encore, toute chicane serait enfantine. On ne veut rien nous montrer de sérieux, et nous n'avons rien à demander de sérieux. Mais n'est-ce pas justement le vice de tous ces exotismes d'exposition? Ils se donnent pour sérieux en ne l'étant pas, et quand ils ne peuvent pas l'être. Qu'une image à deux sous me représente des enfantillages, et je ne lui attribue que l'importance attribuable à une image de deux sous. Mais qu'une Exposition universelle, avec son caractère officiel, national, avec son caractère de leçon, ne soit, comme leçon, qu'une image à deux sous coûtant des millions, c'est ici que le bon sens réclame, et que la critique peut s'élever!

IV

... Vous voulez faire un déjeuner chinois, et vous entrez, pour cela, au restaurant chinois... Qu'allez-vous donc manger?... Le menu est sur deux colonnes, chinois sur l'une, parisien sur l'autre, et la colonne chinoise énumère de nombreux mets... Vous hésitez, mais le maître d'hôtel, — d'une irréprochable correction parisienne, — est là pour vous conseiller.

— Le menu, lui demandez-vous, porte que certains plats chinois doivent être commandés vingt-quatre heures d'avance... Est-ce absolument rigoureux?

— Absolument, vous répond le maître d'hôtel... Et ce n'est même pas, en réalité, vingt-quatre heures, mais quarante-huit heures d'avance, que les commandes doivent être faites.

— Alors, pour les « nids d'hirondelles? »

— Oh! c'est particulièrement compliqué.

— Mais qu'est-ce que c'est donc?

— Mais des nids d'hirondelles!

— De vrais nids d'hirondelles?

— De vrais nids d'hirondelles!... Et c'est précisément ce qui nécessite une préparation si soignée... Pour arriver à bien les épurer, à bien les nettoyer, c'est très long.

— Et les « ailerons de requins »?

— Très long aussi... C'est tellement dur...

Et vous indiquez d'autres plats, mais ils exigent tous un stage. Ils sont mystérieux, inquiétans, et le maître d'hôtel, tout en époussetant la table avec de petits coups de serviette, conclut pour vous édifier :

— Toutes les cuisines chinoises, en général, sont à base d'œufs de cane pourris, et les œufs doivent pourrir longtemps...

Que décider? Vous rabattre sur les articles qui n'offrent ni la complication des « nids d'hirondelles, » ni la dureté des « ailerons de requins, » ni le faisandage des « œufs de cane pourris, » et vous contenter de plats qui ne soient pas des plats de longue haleine?... Vous y songez... Mais les « œufs de cane pourris » vous obsèdent, il vous semble que toute la cuisine céleste doit les sentir, et vous finissez par commander, comme déjeuner chinois, une côtelette ou un beefsteak. On vous les sert immédiatement, vous ne voyez même aux tables voisines que des déjeuners chinois dans le goût du vôtre, et vous comprenez alors toute la surprise que vous n'eussiez pas manqué de provoquer en persistant, dans ce restaurant chinois, à vouloir faire un repas chinois.

Pourquoi, d'ailleurs, dans tout ce coin de Chine, tant d'autres choses sont-elles aussi méticuleusement françaises? Comment, ainsi que l'Allemagne, l'Italie, la Norvège, et d'autres pays, la Chine n'a-t-elle pas expédié de chez elle ses ouvriers et ses matériaux? C'est une question... Mais rien, en fait, n'est chinois comme travail, dans la Chine du Trocadéro. Les matériaux? Parisiens. Les ouvriers? Parisiens. L'architecte? Parisien. Il n'y a pas là une planche, une moulure, un ornement, un coup de pinceau ou de ciseau, qui ne soient pas uniquement, exclusivement, consciencieusement parisiens, et vous déjeunez, dès lors, pour déjeuner à la chinoise, avec une côtelette de Paris, servie par des garçons de Paris, dans un local construit et décoré avec des matériaux de Paris, par des constructeurs et des décorateurs de Paris! Si vous ne vous sentez pas, avec tout cela, vraiment transporté dans la vraie Chine, c'est que vous n'avez pas d'imagination!

Rien n'est-il donc chinois dans cette Chine d'exposition? Si,

et la vraie Chine s'y retrouve dans les bibelots, pièces d'art, et marchandises de toute sorte : bronzes, laques, tables, cabinets, sièges, poteries, poupées, petites maisons, petites scènes, petits bateaux, petits joujoux. Beaucoup de ces poupées et de ces joujoux sont même singulièrement évocateurs, et toute l'habitation, toute la vie chinoise semblent vous apparaître dans ces maisonnettes d'un pied de haut, où des personnages de six pouces se livrent, comme au naturel, à tous les actes de l'existence bourgeoise, populaire, domestique, commerciale, administrative. Voici des marchands qui vendent, des barbiers qui font la barbe, des pêcheurs qui rassemblent leurs cormorans de pêche sur les rebords de leur bateau, et des « fonctionnaires » — du bureau des supplices — qui bâtonnent magistralement, avec des rotins grands comme des allumettes, de pauvres petits suppliciés tout nus, agenouillés dans leurs liens, la figure sanglante et gonflée. Et toutes ces petites scènes de la vie marchande, rustique, ouvrière, pénitentiaire, se multiplient par centaines et par milliers. Ce ne sont plus seulement des poupées, mais tout un peuple de poupées, toute une nature en bimbeloterie ! C'est curieux, fin, joli, subtil, minusculement vivant et humain ! N'est-ce pas, toutefois, ici encore, comme à l'audition de la gigue jouée sur le piano indien, une vision d'artiste, une impression de littérateur ? Or, faites pour les foules, avec l'argent des foules, les expositions ne s'adressent-elles pas à elles ? Est-ce bien là l'enseignement des foules ?

V

Voulez-vous vous rendre un compte précis de ce qu'est vraiment un pays exotique, puis de l'idée qu'on peut en prendre aux vitrines et aux tableaux vivans du Trocadéro ? Entrez au village dahoméen, feuilletez-y les photographies du Dahomey, puis regardez le village lui-même, ses restitutions et ses exhibitions. Vous percevez très nettement, dans les simples vues du pays, une certaine vie primitive et un certain cadre sauvage. Le ton manque, et la perception est incomplète, mais les silhouettes, les reliefs, les grands linéamens se fixent néanmoins dans l'œil. Maintenant, examinez les objets exposés, armes, fétiches, meubles, engins, instrumens, ustensiles, et vous ne retrouvez plus aucun rapport entre les ensembles donnés par les photographies et le détail

figuré par les objets. Les premiers et les seconds devraient cependant correspondre, s'expliquer, se compléter, concorder, mais ils ne concordent pas. Les photographies vous représentent une contrée, des sites, des mœurs, des figures, des horizons, quelque chose de vivant, qui existe, qui respire. Les objets ne sont que des fragmens, des débris, on ne sait quoi d'incompris, d'informe, d'incohérent, qui ne signifie rien et ne se rattache à rien. On ne peut même pas dire que l'idée propagée est fausse. Elle est nulle, elle n'est pas. Vous voyez devant vous des morceaux bizarres, imitant vaguement des têtes d'oiseaux, de lions, de bêtes, de monstres, et l'on vous montre même une façon de grossier guéridon, tout hérissé de flèches et de coutelas, qui simule une « table des sacrifices. » Mais tout cela est tellement dépourvu d'âme, et de toute âme quelconque, que ce n'est rien. Le sauvage se confond souvent avec le puéril, et tous ces engins de bois ou de cuivre, mal dégrossis, sans figure, finissent par friser la mystification. Ils viennent du Dahomey, mais pourraient aussi bien venir de n'importe où, et nous touchons ici à un autre vice des exhibitions d'exotisme, c'est que toutes ces choses exotiques ne peuvent, visiblement, avoir leur vrai caractère, sinon même un caractère, que dans leur milieu, sous le soleil qui doit les éclairer, dans l'air où elles devraient baigner. Il en est des fétiches, des armes, des dieux, des objets qu'on nous montre là, et même des constructions et des paillotes, d'un torchis trop rose et trop neuf, comme de certaines paroles d'opéra. Elles peuvent servir de prétexte à de puissans effets musicaux, mais ne sont plus que des niaiseries sans la musique. Or, la musique, ici, c'est le pays même, et nous n'avons que le livret. Un effort, sans aucun doute, et un effort consciencieux, intelligent, a été fait par l'exposant. Il a même probablement réalisé tout ce qu'on pouvait réaliser, mais n'a pas pu *exposer l'atmosphère*, et c'était l'atmosphère qu'il fallait surtout exposer.

La population indigène ne manque pas au « village, » mais nous ne l'y rencontrons que dans la personne de superbes factionnaires nègres, dont la consigne, imperturbablement exécutée, est d'empêcher les visiteurs de fumer. Dès qu'ils aperçoivent un fumeur, ils fondent sur lui, lui secouent le bras, et lui font signe de jeter sa cigarette. Le fumeur, quelquefois, se rebiffe, refuse d'obtempérer, essaye de s'échapper, et regarde de travers ce grand noir qui le rudoie, mais le grand noir le rattrape par le

collet, lui prend sa cigarette dans la bouche, la jette par terre, et l'éteint sous son pied... Est-ce bien cependant cette scène-là qui nous initiera sérieusement au Dahomey?... Ou bien l'apprendrons-nous encore auprès des trois négresses parquées là-bas entre leurs barrières, assises sur leur pirogue renversée, et qui provoquent les exclamations des badauds? Elles crient à ceux qui les agacent : « Toi méchant! » Et ce « toi méchant » est peut-être bien d'un nègre un peu trop convenu, toutes les négresses ne sont pas du Dahomey, et celles de la pirogue ont une manière de s'effaroucher qui rappelle les « scènes dans la salle... »

VI

Si l'Andalousie au temps des Maures est de l'exotisme, le personnage sous la figure duquel elle nous apparaît d'abord a déjà de quoi nous étonner. Il est en pantalon gris-perle, en gilet blanc, avec un tuyau de poêle de l'époque de Bolivar et un habit noir de celle de Robert Macaire. Le visage fortement boucané vous rappelle seul, sous ce costume, le croisement Maure-Andalou... Mais entrons.. L'homme nous y invite d'un geste large, nous le suivons dans une suite de cours où s'alignent des boutiques façon mauresque, puis nous parvenons à des arènes... Là, nous assistons à des spectacles de cirque, mais où les chameaux remplacent les chevaux, et où la troupe figure l'Andalousie populaire, guerrière, paysanne, héroïque ou burlesque. Exercices de chameaux, cavalcades de chameaux, chameaux dressés en liberté, chameaux qui s'agenouillent, chameaux qui saluent, chameaux qui valsent! C'est le Franconi des chameaux! Et des garçons de café colportent des rafraîchissemens. Ils crient, leurs plateaux en l'air : « Orgeat, limonade, bière!... » Des tapis à vendre pendent aux murailles, avec les prix marqués dessus. La clientèle va et vient dans les restaurans des loggias. Tout le long d'un large promenoir, le public, en gaîté, regarde, pour deux sous, des scènes licencieuses dans des stéréoscopes... Les chameaux, pendant ce temps-là, cavalcadent et saluent toujours, trimballent et secouent la troupe maure sur leurs bosses, et l'homme au pantalon gris-perle, à la fin de la représentation, apparaît, lui aussi, au milieu des chameaux, mais à cheval. Il s'incline sur son gilet blanc, dans son habit du temps de Robert Macaire, et salue théâtralement, son bolivar à la main.

Peut-être, après ce spectacle, nous reste-t-il encore quelque chose à apprendre sur les Maures d'Andalousie... Mais vous sortez, et vous voici, au bas d'un escalier, dans une petite cour d'un cachet délicieusement archaïque, car toutes ces exhibitions, où perce malgré tout une recherche d'art, sont pleines de choses curieuses et de jolies choses, et vous trouvez, ici, un coin de vieille construction, légère et compliquée, toute rongée du temps, toute brûlée des étés. Des ogives, des colonnettes. Un reste d'armoiries s'effrite dans le mur roussi. Un vieux puits, la margelle à moitié démolie, s'ouvre rustiquement devant la porte... Nous sommes là, évidemment, dans la plus légendaire Espagne, et voilà bien, cette fois, de la bonne reconstitution, de la plus fidèle et de la plus délicate. Je sens, dans ces vieux murs, dans ce puits brisé, dans ces colonnettes qui se descellent, dans ce blason qui s'efface, cinq siècles de mystère et de soleil... Alors, je regarde, j'observe de plus près, et je remarque, au-dessus de la porte, dans la patine de la pierre, comme la trace de lettres gothiques...

J'approche, et qu'est-ce que je déchiffre?

Simplement : *Chocolat Menier*...

VII

C'est principalement dans les théâtres que se trahit l'étrange exotisme auquel nous initient les leçons du Trocadéro... J'assiste à la représentation du Théâtre Indo-Chinois, installé avec beaucoup de soin, de luxe, et non sans goût. Sur la scène, comme toile de fond, un grand paysage de paravent, où d'extraordinaires personnages fuient dans une nature chimérique. Sur les côtés, là où se rangeaient autrefois les seigneurs dans notre vieux théâtre, seize musiciens annamites, assis par terre jambes croisées, et jouant, entre leurs genoux, d'aigres et bizarres instrumens. On représente *La Bague enchantée*, et le programme nous fournit l'argument suivant : « La littérature cambodgienne abonde en légendes, en contes bleus, roses et mauves... C'est dans une de ces légendes, la légende de *Vorvong et Sauvirong*, que se trouve l'épisode de *La Bague enchantée*... Un jeune homme vertueux, du nom de Vorvong, est perdu dans un bois solitaire. Un bon ermite, touché de son sort, lui donne une bague merveilleuse qui doit le préserver des maléfices. Vorvong échappe, grâce à la vertu du talisman, au bâton d'une méchante et perfide vieille qui, pour

se venger, va le dénoncer à la reine comme voleur. Il ne doit son salut qu'à l'amour de la douce princesse Kessey qui intercède pour lui auprès de la reine. Il obtient, fort du prestige que lui donne son mystérieux talisman, la main de la douce Kessey, et ces heureuses fiançailles sont l'occasion de grandes réjouissances dans toute la cour. » Sous leurs costumes tout claquans d'or, et couronnés du *mas*, sorte de diadème en forme de tour, les danseuses s'agitent et se dandinent. La lumière électrique inonde le ballet, les dorures, les laques, le décor, les vagues visages de cire des musiciens accroupis, et une légère musique, grêle, acidulée, résonne, monte, s'enroule à la pantomime, l'enrubanne comme d'une vignette. Joli, un peu enfantin, tout cet ensemble est agréable. Mais quelle étoile cambodgienne vois-je danser devant moi, dans ce spectacle indo-chinois?... M^lle^ Cléo de Mérode!... Oui, M^lle^ Cléo de Mérode elle-même, avec ses bandeaux!... Et la visite que je vais faire aux coulisses me fixe sur le vrai et le faux de toute cette Indo-Chine de parade.

L'orchestre est bien annamite, et vous ne pouvez vous tromper ni aux physionomies des musiciens, ni surtout à celle de leur chef. En longue souquenille noire, et d'une étonnante minceur, d'une minceur d'archet vivant, avec une figure de vieil ivoire becqueté, il parle cependant français, et me renseigne sur ses artistes, tous en souquenille noire comme lui. Ils sont huit joueurs de *tranh*, ou de guitare à seize cordes, un joueur de *kim*, ou de guitare à quatre cordes, un joueur de *co*, ou de violon à deux cordes, deux joueurs de *doc*, ou de violon à une corde, un joueur de *tiou*, ou de flûte, un joueur de *ty*, ou de guitare à l'ongle, un joueur de *liou*, ou de violon à grand archet, un joueur de *tam*, ou de mandoline qu'on pince d'un bout de corne... Le chef, avec beaucoup de complaisance, m'explique tous ces instrumens, et, de ses longs doigts pointus, m'écrit leurs noms sur la feuille d'un carnet. Je suis donc bien vraiment ici en Indo-Chine, mais pour quelques secondes seulement, et une question, tout de suite, me rejette dans un Annam et un Cambodge tout de convention. Les musiciens eux-mêmes, tout annamites qu'ils soient, ne jouent jamais, chez eux, dans les conditions où ils jouent là. Il existe bien, d'autre part, un théâtre cambodgien, ou l'équivalent d'un théâtre cambodgien, mais qui ne ressemble en rien à celui qui est là. *La Bague enchantée*, en outre, comme le programme même l'annonce, est tirée de légendes cambodgiennes, mais n'est

pas elle-même un spectacle cambodgien, et les Cambodgiens, au Cambodge, n'ont jamais donné, ni vu, aucun spectacle analogue. Mlle Cléo de Mérode, enfin, est-elle bien, parmi les danseuses, la seule Indo-Chinoise de son espèce? Non, et tout le corps de ballet est aussi indo-chinois qu'elle. Il vient peut-être de Milan, mais il n'arrive pas de plus loin.

VIII

Passons maintenant au Théâtre Égyptien, monté par un commissaire et des collaborateurs aussi informés des choses de Paris que de celles mêmes de leur pays, et nous y serons encore beaucoup moins en Égypte que nous n'étions au Cambodge au Théâtre cambodgien, malgré toutes les bonnes intentions et l'érudition égyptienne probable, certaine même, de l'*impresario* et des auteurs...

Je vois une vaste salle, riche, confortable, avec des fauteuils d'orchestre, un parterre, des loges, des fauteuils de balcon. Or, il n'a jamais existé, en Égypte, aucune sorte de théâtre égyptien. Alors, si le théâtre égyptien n'a jamais existé, pourquoi un théâtre égyptien? Est-ce au moins pour me représenter l'Égypte? Pas même, car je lis sur le programme : « Une fête à la cour *persane* de l'ancien temps. Chants, musique, danses de pages, de négresses, de ghaouazi, de courtisanes, d'odalisques... » Et tout cela se réalise. C'est très vivant, très sauvage, très coloré! Mais pourquoi suis-je donc en Perse? Et par quelle ironie, ensuite, pour achever de me renseigner sur l'Égypte, le guerrier qui vient troubler les Persans dans leur orgie est-il Antar, le héros arabe? Et pourquoi encore, après tout cela, nous donne-t-on *Une nuit à Bagdad?*... Récapitulons, et, si beau que soit le spectacle, si somptueux que soient les costumes, si capiteuses que vous supposiez les danses, si captivantes que vous puissiez imaginer les pièces, nous n'en constatons pas moins, comme enseignement égyptien, un théâtre égyptien quand il n'y a pas de théâtre égyptien, et des pièces persanes, turques, arabes, pour nous renseigner sur l'Égypte... Digne électeur français avide de t'instruire, et qui as vu ton Exposition universelle inaugurée par tout ce que les nations du monde entier ont d'illustre, crois bien toujours qu'elle est, comme on te l'a dit, l'Acropole, la Mecque et la Jérusalem de la Science! Ajoutes-y une foi d'autant plus

forte que ton gouvernement te l'a garanti, rends-toi par là-dessus au théâtre égyptien, et tu en emporteras, pour la vie, l'image d'une Égypte qui a des théâtres quand elle n'en a jamais eus, et dont l'histoire se confondra, dans ta démocratique cervelle, avec celles de la Perse, de Bagdad et du légendaire Antar !

— Mais Sada Yacco, dira-t-on, la fameuse Sada, Sada, l'actrice japonaise?...

Soit !... Sada Yacco est Japonaise, et c'est là, sans contredit, un commencement de japonisme. Mais un de ses admirateurs, M. de Fourcaud, nous confie que les plus antiques usages japonais interdisent sévèrement la scène aux femmes, et que les rôles féminins, en conséquence, sont tenus, au Japon, par des « adolescens... » Alors?... Alors, Sada Yacco est une réformatrice, une initiatrice, une révolutionnaire, mais n'a jamais été le théâtre japonais. Elle poussera peut-être même un jour la révolution japonaise jusqu'à s'habiller comme M^me^ Sarah Bernhardt, et représente ainsi le Japon *qui sera*, mais ne représente pas le Japon *qui est*, ni qui fut. L'acteur Antoine, lui aussi, était un révolutionnaire, et jouait *de dos*, quand tous les autres jouaient *de face*. Faudrait-il, pour cela, aller se figurer que tout l'art de l'acteur, en France, a toujours tenu dans la méthode *du dos*, et serait-ce là une idée juste?... Eh bien, Sada Yacco est l'Antoine du Japon, et son jeu est le jeu japonais comme *le dos* est le jeu français.

IX

Nous pourrions encore nous arrêter à beaucoup d'autres exotismes. Tous, ou presque tous, inévitablement, auraient ce même caractère de nullité, de bouffonnerie, d'altération grossière ou d'absolue fausseté. Une exposition, avant tout, doit être une exposition, c'est-à-dire une certaine espèce de banquisme didactique dont le premier but est d'attirer, de retenir, et d'attirer et de retenir par d'exclusifs moyens de banque. Fût-il, par conséquent, un érudit du plus sérieux mérite, l'exposant d'exotisme dépouillera d'abord l'érudit. Un cadre lui est fourni, et il s'y renfermera. Des obligations de police, d'économie, d'emplacement, de salubrité, lui sont imposées, et il s'y soumettra. Et la recherche du succès, de l'attrayant, du voyant, de l'excitant, de tout ce qui amuse, de tout ce qui divertit, sera nécessairement sa règle. La

vérité, l'histoire, le sens commun, s'arrangeront ensuite comme ils pourront. Pourquoi donc des « avertisseurs d'incendie » sur les vieilles idoles de Java, dont l'archaïsme, assurément, est mis là à une rude épreuve? Parce qu'il n'existe pas de considération d'archaïsme pour prévaloir, dans une exposition, contre une considération de sécurité. S'il fallait même, pour bien les « assurer, » une large plaque d'assurance sur la figure de chaque idole, toutes les idoles auraient sur la figure une large plaque d'assurance! Et pourquoi le vieux temple, qui est une ruine à Java, devient-il, au bord de la Seine, un joli four crématoire tout battant neuf? Parce que la simple reproduction des ruines n'eût fait, là où on l'eût mise, qu'une figure insuffisante, et qu'il fallait faire figure. Et pourquoi, dans les Indes anglaises, la panthère, le sanglier, la perdrix, l'éléphant, le singe, l'ibis et le serpent se présentent-ils tous en famille, et forment-ils ce touchant phalanstère? Parce que cette fable attroupe, et qu'il s'agit, avant tout, d'attrouper. Et pourquoi l'Inde affamée s'incarne-t-elle dans des Indiens bien peignés, bien nourris, bien chamarrés? Parce que la famine n'est pas, et ne peut pas être, article d'exposition. Et pourquoi, au restaurant chinois, l'intention de manger des ailerons de requins aboutit-elle presque invariablement au beefsteak? Parce qu'un restaurant chinois, dans une exposition, doit être un restaurant, avant d'être chinois. Et pourquoi les femmes dahoméennes jouent-elles, du matin au soir, sur leur pirogue renversée, une scène aussi continue, et peut-être aussi peu dahoméenne? Parce que la scène est gaie, parce que le Dahomey ne l'est pas, et parce qu'il est d'autant plus nécessaire de le rendre gai qu'il l'est peu. Et pourquoi l'Andalousie — au temps des Maures — nous recommande-t-elle le chocolat Menier? Parce que les véritables Maures et la véritable Andalousie ne devaient pas, selon toute apparence, suffisamment comporter les annonces, et qu'une exposition ne va pas, n'est jamais allée, et n'ira jamais sans annonces. Et pourquoi un théâtre cambodgien aussi extra-cambodgien? Et pourquoi, surtout un théâtre égyptien, quand l'Égypte et le théâtre s'excluent? Toujours par la nécessité d'amuser et de racoler, et parce que tout, dans une exposition, cède à cette nécessité. Quoi de plus attirant qu'un théâtre? — Rien! — Nous ouvrirons donc un théâtre égyptien! — Mais il n'y a jamais eu de Théâtre égyptien! — Nous y jouerons des sujets égyptiens! — Mais vos sujets, comme sujets égyptiens, ne sont que des sujets turcs, arabes ou

persans, et vos spectacles, au lieu de l'histoire des Pharaons, nous racontent celle des Califes ! — C'est que la Perse est plus scénique, l'Arabie plus héroïque, et les Califes plus élégans ! — Et vous êtes quand même le Théâtre Égyptien ? — Nous sommes quand même le Théâtre Égyptien !

Il en est, en réalité, de l'exotisme d'exposition comme des drames ou des comédies. Avant d'être véridique, historique, psychologique, honnête, ou même raisonnable, une pièce doit être une pièce, afin qu'on y vienne, et presque toutes les pièces, conformément à cette loi, ne sont ni véridiques, ni historiques, ni psychologiques, ni honnêtes, ni même raisonnables, mais sont des pièces, et enrichissent quelquefois leurs auteurs, j'allais dire leurs exposans. Un Molière ou un Shakspeare apparaissent bien de loin en loin, et font alors, de temps à autre, une pièce raisonnable qui est une pièce, mais les Molière et les Shakspeare sont rares, et il faudrait des hommes comme eux, des hommes aussi rares qu'eux, pour nous donner, sous notre ciel d'Europe, la juste et vraie vision d'un véritable exotisme, pour savoir transposer et synthétiser les climats, comme un dramaturge de génie synthétise et transpose les sentimens.

X

Quoi qu'il nous soit encore réservé comme expositions d'exotisme, si l'avenir nous réserve encore des expositions, l'habitude d'aller y prendre nos informations africaines et asiatiques n'en a pas moins une grande disposition à s'enraciner chez nous. C'est un lieu commun que le Français est casanier. Nous ne quittons que trop volontiers notre province pour Paris, mais nous n'allons pas plus loin. Nous y échouons. Est ce mépris de l'étranger ? Nullement, et personne, au contraire, ne l'aime comme nous l'aimons. La perspective de connaître le Japon, Bornéo, Terre-Neuve, Honolulu, est pleine de séductions pour nous, mais celle de la traversée nous refroidit. Comment, dans un pareil état d'esprit, l'idée de voir les Antipodes sans nous y rendre ne nous enchanterait-elle pas? Ce n est plus nous qui allons à la montagne, mais la montagne qui vient à nous ! Est-ce bien, seulement, le vrai Japon, le vrai Terre-Neuve et le véritable Honolulu qui viennent ? N'est-ce pas un Japon suspect, un Terre-Neuve de contrebande, un Honolulu de table d'hôte ?... Bah ! nous n'y

regardons pas de si près, et tout notre souci est surtout devenu d'éviter tout effort. L'effroi, l'horreur de l'effort, n'est-ce pas nous maintenant tout entiers? Ni du voyage difficile à faire, ni de la langue difficile à parler, ni du mariage difficile à supporter, nous ne voulons plus rien de cela, et la même psychologie est au fond de la loi du divorce, du décret qui supprime les participes, et de celui qui autorise l'ouverture d'une section malaise. La première nous dit : « Pour être marié, tu n'as plus besoin de l'être. » Le second : « Pour écrire le français, tu n'as plus besoin de le savoir. » Et le troisième : « Pour aller en Malaisie, tu n'as plus besoin d'y aller. » Méthodes commodes! Mais sommes-nous bien sûrs de prendre un bain de mer en mettant un paquet de sel dans notre baignoire, et de revenir de Chine, des Indes ou du Soudan, en revenant du Trocadéro?

La chronique de l'émigration contient une anecdote symbolique. Un gentilhomme gascon, réfugié dans une petite ville allemande, s'y donne, pour gagner sa vie, comme professeur d'italien. Ignorant, toutefois, foncièrement l'italien, il se contente de faire des cours de gascon, et peut, fort heureusement, regagner sa Gascogne avant qu'un de ses élèves soit allé contrôler, en Italie, l'italien qu'on lui a appris... Il y avait, au Trocadéro, d'attirans et vivans spectacles, mais leur histoire n'en est pas moins un peu celle de l'émigré. On nous y apprenait les pays de l'autre hémisphère, on y tenait école d'exotisme, mais vous faisiez bien de vous demander, en sortant du cours, si on y professait l'italien, ou si on y enseignait le gascon!

MAURICE TALMEYR.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES MEMBRES ET L'ESTOMAC, LA FABLE ET LA PHYSIOLOGIE

I

Les enfans ont coutume de poser, aux personnes qui les instruisent, des interrogations souvent bien embarrassantes. Il n'est pas d'objet qu'ils aperçoivent à propos duquel ils ne demandent : « A quoi cela sert-il? Pour quoi est-ce faire? » Il y a donc, en leur petite cervelle, une conviction obscure que tout a son utilité et sert à quelque chose.

Ils ne sont pas seuls à penser ainsi. Lorsque Galien écrivait le premier traité de physiologie qui eût encore paru, et l'intitulait *De l'usage des parties*, — *De usu partium*, — c'est cette question puérile qu'il se posait et à laquelle il prétendait donner une réponse, pour chacun des organes de notre corps. Il en est des premiers âges de la science comme des premiers âges de la vie : la même inexpérience engendre les mêmes chimères.

C'en est une de supposer que tout organe serve à quelque chose. Cela n'est pas certain, par avance; et, en dépit de l'inébranlable conviction de ceux qui sont ignorans des choses naturelles, cela n'est pas vrai. Il y a, par exemple, chez l'embryon, des *organes éphémères* qui disparaissent au cours du développement en laissant des vestiges désormais sans usage. Il y a surtout des *organes rudimentaires* que la nature, comme un artiste distrait, dessine, ébauche, commence à con-

struire, dans un organisme qui n'en aura que faire, mais qu'ensuite et comme si elle se ravisait, elle laisse inachevés et à jamais inutiles. On peut dire, par exemple, en continuant à personnifier la nature, qu'elle fait ressembler à un moment donné le mammifère à un poisson : qu'elle lui donne des arcs branchiaux qui s'atrophieront, des fentes branchiales qui se combleront et dont il restera, pourtant, des vestiges à l'état physiologique et à l'état pathologique. Elle met dans le coin de l'œil, chez l'homme, un petit organe rougeâtre, la caroncule, rudiment de la troisième paupière qui existe chez d'autres animaux et qui va et vient devant le globe oculaire, d'un mouvement analogue à celui d'un rideau glissant sur une tringle, tandis que les deux autres paupières le couvrent et le découvrent en s'abaissant et se relevant alternativement. Elle place sur notre conque auditive les mêmes muscles qui permettent aux animaux à longues oreilles de les diriger vers la source sonore pour mieux en collecter les ondes, mais qui, chez l'homme, n'ont pas de fonction.

Un organe peut ne servir à rien; il peut aussi servir à beaucoup d'usages, et nous ne les saurons tous que le jour où, l'œuvre de la science physiologique étant terminée, nous connaîtrons aussi toutes les autres fonctions de tous les autres organes avec lesquels celui-ci soutient des rapports plus ou moins étroits. C'est donc une question mal posée ou tout au moins éternellement prématurée que celle qui est pourtant dans toutes les bouches : quel est le rôle de tel organe?

II

Il est une autre question, tout aussi déplacée, — et tout aussi coutumière, — que la science devrait s'interdire et qu'elle se pose, cependant, trop souvent. C'est celle de l'*importance* de telle ou telle partie. Il n'y a pas de notion plus décevante. Aussi n'y en a-t-il pas qui, au cours des temps, ait donné lieu à plus de vicissitudes. Un organe qui, à un moment, a été considéré comme de la plus haute importance, est, à une autre époque, estimé parfaitement insignifiant. Le foie, l'organe dominateur aux yeux des anciens médecins qui le regardaient comme le point de départ de la circulation du sang, le siège des passions et des instincts, est déchu de son rôle et destitué de toutes ses hautes fonctions, le jour où les anatomistes du XVII^e^ siècle découvrent la circulation lymphatique; et l'un d'eux, Thomas Bartholin, l'enterre en grande pompe et écrit l'épitaphe de ce souverain déchu. La glande pinéale du cerveau, qui a été regardée comme le siège de l'âme, au

temps de Descartes (1), a été réduite au rôle d'un simple ganglion par les anatomistes du XVIII^e^ siècle et à celui d'un organe atrophique par les naturalistes contemporains.

Il y a ainsi, en histoire naturelle, un certain nombre d'organes déchus, que les révolutions scientifiques ont précipités du trône. Il y en aurait assez pour remplir l'hôtellerie de Candide à Venise, en temps de carnaval, si jamais Venise eût été un asile pour la physiologie. Et la liste n'est pas close. A la vérité, il y en a quelques-uns qu'une nouvelle révolution a replacés au pinacle, et c'est le cas du foie, restauré par Claude Bernard, et dont la zone d'influence s'étend de jour en jour; mais il y en a d'autres aussi qui semblaient bien assurés de leur royauté et que les vicissitudes scientifiques ont dépouillés de tout prestige.

La plus récente de ces victimes du mouvement scientifique, c'est l'estomac.

III

Dans la fable des *Membres et de l'Estomac*, le bon fabuliste La Fontaine a paraphrasé un apologue célèbre dans l'antiquité. Ménénius Agrippa, le vainqueur des Sabins, s'en était servi pour faire rentrer dans le devoir et dans la cité le peuple de Rome, irrité contre les patriciens et retiré sur le mont Sacré. C'était le temps où l'on calmait les grèves avec des fables.

L'estomac était donc, à Rome, l'image de la dignité patricienne. La Fontaine va plus loin ; il en fait, à Paris, l'image de la royauté.

(1) Il n'est pas tout à fait exact que Descartes, comme le lui ont fait dire Sténon, Willis et surtout Voltaire, ait eu l'étrange idée d'asseoir l'âme sur cette petite pomme de pin qu'est la glande pinéale du cerveau, à la façon d'un cocher sur son siège, et de lui faire diriger de là les impulsions de la conscience et incliner ses jugemens dans un sens ou dans l'autre. C'est là une glose de commentateur et une manière de ridiculiser une opinion pour la réfuter plus triomphalement. En réalité, Descartes a vu dans ce petit organe la source des esprits animaux, c'est-à-dire de l'influx nerveux; ses disciples, Regius, Louis de la Forge, le considéraient comme le point d'arrivée où venaient aboutir, se superposer et se confondre les impressions doubles fournies par les organes des sens des deux moitiés du corps. C'étaient des vues bien hasardeuses. Les adversaires de Descartes ne se contentèrent point de le dire. Ils trouvèrent plus piquant de montrer, par exemple, que ce grand philosophe, qui refusait une âme au bœuf ou à l'âne, aurait dû leur en attribuer une, à moins de se contredire, une plus grande âme même que celle de l'homme, puisque leur glande pinéale est relativement plus développée. Aujourd'hui, l'on sait que la glande pinéale ou épiphyse est le rudiment d'un troisième œil, avorté chez l'homme et la plupart des vertébrés et subsistant seulement chez quelques lézards.

Je devais par la royauté
Avoir commencé mon ouvrage :
Messer Gaster en est l'image.

Ce roi ne gouverne pas seulement ses sujets, il les nourrit. Aussi, lorsque les membres s'insurgent contre lui, il les prend par la famine. L'inanition entraîne ses habituelles conséquences : « Il ne se forme plus de nouveau sang au cœur. » En fin de compte, les mutins tombèrent bientôt en langueur et virent

Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.

N'en demandons pas davantage à la fable et à l'apologue. Ils nous disent l'importance du rôle que toute l'antiquité a attribué à l'estomac dans le concert vital. C'est lui qui nourrit les organes ; il digère pour eux ; il est l'instrument de la digestion, de toute la digestion.

Cette opinion n'a pas été seulement celle de la médecine ancienne ; elle a continué de régner jusqu'à nos jours. Les physiologistes d'il y a cinquante ans n'avaient aucun doute sur la primauté de l'estomac et sur son rôle capital et quasi unique dans la digestion. La science d'aujourd'hui ne peut plus souscrire à cette affirmation ; et, les modernes, renversant la proposition de leurs prédécesseurs, déclarent que l'estomac ne sert pas à la digestion, mais plutôt, qu'il y nuit.

Il est intéressant de suivre dans l'histoire de la physiologie le mouvement qui aboutit à un si complet renversement de l'idée première.

IV

L'estomac étant supposé l'organe de la digestion, de toute la digestion, l'idée que l'on se formait de son rôle était réglée par celle qui régnait à propos de cette opération elle-même. Jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, cette idée resta assez vague. On savait que les alimens introduits dans l'estomac y étaient plus ou moins dénaturés ; qu'ils subissaient une série de modifications qui les rendait propres à être absorbés et utilisés pour la réparation de l'édifice vivant. Mais, sur la nature de cette élaboration, on n'avait pas de lumières ; et, en vérité, l'on n'en pouvait pas avoir beaucoup dans cette période, en quelque sorte fabuleuse, où la chimie n'existait pas encore. A défaut d'idées nettes, on se formait seulement des images de cette opération.

Pour Hippocrate, la façon que recevaient les alimens était une préparation culinaire ; elle était le prolongement, en quelque sorte, de

celle que l'industrie du cuisinier leur impose avant de les présenter à notre sensualité : c'était une coction (*pepsis*) et l'estomac était une manière de marmite. Pour Galien, et plus tard pour Van Helmont, l'estomac était une cuve ou un fût ; l'aliment y subissait une dénaturation analogue à celle qu'éprouve le raisin dans le récipient où bouillonne la vendange, c'est-à-dire une fermentation ; et il faut reconnaître que cette supposition est, de toutes, celle qui s'accorde le mieux avec la réalité. Une troisième opinion, celle de Plistonicus, et plus tard de Cheselden, rapprochait la digestion de la putréfaction naturelle, qui envahit les alimens abandonnés à eux-mêmes.

Pour une autre école, qui ne voyait partout que des phénomènes purement mécaniques, c'était une simple attrition, un broyage et un brassage, qui changeaient la masse alimentaire en une pâte plus ou moins homogène. Telle était la façon de voir de Borelli, de Boërhaave, et, en général, de ceux que l'on a appelés les iatro-mécaniciens pour indiquer qu'ils réduisaient la médecine à la mécanique.

Telles furent les vues des anciens à propos de l'estomac. — Voici maintenant celles des modernes. La période nouvelle s'ouvre en 1667. Cette année-là, il s'éleva dans l'*Académie del Cimento*, à Florence, une discussion célèbre qui plaça la question sur son véritable terrain, le terrain expérimental. Il s'agissait de décider si la digestion était une simple opération mécanique, comme prétendaient les iatro-mécaniciens avec Borelli ; ou, si c'était une dénaturation plus profonde, accomplie par une espèce d'eau-forte, — le suc de l'estomac, — comme le prétendait Vallisnieri. La solution de ce dilemme entre l'action chimique et l'action mécanique resta en suspens. Elle fut apportée, seulement dans le siècle suivant, par les expériences bien connues de Réaumur, en 1752, et celles de l'abbé Spallanzani, en 1782. Réaumur conclut de ses études que la digestion était une opération tantôt mécanique, — chez les oiseaux granivores, par exemple, — et tantôt chimique, par exemple chez les oiseaux carnassiers. Mais Spallanzani, corrigeant cette vue, montra que la digestion était toujours, à la fois chimique et mécanique, et que les deux ordres de phénomènes s'y unissaient intimement.

L'Académie des Sciences de Paris fit faire un nouveau pas, décisif, à la physiologie de la digestion en proposant son étude comme sujet de prix, en 1823. A son appel répondirent les remarquables mémoires de Tiedemann et Gmelin et de Leuret et Lassaigne. Un peu plus tard, en 1834, l'accident célèbre du Canadien Alexis Saint-Martin permit au

docteur William Beaumont d'étudier le fonctionnement de l'estomac chez l'homme vivant et inspira à Blondlot la hardiesse de pratiquer délibérément chez les animaux une fistule artificielle analogue à cette fistule accidentelle.

Jusque-là, l'estomac avait joui du bénéfice de sa royauté. On ne porte pas la main sur le roi. Les chirurgiens l'avaient respecté. Ils ne tardèrent pas à suivre l'exemple des physiologistes. Ils n'hésitèrent plus à l'ouvrir lorsqu'il y avait urgence, à le débarrasser d'un objet nuisible, et c'est ce que fit le docteur Labbé, l'un des premiers.

D'autre part, les études des physiologistes continuant, le progrès des connaissances se précipita. En quelques années, à partir de 1842, date des premières expériences de Blondlot, on acquit sur les fonctions de l'estomac, sur le suc gastrique qu'il sécrète et sur le ferment, la *pepsine*, qui y est contenu, les notions qui ont constitué jusqu'à ces dernières années le bilan de nos connaissances.

V

Ces connaissances ont reçu, assez récemment, un accroissement très notable, grâce aux expériences admirablement conduites par le professeur Pawlow à l'Institut impérial de médecine expérimentale de Saint-Pétersbourg. Ces intéressantes recherches ont comblé une importante lacune de la physiologie de l'estomac.

On avait, sans doute, poussé très loin, en ces dernières années, l'étude du suc gastrique. On connaissait les manières de l'obtenir, non seulement chez les animaux, mais chez l'homme même. Les médecins prélèvent sans trop de difficultés, dans l'estomac de leur patient, au moyen du tube de Fauchet, des échantillons dont l'analyse permet de suivre les particularités du fonctionnement gastrique et ses diverses phases.

On avait étudié aussi très attentivement la composition chimique de ce suc stomacal. On sut qu'il était caractérisé à l'état normal par trois substances : l'acide chlorhydrique, qui lui donne son acidité, et deux fermens; la pepsine, qui agit en milieu acide sur les alimens azotés; et le ferment lab ou présure, qui coagule le lait.

Il y a eu un nombre infini de publications, toute une littérature, sur la seule question de l'acide gastrique. Il a fallu en établir la nature et choisir, pour cela, entre les neuf substances acides, plus ou moins accidentelles, qui s'y rencontrent. Il a fallu décider si l'acide chlorhydrique, qui a définitivement triomphé de tous ses rivaux, était

libre ou plus ou moins lâchement combiné à d'autres élémens. Chez les malades, on a étudié les variations dans le degré d'acidité; et les médecins, au premier rang desquels se trouvent ici MM. Hayem et Winter, ont distingué des états symptomatiques caractérisés par la surproduction de l'acide ou au contraire par son insuffisance.

Au milieu de tous ces progrès accomplis par le chimisme stomacal, le physiologisme proprement dit était un peu oublié. On ne connaissait pas bien les circonstances qui amènent l'estomac à sécréter ce suc si patiemment analysé, à en varier la quantité et même la composition pour l'adapter aux besoins de la digestion. C'est là ce que M. Pawlow vient de nous apprendre.

VI

Le docteur W. Beaumont, par la fenêtre restée béante dans l'estomac du chasseur canadien, avait vu, au moment où les alimens arrivaient dans l'organe, le suc gastrique sourdre à la surface de la muqueuse en gouttelettes, à peu près de la même manière que la sueur perle sur la peau échauffée. Les physiologistes avaient vérifié cette observation sur les animaux pourvus d'une fistule gastrique artificielle. Il avait été admis, en conséquence, que la sécrétion stomacale était provoquée par le contact des substances alimentaires avec la muqueuse.

C'est bien là, en effet, l'une des causes de la sécrétion. Pawlow en a découvert une autre, plus importante; mais il a confirmé l'existence de celle-là. L'aliment qui touche la paroi l'irrite de quelque façon et détermine l'activité des glandes logées dans son épaisseur. L'apparition du liquide glandulaire est une réplique à cette irritation. Comment se produit-elle? Sans doute par l'établissement d'un court circuit nerveux : la substance alimentaire excite des filets sensibles qui réagissent sur les filets sécréteurs des glandes : le suc s'écoule.

Il importe de remarquer la lenteur de cette réaction. Ce n'est pas tout de suite après le contact que l'on voit sourdre le suc gastrique; c'est après un délai assez long, de vingt minutes, de trente minutes. Il n'a pas suffi que la substance touchât simplement la paroi : il semble qu'il lui ait fallu le temps de la pénétrer, de l'imprégner. D'ailleurs, une fois mise en train, la sécrétion se continue longtemps; puis elle s'atténue et se tarit enfin au bout de douze à quinze heures.

Une autre observation, qui n'est pas sans rapport avec celle-là, et qui n'est pas moins essentielle, c'est que l'estomac ne se comporte pas

de la même manière en présence de chaque espèce d'alimens : il ne réagit pas également à la sollicitation de chacun d'eux. Les choses se passent comme si une obscure sensibilité lui révélait la nature de l'aliment qui le sollicite et la réponse qu'il doit y faire. Si c'est de la viande, le suc gastrique apparaît abondant et actif : avec le pain, le lait et les graisses, au contraire, c'est un suc rare, dilué, atténué, sans vertu. La sécrétion est donc adaptée, en quelque sorte, à la nature de l'aliment.

Cette adaptation curieuse de la sécrétion à l'espèce chimique de la substance qui vient en contact avec la paroi de l'estomac n'est pas un fait entièrement nouveau. Avant Pawlow, un autre savant, M. Schiff, qui fut longtemps professeur à l'Université de Genève et qui a laissé une grande réputation en physiologie, avait, — mais avec bien moins de netteté, — constaté cette faculté élective de quelques alimens vis-à-vis de la production du suc gastrique. Mais il n'avait pas réussi à analyser le phénomène : il n'en avait aperçu qu'une face. Il ne connaissait pas les formes multiples de l'activité de l'estomac et la diversité des sécrétions dont il est capable.

Il a fallu distinguer celle dont nous parlons ici de toute autre. On a dû choisir une désignation spéciale pour cette espèce de sécrétion provoquée par le contact de l'aliment avec l'estomac, et dont l'abondance et l'énergie sont en rapport avec la nature chimique de l'aliment. M. Pawlow l'a appelée *sécrétion chimique*. Le nom n'est pas très heureux : il n'exprime que très imparfaitement le fait que la constitution chimique de l'aliment règle la quantité du liquide stomacal et son activité, c'est-à-dire sa richesse en ferment. M. Pawlow l'a encore appelée la *sécrétion seconde*, parce qu'en effet, il y en a une autre qui la précède et qui est suscitée, dès l'introduction de l'aliment dans la bouche, par l'impression qu'il produit sur le sens du goût. C'est cette *sécrétion sensorielle* ou *première*, dont on ne soupçonnait pas l'existence, que M. Pawlow a bien fait connaître.

VII

C'est un fait de notoriété vulgaire que, lorsque la sensualité gustative est mise en éveil par la vue, le fumet, ou seulement par le souvenir d'un mets agréable, « l'eau *en vient à la bouche*, » c'est-à-dire que la sécrétion salivaire se produit en abondance. Ce que l'on ne savait point, c'est que *l'eau en vient aussi à l'estomac*, c'est-à-dire que la même excitation sensorielle suscite la sécrétion gastrique. A plus

forte raison ce liquide afflue-t-il lorsque, au lieu d'un vain fantôme, c'est l'aliment savoureux lui-même qui est présenté à l'animal, introduit dans sa cavité buccale, et promené par la langue sur toutes les surfaces impressionnables du goût. Un flux de suc gastrique répond à l'excitation sensorielle, et, cette fois, sans retard. Le temps perdu est à peine de deux à cinq minutes : l'écoulement s'établit, abondant, régulier; il dure de deux à trois heures. Le liquide est doué de facultés digestives puissantes; il est riche en pepsine et fort acide.

A cette sécrétion sensorielle, qui va son train et se poursuit pendant plus de deux heures, survivant à la sensation passagère qui lui a donné naissance, se superpose, un peu plus tard, la sécrétion seconde, ou sécrétion chimique dont il a été parlé précédemment et qui est due à l'effet produit par l'aliment sur l'estomac lui-même. Voilà donc deux phénomènes tout différens d'allure, qui, se développant simultanément, mêlent leurs effets tantôt concordans et tantôt opposés et les masquent les uns par les autres. L'observation brute est inefficace à saisir leur total ondoyant. Il a fallu une analyse subtile pour les dissocier.

L'ingénieuse expérience de Pawlow, qui a réalisé cette analyse, est celle du *repas fictif*. Des deux effets que produit l'aliment par son contact successif, d'abord avec les parois de la bouche, richement pourvues de nerfs gustatifs, et ensuite avec la muqueuse de l'estomac, il fallait supprimer le second en laissant subsister le premier. Il fallait que l'aliment qui a traversé les premières voies digestives n'arrivât point à l'estomac. On l'a donc intercepté en route. Le chien de Pawlow a l'œsophage sectionné, comme le cheval de l'expérience célèbre de Claude Bernard. Celui-ci buvait continuellement, sans jamais étancher sa soif; aussi impuissant à remplir son tube digestif que les Danaïdes leur tonneau, il avalait sans cesse une boisson qui, à mesure, s'écoulait par l'ouverture du conduit œsophagien, béante au milieu du cou. Le chien de Pawlow mange de même son repas fictif, en satisfaisant sa gourmandise, sans remplir son estomac. Cet organe, d'ailleurs, ayant été, par avance, muni d'une canule gastrique, c'est-à-dire d'une fenêtre, on pouvait observer ce qui s'y passait et recueillir ce qui s'y trouvait. C'est par ce moyen que l'on a vu la sécrétion commencer quatre ou cinq minutes après le début du repas fictif et se continuer pendant deux ou trois heures. On a recueilli le suc et constaté qu'il était abondant, très acide, riche en pepsine, et très apte à digérer, même en dehors de l'animal, dans un verre à expérience, la viande ou d'autres substances albuminoïdes.

Cette sécrétion sensorielle est adaptée aux qualités gustatives de l'aliment. Le mets savoureux et de haut goût l'exalte; l'aliment insipide, de goût plat ou désagréable, ne saurait l'éveiller. La graisse, le lait, les viandes fades, les alimens qui ne sont pas relevés et qui ne flattent point le goût, sont à peu près inefficaces à susciter cette sécrétion fortement acide et fortement peptique à qui revient, en définitive, l'action principale dans le fonctionnement de l'estomac.

On voit, en passant, le rôle considérable de la sensation gustative. Elle est, en quelque sorte, le *primum movens* de l'activité de l'estomac. C'est elle qui lui donne le branle. C'est la sensation perçue qui provoque l'écoulement du suc le plus énergique. Aussi, ce suc que nous avons appelé jusqu'ici sensoriel, pour indiquer son origine, nous aurions pu l'appeler *psychique*, pour marquer qu'il est lié à une perception, c'est-à-dire à un acte de la conscience. Et c'est ce qu'a fait Pawlow, qui a distingué, au total, et mis en relief, l'existence de deux sécrétions dans l'estomac, la sécrétion chimique et la sécrétion psychique. Il en a dévoilé le mécanisme pièce à pièce, montrant le point de départ de l'action nerveuse, son trajet, et ses voies de retour. Mais ces détails ne sauraient trouver place ici, non plus que la description des très ingénieux artifices expérimentaux que le physiologiste russe a dû mettre en œuvre. Il faut seulement savoir que, dans cette série de recherches, les physiologistes de profession apprécient l'élégance de l'exécution au même degré que la netteté des résultats.

Parmi ces résultats, retenons un moment celui qui est relatif au rôle de la sensation gustative. Les théoriciens de la gastronomie prétendent qu'il faut « bien manger » pour honorer son estomac; mais l'on sait assez que, pour les simples gourmands, la bonne chère n'est qu'un moyen de satisfaire la sensualité. Et voici maintenant que cette sensualité gastronomique nous apparaît comme la condition du fonctionnement normal de l'estomac et comme le ressort de son activité physiologique. Elle entre, en un mot, dans les desseins de la nature.

Ces notions nouvelles seront d'une utilité considérable à l'hygiène alimentaire et à la médecine. Les médecins contemporains sont fort ignorans en diététique, et ils ont à peu près renoncé à diriger l'alimentation de leurs cliens. Ils ne possèdent qu'un petit nombre de règles empiriques et d'une application incertaine. Les récens progrès de la physiologie de l'estomac peuvent, dès à présent, fournir une base rationnelle aux applications; ils permettent de prévoir ce que sera, à la fois comme quantité et comme qualité, le suc gastrique produit à

la suite d'un repas déterminé. Ils font entrevoir le régime qui convient à tel ou tel sujet, suivant que son estomac se trouve dans tel ou tel état. Un estomac trop actif et qui sécrète un suc trop acide a besoin du régime insipide : il n'a pas un choix à faire parmi les mets savoureux ; il a à s'en abstenir ; il lui faut des graisses, du lait et des féculens que ne relève aucun condiment. S'agit-il au contraire d'un sujet hypochlorhydrique ? Ce qui convient, ce sont les viandes, parce qu'elles sont capables d'exalter la sécrétion chimique, et encore faut-il leur donner la préparation la plus propre à exciter le goût, c'est-à-dire à susciter la sécrétion sensorielle.

VIII

Tandis que les efforts d'un certain groupe de physiologistes réussissaient ainsi à éclairer la question du fonctionnement de l'estomac, d'autres travaux, poursuivis parallèlement, tendaient à montrer chaque jour plus clairement l'inutilité de cet organe au point de vue de la digestion. Si le bon état de ce viscère importe beaucoup à la santé, il semble importer fort peu à la digestion. On peut dire, sans paradoxe, que ce n'est pas là sa fonction. C'est un sac à provisions, c'est un garde-manger, ce n'est plus un instrument essentiel de la transformation des alimens. Il est disqualifié, en tant qu'organe digestif. Les alimens y stationnent en attendant le moment d'aller subir dans l'intestin l'action énergique et décisive du suc pancréatique.

C'est la connaissance de plus en plus approfondie du rôle du pancréas qui a dessillé les yeux des physiologistes et dissipé l'erreur universelle et plusieurs fois séculaire qui régnait à propos de l'estomac. L'origine de cette révolution biologique remonte au célèbre mémoire de Claude Bernard sur les fonctions de la glande pancréatique, paru en 1856. On sait, depuis lors, que le suc pancréatique est capable de digérer les trois catégories d'alimens : les albuminoïdes, les féculens et les graisses, et qu'il les digère en effet, — et, quant à la quatrième catégorie, les substances sucrées, ce n'est point dans l'estomac qu'elles sont transformées, mais dans l'intestin.

A mesure que grandissait l'importance du pancréas, celle de l'estomac se réduisait de plus en plus. La preuve était faite, successivement, que son action était nulle par rapport aux alimens sucrés, gras et féculens. Elle ne pouvait s'exercer que sur les seuls albuminoïdes, — et encore, avec combien de restrictions ! La chair musculaire, la viande, type cependant des alimens azotés, lui échappe à peu près complète-

ment. Le suc gastrique, à la vérité, est bien capable de digérer ces tissus quand on les laisse en contact avec lui dans le vase à expérience, *in vitro*, pendant un temps suffisant, c'est-à-dire au delà de douze à quinze heures; mais, au bout de quatre ou cinq heures seulement, l'action est à peine commencée. Or les alimens ne séjournent pas davantage dans l'estomac. Aussi les fibres musculaires ne sont-elles pas altérées; elles sont seulement dissociées et séparées, à peu près de la même manière que dans la viande bouillie : le tissu conjonctif qui les unit a seul subi une dissolution véritable.

C'est à ce maigre résultat qu'aboutit tout l'effort de l'estomac : à la digestion d'un seul tissu, le plus attaquable de tous, le tissu conjonctif ou unissant, qui relie, unit et cimente tous les élémens anatomiques, et dont l'altérabilité est telle que la seule cuisson suffit habituellement à le liquéfier et à le transformer en gélatine. Le rôle du suc gastrique est donc celui d'un simple réactif dissociateur des tissus; il n'intervient que pour parfaire, dans l'estomac, l'œuvre de la mastication et de l'insalivation, c'est-à-dire pour réduire en pulpe la masse alimentaire sur laquelle le suc pancréatique est appelé à exercer une action décisive.

Il a été établi, par toutes ces recherches, que l'estomac n'était pas essentiel à la digestion. Certaines observations zoologiques aboutissent à la même conclusion. On a signalé des poissons chez lesquels le conduit de la bile débouche immédiatement au-dessous de l'œsophage. En faisant suivre le conduit œsophagien du conduit intestinal, sans interruption, la nature a donc oublié de pourvoir ces animaux d'un estomac véritable. MM. Valatour, Édinger et E. Yung ont fourni une liste de ces poissons, parmi lesquels figurent quelques-unes des espèces les plus communes ; les cyprinoïdes, l'ablette, la carpe et la tanche, au milieu d'autres types plus spéciaux, les dipneustes, les cyclostomes et les amphioxus.

La démonstration de l'inutilité de l'estomac a été complétée par les expériences d'ablation de cet organe, c'est-à-dire de *gastrectomie*, pour parler comme les chirurgiens. Un savant hongrois, Czerny, en 1876, réussit pour la première fois cette grave opération. Il enleva complètement l'estomac à deux animaux, dont l'un survécut cinq ans, en excellente santé. D'autres physiologistes, MM. Carvallo et Pachon, en 1893, et F. Monari en 1894, ont gardé pendant plus ou moins longtemps des chiens et des chats qui avaient subi l'amputation de l'estomac. Ces animaux n'en persistaient pas moins à vivre, à boire,

à manger et à digérer parfaitement, infirmant ainsi la fable des membres et de l'estomac, et donnant un démenti à la sagesse du général romain et du fabuliste français.

IX

Mais si l'organisme prend si facilement son parti de la privation de l'estomac, s'il digère sans lui, quel est donc le rôle de cet organe? Va-t-il falloir admettre qu'il n'en a point et qu'il est, comme les organes rudimentaires, le simple témoin de la distraction ou des habitudes routinières d'une nature artiste? Ou bien se décidera-t-on enfin à admettre que cette question de l'utilité des organes est mal posée et ne comporte point de réponse scientifique?

On n'a pas voulu s'y résoudre sans avoir fait une dernière tentative. Ne pouvant plus lui attribuer un rôle digestif, on a assigné à l'estomac une fonction antiseptique. Si le suc du pancréas suffit si bien à la tâche, pourquoi un suc gastrique? « Pourquoi donc, s'écrie Bunge, toute cette peine imposée aux glandes gastriques, de séparer du sang alcalin un acide libre? » L'acide libre doit avoir une raison d'être. Laquelle? On sait que les acides libres sont des agens microbicides et antiparasitaires très puissans. Si, à la rigueur, quelques moisissures peuvent s'en accommoder, ils sont incompatibles avec la vie des animaux et des microbes. Ceux, en particulier, qui président à la putréfaction n'y peuvent prospérer. Le suc gastrique ne se corrompt point: il peut se garder pendant des années sans altération. Et non seulement il ne subit pas la corruption due à la pullulation des microorganismes, mais il en préserve les corps qui y sont immergés. L'abbé Spallanzani l'employait pour mariner des tissus qu'il voulait conserver.

Il y a plus : l'acide chlorhydrique existe, dans le suc gastrique, précisément au degré où il faut qu'il soit pour empêcher toute putréfaction. Il constitue donc, a-t-on dit, une protection contre la multitude des microbes pathogènes que l'alimentation introduit, à chaque instant, dans l'économie. Il nous sauve de la plupart des maladies contagieuses, — et la meilleure protection contre les dangers des épidémies qui s'attaquent à l'intestin, comme le choléra, par exemple, c'est un bon estomac. La théorie est ingénieuse, et elle ne serait pas dépourvue de toute vraisemblance, si l'on voulait bien ne pas l'exagérer. Dans la réalité, l'estomac ne remplit pas très efficacement son rôle de cerbère par rapport aux microbes envahisseurs. Il en laisse subsister un assez

grand nombre. M. Abelous a trouvé seize espèces de microbes dans l'estomac sain. A la vérité, la plupart sont inoffensifs; mais il y en a de pathogènes, et l'action du suc gastrique s'est bornée à en atténuer la virulence. Le fait a été constaté pour le bacille du côlon, pour des staphylocoques, et pour le pneumocoque. M. Gilbert assure que le bacille d'Escherich peut franchir l'estomac sans être détruit. Les bacilles typhiques et cholériques sont dans la même condition. On ne peut donc compter sur l'acide chlorhydrique stomacal pour la défense du tube digestif contre les microbes pathogènes.

Mais, chose plus grave, s'il est souvent impuissant dans sa condition normale, l'estomac est singulièrement nocif lorsqu'il fonctionne mal, par exemple, lorsqu'il est dilaté et rempli d'un liquide insuffisamment acide. Il donne asile, dans ce cas, à une faune et à une flore très populeuses de micro-organismes malfaisans. Des fermentations s'y développent; des substances toxiques y prennent naissance, qui engendrent toutes sortes de malaises et de maladies. Quelques-uns de ces produits se répandent dans les centres nerveux et donnent lieu aux vertiges, aux migraines, à l'hypocondrie; d'autres, en s'éliminant par le rein, créent des néphrites diverses; d'autres encore, n'ayant d'issue que par la peau, déterminent les diverses affections connues sous les noms d'acné, d'urticaire et d'eczéma. Il vaudrait mieux n'avoir pas d'estomac que d'en avoir un mauvais; et c'est dans des cas de ce genre qu'on est fondé à dire que l'estomac, tout compte fait, ne sert que peu à la digestion et qu'il nuit beaucoup au bon fonctionnement de l'organisme.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 Octobre.

Il est un peu tard pour parler des élections anglaises : cependant nous ne pouvons pas n'en rien dire. Elles n'étaient pas encore terminées lorsque nous écrivions notre dernière chronique : mais, depuis, il s'est passé tant de choses dans le monde, soit en Europe, soit en Asie, qu'elles paraissent déjà très lointaines. Le résultat en était d'ailleurs tellement certain et prévu qu'il n'a donné lieu à aucune surprise. On savait que la majorité conservatrice reviendrait tout entière ; on se demandait seulement si elle ne serait pas accrue. Elle l'a été, mais de quatre voix, ce qui est peu. Les conservateurs ont maintenu leurs positions ; voilà tout. Ils avaient une majorité de 132 voix ; ils en ont une de 136. Leur victoire est incontestable, et il y aurait quelque puérilité à vouloir la diminuer ; mais il est bien permis de la ramener à ses proportions exactes, et de la dégager des exagérations. Essayons de le faire.

Les dernières élections avaient eu lieu, il y a cinq ans : il faut donc comparer celles d'hier à celles d'alors pour savoir si, dans l'intervalle, la confiance du pays envers les conservateurs a augmenté ou diminué. Cette comparaison est instructive. Elle montre que les conservateurs avaient, en 1895, une majorité supérieure d'une vingtaine de voix à celle d'aujourd'hui. Ils ont perdu ces voix au cours de la législature, par le fait des décès et des renouvellemens partiels qui se sont produits ; et ils ne les ont pas reconquises. Tout compte fait, les libéraux ont gagné dix sièges depuis cinq ans. Si on envisage la situation à ce point de vue, qui est le vrai, on est amené à conclure que ce parti, quelque éloigné qu'il soit encore de la victoire, n'en est pas moins en progrès ; et c'est peut-être parce que le gouvernement s'en est aperçu qu'il a pris le parti de dissoudre la Chambre avant l'heure, et

d'en appeler au pays. En quoi il a prudemment agi. On pouvait croire, au moment de la dissolution, que la guerre du Transvaal était terminée : cela est moins sûr aujourd'hui. Non pas que la fortune des armes puisse désormais changer de camp ; quel que soit leur héroïsme, les malheureux Boers sont voués à la défaite finale ; mais ils la retardent encore, et l'Angleterre n'est pas au bout de ses sacrifices. Quand viendra la liquidation militaire et politique de cette folle et coupable entreprise, on en établira le bilan définitif, et il y aura plus d'une déception. Le parti libéral, s'il montre alors un peu plus d'habileté qu'il ne l'a fait dans ces derniers temps, et surtout s'il réussit à reformer ses cadres et à se donner une discipline plus ferme, n'aura qu'à recueillir les fruits qui mûrissent pour lui. Il s'en faut que les conservateurs aient dans le pays une majorité proportionnelle aussi forte qu'à la Chambre. Les élections anglaises, plus que toutes les autres peut-être, ont leur fantasmagorie : pour la dissiper, il faut aller au fond des choses, c'est-à-dire aux chiffres mêmes des votes obtenus par chacun des deux partis. C'est à peine si, sur plus de 4 millions et demi d'électeurs qui ont pris part au scrutin, les conservateurs ont eu une majorité de 212 500 voix. Comment à une majorité si faible dans le pays correspond une majorité si grande à la Chambre ? Cela s'explique à la fois par la faculté du vote multiple qui appartient à un assez grand nombre de votans, généralement conservateurs, et aussi par la manière dont les circonscriptions électorales sont découpées, avec un très médiocre souci de la représentation numérique des populations. Tout cela est bien connu. Si nous le relevons, c'est pour montrer que le parti libéral n'est pas aussi malade qu'on pourrait le croire d'après des apparences superficielles.

Au surplus, les antiques appellations de parti conservateur et de parti libéral commencent à être bien démodées ; elles ne sont plus en rapport avec la réalité des choses. Conduits par l'habitude, nous avons parlé de la victoire du parti conservateur ; mais que faut-il entendre par là ? Où est aujourd'hui le vieux parti conservateur que nous avons connu, il y a quelques années encore, et dont le marquis de Salisbury aura été sans doute le dernier représentant ? Qu'est-il devenu ? Où en retrouverait-on les vestiges ? Il est victorieux tant qu'on voudra ; mais il a disparu dans sa victoire tout aussi complètement que le parti libéral dans sa défaite. Ce dernier a à sa tête quelques hommes très distingués et très honorables, d'autant plus courageux qu'ils ont à lutter et qu'ils luttent contre l'égarement de l'opinion, M. John Morley, sir William Harcourt, sir Henry Campbell Banner-

man : malheureusement, leurs troupes les abandonnent de plus en plus. L'impérialisme, depuis son introduction dans les affaires anglaises, a opéré à la manière de ces agens chimiques, énergiques et puissans, qui dissolvent toutes les agrégations antérieures pour en composer de nouvelles. Le parti libéral n'a pas résisté à son action; mais le parti conservateur ne l'a pas fait davantage. Ce n'est pas une évolution qu'il subit, c'est une transformation, ou une déformation intime et profonde, dont on peut mesurer le progrès en passant, comme il est passé lui-même, de lord Salisbury à M. Chamberlain. Qu'y a-t-il de plus différent que ces deux hommes, l'un, grand seigneur de vieille race, d'un esprit très cultivé, et, malgré ses défaillances, d'une incontestable élévation de sentimens; l'autre, fils de ses œuvres, parti d'assez bas, intelligent, actif, sans scrupule, et portant dans tous ses traits les caractères du parvenu, sans en excepter l'arrogance ? Quelle distance de l'un à l'autre ! Cette distance, le parti conservateur l'a franchie sur le pont de l'impérialisme. Qu'on l'avoue ou qu'on le conteste, l'homme important du parti est M. Chamberlain. Tous les yeux se tournent de son côté. Lui seul provoque dans les masses populaires des mouvemens qui ressemblent à de l'enthousiasme, et qui en sont en effet. Les popularités de ce genre sont parfois aussi éphémères qu'elles sont malsaines; mais, aussi longtemps qu'elles durent, l'homme qui en est l'objet peut tout se permettre. L'opinion lui est systématiquement indulgente, ou plutôt elle est aveugle à son égard : elle ne voit pas ce qu'elle ne veut pas voir. Pendant la campagne électorale, on a découvert contre M. Chamberlain des faits qui dans un autre pays, et en tout cas dans le nôtre, auraient porté à un homme politique des atteintes cruelles. Pensez donc que le Panama pèse encore lourdement sur nous! Tout cela a glissé sur M. Chamberlain comme si la faveur populaire l'avait enveloppé d'une toile cirée. On a pu dire que l'impérialisme, tel qu'il le pratique, était l'utilisation de toutes les forces de l'empire au profit de quelques intérêts privés, définition injuste parce qu'elle est partielle et qu'elle ne dit pas toute la vérité; mais elle en dit une partie. Rien n'y a fait. M. Chamberlain est sorti de ces attaques le front haut et la lèvre dédaigneuse. Il est aujourd'hui plus puissant que jamais. Ce n'est pas que le sentiment qu'il inspire à ses compatriotes soit tout à fait sans mélange; il se compose à la fois d'orgueil et d'inquiétude; mais l'homme est utile, il l'est au moins pour le moment, et on s'en sert. Il est une réserve d'énergie où l'on puise sans rechercher de trop près de quoi elle se compose. Là est sa force. Il représente, en ce moment, mieux que personne les appétits débridés, les rapacités,

les cupidités de l'âme anglaise. Il y a sans doute autre chose dans l'âme anglaise; mais cette autre chose subit une éclipse provisoire. On a expliqué le phénomène par un de ces retours des instincts ataviques qui se produisent parfois chez les peuples; on a rappelé que les anciens habitans de l'Angleterre avaient été de hardis écumeurs de fleuves et de mers, à la recherche de l'ennemi plus faible à détrousser ou de l'épave à piller. Pourtant ce n'est pas là toute l'Angleterre, et si le plus lointain passé a encore sur elle, en de certains momens, une prise si violente, il est à croire que plusieurs siècles de civilisation et de haute culture morale y ont laissé aussi des traces ineffaçables. Rien ne prouve que l'atavisme opère en raison directe de l'éloignement dans le temps. Nous aimons à croire que M. Chamberlain ne sera qu'un incident dans l'histoire de l'Angleterre : il ne lui imprimera pas une direction définitive et immuable.

Déjà, à la fin de la campagne électorale, un assez singulier renversement de l'opinion s'est produit contre lui La victoire conservatrice était certaine; il n'y avait plus rien à craindre pour le dénouement. Alors, les conservateurs eux-mêmes se sont aperçus que, dans sa campagne oratoire, M. Chamberlain avait souvent dépassé la mesure, et avait jeté à la tête de ses adversaires des accusations et des calomnies que l'ardeur du combat ne pouvait pas justifier. A l'entendre, par exemple, tout siège obtenu par un libéral était un siège vendu aux Boers. Nous croyons bien qu'il a expliqué ensuite que par vendu, il avait voulu dire acquis : fine nuance qui n'a pas désarmé les susceptibilités. Tous les journaux conservateurs sont subitement partis en guerre contre leur favori de la veille. Le grand leader électoral a été universellement désavoué. On voulait bien profiter de sa propagande, quelque violente, brutale et même immorale qu'elle eût été; mais on ne voulait pas en prendre la responsabilité. De toutes parts on lui a crié : Assez ! M. Chamberlain a essuyé d'autres tempêtes ; il ne s'est pas ému de celle-là plus qu'il ne convenait, peut-être même ne s'est-il pas rendu compte qu'elle présentait un symptôme à méditer. Il a attendu le lendemain des élections, et alors, s'adressant à un élément très populaire, au banquet des poissonniers, dans la Cité de Londres, il a entonné en l'honneur de sa politique un retentissant *Magnificat*. Il s'en est tenu là, d'ailleurs, et son discours, plus réservé que certains autres, n'a été injurieux pour personne, ni au dedans, ni au dehors. Il s'est contenté de glorifier et s'est efforcé de définir l'impérialisme, qu'il a représenté comme un lien plus étroit et plus fort entre la métropole et ses colonies. Si l'impérialisme n'était que cela, il ne

menacerait personne; mais il est doublé d'un esprit de conquête et d'expansion par la violence dont tout le monde doit être plus ou moins inquiet. Peu à peu M. Chamberlain s'est enivré de son éloquence, et son imagination s'est lancée à perte d'haleine dans le champ des hypothèses, au point d'en rencontrer de tout à fait imprévues. Après avoir dit, par exemple, que l'empire, sans l'Angleterre, se composerait « de nations sans cohésion, auxquelles il serait impossible de regarder l'univers en face, » il a laissé entendre que cette conception s'appliquait au passé, ou si l'on veut au présent, mais non pas à l'avenir. L'œuvre accomplie est désormais si solide que la main de l'ouvrier pourrait se retirer sans catastrophe. « Nous avons la confiance de savoir, s'est-il écrié, que, si même les pires désastres atteignaient l'Angleterre; s'il arrivait, comme le prédisent nos critiques à l'étranger, que nous devinssions un État déchu; si même nous étions engloutis par la mer, comme ces îles volcaniques sur lesquelles nous régnons depuis si longtemps, nous laisserions toujours derrière nous des hommes de même race, de l'autre côté de l'Atlantique, et dans l'océan Pacifique, qui porteraient jusqu'aux lointains avenirs, jusqu'à des hauteurs inconnues, le sceptre de notre grand empire. »

Pensée consolante, sans doute; mais nous ne croyons pas que l'Angleterre soit exposée à être engloutie par la mer, pas plus que ne l'a été jusqu'ici aucune des îles volcaniques sur lesquelles elle règne depuis si longtemps. Elle est très grande, elle est très massive, elle repose sur des fondemens presque inébranlables. Le seul tort de M. Chamberlain est de croire et d'avoir dit que tout cela datait de lui, et n'était qu'un effet de sa politique. On se moque assez volontiers au dehors, et nous nous moquons nous-mêmes de certains hommes politiques français qui croient que la France n'a commencé qu'avec eux. Cette maladie ne nous est pas spéciale. « Oui, s'est écrié fièrement M. Chamberlain, nous sommes des impérialistes, et nous avons enfin fait taire la peur d'être grands, cette peur si lâche qui a été la honte du passé. » Il semble, en vérité, que l'Angleterre était toute petite quand son bonheur l'a fait tomber entre les mains habiles et puissantes de M. Chamberlain, et que ce soit lui seul qui l'ait faite grande. Avant lui, l'Anglais avait peur, il était lâche: mais depuis, combien le voilà changé! Jamais plus étrange prétention, plus surprenante outrecuidance n'avait été aussi naïvement avouée par un homme politique. De pareilles affirmations doivent faire rêver lord Salisbury. Elles doivent surprendre au suprême degré tous les professeurs d'histoire et de géographie qui sont dans les Universités

anglaises. Quant à nous, qui sommes restés les amis de l'Angleterre, nous ne lui souhaitons qu'une chose, à savoir que les nouveaux procédés de la politique impérialiste lui réussissent aussi bien que les anciens. Ce sont ces derniers, quoi qu'en pense M. Chamberlain, qui ont jeté les assises britanniques, et cela sur un plan immense; et, si des hommes d'État comme lui peuvent se livrer maintenant à toutes leurs fantaisies, s'ils sont adoptés aveuglément par leurs compatriotes et sont tolérés à l'étranger, c'est parce qu'ils ont trouvé toutes faites une force et une grandeur dont ils abusent. Beaucoup de gens croient que l'Angleterre aurait tout avantage à rester fidèle à des traditions qui l'ont si bien servie.

Reportons nos yeux sur un autre point du monde : aussi bien y retrouverons-nous bientôt l'Angleterre. Il s'est passé en Allemagne un événement qui, bien qu'il ne fût pas inattendu, a vivement attiré l'attention. Le prince Hohenlohe, chancelier de l'Empire et président du ministère prussien, a donné sa démission, qui a été acceptée par l'Empereur. Depuis quelque temps déjà l'âge, sans affaiblir ses facultés, lui avait inspiré le désir et le besoin du repos. Il ne prenait plus, en réalité, aux affaires qu'une participation intermittente; on sentait même qu'il commençait à s'en détacher. Le sentiment général en Allemagne est qu'il s'est très médiocrement intéressé aux affaires de Chine. Il ne gênait personne, s'occupant de peu de choses, et peut-être faut-il chercher là le secret de sa longévité politique. Il se retire, entouré d'estime et de considération, après une longue carrière fort honorablement remplie, où il a toujours apporté des qualités de bon sens, de modération et de tact.

Son successeur est un homme dans la force de l'âge et du talent, investi de la confiance de son souverain, qui, en quelques années, l'a fait monter de l'ambassade de Rome au sommet le plus élevé de la hiérarchie politique. M. le comte de Bulow justifie d'ailleurs par son mérite ces sourires de la fortune. Partout où il est passé, il a laissé le souvenir d'un diplomate fin, souple, délié, fort aimable aussi, ce qui ne gâte rien. Depuis qu'il est ministre, il a conduit avec beaucoup d'adresse les affaires extérieures de son pays. L'opinion allemande lui était favorable; de tous les choix que l'Empereur pouvait faire, c'était en somme celui qui devait soulever le moins d'objections. Cela ne veut pas dire que la situation du nouveau chancelier soit facile; il s'en faut même de beaucoup; mais les difficultés de la situation ne tiennent pas à sa personne. On sait combien les partis sont ardens

en Allemagne : ils le sont aujourd'hui plus encore qu'à l'ordinaire, l'échéance prochaine des traités de commerce mettant en cause des intérêts naturellement intransigeans. Le fait qu'il n'a été jusqu'ici qu'un diplomate rend M. de Bulow plus libre : il n'a aucun parti pris préalable, et ne peut dès lors inspirer de défiance à personne. Mais, précisément pour ce motif, chacun espère s'emparer de lui, et il aura beaucoup à faire pour se tenir en équilibre entre les agrariens de l'Est et les manufacturiers de l'Ouest, entre les protectionnistes à outrance et les libre-échangistes. Au surplus, ce sont là les questions de demain, et, si on les discute en Allemagne avec véhémence, le moment de les résoudre n'est pas encore venu. La question du jour, sur laquelle M. de Bulow aura des explications à fournir dès la rentrée du Reichstag, est la question chinoise. Toutes les propositions qu'il a faites pour la résoudre n'ont pas été également heureuses : mais il vient de donner à sa politique un appui important en se mettant d'accord avec l'Angleterre sur certains points spéciaux. Il est d'ailleurs trop diplomate pour s'exagérer la portée de son entente avec lord Salisbury. Il sait bien que l'Angleterre n'a pas l'habitude de tenir plus qu'elle n'a promis, et, cette fois, elle n'a pas promis grand'chose. Le fait du rapprochement de deux grandes puissances, isolées jusqu'à ce jour en face de l'alliance franco-russe, est plus significatif à nos yeux que ne le sont les termes mêmes de leur accord.

L'arrangement porte la date du 16 octobre : il a été communiqué le 20 à tous les gouvernemens, et on leur demande d'adhérer aux principes sur lesquels il repose. D'après les notes plus ou moins officieuses publiées par les journaux, l'Italie et l'Autriche auraient répondu aussitôt d'une manière affirmative ; mais il est permis de faire remarquer que ces deux puissances, qui au surplus font partie de la Triple Alliance, ne sont pas au nombre de celles qui ont des intérêts considérables en Extrême-Orient. Les autres n'ont pas encore répondu, et peut-être éprouvent-elles quelque embarras à le faire, embarras facilement compréhensible lorsqu'on relit l'arrangement avec attention.

Il se compose de quatre articles, dont les deux premiers ne peuvent soulever aucune objection. L'un pose très nettement ce qu'on a appelé le principe de la porte ouverte, par opposition avec celui des zones d'influence. La France, la Russie, les États-Unis, le Japon, tout le monde enfin, est partisan de la porte ouverte, c'est-à-dire de la liberté et de l'égalité, les mêmes pour tous, dans toute l'étendue de l'empire chinois : tandis qu'il n'échappe à personne que l'établissement de

zones d'influence, où telle puissance aurait une situation privilégiée, serait une première esquisse et comme un commencement de partage. L'article 1er exclut donc, par voie de conséquence, toute idée de prise de possession territoriale; mais, pour plus de précision encore, l'article 2 pose formellement le principe du « maintien intégral de la situation territoriale de l'empire chinois. » Voilà qui est clair, et sur quoi nous sommes tous d'accord. De plus il s'agit bien là de ce qu'on appelle, en langage diplomatique, des principes. On nous demande d'y adhérer; soit.

La difficulté commence à l'article 3. Non seulement il est aussi obscur que les deux premiers sont clairs, mais il est en contradiction avec eux. Il part, en effet, de l'hypothèse qu'une puissance quelconque, un tiers innommé, pourrait bien violer la promesse qu'on lui demande de faire, — supposition peu obligeante, on en conviendra. De deux choses l'une : ou les deux puissances qui invitent les autres à prendre un engagement ont confiance en leur parole, et alors l'article 3 devient inutile; ou elles n'y ont pas confiance et alors pourquoi leur demander de la donner? C'est la première fois, croyons-nous, que, dans un même instrument diplomatique, on propose aux gens de faire une promesse et on suppose ensuite qu'ils ne la tiendront pas. Quelques journaux ont cru qu'il y avait dans l'arrangement des clauses secrètes : c'est peu probable, car on y a tout dit, même ce qu'on cache d'ordinaire. S'il avait dû y avoir une clause secrète, c'est l'article 3 qui aurait été cette clause. Mais enfin que dit-il ? Que, « dans le cas où une autre puissance profiterait des complications en Chine pour obtenir, sous quelque forme que ce soit, des avantages territoriaux, les deux parties contractantes se réservent de conclure un accord préliminaire au sujet des mesures éventuelles à prendre pour la protection de leurs propres intérêts en Chine. » Etait-ce bien la peine de le dire ? Évidemment, si les principes posés dans les deux premiers articles ne sont pas respectés, chacun redevient libre de prendre telles mesures qu'il jugera à propos pour la sauvegarde de ses intérêts. Cela va de soi; et il y a sans doute des puissances qui ne s'arrêteront pas à des accords préliminaires. Veut-on toute notre pensée ? Cet article n'est pas du tout une manifestation de confiance réciproque de la part de l'Angleterre et de l'Allemagne. Loin de là : il permet de penser que l'Angleterre et l'Allemagne, — et elles ont de bonnes raisons pour le faire, — se défient l'une de l'autre, et éprouvent le besoin de prendre des mesures et de se donner mutuellement des garanties pour le cas où la force des choses les obligerait à entrer

dans la voie des occupations de territoires. Elles ont, toutes deux, ce qu'on peut appeler des sphères d'ambition qui se pénètrent, sans parler de leur rivalité commerciale, qui les mettra de plus en plus dangereusement en contact. L'intention véritable de l'article 3 est indiquée nettement dans le discours que l'empereur Guillaume a adressé, il y a quelques jours, au bourgmestre d'Elberfeld. « L'entente, a-t-il dit, avec le plus grand des États germaniques en dehors de l'Allemagne sera, dans l'avenir, un puissant adjuvant pour les efforts communs des deux peuples sur le marché du monde, où ils pourront se faire une concurrence amicale sans aucun choc hostile. » Tel est le désir de l'Empereur. Remarquons, en passant, la singularité de l'expression qu'il applique à l'Angleterre, en l'appelant le « plus grand État germanique » après l'Allemagne : ne pourrions-nous pas, de même, nous rappelant que l'Angleterre est après tout une colonie normande, l'appeler le plus grand État gaulois après la France ? Qu'il soit germanique ou non, l'empereur Guillaume se propose d'éviter autant que possible les chocs entre cet État et le sien, et, sentant bien qu'il pourrait s'en produire un en Chine, il prend ses précautions en conséquence. Rien de plus sage ; mais en quoi cela nous regarde-t-il ? En quoi cela regarde-t-il les autres puissances ? Les arrangemens particuliers de l'Angleterre et de l'Allemagne, dans l'hypothèse où leurs intérêts pourraient se trouver en conflit, sont chose anglo-allemande, et, plus nous y réfléchissons, moins nous comprenons qu'on ait demandé à des tiers d'y adhérer. Lorsqu'il s'agit de principes, il est naturel qu'on sollicite notre adhésion, et naturel que nous la donnions. La porte ouverte, l'intégrité territoriale de la Chine sont, nous l'avons vu, des principes ; mais on nous fera difficilement admettre que l'opportunité, dans une circonstance donnée, d'un arrangement exclusivement limité à l'Angleterre et à l'Allemagne puisse jamais en devenir un. Qu'on lui donne tout autre nom qu'on voudra, mais non pas celui-là. Ah ! si l'on disait que, dans le cas où une puissance, manquant à la foi commune, se mettrait à accaparer des territoires, toutes les autres devraient immédiatement échanger leurs vues afin de pourvoir à une situation nouvelle, la généralité des intérêts en cause permettrait peut-être de faire de cela un principe. Mais l'Angleterre et l'Allemagne ne disent rien de pareil. Elles ne s'occupent que de leur intérêt à elles ; elles ne règlent que leurs affaires à elles. Et elles nous proposent d'adhérer à cela ! On comprendra que nous demandions quelques explications.

D'autant plus que rien ne nous assure que les précautions prises par elles ne visent réellement personne. Nous voulons bien le croire,

si on nous le dit. Mais alors pourquoi faire en quelque sorte bande à part parmi les puissances, et prendre cette attitude à deux juste au moment où vont s'ouvrir, — nous l'espérons du moins, — les négociations avec la Chine? Celle-ci, astucieuse et patiente, perspicace aussi, n'a qu'une préoccupation, qui est de désagréger le bloc des puissances de manière à les séparer les unes des autres, à opposer celle-ci à celle-là, et à négocier très lentement en profitant de leurs divisions. Était-il bien opportun de lui donner à croire que, dans certaines hypothèses qu'on envisage publiquement, deux d'entre elles pourraient avoir des intérêts distincts des autres? N'y avait-il pas là un inconvénient? Il est probable qu'on l'a aperçu à Londres et à Berlin : néanmoins on a passé outre, sans doute parce qu'on a estimé d'une importance supérieure de faire connaître à l'univers qu'un rapprochement venait de s'opérer entre l'Allemagne et l'Angleterre, rapprochement que la presse des deux pays s'efforce de présenter comme très intime. L'est-il en réalité? Cela ne ressort pas du texte de l'arrangement, puisqu'il ne s'agit là que d'une hypothèse peu vraisemblable, dans laquelle on s'est seulement entendu pour dire qu'on s'entendrait, si elle venait à se présenter. On reconnaît un de ces accords strictement limités comme l'Angleterre aime à en faire, qui lui laissent pour tout le reste la pleine liberté de ses allures. Rien ne ressemble moins à une alliance. Mais pourquoi a-t-on publié solennellement cet accord? Pourquoi en a-t-on saisi officiellement les puissances? Pourquoi les a-t-on invitées à y souscrire? En lui-même il serait peu de chose, si, par la mise en scène avec laquelle on l'a découvert et lancé dans le monde, on n'avait pas voulu faire croire que son texte littéral ne disait pas tout ce qu'il contenait. Et c'est de cela que nous devons sans doute nous tenir pour avertis.

La place nous manque pour parler de la situation de l'Espagne et de la crise ministérielle qui vient de se produire à Madrid, avec tous les développemens qui conviendraient à l'importance de l'incident. M. Silvela a donné sa démission en pleines vacances parlementaires: au reste, il avait déjà modifié son cabinet, non pas en présence des Chambres, mais aussitôt après leur séparation, ce qui montre avec trop d'évidence que le gouvernement parlementaire renferme, de l'autre côté des Pyrénées, une part de fiction plus grande encore que partout ailleurs. L'origine de la crise tient à la mort, assurément très regrettable, du maréchal Martinez Campos, qui était président du Sénat. M. Silvela a commis une imprudence en allant chercher un

nouveau président du Sénat dans son propre ministère, auquel tout ébranlement risquait d'être funeste. Il a fait choix du ministre de la Guerre, le général Azcarraga, et l'a remplacé par le général Linarès. En même temps, il offrait la présidence de la Chambre à M. Villaverde, ancien ministre des Finances, à la place de M. Pidal qu'il investissait de l'ambassade de Rome. Ces choix ont été vivement critiqués pour des motifs divers. Toutefois, l'opinion aurait peut-être fini par les accepter si le général Linarès, dès son arrivée au ministère de la Guerre, n'avait pas jugé à propos, sans d'ailleurs consulter ses collègues, de nommer le général Weyler capitaine général de Madrid. Malgré les malheureux souvenirs que le général Weyler à laissés à Cuba, il a un parti dans l'armée : le général Linarès cherche à s'y en faire un. Le général Weyler, personnage politique très équivoque, est passé autrefois des conservateurs aux libéraux. Il a eu soin de dire, en prenant possession de ses fonctions nouvelles, qu'il les acceptait à cause de leur caractère exclusivement militaire : c'était faire entendre qu'il restait libéral et se refusait à redevenir conservateur. Il acceptait les dons d'un parti, sans s'y rallier. L'émotion a été très vive, comme elle devait être. La prétention à l'indépendance du ministre de la Guerre et la preuve qu'il venait d'en donner par le choix le plus imprévu ont amené la chute du cabinet. La plupart des collègues de M. Silvela lui ont donné leur démission : il a dû y joindre la sienne et les remettre toutes à la Reine-régente.

Le général Azcarraga a été chargé de former un nouveau ministère. Les libéraux, en ce moment, ne peuvent, ni même ne veulent prendre le pouvoir : ils désapprouvent le prochain mariage de la princesse des Asturies avec le fils du comte de Caserte, et, comme ce mariage est résolu dans l'esprit de la Reine, ils se tiennent à l'écart jusqu'à ce qu'il soit accompli. En outre, le parti est aussi divisé qu'il l'a jamais été. Le général Azcarraga n'a eu d'autre idée que de faire un replâtrage. Il a conservé le plus grand nombre qu'il a pu des membres de l'ancien cabinet, et ne s'est adjoint que deux ou trois nouveaux collègues. Parmi ceux qu'il garde est le général Linarès, lequel garde le général Weyler. Dès lors, on se demande à quoi rime cette crise : ce sont choses d'Espagne! Cette solution, qui n'en est pas une, n'a pas calmé l'inquiétude. La prédominance de l'élément militaire, et surtout la manière dont cet élément est représenté dans les postes les plus importans, apparaît comme un danger, ou du moins comme une cause sérieuse d'appréhension. Le général Azcarraga jouit personnellement de l'estime générale, mais ce n'est pas un homme politique : sa place était

au ministère de la Guerre mieux qu'à la présidence du Conseil. On a vu des cabinets, après avoir débuté au milieu d'une désapprobation presque unanime, dissiper peu à peu les susceptibilités, apaiser les hostilités et fournir une carrière d'une durée normale. Sera-ce le cas du gouvernement actuel? La réunion des Cortès est prochaine, et il y a dans les Cortès une majorité conservatrice. Il ne semble pourtant pas que leur présence soit une garantie de solidité pour un ministère, et quand on a vu M. Silvela remanier laborieusement le sien, puis tomber avec lui pendant les vacances, on se prend à redouter que la situation du général Azcarraga ne soit pas plus favorable après la rentrée du parlement.

Chez nous, la rentrée prochaine des Chambres s'annonce par des discours dont le plus important reste celui de M. Millerand à Lens, et dont le plus récent est celui de M. Waldeck-Rousseau à Toulouse. Combien vide, ce dernier discours, et combien déconcertant! On n'y trouve même plus cette forme précise et nette qui, chez M. Waldeck-Rousseau, dissimule parfois si heureusement l'hésitation de la pensée. Avouons, pour être juste, que l'épreuve à laquelle se trouvait condamné M. le président du Conseil était délicate et difficile : tous ses amis, tous ses partisans, tous ses auxiliaires, dans le désœuvrement de cette fin de vacances, s'étaient ingéniés à lui dicter ce qu'il devait dire, et, comme il a des amis de toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique, des partisans qui tiennent aux programmes les plus divers et même les plus opposés, des auxiliaires socialistes, d'autres radicaux et quelques-uns modérés, c'était pour lui un problème insoluble que de les satisfaire tous. Aussi ne l'a-t-il pas résolu, et nous craignons pour lui qu'il n'ait satisfait personne.

Son discours a été froidement accueilli en dehors de la salle où il l'a prononcé. Loin d'améliorer la situation du ministère, il l'a plutôt affaiblie. Nous ne voulons pas dire par là que cette situation soit dès maintenant compromise; mais jamais elle n'avait paru plus fausse qu'à travers le langage sans accent, confus et parfois contradictoire que M. le président du Conseil a tenu à Toulouse. Il a juré qu'il avait sauvé la République, et consacré à cette affirmation la première partie de sa harangue, la plus facile assurément, car un orateur exercé trouve toujours le moyen d'arranger le passé à sa fantaisie : l'avenir lui échappe davantage. Sauver la République ne suffit pas; l'administrer et la gouverner est une tâche autrement méritoire, et qui exige de plus hautes qualités d'esprit et de caractère. On peut sauver la Répu-

blique d'un mauvais pas avec un ministère de coalition, mais non pas la faire vivre ensuite. Les journaux les plus dévoués au cabinet lui conseillaient de passer de la défensive à l'action : c'était le mot du jour. M. le président du Conseil ne demanderait probablement pas mieux que de passer à l'action; mais, quand il essaie de le faire, il se sent paralysé. Après une longue déclamation, qu'il a quittée et reprise, sur les dangers qu'il y a à livrer la jeunesse française à des influences contraires, à quoi a-t-il conclu ? Au stage scolaire ? A la suppression de la liberté d'enseigner ? Non; il n'a conclu à rien du tout. Après avoir parlé des réformes sociales, on pense peut-être qu'il a conclu à cet impôt sur le revenu qui a été la plate-forme électorale des radicaux et des socialistes en 1898. Il n'en a pas dit un mot. Il n'a parlé, comme devant être le programme de la législature actuelle, que de la loi sur les associations, c'est-à-dire contre les congrégations religieuses, dans l'ordre politique; de la loi sur les retraites ouvrières dans l'ordre social; de la réforme des droits de succession et de celle du régime des boissons dans l'ordre fiscal. C'est beaucoup sans doute, et nous doutons que la Chambre fasse tout cela avant les élections prochaines: mais ce n'est pas ce qu'on attendait. Aussi la déception a-t-elle été grande à la lecture de ce discours amorphe, sans relief, sans flamme lumineuse, sans chaleur communicative, qui ne témoigne que d'une chose, à savoir d'un prodigieux embarras. A la veille de la rentrée des Chambres, on s'apprêtait à entendre un coup de clairon vigoureux; on n'a entendu qu'un morceau sans éclat, exécuté sur un instrument dont les cordes sont détendues et où il manque même quelques notes. Décidément, il faudra que M. Waldeck-Rousseau se contente d'avoir sauvé la République : son ministère n'est pas bon à autre chose, il ne l'avait fait que pour cela!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE DERNIER BIENFAIT DE LA MONARCHIE

LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE

IV [1]

LE CHOIX D'UN ROI

Quelle que fût l'importance, soit au point de vue de la politique générale, soit pour la situation future de la Belgique, de la déclaration d'indépendance prononcée par les représentans de l'Europe dans le protocole du 20 décembre, l'impression éprouvée à Bruxelles ne fut pas celle qu'on était en droit d'attendre. Loin de s'en montrer reconnaissans, les patriotes belges exprimèrent assez haut leur mécontentement : trop de points restaient encore à leur gré incertains, et ceux qui étaient résolus n'étaient pas tels que le parti dominant au Congrès l'aurait désiré et se montrait même résolu à l'exiger.

D'abord l'armistice, bien qu'accepté au premier moment des deux parts, en définitive n'était pas régulièrement conclu, le roi Guillaume s'étant refusé à en accomplir loyalement les conditions. Sans doute, sur les instances de ses protecteurs et pour ne pas trop les mécontenter, il ne tarda pas à promettre qu'il allait rendre la liberté de l'embouchure de l'Escaut, mais c'était une déclaration bénévole, sans aucun engagement pour l'avenir, et il ne se mettait nullement en devoir de faire évacuer par sa gar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1899, du 15 janvier et du 1er juillet 1900.

nison la citadelle d'Anvers, qui restait armée et menaçante sur le point le plus important peut-être du territoire reconnu à la Belgique. Aussi, de leur côté, les Belges, se maintenant sur un pied d'hostilité, prenaient-ils leurs dispositions pour investir, au premier signal, la forteresse de Maestricht, hollandaise d'origine, reconnue telle dans le projet d'armistice, mais sur laquelle ils s'attribuaient des droits, assez mal définis, une partie du territoire annexé à la citadelle ayant fait partie de l'ancien évêché de Liège. En un mot, c'était une simple suspension d'armes, sans convention ni obligation réciproque, et qui pouvait être rompue à tout moment par un accès d'humeur de l'une des parties en présence.

Et ce n'était pourtant pas là encore le motif principal de l'irritation à peine déguisée, causée aux Belges, malgré les intentions bienveillantes de la Conférence, par son protocole du 20 décembre.

L'article 3 de cet instrument diplomatique déclarait expressément que les arrangemens stipulés, ou encore à conclure, pour la séparation des deux États, n'affectaient en rien les droits que le roi des Pays-Bas et la Confédération germanique exerçaient sur le grand-duché du Luxembourg. De plus, la Conférence avait évité de s'expliquer sur le sort réservé aux territoires qui, comme la plus grande partie du Luxembourg, l'ancien évêché de Liège, et le duché de Bouillon, n'avaient appartenu ni aux Provinces-Unies, ni au gouvernement des Pays-Bas, mais à des souverainetés disparues qu'on pouvait se proposer de ressusciter. On les gardait évidemment pour servir d'objet d'accommodement et d'échange dans une répartition définitive. Mais c'étaient là, précisément, les points sur lesquels les Belges n'entendaient se prêter à aucune concession.

Luxembourg, Limbourg et Liège, réunis, depuis longues années déjà, à la Belgique par une administration commune, l'avaient été aussi de cœur et d'action dans la revendication de l'indépendance. On ne pouvait donc leur en refuser le bienfait; ce serait mutiler l'État naissant que de les en séparer. Enfin, d'une façon générale, le ton d'autorité assumé par la Conférence semblait blessant et inquiétant pour les résolutions qu'elle aurait à prendre à l'avenir. Dès le premier jour, les négociateurs belges avaient laissé entendre, je l'ai dit, par des réserves (peu accentuées à la vérité, mais assez significatives), qu'ils acceptaient bien la médiation, mais non l'arbitrage de la Conférence, et ne s'obligeaient

pas à se soumettre par avance à toutes les décisions qu'elle pourrait leur signifier.

Encouragés par les ménagemens qu'on leur témoignait, ils élevaient maintenant la voix, et plus d'un orateur, dans le débat du Congrès qui suivit la communication du protocole d'indépendance, fit entendre assez nettement que le futur royaume de Belgique ne consentirait pas à être considéré, ainsi que l'ancien royaume des Pays-Bas, comme une œuvre diplomatique sur laquelle les puissances qui l'auraient constituée exerceraient une surveillance constante, et conserveraient un haut domaine de souveraineté.

C'est dans cet esprit que fut rédigée la réponse du gouvernement provisoire belge à l'offre qui lui était faite d'envoyer des négociateurs pour traiter des points restés en litige. Une note verbale du 3 janvier fit savoir que les députés déjà présens à Londres avaient les pouvoirs suffisans pour traiter de toutes matières concernant la Belgique, mais déclara en même temps que, dans les circonstances, il paraissait impossible que la Belgique pût constituer un État indépendant sans la garantie complète de la liberté de l'Escaut, la possession de toute la rive gauche de ce fleuve, ainsi que du Limbourg tout entier et du grand-duché du Luxembourg, sauf, voulait-on bien ajouter par une réserve qui n'avait guère de sens, ses relations avec la Confédération germanique. Ce ton un peu hautain trahissait une confiance inspirée par les succès déjà obtenus, et plus encore, peut-être, par les excitations de la presse et du parti libéral français, que combattait mollement le débile ministère Laffitte. Les Belges se croyaient sûrs, quelles que fussent leurs prétentions, d'avoir à Paris des amis prêts à les soutenir. Dans ces conditions, le recours de la force ne les effrayait plus : une guerre où la petite troupe belge ne figurerait que comme avant-garde, le gros effort étant soutenu par l'armée française et appuyé par la sympathie de tout le parti révolutionnaire d'Europe, se présentait sous un aspect qui n'avait rien de trop inquiétant. Il fallait donc s'attendre que désormais les vues pacifiques des négociateurs de Londres rencontreraient plus d'obstacle dans l'humeur impatiente et intolérante du Congrès belge que dans les répugnances découragées et déconcertées de la majorité de la Conférence.

Si cependant les plénipotentiaires anglais et français, qui venaient de compromettre cette petite assemblée à leur suite, et

s'étaient par là même ouvertement engagés à servir ensemble, jusqu'au bout, la même cause, eussent été en parfait accord, ils n'auraient pas eu beaucoup à se préoccuper du bruit fait par les répugnances d'un petit peuple dont ils tenaient après tout le sort entre leurs mains : mais il s'en fallait bien que cette union et surtout cette sympathie entre eux fût complète ; et là allaient tout de suite apparaître les difficultés inhérentes à l'alliance de deux États si longtemps et si récemment encore ennemis, difficultés accrues même dès le premier jour par la diversité de tempérament et de caractère de ceux qui les représentaient.

Le nouveau secrétaire d'État anglais, lord Palmerston, appartenait à la fraction du parti conservateur qui s'en était détachée à la suite de l'illustre Canning, en raison de dissidences portant surtout sur deux points considérables de la politique intérieure, tels que l'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire. C'est à ce titre qu'il était appelé, comme une recrue très importante, dans les rangs d'un cabinet libéral. Mais ni lui, ni personne ne pouvait oublier qu'entré très jeune et s'étant distingué de bonne heure au parlement, il avait siégé pendant plusieurs années comme secrétaire du département de la Guerre à côté de Liverpool et de Castlereagh, dans les momens les plus vifs de la lutte à outrance engagée contre la domination française. Il avait partagé avec eux d'abord toute l'ardeur du combat, puis toute la joie du triomphe. N'avait-il pas même dû son premier succès oratoire à la défense de l'acte certainement le plus difficile à justifier de ces temps où tant de méfaits ont été commis, le bombardement de Copenhague par une flotte anglaise sans déclaration de guerre (1) ? Nul plus que lui n'avait ressenti cet enivrement qui exalta le patriotisme anglais après Waterloo. S'opposant, dans l'année qui suivit la paix, à une réduction d'armemens qui lui était demandée : « Je pense, avait-il répondu avec hauteur, qu'il n'y a point d'Anglais qui ne désire que l'Angleterre reste et continue à paraître *la grande nation* (2). » Je crois bien qu'il nous est arrivé à nous aussi, dans nos jours heureux, de nous approprier une épithète à laquelle d'autres ne renonçaient pas à prétendre, mais les mots changent de sens suivant la langue qu'on parle et le public auquel on s'adresse. La vanité française, tout aussi blessante peut-être pour l'amour-propre de l'étranger, se contente

(1) Bulwer, *Life of Palmerston*, t. Ier, p. 79.
(2) *Ibid*, p. 138.

facilement d'une supériorité apparente et se laisse payer de révérences et de complimens ; l'orgueil britannique est plus difficile à satisfaire : il lui faut l'exercice effectif de la domination.

C'est plein du souvenir de ces jours de péril, de haine, et de gloire, que Palmerston entrait dans la Conférence, non sans quelque malaise d'avoir pour son premier acte à consommer la destruction de l'œuvre principale de cette coalition, dont il avait servi les passions et célébré la victoire. Il sentait à quelles récriminations ce changement de front l'exposait de la part d'anciens collègues ou compagnons d'armes qui, rentrés dans l'opposition et déchargés de la responsabilité du pouvoir, se préparaient à attaquer sans ménagement une politique de concessions que la nécessité seule aurait pu les obliger à subir. Aussi se promit-il tout de suite que, s'il ne pouvait empêcher la France de trouver dans la révolution belge l'accomplissement d'un de ses vœux naturels, il saurait au moins la réduire à en tirer le moindre profit possible. Il ne fallait même lui laisser aucun avantage qui pût servir les vues secrètes de son ambition. « Je ne lui laisserai rien prendre, disait-il, pas même un champ de choux ou un arpent de vigne. » Car, à cet égard, sa méfiance était extrême : l'homme de 1814 qui vivait encore en lui n'ajoutait aucune foi aux intentions pacifiques de la France de 1830. Il se croyait toujours en face, ou de la France républicaine prête à asservir les peuples sous prétexte de les affranchir, ou de la France impériale ne songeant qu'à bloquer l'Angleterre dans son île pour exercer sur le continent une domination sans contrôle. Il ne voyait partout que pièges cachés et arrière-pensées malicieuses, ce qu'il appelait *le pied fourchu* se cachant sous un nouveau déguisement. Le poste qu'il allait occuper dans la Conférence lui semblait celui d'une sentinelle chargée de dépister et de déjouer l'intrigue française, bien plutôt que de défendre la liberté de la Belgique ; et il s'apprêtait à consacrer à cette tâche toutes les ressources qu'une nature âpre et passionnée pouvait trouver dans un esprit sagace et vigoureux.

Cette hostilité soupçonneuse et toujours en éveil de Palmerston contre la politique française, due aux premières impressions de sa jeunesse, et qui a fait de lui, jusqu'à un âge avancé, un de nos adversaires les plus acharnés et les plus perfides, est la seule chose qui puisse expliquer (et encore d'une manière insuffisante) une des plus grandes singularités que j'aie rencontrées

dans mes recherches historiques. Il est même d'autant plus difficile d'en rendre compte qu'elle s'applique à des faits plus récens et plus faciles à vérifier. On a vu que la ligne de conduite à suivre dans l'entreprise délicate d'assurer l'affranchissement de la Belgique sans compromettre la paix générale avait été tracée, avant l'ouverture de la Conférence, par une instruction du roi lui-même, que Talleyrand a insérée en entier dans ses *Mémoires*, et qui se termine par cette déclaration, à laquelle on ne saurait reprocher assurément un défaut de modération et de sagesse : « Il faut, une fois le résultat principal obtenu, se contenter des arrangemens quelconques, étant praticables, pour assurer la continuation de la paix de l'Europe, » le tout appuyé par cette citation de La Fontaine :

> Les plus accommodans seront les plus habiles ;
> On hasarde de perdre en voulant trop gagner.

J'ai sous les yeux les correspondances les plus intimes du roi lui-même et de sa sœur, sa fidèle confidente, et les réponses également secrètes de Talleyrand, dont aucune n'a pu être distraite ni altérée, et il m'est impossible d'y trouver une seule ligne qui s'écarte de cette voie si prudemment tracée. Nulle part il n'y est question de chercher dans les événemens de Belgique une occasion de réparer les pertes subies en 1814 par un agrandissement territorial. — Et quant à Talleyrand lui-même, le reproche qu'on peut faire parfois à sa conduite, c'est d'avoir poussé à une limite extrême le sacrifice fait à la conviction où il était qu'on ne mènerait à bien le dénouement de la complication belge qu'à la condition de ne donner aucun sujet de plainte à l'Angleterre. C'est au point qu'il laisse entendre qu'on ferait bien d'abandonner, devant les réclamations du cabinet britannique, la conquête que nos armes venaient de faire sur le territoire africain. On voit là le trait de caractère qu'ont justement remarqué (je l'ai rappelé) ceux qui l'ont le mieux connu, et qui consistait à négliger l'accessoire, même important, pour ne se préoccuper que du but principal qu'il avait en vue.

Ouvrez maintenant la vie de Palmerston, racontée par un de ses fidèles serviteurs, sir Henry Bulwer, et lisez, dans ses correspondances avec son envoyé à Paris qui y sont insérées, le récit de ses relations et de ses entretiens avec Talleyrand, quelle différence ! On nous fait voir un Talleyrand agité, inquiet, aventureux

et tendant de tous les côtés la main pour attirer à soi quelque avantage; un Talleyrand qui prend, dès le premier jour, le ministre prussien M. de Bulow à part pour lui offrir de donner la Belgique à la Saxe et la Saxe elle-même à la Prusse, moyennant l'abandon préalable de toute la rive gauche du Rhin à la France; un Talleyrand qui interrompt subitement une conversation sur le sort réservé au grand-duché du Luxembourg par cette incartade que rien n'a préparée: « Ne serait-il pas plus simple de donner le grand-duché tout entier à la France? »

Il n'y a pas jusqu'à l'aspect extérieur de ce Talleyrand qui ne nous apparaisse sous des traits que nous ne pouvons reconnaître. Ce diplomate consommé, dont la renommée proverbiale était un calme impassible et un imperturbable sang-froid, à qui personne n'a jamais reproché une allure de discussion trop cavalière, nous est représenté comme ayant pendant plusieurs heures, à propos d'une question insignifiante, combattu comme un dragon (*he fought like a dragon*). Il demeure entendu que, dans chacune de ces scènes dont je n'ai pu trouver la trace ailleurs, c'est le ministre anglais qui a l'avantage, et qui défend avec hauteur un terrain qu'il ne laisse même pas aborder; et il conclut par cette instruction donnée comme règle de conduite à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Granville: « Il sera bon que vous saisissiez toutes les occasions convenables pour faire entendre que, si nous désirons la bonne intelligence avec la France, et si nous voulons même rester avec elle dans les termes d'une véritable amitié, c'est à la condition qu'elle se contentera de posséder un territoire qui est le plus beau de l'Europe et qu'elle ne voudra pas ouvrir un nouveau chapitre d'usurpation et de conquête (1). »

Il est vrai que ce n'est pas à Talleyrand lui-même que sont adressés ces propos si peu faits pour inaugurer une ère d'entente cordiale et d'amitié intime, c'est au ministre des Affaires étrangères, le général Sébastiani, dont le caractère et surtout la situation prêtaient plus à la critique. On a vu que Louis-Philippe avait cherché en lui un ami dévoué, qui ne fût que le chef nominal du service dont il se réservait pour lui-même, par des communications intimes, la direction véritable; mais Sébastiani n'en était pas moins le titulaire officiel, qui avait à traiter avec le parlement et avec les ambassadeurs, et ce double rôle à remplir devenait,

(1) Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 28, 29, 30.

dans la position équivoque du ministère Laffitte, de jour en jour plus embarrassant. Tenu en main, on peut même dire en bride par le roi, et trop sensé lui-même pour ne pas approuver la ligne pacifique qui lui était tracée, il avait affaire à des attaques parties des rangs avec lesquels le cabinet et son chef ne voulaient pas se mettre en rupture déclarée. Dans le cours du seul mois de janvier, il n'eut pas à affronter moins de deux grandes discussions sur la politique extérieure, à propos de pétitions ou d'interpellations, où non seulement la conduite, mais l'existence même de la Conférence de Londres fut critiquée avec une vivacité égale, bien que de points de vue différens. Un vieux militaire, le général Lamarque, parlant avec l'emphase déjà un peu surannée des temps révolutionnaires, ne voyait, au nom des traditions impériales et républicaines, qu'une voie à suivre, c'était de proclamer tout de suite l'annexion de la Belgique, l'Europe entière dût-elle y opposer un défi qu'on ne serait pas, assurait-il, en peine de relever; et sa voix rencontrait certainement beaucoup d'écho, sinon au parlement, au moins dans une partie notable du public. Venait ensuite un avocat à la faconde captieuse et passionnée, Mauguin, aussi célèbre alors qu'il est oublié aujourd'hui, et qui accusait la Conférence de n'être que la reproduction et l'héritière des Congrès de Vienne et de la Sainte-Alliance. Enfin Lafayette lui-même entrait en scène d'un ton plus modéré, mais dans des intentions aussi hostiles, protestant surtout contre la prétention de dicter aux Belges soit la forme de gouvernement, soit le choix du souverain qui devait les régir. La partie, ainsi engagée par tant d'adversaires à la fois, était difficile à soutenir pour un esprit judicieux, mais court, comme celui de Sébastiani, nullement préparé aux joutes parlementaires. Sa parole était lente et pénible, et un fort accent corse, des locutions plus italiennes que françaises n'étaient pas propres à en relever l'effet.

D'ailleurs, la haine des traités de 1815 étant le terrain commun sur lequel s'étaient rencontrés et unis les anciens serviteurs de l'Empire et l'opposition libérale pendant la Restauration, il avait sur la conscience bien des invectives patriotiques dont il craignait toujours qu'on ne lui rappelât le texte pour l'embarrasser. Au fond de l'âme, peut-être éprouvait-il aussi quelque ennui à combattre des sentimens dont il avait recherché et goûté la popularité, et qui étaient plus répandus et plus frémissans que jamais dans toute une partie ardente et animée de la nation. Sa défense

était rendue naturellement par là confuse, molle et incohérente, et il n'aurait pas eu l'avantage dans la discussion, s'il n'avait vu accourir à son aide des auxiliaires qu'il n'avait point appelés. C'était d'abord M. Guizot, dont l'éloquence grandissait tous les jours, mais qui élevait tout de suite le débat à une hauteur d'où, avec le ton d'autorité qu'il avait déjà et qui ne l'a jamais quitté, il étendait sur les hésitations ministérielles un appui dédaigneusement protecteur. C'était ensuite la verve vulgaire, mais incisive, de M. Dupin, qui se plaisait à railler l'enflure déclamatoire à la mode, et défendait le principe de non-intervention en en donnant cette définition d'un égoïsme bourgeois : Chacun chez soi, chacun pour soi.

Remporté dans de telles conditions, le succès valait au ministre, ainsi tiré de peine, peu de complimens de ses collègues. Mais ce n'était rien auprès des reproches qu'il recevait, le lendemain, des journalistes auxquels il avait le tort d'ouvrir la porte de son cabinet. On peut se faire une idée du cours d'idées qui régnait dans cette presse encore restée ministérielle, quoique révolutionnaire, par le recueil des articles qu'on a conservés de celui de ces politiques improvisés qui était le plus maître de sa plume et de sa pensée, Armand Carrel. Il y établit dogmatiquement qu'en face de la malveillance déjà constatée de toute l'Europe, la guerre seule peut affranchir et réhabiliter la France, le tout avec des ménagemens affectés et des complimens épigrammatiques pour Sébastiani. Si alors, pour se délivrer des critiques trop acerbes dont il se sentait menacé, celui-ci, poussé à bout, se laissait aller à faire entendre qu'après tout, la Conférence n'était pas souveraine; qu'elle faisait des propositions et ne rendait pas des arrêts; et que dans la suite de la négociation, la France pourrait bien réclamer quelque compensation à son désintéressement, ces propos étaient aussitôt répétés et mis en opposition avec les protestations contraires de Talleyrand. Le commentaire était donné, à l'ambassade de Russie, avec la malveillance naturelle à l'ancien ennemi corse qui y siégeait encore; à la légation de Prusse, avec un trouble éperdu, par le baron de Werther, aussi timoré que son maître; et le tout, enfin, transmis à Londres par lord Granville.

De là, par le courrier suivant, venait une dépêche de Palmerston, tout heureux de trouver la preuve qu'il cherchait de la duplicité française et contenant une semonce dans le goût que

j'ai rapporté. Qu'au même moment, on eût la nouvelle de quelque exigence intempestive du Congrès de Bruxelles, c'en était trop, et Sébastiani, ne sachant plus auquel entendre, tournait au désespoir. Il s'en prenait à tout le monde : aux doctrinaires (les amis de M. Guizot), qu'il accusait de l'avoir compromis, aux Anglais, aux Belges, et enfin, bien qu'à mots couverts, à Talleyrand lui-même, à qui il demandait s'il ne serait pas bientôt las du rôle de complaisant qu'on voulait faire jouer à la France : « Notre force est épuisée, lui écrivait-il, par la lutte que nous avons été obligés de soutenir pour empêcher la réunion de la Belgique à la France. Il fallait quelque courage pour s'y engager. Bruxelles est devenu l'égout de tous les hommes turbulens d'Europe. L'Angleterre ne répond pas à notre attente, notre franchise méritait une réciprocité dont il est permis de douter: nous nous accoutumons à croire que l'idée d'une rupture devient inévitable, et que le cabinet n'est pas éloigné de la désirer. Je m'en afflige plus pour l'Europe que pour la France (1). »

Ce trouble trop visible prêtait un peu à rire aux spectateurs et surtout au corps diplomatique. « On l'accuse, écrivait à Talleyrand un de ses correspondans, de vouloir mettre son pied à la fois dans les deux souliers. Du reste, ajoutait le même donneur de nouvelles, qui n'était pas le premier venu, je crois que tout le monde devient fou, car tout le monde croit maintenant à la guerre. Quand on demande contre qui, puisque personne ne vous attaque, on vous répond : C'est une nécessité qu'il faut subir. Et avec quoi ? Une guerre régulière, vous n'avez pas de quoi la solder, et une guerre de pillage vous amènera toute l'Europe comme en 1814. Bah ! dit-on, on pillera quelques semaines, mais on sera sur le Rhin et on y restera (2). »

Ce fut dans cet état de trouble et de complication, tenant à la fois à la jalousie inquiète du secrétaire d'État anglais et à l'attitude indécise du ministre français, qu'on dut aborder une question délicate entre toutes : la désignation du roi qui serait donné à la monarchie qu'on allait créer. Même dans les relations privées, on sait que, dès qu'on touche aux personnes et qu'on prononce des noms propres, toutes les susceptibilités sont mises en éveil, et un choix à faire devient le sujet de querelles souvent inconciliables ; mais c'est le cas surtout quand il s'agit de personnes et

(1) Sébastiani à Talleyrand, 15 janvier 1831.
(2) Correspondance du duc de Dalberg avec Talleyrand, janvier 1831, *passim*.

de familles royales, qui, pour couvrir leurs prétentions d'amour-propre ou d'ambition, ont toujours à leur service un motif ou un prétexte d'intérêt public ou national à invoquer. L'Europe venait de faire tout récemment cette épreuve et n'en était pas heureusement sortie. La Grèce, affranchie et ressuscitée, attendait encore le chef qu'on lui avait promis et qu'on cherchait en vain, faute d'avoir pu se mettre d'accord pour le désigner. La Belgique imposait une tâche plus difficile encore à remplir, car il était plus important de savoir entre quelles mains on mettrait un pays situé dans le voisinage de toutes les puissances et l'un des centres principaux des intérêts qui leur étaient communs.

L'Angleterre essaya bien cette fois encore de prendre tout de suite son parti, et, comme elle l'avait fait en 1814, de l'imposer à tout le monde. L'agent anglais à Bruxelles, lord Ponsonby, beau-frère de lord Grey, ami personnel de lord Palmerston, reçut pour instruction de ressusciter la candidature déjà essayée et avortée du prince d'Orange ; il s'efforça de grouper autour de lui les partisans, encore assez nombreux, disait-on, de la maison de Nassau. Le prince lui-même rédigea un manifeste conciliant qui fut répandu à profusion. On fit miroiter l'espérance que le roi Guillaume céderait volontiers le grand-duché de Luxembourg à son fils, qui prendrait sa place ainsi naturellement et sans conflit dans la Confédération germanique. Mais ces prédications demeurèrent sans écho. La force seule aurait pu imposer au Congrès l'humiliation de révoquer une décision déjà prise, et, la force, l'Angleterre n'était ni en mesure, ni en humeur de l'employer. Un mot prononcé incidemment par un orangiste honteux dans le sens d'une restauration hollandaise fit éclater une telle explosion de colère sur tous les bancs du Congrès que personne n'osa en faire une proposition sérieuse. Ponsonby dut donc prudemment carguer ses voiles et prendre une attitude expectante ; on lui recommanda seulement d'empêcher qu'aucun choix fût fait dont une autre puissance pût se prévaloir.

Cette puissance à surveiller, on n'avait pas besoin de la nommer, c'était la France ; car, une fois l'Angleterre se tenant en dehors de la partie, la France restait seule chargée de résoudre le problème à peu près insoluble, de contenter l'orgueil surexcité des Belges, sans réveiller les rivalités qui tenaient depuis des siècles les yeux attachés sur ce point du territoire européen. Il fallut donc passer en revue les almanachs princiers de toutes les cours,

petites ou grandes, pour chercher un prince en âge de raison à qui la couronne pourrait être offerte. La liste, bien que longue, fut assez vite parcourue, car on éliminait, à première vue, tous les princes protestans, l'épreuve faite pour les Pays-Bas (à laquelle pourtant, comme on le verra, il fallut revenir) ne semblant pas d'abord de nature à être tentée une seconde fois. Les catholiques étaient moins nombreux : d'abord, en qualité de partie intéressée, l'Autriche excluait tous ses archiducs, ne voulant d'ailleurs à aucun prix, disait-elle, reprendre, ni pour elle ni pour les siens, la charge de gouverner une nation turbulente qui ne lui avait jamais donné que des ennuis. Les Bourbons aussi devaient être mis de côté, à cause de leur parenté française, bien que, depuis l'événement de 1830, les diverses branches de cette illustre famille vécussent en médiocre intelligence; les seuls, du reste, qui parussent disponibles, les princes napolitains, étaient propres neveux de la reine Marie-Amélie. De compte fait, il ne restait plus guère qu'un cadet de Bavière, qui faillit, en effet, rallier tous les suffrages, mais on réfléchit que c'était un mineur auquel il aurait fallu donner un tuteur : c'eût été probablement quelque grand seigneur du parti catholique belge, et c'était trop de dévotion pour les protestans de Londres et les libres penseurs de Paris.

Pendant qu'on correspondait ainsi sans pouvoir s'entendre, et que les noms mis un jour en avant étaient rayés le lendemain, une impatience bien naturelle gagnait les Belges, ennuyés à juste titre d'être mis ainsi en adjudication, non pas à l'enchère, mais au rabais. Après tout, n'était-ce pas d'eux qu'il s'agissait, et n'était-ce pas à eux à savoir à qui ils voulaient prêter leur obéissance légale et leur fidélité ? L'idée que le choix leur appartenait et que c'était à eux seuls d'y pourvoir, sans tenir compte de la sympathie ou de la répugnance de prétendus protecteurs, fut bientôt exprimée tout haut. Ce fut alors un courant d'opinion irrésistible, et le nom qui se trouva dans toutes les bouches fut celui du Duc de Nemours, second fils du roi Louis-Philippe.

Quand cette candidature, silencieusement tenue à l'écart dans les milieux diplomatiques, fut tout d'un coup produite avec éclat dans le public et la presse belges, on fut assez disposé à y voir (le soupçon était naturel) le résultat d'une manœuvre secrètement ourdie par la France. Lord Palmerston surtout fut empressé à le croire, et il en parla si haut que personne en Angleterre n'en

douta. Depuis lors et même encore aujourd'hui, il n'est pas un écrivain anglais qui ne raconte que le plan était formé par l'amour paternel du roi Louis-Philippe, déguisant mal son ambition, et que ce fut le *veto* imposé par l'Angleterre qui l'empêcha seul d'aboutir. Plusieurs historiens français même, adoptant cette version de confiance, admettent que l'offre royale, sollicitée et provoquée sous main, ne fut au dernier moment refusée que par un acte de condescendance, pusillanime suivant les uns, ou, suivant des juges plus indulgens, tristement nécessaire envers les exigences britanniques.

Pour mettre à néant cette allégation, je pourrais m'en référer à un ordre de preuves que j'ai déjà indiquées, aux documens confidentiels que j'ai sous les yeux, à commencer par l'instruction autographe déjà citée du roi Louis-Philippe, et où on trouve, à la date du 5 novembre 1830, antérieurement à toute entrevue, cette phrase textuelle et catégorique : « On dit que les Belges seraient assez disposés à demander un de mes fils, mais cette idée doit être écartée, et il ne faut pas même la discuter, parce que, dans l'état actuel de l'Europe, cette discussion serait dangereuse et ne présenterait aucune chance de succès (1). » On verrait ensuite la même résolution reproduite jour par jour et lettre après lettre dans les mêmes termes, et maintenue, sans une nuance d'hésitation, jusqu'au bout, bien qu'elle dût être, comme on va le voir, mise à forte épreuve. Mais, sans avoir besoin de tant de recherches, il suffit de réfléchir que cette abstention était dictée au roi Louis-Philippe par le plus simple bon sens, qualité dont, à défaut de tant d'autres auxquelles on n'a pas rendu toujours justice, personne n'a jamais dit qu'il fût dépourvu.

La situation était claire, en effet, et ne pouvait lui laisser aucune illusion. Au lendemain de la Révolution belge, on avait le choix entre deux partis à prendre : faire tourner l'événement au profit matériel de la France et poursuivre un accroissement de territoire et un supplément de forces militaires ; ou bien, n'y chercher qu'un avantage moral en respectant, sauf sur un seul point, l'équilibre fondé sur les traités de 1815, et ne rien faire en un mot qui pût compromettre la paix générale. L'une des deux lignes de conduite était hardie jusqu'à la témérité, l'autre, dictée par une prudence qu'on pouvait trouver excessive ; chacune avait

(1) Talleyrand, *Mémoires*, t. III, p. 380.

ses avantages, ses dangers, ses séductions propres. Mais ce qui était impossible, c'était de les suivre toutes deux à la fois, et l'établissement d'une sorte de vice-royauté française en Belgique, ayant justement cette prétention, n'aurait abouti qu'à n'en servir aucune en les compromettant l'une et l'autre.

Au point de vue diplomatique, aux yeux des puissances, dont la chute du royaume des Pays-Bas dérangeait les combinaisons et troublait les intérêts, entre l'annexion pure et simple de la Belgique à la France et la royauté offerte au Duc de Nemours, il n'y avait en réalité aucune différence appréciable. C'était toujours la France étendant sa main sur la région dont, en 1814, on avait voulu lui fermer l'entrée ; et la conséquence dans les deux cas était pareille. Si une guerre, une guerre générale, une guerre de coalition dont l'Angleterre aurait formé une partie principale et passionnée, était à craindre par suite de l'incorporation de toutes les provinces flamandes dans l'unité française, il eût été trop naïf de se flatter que l'on pourrait conjurer cette menaçante éventualité par un détour qui manquait de franchise et auquel personne ne se serait laissé prendre.

Mais, pour faire face à ce redoutable lendemain, si réellement on voulait s'y préparer, il n'y avait entre les deux combinaisons aucune comparaison possible. Par l'annexion de la Belgique, la France acquérait d'un seul coup trente ou quarante mille hommes de très bonnes troupes qui se seraient fondues rapidement dans sa propre armée ; elle arborait le drapeau tricolore sur les forteresses élevées contre elle et qui, retournant leurs canons, formeraient au contraire une forte et presque imprenable ligne de défense ; les anciens départemens tracés par la République et l'Empire, reprenant les mêmes noms et les mêmes divisions territoriales, seraient rentrés sans trop de peine dans les cadres d'une administration centralisée, qui aurait eu ce jour-là tout son avantage. Car, dans le grand jeu qu'on aurait à jouer, l'unité, une forte unité de direction militaire et politique, était la seule chance de succès : c'est celle-là qui, achetée par la Convention, Dieu sait à quel prix, avait, dans une extrémité pareille, assuré son triomphe. Mais c'est justement aussi celle-là qui aurait manqué au système bâtard de deux royautés superposées, l'une protectrice, l'autre protégée, l'une chargée de plus de responsabilité qu'elle n'aurait disposé de pouvoir, l'autre plus dépendante en apparence qu'en réalité. On ne se figure pas bien quelle autorité aurait

exercée, dans des heures de nécessité pressante, un jeune homme de dix-huit ans, pâle organe d'une volonté paternelle qui n'aurait pu agir que par procuration et à distance, au milieu d'une nation encore à l'état révolutionnaire. Quelles entraves n'auraient pas opposées à toute résolution énergique le souvenir ressuscité de vieilles libertés municipales et les élémens disparates d'un congrès élu par une insurrection ! Avoir, entre deux batailles à livrer et en face de quatre ennemis réunis, deux parlemens à conduire, l'un à Paris et l'autre à Bruxelles, et tous deux en ébullition, ç'eût été vraiment trop pour une tête humaine.

Il suffisait d'ailleurs de se rappeler l'histoire même la plus récente pour savoir que les *secundo-genitures* royales ont toujours rapporté aux dynasties qui les fondent plus d'honneur apparent que de profit réel. Que d'ennuis n'ont pas causés, pendant tout le XVIII^e^ siècle, les Bourbons de Madrid aux Bourbons de Versailles! Et ne venons-nous pas d'apprendre, par des récits aussi véridiques qu'intéressans, quel souci avait procuré à Napoléon lui-même la sotte fantaisie d'installer sur tous les trônes ses frères et ses sœurs (1)? Ne les avait-on pas vus, dès le lendemain de leur avènement, prendre au sérieux leur royauté postiche et ne tardant pas à embrasser, contre l'auteur même de leur grandeur, les intérêts des populations, qui, ne les connaissant pas, ne leur en savaient aucun gré? Pour exposer son jeune fils à ces divers genres de périls et de tentations, il aurait fallu que Louis-Philippe cédât sans réflexion à un véritable entraînement du sentiment paternel; mais, très bon et très tendre père, Louis-Philippe était pourtant le moins sentimental des hommes.

Son parti fut donc pris tout de suite, et d'importans personnages belges, venus à Paris, non pas encore en délégation, mais à titre officieux, pour connaître ses intentions, reçurent, aussi bien du roi que de ses ministres, la déclaration formelle, que si la couronne était proposée au Duc de Nemours, l'offre serait certainement refusée. Cette notification précéda de plusieurs jours un entretien du premier ministre anglais, lord Grey, avec M. de Talleyrand, l'avertissant que la nomination d'un prince français en Belgique serait considérée comme une conquête déguisée de la France et rencontrerait la même hostilité que l'annexion pure et simple (2) et

(1) Voyez le curieux ouvrage de M. Frédéric Masson : *Napoléon et sa famille*.

(2) L'entretien avec M. Gendebien, porte-parole des Belges, est du 4 janvier 1831; la conversation de lord Grey avec Talleyrand n'eut lieu que le 24.

cet avis, qui ne causait à l'ambassadeur aucune surprise, ne souleva de sa part aucune objection. A quel titre, en effet, s'y serait-il opposé? Cette exclusion n'aurait rien de plus blessant que celle dont on aurait, sans nul doute, également frappé un frère du roi d'Angleterre, un grand-duc russe, et un archiduc autrichien. Des promesses réciproques de renoncement de ce genre avaient été échangées entre les grandes puissances, au moment où elles avaient entrepris la reconstitution encore inachevée du royaume de Grèce, et l'acte officiel qui en avait constaté le témoignage portait le nom significatif de protocole de désintéressement. Nulle difficulté à suivre la même voie pour le nouveau royaume, inauguré exactement dans les mêmes conditions : aucun dissentiment d'ailleurs ne paraissait séparer sur ce point la France et l'Angleterre. Si les deux gouvernemens eussent eu l'un dans l'autre la confiance complète que semblait commander la communauté de leurs intentions, leur accord aurait suffi pour prévenir le fâcheux malentendu qui n'allait pas tarder à tout compromettre.

Voici, en effet, la complication grave qui se produisit, grâce, en réalité, à une conduite véritablement inexplicable de l'Angleterre. Le refus, dont Louis-Philippe avait fait part aux envoyés belges qui étaient venus le trouver, causait (on devait s'y attendre) une vive déception à Bruxelles, principalement chez les membres du parti avancé, qui avaient cherché à se procurer, par l'avènement du prince français, une protection dont ils comptaient user, à tout événement, dans le sens de leurs plus ambitieuses espérances.

Dans l'accès de mauvaise humeur qui suivit ce mécompte, on chercha un moyen, soit de forcer la résistance du gouvernement français (dont, vu le débile tempérament du ministère, on pouvait encore se flatter d'avoir raison), soit de se passer de la France elle-même, comme de tout le monde, au cas où elle paraîtrait décidée à ne pas se séparer de la coalition formée pour enlever à la Belgique l'indépendance de son choix; et ce moyen, on crut l'avoir trouvé en suscitant une candidature nouvelle à laquelle personne jusque-là n'avait songé : celle d'un jeune prince, héritier d'Eugène de Beauharnais, ce fils de Joséphine à qui Napoléon avait témoigné une affection toute paternelle, et qui avait gouverné en son nom l'Italie pendant plusieurs années en qualité de vice-roi.

Eugène, on le sait, avait obtenu, grâce à ce tout-puissant

patronage, la main d'une des filles du roi de Bavière avec qui il avait vécu jusqu'à sa mort dans la plus touchante union. A cette haute alliance et à l'estime inspirée par son noble caractère, il avait dû de conserver dans la débâcle de 1814 une situation privilégiée et véritablement princière. Ses propriétés bavaroises avaient été érigées en duché, et lui-même gardait le titre d'Altesse Sérénissime avec une large dotation. Son fils, portant le nom de duc de Leuchtenberg, héritait de tous les avantages de cette double descendance qui le rattachait aux meilleurs souvenirs du régime impérial et lui permettait en même temps d'entretenir d'affectueuses relations de parenté avec toutes les familles régnantes.

Ce n'eût point été là, cependant, je le crois, une raison suffisante pour aller le chercher au fond de l'Allemagne, si son nom n'avait eu, pour les premiers qui le mirent en avant, le caractère tout à la fois d'une malice et d'une menace à l'adresse de la France. Rien, en effet, n'était de nature à blesser et à inquiéter autant la nouvelle royauté française que la pensée de voir élever à ses portes, de l'autre côté de sa frontière, un membre, au moins par alliance, de la famille Bonaparte, qui ne se cachait pas de vouloir lui disputer le trône. Bien que très restreint, le parti bonapartiste existait encore et avait en France des amis dévoués, ayant les yeux fixés sur le fils du grand homme, qui était encore détenu à Vienne, mais qui pouvait d'un jour à l'autre s'échapper de cette captivité assez mal gardée. Mais, de plus, dès le lendemain de l'avènement de Leuchtenberg même, quel danger! Dans le frémissement belliqueux qui travaillait la France et que le ministère pacifique de Louis-Philippe avait tant de peine à contenir, quel effet n'aurait pas produit le spectacle du petit-fils adoptif de Napoléon parcourant en souverain le champ de bataille de Waterloo, et pouvant y donner rendez-vous à tous les compagnons d'armes de son père! C'est une prévision qui ne pouvait pas être admise, même un instant, et personne ne dut être étonné que l'agent français à Bruxelles fût sur-le-champ autorisé à faire savoir, au besoin même publiquement, que, si le duc de Leuchtenberg était appelé par le suffrage du Congrès au trône de Belgique, la France non seulement ne le reconnaîtrait pas, mais n'entretiendrait aucune relation avec lui.

Cette déclaration était nécessaire : hésiter un instant à la faire eût été pour Louis-Philippe manquer à la dignité, comme à la

défense légitime du pouvoir que la nation lui avait confié. Mais, dans l'état de surexcitation d'une partie du public belge, et dans cette première fièvre d'esprit d'indépendance qui s'était emparée même des plus sages, l'effet, loin de faire reculer, fut au contraire d'encourager les promoteurs d'une idée qui n'avait peut-être été d'abord qu'un ballon d'essai lancé pour jeter le trouble dans les conseils timorés du ministère français. La candidature du duc de Leuchtenberg apparut comme une éclatante protestation à faire contre le joug qu'on voulait faire subir à la Belgique; et l'irritation fut grande surtout contre la France, qui, ne voulant ni s'associer à ce qu'on tentait de faire pour elle, ni laisser chercher en dehors, enfermait par cette série de réponses négatives la nation dans l'immobilité, sans paraître prendre souci de prolonger par là un état d'intolérable anarchie.

Le nouveau candidat ne tarda pas à réunir un groupe d'amis plus à craindre d'abord par leur ardeur que par leur nombre, mais qui s'accrut de jour en jour, et compta bientôt dans ses rangs des hommes considérables des deux partis, catholiques et libéraux. Le peuple, en même temps, se déclarait assez vivement en sa faveur. Dans une représentation théâtrale, on produisit sur la scène un buste du jeune prince, qui fut salué par les cris de : Vive Auguste Ier! On vendait le portrait du prétendant dans les rues; on annonçait qu'au premier appel il était prêt à monter à cheval et à apparaître. Un comité d'action se formait à Bruxelles même, composé de personnages connus du parti bonapartiste français, parmi lesquels figuraient des généraux de l'Empire en retraite, qui se vantaient tout haut des relations qu'ils entretenaient avec leurs anciens camarades rentrés en activité de service. Il n'y eut bientôt plus que deux candidats, Nemours et Leuchtenberg, qui pussent être mis en balance, et les meilleurs amis de la France durent lui faire savoir qu'elle devait ou accepter l'un ou subir l'autre. C'était lui donner le choix entre un manque de parole qui la mettait en rupture déclarée avec toute l'Europe, ou l'établissement à ses portes d'une royauté plus directement, plus personnellement hostile contre elle que ne l'avait été le royaume des Pays-Bas. Je ne crois pas que jamais gouvernement eût été placé dans une plus poignante alternative.

Un mot aurait suffi cependant pour faire échapper le gouvernement français à ce redoutable dilemme, et ce mot, c'était l'Angleterre qui pouvait le prononcer. Si l'Angleterre eût dit tout de suite

qu'en raison du danger que cette nomination pouvait faire courir à une alliée qui donnait le bon exemple en faisant le sacrifice de toutes ses visées personnelles, elle s'opposerait aussi nettement à Leuchtenberg qu'à Nemours, tout était dit, et les deux agens anglais et français à Bruxelles, agissant de concert, auraient aisément fait sortir leur politique connexe du défilé où on prétendait l'enfermer. Le spectacle de leur accord aurait même valu et aurait été plus efficace que les déclamations de Palmerston jetant feu et flamme contre la candidature française, et dont lord Ponsonby se faisait le bruyant écho. Pourquoi cette parole, qui devait être sur les lèvres de tout le monde, ne fut-elle pas articulée? Pourquoi, tandis que Ponsonby ne pouvait entendre de sang-froid prononcer le nom de Nemours, quand, au contraire, on parlait de Leuchtenberg, gardait-il le silence et détournait-il la conversation? Ce contraste était significatif et presque éloquent. N'était-ce pas faire entendre qu'on laisserait ouvrir sans bruit à l'un la porte qu'on fermait à l'autre avec éclat? C'est du moins ainsi que cette attitude d'indifférence fut interprétée, et l'agent français, M. Bresson, en rendait compte avec autant de surprise que d'impatience. J'avoue que j'ai eu, au premier moment, peine à croire que ce soupçon fût fondé. Je ne pouvais voir quel intérêt l'Angleterre avait à favoriser, dans l'état de fermentation guerrière où était l'Europe, un choix qui évoquait tous les souvenirs napoléoniens. Espérait-elle ramener de force, en rendant vaine toute autre solution possible, la candidature du prince d'Orange, qu'elle avait dû retirer devant son impopularité reconnue? C'est possible, et on prêtait assez généralement cette pensée à son agent; ou bien, se plaisait-elle seulement à mettre à l'épreuve la bonne foi de Louis-Philippe, et à jouir de son embarras, au risque d'accroître la pression morale qu'on faisait peser sur lui à un point qu'il ne pourrait supporter? On peut tout croire en fait d'aveuglement de la passion haineuse de Palmerston : mais comment expliquer cette phrase que je trouve dans une lettre du sage lord Grey lui-même : « Je suis tenté de dire aux Belges : Puisque vous ne voulez pas du prince d'Orange, choisissez qui vous voudrez, pourvu que ce ne soit ni un Français, ni un Anglais. Mais *je ne suis pas sûr qu'il convienne de ranger le Leuchtenberg dans la première de ces deux catégories* (1). » Faut-il croire que

(1) Lord Grey à la princesse de Lieven, 24 janvier 1831.

la rivalité et la jalousie soient à ce point même, chez les meilleurs, de mauvaises conseillères?

Quoi qu'il en soit, délaissé et se croyant trahi par son collègue, l'agent français se trouvait livré à la plus douloureuse perplexité. Tout le poids d'une crise chaque jour plus intense retombait sur lui seul. La politique, en temps de révolution, se fait volontiers dans la rue : c'était dans la rue aussi qu'il avait à subir les malédictions dont le fanatisme du patriotisme belge abreuvait la France. Il lui arriva plus d'une fois d'être insulté en traversant les quartiers populeux, ou d'avoir, dans les cafés ou les lieux publics, à relever des propos injurieux, tenus à haute voix et à portée d'être entendus, contre le roi qu'il représentait, contre l'ambassadeur et la Conférence dont il tenait son mandat. Difficile à supporter pour tout le monde, cette position était particulièrement intolérable pour le tempérament d'une ardeur toute particulière dont cet agent était animé.

M. Bresson, en effet, dont le nom devra figurer dans l'histoire, tant à cause de sa rare distinction que des circonstances graves auxquelles, dans la fin de sa carrière, il s'est trouvé mêlé, était loin d'être un diplomate ordinaire. J'ai eu l'avantage de le connaître personnellement, étant attaché, plusieurs années plus tard, en qualité de secrétaire, à l'ambassade qu'il dut gérer en Espagne, et où il déploya dans leur plénitude les qualités dont, tout jeune encore, il faisait la première épreuve à Bruxelles. Je saisis d'autant plus volontiers cette occasion de lui rendre justice que nos relations, je le confesse, de supérieur à inférieur, furent plus d'une fois troublées par la faute, soit de mon humeur trop peu docile, soit de la sienne, mobile et peu endurante. Mais ces orages passagers, qui, en définitive, n'ont rien ôté, j'espère, à notre estime réciproque, ne m'ont jamais empêché de reconnaître la sûreté de son coup d'œil, sa connaissance perspicace des hommes avec qui il avait à traiter, et l'ascendant qu'il savait prendre sur eux. Il est surtout un mérite que j'étais en mesure d'apprécier plus que tout autre et qui devait rendre son concours infiniment précieux pour ses chefs : c'était le talent de rendre compte par un trait net et sûr de la situation la plus complexe et d'en tracer le tableau vivant. Je ne puis oublier les nuits que nous passions à la chancellerie de Madrid la veille d'un départ du courrier de France, recevant de notre ambassadeur des feuilles écrites au courant de la plume, sans surcharge ni rature, dont l'encre était

encore fraîche, et qui se succédaient plus rapidement que nous ne pouvions mettre de hâte à les transcrire. Si ces lettres pleines de vie sont un jour publiées, elles prendront place avec honneur dans la série des correspondances qu'une recherche curieuse, libéralement autorisée aujourd'hui, tire de nos archives et qui forment certainement, indépendamment de leur valeur historique, une des branches les plus originales de notre littérature: elles y figureront avec d'autant plus d'avantage que ce sera probablement un des derniers exemplaires d'un genre qui ne se renouvellera plus; la concision et la rapidité des messages télégraphiques ôtant aujourd'hui presque tout intérêt aux tardives communications de la poste, au point qu'on se décourage naturellement du soin de les bien préparer.

A ces qualités, qui sont les principales de la profession dont M. Bresson devait à juste titre être appelé à remplir les premiers postes, il en joignait une autre qui y paraît moins naturellement appropriée. Tandis que la tradition du métier est d'observer longtemps avant d'agir et de tendre au résultat qu'on veut obtenir par la voie discrète et patiente des conseils plutôt que par des coups d'autorité, M. Bresson avait, au contraire, au plus haut point le goût de l'action, je dirais volontiers du combat. Rien ne lui plaisait autant qu'une difficulté à emporter, une lutte à soutenir, un adversaire à combattre. Il aimait les partis décisifs et, fussent-elles même un peu risquées, les résolutions hardies. Ses allures étaient militaires. Dans ce diplomate il y avait un soldat qui ne craignait pas les occasions de faire voir qu'il était digne d'être capitaine.

On peut juger, dès lors, quelle gêne, c'est trop peu dire, quel supplice imposait à un tel caractère la politique ingrate à laquelle sa consigne l'attachait. Dans la fermentation qui régnait autour de lui, vivant au milieu d'une population qui réclamait à haute voix le droit de choisir son maître et justement impatiente au moins d'en avoir un, n'avoir ni direction, ni même d'avis à donner, ne lui faire apercevoir aucune issue à l'impasse où, par une suite de refus combinés, on la condamnait à rester, rien ne devait lui répugner davantage. Aussi ses lettres, où je retrouve l'homme que j'ai connu, sont-elles frémissantes d'impatience. C'est un cheval de sang qui mord son frein, frappe du pied une barrière que, d'un bond, il voudrait sauter. Il n'est point de malheur auquel il ne s'attende, si on le force à prolonger cette inaction. Un jour, c'est la nomination de Leuchtenberg qui sera

emportée par surprise, sans qu'il en soit prévenu ; le lendemain, c'est bien pis : c'est une ville belge qui arbore les couleurs françaises, envoie une troupe armée provoquer le roi Guillaume, fait appel à notre appui, et voilà la guerre. Tout est à prévoir et tout à craindre. Ces peintures effrayantes étaient envoyées en double : à Talleyrand, à Londres, et à Sébastiani, à Paris ; l'ambassadeur, comme on va le voir, ne s'en émouvait guère, mais il n'en était pas de même du ministre, qui en perdait réellement l'esprit.

« Il faut, écrivait-il, tout éperdu, à Talleyrand, donner à M. Bresson l'injonction de laisser faire ces Belges, puisqu'il faut désespérer de les diriger. Après avoir déclaré qu'on n'accorderait pas le Duc de Nemours et que nous ne reconnaîtrions pas le duc de Leuchtenberg, si les Belges choisissent l'un ou l'autre, il n'est plus possible de se mêler de leurs affaires... Si le Duc de Nemours est nommé, les partisans de l'annexion, retrouvant une partie de leur avantage, nous serons accusés de pusillanimité, de sacrifier les intérêts de la France à la crainte d'une guerre, et peut-être d'une guerre incertaine, si nous n'acceptons pas la couronne. Si nous l'acceptons, qu'adviendra-t-il? Vous le savez peut-être mieux que moi. Il faut avouer que le ministère anglais nous jette dans d'étranges embarras... Il y a dans tout ce qu'il fait un désir si constant de contrarier les vues de la France, même les plus désintéressées ; les vieilles préventions dominent encore à tel point sa politique que, je ne dirai pas sa haine, mais son aveuglement frappe et aigrit tous les esprits. Et encore il nous accuse d'intrigues et d'allées et venues à Bruxelles ! Étranges intrigues que celles que nous faisons pour éviter l'élection du Duc de Nemours... C'est nous qu'on accuse d'intrigues, lorsque lord Ponsonby s'agite en faveur du prince d'Orange et nous expose à avoir la guerre civile à nos portes. Croit-on obtenir de nous une docilité qui ne serait que l'oubli de notre dignité et de nos intérêts? C'en est trop, il est temps de montrer que nous ne subissons d'accusation d'aucun genre. Je ne dicte pas cette dépêche sans éprouver un sentiment pénible. Toutefois j'en triompherai et je poursuivrai la voie qui conduit à la paix. Réussirons-nous, mon prince, à l'assurer à la France et à l'Europe? Faites sentir aux Anglais que ce n'est pas le moyen de l'affermir que de donner à la France des motifs légitimes de mécontentement (1). »

(1) Sebastiani à Talleyrand, 29 janvier 1831.

Si naturelle que fût cette impatience, il en triomphait pourtant (suivant l'expression qu'il employait lui-même), car il envoyait en même temps à M. de Talleyrand un de leurs amis communs, dont les relations familières avec le monde politique de Londres étaient connues, M. de Flahaut, et il le chargeait de chercher ce qu'il était possible de faire pour satisfaire l'Angleterre et se remettre avec elle dans des relations de cordiale intimité. Le choix de cet envoyé n'était pas sans importance.

Toute la haute société de cette époque a connu M. de Flahaut, et bien des gens doivent savoir à quel concours de chances heureuses il devait la place élevée qu'il y a tenue. C'était le type achevé du brillant officier du premier Empire. Bien qu'il eût rempli son devoir militaire avec honneur et même avec éclat c'était pourtant par d'autres succès que ceux du champ de bataille qu'il avait acquis la grande notoriété dont il jouissait. Le charme de son esprit et la noblesse élégante de toute sa personne avaient été remarqués de bonne heure dans la cour impériale, où le ton de la bonne compagnie était d'autant plus apprécié qu'il y fut longtemps assez rare, et c'est par là qu'il avait trouvé le chemin du cœur de la seule des princesses qui se fût montrée digne du rang où Napoléon avait élevé toute sa famille, cette gracieuse reine Hortense dont le souvenir est resté populaire. Retiré à Londres après la chute de l'Empire, M. de Flahaut avait encore fait la conquête d'une très grande dame, héritière d'un titre de pairie qu'elle n'exerçait pas elle-même, mais dont elle pouvait transmettre les droits à l'aîné de ses enfans. Elle lui donna sa main et le suivit en France. Grâce à la brillante fortune qu'elle lui apportait, M. de Flahaut pouvait tenir à Paris un grand état de maison, et son salon devint un centre politique aussi bien qu'un rendez-vous social. Il y présidait avec cette confiance propre à ceux dont la jeunesse a été accueillie par d'aimables sourires de la fortune et qui se reconnaît même à leur apparence. Nous l'avons connu plus tard, remplissant avec moins d'éclat de hautes situations dues au crédit de l'homme certainement le plus distingué du second Empire, témoignage vivant de ses royales amours, auquel il ne se cachait pas de porter une affection paternelle.

Mais, en 1830, il était encore dans cette saison de la vie où on ne doute de rien, surtout pas de soi-même; aussi, à peine la révolution de 1830 l'avait-elle rapproché des régions du pouvoir, il

s'était mis en devoir de forger des plans de politique et, dès le lendemain de son entrée en fonction à Londres, M. de Talleyrand l'avait vu arriver porteur d'un projet de solution pour la question que la chute du royaume des Pays-Bas posait à l'Europe.

Ce n'était pas moins qu'un plan de partage de la Belgique entière, donnant une fraction, naturellement la meilleure, à la France, une autre à la Prusse, une troisième à l'Angleterre, à qui serait dévolu, avec la ville d'Anvers, tout le littoral attenant de la Manche. Naturellement M. de Talleyrand ne s'était pas soucié de faire part de ces visées à la Conférence, qui ne lui aurait certainement pas laissé faire un pas dans ce champ d'aventure. Croirait-on cependant que cette fois M. de Flahaut revenait à la charge, son projet toujours en poche, et se disant autorisé à le communiquer par Sébastiani? S'il disait vrai, et il fallait bien le croire, rien n'atteste mieux l'égarement d'esprit où l'angoisse d'une situation inextricable jetait cet infortuné ministre, et de quelles chimères aimaient à se repaître les conseillers politiques de presse ou d'estaminet dont il se laissait entourer. M. de Talleyrand eut sans doute quelque peine à réprimer un sourire, en faisant remarquer que peut-être l'Angleterre accepterait avec faveur l'idée de reprendre pied sur le continent à portée de la frontière française, et de remplacer ainsi avec avantage Calais et Dunkerque dont on avait eu tant de peine à la faire sortir, « mais je ne conseillerais jamais, ajouta-t-il, à un roi ou à un ministre français d'attacher leur nom à un acte que l'avenir jugerait avec une sévérité impitoyable. » Il ne faut jamais, concluait-il, se mettre en relation avec ceux qu'on ne peut atteindre chez eux. Et il écrivait en même temps à Madame Adélaïde qu'il soupçonnait de s'être laissé gagner par les paroles dorées de M. de Flahaut : « Abandonner à l'Angleterre une situation matérielle en Belgique, ce serait lui donner au Nord un nouveau Gibraltar, et nous nous trouverions un jour quelconque vis-à-vis d'elle dans une position analogue à celle de la péninsule; une semblable concession sacrifierait d'une manière trop fâcheuse l'avenir au présent et nous coûterait un prix qu'on pourrait tout au plus accorder après des batailles perdues (1). »

De si bonnes raisons n'étaient pas nécessaires, et il n'y eut même pas lieu de les développer jusqu'au bout. Pendant que

(1) Sébastiani à Talleyrand, 23 janvier; Talleyrand à Madame Adélaïde, 24 janvier 1831.

M. de Flahaut traversait la mer, et avant même qu'il fût descendu à Londres à l'ambassade, une décision était intervenue qui rendait la conversation sur un tel sujet non pas inutile seulement, mais impossible. Par un protocole du 20 janvier, la Conférence venait de déclarer que le futur royaume de Belgique jouirait de la condition de neutralité que les traités assuraient à la Suisse. Le jour où on déclarait la Belgique intangible n'était pas celui où on pouvait songer à la partager. Ce que M. de Flahaut eut donc de mieux à faire, ce fut de ne pas ouvrir la bouche sur le motif qui l'amenait, et, comme il fallait pourtant en donner un à sa présence inattendue, qui faisait causer toute la société de Londres, il crut devoir prendre à part lord Palmerston pour lui offrir de signer avec la France un traité secret d'alliance offensive et défensive qui garantirait leur action commune pour faire face à tous événemens. Palmerston répondit, avec sa hauteur accoutumée, que l'Angleterre ne prenait jamais d'engagemens indéfinis de ce genre ; que, si la France était attaquée, elle la défendrait ; mais que, placée comme une sorte de médiatrice entre des intérêts opposés, le premier qui se rendrait coupable d'une agression serait sûr d'avoir affaire à toutes les forces britanniques. C'était au fond la même politique que Talleyrand conseillait à la France, mais en la résumant avec moins d'arrogance en ces termes : « La France ne recherche aucune alliance. Elle veut être bien avec tout le monde, mais seulement mieux avec quelque puissance suivant les événemens qui se présentent (1). »

Mais d'une importance bien supérieure à toutes les alliances du monde était cette déclaration de la neutralité belge, que la Conférence venait de faire et qu'il faut saluer comme l'acte le plus bienfaisant, le plus digne de reconnaissance et de mémoire dont s'honore devant la postérité le siècle qui vient de finir. Quand on songe à ce qu'avait été, à ce qu'était la veille encore ce territoire belge, si bien appelé (comme je l'ai dit) par le roi Louis-Philippe la pierre d'achoppement de toute l'Europe, quand on se rappelle qu'il n'y en avait pas un lambeau qui n'en eût été disputé, dépecé à cent reprises par toutes les puissances, pas un coin de terre qui n'eût été piétiné, pétri par leurs armées, et inondé de leur sang, le jour où elles prirent en commun l'engagement de ne plus laisser entrer un soldat dans ce champ de perpétuelles

(1) Talleyrand à Sébastiani, 27 novembre 1830.

et insatiables convoitises, ce jour-là mérite d'être inscrit à une place tout particulièrement élevée dans les fastes de l'humanité et de la civilisation. Et, chose plus admirable encore, depuis soixante-dix ans tout à l'heure que cette promesse a été faite, bien que les occasions et la tentation de l'enfreindre n'aient pas manqué, elle n'a pas été violée : preuve évidente que c'était œuvre à la fois pratique et morale, ratifiée par la raison autant que par la conscience publique. L'histoire n'a pas souvent un tel hommage à rendre à la politique et surtout à la diplomatie.

La part principale que M. de Talleyrand prit à cette salutaire résolution est incontestable. Au mérite d'en concevoir l'idée, il joignit celui d'en poursuivre l'accomplissement, sans se laisser distraire ni émouvoir par l'impatience et l'ingratitude des Belges eux-mêmes et par l'agitation que causait l'incertitude de l'élection royale, qu'il jugeait plus superficielle que profonde. Convaincu que Louis-Philippe lui tiendrait parole et ne détruirait pas son œuvre pacifique pour le plaisir de mettre une couronne tremblante sur le front de son fils; jugeant que, si l'Angleterre pouvait bien être tentée de nous jouer un tour en laissant arriver un candidat qui fût désagréable à la France, elle ne pousserait pas la mauvaise plaisanterie jusqu'à lui permettre de régner, il suivit tranquillement sa voie sans jeter un regard au dehors. L'essentiel était d'affranchir et de constituer le royaume : on finirait toujours bien par lui trouver un roi.

Chacun sentait si bien, et dans la Conférence et autour d'elle, l'importance de la résolution qu'on allait prendre, que ce fut l'objet d'une longue et orageuse délibération qui ne dura pas moins de huit heures consécutives et sans relâche. Une vive résistance fut opposée principalement par le ministre prussien, M. de Bulow. La Prusse, évidemment, ne pouvait voir sans regret cette vaste brèche définitivement faite à la puissante ligne d'agression et de défense organisée en 1814, qu'un lien de solidarité et de continuité rattachait aux mesures protectrices de ses provinces de la rive gauche du Rhin. Dans la pensée même de M. de Talleyrand, un complément aurait été sinon tout à fait indispensable, au moins souverainement utile et pour la sécurité de notre territoire et pour l'intérêt de la paix générale : ç'eût été de comprendre dans la neutralité proposée le grand-duché de Luxembourg, partie essentielle du menaçant ensemble qu'on se voyait contraint de détruire. Il en fit et même en soutint, paraît-il, avec assez

d'ardeur la proposition, mais il dut se rendre à la considération que, tant que le grand-duché restait compris dans les possessions du roi des Pays-Bas comme membre de la Confédération germanique, aucune modification ne pouvait être apportée à son état politique sans le concours de son propriétaire nominal. Il obtint seulement que l'avenir fût ménagé sous la forme de cet article final : « Les puissances se réservent d'examiner, quand les articles relatifs à la Belgique seraient terminés, s'il n'y aurait pas lieu d'étendre, sans préjudice des droits des tiers, aux pays voisins le bienfait de la neutralité. »

Bien qu'il fût sorti tout épuisé et même affamé de cette longue séance, il eut encore la force d'écrire à la princesse Adélaïde la curieuse lettre suivante, qui fait voir tout ce qu'il attendait, non sans raison, de l'avenir qu'il avait préparé.

« Le courrier que j'expédie aujourd'hui à Paris au général Sébastiani porte au roi une décision beaucoup plus importante que tout ce qui s'est fait à Londres depuis que la Conférence est ouverte. Je suis sûr que Mademoiselle le jugera comme moi, et qu'elle trouvera que tous les autres partis à prendre, relativement à la Belgique, deviennent secondaires et moins difficiles lorsque les forteresses seront mises hors de cause ; et elles y sont entièrement par cette neutralité à jamais établie et que nous avons stipulée en imitation de la neutralité helvétique. La Conférence qui l'a déclarée a duré hier depuis deux heures jusqu'à dix heures et demie du soir sans interruption. La discussion a été vive, mais je n'ai pas cru devoir céder d'une ligne ; peu à peu, cependant, on est revenu à mon avis, et M. de Bulow lui-même, après une forte résistance, a fini par laisser insérer une phrase (vague à la vérité) sur la neutralité du Luxembourg, mais qui me permettra de traiter cette grande question à Paris. Il me paraît que la France, voisine au Nord et au Midi de deux États dont la neutralité immuable est reconnue, se trouve avec des frontières bien mieux préservées encore que toute autre puissance continentale. Ainsi se simplifie une question qui paraissait à tout le monde hérissée de difficultés. Je ne me dissimule pas que les partisans de la guerre en seront mécontens, mais c'est aux vœux réels du pays que l'esprit libre et éclairé du roi se rattache, et j'ai réussi à le satisfaire. J'oserai dire à Mademoiselle, qui me permet de lui soumettre toutes mes impressions, même celle de la vanité, que la journée d'hier est une de celles qui me paraissent devoir tenir une bonne

place dans ma vie. Le roi a effacé d'un trait de plume une des exigences de l'étranger qui blessaient le plus l'orgueil national. J'attends avec impatience une lettre de Mademoiselle qui me dise si j'ai raison d'être content. Je ne le serai que si elle l'est (1). »

Quelque chose cependant, et quelque chose d'important, manqua pour donner en apparence à ce grand acte toute l'importance qu'il eut en réalité et que l'expérience a démontrée. Ce fut l'adhésion empressée et reconnaissante par laquelle la Belgique aurait dû le consacrer. Loin de là! La persistance à toujours distinguer la condition faite à la Belgique de celle des provinces amies et voisines, qu'elle s'obstinait à regarder comme une partie d'elle-même, l'empêcha de sentir le prix d'un privilège qui, isolant la royauté nouvelle comme une oasis pacifique au centre de l'Europe, a préservé non seulement l'intégrité de son territoire de toute agression armée, mais sa paix intérieure du contre-coup des secousses et de la contagion des passions révolutionnaires tant de fois déchaînées autour d'elle. Elle n'y vit que la prétention renouvelée de fixer ses limites et de régler son mode d'existence sans tenir compte ni de ses droits, ni de ses vœux, et l'unique effet fut de fortifier, d'exalter même la résolution déjà prise de passer outre au choix du souverain, sans tenir compte d'aucune préférence ou répugnance étrangère. Le terrain de lutte se trouva

(1) Talleyrand à Mme Adélaïde, 22 janvier 1838. C'est au sujet de cette importante séance du 20 janvier, où la neutralité belge fut établie, que nous trouvons la preuve peut-être la plus curieuse d'un contraste positif entre les assertions parfaitement justifiées de Talleyrand et le compte que Palmerston rend, de ses rapports avec lui, à son ambassadeur à Paris. Suivant Palmerston (Bulwer, t. Ier, p. 29 et 30), toute la discussion, qui a bien duré tout l'après-midi, a porté uniquement sur la demande de Talleyrand de comprendre le grand-duché de Luxembourg dans la neutralité. Du fond de la question même, de la vive résistance du ministre de Prusse en particulier, à toute espèce de neutralité, pas un mot; mais, sur l'extension de la condition neutre au grand-duché, Talleyrand s'est fâché tout rouge, dit Palmerston, a combattu *comme un dragon*, il a déclaré qu'il aimait mieux renoncer à la neutralité elle-même que de la laisser restreindre ainsi, et on n'a pu venir à bout de sa résistance que, comme cela se pratique dans le jury anglais, par la famine (*by starving*). Un tel récit se réfute de lui-même. La neutralité était la conception personnelle et favorite de Talleyrand et, s'il avait pu désirer en étendre le bienfait, il n'était pas homme à sacrifier, par une pique d'amour-propre, le principal à l'accessoire. Palmerston ne dit rien non plus de la concession acceptée par Bulow même sur le point du Luxembourg. On ne doit donc voir dans sa manière de présenter les faits que sa résolution de toujours prétendre, quel que fût le sujet de conversation entre lui et Talleyrand, en être sorti avec un avantage dont il faisait beaucoup de bruit. Il faut ajouter qu'il avait besoin de ces vanteries pour répondre aux accusations et aux plaisanteries de ses amis conservateurs qui l'accusaient de s'être mis à la remorque de Talleyrand et d'en passer par toutes ses exigences.

ainsi plus que jamais circonscrit entre les deux candidatures qu'on persista à mettre de gré ou de force en présence, sans écouter de part ni d'autre pas plus conseils qu'objections.

« Nous sommes ici sur un volcan, » écrivait le 26 janvier un ami personnel de la famille royale, un petit-fils de Mme de Genlis, le général Lawœstine, qu'on avait envoyé à Bruxelles, où sa famille était apparentée. Il s'était chargé de relever le courage de M. Bresson, dans la pression désespérée qu'il avait à subir, surtout des amis personnels et dévoués de la France ; mais lui-même ne tarda pas à sentir que le terrain d'une résistance absolue était impossible à maintenir. « Aujourd'hui, écrivait-il, le Père Éternel en personne ne ferait pas admettre une autre combinaison. Un prince napolitain (c'était un nom qu'à tout hasard on avait encore essayé de prononcer), quelque charme que l'imagination la plus poétique puisse lui prêter, vous ferait jeter par la fenêtre, si vous osiez en parler... Il faut que vous voyiez le roi, Madame, le duc d'Orléans, pour leur dire qu'ils doivent s'attendre à l'événement que je vous annonce; rien ne saurait l'empêcher, rien n'arrêtera non plus l'envoi d'une députation qui viendra se jeter aux genoux du roi pour lui demander son fils, en se vouant, s'il le refuse, à périr dans toutes les horreurs de la guerre civile. J'avoue que je ne suis pas assez diplomate pour n'avoir pas le cœur déchiré par tout ce que je vois. Que voulez-vous répondre à des hommes comme Brouckère, comme Surley de Choquier, qui vous disent, quand vous leur parlez de la guerre et de toutes ses conséquences : « S'il le faut, nous donnerons notre dernier écu et notre dernier enfant, et nous ne nous plaindrons pas si c'est pour le roi Louis-Philippe et pour la France, sacredieu ! » Il faut avoir devant les yeux le roi et sa fatale défense pour ne pas dire comme eux. J'ai été inexorable, mais j'ai le cœur navré... » Et il ajoutait : « Lord Ponsonby se conduit ici comme un misérable. »

Enfin, le moment de l'élection étant fixé pour les derniers jours du mois, M. Bresson, n'y pouvant tenir, se décida à faire une course rapide à Paris pour faire au roi lui-même un exposé fidèle de l'urgence de la situation. Le roi le reçut, et ce fut une entrevue assez curieuse, dont il m'a fait plus d'une fois le récit. Elle fut très courte. Les soixante-dix lieues qui séparent Bruxelles de Paris n'étaient pas parcourues alors en moins de quatre heures, comme elles le sont aujourd'hui par les trains express de chemins de fer. Pour l'aller et le retour, plus de deux jours étaient néces-

saires. M. Bresson n'eut donc que quelques heures à passer au Palais-Royal. La moitié au moins de ce temps précieux fut employée par lui à faire, avec mille détails dont chacun avait son prix, le tableau de toutes les misères qu'il devait subir au milieu d'une population dont la meilleure partie, la plus amicale pour nous, était à la fois suppliante et furieuse. Le roi l'écouta très attentivement sans ouvrir la bouche. Puis, quand enfin il fallut partir : « Que puis-je vous dire, mon cher Bresson, lui dit-il ; vous connaissez mes engagemens ? la situation vous est aussi connue, mieux qu'à personne. Je m'en fie à votre zèle et à votre intelligence ; ce que vous ferez sera bien fait. » Il n'y eut pas moyen de tirer une parole de plus, et, comme M. Bresson insistait pour avoir un commentaire d'une instruction si peu claire : « Le temps vous presse, reprit le roi, il faut que vous soyez présent à l'ouverture du débat. Partez donc ! » et en parlant il le poussait doucement vers la porte, puis, le suivant quelques pas, il ne le perdit pas de vue qu'il ne l'eût vu descendre l'escalier au pied duquel l'attendait sa voiture attelée.

Malgré l'équivoque et la réticence, pour un bon entendeur, l'intention du roi était évidente : il restait décidé à refuser la couronne pour son fils, mais il désirait que l'offre lui fût faite pour être en mesure de la décliner. Outre que l'une des deux élections était évidemment la seule manière de prévenir l'autre, il n'était pas absolument fâché de prendre sa revanche du mauvais procédé de l'Angleterre, en lui faisant un instant la peur d'une extrémité belliqueuse dont personne à Londres, et moins que tout autre le cabinet libéral, n'avait au fond plus envie que lui. Enfin, au milieu de l'agitation révolutionnaire qui régnait partout en Europe et dont, dans tous les cabinets, on était plus inquiet encore qu'irrité, il y avait quelque avantage à apparaître comme maître de déchaîner à son gré une force qu'il avait le mérite de contenir. Le rôle de l'Éole de la Fable tenant en main la clef de l'outre des tempêtes n'avait rien qui pût déplaire à un héritier d'Henri IV et de Louis XIV.

De savoir maintenant si ces divers motifs, dont il ne se rendait peut-être lui-même qu'imparfaitement compte, avaient, à un point de vue purement moral, une égale valeur, si une déclaration nette, faite dans un sens ou dans l'autre, au risque de tout sacrifier ou de tout braver, n'eût pas été plus conforme à un modèle de droiture parfaite, c'est un cas de conscience que je laisse

à résoudre à ceux (s'il s'en rencontre parmi mes lecteurs) qui ont eu une fois en leur vie à décider par une parole sortie de leurs lèvres entre l'honneur de leur patrie et le repos du monde.

Avec moins d'entraînement dans le caractère, et peut-être aussi plus de nuances dans l'esprit, M. Bresson aurait pu mieux comprendre et surtout ménager la délicatesse de la situation. Il aurait évité de représenter le roi comme plus converti à l'élection française qu'il ne lui convenait de l'être, et ne se serait pas en même temps exposé lui-même à un désaveu certain. Il lui aurait suffi de laisser entendre que, bien qu'ayant trouvé le roi toujours persistant dans son refus, il l'avait pourtant visiblement ébranlé par les fortes raisons qu'il lui avait données, et que tout faisait espérer qu'une élection emportée de haute lutte pourrait forcer une main déjà hésitante. Ces paroles commentées (comme elles le sont toujours par les partis, dans le sens qu'une passion désire) auraient inspiré aux partisans du duc de Nemours, assez de confiance pour resserrer leurs bataillons et les faire marcher à l'assaut. Mais la fougue naturelle à M. Bresson ne se prêtait pas à ce genre de tempérament. Interprétant à son gré l'autorisation assez élastique que le roi lui avait donnée, il se jeta à corps perdu dans les rangs des amis de l'élection française et devint le véritable inspirateur du débat qui fut soutenu par eux pendant plusieurs jours avec autant d'ardeur que de talent. Dans la foule curieuse qui remplissait les couloirs du Congrès pendant cette discussion solennelle, dans la multitude très agitée qui encombrait les portes et débordait dans les rues, personne ne douta plus, à voir agir et parler M. Bresson, qu'il avait en poche la promesse enfin obtenue du roi de se conformer au vœu de la nation belge.

Une incertitude sur le résultat final durait pourtant encore, fondée principalement sur l'attitude étrange de l'agent anglais, exploitée avec art par plusieurs orateurs considérables. Quelques-uns voulaient en conclure que le duc de Leuchtenberg, précisément parce qu'il était hostile au gouvernement français, inspirait à l'Europe moins de méfiance qu'un *alter ego* de Louis-Philippe : M. Bresson se résolut alors, pour enlever le succès, à risquer un coup de partie qui fut décisif.

En même temps qu'elle consommait et complétait par la déclaration de neutralité le fait désormais assuré de l'indépendance de la Belgique, la Conférence, poursuivant son œuvre, avait pris

en considération tous les points qui étaient à régler pour établir sur des bases équitables la séparation des deux États. Au nombre de ces questions assez nombreuses, la plus délicate peut-être était le partage à opérer dans la dette qui leur était commune. Il y avait lieu de tenir compte de l'origine de chaque créance, des conditions auxquelles une fusion avait été opérée entre elles au moment de la réunion, et aussi de l'emploi fait depuis lors, à l'avantage de chaque État, des fonds d'emprunt contractés en leur nom. Il était impossible de ne pas prévoir qu'une liquidation contentieuse de ce genre donnerait lieu à de vives contestations des deux parts. Aussi, bien qu'un plan de partage eût été préparé par des commissaires spéciaux dont la compétence était reconnue, la Conférence n'avait-elle cru devoir prendre à ce sujet une décision d'autorité souveraine, comme elle se croyait en droit d'en rendre sur les questions des limites territoriales. Elle donnait à ce projet simplement le nom d'arrangemens proposés à débattre entre les intéressés. Poussant même la prudence plus loin et craignant, dans l'état d'excitation des esprits en Belgique, de les enflammer encore par de nouveaux objets de controverse, elle avait autorisé ses mandataires à Bruxelles à ne donner communication du protocole contenant le projet d'arrangement qu'au moment qu'ils jugeraient opportun pour le faire discuter de sang-froid (1).

Ou cette réserve ne parut pas satisfaisante à Sébastiani, ou il n'en comprit pas bien la portée; mais, désireux de rétablir sa popularité en Belgique en s'associant à ses velléités d'indépendance, il se décida non seulement à retarder la communication du protocole, mais à n'y pas donner son adhésion, refusant ainsi de faire honneur à la signature qu'y avait apposée Talleyrand. C'était soulever incidemment et résoudre dans le sens restreint, soutenu par les Belges, la question plus générale de la limite et de la définition des pouvoirs dont la Conférence était investie. M. Bresson, informé de cette abstention de la France, fut non seulement invité à retarder la communication du protocole, mais prévenu qu'il ne devait y être donné aucune suite.

C'était une règle de conduite personnelle dont on ne l'autorisait pas à donner, au moins publiquement, connaissance. Mais M. Bresson crut entrer dans la pensée de son chef, dont cette fois l'intention lui convenait, en constatant ouvertement que la

(1) Protocole du 27 janvier 1831. Talleyrand à Sébastiani, 29 janvier.

France gardait ainsi son indépendance et ne se croyait pas astreinte à prendre toujours à Londres le mot d'ordre de sa politique. Aussi, le 3 février, jour où le scrutin de l'élection devait avoir lieu, on vit afficher dans les salles attenant au Congrès deux dépêches, portant l'une et l'autre la signature du ministre des Affaires étrangères français : l'une renouvelant la protestation contre l'élection possible du duc de Leuchtenberg, l'autre annonçant que sur un point capital la signature de la France était effacée d'un acte commun de la Conférence. De plus, quelques phrases, jetées en quelque sorte par hasard dans un *post-scriptum* de la dépêche, étaient de nature à faire entendre que, sur ce point comme sur tous les autres, les décisions de la Conférence n'avaient aux yeux du gouvernement français que le caractère d'une offre de médiation, ne devant avoir de valeur définitive qu'après la discussion et par l'adhésion des intéressés.

C'était en réalité mettre toute l'œuvre de la Conférence en interdit. Le protocole bien autrement important du 20 janvier, celui qui consacrait la neutralité, en même temps que les définitions des limites du futur royaume, se trouvait ainsi, qu'on le voulût ou non, compris dans la même réserve et tenu également en suspens.

L'effet fut immédiat et souverain. Bien qu'il n'y eût entre les deux dépêches aucune relation apparente, on établit entre elles un lien assez naturel. Le moyen, en effet, de faire une élection qui blesserait la France, le jour où elle se montrait prête à s'affranchir des liens diplomatiques où on avait la prétention de la retenir? Le choix ne pouvait plus être douteux. Deux tours de scrutin furent pourtant encore nécessaires, un certain nombre de voix hésitantes s'étant perdues sur le nom d'un archiduc autrichien, ce qui ne laissait au Duc de Nemours qu'une majorité relative : mais, à la seconde épreuve, le prince français réunit 97 suffrages, 75 seulement restèrent fidèles au duc de Leuchtenberg, et le Duc de Nemours fut officiellement proclamé. La nouvelle, à l'instant répandue dans la foule, fut accueillie avec acclamation, et le soir toute la cité était illuminée. Une députation conduite par le président du Congrès, M. Surlet de Chokier, et composée des personnages les plus considérables, fut désignée pour porter à Paris l'acte de nomination, et en même temps un exemplaire de la Constitution qui venait d'être achevée et à laquelle le nouvel élu, avant de prendre possession, devait prêter

serment de fidélité. Ils partirent dans la conviction qu'un plein consentement était d'avance acquis à leur démarche.

Quant à M. Bresson, entouré de complimenteurs enthousiastes, il recevait publiquement les félicitations pour lui-même et pour son gouvernement. « Obligé, écrivait-il à Talleyrand, de changer notre position et de nous engager dans une lutte que nous voulions éviter, il fallait vaincre et nous avons vaincu. Je ne pourrais vous peindre avec trop de force l'effet que produirait, sur ce pays, un refus ou seulement une acceptation conditionnelle de Sa Majesté: ce serait instantanément le bouleversement de toutes choses : la guerre civile, la cocarde orange et la cocarde tricolore, le désordre, l'émeute, l'anarchie et toutes leurs fureurs. Nous ne pouvons plus regarder en arrière, mon prince, un mouvement rétrograde serait mille fois plus dangereux qu'une attitude fière et décisive (1). »

A Londres cependant, l'émotion, l'irritation même furent grandes quand on apprit d'abord l'attitude inattendue de M. Bresson, puis le refus opposé par la France à une décision de la Conférence, enfin et surtout l'éclat donné à cette abstention. On peut voir, par la correspondance toujours intime et régulière de la princesse de Lieven avec lord Grey, quel parti les ennemis de la France et ceux du ministère libéral s'apprêtaient à tirer de cette volte-face imprévue. « Vous êtes dupe, on s'est joué de vous, » écrivait, avec un accent de triomphe, l'ambassadrice de Nicolas au ministre interdit qui se voyait menacé d'un orage parlementaire devant lequel il ferait pauvre figure. Palmerston se vantait tout haut de s'être toujours méfié. « Il y a, disait-il, dans le cabinet d'un ministre des Affaires étrangères français une maladie infectieuse à laquelle aucun ne peut échapper. » Quant à Talleyrand, vers qui tout ce monde politique effaré se retournait, bien qu'il partageât la surprise générale et s'en expliquât assez vertement avec Sébastiani, il ne perdit cependant pas un seul instant contenance, répondant tranquillement à toutes les questions dont il était assailli que rien ne l'autorisait à mettre en doute aucune des assurances dont il était chargé de faire part. Chacun sentit pourtant qu'il était temps de mettre un terme à l'incertitude, et, devant cette nécessité qui faisait taire toutes les préventions, la Conférence, précipitamment réunie, rédigea suc-

(1) Bresson à Talleyrand, 5 février 1831.

cessivement, à quelques jours seulement de distance, deux protocoles, dont l'un excluait de toute candidature tous les princes appartenant aux familles régnant en Angleterre, en France, en Autriche, en Prusse et en Russie, et le second écartait enfin nominalement le duc de Leuchtenberg. La facilité et la promptitude avec lesquelles cette double décision fut prise rendent plus difficile à comprendre et à excuser la mauvaise grâce et le sot calcul qui les avaient retardés si longtemps (1).

Entre temps, arrivés à Paris, les délégués du Congrès belge ne tardèrent pas à reconnaître que l'accomplissement de leur mandat rencontrerait plus de résistance qu'ils ne s'y attendaient. Non pas qu'ils eussent à se plaindre de l'accueil qui leur était fait. On les recevait comme de vrais ambassadeurs. Le roi, les princes, la cour, les comblaient de politesses. Ils étaient logés dans un hôtel appartenant à la famille royale, où tous les gens de service portant sa livrée étaient mis à leurs ordres. Seulement on leur fit attendre pendant plus d'une semaine l'audience officielle qu'ils demandaient. Ce retard était inquiétant, mais ces jours ne furent pas perdus. La députation était composée d'hommes d'élite, en relation naturelle avec la partie la plus saine et la plus éclairée du monde politique français. M. de Mérode appartenait par ses relations de famille à la plus haute société. M. Surlet de Chokier, fonctionnaire important et membre du Corps législatif sous l'Empire, retrouvait d'anciens collègues dont les entretiens le mettaient au courant du véritable état des esprits. Le public français leur apparut alors sous un aspect tout autre que ne le leur avaient représenté une presse ardente et des émissaires passionnés. En réalité, ils durent se convaincre que la solution qu'ils apportaient ne tentait et ne satisfaisait personne. L'annexion pure et simple de la Belgique aurait eu un éclat dont la grandeur séduisait les imaginations. Mais l'idée de courir une chance périlleuse à la suite d'un prince à peine sorti de l'enfance ne pouvait plaire qu'aux sectaires qui comptaient sur sa jeunesse et son inexpérience pour en faire un instrument docile. Les députés eux-mêmes, une fois sortis de l'atmosphère échauffée et fébrile d'un parlement et d'une

1 Protocoles de la Conférence, 1er et 7 février 1831. Le premier de ces deux actes porte la date du 1er février, antérieure de trois jours à l'élection du Duc de Nemours, qui, à ce moment, n'était plus douteuse. M. de Talleyrand refusa de le signer, non qu'il ne continuât à assurer que l'élection serait refusée, mais pour ne pas donner à ce refus le caractère de l'obéissance à une sommation et lui laisser le mérite de la spontanéité.

cité en fermentation, commencèrent à réfléchir que, n'ayant en définitive d'autre appui sincère que la France, la Belgique n'avait rien à gagner à engager sa seule amie dans une aventure qui ne serait que la préface d'une plus grosse où France et Belgique pourraient périr ensemble. Aussi, peut-être sans s'en rendre bien compte, quand ils arrivèrent le 17 février, jour enfin fixé, au Palais-Royal pour l'audience, ils étaient préparés, presque résignés au langage qu'ils allaient entendre.

Présent, je ne sais par quelle occasion, à cette audience solennelle, M. Guizot en a fait un de ces récits pleins de finesse qui donnent un intérêt si piquant à ses *Mémoires*. Il peint à merveille le combat de sentimens qu'on pouvait lire sur le visage du roi, pendant sa réponse, et qui perça dans son langage : l'orgueil satisfait de l'honneur qui lui était rendu, mais le devoir patriotique l'emportant, non sans regret, sur la complaisance paternelle. Il aurait pu peut-être faire remarquer aussi avec quel art, remettant les deux États dans la vérité de leur situation réciproque, le roi sut donner à son refus d'abord, puis à ses avis, un ton d'affection et d'autorité paternelle et faire entendre à la Belgique que, ne pouvant se passer dans les épreuves de sa vie naissante du concours et de l'appui de la France, elle n'avait, pour y compter et en être sûre, ni gages à demander ni conditions à faire.

« Je suis profondément touché, disait-il, que mon dévouement constant à ma patrie vous ait inspiré le désir que vous m'exprimez et je m'enorgueillirai toujours qu'un de mes fils ait été l'objet de votre choix. Si je n'écoutais que le penchant de mon cœur et ma disposition bien sincère à déférer au vœu d'un peuple dont la paix et la prospérité me sont également chères et importent à la France, je m'y rendrais avec empressement. Mais, quels que soient mes regrets, quelle que soit l'amertume que j'éprouve, la rigueur des devoirs que j'ai à remplir m'impose la pénible obligation de déclarer que je n'accepte pas pour mon fils la couronne que vous êtes chargés de lui offrir. Mon premier devoir est de consulter les intérêts de la France, et par conséquent de ne pas compromettre cette paix que j'espère conserver pour son bonheur, pour celui de la Belgique, et pour celui de tous les États d'Europe, à qui elle est si nécessaire... Que la Belgique, ajoutait-il en finissant, soit libre et heureuse ! qu'elle n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les grandes puissances d'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale ! qu'elle

compte toujours sur moi pour la préserver de toute attaque extérieure et de toute intervention étrangère ! Mais que les Belges se garantissent aussi du fléau des agitations intestines, qu'ils s'en préservent par l'organisation d'un gouvernement constitutionnel qui maintienne la bonne intelligence avec ses voisins et protège les droits de tous en assurant la fidèle et impartiale exécution des lois ! Puisse le souverain que vous choisirez consolider votre situation intérieure, et qu'en même temps, son choix soit pour toutes les puissances un gage de la continuation de la paix et de la tranquillité générale ! »

Quittant alors le trône où il était resté assis pour les recevoir, le roi s'approcha des députés, et, tendant la main au président du Congrès : « Monsieur, lui dit-il, c'est à la nation belge tout entière que je donne la main. Dites à vos compatriotes qu'ils peuvent compter sur moi, et que, sur toutes choses, je les conjure de rester unis. » Ces paroles furent prononcées avec l'accent d'une émotion qui gagna tous les assistans et fut visible sur leur visage.

C'est un sentiment qu'ils auraient eu peine à faire partager à leurs compatriotes, si, de retour à Bruxelles, ils les eussent trouvés livrés à cette violente explosion de fureur dont les sombres prévisions de M. Bresson avaient fait l'effrayante peinture ; mais là aussi, il faut bien le reconnaître, le temps et la réflexion avaient porté conseil. Que faire, en effet ?

Le protocole tardif qui excluait Leuchtenberg avait créé une situation véritablement inextricable, car, les deux candidats disparaissant en même temps, l'un refusé, l'autre écarté, quel autre choisir ? où l'emportement aurait-il mené, sinon à aller se frapper la tête contre un mur qu'on n'avait pu empêcher d'élever et qu'on n'était pas de force à détruire ? Puis, on n'avait pas tardé à apprendre qu'à la place des deux noms, dont on ne pouvait plus parler, un autre, celui du prince d'Orange, recommençait à être prononcé assez haut, surtout dans l'entourage de la légation anglaise. Barrer toutes les voies et empêcher tous les partis de faire un pas, si c'était là le but que s'était proposé la tactique louche de lord Ponsonby, elle avait réussi, et il s'apprêtait à tirer parti du résultat en remettant au jeu, comme carte forcée, celle qu'il n'avait pu faire accepter par personne. Des menées actives des orangistes étaient signalées dans les divers points de la Belgique et on parlait même de soulèvement possible dans les contrées où la maison de Nassau avait gardé des sympathies, et où la fatigue

d'un état d'anarchie prolongée inspirait le dégoût du régime nouveau. On savait que le roi Guillaume tenait son armée fortement reconstituée sur un pied de guerre, et rien ne l'empêchait (aucun armistice complètement regulier n'étant conclu) de franchir la frontière du soir au matin.

Allait-on donc voir éclater des discordes civiles, appuyées par une intervention étrangère, au moment où on se serait mis, France, Angleterre, et tout le monde à dos? La crainte de cette éventualité redoutable pesait sur toute l'assemblée le jour où le président de la députation revenue de Paris dut faire connaître à la tribune le message dont il avait le regret d'être porteur. Aucun murmure ne s'éleva quand il fit le récit de l'accueil plein d'égards et même d'affection qui lui avait été fait. On ne l'interrompit pas davantage quand il transmit les promesses d'appui et les conseils de sagesse dont le roi des Français l'avait chargé de faire part. Mais lorsque enfin, prenant la parole en son propre nom, il conjura ses collègues des divers partis de rester unis comme ils l'avaient été pour leur salut jusque-là dans les plus mauvais jours, ce furent de toutes parts de vifs témoignages d'approbation.

La séance fut alors interrompue pour recevoir un message du gouvernement provisoire qui déclarait que, la constitution étant achevée, sa mission était terminée, et proposait de nommer une commission pour désigner à quelles mains serait confié le pouvoir exécutif, dont les attributions étaient définies. C'était, en d'autres termes, demander de pourvoir au trône encore vacant par l'institution d'une régence.

Tel fut en effet le parti très sensé auquel la presque-unanimité du Congrès se rallia : ce n'était qu'ajourner et non résoudre la difficulté: mais c'était pourtant suffisant pour ne pas laisser ouverte une plaie que l'anarchie allait envenimer.

Le choix du régent n'était pas douteux : ce fut le même Surlet de Chokier qui venait de justifier par sa conduite et son langage plein de tact, dans une circonstance si délicate, l'estime que lui avait value depuis longtemps sa réputation de sagesse. Quelques voix tinrent à rester fidèles à M. de Mérode, mais lui-même les avait repoussées d'avance, faisant ce jour-là, comme dans tout le cours de sa carrière, preuve de ce désintéressement de toute ambition personnelle qui rendait son concours inappréciable. Les révolutions seraient moins périlleuses et le bien qu'elles peuvent

apporter serait payé moins cher, si elles trouvaient plus souvent de tels hommes pour les servir.

La solution, qu'on n'aurait osé espérer ni si prompte ni si facile, causa à Paris un véritable soulagement, et, pour en témoigner tout de suite sa satisfaction, on envoya au nouveau régent non plus un simple mandataire de la Conférence, mais un ministre plénipotentiaire, le général Belliard, régulièrement accrédité. M. Bresson s'était trop compromis avec tous les partis pour que sa présence à Bruxelles fût plus longtemps possible; il demanda de lui-même à s'éloigner, non sans accompagner sa retraite de quelques plaintes : « Il est bien commode, disait-il, de sacrifier un pauvre diable! » Sur quoi, M. de Talleyrand fait remarquer que le pauvre diable ne fut pas si maltraité qu'il le croyait. Il ne reprit pas sa place de secrétaire à Londres, mais il fut envoyé, en qualité de ministre, au poste déjà important de Hanovre, d'où, dans le courant de la même année, il était appelé en la même qualité à Berlin, ce qui le plaçait, à trente ans à peine, dans les premiers rangs de sa carrière. Personne, évidemment, ne songeait à lui en vouloir d'une manœuvre qui avait outrepassé, mais non contrarié les instructions royales, et que justifiait le succès final.

Il eût été naturel de traiter lord Ponsonby comme son collègue, ou du moins de lui donner le même caractère qu'au nouvel envoyé français. La demande en fut formellement faite, mais Palmerston la repoussa d'un ton maussade. Lord Ponsonby, dit-il, ne s'était pas compromis comme M. Bresson; on ne devait pas les mettre sur la même ligne. La mauvaise humeur que lui causait une solution dont la France paraissait s'applaudir se trahit encore d'autre manière. Le régent avait envoyé à Paris un ministre, le comte Lehon, qui fut reçu immédiatement et régulièrement accrédité. La même faveur ne fut pas faite au comte d'Arschott, arrivant à Londres et demandant la même qualité; on refusa de recevoir ses lettres de créance. La désignation d'un régent, dit Palmerston, n'annulait pas l'élection du Duc de Nemours, elle en retardait seulement l'exercice. Il fallait attendre pour voir si ce sursis ne préparait pas quelque volte-face nouvelle, et, en conversation, il ne se gênait pas pour faire entendre que les délégués du Congrès n'étaient revenus de Paris en si bonne humeur que parce qu'ils avaient reçu en sous-main la promesse qu'on les appuierait contre les décisions de la Confé-

rence dans leurs revendications territoriales. Enfin, dans un entretien officieux qu'il consentit à avoir avec le député belge, il convint sans détour qu'il n'était pas pressé d'entrer en relation avec le régent, le ministère qu'il avait nommé ayant une couleur trop favorable à la France. C'est le même langage que lord Ponsonby tint lui-même au régent la première fois qu'il lui fut permis de l'aborder (1). Ce dépit si peu déguisé ne faisait que constater que l'influence française sortait agrandie et accrue de la rude épreuve à laquelle on l'avait soumise en espérant qu'elle n'y survivrait pas.

C'est un résultat que M. de Talleyrand aimait à constater, avec ce contentement de lui-même qui perçait toujours dans son langage, dont la forme seulement était modeste. Non qu'il pût se vanter d'avoir opéré personnellement le retour d'opinion qui avait lieu à Bruxelles, mais il avait eu le mérite de le prévoir et de l'attendre, sans se laisser détourner par les témoignages d'impatience et les mauvais complimens qu'on lui prodiguait. Grâce à cette persistance, la tâche qu'il poursuivait avait fait un pas considérable par la déclaration de neutralité, suivant de si près et complétant la reconnaissance de l'indépendance. Il ne s'était pas ému non plus du procédé assez discourtois du ministre français, biffant sa signature, sans le consulter ni le prévenir, d'un des actes importans de la Conférence. Il avait jugé, non sans raison, que sa situation était trop forte pour que ce désaveu pût l'atteindre, et ne ferait tort, en définitive, qu'à ceux qui auraient essayé de lui en infliger le désagrément : « Vous désirez, répondit-il à Sébastiani, avec une hauteur dédaigneuse, que je n'agisse désormais qu'après des instructions spéciales, je me soumettrai à vos ordres; mais je croirais manquer à mon devoir, si je ne vous signalais pas les inconvéniens graves qu'entraîne à sa suite cette manière de traiter les affaires. » Et, après lui avoir fait sentir que chacun de ses collègues agirait naturellement comme lui, ce qui retarderait indéfiniment la négociation en la promenant de Londres à Berlin, à Vienne et à Pétersbourg : « Du reste, ajoutait-il, je dois vous dire, Monsieur le comte, que si, dans ma propre opinion, la guerre devenait trop imminente en refusant ma signature à des protocoles proposés par un des membres de la Conférence, et qui ne toucheraient pas aux intérêts de la France, je croirais trouver dans mes

(1) Théodore Juste, *le Régent*, p. 105, Belliard à Sebastiani, 16 mars 1831.

instructions générales le devoir de la signer. » Et, pour commencer, il ne craignait pas d'apposer, le 19 février (le jour même de l'élection du régent), sa signature à un long protocole rédigé en forme de décision doctrinale de droit public, établissant que, si la Belgique avait été autorisée à modifier sa constitution intérieure, cette autorisation n'allait pas jusqu'à lui donner le droit de faire de véritables conquêtes sur les propriétés de ses voisins, et qu'en conséquence, les bases de séparation posées dans la déclaration d'indépendance étaient immuables. Le protocole fut bien transmis à Paris par Talleyrand, mais il arriva au milieu d'une crise intérieure que j'aurai à raconter et qui ne permit pas d'y faire une réponse sérieuse; la suite fera voir qu'on se le tint pour dit et qu'on ne parla plus à Talleyrand de soumettre chacune de ses résolutions à une approbation préalable.

Il écrivait à la même date à son amie M^me^ de Vaudemont : « Il est possible que je voie les choses de trop haut, puisqu'on le dit, mais il n'y a moyen de s'établir bien qu'en se tenant dans les régions élevées... La Belgique nous vient nécessairement, la force des choses l'amène à la France, mais il faut faire la France, et la France ne peut se faire bien et sûrement qu'en se mêlant aux grandes puissances qui aujourd'hui la réclament. Voilà où j'ai mené les choses : ne quittons pas cette position (1). » Et ailleurs il disait : « Unie aux puissances, la royauté est l'héritière de saint Louis. Faites la guerre : elle date d'hier. »

Faire la France, c'était une expression pleine de force et de finesse ; mais Talleyrand avait trop d'expérience pour croire qu'une nation puisse être faite ou refaite uniquement par la sagesse d'un ambassadeur. A cette œuvre patriotique il fallait que de l'intérieur même du pays vînt se joindre le concours d'une activité énergique. La France ne devait pas avoir longtemps à l'attendre.

DUC DE BROGLIE.

(1) Talleyrand à M^me^ de Vaudemont, 5 mars 1831.

LES
TRONÇONS DU GLAIVE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXI

— Ferme donc! jeta Martial, assis près du lit de Nini, à Thérould qui entrait.

Le bohème poussa la porte, pas assez vite pour empêcher qu'un souffle aigre de nuit, l'écho plus distinct du bombardement, pénétrassent. Martial, de la main, fit signe que Nini dormait; au regard d'affectueuse interrogation, il répondit par un hochement de tête navré: le médecin venait de sortir, était inquiet. Nini, la veille, avait fait une imprudence, voulu se lever pour ranger un peu l'atelier; mais le soir sa fièvre avait monté. Elle s'émaciait chaque jour, consumée par le mal. Ses beaux yeux marron, dans les orbites creux, semblaient s'agrandir, dévoraient le visage. Elle ne mangeait plus. La seule vue du pain fétide, plein de choses sales, lui soulevait le cœur.

Thérould s'affala dans le fauteuil Louis XIII. Le temps était loin, où, près du poêle flambant rouge, il se laissait aller à sa verve critique. Du rapin au patriotisme redondant et blagueur, il ne restait qu'un long corps funèbre; absorbé en lui-même, il cuvait une rage que tout entretenait : l'impéritie du gouvernement, cette vie de misères, les bruits d'armistice prochain... Dans la

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre et du 1er novembre.

pièce froide, à peine éclairée d'une chandelle fumeuse, ils se taisaient, en proie au prolongement de leurs pensées.

La respiration inégale de la malade s'élevait. Thérould murmura : — Bien sûr, il se passe quelque chose de louche, on est en train de nous livrer, en haut lieu! La proclamation de Vinoy sonne le glas. Mossieu le sénateur semble plus disposé à faire la guerre aux Parisiens qu'aux Prussiens. On nous redoute, on n'a donc pas la conscience tranquille?... Après un silence, il reprit : — Alors, le Deux-Décembre tout de suite! Après les fusillades, la liberté bâillonnée! Les journaux les plus patriotes, *le Réveil* et *le Combat*, supprimés. Delescluze dans un cachot de Vincennes... Les clubs fermés!

— Ma foi, fit Martial, on y a dit joliment de bêtises! Tout de même, ils ont fait plus de bruit que de mal. Et qui sait, après tout, s'ils n'ont pas fait de bien, s'ils n'ont pas entretenu l'ardeur de la résistance? Il vaut encore mieux dire des bêtises qu'en faire! Sans soupape de sûreté, la machine surchauffée éclate. Parler soulage.

Thérould croisa les bras : — Ce serait fort que Vinoy nous fasse regretter Trochu!

Martial, sombre, jeta vers le lit un regard soucieux. Oui, les avoir acculés à ce choix, la reddition ou la famine! Ah! sans Nini, comme il eût préféré les pires maux, donner sa vie, et que Paris durât. Le spectacle de son amie, si pâle, presque immatérielle, diminuait son courage. Que le lent assassinat, que les privations cessassent bientôt, qu'elle reprît racine; réchauffée, nourrie, qu'elle se remît à vivre!

La jeune femme s'était redressée ; elle avait entendu, dans son réveil fiévreux, les derniers mots de Thérould. Ses yeux trop grands s'allumèrent. Une énergie désespérée tendit ses bras maigres, rosit ses pommettes. Elle parla, parla, malgré les supplications de Martial :

— Capituler! Avoir tant souffert pendant trois mois, attendu des cinq, sept heures par jour à grelotter aux boulangeries, aux boucheries! Avoir eu si faim, pris la mort! Et encore, moi, j'avais Martial... mon chéri!... Mais, autour de moi, dans les queues, si vous aviez vu ces pauvres femmes! Elles toussaient sous des petits châles. La neige tombait. Je les connais toutes. Il y en a une dont les deux petits sont morts. Une autre, près de moi, est tombée raide. Et celles dont les maris sont restés à Buzenval! La mère Louchard m'a dit que des camarades ont rapporté à la petite

blonde d'en face le fusil de son homme, qui est à l'hôpital, une jambe de moins. Et là-dessus, messieurs et dames, il faut vous rendre ! Croyez-vous que ce n'est pas à sauter sur le chassepot, et à aller tirer avec, contre les canons prussiens, pour se faire tuer?

Son accent de gavroche avait quelque chose de si déchirant que les deux hommes, qui se regardaient, détournèrent les yeux. Martial l'enlaçait, l'étendait doucement, épuisée.

Les journaux, le 25, augmentaient la colère et l'abattement de Paris. On commentait la triple et démoralisante nouvelle, de source allemande : à Laval, déroute de Chanzy; sous Belfort, échec et retraite de Bourbaki; à Saint-Quentin, mise hors de lutte de Faidherbe. Les trois armées de la Loire, de l'Est et du Nord définitivement brisées, rejetées loin de la capitale. Pour comble, les derniers vivres sur le point de manquer, demain peut-être sans pain. Et les bruits grossissans de négociations secrètes, le spectre de l'armistice imminent, derrière lequel on voit déjà la capitulation certaine, l'entrée allemande profanant les rues, les casques à pointe sous l'Arc de triomphe. Certains affirmaient que Jules Favre, en ce moment même, était à Versailles, où, depuis deux jours, il se rendait, — pour quoi faire? — auprès de Bismarck. D'autres prétendaient qu'il était en train d'assister à une séance du gouvernement et qu'on lui donnait pleins pouvoirs pour traiter. Des rumeurs d'alarme couraient : annonce de troubles révolutionnaires, suicide de Gambetta, révolte de la ligne et de la mobile. Le bombardement redoublait de violence. La foule, lasse, errait par les rues vides. Sur le boulevard, des canons et des voitures de munitions roulaient, comme pour rappeler les arsenaux pleins. Des gardes nationaux s'obstinaient à l'espoir d'une sortie suprême. Un ciel livide fondait en neige sur le pavé gluant, les trottoirs de boue, la Seine noirâtre.

Après une journée de spleen indicible, usée à courir dix maisons d'éditeurs d'art et d'amis pour se procurer un peu d'argent, car les trente sous de la solde n'étaient qu'une bouchée, Martial était rentré, apportant du chocolat et des œufs, seuls alimens que l'estomac de Nini supportât. Lui-même venait de dîner en trempant d'eau-de-vie l'indigeste pain qui, sec, pesait aux entrailles autant que plomb. Un heurt léger à la porte. C'était M^me^ Thévenat; affectueusement, elle venait le relayer près de Nini.

— Jules a des choses à vous dire, fit-elle avec tristesse.

Puis, voulant ramener un sourire sur les lèvres blêmes de

Nini, elle raconta l'extraordinaire nouvelle qu'elle venait d'apprendre. Louchard avait la croix ! Oui, sa bravoure à Buzenval... Martial qui, sans connaître la vérité, l'histoire du tonneau de lard, doutait fort de l'héroïsme du sire, sursauta : — Non ! pas possible ! Après ça, on avait vu des nominations si stupéfiantes !

On décorait toujours, à tour de bras ; du ruban au grand cordon, l'aunage ne coûtait rien. La longue défaite créait plus de légionnaires que la plus éclatante campagne. — Dépêchez-vous, si vous voulez l'apercevoir. Il part fêter sa gloire.

Martial baisait la main de M^me^ Thévenat, les cheveux fins de Nini, — elle avait la peau brûlante. Devant la loge, sous la lampe dont sa femme, ivre d'orgueil, haussait la clarté, Louchard modeste, le bras encore en écharpe, coulait un regard satisfait sur son ruban rouge, au bout duquel une croix prêtée, — en attendant la neuve, — étalait l'ironie du profil napoléonien. Le farouche « démocsoc » n'y regardait pas de si près, daignant pour cette fois porter « Badinguet » sur son cœur. A deux ou trois frères et amis enthousiasmés par ses hauts faits il souriait avec dignité, négligeait de révéler à quelles basses et audacieuses démarches il devait cette distinction qu'un vrai blessé, un Delourmel, n'aurait pas.

Dans son petit cabinet de travail, Thévenat, en proie à une douleur pensive, faisait entrer Martial, lui demandait des nouvelles de Nini, puis très vite :

— Favre, hier et avant-hier, est allé à Versailles. On avait raison de parler de sonneries à Sèvres, de parlementaires. Il est parti au soir, dans un ancien coupé de Napoléon, avec un cocher, deux postières des écuries impériales. Quelle logique du destin fait apparaître, au moment du règlement des comptes, l'ombre de l'homme néfaste qui, jusqu'au bout, nous conduit à notre perte ! Car vous ne savez pas ! Le premier mot de Bismarck à Favre a été pour lui opposer le fantôme : « Vous arrivez trop tard, lui a-t-il dit, nous avons traité avec votre Empereur ! » Mensonge impudent ! Car aussitôt il a ajouté : « Comme vous ne pouvez ni ne voulez vous engager pour la France, vous comprendrez sans peine que nous cherchions le moyen le plus efficace de terminer la guerre. » Favre s'est enferré, gobant l'hameçon. Il était entendu, de concert avec le gouvernement, qu'on tenterait d'obtenir l'armistice, c'est-à-dire la capitulation pour Paris seul. C'est déjà joli, n'est-ce pas ? Paris, rien que ça ! Quand j'y pense ! Ah ! ces hommes à qui nous avons tout donné, notre dévoue-

ment, notre foi, des ressources immenses, de quoi sauver vingt fois la situation, ces hommes qui, dès le premier jour, ont désespéré et qui maintenant, n'ayant rien su tirer du don absolu de deux millions d'êtres, non seulement vont les livrer, mais la France avec eux, des armées peut-être capables de se battre encore, le sol des provinces où, du réservoir de trente-huit millions d'habitans, une source de soldats nouveaux, si on le voulait, pourrait jaillir. Mais quoi! Il a suffi que Bismarck menaçât d'une restauration, ajoutant : « Un gouvernement qui provoquerait chez vous la guerre civile nous serait plus avantageux que préjudiciable! » Il a suffi qu'il parlât de rassembler l'ancien Corps législatif; qu'il dît que, dans l'état de ruine et de décomposition du pays, il valait mieux, ne pouvant convoquer une assemblée, la prendre toute faite. Et, le lendemain, Favre, après être revenu ici en délibérer, a confirmé ses propositions de la veille : armistice général avec ravitaillement, convocation d'une Assemblée qui traiterait définitivement de la guerre ou de la paix! Et voilà le pays entier ligotté! Car, lorsqu'il aura soufflé, comment espérer qu'il reprenne l'écrasant fardeau? L'Assemblée, c'est la paix! En échange, les Allemands occuperaient les forts, sans entrer dans Paris. Ce dernier point est en suspens, comme le sort de l'armée et de la garde nationale... Je n'ai pas d'espoir, Favre sera joué, il n'est pas de taille. J'ai vu Bismarck en 67. Je les évoque, à la table où se débat notre sort : lui, colossal, épaules carrées, torse bombant sous son uniforme de cuirassier blanc, avec un visage épanoui de ruse et de force; en face, Favre écrasé, maigre et lugubre dans les plis de sa redingote, ses cheveux longs, pendans... Bismarck lui a dit : « Vous avez beaucoup blanchi depuis Ferrières, monsieur le ministre. » Et tous les deux échangent les mots fatidiques. Favre insinue, plaide, larmoie. Bismarck tranche, avec une politesse presque goguenarde. On stipule les détails de l'enterrement, comme si la nation était morte. Et pendant ce temps, là-bas, aux armées, on travaille, on se réorganise; Chanzy répare ses brèches; Bourbaki n'a pas dit son dernier mot; Gambetta est à Lille, avec Faidherbe, essayant encore une fois de ranimer la flamme! Paris n'a plus de pain? Soit, puisqu'on l'a conduit là, eh bien! qu'on laisse ouvrir ses portes à coups de canon! Que l'Allemagne entre et gouverne, si elle le peut! Au milieu de quelles difficultés se débattrait-elle? Qu'à ses risques et périls elle désarme donc quatre cent mille hommes, envoie, dans ses

prisons qui regorgent, la ligne et la mobile encore. A défaut de la mort, c'est la seule attitude digne d'une grande ville vaincue. En tombant, nous entraînerions notre vainqueur!

Triste soirée, où, de son clairvoyant regard, de sa parole ardente, l'historien illuminait les ténèbres de l'heure cruelle. Martial, aux mauvaises nouvelles, achevait de se décourager, voyait tout perdu, Nini condamnée.

Le lendemain fut long comme une agonie. Durant des heures, le bombardement soutint, accrut encore son intensité. Saint-Denis, sous les obus incendiaires, s'écroulait et flambait. Dans les forts, pas un abri intact. Chaque vaisseau de pierre avait ses avaries. A Montrouge, tout était défoncé, haché. Issy, Vanves, Bicêtre, Ivry, Nogent, Rosny, Noisy, Aubervilliers, la Double-Couronne, la Briche, les redoutes, debout malgré les courtines renversées, les embrasures démolies, continuaient à répondre. Avec une froide intrépidité, les marins relevaient les matériaux, réparaient les affûts, servaient les pièces. Fermes à leurs postes, enragés à l'idée de se rendre sans abordage, beaucoup parlaient de se faire sauter. Sur la ville abattue, pleine d'une rage silencieuse, pleuvait l'énorme grêle. Il semblait qu'avant de s'élargir, le cercle impitoyable voulût se river à fond; on ne faisait pas grâce d'un obus, comme si tant de barbarie pouvait hâter les dernières minutes.

Nini se trouvant plus mal, Martial n'avait pas voulu la quitter, aller s'informer, se retremper chez Thévenat. Assis près du lit, tenant dans ses mains la menotte en feu, il contemplait, avec une tendresse qui se forçait à sourire, le fin visage ravagé. Tous deux s'écoutaient penser, lui regardant maintenant, dans l'ombre de l'atelier, les formes confuses des maquettes et des statues poussiéreuses, ébauches où, à l'image de sa maîtresse, la vie avait un instant frémi, et d'où, avec le froid, l'abandon des heures d'impuissance, elle s'était depuis longtemps retirée; elle, à un de ces momens où la pleurésie la laissait rompue, mais lucide, suivant sur la face de son ami l'émotion de l'artiste en détresse. Elle lui serra les mains.

— Le mauvais temps passera. Quelles belles choses tu feras, mon chéri! Je redeviendrai jolie. Tu verras les Andromèdes, toutes les gentilles petites nymphes que je te poserai!

A cette idée, son teint se colorait de rose. Elle reprenait une apparence de santé. Mais, au lieu de se réjouir, Martial, saisi d'une

crainte invincible, se raidissait pour ne pas pleurer. Le grondement des obus résonnait toujours. Deux avaient dû éclater pas loin, vers Saint-Sulpice. Un autre, avec un fracas distinct, s'abattait : « Celui-là, dit-il, c'est sur le Panthéon ! » Et il tira sa montre : « Minuit moins deux. » Dès lors le grondement cessa. Ne pouvant s'endormir, ils s'étonnèrent de ne plus entendre le bruit d'ouragan qui, chaque nuit, les berçait. Bientôt le silence leur parut inexplicable. Le coup de tout à l'heure, qu'ils avaient remarqué, allait-il être le dernier? Était-il la fin du bombardement, le commencement de l'armistice? L'irrémédiable était-il consommé? A la longue, le silence les énervait, plus qu'au début la secousse des détonations. Ils prêtaient l'oreille, cherchaient dans la nuit l'écho des vibrations éteintes. Rien que l'obscur, le poignant silence.

Le lendemain, après un court sommeil du matin dont ils sortaient dépaysés de n'avoir pas tressauté en rêve au vacarme habituel, ils comprirent que tout était fini. A l'*Officiel*, une note du gouvernement avouait la sinistre réalité : nul espoir de secours; épuisement complet des vivres, d'où négociation forcée de l'armistice, en attendant une Assemblée. Paris ravitaillé ne subirait pas l'entrée allemande ; seuls, les forts seraient remis. Une division de l'armée et la garde nationale resteraient intactes. Aucun soldat ne serait emmené hors du territoire.

Rues, boulevards, places sont sillonnés de monde. La surexcitation croît d'heure en heure. Les uns se résignent, inconsolables ou déjà consolés, les autres crient à la trahison ; il y aurait encore quarante-cinq jours de vivres ; il fallait se battre à outrance. Mort à Trochu, Vinoy, etc.! Au Grand-Hôtel, des officiers de la garde nationale se concertent. Des députations vont protester près de Clément Thomas, à l'Élysée. Place de l'Hôtel-de-Ville, s'amassent des groupes compacts. Les sentinelles sont doublées, les portes closes. Sur la prière de Nini, qui se sentait mieux, Martial monta chez Thévenat. Il le trouva hors de lui, sous le coup des confidences qu'un membre du gouvernement venait de lui faire, du ton le plus naturel.

— Mon pauvre enfant, fit le vieillard, relevant d'un geste nerveux ses cheveux blancs sur ses tempes, ils sont fous! Leur naïveté, leur imprévoyance touchent au crime. C'est fait, ils ont donné la France par-dessus le marché.

Il était si ému qu'il se prit la tête dans les mains, resta un moment accablé :

— Je cherche à m'expliquer, je ne comprends pas. Ils ont dû avoir peur, toujours peur de Paris. Peut-être ont-ils aussi craint de disparaître, rayés avec la ville, d'abdiquer leur pouvoir aux mains de Gambetta, reproche vivant? Livrer la France ! Couper les bras de celui qui a su agir, remuer le sol, en tirer des armées, de celui qui se bat quand ils regardent, qui espère quand ils doutent ! Paris est grand. C'est le centre, le foyer de grâce et d'idées. Ce n'est pas tout. Dans chaque province palpite un cœur vivace. Il reste des bataillons, des canons, deux tiers du territoire, et, après les chemins creux, la montagne. On peut lutter en Vendée, lutter en Auvergne. Mais non, ils ont eu peur de Paris, de Paris qui les a nommés, qui les a maintenus, qui les hypnotise. En dehors de Paris, leur raison d'être, ils ne voient rien. Pour ne pas mécontenter la garde nationale en lui enlevant ses armes, ils sacrifient tout, font tomber celles du pays entier. Croiriez-vous que Bismarck, par trois fois, a dit à Favre : « Vous laissez ses armes à la garde nationale, vous faites une bêtise, vous le regretterez ! »

Et comme Martial, surpris d'entendre Thévenat parler ainsi, s'indignait : — Favre avait raison, pourquoi leur prendre leur fusil ? — l'historien répondait : — Vous, Martial, vous êtes sage. Mais que d'exaltés ! Croyez-moi, c'est de la folie que de leur laisser un tel jouet entre les doigts. La terreur d'une émeute a arrêté Favre : calcul dangereux, que de reculer pour mieux sauter. Une atmosphère de guerre civile pèse sur nous. Vous avez entendu Jacquenne. Le premier sang est versé, d'autre coulera ! Un jour bientôt, les fusils partiront seuls. Et c'est pour s'assurer un lendemain qu'ils croient tranquille, c'est pour signer la convention qui permettra à Paris de respirer, de manger, qu'on remet à plus tard le soin de régler le sort de l'armée de l'Est, la plus compromise, je le sais aujourd'hui. On s'accorde sur la démarcation qui préservera les autres. Et Bourbaki qui est menacé par deux armées, repoussé vers la Suisse, reste en dehors de l'armistice. Bismarck y tient : on en recausera ! Cela m'inquiète.

Martial, malgré son chagrin de la défaite, s'habituait à l'irrévocable. Puisque maintenant on n'y pouvait rien ! Et lui, d'habitude si confiant en Thévenat, le jugeait ce soir bien pessimiste. Sans songer que sans doute son père partagerait la révolte et l'indignation du vieillard, il ne pensait plus qu'au bon côté des choses : les souffrances de tant de malheureux étaient près de cesser. Lui-même trouverait de l'argent. Les vivres sauveurs

allaient affluer, ce serait du bien-être, la guérison pour Nini. Déjà elle était mieux!

A travers la fenêtre close, dans le grand silence que faisait l'arrêt du bombardement, le bourdonnement de la ville montait, appels étouffés de la générale, cloches des tocsins. Le faubourg Saint-Antoine bouillonnait. Trente-cinq bataillons de la garde nationale élisaient pour généralissime et pour chef d'état-major les socialistes Brunel et Piazza. Du côté de Saint-Cloud, le ciel était rouge. Ce que les Prussiens n'avaient pas encore brûlé achevait de se tordre en un colossal brasier. Cent maisons barbouillées de pétrole dardaient leur feu de joie, flammes échevelées, reflets sanglans.

Le lendemain, nouvelle note du gouvernement. Arguant du manque de pain qui vouait à une mort certaine deux millions d'hommes, de femmes et d'enfans, et, s'abritant derrière la nécessité du ravitaillement, l'homélie mouillée de larmes annonçait que la convention n'était pas encore signée, le serait dans quelques heures. La garde nationale conservait son organisation et ses armes; une division de 12000 hommes demeurerait constituée, le reste de la mobile et la ligne, prisonnières libres dans Paris, garderait ses drapeaux; l'épée était laissée aux officiers.

Sous le ciel sombre et froid, par toutes les portes, l'armée commençait à refluer. La rue était tumultueuse, des clubs en plein vent se formaient au coin des trottoirs; l'indignation publique s'y exhalait contre Trochu, criait au jésuite : « Le Gouverneur de Paris ne capitulera pas...! » On maudissait « Ferry affameur, Picard réactionnaire, Favre, Simon, Arago, ces bons à rien d'avocats. » Beaucoup regrettaient de n'avoir pas soutenu la Commune plus énergiquement. Quantité continuaient à réclamer la sortie en masse, un chef pour se battre! Des gardes nationaux parlaient d'aller se joindre aux marins qui, disait-on, refusaient de rendre les forts. L'effervescence était au comble.

Mais on apprenait qu'une tentative d'émeute venait d'avorter. Brunel et Piazza, poussant vers les secteurs des bandes de gardes nationaux, pour s'emparer d'armes et de munitions, sont arrêtés. Clément Thomas répond aux délégations que tout effort est inutile. Les généraux, les amiraux qu'on sollicite font à regret la même réponse. Dorian va supplier à Belleville, dont on redoute le soulèvement, Millière et Flourens de ne pas déchaîner le peuple. Peu à peu, le ressort se détendait dans les âmes les plus

fermes. Une fatigue de vaincus enveloppait, déprimait ces masses troublées. Après tant de secousses, on était las de penser, de souffrir. L'engourdissement venait.

Martial n'avait pas quitté l'atelier, soignant Nini. Thérould leur avait apporté l'air agité du dehors, un brouhaha de nouvelles. Elle avait tout écouté, d'une mine absorbée; elle n'avait rien dit, sinon, d'une voix désolée d'enfant :

— Alors on se rend? C'est bien vrai !

Et sans force, lentement, elle avait tourné la tête sur l'oreiller. Son silence se prolongeait, comme si quelque chose se fût brisé en elle. Ému devant cette faiblesse, ce désespoir taciturne, Thérould était parti. Martial, réagissant, essayait de plaisanter : on touchait au terme des maux; déjà, par enchantement, les vitrines se regarnissaient. Les accapareurs du siège sortaient en bloc leurs provisions. Leurs caves se vidaient sans pudeur; même on avait un peu pillé aux étalages. Cette fois, c'était pour de bon, on était sûr de ne pas voir disparaître les bienheureuses victuailles, comme en novembre, après le faux bruit de l'armistice Thiers. Un siècle de cela ! Les œufs coûtaient moins cher. S'il achetait un poulet? Oui, pas plus tard que demain ! Hein, une petite aile? Les Halles allaient bientôt regorger... Avec une lueur d'espoir et de gaîté, il faisait miroiter l'avenir : l'hiver finissait; au printemps, ils parcourraient les bois, la verdure des jeunes pousses frissonnerait dans le soleil. Il restait des pêches à Montreuil, des cerises à Montmorency. Que dirait-elle d'une friture au Bas-Meudon ? Et quelles brassées de lilas ils rapporteraient après la journée, grisés de lumière ! On allait en abattre du travail ! L'*Andromède*, la *Parisienne !*... Et il referait en marbre la statue de neige du rempart : Nini, le torse nu, jupe courte et bonnet phrygien. Elle serait la jeune République, brandissant un fusil brisé. Comme lui-même avant-hier, elle s'efforçait en vain de sourire. Elle écoutait, de sa mine lointaine. Elle ne répondait pas.

Le soir, le médecin vint. Martial, en le reconduisant, n'en put rien tirer. Certainement la maladie était très grave, mais on ne savait jamais. La fièvre était si capricieuse; à 40 degrés ce matin, elle avait ce soir baissé étonnamment. Martial espéra.

L'*Officiel* du 29 publiait le texte de la convention. La veille au soir, à onze heures, sous le cachet de Bismarck et la bague de Favre, scellant la dalle mortuaire, Paris avait succombé. Et avec lui la France ! Une stupeur foudroya la ville. Jusque-là, on ne

se rendait pas compte; la plupart ne croyaient qu'à un armistice pur et simple pour la capitale. Et voilà qu'une pusillanimité sans nom, un abus de pouvoir, — car le gouvernement de Paris, enfermé dans Paris, ne connaissant, ne voyant que Paris, n'avait pas le droit d'engager les provinces, — paralysait toute résistance ultérieure, arrêtait la guerre. Sauf dans les départemens de la Côte-d'Or, du Jura et du Doubs, où les opérations continuaient en même temps que le siège de Belfort, des lignes de démarcation, établies sur cartes prussiennes, avec des renseignemens prussiens, sanctionnaient la cupidité de l'envahisseur. Mais pourquoi cette étrange exception de l'armée de l'Est? On voulait donc faire écraser entièrement Bourbaki, donner aux Allemands le temps de prendre Belfort? L'ombre humiliante de la paix s'étendait, sur le répit de ces trois semaines desquelles allait naître l'Assemblée qui déciderait, sous le couteau, du sort trop certain de la patrie. Un article disait: « L'armée allemande ne franchira pas l'enceinte pendant la durée de l'armistice. » Oui, mais après?

Cependant par toutes les portes, sous une pluie fine, durant des heures et des heures, ayant évacué les tranchées et les forts, l'armée convergeait. Le long des avenues, les rangs confus de la mobile et de la ligne se traînèrent; une population silencieuse faisait la haie. Tournant le dos à ces avant-postes où, dans les villas désertes, ils avaient, pendant des mois, tiraillé, les fantassins comme hébétés par la longue inaction, montraient quelques vieilles figures énergiques parmi la foule des jeunes visages blêmes. Les mains sans armes ballaient. Un regret immense courait, devant le flot moutonnant, faisceau d'énergies dénouées qui eussent pu, lancées d'un jet dru, rompre l'infrangible cercle. Les marins à leur tour défilèrent. Pâles d'avoir dû abandonner leurs forts, canons intacts, soutes pleines, beaucoup pleuraient. Leur solide démarche, au pas et coude à coude, affirmait, avec les services rendus, tout ce dont eût été encore capable cette discipline à laquelle ils venaient de s'immoler. A cette vue, on ne pouvait s'empêcher de penser que d'innombrables munitions, un armement et un matériel prodigieux, tels que Sedan et Metz réunis ne l'égalaient pas, entraient à cette minute même aux mains de l'ennemi. Pour ne pas voir une telle honte, à Montrouge, un capitaine de frégate se faisait sauter la cervelle. Un matelot, quittant le bord, s'approchait de l'état-major bavarois, mettait le

poing sous le nez du général : « Ne riez pas, au moins ! » Cinq cent mille hommes venaient de capituler devant deux cent mille. Six cent deux canons, treize cent soixante-deux pièces de rempart, cent soixante-dix-sept mille fusils, des milliers de quintaux de poudre et des millions de cartouches, sans compter trois cent mille obus, — d'un trait de plume, passaient au vainqueur.

Et c'est ce qu'on appelait un armistice « honorable, » des conditions « inespérées ! »

Mme Thévenat, ce soir-là, relevait Martial. Il la laissa installée, ses aiguilles à tricoter aux doigts, dans le fauteuil Louis XIII, près du lit. Elle le renvoyait d'un sourire qui signifiait : Soyez tranquille, je suis là. Nini sommeillait, la fièvre revenue. Martial, en gagnant l'escalier, aperçut la loge éclairée, pleine de gens. Louchard gesticulait. Sûr à présent que sa précieuse vie ne serait plus exposée, il manifestait, depuis la lecture de l'*Officiel*, une indignation frénétique. Mme Louchard, au contraire, toutes ses velléités belliqueuses refroidies, le suppliait de se calmer ; elle coulait vers le ruban rouge un regard enivré : il avait assez fait comme cela ! Au second, Martial heurta le fermier de Clamart, qui grogna, plié en deux sous un sac de pommes de terre, soigneusement dissimulé jusque-là, et devant lequel lui et sa tribu s'étaient serré le ventre. Il allait le porter à une boutique voisine, furieux d'avoir tant attendu, et d'y perdre, maintenant que les provisions réapparaissaient. Ce fut avec un recueillement mélancolique que, précédé par Thévenat, Martial pénétra dans le petit cabinet de travail où, depuis septembre, tant d'heures d'espoir et de doute, à guetter la délivrance, s'étaient écoulées, devant la fenêtre d'où l'on scrutait l'horizon, au-dessus de la grande ville fourmillante. En ce coin familier, les livres, dans leurs reliures usées, s'étageaient, témoins pensans. Le *Persée* suspendait à son poing fermé la tête horrible de Méduse, dominant la table couverte de pages inachevées. Thévenat dit :

— Vous ne savez pas tout ! Hier soir, à Versailles, Favre, le traité signé, a demandé deux sauf-conduits, pour envoyer prévenir la Délégation. Bismarck lui a offert le télégraphe. Alors Favre désespéré, la main tremblante, a rédigé, sous le dur regard du chancelier, une dépêche à Gambetta. J'ai pu en lire la copie. Il notifie l'armistice, prescrit de le faire exécuter partout. Il omet seulement d'avertir que la suspension d'armes n'est pas applicable en province avant trois jours, et que, de toutes façons,

l'Est en est exclu ! Comment qualifier un tel oubli, une aussi formidable légèreté ? Bismarck s'est soigneusement abstenu de le lui faire remarquer. Je m'y perds. Que va devenir cette malheureuse armée ? Il y avait pourtant là le général de Valdan, chef d'état-major de Vinoy, chargé des détails militaires. Comment n'a-t-il pas protesté ? Il est vrai qu'il remplaçait à l'improviste le général de Beaufort, clairvoyant, lui, jugé trop violent la veille par Bismarck !... Il frappa sur les manuscrits ouverts : — La leçon est terrible. Puisse-t-elle nous servir ! Malheur aux faibles ! On raconte que, le soir de la première entrevue, Favre parti, Bismarck, satisfait, s'est mis à siffler. Puis il aurait dit : « *Hallali !* la chasse est faite. »

Martial, dans l'atelier, retrouvait Mme Thévenat inquiète. — La fièvre a monté, dit-elle à voix basse. Il se pencha sur Nini, qui, la tête en arrière, cheveux défaits, fermait les paupières dans une torpeur brûlante. — Ça ne va pas ? demanda-t-il. Elle murmura très bas : — Ce n'est rien. — Voulez-vous que je reste ? offrit Mme Thévenat. Il remerciait : sans doute elle allait s'endormir, il suffirait à la veiller. Quand il eut refermé la porte, il regretta d'avoir refusé. Nini haletait, comme obsédée, dans un cauchemar. Il lui fit boire une cuillerée de potion, tâta son pouls. Sur le poignet décharné, la veine saillante battait à coups précipités. Il eut peur, à la longue se rassura. Il l'avait déjà vue ainsi, du moins il se le persuadait. Du repos, et, demain, elle s'éveillerait mieux. Maintenant qu'il n'était plus question de guerre, que tout était fini, fini, elle allait pouvoir renaître, guérir. Deux heures passèrent ainsi. Comme elle gémissait, il l'appela : — Nini ! Elle releva les paupières, tourna vers lui un regard perdu. Une étrange expression de faiblesse s'imprimait aux creux de ses joues, détendait ses lèvres infiniment lasses. Il s'effara, eut l'idée du danger immédiat. Chercher du secours, appeler un médecin ? Non, c'était insensé ! Elle ne pouvait s'en aller ainsi, sans cause ! Elle allait si bien ce matin, elle avait sucé un peu de blanc de poulet. Au bout d'une demi-heure, l'angoisse le reprit. Il se rua chez les Louchard, supplia qu'on courût chercher le docteur. Et, tandis que la concierge y allait, il revint en courant. Elle somnolait toujours, avec un souffle oppressé. Il appela encore : — Nini ! pressa la main molle. Mais nul tressaillement ne répondit à son étreinte. Il s'abattit contre la chère épaule ; c'était l'agonie, maintenant il s'en rendait compte. Sans comprendre comment le malheur arrivait, il

n'avait plus qu'une pensée, ne pas la quitter, être là. Il sentait, à travers les côtes, le cœur en cage panteler, comme un oiseau qu'une main dure étouffe. Puis, sans qu'elle eût repris connaissance, lentement, lentement, les palpitations s'apaisèrent. Tout mouvement cessa. Le petit cœur fidèle n'était plus.

Quand le médecin arriva, avec Mme Thévenat qui, poursuivie par son anxiété, revenait d'elle-même, ils trouvèrent Martial à genoux, la tête dans les draps. Il sanglotait éperdu, stupide de saisissement. Il ne pouvait s'expliquer la soudaineté de la catastrophe, il n'y pouvait croire. Pourtant c'était ainsi. Il suffoquait, fou de chagrin. Il contemplait le visage rigide, les traits pétris encore d'une tristesse parlante. Il revoyait dans ses lignes familières, que maintenant la séparation de la mort lui montrait presque étrangères, la Nini d'autrefois, si charmante avec ses formes pures, son joli corps d'amoureuse, et cette gaieté de camarade, cette dévouée, profonde tendresse d'amie. Comme elle était bonne, avec quelle délicatesse courageuse elle avait partagé les mauvaises heures! Jamais une plainte. Toujours c'était elle qui le réconfortait, oubliait privations et misères pour lui insuffler son humble énergie vaillante. Elle était pour lui l'âme du siège, l'image fine et nerveuse de la résistance. Jamais elle n'avait douté du succès final. C'était à travers sa grâce fière de Parisienne qu'il avait communié avec l'abnégation de la grande ville. Pauvre petite Nini, c'était de tout cela qu'elle était morte, d'avoir tant espéré, tant souffert. Usée à la peine, elle s'en allait, la partie perdue. Oui, c'était de cela, de cela surtout qu'elle était morte. Il entendait encore sa voix désolée d'enfant : « Alors on se rend ! c'est bien vrai ? » Lentement elle avait tourné la tête. Quelque chose s'était brisé en elle. Et, depuis ce moment, elle n'avait ni parlé ni souri.

Quand l'aube vint pâlir l'atelier, Mme Thévenat se leva du coin d'ombre où, discrètement, elle avait voulu veiller. Elle embrassa Martial, qui eut une nouvelle crise de larmes. Il n'était plus que révolte, devant cette vie sacrifiée, victime de la stupidité, de la barbarie des hommes et des choses. Une rage le soulevait contre tout, contre tous : les Prussiens, l'hiver, et ceux qui les avaient amenés jusqu'au gouffre, ceux qui, sans foi dans leur mission et dans l'héroïsme de Paris, étaient responsables de cette mort, de tant d'autres, avaient attendu passivement, en dépit de leurs fausses sorties, que le dernier morceau de pain fixât le dernier jour.

Accompagné de Thérould, qui, pour s'étourdir, avait bu, Martial dut s'occuper des courses funèbres. La neige tombait depuis le matin. Les rares voitures roulaient sans bruit. Bien que les boulevards fussent pleins d'une foule épaisse de soldats flânant aux étalages, de marchands faisant le boniment, une tristesse partout flottait. Aux Halles, aux boutiques bondées de comestibles, on se battait, on pillait. Boulevard Saint-Michel, en apercevant les vitrines regarnies de poulets, de lapins, d'œufs et de légumes, et songeant à la vie normale qui allait reprendre, à cet énorme ravitaillement qui, par toutes les gares, les voies d'eau, allait emplir Paris, Martial eut le cœur crevé. Trop tard !... Les flocons blancs tournoyaient; du ciel blafard, un jour glacé se répandait, obscurcissait les rues, le fleuve noirâtre, la ville où, en s'abordant, on parlait bas, comme dans une nécropole. Au bras de Thérould répétant d'une voix attendrie : « Mon pauv' vieux !... Mon pauv' vieux !... » Martial, lamentable, allait par la boue, la neige. Il lui semblait porter avec sa propre détresse tout le deuil de Paris. Il errait, enveloppé du même suaire.

Dans le coupé du wagon qui, de Laval, les emportait vers Angers, Marie, avec un regard d'extase triomphante, contemplait Eugène à demi étendu sur les coussins, assoupi à côté d'elle dans la trépidation berçante de la marche. La vareuse ouverte sur le pansement de sa blessure, — l'éclat d'obus avait brisé une côte, lésé légèrement le poumon, — il s'abandonnait au repos, bien las, encore meurtri des affreuses nouvelles que sa femme n'avait pu lui cacher longtemps, mais sorti de la crise où, après sa blessure, il avait failli rester, payer l'écrasant arriéré de tant de fatigues. Sous sa barbe longue, son extrême pâleur, il avait en dormant un air heureux, le calme un peu animal de l'organisme jeune qui se rattache, reprend vie.

Ce ne fut que très tard, le lendemain, dernier jour du mois, qu'Eugène et Marie arrivèrent. Quand la calèche roula dans la grande avenue, une sensation inexprimable de joie et d'amertume les pénétra. La nuit voilait les dégâts sinistres, les communs incendiés, les vides du parc. Trois femmes en noir les attendaient : M^me^ Réal, Marcelle et Rose. Un long embrassement, coupé de larmes, les confondit. Eugène, se tenant à la rampe et appuyé à l'épaule de Germain, gagnait enfin sa chambre. L'effort avait été bien grand, il se laissa tomber sur la chaise longue, pris

d'une faiblesse. Revenu à lui, il interrogeait les visages défaits. Marcelle et Rose avaient les yeux rouges. Sa mère ne marquait pas toute l'ivresse qu'il aurait cru. — Vous nous cachez quelque chose ! dit Marie. Alors Mme Réal, tandis que Rose, secouée de spasmes nerveux, sanglotait, dit la vérité. Grand'mère Marceline, après le départ de Marie, avait, dans un moment de lucidité, compris que son vieux Jean l'avait devancée. Insensiblement, aussitôt, elle avait baissé, en deux jours s'était éteinte. Elle le suivait dans la mort comme elle l'avait accompagné dans la vie. Et, si triste que cela fût, c'était presque heureux. Ils étaient partis ensemble, ils ne se quittaient pas.

Quand, le lendemain, Eugène s'éveilla, dans la chambre tendue de cretonne claire, au grêle tintement de la pendule de Saxe, il reprit conscience des choses et de lui-même. Un reflet de soleil égayait les bronzes dorés du chiffonnier ancien. Marie, étendue près de lui, dormait, fraîche comme une fleur. Et, pensant à la mystérieuse existence qui reposait en elle, à l'enfant qui avec le printemps naîtrait, Eugène, soulevé d'un instinct de vivre, assoiffé d'air pur et d'oubli, salua du fond de son accablement le matin gris, le rayon pâle.

XXII

Ce jour-là, le 24 janvier, Louis, au bureau télégraphique de Besançon, où, dès son arrivée, après la retraite de la Lisaine, il avait, en compagnie de Sangbœuf, de Guyonet et du reste de la mission, renforcé le personnel, enregistrait une longue dépêche de Freycinet. Courbaturé de tous les membres, rongé d'une bronchite prise depuis Villersexel, il ne s'en obstinait que plus à son poste, craignant, s'il perdait pied, de se trouver noyé dans l'armée en détresse. Les mains sans force, il suivait, sur le déroulement de la bande bleue, l'impression du télégramme. Le délégué à la Guerre reprochait à Bourbaki la lenteur de ses manœuvres, le sommait de reconquérir ses communications perdues, d'entamer sans retard, par voie de terre, puisque le chemin de fer était maintenant coupé, la marche convenue sur Nevers. Louis, se souvenant des dépêches précédentes, dont l'une invitait Bourbaki, au lendemain de la Lisaine, à aller remporter une victoire à Chaumont, puis à pousser sur Châlons-sur-Marne, une autre à porter l'armée d'un coup de baguette, par voie ferrée, jusqu'à Nevers,

d'où elle remonterait donner au Nord la main à Faidherbe, une troisième le pressant d'aller secourir Garibaldi engagé à Dijon, Louis ne put contenir un haussement d'épaules. Ah ! si le délégué, au lieu de gagner des batailles sur la carte, pouvait de ses yeux voir le lamentable état de cette armée dont il réclamait des miracles, il en rabattrait! Oui, on était dans de fichus draps... Pas assez de vivres, déclarait l'intendant, pour tenir ici plus de sept jours. Et Manteuffel forçait de vitesse; en s'emparant de Mouchard et de Quingey, où la division d'Astugue laissait huit cents prisonniers, il avait intercepté au Sud la ligne de Lyon. Werder bouchait toute possibilité de retour au Nord, en occupant sans coup férir Blamont, puis l'imprenable Lomont, évacué, sur un ordre malheureux, par le 24e corps, avec une précipitation telle que la division Commagny filait jusqu'à Pontarlier. En ce moment même, un conseil de guerre réunissait au Château-Farine Bourbaki et ses généraux. Que décideraient-ils? Si l'on reculait devant une offensive qui eût permis d'atteindre la Saône, vers Auxonne, il ne restait, pour gagner la France, Lyon, éviter la ruine sous Besançon ou le refoulement en Suisse, que deux routes, l'une par Champagnole, l'autre par Pontarlier et Mouthe. De toute façon, pas une minute à perdre. Au Nord, poussant les bataillons de Werder, à l'Ouest et au Sud, avançant sans relâche, Manteuffel amassait les nuées d'orage prêtes à crever. Le cercle de l'horizon était noir. Déjà de toutes parts, aux avant-postes, on entendait le tonnerre. Après-demain, demain, la foudre tomberait.

Les lampes étaient allumées depuis longtemps quand un officier d'ordonnance apporta une dépêche. Bourbaki, rentré du Château-Farine, annonçait que les commandans de corps d'armée étaient d'avis de battre en retraite sur Pontarlier. Trois divisions allaient couvrir le mouvement. L'armée n'en pouvait plus; lui même ne savait vraiment que faire ! Commander dans ces conditions était un martyre. Pourquoi ne pas le remplacer par Billot ou Clinchant ?...

Le général, depuis le combat d'Arcey, était sombre, irritable, empli d'un dégoût qui achevait de paralyser en lui toute initiative; la réception des derniers télégrammes avait enfiellé son amertume. On semblait méconnaître les difficultés inouïes au milieu desquelles il se débattait. On n'avait tenu aucune promesse; Garibaldi, qui devait le couvrir, n'avait pas même retardé

d'un jour la marche de l'ennemi, et on le comblait d'éloges à ses dépens ! Lui, pour prix de son dévouement, se verrait rejeter toute la responsabilité ; et, s'il passait en Suisse, on l'accuserait de trahison. Au Château-Farine, comme Billot jugeait possible la percée sur Auxonne, il lui avait offert liberté d'action, et, s'il voulait même, le commandement. Mais le chef du 18e corps prudemment s'effaçait : seul, l'illustre Bourbaki... Alors on s'était rangé à l'avis de Clinchant : se diriger, à travers les hauts plateaux du Jura couverts de neige, vers les routes qui longent la frontière, permettent de rejoindre la vallée du Rhône. Mais, au lieu d'engager immédiatement l'armée dans cette direction et d'envoyer garder, à l'ouest, au sud-ouest de Pontarlier, les passages par lesquels l'ennemi pouvait déboucher, Bourbaki hésitait encore ; les heures précieuses s'écoulaient dans l'inaction, en échange de dépêches, Freycinet tombant des nues à la nouvelle que, sur près de cent mille hommes, trente mille à peine pussent se battre, insistant néanmoins pour la percée, — l'abattement de Bourbaki croissant à mesure. Cependant, furieux de l'abandon du Lomont, et tandis qu'il mettait tardivement en branle vers Salins les trois divisions de couverture, il ordonnait à Bressolles de faire demi-tour, de ramener sur ses positions le 24e corps ; lui-même, à la tête du 18e, appuierait ce retour offensif. L'idée de se faire tuer en soldat avait traversé son cerveau. Le lendemain, montant à cheval pour retrouver Billot, il reçut une nouvelle injonction du délégué : « Est-ce bien Pontarlier que vous avez voulu dire? Pontarlier vers la Suisse?... Avec quoi vivrez-vous?... Avez-vous réfléchi aux conséquences ? Vous serez obligé de capituler ou d'aller en Suisse... A tout prix il faut faire une trouée. » Morne, Bourbaki suivait la route qui surplombe le Doubs. La queue du 18e corps, qui avait dû retraverser Besançon dans un inextricable encombrement, piétinait la pente glacée, obstruée d'un amas de voitures à perte de vue. Sur deux et trois de front, dételées, en oblique, elles barraient tout passage. Entre des caissons d'artillerie et des chariots de réquisition, il fallait mettre pied à terre et se glisser. Les hommes et jusqu'aux sous-officiers, que le général en chef interrogeait, essayant vainement lui-même de faire déblayer la route, étaient incapables de dire à quel corps, à quel service ils appartenaient. Du 24e corps, les pires nouvelles ; les régimens refusaient de marcher, sitôt postés fondaient. Bourbaki, la mort dans l'âme, jugea l'armée perdue. Parti à huit heures du

matin, il était cinq heures du soir quand, à quelques kilomètres de la ville, il rencontra Billot. — Pensez-vous pouvoir attaquer ce soir? lui dit-il; et, sur la réponse négative, il déplora la jeunesse, la mauvaise qualité des troupes, offrit à nouveau de se démettre. Puis, à pied dans la neige, il avait regagné Besançon. Il faisait nuit. Après avoir reçu l'intendant général et s'être informé des ressources de Pontarlier, après avoir donné à son fidèle Leperche ses instructions pour la retraite, il passait par la chambre de celui-ci, y prenait un revolver, — on avait caché le sien, — et rentrait chez lui, défaillant sous le poids de sa faiblesse et des fatalités qui l'écrasaient. Alors, ne voyant qu'une impasse quoi qu'il fît, la mort, qu'il ne redoutait pas, lui apparut un refuge. Et, le cœur saignant de mourir ainsi, soulagé pourtant d'en finir, il s'étendit sur son lit, appuya le canon à sa tempe, et fit feu.

Louis, logé avec Guyonet chez de braves gens, qui, inquiets de le voir si souffrant, l'avaient forcé d'accepter le meilleur lit, celui de leur fils absent, sommeillait sous les édredons, dans la chambre encore tiède d'un rougeoiment de braises. Il se réveillait la poitrine raclée de toux, quand, dans le petit jour, Guyonet entra, blême, fripé de sa nuit blanche. Il était suivi du propriétaire, qui s'exclamait, abasourdi. — Qu'y a-t-il ? demanda Louis, entre deux quintes. Guyonet, encore trépidant, jetait: — Bourbaki s'est tiré un coup de pistolet dans la tête. Il n'est que blessé. La balle a dévié, s'est aplatie, comme sur une plaque de fonte. Ce n'est pas tout. Nous transmettions la nouvelle; deux télégrammes de Gambetta la croisent; ordre à Bourbaki de remettre, à Clinchant de prendre le commandement. C'était fait ! Mais ils vont être déçus à Bordeaux. Clinchant maintient les ordres de retraite... Tout en parlant, Guyonet rassemblait en hâte ses effets, grondait Louis, qui, devant les préparatifs de départ, voulut se lever. Mais ses forces le trahirent. Il dut se renfouir au chaud, claquant des dents. En vain le propriétaire, un vieux receveur des postes, le consolait, lui affirmait qu'il serait soigné là comme chez lui; c'était aller à une mort inutile que de vouloir suivre ses camarades ! Louis, avec un regret désolé, embrassait Guyonet, le chargeait de prévenir les chefs et de serrer la main de Sang-bœuf. La porte refermée, pendant que son hôte bordait paternellement les couvertures, il écoutait dans les rues ouatées de neige le roulement confus des voitures du grand quartier général, ce bruit de retraite que, depuis Orléans, il connaissait trop; et,

suffoquant, il retenait ses larmes, à l'idée de la mission qui s'éloignait avec les compagnons de tant d'heures, et de rester seul, dans ce Besançon plein de malades, de blessés et de traînards.

Tandis que le lugubre fleuve d'hommes, sinuant à travers les routes encaissées, précipitait vers Pontarlier le débordement de ses vagues, où les convois ballottaient comme des épaves dans l'écume, Manteuffel, poussant les bataillons de Werder, suivait la trace, et, sur le flanc où il activait la course de ses colonnes noires, impitoyablement prenait l'avance, barrait les routes, rétrécissait le lit du fleuve. La veille, profitant du faux mouvement du 18e corps et de la stagnation des autres, il était descendu à Arbois évacué, occupait Salins après un combat où la municipalité hissait le drapeau blanc et suppliait le commandant français de cesser le feu, pour sauvegarder la vie, la fortune des habitans. Au bruit prématuré de cette occupation, l'une des trois divisions de couverture se repliait, les autres gagnaient sans plus de résistance l'abri de Pontarlier. La route de Champagnole était abandonnée du coup, deux jours avant qu'elle fût pour de bon interceptée. Il ne restait d'ouverte que la voie de Mouthe, un étroit boyau dans le massif, de Pontarlier à Saint-Claude. Cependant, par les chemins encaissés, affluant de Maiche, de Besançon, de Salins, comme une inondation qui monte, le fleuve lugubre s'élevait vers Pontarlier, entre ses rives de neige, dans un vaste murmure d'écluses rompues et d'eaux grosses.

Au moment où Louis retombait, silencieux, sur son oreiller, Henri se traînait sous les murs de Besançon sans se douter qu'encore une fois, il venait de passer si près de son frère. La compagnie, réduite à une trentaine d'hommes, égarée depuis trois jours, trébuchait et glissait sur le verglas en pente. Rombart, l'air d'une bête inculte avec sa barbe et ses cheveux poussés, loqueteux, jaune, des bottes de cavalier aux pieds, surveillait d'un air tendre Henri, encore plus sale et plus maigre que lui. Le jeune homme avait un teint de cire, des yeux égarés d'animal qui souffre. La joie qu'il avait eue à retrouver le régiment de son oncle, avait été courte. De la Lisaine à Besançon, à marcher dans le rang, piétinemens à travers boue et neige, alertes folles, arrêts sans cause, nuits sans sommeil, grand'gardes suppliciées de froid, à faire le troupier sans apercevoir jamais l'ennemi, il avait perdu ses illusions dernières...

Il revoyait, rougissant le paysage de neige, un de ces feux

monstres où des sapins entiers flambaient, chauffant de leurs monceaux de braises une centaine d'hommes en cercle, pieds qrûlans, bustes glacés, officiers, soldats, convoyeurs pêle-mêle, jusqu'à des chevaux allongeant au-dessus des dormeurs, vers la flamme, leurs têtes osseuses aux yeux pensifs. C'était pour mériter le geste affectueux, le regard d'approbation de son oncle, qu'Henri, par un effort surhumain, aidé de Rombart, s'était pendant ces huit jours affreux, de Saulnot au Doubs, raccroché à son rang. Et voilà que ce suprême effort, où il avait ramassé tout ce qui surnageait en lui de foi jeune et de bonne volonté, s'était offert en vain : on avait encore une fois perdu le régiment, séparé lui-même de la brigade depuis longtemps. La compagnie, égrenée et lasse, et cependant poussée irrésistiblement par le flot de l'arrière, se traînait à présent entre deux talus blancs, dans une épaisse couche de farine, neige pulvérisée sous l'innombrable tassement des pieds. Le capitaine imberbe et le très vieux sous-lieutenant, renonçant à donner des ordres, peinaient pour leur compte, parmi cette poignée d'hommes faméliques et hâves, — mince débris d'armature qui allait se disjoindre définitivement. Deux kilomètres encore dans le faufilement entre les voitures arrêtées, le passage de cavaliers, le remous des isolés, — et de cette fraction perdue du 3e zouaves, il ne subsistait rien. Autour de Besançon, trente mille traînards s'éparpillaient, maraudant et pillant; le reste de l'armée, mélangée, confondue, bien peu de corps conservant leur unité, se hâtait, fuyant la menace noire, les nuées rapides de Manteuffel. L'attrait magique de la frontière, de la Suisse protectrice, fascinait déjà. Les coups de fusil lointains faisaient retourner anxieusement les têtes, bousculaient d'une fuite plus vive le flot moutonnant. On lisait la peur sur les faces hagardes, ivres d'un hébétement de faim, de fatigue et de froid. Les distributions, dont bien peu profitaient, se faisaient revolver au poing. Les caisses à moitié pleines semaient la neige tout le chemin était jonché de fusils, de cartouches et de sacs. Farouches sous les peaux de mouton, ou grelottant dans leurs couvertures trouées, ces foules défilaient, tendues vers l'étape, sans un regard de pitié aux camarades qui tombaient, aux chevaux s'abattant par centaines, et qui, un moment, gigotaient, puis allongeaient leurs pattes raides. Leurs tas de cadavres jalonnaient la route. Le flot de souffrance s'élevait toujours vers Pontarlier déjà comble, vers l'espoir des paisibles vallées de France, but

de la retraite, vers la Suisse plus tentante encore, si proche. En finir ! Une toux stridente, d'un bout à l'autre des colonnes, secouait les poitrines creuses.

Vers le soir, Henri et Rombart, joints à une tourbe de cavaliers démontés, de lignards et de tringlots, atteignaient un village. Depuis l'aube, l'instinct vital les avait forcés à marcher, marcher toujours, malgré l'envie perpétuelle de se laisser choir, engourdis de sommeil. Ils ne purent pénétrer dans plusieurs maisons regorgeant au point que les hommes s'y tenaient encaqués, dormant debout. Ils trouvèrent deux marches vides dans un escalier; et le lendemain, au départ, on dut les réveiller à coups de botte.

L'épouvantable marche recommença. Rombart, qui avait pu voler un pain, obligea Henri à manger; l'enfant était si faible qu'il lui fallut presque toute la journée le soutenir. Il l'aimait maintenant d'une tendresse faite de protection et de pitié, si profonde qu'elle avait des délicatesses féminines. Au début, son amitié n'était pas sans un alliage de gloriole et d'intérêt; elle s'était purifiée chaque jour, poussée comme une fleur dans un vieux terrain sec. Gagné au naturel, à la gentillesse d'Henri, il n'attendait nulle récompense de ses soins, payé par eux, trouvant d'autant plus de plaisir à se dévouer qu'il se dévouait davantage, sentant moins sa propre misère à se sacrifier pour « son petit. »

Après d'interminables heures d'agonie, marchant sans trêve, ayant failli vingt fois rouler au ravin, être écrasés par la poussée brutale, après une nuit encore où le froid avait été si mortel que Rombart avait dû, dans une cabane de forestier, frictionner Henri nu près d'un grand feu, — la chaleur n'était revenue que lentement aux membres paralysés, — ils arrivèrent enfin à Pontarlier, furent obligés de camper sous les murs de la place, si bourrée d'hommes et de voitures qu'on n'eût pu s'y glisser un de plus. C'était le matin du 29.

Déjà, coupant la seule issue où les hésitations de Bourbaki et l'inconsistance des troupes avaient acculé l'armée, les avant-gardes de Manteuffel, successivement maîtresses de toutes les routes, coupaient la dernière voie, l'étroit boyau de Mouthe. La manœuvre avait réussi. Avec une précision qui faisait honneur à la prévoyante hardiesse du général allemand, l'étau s'était refermé. En vain Crémer, avec trois régimens de cavalerie, avait poussé jusqu'à Saint-Laurent, à cinquante kilomètres au-dessous de Pontarlier, laissant à Foncine-le-Bas le 2e chasseurs d'Afrique pour

occuper le défilé des Planches, l'ennemi délogeait ces postes harassés, séparait Crémer de Pontarlier. En avant de la ville, à Sombacourt, un bataillon hanovrien s'emparait d'une division entière et de ses généraux, et, ne perdant que deux morts et cinq blessés, ramassait dix canons, sept mitrailleuses, deux mille sept cents hommes; le brigadier Minot, qui avait abandonné Quingey, et le divisionnaire d'Astugue, prévenus deux heures avant, allaient se mettre à table. Échappèrent ceux qui avaient de bonnes jambes. A Chaffois, la division Thornton tenait ferme. Mais, partout, une grande nouvelle faisait cesser le feu; au Sud, le 24e corps, en marche vers les défilés, s'arrêtait: de toute part une stagnation fatale achevait d'immobiliser aux barrages le fleuve inerte.

Clinchant, à Pontarlier où, contre son attente, il ne pouvait stationner, faire la guerre de montagnes, faute de vivres, venait d'être avisé par le gouvernement de Bordeaux de la conclusion de l'armistice. Instantanément le bruit s'en répandait, allait jusqu'aux détachemens les plus éloignés porter le soulagement et la joie. Les armes tombaient aussitôt de ces mains qui ne les retenaient qu'à peine. Ces bandes désemparées respirèrent; on entrevoyait un répit, l'enivrement du repos, des besoins rassasiés. Dans la ville, devant la mairie, les soldats dansaient et chantaient autour du falot éclairant l'affiche bénie; ils se mutinèrent quand des officiers voulurent, au rappel de la générale, les porter en avant; un parlementaire de Clinchant partait en hâte pour notifier à Manteuffel la suspension d'armes. Il était temps. Les batteries ennemies, sur la côte de Chaffois, s'apprêtaient au bombardement.

Mais le parlementaire, dans la nuit, revenait. On n'avait, déclarait-on avec duplicité au quartier général allemand, connaissance de rien; pourtant, en même temps que Favre avait télégraphié à Gambetta l'armistice général, de Moltke, tout joyeux de la bévue, notifiait à Manteuffel l'exclusion de l'Est. Ordre de continuer les hostilités. Partout les avant-postes se heurtaient à la même réponse, et devant la pointe obstinément poussée des colonnes ennemies, cédaient, jetant les chassepots, levant le pied. Par la passe de Vaux et des Granges-Sainte-Marie, les Allemands, refoulant comme un troupeau les débris du 15e corps, arrivaient au lac de Saint-Point, tranchant ainsi, à quelques kilomètres de Pontarlier, toute possibilité d'évasion, menaçant jusqu'à l'entrée en Suisse. Ils ne savaient plus que faire de leurs prisonniers, encombrés de ce bétail docile. Des centaines préféraient se livrer. Tout était dit.

Clinchant avait beau télégraphier à Bordeaux le refus de Manteuffel, son apparente violation de l'armistice, et renvoyer un nouveau parlementaire. Il ne s'attirait que la proposition hautaine de capituler. Un troisième officier retournait inutilement solliciter un sursis de trente-six heures. Enfin une dépêche du ministre éclairait le malentendu; lui-même, à l'instant, venait d'être officiellement averti que l'armée de l'Est était exclue de l'armistice : il laissait le général libre d'agir au mieux des intérêts et de l'honneur.

Il n'y avait plus de salut que dans une prompte disparition, le déversement vers la frontière qui, à moins de deux lieues, ouvrait sa porte libératrice, cette frontière attirante comme un lit de repos, une table mise, un paradis d'oubli. L'internement en Suisse sauvait de la capitulation honteuse. Soldats, armes, matériel, s'ils devaient peser tout autant sur les conditions de paix future, reviendraient du moins à la France. On ne pouvait songer à redemander à cette ombre d'armée le moindre effort. L'armistice avait achevé de tout détendre. Nulle force au monde n'eût contraint ces bras morts à soulever les fusils.

Le soir du 31, Clinchant gagnait les Verrières, où déjà s'étaient amassés les convois d'artillerie et du train, dans une affluence grossissante d'isolés et de déserteurs, et, du village français au village helvétique, négociait, avec le général Hertzog, commandant de l'armée fédérale, une convention réglant le passage. Désarmés à la frontière, les soldats se rendraient dans les villes indiquées, les officiers gardant leur épée, canons et trésor confiés jusqu'à restitution à la garde loyale de la Suisse. Les signatures échangées, aussitôt commencèrent à franchir la ligne les troupes qui, depuis la veille, attendaient dans la neige.

A travers l'obscurité, le défilé tragique commença. Par l'étroite porte ouverte derrière Pontarlier, la route des Verrières et des Fourgs, par les moindres fissures de la montagne, le fleuve compact s'engouffrait, filtrait, ruisselait. Ce qui restait du 15e, du 20e et du 24e corps, amalgame sans nom de fantassins, de cavaliers, d'artilleurs, barricades mouvantes de charrois, se ruait dans un flux noir, pressé, continu. Mais, préservant la retraite, au défilé de la Cluse, entre le fort de Joux et la batterie de neige du Larmont, la voix du canon, le crépitement acharné de la fusillade s'élevaient une fois encore. L'avant-garde prussienne, après avoir traversé Pontarlier, pris quatre cents voitures chargées de vivres,

venait de surgir devant les gorges. Mêlée au convoi, elle attaquait la division Pallu de la Barrière, réserve générale à l'abri de laquelle le 18e corps, formant arrière-garde, était en train de s'écouler. Deux de ses régimens faisaient demi-tour, accouraient se joindre à ceux de la réserve, seules troupes qui, des cent mille hommes partis de Bourges, de Lyon, gardassent une âme. Celles-là du moins furent héroïques; sept heures on piétina dans le sang et la neige, enjambant les cadavres pour avancer de quelques pas. Généraux et soldats rivalisaient. Les fantassins de Pallu lui demandaient : « Êtes-vous content, mon général? » Le lieutenant-colonel Achilli tombait en brave. A un parlementaire essayant de le persuader qu'il ne restait qu'à se rendre, le général Robert disait : « Il nous reste à mourir. » Jusqu'au soir, tonnant de Joux et crépitant de la Cluse, le canon et la fusillade protégèrent la bifurcation des routes, le cheminement de l'artillerie, proclamèrent dans ce désastre que tout l'honneur n'avait pas sombré!

Le lendemain, quand la petite troupe se replia, Pallu, escorté d'un détachement où toute la réserve était représentée, usait de l'autorisation laissée par Clinchant : liberté de manœuvres à qui, sa troupe sauve, pourrait s'évader. Huit jours après, il atteignait Gex. Billot et son aide de camp Brugère, quelques généraux, plusieurs officiers, réussissaient de même, au prix d'atroces souffrances. A travers les montagnes, dans les sentiers de chèvre, de petits groupes d'hommes affrontant mille morts regagnaient la France.

Sur la route des Fourgs, revenant de la frontière où il venait de conduire ses canons, un jeune colonel à figure énergique, svelte dans son dolman vieilli d'artilleur de la Garde Impériale, croisait, au pas de sa jument dont les os perçaient la peau, le flot sordide, ininterrompu. Jacques d'Avol avait fait tout son devoir. Maintenant, ses pièces en sûreté, le commandement transmis à son second, il tournait le dos au passé, allait à l'avenir. Il n'avait voulu de personne pour l'accompagner, s'enfonçait dans sa solitude altière. L'internement le révoltait. Il ne s'était pas échappé de Metz, fuyant la geôle allemande, pour s'en venir, prisonnier volontaire, terminer la campagne au chaud, dans une ville de Suisse. Il ne pouvait admettre que l'armistice aboutît au cul-de-sac de la paix. Il restait des armées libres, où il pouvait servir encore. Toutes n'avaient pas eu le sort lamentable de celle-ci.

Le plus pressé, c'était de quitter cette route de misère, de trouver

un chemin de traverse qui le rabattît sur Mouthe; de là il atteindrait la Chapelle-des-Bois, le Rizou, le col de la Faucille, Gex. Les mailles du filet n'étaient pas si resserrées qu'il n'y trouvât jour. Où une armée ne peut percer, un isolé passe. Et, si des uhlans l'arrêtaient comme à Metz, son revolver était là. Aux Fourgs, il obliquait au Sud, longeait le mont du Miroir. Sa jument buttait aux racines des sapins sous la neige; il la relevait d'une main brusque. Un déchirant crève-cœur le poignait à l'idée de l'armée dissoute, de ses canons livrés. Il se rappelait sa joie frénétique, lorsqu'ils avaient craché, à Beaune-la-Rolande. Alors il espérait; et puis, ç'avait été la désillusion de toutes les minutes, malgré le bref éclair de Villersexel; il se revit à la Lisaine, dévoré d'angoisse, jugeant la partie perdue. Quels généraux, quels états-majors! En venir là! Et les trois jours gâchés à Besançon, qui, bien employés, eussent permis de sauver l'armée!... Esprit tourmenté, souffrant de la supériorité allemande, il envisageait déjà l'immense labeur qui effacerait l'infériorité française. Tout un cycle de réformes, tout à créer, tout à refaire. Après une dure marche, il venait d'arriver aux Hôpitaux-Neufs, s'engageait sur la route de Mouthe. Il eut un mouvement d'humeur. En sens inverse une colonne s'avançait, tenant toute la largeur. D'Avol éperonna sa jument, bientôt reconnut des zouaves à leurs braies rougeâtres, à leurs chechias enfoncées jusqu'aux oreilles. En tête, une haute silhouette qui lui était familière : le colonel Du Breuil. D'Avol passait sans saluer, quand le vieillard le héla, demandant son chemin.

— Pour la Suisse? fit d'Avol avec ironie.

— Pour la France, répondit M. Du Breuil, d'un ton si digne que d'Avol en fut touché, eut un remords. Il donna des explications : Par là c'était la route de Lausanne, Jougne, tout de suite la frontière. Les zouaves tournaient le dos à Mouthe; le colonel s'était trompé. Et, s'inclinant avec respect, il s'éloigna. Un désespoir s'était peint sur la vieille figure raide. Que faire à présent, avec ces malheureux? Simplement, M. Du Breuil se tourna vers ses hommes, leur avoua l'erreur. Il les laissait libres. Un officier allait conduire en Suisse ceux qui voudraient s'y rendre. Pour lui, il leur faisait ses adieux, il allait tenter de s'échapper. Des voix s'écrièrent, des volontaires s'offraient. Il en choisit une dizaine, les plus valides. Tandis que les zouaves, quelques-uns émus, continuaient leur route, il rebroussait chemin. Au bout d'une

heure, sur le pont du Rouge-Bief, il fut surpris de voir un cavalier qui les regardait venir, semblant les attendre. Jacques d'Avol avait réfléchi. Un combat s'était livré en lui : sa haine pour Pierre Du Breuil, l'estime que lui arrachait l'acte du père, tant de catastrophes subies ensemble, la détente d'une même affliction... Ce vieux, qui tenait de si près à l'homme qu'il avait aimé, allait-il l'abandonner, infirme, ne connaissant pas les chemins, à tous les risques? Qu'il eût à se plaindre du fils n'était pas une raison pour qu'il ne secourût pas le père. Quand les zouaves furent à sa hauteur, il dit d'une voix émue :

— Mon colonel, j'ai une carte, si je pouvais vous être utile? Voulez-vous que nous fassions route ensemble?

Troublé, M. Du Breuil le regarda en face, ne vit dans ses yeux que droiture et sympathie. Il crut lire, sur le visage éloquent, le regret des duretés passées, un attendrissement au souvenir de Pierre. Comprenant que d'Avol jugeait désormais moins sévèrement son ami, il répondit :

— J'accepte, colonel.

Et spontanément leurs mains s'unirent. Longtemps, au pas égal de leurs chevaux, ils gravirent la côte en silence. Après d'inouïes tortures, des jours sans fin, laissant dans le sentier de la montagne trois de leurs compagnons morts d'épuisement, ils parvenaient au col de la Faucille; ils étaient sauvés. Crémer, le corps franc des Vosges, deux divisions éparses, en tout près de dix mille hommes, s'en tiraient de la sorte.

Près de quatre-vingt-dix mille étaient déjà répandus sur la Suisse. Le défilé avait duré deux jours. D'un crépuscule à l'autre, toute la nuit, le lendemain encore, par les versans blancs de neige, intarissablement descendait le flot noir. D'une poussée lente et formidable, les vagues venues de l'arrière, renaissant sans cesse, chassaient les autres devant elles. Entre la haie des troupes fédérales, immobiles l'arme au pied, l'inondation coulait, coulait toujours. Pour que les derniers pussent entrer, il fallait que les premiers marchassent des lieues et des heures. Jetés au passage en tas énormes des deux côtés de la route, s'amoncelaient fusils, cartouches, sabres, revolvers et gibernes. Des lances piquées dans le sol hérissaient leur forêt nue. On n'entendait au long de la multitude qu'une grande plainte, faite de milliers de toux sèches. Presque tous boitaient, les pieds saignans ou gonflés; sous les cheveux longs, les faces embroussaillées montraient

des yeux de folie. On grelottait dans les loques aux coutures pleines de poux. Par intervalles passaient des voitures et des chevaux efflanqués, beaucoup sellés depuis des semaines, ils n'étaient qu'un ulcère, crinière et queue mangées; ils avaient si faim qu'ils rongeaient le bois des arrière-trains.

A ce spectacle, les habitans assemblés par centaines, les mains chargées d'offrandes, pleuraient. Ils étaient accourus des villes, des villages, des cabanes; ils apportaient des vêtemens, du pain, de l'argent, des boissons, de la viande. Le plus pauvre donnait. Dans de grandes hottes de bois débordant de lait chaud, remplies, vidées à mesure, les gamelles tendues à bout de bras étaient plongées à la file, sans arrêt. Parfois, sur le bord du chemin, des moribonds se laissaient tomber, insensibles, muets; on les recueillait avec bonté. Les granges, les étables bientôt regorgèrent, et dans la plaine, au loin, les écoles et les églises. Une charité sans limites tendait les bras, compatissait à ce déluge d'horreur, que de mémoire d'homme on n'avait vu.

— Courage, mon petit, disait Rombart. On arrive!

Il soutenait Henri, dont la tête vacillait; il éprouvait une terreur : le gosse n'allait pas lui claquer dans les doigts... au port! Et de toute sa tendresse il eût voulu le ranimer. Allons, voilà les tas de fusils, on abordait! Henri ouvrit les yeux : Rombart lançait à la volée les deux chassepots crasseux, rouillés, — vierges! Le vétéran ricana : — Pour ce qu'ils ont servi!...

Confusément, Henri entendit la chute des deux armes résonner. Ah oui! pour ce qu'ils avaient servi!... Et pourtant il aurait bien voulu!... Devant lui se dressa Charmont... les jolis yeux de Céline... puis tout se brouilla, il perdit pied...

— Bois, mon petit, bois! Et Rombart, lui soulevant la tête, lui faisait avaler une lampée de lait chaud. Ils étaient au Petit-Cernet, étendus sur de la paille, dans une cabane. D'humbles, de doux visages de paysans suisses se penchaient vers eux. Henri roula un regard vague, but avidement, puis, avec un profond soupir, il s'endormit.

Poncet, pour la deuxième fois dans la matinée, retournait aux nouvelles, à la préfecture de Bordeaux. L'anxiété le harcelait. Depuis la dépêche de Favre, annonçant l'armistice général et l'envoi près de la Délégation d'un membre du gouvernement, quarante-huit heures s'étaient consumées; et toujours l'incom-

préhensible silence de Paris, les protestations de Clinchant et de Garibaldi contre la poursuite des hostilités, activement menées par l'ennemi, en dépit de la trêve déclarée. L'armée de l'Est était anéantie, suspendues les tardives diversions que Freycinet avait ordonnées. Garibaldi, loin de pouvoir soutenir Clinchant, comme le délégué, « faisant appel à son grand cœur, » l'en suppliait, se soustrayait lui-même à une défaite certaine, évacuait en hâte Dijon, après avoir envoyé du côté de Dôle le vain secours de quelques francs-tireurs. Poncet ne tenait pas en place. De quel fatal malentendu était-on victimes? Pourquoi Favre, sommé par dépêche à Versailles de s'expliquer, faisait-il le mort? Pourquoi le « membre du gouvernement » annoncé n'arrivait-il pas? Soudain une rumeur vola. Dans le bureau, autour de Poncet, on n'y voulait pas croire; une dépêche de Chanzy transmettait au ministre la copie, remise par Frédéric-Charles, de la convention excluant Bourbaki et Belfort. Poncet apprit qu'à ce coup de foudre, Gambetta furieux venait de se précipiter dans le cabinet de Freycinet, et, saisissant à la cravate le dévoué général Thoumas, avait crié: « Je comprends qu'un avocat, hébété par la peur, ait commis une pareille balourdise et une semblable infamie, mais ce Jules Favre était assisté d'un général! Que le sang de l'armée de l'Est et la honte de la défaite retombent sur lui! » Pour comble de dérision, une seconde confirmation arrivait presque aussitôt. Elle était de Bismarck. Le chancelier, en attendant que la dépêche de Gambetta parvînt à Favre, croyait devoir, à titre de renseignement, communiquer le détail des clauses: il se donnait le plaisir, la partie gagnée, de montrer comment il avait su abuser du monstrueux oubli, de la nullité de son adversaire.

Gambetta, lorsqu'en pleine poitrine l'avait frappé le traité imprévu qui désarmait le pays, rentrait de Lille. C'était au moment où il venait de s'entendre avec Faidherbe et Chanzy, réorganisant leurs armées, que s'écroulaient ses espérances. Paris encore, il s'attendait depuis longtemps à sa chute, il l'avait prédite; pas une de ses dernières lettres où il n'indiquât le danger du siège passif, n'accusât l'inertie de Trochu. Même, dans sa correspondance avec Favre, il avait envisagé la conduite que la Délégation aurait à tenir, Paris tombé; car pas un instant il ne pouvait admettre que la reddition de la capitale fût la perte de la province. De bonnes élections sauveraient tout, une Assemblée épurée où ne trouveraient place ni les membres des anciennes

familles régnantes, ni les ministres, sénateurs, conseillers d'État, candidats officiels de l'Empire; il était juste, il était nécessaire, affirmait-il, qu'ils supportassent la responsabilité de malheurs attirés par eux-mêmes...

La seule éventualité qu'il n'eût pas prévue lui brisait aux mains son arme : Paris entraînait la France. Et ce n'était pas assez, une ineptie criminelle, de gaieté de cœur, abolissait une armée tout entière, cent mille hommes, sur lesquels la nation était en droit de compter, et dont la présence dans les négociations ultérieures eût été d'un grand secours! Grâce à une démarcation arbitraire, on devait remettre à l'ennemi plus de terrain qu'il n'en avait conquis; il s'accroissait d'Abbeville, de deux arrondissemens du Calvados, de la moitié de l'Yonne, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, d'une partie du Morvan, du Jura, de la Côte-d'Or. Le 25e corps, formé d'hier et déjà maître des faubourgs de Blois, rétrogradait au delà de Vierzon! Et c'était le vainqueur qui, par raccroc, vous apprenait cela! Et Paris se taisait toujours! Alors le patriote éclata. Son indignation furieuse, son indomptable foi le soulevèrent. De la profondeur de son désespoir jaillirent des sources d'espérance. Les mots ardens s'échappaient de son cœur; il incarna la terre déchirée, en fut la voix, l'âme. Dans sa proclamation il attestait le pays, lui désignait le chemin, et, sous des traits pareils à des zigzags d'éclairs, s'ouvraient de brefs, de fulgurans horizons d'histoire : la Prusse comptait sur l'armistice pour énerver, dissoudre; elle espérait une Assemblée tremblante, prompte à subir une paix honteuse. Il dépendait de tous que l'armistice devînt, au contraire, une école d'instruction; qu'on préparât, qu'on poussât, avec plus d'énergie que jamais, l'organisation de la défense. Qu'à la place d'une Chambre réactionnaire et lâche sortît du sol une Assemblée vraiment nationale, républicaine, voulant la paix si elle assurait l'honneur, l'intégrité, le rang du pays; mais capable de vouloir aussi la guerre et prête à tout plutôt que d'aider à l'assassinat de la France... Il finissait par un cri d'appel aux armes, dans un grand élan de concorde et de sacrifice!

En même temps paraissaient deux décrets, l'un, en conformité avec les prétentions de Paris, fixant les élections au 8 février et la réunion de l'assemblée au 12; l'autre, rompant avec le gouvernement de la capitale et, selon l'idée longuement mûrie de Gambetta, frappant d'inéligibilité les complices et les complaisans du régime déchu. Des dépêches aux préfets allaient aussi, dans tous

les départemens, affirmer les résolutions de Bordeaux, la continuation, après l'armistice, de la lutte à outrance.

Le lendemain, dans l'effervescence de Bordeaux, débarquait enfin le « personnage annoncé de Paris. » C'était Jules Simon, ayant égaré avec sa malle le texte du décret électoral. Son entrée à l'hôtel Sarget déchaînait la tempête. Gambetta, avec violence, l'apostropha : « Que venait faire ce capitulard ?... Pourquoi n'avait-on pas consulté la Délégation? Qu'il s'en retournât à Paris, lui et son décret!... » Et, ne parvenant pas à maîtriser son indignation, il l'accablait des plus durs reproches, lui barrait la porte. Le maire et les deux adjoints, introduits, déclarèrent qu'on ne pouvait sans danger pour l'ordre suivre les instructions de Favre. Simon se résignait à rédiger une dépêche à ses collègues, demandait des ordres, et, fatigué, il se retira.

Impuissant à briser l'obstacle de front, il songeait à le tourner. Cette manœuvre se conciliait mieux avec son caractère onctueux, tenace et prudent. Ses papiers les plus précieux, notamment le décret de Paris qui, en cas de conflit, lui donnait pleins pouvoirs, et sa nomination de ministre de l'Intérieur, mis en dépôt chez le président de la cour d'appel, il se terrait chez un ami, dans une petite rue écartée. Il n'était pas seul : d'immédiats appuis le soutinrent. Thiers d'abord, chef occulte de l'opposition, dont les conseils et les avis ne le quittèrent pas. Le grand parti des mécontens s'orientait vers la rue Poudensen, toute la presse conservatrice en tête. Elle s'était coalisée, bonapartistes, légitimistes et orléanistes fondus en un seul comité. On ne pardonnait pas à la Délégation d'avoir touché à l'inamovibilité de la magistrature, de prétendre remanier le personnel de l'Instruction publique et des Finances; tous les griefs passés s'y ajoutaient : dissolution des conseils municipaux et généraux, zèle républicain des nouveaux préfets; et le présent : cette atteinte au principe électif, cet ostracisme de toute une classe de citoyens! Mais ce qui dominait tout, c'était le haro contre Gambetta, ce tyran, cet énergumène qui voulait encore la guerre! Le général Foltz, commandant la division, faisait offrir à Simon son concours dévoué, consentait à donner des ordres comme ministre de la Guerre et à occuper préfecture et télégraphe; même il faisait venir à Bordeaux deux batteries. On pouvait compter aussi sur certains bataillons de la garde nationale.

Et, tandis que la foule se portait au Grand-Théâtre, débordant

places et rues aux cris de : « A bas la paix! Pas d'élections! » assiégeait la préfecture jusqu'à ce qu'au balcon Gambetta parût, jurant de tenir jusqu'au bout, Simon, un peu rassuré, expédiait en cachette, à Paris, des messagers et correspondait en province, ses lettres pouvant être interceptées, sous le couvert d'enveloppes de commerce, aux écritures diverses. Les journaux ébruitaient cependant sa mission ; la police lacérait une affiche dont Thiers avait été l'inspirateur. Le petit homme avait tout de suite vu, dans l'arrivée de Simon, la fin des pouvoirs de Gambetta. Il se réjouissait de cette chute et de n'y avoir pas de part apparente, seulement le profit sans peine.

Le drame se précipitait. Le matin même où le comité des journaux protestait contre le décret d'inéligibilité, un télégramme de Bismarck venait à la rescousse, déclarait à Gambetta qu'une Chambre élue selon le décret de Bordeaux ne serait pas reconnue par la Prusse. Alors le ministre s'adressa encore au pays, lui dénonça l'insolente prétention : l'ennemi ne voulait donc décidément que d'une Assemblée esclave, décidée d'avance à la paix! L'honneur national le supporterait-il?

Simon, mis au pied du mur, se décidait, bravant une arrestation dont on faisait bruit, à publier, avec le décret lui donnant pleins pouvoirs, celui des élections de Paris : éligibilité pour tous. Et, par une concession habile, il l'étendait aux préfets et aux sous-préfets en fonctions. Gambetta, aussitôt, faisait saisir les journaux, paraître au *Moniteur* une note où il déniait les pouvoirs de Paris prisonnier de guerre, investi depuis quatre mois, privé de toute communication avec l'esprit public. Le décret de Bordeaux était en conséquence maintenu, malgré l'ingérence de M. de Bismarck. Crémieux partait en hâte, expliquer au gouvernement l'état de choses. Mais il rencontrait en route Emmanuel Arago, Garnier-Pagès et Pelletan, envoyés pour tenir tête aux récalcitrans. Le conseil du Louvre était furieux, on avait, aux nouvelles de Simon, annulé précipitamment le décret de Bordeaux, télégraphié directement aux préfets, parlé même d'incarcérer Gambetta ; Clément Thomas s'en chargeait. Pendant ce temps, dans Bordeaux houleux, Simon écrivait à *la Gironde* une longue lettre justificative. Mais les envoyés de Paris, survenus, ralliaient à leur façon de voir Crémieux déjà converti, Fourichon, Glais-Bizoin ; Simon compromis, entaché de modérantisme, s'effaçait devant Arago, et, sans autre explication, un décret brutal nommait celui-

ci aux deux ministères de Gambetta. Les trois vieillards de la Délégation, ses collègues d'hier, avaient signé les premiers.

Le dictateur, qui déjà, plusieurs jours avant, avait donné sa démission de membre du gouvernement, la redonnait. De tous les coins de la France, surtout de Lyon et de Marseille, on l'incitait à faire tête. Une partie du pays était avec lui, voulait encore la guerre. A Bordeaux, les clubs proposaient de créer un comité de salut public, lui en offraient la présidence. L'idée de la guerre civile l'arrêta; c'était une autre guerre qui avait fasciné son espoir, soutenu ses veilles, enflammé son labeur colossal. Au nom de la patrie, noblement il abdiqua, ordonnant à ses préfets la soumission, la conciliation. La veille, il avait réuni ses collaborateurs, Freycinet, les généraux Haca, Véronique et Thoumas. Tendant vers la guerre sa dernière pensée, il leur avait demandé conseil. Que faire? Repousser l'armistice, les élections, combattre encore et quand même, dans le massif central, la Bretagne et le Cotentin? A chaque seconde, des amis venaient l'interrompre pour le supplier de se montrer à la foule, de parler aux délégués qui emplissaient les antichambres. Sous les fenêtres un long cri montait : « Vive Gambetta! » Les têtes moutonnaient à la lueur des torches. Exaspéré, il lâchait un gros mot, fermait violemment la porte. « Croyez-vous que c'est une vie? » Et maudissant ces « gueulards, » il se rasseyait, discutait toujours. Puis, lorsque les généraux lui eurent fait toucher du doigt la triste situation, il n'insista plus, se leva, contenant ses larmes. Et, serrant avec effusion les mains de ces hommes qui l'avaient aidé à mettre debout les armées de la Défense, il leur fit ses adieux, calme, mais désespéré.

Poncet, dans la froide obscurité de sa chambre sans lampe, assis au coin de la cheminée, près de sa femme qui respectait sa douleur, songeait. Il revoyait ce matin d'octobre, où dans le soleil de Tours Gambetta était apparu, jeune et fervent. Alors on reculait les élections. Tout à la guerre!... Aujourd'hui le pays s'agitait dans la fièvre, allait nommer son Assemblée; tous les canons s'étaient tus, seul celui de Belfort retentissait encore. Comparant au visage rayonnant d'il y a quatre mois la face vieillie et grave de celui dont, tout à l'heure, il avait serré la main, le Sorcier mesura la route franchie, et, du départ lumineux à ce terme sombre, tant d'efforts dépensés en vain, parce que le pays n'avait pas *voulu*.

XXIII

Le lundi 13 février, dans le matin clair, Bordeaux semblait une autre ville. Une tiédeur de printemps précoce adoucissait l'air vif, flottait sur les larges rues emplies d'une foule grouillante, sur la courbe majestueuse des quais, la perspective des navires en rade, en partance, croisant dans l'azur leurs vergues et leurs mâts. La Garonne bouillonnait comme de l'or fondu. Un mouvement extraordinaire animait groupes et passans. Hier, au Grand-Théâtre, l'Assemblée souveraine s'était constituée en séance préparatoire; cet après-midi, le gouvernement de la Défense nationale devait lui remettre, avec ses démissions, le pouvoir. Bordeaux entier était dehors, guettant les figures nouvelles, trottoirs débordans, hôtels envahis. La vaste cité reflétait, en l'amplifiant encore avec son zèle démocratique, l'agitation du pays entier. Tant de passions, d'espoirs, de douleurs, de rancunes, de convoitises!

Poncet, au bras de sa femme, errait comme une âme en peine dans ce brouhaha. Un cruel dépaysement le prenait, à se promener là, désœuvré, en badaud. Il avait cru devoir suivre Gambetta dans sa retraite, était des rares qui entouraient d'une affection sans réserve, comme Ranc, Spuller, Laurier, le tout-puissant de la veille, l'abandonné d'aujourd'hui. Déjà, malgré l'entourage resserré de ces fidèles qui espéraient en lui, malgré les vœux des patriotes, pour qui son nom signifiait toujours énergie et lutte, malgré l'espoir tremblant des Alsaciens et des Lorrains qui, en l'élisant, lui avaient remis la garde de leurs provinces, le vide se faisait; les défections l'élargissaient chaque jour; et déjà, forçant le silence de la chute, grondant de partout contre le retrait digne, le mépris hautain du dictateur tombé, s'élevait l'aboi des revendications, des calomnies et de l'injure.

Amèrement, Poncet dit à sa femme :

— Tu verras, Agathe, tu verras!... Gambetta s'est trompé quand il a vu le péril du côté des bonapartistes. Ils ont reçu leur leçon pour longtemps. Ce n'est pas eux qui feront la loi; c'est la masse des monarchistes, les ruraux, les nobles des petites villes, tous les élus de la veulerie et de la lassitude des campagnes.

Poncet rendait justice à ceux qui, oubliant leurs préférences, s'étaient en grand nombre héroïquement battus, versant leur

sang pour la France. Des zouaves pontificaux, des mobiles avaient fait honneur à leurs noms illustres. Mais, pour un Charette, que de la Mûre! Sur ces sept cent cinquante députés, combien seraient conscients du vrai devoir de la patrie? combien auraient le courage de voter la guerre? combien, au contraire, abriteraient leurs intérêts de parti derrière l'excuse de la *raison*? En les voyant affluer, depuis quelques jours, ces inconnus dont il interrogeait anxieusement les visages, ces maîtres du destin de la France, il ne pouvait se défendre d'une émotion. Il essayait de se mettre à leur place, de penser avec leur âme. Ceux-là venaient des provinces foulées par l'occupation allemande, ils avaient vu saccager le sol, extorquer l'or, pendre et fusiller les francs-tireurs. Qui plus qu'eux devait ressentir haine et vengeance? Ceux-ci venaient des provinces libres; ils en connaissaient les ressources, l'inépuisable fonds. Allaient-ils, par peur des revers possibles, de l'invasion, tout sacrifier d'un coup? D'autres venaient de Paris, conservaient à leurs traits la fatigue du siège. Poncet espérait en eux davantage; la plupart étaient républicains. Mais ceux dont la vue lui crevait le cœur, c'étaient les représentans du Haut et du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Moselle. Ils erraient dans cette foule avec un air d'angoisse, un effarement de victimes; ils se heurtaient à une pitié stérile, comme étrangers déjà. Pensant au voyage de tous ces hommes en qui reposait la volonté du pays, à leur traversée des monts, des bois, des plaines encore endormis sous la neige ou déjà réveillés de printemps, à ces trains filant sur les voies abîmées, le long des villages en ruines, des champs de bataille déserts, bossués de tombes sous des vols tournoyans de corbeaux, il se disait : « Ah! s'ils pouvaient, s'ils voulaient comprendre qu'il n'est pas en ce moment question de république, d'empire et de royauté, mais de la France même! Pour changer de draps le malade, ils vont le tuer! Ce qui fait vivre les peuples, c'est le sens moral, la volonté, l'honneur. Une nation qui pour acheter le repos se mutile, désormais traîne sa plaie, passe infirme au second rang. La *raison*, ce serait d'agir en fous, de se battre encore! Et la preuve, c'est la peur qu'en a Bismarck, sa crainte d'une Assemblée selon le cœur de Gambetta. »

Mais le pays avait voté. Vingt-six départemens désignant M. Thiers, contre dix en faveur du ministre de la Défense, inclinaient devant l'ennemi le plateau de la balance. Maintenant la guerre avait brisé tout ressort; on n'en voulait plus. Les notables

de Laval avaient, à son arrivée, supplié Chanzy de s'éloigner avec l'armée; ceux de Pontarlier, demandé à Clinchant de ne pas résister; Faidherbe révélait que, si la guerre continuait, tous les commandans des places fortes du Nord auraient contre eux les habitans. Un vertige frappait cette nation jadis belliqueuse, fière de siècles de victoires. Elle s'était détendue au culte, à la jouissance de l'argent. Quant aux paysans, dont la petite fortune naissait, ils ne voyaient qu'elle, le moment de cultiver en repos ces morceaux de terre qui les nourrissaient.

Et cependant, dans ce silence étouffant de l'armistice, là-bas, au pied des Vosges, le canon de Belfort tonnait toujours, comme une voix d'exemple et de reproche. Et non seulement Belfort, mais, petit îlot de pierre sur la montagne, dans la marée de l'invasion, Bitche arborait aussi les trois couleurs; Denfert-Rochereau, Teyssier, enseignaient que vouloir, c'est pouvoir. Et dernièrement, au pont de Fontenoy, est-ce que des partisans hardis n'avaient pas montré tout le mal qu'on peut faire à l'ennemi en coupant les lignes de communication? Mais voilà, avec leurs répressions de sauvages, les Allemands savaient trop bien ce qu'ils faisaient. Poncet, tout en parlant, était arrivé au quai. Retour d'Amérique, le steamer *Ville-de-Paris* débarquait toute une cargaison de canons, de fusils, de munitions. Les pièces neuves s'alignaient en longues files, sur la place. Poncet eut un geste navré :

— Regarde! ce ne sont pas les armes qui manquent; — et brusquement : — Cela fait peine à voir. Rentrons.

Le lendemain, Poncet apprit les détails de la séance : devant le Grand-Théâtre la place était couverte d'un déploiement de troupes. A l'exclusion de la garde nationale, soldats et marins barraient tous les coins de rues. On acclamait les gens célèbres, on criait frénétiquement : « Vive la République! » Des députés de la droite passaient raides, l'air outragé. Favre, avec un soulagement visible, avait déposé au nom du gouvernement le fardeau sous lequel ils avaient fléchi; puis la démission de Garibaldi élu par plusieurs départemens; et lorsque, la séance levée, le vieux républicain avait voulu ajouter un mot, toute la droite le réduisant au silence, dans un concert de protestations. Les jours suivans s'écoulaient aux validations; Grévy, nommé président, sortait enfin le coup de théâtre prévu, l'élévation de Thiers. Et le lendemain, récompensé de ses sapes prudentes, de ses longues

manœuvres, le vieillard voyait tomber le fruit mûr : la France se remettait à lui.

Jouant leur carte dernière, la veille s'étaient réunis les mandataires d'Alsace et de Lorraine. Gambetta en tête, qui, nommé par les quatre départemens, avait opté pour le Bas-Rhin, ils rédigeaient une déclaration solennelle : les provinces ne voulaient pas être aliénées, la France ne pouvait consentir ni signer, l'Europe ratifier. Avant que le chef du pouvoir exécutif fût nommé, et pour tenter sur l'esprit de cette Assemblée pacifique la suprême démarche, M. Keller, porte-parole, avait, à la tribune, crié la douleur, la révolte, l'inébranlable fidélité de ces terres depuis deux cents ans françaises. Alsaciens, Lorrains, passagers d'un vaisseau qui sombre, ils tendaient la main à leurs frères! Qu'on ne les abandonnât pas! Mais M. Thiers se levait de sa place, et, mettant le marché à la main, de sa petite voix perçante, impitoyablement posait le dilemme : ou la paix, ou la guerre! On avait eu assez de temps pour y songer. Que le président qu'on allait élire fût fixé d'abord. Aussitôt l'Assemblée suspendait la séance. Une commission délibérait, écartait en hâte la supplique importune; puis, la salle repeuplée, le rapporteur proposait « qu'accueillant avec la plus vive sympathie la déclaration de M. Keller, l'Assemblée s'en remît à la sagesse et au patriotisme des négociateurs. » — « C'est un blanc-seing! » s'était écrié Rochefort. — Et bien vite, l'Assemblée avait voté. C'est pour cette besogne que le chef du pouvoir exécutif s'en irait à Versailles. Thiers était fixé!... Deux jours après, Thiers, paré de son nouveau prestige, lisait à l'Assemblée la composition de son ministère : Favre, Simon, Picard, Le Flô, y coudoyaient Dufaure, Lambrecht, de Larcy, Pothuau. Et là-dessus, accompagné de Favre, le chef du pouvoir partait. Une commission de quinze membres l'escortait. Gambetta avait fait stipuler bien haut que leur présence ne sanctionnerait en rien les conditions du traité. Seule, l'Assemblée restait juge. Précaution vaine. L'arrêt était signé d'avance. Et pour plus de sûreté, Thiers prenait soin de faire suspendre les séances publiques jusqu'à son retour.

— Appuie-toi, dit tendrement Marie.

Mais Eugène, la regardant avec malice, déclara :

— Est-ce que ce n'est pas vous, Madame, qu'il faut soutenir?

Aux bras l'un de l'autre, s'épaulant, ils s'en allaient à petits

pas, le long des communs croulans, vers la pelouse ensoleillée. Lui, dans un caban chaud, l'œil plus vif, le teint meilleur, et se croyant, quoique faible, presque rétabli ; elle, emmitouflée d'un châle, souriante, lasse de tant d'émotions et de veilles, sentant à présent s'alourdir en elle le fardeau léger, la chère petite présence.

— Comme ils ont abîmé la charmille ! dit Eugène.

Ils se serrèrent davantage, savourant d'une façon plus amère la pauvre, la profonde joie d'être là, désormais inséparables, avec l'avenir devant eux. Car cette affreuse guerre, pour Marie, c'était le passé ; et lui, son devoir rempli, par delà la paix prochaine, il entrevoyait, avec un espoir résolu, la route future, carrière, foyer, patrie, tout un lent rebâtissement sur les ruines. Marie, dans son horreur du fléau, son épouvante de ce qui pouvait le déchaîner encore, murmura :

— Pourvu que ce soit bien fini, au moins ! Je ne te redonne plus, moi !

— La prolongation de l'armistice, les négociations de Thiers à Versailles, dit Eugène, ne laissent pas de doutes.

Resté sur l'impression de la déroute du Mans, pénétré jusqu'aux moelles d'une répulsion pour tout ce qu'il avait souffert, pour ce délire sanguinaire dont il avait partagé l'ivresse trouble ou réfléchie, poursuivi par les regards du Français qu'il avait vu fusiller, du Prussien qu'il avait sabré, Eugène, déprimé, ne parvenait plus à maîtriser, même en faveur de la défense, sa haine de la guerre. Il jugeait qu'on avait assez fait, au 75e ; que lui, les siens avaient payé leur dette ; maintenant l'honneur était sauf ; on pouvait peut-être songer à se refaire, à réparer les brèches. Et, se laissant gagner à ce qu'il y avait d'éternel dans le renouvellement de la nature, de vivifiant et de subtil dans cet air de Touraine, Eugène espéra.

Un bruit confus s'élevait. Au bord du fleuve, longeant la route, des dragons hessois passaient au trot. Leur masse verte apparaissait, disparaissait entre les arbres. Au bout des lances les flammes voletaient. Les rangs alignés se détachèrent, par quatre, hommes bien nourris, chevaux en forme. Au commandement, la colonne éteignit l'allure, prit le pas. Les chevaux s'ébrouaient, détendaient l'encolure ; les hommes causaient. Pas d'éclaireurs ni de flanqueurs. Ils étaient là comme chez eux.

Tout l'horizon s'en obscurcit ; le poids écrasant retombait sur Eugène. Sa figure se crispa tellement que Marie lui saisit la

main. Lorsque, l'armistice signé, elle avait, à la fin de janvier, obtenu de le ramener blessé, — mourant même, disait-elle pour éviter que l'autorité prussienne l'inquiétât, — Charmont et les environs étaient presque libres d'envahisseurs. Puis Eugène gardait la chambre, on lui cachait tout ce qui eût pu l'émouvoir. Mais, coïncidant avec ses premières sorties, de fréquens passages de troupes recommençaient. L'armée entière de Frédéric-Charles, celle du grand-duc de Mecklembourg et les troupes de Hesse-Darmstadt, se concentraient en Indre-et-Loire, cent mille hommes et quinze mille chevaux prêts à fondre sur Bordeaux, sur Angers, Nantes. Et, si leurs cantonnemens dédaignaient Charmont, que le dernier pillage rendait inhabitable, ils s'étalaient à Vouvray, Sorgues, Amboise.

Derrière les dragons à tunique verte, décroissant vers Sorgues, des hussards à brandebourgs jaunes défilaient maintenant. Eugène les suivait d'un regard fixe. Son triste bonheur était gâché. Dans Charmont ravagé, comment avait-il pu oublier, même une minute, les assassins de celui qui avait bâti ces murs, fécondé cette terre, et qui était mort en les défendant? Hier, dans un pieux pèlerinage il avait été visiter la salle de la mairie, contempler le mur de l'église avec ses éclats de pierre, s'agenouiller au cimetière sur la tombe provisoire, un coin de terre nue, où le grand-père reposait près de sa femme, à côté du caveau de famille; faute de maçons, on n'avait pu encore y descendre les bières. Il avait salué aussi les humbles fosses de Lucache et de Fayet, avec une vénération pour ces héros obscurs. Au village, en passant devant la maison fermée du garde champêtre, il avait pensé à Céline; la jeune fille, dont M^me^ Réal assurait l'existence, avait été recueillie par une parente, végétait dans un hameau voisin. Le sang aux joues, Eugène tendit son poing impuissant vers le groupe des cavaliers qui s'éloignaient tranquilles. Et, voûté, faible soudain, il se retint au bras de Marie. Tous deux rentraient, dans un long silence; cette fois il s'appuyait sans fausse honte, le souffle court, les jambes brisées.

Comme ils arrivaient sur la terrasse, ils aperçurent Marcelle, qui, descendant les marches du perron, gaiement agitait une lettre.

Derrière elle, M^me^ Réal montrait son bon visage; la joie rendait un regain de beauté à ses yeux tristes, à son teint fatigué; elle avait grisonné, portait la marque du drame.

— Une lettre du père, mes enfans!

Ils n'en avaient pas reçu depuis celle où, affolé de douleur, M. Réal répondait sous le double coup de la mort de son père et de sa mère.

Eugène et Marie s'adossèrent contre la balustrade, écoutant Marcelle lire d'un ton posé. Sa voix avait changé, plus ferme ; une éclosion s'était faite, accentuant en volonté, en réflexion, son jeune charme déjà sérieux. Tous quatre souriaient, suspendus à ces phrases qui rapprochaient les absens, faisaient pour une minute parler au milieu d'eux, avec sa simplicité, sa bonhomie, M. Réal, aujourd'hui le chef de famille, sur qui se reportaient plus encore, désormais, la tendresse et le respect. Il aurait voulu venir immédiatement, serait là sans cette barrière de l'occupation. Mais ce n'était plus qu'une question de jours. Il allait bien, était à Mâcon, avec Frédéric de Nairve ; on se préparait au licenciement. De Louis, guéri de sa bronchite, toujours à Besançon, il avait reçu un mot rassurant. Henri était à Fribourg, parfaitement soigné ; il reprenait force et santé. En finissant, M. Réal remerciait Dieu de lui avoir conservé, pour le consoler de l'irréparable perte, au moins sa chère femme et ses enfans. Il lui tardait d'être à Charmont, réunis.

Ils se regardaient maintenant, avec une émotion grave. Le soleil s'était voilé. L'horizon, tout à l'heure lumineux, devenait gris et froid.

— Tu devrais rentrer, Eugène, dit Mme Réal, frappée de la mauvaise mine de son fils. Et, soudain inquiète :

— Mais où est donc Rose ?

Marcelle ne l'avait pas vue depuis le déjeuner. Elles partaient à sa recherche, la retrouvaient seule dans la chambre de grand'mère Marceline, pleurant dans l'ombre des volets. Depuis le pillage, l'enfant, saisie en crise de croissance, demeurait d'une sensibilité maladive, absorbée en cauchemars, sanglotant au premier mot.

Eugène et Marie traversaient d'un pas las le vestibule, détournant les yeux devant les portes closes des pièces saccagées. Lentement ils montaient l'escalier, heureux de rentrer dans leur chambre. L'intimité des murs, avec leur cretonne claire, leurs vieilles estampes, les meubles de soie bleue, le chiffonnier ancien, et jusqu'à la pendule de Saxe sur la cheminée, leur étaient doux, formaient pour eux un univers. Marie poussa cette porte qu'elle n'ouvrait jamais sans un vague sentiment de mystère, impressionnée par le souvenir de la vision annonciatrice. Ces jours der-

niers, elle y pensait moins : la présence d'Eugène, le mieux évident.. Pourquoi, aujourd'hui, y songeait-elle? Eugène s'affala près du feu. Bien qu'il fît tiède, il frissonnait. Elle l'enveloppa d'une couverture. — Ils étaient restés trop longtemps sur la terrasse à lire la lettre ! c'est là qu'il avait dû prendre froid!... Elle lui faisait avaler une tasse de thé brûlant. Il ne se réchauffait pas. Et, oppressé, se plaignant de sa blessure, il eut un nouveau frisson. Elle bassinait le lit, le forçait à se coucher. Et subitement, de le voir ainsi en plein jour étendu si pâle, souriant avec une douceur navrée, elle fut traversée d'une angoisse : la vision !

Malgré la fatigue du transport de Laval à Charmont, Eugène, au contact des siens, dans le repos, l'air salubre du pays natal, avait d'abord semblé renaître. Sa blessure était presque cicatrisée. Avec des soins, beaucoup de prudence, disait le médecin d'Amboise, il se rétablirait ; l'auscultation permettait de le croire. Au bout de quinze jours, il paraissait sauvé. Ce n'était qu'apparence. Sous le refleurissement éphémère, le mal couvait : la neige de Loigny, les boues de Vendôme, le verglas du Mans, trop de nuits grelottantes, de jours sans feu ni pain, trop de secousses morales. Le corps était usé, l'âme non moins. Avec sa taille svelte et haute, Eugène était cependant délicat. Son ressort nerveux n'avait pu suppléer au manque d'entraînement ; il payait sa faiblesse de soldat improvisé. Sa blessure, venant après tant de misères, et dont un plus robuste, tel que M. de Joffroy, aurait guéri, restait dangereuse dans cet organisme appauvri. En vain s'efforçait-il de réagir, se cramponnait-il au bonheur de vivre près de Marie, il avait suffi d'un surgissement de Prussiens, d'un nuage sur le soleil, pour qu'il ressentît le froid mortel jusqu'au fond de l'âme et du corps. Cette brusque et furieuse rafale, qui, de l'échafaudage du présent aux fondemens du passé, avait bouleversé la France, le peu, le rien qu'il avait pesé dans ce formidable déchaînement, le dégoût chaque jour accru de la guerre nécessaire, odieuse, il payait tout cela.

La nuit fut mauvaise, les jours suivans meilleurs. Un peu de gaieté lui était revenue. Marie voyait de nouveau l'avenir moins sombre. Ils arrangeaient leur vie future, à Tours, dans l'appartement sur le Mail ; il reprendrait sa place au barreau ; à la fin de juillet, le petit Jean naîtrait. Alors Charmont aurait sa figure d'autrefois, le bas remeublé, les communs reconstruits. Dans le parc, le feuillage d'été dissimulerait les vides ; dans leurs cœurs aussi,

un peu d'apaisement descendrait. Sur toute cette mort s'épanouirait la victorieuse qui sans cesse recrée, transforme, la vie éternelle qui, dans l'herbe des ruines, la plus humble tigelle verte, la fibre la plus endolorie, palpite. Le petit Jean incarnait leur espoir, leur foi dans cette énergie souveraine.

Avec l'ardeur d'illusions qu'ont les malades les plus gravement atteints, Eugène tendait tout son être vers ce lendemain qu'il imaginait dans les moindres détails. C'était, au sortir de la nuit, un miraculeux lever d'aube, une clarté sereine qui entrait en lui. La vie avec ses devoirs, ses responsabilités, d'autant plus vaste, d'autant plus féconde qu'on la comprend mieux. La règle de conduite, que dans une aube plus confuse, le matin de Coulmiers, il avait entrevue : se rendre utile selon ses forces, à présent, il en découvrait toute la signification. Et c'était d'abord envers lui-même, afin qu'il profitât de l'enseignement de la guerre, fertilisât chaque jour le domaine intérieur qu'elle lui avait révélé, les coins en friche de sa conscience ; qu'il développât son intelligence, son sentiment du bien ; qu'il fût un homme, au sens le plus noble du mot. Pour Marie, pour l'enfant, il devait être le guide, le soutien. Il regardait avec un recueillement attendri, une reconnaissance fervente, sa femme, la frêle, l'exquise créature que parait d'une grâce plus puissante l'orgueil de sa maternité. Il ne la séparait pas dans son affection du petit homme en qui revivrait le meilleur d'eux-mêmes, ce que d'autres leur avaient transmis, ces facultés, ces aspirations dont il serait à son tour le dépositaire. Par lui la famille, la race se perpétueraient. But sacré que de façonner, de diriger en l'aidant de l'expérience acquise, cet être qui personnifiait demain, et dont les petits pas tremblans seraient un pas en avant, dont les petites mains auraient à travailler à l'œuvre de progrès.

Eugène ne s'en tenait pas là, voyait plus loin que le développement égoïste de soi et des siens. Il avait trop souffert de ses propres souffrances, de celles qui l'avaient environné, pour ne pas en rester pénétré de pitié. Il se devait aux autres aussi. Sa profession était de celles qui, scrupuleusement remplies, pouvaient soulager parfois l'injustice et la douleur humaines. Et, parallèlement, il y avait le plus efficace des remèdes, celui qui, appliqué par tous, panserait tant de maux, la charité.

Mais tout cela, ces velléités de justice, qu'était-ce, si elles n'avaient pour raison constante l'idéal sans lequel les individus

ne sont rien, la patrie? Il devait la chérir, d'un culte d'autant plus filial qu'elle était malheureuse et abaissée, n'avoir de cesse qu'elle n'eût relevé le front, reconquis son rang. Oui, tant qu'une armée, une flotte dignes d'elle ne seraient pas debout, tant que la plaie ouverte des provinces lui saignerait au flanc, tant qu'elle n'aurait pas un sang, un esprit nouveaux...

Bien que gardant la chambre et le lit, si las que les visites de Marcelle et de Rose lui causaient au bout de quelques minutes un énervement, il se laissait aller à cet élan vers l'avenir, à cet amour de la vie dont il croyait toujours sentir bouillonner en lui les sources chaudes. Comme elle serait belle! Comme il la vivrait à plein! Marie, malgré ses terreurs brèves qu'elle traduisait en soins minutieux, malgré l'inexplicable angoisse contre laquelle elle se défendait, partageait ses rêves. M^me^ Réal d'un mot tendre les encourageait; elle venait s'asseoir au chevet de son fils, passait en leur compagnie de longues heures. Un soir où il avait été plus enjoué que de coutume, une fièvre inattendue le saisit. Et en même temps il étouffait. Assis contre les oreillers que Marie entassait en hâte, il toussait, dans une suffocation haletante. Tout à coup, un effort lui emplit la bouche d'une saveur salée. Il cracha du sang.

— Une fluxion de poitrine, dit le médecin à M^me^ Réal qui le reconduisait; et, sur son interrogation maternelle, il refusa de se prononcer, hocha la tête. Marie, restée près d'Eugène, essayait de lui cacher sa dévorante inquiétude; maintenant, elle n'espérait plus; l'avertissement de la vision, réalisé, l'emplissait d'une épouvante superstitieuse. Pour qu'à ses yeux charnels, le futur eût apparu, pour que par delà ses sens bornés, elle eût vu l'invisible, Eugène gisant comme aujourd'hui, nul doute qu'ils se débattissent contre la volonté d'une providence obscure, fatale, inexorable. Elle défaillait sous le poids de forces mauvaises, de puissances inconnues. Alors elle refaisait en pensée leur voyage, revivait les dernières semaines; il allait si bien, déjà ils rebâtissaient leur avenir! Elle s'épuisait à chercher où, comment, quand, le mal, méchamment tapi, lui avait sauté à la gorge? Était-ce l'autre jour sous la charmille, quand il avait vu passer les Prussiens, ou sur la terrasse pendant que Marcelle lisait la lettre du père? Quoi! ce souffle, ce court frisson? Ce n'était pas possible, on ne pouvait mourir de si peu! Il en reviendrait; et, tout en l'entourant de mille précautions câlines, un doigt aux lèvres, à pas discrets, elle

allait, venait, souriait tristement à Mme Réal. Volets demi-clos pendant les heures où il s'assoupissait, elles se tenaient immobiles, aux aguets dans leur fauteuil, sans parler. Marie espérait, en se faisant bien petite, en évitant tout sursaut de révolte, conjurer, à force de patience et de douceur, le sort redoutable.

Dans les accalmies de ses toux rauques ensanglantant les mouchoirs, et même lorsque la fièvre s'emparait de lui, Eugène s'enfonçait dans un silence taciturne. La vue de sa femme, au lieu de l'apaiser, redoublait son morne désespoir. Faisant semblant de dormir, ou bien les yeux ouverts, il méditait en de longues torpeurs. Son regard ne se détachait pas d'un point de la muraille, comme suspendu à une idée fixe. Même quand Marie l'enveloppait de ces caresses si douces aux malades, une main fraîche sur un front qui brûle, les couvertures bordées avec légèreté, il ne détournait pas la tête, n'avait pas même, au coin des lèvres, un sourire. Il était comme un homme qui, au moment de se noyer, a repris terre, embrasse le ciel, la lumière, les arbres, respire, et que brusquement la vague remporte. Il ne gardait de sa brève délivrance qu'une amertume horrible : s'être cru sauvé, se sentir perdu. La terre était loin, l'éclaircie de bonheur fuyait; il était entraîné par un courant de fond, sombrait irrésistiblement. Quand la toux l'avait secoué, du sang plein la bouche, il avait eu la même impression que sur le pont de Saint-Jean-sur-Erve, lorsque l'éclat d'obus l'avait frappé, et qu'emporté aux bras de M. de Joffroy, il ne distinguait plus qu'un brouillard rouge, et, dans cet effacement, le visage de l'Allemand qu'il avait tué, le reproche infini des yeux bleus... La mort? Elle le guettait, elle était là! Comment le savait-il? Quelle voix sans parole lui chuchotait? Hypnotisé par l'évidence, il ne parvenait pourtant pas à la contempler en face. Cette mort que jadis, avant la guerre, il n'avait envisagée que comme un accident improbable, une nécessité lointaine, cette mort contre laquelle il se cabrait à la veille de Coulmiers, et dont la peur l'avait une minute poussé à fuir avec ses mobiles, cette mort qu'à Loigny, à Josnes, au Mans, il avait courageusement affrontée, cette fois elle s'ouvrait devant lui, béante. L'abîme que n'éclairait nulle certitude de survie, l'abîme, enténébré de son doute, lui semblait d'autant plus affreux qu'il l'avait plus longtemps côtoyé, qu'enfin sauf, il s'était imaginé le laisser en arrière. Ainsi il n'avait échappé à tous les périls de la campagne que pour tomber sous le dernier

obus! Il ne se remettait de sa blessure que pour retomber encore, au moment où la paix se signait, où l'horizon nouveau se déployait!... Avec indifférence il subissait le demi-jour de la chambre ou la clarté pâle de la veilleuse. Marie avait beau lui demander : — Où es-tu? A quoi penses-tu? — Il ne sortait pas de son mutisme, n'avait que cette idée : la mort! Il était aveuglé par l'éblouissement noir.

Trois jours s'écoulèrent. L'existence de Charmont ne gravitait plus qu'autour de ce lit, où maintenant Eugène, moins prostré, s'intéressait davantage aux choses, selon les alternatives de son mal. Mme Réal, pour qui s'imposer un visage confiant était un supplice, comptait les heures, toute au souhait frémissant de la paix, qu'en d'autres temps, elle eût haïe. La paix, c'était l'évacuation du département, les routes libres, l'arrivée de Charles. Toute seule avec Marie dans cette grande maison, c'était terrible! Et puis, on ne serait pas toujours à attendre le médecin! Eugène serait mieux soigné : que la paix vînt vite, il était temps!

Le malade le sentait bien. Si un miracle pouvait se faire, le retenir dans la dérive! Toute minute le tirait au gouffre. Aussi violemment qu'il avait espéré, il désespérait. Une agitation sans cause accélérait sa fièvre. Il prêtait attention à tout, suivait les mouvemens, les bruits discrets de la pièce. Le tic tac de la pendule de Saxe, la sonnerie de l'heure grêle, lui étaient insupportables. Le petit heurt sec et régulier du balancier de porcelaine lui faisait l'effet d'une dent de rongeur qui grignote, grignote le temps. Ce temps qui lui était mesuré, et dont chaque seconde s'émiettait sans retour! Par une suggestion étrange, c'était, semblait-il, en lui que la destruction continue s'opérait, sous la dent insatiable qui grignotait, grignotait.

Alors, au fond de son être qui s'était soulevé pour l'espoir, une révolte sauvage cria. Il ne voulait pas se séparer de Marie, quitter la vie au moment où elle devenait belle, où une fleur de chair allait naître de leur amour. Sa femme, l'enfant! Et ceux qui étaient du même sang que lui, à qui un lien d'affection si profonde l'unissait, père, mère, frères, sœurs... Fallait-il qu'il fût arraché d'eux, qu'il les perdît pour toujours? Il n'aurait pas cru que ce fût un déchirement pareil, qu'on pût aussi atrocement souffrir! Quoi! cette Marie si tendre, cette compagne aimée du plus loin de son enfance, il ne la verrait plus! il ne connaîtrait pas son fils! Dans toute sa chair consumée de fièvre, se raccro-

chant à la vie, il pantelait. Puis, anéanti, secoué de toux déracinantes, il se renversait sur l'oreiller, si faible qu'il ne distinguait plus personne. Alors une tempête de souvenirs et d'images fondait sur lui, le ballottait dans un vertige de sang, de vacarme et de fumée. Toute la guerre ressuscitait. Il gesticulait dans la griserie du combat. Il se traînait dans la boue des étapes. Il était mêlé à des foules bestiales balayées par des vents de panique, pressé dans une cohue de fantômes qui agitaient leurs moignons rouges, convulsivement ricanaient de faim, de froid, avec des faces hébétées. Il poussait le soupir de leurs détresses. Une odeur cadavérique montait des champs de bataille : tout le sol n'était qu'un charnier, et dans cette odeur s'exhalait l'horreur même de la guerre qui le faisait râler, d'une asphyxie de dégoût.

A ces instans de délire, il prononçait des mots entrecoupés, repoussait Marie qui, affolée, se penchait vers lui. En l'entendant, son cœur se tordait d'impuissance: elle eût voulu écarter ces obsessions maudites; sa soumission à l'inconnu, son espoir dans une intervention divine, s'étaient changés en une rébellion farouche. Elle haïssait éperdument cette guerre qui lui avait enlevé, blessé son mari, et qui, après un répit d'autant plus cruel, achevait de le tuer impitoyablement sous ses yeux. Nulle prière ne pouvait jaillir de son âme vers Dieu. Comment permettait-il qu'il y eût des guerres, que, pour la stupide sauvagerie, la cupidité de quelques-uns, des millions d'hommes s'égorgeassent? Qu'est-ce qu'Eugène avait à faire là dedans?

Tandis qu'elle s'absorbait dans sa rage, lui s'éloignait encore plus. Des visages récens le hantaient, avec une netteté intense. C'étaient le gros Neuvy, Verdette au museau de taupe, la figure joviale de M. de Joffroy. Ils s'évanouissent maintenant. Pirou, qu'on va fusiller, lui jette son regard inoubliable; un autre le remplace, et celui-là, c'est l'officier prussien, blond, mince comme lui, qui, le crâne fendu, sanglant, se retourne. La beauté du visage jeune, l'air d'étonnement aux joues qui pâlissent, et ces yeux pleins d'un reproche fraternel, ces yeux bleus qui disent : « Pourquoi m'as-tu frappé? Quel mal t'ai-je fait?... » Maintenant, dans le clair de la lune, M. de Joffroy déchiffre la lettre trouvée sur le mort... Au fond d'un château d'Allemagne qui ressemble à Charmont, une femme pleure: Eugène lit dans sa pensée, elle pleure en pensant à l'enfant qu'elle attend. Mais pourquoi a-t-elle les traits de Marie?

Quand, après un sommeil d'abattement, il revint à lui, il était très calme, comme détaché d'une partie de lui-même. Marie en fut plus effrayée que de son délire; elle comprenait qu'il avait franchi un nouveau pas, s'éloignait à travers un pays d'ombre, où elle ne pouvait le suivre. Une journée passa encore. Eugène, de ces fantômes, n'en percevait plus que deux. Ils s'interposaient entre le monde et lui, siégeaient en silence à ses côtés. Tour à tour ils le regardaient, patiens, comme s'il devait partir avec eux. Pirou, de son visage décomposé, hurlait l'exécration de la guerre; l'Allemand, de son sourire fraternel, en disait l'infinie tristesse. Ils étaient les deux faces du masque hideux. Complice de la mort de l'un, cause de la mort de l'autre, le Français, l'Allemand, il ne voyait en eux, en lui, que d'égales victimes de l'abominable fléau. Puis, se souvenant du commandement de Dieu : « Tu ne tueras point, » il se demandait, en pensant au mort du plateau d'Auvours, marié comme lui, père comme lui, si aujourd'hui, par une compensation fatidique, il n'acquittait pas la dette du sang. En même temps il éprouvait une honte, une peine, un remords inexprimables. Il se sentait déchu de sa conscience d'homme. Et pourtant il avait obéi à une nécessité supérieure ! Il avait fait son devoir de soldat, de Français. Comment concilier l'implacable antinomie ? La guerre sainte, gardienne du foyer, de la patrie, avec la guerre qui broie toute pitié, toute fraternité, la guerre qui brûle, viole, saccage, massacre, la guerre qui ravale à la bête féroce ! Problème insoluble, doute affreux !

Le lendemain, M^me^ Réal monta d'un air joyeux. Elle baisait Eugène au front, et dit :

— La paix est signée.

Mais ces mots dont elle escomptait l'allégement n'amenèrent pas même un sourire.

— Ton père arrivera bientôt, reprit-elle. Les Allemands vont quitter le pays.

— Ah ! dit-il.

Et ce fut tout.

La nuit vint. La visite du médecin dura peu. Ce n'était plus, avoua-t-il, qu'un sursis de quelques heures. Le désespoir de Marie fendait l'âme. Marcelle et Rose, pendant une somnolence d'Eugène, entrèrent sur la pointe du pied, mais bien vite elles suffoquaient; M^me^ Réal les emmena. Marie se jetait au pied du lit, priait de toute son âme. La pendule, de son tic tac familier,

précipitait les minutes. Marie eût voulu arrêter le temps. Il coulait, coulait, coulait. Mme Réal était revenue. Elle souffrait jusque dans sa religion. Pas un prêtre pour les derniers momens!... Elle en avait envoyé chercher un à Amboise. Il n'arriverait pas... Aux fentes des rideaux, un bleuissement indistinct annonça que la nuit allait finir. « Chérie, » soupira Eugène. De ses yeux coulaient deux grosses larmes : mourir en plein bonheur, en plein amour. Mourir si jeune, sans avoir vécu ! La laisser en arrière, les abandonner à jamais elle et *lui!*...

Il étendit la main, avidement elle la serra. Ce fut la dernière étreinte ; peu à peu les doigts inertes se détendaient. Blanche d'effroi, elle le sentait s'éloigner encore, fuir loin d'elle, seul, dans le pays d'ombre.

— Eugène ! appela-t-elle.

Il l'entendit, mais ne put répondre. Fixement il contemplait un point invisible de la muraille. Déjà tout se dissolvait. Une seule évidence s'imposait encore : c'est que cela était ainsi, c'est qu'il fallait qu'il en fût ainsi. En vertu de quelle loi, il ne pouvait le comprendre, ne le tentait plus. Il savait seulement que c'était en vertu d'une loi dominatrice, sereine, universelle. A mesure qu'il s'éloignait, une sorte d'apaisement entrait en lui, pareil à l'aube qui lentement perçait les rideaux, blêmissait la chambre.

— Me vois-tu ? M'entends-tu ? sanglotait la voix, la misérable voix humaine... C'est moi, Marie, ta femme ! Reste, je t'en supplie !...

— Mon enfant ! mon enfant ! se lamentait la voix de la mère.

Mais Eugène n'entendait plus, ne voyait plus. Seul, il s'en allait à la dérive, plus loin, toujours plus loin, dans la nuit sans formes, sans limites, au pays d'ombre.

XXIV

Par la tiède journée de mars, au-dessus de l'avenue de hêtres, au-dessus du château, du parc, un vaste rayonnement flottait. L'air doux et subtil, sous l'azur, enveloppait Charmont d'une brume de lumière. Entre ses peupliers, la Loire étalait son miroir tranquille, éclatant de soleil ; la silhouette d'Amboise s'érigeait à l'horizon sans nuages. A travers les vignes, les vignerons courbés terminaient la taille. Dans les champs on hersait, on faisait le labour. Un éveil s'émouvait dans la terre molle et brune, dans

les arbres encore noirs où la sève montait, affleurant l'écorce prête à crever en petits bourgeons luisans. Le printemps naissait.

Sur le perron, le vieux Germain, laissé pendant l'enterrement pour garder la maison, inspectait de sa main en abat-jour, agitée d'un tremblement sénile, s'il ne voyait pas venir, tout là-bas, au bout de l'avenue des hêtres, la famille. Vite il irait prévenir Madame, restée au chevet de Mme Eugène, malade de douleur. Les pauvres femmes ! Et la petite Rose qu'il aimait tant, couchée aussi. S'il n'y avait pas de quoi la rendre folle, cette enfant ! Enfin les Prussiens s'en allaient ! Ils avaient quitté Sorgues hier. On respirerait un peu, mais que de malheurs, mon Dieu !... Il s'essuya les yeux et murmura : « Ah ! les voilà ! » Un groupe lointain s'avançait. Des mains gantées de noir poussaient la grille.

En tête, Charles Réal marchait avec son fils Louis, et Gustave. Dans leurs voiles de crêpe suivaient Mme Poncet et Amélie Du Breuil. Entre elles Marcelle pleurait. Derrière venaient, se tenant par le bras, Frédéric de Nairve et son frère le marin, heureux de s'être retrouvés. Enfin, Poncet et le vieux Du Breuil.

La cérémonie avait été longue. L'abbé Bompin, libéré la veille, avait célébré la messe, messe basse, sans personne pour la servir que le bedeau, sans chant dans l'église déshabituée du culte. Ce qui restait du village s'y pressait; au banc d'œuvre, Pacaut méconnaissable, vieilli par la terreur, et Massart enrichi et gras. Dans le profond silence coupé de marmottemens latins, des sanglots de femmes faisaient répons : la veuve de Lucache, au premier rang, et, à l'écart, près de l'entrée, une humble forme humiliée, la fille de Fayet, la pauvre Céline. Contre un pilier, on se désignait la figure rasée de La Pipe, qui, après une longue disparition, les Prussiens partis, se remontrait. Au cimetière, on avait de la tombe provisoire retiré les cercueils de Jean Réal et de Marceline, et, avant celui d'Eugène, on les avait descendus dans le caveau de famille. Puis, les cordes retirées, la suprême oraison et les croix d'eau bénite jetées dans la fosse, on avait refermé la porte de bronze sur l'étroite couche où, pour le dernier sommeil, le petit-fils avait rejoint l'aïeul et l'aïeule.

La grille de l'avenue franchie, Charles Réal considéra la longue avenue, et tout au fond le château. Ce domaine qui à présent était le sien, car Gustave et Amélie, en leur religion filiale, n'avaient pas voulu que la terre créée, fécondée par Jean Réal, fût morcelée, en avaient confié les intérêts et la garde au frère aîné,

ce domaine pourtant plein de lui-même lui semblait étranger. Son père, sa mère, son fils... Pouvait-il croire qu'il rentrerait ainsi dans Charmont vide de ces chères vies, dans Charmont encore souillé des traces de l'occupation? Qui lui aurait dit, l'autre mois, qu'après les vieux, Eugène partirait? Alors, il ne pensait qu'à se rendre utile jusqu'au bout. Il était en mission, faisait sauter le pont de l'Armançon. Et, le jour où il rentrait, c'était pour mettre son fils en bière. Dans quel état il avait trouvé les femmes! De quelle horrible amertume leurs embrassemens avaient été mêlés! C'était miracle si Marie vivait encore; son désespoir était si grand qu'il ajoutait au leur; c'était pitié que de la voir. Elle avait failli y laisser la raison. Sans l'enfant, elle eût suivi Eugène. Oui, sans le devoir qui la rattachait à cette frêle espérance, elle se fût tuée. M. Réal mit la main sur l'épaule de Louis; lui au moins était là! Comme il eût voulu qu'Henri fût de retour! Il fallait se serrer tous ensemble. Il unit dans sa douleur celle de sa femme si déchirée, si courageuse. La pensée de cette noble compagne le réconfortait un peu. Il écarta ses craintes pour la santé de Rose, ses troubles nerveux. Des soins...

Louis songeait, à travers un voile de larmes, à la vie à refaire. Il était dorénavant l'aîné. Et cela rehaussait d'une nuance son affection pour ses sœurs, pour Henri. Il leur devait une amitié plus prévoyante. Sa carrière, après de tels bouleversemens, serait modifiée. Il se rapprocherait de Charmont, pensait à entrer dans quelque grande usine de Tours. Sans qu'il s'en rendît compte, la guerre l'avait mûri, rendu plus sagace, plus raisonnable encore. Il avait vu de près les événemens et les hommes. Quelle époque! Après son odyssée de Strasbourg, l'armée de la Loire, de l'Est, et Besançon! Il avait pu en sortir, rétabli, une fois les préliminaires ratifiés par l'Assemblée. Ils étaient là dedans des milliers de malades. Beaucoup n'auraient pas sa chance. Comme il s'en était fallu de peu qu'Henri y restât! Dire qu'ils avaient fait toute cette campagne, séjourné parfois dans les mêmes villes sans se douter qu'ils étaient aussi près l'un de l'autre! Son oncle Du Breuil lui avait raconté l'histoire d'Henri, perdu dans les convois, retrouvé à la Lisaine, reperdu dans la retraite. Heureusement il avait, en arrivant hier, trouvé des lettres du petit, qui ne savait rien, ni du drame de Charmont, ni de la fin d'Eugène. Et Louis songeait à ce contraste pénible. Là-bas, Henri, insouciant avec sa fougue de jeunesse, ne pensant qu'à bien vivre, à s'amuser,

dans une détente complète. Après tant de misères, on avait besoin d'oubli. Il ne parlait que de l'hospitalité des bons Suisses, de la grasse existence, du repos de l'armée entière; il y avait de si excellente bière, du vin fameux. On s'en donnait! L'autre semaine, sur le théâtre de Fribourg, ils avaient joué la comédie au profit des blessés. Pauvre petit, quand il saurait!

Gustave, qui tête basse méditait, ralentit pour se trouver près de sa sœur Amélie. Le docteur, dont la figure rougeaude exprimait une bonhomie désolée, s'attristait que la paix ne fût pas venue plus tôt pour Eugène. Il cherchait par souci de médecin à se rendre compte; est-ce que, mieux soigné, sans le spectacle de la guerre qui l'avait poursuivi à Charmont?... Ah! cette paix, maintenant qu'elle était signée, pour combien d'autres aussi serait-elle venue trop tard! Il s'y résignait cependant, car il était las du métier de boucher que nuit et jour il avait fait, de toute cette chair à tailler, à panser, de tous ces cris, de tous ces râles! Le triple deuil de Charmont ravivait son cauchemar, y mettait le sceau.

M^me^ Du Breuil, dont il chercha le regard, lui sourit tristement. Sous le crêpe tombant, elle avait un grand air de noblesse et de simplicité. Sitôt la dépêche reçue, elle était venue du fond de la Creuse, malgré sa santé chancelante, fidèle à la vieille union familiale. Tous deux, à la dérobée, admiraient leur nièce Marcelle. Étonnamment développée! une femme! Elle était presque aussi grande qu'Agathe Poncet.

— Et de quand est la lettre de Maurice? demandait à mi-voix le marin à Frédéric.

Ils avaient laissé prendre l'avance, causaient intarissablement, comme des gens qui ne se sont pas vus depuis des années et qui demain se sépareront. Le partisan répondit :

— Du milieu de février. C'est un officier évadé à qui Maurice, à Stettin, l'avait confiée, et qui a pu me la faire parvenir. Mais tiens, la voilà.

Le marin la lisait avec émotion, son pâle visage entre ses favoris se colorait d'une fraternelle indignation. Le forestier racontait le supplice de son voyage depuis l'entrée en Allemagne. Jusqu'à la frontière, les otages n'avaient pas été maltraités, mais là ils recevaient pour gardiens des Poméraniens ivres. Pas de violences et d'outrages qu'ils n'eussent dès lors à supporter. On l'avait poussé dans un wagon avec des paysans du Loiret, des pères de famille, des vieillards. Nourris moins que des chiens, constam-

ment frappés. Aux gares, on les exposait aux huées de la populace : « Assassins ! bandits ! pourceaux ! » Deux de ses compagnons, devenus fous, et, pour les calmer, bourrés de coups de crosse à la face, étaient morts en arrivant à Stettin. Trente mille soldats français y végétaient. On l'avait assimilé aux officiers prisonniers sur parole. Quant aux paysans, on les traitait en forçats ; hâves, à moitié vêtus, sans souliers par tous les temps, ils cassaient des cailloux.

Georges de Nairve replia la lettre. Il comparait sa captivité à celle de Maurice. Échangé après l'armistice, il n'avait, pendant un mois, connu à Versailles que la politesse des vainqueurs. On avait eu égard à sa blessure, à son grade. Il s'était ressenti de la proximité des grands chefs. Près du soleil, il avait moins souffert ; mais, là-bas, en ce pays rude, loin de tout contrôle, la brutalité des subalternes se donnait carrière ! C'était bien cela, et c'était éternel ! Il était devenu pessimiste ; caractère d'ordre et de discipline, il s'effrayait : il n'augurait rien de bon du bouillonnement de Paris, le seul souvenir heureux qu'il gardât était celui de son fort. Il allait rejoindre l'armée de Chanzy à Poitiers, mais il lui tardait de se retrouver à son bord, entouré de franches figures de matelots, quand la *Minerve* reprendrait la mer. Il n'aimait que cette vie réglée et mâle, les mois de croisière au vent du large, le balancement de la houle sous les cieux libres, dont ses yeux d'eau gardaient la nostalgie.

Frédéric remettait dans son portefeuille la lettre de leur frère. Quand le forestier pourrait-il galoper au hasard de ses inspections, dans les allées des grands bois, sous les arbres reverdis de Marchenoir ou d'Amboise? Pour lui, il avait hâte de revoir l'immensité de ses prairies, d'y respirer à l'aise ; arrivé de Mâcon avec le cousin Charles, il allait rallier Bordeaux, où il avait rendez-vous avec ses volontaires ; il ne les ramènerait pas tous à Buenos-Ayres. Il emportait le chagrin d'abandonner vaincue, mutilée, la mère patrie. Il eût voulu la servir mieux, lui apporter plus que le sang de quelques-uns et qu'une part de sa fortune. Si les francs-tireurs n'avaient pas été plus utiles, si souvent même ils avaient été à charge au pays, n'était-ce pas qu'on n'avait pas su, pas pu les organiser, les discipliner? Sa petite troupe avait montré ce que peut l'endurance sous une volonté. Et, quoiqu'il partît sans autre récompense que le sentiment du devoir accompli, il ne regrettait rien de cette flambée où le vieil homme avait jeté ses dernières passions ; jamais il n'oublierait cette étonnante armée des Vosges,

foule cosmopolite que toute guerre attire, avec ses aventuriers des quatre coins du monde, idiomes disparates, larrons et filles, braves et lâches, la jactance de Bordone, le pur héroïsme du vieux Forli... Qu'était devenue Madeleine? Il s'estimait heureux de s'en être tiré ainsi, de repartir indemne. Le pauvre Eugène! Il était si gentil, il y a quatre mois, le jour des noces!...

Poncet et M. Du Breuil, tant leur discussion leur tenait à cœur, s'étaient arrêtés. M. Du Breuil, réfléchissant à ce que le Sorcier venait de lui dire, faisait, de sa canne noircie au feu des bivouacs de la Lisaine, sautiller des brindilles. Poncet laissait errer son regard sur les prés semés de noyers, la coulée d'or de la Loire, le vaste horizon lumineux. Il plaignait d'autant plus Réal qu'il se réjouissait de savoir son propre fils sauf, secouant un peu le désespoir où l'avait plongé la mort de sa petite amie. Le marin avait apporté des nouvelles fraîches, complété les détails d'une lettre reçue la veille. Martial était sous le coup de l'entrée des Allemands. Assouvissant leur envie, ils avaient exigé qu'un corps de trente mille hommes, du 1er mars à la ratification des préliminaires, violât la Ville morte. Pénétrant par l'Arc de Triomphe, ils avaient occupé l'enceinte comprise entre la Seine, la place de la Concorde, la rue du Faubourg-Saint-Honoré et l'avenue des Ternes. La veille, la garde nationale révolutionnée avait été chercher au parc Monceau les canons qu'on accusait le gouvernement de vouloir livrer, les avait traînés à Montmartre. Autour du périmètre où les vainqueurs étaient enfermés, surtout en voyant passer derrière les grilles des Tuileries des escouades de promeneurs conduits à la visite du Louvre, la colère de la foule grondait. Heureusement, quarante-huit heures après, à la ratification de la paix, l'armée de parade avait vidé les lieux, entrée, sortie sans gloire.

— Alors vraiment, dit M. Du Breuil, il s'est trouvé à Bordeaux des députés qui, pour épargner à Paris la prolongation de cet outrage, ont poussé à la ratification immédiate, ont mis en balance l'humiliation de la capitale et le démembrement du pays? C'est à n'y pas croire!

— Cela est, dit Poncet. Ah! si vous aviez vu ces deux séances, la précipitation avec laquelle ils ont enlevé ça! Le 28, voilà Thiers qui arrive, l'Assemblée est au grand complet. Mais le pauvre homme est fatigué, il a passé une nuit debout, veillé les soirs précédens : il donnera seulement lecture du projet de loi. Barthé-

lemy Saint-Hilaire, son *alter ego*, lira le reste. Le reste, c'est l'abandon de l'Alsace moins Belfort, un cinquième de la Lorraine, avec Metz! C'est les cinq milliards! l'évacuation progressive des départemens, au fur et à mesure des paiemens. C'est enfin l'occupation par cinquante mille hommes, à titre de gage, des six départemens de l'Est et de Belfort, jusqu'au dernier sou. Et, si le 3 mars l'Assemblée n'avait pas consenti, Bismarck, lui mettant le couteau sur la gorge, annonçait la reprise des hostilités!

Une rougeur monta au visage de M. Du Breuil, fit de brique ses joues sèches. De toute son âme, il répudiait l'acceptation honteuse.

— Mais ce que vous ne savez pas, dit Poncet, c'est qu'en lisant, Barthélemy Saint-Hilaire a escamoté d'abord le détail des territoires cédés. Craignait-il que l'étalement de la plaie dans toute son étendue ne fît se révolter ces votans pourtant soumis? Ce n'est que sur le cri des Lorrains, voulant connaître au moins les villes et les villages qu'on arrachait du sol, que l'ami de Thiers s'est exécuté, « puisqu'on insiste! » a-t-il dit. Et là-dessus, Grévy de mettre aux voix l'urgence. Alors quelques indignations éclatent. Mais aussitôt Thiers surgit, pour prendre en main sa majorité docile. Le spectre des hostilités le fascine : l'urgence n'impliquait pas un vote sans examen; loin de lui l'idée de restreindre la discussion. Mais qu'elle commençât vite! Et surtout qu'on ne s'en vînt pas parler de honte! Elle était pour ceux dont les fautes, à tous les degrés, à toutes les époques, — attrape, Gambetta! — avaient contribué à cette situation. Pour lui, devant le pays et devant Dieu, il était étranger à ces fautes-là!... En vain Turquet supplie qu'on ne vote pas l'urgence sans connaître les rapports sur l'état des forces du pays. En vain Gambetta réclame qu'on attende le lendemain matin, chacun aura pu étudier dans *le Moniteur* le texte du traité. Thiers réapparaît : — En une heure, on peut en avoir une copie par bureau!... Et de nouveau Gambetta rappelle à la pudeur : — Qu'alors on remette au soir, qu'on prenne le temps de faire plus de copies! Va-t-on se contenter d'une par cinquante personnes?... Mais Thiers se démène : — On ne demande à l'Assemblée que de répondre à trois ou quatre petites questions. Faut-il tant hésiter? Comme si chacun n'était pas fixé d'avance!... Et voilà le vote d'urgence obtenu!... — Attendez, fit Poncet à un geste de Du Breuil. Le lendemain, c'est plus beau encore. On se souviendra du 1er mars! C'est le rapporteur de la commission des Quinze, l'escorte de Thiers

à Paris, qui a ouvert le feu. Lui n'y va pas par quatre chemins : si l'armistice est dénoncé le 3, les hostilités reprennent! De là, nécessité de signer. Songez donc! Paris est occupé... Et nos pauvres prisonniers d'Allemagne, ils ont hâte de rentrer!

D'un sursaut blessé, le colonel Du Breuil accueillit la révélation de cet argument. Ce n'est pas à ce prix que Pierre, qu'aucun de ses camarades eût voulu revenir!

— De là, continua Poncet, l'impossibilité d'attendre les rapports sur l'état de la France!... Et je les connais, moi, ces rapports, fit le Sorcier, en assurant ses lunettes avec un geste nerveux... Pour ressources immédiates, nous avons encore deux cent vingt-deux mille fantassins, vingt mille cavaliers, trente-quatre mille artilleurs, douze cent trente-deux canons attelés, et des munitions, et des voitures! Et nous avons trois cent cinquante mille hommes dans les divisions territoriales, cent trente mille recrues de la classe 71, quatre cent quarante-trois canons montés! Et nous avons quatre-vingt-dix-huit batteries fournies par les départemens! Et ce que je vous dis là, ce sont les chiffres officiels, ceux que ces messieurs ont refusé de connaître. Et ce n'est pas tout, j'ai vu Chanzy. Sa conviction profonde est qu'on pouvait, qu'on devait lutter encore. Ce n'est pas tant sur ces armées plus ou moins bien, plutôt mal organisées, qu'il comptait, celle de Faidherbe dans les places du Nord, les forces de Mayenne et de Bretagne, lui-même à Poitiers avec l'armée de la Loire, le 25e corps intact à Bourges, le 26e en formation à Lyon sous Billot, les troupes de De Pointe à Nevers, le 24e, débris de l'Est, à Chambéry, assez d'hommes pour immobiliser cinq cent mille Allemands, cette landwehr avide elle aussi de paix!... Non, tout cela n'eût servi que de points d'appui. La vraie armée c'eût été la nation, le patriotisme debout, la volonté de vaincre. Que chaque homme de cœur, comme Jean Réal, prît un fusil! Ce que les Allemands redoutaient le plus, c'était la défense du sol pied à pied, la résistance derrière tous les obstacles; s'il le fallait, reculer jusqu'au cœur des monts d'Auvergne!... Voilà ce que pensait Chanzy. Mais d'ici là, on eût fini par lasser l'ennemi, par émouvoir l'Europe!

M. Du Breuil hocha la tête; oui, là était la vérité. Il soupira.

Poncet haussa les épaules.

— Une nation pareille frappée d'ataxie! N'avoir qu'à étendre la main, empoigner les armes! Et ne pouvoir, et ne vouloir! La France de Jeanne d'Arc, qui a chassé l'Anglais! La France de la

Révolution, qui a chassé l'Europe coalisée! Déchoir volontairement, sacrifier l'avenir au repos d'un jour!... Il reprit : — Si vous les aviez vus, ces députés de la terre et de l'âme françaises, avec quelle impatience ils supportaient les représentations de ceux qui avaient encore un peu de cœur au ventre, les admirables discours de Quinet, de Louis Blanc! Ah! comme Quinet leur a montré le danger de la frontière ouverte, Berlin à la porte de Paris, demain menacé, épuisé en efforts ruineux! Comme Louis Blanc leur a fait toucher du doigt l'évidence, la guerre de race poursuivie par Guillaume contre un peuple qu'il savait vouloir la paix, notre ignominie de l'acheter au prix d'un marché révoltant en droit, déshonorant en fait! Comme il a fait appel à l'énergie ancienne, aux grands exemples de nos frères. « Ils eurent foi dans la patrie, criait-il, ils vainquirent à force de croire la France invincible! » Et, à chaque vérité, Thiers murmurant, piteux : « Et les moyens? et les moyens? » Et, parlant plus haut que Quinet, que Victor Hugo, que Louis Blanc, le dédaigneux silence, les bras croisés de Gambetta... Mais l'affreux, mon ami, c'était d'entendre, à travers la voix de Keller, de Bamberger, de Bersheim, les sanglots et les cris de cette terre d'Alsace et de Lorraine : je suis France, je veux rester France! De la tribune, je voyais ces mandataires des provinces sacrifiées, palpitans de douleur, de révolte, sous les murmures de cette assemblée pressée d'en finir, et qui, aux adjurations de Millière, d'Arago, hurlait : « Assez! assez! la clôture! »

M. Du Breuil tournait obstinément la tête ; sa barbiche raide tremblait.

— Oui, dit Poncet, Thiers est revenu à la charge : si l'on pensait pouvoir obtenir des conditions meilleures, que l'Assemblée trouvât d'autres négociateurs. — C'est une paix honteuse! a crié Keller. — Malheureuse, a-t-il rectifié. L'ennemi même ne doute pas de la puissance de la France, et la preuve, c'est l'énormité du chiffre qu'il exige d'elle... Puis l'oreille du maître d'école a percé : On n'improvise pas des armées, on a fait la guerre avec des cadres vides... Parbleu! qui le nie? Mais il s'est bien gardé de souffler mot du fond de la question : si l'Assemblée, au lieu de discourir, se mettait à la tête de la nation, la nation marcherait. Non, des phrases! M. Prudhomme vieilli, se lamentant sur la difficulté de faire entendre la vérité aux peuples, comme si tant de honte était la vérité! Et vite on a voté. Cinq cent quarante-six Français ont

décrété l'abaissement de la France. Il ne s'en est trouvé que cent sept autour de Gambetta et de Chanzy. Mais par compensation, c'est à l'unanimité moins cinq qu'ils ont acclamé la déchéance de l'Empire. On aurait dit, à leur empressement à piétiner cette chose morte, des coupables se déchargeant sur le cadavre.

Tête tournée, M. Du Breuil, dont les cordes du cou se tendaient dans un effort, — il ne pleurerait pas! — lentement fit face. Et regardant Poncet dans les yeux, il l'approuva, d'un silence austère. Prêt à repartir, venu de Lyon, où il commandait au 26e corps un nouveau régiment, il semblait compter pour rien, sur ses hautes épaules à peine voûtées, le poids de Beaune-la-Rolande, de Villersexel et de la Lisaine, les fatigues de la retraite, les périls inouïs de son évasion avec d'Avol. Poncet, ne se maîtrisant plus, s'arrêta de nouveau; il désignait les autres déjà loin :

— C'est donc pour rien qu'ici, comme dans toute la France, on pleure les morts! Ou plutôt, c'est pour livrer comme du bétail un million de nos frères, la chair de notre chair, les os de nos os, c'est pour payer les cinq milliards, que tant de braves gens se sont fait tuer, que le petit Eugène a quitté pour toujours sa femme et son enfant, c'est pour cela que le vieux Jean Réal dort sous terre! Vous rappelez-vous, Du Breuil, au dîner de noces? Il disait : « Soldat ou non, que chacun prenne son fusil, combatte sans répit, sans quartier! »

— Certes oui, dit M. Du Breuil, je me souviens. Et, sur un silence : — Cinq milliards! Tant d'or pour que les Prussiens s'en aillent d'ici! Au lieu de le mettre à la défense, et que pas un n'en sorte!

Poncet reprit, après quelques pas :

— Le grand malheur, voyez-vous, c'est que ces gens-là aiment mieux laisser périr la France que de la sauver par la république. Pour eux, Gambetta, les hommes de la Défense, ce sont des charlatans qui ont mis le gouvernement sous le gobelet. Nous sommes « une bande! » Des questions de politique ont divisé le pays quand une seule pensée aurait dû l'unir. Mais voilà, cette guerre voulue par l'Empire, acclamée par quelques braillards, le pays ne la souhaitait pas. Et, le jour où l'esprit de conquête allemand l'a faite nationale, il n'a pu, dominé par ses intérêts matériels, affaibli par la jouissance du bien-être récent, s'élever à la hauteur de l'abnégation et du sacrifice. Il a courbé le dos, ne se redressant que contre ceux qui voulaient le forcer à se battre.

Mais à quoi bon les reproches inutiles? Maintenant, pour que la France redevienne grande, pour que l'œuvre de relèvement s'accomplisse, il ne nous faudra pas seulement consacrer notre or et nos pensées à refaire longuement, patiemment, des soldats et des chefs. Car pour la première fois je suis de l'avis de Thiers, les armées ne s'improvisent pas! Et, malheureusement, il faut des armées. J'abomine la guerre, je voudrais la supprimer du monde, je voudrais que des arbitrages internationaux... Mais c'est un rêve! le progrès est lent! Nous avons mis des milliers de siècles à venir où nous en sommes. Les idées les plus élémentaires d'humanité et de justice sont comme la fleur de l'aloès, qui met cent ans à fleurir. On se battra longtemps encore! Et c'est pour cela que non seulement j'admets comme nécessaire l'armée permanente, mais que je la souhaite si forte que désormais, avant d'attaquer la France, on y regarde à deux fois. Je vais plus loin, puisqu'en dépit de toutes nos civilisations, l'homme reste à l'homme un loup, je voudrais, par des inventions terribles, rendre la guerre si dévastatrice, que les peuples terrifiés reculent!

Une flamme luisait dans ses yeux. Le chimiste en revenait à son idée fixe, pensait à son petit jardinet de Montmartre, au laboratoire silencieux, où, par amour de l'humanité, il allait, dans l'aguet des cornues, chercher le moyen d'élargir la mort. Il ajouta, d'une voix plus calme, tout au progrès lointain :

— Que cela ne nous fasse pas oublier les deux chères provinces que, dans une heure d'égarement, la France, contre tout droit, a retranchées d'elle. Pensons-y toujours. J'ai foi dans une revanche pacifique. La justice nous rendra ce que nous a enlevé l'injustice. Une autre heure sonnera où, à son tour, le droit primera la force... Oui, en attendant, refaire l'armée, la flotte... Mais ce n'est pas assez, ce n'est rien, si nous ne refaisons d'abord l'âme nationale. Aux tout petits, dès l'école, enseigner pourquoi et comment nous avons été battus; reconnaître nos fautes; insuffler à tous l'énergie, la méthode, la volonté! Au besoin, apprendre, nous, d'abord, pour pouvoir l'apprendre à l'ouvrier, au paysan, tout ce qui fait qu'un peuple est grand. Donner au plus humble la conscience de soi-même, le respect de la justice et le culte de la patrie.

Du Breuil résuma :

— Moraliser le peuple en l'instruisant.

Ils marchèrent en silence. Là-bas, au pied du perron doré de soleil, les deux de Nairve les regardaient venir. Du Breuil et

Poncet retombèrent à la réalité. Malgré eux, obéissant à cet irrésistible instinct qui, au milieu des spectacles de la mort, distrait et entraîne vers la vie que rien n'arrête, ils s'étaient laissés aller à leurs pensées d'une douleur si grande qu'elle absorbait toutes les douleurs. Le regard affectueux et grave des cousins les apaisa. Ils ne songèrent plus qu'au deuil de la maison. Louis et Marcelle, qui étaient entrés dans le salon saccagé, en sortirent. Par la porte-fenêtre ouverte, on aperçut des glaces brisées, la petite table à jeu en morceaux, et, sur le parquet, un amas de tentures lacérées. Poncet évoqua la pièce familiale, les bûches flambantes, la forme et la place habituelle des meubles, et autour de la petite table, sous les abat-jour, le vieux Jean Réal et Marceline... Louis et Marcelle se tenaient la main. A considérer avec attendrissement leurs neveux, l'expression singulièrement mûrie de leurs visages, Du Breuil et Poncet mesurèrent le siècle écoulé, depuis que le mariage d'Eugène les avait pour la dernière fois réunis à Charmont. Si les jeunes avaient vieilli, que diraient-ils d'eux-mêmes?

A ce moment, M. et M^me^ Réal, traversant le vestibule, parurent. Ils s'avançaient sur le perron. Charles soutenait sa femme. Elle avait les cheveux blancs. Et lui, naguère si alerte, avec sa taille svelte, ses traits mâles et fins, il avait dix ans de plus. On fut frappé comme il ressemblait au grand-père. C'était lui, maintenant, le chef de la famille. Tous, mentalement, le reconnaissaient. Avec Gabrielle, ils incarnaient la durée de la race, les traditions du foyer, la continuité du domaine. Ils étaient l'image vivante de Charmont. Ils personnifiaient ce coin de Touraine et de France. On se serrait autour d'eux avec une émotion renouvelée, une soif d'étreintes. Gustave embrassa son frère. Amélie Du Breuil, le marin, tentaient de dire des mots de consolation à M^me^ Réal, qui, d'une voix étouffée, ne put que balbutier :

— Merci... merci...

Poncet, près d'Agathe, se remémorait ce jour de la fin d'octobre où, conduit à toutes guides par Henri, il avait aperçu dans ce même groupement tous les Réal et les de Nairve, sortis à sa rencontre. D'abord il avait embrassé Marie, si jolie dans sa robe blanche. Autour des deux ancêtres, c'était un beau spectacle que celui des seize parens de souche commune, la grande famille unie, si diverse et si saine, pleine de forces et de simplicité. Combien la guerre l'avait ébranchée! Autour de Charles et de Gabrielle, devenus les vieux, il n'y avait aujourd'hui que Louis et Marcelle,

Gustave, Du Breuil et sa femme, Frédéric et le marin. Il donna une pensée à la petite Rose, à Henri, sans oublier son fils et le forestier. Mais, si toute sa pitié s'élançait vers Marie couchée là-haut, mordant le drap dans un long sanglot, et vers l'orphelin, toute sa vénération saluait les morts pour la patrie.

Tout à l'heure, il avait été trop loin. Malgré la paix honteuse, des fins comme celles de Jean Réal et d'Eugène, comme celles de milliers et de milliers de Français, fauchés sur les champs de bataille de la Défense ou s'éteignant au lit des ambulances et des hôpitaux, une pareille moisson d'hommes, si elle était effroyable, n'avait pas été entièrement stérile. Elle proclamait bien haut que sur cette terre de France beaucoup savaient se dévouer encore. Ces armées qui au souffle de Gambetta s'étaient levées comme des tourbillons, elles avaient pu retomber, elles n'en avaient pas moins attesté, à Coulmiers, à Loigny, à Josnes, à Bapaume, à Villersexel, la vitalité, les ressources prodigieuses du pays. Après Sedan, après Metz, elles avaient sauvé l'honneur.

Avec une fierté de citoyen, il reportait à celui qui les avait créées une partie de l'hommage. Un jour viendrait où la nation, parce qu'aux jours des pires désastres il n'avait pas désespéré d'elle, lui serait reconnaissante; l'ennemi ne serait plus seul à lui rendre justice. Mais peut-être était-ce fatal? Les choses humaines voulaient que rarement celui qui s'était sacrifié en recueillît le fruit; il semait, d'autres récoltaient. L'exemple que Gambetta avait jeté, grain perdu dans un champ pierreux, Poncet, ardemment, souhaita qu'il fécondât l'avenir.

Autour de lui, autour d'eux, le tiède soleil de mars rayonnait. Tant de splendeur flottait dans la douceur de l'air subtil que Charmont parut sourire. Au loin, la Loire tranquille étincelait. A côté des ceps noueux, les vignerons courbés plantaient les jeunes vignes. Dans la terre molle et brune, sillonnée de labours, dans les arbres frémissans de l'éveil de la sève, le printemps venait. Et là-haut, dans la chambre nuptiale et mortuaire, aux flancs maternels sommeillait le petit être en qui mystérieusement s'élaboraient, comme en cette terre renaissante, la vie éternelle, l'espoir de demain.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

LES

BUDGETS DU SIÈCLE

« ... Car nous avons toujours pensé que les impôts et les finances sont les nerfs de la République... »

(Cicéron, *Pro lege Manilia.*)

Dans tous les banquets on oublie quelqu'un ; de même, parmi les expositions centennales de toutes sortes qu'on vient d'admirer aux Invalides, au Champ-de-Mars et autres lieux, on a négligé celle de nos budgets. On aurait pu la mettre magnifiquement en scène, frappante pour tous les yeux, grâce aux ressources des méthodes graphiques devenues si ingénieuses, sans négliger les tableaux symboliques, les emblèmes parlans, les affiches illustrées où se fût donné libre carrière le génie des Chéret et des Mucha. Un tel spectacle eût fourni les plus utiles enseignemens à la foule des contribuables ; on ne saurait le remplacer, mais on peut utilement tracer les grandes lignes du mouvement de nos finances publiques pendant le siècle qui s'achève. Si les chiffres n'ont point pour tout le monde l'harmonie qui charmait Pythagore, ils ont au moins une voix claire que tout le monde peut entendre.

Pour suivre plus aisément la marche de nos budgets, il convient de les examiner par périodes, et les plus naturelles de ces périodes sont les régimes politiques par lesquels a passé la France depuis 1801 jusqu'à ce jour. Chacun d'eux se marque par un esprit dominant particulier, dont les résultats se traduisent, dans le domaine financier comme dans les autres, plus, même, que dans les autres. Afin d'éviter toute querelle de chiffres, nous prendrons ceux des *Comptes généraux de l'Administration des*

Finances, sans oublier les rectifications nécessitées par certains changemens dans la manière d'écrire les budgets. On serait dupe, en effet, des plus graves illusions si l'on comparait brutalement, pour ainsi dire, les totaux des budgets entre eux sans tenir compte de « ce qu'on ne voit pas. »

Rapprochez, par exemple, purement et simplement le chiffre total des crédits ouverts aux ministres par l'article 1er de la loi de finances de cette année, pour l'exercice 1900, du total analogue figurant dans l'article 1er du projet de loi de finances pour l'exercice 1901; vous trouverez 3547 millions pour 1900 et 3551 millions pour 1901, et vous en conclurez que les dépenses pour 1901 sont augmentées seulement de la différence entre les deux chiffres, c'est-à-dire de 4 millions. Mais regardez les dessous : vous verrez que le total de 1900 contient le budget de l'Algérie, fixé à 71 millions, tandis que le projet de loi pour 1901 ne contient plus un centime pour l'Algérie, dont le budget est séparé de celui de la France. Du coup, sans aller plus loin pour le moment — (nous examinerons ceci en détail plus tard), — la différence apparente de 4 millions devient une différence réelle de 75 millions.

Autre exemple : lisez le *Total des Recettes ordinaires* du budget de 1870 tel qu'il figure dans les *Résultats généraux* officiels (1), vous trouverez 1940 millions — (nous comptons seulement par millions, en arrondissant les chiffres); — vous avez vu que le budget proposé pour 1901 est évalué à 3551 millions : vous en concluez que l'augmentation accomplie de 1870 à 1901 s'élève à 1611 millions. Mais les totaux des tableaux publiés autrefois contenaient les « fonds spéciaux, » c'est-à-dire les sommes perçues par l'État pour le compte des départemens et des communes et restituées par lui aux budgets locaux; aujourd'hui les tableaux budgétaires ne contiennent plus que les fonds de l'État exclusivement; — il en est ainsi depuis 1893; — donc, pour comparer exactement les recettes ordinaires de 1870, il faut ajouter aux 3551 millions actuels les 408 millions de contributions directes et taxes assimilées à percevoir en 1901 par l'État pour les départemens et les communes. L'augmentation des charges pesant sur les contribuables, calculées aujourd'hui comme en 1870, n'est donc plus seulement de 1611 millions, mais de 2019 millions.

(1 Voyez le *Compte général de l'Administration des Finances* pour 1896, pages 384 et 388.

Ces exemples, toute discussion plus approfondie et plus détaillée étant réservée, prouvent qu'il ne suffit pas de copier fidèlement des chiffres officiels pour montrer la marche exacte des finances du pays : il faudrait d'abord que les chiffres officiels fussent exacts eux-mêmes, ce qui n'est pas toujours, car on ne doit pas confondre l'exactitude morale et l'exactitude matérielle ; il faudrait ensuite que les cadres dans lesquels les chiffres sont disposés fussent identiques. Cette seconde condition n'est rien de moins que la quadrature du cercle. A la lettre, elle est irréalisable, tant les budgets ont subi de métamorphoses dans les détails de leur contexture depuis un siècle, et même depuis dix ans. Quelque chose de certain, de positif, de clair, reste pourtant ; une commune et constante mesure, que les transformations de comptabilités et les changemens d'affectations budgétaires les plus considérables ne sauraient altérer dans sa rigoureuse vérité : c'est le total des sommes prélevées sur l'ensemble des contribuables. Pour un motif, pour un autre, sous une forme, sous une autre : qu'importe ? Le résultat ne change pas. La France produit tant par an, par son agriculture, par son industrie, par son commerce, par son travail de toute sorte ; sur ce produit, l'État prélève tant. Tout est là. Malheureusement, sur ce point, on verra que l'équivoque est impossible. La progression du prélèvement est effrayante. Le monstrueux tribut du Minotaure était constant et sa durée limitée : sept jeunes filles, sept jeunes garçons, chaque année, pendant neuf ans ; les Athéniens, dans leur infortune, savaient à quoi s'en tenir. Les Français du XIX^e^ siècle sont moins éclairés sur leur propre sort. L'appétit et les exigences de la formidable Bête qui menace d'étouffer la personne humaine vont croissant d'année en année avec une rapidité prodigieuse, sans limite à prévoir, et nul fils d'Égée ne viendra nous affranchir, si nous ne savons nous délivrer nous-mêmes.

I

DE 1801 A 1815

Le premier budget du XIX^e^ siècle est celui de l'an IX, du 23 septembre 1800 au 22 septembre 1801. D'après les chiffres des *Comptes généraux de l'administration des finances*, et en y ajoutant les frais de régie, les non-valeurs, restitutions, rembourse-

mens, etc., qui ne sont rattachés aux budgets que depuis les lois et ordonnances de 1818 et de 1822, mais qu'il faut compter dès l'origine pour rendre les choses comparables et unifier les cadres autant que possible, nous voyons ce premier budget se régler par 836 millions de *recettes* ordinaires et extraordinaires et par une somme sensiblement égale en *dépenses*.

Ces 836 millions comprennent les *fonds spéciaux* pour les départemens et les communes, dont je parlais plus haut, s'élevant alors à 43 millions. On peut résumer ainsi, à grands traits, la composition des recettes et des dépenses de la première république française en 1801 :

RECETTES

	Francs.
Contributions directes	308 000 000
Forêts et Domaines	248 000 000
Enregistrement et Timbre	114 000 000
Douanes et sels	30 000 000
Contributions indirectes	2 336 000
Postes	17 383 000
Produits divers	30 000 000
Ressources extraordinaires	86 000 000

Ces divers élémens donneraient un total légèrement supérieur à 836 millions parce que les chiffres sont arrondis (par exemple : ressources extraordinaires, 86 millions de francs, au lieu de 85 991 843 de francs, chiffre exact); mais ces légères modifications n'altèrent point la réalité et ne font que rendre la vision plus nette.

DÉPENSES

	Francs.
Dette publique	108 000 000
Frais de régie, remboursemens, etc	286 000 000
Guerre	253 000 000
Marine et colonies	98 000 000
Affaires étrangères	6 000 000
Justice	11 000 000
Autres dépenses	74 000 000

En résumé, les charges de la dette prennent un peu plus de 12 pour 100 du budget; les dépenses militaires en prennent 42 pour 100; les frais de régie, etc., 32 pour 100; et le reste, 4 pour 100, suffit à l'administration de la France d'alors : Affaires

étrangères, Cultes, Instruction publique, Justice, Beaux-Arts, Intérieur, Travaux publics, Agriculture, Commerce, etc. Moins de 100 millions, — exactement 91, — pour tout cela, pour tous ces ministères, toutes ces administrations, tous ces bureaux, toute cette hiérarchie, tout ce mandarinat, toute cette paperasserie qui représentent aujourd'hui près de 800 millions.

Ainsi débute le siècle. Toutefois, le budget du régime n'est pas encore fixé. Ces chiffres de l'an IX ne sont que circonstanciels. Ils comprennent des élémens importans légués par les périodes précédentes, notamment par l'anarchie du Directoire, et ne comportent pas encore les applications des projets en préparation. Le rapport présenté au Tribunat, le 15 nivôse an IX (5 janvier 1801), par M. Bérenger, au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux dépenses, expose nettement cette situation. Après une critique non dissimulée et fort libre de la forme incorrecte en laquelle le projet était présenté, quoique par force majeure, il s'exprime en effet en ces termes :

L'état des finances et de toutes les branches de l'administration était tel, à l'époque du 18 brumaire, que l'appeler un désordre absolu, c'est en donner une idée fort imparfaite; aucun des élémens d'alors ne peut servir de base à une distribution raisonnable et utile des dépenses publiques. Quelque activité qu'on ait mise depuis à en préparer d'autres, ils ne sont pas tous rassemblés; il reste encore bien des abus à détruire, des réformes à opérer, des travaux utiles à reprendre. L'administration s'organise, mais cette importante opération n'est pas encore terminée. La distribution qu'on vous proposerait aujourd'hui serait donc essentiellement imparfaite; elle ne pourrait proportionner les fonds à l'exigence respective des besoins; elle laisserait le service en souffrance, retarderait les progrès de l'ordre, serait un obstacle à la véritable économie.

Il n'en sera pas de même pour l'année prochaine. Si la République compte encore alors quelques ennemis, ils seront peu nombreux et peu redoutables; son système militaire et maritime sera parfaitement organisé, les travaux, les établissemens, en un mot tous les genres de dépenses qu'exige l'administration intérieure auront pris une assiette déterminée : vous balancerez réellement, et non par de vains aperçus comme on l'a fait si longtemps, les besoins et les ressources de l'État. Enfin le gouvernement, qui a le même intérêt et la même volonté que vous de se conformer aux dispositions de l'acte constitutionnel, s'empressera sans doute de vous présenter un plan de finances digne de sa sagesse et de l'approbation du Corps législatif. Ainsi la marche que vous adopterez ne doit être considérée ni comme un principe, ni comme une règle; c'est, au contraire, un moyen d'accélérer le retour aux véritables principes, et d'en réclamer l'observation pour l'avenir.

La vraie physionomie budgétaire se précise mieux les années suivantes, en 1802, en 1803; en 1804 surtout le passé est réglé, l'ordre nouveau institué; les finances publiques peuvent être considérées comme définitives, si quelque chose humaine est définitive, ou même longue, suivant la triste parole de Mézence à Rhèbe, son noble cheval. Ces budgets se résument ainsi, non point d'après les chiffres des rapports et des lois primitives, encore une fois, mais d'après les résultats complets des exercices, et tous comptes établis suivant les cadres de 1818 et de 1822.

BUDGET DE L'AN X

(23 septembre 1801 à 22 septembre 1802).

	Francs.
Recettes totales	701 466 000
Dépenses totales	701 242 000

BUDGET DE L'AN XI (1802-1803).

	Francs.
Recettes totales	782 000 000
Dépenses totales	788 000 000

BUDGET DE L'AN XII (1803-1804).

	Francs.
Recettes totales	915 000 000
Dépenses totales	950 000 000

Il faut lire en leur entier les projets de lois, rapports, discours relatifs à ces budgets, notamment dans les comptes rendus complets (le *Moniteur* est fort insuffisant) des séances du Corps législatif du 21 ventôse an XI (12 mars 1803), 27 ventôse, 1er germinal, etc., de la même année, et surtout le remarquable *Rapport aux Consuls*, en quelque sorte le premier *Compte général de l'administration des finances* du siècle, présenté par le ministre des Finances Gaudin, dont la lucidité, la clairvoyance, la ferme raison, l'indépendance de jugement, la sincérité morale furent depuis rarement égalées.

Le budget de l'an XI fut le premier réunissant en une seule loi l'ensemble des opérations financières, qui étaient auparavant dispersées en projets spéciaux. Celui de l'an XII dépasse de 162 millions celui de l'an XI, mais les dépenses militaires (préparatifs de Boulogne et autres) l'emportent à elles seules de 137 millions sur les précédentes : 550 millions en l'an XII au lieu de

413 en l'an IX. En résumé, le budget de l'an XII peut se classer ainsi, en dépenses :

	Francs.
Dette publique	117 000 000
Frais de régie, etc	145 000 000
Dépenses militaires	550 000 000
Autres dépenses	138 000 000

Mais il ne suffit pas d'énoncer ces chiffres pour avoir une idée juste de leur portée ; la France de 1801, de 1802, de 1804, n'est pas la France de 1900. Chacun le sait, mais chacun l'oublie.

Autre chose est gouverner et administrer les quatre-vingt-six départemens de la France contemporaine et ses colonies plus ou moins productives et lointaines, autre chose gouverner la France de l'an IX et de l'an XII, magnifique de force et de richesse, frémissante de vie et de gloire, telle qu'elle surgit à nos yeux d'une simple feuille de répartition d'impôts d'un percepteur de village pour la « contribution foncière de l'an XII, » par exemple. Lisez sur ce papier jauni, couvert de la poudre des archives, ce tableau formidable des *cent huit* départemens français : Ain, Aisne, Allier, Alpes-Maritimes, Ardèche, tous ces noms connus, et tout à coup : *Doire*, chef-lieu Ivrée ; *Dyle*, chef-lieu Bruxelles ; *Escaut*, chef-lieu Gand ; *Forêts*, chef-lieu Luxembourg ; *Jemmapes*, chef-lieu Mons ; *Léman*, chef-lieu Genève ; *Lys*, chef-lieu Bruges ; *Meuse-Inférieure*, chef-lieu Maëstricht ; *Mont-Tonnerre*, chef-lieu Mayence ; *Deux-Nèthes*, chef-lieu Anvers ; *Ourthe*, chef-lieu Liège ; *Pô*, chef-lieu Turin ; *Rhin-et-Moselle*, chef-lieu Coblentz ; *Roër*, chef-lieu Aix-la-Chapelle, avec Cologne, avec Clèves ; *Sambre-et-Meuse*, chef-lieu Trèves ; *Sezia*, chef-lieu Verceil, où vainquit Marius ; *Stura*, chef-lieu Coni ; *Tanaro*, chef-lieu Asti,... en attendant que, plus loin, dans un dossier voisin, vous mettiez la main sur l'*État général des directions de douanes* en 1811, où vous lirez pêle-mêle : Bayonne, Bordeaux, Rotterdam, Amsterdam, Besançon, Hambourg, Wesel, Parme, Perpignan, Florence, Lyon, Rome, Gênes, Saint-Gaudens...

Cette France prodigieuse de 1811, levant les taxes douanières à l'embouchure de l'Elbe, au fond du Zuiderzée, comme au pied des monts de Fiesole et sur la Voie appienne ; administrant, par ses préfets et ses sous-préfets, un si vaste territoire et « des peuples sans nombre », à quelle somme était donc monté son budget ?

A 1 309 millions de francs, ainsi répartis :

	Francs.
Dette publique	164 000 000
Frais de régie, etc.	309 000 000
Dépenses militaires	663 000 000
Dotations impériales	28 000 000
Autres dépenses	148 000 000

Enfin les budgets de 1813, de 1814, de 1815, avec les événemens de tous genres, invasions, révolutions, qui remplirent les deux dernières années s'élevèrent, en *dépenses* :

	Francs.
En 1813 à	1 476 000 000
— 1814 à	906 000 000
— 1815 à	1 000 000 000

Et en *recettes* ordinaires et extraordinaires :

	Francs.
En 1813 à	1 301 000 000
— 1814 à	791 000 000
— 1815 à	944 000 000

En récapitulant toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires depuis le 23 septembre 1800 jusqu'au 31 décembre 1815, on trouve le total de *15 milliards 293 millions*, ainsi répartis :

	Millions.
Dette publique	1 846
Dotations impériales	326
Frais de régie, remboursemens, etc.	3 421
Dépenses militaires	7 584
Autres dépenses	2 116

Telles furent, en quinze années, les dépenses de Napoléon Ier. Régime de guerre s'il en fut, puisque les dépenses militaires représentent à elles seules la moitié du total. Les tableaux budgétaires suffiraient à caractériser cette époque aux yeux des érudits futurs, tous les autres élémens de l'histoire vinssent-ils à disparaître. Régime d'économie en même temps, à coup sûr, puisqu'un tel maître, n'ayant qu'à vouloir, animé du goût d'administration le plus vif et le plus puissant qui se fût manifesté depuis l'Empire romain ; possédant au plus haut degré le sentiment des conditions nécessaires de la grandeur d'un peuple ;

désirant passionnément celle de la France, n'eût-ce été que dans l'intérêt de sa propre grandeur, sut gouverner un tel empire avec des frais généraux certainement huit à dix fois moindres que ceux de la France actuelle, beaucoup moins étendue et qui n'est pas, il s'en faut, huit à dix fois plus forte, plus sûre pour les droits civils de chacun, ni même plus riche. Les recettes totales, de leur côté, ne dépassèrent pas 14 795 millions, ce qui fait ressortir un déficit de 498 millions.

Quant à la dette publique, dont les charges figurent pour 108 millions au budget de l'an IX et pour 116 millions au budget de 1815, nous verrons plus loin quel fut en réalité son mouvement par suite des événemens politiques qui se déroulèrent de 1801 à 1815 inclusivement.

Une étude financière approfondie appellerait ici bien des observations; mon but, je l'ai dit, est seulement de présenter des tableaux aussi justes, aussi clairs que possible. A ce titre, les indications qu'on vient de voir suffisent pour montrer ce que furent les chiffres des budgets des quinze premières années du siècle. Il ne reste qu'à poursuivre cette revue.

II

DE 1816 A 1829

Les Comptes généraux des Finances rassemblent les budgets relatifs à la Restauration depuis 1814 inclusivement, sauf les trois premiers mois, jusqu'à la fin de 1819. J'ai laissé les années 1814 et 1815, comme on vient de le voir, dans les comptes de la période napoléonienne. Sans doute la Restauration commença politiquement en avril 1814; le 2 avril, avec la proclamation, par le Sénat, de la déchéance de l'Empereur et de sa famille; le 6, avec l'abdication de l'Empereur, et avec le décret du Sénat conservateur de l'Empire appelant au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, comme roi des Français; le 12, avec l'arrivée à Paris du Comte d'Artois comme lieutenant général du royaume; le 20, avec les adieux de Fontainebleau et avec l'entrée solennelle de Louis XVIII à Londres en sa qualité de roi de France, en attendant qu'il fît, le 3 mai, son entrée à Paris. Mais les événemens qui dictèrent en définitive le budget de 1814 dépendent de l'Empire; de même que le retour de l'île d'Elbe et les quatre mois

qui s'écoulèrent du 1er mars au 22 juin dominent tellement l'année 1815 qu'ils l'emportent de beaucoup, en force déterminante, sur les huit mois pendant lesquels régna Louis XVIII; si bien que les budgets de 1814 et de 1815 furent ce qu'ils furent à cause de Napoléon bien plus qu'à cause de Louis XVIII. Je ne compte donc l'administration financière de la Restauration qu'à partir de l'exercice 1816 inclusivement jusqu'à la fin de l'exercice 1829, l'année 1830 devant être impliquée dans les comptes du gouvernement de Juillet, parce qu'elle fut dominée par la révolution des « trois glorieuses. »

C'est ainsi une période de quatorze exercices budgétaires qui forme le lot financier exclusif de la Restauration, incontestablement remarquable par l'ordre et l'esprit d'économie de son administration, puisqu'elle est le seul gouvernement dont les budgets, pris ensemble, se règlent par un excédent de recettes. Les recettes totales, ordinaires et extraordinaires, de 1816 à 1829 inclusivement, s'élèvent en effet à 14 474 762 138 francs et les dépenses totales à 14 427 673 706 francs, d'où un excédent de recettes de 47 088 432 francs. Il n'en serait pas de même si l'on comptait à part les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires.

Le budget de 1816 fut présenté à la Chambre des députés, le 23 décembre 1815, par le ministre des Finances comte Corvetto, et par M. Dudon, conseiller d'État, qui lurent un exposé des motifs complet, suivant la coutume d'alors bien préférable à celle d'aujourd'hui consistant à remettre silencieusement le budget sur le bureau de la Chambre, sauf à en parler six mois plus tard. D'après le projet, les dépenses devaient atteindre exactement 800 millions, équilibrés par une somme identique de recettes. Dans les dépenses figuraient notamment : la dette, pour 115 millions; la liste civile du roi, pour 25 millions, et les dotations de la famille royale, pour 8 millions; la Chambre des Pairs, pour 2 millions; la Chambre des Députés (mandat gratuit), pour 700 000 francs; la Guerre, pour 180 millions; la contribution de guerre due aux alliés, pour 140 millions; l'entretien de leurs troupes, pour 130 millions; la Marine, pour 48 millions; les Affaires étrangères, pour 6 millions et demi, etc.

La discussion qui précéda le vote de la loi de finances fut marquée par un débat qu'il faut signaler parce qu'on pourrait l'appeler prophétique. Tout le secret des finances publiques y fut révélé. C'est le débat relatif au droit d'initiative des Chambres.

Le projet déposé par le gouvernement contenait une disposition relative au règlement de l'arriéré postérieur au 1er avril 1814, mais les résolutions déjà prises sur l'arriéré antérieur à cette date étaient tenues pour définitives. La Commission du budget jugea préférable de reprendre en son entier la question de l'arriéré sans aucune distinction, et de consolider toute la dette arriérée, suivant un système développé longuement dans un rapport de M. Corbière, lu à la tribune le 9 mars, portant sur l'ensemble du budget. Un rapport spécial sur les *Contributions indirectes* fut présenté par M. Feuillant, et un troisième rapport spécial aux *Douanes* présenté par le baron Morgan. Cinq jours après ces communications à la Chambre, la discussion s'ouvrit par un discours du baron Pasquier, parlant au nom des commissaires du roi, qui posa immédiatement la question de principe soulevée par le rapport de M. Corbière et par les décisions de la Commission. Elle n'était certes point suspecte d'esprit révolutionnaire, cette Commission, comptant parmi ses principaux membres MM. Cornet d'Incourt, le marquis de Saint-Géry, le marquis d'Archimbaud, le prince de Broglie, de Villèle, le comte de Scey, le comte de la Bourdonnaye, le vicomte de Castelbajac, etc.; pourtant elle usurpait purement et simplement, au dire du baron Pasquier, une prérogative essentielle et exclusive du gouvernement, en prenant l'initiative qu'elle avait prise pour la consolidation intégrale de l'arriéré, alors que le roi ne l'avait point proposée et qu'une loi antérieure, du 23 septembre 1814, avait réglé déjà les droits de certaine catégorie de créanciers.

« Combien, dit M. Pasquier, ne seraient pas effrayantes les conséquences du système suivi par la Commission! Quel serait le sort de l'État, de l'administration de l'État, si, chaque année, chaque budget venait remettre en question la législation existante?... Il faut songer à l'avenir et se demander ce que deviendraient la charte et la monarchie, *ce que deviendraient les trois pouvoirs si l'un d'eux faisait aux autres une loi nécessaire d'obtempérer à sa volonté*. Et ne serait-ce pas une manière certaine pour la Chambre d'arriver à concentrer en elle-même toute l'action de l'autorité législative que de pouvoir faire ainsi, chaque année, de l'adoption d'un budget la condition des changemens qu'elle voudrait opérer dans la forme et l'exercice de toute administration, de tout pouvoir?... Il faut le dire franchement, *le gouvernement passerait tout entier dans la Chambre...* »

Le baron Pasquier concluait que la question ne pouvait être posée dans le budget, mais seulement sous forme d'une proposition de loi séparée, soumise aux règles ordinaires de toute loi; M. de Bourrienne lui répliqua en défendant le projet de la Commission, et le comte Beugnot, ministre d'État, vint lui répondre, insistant sur les dangers de la confusion de pouvoirs, de l'usurpation résultant des entreprises de la Commission au mépris du droit d'initiative appartenant au roi seul. Mais les raisons les plus fortes contre la Commission furent portées à la tribune par Royer-Collard. L'intrépide libéral, dont rien ne fit jamais fléchir les convictions ni reculer la pensée, qui ne craignait pas de proclamer « magnanime » l'âme de Danton, qui défendit si courageusement la liberté de la presse et de la pensée, prit hautement parti, dans cette circonstance, pour le gouvernement contre la Chambre. Examinant non seulement les textes constitutionnels, mais la nature des choses, il soutint que l'initiative des lois est une fonction essentielle du pouvoir exécutif, et non de la puissance législative qui ne peut être mise en activité, dans le système de la séparation des pouvoirs, que par l'intervention formelle et nécessaire du roi. Lorsqu'une Chambre revendique le droit de s'élever au-dessus des lois, « d'anéantir celles qui lui feraient obstacle, » ce « pouvoir monstrueux » qu'elle s'arroge ainsi, cette « violence faite aux lois, » constituent proprement ce qu'on appelle la *tyrannie*... « L'expérience a prouvé qu'elle ne serait nulle part plus redoutable et plus funeste que dans le corps qui semble plus spécialement chargé de la défense des intérêts populaires... Ah! messieurs, qui l'eût dit que, dès la première session de la première Chambre formée en exécution de la Charte, avec toutes les garanties que l'expérience avait indiquées, et dans des circonstances qui n'y ont appelé que les partisans les plus déclarés de la monarchie légitime, on verrait la prérogative du monarque envahie de nouveau et les Commissions de la Chambre exercer à cette tribune la fonction royale de l'initiative?... Je m'arrête ici; je cède au découragement qui s'empare de moi, et je déplore cette fatalité qui nous repousse sans cesse vers les bords de l'abîme dont nous sortons à peine. »

De violens murmures interrompirent plusieurs fois Royer-Collard dans son audacieux langage, les assemblées supportant plus malaisément encore que les princes l'expression des opinions

qu'elles ne partagent point; et, contrairement à un usage constant, la Chambre, par deux votes successifs, refusa d'autoriser l'impression du discours où son omnipotence avait été combattue et signalée comme le pire danger et la plus insupportable tyrannie. Le courageux orateur n'en avait pas moins formulé, presque seul contre tous, une de ces lois naturelles que les hommes peuvent ne pas écrire, même nier et violer, mais que les choses appliquent malgré eux. Les événemens qui s'accomplissent sous nos yeux ne prouvent que trop combien il avait raison. Le débat finit par une sorte de transaction entre le roi et la Chambre. Le principe défendu par les ministres et par Royer-Collard fut sauvé, grâce à une manœuvre habile qui permit au gouvernement de triompher en la forme et à la Chambre de triompher en fait.

En définitive, lorsque le budget de 1816 fut réglé législativement, après l'exercice, les recettes furent fixées à 1 036 804 000 fr., et les dépenses à 1 055 854 000 francs, supérieures de 255 millions au projet primitif, y compris, toujours, les fonds spéciaux, les frais de régie, les remboursemens, restitutions et non-valeurs. Ses grandes divisions furent, en dépenses :

	Francs.
Dette publique.	117 813 000
Frais de régie, remboursemens, etc	172 546 000
Dotations royales.	36 700 000
Guerre et marine.	403 000 000
Administration générale (justice, affaires étrangères, intérieur, travaux publics, etc.). . .	110 000 000
Dépenses diverses (occupation étrangère, etc.).	215 795 000

On ne saurait tenir pour normal ce budget de 1816, non plus que ceux de 1817 et de 1818, qui s'élevèrent à 1 189 millions et à 1 434 millions, à cause des charges exceptionnelles résultant des faits antérieurs et de l'invasion. Le premier budget pour ainsi dire naturel du nouveau régime fut celui de 1819, qui n'atteignit plus que 896 millions de francs de dépenses en présence de 936 658 784 francs de recettes, faisant ressortir un excédent de recettes de plus de 40 millions. Cet exercice ne comportait pas encore, cependant, les résultats définitifs de la liquidation financière des grands événemens de la fin de l'Empire et des traités de 1815. Il faut arriver au budget de 1824 pour trouver, notamment dans la dette publique, toutes ces conséquences ressortant de la loi de 1823. En voici l'équilibre général :

	Francs.
Recettes totales	989 563 042
Dépenses totales	986 073 842
Excédent de recettes	3 489 200

Les dépenses se répartissent ainsi dans leurs divisions principales en chiffres ronds :

	Francs.
Charges de la dette	334 665 685
Dotations	40 334 438
Frais de régie, remboursemens, etc.	162 000 000
Guerre et marine	266 000 000
Ensemble des autres dépenses	183 000 000

Les charges annuelles de la Dette publique se trouvaient donc portées à plus de 334 millions au lieu de 109 millions en 1814, soit une augmentation de 225 millions résultant de la liquidation générale des événemens de 1814 et de 1815, qui avaient nécessité les opérations de 1816, 1817, 1818, 1821, 1822, 1823 pour les réquisitions de guerre, les arriérés antérieurs à 1810, à 1814, les remboursemens de la Légion d'honneur, les diverses contributions de guerre, etc., etc. Ces 334 millions se décomposaient ainsi :

	Millions.
Pour la dette consolidée	197
— la dette viagère	71
— la dette remboursable	26
— l'amortissement	40

La Dette consolidée était constituée tout entière en rentes 5 pour 100; ses arrérages de 197 millions représentaient donc un capital nominal de 3 940 millions; en ajoutant le capital correspondant aux charges de la dette remboursable et de la dette viagère, la France se trouvait donc grevée, au 1^er^ janvier 1824, d'une dette totale d'environ 5 milliards et demi à 6 milliards au plus en capital. Lorsque l'Angleterre avait terminé, six ou sept ans auparavant, la liquidation financière représentant ses longs efforts contre Napoléon, elle s'était trouvée en présence d'une dette totale de 22 milliards en capital, correspondant à une charge annuelle de 808 millions de francs.

Le dernier budget de la Restauration, en 1829, s'éleva à 1 015 millions de dépenses, et à 1 021 millions de recettes; soit un

excédent de recettes de 6 millions. Les charges de la Dette n'étaient plus que de 328 millions au lieu de 334 en 1824, quoique la loi du 25 avril 1825 eût ordonné un emprunt de 866 510 000 fr. pour indemnités aux émigrés, et que la loi du 19 juin 1828 eût ordonné un emprunt de 78 millions pour dépenses extraordinaires des exercices 1828 et 1829. La Restauration avait pu néanmoins réduire les charges annuelles de 6 millions par an, grâce à la conversion de la rente 5 pour 100 en 3 pour 100 opérée par la loi du 1er mai 1825, et grâce aux diminutions produites dans la dette remboursable et dans la dette viagère abaissées : celle-ci à 64 millions en 1829 au lieu de 71 en 1824, et celle-là à 23 millions au lieu de 26, pour leurs services annuels.

En définitive, le budget normal de la France, de 1816 à 1829, augmenta d'une centaine de millions en quatorze ans, soit une moyenne d'environ 7 millions par an.

III

1830-1847 — 1848-1851 — 1852-1869

Avec la monarchie de Juillet les chiffres vont s'élever. Il semble que l'esprit futur commence à souffler. Les dix-huit budgets de 1830 à 1847 inclusivement forment, d'après les règlemens législatifs, les totaux ci-dessous :

	Francs.
Recettes totales.	21 984 777 140
Dépenses totales.	22 982 640 498
Déficit.	997 863 358

C'est 1 milliard de découverts environ que cette période nous a légué. Il ne faut pas en être surpris; le premier souci de la Chambre fut en effet de réclamer la pleine initiative des lois en matière de dépenses comme en tout autre. Le 6 août, Louis-Philippe d'Orléans n'étant encore que lieutenant général du royaume, un député de Seine-et-Oise, M. Bérard, proposa diverses modifications à la Charte, parmi lesquelles tout d'abord celle de l'article 16 : « Le roi propose la loi, » qui devrait être désormais ainsi rédigé : « La proposition des lois appartient au roi, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés. »

Moyennant l'acceptation de ces modifications (il est inutile

d'indiquer ici les autres), Louis-Philippe serait appelé au trône, lui et ses descendans, à perpétuité, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leurs descendans. Une commission de neuf membres était chargée d'examiner la proposition de M. Bérard et d'apporter son rapport le même jour. Le soir, à huit heures, la Chambre se réunissait de nouveau; M. Dupin aîné lisait le rapport favorable de la commission; le lendemain matin, à huit heures, la discussion s'ouvrait; le nouvel article 16 était adopté sans débat, et la nouvelle rédaction de la Charte était votée tout entière par 219 voix contre 33. Le même jour, à une heure après midi, la Chambre des pairs recevait communication de la délibération de la Chambre des députés, l'adoptait séance tenante, par 89 voix contre 10 et 14 abstentions, après un discours prodigieux de Chateaubriand, et le 9 août, devant les Chambres réunies, Louis-Philippe acceptait la nouvelle charte, jurait de l'observer et était proclamé roi des Français. La plus profonde révolution, qui devait en entraîner bien d'autres, était accomplie sans qu'on s'en fût douté; ce n'était point d'avoir remplacé une dynastie par une autre : c'était d'avoir fait passer dans les Chambres, même dans les mains de chaque député, la plénitude de l'initiative des lois en toute matière. Personne n'avait compris que c'était le gouvernement par la Chambre des députés qu'on venait d'inaugurer, en même temps qu'on supprimait toute barrière à l'augmentation indéfinie des dépenses publiques. Auparavant, l'initiative appartenant au gouvernement seul, toute l'activité des Chambres s'exerçait dans le contrôle des propositions du pouvoir exécutif, tous leurs efforts se consacraient et se concentraient à défendre les deniers des contribuables. Désormais il n'en devait plus être ainsi : au contraire. C'est une loi psychologique invincible qui porte les assemblées comme les individus à abuser de leurs droits; pouvant proposer sans limite toutes les lois que chacun de leurs membres est capable d'imaginer, elles cèdent inévitablement à ce penchant; elles veulent légiférer sans cesse, comme Perrin-Dandin voulait juger toujours, et presque toute loi coûte cher.

Dans le seul pays où le régime parlementaire existe réellement, en Angleterre, l'initiative des Chambres en matière de dépenses est absolument supprimée et s'exerce avec une grande prudence dans les autres domaines. On se garda bien d'imiter cet exemple quand on modifia la constitution, chez nous, en 1830.

En parlant de souveraineté du peuple sans la comprendre, on n'eut souci que de la souveraineté de la Chambre des députés. Chateaubriand seul aperçut et signala, dans son langage hautain, les conséquences logiques, inévitables, des principes qu'on proclamait. Elles vinrent à leur heure, en 1848, en 1851; elles sont en voie, aujourd'hui, de se réaliser pleinement, au plus grand préjudice de la liberté, de ces « droits de l'homme » qui furent la raison d'être de la révolution de 1789 et qui ne tarderont pas à se trouver aussi méconnus par la tyrannie législative qu'ils le furent par la monarchie absolue. Elles se montrent avec plus de force encore en finances qu'en politique. On n'a qu'à lire les chiffres des budgets pour les apercevoir.

Le premier budget de Louis-Philippe, celui de 1830, dépassa 1 095 millions de dépenses, soit 81 millions de plus qu'en 1829; la plus forte partie de cette augmentation fut déterminée surtout, d'ailleurs, par l'expédition d'Alger, ordonnée et commencée par Charles X. Les dépenses militaires de 1829 n'avaient été que de 287 millions; celles de 1830 atteignirent 324 millions, qui devaient être dépassés notablement l'année suivante. Elles furent en effet de 458 millions en 1831, pour redescendre ensuite, d'année en année, jusqu'à 287 millions en 1836. Le budget des dépenses de cette année 1836 peut être pris comme type de l'administration financière de la monarchie de Juillet pendant ses premières années. Il se présente ainsi dans ses grandes lignes : dépenses totales, 1 065 millions ainsi répartis en chiffres ronds :

	Francs.
Dette publique	331 483 000
Dotations	16 744 000
Frais de régie, remboursemens, etc.	168 000 000
Dépenses militaires	287 000 000
Dépenses des autres services	262 000 000

Les choses ne sont pas très différentes de ce qu'elles étaient en 1829. La dette consolidée est à 192 millions au lieu de 200; la dette viagère à 65 millions au lieu de 64; la dette remboursable, à 28 millions au lieu de 23; si le service total de la dette s'élève à 331 millions (au lieu de 328 en 1829), c'est qu'il faut ajouter aux chiffres ci-dessus 45 millions pour la dotation de l'amortissement au lieu de 40 en 1829. Les dépenses royales ont diminué : le roi-citoyen et sa famille ne coûtent que 13 millions au lieu de 32 en 1829; la Chambre des pairs ne coûte que

720 000 francs au lieu de 2 millions, toute dotation ayant été supprimée par la nouvelle charte ; la Légion d'honneur, 2 400 000 fr. au lieu de 3 652 000 francs ; etc. Les Affaires étrangères ne coûtent que 7 millions et demi au lieu de 11 millions et demi ; l'Instruction publique coûte près de 10 millions de plus : 13 millions au lieu de 3 607 000 francs ; de même, augmentation de dépenses utiles : aux Travaux publics (62 millions au lieu de 34), aux postes (22 millions au lieu de 16), etc. Enfin cet exercice 1836 se solde par un léger excédent de recettes : 6 282 000 francs, à peu près le même chiffre que l'exercice 1829, soldé par un excédent de recettes de 6 975 000 francs.

Le dernier budget du régime, celui de 1847, est bien différent :

	Francs.
Recettes totales	1 372 387 450
Dépenses totales	1 629 678 089
Déficit	257 290 639

Déjà les budgets précédens s'étaient soldés en déficit ; c'était devenu la règle depuis 1840, en même temps que l'accroissement continu des dépenses. En 1840, déficit, 129 millions ; en 1841, 44 millions ; en 1842, 110 millions ; en 1843, 67 millions ; en 1844, 43 millions ; en 1845, 96 millions ; en 1846, 167 millions. Le dernier découvert, en 1847, fut aussi le plus élevé de la série. Décomposons les dépenses de cet exercice comme celles des budgets précédens ; voici les chiffres :

	Francs.
Dette publique	384 602 358
Dotations	14 810 271
Frais de régie, remboursemens, etc.	238 000 000
Dépenses militaires	326 000 000
Dépenses des autres services	466 000 000

Au premier coup d'œil, on voit que les grosses augmentations, par rapport à 1836, portent particulièrement : sur la Dette, 53 millions de plus ; sur les frais de régie, remboursemens, etc., 70 millions ; sur la Guerre et la Marine (et Colonies), 240 millions. En décomposant les autres dépenses augmentées de 204 millions, on trouve 138 millions de plus aux Travaux publics ; 5 millions et demi de plus à l'Instruction publique ; ces accroissemens s'expliquent dans une certaine mesure par les événemens accomplis en dehors de la volonté des Chambres et du gouvernement, par

des améliorations de services utiles nécessitées par le développement général de la civilisation, de l'industrie, du commerce; par l'établissement des chemins de fer. Il n'en serait pas moins fort aisé de montrer le rôle de l'initiative parlementaire; il suffirait de reprendre en détail les mouvemens annuels des budgets et de reproduire quelques extraits des débats parlementaires de 1845, 1846, 1847.

En fait, à une administration financière de quatorze années s'étant trouvée aux prises, dès le début, avec les difficultés et les bouleversemens les plus graves, dont la gestion personnelle s'était réglée cependant, en définitive, par un excédent de recettes, avait succédé un système qui se traduisait, au bout de dix-huit ans, par un déficit de près de 1 milliard et par une augmentation de dépenses de 615 millions, soit une augmentation moyenne de 34 millions par an (au lieu de 7 millions par an de 1816 à 1829).

Il est vrai que durant la même période, les ressources générales de la nation avaient sensiblement augmenté. Si l'on veut, par exemple, en considérer un des signes principaux, le commerce extérieur, on voit qu'il s'était accru dans une proportion plus élevée que les budgets. Le chiffre du commerce extérieur de la France et celui de son budget étaient en effet à peu près égaux au commencement de la monarchie de Juillet. A la fin, pour les trois dernières années, 1845, 1846, 1847, tandis que la moyenne annuelle des dépenses était arrivée à 1 561 millions, celle du commerce extérieur spécial s'était élevée à 1 717 millions. Le budget s'était accru de 615 millions (de 1829 à 1847), soit de 60 pour 100; mais le commerce extérieur s'était accru en même temps de 682 millions, représentant près de 70 pour 100.

A la veille de la révolution qui devait emporter si subitement la nouvelle dynastie, un homme dont l'opinion fait autorité en matière de finances, de fortes convictions monarchiques, d'une rare modération et d'une égale fermeté d'esprit, le marquis d'Audiffret, n'en prononçait pas moins à la Chambre des pairs, comme rapporteur de la commission de 1847, le jugement suivant sur l'administration financière de cette époque :

« Une semblable exposition des faits et de leurs conséquences nous aidera sans doute à mesurer l'étendue et à découvrir la limite de la voie dangereuse des déficits et des emprunts dans laquelle nous sommes entraînés depuis trop longtemps au delà

des plus belles espérances de la paix et des progrès non interrompus de la richesse nationale.

« On se demande en effet, en voyant se prolonger d'exercice en exercice, au sein même de la prospérité, les découverts du Trésor recommencés en 1840, sept fois reproduits jusqu'en 1847, et qui menacent le règlement d'un neuvième budget, si nous sommes devenus plus faibles devant les faveurs de la Providence que devant les revers de la fortune. »

Il suffit de mentionner les budgets de 1848 à 1851 inclusivement. Ces quatre années furent trop troublées, trop livrées aux déchiremens politiques, à l'anarchie, pour que les finances de l'État fussent prospères. Les quatre exercices se réglèrent en déficit et laissèrent un découvert total de 360 millions. Le cours moyen annuel de la rente 3 p. 100 qui avait atteint 83 à 84 francs en 1845, 1846, et que les agitations de 1847 avaient fait descendre déjà à 77 francs, tomba à 49 francs en 1848, et ne put dépasser 56 et 57 francs en 1850 et en 1851. Quant au commerce extérieur, il diminua de près d'un tiers en 1848 et en 1849.

Les budgets de 1852 à 1869 inclusivement furent votés sous le régime de la constitution du 14 janvier 1852, abolissant l'initiative parlementaire et réduisant le Corps législatif à un rôle en réalité inutile. La Chambre des députés, dont les intrigues intérieures, les ambitions et les compétitions personnelles avaient troublé le gouvernement depuis 1830, n'était plus qu'une fiction. Sans autorité constitutionnelle, sans indépendance originelle, par conséquent sans force, elle ne put exercer aucune action, même de contrôle. Le pouvoir exécutif administra les finances comme il dirigea la politique : à son gré. Les résultats budgétaires furent nécessairement fâcheux, comme sous le régime de l'initiative et du pouvoir parlementaires.

Les règlemens législatifs et les situations financières de chaque exercice font en effet ressortir, de 1852 à 1869, les totaux suivans :

	Millions.
Recettes totales	36 875
Dépenses totales	37 416
Déficit	541

Mais ces recettes totales comprennent des ressources extraor-

dinaires considérables qui durent faire face à des dépenses extraordinaires comme les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique, à d'autres dépenses extraordinaires, mais aussi, plus d'une fois, à des dépenses d'un caractère ordinaire, comme on l'a fait d'ailleurs à toutes les époques. Le compte des diverses dépenses extraordinaires de guerre peut s'établir ainsi : guerre d'Orient, 1348 millions ; — guerre d'Italie, 377 millions ; — guerre de Chine, 80 millions (non compris les dépenses de la Marine) ; guerre du Mexique, non compris la Marine également : 308 millions ; — expédition de Syrie, 34 millions ; — armemens extraordinaires, 123 millions. Total : 2270 millions. Les grands travaux publics absorbèrent des sommes considérables. Les opérations, d'ailleurs à peu près de pure forme, de l'amortissement compliquent encore les écritures des budgets de cette époque. En définitive on ne peut, pour une comparaison sincère, que s'en tenir aux chiffres résultant de la comptabilité publique, car il faut bien adopter une commune et constante mesure, sous peine de tomber dans l'arbitraire et dans l'erreur en prétendant analyser et préciser.

En définitive, le second Empire trouva le budget des dépenses à 1461 millions et le porta dès 1852 au chiffre de 1513 millions, ainsi réparti dans les grandes divisions :

	Millions.
Dette publique	334
Amortissement	65
Dotations	15
Frais de régie, remboursemens, etc.	174
Guerre et marine (colonies)	435
Autres dépenses	480

Certaines dépenses s'élevèrent promptement les années suivantes. Par exemple, les crédits de dotations, tombés de 14 800 000 francs en 1847, à 9 270 000 francs en 1848 et en 1851, élevés à 15 millions en 1852, atteignirent aussitôt 36 millions en 1853, ainsi décomposés : l'Empereur et la famille impériale, 26 millions ; le Sénat, 5 millions et demi ; la Chambre, pour ses divers frais, 2 millions et demi ; la Légion d'honneur, 850 000 francs. Sans suivre en détail, ce qui ne rentre pas dans notre cadre, les mouvemens budgétaires, nous trouvons l'exercice 1869 à 2143 millions, ainsi répartis, d'après les comptes généraux :

	Millions.
Dette publique	525
Amortissement	64
Dotations	51
Frais de régie, remboursemens, etc	350
Guerre et marine (colonies)	641
Autres dépenses	512

La dette publique, notamment, représentait en capital, pour la dette consolidée, 11 milliards 423 millions, exigeant 361 millions et demi d'arrérages en rentes 3 pour 100, sauf 36 millions d'arrérages pour la rente 4 et demi, et 434 211 francs pour la rente 4 pour 100. La dette viagère exigeait 85 millions et demi; la dette remboursable 77 millions et demi, dont les principaux élémens étaient une annuité de 32 millions aux compagnies de chemins de fer, et 26 millions et demi pour les intérêts de la dette flottante. Aux dotations, le Sénat figurait pour 6 millions et demi; la Chambre, pour autant; la Légion d'honneur pour 11 millions et demi. Parmi les 512 millions d'*Autres dépenses*, le ministère de l'Intérieur figurait pour 255 millions, mais il ne faut pas oublier que, sur ce total, les « dépenses départementales ou sur ressources spéciales » absorbaient plus de 180 millions, de sorte qu'il ne restait réellement à l'Intérieur pour les dépenses de l'État que 75 millions, dont 13 concernaient les télégraphes alors séparés des postes. Dans les 512 millions des *Autres dépenses*, on doit ainsi ne retenir que 332 millions pour l'État.

Tel serait le résumé de l'augmentation des dépenses par le second Empire s'il s'était arrêté en 1869. La guerre de 1870-1871 a profondément bouleversé cette situation financière, soit par les emprunts qu'elle a nécessités, soit par les pertes qu'elle a entraînées. L'Empire, à peine la guerre commencée, dut emprunter 750 millions en rente 3 pour 100 (loi du 12 août 1870); le gouvernement de la Défense nationale dut emprunter à son tour, par décret du 25 octobre, 250 millions en Angleterre (emprunt Morgan, remboursable par annuités); M. Thiers, pour payer la rançon du traité de Francfort et « libérer le territoire, » dut ensuite emprunter : en rentes perpétuelles 5 pour 100, un capital nominal de 6 920 millions, qui ne fut réellement reçu que jusqu'à concurrence de 5 792 millions, n'ayant pu être contracté qu'aux taux de 82 fr. 50 et de 84 fr. 50; sous d'autres formes, 325 millions à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, et 1 530 millions à la

Banque, pour règlement de ses avances pendant la guerre; en capital nominal, 8 milliards 775 millions, dont 6920 millions en rentes consolidées et 1855 millions en capitaux remboursables. Ces divers emprunts correspondirent, pour le service de leurs arrérages, intérêts, amortissement, à une somme totale annuelle de plus de 574 millions; ajoutez environ 20 millions d'annuités aux villes, départemens, pour remboursement d'une partie des contributions de guerre ou pour dommages, et 57 millions pour le service des emprunts de 1870, c'est un ensemble de 651 millions, qu'il fallut inscrire aux budgets de 1873, ou de 1874, quand cette terrible liquidation fut achevée, grâce, ce n'est que justice de le rappeler, à l'habileté, à la sagesse de M. Thiers.

IV

1870-1901

On observerait très inexactement le phénomène à déterminer si l'on prenait comme point de départ de l'administration financière de la troisième République le budget de 1870, ou même de 1871. Sans doute il faut compter les dépenses de ces années, au point de vue de la chronologie politique, parmi celles de la période républicaine ouverte le 4 septembre 1870; il en est différemment au point de vue d'un compte moral, seul exact en réalité. Ce n'est pas la République qui déclara la guerre à l'Allemagne. Ce n'est pas, il est vrai, le second Empire qui peut être chargé officiellement, dans la comptabilité générale de nos finances, du résultat des exercices 1870 et 1871; mais il en est à coup sûr plus responsable, philosophiquement, que la République. Les budgets des années 1872 et 1873 sont eux-mêmes trop étroitement liés aux catastrophes des deux années précédentes pour être mis au compte de l'administration nouvelle. Il faut arriver au budget de 1874 pour prendre un point de départ exact. Cette année, en effet, le territoire était libéré; les conséquences financières de l'invasion étaient pleinement établies et inscrites dans les différens chapitres du budget qui pouvaient en être affectés. La fatalité du passé n'imposait plus de charge nouvelle. Alors seulement commença la responsabilité du régime héritier de si lourds désastres.

On ne doit pas moins enregistrer les chiffres des exercices 1870

à 1871. M. Caillaux, ministre des Finances, a publié dans le projet de budget de 1901 un tableau des recettes et des dépenses effectuées depuis 1869 : il n'est pas de mise ici, parce que ce tableau ne comprend pas les « fonds spéciaux, » ainsi que je l'ai expliqué plus haut, — qui sont partie intégrante de tous les budgets cités jusqu'à présent et qui n'ont cessé, je le rappelle, de figurer dans nos tableaux budgétaires que depuis 1893. Il faut se garder soigneusement des chiffres risquant de tromper les yeux mal exercés.

Ce n'est pas tout.

Nous avons jusqu'ici inscrit les chiffres de toutes les recettes et de toutes les dépenses, quelle que fût leur nature, extraordinaires et ordinaires comptées ensemble. En effet, les dépenses extraordinaires méritaient sans doute leur nom ; mais le caractère excessif et passager des dépenses extraordinaires nécessitées par les événemens de 1870 et de 1871 dépasse singulièrement en intensité le caractère « extraordinaire » de celles jusqu'alors ainsi qualifiées. Jamais on n'avait eu à dépenser « extraordinairement » 656 millions comme en 1870, 675 millions comme en 1871, 288 comme en 1875, 404 comme en 1879, 721 comme en 1881, etc. Lorsque nous demandions, il y a près de vingt ans, la suppression des budgets extraordinaires, nous ne demandions pas leur maintien sous forme de budget ordinaire, leur consolidation définitive à la charge des contribuables. Suppression signifiait suppression. Ni plus ni moins. Or les dépenses ont bien changé de nom, mais beaucoup moins de chiffres; de sorte que si l'on considérait, depuis 1870 comme auparavant, le total général des dépenses ordinaires et extraordinaires, on altérerait profondément la réalité des choses, on mesurerait de la manière la plus fausse la marche de nos budgets. La vérité veut que l'observation porte sur les dépenses ordinaires, qui seules correspondent aux charges annuelles des contribuables, aux ressources normales fournies par les impôts et les diverses recettes de l'État, qui seules, par conséquent, permettent de déterminer avec précision suivant quelles proportions, quelle amplitude, les prélèvemens opérés sur les produits du travail national augmentent ou diminuent.

La colonne 22 (total général) du *Mouvement des Budgets de 1869 à 1901* publié par le ministre des Finances ne pourrait donc qu'égarer l'opinion publique et non l'éclairer, et la colonne 2

(Budget ordinaire) est incomplète pour la comparaison puisqu'on y a supprimé les fonds spéciaux.

Prenons donc cette colonne 2, ajoutons-y les fonds spéciaux, ou dépenses sur ressources spéciales, et suivons le mouvement d'après les chiffres ministériels eux-mêmes ainsi rectifiés.

Cela dit, nous rappelant que le *budget ordinaire des dépenses* de 1869 avait été de 1927 millions, voici les chiffres pour les années 1870 à 1874 inclusivement, pour le même budget ordinaire, que nous examinerons ensuite de 1874 à 1901 :

	Millions.
En 1870.	2 697
— 1871.	2 624
— 1872.	2 836
— 1873.	2 989
— 1874.	2 844

Pendant la même période, les dépenses générales totales, y compris les dépenses extraordinaires proprement dites, celles du compte de liquidation, d'autres encore faisant l'objet de comptes spéciaux depuis incorporées au budget ordinaire (avec raison d'ailleurs), s'étaient élevées en définitive (non plus d'après les tableaux du ministre, mais d'après les règlemens législatifs eux-mêmes), savoir :

	Millions.
En 1870 à.	3 439
— 1871 à.	3 373
— 1872 à.	2 948
— 1873 à.	3 114
— 1874 à.	2 966

Personne n'admettait alors qu'un tel fardeau pût être imposé longtemps au pays. Tous les partis étaient unanimes à considérer comme indispensable de réduire le plus tôt possible de si formidables dépenses, et l'on eût regardé comme un malfaiteur public le député qui aurait proposé de les augmenter encore. Quant à leur répartition, elle se présentait ainsi, en 1874, aux dépenses ordinaires :

	Millions.
Dette publique.	889
Amortissement.	272
Dotations des pouvoirs publics	9
Frais de régie, remboursemens, etc., et dépenses sur ressources spéciales.	638
A reporter. . .	1 808

	Millions.
Report	1808
Guerre et marine	602
Colonies	25
Autres dépenses	426
Total	2861

Si l'on était d'accord sur l'impossibilité de maintenir les dépenses à un chiffre aussi élevé, sous peine de frapper d'impuissance la nation, on l'était plus encore sur l'impérieuse nécessité de diminuer la Dette, dont le poids mort paralyse si lourdement notre énergie. Pour juger comment ces opinions ont été réalisées, il suffit de regarder le projet de budget pour 1901 déposé par le gouvernement le 31 mai dernier. D'après l'article 1^er^, le total des crédits demandés s'élève à 3551 millions, tous incorporés au budget ordinaire; mais ces crédits ne comprennent pas le budget de l'Algérie, jusqu'ici partie intégrante du budget; pour la justesse de la comparaison, il faut donc ajouter cette catégorie de dépenses, qui s'élève pour 1900 à 71 millions; il faut encore ajouter, pour la comparaison, les sommes correspondant aux anciens fonds spéciaux ou à l'ancien budget sur ressources spéciales, et qui, d'après le ministre, atteignent 408 millions; c'est un total général de 4030 millions, à rapprocher des 2861 millions de 1874 : soit une augmentation de 1169 millions.

Ce total de 4030 millions n'est même pas complet. Il y manque des dépenses, — et aussi des recettes, — comme celles de certains budgets annexes (chemins de fer de l'État; monnaies et médailles; imprimerie nationale, etc.), véritables régies qui devraient y figurer au même titre que les postes, les tabacs, les poudres, etc., et qui dépassent 71 millions, portant ainsi l'ensemble du budget à 4101 millions. Restons-en toutefois au chiffre de 4030 millions, puisque les budgets annexes n'ont pas été comptés plus haut pour 1874. Comment se répartissent ces 4030 millions, dans le cadre établi précédemment?

	Millions.
Dette publique	1165
Amortissement	91
Dotations des Pouvoirs publics	13
Frais de régie, remboursemens, fonds spéciaux, etc.	869
Guerre et marine	1023
Colonies	103
Autres dépenses	766

Par rapport à l'exercice 1874, les principales augmentations suivantes apparaissent au premier coup d'œil :

A la Dette publique : 276 millions ; — aux Pouvoirs publics : 4 millions ; — aux frais de régie et ressources spéciales : 231 millions ; — aux dépenses militaires et coloniales : 499 millions ; — aux autres ministères, 340 millions.

D'autre part, l'Amortissement est diminué de 181 millions.

Examinons de plus près certains de ces élémens.

D'abord la Dette publique. C'est le plus gros chapitre de notre budget. Le projet du ministre des finances pour 1900 en contient un tableau intéressant, mais prodigieusement incomplet. Il y manque un des personnages de la trinité du grand-livre : la Dette viagère. La suppression de ce personnage gênant permet en effet de dissimuler l'incroyable augmentation de notre Dette totale. L'ingénieux M. Caillaux a même systématisé dogmatiquement son innovation. Jusqu'à lui, tous les ministres avaient naïvement tenu la Dette viagère pour une Dette. Il ne reste à ses yeux que l'épithète ; le substantif s'évanouit. Ce que l'État « doit » n'est pas une « dette. » S'il paye ses créanciers, les propriétaires des pensions inscrites au grand-livre, c'est par faveur, par libéralité grande. Pour M. Caillaux, la Dette viagère n'est qu'un accessoire des frais de régie ou des services généraux des ministères ! Il oublie simplement que, s'il en était ainsi, le Parlement aurait le droit de diminuer à son gré la Dette viagère, comme il a le droit de diminuer les traitemens des fonctionnaires et même de les supprimer.

Conservons donc bourgeoisement à la Dette viagère le caractère qui lui appartient nécessairement depuis qu'elle existe et lui appartiendra jusqu'à l'incendie du grand-livre, et maintenons-la dans le chapitre de la Dette publique où elle figure depuis le fameux rapport présenté par Cambon, le 17 avril 1792, à l'Assemblée législative. Nous aurons par elle une des principales explications de l'accroissement énorme de notre Dette, après tant de promesses d'en alléger le fardeau.

En 1874, les charges annuelles de la Dette se décomposaient ainsi :

	Millions.
Dette consolidée	744
Dette remboursable	309
Dette viagère	108
Total	1161

Dans le projet de budget de 1901, les mêmes services réclament les crédits suivans, en chiffres précis :

	Francs.
Dette consolidée.	675 657 850
Dette remboursable.	325 962 779
Dette viagère.	243 742 092
Total.	1 245 362 721

Par rapport à 1874, c'est donc une augmentation de 84 millions, au lieu d'une diminution nécessaire. En pleine paix, loin de profiter des circonstances pour diminuer le fardeau de la dette, on n'a fait que l'alourdir. La différence réelle est même bien supérieure à celle de 84 millions qui ressort du rapprochement des deux totaux.

En effet : la dette consolidée est bien passée de 744 millions d'arrérages à 675 millions, diminuant de 69 millions; mais elle aurait dû s'abaisser bien davantage, puisque les conversions opérées, depuis 1874, ont procuré au Trésor un bénéfice de 108 millions; c'est donc seulement 636 millions, au lieu de 675, qui devraient figurer aujourd'hui au budget chargé de 39 millions de plus qu'il ne le devrait. La dette remboursable paraît augmentée de 17 millions : elle l'est beaucoup plus. Les 309 millions de 1874 comprenaient un ensemble d'amortissemens de 272 millions; le projet de M. Caillaux n'en comprend que 91 millions pour 1901; les charges réelles nettes, c'est-à-dire les seuls intérêts de la dette remboursable, s'élevaient donc à 37 millions (309-272) en 1874, tandis que pour 1901 les charges nettes ressortent à 236 millions (327 — 91). L'augmentation réelle s'élève ainsi, non pas aux 17 millions qui apparaissent, mais à la différence entre 37 millions et 236, soit à 199 millions. Quant à la Dette viagère, la différence qui surgit est énorme au premier regard; elle dépasse 135 millions. L'augmentation est encore plus forte. Depuis le dépôt du budget, les lois votées en juillet dernier ont accru la Dette viagère de 3 376 000 francs aux pensions civiles, et l'article 42 du projet de loi de finances fait tomber du budget des recettes une somme totale de 9 millions provenant de retenues sur divers traitemens de la Guerre, de la Marine et des Colonies. Les charges de la dette viagère s'élèvent donc à 247 millions au lieu de 243 indiqués dans le projet, ce qui porte l'augmentation à plus de 138 millions par rapport à 1874.

Cependant certaines portions de ce chiffre résultent de simples

déplacemens de services; par exemple les pensions de la Marine dépendaient, en 1874, de la *Caisse de la Marine* aujourd'hui supprimée. Pour mesurer exactement l'augmentation réelle il faut donc considérer non plus seulement les dépenses des diverses pensions, mais aussi les recettes correspondantes provenant des retenues sur les traitemens des fonctionnaires civils et militaires.

A ce point de vue, en 1874, toutes les diverses retenues produisaient une recette de 30 millions et demi en face d'une dépense totale de 127 millions pour les pensions de toutes sortes; — par conséquent une *charge nette* de 97 millions. Or, pour 1901, en face d'une dépense totale de 247 millions à la Dette viagère, il ne reste aux recettes du budget qu'un produit total de 28 millions, laissant subsister une *charge nette* de 219 millions, au lieu de 97 millions en 1874. Soit une augmentation réelle de 122 millions au préjudice des contribuables (en augmentation proportionnelle, plus de 125 pour 100).

Récapitulons les augmentations réelles constatées ci-dessus : 39 millions à la dette consolidée; 199 millions à la dette remboursable; 122 à la dette viagère; c'est un total de 360 millions qu'il faut compter au lieu de celui de 84 millions apparaissant au premier abord.

Que n'a-t-on pas dit cependant sur la nécessité de diminuer la dette publique? Qui ne voit les dangers d'une telle progression, que rien n'arrête, qui menace de monter singulièrement plus vite si les projets de lois soumis aux Chambres viennent à être votés? Que peut valoir le crédit de la France, dans quelques années, si le poids mort de sa dette s'alourdit ainsi de plus en plus, au lieu de s'alléger? Le péril est d'autant plus grand que la composition réelle de notre dette n'est pas ce qu'elle paraît d'après les écritures de la comptabilité générale. A lire le budget on croit que notre dette consolidée représente le capital correspondant aux intérêts inscrits aux chapitres 1 et 2 du ministère des Finances pour les rentes 3 1/2 pour 100 et les rentes 3 pour 100, s'élevant ensemble à plus de 675 millions et demi, soit un capital de plus de 22 milliards. On en conclut que ce capital de 22 milliards, dont les intérêts pèsent si lourdement sur les contribuables, ne saurait cependant jamais causer aucun embarras immédiat et direct au pays puisqu'il est constitué en dette *perpétuelle*, n'étant jamais exigible, ne pouvant jamais être réclamée, à aucun moment, sous aucune forme, par les créanciers. On croit

que la rente 3 pour 100 amortissable, dont les intérêts et l'amortissement sont inscrits pour 138 millions au chapitre 3 des Finances, et dont le capital atteint plus de 3830 millions, n'est remboursable que lentement, peu à peu, à longue échéance, par fractions relativement faibles : 25 millions par exemple pour l'année 1901. On croit encore que la dette flottante, dont les intérêts figurent pour 16 millions au chapitre 17 des Finances, qui peut, elle, être exigée en capital, plus ou moins intégralement, plus ou moins brusquement, par ses créanciers, ne dépasse guère 1 milliard. Le tableau reproduit au budget indique 1 054 millions (au 1er janvier de l'année courante), dont 939 seulement portant intérêts. En examinant le détail de ce tableau, on voit qu'il comprend notamment 309 millions appartenant aux communes, établissemens publics, etc.; 32 millions à la ville de Paris; 245 millions à la Caisse des dépôts; 142 millions aux caisses d'épargne diverses, etc., etc. On en conclut que le Trésor risque, en cas de crise grave, de se voir mis en demeure, tout à coup, de rendre ces capitaux considérables confiés à sa gestion, exigibles à toute heure, à vue pour ainsi dire. La nécessité de tels remboursemens serait à coup sûr une difficile épreuve; le crédit de l'État en recevrait une atteinte sérieuse et inévitable. Toutefois, l'opération ne serait pas impossible.

Tout cela n'est qu'apparence, illusion d'optique, rubrique trompeuse.

La dette perpétuelle est exigible pour près de 2 milliards en capital, et n'est perpétuelle que pour 20 milliards au lieu de 22; la Rente 3 pour 100 n'est pas amortissable seulement pour 25 millions de capital, mais elle est immédiatement exigible pour plus de 2 milliards sur 3 830 millions; la dette flottante, en conséquence, s'élève à plus de 5 milliards au lieu d'un. *Cinq milliards et demi* de capitaux à la dette flottante, exigibles subitement, demain peut-être, impérieusement, sans délai possible, à l'heure où le Trésor aurait le plus pressant besoin de toutes ses ressources pour le salut de la France : telle est la réalité positive, en dépit des écritures officielles quelles qu'elles soient!

Comment en est-il ainsi?

Par le jeu de nos caisses d'épargne privées et publiques, qui sont toutes obligées de verser leurs fonds au Trésor, lequel achète avec ces fonds des rentes sur l'État au nom de ces mêmes caisses d'épargne. Il enferme ensuite ces rentes dans ses coffres, à la

place de l'or et de l'argent qu'il a reçu, mais il ne cesse pas de devoir uniquement, absolument, aux caisses d'épargne leur or et leur argent. Vainement il écrit, sur des titres de rentes 3 et demi ou 3 pour 100, le nom de telle ou telle caisse d'épargne : Caisse d'épargne de Rouen ; Caisse d'épargne d'Yvetot ; Caisse d'épargne de Carpentras ; Caisse d'épargne d'Annonay, etc. ; ces titres *n'appartiennent pas à ces caisses malgré elles ;* elles doivent aux déposans les sommes qu'ils ont versées, en espèces sonnantes et trébuchantes, et le Trésor leur doit, à elles, les mêmes matérialités monétaires métalliques. Actuellement le total des sommes ainsi dues par l'État aux caisses d'épargne et représentées par des titres de rentes dépasse 4 milliards. Le tableau de la dette publique en capital publié dans le Projet de budget de 1901 (p. 68) portant ces indications :

	Francs.
Dette consolidée	22 001 914 539
Rente 3 p. 100 amortissable	3 836 833 000
Dette flottante	1 054 106 181

doit donc être ainsi rectifié, pour être conforme à la vérité et pour ne pas égarer dangereusement l'opinion publique, les Chambres, le gouvernement lui-même :

	Francs.
Dette consolidée	20 030 000 000
Rentes 3 p. 100 amortissable	1 741 000 000
Dette flottante	5 121 853 720

Supposons que la guerre éclate demain, qu'on doive faire face aux prodigieuses dépenses qu'elle entraînera dès le début, exigeant pour les premiers mois plusieurs milliards, et rembourser en même temps les 5 milliards de la dette flottante, dont les diverses créances seraient immédiatement réclamées ; par quels miracles le Trésor pourrait-il exécuter ces opérations également urgentes, également indispensables ? On ne saurait répondre qu'on usera de la clause légale permettant de retarder les remboursemens ; cet argument de tribune, qu'une Chambre résolue à fermer les yeux devant les difficultés et devant les faits désagréables peut applaudir, ne serait pas de mise devant les *millions de familles* laissées sans soutien, sans travail, sans salaire, par suite de la mobilisation générale et réclamant leurs économies pour vivre. On a donc ainsi créé inconsciemment, peu à peu, une situa-

tion inextricable, qui pourrait devenir mortelle au jour de la crise suprême. Qui pense à la résoudre tandis qu'on le peut? Personne : la solution n'est susceptible de procurer aucun profit électoral.

Ce dernier mot renferme aujourd'hui tout le secret de l'État : *arcana imperii divulgata*, dit Tacite. Si le bénéfice des conversions a été dévoré d'avance; si les charges de la dette ont augmenté si lourdement; si les dépenses du budget ordinaire, établi comme en 1874, s'élèvent pour 1901 à 1 186 millions de plus qu'alors, la principale cause réside dans le droit d'initiative parlementaire en matière de dépenses. Toute proposition de dépenses ou de modification entraînant des dépenses paraît aux élus un moyen de mériter la faveur des électeurs qui bénéficieront de ces dépenses, de se former une « clientèle, » bien plus sûrement que par des économies budgétaires blessant presque toujours quelqu'un muni d'un bulletin de vote. Jamais les Chambres ne voteront certaines réformes non seulement utiles mais nécessaires, parce que ces réformes impérieusement réclamées par la nature des choses, par l'intérêt public, mettraient en péril la réélection de leurs auteurs. La France de 1901, avec les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, est organisée dans son administration générale comme en l'an IX; c'est une usine éclairée à l'huile, travaillant avec des moteurs à bras, opérant ses transports à dos de mulet, tandis que ses concurrens n'emploient que la vapeur et l'électricité.

Que l'initiative parlementaire, que l'abus des lois entraînant des conséquences financières soient vraiment la cause capitale du développement de nos dépenses, c'est une vérité proclamée à l'envi, à la Chambre même et au Sénat, par tous les rapporteurs du budget.

Je me rappelle qu'en 1882 la Commission du budget s'était préoccupée de l'augmentation incessante des dépenses qui se manifestait à la place de l'esprit d'économie déjà si nécessaire, et voici les constatations qui furent établies pour la courte période écoulée du 1er janvier 1881 au mois de juin 1882 :

Augmentation de dépenses réalisée résultant de l'initiative parlementaire : 38 227 650 francs.

Augmentation de dépenses annuelles devant résulter de divers projets proposés par l'initiative parlementaire : 46 048 000 francs.

Diminution de recettes annuelles devant résulter des propo-

sitions émanant de l'initiative parlementaire : 310 042 035 francs.

Ainsi l'initiative parlementaire en moins d'un an et demi avait déjà grevé les contribuables de 38 millions, les menaçait d'une charge de 46 millions de plus et proposait en même temps d'appauvrir le Trésor de 310 millions de ressources! Tout le fin du système est là : doubler les dépenses et supprimer les recettes; promettre aux électeurs qu'ils recevront tout de l'État et n'auront rien à lui payer. Qui résisterait à cette perspective? Le procédé n'est, d'ailleurs, pas nouveau ; il est même plus vieux qu'Aristophane.

« Nous avons le regret de constater à chaque exercice, — dit M. Boulanger, rapporteur général au Sénat en 1893, — que rien ne résiste au flot montant des dépenses publiques... Le gouvernement fait dans ce but des efforts modérés et *les Chambres*, une fois le budget voté et l'équilibre apparent réalisé pour l'exercice, *adoptent avec une facilité regrettable toutes les lois spéciales* qui, pour accomplir une réforme, *engagent des dépenses destructives de l'équilibre financier.* »

En 1895 c'est le rapporteur général de la Commission de la Chambre qui déclare que nos dépenses suivent une marche telle qu' « *aucun pays ne saurait résister longtemps à de pareilles augmentations de dépenses; qu'il faut nous arrêter* si nous ne voulons pas compromettre gravement nos finances. » Ceci s'appliquait au budget de 1896, dont les dépenses ordinaires étaient fixées par le rapport à 3 406 millions, qui, avec les 375 millions des fonds spéciaux départementaux et communaux, donnaient un total de 3 781 millions. Or nous nous sommes si bien *arrêtés* que le même total pour 1901 atteint, comme on l'a vu, 4 030 millions, 249 millions de plus qu'en 1896. Le rapport général de la Commission de la Chambre des député relatif au budget de 1900 est plus précis encore, s'il est possible, que les précédens.

Son auteur, M. Boudenoot, après avoir rappelé l'opinion autour de laquelle j'ai rallié la *Ligue des Contribuables* sur la nécessité de supprimer l'initiative parlementaire, publie une note, émanée évidemment de l'administration des finances, établissant que si on remonte à l'origine des lois ou mesures ayant créé les dépenses, *plus de la moitié* de ces augmentations, excepté les dépenses militaires, est due à l'initiative parlementaire, et précisant les chiffres de ces dépenses qui résultent des nouvelles lois, depuis l'année 1888, dans le tableau ci-dessous :

	Francs.
En 1888	8
— 1889	25
— 1890	49
— 1891	62
— 1892	119
— 1893	130
— 1894	164
— 1895	174
— 1896	186
— 1897	207
— 1898	252
— 1899	295
— 1900	340

L'exposé des motifs du ministre des Finances constate que le nouveau chiffre à ajouter dans le budget de 1901, pour cette catégorie spéciale de dépenses, s'élève à 16 millions; le total de l'augmentation atteint donc pour l'année prochaine 356 millions, sans compter les résultats des lois qui ont été votées depuis le mois de mai dernier ou qui vont l'être. Étant donné que « plus de la moitié » de ces dépenses proviennent de l'initiative parlementaire, il est aisé de voir qu'elle va coûter aux contribuables au moins 180 millions de plus qu'il y a douze ans; et 180 millions représentant, au taux actuel, l'annuité de près de 6 milliards. Le jeu de cette initiative équivaut ainsi, depuis 1888 seulement, à un emprunt plus lourd que celui de la rançon payée à l'Allemagne. En réalité, l'influence de l'initiative parlementaire dépasse de beaucoup les limites du calcul inséré dans le rapport général de 1900, parce qu'elle excite le zèle de l'initiative ministérielle. Le rôle des Chambres est de contrôler les demandes de dépenses formées par le gouvernement et non d'en proposer. En exerçant attentivement ce contrôle, en défendant le contribuable, elles inspirent au gouvernement la prudence, la modération dans ses projets; craignant un mauvais accueil, il ne réclame que les dépenses nécessaires, inévitables; il n'oublie pas que, suivant la recommandation de Cicéron à son frère Quintus partant pour le proconsulat d'Asie : « Le sort des contribuables est, de tous, le plus digne d'intérêt. » Tout est renversé, si la Chambre, non seulement ne remplit pas sa mission, mais donne l'exemple de la prodigalité; députés et ministres rivalisent de largesses avec les finances publiques, beaucoup moins par les amendemens que

par les redoutables projets de lois décorés du titre de « réformes » surtout quand ils sont le plus malfaisans; le plus clair des économies réalisées par le pays s'en va dans les coffres de l'État qui ne saurait presque jamais l'employer aussi utilement que les particuliers qu'il dépouille, et le résultat le plus net d'un tel système est tout ensemble l'atrophie de l'esprit d'initiative privée, le ralentissement des progrès économiques, en attendant les complications financières qui signalent la décadence des peuples.

Aussi, tandis que la furie dépensière de la Chambre ne connaît pas de bornes, le mouvement de la richesse publique, du commerce extérieur de la nation, diminue ou se ralentit de la façon la plus alarmante.

Notre commerce extérieur spécial avait passé de 1 923 millions en 1851 à 6 228 millions en 1869, s'augmentant ainsi de 4 305 millions en dix-huit ans; soit une moyenne annuelle de 239 millions. Pendant ce temps-là, il est vrai, nos dépenses totales avaient passé de 1 461 millions à 2 143 millions, soit une augmentation totale de 682 millions, et une moyenne annuelle de 37 à 38 millions. Cette augmentation de dépenses était élevée, trop élevée à coup sûr; elle était au moins largement compensée par le développement considérable du commerce, qui traduisait lui-même les développemens parallèles de l'industrie, de l'agriculture, de tout l'ensemble du travail national. Ils se manifestaient en même temps par l'un des signes les plus exacts de la richesse publique : la valeur des successions, exprimée par l'impôt sur les héritages.

On admet généralement que la totalité des biens existant en France est soumise à l'impôt successoral une fois tous les trente-cinq ans, en d'autres termes que l'ensemble des successions soumises chaque année aux droits de mutation par décès représente la *trente-cinquième partie* des biens formant la fortune des particuliers; de sorte qu'en multipliant par 35 la valeur des successions d'une année, on obtient le chiffre de la richesse de tous les citoyens. Des circonstances exceptionnelles pouvant réagir trop fortement, en plus ou en moins, sur une année isolée, il convient de prendre la *moyenne de trois années*, pour approcher plus sûrement de la réalité. Procédant ainsi, nous constatons les faits suivans, d'après les *comptes des recettes* officiels publiés par le Ministère des finances.

VALEUR MOYENNE DES SUCCESSIONS

	Millions.
En 1852	1 964
1869	3 471
Augmentation en 1869 par rapport à 1852.	1 507

En multipliant 1 507 millions par 35, — ainsi qu'il a été expliqué plus haut, — on trouve 52 milliards 745 millions pour l'augmentation de la richesse publique de 1852 à 1869, — soit une augmentation moyenne annuelle de plus de 3 milliards 106 millions. La situation se résume donc ainsi, pendant la période ci-dessus :

	Millions.
Augmentation annuelle moyenne des dépenses.. .	38
— — du commerce . .	239
— — de la richesse publique.. . .	3 106

Examinons suivant la même méthode la période 1874-1901, voici les chiffres qui apparaissent.

Notre commerce extérieur spécial s'élevait en 1874 à 7 209 millions ; il a atteint 8 671 millions en 1899 ; soit une augmentation de 1 462 millions en vingt-cinq ans, correspondant à une moyenne annuelle de 58 millions. Les successions se sont élevées en 1874 (moyenne triennale) à 3 965 millions, et en 1899 (combiné avec 1898 et 1897) à 5 717 millions, soit en vingt-cinq ans une augmentation totale de 1 752 millions et une augmentation moyenne annuelle de 66 millions. Multiplions toujours par 35, nous obtenons pour l'augmentation totale de la richesse, pendant cette période, 61 milliards, et pour la moyenne annuelle 2 milliards 444 millions en chiffres ronds. Mais il faut prendre garde que cette augmentation s'était déjà produite à peu près complètement en 1880, où les valeurs successorales de l'année atteignirent 5 265 millions, représentant une richesse totale de 184 milliards 275 millions ; tandis que le chiffre de 5 717 millions, relevé ci-dessus pour la moyenne atteinte en 1899, donne une richesse totale de 200 milliards 95 millions, et que le chiffre particulier de 1899, savoir 5 836 millions, donne une richesse totale de 204 milliards 260 millions. Ainsi, depuis 1880 jusqu'en 1899 inclusivement, c'est-à-dire en dix-neuf ans, la richesse totale ne se serait donc guère accrue que de la diffé-

rence entre 184 milliards et 200 milliards, 204 au plus, soit de 16 à 20 milliards au plus. Je sais autant que personne combien ces calculs sont sujets à discussion; mais ils ont la même valeur relative en tout temps. On a toujours raisonné, en ces matières, par leur moyen. On peut même les employer plus sûrement aujourd'hui que de 1851 à 1869, car les dissimulations étaient plus faciles et les taux d'évaluation moins élevés qu'ils ne le sont depuis les lois de 1871 et de 1875. Les résultats de la méthode sont donc plus concluans aujourd'hui qu'autrefois, où ils restaient nécessairement plus au-dessous de la réalité. En tout cas, ce qu'on ne peut contester, c'est le ralentissement, presque l'arrêt de la richesse publique, ainsi mesurée, depuis 1880. La réalité profonde de notre situation financière et économique apparaît bien plus clairement, si on examine non plus les vingt ou vingt-cinq dernières années, mais les dix dernières, pendant lesquelles les conséquences de l'exagération des dépenses se sont fait mieux sentir. Ainsi groupons d'une part les années, 1890, 1891, 1892; de l'autre les trois dernières années 1897, 1898, 1899, on trouve les chiffres suivans pour la valeur moyenne annuelle du commerce et des successions :

COMMERCE SPÉCIAL; *Valeur moyenne :*

1890.	8 204 millions.
1891.	
1892.	
1897.	8 031 millions.
1898.	
1899.	
Diminution.	173 millions.

SUCCESSIONS; *Valeur moyenne :*

1890.	6 002 millions.
1891.	
1892.	
1897.	5 717 millions.
1898.	
1899.	
Diminution.	285 millions.

Or, 285 millions multipliés par 35 égalant 9 975 millions, c'est une diminution de près de 10 milliards dans la fortune publique, depuis dix ans.

Pendant le même laps de temps, les dépenses du budget ordinaire arrivées à 3 446 millions en 1890 (avec les fonds spéciaux) montaient à 3 868 millions pour 1899, à 3 922 millions pour 1900 et à 4 030 millions pour 1901, augmentant ainsi d'une moyenne annuelle de 46 millions et demi dans le premier cas, de 47 millions et demi dans le second, et de 53 millions dans le troisième. Le moment s'approche donc où la France, si la marche des choses continuait, ne travaillerait plus que pour l'État, pour l'État monstre, envahissant tout, absorbant tout, dévorant tout. Ce repas formidable ne serait pas long. Le jour où l'individu, créateur essentiel de la richesse, ne trouverait plus au bout de son travail, de son énergie, que les réquisitions du percepteur, tout effort cesserait et toute production.

Sans doute il y aurait lieu d'interpréter tous les chiffres qu'on vient de voir, et les thèses les plus diverses pourraient, à cet égard se développer; mais, en ce moment, le seul but poursuivi ici était de préciser des faits matériels positifs et simples, sur lesquels chacun peut disserter mais que personne ne peut contester.

Le XIX^e^ siècle a commencé par un budget de 836 millions; le XX^e^ va commencer par un budget de 4 030 millions, près de cinq fois plus élevé. Si la progression continuait, nos heureux neveux devraient supporter, dans cent ans, une dépense de près de 20 milliards. Le ralentissement du commerce, de la richesse publique, ne saurait manquer d'arrêter auparavant l'expansion budgétaire. A défaut de clairvoyance et de bon sens chez les pasteurs des peuples, les forces manqueraient quelque jour à la bête de somme taillable et corvéable, qui tomberait sous le faix.

JULES ROCHE.

LA
DÉFUNTE EXPOSITION

C'est fini. On va dévisser la jeune dame bleue qui faisait depuis six mois des avances au vieil obélisque.

Directeurs, commissaires, attachés, ingénieurs et architectes, présidens de groupes ou de sections, entrepreneurs d'affaires ou d'attractions, vous les croiriez abîmés dans leur deuil et tout entiers au regret de la bonne nourrice qu'ils viennent de perdre. Savez-vous à quoi ils pensent, trois jours après le coup de canon final ? A la prochaine. Parions hardiment qu'elle s'ébauche déjà dans le rêve intime de ces professionnels endurcis.

Les autres, ceux qui ne sont pas du bâtiment, vont oublier avec délices, avec cruauté. La réaction de lassitude sera foudroyante. Quelques jours encore, et nos Athéniens inconstans fermeront la bouche à qui ramènera l'entretien sur l'objet de leur furieux engouement. Hâtons-nous de rendre les derniers devoirs à la défunte Exposition.

Tandis qu'elle étourdissait le monde de son bruit, on se tenait ici sur la réserve. Ce n'était pas indifférence. L'Exposition de 1889 fut étudiée dans la *Revue* avec une curiosité sympathique ; d'aucuns nous accusèrent alors de pécher par excès d'admiration. Nous n'aurions pas demandé mieux que de retomber dans le même péché. Si nous n'avons pas cédé à la tentation, c'est qu'en vérité l'état de l'esprit public décourageait les libres jugemens. Dès le premier jour, l'opinion s'était divisée en deux camps. Dans l'un, les détracteurs : ceux-ci n'avaient pas assez de mépris pour une entreprise condamnée d'avance, disaient-ils, et où tout

leur était odieux comme le gouvernement qui l'exploitait. Dans l'autre, les thuriféraires : ceux-là ne souffraient pas la plus légère critique; l'Exposition formait un bloc auguste, intangible : y reprendre le profil d'une corniche ou la disposition d'une vitrine, c'était un crime de lèse-patriotisme; quiconque ne tombait pas en pâmoison trahissait la France.

Ces anathèmes ridicules sont une des formes, et nous en signalerons d'autres, de l'aberration singulière qui compromet les Expositions en dénaturant le caractère propre de ces vastes foires périodiques, en leur demandant de trop montrer, de trop signifier. Elles n'ont pas de commune mesure avec les grandes parties diplomatiques ou militaires qui mettent en jeu l'honneur et les destinées d'une nation. Des intérêts nombreux se sont ligués pour monter une affaire colossale : tant mieux s'ils réussissent; mais le sort de la patrie n'est pas engagé dans cette aventure, notre liberté d'appréciation reste entière.

Encore plus folle est la prétention de ceux qui plantent le drapeau d'un parti politique sur les chantiers du travail national. Faciliter et coordonner l'effort commun, édicter de bonnes réglementations de police, c'est à quoi se borne le rôle des pouvoirs publics dans ces entreprises industrielles. On serait d'ailleurs fort empêché de désigner les créateurs officiels d'une Exposition; pendant sa lente gestation, trois ou quatre équipes se succèdent au cinématographe ministériel; le hasard du scrutin en amène une cinquième à la veille de l'inauguration. Attribuer à ces parrains fortuits la paternité d'une œuvre de longue haleine, de notre œuvre à tous, c'est imiter le fétichisme qu'on plaisante chez nos cultivateurs, lorsqu'ils imputent au gouvernement du jour la bonne ou la mauvaise récolte. Ce gouvernement joue son jeu en accrochant son enseigne sur la maison où il entre et qu'il n'a point bâtie; opposans et officieux donnent dans le panneau, les premiers avec une rare maladresse; car les critiques comme les éloges servent également une prétention injustifiée.

Pour parler de l'Exposition avec justice et liberté, il fallait d'abord laisser passer le flot de passions et d'équivoques où elle naquit. Il fallait surtout respecter l'espérance. Tout un peuple de petits travailleurs avait mis là son cœur, sa peine, son rêve de fortune. Comment ne pas se laisser gagner par la bonne grâce charmante de notre ouvrier parisien, quand il revendique sa part d'une œuvre collective dont il est fier? Qui aurait eu le cou-

rage, alors que le succès s'annonçait incertain, de souffler sur l'illusion de ces braves gens ? Le plaisir du libre examen ne vaut pas le chagrin que l'on fait à ceux que l'on désenchante. Devant une entreprise où tant d'humbles intérêts sont attachés, l'apparence même du dénigrement est odieuse et inhumaine.

Il convenait donc d'attendre la fin de l'expérience avant de la juger impartialement. Elle est achevée. On peut maintenant se demander, et nous le ferons très brièvement, comment elle a répondu à notre attente, ce qu'elle nous a apporté de nouveau, quels enseignemens elle nous laisse.

I

Les circonstances ne l'ont pas favorisée. En la voyant débuter à un moment si mal choisi, on songeait à la visiteuse inopportune qui entre dans un salon le jour où les maîtres du logis ont un enfant malade, un feu de cheminée, des affaires urgentes au dehors. Les étoiles avaient été plus clémentes à sa sœur aînée, au printemps de 1889. Elle succédait à la crise du boulangisme, comme une féerie au mélodrame qui a mis les spectateurs en goût d'émotions. Cette crise n'avait pas assombri les esprits : je ne sais quel élément de gaieté l'empêcha toujours de tourner au tragique. Sur les chromolithographies et dans les imaginations obsédées, la tour Eiffel remplaçait naturellement le brave général. Le monde était en paix, aucun nuage à l'horizon : les gens de loisir n'avaient dans toute l'Europe d'autre affaire que de se divertir.

En cette année 1900, après le plus cruel déchirement moral que notre pays ait subi depuis cent ans, des ulcères envenimés saignaient encore dans les cœurs. L'Exposition aura fait l'office utile d'un calmant; mais cette tâche ardue n'a pas facilité ses débuts. Au dehors, de graves soucis détournaient la plupart de nos invités. L'Angleterre était absorbée par les préoccupations de la guerre sud-africaine; la fantaisie peu châtiée des caricaturistes avait froissé chez nos voisins des susceptibilités qui n'ont pas désarmé. Dans cette société où toute mode vient des sommets, le mot d'ordre donné et rigoureusement observé jusqu'au bout par les hautes classes nous a certainement privés d'un gros contingent de visiteurs. Une douloureuse catastrophe rappelait chez eux beaucoup de nos hôtes italiens, ce deuil national condamnait à l'abstention le monde officiel de la péninsule. Mais c'est,

avant tout, le drame chinois qui a fait une concurrence désastreuse à l'Exposition. Elle ouvrait à peine quand l'attention de l'univers civilisé fut brusquement sollicitée par l'Extrême-Orient. Les convulsions de la Chine et les complications menaçantes qu'elles présageaient offraient un bien autre intérêt que les attractions du Champ-de-Mars. Nous ressentions nous-mêmes quelque embarras à continuer nos réjouissances et nos banquets durant ces semaines d'angoisse. La presse des grandes capitales nous négligeait, les nouvelles de Pékin y rejetaient à l'arrière-plan la description des merveilles parisiennes. Les souverains et leurs conseillers trouvaient dans ces conjonctures critiques une excellente raison, — ou un excellent prétexte, — pour ne pas se déplacer. L'auberge royale du dentiste ne reçut que l'inévitable Schah, deux princes nègres, et l'ingrat Yukantor.

Par surcroît de malheur, la débutante avait manqué son entrée. Ici, et ici seulement, nous sommes bien forcés de faire intervenir la politique. Cette brouillonne ne peut pas grand'chose pour le succès d'une exposition ; mais elle peut l'enrayer par une fausse manœuvre. Les calculs de la politique exigeaient, paraît-il, qu'on inaugurât un tas de moellons six semaines avant que les premières vitrines fussent garnies. On affirma contre l'évidence que tout était prêt dans le néant de ces galeries vides. Outrageusement trompés, les premiers visiteurs de la province et de l'étranger ne se firent pas faute de colporter leur déception ; de là, chez les provinciaux et les étrangers, une méfiance qui a persisté longtemps après la période où elle était justifiée.

Jusqu'aux premiers jours du mois d'août, on put craindre un désastre financier. Les entrées quotidiennes n'atteignaient pas le tiers des évaluations sur lesquelles on avait tablé. Dans l'enceinte et dans Paris, les mêmes lamentations retentissaient chez tous les industriels qui s'étaient outillés pour loger, nourrir, transporter, amuser, et plumer l'univers. Les organisateurs éperdus ne cachaient plus leurs transes. Fort heureusement, les vacances amenèrent enfin ces foules que sœur Anne guettait vainement du haut de la Tour. Le flot des visiteurs grossit soudainement et ne diminua plus. On connut les journées triomphales, les dimanches de grand écrasement, l'ivresse des six cent mille entrées. Les relevés totaux nous renseigneront dans quelques jours sur les résultats définitifs ; nous saurons alors de combien ils restent au-dessous des prévisions. Cette différence n'aura rien d'alarmant,

la chose est aujourd'hui certaine; l'honneur, — puisqu'on veut introduire ce mot là où il n'a que faire, — l'honneur est sauf.

En dehors des fatalités extérieures dont l'Exposition n'est pas responsable, à quelles causes intrinsèques faut-il rapporter les déceptions des premiers mois? — Tout d'abord, croyons-nous, à l'absence du « clou » longtemps cherché, et qu'on n'a pas découvert. Il y avait en vingt endroits des trouvailles ingénieuses, amusantes, qui auraient dû suffire amplement à captiver et à retenir la curiosité des foules. C'était trop et pas assez. L'expérience prouve qu'en toutes choses, les foules modernes ne sont irrésistiblement attirées que par le « clou » unique. Lorsqu'elles le rencontrent et l'adoptent, tout le reste est superfétation. — L'Exposition de 1889 avait trouvé son « clou » gigantesque, la Tour. Scandaleuse pour les esthéticiens, maudite par les gens de goût, raillée par tous, la Tour laissait dire, sûre de son pouvoir. Elle fut au pied de la lettre la montagne d'aimant des *Mille et une Nuits*, qui attirait les navires hors de leur route. Elle ébranla les imaginations jusqu'aux antipodes : des millions de pèlerins vinrent à elle comme à la Kaâba de La Mecque. Rappelez-vous l'hypnotisation universelle sur l'horrible merveille, et comme on la retrouvait partout, en gravure, en relief, sur cent objets usuels, au Japon, au Chili, jusque dans les couvens de l'Athos! Elle faisait l'entretien des bonnes gens dans chaque chaumière où pendait son image, et ceux-là se désolaient qui n'avaient pas pu réunir les écus nécessaires pour aller voir la Tour. Pauvre Tour! Aux soirs où tant d'autres monstres se couronnent de feux dans la ménagerie du Champ-de-Mars, c'est pourtant elle encore qui met sur ce chaos confus une grâce légère, dans sa longue robe de lumière, avec ses chapelets d'étoiles qui vont se rattacher aux constellations. Mais, après onze ans, la vertu de la magicienne est épuisée. Tout le monde l'a vue. Et, si l'on a fait aussi laid en d'autres genres, on n'a rien su faire d'aussi puissant pour nous amener les peuples ahuris.

La faillite du plaisir a dû compter pour une large part dans les déconvenues du public et de ses exploiteurs. Sur cent personnes qui vont à la « Fête du travail, » il y en a peut-être vingt qui s'y rendent pour s'instruire et quatre-vingts pour s'amuser. Ce n'est pas auguste, mais c'est ainsi. Les rédacteurs des hautes rangues civiques feignent de l'ignorer; ils sont trop bons connaisseurs de la nature humaine pour ne pas savoir qu'une Expo-

sition fructueuse peut être synthétisée dans cette image : une machine savante que l'on regarde peu, encadrée dans les corps du ballet que l'on regarde beaucoup. La question du plaisir s'est donc posée, sérieuse et délicate. Lâcherait-on la bride au génie des professionnels? Ces gens experts et déterminés répondaient du succès, pourvu qu'on leur donnât liberté de jouer toutes leurs cartes, y compris celles qu'on vend sous le manteau. Ils laissaient entendre que les joies accumulées dans leur rue de Paris et dans ses annexes passeraient les imaginations réunies d'un Pétrone et d'un Héliogabale. Ils disaient avec quelque raison que plus on le laisserait entendre, plus la foule s'écraserait aux portes. Leurs promesses effrayèrent l'honnête timidité des organisateurs. Ceux-ci voulaient une rue de Paris profitable et décente. Rêve ingénu! Ils ont le louable désir d'élever la démocratie, et ce résultat ne s'obtient qu'en faisant baisser la recette. La vertu de Caton refréna l'expérience commerciale de Bordenave, mais elle ne fut pas récompensée.

Il serait cruel d'insister sur le lugubre fiasco du plaisir dans la rue de Paris. On y venait chercher Sodome et Gomorrhe, on n'y trouvait que la Mer-Morte. Toutes les enseignes promettaient le rire, la gaieté, les chansons joyeuses; et c'était la sainte Pitié qui étreignait les cœurs, à la vue de ces troupes foraines consternées : pierrots tragiques de désespoir sous le masque de céruse, chanteuses légères à la voix étranglée par un sanglot de détresse, visages transis de misère, où la grimace du rire s'achevait dans un bâillement d'ennui. Bon nombre de ces industriels ne doivent s'en prendre de leur malheur qu'à eux-mêmes : ils avaient coté trop bas la bêtise de la foule; elle a regimbé contre la qualité des divertissemens qu'ils lui offraient. C'est là un des symptômes d'une infatuation « bien parisienne ; » elle sévit sur de tout autres sires que les forains. — Tout est assez bon pour les étrangers, pensent-ils, du moment qu'on leur montre un acteur de Paris; ce mot cabalistique opère à lui tout seul. — Nos théâtres n'exhibèrent aux cosmopolites que les reprises fanées de leur répertoire. Les Grecs devaient en user ainsi avec les Barbares. On risque à ce jeu la réputation de notre art dramatique et le prestige même de l'esprit de Montmartre.

Des gens chagrins ayant dit que l'Exposition leur était en dormant un peu triste apparue, on s'avisa que les grandes fêtes populaires l'égayaient trop rarement. Le joyeux boute-en-train

ne s'était pas rencontré qui eût réalisé, sur les terre-pleins du Champ-de-Mars, la bacchanale menée sur les frontons par toutes ces dames en staff. Cette indigence de gaieté ne devint sensible à tous que du jour où l'on essaya d'y remédier. Des commissions s'assemblèrent, des hommes graves y apportèrent des projets d'amusement. La foule injuste a-t-elle compris que ces conciliabules étaient d'une gaieté très supérieure à toutes les fêtes qui en sortiraient? En 1870, le siège de Paris avait fait naître ce type de maniaque obsidional, l'inventeur d'engins destructifs. Les cartons du général Trochu s'emplirent de plans où l'armée assiégeante était exterminée par les feux grégeois et les picrates. Nos Expositions font surgir un type similaire, l'inventeur assuré de réjouir ses contemporains, celui qu'on pourrait appeler le *festoyeur*. Il sait l'antiquité, l'organisation des cortèges et le pouvoir des fanfares. Espérons qu'on publiera tous les projets soumis à la Commission des fêtes. Hélas! Flaubert ne sera plus là, pour enrichir *Bouvard et Pécuchet* de cet appendice.

La multiplicité des perceptions supplémentaires et leur taux relativement élevé fut une autre cause de refroidissement pour le public. Une visite complète de l'Exposition était trop chère. A cet égard, il n'y en eut jamais de moins démocratique. Prévenus qu'ils seraient dévalisés, les visiteurs ont serré les cordons de leur bourse. De là les déboires et les plaintes que l'on sait. Ici, chacun a sa part de responsabilité; l'administration, qui avait concédé les terrains à des prix exorbitans; les concessionnaires, qui rêvaient de faire fortune en six mois. Un entraînement général, explicable par la grandeur des espérances, a forcé sur ce point encore le caractère qu'il convient de maintenir aux Expositions. Nul ne prétendra qu'elles nous doivent des enseignemens désintéressés; l'exposant compte bien gagner de l'argent indirectement, puisque sa carte d'échantillons est une réclame; mais les précédentes exhibitions avaient contenu l'esprit de lucre dans cette limite. Cette fois, on a voulu les gains directs, immédiats; on les a voulus avec l'âpreté de notre époque.

Toutes ces causes expliquent l'insuffisance, — disons le retard du succès. Et peut-être faut-il se contenter d'une explication plus simple ; peut-être n'y a-t-il insuffisance que dans notre imagination mégalomane. Aurions-nous trop présumé de la facilité croissante des déplacemens? Y aurait-il pour chaque Exposition universelle un chiffre maximum de visiteurs possibles, chiffre

toujours accru après chaque période décennale, mais nécessairement limité? Dans cette hypothèse, le seul tort des organisateurs serait d'avoir assis leurs calculs sur des évaluations chimériques; ils auraient mal apprécié la limite infranchissable, et dépensé un effort disproportionné aux masses qu'ils pouvaient raisonnablement espérer de mouvoir.

II

Avant de louer dans l'Exposition ce qu'elle offrait de plus remarquable, signalons les points faibles où elle était inférieure à sa devancière. — Le plan général, moins rationnel que celui de 1889, a été l'objet de critiques unanimes. Le classement confus rendait l'étude malaisée et fatigante. Des objets de même nature ou de même provenance étaient arbitrairement dispersés aux Invalides et au Champ-de-Mars. On allait à leur recherche comme on va à la chasse; c'était parfois un plaisir de dénicher des trésors dans les cachettes où nul ne les soupçonnait : il y fallait de la patience, de la chance, et de bons jarrets. Reconnaissons que le problème du classement était cette fois plus difficile sur une aire plus vaste; mais, si l'on avait trop embrassé, on avait certainement mal étreint.

Nous n'avons pas retrouvé le Palais de la Force. Dans la Galerie des Machines, coupée par la salle des harangues et des cantates, morcelée et envahie par les produits alimentaires, par les cottages des divers vins de champagne et par le vaisseau du meilleur chocolat, nous regrettions l'ancienne beauté de la nef métallique et l'imposante réunion de tous les moteurs mécaniques en action. Pour ceux mêmes qui ne se connaissent pas aux particularités des machines, ce fut, il y a onze ans, un inoubliable spectacle, un grand sujet de méditations et de rêveries, l'apparition synthétique de la force savante qui domine et fait progresser notre siècle. Aujourd'hui plus que jamais, alors qu'on prétendait nous retracer la figure de ce siècle finissant, il eût fallu nous montrer cette maîtresse du globe concentrée en un seul lieu dans la souple énergie de tous ses membres de fer. La puissance des machines s'est encore accrue depuis onze ans; et pourtant, par le fait de leur dispersion, elle aura laissé une impression amoindrie aux visiteurs de son temple désaffecté.

La désillusion que confessait ici M. Talmeyr, nous l'avons trouvée comme lui à la section des Colonies françaises. Le grand effort de l'expansion coloniale caractérise et ennoblit l'histoire extérieure de la France sous la troisième République. L'héroïsme de la race se dépense actuellement dans ces nouveaux empires; nous fondons sur leur développement nos meilleures espérances de grandeur et de fortune. Il fallait leur faire la part très large dans l'Exposition jubilaire; il fallait renseigner abondamment notre peuple sur ses acquisitions récentes et trop peu connues. — Eh quoi! C'est cela, notre immense domaine colonial? Ce chaos inextricable! L'Asie et l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie, les blancs, les noirs, les jaunes s'enchevêtrent dans ce pêle-mêle de pagodes et de paillotes, tassées à l'étroit sur la pente du Trocadéro. Il faut être de la partie, et bon géographe, pour se reconnaître dans ce dédale. Le profane s'y perd, comme il ferait dans les découpages d'une de ces cartes de géographie dont on brouille les fragmens avant de les donner aux enfans, afin qu'ils s'exercent à les recomposer. Et si peu de population devant ces cases, à peine quelques rares figurans! En 1889, on avait amené bon nombre de nègres et d'Annamites à l'Esplanade des Invalides. Rappelez-vous la curiosité enorgueillie de nos Parisiens, quand ils contemplaient leurs « sujets, » le petit bataillon jaune qui manœuvrait si gentiment, la tribu des Pahouins qui piroguaient sur la rivière... — Le pavillon de Madagascar, plus à l'aise en dehors de l'enceinte, donne seul des idées nettes et des renseignemens suffisans sur la région qu'il nous invite à étudier. — L'exiguïté de l'emplacement et le désordre du plan originel ont paralysé les mains habiles auxquelles fut confiée trop tard la défense de nos colonies. On avait reculé devant la vraie solution : une exposition coloniale bien ordonnée, très peuplée, largement espacée dans le parc de Saint-Cloud, sur le modèle de cette instructive représentation du Congo belge que le roi Léopold nous faisait naguère admirer dans le parc de Tervueren. — Nous n'avons pas su coloniser Saint-Cloud. Les marchands de vin avaient mis leur *veto*, paraît-il. Périssent les colonies plutôt que le mastroquet électoral!

On n'attend pas que nous revenions sur les questions d'art. Elles ont été traitées à cette place avec une abondance et une justesse d'aperçus qui ne laissent plus rien à dire. Accablé par le cauchemar de certains palais, notre érudit collaborateur n'a pas

pu déterminer, et nous ne découvririons pas plus que lui à quel style appartient cette innommable mixture de rococo viennois et de cambodgien. Les délicats sont malheureux, la foule est ébaubie devant ces façades et ces couronnemens où tant de femmes nues se relèvent en bosse.

Voilà pour l'ingrate critique. Si nous ne l'avons pas ménagée, c'est que le colosse était de taille à se défendre. L'Exposition noyait des parties choquantes dans un ensemble auquel on peut tout reprocher, excepté l'absence de vie. La vie bouillonnait dans ce vaste réservoir d'énergies, et c'est le principal. En regard du passif, il faudrait mettre à l'actif de l'inventaire tout ce qui honorait le goût français, enchantait les plus difficiles, instruisait l'esprit et charmait les yeux.

Quelques fautes de détail qu'on leur ait reprochées, les architectes des deux Palais des Arts peuvent être fiers de leur œuvre attrayante et grandiose. Avec ces deux palais, avec le pont Alexandre et la perspective triomphale qui reliera désormais les Champs-Élysées au dôme des Invalides, l'Exposition laisse à notre Paris un embellissement durable. Il aura le chagrin d'en perdre un autre, le gracieux encadrement de son fleuve. Les ordonnateurs de la féerie ont trouvé là leur plus heureuse idée, ils l'ont réalisée à souhait. Quelle jolie promenade à travers le monde, cette coquette rue des Nations! Comme elle symbolisait bien l'hospitalité française! La plupart des maisons étrangères étaient d'une bonne couleur locale; un goût éclairé avait présidé à leur aménagement, à leur ornementation. Plusieurs d'entre elles enfermaient vraiment l'âme d'une race et rappelaient au voyageur la physionomie caractéristique d'un pays.

La maigre et noble Espagne nous est apparue tout entière, dans ces salles vides où elle exposait fièrement ses seules richesses, la tunique de Boabdil, les tapisseries des Flandres, les armes de Charles-Quint. Telle nous nous représentons la maison de don Quichotte. On le voyait, ce cher homme, on le comprenait mieux, on était tenté de le relire, dans la locanda démeublée où il n'avait daigné apporter que ses haillons splendides, ses rondaches et ses armets. — De même on eût voulu relire *la Dame de la mer* dans le pavillon de Norvège, semblable à un vaisseau, meublé par des pêcheurs, saturé d'une odeur de salure et de goudron. Tout y était frais et sain comme la brise des fjords sur la neige des montagnes; tout y décelait un peuple exempt de vices,

simple et robuste. Avez-vous considéré la vitrine du bottier pour dames de Christiania? C'est avec ces bottines qu'elles se font enlever, les héroïnes d'Ibsen. La rusticité candide de leurs chaussures en dit plus qu'un long commentaire sur les personnages du dramaturge. — Le *home* tranquille de l'Angleterre reflétait la personnalité vigoureuse que cette race n'abdique jamais; et aussi la grâce aristocratique de ses femmes, telle que l'ont fixée d'inimitables portraitistes sur les images des contemporaines de Pitt. Dans le palais où l'Allemagne nous rendait galamment quelques joyaux de notre art, une volonté qui s'est juré de primer en tout et partout nous commandait d'admirer la richesse neuve, l'effort ambitieux, l'ordre et la pompe un peu lourde de sa vie impériale. La magnificence chevaleresque du Hongrois éclatait dans son château gothique. Le caravansérail de bois du Bosniaque racontait les mœurs pittoresques et la sauvagerie apprivoisée de cet échappé du joug turc. L'Américain se peignait au vif à chaque étage de son hôtel : on n'y trouvait que des bureaux d'affaires, des machines à écrire, des réclames, des journaux, des gens pressés en train de les lire ou de rédiger leur correspondance. *Business* partout! Ces mêmes Américains nous avaient apporté un engin plus redoutable que les canons-revolvers : la machine qui crée et vomit le journal automatiquement, d'une seule opération. En pianotant quelques minutes, un seul homme, un enfant au besoin, lève la lettre, compose, cliche les caractères sur le cylindre... C'est rapide et total comme le débit d'un porc en charcuterie dans l'usine de Chicago.

Mécaniques stupéfiantes, applications ingénieuses des sciences, merveilles et bizarreries de la nature, objets témoins de la plus ancienne histoire, premiers balbutiemens des inventions qui révolutionneront demain notre vie, c'est la rencontre fortuite et fréquente de ces surprises qui donne tant de piquant aux flâneries dans les expositions. L'éveil de pensée qu'elles suscitent peut être aussi fécond qu'une grave lecture ou une docte leçon. Ne recherchons pas si les galeries de 1900 étaient plus riches en bonnes fortunes que celles de 1889; elles l'étaient assez pour retenir longtemps toutes les curiosités intelligentes. Parmi ces « attractions » mêmes qui ne portaient pas l'estampille officielle et ne prétendaient point à nous instruire, plus d'une possédait le don d'évocation où poètes et songeurs vont puiser des joies délicates. A côté d'inepties qui reculaient les bornes de la niaiserie,

il y eut des « attractions » charmantes : le village Suisse, entre autres, où les longues ravines des pâturages alpestres se prolongeaient si adroitement dans la plaine de Grenelle; et surtout le stéréorama, ce joujou délicieux où une science exacte de la perspective donnait l'illusion parfaite de la réalité : les amans de la Méditerranée ont retrouvé là plus d'une émotion ancienne, tandis que la côte d'Afrique se déroulait sous leurs yeux, dans la chaude lumière, avec des finesses de coloris qu'un Fromentin n'eût pas désavouées.

Il semble bien que la plus irrésistible attraction résidât dans ces cages de verre où des princesses de cire faisaient valoir, sous une auréole de feux électriques, les « créations » de nos grands couturiers. Bourgeoises élégantes et petites ouvrières, trottins, jeunes filles de la campagne s'écrasaient devant ce Paradis des dames. Avez-vous étudié les regards féminins qui dévoraient la luxueuse tentation? C'était là une « leçon de choses, » une de ces fameuses leçons de choses de l'Exposition dont on vantait à notre démocratie les heureux effets. — A parler franc, nous doutons qu'on ait jamais imaginé mieux que ces vitrines comme provocation anti-sociale et démoralisatrice.

La faveur du public s'est attachée d'emblée aux diverses expositions rétrospectives. Ces petits cours d'histoire par le bibelot ne sont pas une innovation : il en est plusieurs qui recommençaient au Champ-de-Mars, avec les mêmes élémens, une figuration déjà très bien faite il y a onze ans. La Rétrospective des armées de terre et de mer, particulièrement goûtée, nous a remontré la plupart des objets et portraits catalogués en 1889 au Palais de la Guerre. Récidive intelligente, et qu'on eut grand tort de ne pas imiter à la Centennale de la peinture : cette exhibition partielle et partiale, où tant de bons maîtres sont desservis, aurait gagné à puiser dans les richesses de son aînée; faute de l'avoir osé, elle risque de fausser le jugement des étrangers, des jeunes gens qui n'ont pas vu en 1889 la magnifique suite des peintres français du XIX^e^ siècle.

Le Petit Palais eut le privilège d'abriter la Rétrospective par excellence, la Rétrospective tout court. Elle conquit d'abord nos suffrages, elle fera époque dans nos souvenirs. La prestigieuse collection fut le triomphe, le centre indiscuté de l'Exposition; les premières visites étaient pour elle, et l'on y revenait sans cesse. Une habile mise en valeur permettait aux moins érudits de s'orien-

ter à travers ces ivoires, ces bois, ces émaux, ces orfèvreries; chacun y discernait sans peine les évolutions de l'idéal français dans les arts décoratifs.

On le voyait naître, on l'entendait vagir, tout gauche encore et hiératique, dans les cryptes des basiliques romanes, dans les tabernacles de l'abbaye de Conques. Toujours brûlant de foi, uniquement tourné vers le ciel, il devenait maître de ses procédés au XIII^e^ siècle, il les portait au plus haut degré de perfection dans les âges suivans; les âmes mystiques de ses Vierges s'incarnaient en des corps d'une savante réalité. Aux premiers souffles de la renaissance italienne, il retournait se retremper à la source antique, et bientôt il descendait du ciel sur la terre, en passant par l'Olympe païen. Il goûtait aux ivresses des sens, il s'abandonnait aux suggestions de la nature. Avec les ressources des nouvelles industries d'art qu'il créait, il exprimait les idées et les formes qui bouillonnaient dans son imagination laïcisée. Grave et noble jusqu'à la fin de Louis XIV, alors même qu'il se jouait aux allégories mythologiques, la sévère discipline du grand siècle le contenait dans la décence chrétienne. Le XVIII^e^ siècle l'émancipait; il perdait jusqu'au souvenir de ses pieuses origines, il glissait dans la grasse sensualité d'un Clodion; amolli, débridé, polisson, mais toujours élégant et spirituel; inférieur peut-être par l'imagination, supérieur à tous ses rivaux d'Europe par la mesure et le goût chez le dessinateur, par la conscience de la main chez l'ouvrier.

Était-ce la curiosité seule, ou le dilettantisme, qui nous ramenait si souvent aux chefs-d'œuvre de nos vieux ornemanistes? Non. Chacun ressentait dans leur compagnie des émotions et une fierté dont les raisons apparaissaient bientôt. Ce vaste trésor nous révélait une veine mal explorée de notre génie national, des puissances qu'on ne lui soupçonnait pas, et, à certains momens de son histoire, une rivalité qui soutenait presque les comparaisons avec la divine Italie. La satisfaction de retrouver ces titres de noblesse se doublait d'une piété filiale pour ceux qui nous les ont légués. Sous les dieux officiels du grand art, dont nous connaissions la place et les mérites, une innombrable lignée d'artistes obscurs se découvrait à nous. Notre admiration évoquait les imagiers anonymes qui ont ciselé ces vases d'or et taillé ces Vierges d'ivoire; elle s'attachait à l'héroïque labeur, aux divinations scientifiques d'un Bernard Palissy; elle glorifiait ces

créateurs de beauté, les Pénicaud, les Limosin, elle remerciait la légion d'ouvriers d'art qui répandirent dans le monde, durant les deux derniers siècles, la renommée du travail français. Leurs œuvres nous montraient ces modestes artisans pétris des meilleures qualités de notre race, courage, intelligence, honnêteté, enthousiasme. Ainsi, depuis les jours les plus lointains, notre pays a vu grandir une démocratie ouvrière, avec toutes les vertus qu'on lui voudrait ! Elle honora la vieille France, et, quoi qu'on en dise, elle y fut honorée. Son robuste passé nous est un gage de son avenir. Comment ne pas aimer le peuple qui a fourni dans tous les temps ces armées de bons travailleurs, comment ne pas croire et ne pas espérer en lui? Nous sortions tous du Petit Palais plus sûrs de la France, plus respectueux de son peuple, le cœur échauffé d'une tendresse passionnée pour ces humbles ancêtres, pour ces petits compagnons qui amassèrent dans leurs vénérables ateliers une partie de notre glorieux patrimoine.

III

Il nous reste à rechercher ce que l'Exposition nous apporta de vraiment nouveau. — Moins qu'on ne l'eût imaginé. Ce ne fut pas sa faute. Cela revient à dire que la dernière période décennale n'a été marquée par aucune révolution capitale dans les divers domaines de l'art, de la science, de l'industrie. — Quoi de nouveau dans les arts? Serait-ce l'architecture? Là, il y aurait plutôt régression. En 1889, le fer s'offrait bravement à nous, seul et nu; il nous faisait juges de ses aptitudes comme élément architectural. Depuis lors, on dirait qu'il a ressenti la honte du premier homme après le péché, et le même besoin de voiler sa nudité. Aujourd'hui, le fer s'enveloppe d'étoupes enduites de plâtre, et c'est le staff; il se dissimule dans une chemise de mortier, et c'est le ciment armé. Le « modern style » exerce sa fantaisie sur les tissus et les bijoux, sur le meuble, la verrerie, la céramique; il cherche péniblement sa figure et ses lois. Les a-t-il trouvées? Nous renvoyons le lecteur aux conclusions fortement motivées de M. de la Sizeranne : elles déterminent la valeur esthétique de ces tâtonnemens, leurs gains incontestables dans le coloris, leur impuissance à créer la ligne.

L'Exposition a rendu visibles les progrès continus des sciences physiques et de leurs applications mécaniques; elle n'a pas enre-

gistré une de ces transformations décisives qui renouvellent l'outillage et les conditions de la grande industrie. Nous sortîmes de la Galerie des Machines, en 1889, avec la persuasion que la future Décennale nous montrerait ces deux victoires de la science : la substitution de l'électricité à la vapeur dans la traction de nos chemins de fer; des emplois faciles et fréquens de la force électrique, empruntée aux sources naturelles à de longues distances. Il a fallu rabattre de nos présomptions. Certes, il n'y a pas eu d'arrêt dans les développemens et les conquêtes de l'électricité. La modeste débutante de 1889 est devenue grande et forte personne. Elle a son palais, elle est dans ses meubles. La petite dynamo a vu décupler sa taille et sa puissance ; elle avait un mètre de rayon, elle en a dix; elle développait une force de 500 chevaux, elle en fournit 5 000, avec ces alternateurs triphasés qui dressent orgueilleusement sur nos têtes leurs étages d'acier. Mais la vieille houille demeure la génératrice nécessaire de cette force; le moteur à vapeur est toujours indispensable pour susciter ces énergies auxiliaires; et, si l'électricité gagne chaque jour du terrain sur la traction animale, pour les communications urbaines et les petits trajets, si même elle actionne un Métropolitain qui marche quelquefois, elle n'a pas encore su s'emparer d'une locomotive sur nos grands réseaux, d'un vaisseau sur l'Océan. Pour énumérer ses emplois à l'Exposition, nous n'aurions que peu de retouches et d'additions à faire à notre compte rendu d'il y a onze ans; il faudrait majorer les chiffres, constater sa diffusion et son pouvoir croissant comme moyen d'éclairage, signaler sa propagation comme outil industriel, mais toujours dans la condition subordonnée d'un intermédiaire, d'un accumulateur qui s'interpose entre le moteur originel et la matière ouvrable. Le fait nouveau ne s'est pas produit qui intervertirait les rôles et détrônerait la vapeur. Nous ne verrions les effets pratiques d'une nouvelle découverte, au sens propre du mot, que si l'on avait pu installer dans l'Exposition des expériences de télégraphie sans fil.

Voici pourtant toute une section qui n'existait pas en 1889, tout un vaste hall empli par ces fières parvenues, la bicyclette et l'automobile. Elles déclarent à l'Exposition l'importance récente qu'elles ont prise dans la vie contemporaine. Nous voudrions pouvoir apprécier les progrès réalisés par ces engins alertes. Hélas! la compétence nous fait défaut: et s'il n'y avait que nous pour discerner les plus louables, nous serions capables

de préférer ceux qui font le moins de victimes sur la voie publique : ce seraient sans doute aussi les moins estimés par les connaisseurs.

Concours international, l'Exposition devrait nous permettre de classer chaque nation à son rang de mérite. Ces épreuves ne sont jamais décisives, les concurrens ne se prêtent pas également à la joute et n'y donnent pas le même effort. Il en est deux qui n'ont rien négligé pour nous faire admirer leur rapide avancement. — L'Allemagne, assurait-on, avait médité de nous éblouir; elle nous a tout au moins instruits. Ceux de nos compatriotes qui lisent ou voyagent beaucoup connaissaient la prodigieuse ascension économique de nos voisins, la perfection de leur outillage, l'opulence de ces anciens pauvres. La masse des Français vivait encore sur ses préjugés d'un autre temps. Ces six mois lui auront dessillé les yeux. Au dire des gens compétens, les machines allemandes, moins ingénieuses peut-être que les américaines, l'emportent sur toutes les autres pour la puissance et l'exactitude du travail. Dans les arts, dans toutes les productions qui requièrent le goût et le sentiment de la beauté, ces rivaux ne nous ont point paru inquiétans. Nous les trouvons en revanche aux premières places dans les recherches et les utilisations de la science pratique, dans les manufactures, les usines, dans toutes les branches du négoce; l'activité germanique y est récompensée par la richesse. Activité méthodique, disciplinée, subordonnée partout à un plan d'ensemble et à une direction supérieure. La volonté directrice s'est fait sentir jusque dans l'invasion de notre grande foire par ces hôtes naguère inattendus, et qui emporteront le souvenir de notre accueil courtois. On a pu dire de cette réunion internationale qu'elle était avant tout l'Exposition des Allemands : on ne voyait qu'eux, on n'entendait que leur langue, au Champ-de-Mars et sur les rives de la Seine. Le bruit a couru qu'ils avaient offert de fournir à eux seuls toute la force et toute la lumière que réclamaient les services en retard de l'Exposition. Le contrat aurait été proposé; et, comme il y a des symbolistes jusque dans les affaires, ceux-ci auraient reculé devant le symbolisme formidable de ce simple énoncé : Paris recevant des mains allemandes sa force et sa lumière.

Nous avons salué l'avènement d'une autre nation au rang de grande et de très grande Puissance. Au contraire des Allemands, les Japonais nous ont d'abord séduits par leur supériorité artis-

tique. On croyait la bien connaître : ils nous en ont révélé l'antiquité, l'éclat chez ces très anciens maîtres qui nous confondent par la liberté, la vérité de leur art. Leurs héritiers nous ont fait voir cette tradition honorablement continuée; tisseurs incomparables, ils savent seuls transporter sur une étoffe toute la poésie de la nature. Et ces petits artistes nous sont apparus les plus pratiques, les plus entreprenans des hommes, dans les métiers prosaïques où on lutte contre cette même nature pour lui arracher la richesse; agriculteurs, négocians, machinistes, marins, on les rencontrait dans toutes les sections, ils grouillaient et excellaient partout. L'occasion leur a été fournie de faire une exposition vraiment intégrale; nous entendons par là qu'ils ont pu montrer leur vitalité politique et militaire en regard de leurs aptitudes commerciales, artistiques. Dans le même temps qu'ils étonnaient et charmaient l'Europe à Paris, les Japonais la sauvaient en Chine d'un danger et d'une honte. Leurs troupes subjuguaient l'admiration des nôtres par les plus rares qualités d'organisation, de bravoure, d'intelligence. — C'était un problème obscur, jusqu'à ce jour, de savoir si l'acclimatation hâtive de notre civilisation donnerait des fruits durables au Nippon : l'année 1900 l'a provisoirement résolu. Dans les arts de la paix et de la guerre, dans tous les champs de la concurrence vitale, l'Empire du Soleil Levant s'est montré de taille à défier, à égaler bientôt les plus fortes, les plus fières nations de l'Occident. Il commence bien le siècle, ce jeune triomphateur!

L'exemple qu'il donne nous fournira nos conclusions. — Elles seraient longues comme un jour sans pain, si nous jouions au petit jeu qui consiste à chercher dans l'Exposition testamentaire la figure totale du siècle révolu. Jeu dangereux : il pourrait tourner à la confusion de la défunte ; quelque vieillard quinteux observerait peut-être que ce siècle entra dans l'histoire par l'arche triomphale où chantent les victoires, là-haut, et qu'il en sort par l'arche moins épique de la Salamandre. Nous avons d'ailleurs une bonne raison de ne pas symboliser à outrance. On oublie vraiment trop que cette synthèse du siècle a déjà été tentée, en 1889, et qu'elle ne s'appelait pas pour rien l'Exposition du Centenaire. Nous venons d'en voir une répétition. Celle-ci ne pouvait ni changer ni éclairer davantage des traits déjà fixés et parfaitement visibles, quand on les étudiait en 1889 sur le visage du nonagénaire. Nous essayâmes alors de les retracer et d'en dé-

gager la philosophie. Devant une répétition qui ne nous suggère pas la plus légère variante, nous ne pourrions que nous répéter, nous aussi, ces dix années n'ayant pas modifié nos sentimens sur les grandeurs et les erreurs du XIXe siècle.

Accordons, si l'on y tient, que l'épreuve photographique tirée en 1900 accentue par endroits la physionomie connue. L'ordonnance, — ce mot jadis usuel, et qui disparaît avec le besoin qu'il exprimait aux époques où une œuvre d'art, un livre, une fête, une réunion d'édifices, ne valaient que par la subordination de toutes les parties à une idée directrice, — l'ordonnance en est de plus en plus absente. Les efforts individuels se multiplient, intéressans, intelligens, parfois très beaux ou très utiles : rien ne les relie dans l'incohérence et l'anarchie de l'ensemble L'Exposition vous donnait-elle une autre impression ? — Autre trait accentué. Des foules œcuméniques fusionnent dans notre Babel, le long de la rue des Nations, où chaque pavillon garde le caractère ethnique de son pays, de sa race. Cette contradiction d'un cosmopolitisme que tout favorise et d'un nationalisme chaque jour plus intransigeant, plus jaloux partout de maintenir ou de restaurer l'intégrité de la race, de la langue, des lois, des traditions, n'est-ce pas là une des grandes inconnues du problème que notre siècle lègue à son successeur ? Comment se fera la conciliation entre ces deux instincts antagonistes, et après quels conflits ? Bien osé qui se hasarderait à vaticiner sur ce thème.

Revenons donc à la leçon de nos Japonais. Ils ont pu faire leur exposition vraiment intégrale, disions-nous ; en dépit des apparences, la nôtre n'est que partielle, si nous la localisons à Paris. Cette épreuve de notre force porte sur quelques-unes des conditions de la vitalité d'un pays : elle ne peut rien nous apprendre sur les plus essentielles. Nous sommes comme des candidats qui auraient été interrogés à un examen sur quelques matières et non des plus importantes ; l'examinateur suspend son jugement : quelles amères désillusions se préparcraient ces pauvres enfans, s'ils se croyaient reçus !

Nos flatteurs intéressés, à commencer par nos maîtres, nous ont prodigué des éloges qui risquent d'égarer le bon sens de notre peuple. On lui a laissé entendre qu'ayant fait l'Exposition, il est par cela seul le premier peuple du monde ; on ne lui a parlé que de la gloire, de la grandeur, de la puissance dont cette mirifique Exposition était le signe et la garantie suffisante. Lan-

gage dangereux, par ce qu'il dit et par ce qu'il ne dit pas. Un de nos hommes d'État se vit reprocher naguère, et fort cruellement, un de ses argumens de plaidoirie : il lui était échappé de dire que le constructeur de la Tour nous avait fait « l'aumône d'un peu de gloire. » Excusable au Palais dans la bouche d'un avocat, cette hyperbole serait fort déplacée dans les enseignemens qui tombent d'une tribune officielle. Et pourtant, qu'a-t-on dit autre chose, depuis six mois, dans tous les dithyrambes sur lesquels enchérissaient des échos complaisans? Le moindre inconvénient de ces exagérations est d'appeler sur nous la risée des étrangers. Ils auront beau jeu à reparler de notre insupportable vanité; les moins bien disposés se réjouiront de nous voir hypnotisés dans une erreur si funeste. Tous les Français ne la partagent pas, que les étrangers le sachent bien. Tous, nous sommes heureux d'avoir montré à nos hôtes qu'il se fait de bon travail en France, qu'on y a du goût, de la bonne grâce, de la courtoisie à leur service; mais nous n'ignorons point que nous devons nous demander à nous-mêmes d'autres efforts, d'autres actes, d'autres preuves d'énergie, pour reconquérir notre ancien rang, qu'ils nous disputent. Et c'est là ce dont il faudrait persuader tous nos concitoyens.

Une Exposition renseigne sur la puissance de travail d'un pays, sur la qualité de ce travail, sur certains dons de l'esprit national. Autant de belles et bonnes choses. Les vertus dont elle témoigne sont parmi les plus honorables, les plus nécessaires à la santé morale d'un peuple. Encore ne peut-elle rendre manifestes ni les plus sublimes opérations des sciences, dont elle n'exhibe que les applications, ni les plus pures créations de l'intelligence. On n'y verra nulle part l'élan lyrique d'un Victor Hugo, l'intuition d'un Pasteur dans son laboratoire, la pensée d'un Taine dans son cabinet. A peine si quelques initiés y chercheront, sur les chiffres glacés d'une statistique, les miracles accomplis chaque jour par la charité. Mais ce qu'on ne peut jamais voir dans « les grandes assises du travail et de la paix, » ce sont les aptitudes et les vertus qui assurent la protection du travail, la conservation de la paix : héroïsme du soldat, résolution du politique, action quotidienne et vivante de tous ceux qui servent les intérêts du pays. Ne laissez pas croire aux citoyens que leur patrie est assez grande lorsqu'ils ont fait une journée fructueuse à l'atelier!

Dites-leur que la grandeur d'une nation est formée d'élémens plus nombreux, plus complexes, parfois plus rudes. Au jugement commun de l'Europe, la véritable Exposition universelle, celle qui comptera pour l'histoire, se fait à cette heure en Chine; elle se fait avec la manifestation des forces de chaque État, avec le classement de son influence. Nos soldats sortiront de cette épreuve à leur honneur, nul n'en doute. On voudrait être assuré que les directeurs de notre politique en sortiront de même. Ils y auront d'autant plus de mérite que l'Exposition fut pour eux une lourde gêne : et c'est la plus grave objection qu'on puisse faire à ces encombrantes solennités. Durant une longue période, elles paralysent la liberté d'action d'un pays, elles le divertissent de ses intérêts essentiels. Nos ennemis le savent bien, nos amis aussi. Au début des complications chinoises, un des grands journaux russes, le plus fidèle à l'amitié française, commençait ainsi son bulletin attristé : « La France traverse une étrange période qu'on pourrait appeler la période de l'hypnose expositionnelle. Voici déjà plus d'une année que tous les intérêts, toutes les entreprises, toute la vie gouvernementale, toute l'activité politique sont subordonnés à cette unique considération : ceci ne nuira-t-il point à l'Exposition ? »

Espérons que cet engourdissement n'aura pas nui à notre action extérieure. S'il en devait être autrement, les bénéfices aléatoires de l'Exposition nous reviendraient cher. Infiniment trop cher, si le bon sens public se laissait empoisonner par une idée fausse, si notre peuple écoutait les endormeurs qui lui vantent comme une gloire non pareille l'honneur d'héberger l'univers devant une halle bondée de marchandises. Que cette lâche conception de la grandeur s'insinuât dans les cœurs, qu'elle en bannît des aspirations plus viriles, et l'on pourrait bien rouvrir tous les dix ans une Exposition, l'emplir de meubles et de bijoux, de restaurans et de théâtres forains; on pourrait y édifier des palais de staff surchargés de « staffeuses, » y donner des banquets et des fêtes babyloniennes; s'il n'était pas éveillé par quelque secousse salutaire, le peuple qui n'aurait plus d'autre moyen de primer dans le monde risquerait de présenter à ses hôtes, dans son Exposition jubilaire de l'an 2000, un miroir colossal où ces étrangers ne verraient que la décadence de leurs amuseurs.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LE POÈTE NOVALIS

Novalis, der Romantiker, par Ernest Heilborn, 1 vol.; *Novalis Schriften*, 3 vol.; Berlin, librairie Reimer, 1900.

Dans son livre *De l'Allemagne*, — qu'il paraît avoir écrit surtout pour déprécier, aux yeux du lecteur français, les poètes allemands ses confrères, — Henri Heine consacre à Novalis un petit chapitre dont on a vanté souvent la piquante et gracieuse ironie. Après avoir dit que « le véritable nom de ce poète était Hardenberg, » et après avoir donné sur sa vie et son œuvre quelques renseignemens, pour la plupart inexacts, il raconte qu'il a connu autrefois une jeune Allemande qui admirait Novalis. Le passage mérite, au reste, d'être rappelé tout entier :

La Muse de Novalis était une jeune fille blanche et élancée, aux yeux bleus et sérieux, aux cheveux blonds dorés, aux lèvres riantes, et avec un petit signe maternel, couleur de fraise, sur le côté gauche du menton. C'est que je me représente comme la Muse de la poésie de Novalis la jeune fille même qui me fit connaître Novalis, et dans les mains de qui je trouvai le livre de maroquin rouge a tranches dorées qui renfermait le roman de *Ofterdingen*. Elle portait toujours une robe bleue, et elle se nommait Sophie. Elle vivait à quelques heures de Gœttingue, chez sa sœur, qui était maîtresse de poste... Elle était délicate comme une sensitive, et ses paroles étaient si parfumées, si harmonieuses! Quand on les mettait ensemble, elles devenaient tout naturellement des vers. J'ai noté plusieurs choses qu'elle m'a dites : ce sont de singulières poésies tout à fait à la manière de Novalis, mais encore plus spiritualisées et plus éclatantes. Une de ces poésies, qu'elle me disait lorsque je lui fis mes adieux, en partant pour l'Italie, m'est particulièrement chère. Une nuit d'automne, dans un jardin où une fête s'est terminée par une illumination, on entend un colloque entre le dernier lampion, la dernière rose et un cygne sauvage. Les brouillards du matin

s'élèvent, la dernière lampe s'éteint, la rose s'effeuille, et le cygne, ouvrant ses ailes blanches, s'envole vers le Sud...

Lorsque, vers la fin de l'automne de 1828, je revins du Sud, ma route me conduisit dans les environs de Gœttingue, et je m'arrêtai, pour changer de chevaux, chez ma grosse amie la maîtresse de poste... Mlle Sophie était à la fenêtre et lisait; et, lorsque je montai vers elle, je retrouvai dans ses mains le volume de maroquin rouge à tranches dorées, le roman d'*Ofterdingen* de Novalis. Elle avait toujours lu et sans cesse dans ce livre; aussi elle ressemblait à une ombre. Sa beauté était toute céleste, et sa vue excitait une douce douleur. Je pris ses deux mains pâles et amaigries dans les miennes, et je lui demandai : « Mademoiselle Sophie, comment vous portez-vous? — Je suis bien, répondit-elle, et bientôt je serai mieux encore! » Et elle me montra par la fenêtre, dans le nouveau cimetière, un petit monticule peu éloigné de la maison. Sur cette éminence s'élevait un petit peuplier mince et desséché : on ne voyait que quelques feuilles qui tremblotaient au souffle du vent d'automne. Ce n'était pas un arbre, c'était le fantôme d'un arbre.

Sous ce peuplier repose maintenant Mlle Sophie; et le souvenir qu'elle m'a laissé, le livre de maroquin rouge aux tranches dorées, où se trouve le roman d'*Henri d'Ofterdingen* de Novalis, est placé en ce moment sur ma table, et je m'en suis servi pour composer ces pages.

C'est là, certainement, d'excellente ironie, encore qu'elle puisse s'appliquer à n'importe quel poète tout autant qu'à l'auteur d'*Henri d'Ofterdingen*. Mais, pour peu qu'on ait fait connaissance avec Novalis, cette ironie risque de perdre une partie de son charme : car non seulement on regrette, alors, qu'Henri Heine n'ait pas cru devoir relire d'abord le livre dont il se moquait, puisqu'il en avait précisément sous la main un bel exemplaire de maroquin rouge aux tranches dorées; on regrette aussi que, s'étant chargé de nous renseigner sur les poètes allemands, il ait cru devoir prendre pour objet de sa moquerie le plus pur et le plus noble d'entre eux, un poète dont je ne crois pas que personne, avant ni après lui, ait cité le nom sans un tendre respect. Et l'on a beau se rappeler que la critique de Heine, de l'aveu même des plus zélés de ses apologistes, « est toujours inspirée par des rancunes personnelles, » on ne devine pas quelle rancune peut avoir inspirée au poète d'*Atta Troll* un homme qu'il n'a point connu, — Novalis étant mort dès 1801, — et qui, durant sa courte vie, s'est soigneusement gardé de toute polémique. Peut-être le grand tort de Novalis, aux yeux de Heine, a-t-il été de s'appeler Hardenberg, ou plutôt *de* Hardenberg (la particule, ici, constitue entre les deux noms une différence essentielle), et de descendre d'une des plus illustres familles de l'Allemagne? Ou

bien encore, peut-être, Henri Heine ne pardonnait-il pas à Novalis d'être le plus chrétien des poètes allemands, celui d'eux tous qui, suivant l'expression du romancier réaliste Théodore Fontane, « a exprimé avec le plus de vie et de profondeur l'aspiration des âmes vers la Croix? » Comme la sœur de la maîtresse de poste, Novalis ne croyait pas que la mort nous détruisît tout entiers: là était, en vérité, leur seule ressemblance; mais c'est elle, sans doute, qui aura suffi à l'*Hellène* de Dusseldorf pour associer dans un même mépris leurs deux souvenirs.

Fort heureusement, d'ailleurs, Henri Heine s'exagérait la portée de sa critique, lorsque, dans l'épilogue de son *Allemagne*, il parlait de ses « campagnes exterminatrices contre le romantisme, » et se vantait « d'avoir porté à la poésie romantique allemande les coups les plus mortels. » Ces « coups » ne paraissent pas, en tout cas, avoir nui le moins du monde à la renommée de Novalis; car celle-ci reste aujourd'hui plus vivante, plus fraîche que jamais. D'un bout à l'autre du siècle qui s'achève, depuis Schleiermacher jusqu'à Théodore Fontane, tous les écrivains allemands se sont accordés à lui rendre hommage. L'influence de Novalis s'est fait sentir dans les domaines les plus divers de la pensée allemande. Elle a créé, pour ainsi dire, une forme nouvelle de l'ancienne sensibilité nationale, un état romantique foncier et constant, dont on chercherait vainement la trace au XVIII^e^ siècle, et qui, désormais, survit à toutes les variations des écoles et des genres. Plus que l'influence de Weber et plus que celle de Schopenhauer, c'est l'influence de Novalis qui se retrouve au fond de l'art wagnérien : choix des sujets, doctrine artistique, procédés pratiques, tout le drame de Richard Wagner est comme pressenti dans les *Fragmens* du poète-philosophe. Et lorsque, après un effort obstiné de près d'un demi-siècle, l'Allemagne a enfin reconnu l'impossibilité, pour elle, d'échapper à ce romantisme qui est sa nature même, vers aucun de ses poètes d'autrefois elle ne s'est retournée aussi volontiers que vers l'auteur d'*Henri d'Ofterdingen* et de l'*Hymne à la Nuit*. C'est au nom de Novalis que, depuis deux ou trois ans, la jeune critique allemande proclame la faillite définitive du naturalisme, et présage l'avènement d'un esprit nouveau.

Étrange et enviable fortune d'un poète mort à vingt-neuf ans, et qui n'a, en quelque sorte, laissé que des ébauches! Car de son

Henri d'Ofterdingen Novalis, comme on sait, n'a pu écrire que le premier chapitre; le recueil complet de ses poèmes tient à peine cinquante pages; et, si l'on excepte de son œuvre les *Fragmens* extraits par ses amis de ses cahiers de notes, ces poèmes et ce chapitre de roman forment la totalité de son bagage littéraire, avec un petit conte philosophique et un article de dix pages sur *le Christianisme*. C'est avec ce mince bagage que la gloire de Novalis a traversé tout un siècle : et un phénomène aussi rare prouve assez, à lui seul, qu'il y a dans l'œuvre du poète romantique quelque chose de plus « spiritualisé » et de plus « éclatant » que dans les dialogues imaginés par la jeune amie de Heine entre un lampion et un cygne sauvage. Mais, au reste, le phénomène, pour rare qu'il soit, n'a plus rien qui étonne dès que l'on a jeté les yeux sur l'œuvre de Novalis : œuvre qui ne pouvait, en effet, avoir à craindre la concurrence d'autres œuvres de poètes, car elle ne ressemble à aucune autre, et restera à jamais unique dans son genre. Elle est, avec cela, parfaite, écrite en une langue d'une sobriété, d'une justesse, d'une harmonie merveilleuses; elle est si riche d'idées que Carlyle a pu dire d'elle qu'elle « transportait la pensée dans un monde nouveau; » mais surtout elle est tout imprégnée, pétrie de poésie. Qu'on lise *Henri d'Ofterdingen* ou l'article sur *le Christianisme*, les hymnes à la Vierge ou les *Fragmens*, un même parfum se dégage de ces écrits divers : le parfum d'une âme passionnément, exclusivement *poétique*, portée, par instinct à la fois et par habitude, à ne concevoir toutes choses que sous la catégorie de la pure beauté.

Trois hommes qui, tous trois, avaient dans leur jeunesse connu Novalis, Frédéric Schlegel, Schleiermacher et Henri Steffens, se sont rencontrés plus tard à lui appliquer l'épithète de « divin : » ils voulaient sans doute désigner par là cet indéfinissable rayonnement de génie qui, après cent ans, continue à émaner pour nous de son œuvre. Mais lui-même nous a laissé un terme meilleur encore pour le définir. Un de ses *Fragmens* se termine par ces mots, en français, et notés peut-être dans quelque livre français : « Toujours en état de poésie. » C'est « en état de poésie » qu'il a vécu toute sa vie. Il était « ivre de poésie » comme Spinoza, d'après lui, était « ivre de Dieu, » comme le Japonais Hokousaï se disait « ivre de lignes et de couleurs. » « La poésie, lisons-nous dans un autre de ses *Fragmens*, est la seule réalité absolue : là est le noyau de ma philosophie. Plus une chose est belle, plus elle est

vraie. » Et, comme son ivresse naturelle ne l'empêchait pas d'avoir une intelligence très active et très clairvoyante, il a eu le singulier privilège de transformer en poésie mille sujets d'ordinaire réservés à la prose, depuis l'histoire et la politique jusqu'à l'orographie et à la médecine. Il a transformé en poésie la philosophie de Fichte : et tout de suite, sans rien perdre de sa force logique, elle a revêtu une touchante beauté. Il a transformé en poésie sa religion protestante; et ses hymnes, aussitôt qu'on les a publiées, ont été admises au premier rang des chants liturgiques. Il a transformé en poésie le roman sentimental tel que l'avaient créé l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et l'auteur de *Werther :* et le premier chapitre d'*Henri d'Ofterdingen* est devenu à la fois la source et le modèle d'un roman nouveau, où la réalité des sentimens ne trouve de place qu'après s'être soumise aux conditions de la beauté poétique. Tout ce qu'il a touché, Novalis l'a aussitôt transformé en poésie; et du même coup il l'a, pour ainsi dire, rendu inaltérable, il l'a mis à l'abri des changemens de la mode. Voilà pourquoi son œuvre garde, après un siècle, la fraîcheur qui émerveille en elle tous ceux qui l'approchent. Ce n'est point par son romantisme qu'elle touche et séduit : c'est par cet incomparable parfum de poésie qui se dégage d'elle.

Et toute l'âme de Novalis est dans ce parfum. Comme le dit encore Carlyle, « jamais œuvre ne fut plus étroitement rattachée à l'être de son auteur. » Lire Novalis, c'est pénétrer en lui, c'est le voir lui-même, un beau jeune prince attentif et souriant, avec le doux éclat de ses grands yeux noirs. Tel, du moins, il apparaît à travers son œuvre. Tel je me l'imaginais, sans rien savoir de sa vie ni de sa personne; et tel je viens de le retrouver dans une intéressante étude biographique que lui a consacrée un érudit allemand, M. Ernest Heilborn, qui a en même temps publié une nouvelle édition de son œuvre, classée suivant l'ordre des dates et enrichie de nombreux fragmens inédits.

Mais je ne puis songer, malheureusement, à définir ici l'œuvre de Novalis. Malgré l'exemple de Taine et d'autres maîtres éminens, je suis de plus en plus disposé à croire que c'est chose impossible de porter un jugement critique sur des œuvres étrangères, surtout lorsqu'elles n'ont pas été traduites et mises, ainsi, d'avance à la disposition du lecteur. Et je dois ajouter que l'œuvre de Novalis, au contraire de la plupart des œuvres des poètes, me semble de celles qu'on pourrait traduire sans trop de dommage; ou plutôt le

dommage serait grand, car le charme du style s'évanouirait dans la traduction; mais la pensée, au moins, resterait entière, et l'on serait étonné de sa nouveauté, de sa hardiesse, des magnifiques horizons qu'elle découvre comme en se jouant. Un choix des *Fragmens* philosophiques de Novalis ferait pâlir les paradoxes les plus brillans de Nietzsche : aussi bien Jean Paul, il y a cent ans déjà, appelait-il Novalis un « nihiliste poétique. » Et l'on s'apercevrait que, des deux « nihilistes, » le poète n'est ni le moins spirituel, ni le moins profond. Mais, en attendant que, de cette façon, nous soit enfin révélée l'œuvre de Novalis, je vais essayer de raconter brièvement sa vie, m'aidant à la fois du consciencieux travail de M. Heilborn et de l'image que Novalis nous offre de lui-même, presque à toutes les pages de tous ses écrits.

I

« Le deuxième jour de mai de l'an 1772, à Wiederstedt, Dieu nous a fait la joie de nous envoyer un fils, qui a reçu au baptême le nom de Georges-Frédéric-Philippe de Hardenberg. » C'est en ces termes que la mère de Novalis notait, dans le « livre de raison » de la famille, la naissance du futur poète. Le château de Wiederstedt, construit sur les ruines d'un ancien couvent, appartenait aux Hardenberg depuis la guerre de Trente Ans. Il leur appartient encore. C'est un vaste édifice d'aspect tout militaire, formé de deux ailes massives entre lesquelles se dresse une tour à créneaux. « Une porte basse conduit à l'intérieur du château, où s'ouvrent de longs corridors, restes de l'ancien cloître. Des escaliers très larges donnent accès aux grandes et claires salles du premier étage. Mais les pièces du rez-de-chaussée sont humides et sombres, et c'est dans ces pièces que demeuraient les parens de Novalis; séjour qui ne pouvait manquer d'être fort malsain pour une race anémique et minée de phtisie. On voit encore le lit où Novalis est né : il est au fond d'une alcôve creusée dans le mur, et l'on y monte par des marches de bois, hautes et difficiles. »

Le père de Novalis paraît avoir été un homme d'un esprit supérieur. Juriste, ingénieur, soldat, il s'était distingué dans tous les emplois qu'il avait traversés. Mais en vieillissant il était devenu misanthrope, et la jeune femme que, presque quadragénaire, il avait épousée en secondes noces eut fort à souffrir de ses sombres

humeurs. Elle était, elle aussi, de famille noble, mais orpheline et tout à fait sans fortune : les Hardenberg l'avaient recueillie chez eux par charité. Ses trois fils l'adoraient, autant qu'ils respectaient et craignaient leur père. Et, tandis qu'elle leur transmettait les rêves ingénus dont son cœur était plein, le père, avec une rigueur toute féodale, s'occupait du côté positif de leur éducation. Il leur apprenait le grec, le latin, les mathématiques ; il soumettait leurs esprits et leurs corps à une discipline impitoyable ; et surtout il les entretenait dans la pratique de la plus étroite piété, s'étant lui-même affilié à la communauté des Frères Moraves, et ayant donné libre cours à son penchant naturel vers le mysticisme. En 1787, il avait dû quitter le vieux château et se transporter dans la petite ville saxonne de Weissenfels, où il avait obtenu la place de directeur des salines : mais, à Weissenfels comme à Wiederstedt, il avait imposé à sa femme et à ses enfans une vie de privations et de solitude. Et Georges-Frédéric, jusqu'à dix-huit ans, n'avait connu d'autre distraction qu'un assez long séjour chez un de ses oncles, commandeur de l'Ordre Teutonique. Il y avait entrevu une vie d'élégance et de luxe dont le souvenir, plus tard, devait former un des principaux alimens de sa rêverie.

En 1790, à dix-huit ans, il fut envoyé au collège d'Eisleben, où il acheva de se prendre d'un amour passionné pour Virgile et Horace. On peut dire que, depuis lors, il ne cessa plus de les lire : ils furent ses vrais maîtres, avec Fichte, le mystique hollandais Hemsterhuys, et l'auteur de *Wilhelm Meister*. Mais son premier initiateur à la vie poétique fut Schiller, qu'il eut l'occasion de connaître, dès l'année suivante, à Iéna. Il vint en effet dans cette ville, au sortir du collège, pour commencer ses études de droit ; et, dès qu'il y fut arrivé, il oublia ce qu'il était venu faire. Il eut de nombreux duels, des aventures galantes plus nombreuses encore : car, comme je l'ai dit, il ne ressemblait que de très loin à la chaste Sophie dont parle Henri Heine ; il était, par nature, plein de jeunesse et de vie, avec une ardeur sensuelle dont ses amis eux-mêmes étaient effrayés. Et peut-être commençait-il, dès lors, à écrire des vers. On a gardé toute une série de ballades, de sonnets, d'épigrammes qui doivent dater de ses années d'université, et qui, d'ailleurs, auraient pu sans dommage demeurer inédites.

Il passa près d'un an à Iéna, y fit des dettes que ses parens eurent peine à payer, et négligea tout à fait ses études de droit.

Son père commençait à désespérer de lui, lorsque l'idée lui vint d'appeler à son aide ce Frédéric Schiller dont son fils lui parlait avec tant d'enthousiasme. Et ce fut Schiller qui, à la demande du vieux baron de Hardenberg, entreprit de ramener Novalis à l'étude du droit. « Schiller, — écrivait Novalis, — vient de me convertir. Il m'a révélé des fins supérieures, et que jusqu'ici je n'avais point soupçonnées, dans ces graves sciences qui, je le vois à présent, ont de quoi intéresser passionnément tout homme sain d'esprit et de cœur. » Et, pour mieux profiter de sa conversion, il résolut de quitter le milieu, trop littéraire, d'Iéna, pour aller faire son droit à l'université de Leipzig.

Il rencontra à Leipzig un jeune homme qui n'eut certainement pas sur lui l'influence profonde qu'avait eue Schiller, mais qui devint, depuis lors, le plus intime de ses confidens. « Figure-toi, — écrivait Frédéric Schlegel à son frère Auguste-Guillaume, — que la destinée a envoyé sur ma route un garçon dont on peut tout attendre pour l'avenir. Il m'a plu infiniment, je lui ai plu aussi, et bientôt il m'a ouvert au large le sanctuaire de son cœur. Tout jeune encore, d'éducation raffinée, un charmant visage avec des yeux noirs d'une expression magnifique. Et une rapidité de conception et d'élaboration vraiment surnaturelle. Figure-toi qu'il ne tient pas à la vérité, mais à la beauté! Il m'a exposé son opinion, avec un feu sauvage, le premier soir où il est venu chez moi. Il dit qu'il n'y a au monde rien de mauvais, et que l'humanité, partie de l'âge d'or, finira tôt ou tard par y revenir. Jamais je n'ai vu une aussi parfaite gaieté de jeunesse... Son nom est Frédéric de Hardenberg. »

Le soir où Novalis, dans une petite chambre d'étudiant, à Leipzig, « exposa son opinion » devant Frédéric Schlegel, c'est de ce soir que date l'école romantique allemande. Et l'on ne peut s'empêcher de se rappeler, à cette occasion, les lettres où un autre jeune homme élu d'en haut, Mozart, exposait à son père le devoir, pour l'artiste, de maintenir la vérité dans les limites de la beauté. Aussi bien Mozart est-il peut-être, de tous les poètes, celui dont le génie ressemble le plus à celui de Novalis. Et tous deux, par un touchant privilège, ont pu garder jusqu'au bout leur « gaieté de jeunesse. » On lit dans les *Fragmens* de Novalis : « Darwin a fait la remarque que la lumière du jour, à notre réveil, nous aveugle moins quand nous avons rêvé d'objets lumineux. Heureux donc ceux qui, dès ce monde, ont rêvé du ciel! Ils seront ainsi

plus préparés à en supporter l'éclat. » Heureux Novalis et Mozart, qui tous deux, dès ce monde, « ont rêvé du ciel! »

Mais, tout en rêvant du ciel, et tout en associant à ses rêves son ami, — qui aussitôt s'empressait de les réaliser en bonne prose, pour en faire le programme d'une école nouvelle, — le jeune étudiant continuait à jouer, à courir les filles, et à s'endetter. « Le pauvre Hardenberg m'effraie fort, écrivait Frédéric Schlegel, il se conduit comme un enfant, et vient de faire une tache à son honneur. » Quelle « tache? » On l'ignore, mais on suppose qu'il se sera agi de quelque adultère : et, dans ce cas, le reproche est particulièrement piquant de la part de Frédéric Schlegel qui devait, bientôt après, enlever la femme de son ami Veit, fille du fameux Moïse Mendelssohn. On sait du moins que, bientôt, la situation de Novalis à Leipzig devint si intolérable que le jeune homme, prenant un grand parti, résolut de renoncer à ses études pour entrer dans l'armée. Il se rendit à Eisleben, se présenta chez le colonel d'un corps de cuirassiers, et apprit, à sa grande désolation, que, faute de fortune, il ne pourrait s'engager que dans l'infanterie. Ainsi s'effondra son rêve de gloire militaire.

Il voulut alors essayer d'une troisième université, la plus studieuse de toutes et la plus paisible. Et, cette fois, l'essai fut heureux. Un an de séjour à Wittenberg lui suffit pour achever ses études de droit, si bien que, dès le mois d'octobre 1794, il fut en état de commencer son stage dans l'administration : car ses parens entendaient faire de lui un fonctionnaire, et lui-même s'y résignait sans trop de regrets. Il commença donc son stage à Tennstedt, en Thuringe, auprès d'un président de district à qui son père l'avait recommandé. Et c'est là, en novembre 1794, que lui arriva l'unique aventure de sa vie qui mérite d'être rapportée.

II

Le hasard d'une tournée administrative le conduisit, un jour, dans un château des environs de Tennstedt où demeurait un certain baron de Kühn, homme de mœurs équivoques, et fort mal élevé. Ce baron avait une fille toute jeune encore, nommée Sophie, que l'on présenta à Novalis avec les autres enfans : et Novalis, dès qu'il la vit, se prit pour elle d'un amour passionné. Tous les soirs, depuis lors, il revint au château de Grü-

ningen, chevauchant à travers le vent et la pluie pour passer quelques minutes auprès de sa chère Sophie. Et, cinq mois après sa première visite, en mars 1795, il se fiança secrètement avec elle.

Un extrait du *Journal* de Sophie de Kühn suffira à donner l'idée de la simple et naïve enfant qu'elle était, surtout si nous ajoutons encore qu'elle ne savait ni l'orthographe ni la grammaire, et que son petit cerveau semblait tout à fait incapable d'acquérir jamais aucune instruction.

3 janvier 1795. — Ce matin, j'ai écrit aux tantes. Il n'y a pas eu d'école parce que M. Graf était malade. — *4.* Nous avons été seules. Après-midi, j'ai été au Fauwerk. Le soir, nous avons voulu aller chez le maître d'école, mais il n'était pas chez lui. — *5.* Ce matin, papa et Georges sont partis pour Sagafftet. Le départ de Georges m'a gâté toute ma journée. — *7.* Ce matin, Hardenberg est monté à cheval. Rien d'autre ne s'est passé. — *8.* Aujourd'hui nous avons été seuls de nouveau. Rien ne s'est passé. — *9.* Aujourd'hui nous avons été seuls de nouveau, et rien ne s'est passé.

Elle écrivait à son fiancé des lettres du genre de celle-ci :

Comment êtes-vous rentré, cher Hardenberg? Bien, n'est-ce pas, et sans accident? Et maintenant écoutez une réclamation que je vais vous faire. Quand vous m'avez donné de vos cheveux, je les ai enroulés dans un papier et les ai mis sur la table de Hans. Et l'autre jour, quand j'ai voulu les prendre, il n'y avait plus ni cheveux ni papier. Prière, donc, de vous faire encore une fois couper des cheveux ! Votre amie Sophie de Kuhn.

Novalis, cependant, l'aimait de tout son cœur. Tantôt il jouait avec elle, car il n'était lui-même qu'un enfant, tantôt il lui confiait ses projets et ses rêves, qu'elle écoutait avec de grands yeux étonnés. Et la nuit, rentré à Tennstedt, il essayait de fixer, de préciser l'image qu'il se faisait d'elle, comme aussi de définir la vraie nature des sentimens qu'elle lui inspirait. Ce poète a été en effet, toute sa vie, le plus attentif des observateurs, et nous aurons bientôt l'occasion de voir avec quelle sûreté il savait analyser jusqu'aux nuances les plus subtiles de sa vie morale. Quant à la petite Sophie, voici une sorte de portrait que, pour son propre usage, il avait dessiné d'elle, sans doute au retour d'une de ses visites :

Sa maturité précoce. Elle désire plaire à tous. Sa crainte respectueuse de son père, sa décence, et pourtant son innocent abandon. Son attitude dans la maladie, ses humeurs. De quoi parle-t-elle le plus volontiers? Sa politesse à l'égard des étrangers, sa bienfaisance, son goût pour les jeux en-

fantins, son instinct musical. Aime-t-elle lire? Son goût pour les ouvrages de dames. *Elle ne veut rien être. Elle est quelque chose.* Son visage, sa taille, sa santé. Elle ne fait pas grand cas de la poésie. Sa franchise à mon égard, à l'égard des autres. Elle ne semble pas encore s'être éveillée à la réflexion; mais moi-même ne m'y suis éveillé qu'assez tard. *Son attitude envers moi.* Sa peur du mariage. Ce qui lui plaît le plus dans les hommes et les choses. Son tempérament est-il formé? Sa peur des revenans. Son talent d'imitation. Elle est sensible, irritable. Elle a le goût de la mesure. Son esprit d'ordre. Son désir de commandement. Elle veut que tout le monde m'aime. Elle a jugé mauvais que je me sois trop tôt adressé à ses parens, que j'aie trop vite laissé échapper le secret de notre amour. Elle n'entend pas être gênée en rien par mon amour. Souvent mon amour lui pèse. Elle est profondément froide. Aptitude énorme de toutes les femmes à cacher, à feindre. Leur don d'observation plus fin que le nôtre, leur tact plus sûr. Toutes les femmes sont plus parfaites que nous. Plus libres que nous. D'ordinaire moins bonnes que nous. Elles *discernent* mieux que nous. Ce qui est pour elles nature, chez nous paraît art, et c'est notre nature qui est artifice chez elles. Elles individualisent, tandis que nous universalisons. Sophie ne croit pas à la vie future, mais à la métempsycose. Elle n'aime pas qu'on fasse trop attention à elle, et n'admet pas non plus d'être négligée. Elle me veut toujours gai. Elle ne se laisse pas tutoyer. Ses mets favoris : la soupe aux légumes, la viande de bœuf, les haricots, l'anguille. Elle boit volontiers du vin. Elle a du goût pour la comédie. Elle pense plus aux autres qu'à soi-même.

Novalis aimait tendrement sa fiancée, tout en ne se faisant guère, comme l'on voit, d'illusions sur elle. Il lui consacrait toutes ses heures de loisir, il n'était heureux qu'auprès d'elle, et rêvait du moment où il pourrait enfin l'avoir toute à lui. Mais, à en juger par certains mots de ses lettres, peut-être son amour n'aurait-il pas résisté à une attente trop longue, et certes, en tout cas, il n'aurait pas eu sur lui la profonde et bienfaisante influence qu'il a eue, si sa petite fiancée ne s'était, tout à coup, révélée à lui sous un jour nouveau.

Dans les derniers mois de 1795, l'enfant s'alita, dépérit, fut en danger de mort. Et dès cet instant l'amour qu'avait pour elle Novalis se trouva comme transfiguré, il devint une ardente et fiévreuse passion, il alluma dans son cœur et dans son cerveau une flamme qui, désormais, ne devait plus s'éteindre. Amour mélangé de pitié, sans doute, et peut-être de remords : mais d'autant plus il s'empara de tout l'être du jeune homme. Pendant près de deux ans, jusqu'à la mort de Sophie, la vie de Novalis fut une sorte de martyre. Il avait dû quitter Tennstedt, en janvier 1796, pour se rendre auprès de son père à Weissenfels, où il venait d'être nommé commis aux salines. Mais, de loin comme

de près, il n'avait de pensée que pour sa Sophie. Quand elle fut transportée à Iéna, afin d'y subir une opération qui n'eut d'ailleurs d'autre effet que de hâter sa fin, il obtint un congé et accourut près d'elle. Jour et nuit il la veillait, retenant ses larmes pour rire avec elle, la consolant, l'amusant, inventant de beaux contes dont elle était ravie. Et le premier miracle que produisit ce magnifique amour fut d'éveiller l'âme de Sophie elle-même. Au contact de l'âme passionnée de Novalis, cette enfant « profondément froide » s'échauffa, s'épanouit, devint à la fois une femme et une sainte. « Mon cher Hardenberg, écrivait-elle quelques jours avant de mourir, c'est à peine si je puis vous écrire une ligne, mais faites-moi un plaisir : ne soyez pas malheureux à cause de moi! De cela vous supplie votre Sophie, avec tout son cœur. » Affinés par la souffrance, ses traits avaient pris une beauté merveilleuse : et plus belle encore était son âme, chaque jour plus douce, plus sereine, plus gaie. Les parens de son fiancé, étant venus la voir à Iéna, l'adorèrent aussitôt comme leur propre enfant; et il n'y eut pas jusqu'au solennel conseiller Gœthe qui ne pleurât d'émotion en apprenant sa mort.

Elle mourut le 19 mars 1797, après avoir exigé que Novalis s'éloignât d'auprès d'elle pour n'avoir pas l'angoisse de la voir mourir. Et Novalis, revenu à Weissenfels, se jura de continuer à ne vivre que pour elle. Un mois après la mort de Sophie, il commença une façon de *Journal* où il nota, chaque soir, la place qu'avait tenue la jeune morte dans l'emploi de sa journée : impitoyable à s'accuser de froideur ou de négligence, impitoyable à se torturer en toute manière, comme pour offrir à Sophie le sang de son cœur. Je regrette de ne pouvoir citer en entier les trente pages de ce *Journal* : c'est sans doute, en son genre, l'un des documens psychologiques les plus étonnans qui soient. En voici quelques phrases, extraites un peu au hasard :

21 *avril*, 34 jours après la mort de Sophie. — Ce matin, rêverie sensuelle. Puis ma pensée s'est réveillée, et a pris un tour assez philosophique. J'ai passé ma journée dans un état d'indifférence : par instans même, la société m'a presque fait plaisir. J'ai souvent pensé à Sophie, mais pas avec intimité, trop froidement.

24-37. — J'ai eu ce matin une heure bienheureuse. Ma fantaisie, en vérité, a été par momens un peu lascive; mais, en somme, assez bonne journée. Mon amour pour Sophie m'est apparu sous une lumière nouvelle. Le soir, j'ai trop parlé, mais ma résolution ne faiblit pas. Sophie doit de plus

en plus vivre en moi, et je dois vivre en elle. Ce n'est que dans son souvenir que je me sens véritablement heureux.

25-38. — Aujourd'hui, viril et sage. Le matin, lu *Meister*. Beaucoup pensé à Sophie, bravement et librement. Le soir, j'ai eu une très vive impression de sa mort.

3 *mai*, 46. — Aujourd'hui, j'ai pris plaisir à causer avec le chef du district: et, en conséquence, je n'ai vu mes chères images, ce soir, que dans le lointain, et n'ai pu étreindre mes chères pensées.

4-47. — Je me refroidis, avec une tendance à retomber dans l'état de la vie quotidienne. La société m'est funeste. Efforce-toi seulement vers la réflexion du permanent, et vers l'état où elle t'élève! Oh! pourquoi suis-je si peu capable de me maintenir haut?

5-48. — Ce soir, j'ai eu une vision très vive de Sophie, en profil, près de moi sur le canapé, avec sa cravate verte. Mais je constate avec effroi que, pour la voir nettement, j'ai besoin de l'évoquer dans des situations et des vêtemens caractéristiques. Plus tard, pourtant, j'ai pensé à elle très intimement.

7-50. — Ce matin, j'ai eu une folle peur de devenir malade. Je ne puis toujours pas m'habituer entièrement à ma résolution. Si ferme qu'elle soit, elle m'est trop lointaine, comme étrangère : et cela me rend furieux contre moi-même.

10-53. — J'ai cueilli aujourd'hui des fleurs sur sa tombe. J'ai pleuré, mais je suis resté froid. Le soir, je suis allé pleurer dans le jardin.

18-61. — Je dois persister toute ma vie à ne vivre que pour elle. Ni moi, ni personne autre ne doit compter pour moi. Elle est la plus haute, l'unique. Ah! si je pouvais, à chaque instant, me rendre digne d'elle! Mon objet doit être de tout rapporter à son souvenir.

20-63. — Sur son tombeau j'ai beaucoup pensé à elle, mais sans être ému. Ce soir, en revanche, j'ai profondément senti l'horreur de sa mort, ma solitude, ce que j'ai perdu en la perdant. Sans elle il n'y a pour moi rien de réel au monde.

26-65. — A mesure que s'apaise la douleur sensuelle, grandit en moi le deuil de l'âme, s'élève une sorte de désespoir tranquille. Le monde me devient sans cesse plus étranger, les choses autour de moi plus indifférentes. Et d'autant plus il fait clair autour de moi et en moi.

14 *juin*, 88. — Je m'occupe trop peu d'elle : de là tout mon malaise.

15-89. — Sans elle, que me resterait-il? Jamais je n'oublierai le moment où, à neuf heures du matin, le 21 mars, j'ai lu la lettre d'Antoine avec ces terribles paroles : « Notre défunte Sophie. » Dieu tout-puissant ! comment puis-je, après cela, me sentir si souvent froid et distrait?

III

Ainsi Novalis, pendant de longs mois, vécut plongé dans le souvenir de sa fiancée morte. Et, quand enfin il s'éveilla de ce rêve funèbre, un profond changement s'était produit en lui. L'amour et la douleur avaient fait de lui un poète.

C'est en effet des années 1798 et 1799 que datent son *Hymne à la Nuit*, ses *Chants à Jésus* et ses *Chants à Marie*, trois petits cycles qui forment en vérité toute son œuvre poétique, avec les charmantes chansons semées dans le premier chapitre d'*Henri d'Ofterdingen* et une chanson sans titre, plus jolies encore, où, enivré de la sève ardente du printemps, il croit voir la nature entière accélérer, d'un élan soudain, la lente série de ses transformations. « Peut-être est-ce le nouveau règne qui commence? La pierre inerte va devenir plante, l'arbre va s'animer à la vie animale, et dans l'animal va apparaître l'homme! » Pensée qui, d'ailleurs, se retrouve à chaque page des *Fragmens*, s'accompagnant de cette autre pensée, non moins platonicienne : que l'homme, étant maître de la nature, a le devoir de l'aider à se transformer, de diriger son évolution dans le sens de la bonté et de la beauté. Et tous les poèmes de Novalis sont également riches de pensées profondes et nouvelles; mais surtout ce sont des poèmes, ou plutôt des chants, et les plus harmonieux qu'ait peut-être connus la langue allemande. Non que le poète ait jamais appliqué pleinement une autre de ses idées, qui consistait à croire que, la poésie étant une forme de la musique, on pouvait écrire des vers dont tout le sens fût dans leur rythme et la mélodie de leurs syllabes, avec l'aide seulement de certaines images fixant et précisant l'effet musical. Cette poésie spéciale, dont on trouverait la théorie complète éparse dans les *Fragmens*, Novalis a laissé à d'autres le soin de la créer. Tout au plus a-t-il, dans son *Hymne à la Nuit*, créé le *vers libre*, si « libre » que, lorsque les Schlegel ont publié le poème dans leur revue, ils l'ont offert au lecteur comme un morceau de prose. Et encore le vers libre, dans ce poème, n'est-il en quelque sorte qu'un artifice de composition, destiné à rendre plus vive la montée du sentiment lyrique : car de page en page le vers devient moins « libre, » s'entremêle davantage de rythmes réguliers, pour aboutir enfin à des strophes d'une prosodie toute classique, légères et fluides comme un chant de Mozart.

L'incomparable beauté musicale des vers de Novalis n'est obtenue ni aux dépens de l'idée, ni aux dépens des règles et de la tradition. Rien de moins révolutionnaire que les *Chants à Marie* ou que la *Chanson du printemps*. Mais ni les idées ni les règles n'avaient de quoi embarrasser un poète qui, d'instinct, en toute chose ne voyait que la beauté, et qui, depuis l'enfance,

s'était accoutumé à « rêver du ciel. » Et vraiment, comme l'écrivait Frédéric Schlegel à Schleiermacher, il y a quelque chose de « céleste » dans l'harmonie de tous ces poèmes. Mille nuances d'émotion s'y trouvent exprimées sans qu'on aperçoive, pour ainsi dire, le passage de l'une à l'autre, et jamais deux strophes n'ont le même rythme ni la même mélodie, et toutes, cependant, découlent l'une de l'autre, toutes forment un ensemble d'une grâce parfaite.

L'*Hymne à la Nuit* est une sorte de symphonie lyrique que je ne puis mieux comparer qu'au second acte de *Tristan et Iseult*. Le poète invoque la bienfaisante douceur de la nuit, il voit en elle le symbole de la vie intérieure, de l'amour, de la beauté; et sans cesse son invocation devient plus pressante comme aussi plus distincte, jusqu'à ce que, dans les dernières pages, il aspire de toute son âme à une nuit qui ne finisse point. Mais, au contraire des deux amans wagnériens, Novalis n'aspire à cette nuit que parce qu'elle est, pour lui, la seule vraie lumière. Cette nuit signifie à ses yeux la victoire suprême de l'âme, son affranchissement des mauvaises ombres de notre soi-disant réalité terrestre, son entrée, son retour dans sa patrie éternelle. Avec la variété de son symbolisme et le souffle de passion humaine dont il est pénétré, l'*Hymne à la Nuit* est essentiellement un poème chrétien.

Car, en même temps que l'amour de Novalis a fait de lui un poète, il a rouvert en lui les sources de la foi. Auprès du lit de mort de sa bien-aimée, le jeune homme s'est rappelé les prières qui, enfant, l'avaient consolé, bercé, et l'avaient conduit à ses premiers rêves. « Il y a au monde, écrivait-il dans son *Journal*, des fleurs qui n'appartiennent pas au climat de cette terre, des fleurs d'origine évidemment supra-terrestre, et qui sont pour nous le signe, l'annonce d'une meilleure vie. La religion et l'amour sont deux de ces fleurs. » Ces deux fleurs se sont épanouies ensemble dans le cœur de Novalis; et toute son œuvre de poète n'a plus été, depuis lors, que l'écho des sentimens qu'elles lui ont inspirés.

Encore pourrait-on supposer que dans son amour pour Sophie entrait une part d'illusion et de fantaisie : mais sa piété, du jour où il l'a retrouvée, n'a point cessé d'être la simple et profonde piété d'un enfant. Parmi les pensées de toute sorte qui lui naissaient à l'esprit, et dont ses *Fragmens* nous gardent la trace, vainement on chercherait l'ombre d'un doute, ou simple-

ment d'un effort pour persévérer dans la foi. Ni la pratique assidue des sciences naturelles, ni l'habitude passionnée de l'analyse et de la réflexion intérieures, ni les tristesses et les souffrances d'une vie de malade, rien n'a ébranlé un moment la confiance ingénue du jeune poète dans la vérité des dogmes chrétiens. Et la philosophie même, loin de le détourner de Dieu, n'a fait que l'attacher davantage à lui. Lorsque, en 1797, pendant son séjour à Iéna auprès de Sophie, il a appris à connaître la doctrine de Fichte, cette doctrine l'a tout de suite ému jusqu'au plus intime de son être : et personne n'en a plus hardiment admis le principe et les conséquences, personne n'a plus résolument conçu l'univers comme le rêve et le reflet du *moi* créateur. « L'idéalisme, disait-il, est le seul empirisme sérieux et complet; » et la moitié de ses *Fragmens* s'emploie à le prouver. Mais aussitôt il a conclu, de la doctrine de Fichte, la nécessité pour le *moi* d'avoir un guide et un juge au-dessus de lui; et la conception du monde comme une apparence a stimulé chez lui le besoin de se chercher l'abri d'une réalité plus réelle. L'idéalisme philosophique l'a confirmé à jamais dans sa foi chrétienne. Et, tandis que Fichte le proclamait le plus pénétrant de ses disciples, tandis que Schelling, infatigable à l'interroger, lui empruntait les élémens dont il allait composer sa « philosophie de la nature, » Novalis, pour se délasser de la spéculation, écrivait des hymnes à Jésus et à la Vierge Marie.

Hymnes qui, plus encore qu'*Henri d'Ofterdingen*, sont et resteront le vivant témoignage de son génie de poète. On les chante, depuis cent ans, dans les églises allemandes; mais c'est assez de les lire, sans l'accompagnement d'aucune autre musique, pour entendre un chant d'une exquise douceur. Et la foi qui s'y exprime a beau être naïve, on sent que c'est du cœur tout entier du poète qu'elle jaillit. Chaque vers porte la trace d'une émotion personnelle. Novalis s'y confesse de ses regrets et de ses espérances; il y traduit en un langage d'une beauté immortelle les divers sentimens que nous l'avons vu noter, au fur et à mesure, sur les feuillets de son journal intime. De là vient, sans doute, le caractère profondément « lyrique » de ces chants religieux.

Il est mort, et pourtant, tous les jours, — tu reçois son amour et tu le reçois lui-même. — Tous les jours, pour qu'il te console, — tu peux doucement l'attirer dans tes bras.

Ce que tu as perdu, il te l'a retrouvé. — Ce que tu aimes, il te le garde. — Et à jamais reste lié avec toi — ce que sa main t'a une fois rendu!

Ou bien encore, dans les *Chants à Marie :*

Entends comme je t'appelle ! — Ce qui me manque, tu le vois en moi. — Douce mère, laisse-toi toucher ! — Consens à m'accorder un signe de ta grâce ! — Tout mon être ne repose qu'en toi : — pour un seul instant, viens près de moi !

Souvent, dans mes rêves, je t'ai vue — si belle, si intime de cœur ; — et le petit dieu, sur tes bras, — voulait prendre pitié de mes peines ; — mais toi, tu relevais ton regard hautain — et tu t'en retournais dans la gloire des nuées.

Tu sais, reine chérie, — que tout entier je suis à toi. — N'ai-je pas jadis, il y a de longues années, — éprouvé en moi ta bienfaisante faveur ? — Lorsque j'avais encore à peine conscience de moi-même, — n'ai-je pas été admis à boire le lait de ta poitrine ?

Mille fois tu es venue près de moi, — et avec une joie d'enfant je t'ai vue, — et ton enfant m'a tendu ses petites mains, — tandis que tu me souriais tendrement — et que tu me donnais des baisers de mère, ô temps bienheureux !

Loin de moi est maintenant ce monde enchanté ; — depuis longtemps la souffrance l'a remplacé en moi. — J'ai erré et péri tristement. — Mon péché a-t-il donc mérité une telle peine ? — Comme un enfant, je touche les plis de ta robe. — Mère, réveille-moi de ce mauvais rêve !

Et, si seul un enfant peut contempler ta face — et jouir de ta présence auprès de lui, — alors dénoue les liens de l'âge — et fais de moi, mère, ton enfant ! — Mon amour enfantin, ma foi enfantine, — vois-tu, je les ai gardés depuis cet âge d'or !

IV

L'ingénuité de sa foi n'empêchait pas, au reste, Novalis d'approfondir librement les questions religieuses, avec ce mélange de hardiesse, de pénétration, et de fantaisie qu'il apportait à l'étude des sujets les plus divers. Ses *Fragmens* abondent en réflexions originales sur la différence de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur l'authenticité des Écritures Saintes, sur la signification symbolique des dogmes chrétiens. Et un heureux hasard nous permet de connaître même d'une façon plus suivie et plus systématique l'ensemble de sa pensée en matière religieuse. Dans les premiers mois de l'année 1800, Novalis fut sollicité, par ses amis les frères Schlegel, d'écrire un article pour une revue, l'*Athenæum*, qu'ils venaient de fonder à Iéna. Il écrivit donc l'article qu'on lui demandait, l'envoya à Iéna, et, quelques semaines plus tard, le manuscrit lui fut renvoyé. La maîtresse de Frédéric Schlegel, Dorothée Veit, — qui devait, peu de temps après, se convertir

bruyamment au catholicisme, — avait jugé l'article trop « catholique », et Gœthe, qu'elle avait consulté, l'avait jugé de même. Mais cet article, le seul qu'ait écrit Novalis, a été retrouvé parmi les papiers du poète. Il devait s'appeler, au choix des Schlegel, *Le Christianisme* ou *Europe*.

L'article débute par un tableau de l'âge d'or du christianisme. « C'étaient de beaux, d'heureux temps, ceux où l'Europe était une terre chrétienne, où une seule et même chrétienté l'habitait tout entière, où un grand intérêt commun unissait toutes les provinces de cet immense royaume intellectuel. » Suit la description de la vie des premiers peuples chrétiens, de la prédication, des légendes, des fêtes sacrées. Mais « l'histoire est faite d'évolutions montantes et descendantes; » et cette admirable unité religieuse et morale s'est, à son tour, dissoute. Le désordre, la corruption, l'égoïsme ont pénétré dans l'Église. La religion a perdu son influence politique et morale : elle a cessé d'être un lien entre les peuples, et, pour l'individu, un principe d'action. Aussi la Réforme est-elle venue à son heure. « Les révoltés avaient raison de s'appeler *protestans*, car ils protestaient solennellement contre la prétention d'imposer une contrainte à la conscience humaine. » Ils protestaient, au nom des droits du saint esprit, contre la formation d'un dogmatisme étroit et sans âme. Mais, comme toute révolution, le protestantisme n'aurait dû être qu'un régime passager : et le tort de ce régime révolutionnaire a été, depuis lors, de se déclarer en permanence.

Et ce n'est pas tout. Luther a traité le christianisme de la façon la plus arbitraire, a méconnu son esprit, a promulgué une religion nouvelle, fondée sur l'universalité sacrée de la Bible; et ainsi, malheureusement, s'est mêlée à la religion une science terrestre et prosaïque entre toutes, la philologie, dont l'influence, depuis lors, a toujours grandi. Luther lui-même, d'ailleurs, a été promu par bon nombre de protestans à la dignité d'évangéliste, et sa traduction est devenue un ouvrage canonique.

Or, rien n'est plus contraire à l'esprit religieux que la lettre, rien ne paralyse davantage le sentiment religieux. Autrefois, son influence mauvaise se trouvait neutralisée par la grande richesse et variété du dogme catholique, par l'ésotérisme de la Bible, par l'autorité des Conciles et du Pape : mais désormais ces contre-moyens étaient détruits, la Bible était mise entre les mains de tous; et, de jour en jour, la lettre de la religion, l'ébauche abstraite et sèche qu'en renferme la Bible, ont contribué davantage à empêcher l'esprit saint de vivre, d'agir, et de se révéler librement.

Si bien que le temps est venu d'une « complète atonie des

organes supérieurs de l'humanité, » la « période de l'effacement total de la foi. » La réflexion s'est substituée à la croyance. Des deux mouvemens qui se sont produits ensemble à la fin du moyen âge, le protestantisme et l'humanisme, le second a profité du travail de démolition qu'avait accompli le premier. Et les hommes, faute d'avoir désormais dans la religion le sûr et parfait appui que leurs pères avaient trouvé en elle, se sont de plus en plus adressés à la science, espérant obtenir d'elle cet appui dont ils étaient privés. Mais la science n'a rien pu faire pour eux, sauf d'agrandir encore le vide de leurs cœurs. « Une forme de pensée s'est produite qui s'est arrogé le nom de *philosophie*, et qui a eu pour unique programme d'aller à l'encontre de toutes choses anciennes, mais particulièrement de la religion. La haine dirigée d'abord contre l'Église catholique s'est transformée en haine de la Bible, puis en haine de l'esprit chrétien tout entier. Et cette haine ne s'en est point tenue là. D'un mouvement naturel et inévitable, elle s'est attaquée aussi à tous les objets de l'enthousiasme, à l'émotion et à la fantaisie, à la moralité et au goût du beau. Elle a rabaissé l'homme dans l'échelle des êtres. Elle a changé l'infinie musique créatrice qu'était, autrefois, la vie universelle, dans le monotone battement d'une roue de moulin immense et inutile, d'une roue de moulin *en soi*, qui tourne à vide et sans meunier. »

Cependant l'enthousiasme est trop naturel, au fond du cœur de l'homme, pour se laisser déraciner aussi aisément. Et l'enthousiasme a fini par se pervertir : il s'est dirigé contre lui-même. « Des artistes se sont trouvés pour arracher fiévreusement à la nature, au sol, à l'âme humaine, aux sciences, toute trace de beauté, de sainteté et de poésie; pour salir de sarcasmes tout ce qui élève, l'homme et l'univers. Et ils ont donné à cette œuvre de destruction le nom de *diffusion des lumières*. » Mais « l'anarchie où ils ont plongé l'esprit humain présage le prompt avènement d'une renaissance de la religion. Devant les ruines de toute notion positive l'homme va, naturellement, relever la tête vers le ciel. L'esprit de Dieu va recommencer à planer sur les eaux. »

Et toute la fin de l'article est employée à démontrer l'imminence, comme aussi la nécessité, de ce retour de l'Europe à l'esprit chrétien. Seul cet esprit pourra mettre fin à la guerre, qui épouvante les peuples, et contre laquelle tous les autres remèdes seront toujours impuissans. « Le sang continuera à couler sur

l'Europe aussi longtemps que les nations ne se guériront pas de leur folie d'égoïsme ; il continuera à couler jusqu'au jour où les peuples, apaisés et touchés par la musique sainte, reviendront la main dans la main à leurs autels anciens. » Le moment approche, pour l'Europe, de « se réconcilier et de ressusciter, unie de nouveau dans la foi en Jésus. »

V

Au moment où il écrivait cet article sur la situation religieuse de l'Europe, Novalis était, depuis quatre ans déjà, attaché à l'administration des salines dans la petite ville saxonne de Weissenfels. Il continuait à vivre « toujours en état de poésie ; » mais il ne faisait nullement métier de poésie. De toute son âme, au contraire, il s'était adonné aux devoirs de sa profession, et dans les derniers mois de 1797, après un an de lectures et de recherches scientifiques, il avait obtenu la permission d'aller achever ses études d'ingénieur à Freiberg, siège d'une très importante industrie minière. Il avait connu là un vieux savant, Werner, minéralogiste remarquable, qui non seulement l'avait tout de suite associé à ses propres travaux, mais avait encore éveillé et développé en lui l'amour passionné des sciences naturelles. Et Novalis, de retour à Weissenfels, n'avait pas tardé à devenir, lui aussi, un savant. De tous les coins de l'Allemagne, les plus fameux spécialistes lui soumettaient leurs expériences ou le consultaient sur les siennes ; et l'un d'eux, Ritter, fit paraître plus tard un ouvrage, sur des problèmes de physique, que l'on sait aujourd'hui être formé en majeure partie de notes trouvées par lui dans les papiers de Novalis.

La vie du jeune homme s'écoulait ainsi dans le travail, sans qu'aucun événement extérieur vînt en rompre la tranquillité uniforme et douce. A peine, quelquefois, un voyage à Iéna, où demeuraient les frères Schlegel, ou bien une visite au musée de Dresde. Mais d'autant plus active était la vie intérieure. Mathématiques, physique, chimie, minéralogie, botanique, médecine, sciences sociales, la curiosité de Novalis s'étendait à tout, et tout, naturellement, lui apparaissait sous la catégorie de la beauté poétique. Non que ses recherches aboutissent, en fin de compte, à de vaines rêveries. On trouve au contraire, dans ses *Fragmens*, une foule d'indications très positives et d'une portée pratique im-

médiate; on y trouve, par exemple, la théorie complète du transformisme, l'affirmation de l'unité chimique des corps simples; on y trouve le clair pressentiment de la photographie, le pressentiment non moins clair de l'origine infectieuse des maladies; et c'est encore Novalis qui a eu, le premier, l'idée des colonies ouvrières et des sociétés coopératives; sans compter qu'il a créé de toutes pièces le programme d'un art nouveau, où tous les arts particuliers, unis et combinés, serviraient à produire un grand drame, à la fois plastique, poétique, et musical, à la fois mythique et symbolique, le drame même qu'a ensuite tenté Richard Wagner. Mais, comme il le dit dans un de ses *Fragmens*, « les sciences ne vivent que par leur élément philosophique : sans lui, elles ne sont qu'un cadavre inerte. » Et c'était au point de vue de leur « élément philosophique » qu'il considérait les diverses sciences. Il y cherchait la révélation de la grande âme universelle, qui, à son tour, lui apparaissait comme le reflet idéal de son *moi* créateur. Son rêve était de tirer des sciences une sorte de « système de la nature, » un immense poème qui fût ensemble une œuvre de beauté et la plus haute expression de la réalité. Et c'est à la réalisation de ce rêve que furent employées les dernières années de sa courte vie.

Il voulut, d'abord, écrire une « encyclopédie, » ou ses idées seraient énoncées sous forme dogmatique. Ses *Fragmens* sont, pour la plupart, des notes écrites à l'intention de ce grand ouvrage. Mais, soit qu'il ne se sentît pas assez mûr pour en entreprendre la rédaction, ou que la forme d'abord choisie ne lui convînt plus, son projet d'encyclopédie se trouva un jour transformé en un projet de roman. Ainsi naquit l'idée d'*Henri d'Ofterdingen*.

Parmi les livres dont Novalis faisait sa lecture constante, aucun n'avait tenu autant de place dans sa vie que le *Wilhelm Meister* de Gœthe. Il s'en était imprégné pendant de longues années, en avait médité jusqu'aux moindres détails, et sans cesse en avait admiré davantage l'admirable style. Mais de plus en plus, à mesure qu'il le relisait, il avait été choqué de la sécheresse d'âme qu'il y avait trouvée, comme aussi des tendances réalistes et immorales qu'il croyait y voir. « Un malfaisant chef-d'œuvre, — disait-il, — un *Candide* dirigé contre la poésie. » Le roman qu'il projeta d'écrire devait être une contre-partie de *Wilhelm Meister*, un *Candide* destiné à la glorification de la

poésie. Mais en même temps ce roman devait être une encyclopédie de toutes les sciences, un miroir symbolique de l'homme et de la nature. Plus encore qu'un *Wilhelm Meister*, ce devait être un *Faust* poétique.

Des notes laissées par Novalis, et les souvenirs de ses amis, nous permettent de nous représenter assez exactement le plan général d'*Henri d'Ofterdingen*. Le héros du roman est un jeune chevalier qui, ayant entendu parler d'une mystérieuse « petite fleur bleue, » se met en route à travers le monde pour la conquérir. Après avoir découvert, en chemin, la beauté de la nature, il rencontre une belle jeune fille et se fiance avec elle. Mais bientôt le désir de la fleur bleue le pousse de nouveau à de longs voyages. Il visite la Grèce, il prend part à une croisade et connaît les émotions de la guerre, il s'enferme dans un cloître et approfondit les divers systèmes de philosophie; puis, de retour en Europe, il devient confident de l'empereur Frédéric II, ce qui lui donne l'occasion de s'initier aux secrets de la politique. Enfin, lorsqu'il a tout exploré et tout analysé, lorsqu'il a traversé toutes les sphères de la réalité et du rêve, il retrouve sa fiancée, et s'aperçoit qu'elle seule est la « petite fleur bleue. » Et Henri d'Ofterdingen devient poète, et, comprenant que tout l'univers n'est que le produit de son âme, il évoque, par ses chants, il crée un univers meilleur et plus beau; il procède à cette transformation morale de la nature qui, de tout temps, a été considérée par Novalis comme l'objet idéal de l'activité humaine.

Par malheur, Novalis ne put écrire que le premier chapitre de cette œuvre énorme : il l'acheva au mois d'avril de l'année 1800. Et la vérité m'oblige à dire que ce premier chapitre, tel que nous le possédons, ne ressemble guère au prologue d'un nouvel *Organum*. Ce n'est rien qu'un conte entremêlé de chansons. Nous y assistons au premier voyage du jeune Ofterdingen, se rendant d'Eisenach à Augsbourg en compagnie de sa mère et d'honnêtes marchands : et sans cesse le jeune homme fait quelque rencontre qui l'émeut ou qui le ravit, sans cesse il découvre avec plus de joie l'infinie diversité des hommes et des choses ; et les marchands, et les maîtres des châteaux où il loge en chemin, et des inconnus dans les auberges de la route, et un ermite qui rêve et prie au cœur d'une montagne, et une belle esclave mauresque ramenée de la Croisade, chacun a une histoire à lui raconter, jusqu'à ce qu'enfin, arrivé à Augsbourg, il aperçoit la charmante Mathilde

et se fiance avec elle. Tel est, en résumé, *Henri d'Ofterdingen*.

Mais ce conte est d'un sentiment si profond et d'un art si parfait que l'on comprend sans peine la place qu'il occupe parmi les chefs-d'œuvre des lettres allemandes. On comprend que, sitôt publié, il ait enivré de plaisir l'Allemagne entière, que toute l'école romantique ait voulu l'imiter, et que, aujourd'hui encore, toute une jeune école le considère comme la plus complète expression de son idéal. « *Henri d'Ofterdingen* contient le programme de l'art que nous rêvons, » écrivait M. Horst Stephan dans une revue allemande d'il y a quinze jours. Et en effet *Henri d'Ofterdingen* a de quoi rester à jamais un « programme » poétique. Pas une ligne n'en a vieilli, n'a perdu son parfum de beauté juvénile. « Je voudrais maintenir tout le chapitre dans une tonalité bleue, — disait Novalis, — avec un jeu d'autres nuances dans les arrière-plans. » Le bleu du tableau n'a point pâli; et le temps n'a fait que le rendre plus doux. En comparaison de l'exquise douceur du style et des images d'*Ofterdingen*, l'*Ondine* de La Motte-Fouqué, et tous les récits des Brentano et des Eichendorff ont quelque chose de lourd, de grossier, ou de faux. Une fois de plus, quand on veut se définir l'attrait particulier de l'œuvre de Novalis, c'est le souvenir de Mozart qui s'offre à l'esprit. Et, de même que toute l'âme de l'auteur des *Fantaisies en fa mineur* et du *Requiem* se retrouve sous les rythmes légers de la *Flûte enchantée*, de même on sent sous les fables et les chansons d'*Henri d'Ofterdingen* l'âme profonde d'un poète-philosophe, accoutumé à tous les modes de l'émotion et de la pensée.

Novalis allait commencer le second chapitre de son roman, lorsque la mort est venue l'arrêter. Depuis cinq ans déjà, la phtisie le rongeait, depuis les fatigues et les angoisses que lui avait values la maladie de sa petite fiancée. A l'automne de 1800, pendant un séjour qu'il fit à Dresde, son mal s'aggrava brusquement, et c'est à grand'peine que sa mère put le ramener à Weissenfels. Tout travail suivi lui devint impossible : mais, à mesure que ses forces diminuaient, il se sentait plus calme et d'esprit plus joyeux. Il s'amusait de nouveau à noter ses impressions. *Apprentissage de l'art de vivre*, avait-il inscrit en tête de ce Journal intime. Et voici quelques-unes de ses réflexions :

Le 8 octobre 1800. — Résister à l'inquiétude et à la crainte, en cela consiste la suprême patience. Et en cela aussi le suprême remède pour se gué-

rir d'elles. — Toujours les moments d'inquiétude sont suivis d'un calme délicieux. — Aujourd'hui j'ai été très gai et très accommodant. J'ai travaillé avec plaisir, et ai retrouvé ma chaleur de pensée. — Le soir, j'ai cru qu'un accès allait se produire : j'ai eu une grosse angoisse.

Le 9 octobre. — Ce matin, je me suis senti un peu d'angoisse; mais je me suis mis au travail et ne me suis pas laissé intimider. Demain, peut-être, mon sang retrouvera son calme, et ma bonne humeur me reviendra. — Oh! que n'ai-je le sens du martyre! — N'ai-je pas choisi moi-même tout mon sort, de toute éternité? Chaque idée triste n'est qu'une *illusion*. — Mon angoisse a duré jusqu'au soir, où j'ai été très gai, et fort ranimé par la perspective du voyage à Siebeneichen. Mais, la nuit, mon angoisse est revenue : je n'ai pu m'en débarrasser que par une ardente méditation religieuse.

Le 16 octobre. — Le plus sage est d'avoir assez de bon sens pour prendre d'un cœur joyeux tout ce qui arrive, comme un bienfait de Dieu. Par la prière on obtient tout. La prière est l'unique panacée.

La prière fut en effet pour lui un réconfort précieux, durant ces derniers mois de sa maladie. Et une autre joie lui fut encore donnée. Il se crut passionnément aimé d'une belle jeune fille, avec qui il avait fait connaissance quelque temps auparavant, et qui avait entrepris de devenir sa femme. C'était, au contraire de la petite Sophie, une créature assez méprisable; avant même que Novalis eût fini de mourir, elle essaya de séduire Charles de Hardenberg, de façon à se faire épouser par lui, à défaut de son frère. Mais Novalis prit au sérieux ses assurances d'amour; comme elle feignait de dépérir, pleurant et se lamentant, il eut pitié d'elle et demanda sa main. Il n'attendait que d'être guéri pour se marier avec elle : et l'attente du mariage le consolait de ses maux. Toute sa vie il avait considéré le mariage comme la forme la plus haute du bonheur humain. « Sois bien sage, écrivait-il déjà à son frère cadet en 1794, et pense que quatre ou cinq ans à peine nous séparent du moment où nous pourrons nous marier! »

Le 23 mars 1801, son ami Schlegel, étant venu le soir, le trouva « dans un état de faiblesse extraordinaire, mais plus affectueux et meilleur que jamais. » Il mourut le surlendemain, 25 mars, à une heure de l'après-midi.

T. DE WYZEWA.

SOUVENIRS

DE LA

NOUVELLE-GRENADE

I

DE LA MER A LA MONTAGNE

Un matin de juillet 1897.

... Des fonds vaporeux de la mer, en pleine gloire dans l'aurore, se dégage lentement, tache blanche par tache blanche, Puerto Colombia.

Bien vite, d'autres détails précisent un grand paysage cuivré de lumière, momifié dans cette torpeur vaguement inquiétante au premier abord, des pays chauds. Sur tout le fond se développe la côte, massive et verticale, fumeuse et roussâtre, qui prolonge quelque temps sa table hautaine, puis tourne brusquement dans l'ouest, non sans laisser derrière elle, en fuyant, une coquetterie, un falbalas, ce cap à la chute moelleuse. Elle tourne encore vers lui d'autres crêtes plus éloignées, ondulations d'azur, tristes, délicieuses, en retraite sur la nuance pâle et diffuse du ciel. Tirée du rivage qui, maintenant complété, s'incurve avec une mollesse ineffable, une ligne noire, ténue comme un fil, partage en deux la scintillation plus rouge que nacrée des eaux, cette tranquillité de belle conque marine. Si l'on approche, cela devient une fine jetée de fer où un train attend — nous attend. Elle grossit presque

trop vite pour le plaisir extrême et fugitif, pour les reposans effluves dont vous emplissent toutes ces étendues si noblement calmes de la terre, du large. Les diaprures et les couleurs de leurs surfaces muettes varient à peine selon la croissante impétuosité du soleil. Et l'air est bleu, sans une floche blanche, jusqu'aux abîmes de l'horizon, plein de cette paresse ensommeillée où, dans les matins de l'Équateur, couve tout l'accablement de ses midis.

Vers la gauche, la rive colombienne s'abaisse, se découpe en langues de verdure jaillies de la brume dorée. Une houle imperceptible y meurt, celle même qui, du Mexique ici, a rayé le miroir de la mer Caraïbe, qui a reflété l'enchantement des Antilles.

Malgré soi, chacun de ceux à qui, pour la première fois ainsi, apparaît le Nouveau-Monde, retrouve, avec une naïveté exquise d'émotions, l'enthousiasme curieux des aventuriers de 1502, et, portant sur le même spectacle des yeux à peine moins ardens, comprime au fond de lui quelque chose peut-être des battemens de cœur d'un Christophe Colomb.

Donc, c'est bien elle, la terre, un peu merveilleuse, des Andes, des trésors inouïs, des Incas, des condors! La libre Amérique! Jeune sol, jeune société, secoués par les tremblemens de terre et les révolutions; où l'homme, si longtemps, avait songé, s'était endormi sans histoire; où la splendeur muyscase passa, fille fragile du soleil; où les fleuves charrièrent du sang et les routes, de l'or; où la croix et l'épée tant de fois confondirent leurs ombres; où Cipango avait revécu!

Deux fois déjà, au caravanier qui trace ces notes, l'Afrique s'était entr'ouverte, variée d'aspects, une dans son horreur, dans la désolation de ses sables comme sous la masse oppressante de ses verdures. Sénégal, Guinée, Dahomey, cela signifie le halètement humain vers un ciel sans pitié; du fond des espaces inondés d'un morne éclat, sans vent et sans montagnes, l'aspiration fébrile de l'enseveli vivant, le regret désolé d'autres rivages où passe encore la brise de Dieu...

Or voici, sous une latitude identique, la nature et la glèbe rivales. Que seront-elles, à leur tour? Quels souvenirs, désenchantemens ou nostalgies en faudra-t-il remporter dans huit, dans dix mois peut-être? En attendant — est-ce l'effet ordinaire de toute nouveauté? — cette interrogation muette, ce coup d'œil initial aux Indes occidentales ont l'air plein de promesse et de répara-

tion. L'œil n'évoque plus, devant la haute assise de ce continent, cette sombre monotonie de la grève de Guinée, frangée d'une barre éternelle, ni la ligne mince et morte de l'horizon, de la forêt cabrée devant les vagues sur un prolongement de six cents lieues, péristyle des solitudes infinies accumulées derrière, dans leur épouvante verte ou brûlée. Au moment de fouler cette Nouvelle-Grenade que sillonnèrent jadis tant de ricoshombres, où un Heredia planta, aux temps fabuleux,

Une ville d'argent qu'ombrage un palmier d'or,

cette aurore de triomphe brille prophétiquement, et cette brise qui se lève semble une fragrante messagère d'horizons heureux, des joies qui nous attendaient.

Sur le bateau prêt déjà à repartir, se rue la suprême bousculade des malles, des ballots multiformes entassés pêle-mêle à fond de ténèbres, de toutes ces choses lourdes ou menues, puissantes ou fragiles, plongées dans l'*in-pace* des cales sur le quai de France et qui s'exhument à présent, sentant le moisi du voyage, comme étonnées, à la grande lumière d'Amérique.

En bas, dans le salon où ce soir notre place sera vide et qui a déjà pris son air d'ennui et de désertion, quelques accords passent une dernière fois par bouffées dans le claquement des portes. En chapeau de paille, le cache-poussière aux épaules, une jeune fille enlève encore sur le piano cette fugue de Vieuxtemps familière à ses doigts et à nos oreilles. Aujourd'hui elle se hâte, car déjà le maître d'hôtel annonce en s'esquissant que tous les bagages sont sur le pont. Et je ne sais quoi d'infiniment triste s'exhale de cet air précipité, comme un adieu plus éolien, plus fugace à la maison flottante où nous avons passé tant d'heures contemplatives. Doù viennent ces mélancolies sans sujet et sans expression liées ainsi à de simples départs de villes d'eaux, à des montées en omnibus en emportant la dernière sonorité échevelée d'un orchestre de tziganes? Rappel indéfinissable du destin, ultime et inarticulé signe de souvenir jeté en hâte par ceux qui vous ont connu un moment dans la grande hôtellerie de la vie et qui, bientôt, auront disparu pour toujours, dans le tourbillon des êtres comme dans la mort...

Deux ou trois heures plus tard, au seuil d'une ville poudreuse à fils télégraphiques qui est Barranquilla, le port principal et la première douane de la République.

Après trente ou quarante kilomètres de lacets au ras du rivage, puis dans une région maigre, incertaine, qui commence le delta intérieur du Magdaléna, le train siffle, s'arrête. Un flot de constructions grises lèche, comme une écume, l'extrémité de la voie ferrée. Il s'environne de bois clairs et légers, d'une végétation épineuse, rabougrie, que semble engendrer malingrement cette terre tarie et pulvérulente, sentant le gravat et la soif. Il n'en faudrait pas beaucoup plus pour provoquer déjà quelques déceptions, quelques moralités empruntées aux bâtons flottans. De loin, c'était une telle impression d'oasis aimable! Pourtant, à cette salissure humaine, à ce ravage sans pittoresque, à cet effort d'installation jeté vaille que vaille sur un sol revêche, finit par succéder, à mesure qu'on y pénètre, la vraie ville sud-américaine moderne, banale et trop jeune, préoccupée seulement de commerce, d'industrie, de relations maritimes, créée par la force de la nécessité, sous la poussée économique du riche pays qui y débouche. En somme l'agglomération invariable de maisons à l'espagnole, toits plats, façades aux couleurs tendres, fenêtres grillées, et qui se juxtaposèrent depuis quarante ans autour du quai naturel offert, si près de son embouchure, par le majestueux Magdaléna. Mais tandis que le voisinage du fleuve attire sur la gauche les quartiers plus confortables, la ruche humaine s'épand souffreteuse vers la plaine de droite en confusion de cahutes de paille, de pauvres logis disséminés sur la campagne roussâtre, — de plus en plus pauvres et de plus en plus disséminés jusqu'aux cimetières, jusqu'à ces zones de campemens vagues, enterrés dans le gravier et dont la vue forme une préparation naturelle aux leçons de choses de l'auberge des morts.

La poussière, voilà l'ennemie de Barranquilla, de même que la voirie en est le point faible; à pas muets dans le sable, dans ce sable atroce, rougeâtre, que le vent emporte en tourbillonnant, arène de coraux et de calcaires, gens et choses circulent, ralentis. Et cette marche est très pénible, très pesante sous la lumière qui darde.

Mais, la revanche éternelle de la couleur! Vienne le soir et tout ce flot de bâtisses jaillies de la cendre blanche va s'illuminer de teintes mourantes d'une suavité infinie, baisers du soleil au front de sa fille qui s'endort. Et tous les vieux murs de chaux jadis laiteux, marbrés perpendiculairement de suies noires, et les pans de briques jaunâtres, et ceux d'un rouge passé, et les rues

ravinées où les carrioles dansantes détalent en cahots fantastiques; et le clocher espagnol, et les toits de paille de la rue San Blas, et nos personnes mêmes participent de violets indéfinissables. Tandis que dans l'azur défaillant du ciel, avec une lenteur, une majesté agrandie par le soir, les lents urubus tournoient.

Quand le crépuscule aura fini de s'éteindre, une autre vie plus intime et plus allégée recommencera aux lumières. Ma solitude s'égarera donc au faubourg des Quintas où gisent les villas et les maisons de plaisance des riches habitans, vers l'extrémité de la ville. La route perfide s'aggrave de nuit sans lune, nuit noire, exagérée, de la zone torride. Le pied trébuche; des murs incertains et des grilles se perdent sous des panaches d'ombres retombantes qui sont les arbres d'invisibles jardins. Et comme, à cette même heure, sur l'entière face obscure du monde équatorial, c'est le grand concert de tous les bruissemens, de toutes les stridulations, de toutes les vibrations exaspérées, avec le grand feu d'artifice des lucioles. Des lucioles partout, dans les buissons dépouillés et comme saupoudrés de craie, dans la hauteur mystérieuse des feuillages, autour de ces familles se renversant en chaises à bascule sur le devant des portes, autour de ces nonchalantes jeunes filles en vêtemens blancs, dont les doigts font s'envoler des chansons de guitares et dont les cheveux emprisonnent, comme des couronnes d'étoiles, d'autres lueurs plus éclatantes.

Il y a, dans les ténèbres de ces terres vierges, un insecte — dont le moindre mérite n'est peut-être pas dans les strophes, qu'il a inspirées — c'est le *cocuyo*, qui ne vit qu'en Amérique, et encore dans les sites les plus chauds, dans certains cantons à lui, comme si toutes les atmosphères, même brûlantes, du monde, n'étaient pas propres à entretenir la flamme qu'il rayonne à son tour.

Qu'on se figure une espèce de lucane brun, long et étroit, sur lequel rien, au jour, n'attirerait l'attention. Au corps aplati, la tête, relativement énorme et dépourvue d'antennes, se soude étroitement, les déclenchemens bizarres et brusques dont cette articulation est douée permettant à l'animal d'échapper par un saut assez considérable aux pressions importunes; tandis que deux taches glauques, disposées latéralement, constituent l'appareil de ses radiations phosphorescentes.

Voilà le brillant élater, parent de ce fulgore porte-lanternes cher aux belles Brésiliennes, qui sert de bijou électrique à telles

gracieuses poitrines, dont la clarté auréole les chevelures en diadème, de sa douceur de veilleuse. A travers ce voile naturel, la flamme du cocuyo prend une délicatesse amortie, une discrétion confidente. On en assure la conservation en entretenant le pyrophore dans une tige creuse de canne à sucre. Facile d'ailleurs à saisir, quand il circule la nuit, éclatant et pourpre comme un charbon ardent, il éclipse complètement les lucioles, plus pâles, aux lueurs plus verdâtres et froides. Pendant le jour, il dort on ne sait où, c'est un noir et paresseux malacoderme ; et puis descende le soir, la chaude obscurité sépulcrale, il se réveille d'un coup, il s'enlève, il commence son vol frémissant, ses longs zigzags en coup de fouet ; roi des ombres, il passe, avec sa rougeur violente et lointaine de phare, son éclat de tison, tel un œil de cyclope inquiet qui se multiplierait dans tous les coins de sa caverne.

Et puis d'instinctives associations d'idées font les yeux se lever. Comme là-bas, sur les rivages de la Côte d'Ivoire, comme dans la forêt d'insérim où je l'ai tant de fois contemplée, où elle continue à luire sur des paysages que je ne reverrai plus, la Voie Lactée, avec une intensité inconnue à notre ciel parisien, son aspect de petites buées pommelées, roule, bifurque son torrent de mondes dans cette première nuit d'Amérique, et la Croix du Sud se redresse encore, solennelle, entre les pieds du Centaure.

Le lendemain, toujours fidèle à l'aurore, notre curiosité de voyageurs impatiens prend contact avec la route que nous allons suivre, le trouble et magnifique Magdaléna.

Pour pénétrer dans ce pays profond, la côte Caraïbe n'offre guère en effet qu'une passe, mais elle est grandiose. Elle figure bien vraiment l'avenue naturelle de ce Capitole que le Tolima couronne au cœur de la Colombie, roi de l'air glacé et des neiges. Et nous en avons, à nos pieds mêmes, un *caño*, une diramation. Subdivisée à son tour, — jusque dans le plus perdu de ses rivulets, qui sert de promenoir minuscule et tortueux à des défilés de canards, elle reste une partie de sa force, une onde du Magdaléna. Lui-même nous apparaît enfin. Des frontières de l'horizon, large et puissant comme un bras de mer, il s'avance, il s'étale, il fuit. Toute sa masse tranquille roule avec une majesté fille des cimes d'où il descend. Dans ses eaux, qui sont ainsi jaunes et limoneuses perpétuellement, il charrie un peu de ses montagnes, il est, pour ses rives, un Nil de fertilité. A le contempler si pai-

sible et si colossal à trois cent quarante lieues du rocher aérien où suinte sa première gouttelette, on évoque non sans inquiétude respectueuse les étendues qu'il traverse; on pressent, derrière les lointains fermés, la succession de ces zones différentes, si sauvages et si grandes que l'homme ne les a pas toutes parcourues; — en bas, celle des forêts, la lumineuse et la farouche; — plus haut, celle des cultures et des villes; — enfin, les dépassant toutes, celle des monts, — dont les derniers étriers ne reçoivent même pas la visite des aigles et n'ont pour témoins que les étoiles.

Et voici que, devant les proportions si peu attendues de ce fleuve hier encore bien vague dans mon imagination, devant cette « route qui marche, » l'une des moindres pourtant du Sud-Amérique, une sorte de stupeur m'envahit, l'intuition soudaine d'un monde géant, en même temps, je dois le dire, que de notre risible ignorance européenne. Quoi? Une pareille artère, deux Seines bout à bout, et pouvoir parier que dix millions de Français en ignorent jusqu'au nom! Mais alors, et les tableaux connus, les splendeurs classées? Que doit-ce être que l'Orénoque? Que l'Amazone? Que les Andes?

N'importe, il est agreste, après de tels vagabondages, de ramener simplement sa pensée à la surface immédiate de cet immense fossé coulant à pleins bords dans l'une des plaines alluviales les plus grandioses qui soient et y lançant ces mille petites criques, signes et jalons des hésitations de son cours. Une autre où je m'attarde, disparaît sous les taches d'or vert des nénufars; au delà, commence l'initiale impression du grand paysage colombien, avec ce fleuve de métal sur le vert tacheté des prairies éparpillant çà et là les plumeaux des cocotiers, plantureuses prairies à la teinte moussue et dorée, où les marais fument, où les appels du matin se répondent, où le paysan, haut sur son champ, regarde. Les herbes des rives enfouissent des bœufs immobiles, à demi perdus. Mais le détail typique est peut-être fourni surtout par ces vols, ces essaims nombreux, tordus, irréguliers dans l'air bleu, de perruches froufroutantes et jacassantes, tandis que dédaigneusement quelque beau héron perché sur la berge tourne de côté son long bec inquiet, inquiet des ronds que les poissons, en sautant, élargissent à la surface de l'eau. Sans ces élancemens de fûts grêles exotiques, empanachés de plumes, sans les crosses des palmiers, on aimerait sans doute à y rêver l'une de

ces riches campagnes dont parla le poète et que clôturent les versans des Alpes. La même joie illumine ce site pareillement bucolique où l'on cherche presque des yeux le laboureur mantouan. Ici, comme là-bas, l'éveil des métairies, l'évaporation des sous-bois se parent du même charme pastoral et le regard va, sans se lasser, de toute cette lumière à toute cette ombre.

Un aimable Français qui possède ici une installation agricole fort complète, une *hacienda*, m'a prié à en faire le tour. Son domaine, qui est riche, herbeux jusqu'à l'orgie et partiellement inondé en ce moment, s'étend le long du fleuve, très au delà de la voie ferrée de Puerto Colombia. Et rien, certes, ne s'offre plus réconfortant à voir, plus sain d'aspect, que ces gras pâturages où les bêtes, tout entières, disparaissent, les quatre pieds, le ventre enfouis dans cette nourriture vivante, d'où n'émergent que des paires de cornes, des mufles levés qui broutent.

J'enfourche un bon cheval offert par mon hôte, une de ces bêtes sûres, accoutumées aux enjambemens des touffes et des serpens et qui vont continuellement d'une allure apprise, contorsionnée, disgracieuse, mais sans déplacemens, sans secousses, le *paso*.

Et aussitôt, en avant par les espaces verts, en avant par les *potreros* qui sont les prés touffus et bas; à travers les champs de cotonniers, hauts et surchauffés, et les étendues couvertes de melons qui rampent tout naturels, sans arrangement, sans cloches ridicules, au hasard bienfaisant de la nature.

Vite, vite, fendre cette mer d'herbes à laquelle on n'aperçoit nuls rivages, se griser d'allures, passer violemment, le large chapeau baissé, sous ces acacias qui vous fouettent au visage ; goûter, pour une seconde, mais intensément, l'illusion de posséder, d'avoir en propre un bien ici-bas dont, en quelque point qu'on se place, on n'embrasse pas toutes les bornes, qui ne soit pas strictement décrit et évalué sur timbre comme les moindres parcelles de notre sol français; de se sentir maître d'une chose presque illimitée; de pouvoir monter sur l'horizon et se dire : Tout cela est à moi !

O vertige de la course échevelée, griseries de l'espace, de la vitesse ! Folles évocations ! On croit goûter ce libre sort, la vie au vent, les jours de galop, de pluie et de soleil; à circuler, très pressé, l'illusion artificiellement tendue parmi ces troupeaux qui vous dévisagent à l'arrêt, yeux placides et mufles tranquilles, on

se sent, quelques rapides minutes, l'âme aventureuse, éperdue d'immensités, le destin intrépide et fier des gauchos.

Un jour encore et m'y voici donc, sur sa belle onde lente, à ce grand fleuve, par la plus chaude des après-midi de soleil, en route très doucement pour l'intérieur, pour Bogotá, la capitale. Du grand steamer à fond plat, à roue postérieure, construit enfin sur le modèle immuable de tous les *buques* fluviaux du Sud-Amérique et qui s'avance sur cette nappe, sur ce bourbeux éventail, avec une impression de glissement muet tout à fait délassant, nous défilons devant les lourds fonds de scène qui sont ras et surélevés à la fois et où Barranquilla, déjà dépassée, émerge à peine de la rougeur de ses toits, telle qu'un troupeau couché dans l'épaisseur des prés. La ville se fait de plus en plus petite, de plus en plus perdue parmi ces pâturages, parmi les incommensurables espaces d'alentour où le fleuve et la forêt, solitudes jumelles, semblent ironiquement regarder, à leurs lisières, s'agiter l'atome. D'ailleurs, quelques coups de palette, et tout aura disparu qui pourrait rappeler l'homme encore, jusqu'à ces dernières prairies où se dissémine le bétail, jusqu'à ces paysages à la Potter, coins de campagne semés de bouquets verts et de scènes champêtres. Sans transition, derrière un coude du fleuve s'est ressaisie la totale nature de ces latitudes et nous nous trouvons — enfin ! — face à face avec le monde que, moi, je suis venu voir, le monde tropical, exubérant et vierge, avec le cadre fier de ce Magdaléna qui écarte ses deux rives touffues pour nous mieux laisser voir l'horizon d'eaux et de bois invraisemblablement accablés de lumière. Et encore ces premières richesses ne sont-elles qu'un prologue, paraît-il, qu'un hors-d'œuvre pour nous mettre en appétit; je le veux bien croire, puisqu'elles se déploient ici sur les ultimes prolongemens, sur les plus maigres limons des alluvions magdaléniennes. Par places en effet, des trous, des manques, s'arrondissent dans ce manteau royal de verdures : steppes déserts s'ouvrant les uns sur les autres, sauvages et gris, plantés seulement de cactus cierges morts ou mourans et dont les stipes grêles ont l'air d'échalas sur une vigne abandonnée. On sent, là, que le caillou affleure, que le lit insondable de galets accumulés par les siècles de siècles, prend sa revanche, aidé des pluies dissolvantes et ruisselantes. Du reste, comme pour en racheter la maussaderie, ce sont, autour de ces

cactus, des vols furtifs d'oiseaux des Mille-et-une-Nuits, grues au plumage de neige, *turpiales* noirs et jaunes, et ces prestes, ces somptueux perroquets au dos tout d'azur, au ventre orangé, aux pennes effilées, qui portent le nom indéfinissablement imitatif de *guacamayas*.

Enfin, immuable, le héron, l'oiseau féodal, qui vole au-dessus du fleuve, le cou rengorgé, les pattes allongées derrière lui, comme un S replié, glissant contre la cime des forêts bleuies.

Par hasard, nous croisons quelque autre bateau, frère du nôtre, et qui descend, lui, emporté à vive allure. On voit ses deux étages, sa haute tourelle bleue, ses deux cheminées noires l'avant, telles les antennes d'un grand insecte aquatique. Et, en échangeant de loin les rauques, les tristes mugissemens d'usage, nous nous représentons mieux l'effet que nous devons nous-mêmes produire, avec notre grande carapace flottante, étrange parmi cette succession de barbares, d'immobiles magnificences qui seront désertes pour nous, sauf en quelques points habités, sur tout le parcours de notre navigation.

Çà et là, pourtant, des domaines cultivés s'y aventurent; on distingue les touffes lancéolées des bananiers, le vert jaillissant de la canne à sucre, le moutonnement rabougri du café, la végétation plus noire et plus éprise d'ombre des cacaoyers. Tout cela, d'ailleurs, venu confusément à même la forêt, touffu, serré, sans barrières contre ses frondaisons surplombantes, mais victorieux pourtant des écrasemens, des poussées, jusqu'à former, finalement, une succession ininterrompue de plantations orgueilleuses ou humbles, toutes entêtées, que nous côtoyons jusqu'au soir.

Avec la nuit, théâtrale et soudaine, on atteint Calamar d'où part le railway qui se dirige sur Carthagène.

Et là, comme nous sommes arrêtés, silencieux, le long de la rive noire où pas une forme ne bouge, en quelques secondes, la pluie se met à tomber. Oh ! elle tombe, elle tombe, fiévreuse dans l'ombre chaude, en hâte comme si le temps lui manquait, avec son crépitement multiplié sur notre toit de zinc et un petit bruissement fugitif, nerveux, lugubre à faire pleurer. On dirait que toute la tristesse de cette journée ardente, accumulée là-haut dans les suprêmes zones ensoleillées de l'air, descend maintenant en millions de gouttelettes à travers cette obscurité. Tout est immobile à bord, tout est endormi. On n'entend pas d'autre bruit que cette mince cascade continuelle s'épanchant de tous côtés. Au-

dessous de moi, un peu de lumière, filtrant de la chaufferie, permet d'apercevoir, dans un faible rayon, les fils d'eau blanchâtres, verticaux sur l'impétuosité du courant qui s'épand, d'une nuance marron fauve, chocolat léger. Et je me prends brusquement à rêver de toutes ces ténèbres, de tous ces silences entassés devant, derrière moi, et je me vois moi-même, perdu dans ce grand pays de nuit, seul et si loin de chez moi, devant cette triste pluie qui ne cesse pas de tomber...

Avec la deuxième journée de ce voyage, l'aspect de la contrée ne subit point encore de modification bien sensible. Ce sont à satiété les mêmes régions forestières, le velours d'arbres qui couvre la terre équatoriale; parfois elles sont aménagées, plus souvent elles apparaissent dans leur pleine sauvagerie primitive et superbe, menaçante, enchevêtrée; ou bien, s'arrêtant soudain, elles font place à des océans d'herbes, semés de bétails à l'engrais, surmontés par la fière silhouette du *vaquero*.

Nous sommes toujours loin pourtant de ce cœur extraordinaire et annoncé de l'empire végétal. Nos yeux auront-ils gardé assez de curiosité lorsque nous y arriverons? Avec le resserrement obligé de la vie du bord, les lourdes heures d'inaction, le vide parfait de l'existence, les passagers du *Vicente Lafaurie* se sont bientôt aperçus les uns des autres et de petites coteries commencent à s'organiser. L'élément national domine naturellement. Il y a d'aimables gentlemen bogotans qui rentrent de Paris, chez eux; puis deux ou trois Français en route également pour cette capitale où ils résident et dont la compagnie ne fut point pour moi un des moins heureux hasards de cette traversée; il y a enfin, voyageant avec leurs familles, un essaim de jeunes Colombiennes toutes séduisantes et dont quelques-unes ont des traits de captivante grâce. Quel charme, vraiment difficile à pénétrer mieux qu'ici, dans ce perpétuel sourire un peu rêveur, dans l'insouciance si frêle, si gaie, de leur ronde heureuse traversant ainsi presque sans s'en douter les plus formidables selves du Nouveau Monde pour s'exiler au cœur frileux des Andes? Elles sont si jeunes, si jeunes, mon Dieu ! Et l'une d'elles, surtout, qui effleure la guitare comme un chérubin de Raphaël, comme elle est jolie, dans son teint mat, avec ses grands yeux levés où tombe la lumière et ces cils rêveurs que Murillo prêta à la vierge de sa Conception ! Oui, il émane réellement une émotion raffinée d'une telle ingénuité

délicate entourée de tant de menaces. Se doute-t-elle que je la considère à la dérobée avec une inquiétude d'artiste, cette exquise et fragile fleur éclose parmi la splendeur barbare de la terre américaine ?

Et après une journée de repos, de chaleur, de lointains assoupis dans la flamme, le soir vient encore, rapide, le grand soir plein d'étoiles. Il s'épand dans l'air cette détente ineffable et rare où des sons singuliers, des intentions de bruit, passent en fioritures sur le frémissement ailé des cigales. Tout entiers je retrouve mes effluves perdus, ma nuit de l'Indénié, si bleutée, si incendiée de vers luisans et d'astres. Et brusquement, inattendue, une musique s'élève, une harmonie humaine plus vibrante encore, poignante de toute la plainte soupirée de ses cordes, de tout l'adorable et l'endolori qu'elle exprime. C'est à l'avant du bateau, en pleine ombre surnaturelle, outrée, un quatuor de guitaristes, au milieu duquel je reconnais mon Murillo de tout à l'heure. Elles chantent à présent, elles marient leurs modulations ardentes, la strépitation passionnée des strophes espagnoles aux sanglots métalliques qu'arrachent leurs doigts fins. Et alors, un frisson de délice m'envahit, accompagne les ondes expirantes de leur chanson, sur la fuite de ces eaux obscures. Tout se tait, tout s'anéantit, le bateau, les passagers, jusqu'à la respiration haletante de la forêt, jusqu'au grand suaire d'ombre d'alentour, et je me sens suspendu à cette douceur syncopée, écho des mondes paradisiaques que chacun a rêvés, — à ce timbre de soprano qui achève ses battemens éperdus, ses trilles de bengali, et vient tomber comme une cascade de perles aux ténèbres du Magdaléna.

Vers le milieu de la troisième étape, comme nous avons déjà laissé sur notre droite quelques contreforts très brumeux des montagnes d'Antioquia, nous recevons inopinément la poussée d'un autre fleuve, aussi véhément, aussi royal, que celui où nous naviguons et qui débouche droit sur nous. C'est le Cauca.

Ce frère jumeau du Magdaléna le surpasse d'ailleurs par la violence de sa course. Plus que lui encore, il descend des cimes où sont les cataractes et les sauts; et, perpétuellement, il charrie, arrachés aux régions qu'il traverse, des épaves et des îlots d'herbes — morceaux entiers de berges, carcasses d'arbres gris qui flottent, les racines en l'air. Même il roule, par aventure, des cadavres, des loques immondes d'animaux et d'hommes, entre

temps, assure-t-on. Elles dérivent en tournoyant, à la surface des eaux jaunâtres, ces pestilences voyageuses, boursouflées et le ventre au soleil. De loin on aperçoit de petites silhouettes noires, très occupées sur elles, en attirant d'autres qui viennent, on ne sait d'où, se poser auprès des premières en claquant des ailes. Et ces urubus, avec leur plumage de fossoyeurs, se laissent ainsi descendre, fouillant le charnier de leur bec hideux, tirant à petits coups les entrailles...

Immédiatement, la vision du torrent passée, la puissante paix du Magdaléna recommence; sur les rives, on ne voit plus à présent que des forêts continues. De larges bancs de sable jaune, étalés, se mettent également à saillir dans son cours. Et ces forêts sont toujours aussi mystérieuses, pleines du même silence qu'aux premiers temps du monde.

Sur les îles de gravier, en revanche, en plein ensommeillement de la lumière, se repose toute la faune diverse et nombreuse, familière des eaux chaudes. L'aigrette, la *garza real*, dresse sa silhouette impérieuse et grêle, suivie d'une mince ombre portée, et des vautours, des *gallinazos*, qui sont tout noirs comme de gros corbeaux posés à terre, réfléchissent ou attendent le filet avertisseur de vent empoisonné, engonçant leur cou chauve dans leur collet gris comme dans une redingote de provincial endimanché, sous l'œil froidement blagueur des caïmans rassemblés. C'est par rangées, par tribus, en effet, qu'ils s'alignent, ces sauriens, trempant à demi dans l'eau et d'une immobilité cadavérique, telles, dans les chantiers de bois, de vieilles poutres avec lesquelles ils ont, du reste, une ressemblance dangereuse. De plus près seulement, on arrive à distinguer leurs étroites gueules bâillantes, levées vers le soleil, cette glaciale béatitude peinte sur leurs traits, — si l'on peut s'exprimer ainsi, — d'un épicuréisme à faire envie.

Leur nombre finit même par étonner moins que leur nonchalante sécurité sur ces plages, ces graviers qui maintenant pullulent dans le fleuve, amoncelés autour de quelque arbre mort, l'enlizant d'alluvions incessantes. A peine s'ils laissent entre eux d'incertains chenaux, donnant l'impression de quelque immense et paresseuse Loire qui développerait ses courbes en face de tous les horizons successifs de la forêt. Moelleuses sinuosités, la valse lente du Magdaléna.

Une valse, plutôt, de notre énorme insecte en tôle et bois,

une valse étourdissante à la longue par cette chaleur, cet orchestre de cigales, sous ce lustre de notre grand plafond de velours bleu, aux rayons de plus en plus implacables.

Et c'est incendiée, dévorée par le flamboiement le plus lourd que nous apparaît Magangué, très blanche de loin, assise ou plutôt branlante au bord de l'eau, parmi les diramations du fleuve, avec un air, — qui s'atténue vite à l'approche, — de ville hindoue baignant les gradins de ses terrasses dans les eaux du Gange. Seul côté pittoresque de ces agglomérations à importance variable, mais d'aspect terriblement identique, que nous accostons ainsi plusieurs fois par jour, — pauvres oasis humaines perdues dans la grande selve colombienne et regardant couler le fleuve du haut de leur berge noire et écroulée. Une grande place herbue, carrée, avec, occupant le fond, la médiocre église dont les cloches s'alignent délicatement sur le ciel, de mélancoliques cocotiers qui surplombent, tel est le cadre dont se contentèrent, dont se contenteront à jamais des milliers de destinées, d'espérances et de deuils. En pantalon et tricot blanc, en chemise et jupon de couleur, la population très jaune, très métissée qui y coule lesdites destinées, qui y a enfermé le cadre de ces espérances, ne paraît point triste, cependant. Elle a l'éternelle guitare pour se bercer et puis ce passage presque quotidien des bateaux qui distrait, où l'on se rend en quête de nouvelles et de rafraîchissemens à la curiosité, tout comme, en province, les bourgeois vont à la gare, après dîner, regarder passer le rapide de 8 h. 15. Pendant qu'on charge à notre bord les provisions de bois alignées et cubées par avance sur la berge, nous nous mêlons volontiers à elle, à cette douce population, cordiale et polie, humble et intelligente, point trop inerte sous son aspect d'indifférence. Rien de la cautèle de notre paysan, de la fraternisation sentimentale de l'ouvrier; les origines s'accusent, indéniables, c'est ici le point de jonction de la patience et de la mansuétude indiennes avec cette haute grâce castillane qui para le Cid et Almaviva.

Et la comparaison s'impose à l'esprit entre ces gens et nos plèbes européennes, sans cesse ruées vers la peine et l'insecouable misère. Quelle différence, toute à l'avantage des premiers, dans leur système du moindre souci, du minimum de nécessités matérielles! Il y a certes de la philosophie dans cette résolution de n'ahaner ici-bas que juste le nécessaire. Eh! oui, à quoi

bon entasser et se tuer au labeur; et s'ils pouvaient citer le Bonhomme, ces *péons*, ne souscriraient-ils pas à sa triste sagesse :

Tout établissement vient tard et dure peu?...

Mais là-dessus, auprès de Tamalameque, en un point où la rivière s'incurve, on me montre une berge et l'on me dit un nom. La berge est haute, toute verte, une banquise d'herbages; le nom est sinistre et, comme dans cette page inoubliable d'Hugo sur Sedan, jette un immédiat, un farouche assombrissement au site qu'il recouvre. La *Humareda!* Ces quatre syllabes ne disent rien à ceux qui, n'ayant point eu à s'égarer par ici, se sont abstenus d'étudier les fastes de l'histoire colombienne. Moi, par hasard, je sais; et, avec un peu d'anxiété, je regarde, je regarde cette rive de la Humareda, témoin, voici quinze ans environ, d'une des batailles les plus acharnées qui aient ensanglanté les révolutions de ce pays, tombeau du parti radical qui, depuis, ne se releva pas.

Pendant que le bateau s'éloigne, je dispute encore au coude du fleuve qui va me le prendre, cet étroit espace où l'on s'est jadis si follement massacré. Comme tout est vert! Comme la terre a bien oublié! Quoi, mon Dieu, si peu de rancune! Et je me rappelle... Un autre coin, une autre excursion dans le tragique et l'immortel. C'était à Waterloo, parmi les blés, les blés mûrissants de juin; et entre ces carrés d'épis du Mont-Saint-Jean naguère fauchés par les charges furieuses, par six mille poitrails rasant la terre, où ne passait plus, ce matin-là, que la longue ondulation du vent, faisant frissonner les moissons jusqu'à l'horizon d'Hougoumont et de Wavre, je demandais mentalement au sol épique une évocation, quelque chose de ceux que la mort avait abattus et broyés sur lui. Instinctivement je prêtais l'oreille. Il me semblait que j'allais percevoir comme l'écho éploré, comme une clameur sans nom roulant encore du fond de l'histoire à travers ces plaines, et toute frémissante de 1815... Cliquetis des sabres, fronts immobiles des régimens, commandemens lointains qu'on répète, la petite silhouette grise au haut de la Belle-Alliance et cent mille poitrines acclamant : « Vive l'Empereur! » C'était la chimère... — Faut pas marcher dans les seigles, sais-tu, monsieur! glapit brusquement derrière moi, en plein monde réel, la voix dépoétisante du garde champêtre. Je pensais à ce sursaut désagréable, puis à Waterloo si loin, là-bas; je contemplais encore ce petit coin de la Humareda, si frais, si

viride, lorsque, à nouveau, coïncidence décidé ment, une voix, mais roucoulante, mais mutine, celle-ci, m'interpella de côté : « *Un cigarillo, señor.* » Accompagnant un sourire, un porte-cigarettes s'offrait sur la main tendue, l'exquise petite paume blanche de mon Murillo.

Et avec ce Murillo, avec tous les autres Murillos qui sont le groupe joyeux de ses compagnes, avec mes déjà chers amis M... et F..., avec quelques Colombiens de distinction parmi lesquels je dois le meilleur souvenir au docteur Ynsignares, ministre de l'Instruction publique, c'est plaisir, en vérité, que de se familiariser un peu avec les idiotismes et les délicatesses de l'espagnol dont je n'ai guère emporté que les bribes de manuel indispensables au vivre et au camper. Mais qu'il est souple et riche, et profond, surtout comme langue d'aveu et de désir, cet idiome dans lequel ont parlé Charles-Quint et Vélasquez! Il est bien approprié à ceux qui divinisèrent dans la Vierge le culte terrestre, un peu idolâtrique de la femme. Il fourmille d'expressions jolies qu'on ne peut murmurer, ce semble, qu'une main sur le cœur et un genou en terre. A celle dont vos doigts, ardemment, ont pressé les doigts, dont les yeux ont quêté les vôtres, vous acquiescerez de cette caressante phrase : « *Si, su merced.* » Oh ! cela n'est guère traduisible en français. Cela veut dire : « Oui, votre Grâce » et « Oui, votre Merci. » *Su merced*, cela reconnaît la toute-puissance, la souveraineté du charme en celle qu'on a élue ; cela dit la remise entière, l'abandon de la destinée entre les petites mains douces, sous le regard adoré. Et, peut-être à son tour frôlera-t-il votre oreille, le mot tendre entre tous : « *Mi amo!* » qui signifie : « Mon maître, » autant que : « Mon ami ! »

Et pourtant, avec cela, je ne sais quoi de digne et de réservé, même dans l'intime liaison, même dans la parenté. C'est une impression difficile à définir, mais faite d'une certaine grandeur héréditaire d'une charmante noblesse, à entendre cette jeune fille saluer sa mère : *Señora*, Madame ; un peu comme, au siècle dernier, le comte de Chateaubriand disait à son fils : Monsieur le chevalier...

En revanche, une conscience, chez l'enfant, de ses droits et de ses fiertés naturelles, de son rang, auquel il tient et se tient, sortes de *fueros* familiaux parallèles à ceux de la cité. On me rapportait ce mot d'Arboleda, le grand orateur et littérateur colombien. Il avait pour mère une duègne âpre, autoritaire ; et un

jour qu'elle lui manifestait avec vivacité certains vœux qui ne lui paraissaient ni opportuns ni suffisamment justifiés, le jeune homme résistait, respectueusement mais fermement aussi. L'impatience gagnait la Colombienne, habituée à tout voir plier. Peu à peu, oubliant la majesté maternelle, elle s'emporta, elle somma : — *Por la vida que Ud me debe!* Au nom de la vie que vous me devez!... — Je ne vous dois rien, Madame, répliqua froidement Arboleda. Vous m'avez conçu par plaisir, vous m'avez porté par nécessité, et vous m'avez mis au monde par hasard.

Comme nous allons arriver à Morales, voici qu'un tournant élargit l'horizon, le fleuve semble se reculer comme un spectateur, et, en effet, totalement, immense, le grandiose tableau escompté se déroule. Les Andes! les Andes! Rarement syllabes déjà sonores se sont liées en moi à des intuitions plus troublantes. J'éprouve un délice naïf à me les répéter à moi-même, et si je les contemple ces Cordillères, c'est, je le crois bien, avec cette petite accélération des artères que la géographie donne aux enfans doués d'imagination. Les Andes! La voix et la pensée montent en même temps vers leurs dentelures bleues, comme si l'on ne pouvait prononcer ce nom musical que les yeux levés.

Et de fait, la prestigieuse mise en scène! Spectacle immobile, plein d'une solennité de silence! Ici, autour de nous, tout ce vert équatorial, ces eaux chaudes et blondes, et là-haut, aux balcons de l'infini, ces crêtes si voisines de l'azur qu'elles en ont revêtu la couleur. L'hiver qui se dresse limpide au-dessus de l'été ; le calme olympien des Titans qui regardent, chenus et assis, la joie universelle.

Le miracle de la latitude les enveloppe du reste, ces belles chaînes, et les nuages qui font presque éternellement maussade le front sublime des Alpes, s'écartent ici, comme de respect. On peut apercevoir les replis, les vallées, deviner les ossatures, les directions approximatives, que marquent ces menus traits d'outre-mer. Les éloignées, les suprêmes forment une scie continue sur le ciel d'un bleu anémié dans l'alanguissement du crépuscule. Contraste superbe avec leur base violette et uniforme, avec l'horizon ras des forêts les soulignant enfin de son sinople étrange que la fuite du jour décompose; pendant que les perpétuels urubus, planant avec lenteur au-devant de nous, ont l'air, trompant les distances, de tournoyer sur les montagnes.

Puis ensemble elles meurent, cette silhouette pommelée de la

forêt qui pousse en quelques instans au noir violent, et cette structure géométrique des crêtes qui se fond dans l'atonie du ciel. Au-dessus, s'élancent bientôt des colonnes de fumée, des tire-bouchons de nuages, précipitant encore leur fraîcheur vers le Magdaléna torrentueux, invisible et muet, vers toutes les confuses chansons de l'ombre. Et la nuit, la grand nuit tombale descend sur tout cela.

Vers Sogamoso, l'on pénètre enfin au sein des plus somptueux empires que puisse offrir la nature vierge. Fourmillement de bambous bottelés comme des piques, extravagances d'arbres et trames serrées de lianes, rideaux feuillus remplissant les interstices des futaies, tout cela jaillit sans effort de la terre exubérante. Cette fois j'y retrouve, oui, puissante et animale, cette sensation de Guinée aux excès de végétation, aux cataractes de feuillages! Et tout de même, là-bas, il y avait en plus, par-dessus l'océan des toisons virides, une note spéciale de désespérance sans limites dont rien ici n'approche. Elles étaient plus étouffantes, ces solitudes, et plus sombres, plus pesantes sur la chétive misère de la vie. L'on s'y sentait plus inexorablement emmuré. Dans les étroites clairières des villages, fermées circulairement par les parois à pic de la forêt, on aspirait fébrilement vers le cercle de ciel découpé entre leurs sommets. Mais ce ciel, lui-même, était de plomb et ne rayonnait que lassitude et souffrance. Tous les arbres, poussés droits, demeuraient immobiles, à-demi drapés de leurs lourds festons enroulés. Parfois le paysage se faisait si muet, si implacablement rigide, qu'on l'eût cru soudainement métallisé, durci. On n'apercevait jamais un coin d'horizon ; on ne pouvait pas monter sur quelque colline pour voir et pour respirer, sans trouver encore au-dessus, autour de soi, cette profondeur engourdie des selves, ce sol triste d'humidité sous le demi-jour. Éternellement, on râlait vers ce disque d'air libre qui était pourtant toute la vie et où jamais un souffle de brise n'avait passé.

Ici, je ne sais quoi de plus gracieux, de plus aéré revêt une puissance végétale à peu près pareille. Peut-être, — oh! cela, j'en suis sûr, — le soleil est-il moins violent, moins chargé de malédiction, de haineuse lumière. Il semble moins soucieux de terrasser le monde. Enfin, plus de diversité, de gaieté revêt ces entassemens de feuillages. Ils forment moins muraille ; ils offrent des reculs, des panaches inattendus, des avenues charmantes, des

fuites d'ombres et de rayons dans des profondeurs engageantes. On ne les voit pas s'écrouler en cascades monotones, sur des lieues et des lieues, du faîte des colosses dans la rivière même. Et surtout, leurs nuances sont plus vives, plus claires. Elles vont plus allégrement du jade à l'émeraude. Ce n'est plus le vert sombre, vernissé, le vert anglais de la jungle africaine. Tout cela est colossal et tout cela est léger.

Nous y voici donc, au cœur de ces territoires du soleil où volent les oiseaux splendides, où, toujours, les bandes de crocodiles, allongées sur la vase, contemplent, les yeux mi-clos, le miroitement des ondes. Rien ne les trouble, ces rois du Magdaléna. Pas même ils ne daigneraient s'éveiller de leur torpeur quand notre maison flottante, dans son bruit de roue et sa fumée frôle les relais de sable où s'alanguissent leurs sommeils; tant ils se comprennent bien les vrais maîtres de ce royaume des eaux où les alligators ont devancé les hommes.

Et, tandis qu'accoudé au bastingage je regarde, de mes prunelles inlassables, défiler toute cette nature, toute cette débauche équatoriale engourdie et fastueuse, la chanson de mandoline, que j'aime tant, s'égrène encore, plaintive, tendre, par la flambée sans merci, par le farouche décor d'eaux et de verdures, soupir comme jamais phrase humaine n'en exprima... Le *Paso de la Reina*... Et l'on entend, l'on voit, dans quelque rue de Tolède, par une journée ensoleillée comme celle-ci, la petite ombre parcimonieuse au long des murs... Et puis la Reine qui passe, la Reine, belle comme un ange dans sa robe de satin et d'or, et qui, toute reine qu'elle est, ne peut s'empêcher de s'arrêter, surprise; d'écouter, ravie; de s'approcher, respirant bien bas, jusque sous la fenêtre grillée d'où s'échappe l'enchantement, le refrain de guitare...

Et je suis un peu, en l'écoutant, moi aussi, pareil à la reine de Tolède; une association mystérieuse mais très intime unit pour moi le spectacle de ce monde inviolé aux sonorités qui s'y accrochèrent; — et je ne puis plus contempler les panaches de ces futaies, leur éternel été, la rivière noyée dans sa torpeur chaude, sans entendre aussitôt le murmure de mandoline si désolé, si souriant, comme une de ces obsédantes mélopées sur lesquelles on dirait qu'à de certaines heures soit filée la vie.

A Puerto Berrio, qui se chauffe au soleil devant une boucle du Magdaléna encore un peu plus grandiose que les autres, on

perçoit au pied d'une colline qui fait éperon, quelques wagons gris, un embryon de station accolé d'un hôtel. C'est l'amorce du railway de Médellin. Pour l'instant, il ne pousse guère que d'une soixantaine de kilomètres dans la direction projetée, se rattrapant, il est vrai, par une hardiesse tout américaine, du lent développement de son réseau. Il y a là des tranchées d'une audace juvénile, des rampes effroyables terminées brusquement par une courbe tangentielle à des abîmes. Même, sans plus tarder, la « traction » et la « voie » font déjà des leurs, sans doute pour se mettre sans retard à la hauteur de nos grandes lignes européennes. Le mois dernier, on inaugurait quelques kilomètres encore. Le soleil et le champagne étaient de la fête. Après déjeuner et après boire, la foule officielle prit le train. Dans ces sortes de solennités, les corps constitués préfèrent, avec une louable prudence, les wagons de queue, laissant le rôle de tampons éventuels aux seigneurs du commun, aux chevaliers deschaux portant *costal* et bâton. Bien leur en prit, cette fois de plus. Le convoi, grisé, lui aussi, par une cérémonie si imposante, perdit la tête ou les freins, descendit en plein vertige la pente tragique et vint achever sa cabriole dans le précipice où on releva trente-trois cadavres.

Bah ! gens de peu ! Et puis ici l'on est accoutumé à ces accrocs. Notre vie européenne y semblerait terne, avec ses avenues toutes faites, ses garde-fous légaux, son maximum de sécurité. Ainsi ce fleuve lui-même, qui paraît si inoffensif, se jonche régulièrement d'épaves de bateaux semblables au nôtre. Presque chaque jour, nous croisons telle haute tourelle à ras de l'eau, telle chaudière sauvée et attirée contre la berge. C'est à quelque arbre entre deux eaux, à l'un de ces écueils redoutables et pullulans dans ces boues jaunes qu'incombe le désastre. Croyez-vous qu'on s'en effraie? Allons donc! Le gouvernement possède deux dragues commises à l'enlèvement des troncs, elles opèrent avec la sage lenteur des Danaïdes remplissant leurs tonneaux. Et justement hier, nous avons rencontré la seconde. Les mariniers portaient pour la plupart des pantalons garance. Cette particularité me fut élucidée sur le ton le plus tranquille. Un bataillon qu'on transportait par eau sombra récemment sans qu'il pût être sauvé presque aucun de ces malheureux. Mais les « ravageurs » d'occasion, par droit d'épave, firent à leurs cadavres les menus emprunts dont nous les voyons parés.

Plus loin, en aval d'Angostura, le fleuve tout à coup se rétrécit

C'est un défilé fameux, sur l'horreur duquel s'exerçait naguère encore la riche imagination des narrateurs. Hélas! le merveilleux des récits descriptifs s'atténue avec les progrès de la locomotion et les possibilités croissantes de contrôle. Aujourd'hui un millier de voyageurs franchit, chaque semaine, le pas d'Angostura sans apercevoir Charybde ni Scylla menaçant leurs mâchoires claquantes et leurs paumes trémulantes. Profond, rapide, sans plus, le fleuve file entre deux falaises à pic creusées, rodées par sa séculaire patience. Et le nom du village perché sur la rive en cet endroit rappelle précisément l'engouffrement torrentueux du Magdaléna.

Avec Buenavista enfin, presque au terme de notre traversée, les Andes réapparaissent, mais tout près cette fois, incroyablement rapprochées, d'un coup de baguette magique, et de toutes leurs aiguilles claires poignardant le ciel, les suprêmes Andes. Mieux que jamais on en aperçoit les mille détails, les architectures, le fourmillement d'anfractuosités nettes et bleuâtres. Ce peuple confus de vallées, de tours, de nuages, d'aires aériennes et de contreforts étagés, semble refléter sa fraîcheur, l'incomparable transparence de son atmosphère sur le petit village, clair et gai, qui est au-dessous, tout vert de cocotiers, tout gris de toits de chaume, et si pastoral devant la belle nappe lente de la rivière! Buenavista, la bien nommée, avec son air de sentinelle, de bivouac avancé au pied des premières grandes chaînes américaines! Celle-ci s'appelle la Cordillère de Samaná. Elle constitue le deuxième rameau important de ce nœud d'Antioquia dont nous avons aperçu plusieurs fois les émissions secondaires pendant ces derniers jours. En attendant que quelques tours encore de roue, quelques temps de galop nous aient fait asservir sous nos pas les arêtes centrales, elles sont bien prometteuses déjà, elles respirent bien l'enthousiasme, parmi ce ciel nouveau, cette magie de clarté et l'humide azur. Elles restent bien fidèles à la belle épithète grecque; escalier des dieux, *Theôn ochêma*. Avec la voix faible, vague à miracle de leurs torrens et de leurs avalanches, elles nous fascinent, nous appellent; il leur tarde de nous prendre le cœur, la respiration, la vie, de se donner à nous sur leurs ultimes gradins comme de sauvages fiancées qui veulent qu'on les mérite. Abri et refuge de la liberté sacrée, a dit le poète. Oui sans doute, même ici, surtout ici. L'Eskualdunac qui pendait à l'âtre basque,

en répétant son farouche chant de guerre, les flèches qui servirent à Roncevaux, le tireur rebelle d'Altorf qui buvait au torrent la fierté du Rütli, eurent leur frère posthume dans le pauvre Indien de terre froide courbé sur les versans de ces Andes et ne cessant d'être traqué qu'à la limite où l'air manquait aux poumons des chasseurs. Si la montagne est le premier échelon de l'homme vers l'Au-delà, si elle affine celui qui la conquiert, où en trouver d'exemple plus admirable que dans la simple différence d'altitude formant de deux races sœurs ces antipodes humaines : les Incas, Muyscas et Toltèques en haut, les anthropophages Motilones et Orejones en bas? Races maritimes, en développant le bien-être, races montagnardes en développant l'essor intellectuel, n'ont fait qu'écouter les leçons muettes du rivage et de la cime, ces deux pôles du sublime dans la nature.

Cependant le terme de notre voyage fluvial s'est dessiné sur la droite, une longue agglomération de hangars au pied de la forêt coupée net. Contre la berge, il y a d'autres bateaux, d'autres carapaces de zinc obliquement amarrées. C'est la Dorada, tête du petit chemin de fer de Honda et point commercial important, porte unique de transit pour le haut Magdaléna, pour Bogotá, pour le Cundinamarca, le Tolima, pour tout l'immense pays qui s'enfonce derrière. Sans doute on sent bien du désordre parmi tant de choses hétéroclites entassées là pêle-mêle dans ces docks rudimentaires et qui attendent leur expédition vers l'intérieur ou vers la côte. Pesans ou fragiles, intacts ou défoncés, les sacs de minerais, les sacs de café, les tonneaux de résine, les couffes de vaisselle, dont les entrailles débordent, les balles de tissus, dont les cercles ont sauté, les *trapiches* pour la canne à sucre et les *cascos* énormes de locomotives, n'en témoignent pas moins d'une vitalité commerciale aussi grandissante qu'altérée de paix.

Gaiement, tous les passagers du vapeur ont réussi à se caser dans le train qui bondit maintenant à toute allure parmi un paysage varié, curieux, de brousses marécageuses d'abord, puis de plateaux d'alluvions aurifères où des falaises dressent leurs silhouettes déchiquetées, débris des érosions tertiaires. A gauche, le Magdaléna, un instant disparu, nous rejoint à présent, furieux et innavigable, resserré, lui, le fleuve d'un kilomètre de large, jusqu'à permettre, d'une berge à l'autre, le jet de pierre d'un enfant. Et pour franchir avec lui la brèche géante qu'il s'est frayée siècle à siècle dans ces géologies, voici que la voie surplombant d'un

côté les bouillonnemens d'ocre, se colle de l'autre à la paroi sonore formée de graviers, de bancs de graviers d'une épaisseur prodigieuse, serrés, cimentés et agglomérés aux âges antédiluviens, par l'eau, la chaleur et les agens dynamiques. Une muraille de sable, aurifère comme tout le fond détritique de cette vallée, et suspendue, sans étais. Puis la taille recule un peu, la vue s'élargit et le train stoppe enfin dans une fournaise, une gare minuscule chauffée à blanc par le soleil, au creux d'un cirque de montagnes roussâtres, pelées, moroses à force d'être lumineuses.

Honda! Petite ville blanchâtre que domine ce solennel paysage désolé! Les Espagnols la nommèrent bien d'un adjectif qui signifie : la profonde. Ce qui, instantanément, vous saisit, c'est cet excès, cette mélancolie de la réverbération. De tous côtés, l'on n'aperçoit que les roides hauteurs rapprochées, que les trois profils de croupes rugueuses qui y dévalent; et, tassée dans leur aride cuvette, l'aire libre se creuse encore des ravins de deux fleuves; car c'est ici qu'à deux pas de son pont de fer, se rue au fleuve déjà si menaçant, le cours rouge et tumultueux du Guali. Ce confluent, ces eaux limoneuses qui descendent de Neiva et des Cordillères blanches, ce torrent couleur de brique qui arrive du pays des mines en bondissant sur des roches énormes avec sa chanson éternelle, cette brèche encaissée du Magdaléna dans des rives de cailloux, enfin ces escarpemens d'alentour, dépouillés, pierreux, d'une couleur à la fois fauve, et rose, et violacée, tout cela donne à Honda un aspect de cataclysme, un caractère déchiré, lugubre et attirant.

L'air brûle parmi la lourde splendeur du zénith; les lents cercles noirs des vautours se coupent les uns les autres. Et midi, de plomb perpendiculaire, écrase cet amoncellement de galets gris et de chaux blanches.

Des urubus, des monts roses, des murs neigeux et des pierres. Les choses, l'atmosphère même qui circule entre ces contreforts des Andes, revêtent une nuance ardente et violette.

Enfin il y a, çà et là aussi, des ruines, des murs restés debout par miracle, des embrasures vides de portes et de fenêtres, d'antiques maisons dont le toit s'est effondré. Dramatiques décombres de ce tremblement de terre de 1805 qui bouleversa la ville si florissante alors et, en une nuit, engloutit, assure la chronique locale, six à sept mille de ses habitans.

Du reste, il fait un peu rêver, avec sa face de chaos, ce boyau

lui-même, jadis labouré par la fureur du fleuve. Aux rives à pic, si furieusement burinées, aux roches polies abandonnées partout, on demande compte du travail de Titan que dut un jour fournir cette masse d'eau pour emporter la barrière dressée devant elle par les Andes, pour s'ouvrir un lit entre ses deux tronçons. Sur les flancs parallèles des collines de l'Est entre lesquelles elle coule relativement presque sans effort, on aperçoit, comme des étages successifs descendant à son niveau actuel, les stades persévérans de sa poussée. On songe aux temps de la Préhistoire où les vagues atteignaient là-haut, à cette ultime érosion des faîtes; où cet entonnoir que nous arpentons était le fond d'un lac de deux cents mètres d'épaisseur; où toute la belle et gigantesque vallée qui s'étend derrière, jusqu'à Neiva, peut-être, n'était qu'une nappe limoneuse. Quels bouleversemens, quels abîmes, sans yeux pour les contempler!

Et par une association d'idées bien secrète, ma pensée retourne aujourd'hui, loin en arrière, à l'un des paysages qui m'ont toujours semblé empreints de la plus personnelle et de la moins analysable mélancolie, à cette plaine encaissée du Valais que remplirent pareillement jadis, d'où s'échappèrent, en forçant les Alpes, les flots majestueux du Rhône; à l'adorable site que dominent les tours calcaires de la Dent de Morcles, l'éclatante neige de la Dent du Midi et au delà duquel, le château de Chillon, en saillie sur son roc, reflète ses toits de tuiles grises dans le miroir ineffable du lac de Genève...

Donc, sur ce chemin de Bogotá où la terre et la rocaille retrouvées commencent à me brûler les pieds, où la fièvre des hauteurs se nourrit aux 34 degrés qu'accuse le thermomètre, Honda n'est que la plus transitoire des étapes. L'auberge, qu'un euphémisme aimable qualifie *Gran Hotel*, figure assez bien le tournebride d'autrefois où l'on changeait de bottes et de chevaux avant quelque passage accidenté de la route. En effet, comme déjà le chemin de fer finit ici, au pied des montagnes, c'est à mule ou à cheval maintenant que nous devrons continuer notre voyage. La cordiale troupe que nous formions, presque depuis la France, va se disloquer selon les nécessités de l'âge ou de l'humeur. A quatre, nous prendrons les devans, en bons et allègres cavaliers que nous sommes, et les autres suivront de loin, iront leur pas, à journées modestes, quelques-uns, d'aventure, en chaise à porteurs. Avec de vrais regrets, avec des souhaits répétés

et louangeurs comme il est de mise plus que partout en ce pays courtois, on se sépare, non sans mille : Au revoir! et à Bogotá! à travers lesquels il me semble bien discerner dans quelques jolis yeux comme un tout petit désenchantement de voir partir ainsi l'avant-garde joyeuse que nous sommes. C'est que nous comptons bien brûler la route à la française, de manière à nous trouver au but dans trois jours.

Et alors, sans retard, du côté du *corral*, sous le vestibule même de l'hôtel, pleins d'un brouhaha de gens, et de bêtes, retentissans de ruades, de jurons, de traînemens de mors contre les pavés, nous allons donner le coup d'œil du maître à la décisive bousculade qui précède et qui assure des odyssées. Déballages bruyans de selles, de brides et d'étriers, entrées et sorties brutales des mules de charge, *bestias, mulas de carga*, qu'on vient proposer à notre examen et qui se heurtent violemment aux chambranles des portes, finalement empaquetage, matelassage et imperméabilisation dans une toile goudronnée de nos bagages, qui nous escorteront en bât au dos des susdites mules, non sans quelque péril banal de chocs et d'écrasemens, voire de dégringolade dans la boue ou les ravins. Pour compléter ce désordre pittoresque et nécessaire, arrivées en coup de vent de cavaliers aux airs importans et pressés, qui s'encadrent un instant sous la voûte, échangent trois syllabes quelconques, piaffent et repartent au galop. Et, gagné, moi aussi, impatient de ma mise pédestre, dès que j'ai choisi la robuste monture qui va me porter à travers les Andes, je m'amuse à revêtir la tenue de voyage usitée en Colombie.

Le pantalon, d'abord ; deux immenses houseaux de toile grise accouplés, qu'on appelle *zamarros* et dans lesquels on entre tout habillé. Puis je passe ma tête dans la fente de la *ruane*, simple rectangle d'étoffe admirablement pratique contre le soleil et qui retombe à plis autour des épaules. Et quand j'ai coiffé par là-dessus le grand chapeau dit de Panama parce qu'il vient de Guayaquil, tout blanc, en pain de sucre, garant de la pluie et du soleil, que j'ai fait boucler mes formidables éperons, aux molettes mexicainement relevées et plus larges que des doublons, mes éperons historiés dont chaque pavé réveille la sonnerie conquérante, et enfin que j'ai chaussé, complétant ma selle à haut pommeau et à fauteuil, mes étriers presque arabes, qui sont de lourds sabots en cuivre ciselé excellens contre le raclement des roches ou le

froissement des étriers du voisin, voici qu'instantanément, magique influence d'un simple costume et du milieu, je me sens un peu américanisé déjà, prêt à tous les gongorismes et à toutes les outrecuidances. Une grâce d'état m'illumine ; il me vient naturellement, comme à Tartarin, des attitudes picaresques. Je circule dans une atmosphère d'exagération et de credo. Et ma joie est sans bornes, que les péons rencontrés me saluent, me prennent pour un fils authentique de cette terre. Je comprends, d'une intuition de miracle, tout ce qu'a pu penser Quesada. Je ne serais point étonné si Belalcazar, débusquant soudain de la petite place, jetait à mon caracolement : *Muy bien, hijo!*

Après avoir rempli ainsi consciencieusement son rôle de faraud de village, le poète que porte en soi tout voyageur se ressaisit pourtant à l'appel si touchant du soir parmi ces amphithéâtres colorés. Une volupté de sages nous fait viser certaine colline en face comme un observatoire d'où recueillir encore, dans un loisir asiatique, l'expirante irisation du soleil. Le Guali retraversé sur son pont de bois, terriblement instable et oscillant celui-là, nous voici, au flanc d'une croupe frôlée d'obliques rayons violets, dans une montée rude, têtue, parmi les pierres. Sur le sol s'étire démesurément la silhouette fauve et bleuâtre des cactus si élancés dont les cierges grêles semblent un défi à l'équilibre; d'autres de ces exogènes, plus rabougris, tordent leurs raquettes étoilées d'épines blondes; des oiseaux qu'on ne voit pas se couchent en jacassant dans la chaleur des buissons légers.

Mais lorsque nous sommes en haut, tout en haut, devant la profonde et sinueuse vallée du Magdaléna, tapissée déjà de vapeur bleuâtre, lorsque nous dominons ce panorama de massifs, d'écroulemens, de brèches, de plateaux effleurés d'un jour presque rose, la mélancolie diaprée d'une telle sensation nous laisse sans paroles. Cette lumière désolée qui meurt sur l'Amérique, baignant encore ses faîtes d'un reflet de mauve et d'or, ce ciel plein d'une suprême paix, d'une pâleur épuisée, ces cercles éternels que développent les éternels vautours... Tant qu'une lueur dure encore au front des ultimes Andes, nous demeurons immobiles, prolongeant d'évasives rêveries. Et le soleil se couche tout à fait, impitoyable à nos regards.

Le quadrille de nos mules fait sonner joyeusement ses sabots contre les galets des rues tortueuses, entre les *tiendas*, les bou-

tiques, encore fermées de la petite ville, le début de cette troisième semaine. C'est, comme toujours, par une rayonnante et fumeuse aurore. Derrière les fenêtres closes des vieilles demeures espagnoles, les *Hondeños* dorment à ce murmure du fleuve qui vient vous visiter dans la nuit et vous bercer comme celui de la mer.

Presque aussitôt, du reste, nous l'avons retrouvé, le Magdaléna, resserré toujours et bondissant sur de nouveaux rapides, en myriades de cascatelles, bref, recommençant son défilé, ses portes de fer de Yeguas. Ici par exemple, la montagne est meuble, glissante, et l'étroit chemin ménagé entre elle et l'impétuosité du torrent s'effondre chaque jour un peu plus sous l'érosion infatigable.

Ce long *salto de Honda*, ce rapide intermittent d'un kilomètre et demi, marque le seuil de partage entre les deux biefs supérieur et inférieur du fleuve et il trace aussi une sorte de marche entre deux pays tout différens. Au delà, commence une seconde Colombie, d'entassemens cyclopéens et de solitudes rases, d'horizons plus grandioses et plus morts; c'est le recueillement de la steppe et de l'alpe succédant aux enfantemens monstrueux de la forêt vierge. Et nous en aurons la plus haute, la plus définitive vision tout à l'heure, une fois franchi le fleuve lui-même, de l'autre côté duquel aboutit la route véritable de Bogotá.

Le bac traditionnel; une coulée grinçante le long d'un câble. Puis, à peine touché terre, en selle de nouveau; et, abandonnant à leurs risques et à leurs empêtremens nos péons et notre convoi, nous prenons en hâte les devans pour arriver à l'auberge du Vergel avant la tombée de la nuit.

De route par exemple, de route proprement dite, point. Un simple chemin de montagne rocailleux, miné par les pluies, encombré d'éboulis, et, en somme, plein d'imprévu. Tandis que la route carrossable se développe à loisir, paraît-il, pour venir atteindre le fleuve dix lieues plus au nord, ce sentier-ci, tracé pour abréger la distance, coupe au plus court, monte, descend, escalade des gorges, tantôt lacet blanc et poudreux à flanc de coteau, tantôt vague pétrissement de fange; tantôt ombreux de voûtes de verdures en berceaux continus, et tantôt sonore au fond d'un ravin tragique, précautionneux entre des roches pansues. Traversons-nous quelque bois? les sauterelles nous envoient leur bain d'ondes métalliques; ou bien de bizarres traînées vertes se multiplient sur le sol, rubans d'espoir qui

marchent, processions interminables, de fourmis *arrieras*, si nombreuses en ce pays. Chacune en effet porte diligemment vers des agglomérations mystérieuses, au sein de fourrés impénétrables, un petit fragment de feuille scié par elle et toujours vert.

Et ce rôle de convoyeuses leur a fait donner le même nom qu'aux muletiers, aux péons qui marchent *en arrière* des charges. Du reste, à quoi emploient-elles au juste ces matériaux si infatigablement accumulés? Et quelle nécessité bizarre les pousse à leur faire parcourir tant de chemin dans des régions où les feuilles, Dieu merci, ne manquent point? Ou bien si c'est une spécialité de verdures qu'elles recherchent, pourquoi ne trouve-t-on point leurs nids ou leurs cités au pied même des arbres qui les engendrent? Mystère. Mais la vieille leçon, toujours présente, toujours vraie, que ce labeur fiévreux, indifférent aux plus torrides climats! D'où vient-elle, cette notion supérieure d'activité? Que peut-il se passer dans l'encéphale d'une fourmi?

Cependant, vers la droite, on découvre encore par intervalles, entre les rochers, les belles sinuosités du fleuve, brillantes au creux des vallons boisés. Des bosquets se succèdent, dont un va-et-vient continu anime les berceaux murmurans; troupes de mules qui reviennent à vide, les flancs saignans, mais allègres, et dont on ne peut éviter que par un écart très rapide la bousculade indifférente et aveugle, — *arrieros* qui les suivent à pied et dont le chapeau s'enlève en nous apercevant. (Je définirais mal l'espèce de compassion très particulière qui m'envahit chaque fois, à regarder ces faces soumises et comme effacées, de fidèles serviteurs, à leur rendre, en ami, ce salut souligné d'un regard si humble dans leurs pauvres yeux bons.)

Un peu plus haut, les croupes des élévations qui nous étreignaient se reculent. Alors la vue erre, reposée sur de riches savanes pleines de bestiaux au pâturage. Dans le resplendissement du jour déjà chaud, les pentes herbeuses s'étagent, où le chemin a creusé son sillon mince et têtu. Toutes les demi-heures généralement, on voit apparaître au bord d'un champ, sur une lisière de bois, la maison rustique peinte de chaux, que gardent les bœufs familiers, qu'environnent les chiens et les *piscos*, ces dindons américains au corps effilé, et les marmots surtout, minuscules bonshommes à la figure trop grave pour leur âge, mais trottinant au milieu de tout cela, baptisés de boue, les yeux d'émail noir, de curieuses prunelles indiennes éclatant dans leur masque de

petits Chinois décoloré par la poussière. Attenant à l'habitation, il y a, la plupart du temps, un haut rancho circulaire, pareil aux abris du bois de Boulogne, où l'on entre à cheval et au trot pour y boire, du haut de sa selle, la jatte de lait servie par le brave travailleur de ce petit domaine. A la mousseuse boisson il substitue parfois une rasade d'*aguardiente*, eau-de-vie anisée à laquelle on s'habitue.

En somme, je ne regrette pas le pittoresque, le raboteux de cette route, soit qu'elle pénètre dans des zones d'ombre bleue qu'arrondissent d'imminentes hauteurs, soit qu'elle découvre des échappées sur la lourde poésie des lointains, soit qu'elle file au gré d'étroits couloirs où nous saisit l'humidité suintante. Accidentée enfin, de plus en plus, en façons d'escaliers, en entablemens sur des gouffres, selon les capricieuses désorganisations des entrailles terrestres. Et de plus en plus, dans les coudes déjà si abrupts de ces montées, il faut se plaquer très vite contre la paroi, pour échapper à l'avalanche de ces escadrons de mules lestes débusquant en vitesse presque sur notre tête.

Tout de même, — et mes compagnons, familiers avec ces panoramas m'ont prévenu, — jusqu'ici le vrai cadre de grandeur, l'apothéose de la nature andine reste cachée. Cette région des premiers contreforts est seulement disposée là, par un metteur en scène sans rival, pour préparer notre admiration, servir d'excitant à notre curiosité. Et voilà en effet que du haut d'un palier plus découvert, soudain, tout le paysage que nous avons laissé en bas apparaît; en même temps que nous, il s'est élevé lui aussi, sortant de la nuit de ses vallées, de l'engourdissement lumineux de ses crêtes. Une fantasmagorie sans limites appréciables, qui se déroule, qui se complète de seconde en seconde dans une majesté émouvante d'étendue, de brume ensoleillée, d'immobilité morne, — phénomène de cette abondance de lumière positivement exceptionnelle.

Et la formidable perspective dont on ne peut arracher ses yeux, qui se renouvelle, qui passe tantôt à droite tantôt à gauche suivant les lacets de la route où nous nous apercevons nous-mêmes marchant en sens inverse à des étages différens, cette scène inoubliable qui nous fait assister à la lutte des rayons et des buées, où le relief de la terre achevant d'émerger sans hâte, se solidifie en sommets, en dépressions, en un chaos d'horizons ou de nuages, cette vision à étouffer l'haleine d'un Humboldt,

se continue deux heures encore pour trouver son expression totale devant l'hôtellerie du Consuelo, où se trouve dressée la table du déjeuner. Les mots se lassent, les exclamations retombent quelque peu honteuses. Mais il faudrait avoir l'âme d'un Scythe pour ne pas vibrer. Là-bas, là-bas, les Andes, barrant le ciel, d'une dentelure triomphale, d'une écume de sommets, les Andes! Et d'elles à nous, dans une profondeur sans mesure, cette chose minuscule, le Magdaléna qui serpente, l'infinie ondulation paresseuse, le reflet d'épée tordu et perdu dans une brume irréelle, vers le Tolima. Encore serait-ce peu, si tout l'espace compris entre là-bas et ici, ces trente lieues de pays intermédiaire n'étaient, non pas semées, mais remplies, mais saupoudrées d'un amoncellement de chaînes, de cols, d'éminences tassées et probablement superbes eux aussi, mais rapetissés, aplatis de la hauteur où nous sommes, vagues taupinières écrasées contre le sol.

Ce sont surtout les extrêmes fonds, qui vous fascinent, ces frontières du ciel où la pensée ne devance plus le regard, dentelures parallèles, Cordillère centrale d'un outremer sombre, d'une si solennelle assise, telle qu'on dirait d'énormes vagues de la terre pétrifiées et arrêtées là. Au-dessus, des plafonds de cumulus, des traînées d'écharpes jaunâtres pèsent encore sur ces brumes, renforcent de leur ennui éternel cet assombrissement des lointains si violâtre et si sombre, d'une majesté si funèbre malgré les torrens poudreux du soleil et qui forme, je pense, la beauté spécifique et le caractère dramatique de ces montagnes-ci. Si l'on excepte quelques fumées, très lentes, qui se renversent çà et là, rien ne tressaille, rien ne bouge dans le repos éternel de ces couleurs mortes, de ces nuances noyées. Instinctivement, l'oreille après l'œil se tend, inquiète, vers l'incroyable tranquillité.

Notre entière chevauchée du reste, toute cette ascension vers Bogotá progresse dans le déconcertant. A peine franchi le Consuelo, un autre point de vue plus complet encore, s'il est possible, se déploie. Nous atteignions en effet à la culminante altitude de ce système montagneux où nos lacets ont peiné depuis ce matin. Mais notre escalade s'était constamment tenue sur son flanc occidental, sur l'ensemble de contreforts et d'abîmes qui regardent la nappe magdalénienne. Que nous réservait le sommet? Des plateaux, des anfractuosités indéfinies?

Nullement; voici ce que j'aperçois : le sol manquant presque sous les pas de ma mule pour un effondrement colossal de toute

cette contrée, pour une nouvelle vallée creusée à perte de vue du nord au sud, se relevant dans l'horizon d'en face en une deuxième barrière de dentelures vertigineuses; et une pente effroyable, une pente crépusculaire remontant du fond de ce gouffre vers cette région des aigles. Exactement ainsi, j'occupe la coupante nervure d'une chaîne médiane dressée au-dessus de ces parallèles abîmes; tandis qu'eux-mêmes, aussi violâtres l'un que l'autre, sinon aussi gigantesques offrent une parité singulière, entre le val gigantesque du haut Magdaléna et le creux charmant dans lequel à présent nous sourit la petite ville de Guaduas.

Alors aussi, malgré tout, il y a un sentiment d'imperceptible lassitude à se sentir seulement là, sur ce premier échelon des Andes, à n'avoir tant gravi que pour redescendre, à retrouver en face de soi une nouvelle marche plus olympienne encore, plus farouchement verticale que celle-ci et où pourtant nous coucherons ce soir, sur la terre froide. Dans notre journée nous aurons donc franchi deux de ces bourrelets de la terre et il en restera un troisième avant d'arriver à Bogotá.

Et la file indienne reprend, trébuchante cette fois, boiteuse parmi les pierres et les glissades du raidillon défoncé, — avec de grands dévalemens de pauvres mules assises sur leur derrière et qui font toucher le sol aux étriers des *caballeros;* — avec de grandes foulées doubles sur des tapis de savanes pauvres — avec des froissemens de feuillages, jolies frondaisons de bambous frissonnant comme les élytres de toutes petites sauterelles, — avec des faux pas sur des quartiers de roche nue qui ont l'air de tombes oubliées parmi les graminées. Vers le fond de la descente, tout cela s'amalgame en une profusion claire de buissons, d'arbustes légers aux couleurs de nos climats, de branches menues où les petits oiseaux, bien blottis sur le bord du sentier, gazouillent à tue-tête, gazouillent, gazouillent...

La plaine où l'on débouche, étale la joie des prairies partiellement tapissées de hautes fleurs. Tandis que s'esquisse à peu de distance l'accueil clair de Guaduas, des bambous se recourbent très empanachés au-dessus de nos têtes, multiplient leurs fûts lisses au pied desquels de minces ruisseaux circulent, de petites mares haussent, jupes traînantes dans l'eau, des silhouettes de lavandières. Les rieuses filles battent le linge tout en salissant le prochain; et c'est touchant de voir comment un simple geste fait naître d'un bout du monde à l'autre une franc-

maçonnerie tacite de coutumes identiques et immortelles.

A perte de regard, d'ailleurs, la vallée s'étoffe d'un vert riche de cultures. La vigueur, la belle liberté drue des caféiers s'épanouissent derrière les grilles salies du bord de la route où les rameaux jaunis des cocotiers, effilés en longues plumes de paon, traînent parmi les traces de pluies sur le linteau de plâtre noir, où les feuilles de bananiers risquées à travers les claires-voies figurent des bras tragiques tendus dans une menace ou une prière vers la charité du passant.

Enfin, tandis que notre gai peloton fait claquer ses fers sur les galets du bourg, — en traversant la petite place endormie où semble veiller seul aujourd'hui un reflet de mélancolique légende, — moi, je songe à la tête sanglante qui y fut exposée un jour : celle de cet Antonio Galan dont les armes osèrent s'opposer à la tyrannie de Florez; du premier révolutionnaire et du premier patriote que la Colombie ait eus. Déjà elle reprend ses droits, la lugubre superposition des paysages de l'histoire à ceux de la nature. Dans ce carrefour unique d'ambitions que, grâce à sa situation géographique de porte des Andes, fut la Nouvelle-Grenade, à la fois *burg*, où s'entassait le fruit des rapines et quartier retranché, d'où s'élancèrent sur l'Amérique la plupart des aventuriers de la conquête; sur ce sol où passèrent tour à tour, morion en tête et croisée au flanc, conduits par leur flair de faucons vers des proies différentes, Quesada et Fredermann, Badillo et Cesar, Almagro et Belalcazar, Robledo et Heredia, Balboa et Pizarre, maintes fois sans doute j'aurai l'occasion d'écouter cette muette éloquence du sol, de me rappeler qu'il n'est peut-être pas un pouce de notre planète qui n'ait reçu sa libation de sang...

Il fait un soir de paix adorable quand se profile, en haut, sur la droite, le campement du Vergel.

Des aires de la zone torride, des terres chaudes, *tierras calientes*, nous avons conquis des sommités plus vivifiantes. Sur une sorte de rose bruyère, couchée à nos pieds et qui est bien celle des Cévennes ou des Pyrénées, circulent les fraîcheurs pénétrantes, les véritables haleines d'une fin de mars. Le soleil tout jaune de cinq heures paraît nous indiquer, de ses rayons digités, le versant même où nous sommes étendus; il fuit cependant devant les coulées d'ombre violette qui, après avoir rampé jusqu'au bas de la pente orientale quittée tout à l'heure, galopent maintenant après lui.

Une hâtive chandelle s'allume dans l'auberge d'où s'échappent des bruits de vaisselle bousculée ; on voit le toit fumer, de bêlantes brebis rentrer dans le gris de l'étable dont grince la claie de bois. En même temps que de partout, des cachettes de l'ombre, sortent les sons saisissans, inachevés, particuliers à ce silence grandiose, l'auguste sommeil de la montagne.

Quelques minutes encore et la nuit andine aura atteint ce paroxysme de noirceur ennemie qui enveloppe chacun, l'immobilise jalousement dans le rayon des objets familiers. Très vite le gouffre indécis que nous surplombons s'est rempli de vapeurs d'encre ne donnant plus qu'une impression de lac, mais de lac tragique, d'Averne, à laquelle ajoute encore une illusion de falaises, cette terrible barrière de ténèbres du Consuelo, d'une hauteur si démesurée sur l'horizon et qui ferme tout, qui opprime tout de sa menace, qui semble, à d'autres instans, la dalle levée de l'immense tombeau entr'ouvert sous nos pieds. Tandis qu'elle festonne sa netteté coupante et froide sur ce qui n'est plus maintenant qu'un reflet d'outre-terre, le recueillement des frissonnantes étoiles pique de tous côtés le bleu profond. On dirait qu'il descend de l'incommensurable, qu'il se multiplie au-devant de nous dans la vibration passante des lampyres, de ces curieuses *candilejàs* douées du pouvoir de s'allumer subitement et de s'éteindre, d'éclairer et de disparaître, détectives ailés projetant inopinément devant eux le rayon de leur lanterne sourde.

Puis quand ces feux follets fixes ou errans dans l'atmosphère semblent bien rivaliser d'éclat, voici qu'un à un, des feux, terrestres à présent, trouent l'obscurité à des étages différens des pentes, ressuscitent de minuscules cantons de cette horreur, grand'gardes perdues disant la veille d'une pensée humaine. On les voit peu à peu s'allonger, se rejoindre et s'éteindre ; ils forment des traînées caracolantes, ils font courir d'étroites bandes de lueurs sur les croupes exagérément noires. Ce serait beau, en vérité, comme signaux de révolte se propageant, brûlant de proche en proche sur les sommets des Andes! Longtemps encore, très longtemps après notre frugal dîner, sous l'humidité pleurant des étoiles, ces brasiers allumés, comme des phares qui annoncent Bogotá, rougeoient tout sanglans dans l'épaisseur de l'ombre.

PIERRE D'ESPAGNAT.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE BIOGRAPHIE DE SAVANT

« De la vie des hommes qui ont marqué leur passage d'un trait de lumière durable, recueillons pieusement, pour l'enseignement de la postérité, jusqu'aux moindres paroles, aux moindres actes propres à faire connaître les aiguillons de leur grande âme. » En formant ce souhait Pasteur exprimait une des idées qui lui étaient chères : c'est que pour chaque pays le culte de ses grands hommes, en même temps qu'un principe de vie, est un moyen d'éducation. Il aurait voulu qu'en dehors des villes, sur la place de la commune, dans l'école du hameau, on plaçât le portrait d'un enfant du pays qui se serait illustré : il y aurait ainsi sur divers points de la France des leçons d'hommes, plus efficaces que les leçons de choses. Ce serait pour la jeunesse une première initiation à une vie supérieure. Sans doute nous ne pouvons emprunter à ces grands hommes leur génie; mais nous avons toute sorte de conseils à leur demander. Comment se sont-ils comportés devant ces épreuves qui ne sont épargnées à aucune existence d'homme? Quelle attitude ont-ils observée en présence de ces questions qu'il est aussi impossible d'éluder que de résoudre? D'où leur est venu le courage qui les a soutenus et leur a permis de mener leur œuvre jusqu'au bout? Quelles raisons avaient-ils d'espérer, de travailler, d'agir? Ces leçons, à l'efficacité desquelles croyait Pasteur, aucune vie n'en a été plus riche que la sienne. Elle contient d'admirables enseignemens qu'il importe de dégager et de répandre.

C'est ce qui fait l'utilité d'un livre comme celui que vient de publier M. Vallery-Radot : *la Vie de Pasteur* (1). Rien n'y est pour la vaine curiosité; tout y est pour l'instruction et pour l'élévation de l'esprit.

S'il appartient en effet aux savans de décider en quoi consiste l'originalité du génie scientifique de Pasteur et si nous mesurons chaque jour au nombre des existences préservées grâce à lui la vertu de ses découvertes, il reste à savoir quel homme était cet homme de génie, à le surprendre dans l'habitude de sa vie quotidienne, et dans l'intimité de son cœur. M. Vallery-Radot a voulu nous y aider, et tel est précisément l'objet qu'il s'est proposé en écrivant cette biographie. Cela explique la méthode qu'il y a adoptée. Se laissant guider par les faits et par les dates, suivant, étape par étape, cette existence si remplie, il s'est interdit tout artifice de composition, tout procédé qui sentirait son artiste ou son avocat. Il ne s'est pas appliqué à faire saillir certains traits de son modèle, à éclairer de préférence un côté du portrait. Il n'a voulu être que le témoin fidèle, le biographe abondant et consciencieux. Cela donne à ce récit, dont la trame est tout unie, à cette déposition dont le ton est volontairement assourdi, une autorité particulière. Dans cette vie d'un homme de science et d'un homme de famille, nous passons d'une expérience de laboratoire à un tableau d'intérieur; les émotions de l'existence journalière se mêlent aux préoccupations de la recherche scientifique; les tristesses et les joies du foyer alternent avec la fierté des découvertes; c'est l'image même de la réalité. Parcourir toute la carrière d'un Pasteur, depuis les humbles et pénibles débuts jusqu'à l'apothéose finale, assister aux efforts de l'écolier et aux premiers succès du maître, l'accompagner dans ses voyages d'études, le voir entouré de ses disciples ou aux prises avec ses contradicteurs, apprécier en lui le chef de famille, l'ami, goûter le charme de simplicité grave qui était en lui, tel est le plaisir que nous devons à ce livre. Il nous apprendrait, si nous ne le savions déjà, qu'après avoir admiré Pasteur pour son génie, il nous reste à l'aimer pour son caractère.

Ce qui fait le charme de cette biographie en fait aussi bien la portée. Trop souvent en effet, lorsque nous avons voulu lier connaissance un peu intime avec les penseurs dont les œuvres nous avaient enthousiasmés, nous avons éprouvé de si cruelles déceptions, que, faute de savoir réfréner notre curiosité, du moins nous sommes-nous fait sur ce sujet une philosophie. Nous avons commencé par déclarer que les défauts du caractère ne diminuent pas le rayonnement de l'es-

(1) *La Vie de Pasteur*, par M. René Vallery-Radot, 1 vol. gr. in-8°, chez Hachette.

prit. Nous avons continué par dire que ces défauts pourraient bien être l'inévitable rançon de la supériorité de l'esprit, et que les bizarreries de l'humeur, les caprices de la conduite, l'orgueil, l'égoïsme, les excentricités maladives et les monstruosités sont l'accompagnement nécessaire du génie, qui lui-même est une maladie et une monstruosité. Autant de sophismes dont la vie de Pasteur fait justice.

Par quelque côté qu'on l'envisage, et à quelque période de son développement qu'on la prenne, on retrouve dans cette vie le même caractère de simplicité. Pasteur ne se distingue du commun des hommes que parce qu'il porte à un plus haut degré les qualités d'honnêteté, de droiture, de conscience scrupuleuse, de volonté tenace, de saine et d'harmonieuse raison. S'il en devait tout au moins le germe au coin de terre où il était né, à la famille où il avait été élevé, ce n'est pas lui qui eût permis qu'on l'oubliât. Les pages où M. Vallery-Radot a décrit le milieu d'origine et conté les années d'enfance de Pasteur, sont parmi les plus précieuses de ce livre. Elles nous font deviner beaucoup de choses. Pasteur est le fils de petites gens. Son père était tanneur. Il avait servi en Espagne et fait la campagne de France : c'est le type de ces soldats de Napoléon en qui s'incarnait l'enthousiasme populaire pour l'Empereur. Sa mère était une paysanne. Les premières années de Pasteur se sont écoulées dans la modeste tannerie d'Arbois : il a suivi l'école primaire, puis les cours du lycée. C'est un élève régulier, laborieux, probe, assez lent à concevoir, sans aucune espèce de brillant, et particulièrement médiocre dans les examens. Une première fois, on l'envoie à Paris, et quel que soit son désir d'y profiter des ressources d'instruction qu'il y trouve, de répondre aux sacrifices que s'imposent pour lui ses parens, un malaise s'empare de lui, le mal du pays le mine et le ronge, en sorte qu'on fut obligé de venir le rechercher. Dans cet intérieur d'artisans, la vie qu'on mène pauvre et difficile s'éclaire d'un rayon d'idéal. « Les parens de Pasteur avaient une façon élevée de juger la vie, de l'apprécier avec ce goût de perfection morale qui seul donne à l'existence, si humble qu'elle soit, sa dignité et sa grandeur. » Voilà l'héritage intellectuel dont Pasteur portait en lui le dépôt, le milieu moral où son caractère s'était formé.

Comment s'élabore la constitution intellectuelle de chacun de nous, c'est un problème qui apparemment restera toujours obscur. Toutefois, dans l'énergie créatrice, dans la puissance de concentration d'un génie tel que celui de Pasteur, peut-être n'est-il pas impossible de discerner une force neuve due aux réserves accumulées par des gé-

nérations que le travail de la pensée n'avait pas épuisées. Du moins Pasteur aimait à dire qu'il devait beaucoup à cette hérédité. Le jour où fut posée une plaque commémorative sur sa maison natale, il s'écriait : « Oh ! mon père et ma mère, oh ! mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout. Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentimens que tu m'avais inspirés. Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien. » Chaque année, il se plaisait à venir passer les mois de vacances dans ce pays du Jura qui était le sien, dont les aspects lui étaient familiers, auquel il tenait par toutes les fibres de son cœur. Aussi lorsque éclatèrent les malheurs de l'année terrible, Pasteur eut l'âme déchirée. Nul n'avait plus que lui admiré l'Allemagne pour son mouvement intellectuel, pour le labeur opiniâtre et fécond de ses savans. Récemment, lorsque l'Université de Bonn lui avait décerné le diplôme de docteur en médecine, il s'était montré fier de cette distinction. Maintenant la vue de ce parchemin lui était odieuse, et il le renvoyait au doyen avec une lettre frémissante d'indignation : « Tout en protestant hautement de mon profond respect envers vous et envers tous les professeurs célèbres qui ont apposé leur signature au bas de la décision des membres de votre ordre, j'obéis à un cri de ma conscience en venant vous prier de rayer mon nom des archives de votre Faculté. » En présence des désastres qui se multipliaient, il ne se résignait pas à la pensée d'accepter la défaite, mais il croyait que pour les vaincus, il reste encore une chance de salut dans le désespoir d'une lutte à outrance. « Je voudrais que la France résistât jusqu'à son dernier homme, jusqu'à son dernier rempart ; je voudrais la guerre prolongée jusqu'au cœur de l'hiver, afin que, les élémens venant à notre aide, tous ces vandales périssent de froid, de misère et de maladie. » Il fallut bien s'incliner devant les faits et subir la force brutale. Le temps apaisa cette vivacité de colère ; il n'emporta ni la tristesse ni le souvenir. Jusqu'à la fin la blessure continua de saigner.

C'est enfin un trait souvent observé chez l'artisan des campagnes qu'une certaine gravité de caractère qui consiste à traiter la vie sérieusement, à prendre les choses pour ce qu'elles sont, à donner aux faits toute leur valeur réelle, aux mots tout leur sens. L'ironie est assez bien une élégance de l'esprit des villes. Nul ne fut plus que Pas-

teur étranger à l'ironie ; elle répugnait à la franchise et à la robustesse de sa nature ; il la tenait pour un agent de décomposition. Rien ne lui paraissait sans importance. Aucun soin, aucun détail, si mince fût-il, ne le laissait indifférent. Nous ne manquons ni de jeunes savans, ni de jeunes littérateurs, à qui il semble que les besognes du professorat sont indignes de leur mérite et qu'en s'y abaissant, ils se font à eux-mêmes une espèce d'injure. Rappelons-leur que, lorsqu'il acceptait les fonctions de professeur de physique en province et se croyait honoré de les remplir, Pasteur était déjà l'auteur de ces fameuses découvertes sur la cristallisation qui arrachaient au physicien Biot des pleurs d'émotion. Nous ne manquons ni d'écrivains notoires ni de spécialistes éminens qui, placés à la tête d'une importante administration, considèrent qu'on a voulu leur ménager des loisirs honnêtement rentés et qu'en remplissant les devoirs de leur charge, ils manqueraient à un devoir supérieur. C'est pour leur édification qu'il faut noter sur le cahier de Pasteur, nommé administrateur de l'École normale, des notes du genre de celle-ci : « Voir à l'École polytechnique quel est le poids de grammes de viande donné pour chaque élève... Cour qu'il faut sabler... Salle qu'il s'agit d'aérer... Porte de réfectoire à refaire... » Et enfin si, pour notre part, nous sommes d'avis que jamais ni l'État, ni les particuliers ne se montrent trop généreux quand il s'agit de doter les laboratoires, rappelons pourtant à ceux qui se plaignent de ne pouvoir travailler faute d'instrumens de travail, qu'un Pasteur comme aussi bien un Claude Bernard, a accompli ses plus merveilleux travaux dans des installations dérisoires, au milieu du plus parfait dénûment.

Quelles luttes Pasteur eut à soutenir pour mener à bien ses découvertes et pour les imposer, nous l'avons déjà presque oublié, depuis que les doctrines du maître sont universellement admises, entrées dans le domaine commun et consacrées même par le langage courant. Il était donc opportun de nous les rappeler, ne fût-ce que pour nous montrer que l'œuvre du savant, comme toute œuvre humaine, ne s'accomplit qu'au prix de beaucoup de force morale. Ces luttes, Pasteur les a soutenues d'abord contre lui-même. Car un savant est avant tout un poète. Des lueurs soudaines illuminent devant lui la route et lui font entrevoir le résultat dans un éclair de divination. De son imagination surgissent en foule les idées et naissent de séduisantes hypothèses. Ces hypothèses, qui sont un précieux stimulant de recherche, n'ont aucune valeur par elles-mêmes et tant qu'elles n'ont pas été vérifiées par l'application de sévères méthodes expérimentales. Mais

quelle tentation de les tenir pour vérités acquises! Quel drame intime s'engage chez le savant en lutte contre les créations mêmes de son génie! Pasteur nous en a confié les angoisses. « N'avancez rien, disait-il, qui ne puisse être prouvé d'une façon simple et décisive. Ayez le culte de l'esprit critique. Réduit à lui seul, il n'est ni un éveilleur d'idées, ni un stimulant de grandes choses; sans lui, tout est caduc. Il a toujours le dernier mot. Ce que je vous demande là est ce qu'il y a de plus difficile à l'inventeur. Croire que l'on a trouvé un fait scientifique important, avoir la fièvre de l'annoncer et se contraindre des journées, des semaines, des années à se combattre soi-même, à s'efforcer de ruiner ses propres expériences et ne proclamer sa découverte que lorsqu'on a épuisé toutes les hypothèses contraires, oui, c'est une tâche ardue. » Au témoignage des hommes compétens, les découvertes de Pasteur sont une merveille d'enchaînement, chacune naissant des autres par voie de conséquence. C'est contre les prestiges même de cet enchaînement logique qu'il se met en garde : « Lorsqu'on voit la bière et le vin éprouver de profondes altérations parce que ces liquides ont donné asile à des organismes microscopiques qui se sont introduits d'une manière invisible et fortuitement dans leur intérieur où ils ont ensuite pullulé, comment n'être pas obsédé par la pensée que des faits du même ordre peuvent et doivent quelquefois se présenter chez l'homme et chez les animaux? Mais, si nous sommes disposés à croire que cela est parce que nous le jugeons vraisemblable et possible, efforçons-nous aussitôt, avant de l'affirmer, de nous rappeler l'épigraphe de ce livre : Le plus grand dérèglement de l'esprit est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. » Forte maxime qui, sans doute, en aucun temps plus qu'en celui-ci, ne trouverait son application.

Les luttes que Pasteur eut à soutenir contre ses adversaires ne viennent qu'ensuite ; encore faut-il dire que ces adversaires furent légion et que leur résistance fut acharnée. Quand on apporte des nouveautés aussi hardies et qui vont à révolutionner la science, il est inévitable qu'on voie se lever contre soi tous ceux dont on contredit les notions acquises, qu'on dérange dans leurs habitudes et dans leur routine. Chaque fois que Pasteur annonce une expérience loyalement préparée et dont le succès sera un bénéfice net pour la science impersonnelle, il sent peser sur lui le regard malveillant de tous ceux qui ont personnellement intérêt à ce que l'expérience manque et à qui cela fera plaisir. Après les partisans de la génération spontanée, ce sont les vétérinaires d'Alfort, et après les vétérinaires d'Alfort ce sont les

« orateurs » de la « tribune » de l'Académie de médecine. Molière est mort, mais les médecins de Molière sont toujours vivans. Ce sont eux qui, écrasant Pasteur sous le poids de son incompétence, renvoyaient le « chimiâtre » à ses cornues, et, tournant l'affaire en plaisanterie, répondaient aux preuves et aux faits par des épigrammes qui tâchaient à être spirituelles. Contre leurs attaques Pasteur ne savait pas rester indifférent ou du moins calme. Il apportait dans la discussion une fougue, une rudesse, une âpreté qui donnait prétexte à lui reprocher son humeur intolérante et despotique. C'est qu'il avait conscience de défendre non pas « sa » vérité, mais la vérité; c'est qu'il tenait pour des expériences rigoureuses contre des expériences mal faites; c'est que l'intérêt même de la science était engagé à ce qu'elle ne restât pas solidaire d'erreurs qui entravaient sa marche en avant et retardaient d'autant son progrès. « Quand la lumière a été faite sur un sujet par des preuves expérimentales sérieuses et non réfutées, il ne faut pas que la science traîne à sa suite des assertions sans preuves qui remettent tout en question. » Encore Pasteur eût-il pu excuser l'ignorance et pardonner à l'erreur; mais la mauvaise foi lui était insupportable.

A mesure que les résultats de ses travaux devenaient plus éclatans et que la bienfaisance en était plus évidente, la gloire de Pasteur se répandait; l'écho lui en revenait de tous les côtés. Il trouvait exagérés les honneurs qu'on lui rendait. Un jour qu'arrivant en retard à un congrès scientifique à Londres, il vit toute l'assistance se lever, il songea avec inquiétude : « C'est sans doute le prince de Galles qui fait son entrée : j'aurais dû arriver plus tôt. » Cette idée ne s'était pas présentée à son esprit, qu'un tel témoignage de respect pût s'adresser à lui. Bien loin qu'il tirât avantage pour sa propre personnalité de tant d'hommages, il les reportait à la science, à ses maîtres, à son pays. Aussi bien ces honneurs qu'il n'avait pas recherchés, il s'en montrait touché, il les recevait avec émotion, avec reconnaissance. Il était homme à revenir de voyage pour s'entendre décerner un prix dans une exposition. Il avait le respect des puissances établies. Il croyait à la réalité des distinctions. Ce révolutionnaire de science était très pénétré du sentiment de la hiérarchie. Il était dénué de mépris transcendant. C'est donc qu'il était pareillement dépourvu de ces deux sortes de vanité dont l'une consiste à se plaire aux honneurs et l'autre à les dédaigner.

A cette ardeur pour la science, à cette opiniâtreté dans l'effort, à cette modestie dans la gloire, un trait s'ajoute pour achever de peindre

Pasteur, c'est la bonté. Les marques en abondent dans ce livre consacré à Pasteur intime. On nous cite toute sorte de traits touchans qui témoignent de la vive sensibilité d'un cœur aimant. Tous ceux qui l'ont approché ont fait l'épreuve de son affection, de sa tendresse, d'une sollicitude toujours en éveil. Pour nous, ce qui nous intéresse, c'est de voir comment cette bonté se mêle à son œuvre de savant, la sert et souvent la dirige. Est-il vrai qu'il y ait des savans pour qui la chair humaine n'est que de la chair à expériences, et qui ne se font pas scrupule de donner la mort pour vérifier une hypothèse et satisfaire à une suggestion de leur cerveau en travail ? On l'affirme, et cela nous fait d'autant plus aimer Pasteur pour les angoisses dont il se sentit assailli la première fois qu'il fit sur un être humain l'épreuve de sa doctrine de vie. Il avait beau avoir par devers lui le succès d'expériences multiples et décisives, lorsqu'il s'agit d'inoculer le vaccin de la rage au petit Joseph Meister, ce furent des inquiétudes, des doutes, des nuits sans sommeil. Ceux qu'il avait sauvés d'une mort atroce, il ne se croyait pas encore quitte envers eux. Il s'attachait à eux, il les aidait, il les accompagnait d'une tendresse paternelle. On nous donne quelques-unes des lettres qu'il écrivait à ses humbles protégés : elles sont d'une simplicité délicieuse. En voici une adressée à Jupille, ce petit berger cruellement mordu en défendant ses camarades et qui avait failli périr victime de son courage d'enfant héros : « Mon cher Jupille, j'ai bien reçu toutes tes lettres. Les nouvelles que tu me donnes de ta bonne santé me font grand plaisir. Mme Pasteur te remercie de ton souvenir. Avec moi elle souhaite, et tout le monde au laboratoire, que tu ailles toujours bien et que tu fasses le plus de progrès possible en lecture, en écriture et en calcul. Ton écriture est déjà bien meilleure que par le passé ; mais fais beaucoup d'efforts pour apprendre l'orthographe. Où vas-tu en classe ? Qui te donne des leçons ? Travailles-tu chez toi autant que tu le peux ? Tu sais que Joseph Meister, le premier vacciné, m'écrit souvent. Or je trouve, quoiqu'il n'ait que dix ans, qu'il fait des progrès bien plus rapides que toi. Applique-toi donc le plus que tu pourras. Perds peu de temps avec les camarades et suis en toutes choses les avis de tes maîtres et les conseils de ton père et de ta mère. Rappelle-moi au souvenir de M. Perrot, maire de Villers-Farlay. Peut-être que sans sa prévoyance tu aurais été malade. Et, être malade de la rage, c'est la mort infailliblement. Tu lui dois donc une grande reconnaissance... » Il n'oubliait qu'une chose, c'est la reconnaissance que l'enfant lui devait à lui-même. Aussi est-il permis d'affirmer que ce qui a doublé ses forces, excité sa faculté d'invention,

accru sa puissance d'application, ç'a été l'espoir qu'il trouverait quelque jour le moyen de diminuer la souffrance dans le monde. De bonne heure, cette idée lui était apparue, au cours de ses travaux sur les fermentations, que le principe pourrait en être appliqué à l'étude et au traitement des maladies contagieuses. Dès l'année 1860, il écrivait : « Ce qu'il y aurait de plus désirable serait de conduire assez loin ces études pour préparer la voie à une recherche sérieuse de l'origine des diverses maladies. » De merveilleuses perspectives s'ouvraient devant lui dont il ne cessa plus d'avoir l'obsession. Quel stimulant plus actif pour son génie? C'est lui qui a dit : « Elle serait bien belle et bien utile à faire cette part du cœur dans le progrès des sciences. » La part du cœur est très large dans son œuvre. Pour faire à l'humanité tout le bien que lui a fait Pasteur, la condition essentielle c'est d'aimer passionnément l'humanité.

C'est pourquoi l'opinion de Pasteur a une singulière autorité pour décider d'une question qu'autour de nous on embrouille à plaisir. C'est à ce bienfaiteur de l'humanité et c'est à ce savant que nous demanderons s'il est vrai que le double culte de la science et de l'humanité exige qu'on sacrifie au préalable l'amour de la patrie. Cette question il se l'est posée à lui-même et il y a répondu plus d'une fois, sans jamais varier et de la façon la plus catégorique. La science, affirmait-il, n'a pas de patrie ; et je ne sais si cette assertion n'appellerait pas certaines réserves. Toute œuvre porte la marque et reflète les qualités particulières de l'esprit qui l'a élaborée ; les savans ne s'y trompent pas et distinguent aisément le pays d'origine d'un travail scientifique. Il est des traits auxquels on reconnaît la science française, et par exemple, en voici un dont l'œuvre de Pasteur témoigne avec éclat : comme on lui demandait pourquoi il ne tirait pas de ses découvertes un profit bien légitime : « En France, répondit-il, les savans croiraient déméríter en agissant ainsi. » Mais voyez quel correctif Pasteur se hâtait d'ajouter à son aphorisme. Dans un congrès international, il faisait cette déclaration : « Je me sens pénétré de deux impressions profondes : la première c'est que la science n'a pas de patrie, la seconde, qui paraît exclure la première, mais qui n'en est pourtant qu'une conséquence directe, c'est que la science doit être la plus haute personnification de la patrie. La science n'a pas de patrie, parce que le savoir est le patrimoine de l'humanité, le flambeau qui éclaire le monde. La science doit être la plus haute personnification de la patrie parce que de tous les peuples, celui-là sera toujours le premier qui marchera le premier par les travaux de la pensée et de l'intel-

ligence. Luttons donc dans le champ pacifique de la science pour la prééminence de nos patries respectives. » Il faisait encore, et en y attachant le même sens, cette distinction bien simple : « Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une, et c'est à elle qu'il doit reporter l'influence que ses travaux peuvent avoir dans le monde. » Le jour où il fut sûr d'une de ses découvertes les plus importantes, remontant du laboratoire à son appartement, il l'annonçait aux siens en ces termes : « Je ne me consolerais pas, si cette découverte que nous avons faite, mes collaborateurs et moi, n'était pas une découverte française! » C'est ainsi que, dans son cœur, tout ce qu'il y avait de noble trouvait un écho. Tous les grands sentimens y tenaient ensemble et y tenaient à l'aise. Le culte de la science, celui de la patrie, celui de l'humanité, il les avait célébrés à la fois et il les recommandait tous au même titre à la jeunesse. « Jeunes gens, confiez-vous à ces méthodes sûres, puissantes, dont nous ne connaissons encore que les premiers secrets, et tous, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile, ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord : qu'ai-je fait pour mon instruction? Puis, à mesure que vous avancez : qu'ai-je fait pour mon pays? Jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. » Admirable langage et, au surplus, le seul digne de la jeunesse, à qui on fait injure quand on essaie de la décharger d'un devoir.

Sur un autre point le témoignage de Pasteur n'est pas moins précieux à recueillir. Ç'a été la prétention de quelques savans de notre temps que la science dût donner sur toutes choses l'explication suprême et nous dire le mot de notre destinée. Ils se portaient garans qu'il n'y a plus de mystère. Ils se vantaient d'avoir exorcisé le surnaturel. A les entendre, dans l'état si avancé où sont les sciences, l'esprit humain ne saurait plus admettre aucune notion qui ne puisse être contrôlée par les méthodes ordinaires de la science. Ces savans ont fait école : ils ont vu aussitôt accourir à eux la foule des demi-savans et des faux savans. Or, apparemment, personne en ce siècle n'a eu plus que Pasteur le droit de parler au nom de la science expérimentale. Personne n'a été plus convaincu que la science doit être indépendante, maîtresse chez elle, dans le domaine qui lui est propre. Mais ce domaine, si vaste soit-il, a ses limites, hors desquelles expirent les droits et s'évanouit

le nom lui-même de la science. « En chacun de nous il y a deux hommes, le savant, celui qui a fait table rase, qui, par l'observation, l'expérimentation et le raisonnement veut s'élever à la connaissance de la nature, et puis l'homme sensible, l'homme de tradition, de foi ou de doute, l'homme de sentiment qui pleure ses enfans qui ne sont plus, qui ne peut, hélas! prouver qu'il les reverra, mais qui le croit et qui l'espère, et qui ne veut pas mourir comme meurt un vibrion, qui se dit que la force qui est en lui se transformera. Les deux domaines sont distincts et malheur à celui qui veut les faire empiéter l'un sur l'autre, dans l'état si imparfait des connaissances humaines! » Cet état si imparfait des connaissances humaines, à vrai dire, beaucoup de gens le soupçonnent, mais il importe qu'il ait été proclamé par l'homme de notre temps qui a pénétré le plus avant dans les secrets de la vie.

Il y a plus, et Pasteur ne se contente pas de réclamer en faveur de la croyance et du sentiment. C'est au nom même de la raison qu'il condamne une science courte et qui croit se suffire à elle-même. C'est au nom des principes du positivisme qu'il reproche à certains des adeptes de cette doctrine de ne pas tenir compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini. « Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner... » Il avait soin d'ajouter que l'humanité ne se montre nulle part plus noble que dans cette méditation de l'infini, inspiratrice de tout ce qui se fait de grand dans le monde. « Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté, et qui lui obéit; idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. » Ainsi, ce n'est pas assez de dire qu'il écartait la prétention de supprimer, par une révolte puérile de l'entendement, l'existence du mystère, mais pour lui la pensée prouvait son étendue justement alors qu'elle se heurtait à ce dessous mystérieux où les choses nous échappent, et touchait par une sorte de tact de l'esprit ce mystère dont nous sommes enveloppés.

Tels sont quelques-uns des traits de la figure de Pasteur, au témoignage d'un homme qui l'a connu de tout près. Et c'est bien pourquoi il n'est aucun lecteur qui ne puisse trouver dans cette *Vie de Pasteur*

matière à s'instruire et peut-être occasion à se réformer soi-même. Car sans doute les ignorans et les humbles comme nous, auront ici le plus admirable modèle sur lequel ils puissent tenir leur esprit fixé. Mais ceux mêmes qui ont été le plus richement doués des dons de l'intelligence et qui ont encore développé ces dons naturels par une large culture, peuvent de toutes façons se mettre à l'école de ce savant. Il est l'auteur d'une œuvre qui, à ne l'apercevoir même que par l'extérieur, apparaît considérable; il a apporté des méthodes nouvelles et dont la fécondité est attestée chaque jour par une série de découvertes qui en sont les conséquences; il a révolutionné la science; en nous révélant le rôle des infiniment petits, il a ouvert à la pensée des perspectives infinies; si grands sont les services qu'il a rendus, que c'en est encore le moindre d'avoir sauvé des contrées entières de la misère et des industries de la ruine; il a lutté victorieusement contre la maladie et la mort, rayé de la surface de la terre des fléaux dont le souvenir assombrit l'histoire, fait taire des cris que la douleur n'avait cessé de pousser à travers les siècles, épargné à des milliers de créatures aimantes les deuils les plus atroces, et fait courir à travers l'humanité, avide de moins souffrir, une immense espérance qui ne sera pas déçue; et d'une œuvre si magnifique, il n'a tiré ni vanité pour son esprit, qui en avait été l'ouvrier, ni confiance présomptueuse en cette science, qui en avait été l'instrument. Il s'est gardé de toutes les ambitieuses chimères. Il n'a prétendu ni organiser scientifiquement l'humanité, ni organiser Dieu. Il n'a essayé de ruiner aucun des appuis dont l'âme humaine a de tout temps étayé sa faiblesse. Il n'a voulu arracher du cœur de l'homme aucun des sentimens qui y sont comme la chair de sa chair. Voilà par où son exemple mérite d'être proposé à tous ceux qui, n'ayant ni trouvé la dissymétrie moléculaire, ni découvert les organismes microscopiques, ni pénétré le secret des fermentations, ni guéri la rage, ni fait avancer la science d'un pas, ni peut-être compris ce que c'est que la science, tranchent avec tant d'assurance et un si imperturbable dogmatisme des questions qui d'ailleurs ne sont pas du domaine de la science, et donnent au monde le spectacle affligeant et scandaleux de leur superbe insuffisance.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

La rentrée du Parlement a eu lieu chez nous le 6 novembre. On s'attendait bien à ce que, dès la réouverture de la session, il y aurait au Palais-Bourbon un débat sur la politique générale. Le cabinet était le premier à le désirer, et l'a provoqué en poussant à la tribune un interpellateur bénévole. Les incidens qui s'étaient produits pendant les vacances, surtout pendant les dernières semaines, rendaient des explications nécessaires. Les discours prononcés par M. Millerand à Lens et par M. Waldeck-Rousseau à Toulouse devaient avoir un écho au Palais-Bourbon. Malgré l'habileté de langage de M. le président du Conseil, on sentait bien qu'il n'était pas tout à fait d'accord avec M. le ministre du Commerce. Ce dernier est collectiviste, et il ne cache pas son opinion; M. Waldeck-Rousseau a toujours professé des doctrines contraires, et il ne les renie pas. Ses intentions étant restées les mêmes, il ne s'aperçoit pas que, dans la pratique, il livre à ses adversaires d'hier, devenus ses amis d'aujourd'hui, le terrain qu'il défendait autrefois si vaillamment contre eux. Une discussion à ce sujet était inévitable : par malheur, au lieu d'éclairer l'horizon, elle l'a encore obscurci. Loin d'aborder la véritable question qui était en cause, M. Waldeck-Rousseau s'est efforcé d'en distraire les esprits par toutes sortes de diversions. Cette question, c'est celle que M. Millerand a posée à Lens dans les termes les plus catégoriques, en se faisant le champion du syndicat et de l'arbitrage obligatoires. Nous en avons parlé assez souvent pour n'avoir pas besoin d'y revenir : nos lecteurs savent ce que M. Millerand entend par là.

Mais qu'en pense M. le président du Conseil? Il y aurait eu intérêt à le savoir, et on ne le sait encore que vaguement. M. Waldeck-Rousseau a bien dit qu'il déposerait un projet de loi sur l'arbitrage :

mais les explications qu'il a données sur le caractère de ce projet ont été si confuses qu'il faut attendre le texte lui-même pour en avoir une idée exacte. Cependant, il semble bien que les principes sur lesquels doit reposer la loi annoncée ne sont pas ceux de M. Millerand. M. Millerand exige que, pour dénouer une grève, l'arbitrage soit obligatoire. Les conditions dans lesquelles il devra s'exercer seront d'avance établies par la loi; les deux parties n'auront qu'à s'y soumettre. Le projet dont a parlé M. Waldeck-Rousseau ne va pas aussi loin : il se contente d'autoriser les parties, c'est-à-dire l'ouvrier et le patron, au moment où ils formeront entre eux un contrat de travail, à y introduire une clause en vertu de laquelle leurs différends éventuels devront être réglés par voie d'arbitrage. De la sorte, a dit M. Waldeck-Rousseau, l'arbitrage deviendra sans doute obligatoire, mais parce qu'il aura été librement consenti. A supposer que la loi en question soit jamais votée, l'expérience seule montrera si cette liberté sera effective, et pour notre compte nous en doutons. La tendance de plus en plus accentuée du parti collectiviste est d'absorber la personnalité de l'ouvrier dans la collectivité syndicale : ce sera de moins en moins à l'ouvrier que le patron aura affaire, mais au syndicat devenu de plus en plus autoritaire et puissant, et celui-ci n'autorisera le contrat que s'il contient la clause de l'arbitrage préalablement accepté. Mais ce sont là des vues d'avenir. Pour le moment, une seule chose apparaît avec évidence : c'est que M. Waldeck-Rousseau n'accepte pas dans son intégralité le principe que M. Millerand a posé à Lens. S'il restait quelque doute à ce sujet, il a été dissipé par M. Ribot. M. Ribot est député du Pas-de-Calais : tous les échos de son département lui ont rapporté les paroles de M. Millerand et il les a rappelées à la Chambre. Cela suffisait pour montrer la profondeur de l'abîme qui sépare, au moins en théorie, M. le président du Conseil de M. le ministre du Commerce. Qu'a fait alors ce dernier? Il ne pouvait pas se dispenser de répondre à M. Ribot. Croit-on qu'il ait expliqué ses discours de Lille et de Lens de manière à en arrondir les pointes? Non, certes. Il a dit très fièrement que lorsqu'on avait fait appel à son concours, on savait ce qu'il était et qu'on ne lui avait demandé aucun sacrifice d'opinion. Il n'en a fait, il n'en fera aucun. Il continuera de représenter au ministère ce qu'il représentait autrefois dans l'opposition, et de défendre les intérêts qui lui sont plus particulièrement confiés. Après un tel discours, la scission semblait faite entre M. Millerand et M. Waldeck-Rousseau; elle l'aurait certainement été à une autre

époque et dans d'autres circonstances. Aujourd'hui, M. Waldeck-Rousseau ne pourrait pas, quand même il le voudrait, se séparer de M. le ministre du Commerce et lorsqu'il dit qu'ils sont solidaires l'un de l'autre, il énonce une vérité incontestable : seulement cette vérité nous effraie. M. Waldeck-Rousseau sait fort bien que le ministère tombera tout entier le jour où les collectivistes seront mécontens. Aussi fait-il tous ses efforts pour renvoyer à plus tard, au plus tard possible, la discussion des lois sociales sur lesquelles la division est inévitable entre ses amis. N'a-t-on pas d'autres lois à discuter de préférence, de ces lois sur lesquelles on a fait si souvent déjà la concentration républicaine qui reste le pivot de la politique actuelle? M. Waldeck-Rousseau a dénoncé à Toulouse le péril que le développement croissant des congrégations religieuses, de leur fortune et de leur influence, fait courir à l'esprit moderne. Il a jeté à la Chambre le même cri d'alarme; il a sonné le même appel dont il connaît la puissance de ralliement. Il a été entendu, applaudi, soutenu. Il a retrouvé sa majorité fidèle; mais à travers quelles épreuves et à quel prix!

La discussion a duré deux séances, et s'est terminée par la plus étrange bataille d'ordres du jour qu'on ait jamais vue. Ceux qui n'ont pas lu, au *Journal officiel*, le récit de la journée du 8 novembre ne savent pas encore jusqu'à quel point le gâchis parlementaire peut être poussé. C'est un spectacle bien triste, mais trop instructif pour que nous n'en reproduisions pas les traits principaux. Pour en bien comprendre la complication, il faut rappeler l'affaire Sipido. Sipido est ce jeune Belge qui a commis à Bruxelles une tentative d'assassinat sur le prince de Galles, et qui, après avoir été acquitté, à cause de son âge, par la justice de son pays, mais pourtant condamné à attendre sa majorité dans une maison de correction, était venu chercher un refuge en France. Avons-nous besoin de dire que Sipido ne nous intéresse en aucune manière, et qu'il n'intéressait pas la Chambre davantage? L'incident n'a occupé que quelques minutes de son temps; mais il devait avoir des suites un moment plus tard. On en est venu à la lecture des nombreux ordres du jour qui avaient été déposés. M. Henri Brisson l'a fait suivre d'une déclaration. Quelque hésitation se manifestait sur les bancs de l'extrême gauche, — oh ! bien faible, et dont le ministère n'avait pas à s'inquiéter beaucoup. N'importe : M. Brisson a cru devoir montrer à ses amis le spectre congréganiste d'un côté, et M. le ministre de la Guerre de l'autre. Il les a invités à marcher contre l'un et à voler au secours de l'autre. Aux yeux de certains radicaux, M. le général André est devenu la sauvegarde du ministère.

Jusqu'ici, l'homme important en était M. Millerand; c'est aujourd'hui M. le général André. Nous le regrettons, non seulement à cause de la détestable besogne que fait ce dernier au ministère de la Guerre, mais parce que rien n'est plus grave, ni plus dangereux que de le faire sortir de sa spécialité militaire, — d'où il est assez disposé à sortir de lui-même, — pour en faire un général politicien. Avec quelle indignation M. Brisson tout le premier se serait élevé autrefois contre une tentative de ce genre ! Il en aurait dénoncé le péril ! Il n'aurait pas eu de sévérités assez éloquentes contre l'imprudent qui l'aurait provoqué ! N'est-ce pas par des complaisances de ce genre que les radicaux, il y a quelques années, ont fait du général Boulanger ce qu'il est devenu ? M. Brisson a oublié tout cela. Il a invité la Chambre à voter pour M. le général André. Enfin M. Waldeck-Rousseau a ajouté un mot, rien qu'un mot, pour dire que le ministère était solidaire, et qu'il serait atteint tout entier dans la personne d'un seul de ses membres. Là-dessus on a voté.

On a voté d'abord, à une belle majorité de 80 voix, un texte ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. » Le gouvernement triomphait; il retrouvait intacte sa majorité d'avant les vacances; ses amis étaient enchantés et se félicitaient d'un aussi beau résultat. La journée semblait finie et, pour eux, bien finie. Plusieurs autres ordres du jour avaient bien été présentés; mais ils paraissaient définitivement balayés. Ceux qui l'ont cru se sont trompés. MM. Rispal et Julien Goujon en ont repris un qu'ils avaient rédigé, et ont proposé de le joindre à celui qui venait de l'emporter. C'est une des finesses, ou, si l'on veut, une des roueries parlementaires les plus connues et le plus souvent employées, lorsqu'un ordre du jour a été voté, de le compléter par un autre qui dit exactement le contraire. Avec des assemblées comme celles d'à présent, il y a beaucoup de chances pour que le tour réussisse. MM. Rispal et Goujon avaient cru remarquer, pendant le débat, que la Chambre avait sur le cœur le discours de Lens : dès lors, pourquoi ne pas le dire? Ils ont demandé à la Chambre de le faire; la Chambre n'a pas hésité un moment, elle l'a fait. Elle a voté une adjonction ainsi conçue : « Et réprouvant les doctrines collectivistes affirmées dans le discours de Lens. » La majorité n'a été, cette fois, que de 43; mais c'est encore une belle majorité. M. Millerand se trouvait atteint en pleine poitrine. Après ce vote, la situation du Cabinet était devenue aussi mauvaise qu'elle paraissait bonne quelques minutes auparavant. On ne s'en est pas tenu là : le jeu de massacre a continué. La Chambre,

mise en goût par ce premier essai d'émancipation, s'est trouvée en présence d'une nouvelle annexe à son ordre du jour, qui condamnait M. Monis pour avoir extradé Sipido. Elle n'a pas plus hésité à voter cette troisième proposition que les deux premières, et la majorité antiministérielle s'est même élevée à 105 voix. Le ministère semblait perdu. Loué en bloc, blâmé en détail, il n'avait plus qu'à se retirer. Ses adversaires ont pu croire, à leur tour, la journée finie, et bien finie. Toutefois les vieux routiers parlementaires ne s'y sont pas trompés : ils ont parfaitement senti que tout allait recommencer. Quand un ordre du jour a été remanié en cours de vote, et qu'on l'a enrichi de plusieurs appendices, le règlement veut qu'on procède à un vote sur l'ensemble. Il était vraiment difficile de voter cet ensemble : jamais gestation parlementaire, laborieuse et agitée, n'avait encore produit un monstre aussi difforme. La Chambre l'a répudié à la quasi-unanimité de ses membres, déclarant par là que tout ce qu'elle avait dit et fait jusqu'à ce moment ne comptait pas. Il était déjà une heure avancée de la nuit. Tout le monde était fatigué. Les collectivistes étaient dans une surexcitation extrême ; ils proposaient de renvoyer la suite au lendemain, désireux, disaient-ils, d'ouvrir un grand tournoi oratoire sur leurs doctrines. Cette perspective a effrayé. On a voulu en finir au plus vite et à tout prix. Les amis du gouvernement ont proposé l'ordre du jour pur et simple. C'était faire preuve de modestie, mais aussi de discernement. L'ordre du jour pur et simple ne voulant rien dire du tout, ils voyaient en lui la conclusion la plus naturelle du débat.

C'était certainement la ligne de retraite indiquée ; mais M. Camille Krantz l'a hardiment coupée aux ministériels. Il a déclaré que ses amis et lui voteraient l'ordre du jour pur et simple, s'il était proposé, en y attachant une intention de réprobation contre le Cabinet. A ce moment, l'anarchie mentale de la Chambre a atteint son comble. Personne ne savait plus où il en était. Il fallait donc dire quelque chose, puisque M. Krantz l'exigeait. On s'est vu avec terreur au moment de recommencer la comédie qui venait de se terminer. Et cela n'aurait pas manqué d'arriver, si la Chambre, par une innovation qui montre à quel point elle se connaît, n'avait pas pris contre elle-même la précaution d'affirmer en toutes lettres, dans l'ordre du jour qu'elle allait voter, qu'elle n'y ajouterait rien. Non, rien ! Elle savait, à ne plus pouvoir s'y tromper, qu'il lui serait impossible d'émettre deux idées qui ne seraient pas contradictoires. Elle a donc voté le texte suivant : « La Chambre, comptant sur le gouvernement pour une politique d'action républicaine, et repoussant toute addi-

tion qui diminuerait la valeur de cette affirmation, passe à l'ordre du jour. » Pourquoi la seconde partie de la phrase? N'était-il pas plus simple de repousser les adjonctions qui pourraient être proposées? Sans doute, mais si on allait les voter! Ulysse se faisait attacher pour résister à la voix des sirènes, et cela est prudent, lorsqu'on n'est pas sûr de soi. L'ordre du jour du 8 novembre n'en restera pas moins un monument parlementaire des plus curieux. On s'est séparé après onze heures du soir, n'en pouvant plus.

Le ministère était sauvé, bien pauvrement si l'on veut, mais enfin il était sauvé. Il se retrouvait debout et remis dans la droite ligne un peu à la manière du Persan de Montesquieu, qui se plaignait si ingénument des embarras de Paris. « Un homme, disait-il, qui vient après moi et qui me passe me fait faire un demi-tour; et un autre qui me croise de l'autre côté me remet soudain où le premier m'avait pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues. » N'est-ce pas le sort du ministère? Applaudi, heurté, renversé, piétiné, relevé, redressé, laissé enfin dans l'état où on peut être après tant de secousses en sens contraires, il est permis de le croire malade. Mais la Chambre, hélas! l'est encore plus que lui. On se demande avec inquiétude comment une assemblée aussi divisée, aussi hésitante dans sa volonté, aussi défaillante dans son caractère, et pourvue d'ailleurs d'aussi hautes prétentions, pourrait mener à bien une œuvre quelconque. Pour aboutir à quelque chose, à si peu que ce soit, elle devrait commencer par mettre de l'ordre dans ses travaux : en est-elle capable? Que deviendront les grandes réformes dont elle a tant parlé, et que la plupart de ses membres avaient promises aux élections dernières? Dans cette disette, M. le président du Conseil l'invite à manger du moine, et certes cette perspective lui plaît et la tente. Mais qu'en pensera-t-on au dehors? Il est bon que l'électeur comprenne ce qu'il y a de décevant et d'illusoire dans cette politique. Chambre et gouvernement sont frappés d'une égale impuissance. Peut-être n'ont-ils pas de reproches à se faire mutuellement : mais le pays est là qui regarde, qui attend, qui s'impatiente, et qui aura bientôt une responsabilité à prendre à son tour. Des spectacles comme ceux que lui donne la Chambre, des œuvres aussi vides et aussi vaines que celles dont le gouvernement le leurre, l'agitation continuelle des grèves, le trouble dans les esprits et le défaut de sécurité dans les intérêts, il y a là matière à préparer et à éclairer son jugement.

A l'extérieur, l'événement le plus important de la quinzaine a été la réélection de M. Mac Kinley à la présidence des États-Unis, ainsi

que les élections qui ont assuré au parti républicain dont il est le représentant la majorité à la Chambre et au Sénat. Quand nous parlons de la réélection de M. Mac Kinley, le mot n'est pas tout à fait exact. Aux États-Unis, les opérations électorales pour la présidence de la République se font en plusieurs épreuves : mais la première seule est importante, parce que les électeurs chargés d'élire le président reçoivent un mandat impératif. On sait par avance quelle sera la majorité de M. Mac Kinley : elle sera de 137 voix, elle n'avait été que de 95 en 1896. Le parti républicain peut par conséquent se flatter d'avoir gagné du terrain depuis quatre ans. Au début de la campagne électorale, il semblait difficile de prédire lequel des deux candidats en présence l'emporterait; une troisième candidature pouvait d'ailleurs se produire et compliquer la situation; mais elle ne s'est pas produite, et, à mesure qu'on se rapprochait du dénouement, le succès de M. Mac Kinley devenait de plus en plus probable. Les derniers jours avant l'élection, il était certain.

M. Bryan était le champion du parti démocrate : le résultat a montré que ce choix n'était pas le meilleur possible. Quelles que soient les qualités personnelles de M. Bryan, — il est doué d'une activité et d'une éloquence également infatigables, — les souvenirs de sa campagne de 1896 pèsent encore sur lui, et ont éloigné beaucoup d'électeurs de sa candidature. On n'a pas oublié qu'il y a quatre ans, M. Bryan avait choisi pour plate-forme électorale la libre frappe de l'argent. Appartenant aux provinces argentifères de l'Ouest, il avait cru y trouver en adoptant ce programme, et il y avait trouvé effectivement une clientèle nombreuse et ardente; mais en même temps il avait fait naître les inquiétudes les plus vives et les plus légitimes dans le reste des États-Unis. S'il l'avait emporté à cette époque, l'Amérique aurait été soumise à une crise économique dont le contre-coup se serait étendu très loin, et dont elle aurait eu de la peine à se relever. Lorsqu'on a qualifié alors M. Bryan de candidat de la fausse monnaie, on lui a donné une qualification sévère, mais non pas imméritée. La véhémence, et même la violence révolutionnaire avec laquelle il soutenait sa thèse, avait définitivement indisposé contre lui beaucoup de bons esprits, et ce n'est pas après quatre années seulement que tout cela pouvait être oublié. Il pouvait l'être d'autant moins que, dans sa campagne nouvelle, M. Bryan ne renonçait pas à sa revendication en faveur de l'argent; elle faisait toujours partie de son programme. Elle y était passée, à la vérité, à un plan secondaire; peut-être même n'y figurait-elle que pour la forme; néanmoins cela

suffisait pour rappeler la passion qu'il avait déployée autrefois en faveur d'un système dont le triomphe aurait attiré de véritables désastres sur le pays. C'est le passé sans doute, mais ce passé est d'hier, et il était dangereux de l'évoquer. On peut douter, en outre, que l'appui donné, à New-York, par M. Croker à M. Bryan ait été bien utile à ce dernier. Qui sait s'il ne lui a pas été nuisible? Quoi qu'il en soit, M. Bryan a été battu, et ce n'est pas sans quelque mélancolie qu'il s'est vu obligé d'envoyer pour la seconde fois ses félicitations à son concurrent heureux : il s'est d'ailleurs exécuté très galamment.

La plate-forme électorale adoptée, cette fois, par les deux partis n'était autre que cette question de l'impérialisme qui est posée dans un certain nombre de pays, aussi bien d'un côté de l'Océan que de l'autre, mais à laquelle les derniers événemens ont donné aux États-Unis une acuité particulière. Ce qu'on connaît du caractère personnel de M. Mac Kinley n'a rien de belliqueux : pourtant sa présidence a été toute guerrière. La force de la situation a été la plus grande. M. Mac Kinley est devenu conquérant, bon gré mal gré, et il a engagé son pays dans une politique toute nouvelle, très propre assurément à flatter quelques-uns de ses instincts les plus profonds, mais aussi à lui imposer des charges infiniment supérieures à toutes celles qu'il a eu à supporter jusqu'ici. La guerre entre les États-Unis et l'Espagne a tourné au détriment de celle-ci. Les Antilles et les Philippines ont été perdues pour elle, et ont été acquises aux États-Unis. Le sentiment national américain en a été touché fortement, et rien n'est plus naturel. En quelques semaines l'impérialisme, d'abord un peu hésitant et timide, a fait de tels progrès qu'il a paru s'emparer de la nation tout entière. Toutefois il n'y a pas de mouvement, quelque emporté soit-il, qu'une certaine réaction ne suive bientôt; et c'est ce qui est arrivé en Amérique. Les plus heureuses victoires ont des lendemains qui ne vont pas sans quelques désillusions. Il y en a eu aux États-Unis, même pour Cuba et Porto-Rico, à plus forte raison pour les Philippines. Dans ces dernières îles, la guerre dure encore, et ne paraît pas près de finir. Elle coûte très cher; elle coûtera probablement davantage encore; et le succès final, qui viendra Dieu sait quand! ne couvrira pas les frais de l'opération. Voilà du moins ce que dit l'opposition contre l'impérialisme de M. Mac Kinley, et c'est sur ce point qu'il a été attaqué par le parti démocrate et par M. Bryan avec la plus grande énergie. Non pas que le parti démocrate se soit donné comme résolument anti-impérialiste; de même que le parti républicain s'est bien gardé de se dire impérialiste à outrance. Tous

les deux, au cours de la campagne électorale, ont atténué ce qu'il y aurait d'excessif dans leur principe, s'il était poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Ils ont seulement indiqué les raisons auxquelles ils obéissaient ; et ils se sont fait réciproquement des procès de tendance, en prédisant l'un de l'autre qu'il serait entraîné jusqu'au bout de son système. Et c'est contre quoi ils protestaient également, le parti démocrate affirmant qu'il ne renoncerait à aucune des conquêtes faites, mais qu'il n'en ferait pas de nouvelles ; et le parti républicain déclarant de son côté qu'il avait fait pour le moment tout le nécessaire, et qu'il n'irait pas plus loin. A prendre leurs déclarations au pied de la lettre, on aurait pu croire que, dans la pratique, ils auraient fait désormais, ou peu s'en faut, la même chose, et qu'il y aurait dès lors peu d'intérêt à ce que ce fût celui-ci ou celui-là qui obtînt la victoire. Néanmoins l'élément le plus entreprenant, le plus actif, et aussi le plus aventureux, soutenait M. Mac Kinley, tandis que l'élément plus modéré, plus réservé et, si l'on veut, plus timide, favorisait M. Bryan. M. Mac Kinley s'en est rendu compte : il a senti le besoin de rassurer ceux qui pouvaient redouter les écarts de sa politique, et qui les dénonçaient déjà en Extrême-Orient. Les démocrates ne manquaient pas de dire qu'à la suite des nations européennes qui avaient de grands intérêts en Chine, il allait y engager, — et jusqu'où? — les États-Unis qui n'en avaient pas. Le gouffre asiatique était béant devant lui : il allait s'y précipiter! M. Mac Kinley n'a rien négligé pour échapper à ce reproche qu'on lui adressait par anticipation, et, pendant toute la campagne électorale, il a poussé si loin la prudence et la réserve que ses adversaires eux-mêmes, s'ils avaient été au pouvoir, n'auraient pas pu faire plus, ou plutôt faire moins. Il a témoigné à la Chine une confiance qui, après ce qui s'était passé, a pu sembler plus d'une fois paradoxale, et adopté une attitude qui ressemblait beaucoup à l'abstention. Que fera-t-il maintenant qu'il est libre ? On le verra bien. Nous n'avons d'ailleurs aucun motif de croire qu'il ne restera pas fidèle, le lendemain de la victoire, aux moyens qui la lui ont assurée. Si l'impérialisme américain avait aujourd'hui encore toute sa fougue des premiers jours, M. Mac Kinley n'aurait pas eu à prendre tant de précautions pour n'inquiéter personne : il faut donc croire qu'il est plutôt en décroissance.

Le succès de M. Mac Kinley a produit partout, en Europe, une heureuse impression. Le président de notre République s'est empressé de télégraphier à son collègue des félicitations qui étaient aussi sincères que cordiales. Toute la presse, en France, a manifesté sa

sympathie. Mais il faut reconnaître que, si on juge de la valeur de ce genre de démonstrations par l'éclat bruyant, ou même par l'intempérance dont elles sont quelquefois accompagnées, nous sommes restés un peu au-dessous de ce qu'on a fait en Angleterre. Il y a eu dans les journaux anglais comme une explosion d'enthousiasme, et le phénomène s'est produit avec une telle unanimité qu'il semblait dû à un mot d'ordre. On a établi tout de suite des analogies imprévues, des ressemblances de situation extrêmement frappantes entre l'Angleterre et les États-Unis, et de là à convier les deux pays à unir leurs destinées, il n'y avait qu'un pas : avons-nous besoin de dire qu'il a été bientôt franchi? Nous n'en finirions pas s'il fallait citer tous les journaux qui ont célébré la victoire des républicains d'Amérique comme une victoire britannique. « Les États-Unis, dit par exemple *Le Globe*, acceptent virilement leur destinée évidente, suivant l'expression de leur Président. Désormais ils prennent place parmi les puissances mondiales. Ils ont fait le pas décisif. Nous saluons avec joie l'entrée du jeune géant de l'Ouest dans les conseils des puissances, et nous voyons avec le plus grand plaisir ce nouveau progrès vers l'époque où la voix de la grande race anglo-saxonne sera toute-puissante dans les conseils de l'Univers. » C'est aller un peu vite : on croirait entendre M. Chamberlain lui-même! Et pourtant il ne faut pas nous dissimuler que, par d'autres procédés que les siens, la politique de M. Chamberlain est en bonne voie de réalisation en Angleterre et ailleurs. Déjà lord Salisbury a opéré avec l'Allemagne un rapprochement au sujet des affaires de Chine : tout donne à croire qu'il en prépare un second avec les États-Unis. S'il y réussit, M. Chamberlain aura été un précurseur, coupable seulement d'avoir parlé trop vite et trop fort. Lord Salisbury sait attendre; il manie mieux la langue diplomatique; il a plus d'inflexions et moins d'âpreté dans la voix, plus de nuances et moins de raideur dans l'esprit; mais il n'en produit que plus d'effet. Et quel autre but, au total, poursuit-il en ce moment, si ce n'est celui de M. Chamberlain? Rien n'est plus habile, mais aussi rien n'est plus significatif que le langage qu'il a tenu au banquet du Lord-Maire en parlant de l'Allemagne et des États-Unis. Loin d'exagérer l'importance de l'arrangement avec l'Allemagne, qui a été, a-t-il dit, l'objet de commentaires, en d'autres termes qui a pu provoquer certaines susceptibilités, il s'est efforcé de l'atténuer. Il ne veut porter ombrage à personne. Le fait acquis lui suffit : on risquerait d'en perdre le bénéfice à vouloir le trop grossir. Et d'ailleurs de quoi s'agit-il, si ce n'est d'affirmer à nouveau deux

principes sur lesquels tout le monde est d'accord, celui de l'intégrité territoriale de la Chine et celui de la porte ouverte ? Soit : mais, si tout le monde est d'accord sur ces deux principes, pourquoi avoir conclu un arrangement spécial avec une seule puissance, en vue de leur donner une consécration nouvelle dont ils n'avaient pas besoin ? Nous n'insisterons pas. Aussi bien est-ce du compliment que lord Salisbury a adressé aux États-Unis que nous voulons parler aujourd'hui ; il a été, surtout venant d'une telle bouche, prodigieusement expressif. Tout ce qu'avaient écrit les journaux n'est rien à côté de ce qu'a dit, avec son autorité propre, le premier ministre de la Reine. Il a déclaré se réjouir du succès de M. Mac Kinley tout autant que pouvait le faire l'ambassadeur américain assis à ses côtés, parce qu'il y avait là un triomphe pour la civilisation tout entière et pour l'honneur national. Comment n'être pas sensible à de telles paroles ? On le sera sûrement en Amérique. Jusqu'où la satisfaction éprouvée pourra-t-elle entraîner un grand pays, qui aime sans doute à être traité avec la considération qu'il mérite, mais qui fait passer avant tout le souci de ses propres intérêts ? Nous l'ignorons : mais, certes, lord Salisbury connaît la valeur, ou plutôt la puissance de séduction des paroles qu'il s'est plu à employer. Il a sans doute fait plus en quelques mots que M. Chamberlain avec de longs discours.

Le sien, — nous parlons toujours de celui qu'il a prononcé au banquet du Lord-Maire, — s'est terminé par des considérations un peu inattendues, un peu pessimistes, un peu obscures aussi, sur la nécessité pour l'Angleterre, non seulement de conserver, mais d'augmenter sa force militaire. « Je pense, a-t-il dit, que la seule chose que nous devions avoir présente à l'esprit, c'est que les gouvernemens étrangers qui ont des intentions pacifiques, non seulement en apparence, mais en réalité, peuvent être renversés par des élémens violens, turbulens, ou simplement ignorans. Nous ne saurions être jamais certains qu'un gouvernement ne cédera pas le pouvoir à des classes peu éduquées ou peu éclairées. La morale de cette situation est que nous devons nous tenir toujours sur nos gardes, quelque pénible que soit le fardeau qui doive en résulter pour nous. Nous devons toujours penser à la défense du pays. Il y a bien des problèmes sociaux qu'il sera du devoir du Parlement d'étudier. Mais, par-dessus tout, domine cette considération suprême, qu'aucune réforme n'aura la moindre valeur tant que nous ne serons pas complètement garantis contre le danger d'une intervention extérieure. Les progrès de notre industrie dépendent avant tout de l'état de nos défenses : ils sont sou-

mis à cette condition absolue que nos défenses soient telles qu'aucun incident ne puisse se produire au delà de nos frontières, et mettre en péril notre sécurité. »

Nous livrons ces paroles aux méditations de nos compatriotes, comme lord Salisbury les a livrées aux méditations des siens. Elles peuvent profiter aux uns aussi bien qu'aux autres. Que voyons-nous aujourd'hui, quand nous tournons les yeux sur l'Angleterre? Une grande et puissante nation, chez laquelle les circonstances viennent de réveiller, sous le nom d'impérialisme, un sentiment que nous n'avons pas en ce moment à qualifier au point de vue moral, mais qui, au point de vue matériel, est doué d'une effrayante énergie. Et que dit à cette grande nation son premier ministre, connu pour être un des hommes les plus modérés, les mieux pondérés du pays? Qu'il faut armer, armer toujours davantage, chercher des sympathies au dehors, exalter l'impérialisme des autres afin d'y trouver concours et appui: et il tend la main à l'impérialisme américain après l'avoir tendue à l'impérialisme allemand. Il prêche l'unité morale de tous les enfans de l'Angleterre dans une même pensée défensive, à laquelle il faudrait changer peu de chose pour qu'elle devînt agressive.

Et maintenant, tournons les yeux sur nous et sur notre gouvernement. Nous voyons une nation divisée et un gouvernement qui cherche à la diviser encore davantage, qui fomente en elle les querelles de parti, les querelles de conscience, les querelles sociales, et qui prépare des lois pour lui fournir des armes nouvelles, propres à soutenir ces luttes intestines. Nous voyons un parlement et un ministère désemparés, les institutions militaires ébranlées, tous les esprits livrés à la confusion et à la violence.

Comparez et concluez.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE FANTÔME

PREMIÈRE PARTIE

I. — UN HOMME DU PASSÉ

Ce matin-là, — un des premiers du mois de mai 1895, — M. Philippe d'Andiguier, le célèbre collectionneur, « le d'Andiguier des tarots, » comme on l'appelle, entre initiés, à cause d'une pièce merveilleuse de son musée, se promenait de long en large, dans le grand salon qui sert de galerie à ce musée, dévoré par une agitation dont ses collègues en manie quattrocentiste eussent été bien étonnés, s'ils avaient pu le voir aller et venir ainsi, et savoir la cause réelle de cette fièvre d'attente. C'était, autour du vieillard, — M. d'Andiguier, né en 1831, avait alors soixante-trois ans très accomplis, — le plus paisible, le plus enveloppant décor de belles choses, auquel aient jamais pu se caresser les yeux et les rêves d'un sage, désabusé de la vie et décidé à ne plus l'accepter qu'à travers l'ennoblissement et la purification de l'art. Les trois hautes fenêtres de la vaste chambre ouvraient sur un jardin privé, attenant lui-même à un autre enclos, de sorte que les profondeurs vertes d'un véritable parc s'étendaient au loin, baignées de soleil, remuées par une brise tiède, et peuplées à cette heure et en cette saison de cris joyeux d'oiseaux. Les très rares

portions du faubourg Saint-Germain épargnées par le vandalisme des dernières percées ont de ces retraites provinciales, d'une poésie d'intimité d'autant plus prenante que la rumeur de la ville fait comme un accompagnement lointain de menace à cette tranquillité.

Le collectionneur avait choisi pour y installer ses trésors le second étage d'un hôtel du siècle dernier, situé au fond d'une cour et dans cette extrémité de la rue de la Chaise qui jouxte la légendaire Abbaye-au-Bois, de mystérieuse mémoire. Il semble qu'il flotte autour de cet antique couvent, où Chateaubriand vieilli a tant causé, comme une atmosphère d'autrefois. Mais les moindres objets, dans le salon où M. d'Andiguier marchait nerveusement, n'attestaient-ils pas l'amour, l'idolâtrie et le fanatisme du passé, et d'un passé autrement lointain? Il n'y avait pas dans ce musée, sévère à force d'être exclusif, un seul bibelot qui n'eût près de quatre siècles d'âge, et qui ne fût italien, depuis les deux tapisseries florentines du fond, exécutées sur des dessins de Filippino Lippi, jusqu'aux chaires d'église rangées auprès et dans le dos desquelles se voient des marqueteries, dignes de celles des portes du chœur de Saint-Pierre à Pérouse. Quels chefs-d'œuvre d'un art qui devrait être mesquin et que le génie du xv^e^ siècle a magnifié, comme le reste! Et quels chefs-d'œuvre aussi que les morceaux d'orfèvrerie rangés sous la vitrine du centre : aiguières et poignées d'épées, reliquaires et crosses d'abbé, gobelets et préféricules, ici un fermoir de pluvial où se retrouvait la facture des Pollajuoli, là un nautile monté en argent doré dans le style du célèbre bijou de Windsor! Pour que le possesseur et l'amant de ces merveilles ne leur donnât pas un regard, dans la gaie clarté de ce beau matin, il fallait que sa préoccupation fût bien forte. Il ne regardait pas davantage l'admirable série des cartes de tarot dont j'ai parlé, — vingt-sept sur les soixante-dix-huit du jeu complet, — et qui, étalées sous verre, sur une espèce de lutrin tournant, montraient leurs enluminures, attribuées par Morelli lui-même à Ambrogio de Predis, l'artiste favori de Ludovic le More. Dans sa marche de long en large, M. d'Andiguier passait de même, sans un coup d'œil, devant ses pièces favorites : son profil de femme de Pisanello, sa tablette de cassone où se trouvaient représentées avec la plus élégante fantaisie toscane les scènes comiques de la quatrième nouvelle de la neuvième journée

du *Décaméron*, — son tableau d'autel du Ferrarais Cossa, — son haut crucifix d'argent et d'or, probablement ciselé dans l'atelier du Verocchio! Parmi tant de richesses, dont chacune évoquait pour le dilettante des sensations si vives de découverte et de désir, de poursuite et de conquête, une seule existait pour lui en ce moment : la pendule en forme d'ostensoir qui lui servait à savoir l'heure, — bien paradoxalement; — car le Florentin, serviteur des premiers Médicis, qui avait modelé les figurines du piédestal, n'avait certes pas prévu qu'après cinq cents ans, une savante introduction de ressorts modernes ferait encore aller l'aiguille sur l'antique cadran, et mesurerait le temps aux petits-fils des arrière-petits-fils de ses contemporains. L'aiguille avançait, de cette invisible et irrésistible marche qui, dans quelques années encore, arracherait et cette horloge elle-même et ces tableaux et ces sculptures et ces orfèvreries à leur présent possesseur, comme elle les avait arrachés aux autres. Mais ce n'était pas cette philosophique réflexion sur la fuite des jours que le battement du balancier inspirait au vieillard. L'aiguille marquait en cet instant un peu plus de neuf heures et demie, et M. d'Andiguier attendait pour dix heures, avec une véritable fièvre d'impatience, quelqu'un qui n'était ni un antiquaire détenteur d'un des cinquante-et-un tarots restans du jeu d'Ambrogio, ni un érudit, capable de lui bien authentiquer son crucifix. Non. Cette visite dont l'approche troublait à ce point le collectionneur ne se rattachait à aucune des préoccupations esthétiques qui semblaient seules devoir l'impressionner. Il s'agissait, — quel contraste avec les splendeurs partout éparses sur les chevalets et sur les murs! — de la plus quotidienne, de la plus bourgeoise aventure qui puisse se produire dans l'entourage d'un vieux Parisien : une difficulté devinée dans un ménage auquel M. d'Andiguier s'intéressait, parce qu'il avait connu la jeune femme tout enfant. Cette jeune femme, mariée depuis un peu plus d'un an, venait de lui écrire, le matin même, qu'il lui arrivait un grand, un affreux malheur, que lui seul pouvait l'aider et la sauver, et qu'elle serait rue de la Chaise à dix heures. Les termes de cette lettre, l'agitation de l'écriture, l'insistance avec laquelle Éveline Maiclerc, — c'était son nom, — le suppliait de la recevoir aussitôt, tout avait prouvé à M. d'Andiguier que certains pressentimens dont il était tourmenté depuis plusieurs semaines à son endroit ne le trompaient pas, et cette seule idée suffisait pour

bouleverser ainsi ce passionné d'art, à qui ses ennemis, — on en a toujours, — auraient volontiers dit, comme je ne sais quelle Allemande à Heine : « Vous qui n'avez jamais aimé que des femmes sculptées ou peintes... »

On sait la phrase du poète à ce méchant compliment : « Je vous demande pardon, madame, j'ai aussi aimé une morte... » Cette réponse que l'ironique auteur des *Reisebilder* prononça sans doute en se moquant et avec son mauvais sourire, Philippe d'Andiguier aurait pu la prendre à son propre compte, mais, comme il faisait tout, sérieusement et sincèrement. Cet amoureux des princesses sculptées et peintes du XV^e^ siècle avait eu, dans son existence vraie, autant dire son existence inconnue, un romanesque attachement que la mort n'avait pu rompre. S'il allait et venait dans sa galerie, depuis qu'il avait reçu le billet de M^me^ Malclerc, trompant, à force de mouvement, une sollicitude inquiète jusqu'à l'anxiété, c'est que la jeune femme lui en représentait une autre, disparue depuis tantôt dix ans dans des circonstances tragiques et dont la mémoire n'avait été touchée en lui ni par d'autres émotions, ni par l'irrévocable absence, ni par l'usure intérieure. Cette morte, demeurée si vivante dans ce cœur d'homme, était, — on l'a deviné aussitôt, — la mère d'Éveline. Hâtons-nous d'ajouter, pour donner à cette noble fidélité d'un homme vraiment digne de s'appeler comme le héros d'un très beau livre : « Un homme d'autrefois, » son haut et fier caractère, qu'aucune idée de paternité clandestine ne se mêlait à cet intérêt. Cette femme que M. d'Andiguier aimait encore assez, dix ans après sa mort, pour se tourmenter à ce degré du malheur possible de sa fille, il l'avait aimée vivante pendant plus de dix autres années, sans qu'elle fût sa maîtresse. C'avait été, c'était encore, comme on voit, un sentiment d'un ordre plus rare que les précieux objets au milieu desquels le vieillard continuait de marcher sans les voir, — plus rare qu'une carte de tarots, fût-elle peinte pour un Sforza, plus rare qu'un crucifix d'argent et d'or, fût-il ciselé pour une chapelle du Magnifique ! Ce roman d'un collectionneur que la plus impérieuse des manies intellectuelles semblait devoir garantir contre toute autre passion vaudrait la peine d'être raconté, pour cette rareté et cette singularité seules, quand bien même la dévotion de M. d'Andiguier au souvenir de la mère de M^me^ Malclerc ne l'aurait pas amené à intervenir d'une façon aussi directe dans la tragédie conjugale dont le billet

d'Éveline allait provoquer le premier épisode décisif. D'ailleurs, à mesure que les péripéties de cette tragédie se dérouleront, l'historien de cette douloureuse aventure se trouvera condamné à l'analyse d'une si lamentable aberration morale, il lui faudra étudier et montrer une anomalie d'âme si criminellement pathologique, qu'il est bien excusable s'il éprouve comme un besoin de mettre en prologue à ces scènes d'émotions coupables le rappel d'une grande et délicate chose humaine, dût ce rappel sembler disproportionné. C'est le chirurgien qui, avant d'entrer à l'hôpital, s'attarde à regarder les fraîches fleurs d'un étalage en plein vent, comme pour se prouver qu'il y a autre chose au monde que des corps rongés d'ulcères, des plaies purulentes et des agonies. Voici donc les images qui surgissaient du passé de M. d'Andiguier, pour s'interposer entre les merveilles de son musée et son regard, tandis qu'il attendait Éveline Malclerc. Voici les souvenirs qui se pressaient autour de lui, et qui lui faisaient, durant cette demi-heure, revivre en esprit plus de vingt années de sa vie. Il avait trop aimé, il aimait trop la mère disparue, pour n'être pas vulnérable jusqu'au sang dans cette fille vivante qui allait dans quelques instans, rien qu'en entrant dans la chambre, lui rendre la morte si présente, tant elles se ressemblaient de silhouettes, de gestes, de physionomies. Ce n'était pas d'aujourd'hui que le vieillard avait peur qu'elles ne se ressemblassent aussi dans leur destinée et une hallucination rétrospective l'évoquait pour lui, cette destinée de la mère, dans ce qu'il en avait connu, dans ce qu'il en avait partagé, depuis l'automne de 1871, où son romanesque amour avait commencé.

J'ai déjà dit que M. d'Andiguier, à cette date de 1895, avait soixante-trois ans très passés. Il venait donc d'atteindre la quarantaine, en 1871, lorsqu'il avait connu la mère d'Éveline. Cet âge, où, pour la plupart des hommes, la vie sentimentale s'apaise, avait marqué l'éveil de la sienne, pour des raisons qui tenaient aux conditions très exceptionnelles où s'était écoulée sa jeunesse. Aussi la mémoire de cette rencontre était-elle demeurée nette et précise en lui dans son moindre détail. Quand il pensait à Antoinette, — c'était le nom de son amie morte, — il la revoyait toujours telle qu'elle lui était apparue pour la première fois, par une lumineuse et douce soirée d'octobre, dans le décor le plus fait, il faut l'avouer, pour s'imposer à l'imagination, à celle sur-

tout d'un fervent de l'art tel que lui, habitué à sans cesse associer l'idée de beauté aux traits caractéristiques du paysage italien. Cette rencontre avec la jeune fille, — Antoinette alors n'était pas mariée, — avait eu lieu dans un endroit cher à tous ceux qui ont erré au delà des Alpes, à la Villa d'Este, sur le bord de ce lac de Côme, dont les profondeurs bleues, encaissées dans un sinueux couloir de montagnes, servent de motif à tant d'arrière-fonds dans les peintures de l'école lombarde. Philippe d'Andiguier s'était arrêté par hasard dans cet ancien palais de plaisance transformé en hôtel, et qui garde, en dépit de son adaptation utilitaire, son charme élégant et fastueux de jadis, avec le perron de sa terrasse descendant au lac par un large escalier, avec son parc semé d'urnes et de bancs de marbre, avec son château d'eau, aboutissant par une suite de bassins étagés à une grotte en rocaille, pittoresque niche d'une colossale statue, toute blanche, le *Gigante*, comme l'appellent les enfans du pays. Combien le touriste collectionneur se doutait peu, en arrivant dans ce calme asile, choisi sans autre motif que les indications du guide, qu'il approchait d'un tournant de sa destinée et que jamais plus il ne pourrait songer sans émotion à ce village de Cernobbio, si paisible au fond de sa baie et dans le pli de son promontoire, aux grands orangers et aux palmiers de la villa, au clapotement du flot sur les marches du débarcadère, à la couleur du ciel d'une si large et d'une si transparente clarté, à l'atmosphère enfin, à cette fraîche caresse de la *Breva*, cette brise des Alpes, qui, vers le milieu de l'après-midi, promène sur les eaux attiédies par le soleil la fraîcheur des prochains glaciers! Il était si loin de penser qu'il pût devenir amoureux, à son âge, et brisé par la longue épreuve de sa jeunesse! Cette escale à Cernobbio était la dernière d'un voyage, entrepris à travers les petites villes de la Toscane, des Marches et de la Vénétie, afin d'oublier les chagrins de l'année terrible, qui, pour lui, l'avait été deux fois. Le désastre public s'était doublé d'un désastre privé. Il avait, le jour même de l'entrée des Allemands dans Paris, perdu sa mère, qui avait été le dévouement et le martyre de toute cette jeunesse. Un mot résumera ces longues années d'une piété filiale qui précéda chez ce grand romanesque la piété amoureuse : M^me^ d'Andiguier était devenue folle, dix-huit ans auparavant, à la mort de son mari, et Philippe n'avait jamais consenti qu'elle fût internée. Il s'était consacré à la soigner, s'interdisant

de se marier, par scrupule d'associer une jeune femme à cette terrible servitude, s'interdisant d'aller dans le monde, par crainte de laisser sa pauvre malade seule, s'emprisonnant, pour trouver un alibi à ses tristesses, dans les besognes de sa carrière, — il était entré, du vivant de son père, à la Cour des comptes et il y restait, par terreur de l'oisiveté, — enfin se consolant par ses études d'art, par cette manie de la collection, réchauffée, exaltée en lui systématiquement. C'était à cette passion artificielle qu'il avait demandé la force de supporter ce deuil qui aurait dû lui être une délivrance, mais, ayant concentré toutes ses forces de cœur autour de cette mère infortunée, en la perdant, il lui semblait avoir perdu le principe même de sa vie. Et puis, son voyage en Italie l'avait tout de même arraché à l'idée fixe. Il s'était intéressé à la découverte et à l'achat de quelques objets capables de prendre place dans son musée, dès lors un des plus choisis de Paris, grâce à sa fortune et à son goût. Quand il se figurait son débarquement à la Villa d'Este, il revoyait un homme tout en noir, préoccupé d'empêcher que les bateliers ne manœuvrassent trop brutalement les caisses de bois, où il avait fait emballer plusieurs pièces uniques. Dieu ! que le sort est étrange, et que l'on eût surpris ce touriste, qui portait empreinte partout sur lui la trace du souci, dans la flétrissure de ses paupières et de sa bouche, dans les plaques rouges de son teint, dans le grisonnement des touffes de ses cheveux, dans ses épaules voûtées, si on lui avait annoncé que, le soir même, une enfant de vingt ans entrerait dans son cœur pour n'en plus sortir, et qu'il suffirait pour cela du plus banal incident d'hôtel : un voisinage de chambre, une fenêtre ouverte, et une curiosité !

Philippe était arrivé vers les cinq heures. Le dîner était à sept. Le temps d'ouvrir sa valise, de faire ranger dans sa chambre les précieuses caisses de ses acquisitions et, comme il avait renvoyé son domestique à Paris, en avant, de disposer lui-même ses objets de toilette, il se dit qu'il n'aurait pas le loisir de prendre seulement connaissance du parc. Remettant donc sa première promenade au lendemain, il roula un fauteuil au bord du large balcon de pierre qui courait tout le long de l'aile. Des chaînes basses, accrochées d'un côté aux balustres, de l'autre à des anneaux scellés dans le mur, distribuaient ce balcon en autant de petites terrasses ménagées devant chaque fenêtre. Il était vide

en ce moment, de sorte que Philippe se trouva dans une solitude parfaite, pour jouir de l'admirable paysage qui se développait devant lui. Pour les dévots de peinture comme lui, ces horizons italiens ont un double charme : leur beauté propre, et le rappel d'aspects déjà aimés dans les chefs-d'œuvre des vieux maîtres. Sous la lumière de ce soir tombant, ce coin retiré du lac de Côme révélait, avec plus d'évidence encore, ce qui fait sa poésie spéciale et celle aussi des toiles et des fresques des artistes grandis sur ses bords : un Luini, un Gaudenzio Ferrari, un Boltraffio, ce mélange incomparable d'opulence et de grâce, de noblesse et de volupté, d'intimité et de splendeur, ce *soave austero* dont parle un poète. Une immense barre d'ombre coupait l'eau dans sa longueur. Toute la rive où se trouvait Philippe était déjà abandonnée par le soleil, tandis que la rive opposée demeurait chaudement illuminée. Les larges barques plates, à tendelets roulés sur leur armature, qui passaient de la partie assombrie à la partie claire, semblaient entrer tout d'un coup dans une gloire, et glisser sur une nappe miraculeuse vers quelque côte enchantée où les façades peintes des villas rayonnaient parmi les feuillages à peine dorés par l'automne, tandis que là-haut, la ligne du sommet des montagnes se détachait sur l'azur profond du ciel, avec le je ne sais quoi de grandiose dans le dessin qui est comme la marque des paysages d'Italie. Et c'était, dans le vaste soir, entre ces eaux apaisées, ces pentes boisées, ce ciel, du couchant, un silence de toute la nature, — un de ces silences recueillis des choses, comme il s'en produit en octobre, et qui, annonçant la mort de l'année, envahissent, enveloppent, baignent le cœur d'une mystérieuse mélancolie, même quand nous n'avons pas, pour être tristes, les motifs qu'avait Philippe d'Andiguier. Il était donc là, au seuil du balcon, s'abandonnant en pleine liberté à l'impression de cette délicieuse fin d'après-midi, et subissant cette défaillance de tout l'être qui nous rend, à de pareilles minutes, si sensibles, si vibrans au moindre contact. Et voici qu'un bruit, échappé de la chambre à côté de la sienne, vint tout à coup le surprendre dans cette espèce de songe attendri où l'on est si peu maître de ses nerfs. Cela commença par un gémissement étouffé, puis distinct et achevé dans un véritable sanglot, comme de quelqu'un qui essaie de contenir une peine trop forte et qui finit par éclater. Philippe, absorbé dans sa rêverie, n'avait pas entendu tout à l'heure la porte de la pièce voisine s'ouvrir et

une personne entrer. Comme il se tenait lui-même parfaitement immobile et un peu en arrière du balcon, cette personne non plus n'avait pas soupçonné sa présence. La plus élémentaire discrétion commandait qu'il la révélât, cette présence, en remuant son fauteuil ou en marchant avec un peu de fracas. Un mouvement d'une curiosité irrésistible voulut que, tout au contraire, il restât plus immobile et s'arrêtât presque de respirer. Comme les sanglots continuaient, coupés maintenant de ce cri : « Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! » cette curiosité grandit encore, et le fit se lever avec des précautions de coupable et s'avancer jusqu'au balcon sur la pointe des pieds. Les gémissemens ne cessèrent pas. Il crut reconnaître un accent de femme. Jamais il ne put s'expliquer plus tard quelle impulsion, si entièrement contraire à son caractère, le conduisit à franchir la petite chaîne qui séparait la partie du balcon réservée à sa chambre, et à marcher, toujours sur la pointe des pieds, jusqu'à la fenêtre de la pièce d'où s'échappait cette plainte. Cette fenêtre était à demi ouverte. Il put voir, par l'entre-bâillement, une femme assise dans un fauteuil, la tête renversée en arrière, les mains allongées sur ses genoux, dans l'attitude du plus complet désespoir, les joues inondées de larmes, les lèvres ouvertes et frémissantes, le sein soulevé d'une palpitation convulsive. L'inconnue était jeune, et si belle que même cette tension de toutes ses fibres dans ce spasme de chagrin ne la défigurait pas. Philippe put voir qu'elle était blonde, qu'elle avait des yeux bleus dont les larmes fonçaient encore l'azur, des traits d'une extrême finesse dans un teint d'une transparence rosée, une bouche un peu renflée et des dents charmantes, des pieds et des mains tout frêles. Avec ce regard dressé à l'observation inquisitive du détail qui est celui des experts en tableaux, il vit aussi qu'elle ne portait aucune bague à ses doigts, ce qui acheva de lui persuader qu'elle était une jeune fille. Rentrée de promenade depuis quelques instans à peine, elle avait mis sur une chaise, auprès d'elle, son chapeau, sa voilette, son ombrelle, ses gants, et gardé sa robe de serge blanche, assez courte et qui, découvrant ses chevilles menues, lui donnait un air plus jeune encore et presque enfantin. Ce caractère d'adolescence fragile, comme répandu sur toute sa personne, achevait de rendre plus saisissante l'extraordinaire intensité de la souffrance qu'exprimait ce joli visage. Le spectacle de cette enfant en train de pleurer ainsi, dans le cadre de cette nature, où tout, à cet âge, aurait dû lui parler de bonheur et

d'espérance, excita chez Philippe un intérêt si vif qu'instinctivement, et oubliant qu'il ne la connaissait point, il fit un pas vers elle. La jeune fille l'entendit à son tour. Elle se redressa tout d'un coup et poussa un léger cri. C'en fut assez pour que l'indiscret se rejetât en arrière en balbutiant des mots d'excuse; et, la pourpre de la honte aux joues, il rentra dans sa chambre, bouleversé d'une émotion où il ne voulut voir d'abord que le remords de son inqualifiable curiosité, tandis qu'il écoutait l'inconnue refermer sa fenêtre d'une main évidemment tremblante d'indignation.

La cloche du dîner, dont le premier appel retentit presque aussitôt, vint subitement prouver au héros de cette scène muette que ce bouleversement n'était pas la simple confusion d'un galant homme surpris dans une attitude équivoque. Philippe n'eut pas plutôt entendu ce tintement qu'il se dit : « *Elle* va être dans la salle à manger, je vais la revoir. » L'idée de cette rencontre, après ce qui venait de se passer, lui fut si pénible qu'il se leva pour sonner lui-même et demander son dîner dans sa chambre. Mais, quand sa main fut sur le timbre, il ne pressa pas. Il lui était plus pénible encore de laisser échapper ainsi cette unique occasion peut-être de revoir ce visage dont les lignes délicates se peignirent soudain devant son esprit avec une telle netteté de dessin qu'il ferma les yeux pour retenir cette image. Ce ne fut qu'une seconde, et ce fut assez pour que son cœur battît plus vite. Il se rassit, étonné de l'émotion, pour lui absolument nouvelle, qui envahissait tout son être, sans s'avouer encore qu'il venait de recevoir là, sur ce balcon, dans la clarté crépusculaire du beau soir, et devant cette jeune fille en larmes, le coup de foudre de l'amour le plus entier, le plus passionné. L'image s'évanouit, et déjà l'amoureux commençait d'avoir peur, non plus de rencontrer l'inconnue, mais qu'elle-même ne descendît pas pour le dîner. Il écouta. Il crut entendre que l'on marchait dans la chambre voisine, et, détail qui faisait sourire le vieillard, quand il se le rappelait, il commença de chercher précipitamment dans le fond de sa malle son frac qu'il n'avait pas mis une fois depuis son départ de France, sa chemise la moins chiffonnée par l'emballage, sa cravate noire la plus fraîche. Enfin, ce grave fonctionnaire de quarante ans, pour qui de s'habiller avait toujours été une corvée, se dirigea vers la salle à manger de l'hôtel, au second coup de cloche, après avoir pris de sa toilette du soir autant de soin

qu'un échappé du collège qui se rend à son premier bal! — « Sera-t-elle là? » se demandait-il en descendant les marches de l'escalier d'un pas presque tremblant. « Mais qui est-elle? Comment le savoir? Comment arriver à lui parler, à lui expliquer ma présence devant sa fenêtre?... Comme elle pleurait!... Qu'avait-elle?... Ah! Si je pouvais quelque chose pour elle!... Comment la connaître?... » Le tourbillonnement de ces questions confondait sa pensée et lui donnait une espèce de fièvre. Que devint-il, lorsqu'il entra dans le *hall*, où plusieurs personnes attendaient avant de passer dans la salle à manger et qu'il aperçut la jeune fille dont il venait de surprendre les larmes désolées, assise dans un des coins et causant avec trois personnes : une femme plus âgée, sa mère, sans doute, et deux hommes, un de trente ans à peine.... Dans l'autre, Philippe reconnut, avec un saisissement dont il n'aurait su dire si c'était de la joie ou de la douleur, un de ses aînés de la Cour des comptes, un conseiller référendaire comme lui-même, démissionnaire depuis le 4 septembre, un certain André de Montéran. Et aucun moyen de reculer. Montéran l'avait reconnu aussi, et, tout en esquissant un geste de surprise, il s'avançait droit sur lui, la main ouverte, et lui disait :

— Vous ici, mon cher d'Andiguier?... Mais quelle bonne chance! et il répétait : Quelle bonne chance! Vous venez de passer vos vacances en Italie? Vous nous avez rapporté des merveilles, j'en suis sûr!... Et notre pauvre palais du quai d'Orsay?... Vous allez me donner des nouvelles des collègues... Depuis le siège, je n'en ai plus... Vous avez eu plus de patience que moi, vous, et vous n'avez pas démissionné... Vous avez peut-être eu raison... Mais nous aurons le temps de causer de tout cela... Venez que je vous présente à M^me^ de Montéran, à ma fille Antoinette et à M. Albert Duvernay, mon futur gendre... Un mariage qui me rend très heureux. Je vous conterai cela...

Ces confidences, passablement incohérentes, avaient été faites, pêle-mêle, avec l'expression, officiellement attristée, mais réellement triomphante, d'un homme qui en retrouve un autre après d'horribles catastrophes nationales, et qui tout de même n'ose pas trop étaler son contentement privé. Ce ne fut pas le contraste entre les désastres de la France et l'égoïste satisfaction de son ancien collègue qui frappa Philippe en ce moment. Ce fut un autre contraste, et rendu plus poignant par son immédiate évidence. M. d'Andiguier devait revoir toute sa vie l'aspect indif-

férent de ce *hall* d'hôtel, et le groupe vers lequel son camarade l'entraînait : le sourire banal de Mme de Montéran, le salut correct du fiancé et le regard impénétrable de la jeune fille. Était-ce bien elle qui, une demi-heure plus tôt, gémissait désespérément dans la solitude de sa chambre ? Ce délicat et joli visage, que Philippe d'Andiguier avait vu, si peu d'instans auparavant, comme révulsé de douleur, ne montrait à ce moment aucune trace de l'émotion qui s'était épanchée dans de tels sanglots. Il y avait dans cette physionomie, qui n'était pourtant pas hypocrite, — elle était si pure, si virginale ! — une espèce de douceur distante, quelque chose de gracieux et d'inaccessible à la fois, une réserve trop surveillée pour n'être pas toujours un peu mystérieuse. Mais, ayant vu ce qu'il avait vu, et retrouvant cette enfant, qui sortait de cette effroyable crise de douleur, si calme entre sa mère, son père et son fiancé, comment Philippe n'aurait-il pas éprouvé, à un degré presque affolant, cette sensation de mystère ? Il vit distinctement, sur ce visage absolument fermé, passer comme une ondée du sang à son approche et dans ces yeux bleus comme une supplication... Et ce fut tout. Ni la mère, ni le père, ni le fiancé ne s'en aperçurent. Aucune de ces trois personnes, d'ailleurs, soupçonnait-elle qu'Antoinette cachât, derrière son attitude modeste et paisible, la tempête d'une grande douleur intérieure ? D'instinct, Philippe se répondit que non, et d'instinct aussi il se dit que le principe de douleur était là, dans ce mariage que le père lui avait annoncé avec cet accent de triomphe, et, maintenant que Philippe d'Andiguier voyait les jeunes gens l'un en face de l'autre, comment n'eût-il pas pensé que le cri de désespoir jeté par Mlle de Montéran n'avait pas d'autre cause ? L'antithèse était trop forte entre ces deux êtres. Durant tout le dîner, qu'il prit à une petite table voisine de la leur, Philippe eut le loisir de s'abîmer, de s'hypnotiser dans l'étude des deux fiancés, et aussi, hélas ! d'achever de boire par les yeux, en regardant la jeune fille, ce poison de l'amour, qui courait déjà dans ses veines. Plus il l'analysait, plus la grâce idéale et un peu souffrante de cette tête le ravissait, et, plus aussi le souvenir des larmes qu'il avait vues couler sur ces joues minces lui brûlait le cœur d'une inexprimable pitié. Il voyait maintenant le détail de ces traits dont il avait, au premier regard, admiré la finesse et il les trouvait plus fins, plus suaves encore, et la nuance des cheveux blonds plus soyeuse, et la coupe du front plus noble, et la

ligne du nez plus délicate, et plus charmante la bouche avec des lèvres roulées qui s'abaissaient au coin dans un pli presque amer, et plus ensorcelante la profondeur bleue des prunelles, que les larmes de tout à l'heure avaient comme voilées, et plus frais, plus transparent ce teint, où la suffusion d'un jeune sang mêlait un rose si tendre à la pâleur. La robe d'Antoinette en taffetas mauve, échancrée à peine, dégageait son cou d'un modelé encore un peu grêle, mais si flexible, et elle mettait à chacun de ses mouvemens cette inexprimable souplesse qui donne aux plus humbles gestes une distinction innée. En face d'elle, le jeune homme à qui cette fleur d'aristocratie était destinée montrait une physionomie et une encolure, des attitudes et des façons de respirer, de se tenir, de manger, de regarder, désastreusement, irrémédiablement communes. C'était un garçon assez gros déjà et lourd, dont on n'aurait pu dire qu'il était laid, car il avait un visage assez régulier, et un certain air de santé et de force. Mais sa vulgarité était si déplaisante, si étalée aussi, qu'elle eût été odieuse, même à quelqu'un de moins partial que ne l'était déjà Philippe. L'hérédité paysanne était reconnaissable aux moindres gestes de cet individu, fabriqué trop évidemment avec de l'épaisse étoffe humaine. Ses pieds larges étaient posés à terre disgracieusement, dans des escarpins du soir qu'ils déformaient, ses mains velues tenaient son couteau et sa fourchette brutalement. La grossièreté extérieure de ce plébéien, comme endimanché dans son habit, correspondait-elle à une grossièreté intérieure? Philippe devait savoir plus tard que oui. Il devait savoir aussi quel martyre de dévouement filial représentait le consentement de Mlle de Montéran à ce mariage. C'était une histoire à la fois très tragique et très simple : les Montéran s'étaient ruinés et donnaient leur fille à un butor riche, attiré sans doute vers cette fine enfant par cette antithèse même, et par la vanité d'unir sa roture à une famille de très authentique noblesse, et Mlle de Montéran acceptait ce mariage, parce qu'elle savait ses parens à bout de ressources et qu'elle pourrait, riche à son tour, les aider, payer leurs dettes, leur faciliter la vie. Ce drame de famille s'était dessiné tout entier dans la divination de d'Andiguier, rien qu'à comparer les deux jeunes gens, à se souvenir du cri jeté par la fiancée, quand elle se croyait seule, de cet « Ah! mon Dieu! mon Dieu! » où grondait une si violente révolte de tout son être, — contre quoi, sinon contre cela? Il

connaissait Montéran de longue date, et, sans l'avoir jamais fréquenté hors du service, il savait, par les racontars de leurs communs collègues, ses habitudes de vie chère, de dissipation et de jeu. C'était de quoi le mettre sur la piste de la vérité, et plus encore les discours que lui tint ce père inconscient, quand, après le dîner, celui-ci prit le bras de son ancien camarade du quai d'Orsay et commença de célébrer les louanges de son futur gendre. Les deux hommes allaient et venaient sur la terrasse du bord du lac. En relevant la tête, Philippe pouvait voir la fenêtre de la chambre où la fille de son interlocuteur sanglotait, une heure et demie auparavant. En se retournant, il pouvait la voir elle-même, qui, assise, enveloppée d'un châle blanc, regardait, entre sa mère et son fiancé, la vaste nappe de l'eau palpiter doucement sous les étoiles, et il écoutait son compagnon parler :

— Oui, mon cher d'Andiguier, disait Montéran, je suis bien, bien heureux de ce mariage ! On ne s'enrichit pas dans notre carrière, comme vous savez; moi du moins. Vous, vous étiez vraiment riche d'abord, et vous avez vécu comme un sage. Vous n'avez jamais eu de vices, ni de ces vertus qui coûtent plus cher que les vices : une maison à tenir, une femme et une fille à mener dans le monde. Il y a bien vos bibelots, je sais... C'est un placement à 100 pour 100, cela, quand on s'y connaît comme vous... Et puis, moi, je n'ai pas eu de chance. Vous savez comme j'aimais l'Empire? Quand, au mois de juillet, je les ai vus déclarer la guerre, j'ai cru qu'ils étaient prêts. J'ai joué sur la victoire... Cette croyance-là m'a coûté cher, très cher, comme à beaucoup de gens, d'ailleurs, pas à tous... Tenez, les Duvernay, Albert et son père, ont doublé leur fortune, qui était déjà énorme. Ils ont de grandes fabriques de drap dans le Nord. Vous n'avez pas idée de ce qu'ils ont gagné en fournitures, ni de ce qu'ils gagnent chaque jour. C'est leur maison qui va rhabiller toute l'armée... Antoinette aura une position magnifique. Avec cela, un mari qui est fou d'elle et qui fera tout ce qu'elle voudra. Ah ! elle le mérite. Ce n'est pas parce que c'est ma fille, mais c'est un ange sur la terre, que cette enfant... Son bonheur est assuré. Ma pauvre femme et moi, nous vieillirons tranquillisés du moins sur son avenir, avec ce qui nous reste. Peut-être aussi, maintenant que je n'ai plus la Cour des comptes, m'occuperai-je à aider mon gendre... Une énorme affaire, comme la sienne, avec les marchés qu'ils ont à passer, c'est une véritable administra-

tion, et on s'y entendait, au quai d'Orsay, en administration! Vous surtout, d'Andiguier... En avez-vous abattu de la besogne, dans cette maison-là!...

Que le souvenir de cette première soirée était précis et net dans la mémoire de Philippe! Comme il en retrouvait à volonté le moindre détail, avec une fraîcheur d'impression demeurée intacte, chaque fois qu'il se reportait, qu'il se réfugiait en pensée vers ce début de sa dévotion pour son Antoinette. « Son Antoinette! » Il l'appelait ainsi dans son cœur, bien qu'elle n'eût jamais été sienne et que dès lors elle fût déjà promise à un autre.... Et tout de suite les images affluaient, se mêlaient, se confondaient, comme les émotions avaient afflué en effet, comme elles s'étaient mêlées et confondues en lui durant les journées qui avaient suivi ce premier soir. Devant l'intensité de ce trouble intime, il avait bien dû s'avouer, avec ivresse et avec épouvante, qu'il aimait Mlle de Montéran, — sans espoir de s'en faire aimer, puisqu'il avait vingt ans de plus qu'elle et que d'ailleurs elle n'était pas libre, — sans espoir même d'empêcher ce mariage dont il avait deviné aussitôt qu'elle l'acceptait comme un sacrifice. Les preuves qu'il ne s'était pas trompé dans cette intuition ne se multiplièrent que trop dans la semaine qu'il passa auprès d'elle, contre toute raison. Car, de même qu'il lui avait été impossible, dès la première soirée et après avoir surpris les larmes de la jeune fille, de ne pas descendre à la salle à manger pour la voir, il lui fut impossible de ne pas rester à la Villa d'Este, jusqu'à ce qu'elle en partît elle-même, alors qu'il aurait dû fuir à tout prix. Au lieu de cela, il se revoyait, le lendemain de ce premier soir, et les jours d'après, descendant sur la terrasse et dans le jardin, aussitôt levé, avec l'idée de l'y rencontrer, elle, ou quelqu'un des siens. Il se revoyait, s'y attardant après le déjeuner, avant le dîner, le soir encore, le tout pour subir le plus souvent les confidences de Montéran ou le bavardage de Mme de Montéran! Et chacune de ces conversations redoublait chez Philippe l'évidence que la délicieuse fille s'immolait à l'égoïsme de ses parens. Le père n'avait pas causé dix minutes qu'une allusion à des affaires de Bourse révélait le spéculateur, obsédé par la hantise du jeu. Quant à la mère, la minutie de son élégance, le soin qu'elle prenait de parer les restes fanés de sa beauté, son constant rappel des insignifiantes ou scandaleuses anecdotes de la chronique parisienne,

sa connaissance approfondie des figurans de la haute vie, de leurs fortunes et de leur parenté, tout chez elle révélait une hantise non moins obsédante, celle du monde. L'argent et les relations, les relations et l'argent, la pensée de ces deux êtres oscillait d'un de ces pôles à l'autre. Leur histoire était aussi banale que sinistre : ils s'étaient ruinés pour se maintenir dans un décor social qui voulait beaucoup d'argent, et parce que la tentation d'accroître ses revenus avec des coups de hausse et de baisse est trop grande pour un homme placé, comme l'était Montéran, sur le bord de la finance et de la politique. Dans quelles conditions leur fille avait-elle appris cette ruine? L'avait-elle devinée d'elle-même, ou bien ses criminels parens la lui avaient-ils révélée pour la décider à ce mariage riche? C'était là une énigme dont Philippe ne devait pas avoir le mot. Quand, plus tard, Antoinette devint son amie intime, elle lui avoua bien qu'elle avait accepté d'épouser Albert Duvernay, pour réparer autant qu'il était en elle les imprudences des siens et assurer une position à la vieillesse de son père. Elle ne laissa jamais échapper une seule parole qui pût laisser croire que ce sacrifice lui avait été demandé. Un des traits marqués de cette nature devait toujours être le silence sur ses émotions profondes, et, bien jeune encore, dans cette période de sa vie où M. d'Andiguier la rencontra, elle avait déjà cette domination absolue d'elle-même, ce quant à soi, caché sous des façons si gracieuses que l'on pouvait la fréquenter bien longtemps avant de soupçonner les frémissemens de sa sensibilité passionnée. Pour Philippe, que le hasard avait rendu témoin d'un éclat de cette sensibilité, cette semaine de voisinage et d'intimité quotidienne se passa tout entière à chercher dans les profondeurs de ces yeux bleus, toujours si calmes, les traces des pleurs qu'ils continuaient certainement de verser, dans ce sourire, d'une amabilité si indifférente, le pli de la révolte, dans cette voix, si douce, si égale, l'écho d'une plainte, — et à ne pas les trouver. Il aurait cru qu'il avait rêvé, que la scène du balcon n'avait jamais eu lieu, qu'il n'avait jamais surpris cette bouche criant de douleur, ces yeux inondés de larmes, ce sein gémissant, si la pâleur croissante de ces joues amincies n'avait trahi, pour l'observateur averti qu'il était, la souffrance intérieure, et surtout s'il n'avait pas senti auprès d'elle ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui flotte entre une femme et un homme dont elle sait qu'il sait son secret.

Toute femme, dans une pareille circonstance, agit de même. Elle commence par se défier de cet homme qui a surpris ce qu'elle voulait cacher. Même quand elle a acquis la certitude qu'il ne parlera pas, elle appréhende qu'il ne se fasse un droit de sa discrétion, qu'il ne se permette d'être plus familier avec elle que ne le comportent leurs rapports officiels, qu'il ne la questionne surtout, qu'il ne touche à des portions réservées, douloureuses parfois, de sa vie intime. Mais, si elle constate au contraire chez lui un désir de se faire pardonner sa découverte, une peur de froisser celle qui est un peu à sa merci, presque un remords de le pouvoir, c'est de la part de cette femme, quand elle est fine, un de ces jolis mouvemens de cœur comme elles en ont toutes, quand elles se sentent vraiment comprises, un élan de reconnaissance bien voisin de l'amitié. Cette évolution de la méfiance, presque de la rancune, vers une gratitude attendrie, Philippe d'Andiguier put du moins la suivre, dans les yeux, dans la voix, dans toutes les manières d'Antoinette, et ce sentiment d'un progrès silencieux, mais sûr, dans la sympathie de la jeune fille, fut la poésie inoubliable de ces huit jours, l'attrait aussi qui acheva de le rendre éperdument amoureux. Il se rappelait combien, durant les premières quarante-huit heures de cette étrange semaine, il avait été troublé du visible parti pris qu'elle avait eu de ne pas le laisser approcher d'elle. Sans que ses yeux se détournassent, sans qu'elle eût l'air irritée contre lui, elle avait une façon de ne pas le voir, de ne pas l'écouter, qui, vingt fois, lui fit prendre la résolution de partir par le prochain train. Il avait su, par une phrase incidente du père, qu'elle avait demandé à changer de chambre. « J'ai tout mérité, » s'était-il dit, en apprenant cet affront. Puis, avec quel étonnement avait-il constaté que cette attitude d'hostilité se modifiait, comme si Antoinette lui avait su gré de quelque chose! Avec quel intérêt ému il avait commencé de causer un peu avec elle, d'abord en tiers, et, une après-midi qu'ils visitaient tous ensemble le parc d'une des villas de l'autre côté du lac, seul à seul!...

Ce souvenir, de nouveau, se faisait distinct comme la réalité même. Quand Philippe songeait à ce lointain passé, les années s'abolissaient toujours, et cette après-midi, la première après leur rencontre, où il y eût eu entre eux un commencement d'intimité, lui redevenait absolument présente. Il apercevait une longue allée de chênes verts, avec des statues debout, de place en place,

le ciel bleu au-dessus des sombres feuillages, et l'eau du lac violette à l'extrémité. Il s'apercevait lui-même, marchant en avant des autres avec la jeune fille. Il revoyait la silhouette de celle-ci, mince et souple, son visage, si clair dans l'ombre de son chapeau un peu avancé, et sa démarche légère. Il entendait sa voix le questionnant sur les tableaux de sa collection de Paris, sur leur histoire, sur les raisons de ses préférences, sur ce qu'elle devait voir elle-même dans son voyage, et s'écriant : « Quel dommage que vous rentriez et que vous ne puissiez pas nous montrer Florence !... » Son émotion d'alors se renouvelait tout entière, délicieuse à en défaillir, tandis qu'Antoinette lui parlait ainsi, — amère à en mourir, quand, à un moment, craignant sans doute de s'être trop livrée, elle s'était soudain arrêtée pour appeler son fiancé qui marchait en arrière avec M. et M^me^ de Montéran. Et Philippe revoyait le gros et lourd Albert Duvernay s'avancer vers eux du fond de l'allée, fumant un cigare, balançant sa canne, si brutalement lourd et commun que l'idée du prochain mariage de la jeune fille avec ce garçon lui avait causé une douleur physique presque insupportable et qu'il avait eu, lui aussi, comme elle l'autre jour, des larmes dans les yeux... Les avait-elle vues, ces larmes de pitié, rouler tout à coup sur ces joues d'homme, et, devant cette preuve d'une trop complète intelligence du drame secret de ses fiançailles, avait-elle redouté de n'être plus assez maîtresse de sa propre émotion? Avait-elle deviné, derrière cette pitié, un sentiment plus tendre et qu'il lui était interdit d'encourager? Toujours est-il, qu'à partir de ce moment, elle évita de nouveau tout entretien particulier avec Philippe, mais elle semblait lui en demander pardon cette fois, par une touchante gentillesse de manières à son égard, se rapprochant de son père et de sa mère quand il était avec eux, l'écoutant causer avec une attention presque admirative, si séduisante enfin de grâce et de réserve, qu'à la veille de la séparation, le désir de lui parler en tête à tête et de lui montrer ce qu'il pouvait lui montrer de ses sentimens fut plus fort chez l'amoureux que la timidité, que la prudence, que les convenances mêmes. Les Montéran devaient le lendemain de bonne heure prendre le train pour Milan et Venise, et lui pour la France. Il osa, ayant rencontré Antoinette seule dans le salon d'en bas et qui rapportait des livres à la bibliothèque de l'hôtel, lui demander de faire quelques pas avec lui. Il l'entraîna jusqu'à la balustrade de la terrasse, et là, tous deux

accoudés, regardant le même paysage de lac devant lequel il l'avait vue sangloter l'autre soir, et à la même heure, il lui dit, stupéfié lui-même d'entendre les paroles que sa bouche prononçait :

— Nous allons nous quitter demain, Mademoiselle. Je vous connais depuis si peu de jours... Je n'ai pas le droit de vous parler comme un ami... Pourtant, mon âge, ma longue camaraderie avec votre père, la respectueuse et profonde sympathie que je sens pour vous, une certaine circonstance aussi, m'autorisent peut être à vous dire que vous êtes dans un moment bien grave de votre vie, et à vous supplier de ne rien faire d'irréparable, sans avoir bien réfléchi...

— J'ai bien réfléchi, interrompit-elle vivement, et, le regardant avec une expression d'une énergie singulière, elle répéta : Oui. J'ai bien réfléchi. Je sais ce que je veux, pourquoi je le veux, et que cela *doit* être ainsi... Quant à la circonstance à laquelle vous faites allusion...

— Je vous ai froissée, s'écria-t-il. Ah ! pardonnez-moi...

— Vous auriez dû me froisser, interrompit-elle de nouveau et avec un demi-sourire dont la grâce émue contrastait singulièrement avec sa fermeté de tout à l'heure, mais, je ne sais pas pourquoi, je ne vous connais non plus que depuis bien peu de jours, et j'ai déjà tant d'estime pour vous, une si complète confiance, qu'au lieu de vous en vouloir de m'avoir parlé comme vous venez de faire, j'ai envie de vous en remercier... et elle ajouta, en quittant la balustrade pour marquer qu'elle ne voulait pas prolonger cet entretien : J'espère que nous nous reverrons, que vous viendrez chez moi quand je serai mariée, et que nous serons amis, si vous savez — et son délicat visage reprit sa physionomie sérieuse et volontaire — oublier ce qu'il faut oublier, puis, avec un autre sourire qui creusa une fossette dans une de ses joues, et vous souvenir du reste.

II. — LA MÈRE ET LA FILLE

Profondément, violemment sensible, avec cette maîtrise singulière de son visage, de sa voix, de son regard qui lui permettait de tout cacher de ses émotions, — d'une fermeté réfléchie et indomptable avec des dehors d'une extrême douceur, — ayant encore développé cette dualité de sa nature, par son éducation

entre ce père et cette mère, si différens d'elle, et à qui elle ne pouvait pas se montrer, — habituée à toujours chercher son point d'appui en elle-même, et par suite capable, sous ses dehors de raison, des plus inattendus partis pris et des plus romanesques, — car toute solitude confine à l'exaltation et aucun être au monde n'est plus solitaire qu'une jeune fille silencieuse et concentrée ; — avec cela belle de cette beauté trop fine, presque fragile, attendrissante, qui appelle la protection, et dont le charme chez elle se doublait d'un charme d'énigme, à cause des portions inconnues de son caractère : telle Antoinette de Montéran s'était révélée à Philippe durant ce séjour à la Villa d'Este, telle Mme Duvernay était restée jusqu'à la fin durant les onze années écoulées entre cette première rencontre et l'accident qui lui avait coûté la vie. Et l'intérêt passionné qui avait envahi Philippe durant cette semaine avec une énergie si subite, si incontrôlable, était, lui aussi, demeuré le même, durant ces onze années. A quarante ans, lorsqu'un homme est resté chaste, comme celui-ci, dans ses actes et dans son imagination, qu'il s'est ennobli, comme celui-ci encore, par un quotidien sacrifice à quelque haute idée : devoir de famille ou foi religieuse, culte de la science ou de l'art, sa sensibilité conserve une fraîcheur et une force qui le rendent capable de certaines émotions très rares dont le scepticisme vulgaire sourit, et qui sont en effet dans l'ordre sentimental ce que sont les chefs-d'œuvre dans l'ordre littéraire, exceptionnelles, et pourtant incontestables. De ce nombre est cette sorte de tendresse entièrement, chevaleresquement désintéressée, cet amour platonique, à qui le même scepticisme a donné un brevet de chimère en le baptisant du nom d'un philosophe. Il tient pourtant à des fibres si intimes de la nature humaine que c'est le premier rêve du cœur à son éveil, et c'est aussi le dernier rêve du cœur à son couchant, lorsque ce cœur est resté ardent et délicat, et qu'il se sent pris trop tard d'une passion dont il sait qu'elle ne sera jamais partagée, pour une créature toute jeune, toute pure et dont il lui semble que seulement la désirer serait la profaner. C'est alors, et dans cet automne de la vie, si riche à la fois, comme l'autre automne, celui de l'année, en aspects sévères et en reflets enflammés, que se révèle la beauté du sentiment sans retour égoïste, de la passion qui se donne pour se donner, sans rien demander en échange, de cette idolâtrie dévouée qui est, à sa manière, une possession, toute spirituelle, mais si pénétrante. Se faire, des

moindres désirs d'une femme, une étude pour essayer d'en contenter tout ce que l'on peut en contenter, épier les moindres nuances de sa sensibilité afin d'y conformer la sienne et de ne jamais la froisser, penser à elle avec une fixité si continue que l'on se déprenne de ses propres joies et de ses propres douleurs pour ne plus éprouver que ses joies et ses douleurs à elle, considérer comme une suprême conquête d'être accepté par elle pour confident, pour serviteur, pour appui; tout subordonner : habitudes, plaisirs, intérêts, à la possibilité de se trouver dans sa présence, de respirer dans son atmosphère, — toutes ces délices, tour à tour disputées et savourées, de l'amour désintéressé, ne sont-elles pas des émotions d'une intensité souveraine? Et que possédons-nous jamais d'un être, sinon les émotions qu'il nous donne? Il faut certes, beaucoup d'âme pour se mouvoir dans ce monde du dévouement, j'allais dire de la dévotion amoureuse, et une telle passion exige cette puissance d'idéalisme, dans la vraie acception du mot, qui est à la base de toute intense vie intérieure. Peut-être l'anomalie du sort de Philippe d'Andiguier, cette sollicitude de tant de jours pour une mère dont la raison égarée ne le reconnaissait pas, l'avait-elle prédisposé à concevoir comme naturelle cette tendresse sans réciprocité, dont la ferveur de martyre a été profondément exprimée dans le cri célèbre : « Si je t'aime, est-ce que cela te regarde? » Peut-être ses goûts d'amateur d'art, en lui dévoilant les secrètes poésies de la contemplation, avaient-ils exagéré en lui cette faculté méditative qui confine au mysticisme?... Quelles que fussent les sources cachées de cet amour, telles elles avaient jailli de ce cœur d'homme à l'apparition de cette jeune fille, séparée de lui par d'infranchissables abîmes, telles elles avaient continué d'y couler, à flots tour à tour doux et amers, mais toujours aussi brûlans, aussi nourris, pendant ces onze années que la jeune femme avait vécues encore, — et depuis.

Onze années, cent trente mois! Comme c'est long quelquefois à vivre! Comme c'est court à se rappeler, dans cette perspective du passé qui ramasse tant d'impressions dans l'éclair impuissant du souvenir! D'Andiguier se faisait parfois l'effet, quand il y songeait, d'un piéton fatigué, qui, arrivé au sommet d'une haute montagne, après des heures et des heures, se retourne, et, voyant le ruban de la route qu'il a parcourue se dérouler sous

ses yeux, s'étonne de l'apercevoir si près, — si près et si loin! Le marcheur essaie alors de mettre les choses à leur point et de situer les étapes, allègres ou pénibles, de sa montée. D'Andiguier aussi les recherchait, les étapes de son ancien chemin, et il les retrouvait les unes après les autres, avec le progrès que chacune avait marqué dans ce pèlerinage d'amour, terminé au seuil d'un tombeau. Hélas! dès la première de ces étapes, vers quel but marchait-il? Est-ce qu'il l'avait su?... Ce qu'il savait, c'est qu'il eût tout donné, toutes les gouttes de son sang, tous les trésors de son musée, pour revivre une seule de ses heures d'alors, les douloureuses, comme les heureuses. Oui, qu'elles lui semblaient proches, et qu'elles étaient loin!... N'était-ce pas hier qu'il était allé voir les Montéran, à leur retour d'Italie, hier qu'Antoinette était venue chez lui, pour la première fois, avec son père, visiter sa galerie? Ah! que les vieux tableaux et les vieilles sculptures avaient resplendi de jeunesse, ce jour-là!... N'était-ce pas hier, qu'après avoir nourri une folle espérance qu'au dernier moment ce détestable mariage ne se ferait pas, il y avait assisté, perdu dans la foule, derrière un des piliers de cette église Sainte-Clotilde, où il n'entrait plus, même aujourd'hui, sans un serrement de cœur? Une musique triomphante la remplissait, tandis qu'Antoinette marchait à l'autel au bras de son père. Qu'elle était belle dans sa toilette de mariée, le front haut sous les fleurs, le regard sérieux, avec quelque chose de si fier, de si résolu dans sa pâleur! Et, quand il l'avait saluée à la sacristie, elle avait eu pour lui, au lieu du sourire d'amabilité distante qu'elle avait pour tous, un regard singulièrement dur, presque impérieux, comme pour lui rappeler leur dernier entretien, au bord du lac de Côme, et lui ordonner, une fois de plus, l'oubli de ce qu'il avait deviné. Et il avait détourné ses yeux à lui, pour qu'elle n'y vît pas ses pensées, — bouleversé d'une espèce d'admiration et de terreur devant cette fille qui se vendait ainsi, — pour ses parens, mais c'était se vendre tout de même. Ce sacrifice, il le savait, lui déchirait l'âme, et personne, pas même lui, ne pouvait saisir, dans cette physionomie si jeune et qui semblait si transparente, une trace de son secret martyre... N'était-ce pas d'hier aussi que, rentrée à Paris, et s'occupant d'installer l'hôtel que son mari avait acheté rue de Lisbonne, Antoinette avait laissé Philippe s'insinuer dans son amitié, chaque semaine, chaque jour un peu davantage? Il avait mis toutes ses connaissances d'amateur d'art

à sa disposition, avec quelle ivresse! courant les magasins et les ventes pour elle et quelquefois avec elle, heureux, comme il ne l'avait jamais été de ses plus miraculeuses trouvailles, quand il avait pu lui procurer un meuble rare, une étoffe qu'elle désirait, un bronze précieux. L'indifférence avec laquelle M. Duvernay acceptait cette intimité grandissante aurait assez prouvé à l'amoureux quadragénaire combien il était peu dangereux, quand bien même les glaces des brocanteurs, dans les boutiques desquels il accompagnait Antoinette, ne lui eussent pas montré sans cesse son visage flétri, ses cheveux grisonnans, ses gestes gauches, à côté du sourire frais, du teint clair, de la chevelure blonde, du buste svelte de la jeune femme. Ce n'étaient pas ces comparaisons qui avaient empoisonné d'amertume son entrée dans la familiarité du jeune ménage, mais de constater combien sa première impression sur Albert Duvernay avait été juste et à quel compagnon la fine Antoinette était liée. Cet homme, sensuel et volontaire, avait eu pour cette femme un caprice tout physique. Il l'avait assouvi par le seul moyen qu'il eût à sa disposition, — le mariage. — Et puis, s'était-il passé entre eux un de ces drames d'alcôve, où l'abandon glacé d'une femme tourne un caprice de cet ordre en aversion haineuse? Ou bien ce brutal garçon était-il de ceux qui n'ont d'amour que dans le désir et que la possession détache? — Toujours est-il que, dès la fin de la seconde année, il s'était mis à traiter sa femme avec une extrême dureté. Elle commençait une grossesse qui devait être rendue plus pénible encore par la mort, survenue coup sur coup, de sa mère et de son père... N'était-ce pas hier encore, qu'au lendemain de l'enterrement de son ancien collègue, d'Andiguier avait trouvé M^me^ Duvernay dans son petit salon, au crépuscule, seule, sans lumières, étendue sur sa chaise longue, au coin du feu? Et là, pour la première fois, pour la dernière aussi, elle avait rompu le pacte de silence qu'elle lui avait imposé jadis et qu'elle-même gardait scrupuleusement. Il la revoyait, toute en noir, fixant la flamme de ses yeux profonds, reprenant leur conversation de la Villa d'Este, avouant enfin la cause vraie de ses sanglots d'alors, racontant ses luttes, ses hésitations, son désespoir avant la décision, puis cette décision, et la torture de ses fiançailles, la torture pire du mariage. Le cri, entendu jadis par d'Andiguier, le « Ah! mon Dieu! mon Dieu! » du balcon, avait eu là son horrible commentaire. Cette conversation ne s'était pas renouvelée. Elle avait suffi pour que Philippe,

une fois de plus, demeurât épouvanté devant la frénésie de révolte dont cette femme, aux manières si douces, si égales, était capable, devant les tempêtes dans le silence que dissimulait le calme de ce visage. Ce jour-là, était née en lui une appréhension extrêmement douloureuse, et qu'il avait en vain combattue. Il s'était dit qu'une heure viendrait où, mariée ainsi, avec la sensibilité brûlante que ces éclats révélaient, elle rencontrerait un homme dont elle s'éprendrait, et quelle influence arrêterait alors cette âme effrénée?... Il avait voulu voir dans la naissance d'Éveline, survenue peu de temps après ce cruel entretien, un gage d'apaisement pour la jeune mère, de quoi la maintenir dans cette voie d'honnêteté, d'où il lui aurait été si dur de la voir sortir. De cet instant datait sa tendresse pour cette enfant. Il aurait dû la haïr comme la vivante preuve d'une union dont la seule idée l'avait tant supplicié, le suppliciait encore. Mais, quand il s'était penché sur le berceau où dormait cette pauvre petite chair issue de celle de son amie, un seul sentiment avait dominé en lui, une reconnaissance infinie envers la nouvelle venue, pour le bienfait moral qu'elle serait, qu'elle était déjà à l'autre...

Seconde étape : Éveline avait commencé de grandir, et, avec elle, dans le cœur de l'amoureux sans espoir, presque sans désirs, mais non sans jalousie, avait grandi aussi cette gratitude éprouvée devant son berceau. Et c'était bien vrai, que la jolie enfant semblait avoir tout calmé des secrètes révoltes de sa mère. Ces premières années qui avaient suivi sa naissance, et durant lesquelles il l'avait vue croître comme une tendre fleur, faisaient une oasis dans les souvenirs de d'Andiguier. C'avait été, dans cette ascension d'amour, le moelleux plateau de gazon où les pieds se reposent, où la poitrine respire à l'aise. Et l'on eût dit qu'Antoinette avait voulu que cette période se développât sans un heurt, sans un nuage. Évidemment, elle avait deviné que d'Andiguier souffrait un peu de ses relations sans cesse grandissantes, et qui, une fois son deuil fini, étaient devenues ce que son mari désirait qu'elles fussent, celles d'une femme riche et très entourée, — et elle avait eu, pour endormir ces susceptibilités d'une amitié qui lui était chère, d'infinies délicatesses, affectant de réserver au vieux collègue de son père une place bien à part dans son intimité, rentrant pour lui seul à de certaines heures, ne l'invitant qu'avec des gens qui lui convenaient, ne le sacri-

fiant jamais à aucun plaisir. Enfin, elle avait déployé, pour cet ami plus âgé, un tact exquis du cœur, dont celui-ci eût joui davantage, s'il n'y avait pas discerné cette volonté un peu trop réfléchie, cette stricte surveillance de soi qui continuait à doubler de mystère ces calmes et impénétrables yeux bleus. Mais d'Andiguier espérait que c'était du mystère heureux, maintenant que ces beaux yeux profonds avaient d'autres prunelles où retrouver leur couleur et leur expression. Car, tout de suite, et à travers les différences inévitables de l'âge, une ressemblance réellement saisissante s'était déclarée entre la petite fille et la mère. C'était exactement, à vingt-deux ans de distance, le même être, avec la même délicatesse de traits, le même teint transparent de blonde, les mêmes formes des doigts, les mêmes gestes, le même regard, et, à de tout petits signes, d'Andiguier devinait que ce serait aussi la même nature, concentrée, repliée, toute en silences. Elles se peignaient ainsi dans sa mémoire, l'une à côté de l'autre, l'une enfant, l'autre femme, et si pareilles, telles qu'il les avait contemplées tant de fois, et, chaque fois, il avait aimé l'enfant davantage, persuadé qu'elle suffirait, qu'elle suffisait à la jeune mère, et que celle-ci, sous cette innocente influence, faisait mieux que subir, qu'elle acceptait son sort...

Troisième étape : un événement bien simple, mais dont Philippe n'avait jamais admis l'hypothèse, avait tout d'un coup rouvert la période des appréhensions anxieuses. Antoinette était devenue veuve. Albert Duvernay, passionné de chasse, et qui se trouvait le locataire d'un des plus beaux tirés de Compiègne, s'étant obstiné à recevoir la pluie torrentielle d'une après-midi d'automne, avait pris là une fluxion de poitrine. Il avait été emporté en une semaine. Antoinette veuve ! Antoinette libre, — libre de refaire sa vie, — libre d'aimer et d'épouser qui elle aimerait ! Comment l'amoureux, qui se savait toléré parce que son amie n'aimait personne d'amour, n'eût-il pas été bouleversé d'inquiétude à cette idée ? Comment n'eût-il pas redouté, en se le reprochant, cette possibilité pour la jeune femme d'un second mariage, et suivant son cœur ? Quelle crise de jalousie à vide il avait subie, et à travers quels remords ! Quand il se dirigeait vers l'hôtel de la rue de Lisbonne, dans ces temps-là, et qu'il voyait les fenêtres du salon, il lui fallait s'arrêter un moment. Tout son cœur lui faisait mal à la pensée qu'il allait peut-être rencontrer,

là, dans ce petit salon, son œuvre, décoré, paré par ses soins, l'homme qui intéresserait Antoinette, qui la tenterait d'essayer un nouveau pacte avec la destinée!... Ah! la douloureuse, la misérable crise, encore endolorie par le remords de sentir avec tant d'égoïsme et de ne pouvoir s'en empêcher!... Et c'était la petite Éveline qui l'avait, sans le savoir, l'innocente bienfaitrice, aidé à en sortir. Comment? Par sa seule existence. Un bien simple incident avait servi d'occasion. Philippe avait déjeuné rue de Lisbonne, ce jour-là, cinq mois environ après la mort d'Albert Duvernay. L'enfant s'était trouvée en tiers entre Antoinette et lui, sans la gouvernante anglaise qui l'avait élevée, et qui, d'ordinaire, le matin, mangeait à table. En réponse à l'étonnement de d'Andiguier, Mme Duvernay lui avait expliqué que cette personne, rappelée subitement à Londres, par une grave maladie de son père, avait dû les quitter et qu'elle ne pourrait sans doute pas revenir, à cause d'une difficulté de famille. D'Andiguier savait que cette gouvernante était très aimée d'Éveline, et il s'était étonné, tandis que sa mère parlait, de ne la voir manifester aucun signe d'émotion. Après le repas, elle avait demandé la permission d'aller ranger quelque chose dans sa chambre, et il avait dit cet étonnement à Mme Duvernay.

— Vous la croyez indifférente, avait répondu celle-ci : Venez, et elle avait entraîné d'Andiguier jusqu'à la chambre de la petite fille, qu'ils avaient surprise, couchée sur son lit, en train de sangloter convulsivement. Après avoir apaisé l'enfant à force de caresses, et, une fois en tête à tête, la mère avait repris :

— Vous voyez comme vous vous trompiez tout à l'heure... Elle est ainsi : plus elle est remuée, plus elle se tait... Je me retrouve toute en elle, et cela m'inquiète beaucoup pour son avenir. Je sais trop le mal que cela fait de se concentrer, de vivre sur soi, de sentir en dedans, de ne jamais s'ouvrir... C'est une des raisons, quand je n'en aurais pas d'autres, pour lesquelles je ne me remarierai jamais. J'aurais trop peur de lui donner un beau-père, quel qu'il fût...

Cette petite scène avait été une grande date pour d'Andiguier. Elle avait marqué le tournant de la quatrième étape, — la dernière. Il connaissait trop son amie pour n'être pas sûr qu'elle avait parlé intentionnellement. Elle avait deviné ses inquiétudes et elle avait tenu à y mettre fin d'un coup. Cette déclaration,

qu'elle ne donnerait jamais un beau-père à Éveline, « quel qu'il fût, » avait bien touché en lui un point malade. Aurait-il aimé, s'il n'avait pas été en contradiction avec sa propre sagesse, et souffert d'apprendre à nouveau ce qu'il savait pourtant si bien, ce qu'il acceptait, ce qu'il oubliait sans cesse : — qu'Antoinette ne l'aimait pas, qu'elle ne l'aimerait jamais ? Cette souffrance n'était rien auprès de son soulagement à voir briller dans les yeux de la jeune femme cet éclair de volonté qu'il connaissait pour l'avoir vu à la Villa d'Este passer dans ces prunelles dont l'azur si tendre devenait alors presque métallique. Il n'avait point douté que cette résolution de rester veuve ne fût aussi réfléchie, aussi fixe, qu'autrefois sa résolution de se marier. Et une nouvelle période avait commencé, si brève, mais si délicieuse, qu'à se la rappeler, des larmes d'attendrissement lui mouillaient les paupières, tant son amour passionné pour la mère et sa reconnaissante affection pour la petite fille s'étaient alors mélangés dans des émotions d'une inexprimable douceur. Insensé ! Comment avait-il pu croire qu'une telle félicité était le lot durable d'un homme? Il l'avait cru pourtant, et que cela ne finirait jamais, qu'ils vivraient ainsi indéfiniment : — elle, menant, comme elle faisait depuis son veuvage, l'existence d'une femme isolée, pas tout à fait recluse, mais presque, qui ne reçoit plus qu'un nombre restreint de parens et d'amis, et qui, absorbée par l'éducation de sa fille, s'applique à se dérober au monde, à s'effacer, à passer inaperçue, — lui, l'hôte assidu de cette maison paisible, regardant la mère sourire à l'enfant, réchauffant la solitude de sa vieillesse à l'intimité de ce foyer et ne les quittant l'une et l'autre, que pour s'occuper encore d'elles. Il avait trouvé le moyen de concilier son amour et ses goûts de collectionneur. Il avait, par testament, fait M^me^ Duvernay, et, à son défaut, sa fille, les héritières de son musée, dont il s'occupait maintenant avec plus d'ardeur encore. Ses seules absences étaient des courses en Italie, dans cette inépuisable Italie, où il ne désespérait pas de découvrir le tout ou partie des cinquante-huit tarots restans d'Ambrogio de Predis, et, en attendant, il rapportait de chaque voyage quelque chef-d'œuvre de plus à léguer à son amie, avec l'ivresse de penser que, plus tard, quand il serait parti pour toujours, un peu de lui l'envelopperait, la comblerait, la charmerait... C'était au cours d'un de ces voyages que, rentrant à Pise, d'une excursion à Montalcino, au delà de Sienne, il avait appris par télégramme cette

effroyable nouvelle : Mme Duvernay avait été tuée dans un accident de voiture. Les affreux détails lui avaient été donnés par un journal. Elle descendait l'avenue des Champs-Élysées dans sa victoria. Les chevaux avaient pris peur. Ils s'étaient emportés à une vitesse vertigineuse jusqu'à la place de la Concorde. Là, le cocher, impuissant à les retenir, les avait précipités contre une grosse voiture de déménagement, qui se trouvait devant lui, au coin de la rue de Rivoli. La voiture avait été brisée en morceaux, Mme Duvernay précipitée sur le trottoir. Sa tête avait donné contre l'angle. Elle était morte du coup...

Il y a des chagrins si imprévus et si terribles, que nous nous étonnons ensuite, quand le temps a, malgré tout, fait son œuvre d'endormement, d'avoir pu, frappés par eux, les supporter. La stupeur de les apprendre nous a, au premier moment, empêchés de les réaliser, et nous les avons traversés, parce que nous les avons sus, sans y croire vraiment. Cette espèce de désarroi mental qui fait, pendant quelques heures, pendant quelques semaines parfois, vaciller en nous le sens de la certitude est comme un anesthésique de la nature. Elle veut que nous durions, même après la mort de ceux qui semblaient ne pas devoir, une fois disparus, nous laisser tout entiers vivans, tant nous les sentions amalgamés à notre être intime. D'Andiguier se souvenait d'avoir regagné Paris d'un trait, la fatale nouvelle reçue, — comme en rêve, — d'avoir, comme en rêve, assisté à l'enterrement de son amie, tellement atterré de cette catastrophe qu'il ne l'admettait pas, même en voyant les draperies noires, le cercueil, tout le funeste appareil, même en embrassant avec des larmes la pauvre petite Éveline. La réalisation de la monstrueuse chose ne s'était faite en lui que plus tard, quand il avait dû, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, veiller à l'accomplissement des dernières volontés d'Antoinette, — d'une surtout, dans laquelle s'était ramassée toute la douleur de cette mort. Que la jeune femme, à un âge où l'on n'a guère de ces précautions, eût écrit, elle aussi, son testament, cela n'était point pour l'étonner, la sachant prévoyante jusqu'à en être minutieuse, — tout au plus eût-il pu être surpris qu'au contraire, elle se fût avisée de ce soin si tard. Ce testament, comme inspiré par un don de seconde vue, était daté de sept mois avant le funeste accident. Qu'elle l'eût choisi, lui, d'Andiguier, pour présider à la distribution des petits sou-

venirs qu'elle avait voulu léguer, et surtout au règlement des futurs intérêts d'Éveline, cette reconnaissance de son dévouement était bien naturelle. Son désespoir y trouvait une espèce de consolation. Pourquoi fallait-il que, même en lui donnant ce témoignage suprême de confiance, Antoinette fût demeurée la mystérieuse amie qu'elle avait toujours été, la taciturne qui ne se livre pas tout entière, qui dérobe aux plus intimes un coin réservé d'elle, et qu'elle le suivît, même du fond de la tombe, de ce regard impénétrable, derrière lequel il n'avait jamais tout lu? Dans une lettre, à lui adressée, qui se trouvait jointe au testament, et après l'avoir remercié en termes délicatement émus de l'amitié qu'il lui avait montrée depuis leur rencontre à la Villa d'Este, elle le priait de lui donner un dernier témoignage de cette amitié. Elle le chargeait de brûler des papiers personnels qu'il trouverait dans un coffret, fermé par une serrure de sûreté, dont elle lui indiquait le secret. Elle insistait pour qu'il se conformât exactement aux instructions écrites sur l'enveloppe où elle les avait mis, et qu'il lui pardonnât de ne pas lui en dire davantage. Philippe avait naturellement obéi à cet ordre avec la plus scrupuleuse fidélité. Il avait cherché le coffret, auquel la morte avait dû tenir beaucoup, car il se trouvait placé dans le coffre-fort où elle enfermait ses bijoux. Il l'avait ouvert, d'après ses indications, non sans difficulté, ce qui achevait de prouver l'importance des papiers ainsi défendus. Il y avait trouvé une enveloppe de cuir blanc, munie de rubans, et sur laquelle M^me^ Duvernay avait écrit : « Pour mon cher ami, M. d'Andiguier, qui détruira l'enveloppe *telle qu'elle est*... » Philippe avait bien compris que ces mots soulignés étaient une manière de lui demander de ne pas prendre connaissance des papiers contenus dans cette enveloppe, sans le lui demander. Il avait compris aussi que cette enveloppe n'était pas fermée davantage, parce qu'Antoinette avait voulu se garder la liberté de reprendre ces papiers à son gré, d'y retrancher, d'y ajouter, — de les relire à son loisir tout simplement. Il se souvenait. Il était rentré chez lui avec cette enveloppe. Il avait fait allumer un énorme feu dans la plus haute de ses cheminées, quoique ce fût au printemps, et là il était demeuré longtemps, avant d'obéir à l'ordre sacré de la morte, à toucher de ses doigts ce cuir souple, à sentir au travers les feuilles confiées à sa loyauté. Quel motif son amie avait-elle eu pour tenir ainsi à ce que ces feuilles

disparussent? Qu'y avait-il eu dans sa vie, dont elle voulait à jamais abolir la trace, et pourquoi, et pour qui? Avec cette rapidité de la pensée qui va si vite à l'extrémité d'une hypothèse dans des momens pareils, Philippe s'était dit que cette enveloppe contenait des lettres d'amour. Il s'était rappelé tout à coup, combien, à l'époque même d'où datait le testament, la beauté d'Antoinette s'était soudain épanouie, qu'un rayonnement de bonheur avait comme émané de ses yeux, de son sourire, de ses moindres gestes... Elle aurait aimé? Elle aurait été aimée?... Mais non. Dans un éclair, il avait passé en revue tous les hommes qui fréquentaient le petit salon de la rue de Lisbonne, et il s'était dit qu'aucun n'avait pu lui inspirer un sentiment. Et d'ailleurs, est-ce que lui, d'Andiguier, ne l'aurait pas su? Toute son âme s'était comme rejetée en arrière devant ce soupçon. Il avait posé l'enveloppe sur le feu, entre deux bûches flamboyantes, et il était allé jusque vers la fenêtre, pour n'avoir même pas la tentation de la regarder brûler. Là, il s'était raisonné. Éveline encore s'était présentée à son esprit, pour exorciser les mauvaises idées. Pourquoi la morte avait-elle tenu ainsi à ce que ces papiers fussent détruits? Mais à cause d'Éveline tout simplement, et parce qu'ils attestaient les mésintelligences profondes de M^me^ Duvernay et de son mari. C'était sans doute un journal des premiers temps de son mariage, très sévère pour son mari, c'était trop naturel, et aussi que, l'ayant gardé à sa portée, pour le relire, elle n'eût pas voulu que sa fille pût jamais savoir les dissentimens de son père et de sa mère. Avec la pudeur presque farouche qu'elle avait de ses émotions, ce n'était pas moins naturel qu'elle eût désiré soustraire ce journal, même à l'ami qu'elle chargeait de l'anéantir. Cette hypothèse à peine entrevue avait fait certitude dans le cœur de ce grand poète en idée. Il avait trouvé une espèce de passionné délice à s'imposer cet acte de foi dans la pureté absolue de celle qui avait été vraiment sa Dame, au sens le plus chevaleresque de ce noble nom, et il était revenu vers la cheminée mettre des morceaux de braise sur les fragmens de papier qui se voyaient encore, blancs parmi les débris noirs du reste. Antoinette était obéie, mais c'était la dernière preuve que Philippe pût lui donner de sa dévotion, puisque jamais plus maintenant, elle ne lui demanderait rien. Devant ce feu qui achevait de consumer ces feuilles dont il avait respecté le mystère, il avait enfin réalisé qu'elle était vraiment morte, et quelque chose

en lui s'était comme arrêté, comme figé pour toujours. Il allait vivre encore, ou plutôt survivre, de cette vie de ceux qui ont enseveli sous la terre, avec un être adoré, toutes leurs raisons d'exister.

Il lui en restait une cependant, et la morte aurait pu revivre pour lui en Éveline. Ah ! s'il avait eu cette enfant auprès de lui pour l'élever, pour la défendre, pour suivre, d'année en année, de semaine en semaine, les progrès de sa ressemblance avec sa mère, pour lui éviter les moindres dangers dont l'eût averti son expérience du caractère de l'autre. Tout de suite, les circonstances en avaient décidé autrement. Éveline avait été confiée à sa plus proche parente, une sœur de son père, mariée à un comte Muriel, des Muriel du premier Empire, un gros propriétaire terrien, occupé d'élevage et qui passait huit mois sur douze dans son château de Normandie. La comtesse Muriel était une excellente femme, chez laquelle l'hérédité paysanne, tournée chez son frère en rudesse, s'était tournée en bonhomie, en une ample et généreuse manière de sentir, toute simple, tout instinctive. Mère elle-même de quatre enfans, elle avait dit, en prenant sa nièce avec elle : « C'est une cinquième fille, voilà tout... » et elle avait tenu parole. D'Andiguier avait aussitôt compris qu'il serait vain d'expliquer à cette grande et forte bourgeoise de campagne, d'un animalisme si primitif, malgré ses cent mille francs de rente, les nervosités de la fille d'Antoinette, et les complications de cette précoce sensibilité. Il s'était dit, non sans raison, que cette grosse affection ferait peut-être à cette enfant trop délicate une atmosphère plus saine que n'eût été sa sollicitude, et il s'était effacé, se contentant de ne jamais perdre le contact avec le milieu où elle grandissait, constatant à chaque séjour à Paris, qu'elle était bien traitée, et heureuse. Du moins, — car avec cette créature si pareille à sa mère il y avait toujours de l'inconnu par delà les apparences, — elle lui avait semblé heureuse, et, voyant qu'elle n'avait pas besoin de lui, il s'était de plus en plus renfermé dans son intérieur, entre son musée qu'il continuait d'enrichir, — un peu comme on dit que le castor bâtit des huttes, même inutiles, — et l'hypnotisme rétrospectif de ses souvenirs. Pourtant, malgré la séparation de leurs deux existences, un lien mystérieux n'avait pas cessé de l'unir à cette enfant qu'il avait vue naître, et, chose plus étrange, d'unir cette enfant à lui.

Il n'avait pas songé à s'en étonner, trouvant tout naturel que la morte, qui lui demeurait si vivante, demeurât de même vivante à sa fille, et qu'elle fût toujours entre eux, comme autrefois. Et il semblait bien qu'elle y fût restée, soit qu'Éveline, malgré les gâteries de son nouveau milieu, ne trouvât pas chez sa tante et ses cousines de quoi satisfaire certaines choses de sa fine nature et regrettât toujours son ancienne vie, soit qu'une secrète divination l'avertît qu'elle ne rencontrerait jamais un ami qui lui fût plus ami que celui-là. Ce culte pour le vieil habitué de la maison de sa mère s'était manifesté, toute petite encore, par un accueil d'une tendresse infinie, quand ils se revoyaient, après des séparations parfois très longues. Plus grande, elle lui avait prodigué, comme d'instinct, les menues attentions de la déférence la plus émue, ne laissant jamais passer une occasion de lui prouver qu'elle ne l'oubliait pas. Jeune fille, ces témoignages avaient pris la forme de cette confiance, naïve et si touchante, qui demande un conseil, un appui, une protection... Et, chaque fois qu'un de ces témoignages lui était arrivé, il avait semblé à d'Andiguier, toujours au bord du mysticisme, comme tous ceux qui vivent avec la pensée fixe d'une morte, qu'une influence d'outre-tombe agissait sur la jeune âme, et il avait dit merci dans son cœur à l'éternelle absente, — pour lui, qui souhaitait bientôt la rejoindre et vieillissait dans cet espoir, l'éternelle présente.

S'étonnera-t-on maintenant que, portant au cœur ce monde de tendresses poignantes et d'ineffables regrets, de douloureuses extases et de rêves passionnés, ce héros d'un sentiment unique eût été remué jusqu'au bouleversement par un appel désespéré, jeté vers lui par la fille de celle qui avait été l'objet de ce sentiment? Ce billet, où Éveline lui demandait un rendez-vous et parlait « d'un affreux malheur, » avait d'autant plus troublé d'Andiguier, que c'était là, je l'ai déjà dit, un signe après beaucoup d'autres, mais décisif et indiscutable, d'une tragédie latente qu'il soupçonnait depuis quelques semaines. Seulement, il avait pu croire jusqu'à ce matin, qu'il était, dans ces appréhensions, la victime encore de ses souvenirs, d'une de ces impressions par analogie, si difficiles à vérifier et à secouer. Son inquiétude à l'endroit du mariage d'Éveline avait, en effet, commencé sans motifs, rien qu'à recevoir la nouvelle qu'elle était fiancée. Il y avait exactement quinze mois de cela, Éveline était allée passer

l'hiver dans le Midi, à Hyères, à cause de la santé d'une de ses cousines qui n'arrivait pas à se remettre d'une mauvaise bronchite. Mlle Duvernay avait alors près de vingt et un ans, et depuis quelque temps déjà d'Andiguier s'attendait à apprendre qu'un projet de mariage se dessinait pour elle. Il aurait donc dû y habituer sa pensée. Il savait d'autre part, pour en avoir causé plusieurs fois avec Mme Muriel, que celle-ci était très décidée à laisser sa nièce entièrement libre de son choix. Quand Éveline lui avait écrit qu'elle était engagée à M. Étienne Malclerc, il était par conséquent bien sûr qu'il ne s'agissait pas là d'une union forcée comme avait été celle de sa mère. Il ne s'agissait pas non plus d'une captation de dot. La comtesse Muriel, en lui écrivant de son côté, lui avait donné de ces fiançailles le compte rendu le plus simple du monde, le moins fait pour provoquer la défiance. M. Étienne Malclerc avait trente-cinq ans. Il appartenait à une très bonne famille de grands propriétaires franc-comtois, et sa fortune, sans égaler celle de Mlle Duvernay, était considérable. Il passait l'hiver dans le Midi, lui aussi, pour sa santé, et, après avoir essayé de Nice qui s'était trouvé trop bruyant à son goût, il était venu à Hyères. Il avait rencontré Éveline. Il s'était fait présenter. Mme Muriel, le voyant assidu auprès de sa nièce, et constatant que celle-ci s'intéressait à lui, avait pris des renseignemens, non seulement de fortune et de position, mais de caractère. Ils s'étaient trouvés de nature à ne permettre aucune objection, lorsque Malclerc avait fait sa demande, et qu'Éveline, consultée, avait répondu : oui. Il n'y avait certes rien d'extraordinaire dans de telles fiançailles. Elles avaient été un peu rapides, puisque Mme Muriel avait emmené Éveline dans le Midi au milieu de novembre et que, par suite, la jeune fille n'avait guère pu connaître Malclerc plus de quatre mois. Mais c'était si naturel que, placée dans des conditions un peu anormales, elle se fût décidée plus vite qu'une autre. D'ailleurs, combien de mariages se concluent dans des périodes plus courtes et sont heureux! Éveline, qui entretenait une correspondance régulière avec son vieil ami, lui avait mentionné plusieurs fois le nom de Malclerc parmi d'autres, dans la chronique de sa petite vie mondaine d'Hyères, sans jamais lui parler de ses sentimens naissans. N'était-ce pas bien naturel aussi? D'Andiguier ne savait-il pas que, sur ce point encore, elle ressemblait à sa mère, et, comme cette mère le disait jadis, que plus elle était remuée, plus elle se

taisait? C'était justement cette ressemblance avec cette mère qui avait aussitôt rempli d'imaginations noires l'ancien confident des tristesses du ménage d'Antoinette. Vainement les avait-il combattues, ces imaginations, en faisant lui-même, prudemment, parmi ses connaissances, une enquête sur cet Étienne Malclerc, inconnu de lui la veille, et qui se trouvait devenir soudain un des acteurs de ce qui était toujours le drame de sa vie. Il n'avait rien appris qui contredît les assez banales indications recueillies par la tante. Il ne paraissait pas qu'il y eût jamais rien eu de saillant dans l'existence de Malclerc, qui avait été celle de presque tous les jeunes gens de sa classe, par ce triste temps de décadence nationale où la scission de la France en deux camps fait que tant de garçons riches ne prennent pas de carrière, pour ne pas servir un indigne gouvernement et restent à l'état de forces perdues. Celui-ci avait été d'abord élevé en province. Il avait terminé ses études à Paris, et, au sortir de son service militaire, fait bourgeoisement son droit. Devenu très jeune maître de sa fortune, — il avait perdu son père à vingt-deux ans, — il avait vécu entre Paris, où il avait toujours gardé un appartement, des séjours à la campagne auprès de sa sœur mariée et de sa mère, qui continuaient d'habiter leur terre aux environs de Dôle, et d'assez grands voyages, dont un, autour du monde, avait duré quinze mois. Somme toute, il avait passé plutôt inaperçu dans les milieux qu'il avait fréquentés, par exemple dans les deux cercles parisiens dont il était membre. Mais d'Andiguier le savait trop par sa propre expérience : on peut ne ressembler en aucune manière, par les côtés les plus profonds de sa vie intime, à l'idée que l'on donne de soi. Dire effacement, c'est dire souvent insignifiance, c'est dire quelquefois discrétion et supériorité. Il avait donc attendu avec une impatience extraordinaire l'occasion d'étudier, par lui-même, l'homme d'où allait dépendre tout le bonheur et tout le malheur d'Éveline. Il avait vu, à cette première rencontre, un garçon mince, de tournure plus jeune encore que son âge, avec une physionomie pour lui très frappante, car elle lui avait rappelé, par quelques traits, un type essentiellement florentin, qui se retrouve dans tant de fresques de ses maîtres préférés. De ces personnages maigres et nerveux, avec une espèce d'arrogance fine et presque de brutalité délicate, Malclerc avait la silhouette et un peu le masque, — le visage plutôt long, le nez droit et court, le menton avancé et carré, et une bouche qui

eût été sensuelle, si un pli de réflexion ne l'eût comme serrée. Il était d'un châtain fauve et tirant sur le roux, avec des yeux bruns qui se détachaient parfois comme deux taches sombres sur son teint clair, — des yeux volontiers immobiles, et dont le regard procura aussitôt à d'Andiguier une sensation assez complexe pour qu'il ne sût pas si c'était de l'attrait ou de l'aversion, le prélude d'une sympathie profonde ou d'une antipathie décidée.

— Comment le trouvez-vous? avait demandé Éveline vivement, quand ils avaient été seuls.

— Et moi, comment me trouve-t-il ? avait-il répliqué malicieusement.

— Il sait combien je vous aime, avait répondu la jeune fille, et il vous aime déjà...

Cette gentille repartie d'une enfant, qui montrait ainsi ingénument son besoin d'une harmonie de cœur entre ceux qu'elle chérissait à des titres divers, mais si profondément, n'avait pas abusé le vieillard. Il avait senti, par cette double vue du cœur, si aiguë chez les solitaires, que Malclerc éprouvait à son égard, lui aussi, une impression très indéfinissable. Il avait revu le jeune homme et de nouveau il lui avait semblé qu'ils s'attiraient à la fois et se repoussaient l'un l'autre. Ce n'avaient été que des nuances, car la date toute récente de leur présentation réciproque ne comportait que des rapports très courtois et très conventionnels. Le mariage avait eu lieu sans que ni l'un ni l'autre eût triomphé de cette sorte de difficulté à causer ensemble d'une conversation un peu intime et vraie. D'Andiguier l'avait expliquée, cette difficulté, par sa propre sauvagerie et par la différence de leurs âges. Puis les deux époux étaient partis pour le pays de Malclerc et pour l'Italie. Il avait commencé de trouver que les lettres d'Éveline prenaient un ton moins ouvert, qu'elles s'écourtaient, qu'elles trahissaient une contrainte. Il avait attribué encore ce petit changement à sa propre faute. Sans doute il avait trop abusé dans sa correspondance des droits de familiarité que lui donnaient ses relations anciennes, et Malclerc s'en était susceptibilisé. Le retour de la jeune femme ne lui avait plus permis de se contenter de cette hypothèse. Elle était rentrée de ce voyage, amaigrie, pâlie, avec une expression qui lui avait bien douloureusement rappelé celle de sa mère, à la même époque autrefois. Il avait essayé de l'interroger, avec autant de ménagement qu'une affection comme la sienne pouvait en mettre à

une si délicate enquête. Il s'était heurté à cette réserve dont il avait tant souffert jadis chez son amie, à cette douceur impénétrable des yeux, de la voix, du sourire. L'attitude de Malclerc, qui, visiblement, l'évitait, avait achevé de lui persuader que le jeune ménage n'était pas heureux. Comme ces observations avaient coïncidé avec un début de grossesse d'Éveline, il s'était dit que sans doute la fille était la victime du même abandon brutal dont avait été victime sa mère, qu'avec d'autres dehors, une apparente distinction, une intelligence plus fine, Étienne Malclerc avait éprouvé pour la femme la même passion sans amour que jadis Albert Duvernay pour la sienne, et le même détachement après la possession. Il avait espéré que cette identité entre les destinées des deux femmes se produirait du moins jusqu'au bout, et que la maternité apporterait à Éveline aussi l'apaisement. Elle en était au huitième mois, et, quoique, avec la délivrance approchante, sa mélancolie ne fît que grandir, d'Andiguier n'avait pas renoncé à cette espérance... Et voici qu'il apprenait tout d'un coup qu'un incident décisif venait de surgir entre Malclerc et sa femme. Le billet qu'il avait reçu ne s'expliquait pas autrement. Quel incident? Quel était cet « affreux malheur » que la pauvre enfant redoutait et qui devait être bien terrible en effet pour qu'elle se fût décidée à crier vers lui?... Encore quelques minutes, — la pendule marquait dix heures moins cinq, — et il saurait la vérité. A mesure que cet instant du rendez-vous fixé par Éveline approchait, la nervosité du vieillard augmentait. Il continuait d'aller et de venir entre ses marbres et ses tableaux, toujours sans les voir. Parfois il s'arrêtait, l'oreille au guet. Quand les deux coups de cloche que le portier sonnait pour annoncer les visiteurs eurent tinté, il dut s'asseoir, tant son émotion de cette attente était vive, — aussi vive que si, au lieu d'être le d'Andiguier de soixante et un ans qu'il était aujourd'hui, il eût été l'adolescent de dix-huit, celui d'avant les inévitables renoncemens, qui rêvait d'autres amours que celles qu'il avait eues, aussi ardentes, aussi fidèles, — mais partagées!... Il songea tout d'un coup que celle qui venait chez lui avait besoin de son aide et par conséquent de son énergie. Il eut honte de sa faiblesse et se redressa. Il évoqua mentalement la morte dont Éveline était la fille, et, quand la jeune femme entra dans le salon, elle le trouva qui venait au-devant d'elle, souriant, et les mains tendues.

III. — L'ÉNIGME D'UN MÉNAGE

Éveline les avait prises, ces mains du vieil ami de sa mère, en faisant signe qu'elle ne pouvait pas parler. Elle se laissa conduire à un fauteuil et à peine trouva-t-elle la force de dire « merci, » en ajoutant : « J'avais si peur de ne pas vous rencontrer... Si peur... » Elle fit de nouveau signe que la voix lui manquait, et elle se mit à trembler de tous ses membres, tandis que d'Andiguier, épouvanté de son extraordinaire surexcitation, lui disait :

— Calme-toi d'abord. Tu parleras ensuite...

Il ne l'avait pas vue depuis quelques jours, et l'altération de cette physionomie le surprit si péniblement, qu'il demeura silencieux lui-même, à la regarder. Les joues d'Éveline étaient pâlies et creusées. Un cercle bleuâtre se dessinait autour de ses yeux. La fièvre avait décoloré, comme séché sa bouche. Les stigmates de souffrance ainsi empreints sur ce jeune et souple visage étaient rendus plus touchans par l'état de grossesse avancée où elle se trouvait. Elle avait encore de la grâce dans cette déformation qu'elle ne pensait pas à dissimuler, laissant glisser de ses épaules la mante qu'elle y avait jetée pour venir. A la voir ainsi, toute frémissante, si profondément atteinte dans son âme, en même temps qu'elle était si profondément éprouvée dans sa chair, l'ancien fidèle d'Antoinette sentit s'émouvoir en lui les cordes les plus secrètes de la pitié. Et, puis, comment ne se fût-il pas rappelé, lui à qui la fille représentait si vivement la mère, la scène où il avait surpris cette mère jadis, elle aussi à la veille d'avoir un enfant, malade elle aussi dans son âme et dans sa chair, et criant, dans un accès de sauvage désespoir, toute sa révolte contre sa destinée? Et l'enfant qu'elle portait alors dans son sein était cette Éveline dont il entendait le souffle court haleter, dont il voyait le corps frissonner, les dents se serrer, les yeux, ces yeux bleus, si doux d'ordinaire, briller d'une lueur fixe de métal! Il redoutait et il désirait à la fois l'éclat de douleur qu'annonçaient ces signes de lui trop connus. Il savait par sa première expérience que ces natures, concentrées et repliées, paient leur constant empire sur elles-mêmes par des explosions auxquelles il est affreux d'assister, quand on les aime. Pourtant, s'il avait peur de la confidence qui s'échapperait de cette bouche palpi-

tante, il en avait soif aussi, et c'était un groupe poignant que celui de ce vieillard, debout devant cette jeune femme, tous deux contractés d'angoisse, dans ce décor de tableaux et de marbres, de tapisseries rares et de meubles précieux, par cette belle matinée de printemps, avec le bruissement vert des feuillages et le chant des oiseaux derrière les hautes fenêtres entr'ouvertes. Mais déjà la respiration d'Éveline se faisait plus régulière, l'agitation convulsive dont elle avait été saisie à son arrivée s'apaisait, et d'Andiguier lui disait, avec le ton affectueux, tout mélangé de gronderie et de gâterie, qu'il prenait volontiers avec elle :

— Te sens-tu mieux?... Souffrante comme tu l'es, est-ce raisonnable, de venir de la rue de Lisbonne ici?... Les Malclerc habitaient, depuis leur retour à Paris, l'ancien hôtel de M^me^ Duvernay. — Mais oui, continua-t-il, c'était si simple de m'écrire que tu m'attendais chez toi... J'y serais allé, et tout de suite.

— Je le sais, fit M^me^ Malclerc. — Elle eut un sourire de reconnaissance, et aussitôt un véritable effroi se peignit sur son expressif visage, tandis qu'elle reprenait : — Chez moi? Non. Non. Ce n'était pas possible... Étienne aurait su que vous étiez là... Il serait entré pendant que je vous parlais. A tout prix, il fallait éviter cela...

— C'est donc de lui qu'il s'agit? interrogea d'Andiguier, et de ton ménage?... — et, comme elle baissait la tête, en signe d'acquiescement : — Je l'avais bien deviné! s'écria-t-il, tu n'es pas heureuse! Et il répétait, sans mesurer la portée de ses paroles ; — Tu n'es pas heureuse, toi non plus... Mais, voyons, je suis là, pour t'aider, pour te soutenir, pour te défendre... Aie confiance en moi, et dis-moi tout. Que se passe-t-il?...

— Ah! répondit-elle douloureusement, si je le savais! Si je comprenais ce qu'a mon mari!... Car c'est vrai, c'est bien de lui que je voulais vous parler et de notre ménage, si cela peut s'appeler un ménage, de vivre côte à côte, mais sans entente, séparés par quelque chose que l'on ne peut ni définir, ni exprimer, et qui est là... Ne pensez pas que je suis folle, ni que je me sois forgé des chimères. Ce qu'il y a entre nous, je ne le sais pas. Mon mari est la victime d'une idée que je ne connais pas, que je ne devine pas... Mais que cette idée existe, qu'elle le ronge, qu'il en soit arrivé à tant souffrir qu'il ne peut plus se supporter, j'en ai une preuve trop affreuse... Je l'ai surpris cette nuit, entendez-vous, cette nuit, au moment où il allait essayer de se

tuer... Et, comme d'Andiguier esquissait un geste de saisissement à la fois et de dénégation : — Vous ne me croyez pas! insista-t-elle. Écoutez... Hier soir, aussitôt après le dîner, il était sorti, comme il fait souvent. C'est moi-même qui insiste pour qu'il ne reste pas à la maison, quand nous sommes seuls. Voilà notre intérieur!... Il était rentré plus tôt que d'habitude, vers les dix heures, et il était venu me dire bonsoir. J'aurais dû me douter de quelque chose, car il m'avait regardée longuement, et avec quel étrange regard! Mais tout a été si étrange entre nous ces derniers temps, que même cela ne m'a pas avertie... Je me suis endormie, puis réveillée après ce premier sommeil. Un filet de lumière passait sous la porte qui sépare ma chambre de celle d'Étienne. J'ai fait sonner ma petite pendule. Il était plus de trois heures. Il ne dormait pas. J'ai eu peur qu'il ne fût souffrant. Je me suis levée. Et puis, voyez encore où nous en sommes, j'ai eu une autre peur, — qu'il ne fût mécontent, si j'allais lui demander pourquoi il veillait. J'ai écouté. Il m'a semblé entendre qu'il marchait de long en large. Ensuite un silence. Je suis venue jusqu'à la porte et je l'ai entr'ouverte, très doucement. Il était assis à sa table, au fond de la pièce, qui rangeait des papiers, des feuilles qu'il mettait dans une grande enveloppe. Il était si absorbé dans cette occupation qu'il ne m'avait pas entendue. Il y avait sur la table plusieurs autres lettres, fermées celles-là, et à côté du fauteuil, une corbeille, remplie jusqu'au bord de morceaux déchirés. Je demeurai, paralysée de terreur, devant ces préparatifs qui avaient quelque chose de sinistre, dans ce silence de la nuit, et qu'éclairaient deux bougies, à moitié consumées. Étienne ne s'était pas déshabillé. Tel il était rentré, quelques heures auparavant, tel je le retrouvais, se disposant à quoi? Je n'osais pas croire à l'affreuse idée qui venait de surgir dans mon esprit, et je me taisais, cachée dans les plis de la portière, et tremblante comme tout à l'heure, comme maintenant... — Et elle montra à d'Andiguier qu'en effet, à ce seul souvenir, ses mains étaient agitées d'une secousse nerveuse : — Quand il eut mis ces feuilles dans la grande enveloppe, il la cacheta, la posa bien en évidence sur la table, avec les autres. Puis, il ouvrit un tiroir du bureau, il y prit un pistolet, avec une boîte de cartouches et il commença de le charger. A ce moment-là, j'ai poussé un grand cri... Son premier mouvement fut de cacher l'arme, en jetant des papiers dessus... Mais déjà, je m'étais pré-

cipitée, je le tenais dans mes bras... Il savait que j'avais tout vu, tout... Ah! Si je ne suis pas morte d'émotion, à ce moment-là, c'est que vraiment, on a des forces pour tout supporter...

— Mais que t'a-t-il dit? interrogea d'Andiguier : — Tu prétendais tout à l'heure que tu ne savais pas ce qu'il y a entre vous. Tu le lui as demandé pourtant, à ce moment-là? Il a bien fallu qu'il te répondît? Que t'a-t-il répondu?...

— Et que vouliez-vous qu'il me répondît? fit Éveline. Il m'a menti... Il a nié, nié l'évidence... Ces lettres? C'étaient des lettres en retard, ou des billets d'affaires. Il se sentait pris d'insomnie. Il avait réglé sa correspondance... Ce revolver? Il se trouvait dans le tiroir. Il l'avait vu et les balles à côté, et, comme il lui arrive quelquefois de rentrer tard et toujours sans armes, il s'était dit qu'il ferait bien mieux le soir, de prendre sur lui ce pistolet, et afin de ne pas l'oublier, il avait voulu le charger tout de suite et le placer en vue sur sa cheminée... Son trouble, quand j'étais entrée dans la chambre? Je l'avais effrayé avec mon cri. Il s'était dit que, si je voyais l'arme, j'aurais des idées folles, celles que je lui montrais, justement, et alors il avait voulu cacher le pistolet... Que rien de tout cela ne fût vrai, sa pâleur le révélait trop, et son regard, et toute son attitude. Ah! ce que je lui ai dit alors, et avec quelles larmes!... Que je l'adjuais, que je le suppliais de me parler avec vérité, que je voulais savoir, que j'avais le droit de savoir le motif d'une pareille résolution! Que j'étais prête à tout accepter, tout, excepté de l'avoir vu devant moi se préparer à mourir et de ne pas savoir même pourquoi!... Et toujours cette même réponse, comme à une enfant malade, — ce : Vous vous trompez, vous vous trompez, — qui, à un instant, m'a rendue folle... Je n'ai plus su ce que je faisais. Je me suis élancée. J'ai pris l'arme qu'il venait de charger et, avant qu'il n'eût pu m'empêcher, je l'avais tournée contre moi-même, en lui disant : Alors, c'est moi qui vais mourir... Il me saisit le bras, juste au moment où je pressais sur la gâchette. Le coup partit sans m'atteindre. La balle s'était perdue dans une des tentures. Cette détonation nous fit rester immobiles une minute, l'un en face de l'autre. Instinctivement, nous écoutâmes. Heureusement nos gens dorment à un autre étage. Le bruit n'avait réveillé personne... Mes nerfs, à ce moment-là, me trahirent, et je me laissai tomber en pleurant dans les bras de mon mari, qui m'emporta jusqu'à ma chambre. Il me força de me recoucher, et,

assis au chevet de mon lit, il commença de me parler avec les termes de l'affection la plus passionnée, et, comme il me répétait, comme il me jurait qu'il m'aimait, je lui dis : — Mais alors, pourquoi as-tu voulu mourir?... Il n'osa pas me mentir cette fois. Il était trop ému pour cela. Il ne me répondit pas. Je n'avais plus la force de l'interroger de nouveau. J'eus celle de lui dire : — Si tu veux que je croie que tu m'aimes, donne-moi ta parole d'honneur que tu ne recommenceras pas... Il hésita, puis la pitié pour l'état où il me voyait la lui arracha, cette parole : — Je te la donne, me dit-il... C'était l'aveu, cela, on ne promet pas de ne pas recommencer ce que l'on n'a pas essayé de faire. Sur le moment, j'en ai éprouvé une telle joie, que je n'ai plus pensé à rien. Sans cette promesse, je ne serais pas ici. Je n'aurais pas pu le quitter...

Paul Bourget.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA CHINE

ET

LE DROIT DES GENS

PREMIÈRE PARTIE

Le problème chinois est, pour les jurisconsultes comme pour les hommes politiques, des plus complexes.

Nous nous évertuons, en général, à proclamer l'indépendance, la souveraineté des États et l'unité, l'universalité du droit international. Or l'application de ces principes absolus se heurte sans cesse, quand il s'agit du Céleste-Empire, à des difficultés insurmontables.

Le jurisconsulte écossais Lorimer a proposé de diviser les États en trois classes : d'abord ceux qui ont la conscience commune des principes généraux sur lesquels est fondé le droit international accepté par les peuples européens et d'origine européenne ; ensuite les pays sauvages qui sont entièrement dépourvus de cette conscience juridique ; enfin, certains États « de civilisation asiatique, » c'est-à-dire à moitié barbares, qui, sans renoncer à se prévaloir du droit général communément accepté, ne l'acceptent souvent qu'à contre-cœur et s'en écartent incessamment sur des points essentiels.

Cette division des peuples est-elle conforme aux données de l'expérience et de la raison ? De quelles prémisses dérive-t-elle et quel en est le fondement logique ? L'Empire chinois doit-il être rangé parmi ces États à demi barbares, auxquels Lorimer assigne un rang particulier ? Enfin quelles peuvent être les conséquences pratiques de cette classification et quelle influence exercera-t-elle sur les rapports de la Chine avec le reste du monde ? C'est ce que je vais examiner.

I. — COMMENT LA CHINE A PRIS UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Je ne perdrai pas mon temps à démontrer qu'il y a une « société internationale. » Non seulement cette société existe, mais elle est un de ces rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. On ne fait pas à l'instinct de sociabilité sa part en le confinant dans la famille, dans la tribu, dans l'État même ; il pousse des racines plus profondes et rapproche les peuples des peuples. L'évidence de cette loi, déjà signalée par Sully dans un mémoire au roi Henri IV, éclate au grand jour dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Le droit international, qui manquerait à son rôle, s'il se modelait sur de vieilles coutumes et s'il se figeait dans des formules surannées, a suivi la marche progressive du genre humain. Nous ne sommes plus au temps de Pufendorf et de Vattel. L'enseignement des maîtres s'est transformé. « Chaque État, disent MM. de Holtzendorff et Rivier dans leur *Introduction au droit des gens*, voit, dans la nécessité naturelle et inévitable d'avoir des rapports avec l'étranger et dans l'impossibilité de s'isoler complètement, un fait qui n'a pas besoin d'être prouvé et s'explique de lui-même. » On lit dans le *Traité de droit international* de M. F. de Martens : « En vue de leur progrès et de celui des citoyens, les États *doivent* entrer en relations entre eux... Dans l'accomplissement de leurs devoirs essentiels, ils dépendent les uns des autres. » M. H. Bonfils, l'éminent professeur de la Faculté de Toulouse, écrivait à son tour : « Les États modernes voient dans leurs rapports avec d'autres États une nécessité complètement soustraite à leur bon plaisir. »

Telle est d'ailleurs la nécessité des relations internationales que les peuples les moins disposés à subir une règle commune de devoirs et de droits réciproques ne sont point parvenus, même dans des temps reculés, à s'isoler complètement. Les rapports des étrangers avec la Chine étaient assez fréquens dès le IX^e^ siècle de l'ère chrétienne pour que 120 000 d'entre eux eussent péri dans la capitale du Tché-Kiang, emportée d'assaut par un chef de rebelles. Même avant le traité de 1537, la soie pénétrait en Europe par l'intermédiaire des Boukhares et des Persans, tandis que les Chinois allaient faire le commerce jusqu'en Arabie et en Égypte (1). En 1537, les Portugais fondèrent leur établissement

1 E. Bard, *Les Chinois chez eux*, p. 202.

de Macao dans la rivière de Canton, promettant toutefois de payer un tribut annuel et reconnaissant d'une manière formelle que l'autorisation donnée par le gouvernement chinois était un acte de simple tolérance. Cependant, le Fils du Ciel entrait, par le traité sino-russe du Nertschinsk, en 1689, en relations diplomatiques avec une puissance européenne : la Russie obtenait pour ses nationaux l'autorisation de commercer librement sur tout le territoire du Céleste-Empire. Il est vrai que la Chine se repentit de cette condescendance et chassa de Pékin, en 1722, les marchands russes! Mais, en 1728, un nouveau traité fut conclu à Kiatka, sur la frontière de la Sibérie, et les relations commerciales furent rétablies à la condition que les échanges se feraient désormais sur la frontière, au lieu même où la convention était signée. Les Russes étaient autorisés à fonder un collège à Pékin. Bien plus, la dynastie mandchoue tolérait dans sa capitale la présence d'un archimandrite russe et d'une légation ou plutôt d'une commission commerciale, renouvelable tous les dix ans. Ce serait donc une erreur de se figurer que la Chine a fermé jusqu'en 1842 ses frontières au trafic extérieur et qu'elle renonça subitement, après la guerre de l'*opium*, à cette politique.

D'ailleurs, dès l'année 1637, les Anglais avaient paru devant Canton : sept ans plus tard, lorsque l'invasion tartare commença, le port de Canton était ouvert à leurs navires. Il s'ouvrit bientôt aux bâtimens d'autres nations lointaines. A vrai dire, le trafic de ces négocians « barbares » était chargé d'entraves. Ils ne pouvaient prolonger, chaque année, leur résidence au delà de six mois, ni construire leurs factoreries hors d'un espace très resserré, ni transporter sur leurs propres embarcations les marchandises de Canton à bord de leurs navires, qui devaient être ancrés auprès de Whampoa, c'est-à-dire à 12 milles de la ville. Toute communication directe avec l'autorité locale leur était interdite ; on réservait à certains marchands (*hanistes*) la souillure du contact étranger. Il n'y avait pas moyen de vendre ou d'acheter sans offrir la coûteuse garantie de ces intermédiaires responsables envers le gouvernement chinois non seulement des droits à payer par les navires, mais encore des délits commis par les capitaines et par les équipages. Ces restrictions et ces vexations, sans parler d'humiliations terribles que le Prince de Joinville a très exactement décrites dans cette *Revue* (1), furent sup-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er juin 1857 l'article signé *V. de Mars*.

portées tant que dura le monopole de la Compagnie des Indes. Mais, dès que les employés de cette société furent remplacés par les agens directs du gouvernement, les démêlés commencèrent. Le commerce anglais étouffait dans le cercle étroit où le Fils du Ciel prétendait l'enfermer ; l'orgueil britannique ne pouvait plus supporter les avanies qu'on prodiguait tantôt aux sujets, tantôt aux représentans de la Reine. En 1840, la guerre éclata.

Il n'entre pas dans mon plan soit d'en scruter les origines, soit d'en décrire les péripéties. Il me suffira de dire que, si les Anglais dépassèrent leur droit en refusant d'abandonner le commerce de l'opium malgré les édits impériaux, les Chinois ne sauraient être absous, soit d'avoir incessamment retiré d'une main ce qu'ils donnaient de l'autre, soit d'avoir employé la violence et la ruse à l'égard des trafiquans, soit d'avoir prodigué le mépris et l'outrage, comme en 1808 et 1816, au gouvernement d'un grand pays (1), soit d'avoir massacré sans motif le 24 août 1839 presque tout l'équipage d'une goélette anglaise allant de Macao à Hong-Kong, soit d'avoir rétracté déloyalement un engagement pris, en octobre 1839, par le haut commissaire impérial Lin et le gouverneur de Canton envers Charles Elliot, « surintendant en chef du commerce et des sujets anglais en Chine (2). »

Une porte entr'ouverte n'est pas une porte fermée. Le Céleste-Empire appartenait déjà depuis plusieurs siècles, quelque dépit qu'il en pût concevoir, à la société internationale et, par là même, était astreint à l'accomplissement de certains devoirs internationaux.

Mais le traité de 1842 entre la Chine et l'Angleterre, les traités de 1844 entre : 1° la Chine et les États-Unis ; 2° la Chine et la France inaugurèrent assurément un nouvel ordre de choses. Pour la première fois, ainsi que l'a très bien remarqué le Prince de Joinville en 1857, la Chine faisait un acte de soumission au droit public des nations civilisées. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur notre traité, signé le 24 septembre à Whampoa, ratifié le 25 août 1845 à Macao, rédigé sur le type de la convention anglo-chinoise.

Le préambule, œuvre ordinairement banale, emprunte aux relations particulières de l'Europe avec le Céleste-Empire la plus

(1) Même article du Prince de Joinville.

(2) Voyez la lettre de M. Adolphe Barrot dans la *Revue* du 1er mars 1842.

grande importance: « Des relations de commerce, dit-il, s'étant établies depuis longtemps entre la France et la Chine, Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté l'empereur de Chine ont jugé convenable d'en régulariser l'existence, d'en favoriser le développement et d'en perpétuer la durée. A cet effet, Leurs Majestés ont résolu de conclure un traité d'amitié, de commerce et de navigation fondé sur l'intérêt commun des deux pays, et ont, en conséquence, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : Sa Majesté l'empereur des Français M. Théodore de Lagrené, etc., et Sa Majesté l'empereur de Chine, Ki, sous-précepteur du prince impérial, un des présidens du conseil de la guerre, gouverneur général des deux Kuân, membre de la famille impériale, etc., lesquels sont convenus des articles suivans et les ont arrêtés... » C'est une immense évolution, un coup de tonnerre, un prodige : le Fils du Ciel traite de puissance à puissance avec les barbares de la mer ! Bien plus, il s'engage à les protéger! « Les citoyens et sujets des deux Empires, sans exception de personnes ni de lieux, jouiront, dans les États respectifs des hautes parties contractantes, d'une pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs propriétés. »

La règle fondamentale de la politique commerciale chinoise était de concentrer tous les échanges sur un point très resserré du territoire, afin que rien n'échappât à la surveillance des mandarins. Dans le port de Canton, l'accès même de la ville intérieure et de la campagne la plus voisine était interdit aux étrangers; ceux-ci ne pouvaient pas même amener leurs familles dans la partie de la cité qui leur était ouverte. « Dorénavant les Français et leurs familles sont autorisés à se transporter, s'établir et se livrer au commerce, sans entrave ni restriction aucune (1) dans les ports et places de Canton, Émoui, Fou-Chou, Ning-Pô et Chang-Hai. Les navires français pourront commercer librement dans ces ports, y séjourner et circuler de l'un à l'autre suivant leurs convenances (2)... Les propriétés de toute nature apparte-

(1) La corporation privilégiée, connue à Canton sous le nom de marchands *hongs* ou *hanistes*, était, par conséquent, supprimée, et les Français devenaient dorénavant libres, dans les cinq ports, de traiter de l'achat et de la vente de toute marchandise avec tous les sujets chinois choisis sans l'intervention obligée de qui que ce fût (art. 9 du traité).

(2) « Mais il leur est formellement interdit de pénétrer et d'effectuer des opérations commerciales dans aucun autre port de la Chine, comme aussi de pratiquer sur la côte des ventes ou des achats clandestins (art. 2, § 3). »

nant à des Français dans les cinq ports seront considérées par les Chinois comme inviolables et seront toujours respectées par eux. » En outre « les Français résidant ou de passage dans les cinq ports pourront circuler dans leur voisinage immédiat, mais ne pourront dépasser toutefois certaines limites, qui seront fixées de commun accord entre le consul et l'autorité locale ni, sous aucun prétexte, se livrer à des opérations commerciales en dehors de ces limites (1). »

Les Chinois ne se bornaient pas à prohiber les communications directes des étrangers avec les autorités locales; ils affectaient d'envisager les agens des nations « barbares » comme de simples marchands en chef, et les soumettaient, chaque fois qu'ils osaient présenter les réclamations de leurs compatriotes, au cérémonial le plus humiliant (2). Désormais « Sa Majesté l'empereur des Français pourra nommer des consuls ou agens consulaires dans chacun des cinq ports susnommés, pour servir d'intermédiaire entre les autorités chinoises et les négocians français et veiller à la stricte observation des règlemens stipulés. Ces fonctionnaires seront traités avec les égards et la considération qui leur sont dus; leurs rapports et communications officielles avec l'autorité supérieure de leur résidence seront établis sur le pied de la plus parfaite égalité. S'ils avaient à se plaindre des procédés de ladite autorité, ils s'adresseront directement au surintendant des cinq ports ou, à son défaut, au haut fonctionnaire de la province, qui examinera mûrement leurs plaintes et y fera droit, s'il y a lieu. »

Traitant les Européens comme une poignée de marchands tributaires, les mandarins affectaient de confondre leurs vaisseaux de guerre et leurs navires de commerce, soit pour assujettir les uns et les autres aux visites de la douane, soit pour tout embrasser dans leur surveillance, soit pour donner aux « barbares » un nouveau témoignage de leur mépris. « Il est désormais loisible à Sa Majesté l'empereur des Français de faire stationner un bâtiment de guerre dans chacun des cinq ports, à l'effet de maintenir le bon ordre et la discipline parmi les équipages des navires marchands et de faciliter l'exercice de l'autorité consulaire... Il est bien entendu, d'ailleurs, que les bâtimens de guerre

(1) « Celles-ci seront également respectées par les équipages des bâtimens fran-« çais mouillés dans chacun des cinq ports (art. 23 du traité). »

(2) Voir, à ce sujet, la *Revue* du 15 février 1842.

français ne sauraient être frappés d'aucun droit quelconque. »

Le droit de juridiction exercé par les consuls de l'Europe et de l'Amérique sur leurs nationaux dans le Levant, dans les pays musulmans ou barbaresques et dans plusieurs pays de l'Extrême-Orient porte une grave atteinte à la souveraineté d'États indépendans et pleinement constitués. Il n'y avait pas, sur ce point, avant les traités de Nankin et de Whampoa, d'entente possible entre les Occidentaux, qui s'efforçaient de soustraire par tous les moyens possibles leurs ressortissans à une justice entièrement différente de la leur, et les mandarins qui tenaient invariablement dans les négociations entamées après la guerre de 1840, ce langage aux étrangers : « Puisque vous réclamez la protection de nos lois, commencez par vous soumettre à ces lois (1). » Le Fils du Ciel dut céder en 1842 et laisser constituer au profit des Anglais, des Américains, des Français, sur le sol même de son empire, un pouvoir judiciaire extra-territorial. Toute équivoque est dissipée. « Si, malheureusement, il s'élevait quelque rixe ou quelque querelle entre des Français et des Chinois, comme aussi dans le cas où, durant le cours d'une semblable querelle, un ou plusieurs individus seraient tués ou blessés soit par des coups de feu, soit autrement, les Chinois seront arrêtés par l'autorité chinoise, qui se chargera de les faire examiner et punir, s'il y a lieu, conformément aux lois du pays. Quant aux Français, ils seront arrêtés à la diligence du consul, et celui-ci prendra toutes les mesures nécessaires pour que les prévenus soient livrés à l'action régulière des lois françaises, dans la forme et suivant les dispositions qui seront ultérieurement déterminées par le gouvernement français (2). Il en sera de même en toute circonstance analogue et non prévue dans la présente convention, le principe étant que, pour la répression des crimes ou délits commis par eux dans les cinq ports, les Français seront constamment régis par la loi française. » « Les Français qui se trouveront dans les cinq ports dépendront également, pour toutes les difficultés ou les contestations qui pourraient s'élever entre eux, de la juridiction française. En cas de différends survenus entre Français et étrangers, il est bien stipulé que l'autorité chinoise n'aura à s'en mêler d'aucune manière (3)... »

(1) Voyez la première lettre de M. Adolphe Barrot dans la *Revue du* 15 février 1842.
(2) Ce qui fut fait par la loi du 8 juillet 1852.
(3) Articles 27 et 28 du traité. Ces deux textes doivent être combinés avec l'ar-

Avant la guerre de 1840, l'archevêque de Goa, primat des Indes orientales, avait encore dans sa mouvance les sièges épiscopaux de Nankin et de Pékin. Un anonyme a, dans cette *Revue* même, le 15 décembre 1886, résumé les incidens à la suite desquels le patronage des missions catholiques passa du Portugal à la France.

Or le traité de Whampoa contenait le germe d'une politique tolérante. Il suffit, pour convaincre le lecteur, de placer sous ses yeux quelques clauses de l'article 22: « Tout Français qui arrivera dans l'un des cinq ports pourra, quelle que soit la durée de son séjour, y louer des maisons et des magasins pour déposer ses marchandises, ou bien affermer des terrains et y bâtir lui-même des maisons et des magasins. Les Français pourront, de la même manière, *établir des églises, des hôpitaux, des hospices, des écoles et des cimetières*. Dans ce but, l'autorité locale, après s'être concertée avec le consul, désignera les quartiers les plus convenables pour la résidence des Français et les endroits dans lesquels pourront avoir lieu les constructions précitées... Il est bien entendu, d'ailleurs, que le nombre des maisons et l'étendue des terrains à affecter aux Français dans les cinq ports ne seront point limités, et qu'ils seront déterminés d'après les besoins et les convenances des ayans droit. *Si des Chinois violaient ou détruisaient des églises ou des cimetières français, les coupables seraient punis suivant toute la rigueur des lois du pays* (1). » Le décret impérial du 20 février 1846, rendu d'ailleurs à la demande du plénipotentiaire chinois qui avait signé le traité de Whampoa avec M. de Lagrené, fut le complément du traité lui-même. L'empereur Tao-Kouang y reconnaissait que la religion chrétienne, ayant pour objet d'engager les hommes à la vertu, n'a rien de commun avec les sectes illicites; ordonnait la restitution des églises usurpées, levait les prohibitions anciennes, et menaçait de châtimens sévères les autorités locales qui persécuteraient les chrétiens. Ce n'était pas, sans doute, en la forme, un article du pacte synallagmatique;

ticle 25, qui détermine la compétence des consuls pour le règlement des contestations civiles entre Chinois et Français.

(1) On lisait en outre dans le dernier alinéa de l'art. 23 : « Si, contrairement aux présentes dispositions, des Français, *quels qu'ils soient*, s'aventuraient en dehors des limites ou pénétraient au loin dans l'intérieur, ils pourront être arrêtés par l'autorité chinoise, laquelle, dans ce cas, sera tenue de les faire conduire au Consulat français du port le plus voisin. » Cette disposition, certainement applicable aux missionnaires, les mettait légalement à l'abri des procédures atroces et des sentences arbitraires.

mais c'en était, au fond, l'annexe et le commentaire, donné par l'Empereur lui-même.

La Chine, au demeurant, se rattachait par un lien plus intime et plus indestructible à la société des peuples. Elle s'était placée dans l'orbite du droit international positif. Elle pouvait, sans doute, manquer à ses nouveaux engagemens; mais il était loisible aux autres parties contractantes d'en imposer l'exécution.

C'est ainsi que, des missionnaires anglais ayant été maltraités en 1848 dans les environs de Changhaï, les Anglais purent parler très haut, bloquer des jonques impériales chargées de grains, envoyer deux bricks de guerre : ils obtinrent satisfaction. En 1851, un lazariste français, le Père Carayon, fut arrêté dans le Nord et tellement maltraité qu'il mourut en arrivant à Macao. Mais Canton fut le siège d'une résistance persévérante : les mandarins, en dépit des traités, renfermèrent, comme auparavant, les étrangers dans l'enceinte des factoreries et se refusèrent à toute communication verbale avec les autorités européennes : « Voilà donc les choses replacées à Canton sur le même pied qu'avant la guerre, » écrivait en 1857 le Prince de Joinville. Bien plus, depuis un an, la situation s'était aggravée. En 1856, une embarcation sous pavillon anglais, commandée par un capitaine nominal anglais, munie de papiers anglais, fut visitée à Canton par des soldats chinois sur la demande d'un indigène qui avait cru reconnaître un pirate dans l'équipage : une partie de cet équipage fut capturée, le pavillon anglais fut amené, malgré les traités, sans qu'il eût été loisible au consul anglais d'intervenir. Enfin, le 21 février 1856, le Père Chapdelaine, missionnaire français, fut arrêté par les Chinois et mis à mort. La cause des deux grandes nations occidentales devint celle du monde civilisé. Le baron Gros, lord Elgin, le comte Poutiatin, M. Reid, se présentèrent à l'embouchure du Peï-ho avec une escadre composée de vaisseaux français, anglais, russes, américains. Ils demandèrent une audience à l'Empereur, qui la leur refusa. Les alliés emportèrent les forts de Takou le 20 mai 1856 et, dès le mois suivant, un premier arrangement fut conclu à Tien-tsin par lord Elgin. Le second traité de Tien-tsin, qui semblait devoir être définitif, fut signé, le 27 juin 1858, par la France et l'Angleterre.

Je m'expliquerai bientôt sur le sanglant affront fait aux drapeaux de la France et de l'Angleterre en juin 1859 et sur l'insigne trahison de septembre 1860. Je me borne à signaler en ce

moment les conséquences juridiques de la guerre entreprise par les deux puissances contre le Céleste-Empire, c'est-à-dire à déterminer la nouvelle place que le traité d'amitié, de commerce et de navigation du 27 juin 1858 et les conventions de paix du 24 et du 25 octobre 1860, additionnelles à cet acte diplomatique, assignent à la Chine dans la société internationale (1).

Désormais, « à l'exemple de ce qui se pratique chez les nations de l'Occident (2), les agens diplomatiques dûment accrédités par Sa Majesté l'empereur des Français auprès de Sa Majesté l'empereur de la Chine pourront se rendre éventuellement dans la capitale de l'Empire lorsque des affaires importantes les y appelleront. Il est convenu, entre les hautes parties contractantes, que, si l'une des puissances qui ont un traité avec la Chine obtenait, pour ses agens diplomatiques, le droit de résider, à poste fixe, à Pékin, la France jouirait immédiatement du même droit. Les agens diplomatiques jouiront réciproquement, dans le lieu de leur résidence, des privilèges et immunités que leur accorde le droit des gens (la Chine admet donc qu'il existe un droit des gens !), c'est-à-dire que leurs personnes, leur famille, leur maison et leur correspondance seront inviolables; qu'ils pourront prendre à leur service les employés, courriers, interprètes, serviteurs, etc., qui leur seront nécessaires, » par suite se débarrasser, en dépit d'usages invétérés, des majordomes et des *compradores* indigènes. « Les agens diplomatiques qu'il plaira à Sa Majesté l'Empereur de la Chine d'accréditer auprès de Sa Majesté l'empereur des Français seront reçus en France avec tous les honneurs et toutes les prérogatives dont jouissent, à rang égal, les agens diplomatiques des autres nations accrédités à la cour de Sa Majesté l'empereur des Français. » Ainsi s'exprimait le traité de 1858 : instruits par une cruelle expérience, les plénipotentiaires s'expliquèrent avec un surcroît (3) de précision dans la convention de paix additionnelle (octobre 1860).

(1) Un grand nombre d'articles du traité de 1858 reproduisent simplement les dispositions des traités de 1842 et de 1844; nous n'insistons pas sur ces clauses.

(2) Nous suivons le texte français du traité franco-chinois, tel qu'il a été promulgué par un décret impérial français du 12 janvier 1861. En cas de dissidence entre le texte français et le texte chinois, c'est le premier qui doit prévaloir (traité de 1858, art. 3).

(3) « Lorsque l'ambassadeur, haut commissaire de S. M. l'empereur des Français se trouvera dans Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications du traité de Tien-tsin, il sera traité pendant son séjour dans la capitale avec tous les honneurs dus à son rang, et toutes les facilités lui seront données par les autorités

Quelques mois s'étaient à peine écoulés quand les puissances dégagèrent de ces prémisses une première conséquence. A leur instigation, le prince Kong obtint de l'empereur Tao-Kouang, son frère, l'établissement d'un ministère spécial, chargé de toutes les affaires qui pouvaient concerner les Européens. Aux termes de l'édit impérial publié le 20 mars 1861 à Canton, ce ministère fut installé dans la capitale; le prince Kong, Ysin, le chancelier Koueï-liang et Wen-siang, vice-président du bureau du revenu, en étaient nommés membres. On frappa pour son usage un sceau, portant cette inscription : *Surintendance impériale des relations commerciales avec les nations étrangères*. Huit sous-secrétaires d'État étaient choisis parmi les secrétaires du conseil de l'intérieur, des ministères et du conseil d'État. Un vice-président, Tsung-hou, dut résider à Tien-tsin et fut spécialement chargé de surveiller les intérêts commerciaux dans les trois ports du Nord (Nui-chwang, Tien-tsin, Teng-chou). On devait rendre un compte périodique à l'empereur de toutes les communications officielles adressées par les représentans des nations étrangères. C'était assurément un nouveau trait d'union : jusqu'alors, les relations avec les Européens avaient été dirigées par le ministère des Colonies, les nations étrangères étant regardées comme de simples populations tributaires !

Il répugnait à la Chine d'accorder aux étrangers la libre navigation de ses fleuves. M. Prosper Giquel qui, exerçant un grand commandement dans l'armée régulière chinoise, avait aidé le Céleste-Empire à réprimer l'insurrection des Taïpings, blâmait encore les Chinois, douze ans après la ratification du traité de Tien-Tsin, de mettre tout en œuvre pour empêcher l'ouverture de nouveaux ports, et s'efforçait d'établir qu'ils se méprenaient sur leur intérêt véritable. Cependant le plénipotentiaire Koueï-Liang avait accepté, sans nul doute à son corps défendant, qu'on insérât dans le traité du 27 juin 1858 cette proposition d'apparence paradoxale : « L'expérience ayant démontré que l'ouverture de nouveaux ports au commerce étranger est une des nécessités de l'époque... » Bref, les hautes parties contractantes ajoutaient à la liste dressée en 1842 « les ports de Kiung-Tchau et Chaou-Chaou dans la province Kuang-Ton, Taïwan et Taashwi dans la province de Formose, Tan-Tchau dans la province de Chan-Tong et

chinoises pour qu'il puisse remplir sans obstacle la haute mission qui lui est confiée. »

Nankin dans la province de Kiang-Nan. » Les Chinois, qui se résignaient si difficilement à ce genre de sacrifices, durent bientôt expier leurs misérables perfidies de 1859 par une concession nouvelle et fort importante. La convention additionnelle d'octobre 1860 (art. 7) ouvrit au commerce étranger la ville de Tien-tsin.

Les puissances occidentales, on le sait, ne perdirent pas une occasion d'allonger la liste des ports ouverts. M. Pierre Leroy-Beaulieu en comptait vingt-six au début de l'année 1900, sans parler des six villes ou lieux de marché, sur les frontières de l'Indo-Chine (1), qui leur étaient assimilés.

Les traités de 1858 et de 1860 conféraient aux étrangers, outre le droit de s'établir dans ces ports pour y faire le commerce, celui de voyager dans l'intérieur en se munissant d'un passeport. C'était leur reconnaître, au demeurant, la faculté de circuler, non seulement d'un port ouvert aux autres ports ouverts, mais sur tout le territoire de l'Empire en accomplissant une formalité très simple, qui ne pouvait être compliquée qu'accidentellement, sur un point isolé, par la mauvaise volonté de quelque agent subalterne. Je signale au lecteur les articles 7 et 8 du traité de 1858.

Le traité de commerce et de navigation, qui termina la guerre sino-japonaise (juillet 1896), profita sur divers points aux étrangers de tous les pays qui pouvaient, comme le nôtre (2), réclamer le traitement de la nation la plus favorisée. La France put invoquer, en conséquence, la disposition de ce traité qui déclarait valables pour treize mois chinois les passeports délivrés par les autorités japonaises (3) et donnait aux sujets japonais le droit de faire des excursions dans le voisinage des ports ouverts, ne dépassant pas, quant à la durée cinq jours, et quant à la distance *cent li* chinois.

Enfin l'édit que l'empereur Tao-Kouang avait publié, le 20 février 1846, en faveur des chrétiens passait dans un acte contractuel. Le pacte synallagmatique de 1858 en reproduisait textuellement divers passages. « La religion chrétienne, dit l'article 13, ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres des communautés chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs

(1) Long-Tchéou, Mounglsé, Hokéou, Semao, Tchoun-ning-fou, Tong-hing.

(2) Art. 6 du traité de Whampoa, 27 du traité de Tien-tsin.

(3) Et contresignés par les autorités locales chinoises (art. 6 du traité de juillet 1896).

pratiques religieuses, et une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays, munis des passeports réguliers dont il est parlé dans l'article 8. Aucune entrave ne sera apportée par les autorités de l'empire chinois au droit qui est reconnu à tout individu, en Chine, d'embrasser, s'il le veut, le christianisme, et d'en suivre les pratiques sans être passible d'aucune peine, infligée pour ce fait. Tout ce qui a été précédemment écrit, proclamé ou publié en Chine, par ordre du gouvernement, contre le culte chrétien, est complètement abrogé, et reste sans valeur dans toutes les provinces de l'empire. » Ainsi les missionnaires pouvaient aller, n'importe sur quel point de la Chine, exécuter l'ordre du divin Maître: — *ite, docete omnes gentes*, — et porter la lumière de l'Évangile. La diplomatie française n'avait pas encore fait un effort plus décisif pour initier la Chine à ce droit des nations que le jurisconsulte américain David Dudley Field allait définir en 1875 « un assemblage de règles juridiques faites ou sanctionnées par le christianisme pour les peuples chrétiens (1). »

Mais rien ne compte en Chine quand on a seulement posé des principes, sans en déduire des conséquences pratiques et des revendications précises. Pénétré de cette vérité, le baron Gros fit insérer dans la convention additionnelle d'octobre 1860 la disposition suivante : « Conformément à l'édit impérial rendu le 20 mars 1846 par l'auguste empereur Tao-Kouang, les établissemens religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux chrétiens, pendant les persécutions dont ils ont été victimes, seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de Son Excellence le ministre de France en Chine, auquel le gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et autres édifices qui en dépendaient. » Tel était du moins le texte français, car, par un singulier hasard, le texte chinois conférait en outre à nos missionnaires le droit de louer et d'acheter des terrains, pour y fonder des églises, dans toute l'étendue de l'empire (2). Des pourparlers furent entamés et l'on finit par convenir que les missionnaires pourraient acheter des terres au nom des communautés chrétiennes. En outre, on arrêta la formule de passeports spéciaux, qui leur seraient délivrés *par la légation de France*.

(1) *Revue de droit international et de législation comparée*, t. VII, p. 659.

(2) Voyez Mayers, *Treaties between China and foreign powers*, p. 73. Cf. la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1886.

La participation de la Chine à la société des peuples s'est encore accrue depuis quarante ans; telle était la marche naturelle et presque nécessaire des choses. Je ne saurais, sans sortir de mon cadre, décrire une à une, pièces en main, les phases de cette longue évolution. Je me borne à citer, entre autres actes diplomatiques : 1° le traité de paix, d'amitié et de commerce, conclu à Tien-tsin, le 9 juin 1885, entre la France et la Chine (1), dont l'objet principal est de permettre, en principe, aux négocians français, aux protégés français et chinois le commerce d'importation et d'exportation par certains points déterminés de la frontière terrestre entre la Chine et le Tonkin, ainsi que l'établissement, sur ces mêmes points, de consulats chinois; 2° la convention commerciale du 25 avril 1886, entre les mêmes puissances, dont les ratifications furent ajournées jusqu'au 5 août 1896 (2), et dont l'article 4 est ainsi conçu : « Les Chinois auront le droit de posséder des terrains, d'élever des constructions, d'ouvrir des maisons de commerce et d'avoir des magasins dans tout l'Annam; ils obtiendront pour leurs personnes, leurs familles et leurs biens protection et sécurité à l'égard des sujets de la nation européenne la plus favorisée, et, comme ces derniers, ils ne pourront être l'objet d'aucun mauvais traitement; les correspondances officielles et privées, les télégrammes des fonctionnaires et commerçans chinois seront transmis sans difficulté par les administrations postale et télégraphique française. Les Français recevront de la Chine le même traitement privilégié; » 3° la convention additionnelle du 26 juin 1887 qui règle la circulation des bateaux annamites et français par les rivières Song-Ki-Kong et Cao-bang entre Cao-bang et Langson, et confère à la France, avec un surcroît de précision, une fois de plus, tous les avantages commerciaux, tous les privilèges et immunités quelconques accordés à la nation la plus favorisée; 4° le traité sino-japonais de commerce et de navigation (juillet 1896), que j'ai signalé tout à l'heure et sur lequel j'aurai bientôt à revenir; 5° les concessions, en pleine propriété, de voies ferrées aux Russes en Mandchourie, aux Allemands dans le Chantoung, aux Français, dans le Yunnan,

(1) Voyez surtout les art. 1 § 4, 4, 5, 6 et 7.

(2) Voyez notamment les art. 2, 4, 5 § 4 et 6, 14, 15, 16, 18. L'art. 5 § 6 autorise les Français et les autres personnes, établis sur les points ouverts à la frontière, à circuler sans passeport dans un rayon de 50 *lis* autour de ces localités.

à partir du mois d'octobre 1896 (1), sans parler des nombreuses concessions temporaires qui ne confèrent pas aux étrangers la propriété des lignes; 6° l'ouverture à la navigation européenne de toutes les eaux intérieures dans les provinces où sont situés des « ports de traité », accordée aux instances de l'Angleterre en juin 1898.

Le lecteur sait comment la Chine a, depuis les temps les plus reculés, pris une place, de jour en jour agrandie, dans la société des peuples. Or, à quelque groupe de la race humaine que l'homme se rattache, il est, par le seul fait de cette agrégation, revêtu de certains droits, astreint à certains devoirs. Envisagé comme membre de la famille ou de la tribu, il contracte envers l'une ou l'autre une série d'obligations, et peut exiger qu'on s'acquitte envers lui d'obligations corrélatives. Il en est de même de l'être collectif placé dans la communauté internationale des États organisés. J'ajoute que ces obligations deviennent plus nombreuses à mesure que le lien se resserre, Dans la seconde partie du XIX^e^ siècle, les liens se sont nécessairement resserrés. Les chemins de fer, la navigation à vapeur, la traction par l'électricité, les télégraphes, les téléphones, centuplent, par la force des choses, les rapports internationaux. Il n'y a pas moyen de remonter ce courant irrésistible. Or la multiplicité des échanges et des relations engendre la multiplicité des obligations internationales. Nous aurons à tirer plusieurs déductions de ce principe et nous déterminerons en conséquence la situation juridique de la Chine dans le monde civilisé.

II. — COMMENT LA CHINE OBSERVE LES LOIS DE LA MORALE INTERNATIONALE

Le Céleste-Empire est uni par un grand nombre de traités aux puissances de l'Europe et de l'Amérique. S'il s'agissait d'un peuple sauvage, dépourvu de toute conscience juridique, tout le droit international résiderait dans la lettre de ces conventions. Mais il s'agit d'un peuple qui possède une civilisation séculaire, des lois, une administration, une armée à peu près régulière, et qui participe à la communauté internationale des États civilisés. Dès lors, cette communauté peut lui demander l'observation de quelques règles élémentaires, primordiales, générales, extérieures

(1) Date de la convention russo-chinoise, dite convention Cassini, à la suite de laquelle fut fondée la compagnie russe de l'Est chinois.

et supérieures aux traités, non moins absolues que les lois du monde physique. C'est ce qu'avait clairement aperçu l'*Institut de droit international* lorsqu'il inscrivit, dans un de ses premiers programmes, la question suivante : « Dans quelles limites et à quelles conditions le droit international *non écrit* de l'Europe est-il applicable aux nations orientales? »

Avant tout, la communauté internationale des peuples civilisés doit exiger de ses membres un certain degré de bonne foi. M. Adolphe Barrot écrivait ici même, le 1er juin 1842 : « La nation chinoise remplace par une *habileté sans exemple* ce qui lui manque d'expérience des choses militaires. » Mais l'habileté sans exemple des diplomates chinois ne trompe aujourd'hui personne et devient, en maintes circonstances, le comble de la maladresse. En tout cas, le mensonge systématique est un dissolvant de la communauté; non seulement parce qu'il est destructif de toute moralité internationale, mais parce qu'il jette un trouble profond dans tous les rapports et lèse à tout moment les plus grands intérêts de l'association. Personne n'a dépeint d'une façon plus éclatante ce vice odieux de la société chinoise que le Prince de Joinville signalant dans son article du 1er juin 1857 le mensonge comme « l'essence » du gouvernement chinois, ce mensonge qui, selon une doctrine politique confirmée et appuyée par la doctrine religieuse, n'a rien de déshonorant, les pouvoirs publics propageant dès lors hardiment et presque consciencieusement ce qu'il y a de plus faux dès qu'ils y trouvent leur avantage, les fonctionnaires eux-mêmes ne se faisant aucun scrupule de tromper l'autorité supérieure s'ils peuvent éviter de passer pour malhabiles. Les publicistes contemporains sont à peu près unanimes à reconnaître que la Chine, à ce point de vue, n'a pas changé depuis un demi-siècle.

On a tenté parfois d'excuser la duplicité chinoise en insinuant qu'il faut prendre les Célestes tels qu'ils sont, sans leur imposer notre propre idéal. Ils ne se soucient que de « sauver la face, » c'est-à-dire de substituer la forme au fond et les convenances à la loyauté. Mais il ne s'agit pas d'inculquer à des Orientaux un préjugé local, une manie particulière aux « nations de l'Occident. » Le préjugé local, c'est de transformer la morale en un code d'étiquette. Depuis que le monde existe, l'homme sait discerner le vrai du faux; pour toutes les branches de la race humaine qui ne se sont pas appliquées à dégrader en elles-

mêmes l'être moral, le mensonge est le mensonge. Sauver les apparences n'est qu'un raffinement dans la perfidie, une aggravation dans la déloyauté. C'est ce que l'histoire de la politique extérieure chinoise, depuis soixante ans, démontre jusqu'à l'évidence. Quelques journalistes se sont étonnés de la grande circonspection avec laquelle les représentans des puissances alliées recevaient les ouvertures du vice-roi Li-Hung-Chang et de l'extrême défiance avec laquelle ils entendaient vérifier l'authenticité de ses pouvoirs. Cet étonnement ne se fût pas manifesté s'ils avaient étudié d'un peu plus près l'histoire diplomatique de la Chine à partir de 1840.

Pendant le cours des longs pourparlers qui précédèrent le traité de Nankin (1842), les représentans du Céleste-Empire se fussent exposés aux pires disgrâces s'ils n'avaient passé leur temps à tromper tout à la fois les étrangers et l'Empereur. Ils s'acquittèrent de cette double tâche avec le plus grand zèle. Toutefois l'Empereur, auquel on cachait le plus possible les revers de ses troupes, taxait promptement ses délégués de faiblesse ou de lâcheté. Lin, son premier haut commissaire à Canton, fut, au bout de quatre mois, accablé de reproches et révoqué : mis à l'écart, il eut le courage d'écrire au Fils du Ciel que les Célestes ne pouvaient pas combattre les Anglais sur mer, donnant par là même, aux yeux de son maître, un suprême témoignage de son imbécillité. Son successeur, Keschen, était tout d'abord obligé de négocier un armistice, car il fallait avant tout éloigner de la capitale une escadre anglaise qui s'était présentée à l'embouchure du Peï-ho. Ce Keschen opéra des prodiges : il se fit accorder délai sur délai, obtint que l'escadre anglaise retournât vers le Sud à quatre cents lieues de Pékin, conclut avec une insigne mauvaise foi des armistices qui permirent au gouvernement chinois de pousser ses armemens et de concentrer ses forces, mais finit par être contraint de signer un traité préliminaire qui stipulait une indemnité de six millions de piastres, cédait l'île et le port de Hong-Kong à la couronne d'Angleterre, etc. Il fut désavoué comme son prédécesseur, mandé, tancé, remplacé. L'Empereur nomma le général Yischen « grand pacificateur des rebelles » et lui écrivit en ces termes : « Je suis le souverain légitime de tout l'Empire, et il n'y a pas un seul pied de terrain, un seul habitant de la terre centrale qui ne soit ma propriété absolue. Keschen a pris sur lui de céder Hong-Kong : que cette mesure retombe sur sa

tête. » Le Fils du Ciel laissait des subalternes s'engager et ne s'engageait pas. Il en fut ainsi même après la prise de Canton et toutes les mesures furent si bien prises qu'aucun commissaire impérial ne figura dans l'acte diplomatique du 25 mai, aux termes duquel les Chinois payèrent six millions de piastres aux Anglais; mais les Anglais durent éloigner de la ville leurs troupes et leurs navires de guerre. L'Empereur, battu, mais triomphant et d'ailleurs probablement battu sans le savoir (1), fit élever dans les rues de Canton six arcs de triomphe en granit, couverts d'inscriptions, afin de perpétuer le souvenir de cette prétendue victoire diplomatique. Le général Yischen entretint soigneusement le Fils du Ciel dans son erreur; d'après ses rapports, les Chinois ne cédaient jamais, mais feignaient de céder et n'attendaient qu'une occasion de faire tout rentrer dans l'ordre accoutumé.

Les préliminaires de la paix de 1860 sont encore plus instructifs. Les ministres de France et d'Angleterre, MM. de Bourboulon et Bruce, devaient échanger à Pékin dans le délai d'un an les ratifications du traité conclu à Tien-Tsin le 27 juin 1858 (2). Ils se présentèrent donc le 20 juin 1859 à l'embouchure du Peï-ho : une garnison nombreuse occupait les forts de Takou et l'entrée du fleuve était barrée. L'escadre anglaise et le bâtiment français *le Duchayla* attaquèrent inutilement les forts et tentèrent sans succès un débarquement : les alliés furent obligés de se retirer après avoir subi des pertes sensibles. La cour de Pékin crut, pendant quelques jours, avoir détruit la puissance militaire des deux nations occidentales et lança le mémorable édit du 5 juillet 1859 qui dénonce la « révolte ouverte » des « barbares anglais » avec lesquels les « barbares français » ont fait cause commune, insiste sur l'énormité d'un tel crime « pour lequel la mort même ne serait pas une peine suffisante, » et menace ces rebelles de les anéantir jusqu'au dernier « s'ils reproduisent encore des demandes qu'ils n'ont pas droit de présenter. » On ne demandait pourtant à la Chine que la ratification d'une convention conclue de la façon la plus régulière et sur laquelle les plénipotentiaires des puissances avaient apposé leurs cachets. Les ministres de France et d'Angleterre retournèrent à Changhaï.

Le Fils du Ciel comprit alors qu'il était allé trop vite et qu'il

(1) « Il ne sut rien de la défaite de ses troupes tartares. » (3e lettre de M. Ad. Barrot.)

(2) Art. 42 du traité

pourrait expier son imprudence. Il délégua d'abord le vice-roi du Chi-li, Hang, pour empêcher la substitution de l'action militaire à l'action diplomatique et brouiller, s'il se pouvait, la France avec l'Angleterre. Hang, ayant échoué dans cette tâche, fut désavoué « pour n'avoir pas su conserver les relations pacifiques » entre la Chine et les nations de l'Occident, puis remplacé par les grands dignitaires Oueng et Heng-ki, qui ne purent empêcher la déroute de l'armée tartare et la prise des forts de Takou.

Ces deux personnages furent désavoués à leur tour. Un décret impérial du 24 août 1860 ayant désigné Koueï-liang, le négociateur du traité de 1858, comme plénipotentiaire pour traiter de la paix, ce haut commissaire et ses collègues envoyèrent, le 3 septembre, aux ambassadeurs des puissances alliées une dépêche ainsi conçue : « Nous venons par ordre de l'Empereur et nous déclarons en premier lieu qu'on doit en revenir à l'exécution du traité signé en 1858 et que toutes les clauses de l'ultimatum notifié par votre empire au mois de mars sont acceptées sans restriction... » Mais on découvrit presque aussitôt que si Koueï-lang possédait bien, comme il l'avait écrit, le sceau impérial, il n'avait pas les pleins pouvoirs du Fils du Ciel. Les conférences furent rompues et la marche sur Pékin fut reprise malgré deux lettres suppliantes de Koueï-liang (7 septembre). Le prince Tsaï et Mouh, président du bureau de la guerre, remplacèrent ce plénipotentiaire qui « n'avait pas su se conformer aux ordres de l'empereur (1), » et s'efforcèrent encore une fois, par tous les moyens imaginables, de faire rétrograder les alliés. La France ne voulait ni ne pouvait regarder comme un malentendu l'outrage prémédité qu'elle avait reçu le 20 juin 1859 et décidait à l'action le cabinet de Saint-James qui, malgré l'énormité de ce premier forfait international, avait hésité d'abord à s'ouvrir par la force la route de Pékin.

Cependant le baron Gros et lord Elgin offraient encore de signer la paix à Tong-chaou, c'est-à-dire à 18 kilomètres de Pékin. Le prince Tsaï et son collègue Mouh souscrivirent à la proposition des ambassadeurs, promettant purement et simplement de signer la paix dans cette ville et d'apposer le sceau de l'empereur sur le texte du traité. C'est là qu'allait être commis

(1) Dépêche de Tsaï, datée du 12 septembre.

un nouvel attentat au droit des gens, encore plus odieux que celui de juin 1859.

Le 12 septembre 1860, M. Parkes, consul d'Angleterre à Canton, et M. Wade, secrétaire interprète, furent envoyés à Tong-chaou par lord Elgin. Après un entretien très pénible, qui ne dura pas moins de huit heures, où les plus graves questions furent reprises et débattues très vivement dans leurs moindres détails, Tsaï remit aux commissaires anglais une lettre d'adhésion pleine et entière. En conséquence, un certain nombre de Français et d'Anglais se rendirent à Tong-chaou le 18 septembre. Le 19, quelques-uns seulement purent revenir au camp; trente-cinq étaient retenus prisonniers, parmi lesquels le colonel Foulon de Grandchamp, l'abbé Duluc, M. Loch, secrétaire de lord Elgin, etc. Ces délégués avaient été, dans le cours même d'une négociation diplomatique, l'objet d'un atroce guet-apens; le gouvernement chinois les gardait comme otages et, chaque fois qu'on subordonna la suspension des hostilités à la remise des prisonniers, feignit de ne pas entendre. Un petit nombre d'entre eux, parmi lesquels M. d'Escayrac de Lauture, furent ramenés plus tard au camp après avoir subi les plus horribles traitemens; les autres avaient été torturés et massacrés dans les prisons de Pékin. Un édit impérial du 20 septembre (1) avait prodigué les encouragemens aux bourreaux. C'est ainsi que les Chinois préludèrent aux conventions de paix additionnelles du 24 et du 25 octobre 1860. Le 24 octobre, lord Elgin obligea le prince Kong à délivrer un certificat attestant que le sceau mis au bas du parchemin était le sceau véritable de l'empereur et que celui-ci était définitivement engagé; c'était un excès de précaution justifié par l'excès de la fourberie chinoise.

Les Japonais savaient à quoi s'en tenir. En 1895, le Céleste-Empire, battu sur terre et sur mer, leur envoya pour traiter de la paix des ambassadeurs, porteurs d'une lettre impériale, mais dépourvus de tout pouvoir régulier, ce qui permettait de traîner en longueur et de désavouer, au bon moment, tous les délégués. Ceux-ci furent immédiatement renvoyés en Chine, et le cabinet de Tokio put s'aboucher un peu plus tard avec Li-Hung-Chang, investi de pouvoir explicites.

La Chine s'est engagée, en 1900, dans un nouveau labyrinthe

(1) Dont le texte est reproduit dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1860.

de faux-fuyans et de contradictions. Chaque promesse est un leurre, chaque mot cache un piège. Le gouvernement central arme les Boxers et favorise leurs sanglans méfaits; mais il feint de les combattre et charge ses troupes de les poursuivre à la condition qu'elles ne les poursuivront pas. Il écrit aux puissances étrangères que les Boxers attaquent malgré lui les Légations et dirige contre elles les canons Krupp de l'artillerie impériale. Il prend officiellement les ministres étrangers sous sa protection, mais cherche à les perdre en les envoyant à Tien-tsin; il feint de les nourrir et les affame; de les secourir et les traque comme des bêtes fauves. Il désavoue les Boxers vaincus, mais est prêt à recueillir, s'il y a lieu, les fruits de leurs victoires. Il perd, à force de mentir, jusqu'au droit de dire la vérité!

Tant de mauvaise foi donne à penser que la conscience juridique de ce peuple n'est pas encore formée.

L'égalité des États souverains est un principe essentiel de droit public. La dimension des territoires importe peu. La communauté internationale des peuples civilisés attribue les mêmes droits aux plus faibles qu'aux plus puissans d'entre eux, et leur impose les mêmes devoirs. C'est une maxime élémentaire que les Chinois ne peuvent pas ou ne veulent pas comprendre.

En 1793, lord Macartney se rendit à Pékin en qualité d'ambassadeur; mais les Célestes profitèrent de son ignorance pour inscrire sur sa voiture en chinois cette phrase : « ambassadeur apportant le tribut du royaume d'Angleterre, » et la « face » fut ainsi sauvée. Un autre ambassadeur anglais, lord Amherst, partit en 1816; mais, comme il ne voulut pas se soumettre aux formalités d'une étiquette dégradante, il ne fut pas reçu par l'Empereur; bien plus, comme il rentrait à Canton sans avoir rempli sa mission, on ferma le port aux navires de guerre qui venaient le chercher, et les officiers anglais durent forcer le passage en bombardant les forts de Bocca-Tigris. Le 3 juillet 1840, une embarcation de la frégate *la Blonde* s'était avancée vers Amoy avec un pavillon parlementaire pour remettre à l'autorité supérieure de cette ville une lettre de lord Palmerston adressée au cabinet de Pékin, avec prière de la faire parvenir à destination : cette lettre fut renvoyée. La même lettre fut renvoyée de la même manière par les autorités supérieures de Ning-Po. C'est alors qu'une partie de la côte chinoise entre Ning-Po et l'embouchure du Yang-tze-kiang fut bloquée par l'escadre de S. M. britannique. En mai 1841, une

nouvelle lettre des plénipotentiaires anglais fut refusée par les magistrats de Ning-Po. En 1860, un an après que les ambassadeurs chargés d'échanger les ratifications du traité de Tien-tsin avaient été reçus à coups de canon, les principaux obstacles auxquels se heurtèrent les commissaires chargés de s'aboucher avec le prince Tsaï furent l'entrée des ambassadeurs à Pékin avec une escorte de 2 000 hommes, leur réception par l'empereur, l'installation d'un ministre anglais dans la capitale, mais par-dessus tout le projet de remettre au Fils du Ciel une lettre autographe de la reine Victoria. Ces prétentions qui paraissaient monstrueuses à la cour de Pékin, parce qu'elles impliquaient l'égalité des États européens et de l'Empire, déterminèrent le guet-apens de septembre, la reprise des hostilités, la bataille de Pa-li-kao, et le reste. Un peu plus tard, après que les troupes des alliés furent entrées dans la capitale, installant leurs canons sur les remparts, il plut au prince Kong de transformer ce corps de troupes victorieux en une simple garde d'honneur (1). Le Fils du Ciel n'était pas vaincu parce qu'il ne pouvait pas l'être, et, s'il avait quitté momentanément sa capitale, c'est que, suivant un ancien usage, il s'était rendu, pour les chasses d'automne, à Jehol en Tartarie. Les ministres étrangers ne purent traiter qu'avec le prince Kong.

En 1867, le gouvernement chinois décida d'envoyer une ambassade en Amérique et en Europe. Son choix tomba sur M. Anson Burlingame qui avait représenté les États-Unis à Pékin pendant plusieurs années. Il évitait par là même de compromettre un de ses hauts dignitaires et, comme il pourrait toujours reprocher à cet étranger d'avoir mal compris ses ordres, conservait toute sa liberté d'action (2). D'ailleurs, pendant que M. Burlingame se rendait à New-York, la cour de Pékin accablait de ses dédains M. Ross Browne, le nouveau ministre des États-Unis. Peu de temps après, elle éconduisit impoliment le duc d'Édimbourg, fils de la reine Victoria, l'Empereur ne recevant pas les ministres européens « et ne pouvant pas faire d'exception pour les rejetons des familles régnantes. »

C'est le 29 juin 1873 que le Fils du Ciel reçut pour la première fois les ministres étrangers. Il les avait fait attendre quatre mois. Mais, si l'on n'avait obtenu que très difficilement la promesse d'une audience, il fut encore moins aisé d'en régler le

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1865, article de M. Ch. Lavollée.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1871, article de M. H. Blerzy.

cérémonial. Le *Ko-Teou*, selon lequel tout visiteur amené devant le souverain devait se mettre à genoux trois fois et frapper neuf fois la terre du front, devint une pomme de discorde.

Les ministres étrangers refusèrent obstinément de se soumettre à cette formalité. On voulut bien condescendre à leur proposer une transaction ; ils s'accroupiraient sur leurs talons sans poser leur front sur le sol. Cette seconde proposition ne fut pas mieux accueillie. Bref, la cour gémit et céda. A six heures du matin, les représentans des puissances se réunirent au Peï-tang établissement catholique situé dans la cité impériale : de là, ils furent conduits par un ministre du Yamen à la porte septentrionale de l'enceinte prohibée du Palais, où ils durent laisser leur suite et leurs palanquins. Après deux nouvelles haltes, fort longues, ils furent enfin reçus. L'Empereur aurait daigné leur dire : « Sa Majesté reconnaît la réception des lettres présentées par les ministres étrangers » et, quelques minutes après : « Sa Majesté espère que les empereurs, rois et présidens d'État représentés par Vos Excellences sont tous en bonne santé, et elle compte que toutes les affaires entre les ministres étrangers et ceux du Tsong-li-Yamen s'arrangeront d'une manière amicale et satisfaisante (1). »

Aujourd'hui, l'Empereur reçoit les membres du corps diplomatique le premier jour de l'année; en outre, depuis fort peu de temps, à leur arrivée et à leur départ.

Mais ces diverses concessions sont regardées par le « vieux parti chinois » comme des fautes impardonnables. Quand l'impératrice douairière pénétra, pendant la nuit du 21 au 22 septembre 1898, dans la chambre du jeune empereur, Kouang-sou, l'accusa de complots avec l'étranger, le souffleta devant témoins et le contraignit à lui remettre les sceaux de l'État, elle devint l'âme de la protestation contre l'ordre de choses établi depuis 1860. Elle s'entoura des Mandchous les plus hostiles aux « innovations européennes » : Yung-lu, Kang-Yi, Hsu-Ting; et revêtit des plus hautes dignités le prince Touan, jadis écarté du trône, retiré depuis longtemps à Moukden, affectant d'ignorer les coutumes de l'Europe, affichant un profond mépris pour le droit issu des traités conclus avec les races inférieures (2).

(1) Voyez la *Revue de droit international et de législation comparée*, t. IX article de M. Rolin-Jacquemyns).

(2) V. les lettres de Mgr Favier, du 18 et du 28 mai 1900, publiées par les *Annales de la propagation de la foi* (septembre 1900).

La Chine, dans ses rapports avec les autres puissances, comprend encore très mal que des États, inégaux en fait, aient le même droit au respect de leur existence, de leur indépendance et de leurs facultés juridiques. Qu'est-ce qu'une association dont les membres n'aspirent qu'à s'entre-déchirer? La Chine jette un élément de perturbation dans la société des peuples en y apportant sa haine implacable des étrangers.

En janvier 1841, après que les Chinois ont feint de négocier pour compléter leurs armemens, des édits impériaux déclarent l' « extermination » des Anglais « sainte et nécessaire; » la tête des chefs et des soldats est mise à prix. Deux mois plus tard, l'Empereur écrit à son généralissime Yi-chen : « Allez, hâtez-vous, attaquez et *exterminez*. » Le gouvernement parvient sans peine à provoquer dans le cœur du bas peuple une explosion de haine contre les étrangers. « Quand nous serons réunis, plusieurs centaines de milliers d'hommes forts et alertes, lit-on dans un de ces manifestes populaires (1), quelle difficulté aurons-nous à vous couper par la racine? Nous vous attaquerons par terre et par eau. Nous ne voulons pas qu'il reste sur notre terre l'ombre d'un seul rebelle; nous ne permettrons pas qu'un seul de vos navires infernaux aille raconter vos désastres. »

La haine des « diables étrangers » s'est enracinée plus profondément encore après les événemens de 1859 et de 1860. Si les Européens étaient vaincus, le Céleste-Empire les achèverait avec une fureur sans égale par le fer et par le feu : cependant nos victoires mêmes ne leur inspirent qu'une médiocre terreur et, le premier moment de stupeur une fois passé, leur aversion, leur insolence ne connaissent plus de bornes. La plupart des sociétés secrètes comme celles des Taïpings, des « Trois Vérités » (Triade), le Nénuphar blanc, le Grand Couteau, le Poing de l'Harmonie publique, qu'elles s'accordent ou se disputent avec le gouvernement, (énigme généralement indéchiffrable), se proposent avant tout l'expulsion des étrangers.

La guerre sino-japonaise semblait avoir un peu refroidi l'ardeur des xénophobes, et M. Pierre Leroy-Beaulieu constatait, en 1897, non sans quelque surprise, que les Européens n'étaient plus aussi souvent insultés dans les rues de Pékin. Mais le coup d'État du 22 septembre 1898 inaugure une politique de réaction

1. Traduit par M. Ad. Barrot. Voyez la *Revue* du 1er juillet 1842.

violente et de lutte à outrance contre les étrangers. Le manifeste de l'Impératrice du 21 novembre 1899 (1) ne laissait subsister aucune équivoque : « Que le mot *paix* ne tombe jamais de la bouche de nos grands dignitaires ! Qu'ils ne permettent jamais à une telle pensée d'effleurer un moment leur esprit ! Lorsqu'on a un pays comme le nôtre, avec un territoire aussi immense, de telles ressources naturelles, des centaines de millions d'habitans, si chacun tient à prouver son loyalisme et son patriotisme, qui peut avoir peur de l'étranger? Que personne donc ne songe à faire la paix, mais tâche de préserver de toute destruction et de toute spoliation les demeures et les tombeaux de ses aïeux. » Une circulaire du Tsong-li-Yamen tira d'ailleurs sur-le-champ la conséquence pratique de cet appel au peuple en donnant tout pouvoir aux officiers chinois pour résister par la force (2), *sans attendre les ordres venus de Pékin*. La période des massacres et des pillages commença le 13 mai 1900 par l'attaque et l'incendie du village de Kao-lo, dont 70 habitans furent massacrés par les Boxers. On lisait sur les drapeaux des incendiaires une de ces deux inscriptions : « Protéger la dynastie, anéantir les Européens, » ou : « Par ordre de l'Empereur, anéantissons les Européens (3). »

Le 21 mai 1900, les membres du corps diplomatique accrédités à Pékin adressèrent une note collective au Tsong-li-Yamen pour réclamer le bannissement de tous les membres de l'association des Boxers qui provoquaient des désordres dans les rues et répandaient des manifestes menaçans pour les étrangers, le châtiment des fonctionnaires négligens, l'exécution des meurtriers, des incendiaires, des personnes qui dirigeaient les actes des Boxers et leur donnaient de l'argent.

Tout porte à croire que les avis belliqueux du prince Tuan et de Kang-Yi, président du conseil de la guerre, l'emportèrent dans le Grand Conseil des ministres tenu le 19 juin par l'Impératrice (4). On ne pouvait dès lors attendre que la réponse satisfaisante du Tsong-li-Yamen à la note collective. Celle que reçurent les ministres étrangers fut à bon droit regardée par le cabinet de Saint-

(1) Insérée dans le *North China Herald* du 27 décembre.

(2) Aux étrangers, bien entendu.

(3) Lettre de Mgr Favier du 18 mai (*Annales de la propagation de la foi*, septembre 1900).

(4) Voyez le *Journal des Débats* du 8 juillet 1900.

Pétersbourg comme évasive, et le gouvernement russe annonça, dans une note adressée aux journaux le 4 juillet, que les ministres des puissances européennes allaient se concerter sur les moyens d'organiser et d'accélérer un débarquement de troupes internationales. Dès le 3 juillet, les journaux de Canton avaient publié deux édits de l'Impératrice, annonçant : 1° que la réconciliation avec les chrétiens était absolument impossible : 2° qu'il serait dangereux d'opprimer le peuple et que, par conséquent, « il convenait de profiter jusqu'à nouvel ordre du mouvement hostile aux étrangers. » Le prince Tuan fut encore plus net (1) : « Nous avons, disait-il, des fusils à longue portée et de gros canons en abondance... Les étrangers sont des hommes petits et faibles qui ne peuvent opposer aucune résistance. Ils sont déjà terrifiés. D'un coup, vous les détruirez tous. Châtiez-les bien, *et que pas un n'ait la vie sauve.* » Les massacres d'étrangers vont se succéder désormais sans interruption. Pour exciter au meurtre la population de Canton, on affiche sur les murs de cette ville que tous les étrangers ont été tués, dans le Nord, comme des poulets ou comme des chiens (2). Quelques jours après (3), on annonce que Lin-Ping-Heng, ennemi déclaré des barbares, a reçu le commandement suprême des quatre armées mobilisées dans le Yang-Tsé et que l'Impératrice, sur sa demande, fait décapiter, ou couper en deux (on n'est pas d'accord sur le mode d'exécution), deux membres du Tsong-li-Yamen, favorables aux étrangers. Notre consul général à Changhaï peut encore télégraphier à M. Delcassé, le 25 septembre, longtemps après l'ouverture des négociations, que, « d'après des informations « de source chinoise, les vice-rois et les gouverneurs auraient reçu de la cour des ordres impériaux secrets qui les mettraient en demeure de combattre et de *détruire* les étrangers. » On feint de destituer le prince Tuan ; mais tout porte à croire qu'il a rédigé lui-même le décret de destitution et détient encore le sceau de l'Empire. En tout cas, il s'est substitué des prête-noms et dicte, au moment même où vont commencer les négociations, de nouveaux édits secrets d'après lesquels le but final et nécessaire est l'extermination des Européens.

Une telle conception de la fraternité internationale est un

1 Traduction d'un décret envoyé par ce prince aux autorités de Changhaï et transmis de Changhaï au *Daily Express*.

(2) Télégramme du 27 juillet.

(3) Télégrammes du 3 et du 4 août.

obstacle évident à l'accomplissement de certains devoirs internationaux.

Le mot « humanité » prend, dans les langues latines, deux acceptions différentes : c'est à la fois la collection des êtres humains et l'expression d'une certaine bienveillance qu'ils se doivent les uns aux autres dans toutes les circonstances de la vie. Il est beau qu'un seul mot désigne ces deux choses, et cela nous paraît si naturel que nous n'y prenons pas garde.

Les philosophes de l'antiquité païenne enseignaient déjà que notre première tâche est de resserrer le lien naturel en fortifiant l'union du genre humain : que l'homme traître envers l'humanité manque à son devoir comme le citoyen traître envers la patrie : que la charité (*caritas generis humani*) est la plus haute expression de l'honnête (1). Ce n'est point d'ailleurs une morale propre aux Occidentaux, car les livres sacrés des Chinois prêchent aussi la charité. Mais, comme ces maximes sont, à leurs yeux, dépourvues de tout caractère pratique, ils ne cherchent pas à s'y conformer. Elles répugnent d'ailleurs à leur férocité naturelle.

Tous les publicistes qui ont soit habité, soit visité la Chine : M. Pierre Leroy-Beaulieu ; le docteur Matignon, médecin de la légation de France à Pékin; M. Bard, ancien président du conseil d'administration municipale de la concession française à Changhaï, etc., s'accordent sur ce point : la bonté, l'altruisme, la reconnaissance sont, pour les Célestes, des mots vides de sens ; ils assistent aux souffrances de leurs semblables, sans les plaindre, que dis-je ? ils savourent habituellement ces douleurs en fins connaisseurs, en artistes délicats; d'autant plus satisfaits que le sang coule goutte à goutte, que le supplice est plus lent et plus raffiné (2). Le pauvre, suivant le même instinct, tue sans sourciller, quand bon lui semble, son nouveau-né, puis le jette dans la rue ou même l'offre encore vivant, dans un panier, aux chiens et aux pourceaux qui parcourent les voies étroites des grandes villes. Je parlerai bientôt des atroces châtimens infligés par les tribunaux. Il n'existe pas dans l'histoire du monde un plus abominable martyrologe.

Transportons par la pensée de telles mœurs et de telles habitudes dans la sphère des relations qui unissent la communauté des États : il devient très difficile d'inculquer à de tels hommes

(1) Cicéron, *De Officiis*, III, 5; *de Finibus*, III, 3 v. etc.
(2) Voyez *le Correspondant* du 25 juillet 1900.

le sentiment des devoirs internationaux et de leur en imposer l'accomplissement.

Si telle est leur cruauté pendant la paix, quels n'en seront pas les excès en temps de guerre ? comment étancheront-ils leur soif de vengeance et résisteront-ils à leurs propres fureurs ? Après les traités du 24 et du 25 octobre 1860, les commissaires alliés durent punir eux-mêmes un haut mandarin de Canton, qui avait torturé des prisonniers de guerre. Le maréchal Yamagata, dans une proclamation adressée aux troupes japonaises placées sous ses ordres (septembre 1894), caractérisait en ces termes l'armée chinoise : « L'ennemi a un caractère cruel et féroce depuis les temps anciens. Si, dans les combats, vous avez le malheur de devenir ses prisonniers, il vous fera subir certainement des souffrances atroces, plus terribles que la mort, et vous fera mourir, après cela, par les procédés les plus barbares et les plus inhumains. Défendez-vous donc de devenir ses prisonniers, quelque périlleux que soit le combat à soutenir. Ne reculez pas devant la mort. » Cette peinture était fidèle. Les Chinois ne se conformèrent pas aux lois de la guerre. Ils suspendaient aux saules, sur le chemin que devait suivre un des corps expéditionnaires, les têtes des soldats japonais. Pendant les escarmouches de Dojooski, ils arrachèrent les entrailles de leurs ennemis morts ou blessés pour introduire dans leurs corps ainsi vidés des pierres et du sable. Interrogée par le Comité international des sociétés de la Croix-Rouge de Suisse, la Société de la Croix-Rouge du Japon répondit le 28 août 1895 : « Ceux de nos soldats qui deviennent prisonniers de la Chine ne sont pas seulement privés de tout secours ; ils s'exposent aux massacres et aux mutilations les plus atroces (1). » Cependant la Russie, puissance asiatique autant qu'européenne, voulut, en 1898, que l'Asie fût représentée à la grande conférence de la Haye non seulement par le Japon, la Perse et le Siam, mais encore par la Chine. Cette invitation contribua-t-elle à dégager, dans l'esprit des Chinois, la notion d'un devoir international, par suite à resserrer les liens qui les unissent à la société des peuples ? On en jugera bientôt.

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Le rapport officiel adressé par le docteur Kikuli Tadaatsu, après la bataille de Ping-Yang, au directeur général du service de santé en campagne donne à ce sujet des détails précis. Voyez l'ouvrage de M. Nagao Ariga sur la *Guerre sino-japonaise*, p. 114.

MATHIEU DE MORGUES

ET

LE PROCÈS DE RICHELIEU

Si l'on veut se donner, sous l'ancien régime, le spectacle de l'opinion publique dans toute sa beauté, nous voulons dire avec sa licence et son irresponsabilité, avec ses prétentions et son incompétence, avec sa crédulité et ses soupçons, ce n'est pas dans les corps qui la représentent légalement, États généraux et provinciaux, Assemblées des notables et du clergé, qu'il faut le chercher. Trop de freins, importance sociale, gravité, lumières des élus, solennité des délibérations, etc., y modèrent l'infatuation du sens propre et l'intempérance du langage; ce spectacle, il faut le demander à ces écrits de circonstance, à ces *livrets*, comme on les appelait, qui ont préludé à la presse périodique, et où la verve de l'écrivain, grisé de la juridiction qu'il s'est attribuée sur toutes choses, n'est contenue ni par sa moralité, car sa plume est trop souvent mercenaire, ni par la crainte de la loi ou de la réprobation publique, car beaucoup de ces écrits sont anonymes. La puissance de cette littérature militante ne pouvait échapper au génie universel de Richelieu; il s'en est servi dans l'opposition, il s'en est servi au pouvoir; il lui a dû en partie sa fortune et peut-être, de la part de ses contemporains, une appréciation plus équitable de sa politique, de son gouvernement et de sa personne; mais elle semble lui avoir fait payer assez cher ses services, car il n'est guère permis de douter qu'elle ait fourni plus d'un trait au personnage imposant, mais peu sympathique, à la figure presque

sinistre, qui, grâce au roman et au théâtre, s'est emparé, sous son nom, de l'imagination populaire.

I

Parmi les adversaires dont la plume a essayé de soulever contre lui l'opinion de son temps, il n'en est pas qui lui ait porté des coups aussi persévérans et aussi acérés que Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain (1). Ce n'est pas sur une question particulière que Mathieu de Morgues a pris Richelieu à partie. C'est un procès en règle qu'il a entrepris contre lui; ce procès n'a épargné ni l'homme public ni l'homme privé, et n'a rien laissé à dire à l'animosité la plus inventive, de telle sorte qu'il faut plutôt s'étonner que le prestige de l'accusé y ait résisté que des atteintes qu'il en a subies. Ce qui rendait ce réquisitoire plus redoutable encore, c'est qu'il se présentait comme inspiré par la compassion d'une illustre infortune; qu'il s'ennoblissait de la fidélité au malheur, et que son auteur semblait être le défenseur de Marie de Médicis plus encore que l'accusateur de Richelieu. A l'intérêt de rassembler pour nous tout ce que la malignité publique a pu imaginer de son temps contre celui-ci, les pamphlets de l'abbé de Saint-Germain en joignent un autre : c'est d'avoir été écrits sur la terre étrangère, en dehors du courant national; d'appartenir à ce qu'on pourrait appeler la politique et la littérature de réfugiés; de nous montrer les événemens publics et européens rapetissés aux proportions des intérêts de la reine fugitive et de la petite cour, dont Mathieu de Morgues était le polémiste attitré, Fabroni le diplomate, et Chanteloube le conseiller politique et l'homme d'action.

Avant d'étudier l'œuvre de Saint-Germain, il faut faire connaître l'auteur. C'est beaucoup pour apprécier la valeur historique d'écrits comme les siens que d'être éclairé sur le désintéressement, la sincérité, la moralité de l'écrivain. Les libellistes ont à lutter contre la prévention légitime qui s'attache au genre; et ils ne peuvent le faire avec succès qu'en établissant, ou que si l'on établit pour eux, que c'est l'amour de la vérité, que ce sont d'ardentes convictions qui ont entraîné leur plume jusqu'à la passion, jusqu'à la personnalité, jusqu'à l'invective. Soumettons la vie de notre

(1) Mathieu de Morgues devait ce titre à son pays d'origine et non à une abbaye dont il aurait été le bénéficier.

pamphlétaire à cette épreuve, voyons dans quelles dispositions elle nous mettra pour aborder l'étude de ses pamphlets.

Né en 1582 à Saint-Germain-Laprade près du Puy-en-Velay (1), Mathieu de Morgues acheva ses études chez les Jésuites d'Avignon, y fit son noviciat et y professa. Il ne resta pourtant pas dans la compagnie, et la façon dont il en sortit donna prise plus tard à ses adversaires, qui l'accusèrent, les uns d'avoir escaladé, en compagnie d'un de ses élèves, les murs du collège, un autre d'avoir été exclu de l'ordre, « à cause qu'il avait exercé parmi les jeunes écoliers l'amour de Ganimède (2). » En se justifiant de la première de ces accusations, il semble bien reconnaître que la manière dont il quitta la célèbre société fut tout au moins insolite, car il crut nécessaire de la légitimer auprès de l'autorité compétente et d'en amoindrir la gravité par des circonstances atténuantes. Quant à l'insinuation qui incriminait ses mœurs, il ne l'a pas relevée et peut-être ne l'a-t-il pas connue; il serait peu équitable, en tout cas, de s'en armer contre lui sur l'unique témoignage du folliculaire sans autorité qui l'a lancée. Entré dans les ordres, curé d'Aubervilliers-les-Vertus et, s'il faut l'en croire, curé zélé et populaire, il quitta pourtant sans regret le ministère pastoral pour être attaché, en qualité de prédicateur, à la maison de Marguerite de Valois (1613). Il y resta jusqu'à la mort de cette princesse (1615). Dans ce milieu composite, savant, lettré, raffiné, licencieux comme le siècle qui venait de finir, comme la cour des Valois dont il perpétuait les traditions, l'ex-curé de banlieue, d'abord un peu dépaysé, acquit toute la souplesse et l'ouverture d'esprit, toute l'aisance mondaine que son tempérament, plus vigoureux qu'alerte et délicat, lui permettait d'acquérir.

La mort de sa maîtresse lui avait à peine fait perdre sa situation que, grâce à la protection du grand aumônier, le cardinal du Perron, il en trouva une autre qui le rapprochait davantage de la source principale des faveurs : il devint prédicateur ordinaire du roi. Il prêcha beaucoup. Comment prêchait-il ? Nous n'avons, pour en juger, que deux morceaux oratoires : une oraison fu-

1 Cette esquisse biographique est empruntée en grande partie à l'*Essai sur la vie et les œuvres de Mathieu de Morgues*, publié par M. Perroud dans les *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy*, t. XXVI, année 1863. Nous y avons ajouté le résultat de quelques découvertes personnelles.

2 Réponse à la *Remontrance de Mathieu de Morgues*, par Drion, Bibl. nat., mss. franç., 641.

nèbre de Diane légitimée de France, duchesse d'Angoulême, prononcée en 1619, et un panégyrique de saint Joseph, qu'il fit entendre beaucoup plus tard, en 1665. Ni l'un ni l'autre de ces discours n'est de nature à nous faire regretter beaucoup la rareté du recueil de ses Sermons publié, paraît-il, la même année et devenu introuvable. Mathieu de Morgues se vante pourtant beaucoup, — il se vante souvent, et son excuse, c'est qu'il avait à se défendre, — des succès de sa prédication. Rien n'empêche de le croire, le goût de ses contemporains ayant été, en fait d'éloquence de la chaire, si différent du nôtre. Quand on a lu le traité qu'il publia en 1617 sous le titre de *Déclaration de la volonté de Dieu sur l'institution de l'Eucharistie contre les erreurs de Pierre du Moulin, ministre de la religion p. r.*, on se demande s'il n'aurait pas trouvé dans la controverse théologique le genre le mieux approprié à son esprit solide et très cultivé : cela est vigoureux, sobre et bien raisonné.

Ce fut dans une autre voie, moins favorable à son talent, plus fâcheuse pour son repos, que les événemens allaient l'engager. Ses entrées au Louvre l'avaient mis en rapport avec Marie de Médicis, avec Richelieu; il devint le *domestique* de la première, il subit l'ascendant et accepta le patronage du second. Quand Marie fut reléguée à Blois, il l'y suivit très probablement, car ce fut là que parut le *Manifeste de la reine mère* (1618), qu'il n'avoue pas, il est vrai, mais que Niceron et Lelong sont d'accord pour lui attribuer. En revanche, il se reconnaît l'auteur des *Vérités chrétiennes au roi très chrétien* (1620), que l'on désigne aussi sous le titre de *Manifeste d'Angers*, parce qu'il fut publié dans cette ville à la veille de la guerre civile qui avorta si piteusement aux Ponts-de-Cé et se termina par la paix signée également à Angers le 10 août 1620. Ce manifeste fut commandé par Richelieu, qui lui donna sa pleine approbation, et dont on trouve les idées dans le programme politique qui le suit. L'abbé de Saint-Germain avait assez mérité, dans cette circonstance, l'animosité du parti vainqueur et la reconnaissance du parti vaincu pour que le connétable de Luynes demandât son éloignement et que Richelieu, au nom de sa maîtresse, le lui refusât (1). La charge de prédicateur ordinaire de la reine mère le récompensa de son dévouement.

La prise de possession du pouvoir par Richelieu (août 1624)

(1) *Lettre d'un vieux conseiller d'Etat à la reine mère*, par Chanteloube.

associa Mathieu de Morgues d'une façon si absorbante aux travaux du cardinal, qu'il ne lui resta plus de loisirs ni pour la prédication, ni pour la controverse théologique (1). Très inférieur à Fancan et plus encore au Père Joseph, il ne fut jamais appelé comme eux à exercer sur la direction des affaires cette influence qui permet de considérer les deux premiers, à un degré d'ailleurs très inégal, comme les conseillers et les collaborateurs du ministre. Celui-ci ne songea jamais à faire de lui autre chose qu'un publiciste officieux, un laborieux compilateur. C'est avec l'un ou l'autre de ces caractères qu'il nous apparaît, quand on le voit rechercher et recueillir les traités, les mémoires, les instructions diplomatiques qui pouvaient éclairer les antécédens des questions pendantes, quand on le voit répondre par une foule de comptes rendus (2) à l'universelle curiosité d'esprit du cardinal, quand on le voit enfin chargé de défendre la politique française contre les attaques de l'ultramontanisme européen.

Si Saint-Germain ne paraît pas s'être élevé, dans ses rapports avec Richelieu, au-dessus du rôle de secrétaire et d'interprète officieux, ce n'est pas qu'il n'eût sur les sujets qui divisaient alors l'opinion des idées arrêtées, des sentimens passionnés. A défaut de déclarations explicites et publiques venues de lui-même, nous possédons sur ces sentimens et ces idées des indices qui ne sont guère moins concluans : son hostilité contre les Jésuites, ses relations, ses amitiés, et certains propos qui nous sont rapportés, il est vrai, par des adversaires, mais dont l'authenticité, pour le fond sinon pour la forme, ne peut pas être contestée. Il appartenait à ce parti des *bons Français* ou, comme on l'appelait encore, des *bons Gaulois*, qui voulait, à l'intérieur, l'indépendance de l'État vis-à-vis de l'Église, au dehors, la lutte contre la maison d'Autriche, et qui, recruté en majorité dans la haute bourgeoisie, comptait dans son sein des hommes comme Fancan, comme Isaac Laffemas, le futur lieutenant civil, comme l'avocat général Servin, comme Jacques Gillot, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, comme Jacques Favereau, conseiller à la cour des aides et gendre d'Étienne Pasquier, comme le peintre Daniel Monstier, comme le diplomate Villiers Hotman, comme les éru-

(1) La dernière de ses publications dans ce genre semble avoir été : *Le Droit du roi sur les sujets chrétiens à ceux de la religion p. r.*, 1622.

(2) *Reparties sur la très humble et très importante remontrance au Roi. Lettre de change protestée.*

dits, Nicolas Rigault, Pierre et Jacques Dupuy, comme Saint-Remy, autre gendre du même Pasquier, comme le médecin du roi, Heroard. Parmi ces héritiers des politiques du XVI^e^ siècle, parmi ces bourgeois de vieille souche française bons chrétiens et très royalistes, mais prévenus contre un mouvement dont ils voyaient surtout l'agitation et les excès, l'abbé de Saint-Germain n'était pas le moins ardent ni le moins incisif. Aux adversaires qui lui reprochèrent plus tard ses accointances et la communauté d'idées qui les avait amenées, il répondait d'une façon évasive en désavouant les sentimens qui lui étaient attribués (1), mais en se faisant honneur de son commerce avec de bons citoyens (2). Il prenait surtout la défense de Fancan (3), à côté de qui il avait travaillé dans le cabinet de Richelieu, dont un polémiste cardinaliste le qualifiait le *compagnon d'office* et voulait le faire passer pour le collaborateur dans la composition du *Miroir du temps présent et du temps passé* (4), et avec qui il avait entretenu, sous le nom de Pancelme, une correspondance en jargon qui figura parmi les pièces à charge de son procès.

Mathieu de Morgues était donc un de ceux auxquels Richelieu devait penser, quand il résolut, en 1626, d'opposer une apologie de sa politique à l'image perfide que les pamphlets inspirés par la contre-réformation européenne essayaient d'en accréditer. L'abbé de Saint-Germain était d'autant mieux désigné pour écrire cette apologie que, dans la pensée du ministre, elle devait surtout, se plaçant sur le terrain où les publicistes de la maison d'Autriche avaient porté l'attaque, rassurer sur cette politique les consciences timorées, et la justifier du reproche d'être contraire au droit public chrétien. Il s'agissait en réalité de la réconcilier avec la théologie. Or ce qui dominait chez Mathieu de Morgues, c'était le théologien, et sa vraie vocation, nous l'avons dit, aurait été d'écrire des livres de controverse théologique. Il se tira avec honneur de la tâche qui lui avait été confiée et qu'il exécuta du reste sous les yeux du cardinal (5). Sans parler des deux hors-d'œuvre qui font le plus grand prix pour l'histoire de *l'Advis d'un théologien sans passion* : l'un, sur l'origine et la composition des libelles aux-

(1) *Reparties sur la réponse...*
(2) *Lettre de change protestée.*
(3) *Vrais et bons advis de François Fidèle. Reparties sur la réponse.*
(4) Réponse à la *Remontrance*, par Drion.
(5) *Reparties sur la réponse...*

quels il répondait; l'autre sur le tiers parti catholique dont le duc de Bavière et son frère, l'électeur de Cologne, poursuivaient la formation, le sujet principal est traité avec mouvement, avec force, avec véhémence comme avec modération.

Richelieu récompensa Saint-Germain d'un service qui s'ajoutait à tous ceux que sa plume et son zèle laborieux lui avaient rendus depuis deux mois, en le faisant nommer à l'évêché de Toulon, devenu vacant par la mort de Gilles de Septres (1626). Mais l'institution canonique se fit attendre et, en fin de compte, ne fut jamais accordée. Le candidat s'en est pris au cardinal de cette déception; il l'a accusé d'avoir traversé sa candidature et de l'avoir fait échouer. Mais on n'imagine pas pourquoi le succès de la présentation aurait été secrètement entravé par celui qui l'avait faite. Le bruit en courut pourtant, il faut l'avouer. Béthune le recueillit à Rome où il était notre ambassadeur; il y crut et il commit la maladresse d'en avertir les intéressés au lieu d'en avertir le ministre. Celui-ci, dans le billet (1) d'un laconisme hautain qu'il lui adressa sur cette affaire, relève vertement ce procédé incorrect et déclare, avec une autorité convaincante, que le roi n'a rien à déguiser et que ses serviteurs exécutent loyalement ses ordres. En démentant la rumeur qui le représentait comme s'associant à l'opposition du nonce Spada, il révèle le plus puissant adversaire de l'évêque en expectative. Celui-ci, d'autre part, avoue, dans sa *Lettre de change protestée*, que le cardinal de la Rochefoucauld a laissé surprendre et exploiter contre lui son « grand zèle. » Les vrais auteurs de son échec, les voilà. Et comment s'étonner, quand on se rappelle ses sentimens sur l'Église romaine, que la curie ait refusé d'octroyer des bulles épiscopales à un ecclésiastique aussi mal noté dans son esprit (2)?

Ce qui prouve encore que l'échec de Mathieu de Morgues s'explique uniquement par les légitimes répugnances du Saint-Siège et non par un incompréhensible revirement de Richelieu, ce sont les compensations qui lui furent accordées, ses rapports

1 *Richelieu à Béthune*, mai 1627. Avenel, t. II, p. 168.

2 Dans une lettre à Jacques Dupuy, du 28 décembre 1626, Peiresc signale les inquiétudes de Saint-Germain, dont il était l'ami, au sujet de ses bulles, et ajoute : « L'on lui fait difficulté sur la conséquence de tenir un homme de ses sentimens si proche d'Italie, lesquels par contagion il pourroit communiquer au voisinage. » Dans une autre lettre au même correspondant du 1er août 1627, il regrette qu'un *personnage de cette qualité* soit perdu pour la Provence et pour lui. Cf. la *Correspondance de Peiresc*, publiée par Tamizey de Larroque.

ultérieurs avec le ministre. Il fut autorisé à traiter du siège dont il était l'évêque nommé, sinon institué; à désigner celui qui l'occuperait à sa place; à lui imposer l'abandon à son profit d'une partie du revenu de l'évêché. Sur ce revenu, qui était de 16 000 livres, il obtint d'Auguste de Forbin, en faveur de qui il renonça à la nomination du roi, une pension de 6 000, sans en compter une autre sur la collégiale de Pignan, au diocèse de Fréjus, dont son successeur était prévôt (1). Cette solution indique chez Richelieu, sous les auspices de qui elle fut sans doute ménagée et dont, en tout cas, elle dut obtenir l'agrément, tout autre chose que de la malveillance. Le peu que nous savons de la vie de Mathieu de Morgues dans les années suivantes n'en témoigne pas davantage. Nous possédons deux lettres (2) de lui au cardinal, qui sont des plus instructives sur sa situation et sur les sentimens réciproques de l'un et de l'autre. Toutes deux, encore inédites, sont écrites de Saint-Germain-en-Velay, résidence patrimoniale de l'auteur, l'une le 7 octobre, l'autre le 10 novembre 1629. La première renouvelle les offres de service que celui-ci, — c'est elle qui nous l'apprend, — adressait de temps à autre à son correspondant. Elle le montre employant les loisirs de la solitude où il s'est retiré, avec la permission du cardinal, à admirer ses grandes actions, à repasser celles dont il a été témoin et, faute de « Mémoires » qui lui permettent de les présenter sous la forme plus ample de l'histoire, à essayer d'en faire la matière d'un panégyrique; on l'y voit encore sollicitant une grâce qui n'est pas spécifiée. La seconde lettre nous fait savoir que cette grâce avait été accordée et d'une manière qui en relevait le prix. La vie retirée, que Mathieu de Morgues paraît, dans la première, avoir adoptée par un libre choix, prend, dans la seconde, un autre caractère : elle devient un poste où un supérieur l'a placé. Aurait-il été relégué dans son pays? Il paraît certain, du moins, qu'on lui avait fait comprendre l'opportunité de s'éloigner, d'aller respirer l'air natal. La lettre se termine par les protestations du zèle le plus empressé. Veut-on sa vie?... Veut-on seulement sa voix qui « a esté ouïe, durant dix-huit ans, dans toutes les églises de Paris? » Sa plume, dont les fruits ont déjà obtenu l'approbation de son éminentissime correspondant?... Il est prêt à tout. Obséquiosité, emphase, vantardise avec un grain de cuistrerie, voilà ce qu'on

(1) Peiresc à Dupuy, 1er août 1627.

(2) Original autographe. Archives des Affaires étrangères, France 797, fol. 139, 160.

trouve dans ces deux lettres. Il n'est pas impossible que l'espèce d'épreuve, de pénitence à laquelle il était soumis, et qui ne l'empêchait pas, on vient de le voir, de solliciter et d'obtenir des faveurs, durât encore au moment où, sur la demande de celui qui la lui infligeait, il mettait la main sous un pseudonyme transparent à un manifeste contre le duc de Savoie (1630) (1). Il se trouvait à Paris l'année suivante, pendant que les troupes du maréchal d'Estrées investissaient la reine-mère dans le château de Compiègne pour la forcer à se retirer à Moulins. Comment celui qui était encore, un an auparavant, un écrivain officieux, se trouva-t-il alors enveloppé dans la cabale et la ruine de Marie de Médicis? On devine, sans pouvoir l'établir, que, revenu près du foyer d'intrigues d'où Richelieu l'avait éloigné pour le protéger contre ses propres imprudences, se considérant comme mal récompensé, ne se souvenant plus que de ses devoirs envers la reine-mère malheureuse, il se laissa entraîner à des intelligences avec elle. Averti par une information autorisée qu'il n'était pas en sûreté à Paris, il crut qu'il trouverait dans la maison paternelle, à Saint-Germain-en-Velay, un abri suffisant contre le ressentiment du ministre. Ce ressentiment l'y oublia, en effet, pendant quatre mois, mais, un soir de la fin de juin 1631, il apprit qu'une commission adressée à l'intendant de Languedoc, Machault, et ordonnant son arrestation et la saisie de ses papiers, allait être exécutée le lendemain. Il partit la nuit même et se réfugia dans un coin perdu des Cévennes, probablement à Fay-le-Froid. Ce fut dans les rigueurs et les périls de cette âpre retraite qu'il composa le premier de ses pamphlets contre Richelieu : la *Très humble, très véritable et très importante remontrance au Roi*. En l'écrivant, il répondait à une apologie du gouvernement : *la Défense du roi et de ses ministres*, et obéissait à un appel de la reine mère; il se rendit également à un appel de cette princesse, quand il alla la rejoindre à Bruxelles où elle venait de s'établir (2). Une nouvelle carrière va s'ouvrir pour lui, la seule qui intéresse vrai-

1. *Lettres, déclarations, manifestes de S. A. de Savoie examinés, intentions de S. M. et actions du cardinal de Richelieu justifiées par les réponses de la Bressante à un Savoyard* (1630), par François de Vellay, seigneur de Bressan. Voy. *Reparties sur la réponse...*

2. *Reparties sur la réponse...* Goulas raconte dans ses Mémoires (éd. Constant, t. I, p. 115-116) qu'il rencontra à Besançon Mathieu de Morgues et son frère, qui venaient de quitter la France pour se rendre à Bruxelles. Il a antidaté cette rencontre en la plaçant en avril.

ment l'histoire, car toute l'importance de l'esquisse biographique qu'on vient de lire est dans les lumières qu'elle nous fournit sur la valeur morale et l'autorité historique du témoin dont il nous reste à examiner et à peser les charges.

II

Maintenant qu'on connaît le passé de ce témoin, on sent combien cette autorité historique, cette valeur morale en sont affaiblies. Si son animosité peut lui faire oublier son empressement officieux, presque servile, et son ancien concours, d'autres ne s'en souviendront-ils pas; et Richelieu ne se donnera-t-il pas le plaisir de le confondre en rendant publiques les preuves de son obséquiosité et de sa dépendance? Il n'y manquera pas en effet. L'efficacité de sa polémique ne sera-t-elle pas, d'autre part, amoindrie par la contradiction entre sa notoriété de *bon Français* et le milieu où il vit, les passions antinationales qu'il ne pourra se défendre de servir? Que diront ses coreligionnaires politiques, ses anciens amis, de la palinodie qui va ressortir, en dépit de toutes les réticences et de toutes les subtilités, de ce qu'il est l'hôte de l'Espagne, le commensal et l'organe de la reine mère? A tort ou à raison l'opinion ne verra-t-elle pas en lui moins le défenseur désintéressé d'une princesse malheureuse que le pensionnaire, l'écrivain gagé de l'étranger? Son indépendance dans le présent ne paraîtra-t-elle pas aussi douteuse que son indépendance dans le passé?

Cette situation fausse semblait bien faite pour gêner la liberté de sa plume. A le lire pourtant, elle ne paraît lui avoir causé aucun embarras, tant il est personnel, violent, outrageant. On peut supposer toutefois qu'elle a été pour quelque chose dans la façon dont il a circonscrit le terrain où s'est déployée son offensive, dans la façon décousue, dispersée, dont elle a été conduite et qui la fait ressembler plutôt à une série d'escarmouches qu'à une opération d'ensemble dirigée sur la position décisive, dans l'insuffisance avec laquelle il a traité l'un des points les plus importans de son sujet.

Si quelque chose peut relever le pamphlet, c'est la grandeur de la cause qu'il est destiné à servir. On pardonne d'irritantes personnalités, les traits outrés de la satire, quand ils ont pour but de gagner la malignité publique au succès d'un intérêt élevé et

général, de fortifier la vérité par le ridicule. Personne ne reproche à Boileau d'avoir fait triompher le bon sens et le bon goût en donnant des noms propres à la platitude, à l'amphigouri et à la sottise. Si Mathieu de Morgues vise à d'autres suffrages qu'à celui que ne refuse jamais à des écrits comme les siens la soupçonneuse crédulité des badauds; s'il veut obtenir celui des lecteurs éclairés et réfléchis, il faut qu'il oppose, à la politique et au gouvernement de son adversaire, la politique et le gouvernement qui ont ses préférences, il faut qu'il fasse entendre la voix du patriotisme inquiet, de l'intérêt public trahi. En 1631, au moment où, réfugié à Bruxelles, il lance son premier pamphlet, que pouvait-on reprocher à cette politique et quelle autre pouvait-on vouloir lui substituer?

C'est le moment où, après avoir remporté sur l'Empereur, à la diète de Ratisbonne, une victoire diplomatique considérable, le cardinal vient de rendre cette victoire plus éclatante et plus profitable par l'acquisition de Pignerol et la revision du traité conclu avec Ferdinand II; où, par le traité de Bœrwald, il s'est assuré l'intervention militaire de Gustave-Adolphe en Allemagne, en lui imposant le respect du culte et de la ligue catholiques; où, par celui de Fontainebleau, il a amené le duc de Bavière à une alliance défensive. Le système, dont nous venons de signaler les fruits, se caractérise par une lutte incessante contre la maison d'Autriche, soutenue le plus souvent par des négociations et d'une façon indirecte, quelquefois, comme en Italie, d'une façon ouverte et par les armes, où tous les concours, sans distinction de religion, sont recherchés pour fortifier notre infériorité, respectueuse pourtant, dans la mesure où la sollicitude des deux hommes d'Église qui la dirigent peut être efficace, des intérêts du catholicisme. C'en est fait du système de paix à tout prix, de résignation ou de connivence aux desseins de l'ambition austro-espagnole et de la contre-réformation européenne, que les sympathies de Marie de Médicis pendant sa régence, que les calculs personnels du connétable de Luynes avaient trop complaisamment servis. La prise de la Rochelle, où ce système a cru trouver son triomphe, a, au contraire, consommé sa ruine, car elle a marqué la limite des gages apparens que Richelieu entendait lui donner. Ses chefs, les Bérulle et les Marillac, ont disparu de la scène, et la reine mère vient de le rapporter aux Espagnols d'où il était parti.

Mais, s'il ne doit plus avoir de représentans dans les conseils du gouvernement, les passions qui l'ont rendu populaire sont encore vivaces. La petite bourgeoisie et le bas peuple des villes n'ont pas oublié l'importance que la Ligue leur a donnée, les tyrannies de quartiers, la liberté d'intimider, de tracasser, de piller, de faire mourir les honnêtes gens, et, au fond du cœur, ils regrettent tout cela. Si éventé que soit le Catholicon d'Espagne, il n'est peut-être pas impossible, en soufflant sur les cendres encore chaudes du fanatisme ligueur, en profitant du courant de dévotion que propagent dans les classes inférieures tant de confréries et de couvens, de réveiller la vertu et la vogue de cette panacée démocratique.

L'abbé de Saint-Germain ne s'y emploiera pas. Il y a pour cela plusieurs raisons. C'est d'abord qu'il n'a pas dépouillé le vieil homme; que son nouvel entourage et son nouveau rôle de champion officieux de la reine mère n'ont pu modifier en lui les sentimens primitifs que tout le monde lui a connus; que le robuste bon sens qui compense chez lui l'absence de pénétration, de profondeur et de finesse ne lui permet pas d'être dupe de la chimère de la paix universelle et d'un concert, profitable à l'orthodoxie, inoffensif pour la France, entre les deux puissances rivales de l'Europe. C'est ensuite que la prospérité encore ininterrompue des entreprises de Richelieu, notamment de celles dont la religion a bénéficié, et l'harmonie de vues entre la France et le Saint-Siège ne semblent pas promettre beaucoup de succès à une campagne ultramontaine comme celle de 1624 à 1626. C'est enfin impuissance chez lui à présenter d'une façon coordonnée et spécieuse une conception condamnée, il est vrai, par la nature des choses, mais dont un esprit plus synthétique, un interprète plus ingénieux et plus éloquent, aurait pu dissimuler les faiblesses et faire valoir les illusions séduisantes. Tout cela explique pourquoi notre pamphlétaire n'a présenté que de biais, avec une sorte d'embarras et non avec l'ampleur réclamée par un pareil sujet, la seule politique qu'on pût opposer à celle de Richelieu, la seule à laquelle la reine mère pût lier sa cause personnelle. En éludant ce sujet, il a privé sa polémique de l'intérêt le plus élevé qui pouvait s'y attacher. Si décevante, si périlleuse qu'elle fût, l'idée de l'union des Bourbons et des Habsbourgs dans une œuvre commune, par le crédit dont elle avait longtemps joui, dont elle jouissait encore en France, par les avantages que la religion

semblait devoir en tirer, méritait mieux que des attaques décousues contre les alliances protestantes.

Également dépourvu, pour traiter une si grande question, de convictions et de génie, il ne restera à Mathieu de Morgues qu'à se rabattre sur le prix qu'une politique, dont il ne sait ni comprendre ni critiquer de haut l'inspiration, coûte à l'humanité, qu'à déplorer et à dénoncer les maux de la guerre, les excès de la soldatesque, les profanations que le fanatisme protestant inflige à la religion. C'est ce dernier intérêt, à vrai dire, qu'il a le plus à cœur et, en l'invoquant contre le cardinal, il vient grossir le concert d'indignation, sincère ou feinte, formé par tous les adversaires de notre pays.

Il y a un thème qu'il exploite encore plus volontiers aux dépens de son ancien patron : c'est la façon dont la mère et le frère du roi sont traités par celui-ci. Si peu sympathiques, si peu populaires que fussent l'un et l'autre, il y avait, dans le contraste d'un ministre tout-puissant avec l'héritier du trône fugitif et une reine mère vivant de la générosité de l'étranger, — alors surtout que cette reine avait fait la fortune du ministre, — de quoi toucher et indigner cette masse moyenne d'esprits qui ramènent les devoirs du gouvernement aux devoirs de la vie privée et ne comprennent pas que ceux qui sont comptables des intérêts publics doivent subordonner les seconds aux premiers. Nul doute que le défenseur de la reine mère n'ait spéculé avec fruit sur une conception aussi répandue.

Ce que la tiédeur des sympathies publiques pour la mère et le frère du roi ôtent de force à la cause qu'il a prise en main, Mathieu de Morgues pourra le retrouver peut-être dans les sentimens hostiles qui existent déjà dans le pays et qu'il est possible d'y fomenter encore contre Richelieu. De toutes les armes dont on peut se servir pour cela, aucune ne paraît devoir être plus meurtrière que le procédé qui consiste à le représenter comme un favori s'appropriant exclusivement la gloire des grandes actions de son maître, l'aveuglant et l'égarant pour l'asservir, le dépouiller de son autorité et le perdre, accumulant dans ses mains, en vue de cette usurpation, bénéfices ecclésiastiques, grandes charges, gouvernemens, places fortes, rêvant de mêler son sang au sang royal en faisant monter sa nièce, la marquise de Combalet, sur les degrés du trône ou sur le trône lui-même, faisant disparaître par le crime tous ceux qui font obstacle à son ambition. L'image de ce Séjan

moderne, — le mot est de Mathieu de Morgues, — avait des chances d'être adoptée par la partie la moins éclairée du public, parce qu'elle flattait ce besoin de la psychologie populaire d'expliquer par une conspiration et par un traître les malheurs publics et privés; parce qu'elle ravivait les souvenirs laissés par Concini, par Luynes et, avant eux, par les Guises; parce que l'éclat royal dont s'entourait le tout-puissant ministre rendait comme sensibles pour la foule de pareilles visées. Rien non plus ne pouvait davantage blesser le roi, à qui l'on prêtait ainsi le rôle de dupe, ni l'irriter autant contre celui qui le lui faisait jouer.

Mais, si une fable aussi invraisemblable pouvait tromper le vulgaire, elle risquait seulement de prévenir, contre l'abbé de Saint-Germain et son entreprise, en leur faisant voir en lui un adversaire plus soucieux de frapper fort que de frapper juste, les esprits éclairés. Ce qu'il aurait fallu montrer à ceux-ci, ce n'était pas un ministre tellement affolé d'ambition qu'il conspire contre son maître et veut mettre la couronne sur sa tête, c'était le contempteur, le destructeur des autonomies locales, des institutions traditionnelles de contrôle, le créateur de tant de tribunaux d'exception, le novateur n'innovant qu'au profit du despotisme. S'il entrait aussi dans ce Richelieu-là une part de convention et de fantaisie, ce n'était plus du moins le traître de mélodrame que la crédulité la plus grossière pouvait seule accepter, c'était un portrait assez ressemblant pour faire haïr son modèle par beaucoup d'esprits indépendans, d'admirateurs du passé. Que Mathieu de Morgues ait exploité contre son adversaire les concessions de celui-ci à la raison d'État, nous ne le contestons pas, mais, sur ce terrain non plus que sur celui de la politique étrangère, il n'a pas su voir de haut et embrasser tout son sujet, s'élever de ces violations du droit commun à l'esprit du gouvernement, faire le procès à cet esprit, lui opposer ce régime tempéré dont notre histoire faisait briller le séduisant mirage, montrer que la liberté était aussi ancienne dans notre pays que le despotisme était récent, honorer et populariser l'intérêt de la reine mère en le liant à la défense des anciennes libertés nationales.

Inintelligence des meilleures ressources de sa cause, absence de vues générales sur la politique et le gouvernement qu'on pouvait préférer pour la France à la politique et au gouvernement de Richelieu, tel est le vice fondamental de la polémique de l'abbé de Saint-Germain. Si elle s'en trouve singulièrement abaissée,

cela lui nuira peu auprès de cette classe nombreuse de lecteurs qui cherche dans la polémique moins les doctrines qu'elle met aux prises que les personnalités et les diffamations qui en sont l'assaisonnement habituel. Il faudra, pour plaire à ces lecteurs, que le pamphlétaire leur parle leur langage, qu'il sache saisir le ridicule, le répandre dans des portraits poussés à la caricature, dans de malicieuses anecdotes, qu'en émouvant parfois, il amuse plus souvent encore. Il faudra que le boutiquier, le procureur lui sachent bon gré de lui montrer l'envers d'un ministre, d'un lieutenant général, les dessous des grandes affaires, de façon à leur persuader ce qu'ils soupçonnaient déjà, à savoir qu'un ministre et un lieutenant général ne sont guère supérieurs à un boutiquier et à un procureur, et que les affaires d'État ne diffèrent pas beaucoup des affaires de sa boutique et de son étude.

Théologien, bel esprit, prédicateur de cour, froid panégyriste, l'abbé de Saint-Germain paraît encore moins fait pour devenir un pamphlétaire populaire qu'un polémiste politique de haute portée. Avec lui pourtant, comme avec beaucoup d'humanistes, de lettrés, de savans du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^, il faut prendre garde à une chose, c'est qu'à la science étendue, variée et pédantesque, à la rhétorique ambitieuse et froide s'associent, chez ces disciples de la Renaissance qui n'ont pas répudié l'héritage du moyen âge, une gaillardise naturelle ou étudiée, le sens de la réalité triviale et comique, le goût et quelquefois le talent de la raillerie et de la gauloiserie. Les hommes les plus graves, savans, jurisconsultes, théologiens même, se laissaient aller aux échappées d'une bonne humeur parfois un peu lourde, souvent licencieuse, souvent aussi d'une gaieté franche et de bon aloi. Sans remonter aux maîtres de cette littérature, à Rabelais, à Noël du Fail, à Henri Estienne, et pour ne pas sortir des contemporains de Mathieu de Morgues, qui ne pense de suite aux Étienne Pasquier, aux Pithou, aux Gillot, aux Pierre de Lestoile? Mathieu de Morgues était de la même famille. Il n'en était pas certes l'un des membres les plus prime-sautiers, les plus originaux. Il ne faut lui demander ni la détente morale ni l'entrain réconfortant que procurent les modèles du genre et qui découlent chez eux de la sérénité de l'esprit, d'une philosophie « confite au mépris des choses fortuites, » de l'expansion d'une bonne santé intellectuelle. Son esprit est trop flétri par la vie, trop aigri par l'ambition déçue, par d'âcres rancunes, trop

alourdi par une science mal digérée, et surtout l'aisance et la souplesse sont restées trop étrangères à l'alliage dont est formé son solide tempérament auvergnat. Mais il a l'ironie, cette grimace de la gaieté; la grossièreté ne lui fait pas peur, et il a tiré de l'une et de l'autre des effets assez plaisans, bien que le naturel y manque.

C'est ce parti pris de bouffonnerie, cette langue farcie de quolibets, de jeux de mots et de locutions populaires, qui feront préférer à ses œuvres sérieuses des pamphlets tels que *l'Ambassadeur chimérique*, le *Remerciement de M. le Cardinal*, la *Satire d'Etat*, le *Catholicon françois* et même la *Conversation de Mr Guillaume*. A un écrivain qui semble ne plus viser qu'à faire rire on ne demande pas compte de son insuffisance dans l'intelligence des questions, ni de sa mauvaise foi et de ses calomnies; on ne lui demande que d'être amusant, et il faut reconnaître que notre auteur y réussit assez souvent. Deux fois aussi, il faut l'ajouter, dans deux livrets de peu d'étendue, le genre sérieux lui a porté bonheur. Dans les *Derniers avis à la France par un bon chrétien et fidèle citoyen*, le style, allégé de la rhétorique et du pédantisme habituels, grave, pressant, monte dans un véhément crescendo jusqu'à ce qu'il éclate en une adjuration finale à toutes les classes, à tous les corps de l'État contre la tyrannie qui l'opprime. Dans *le Prophète françois à Mgr le cardinal duc de Richelieu*, nous retrouvons l'ironie chère à l'abbé de Saint-Germain, mais jamais ce procédé n'avait été manié par lui avec un art aussi grand. Quand on a lu ces deux pamphlets, quand on les rapproche de la dialectique sobre et serrée qu'il a déployée contre Pierre du Moulin, on se figure que ce qui lui manqua pour rendre sa polémique digne de son grand adversaire et lui assurer l'intérêt de la postérité, ce fut moins encore peut-être le talent qu'une doctrine, un programme de politique et de gouvernement. Supposez-lui des convictions réfléchies sur les intérêts publics de son temps, elles auraient élargi le point de vue, augmenté la portée, élevé le ton de cette polémique, donné à sa manière, déjà douée de vigueur, de causticité, d'ironie et d'un certain sens du comique, le mouvement et la chaleur qui conduisent à l'éloquence.

On a vu plus d'un pamphlétaire outrager, aux dépens de ses adversaires, la justice et la vérité et sauver en partie, par la moralité et la dignité de sa vie, la considération que son improbité

littéraire semblait devoir lui faire perdre. Peut-on faire profiter Mathieu de Morgues de ce dédoublement, qui fait gronder la morale et qu'autorise la psychologie? On croit bien apercevoir deux hommes chez lui. Une fois qu'il avait la plume à la main, ses rancunes, sa combativité, son dévouement à sa maîtresse, et, par-dessus tout, — car il était foncièrement *gens de lettres*, comme on dirait aujourd'hui, — son amour-propre d'auteur travaillant ses effets et les cherchant dans l'outrance, faute de savoir les obtenir par les nuances et les demi-teintes, l'emportaient sur tous les scrupules. Mais le même homme qui, dans le silence du cabinet, avait tout immolé à sa haine, à sa verve laborieuse, à la vanité littéraire, à la griserie de cette escrime de la plume où il recevait autant de coups qu'il en portait, ce même homme devenait, une fois que la fièvre de la composition était tombée, un ecclésiastique zélé et respecté. On peut, croyons-nous, ajouter foi au témoignage qu'il se rend à cet égard à lui-même. Premier aumônier de la reine mère, prédicateur en titre de la cour de Bruxelles, pourvu par le cardinal-infant de la prévôté de la collégiale d'Harlebeke près de Courtrai, d'où il tirait un beau revenu, ayant obtenu dans la chaire de la chapelle du palais royal à Bruxelles les suffrages d'un public d'élite et à la cour les sympathies générales, il se fait un mérite de s'être tenu à l'écart des questions politiques, c'est-à-dire évidemment des négociations et de l'entente de la reine mère et de ses partisans avec l'Espagne; de s'être confiné, la plus grande partie de l'année, dans son bénéfice; de s'y être absorbé dans la restauration des bâtimens conventuels et le perfectionnement de la discipline ecclésiastique; de n'être venu à la cour de Bruxelles que pour y prêcher, quand le roulement du service de l'aumônerie l'y appelait, l'avent et le carême. Il aurait même obtenu du cardinal-infant la permission de ne jamais prêcher cette dernière station jusqu'au bout, de façon à pouvoir diriger dans son église collégiale les exercices de la semaine sainte. C'est à une apologie, il est vrai, que sont empruntés ces renseignemens sur la vie de l'abbé de Saint-Germain en exil, et la réserve politique qu'il s'attribue paraît singulièrement démentie par le jugement de la chambre de l'Arsenal qui le condamna, le 3 juillet 1635 (1), à être rompu vif pour s'être rendu coupable de

1. Archives des Affaires étrangères, France 814, fol. 231-233.

complot contre la sûreté de l'État et la vie du cardinal, de complicité avec Pierre Le Tonnelier et Marie d'Estournel, dame de Gravelle. Mais la lecture des interrogatoires (1) de ces deux prévenus, dont l'un fut pendu et l'autre condamnée à la réclusion perpétuelle, nous a laissé tout à fait incrédule sur la culpabilité de Mathieu de Morgues. Mathieu de Morgues a dû avoir, il a eu certainement des intelligences et des correspondances en France, mais elles n'ont eu pour but que d'y ménager l'introduction de ses pamphlets.

Ce qui est malheureusement mieux établi et ce qui n'est guère moins contraire à cette singulière prétention d'abstention politique dont il se pique, c'est qu'il rédigea, au nom du cardinal-infant des manifestes adressés à l'Europe par la maison d'Autriche. Il ne lui restait plus après cela qu'à se faire son sujet, et c'est ce qu'il fit. Le 26 janvier 1638, il écrit à son imprimeur, Balthazar Moretus, chef de l'imprimerie plantinienne à Anvers, qu'il est devenu Flamand (2). Ce reniement de sa patrie, cette adoption de la nationalité espagnole, affaiblissaient rétrospectivement sa polémique passée et par avance sa polémique future. Le châtiment ne se fit pas attendre, et ce fut le plus cruel qui puisse frapper un homme de parti, un homme de parti surtout qui lutte moins pour le triomphe de certaines idées que pour le triomphe d'un chef, car ce châtiment consista dans le désaveu tacite, mais non moins humiliant, de ce chef. Dominée par Fabroni, dont Mathieu de Morgues déplorait l'influence, Marie de Médicis avait quitté clandestinement les Pays-Bas avec la pensée de s'établir en Angleterre, et Mathieu de Morgues n'avait pas même été avisé de ce départ qui, en même temps qu'il lui infligeait un affront, amoindrissait beaucoup sa situation matérielle, car, si la reine perdait, par son brusque passage dans les Provinces-Unies, la pension de l'Espagne, dont l'hospitalité avait droit à plus d'égards, ses serviteurs perdaient du même coup les gages assignés sur cette pension. Après avoir renoncé, pour sa maîtresse, aux espérances d'un bel avenir en France, après s'être mis, par sa naturalisation, au ban de tous les Français, il ne lui restait que deux titres à l'estime des autres et de lui-même : sa régularité et sa distinction dans l'exercice de son ministère, et son dévouement à une grande

(1) *Ibid.*, fol. 60-61, v°.

(2) Henrard, *Mathieu de Morgues et la maison Plantin* dans *Bulletin de l'Académie royale des sciences*. Bruxelles, 1880.

et malheureuse princesse, dont les infortunes, dont les droits pouvaient, à la rigueur, aux yeux de juges indulgens, faire excuser l'oubli de tout le reste. Et voilà que cette princesse renversait elle-même la statue idéale qu'il avait érigée au péristyle de son œuvre pour faire apparaître, aux dépens de son panégyriste, la légèreté égoïste qui décidait souvent de sa conduite!

L'amertume qu'il en ressentit ne fut pas moins grande que légitime et, dans des lettres à Moretus du 24 août, du 2 septembre et du 6 octobre 1638, elle s'épancha avec une rudesse qui ne s'arrêta pas devant l'irresponsabilité dont jouissait alors le caractère royal.

La fortune lui réservait, pour le consoler d'un abandon qui démentait tout ce qu'il avait écrit et se jouait de tout ce qu'il avait fait, une fin de carrière qui a manqué à de plus dignes. La façon dont il fut accueilli en France, quand il y revint en 1643, indique qu'on ignorait ou qu'on feignait d'ignorer qu'il s'était fait le rédacteur des manifestes de la maison d'Autriche, qu'il était devenu sujet de l'Espagne. On ne voulut voir en lui qu'un adversaire et une victime de Richelieu, dont la mort amenait une détente universelle et une réaction assez puissante pour que le nouveau gouvernement, tout en restant fidèle à la politique du grand ministre, comptât avec elle. Mathieu de Morgues obtint la restitution de ses bénéfices, mit sa plume au service de Mazarin contre les Impériaux et les Frondeurs, jouit de la bienveillance d'Anne d'Autriche, se livra à la prédication et à la composition d'ouvrages d'édification, et se retira aux Incurables où il mourut au mois de décembre 1670, à l'âge de quatre-vingts ans, entouré d'une considération qui s'adressait à la fois à sa science, à son talent et, ce qui semble plus étrange, à son caractère. Destinée dont l'événement le plus intéressant pour nous, à savoir la transformation du secrétaire obséquieux et du publiciste officieux en libelliste acharné, nous dérobe en partie son secret; personnage ambigu, sur la moralité duquel on éprouve quelque hésitation à se prononcer, pamphlétaire sans vergogne, ecclésiastique zélé et respectable; œuvre indigeste et rebutante où l'animosité n'est tempérée et éclairée par aucune mesure, aucun discernement, aucune vue d'ensemble, aucune doctrine personnelle, où la grossièreté délasse seule de la fatigue, où ne manquent pourtant ni la force et la vigueur, ni un certain esprit laborieux, ni certains détails historiques dignes d'attention, mais dont le principal in-

térêt est d'offrir le dossier le plus complet des charges que les contemporains ont rassemblées contre Richelieu et dont quelques-unes ont été recueillies par la postérité.

IV

Marie de Médicis ne pouvait pas trouver auprès d'elle un champion plus dévoué, plus infatigable, plus rompu au métier de la plume que l'abbé de Saint-Germain. Ce n'est pas à lui pourtant qu'elle avait recours, quand elle avait besoin de s'adresser personnellement, officiellement au roi, aux pouvoirs publics, à l'opinion. Son interprète habituel dans ces circonstances, c'était son principal conseiller, celui qu'on appellerait le directeur de son cabinet politique, si ce titre n'était de nature à donner une idée très exagérée de l'importance des relations de la petite cour de Bruxelles avec les cours européennes, qui n'attendaient aucun avantage du séjour de la reine parmi les Espagnols et ne voyaient en elle qu'une princesse et une parente malheureuse. Ce conseiller s'appelait le Père Chanteloube. Par sa destinée, bien qu'il appartînt aussi à l'Église, par son caractère, par le ton de ses écrits, Chanteloube se distingue nettement de l'abbé de Saint-Germain. Celui-ci est avant tout, on l'a vu, un homme de lettres. Sorti d'une famille du Forez dont il mettait fièrement la noblesse au-dessus de celle des Du Plessis-Richelieu, élevé pour la carrière ecclésiastique et pourvu par conséquent d'une culture assez développée, Jacques d'Apchon, seigneur de Chanteloube, fut surtout, après comme avant son entrée dans la congrégation de l'Oratoire, un homme d'intrigue et d'action. On pourrait même ajouter que l'ardeur de la lutte l'aurait entraîné jusqu'au crime, s'il fallait accepter pour définitif l'arrêt du parlement de Metz qui le condamna par contumace à la roue, en 1633, comme instigateur des projets d'assassinat d'Alfeston et de Chavagnac contre le cardinal. Les déclarations de l'un et de l'autre établissent la complicité de Chanteloube, mais celui-ci affirme que le premier, au moment de subir le dernier supplice, a désavoué les siennes, et celles du second paraissent avoir été faites en dehors du tribunal. Quoi qu'il en soit, il est certain que Chanteloube ne reculait pas devant les coups de main, car c'est lui qui conçut et organisa la tentative d'enlèvement de la duchesse d'Aiguillon, et, pour que Gaston qualifiât de *chanteloubade* l'attentat dirigé contre Puylaurens, il

fallait que celui dont il empruntait ainsi le nom fût considéré comme capable de tout.

Ce ne fut pas de sa plume que la reine mère se servit pour écrire au roi, le 21 juillet 1631, d'Avesnes, première étape de son exil volontaire, la lettre (1) par laquelle elle annonçait et justifiait son départ clandestin de Compiègne. Chanteloube ne faisait certainement pas partie de la suite de quatre personnes qui avait accompagné la reine et, s'il avait eu à écrire cette lettre, il l'aurait écrite autrement. La gaucherie de la forme y laisse apparaître l'outrageux défi à la vérité et à la vraisemblance qui en fait le fond. C'est à lui, au contraire, que nous croyons pouvoir faire honneur de la réponse (2) de la reine à celle que sa première lettre avait inspirée au roi ou plutôt à Richelieu et qui, dans des termes d'une réserve froide et hautaine, rétablissait la vérité de la situation. La réponse de Marie de Médicis est un appel pathétique au cœur du roi, le cri d'une mère qui ne demande, pour dissiper les malentendus et remettre les choses à leur place, qu'à voler dans les bras de son fils, à se jeter aux pieds de son roi. On ne pourrait la lire sans émotion, si on n'y démêlait, ne fût-ce qu'au ressentiment qui y éclate, la rhétorique sentimentale de l'artificieuse et vindicative Florentine. On peut la trouver maladroite en ce qu'elle n'ouvre la voie à aucune transaction, en ce qu'elle annonce tout le contraire d'un désarmement, en ce qu'elle défère au parlement la connaissance des griefs et des revendications de la royale victime contre son persécuteur et menace le roi, si jaloux de son autorité, de la réprobation et de l'intervention de ses sœurs, la duchesse de Savoie, les reines d'Espagne et d'Angleterre et du Souverain Pontife. Mais était-ce au lendemain de sa fuite, au moment où elle spéculait sur les embarras que son séjour et celui de Gaston chez les ennemis de la France semblaient devoir donner à Richelieu, que la reine mère pouvait penser à des concessions; et, avant de songer à rien céder, ne fallait-il pas essayer de tout obtenir d'un mouvement du cœur, des scrupules de la conscience, de la lassitude causée par un ministre qui coûtait le sacrifice d'une mère?

Le cœur de Louis XIII, quoi qu'on ait dit de son insensibilité, pouvait comprendre le langage chaleureux, presque éloquent, que

(1) *Mercure français*, t. XVII, 343, année 1631.

(2) Cousin, *Mme de Hautefort : Appendice*, note 3, p. 337. — Henrard, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*. — Le Vassor, III, 664 (avec quelques altérations).

le calcul, plus encore que l'amour maternel, avait dicté à Marie de Médicis ; mais l'effet de ce langage était affaibli par les résolutions agressives qui s'y mêlaient et par l'expérience, tout récemment renouvelée à Compiègne, des faux-fuyans par lesquels cette princesse se dérobait aux transactions fermes, aux solutions nettes qui doivent être le prix de concessions successives. Il n'y avait aucune sûreté, on le savait, à traiter avec elle, parce que le système du tout ou rien était son système, et que rien ne pouvait jamais la satisfaire que le triomphe de son idée fixe. Or l'idée fixe pour elle, en ce moment, c'était la ruine de Richelieu. Sa lettre du 5 août n'obtint même pas de réponse écrite.

Dans celle qu'elle écrivit au roi, de Bruxelles, le 20 décembre 1631, et dont nous attribuons également la rédaction à Chanteloube, elle ne changea pourtant pas de terrain. Le ton en fut seulement fort différent. Ce n'est plus une effusion maternelle appelant en retour une effusion filiale, ce n'est plus une scène attendrissante de famille à la veille de s'accomplir et dont le cardinal va faire les frais. C'est toujours une mère qui parle, mais cette fois une mère outragée plutôt que tendre, une mère qui remplit un devoir en ouvrant les yeux de son fils sur les progrès inquiétans de la grandeur du ministre ; c'est aussi une reine indignée de l'attentat commis contre le droit public européen par la saisie de son douaire et de ses biens. Même intransigeance, d'ailleurs. Elle est poussée si loin, que la reine répudie d'avance toute négociation avec son ennemi. Cet ennemi une fois chassé, une fois condamné par la justice à la requête de sa royale victime, elle ne met à son retour auprès du roi aucune condition ; elle ne demandera même pas la révocation des créatures du ministre dont elle a aussi à se plaindre ; elle bannira de son service tous ceux qui peuvent déplaire au roi ; elle y fera entrer tous ceux qu'il lui désignera ; elle n'aspire qu'à vivre en simple particulière auprès de lui (1).

Jusqu'ici l'interprète officiel de Marie de Médicis s'était contenté de faire valoir en faveur de sa maîtresse et contre Richelieu deux ordres de considérations : d'une part, la persécution exercée par un parvenu sans mérite et de petite naissance contre la veuve de Henri IV, contre la mère du roi et la belle-mère de trois princes souverains, contre la régente du royaume, contre

(1) *Pièces curieuses en suite de celles du seigneur de Saint-Germain.*

sa bienfaitrice ; de l'autre, l'ambition insatiable du ministre réunissant dans ses mains toutes les parties du gouvernement, brisant toutes les forces indépendantes qui pouvaient mettre obstacle à cette concentration de pouvoirs et s'acheminant par degrés juqu'au trône ou tout au moins jusqu'à un démembrement de la monarchie. Mais il était impossible de réduire la carrière de Richelieu à cette œuvre progressive et ténébreuse d'usurpation, impossible de faire abstraction du rôle qu'il faisait jouer à la France en Europe. Malheureusement, sur ce point, Chanteloube se montre aussi peu explicite, aussi insuffisant que Mathieu de Morgues. Ce n'est pas que son passé lui offrît, comme à celui-ci, des souvenirs embarrassans, mais la tâche de présenter et de justifier la politique de la reine mère en opposition avec celle du cardinal était probablement au-dessus de ses forces. Dans la *Lettre de la reine mère à MM. du parlement* (1), écrite de Bruxelles le 6 janvier 1632 et qui est de lui, la critique de cette dernière politique est en réalité éludée, tant elle est touchée d'une façon sommaire et inexacte, et l'exposé de celle de la reine mère n'est pas plus satisfaisant, car elle est réduite à l'union des deux couronnes, sans qu'on nous dise jusqu'où cette union doit aller, comment elle peut rester compatible avec l'intérêt et la dignité du pays.

Mais, si l'on ne trouve pas dans ce manifeste de Chanteloube ce que nous aurions aimé surtout à y trouver, le rapprochement instructif, encore que passionné, de deux politiques, le gros public, lui, y trouvait quelque chose qui devait lui faire une plus grande impression, l'éloge de la paix, — d'autant plus opportun et plus goûté qu'on redoutait, en cette année 1632, une rupture avec la maison d'Autriche, — l'évocation de l'image populaire de Henri IV sortant du tombeau pour recommander à son fils et à l'auguste sénat qu'il considérait comme une colonne de l'État cette paix, objet de sa dernière et plus chère pensée, de celle que la reine, confidente de ses desseins, avait recueillie si souvent de sa bouche et à laquelle elle avait été fidèle, les alliances de famille qui l'avaient cimentée, et le bonheur du peuple qui devait en être le fruit. Ce public-là fut certainement sensible à ces banalités et il ne se demanda pas si elles ne prêtaient pas au grand roi des sentimens différens des siens. Peut-être même ne se montra-t-il pas trop incrédule à l'accusation qui lui représentait Richelieu

(1) *Pièces curieuses en suite de celles du seigneur de Saint-Germain.*

comme cherchant la guerre pour livrer à l'ennemi les places dont il avait le gouvernement ou s'en servir pour appuyer un soulèvement intérieur.

Chanteloube ne dissimula pas toujours sous le nom de la reine mère sa vieille animosité contre le cardinal; il a publié aussi sous le sien une lettre au roi (1631) et une lettre à Richelieu. Dans la première, qui est une réponse aux lettres patentes qui avaient notifié aux gouverneurs de province la situation créée par la résistance passive de la reine mère à Compiègne, Chanteloube déclare que celle-ci n'aspire qu'à reconquérir les bonnes grâces de son fils et à vivre auprès de lui, et s'offre à prendre à la Bastille la place du médecin Vautier, dont les soins sont indispensables à sa maîtresse. La seconde présente les capucins comme se faisant, d'après les instructions du Père Joseph, les propagateurs des plus noires calomnies contre la reine mère, reproduit contre Richelieu l'accusation d'avoir trahi en 1620 à Angers celle dont il était censé servir la cause, lui reproche son ingratitude envers Vautier et La Vieuville, et dénonce, dans le panégyrique du cardinal d'Amboise publié par Hay Du Chastelet et où tout le monde reconnaissait Richelieu, l'aveu des visées usurpatrices de celui-ci.

Ces deux pamphlets attirèrent sur Chanteloube les rigueurs de la chambre de justice érigée à l'Arsenal le 14 juin 1631 et à laquelle s'était ajoutée, le 26 septembre, une chambre du domaine, établie à Troyes en vue de prononcer la confiscation des biens de ceux qui avaient suivi Gaston en Lorraine. Frappé par une juridiction d'exception, l'écrivain se fit de sa condamnation une arme contre ses juges, dont il qualifia la complaisance avec une légitime sévérité (1). En même temps que l'indépendance de la justice, il sut intéresser à sa situation personnelle une autre grande cause, celle de la liberté de la presse. C'est bien elle qu'il défend sans la nommer, et presque sans le savoir, quand il revendique le droit de discuter et de critiquer les actes des ministres. Malheureusement, par la façon dont il les traite, par les récriminations banales et exagérées jusqu'à l'invraisemblance qu'il y mêle, il compromet et trahit ces deux grands sujets, au lieu d'en tirer pour lui-même de la force et de l'éclat.

Pas plus que Mathieu de Morgues, Chanteloube n'eut donc l'honneur de diriger sur les points vulnérables de l'œuvre de

1) *Lettre du P. de Chanteloube aux nouvelles chambres de justice*, Bruxelles, 14 août 1632. *Pièces curieuses en suite de celles du sieur de Saint-Germain.*

Richelieu un de ces assauts auxquels l'opinion enrégimentée par une idée générale prête une irrésistible poussée. Pour ébranler avec son concours cette fondation du génie, il aurait fallu s'emparer des contradictions apparentes d'une politique qui continuait une tradition, mais dont le plan et la méthode échappaient à la masse moyenne du pays : il aurait fallu rassembler dans une puissante synthèse toutes les mesures d'exception et de rigueur, tous les procédés empiriques, tous les expédiens du gouvernement, faire sentir au pays le prix que lui coûtait, que coûtait aux autonomies locales, à l'esprit, encore très vivant, de classe, de corps et de clocher, l'établissement de l'unité politique, faire appel aux tendances fédéralistes et individualistes auxquelles les guerres de religion et la Ligue avaient ouvert une libre carrière et que l'administration autoritaire de Henri IV était loin d'avoir entièrement comprimées. A la France, que le grand ministre entreprenait de refondre et de forger, il aurait fallu opposer la vieille France, embellie de la séduction que présente toujours une société animée par la fermentation et l'éclosion de la vie, alors même que cette société est tumultueuse et anarchique; il aurait fallu rappeler à la noblesse, hier encore féodale, à la bourgeoisie urbaine ses droits historiques, ses titres méconnus, il aurait fallu réveiller dans les âmes ces instincts de justice abstraite, d'envie et de révolte qui font les révolutions. Quel magicien, parant le passé de si belles et si menteuses couleurs, dissimulant tant de récentes misères, aurait eu la puissance d'évoquer, pour rabaisser celle de son temps, cette France devenue, grâce aux prestiges de l'imagination, harmonieuse en ses disparates, respectueuse de toutes les traditions, de tous les privilèges, de toutes les forces sociales? Nul autre assurément qu'un théoricien politique, épris et nourri des antiquités nationales, aussi attaché par les illusions que par la science à l'âge d'or de la monarchie française, ayant tiré de cette science et de ces illusions des vues générales sur le présent et l'avenir de son pays, un érudit, un penseur, un écrivain, comme, par exemple, l'auteur du *Franco-Gallia*, François Hotman.

Si tout manquait à Chanteloube pour se porter contre son grand adversaire le défenseur du droit national, il savait du moins présenter une thèse d'une façon spécieuse, avec art et avec une gravité dont Mathieu de Morgues, on le sait, s'affranchissait souvent. Jamais ces qualités secondaires ne se sont montrées d'une

façon plus avantageuse que dans la *Lettre d'un vieux conseiller d'État à la reine mère*. C'est Chanteloube, en effet, que nous croyons reconnaître dans ce *vieux conseiller d'État*, qui se donne comme éloigné de Marie de Médicis, et qui, en réalité, écrit auprès d'elle. Depuis le jour où il protestait contre le caractère exceptionnel de la juridiction qui l'avait frappé, deux années se sont écoulées, et ces deux années ont vu tomber les illusions des réfugiés de Bruxelles, s'aigrir leurs rapports, s'amollir l'intransigeance que l'on décorait du nom de dignité, naître l'idée de capitulations peu honorables, parce qu'elles ne sont pas sincères, et qui resteront inutiles, parce qu'elles ne trompent pas l'adversaire. Le péril qui résultait pour la France et pour Richelieu de la coïncidence du séjour du frère et de la mère du roi au milieu de nos ennemis et du concert qui aurait pu s'établir entre eux pour autoriser et diriger une invasion, ce péril s'est dissipé par la soumission et le retour du premier, non sans que les démêlés de ses partisans avec ceux de Marie de Médicis aient scandalisé Bruxelles. La mort de l'infante Isabelle a privé la royale fugitive des égards et d'une affection qui étaient pour elle une source de consolations. L'union, on le devine plus encore qu'on ne le voit, ne règne pas entre ses compagnons d'exil, et il en est peu dont la fidélité ait su résister aux tentations du cardinal. C'est l'histoire attristante de ses avances et des exigences croissantes de Richelieu que Chanteloube nous a racontée. Sa lettre est un mémoire justificatif de la conduite de sa maîtresse dans cette longue négociation, mémoire très habilement fait et qui se termine par l'apologie des trois serviteurs dont le cardinal exige, comme conditions du retour de la reine mère, l'extradition et la comparution devant ses *cours de justice :* Fabroni, Mathieu de Morgues et Chanteloube lui-même. La pitié que celui-ci a réussi à obtenir pour l'exilée ne doit pas nous faire oublier d'ailleurs qu'au moment même où son ennemie semblait dépouiller son animosité, le cardinal avait les preuves que cette animosité restait toujours active.

Gaston d'Orléans fut pour le ministre, en sa qualité d'héritier présomptif, un adversaire beaucoup plus redoutable que Marie de Médicis. Il groupait autour de lui un état-major où l'on comptait des personnages dont le rang et l'influence sociale semblaient devoir lui donner une armée, et, s'il ne réussit pas à la recruter,

cela tint moins encore à son incapacité et à son peu de popularité qu'à la lassitude des guerres civiles et à l'attachement à la royauté qui dominaient dans le pays. Autant l'intérêt et le plan de Richelieu étaient de laisser la reine mère s'user à l'étranger dans l'abandon et l'impuissance, autant il lui importait d'arracher l'héritier de la couronne aux ennemis de la France et de le ramener auprès du roi en satisfaisant ses exigences et celles de son entourage. Toujours à la veille de déserter son pays ou celui qui lui avait donné asile, toujours occupé à négocier une défection, Monsieur ne pouvait s'attacher des serviteurs aussi dévoués à sa cause qu'ils l'étaient à celle de sa mère. Cette cause a inspiré des déclarations officielles, des manifestes, non ce qu'on peut appeler une campagne de presse; et le foyer d'intrigues dont Gaston a été le centre, beaucoup plus grave pour la sécurité du pays, a été beaucoup moins fécond pour la littérature militante.

Celui qui se chargea de faire parler ce prince, quand il eut besoin de faire appel à l'opinion, fut un personnage bizarre, dont la tête ne passait pas pour bien saine, dont Richelieu avait cru acheter l'influence auprès de son maître par une charge de président à mortier qui n'avait rien coûté à son titulaire et par une promesse de présentation au cardinalat, le président Le Coigneux. Il est nécessaire de rappeler les circonstances dans lesquelles les déclarations et les manifestes publiés sous le nom de Monsieur et dus à la plume de Le Coigneux ont été écrits. Gaston s'est retiré dans son apanage, à Orléans, et cherche à réunir l'argent et les troupes nécessaires pour tenter une prise d'armes, tandis qu'à Compiègne, la reine mère, avec qui il est d'intelligence, se dérobe à toutes les instances pour l'amener à se retirer dans une ville de son douaire et affecte les apparences d'une prisonnière. Louis XIII marche sur Orléans. Son frère n'est pas prêt à la lutte, il ne le sera jamais. Le 10 mars 1631, Le Coigneux rédige en son nom une lettre où se manifestent les alarmes du prince, ses dispositions pacifiques, et le désir d'arrêter la marche de l'armée royale. Le porteur de cette lettre, Chaudebonne, est chargé d'offrir verbalement l'éloignement de Le Coigneux. Gaston, qui s'est assuré l'appui du duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, bat en retraite dans cette province et entre à Seurre, dont cette complicité lui ouvre les portes. Le roi le poursuit, fait enregistrer à Dijon, le 30 mars, des lettres patentes déclarant criminels de lèse-majesté les fauteurs de la rébellion, Le Coi-

gneux, le comte de Moret, les ducs de Bellegarde, d'Elbeuf et de Roannez, Puylaurens, Montsigot, Chanteloube, et c'est près de Dijon, à Baigneux, qu'il reçoit, le 3 avril, une lettre de son frère, écrite à Besançon et destinée à la publicité. C'est la première fois que nous pouvons apprécier l'argumentation de l'interprète habituel de Monsieur, sa méthode, ses moyens et son art de polémiste, car, à la différence de la première, cette lettre est vraiment un manifeste. Ce polémiste s'y montre sensiblement inférieur à ceux de la reine mère. Captivité prétendue de Marie, desseins de Richelieu sur la personne de l'héritier du trône, sollicitude pour la misère du peuple, irresponsabilité du roi et responsabilité exclusive du ministre dans les malheurs publics, nous retrouvons là tous les lieux communs avec lesquels les pamphlets partis de Bruxelles nous ont familiarisés, mais jamais ils n'ont été exploités avec moins de vigueur, moins de verve et moins d'esprit.

L'espoir de triompher de Richelieu par une intrigue de cour, d'arracher sa disgrâce à Louis XIII par les importunités d'une mère, d'une femme, d'un frère, de l'entourage intime, avait été déçu par la Journée des dupes; et le parti qui y avait échoué, maintenant frappé et dispersé, était réduit à l'impuissance. C'était désormais par un mouvement d'opinion en même temps que par un appel aux armes qu'on cherchait à le renverser, mais l'opinion a peu de force, elle risque de s'épuiser en efforts stériles et de tomber dans le découragement, quand elle n'est pas dirigée par certains corps organisés, par certaines institutions indépendantes et autorisées. C'est au parlement que ce rôle convenait le mieux et son attitude pouvait faire espérer qu'il ne s'y déroberait pas. Aussi Gaston fit-il passer par lui les provocations à la rébellion qu'il adressait au pays et sembla-t-il donner à une lutte politique la forme d'une action judiciaire. Le 11 avril, il lui présentait une requête par laquelle il protestait contre la déclaration royale rendue contre lui le 30 mars et se portait partie contre Richelieu. Le 30 mai, c'était une requête en récusation qu'il introduisait contre le premier président Lejay. En même temps, sous le titre de lettre au roi, il adressait au parlement, qui refusait d'en prendre connaissance, un manifeste qui est le réquisitoire le plus ample et le plus étudié que la plume de Le Coigneux ait enfanté contre le cardinal. Cette pièce n'est d'ailleurs originale ni par le fond ni par la forme, et l'on y retrouve plus d'un trait commun aux pamphlets écrits au nom de la reine mère. C'est d'abord

l'imputation que les desseins du ministre ne menacent pas moins le roi que sa mère et son frère; qu'ils ne visent à rien moins qu'au trône ou à une souveraineté indépendante dans le royaume. Ce sont les mêmes accusations ou les mêmes insinuations à propos de la mort des ennemis du cardinal, Chalais, le grand prieur de Vendôme, Ornano, Bérulle, Fancan. Nous avons déjà lu bien souvent ailleurs la dénonciation des charges, des gouvernemens, des trésors que Richelieu accumule dans ses mains et qui servent d'acheminement à son usurpation. Le thème sur les misères du peuple nous est également bien connu. Ce qui appartient en propre à l'élucubration du chancelier de Gaston, c'est l'histoire des rapports de ce dernier avec le cardinal. Toutes ces redites sont présentées d'ailleurs de la façon la plus fastidieuse et la plus traînante.

Chacun de ces appels directs à l'opinion amenait une riposte immédiate du gouvernement. C'était des observations sur la lettre remise au roi le 3 avril par Briançon, sur la requête au parlement du 11 du même mois, sur le long manifeste du 30 mai; c'était une lettre du roi à Monsieur du 14 juillet; c'était une déclaration du 26 mai en faveur du cardinal et contre ses calomniateurs. Autant les accusations étaient vagues, téméraires et fragiles, autant l'expression en était molle et filandreuse, autant, au contraire, les contradictions qui leur étaient opposées frappent par leur netteté ou leur dédaigneuse ironie, autant le ton dont parlait le roi s'imposait par sa gravité, par sa nerveuse précision, par sa royale dignité, à tel point que Richelieu, confiant que le public ferait la différence de ces deux langages et des deux causes qui l'inspiraient, se sentant d'ailleurs débordé par la profusion des manifestes et des libelles, prenait le parti d'en faire publier plus d'un en le faisant suivre de sa réfutation.

V

Œuvres de circonstance, dépourvues de ces vérités permanentes, de ces sentimens universels, de cet attrait du talent, qui défendent contre l'oubli certaines productions de ce genre, les pamphlets et les manifestes que nous venons de passer en revue ne paraissent pas avoir survécu aux passions qui les ont fait naître. Mais il y a pour les écrits et pour les auteurs une autre immortalité que celle qui perpétue le souvenir de leurs titres et de leurs noms :

il y a celle dont bénéficient leurs idées, et c'est précisément quelquefois le triomphe de ces idées, leur adoption par la masse du public qui fait tomber dans l'oubli les hommes et les œuvres à qui elles sont dues. Comme l'abeille meurt sur la blessure qu'elle a faite, la notoriété de l'œuvre et de l'auteur disparaît alors dans le succès de la cause qu'ils ont rendue victorieuse. Les écrits des défenseurs de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans auraient-ils obtenu cette immortalité anonyme? Ont-ils formé l'opinion que la postérité se fait de Richelieu, y sont-ils entrés du moins pour quelque chose?... Mais d'abord quelle part faut-il leur faire dans celle des contemporains?

Ce n'est, en tout cas, ni une large publicité, ni la curiosité et l'empressement du public qui leur ont manqué pour exercer de leur temps une grande influence. Écrits à la main ou imprimés, le plus souvent à Nancy et à Bruxelles, ils étaient placardés ou jetés par paquets, la nuit, dans les rues et les maisons. Certains libraires-imprimeurs se hasardaient même à en vendre. Leurs propagateurs se faisaient un jeu de braver l'autorité jusque chez elle : le garde des sceaux en trouvait parmi ses papiers, et les passans s'attroupaient pour lire sur la porte du Louvre un distique infâme contre l'honneur du roi et pour regarder sur les murs de l'Hôtel de Ville un tableau représentant Louis XIII et le cardinal dans une posture digne de l'Arétin (1).

Le lieutenant civil ne négligeait rien pour empêcher cette publicité : perquisitions chez les libraires, interdiction du colportage à d'autres qu'aux colporteurs du Châtelet et du Palais, agens secrets d'information, emprisonnement, condamnation au feu des exemplaires saisis (2). Les pénalités allaient parfois jusqu'aux galères et à la mort. C'est ainsi que Claude du Venant et Jean Gallard furent condamnés par la chambre de l'Arsenal, le premier à avoir la tête tranchée, le second aux galères à perpétuité, pour avoir semé et affiché des libelles qu'ils avaient apportés de Bruxelles (3). Mais ni la vigilance de la police ni les sévérités de la justice ne pouvaient avoir raison du zèle des distributeurs, de la cupidité des libraires et de la curiosité du public.

(1) Mémoires inédits de Claude Courtin, Bibl. de l'Arsenal, ms. 4661, fol. 268.

(2) Le lieutenant civil Moreau à Richelieu, 22 et 28 mai 1631. Archives des Affaires étrangères, France, 798, fol. 266, et Avenel, t. IV, p. 167. 22 juin 1632. France, fol. 322. Journal ms. d'Haulin à la Bibl. Méjanes à la date du 23 février 1632.

(3) Moreau à Richelieu, 4 août 1632. *Gazette de France*, 6 août 1632. *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 408.

L'avidité de ce public pour de pareils écrits n'implique pas d'ailleurs sa foi dans leur véracité. Satirique et clandestine, cette littérature avait le double attrait de flatter la malignité publique et le goût du fruit défendu, et c'est assez pour expliquer son succès. Il reste donc à savoir si ses nombreux lecteurs se représentaient Richelieu sous les traits qu'elle lui donnait. Le personnage qu'on leur dépeignait était un gentilhomme de petite noblesse, en dépit des généalogies complaisantes qui le faisaient descendre de Louis le Gros; s'étant montré, par l'acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession paternelle, moins soucieux de la mémoire de son père que de la solidarité de ses dettes; évêque avant l'âge canonique grâce à la fourberie avec laquelle il avait joué le Pape; ayant déconsidéré sa jeunesse par son incontinence; ministre sans scrupule du gouvernement arbitraire du maréchal d'Ancre; trahissant sa maîtresse, Marie de Médicis, pour un chapeau de cardinal; excitant l'ambition de Monsieur et la dénonçant au roi de façon à créer entre les deux frères des méfiances dont il profitera; persécutant avec acharnement la reine mère, à qui il doit tout; se débarrassant, par un simulacre de justice ou par le crime, de tous ceux qui gênent ses vues ambitieuses ou qu'il a rendus dépositaires de secrets compromettans; faisant succéder à l'âge d'or de la régence, qui a fait bénir le nom de Marie de Médicis, une guerre injuste et funeste, entreprise, avec l'alliance des hérétiques, contre nos voisins, le duc de Savoie, le roi d'Espagne, l'Empereur et qui inflige à l'Église et à l'humanité des maux lamentables; réduisant le peuple par sa fiscalité à vivre d'herbe et de racines; abolissant les charges de connétable et d'amiral, pour les rétablir, sous d'autres titres, à son profit; se faisant donner des gouvernemens qui mettent dans ses mains une province maritime comme la Bretagne, le cours de la Seine du Pont-de-l'Arche au Havre, les salines de l'Aunis par Brouage; puisant librement dans l'épargne; s'entourant d'une maison militaire; maître par lui-même ou par ses créatures de tous les grands services publics et des clefs du royaume, et se préparant à en déposséder le roi ou au moins à s'y cantonner contre lui.

Ces imputations reproduisaient, en les fortifiant de l'autorité de la lettre moulée, des bruits populaires, dont quelques-uns se retrouvent dans les propos d'une partie des *honnêtes gens* de la cour et de Paris au lendemain de la mort de Richelieu, tels que

les rapporte Goulas (1), le sous-secrétaire des commandemens de Gaston d'Orléans. L'impression qu'elles produisaient était balancée dans l'esprit public par celle des succès d'une politique qui unissait souvent l'éclat à l'importance des résultats. En regard des appréciations malveillantes auxquelles cette mort donna cours, Goulas a mis les témoignages d'admiration qu'il avait recueillis dans le même milieu sur les fruits glorieux du génie et de l'administration du défunt. C'est que le public n'était pas moins patriote que crédule et frondeur; c'est qu'en écoutant et en répétant avec complaisance les diffamations, les inventions de la malignité et de la haine, il jouissait de la gloire du pays et s'inclinait devant celui à qui elle était due. Il est donc vrai de dire que l'impopularité de Richelieu ne fut pas plus grande que celle de tout autre gouvernement et qu'elle le fut beaucoup moins que celle de Concini, de Luynes et de Mazarin. Cette impopularité n'a été que la revanche de l'esprit de dénigrement et du *libertinage des peuples*, comme dit Retz, contre tous les pouvoirs forts. Les factions qui ont conspiré sans cesse contre la fortune et la vie du cardinal n'ont jamais rallié le peuple à leurs desseins, jamais intéressé le pays à leur succès. Les séditions populaires, où le cri public exhale si sincèrement les passions profondes de la foule et où la haine du favori s'oppose si habituellement à la fidélité au roi, ne l'ont jamais désigné comme personnellement responsable des souffrances qui les ont presque toujours provoquées. L'accueil fait par les villes à la prise d'armes de Gaston en 1632 est un symptôme significatif des sentimens de la bourgeoisie provinciale, c'est-à-dire, en somme, de l'élément le plus important du pays par le sang-froid, la possession de soi-même. Le Duc d'Orléans avait pris le titre de *lieutenant du roi pour la réformation des abus et des désordres introduits dans le gouvernement de l'État par le cardinal de Richelieu*, conviant clairement par là tous les ennemis de l'arbitraire ministériel à se réunir sous son drapeau; il marchait pour opérer sa jonction avec Montmorency, si aimé dans son gouvernement de Languedoc; les États de cette province défendaient contre le cardinal, qui voulait y introduire les élus, leur privilège traditionnel de faire répartir et lever par leurs agens le don gratuit et rien ne pouvait davantage les jeter dans la rébellion que leurs alarmes pour un si cher intérêt. Et cepen-

(1) Mémoires, t. Ier, p. 414, 416.

dant, de même que les villes de la Bourgogne, du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Rouergue avaient refusé d'ouvrir leurs portes à l'héritier de la couronne, celles du Languedoc, Albi, Carcassonne, Narbonne, Montpellier, Nîmes, Beaucaire fermèrent les leurs au gouverneur. Il y a, dans la vie de Richelieu, un épisode qui, tout en étant, en réalité, moins concluant que cette muette manifestation, a l'air de l'être davantage, parce qu'il met sa personne même en cause. C'est l'année de Corbie. Les coureurs croates poussent leurs reconnaissances jusqu'à Compiègne. A Paris, la fermentation contre le cardinal est à son comble, les placards se multiplient, les pasquins circulent impunément, la foule s'en approprie et en répète les accusations, il est hué quand il passe dans les rues. Voilà bien l'impopularité. Mais attendez. Richelieu monte en carrosse; il se fait conduire, escorté seulement de quelques laquais, aux endroits les plus fréquentés, il parle à la multitude le langage que lui dictent son patriotisme et son esprit d'à-propos, et, sur son passage, l'effervescence tombe, le silence se fait, la sympathie s'éveille. Le soulèvement de l'opinion contre un gouvernement après de graves revers militaires est une chose trop habituelle, le revirement qui, dans cette circonstance, a transformé ce soulèvement en élan de confiance et de patriotisme a été trop instantané pour qu'on puisse voir dans cet épisode l'indice d'une véritable impopularité; il ne nous donne, en réalité, qu'une preuve de plus de la mobilité populaire.

Aucun de nos lecteurs, d'ailleurs, ne se méprendra sur notre pensée, aucun ne nous prêtera l'intention paradoxale de vouloir insinuer que Richelieu ait été à quelque degré populaire. La conception altière et sereine que ce grand homme se faisait de l'autorité, sa réserve facilement hautaine et ses instincts aristocratiques lui épargnèrent jusqu'à la tentation de rechercher cette faveur précaire qui ne s'obtient jamais sans un certain abaissement moral, sans un certain affaiblissement matériel, et qui ne pouvait venir spontanément à lui, car il ne lui fut pas donné de procurer au peuple la paix et l'allégement des charges publiques, qui sont à ses yeux les premiers des biens. On le comprend, ce que nous cherchons ici, c'est à nous rendre compte du crédit des pamphlets sur l'esprit public et de l'aliment fourni par l'esprit public aux pamphlets, de la complexité des sentimens qui régnaient dans l'ensemble et dans les diverses classes du pays à

l'égard de Richelieu. Or, parmi ceux qu'il inspirait, l'impopularité n'a pas la gravité ni la généralité auxquelles on pouvait s'attendre ; elle ne dépasse pas celle à laquelle n'échappent jamais les gouvernemens qui gèrent avec fermeté et intelligence de l'avenir, au prix de lourds sacrifices, les intérêts permanens d'un peuple. Ce qui domine chez les contemporains, à part les réserves que nous ferons tout à l'heure, c'est la satisfaction à laquelle les Français furent toujours si sensibles, de se sentir gouvernés et bien gouvernés ; c'est l'orgueil patriotique, c'est une crainte respectueuse, c'est l'admiration. Qu'on écoute les écrivains qui, de son vivant et au lendemain de sa mort, ont exprimé sur lui l'opinion de l'élite de la société : Malherbe, Balzac, Fontenay-Mareuil, Montglat, M^me^ de Motteville, Goulas, Voiture, Retz, La Rochefoucauld, tous rendent hommage à son génie, les uns de bon cœur et même avec enthousiasme, les autres parce qu'ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître une importune vérité. C'est déjà l'histoire qui parle par l'organe de ces témoins passionnés, dont plus d'un ne s'est probablement pas fait faute de répéter les propos mis en circulation par les libelles, mais qui, le jour où ils ont cru s'adresser à la postérité, n'ont pu se défendre de le faire en historiens. Un air imposant de grandeur commençait déjà à apparaître comme le trait dominant du caractère et de la carrière de celui qui avait laissé après lui tant de ressentimens et à discréditer ou à réduire à une importance secondaire les imputations répandues par la satire sur l'homme public et l'homme privé. Ces imputations continuaient toujours pourtant à fournir des armes à une opposition où entraient des rancunes personnelles et des rancunes de classes, l'impatience de toute autorité, la lassitude causée par tous les pouvoirs qui durent et qui tendent sans relâche les ressorts de l'énergie nationale, l'humeur critique des idéologues, l'instinct anarchique de la lie du peuple. « M. le curé de Saint-Jean, docteur de Sorbonne et grand homme de bien qui a un amour passionné pour V. E., — écrivait à Richelieu, le 8 août 1636, un dominicain qui lui était tout dévoué, le P. Carré, — me disait que le peuple de la bourgeoisie (*sic*) estoit à présent appaisé et qu'il ne fallait craindre que les gros millords qui ne peuvent supporter votre très sage gouvernement et la racaille du peuple, comme crocheteurs, etc. C'est pourquoi, sauf meilleur avis, V. E. me pardonnera si je prends l'hardiesse de lui représenter en toute humilité qu'elle ne devrait pas aller

par la ville si peu gardée et accompagnée comme on m'a dit qu'elle fait à présent (1)... » A ces deux classes d'ennemis placés aux deux extrémités de la société il faut joindre une minorité d'intellectuels, esprits chagrins et chimériques, contempteurs systématiques de toute autorité, qui se piquaient de n'être pas dupes du prestige et de la séduction que Richelieu exerçait sur la majorité de la classe lettrée et particulièrement sur tous ceux de cette classe qui appartenaient au clergé; ceux-là ne voulaient voir dans Richelieu qu'un tyran, et de ceux-là le type le plus caractéristique fut peut-être ce parfait original de Gui Patin.

VI

La postérité a donc commencé pour Richelieu dès le lendemain de sa mort; on peut même dire de son vivant. C'est avec le caractère d'un grand homme d'État qu'il est entré dans l'histoire. Ce caractère a été confirmé par les succès posthumes de sa politique et de son administration; nous voulons dire, par les traités de Westphalie et des Pyrénées, par l'omnipotence et l'éclat de la monarchie de Louis XIV, bien que la monarchie despotique de Louis XIV soit plutôt une déviation qu'une évolution logique de la monarchie pure conçue par Richelieu. Ni l'avènement du dogme de la souveraineté populaire, ni la substitution de la politique des nationalités à la politique d'équilibre n'ont sensiblement porté atteinte à son prestige, et il semble que ce prestige a dû se ressentir moins encore de la campagne de diffamation dont nous venons d'étudier l'inspiration et les procédés dans l'œuvre de celui qui l'a menée avec le plus de persévérance et de verve. Il n'en a pourtant pas été ainsi.

Dans cette campagne, certains moyens d'attaque n'ont eu, il est vrai, qu'un effet restreint et passager; la thèse d'un Richelieu rêvant d'usurper la couronne, comme les Guises avaient failli le faire, cette thèse si familière à la polémique du temps n'a peut-être pas fait, même à l'époque où elle s'est produite, beaucoup de dupes et n'est arrivée en tout cas jusqu'à la nôtre que comme une balle morte sur un but hors de portée, mais celle qui l'a présenté comme un tyran, mais les imputations dirigées contre l'homme même sont entrées et sont restées dans les parties vives.

(1) Archives des Affaires étrangères, France, 821, fol. 166.

On s'étonnera peut-être que des écrits presque entièrement oubliés, rarement consultés par les historiens eux-mêmes, aient pu faire des blessures aussi durables. Mais il ne s'agit pas ici d'une influence directe; ce n'est pas dans les écrits de Mathieu de Morgues et de ses émules que nos contemporains ont puisé les impressions qui ont profondément altéré la physionomie morale de Richelieu. Il faut se rappeler que ces pièces satiriques ont eu, de leur temps, beaucoup de lecteurs; qu'après avoir, pour la première fois, vu le jour sous la forme légère de *livrets* répandus à profusion comme le sont les œuvres de propagande, elles ont été reproduites dans de gros recueils et sont devenues, par leur réunion, des livres de bibliothèque. Elles ont, grâce à cette publicité étendue et prolongée, vulgarisé certains traits de caractère qui ont éloigné la sympathie de celui à qui on ne pouvait guère refuser l'admiration : insensibilité, ingratitude, fourberie, esprit vindicatif, légèreté de mœurs, cupidité, cruauté. La dénonciation de ces vices et des vues tyranniques au profit desquelles ils s'exerçaient est passée des pamphlets dans un ouvrage historique trop consulté et trop lu, bien qu'il ne justifie cette confiance et ce succès, ni par l'abondance des informations, ni par l'impartialité, ni par la critique, l'*Histoire de Louis XIII* du renégat Michel Le Vassor. Les accusations mises en circulation par les libelles, consacrées par un historien qui jouit d'un crédit usurpé, ont été adoptées et popularisées par le roman et le théâtre, qui ont besoin, pour réussir, de compter avec l'idée que le public se fait des personnages qu'ils mettent en scène et qui trouvent dans les antithèses psychologiques un de leurs plus puissans effets; de là une figure où les passions mesquines et odieuses de l'homme s'opposent aux entreprises glorieuses du ministre. En même temps que la littérature d'imagination, plus soucieuse, comme c'est son droit, de l'intérêt dramatique que de la vérité, exploitait des préventions déjà fort répandues, une certaine philosophie de l'histoire de France, née en partie des échecs de la monarchie constitutionnelle, s'en prenait à Richelieu du développement historique imposé à notre pays par l'impuissance politique de la noblesse et du Tiers-État. Comme si ce n'était pas assez, pour assombrir son image, des libertés de la fiction et des faux systèmes des historiens, son prestige était menacé par les maladies qui entamaient l'âme française. Scepticisme politique, cosmopolitisme de dupe, philanthropie complice, discrédit de l'autorité, même chez ceux

qui avaient reçu de leur naissance la charge de la défendre, charlatanisme démocratique, individualisme anarchique, c'est l'honneur de sa mémoire d'avoir à redouter tout ce qui met en péril l'unité morale sur laquelle s'appuie, à travers les fortunes diverses des générations et les variétés ethniques, l'existence nationale. Il ne nous appartient pas de rechercher pourquoi ce mouvement de désagrégation sociale a encore laissé cette mémoire si grande ; d'expliquer comment un homme qui eut le courage de tout sacrifier à l'intérêt public, qui heurte autant notre insouciance et notre dilettantisme par le sérieux qu'il mit à tout, qui a écrit, notamment sur le peuple et sur le danger de la clémence, des vérités si déplaisantes pour nos illusions et notre sensiblerie, qui eut au suprême degré ces *entrailles d'État* que Metternich admirait chez son maître, l'empereur François ; comment cet homme règne encore, après deux siècles et demi qui ont changé tant de choses, sur les esprits sinon sur les cœurs ; pourquoi il est un de ceux chez qui le pays va d'instinct admirer, quand il veut fortifier sa confiance en lui-même, les qualités fondamentales de notre race. C'est en cherchant à déterminer l'influence de la polémique hostile à Richelieu que nous avons été amené à indiquer comment sa mémoire est encore intéressée dans les vicissitudes de l'esprit public ; nous reviendrons à notre sujet en constatant qu'à l'origine des altérations avec lesquelles elle est arrivée jusqu'à nous, on trouve des pamphlets, que, dans le courant d'opinion qui s'est établi sur son compte et où domine l'admiration à l'exclusion de la sympathie, une littérature passionnée, sans scrupule, a apporté un élément suspect, infiltré un venin qui n'est pas resté inoffensif.

G. Fagniez.

LE
GÉNÉRAL DE LADMIRAULT[1]

SOUVENIRS D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE

Le dimanche 14 août 1870, devant Metz, dans la plaine coupée par le ravin de Colombey, qui s'étend de Borny à Noisseville, le troisième corps de l'armée du Rhin soutenait, depuis deux heures, l'effort de la première armée allemande. Vers quatre heures du soir, lorsque, le dernier, il allait se mettre en mouvement pour passer, à son tour, comme le reste de l'armée, sur la rive gauche de la Moselle, tout à coup il s'était vu attaqué par le septième corps prussien que le premier vint bientôt soutenir. Moment solennel entre tous, où s'ouvrit la sanglante trilogie des batailles de Metz, quand, dans le grand soleil d'été, reparu depuis la veille, les soldats écœurés par l'humiliante retraite de cinq jours sous la pluie diluvienne, lassés de la longue attente qui, depuis le matin, les tenait immobiles, se dressèrent soudain, au bruit du canon, des sillons où ils étaient couchés, saluant d'une immense acclamation l'annonce du combat!

En un instant, il fut engagé sur toute la ligne, tout de suite acharné, d'abord à notre avantage, puis, à mesure qu'arrivaient les renforts ennemis, violemment disputé : maintenant, il sem-

1. Ces pages sont destinées à servir de préface à l'ouvrage qui doit paraître très prochainement, sous ce titre : *le Général de Ladmirault, 1808-1898*, par Jacques de La Fay, où, sous ce pseudonyme, déjà connu par les biographies d'autres hommes de guerre de notre temps, un écrivain distingué a retracé, avec son talent habituel, les services et les vertus d'un de ceux dont la mémoire mérite le mieux d'être honorée.

blait indécis. Le chef du troisième corps était le général Decaen, nommé depuis deux jours en remplacement du maréchal Bazaine, à qui l'Empereur, obéissant à la pression de l'opposition républicaine, avait cédé le commandement de l'armée : il venait d'être frappé mortellement.

Chacun, dans le rang, voyait clairement la position, en comprenait la gravité : toute l'armée défilant d'une rive à l'autre du fleuve, avec ses voitures et ses convois, sur les ponts de chevalets étroits, peu nombreux, ou à travers les rues de la ville encombrées; les forts de Metz de ce côté, Queuleu, Saint-Julien, imparfaitement terminés, insuffisamment armés, à peine défendus, à la merci d'un coup de main; et le troisième corps, seul, faisant tête à l'arrière-garde! Une défaillance, et ce pouvait être un désastre.

Personne n'en admettait la pensée; on tenait bon avec un entrain résolu : mais la masse des Allemands grossissait toujours. Tout à coup, vers cinq heures et demie du soir, à notre gauche, une canonnade éclate, vive, pressée, dont les coups redoublés se précipitent vers le front de bataille. Les têtes se tournent, les fusils, les sabres s'agitent, des cris s'élèvent et des applaudissemens : et le général de Clérembault, commandant la division de cavalerie du troisième corps, dont j'étais l'officier d'ordonnance, montrant la poussière du côté où tonne le canon, nous dit de sa voix toujours claire et joyeuse, malgré la balle qui vient de déformer sa plaque de la Légion d'honneur : « Ça va bien : ce doit être mon vieux Ladmirault qui débouche et qui fonce comme un sanglier. »

C'était lui, en effet. Il commandait le quatrième corps : son mouvement de retraite était commencé, déjà deux de ses divisions avaient franchi les ponts, quand il entendit le bruit de la bataille engagée derrière lui : aussitôt, sans attendre les ordres, sans en demander, il fit faire demi-tour, et, poussant en avant de lui son artillerie, accourut au combat. Ce jour-là, le général de Ladmirault sauva peut-être l'armée et la ville de Metz.

Je ne le connaissais que de nom : je n'avais jamais eu, dans ma carrière, l'occasion de le rencontrer. Et ce fut ainsi que, pour la première fois, prit possession de mon esprit, avec le prestige d'un chef de guerre, celui près de qui devaient bientôt s'écouler les dernières années de ma vie militaire.

Dès lors aussi, sa renommée s'accrut dans toute l'armée. Il avait marché au canon, et cela seul suffisait à le grandir. Déjà, en effet, le doute troublait les âmes : on discutait, on comparait

les hommes : neuf jours plus tôt, ce troisième corps que le retour offensif du quatrième venait de soutenir si à propos, n'était-il pas resté, à Saint-Avold, prêt à marcher, frémissant d'impatience, immobile cependant jusqu'au soir par l'ordre de Bazaine, malgré le grondement tout voisin de la bataille engagée à Forbach, que son intervention eût sans doute transformée en victoire! On se disait que Ladmirault ne nous eût pas infligé cette cruelle inaction : et, dans le besoin d'un chef, les cœurs allaient à lui.

Bientôt, les événemens justifièrent cette confiance. Le 16 août, le général de Ladmirault parut un moment le favori de la gloire. Je le vois encore, vers le milieu du jour, à la droite de cet illustre champ de bataille de Rezonville, où le triomphe fut dans nos mains. Le matin, nous avions débouché, joyeusement, dans la plaine, entre Saint-Marcel et Urcourt, venant au trot du château de Verneville, dont le propriétaire, qui en portait le nom, était colonel d'un des régimens de notre division, et, par la plus cordiale hospitalité, nous avait, dans une courte halte, reposés des rudes fatigues de ces quarante-huit heures, presque constamment passées à cheval. On était gai, la journée s'annonçait belle, il semblait que la victoire fût dans l'air.

Cependant les heures s'écoulaient : demeurée sur le terrain, sans ordres, sans participer à l'action, mais exposée au feu continuel des batteries prussiennes, obligée de chercher par des évolutions répétées un abri qu'elle ne trouvait pas, notre cavalerie commençait à s'énerver, quand le général de Ladmirault passa devant nous, au pas, calme dans la grêle des obus, tenant de sa main droite sur le pommeau de sa selle sa canne à bec de corne, et suivant d'un tranquille regard la division Grenier qu'il venait de jeter, en un magnifique élan, vers le bois de Tronville.

Son état-major marchait derrière lui, rayonnant d'ardeur et de confiance : Protais, le peintre illustre des chasseurs « avant et après le combat, » était là, aide de camp volontaire, soldat autant qu'artiste, cherchant dans la fiévreuse émotion de la bataille l'inspiration de son pinceau. Un obus, en tuant le maréchal des logis Henry, qui portait le fanion du général, venait d'en briser la hampe : le capitaine de La Tour du Pin, l'un de ses aides de camp, l'avait relevé, et le portait à son tour. Il était mon ami : un instant, au milieu de cette plaine désormais historique, et parmi le tumulte des escadrons et des régimens, du canon et de la fusillade, nos chevaux, dans une courte rencontre, se trouvèrent côte à côte; et

lui, m'ayant reconnu, abandonnant les rênes, se pencha, le visage radieux, comme pour m'embrasser, en s'écriant : « Allons, il y aura encore de beaux jours pour la France! » Accolade imprévue, dont le souvenir devait apparaître à nos cœurs, comme un prophétique avertissement, quand, huit mois plus tard, une intime fraternité d'armes nous rapprocha, dans un même dévouement, derrière le chef qui, ce jour-là, personnifia pour nous la victoire espérée!

Si elle nous échappa, ce n'est pas le général de Ladmirault que la France en doit accuser. Il eût suffi que Bazaine, s'arrachant enfin au spectacle magnifique des formidables engagemens de son aile gauche, vînt là, à sa droite, vers le chemin qui monte à Mars-la-Tour, regarder ce que voyait le dernier des soldats : les divisions du quatrième corps, Grenier et de Cissey, touchant presque à la route de Verdun et, à deux pas en arrière, près de Saint-Marcel, la moitié du troisième, les divisions Aymard et Nayral, n'attendant qu'un signe pour courir à leur aide, mais retenues dans l'inaction, par un ordre formel, sous un feu inutilement meurtrier : puis, un peu plus tard, sur leur flanc, roulant comme un tourbillon furieux, la légendaire mêlée de cavalerie du plateau d'Yron, où le général Legrand tombait frappé d'un coup de pointe, en tête de ses régimens, et, tout près de là, sous la main, deux de nos brigades, l'une de chasseurs, l'autre de dragons, qui pouvaient, si un ordre supérieur les eût jetées à temps sur le plateau, y tomber d'un poids décisif, au lieu de n'y arriver, entraînées enfin par le général de Clérembault, que pour rencontrer la tourmente des escadrons confondus.

Bazaine aurait vu ce commencement de victoire et ces forces disponibles, prêtes à l'achever : alors, s'il l'eût voulu, d'un mot, il eût changé l'histoire. Car, le général de Ladmirault soutenu, le 16 août à quatre heures du soir, c'était, sans aucun doute possible, la route de Verdun occupée; puis, dans l'irrésistible élan du succès, l'armée du prince Frédéric-Charles, encore inférieure en nombre à la nôtre et décimée par des pertes énormes, contrainte enfin à reculer, refoulée sur les défilés étroits par où elle s'était élevée de Gorze à Vionville, et payant chèrement sa marche audacieuse. C'était la France délivrée, la Prusse arrêtée, l'Europe affranchie!

Quand, sur la plaine sanglante où demeuraient couchés près de 33000 hommes, la nuit fut tombée, longtemps encore tra-

versée par les derniers éclats de la fusillade, il n'y eut, en apparence, ni vainqueurs, ni vaincus; les régimens dressaient leur bivouac presque au lieu même où ils avaient combattu. Mais, dans les cœurs troublés, une surprise montait, douloureuse et inquiète, de l'évidente incurie du commandement suprême; et, de nouveau, comme l'avant-veille à Borny, grandissait dans les esprits le nom de celui qu'on avait vu touchant au but et si près de saisir la victoire.

Le lendemain, toute l'armée croyait reprendre la bataille, pour s'ouvrir la route de Verdun. Elle y comptait et, d'avance, était prête aux derniers efforts, si le jour, en paraissant, ne lui montrait pas accomplie la défaite de l'ennemi. Un officier de l'état-major général, qui nous apportait le 16, vers huit heures du soir, l'ordre de nous établir pour la nuit autour de Saint-Marcel, et que j'interrogeais anxieusement, m'avait dit : « Je ne sais pas exactement où nous en sommes; mais c'était ainsi le soir de Solférino. »

Hélas! quand vint l'aube du 17, ce ne fut ni la bataille, ni la marche en avant, mais l'amère, l'écrasante déception de la retraite, de l'inexplicable retraite vers les positions de l'avant-veille; et, le soir, après une marche pénible, dans la tristesse d'un désappointement si brusque et si incompris, l'armée adossée à cette fatale enceinte de Metz, qui semblait attirer son chef, comme l'abîme appelle le voyageur frappé de vertige : puis, le lendemain, le 18 août, cette gigantesque bataille de Saint-Privat, qui coûta plus de 20000 hommes aux Allemands, plus de 12000 aux Français, et que Bazaine, retiré depuis midi au Ban-Saint-Martin, dans le camp retranché où il avait résolu d'enfermer la fortune de la France et sa plus belle armée, feignit jusqu'au bout d'ignorer! En vain Canrobert, Ladmirault, Lebœuf s'acharnèrent dans une lutte de dix heures : sans leur donner ni un ordre, ni un regard, le maréchal n'usa de son autorité que pour retenir sur les pentes de Plappeville toute la réserve d'artillerie, toute la garde impériale, dont l'entrée en ligne eût écrasé la gauche des Allemands, épuisée de son assaut meurtrier!

A la fin de la bataille, le général de Ladmirault m'apparut encore une fois, dans une inoubliable vision.

Il était huit heures : le soir descendait, magnifique, sur le plateau d'Amanvillers, au delà duquel les incendies de Saint-Privat allumaient, parmi les tourbillons de fumée, des lueurs funèbres; on voyait les bataillons ennemis, sombres dans le cré-

puscule, couvrir peu à peu les abords du village, tandis que roulait le grondement formidable, ininterrompu du canon et que les salves de la fusillade crépitaient, pareilles à un déchirement sans fin; entre eux et nous, au loin, les troupes du sixième corps, débordées, écrasées de feux, paraissaient, dans leur déroute, comme une fourmilière en désordre; plus près, les divisions du quatrième, le flanc droit découvert, se repliaient lentement : un moment, la Garde, que nous apercevions là-bas, sur le plateau du Gros-Chêne, en une masse profonde, s'était ébranlée vers la plaine; et, de nos poitrines, un cri s'était élevé, d'espérance et de réconfort; puis, plus rien, le mouvement s'était arrêté et la Garde reprenait sa position. C'était fini : notre division de cavalerie allait se trouver, en l'air, à la droite de l'armée. Le général de Clérembault m'envoya rendre compte de la situation au maréchal Lebœuf, commandant du troisième corps, et prendre ses ordres.

Je le trouvai, entre la ferme de Leipsick et celle de Moscou, à côté de cet « Arbre mort » dont l'histoire a retenu le nom symbolique, à pied, comme tous ses officiers groupés près de lui, entre le général Manèque, son chef d'état-major, et le général Changarnier, depuis huit jours spectateur héroïque des combats où il n'avait pu trouver d'autre emploi de son ardeur.

Près d'eux, des mitrailleuses tiraient sans interruption; en arrière, des lignes d'infanterie étaient couchées à plat ventre; les obus passaient en sifflant, labouraient la terre, éclataient avec un fracas continu. La nuit tombait : devant nous, le soleil avait laissé sur l'horizon une large bande de feu, et des sillons lumineux, rayant à chaque instant l'obscurité naissante, marquaient la place des batteries allemandes; l'« Arbre mort » jetait vers le ciel ses bras tragiques et désolés.

Tandis qu'à cheval, le képi à la main, je m'acquittais de ma mission, et que les généraux, le visage tourné vers moi, écoutaient mon récit, un groupe de cavaliers parut près de nous, et s'arrêta devant le maréchal.

C'était le général de Ladmirault, suivi de son escorte. Je me tus aussitôt, et, demeuré dans la même posture, j'entendis ses courtes et poignantes paroles. Il dit la retraite du sixième corps, la sienne, et s'enquit si quelque secours pouvait lui être donné. Sa voix, dans le bruit des mitrailleuses, était tranquille et grave; son visage, à cette heure funeste, calme, comme à Rezonville, quand il croyait marcher à la victoire. Le maréchal répondit à peine,

montra le cercle menaçant des canons ennemis toujours en feu, la nuit accourant sur sa ligne de bataille ; alors, le général levant lentement sa canne et la laissant retomber, d'un geste épuisé, sur le garrot de son cheval, fit demi-tour et s'enfonça dans l'ombre, retournant vers les siens.

Ce furent d'inexprimables minutes. L'état-major m'avait oublié ; Changarnier s'en aperçut, prévint le général Manèque, et celui-ci, brusquement, m'ordonna d'aller dire au général de Clérembault d'évacuer rapidement le terrain, en écoulant ses régimens vers Metz par le chemin le plus court.

Deux jours plus tard, acheva de tomber sur nous la pierre de notre tombeau, un instant encore soulevée, au combat de Noisseville, dans un effort douloureux que l'inertie calculée de Bazaine rendit impuissant, puis refermée, plus pesante, sur notre lente, hideuse agonie de deux mois!

Les occasions me manquèrent alors de voir le général de Ladmirault; son quartier de Plappeville était sur la rive gauche de la Moselle, loin de ce triste campement, établi sur la rive droite, sous les murs de Metz et le long de la route de Sarrebrück, où, dans la boue, dans la misère, la division de cavalerie du troisième corps, achevait de périr, livrant, par fournées, ses chevaux à l'abattoir.

Quand, après l'indicible journée du 29 octobre, le triste convoi qui conduisait les officiers en Allemagne fit halte à Mayence, où devaient être fixées nos destinations, je retrouvai le capitaine de La Tour du Pin : quelle rencontre et quelle étreinte, après celles de Rezonville !

Déjà, cependant, nous tournions nos pensées vers l'avenir. Dans le désastre, le mur qui, depuis le 20 août, nous séparait du monde, s'était écroulé. Pendant le siège, l'ennemi n'avait laissé venir à nous que le bruit des catastrophes, les nouvelles déprimantes, les récits mensongers ou troublans : Sedan, la révolution, la résistance anéantie, la France partagée entre l'invasion et l'anarchie. Bazaine n'avait pas su donner aux esprits inquiets d'autre aliment, ou ne l'avait pas voulu. Soudain, la patrie nous apparaissait en armes, convulsée par un effort gigantesque, Paris inviolé, la province debout! Ce fut comme une revanche pour nos cœurs ulcérés. Quelles mains tenaient le drapeau? nous ne le voulions pas savoir, mais seulement qu'il flottait encore, quand les nôtres étaient livrés. Ceux que n'a pas secoués, après l'hor-

rible cauchemar, le sursaut de ce réveil imprévu n en peuvent mesurer l'intense émotion.

Nos âmes s'y livraient avec une sorte d'orgueil, durant cette humiliante station au bureau de la place de Mayence, et, à défaut de confiance dans la victoire désormais impossible, l'espoir du moins surgissait en nous, des relèvemens futurs. Nous préludions ainsi aux entretiens de la captivité qui devaient marquer notre vie d'une si durable empreinte. Un petit livre en garde la trace, que liront encore avec fruit ceux qu'attire le côté philosophique de l'histoire : *l'Armée française à Metz*, par le capitaine de La Tour du Pin, composé pendant ces mois douloureux, publié dès l'été de 1871, et qui montre en de fortes pages quels horizons découvrait à nos esprits la cruelle, mais sincère méditation de notre infortune.

Ainsi que le général de Clérembault, le général de Ladmirault fut interné à Aix-la-Chapelle. Là, introduit par mon ami, je fus admis dans son intimité, et je reconnus, dans l'homme, le chef que j'avais admiré sur les champs de bataille. La vulgarité du cadre où l'enfermait avec nous l'égalité du malheur commun ne l'amoindrissait pas, et, comme le juste d'Horace, les ruines l'avaient frappé sans qu'il en parût troublé; non qu'il ne fût durement meurtri d'une chute si profonde, mais parce que, chez ce vieux soldat d'Afrique et d'Italie, l'habitude de se gouverner lui-même était devenue comme sa propre nature.

Dans l'inaction forcée de cette vie stérile et diminuée, il conservait la calme sérénité qui m'avait tant frappé à Rezonville et à Saint-Privat, dans la joie du succès espéré et dans l'accablement de la défaite inévitable. Son visage reflétait son âme; jamais physionomie ne répondit mieux au caractère. Ce n'était pas un imaginatif, ni un passionné, et nul n'était moins compliqué. C'était un simple et un modeste, un résolu et un soumis. En toute circonstance, il voyait promptement son devoir, parce qu'il le cherchait par la voie droite; il l'accomplissait jusqu'au bout, l'entreprenant sans arrière-pensée, et, comme il n'attendait rien au delà, il obéissait sans hésitation, sinon sans effort, aux hommes, quand ils avaient autorité sur lui, aux événemens, quand ils étaient plus forts que sa volonté : hier, à Bazaine, à la capitulation elle-même, malgré la secrète protestation de sa conscience.

De là, une extrême répugnance aux récriminations inutiles comme aux vaines discussions, et ce ne fut pas le moindre exemple

qu'il offrit aux captifs d'Aix-la-Chapelle ramenés, sans cesse, dans l'oisiveté des longues journées, au souvenir amer de l'irréparable passé.

Il leur donna d'autres leçons. La défaite et la captivité traînaient un cortège de misères. Autour des officiers français, rôdaient les dangereuses intrigues et les coupables tentations; des adresses circulaient, dont on ignorait les auteurs, destinées, en vue du lendemain et de ses chances incertaines, à porter au souverain, frappé d'une double déchéance, des promesses de fidélité; des ripostes indignées paraissaient aussitôt, exprimant au Gouvernement de la défense nationale, à Gambetta lui-même, une impuissante adhésion : les journaux belges accueillaient ces germes de discorde. Le général de Ladmirault, malgré son rang de commandant en chef, n'était pas allé au château de Wilhelmshöhe, où Napoléon III, captif, avait reçu la visite, autorisée par le roi de Prusse, des maréchaux prisonniers. Il avait compris que la politique dénaturerait bientôt ces démarches de convenance, et, tout à son deuil, le cœur encore soulevé des obscures négociations où Bazaine avait compromis l'armée de Metz avant de la livrer, comme il n'était la veille que soldat, il n'avait voulu, le lendemain, être que prisonnier de guerre. Désormais, les yeux tournés vers la France, il ne vit qu'elle et repoussa toutes les sollicitations, car il jugeait que, dépouillés de leurs armes, inutiles à la patrie, les vaincus n'avaient pour leur dignité d'autre refuge que le silence.

Inutiles à la patrie! hélas, ce fut notre plus cruelle torture, pendant ces quatre mois, où, chaque jour, en nous apportant les nouvelles des combats désespérés, ranimait à la fois la colère et la douleur. Quelques-uns ne purent l'endurer, et, se croyant, par le péril national, affranchis de la parole donnée envers un ennemi qui cependant la respectait, ils s'évadèrent des villes ouvertes où les gardaient seules les lois de la guerre. Notre malheur en fut lourdement aggravé, et par la cruauté d'un tel désaccord parmi des compagnons d'armes, et par les mesures de rigueur ou d'injurieuse méfiance que le vainqueur se crut, dès lors, en droit de nous infliger. Le général de Ladmirault était le plus élevé en grade des officiers internés à Aix-la-Chapelle : dans la rupture des liens hiérarchiques, son autorité morale subsistait, car il personnifiait l'honneur, la loyauté et la discipline. Il blâma sévèrement les évasions et son attitude fut un frein pour

les uns, pour les autres un réconfort, pour tous un exemple.

Ainsi s'affermissait davantage, au milieu des épreuves, le respectueux attachement qui, déjà, me rapprochait de lui. Sa bonté l'augmentait encore. Car il savait, avec une paternelle bienveillance, encourager les jeunes gens en les modérant, et si, par l'effet de son caractère autant que de son âge, il ne s'associait qu'avec réserve aux idées d'avenir dont l'ardeur nous agitait, il les accueillait, du moins, avec une sympathie qui en soutenait la généreuse inspiration. Nous devions, un an plus tard, René de La Tour du Pin et moi, faire, de cette tacite approbation, une large et féconde expérience.

Dès lors, une sorte de pressentiment, qu'il ne démentait pas, nous liait, tous deux, pour un lendemain ignoré, au service du général. Cette espérance se mêlait à nos adieux, le 12 mars 1871, lorsque, tout étant consommé, il nous fut permis de rentrer dans notre pays, non comme des exilés joyeux de la délivrance, mais comme des enfans tristement ramenés au foyer, que leur bras n'avait point sauvé de l'horrible profanation.

Nous revenions, cependant, malgré cette amertume, certains du devoir accompli, prêts à celui du lendemain, avides de travail et d'action patriotiques. Quel comble de douleur nous attendait, on le sait assez !

Trente ans ont passé, qui ont éteint les souvenirs, effacé les impressions, changé les hommes, les situations et les idées. La Commune n'est plus, pour beaucoup, qu'une discorde civile lointaine, passagère et oubliée. Mais le 18 mars 1871 ! Qui dira la poignante tristesse, la colère et la honte, quand, au soir de cette radieuse journée, où le ciel semblait verser sur le sol ravagé des promesses de renouveau, on apprit l'insurrection et sa victoire, les généraux massacrés, le gouvernement en fuite, et Paris, à peine délivré, offrant à ses vainqueurs debout à ses portes le spectacle des vaincus achevant de se déchirer ? Qui dira le sombre découragement, quand, au lieu du noble labeur attendu, les soldats, rendus la veille à la patrie, trouvèrent devant eux cette lugubre tâche et durent reprendre, pour la plus néfaste des guerres, leurs armes à peine ressaisies ?

Il n'est point d'effort du temps ou des hommes capable, pour les survivans du passé, de vaincre l'histoire. Ceux qui, dans ces jours maudits, ont vu du même regard le drapeau rouge flottant sur le sommet de Belleville, au milieu des canonniers acharnés

à leurs pièces, le drapeau tricolore porté à l'assaut de la butte par les petits troupiers de Reichshoffen et de Gravelotte, et, debout sur les forts de l'Est, les Prussiens, la lorgnette aux yeux, contemplant l'horrible scène en spectateurs satisfaits, ceux-là n'oublieront jamais !

Quand j'amassais ces souvenirs funèbres, le rêve d'Aix-la-Chapelle était accompli, par des événemens dont nous n'avions pas prévu la foudroyante rapidité. J'étais attaché à l'état-major particulier du général de Ladmirault et, pendant plus de quatre ans, jusqu'au terme de ma propre carrière, je ne devais plus, sauf une interruption de quelques mois, m'éloigner de sa personne.

M. Thiers, après le désarroi des premiers jours, avait, du néant, fait sortir une armée, reformant les régimens démoralisés qu'il avait, comme des épaves, ramenés de Paris à Versailles, appelant à lui les restes encore debout des légions improvisées pour la défense nationale, organisant, à mesure qu'ils arrivaient d'Allemagne, les prisonniers de Sedan et de Metz.

Le général de Ladmirault avait pris le commandement du premier corps. Son quartier général était au château de Rueil, grande demeure inhabitée, non loin de La Malmaison, près de la route de Paris à Saint-Germain; encore toute pleine des traces de la guerre : dans le parc, on montrait la place où s'était fait tuer le marquis de Coriolis à son poste de garde national. Ce fut là que je vins rejoindre mon nouveau chef, avec la permission du général de Galliffet, commandant alors la brigade de cavalerie qui couvrait, à Saint-Germain, les approches de Versailles, et dont j'étais, depuis le 20 mars, l'officier d'ordonnance.

Autour du général de Ladmirault se retrouvaient d'anciens officiers de l'armée de Metz : le général Saget, avec qui, dans la ferme de Bellecroix, j'avais, la veille de Borny, partagé une botte de paille; son frère, le colonel, qui à Rezonville, allant chercher la division de Cissey pour la conduire à l'attaque du bois de Tronville, avait dit à son général : « J'arrive au-devant de vous, comme vous êtes venu au-devant de nous à l'Alma : nous prenons l'ennemi à revers, et votre action va être décisive; » le commandant Pesme et le capitaine de La Tour du Pin, tous deux aides de camp, déjà attachés au général, à l'armée du Rhin, ainsi que les lieutenans Millet et de Pierrebourg, l'un hussard du 2e, si cruellement décimé à la charge de Rezonville, l'autre, dragon, de la division Legrand; puis les nouveaux offi-

ciers d'ordonnance destinés, avec eux et moi, à composer la maison militaire du futur gouverneur de Paris : Bassac, du 7e hussards, officier intrépide, qui, à Metz, avait commandé, dans les postes les plus périlleux, les éclaireurs du quatrième corps; Guillaume de Champs, du 33e de ligne, cité à l'ordre de son régiment après Saint-Privat et dont le frère était mort glorieusement à Servigny; enfin le lieutenant-colonel de cavalerie Bonie qui, fait prisonnier à Sedan, et bientôt échangé, avait été rendu par les Allemands à l'armée de Metz, où, le premier, il avait raconté le désastre du 1er septembre.

Nous avions souffert ensemble, les mêmes douleurs nous avaient acheminés aux mêmes espérances, et l'épouvantable guerre civile, en nous rapprochant encore, achevait de nous unir par des liens plus forts que l'ordinaire camaraderie.

Ainsi, dès le premier jour, s'établit entre nous une cordialité qui se perpétua, sans que rien vînt jamais la troubler, pendant plus de quatre années, dont la tradition se transmit par la suite, aux nouveaux venus, nommés à la place des partans (1), et qui demeure pour moi, aussi bien, j'en suis sûr, que pour mes compagnons, un cher et précieux souvenir.

Le général de Ladmirault montra, pendant ces sombres jours, les vertus dont, en traçant son caractère, j'ai essayé de donner une idée : et jamais, sans doute, elles ne furent plus méritoires. Car tout concourait à alourdir pour lui le fardeau du devoir : tout était fait pour énerver, lasser, décourager son habituelle patience. Ce n'était pas seulement la douloureuse prolongation de ce siège monstrueux, la tristesse des visites quotidiennes aux avant-postes de Puteaux, de Courbevoie, de Bécon, du pont de Neuilly, où la canonnade constante, meurtrière, tenait les grand'-gardes en de continuelles alertes. Mais il y fallait ajouter les négociations ridicules ou odieuses, et les suspensions d'armes acceptées ou subies par le gouvernement, dont les insurgés profitaient pour se mieux fortifier, couverts par les bannières des francs-maçons déployées sur les remparts, que des ordres, venus de Versailles, obligeaient à respecter. Il y fallait ajouter surtout la perpétuelle ingérence de M. Thiers dans les opérations militaires où, non content de gouverner l'Assemblée nationale, de traiter avec l'Allemagne, de préparer l'emprunt libérateur, de réorganiser

(1) Ce furent MM. de Cosse-Brissac, de Polignac, des Cars et de La Rochebrochard, ce dernier gendre du général et officier d'infanterie territoriale.

l'administration du pays, et de tisser, cependant, la trame de sa politique personnelle, il voulait, en outre, porter son infatigable activité et exercer ses vieilles prétentions à l'art de la guerre.

On parle beaucoup aujourd'hui de l'arrogance des généraux vis-à-vis du pouvoir civil! A coup sûr, ce ne fut pas nos vieux chefs qu'on en put, alors, accuser: cette inclination naturelle, que j'ai signalée chez le général de Ladmirault, à accepter, en toutes choses, l'autorité légale, trouvait, ici, sa plus éclatante manifestation, et je crois bien que la même vertu, puisque c'en est une, se rencontrait chez le maréchal de Mac-Mahon. Quand le coupé de M. Thiers arrivait à Rueil, et que le petit homme d'État, levant ses pieds du coussin de velours où il les reposait, en descendait dans sa redingote napoléonienne, suivi du maréchal, qui se glissait modestement derrière lui, nul, assurément, à voir de quel air grave et respectueux le commandant du premier corps recevait au perron le chef du pouvoir exécutif, n'aurait pu surprendre, dans l'attitude de tous ces personnages, rien qui ressemblât à une suprématie du pouvoir militaire.

Spectateurs curieux de ces entrevues, nous en montrions souvent, je l'avoue, quelque impatience. Le général ne s'y associait jamais. Pourtant ce n'était pas de politique que M. Thiers venait l'entretenir, mais de plans d'attaque, de batteries à établir, de tranchées à creuser : et il fallait bien, quoiqu'on en eût quelquefois, en passer par où le voulait l'impérieux vieillard. Encore n'était-ce que demi-mal, quand la visite se terminait par quelque excursion au Mont-Valérien, ou à la batterie de Montretout, d'où M. Thiers prenait plaisir à voir lancer des obus, que les officiers d'artillerie faisaient tirer, pour éprouver son endurance militaire, le plus près possible de ses oreilles.

Mais les conseils de guerre tenus par le chef de l'État avaient, quelquefois, de plus graves conséquences. Il prêtait volontiers l'oreille à des émissaires parisiens, d'une autorité au moins douteuse, qui promettaient de lui livrer la nuit, par surprise, une porte de Paris, sur un signal convenu. Quelque improbable que parût le succès de ces entreprises hasardées, il s'y attachait avec une ténacité devant laquelle succombaient toutes les objections. Les généraux obéissaient; et, alors, c'était, à dix heures du soir, tout le corps d'armée en mouvement, la Seine laborieusement franchie à Suresnes sur deux ponts de bateaux, puis l'invasion nocturne du bois de Boulogne, où les troupes s'avançaient jus-

qu'aux lacs, pour y attendre le fameux signal. La première fois, on vint dire, vers le milieu de la nuit, au général de Ladmirault, que le coup était manqué et qu'il fallait rentrer. La seconde, — car on répéta deux fois cette folle expédition, — on n'eut besoin de rien dire : notre camarade Bassac fut chargé d'aller en avant donner, près du rempart, le coup de sifflet qui devait prévenir les conjurés : il le donna, et il fut si bien entendu qu'une volée de mitraille y répondit aussitôt, venant s'abattre tout autour de nous. On rentra encore : et, pour rentrer, il fallait repasser les ponts, en de longues et interminables colonnes; ce n'était que fort tard dans la matinée qu'on ramenait à leurs cantonnemens les soldats épuisés, mécontens et maugréant contre M. Thiers. Mais je ne me souviens pas d'avoir vu, dans aucune de ces épreuves, le général perdre un instant son calme sang-froid.

Quand vint enfin la dernière et tragique semaine, il y fit un appel suprême, et ceux qui le virent de près, pendant ces hideuses journées, apprirent de lui, comment, dans l'accomplissement de la plus redoutable mission, l'énergie peut s'accorder avec la modération. Si d'autres, et M. Thiers lui-même, avaient compris, comme le général, l'œuvre terrible à laquelle les condamnait la nécessaire répression de la Commune vaincue, peut-être n'eût-elle pas laissé derrière elle ce sillon de haines inassouvies qui, après trente ans, creuse encore parmi nous sa trace profonde et menaçante. Le caractère complexe de l'insurrection parisienne l'avait frappé : les renseignemens que, chaque jour, nous apportaient à Rueil nos agens d'information lui en montraient les multiples caractères. Derrière les chefs, les responsables et les criminels, il discernait, dans cette foule de combattans, les inconsciens et les égarés, les misérables à qui la garde nationale donnait le pain quotidien, les illusionnés, aussi, — car il y en eut, — qui croyaient à leur bon droit! Un jour, aux avant-postes de Courbevoie, comme nous croisions des soldats qui portaient un homme ensanglanté, le général s'arrêta, s'informa : « Mon général, c'est un insurgé, » dirent les troupiers; alors, ce cadavre vivant, se soulevant sur sa civière, tendit vers nous son bras nu et, le regard fixe, d'une voix éteinte, prononça : « Les insurgés, c'est vous! » Le convoi s'éloigna, mais la vision demeura dans nos âmes. Entre ces révoltés et la société légale, dont nous étions les défenseurs, l'abîme nous parut sans fond. Comment serait-il comblé?

A l'heure où, au lever du jour, ayant passé la nuit en marche,

nous entrions dans Paris par la porte de la Muette, ces pensées occupaient, comme les nôtres, l'esprit du général. On pressentait que, dans la sauvage agonie qui s'apprêtait, des drames allaient s'accomplir dont nul ne pourrait conjurer l'horreur : car il fallait vaincre, et ce serait, on le savait, au prix d'une lutte barbare : on disait les avenues minées, les dépôts de dynamite, accumulés pendant le siège, prêts pour l'explosion, les barricades dressées, de toutes parts, comme des forteresses. Quand on parle aujourd'hui de la semaine sanglante, on ne songe qu'aux victimes populaires : on en grossit le nombre pour enflammer les ressentimens : trente mille, dit-on, et le chiffre est devenu classique, bien loin pourtant de la vérité : car, après la lutte terminée, lorsqu'on eut enterré les cadavres, les rapports officiels adressés au gouverneur par le chef de la police municipale, donnèrent un total de sept mille morts. Mais les soldats ! on les oublie, il en est qui les accusent : or ils furent 6 500, tués ou blessés, pendant le siège et la bataille, atteints par les obus, tombés aux coins de toutes les rues, fauchés par le canon des barricades, frappés du haut des fenêtres, surpris la nuit, en faction devant les bivouacs ! Peut-être, exposés à ce feu constant, à ces embûches continuelles, eurent-ils parfois des élans de vengeance : c'est le fatal destin des guerres civiles. Qui les condamnera ? Qui pouvait les arrêter ?

Le général voulut du moins que, le combat suspendu, le corps à corps interrompu, il n'y eût plus de sang versé. Les prisonniers lui furent sacrés comme ceux de la guerre étrangère : soldat jusqu'au plein accomplissement de sa tâche austère, il refusa d'être bourreau, et ne se crut pas le droit d'être justicier. Dans toute la zone, conquise et occupée par son corps d'armée, de la place de l'Étoile à Montmartre et à Belleville, il n'y eut ni cours martiales, ni jugemens improvisés. Même il eût souhaité, songeant au lendemain, épargner au pays le déplorable fardeau de cette foule misérable, conduite aux prisons de Versailles, qui forma, bientôt, l'armée de la déportation, et conserva, pour l'avenir, le terrible amas de haine et de farouche espoir, rapporté plus tard par les survivans du bagne à la population parisienne. Je me souviens du geste désolé, par lequel il marqua sa muette horreur quand, parvenu sur la place de Belleville, il aperçut la multitude des captifs entassée dans l'église !

Et cependant, à cette heure, sur cette même place, on venait de lui dire le massacre des otages, les prêtres, les gendarmes,

les gardes municipaux, fusillés la veille, à deux pas, dans l'enclos de la rue Haxo !

Mais son cœur était fermé aux colères vengeresses. Deux jours plus tôt, il avait, du sommet de Montmartre, contemplé l'incendie de Paris. Autour de nous, les cadavres épars attestaient le combat à peine terminé : au bas, sur les flancs de la butte, et jusque dans les rues lointaines, la fusillade claquait encore en éclats sinistres; à nos pieds, un large fleuve de fumée, coupé par des torrens de feu, courait en un monstrueux tourbillon, des Tuileries à l'Hôtel de Ville : la cité paraissait tout entière prête à s'abîmer : et, dans la magnificence d'un horizon sans nuages, le soleil, cependant, descendait, glorieux et pacifique, derrière l'arc triomphal des Champs-Élysées. Le général de Ladmirault n'était ni un mystique, ni un exalté : son sang-froid, je l'ai dit, ne se démentait jamais : cependant, étrangement ému de ce spectacle prodigieux, il se tourna vers nous et, de sa voix grave : « Venez, Messieurs, dit-il, venez voir les prophéties s'accomplir ! »

Il faisait allusion aux prophéties qui, alors, comme à toutes les heures tragiques, hantaient les esprits, annonçant des catastrophes innomées : mais sa parole exprimait des idées plus profondes. Dans cette épouvante imprévue, vainqueurs et vaincus, également lamentables, lui apparaissaient domptés par une force surnaturelle : l'humaine répression révélait, devant cet excès de folie, sa fatale impuissance, et peut-être, pour panser la plaie, brutalement découverte, songeait-il, comme nous, à d'autres remèdes, dont le radieux sourire du printemps montrait au ciel la lointaine promesse.

Dieu disposait ainsi les cœurs. Six mois après, dans le salon du Louvre où nous recevions les visiteurs, le saint et vénérable directeur du cercle d'ouvriers du boulevard Montparnasse, Maurice Meignen, se rencontrait avec René de La Tour du Pin et moi, et, près de la fenêtre d'où nos regards apercevaient la ruine des Tuileries incendiées, il nous conviait au salut du peuple par l'amour et le dévouement. Tandis que sa parole ardente tombait en nos esprits préparés par tant et de si redoutables leçons, les souvenirs de Montmartre et de Belleville inclinaient sans doute aussi notre chef vers les mêmes pensées. Il comprit l'état de nos âmes, connut nos résolutions et les approuva par la liberté qu'il nous laissa. Quand, à la fin de 1871, l'Œuvre des cercles catholiques leur donna une forme définitive, le général de Ladmirault

eut ainsi, indirectement, une part morale à sa fondation, et ce n'est pas aujourd'hui, pour ceux dont elle a rempli la vie, le moindre des liens qui les attachent à sa mémoire.

Mais sa réserve naturelle et celle de ses fonctions ne lui permettaient pas d'aller au delà. Il fut, à cet égard, comme on dit aujourd'hui, d'une irréprochable correction.

Les charges, d'ailleurs, au lendemain de la Commune, ne manquaient pas à son activité et, par suite, à la nôtre. Nommé gouverneur de Paris, dès les premiers jours qui suivirent l'occupation de la ville, il porta son quartier général à l'Élysée, dont il fut ainsi, après l'Empire, le premier habitant, puis au Louvre, où il s'établit définitivement dans les anciens appartemens du général Fleury, qui donnaient, à la fois sur le quai, sur le Carrousel, et, à l'intérieur, sur la cour Caulaincourt. J'ignore si cette partie du palais a encore des hôtes, et quels ils sont : je n'y suis pas rentré. Je ne le désire point : j'aime mieux revoir toujours tel qu'il était alors, gardant, avec le mélange du luxe passé et de la simplicité présente, son aspect un peu improvisé, le cadre des souvenirs aimés, où m'apparaît tour à tour, dans la charmante intimité de la vie familiale et dans la régulière exactitude du labeur journalier, la figure douce et modeste, calme et réfléchie, de notre vieux général.

Quand il en prit le gouvernement, Paris était en état de siège : tous les pouvoirs furent entre ses mains. Je ne pense pas, d'ailleurs, qu'aucune autorité civile ait fait régner, sur les citoyens, une plus douce dictature. La principale manifestation de ce régime du sabre consistait en une promenade presque quotidienne que le général aimait à faire dans les quartiers du centre, accompagné de son état-major, pour donner à l'ordre rétabli la consécration de sa présence. La population accueillait ces visites avec une satisfaction universelle, et nul ne songeait, certes, à y voir une abusive démonstration. Les cuirassiers de l'escorte et les officiers d'ordonnance, seuls, je crois bien, s'en plaignaient tout bas : le commerce renaissant, la vie renouvelée encombraient les rues de camions et de voitures : le pavé glissait affreusement, et, tandis que le général, sur son gros cheval alezan, tenait le milieu de la chaussée, il arrivait souvent qu'un des cavaliers, obligé de prendre le côté de la rue, sentait son cheval s'abattre et s'effondrer sous lui. Ce fut la plus grande misère de l'état de siège, et elle n'atteignit que nous-mêmes.

Hors de là, il nous apportait, il est vrai, un travail assez lourd, puisque tout aboutissait à la signature du général. Le service de la presse et celui des théâtres constituaient, à eux seuls, une charge sérieuse que le général m'avait confiée. Un fonctionnaire de la préfecture de police, M. Marseille, contrôleur des services extérieurs, venait chaque jour au Louvre : c'était un homme aimable, plein de sagesse et d'expérience, dont les jugemens s'inspiraient des sentimens les plus élevés; il avait beaucoup vu, il connaissait à fond le journalisme parisien et ceux qui, alors, dans tous les partis, en étaient les représentans; il parlait d'eux avec une philosophie toujours douce et courtoise. Tous les matins, il apportait le compte rendu de la presse, que j'analysais pour le général. Je ne sais si l'usage subsiste encore, chez les ministres, de ces comptes rendus quotidiens : je le souhaite pour eux, surtout si on a gardé la tradition des rédacteurs d'alors : rien n'était plus clair et plus complet à la fois.

Puis, c'étaient les autorisations pour la publication des journaux. Aussitôt après la Commune, tous ceux qu'elle avait supprimés, ou qui avaient suspendu leur publication, reparurent en foule ; il fallut, pour chacun d'eux, une autorisation spéciale ; je ne me souviens pas qu'on en ait refusé, et il y en avait de toutes les couleurs. Mais c'était un gros travail. Plus tard, ce furent les feuilles nouvelles ; on les laissait s'épanouir en foule. S'il y eut quelques interdictions, elles furent résolues par les ministres et seulement prononcées, sur leur ordre, par le général; car, fidèle à ses habitudes de discipline, il en référait toujours au gouvernement, dans les cas difficiles : « C'est de la politique, disait-il, et, nous autres militaires, nous n'y entendons rien. »

Une fois, cependant, il prit sur lui de trancher directement une question qui touchait bien quelque peu à la politique. Le gouvernement du Quatre-Septembre avait, en principe, supprimé la censure des théâtres; mais, en fait, les fonctionnaires de l'ancien régime avaient provisoirement conservé leurs fonctions. C'étaient, si je me souviens bien, MM. Hallays et de Forges. On fut bien heureux de les trouver, après la Commune, quand l'état de siège mit aux mains du gouverneur cette attribution nouvelle. Chaque jour, ils venaient au Louvre, avec la moisson quotidienne de pièces et de chansons, de chansons surtout, car tout, en France, finit, dit-on, par là, et, de fait, en cet été de 1871, où débordaient le besoin, peut-être aussi la joie de vivre, les cafés-concerts se

hâtaient, partout, de relever leurs tréteaux. Les censeurs donnaient leur avis, et je proposais au général des conclusions, toujours acceptées. Nous n'étions pas bien sévères.

Un jour, au commencement de 1872, ces messieurs arrivèrent, plus préoccupés que de coutume, avec un gros manuscrit. C'était *Rabagas*. Ils réservaient leur opinion; le général déciderait. Mis au courant, au premier mot, il voulut interdire la pièce, à cause des manifestations possibles. Je l'avais lue, j'osai lui demander de suspendre son jugement, et d'entendre au moins quelques scènes; il consentit, je commençai la lecture; au deuxième acte, il était vaincu. On joua *Rabagas*, au Vaudeville, sans manifestations, et avec un succès énorme.

Ce fut, je pense, notre plus grande audace. Hors de là, malgré l'état de siège, toutes les affaires importantes étaient soumises aux ministres et à M. Thiers. Le général n'était, en fait, que l'exécuteur de leurs décisions. Il y avait bien quelque difficulté, quand la politique du Président lui paraissait trop habile ou trop diverse pour sa simple droiture; mais la souplesse et la séduction de l'homme d'État venaient bien vite à bout des répugnances ou des hésitations du soldat.

Je ne sais quelle concession, faite à propos d'une affaire parisienne, aux exigences de la gauche, ayant ainsi ému le général plus fortement que de coutume, il fit atteler et courut à Versailles pour offrir sa démission. Je l'accompagnais. Quand il arriva, le conseil terminait sa séance; il était tard, le déjeuner attendait. M. Thiers vint, de sa petite marche rapide, au-devant du général, le couvrit de gentillesses, l'entraîna par le bras, et le força, quoiqu'il eût pris son repas, d'assister au sien, me faisant asseoir de l'autre côté; quelques visiteurs étaient là, comme nous, en spectateurs; et ce fut un feu roulant, M. Thiers parlant sans discontinuer, de sa voix grêle et claire, prenant à témoin M^me^ Thiers, et M. Barthélemy Saint-Hilaire, et les secrétaires, racontant les courses de Longchamps, qui, pour la première fois depuis la guerre et la Commune, avaient eu lieu la veille, auxquelles il avait assisté et où, disait-il, avec une fierté mutine, « il y avait autant de monde que sous l'Empire, » vantant alors la prospérité renaissante, l'ordre et la paix rétablis, et puis, comme entraîné par un mouvement du cœur, se tournant vers le gouverneur et le remerciant de les assurer si bien, avec tant de tact, de sagesse et de fermeté : « Ses services étaient inappréciables, on ne pourrait

jamais s'en passer. » Le déjeuner fini, ce fut un flot d'arrivans, des ambassadeurs, des ministres, des députés. Il n'y eut plus moyen de saisir le Président. Le général y renonça ; décidément, on ne pouvait pas lutter avec ce diable d'homme ! Il partit, reconduit jusqu'au seuil par M. Thiers, ravi de son succès, et qui le comblait de prévenances. En voiture, il se mit à rire de la comédie qu'il avait subie et me répéta son mot favori : « Vous voyez bien, nous n'entendons rien à la politique ! »

Cette parole, il nous la redit avec une inquiète gravité, le 24 mai 1873, quand le maréchal de Mac-Mahon accepta la succession de M. Thiers : non qu'il ne ressentît, de son élévation, comme toute l'armée, une réelle et très sincère satisfaction, mais parce qu'avec son fin bon sens et sa modeste sincérité, jugeant les hommes de guerre imparfaitement préparés aux difficultés du gouvernement, il en redoutait, pour son vieux compagnon d'armes, les embarras et les amertumes.

Le grand événement du 24 mai marqua, dans la vie du Louvre, une période nouvelle. La situation militaire du général fut accrue : à ses fonctions de gouverneur s'ajouta le commandement en chef de l'armée de Paris, jusque-là exercé par le maréchal. La politique eut, de moins en moins, place en ses occupations : il fut tout à sa responsabilité militaire.

Sans doute, les espérances qui firent battre tant de cœurs, en cette année 1873, agitèrent le sien, comme les nôtres. Il souhaitait, en son âme de patriote, que le rétablissement de l'antique monarchie replaçât la France dans sa voie traditionnelle, et lui rendît sa grandeur et son prestige. Autour de lui, les vœux étaient ardens. Mais pas un instant il ne se départit de sa réserve coutumière. Dans son entourage, les conversations étaient vives, passionnées ; il laissait dire, parlait peu, et attendait, prêt, comme toujours, à obéir, en tout ce qui n'appartenait pas à sa propre initiative. Quand le dernier espoir fut brisé, il eut seulement, comme au soir de Saint-Privat, un geste désolé, puis reprit aussitôt son ordinaire sérénité et la ponctuelle régularité de ses habitudes militaires.

Sa vie de famille était, dès lors, son meilleur délassement. Il nous y admettait avec une cordiale simplicité et le souvenir de cette intimité éclaire d'un rayon très doux ces belles années de notre vie, où nous croyions encore, dans un viril enthousiasme, monter vers la régénération ardemment espérée.

Le général recevait peu et seulement autant qu'il convenait à sa position. Hors de là, c'était, au Louvre, un cercle de parens et d'amis. Mme de Ladmirault l'animait de sa vive et brillante nature; ses deux filles l'ornaient des grâces de l'enfance et de la jeunesse, l'une bientôt, hélas! moissonnée dans la fleur de son âge et de sa beauté (1), l'autre, en qui le général semblait revivre, et dont le charme et la bonté exerçaient autour d'elle une aimable et bienfaisante influence (2).

Heureux temps, où, sous la paternelle autorité du vieux soldat, qui s'acheminait ainsi, dans la paix d'une belle conscience, vers le terme de sa route, nous donnions à la grande œuvre, de plus en plus maîtresse de notre vie, tout ce que nous laissait de loisirs et de forces le souci du métier, auquel je pensais encore demeurer, comme les autres, longtemps attaché!

Cependant la parole et l'activité publique m'avaient saisi, presque à mon insu. Le rétablissement progressif de l'ordre normal, rompu par les événemens de 1871, rendait désormais impossible ma double carrière. Il fallut opter. Le général le comprit comme moi, et me permit de quitter à la fois son service et l'armée, avec des paroles de regret et d'encouragement, qui furent, à cette heure décisive, ma force et mon honneur.

Quatre ans plus tard, alors jeté dans le feu des luttes parlementaires, il me fut donné, à Montmorillon, devant un auditoire populaire, d'élever la voix pour la cause de Dieu, sous la présidence de mon général que l'inexorable limite d'âge venait de ramener à son foyer, tandis que la respectueuse confiance de ses concitoyens marquait sa place au Sénat. Ce jour-là, une fierté de soldat fit battre mon cœur d'une émotion attendrie, qui s'accrut encore le soir, lorsqu'il m'accueillit, au milieu des siens, dans sa patriarcale demeure de la Fouchardière, où il nous sembla, un moment, retrouver le Louvre d'autrefois.

Depuis, emporté par le torrent de la vie, je ne revis plus qu'à de rares intervalles mon chef vénéré.

Puisse aujourd'hui l'hommage que j'ai voulu lui rendre, par ces quelques pages, acquitter, en quelque manière, envers sa mémoire, ma dette de reconnaissance!

A. DE MUN.

(1) Madame la vicomtesse de Fontenay.
(2) Madame la comtesse de La Rochebrochard.

LES
ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

L'OPÉRA RÉCITATIF

La musique étant le seul de tous les arts qui se trouve parfois en relations et comme en société avec la parole, il s'ensuit que leur société comporte un régime commun. Nécessaire et variable, ce régime a subi, dans le cours de l'histoire, une éternelle vicissitude. La musique et la parole ont prétendu l'emporter tour à tour, et, tour à tour, elles y ont réussi. Rarement, — comme au temps de l'Opéra-Comique français, voire de quelques opéras allemands, — elles se sont partagé le pouvoir. Elles se le sont plus souvent disputé. *In principio erat Verbum.* Dans l'antiquité, la musique était soumise au verbe. Contenue en lui et s'en exhalant, nous avons jadis essayé de faire voir qu'elle n'en fut pour ainsi dire que l'émanation ou l'efflorescence sonore (1). Issu de la mélodie antique, le chant grégorien, à son tour, respecta la parole : l'Église mit tout son génie à la moduler sans rien attenter contre elle (2). Avec la polyphonie vocale, la musique reprit l'avantage; elle en abusa bientôt et de l'excès, de la folie du contrepoint et du canon, la parole était sur le point de mourir.

1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1899 : *Les Époques de la musique : l'Antiquité.*

(2) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1898, notre étude sur le chant grégorien : *A l'abbaye de Solesmes.*

Palestrina lui-même, qui vint la sauver, ne la dégagea qu'à demi. Quoi qu'il y ait de verbal, c'est-à-dire de favorable au mot, dans la réforme qui porte son nom, l'immortel auteur de la *Messe du Pape Marcel* est beaucoup moins l'un des maîtres de la parole en musique, que l'un de ceux de la musique pure. Après lui, de nouveau la fortune changea. Restaurant l'antique monodie, Florence créa l'opéra récitatif et, comme aux siècles païens, la poésie ou la parole redevint, pour un temps, souveraine. C'est ce temps que nous voudrions étudier aujourd'hui; c'est la forme florentine, primitive et verbale, du drame lyrique au début du XVII^e^ siècle; c'est aussi la trace, lointaine, mais profonde, que plus tard en France, dans l'opéra de Lully et jusque dans l'opéra de Gluck, cette forme, longtemps vivace, a laissée.

I

Les premières années du XVII^e^ siècle ont vu la Renaissance de la musique. Ce mot suffit à définir cette époque, et ce mot dit tout, conférant à la musique d'alors les deux caractères généraux et essentiels de la Renaissance : l'amour de l'antiquité et le développement de l'individu. La Renaissance musicale, on le sait, a tardé plus que toute autre : un siècle environ de plus. Elle vint pourtant; et l'évolution ou le cercle de l'esprit fut par elle fermé.

A la fin du XVI^e^ siècle, Palestrina touchait au terme de sa vie. C'est alors que la musique, lasse du mysticisme et de la prière, sentit se réveiller en elle l'esprit de l'antiquité. Elle ne connaissait que l'esprit, les œuvres ayant disparu; mais cet esprit la ressaisit tout entière. Dès le XV^e^ siècle, l'Italie, — Venise surtout, — avait traduit en latin quelques ouvrages importans de musicographie ancienne : les cinq livres de Boëce, de 1491 à 1495; en 1498, l'introduction harmonique d'Euclide. A Venise toujours, en 1562, on publiait une traduction d'Aristoxène, de Ptolémée, et des fragmens d'Aristote. Encore une fois, c'est la doctrine qui reparaissait, sans la pratique, et cette demi-révélation avait ses périls. Mais la crainte, ou l'idée seule, en était effacée par la joie de ranger enfin la musique, après les autres arts, sous l'antique loi de beauté. Sans compter que, dans la musique, l'imitation ne pouvant se régler que sur des principes, et non, comme en sculpture ou en architecture, sur des modèles concrets, la Re-

naissance musicale se flattait de trouver, dans cette lacune même, à la fois plus d'idéalisme et plus de liberté.

C'est à l'antiquité que la polyphonie vocale emprunta le sujet de ses derniers ouvrages profanes. En 1585, Andrea Gabrieli, le plus grand compositeur vénitien d'alors, écrit des chœurs pour l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, qu'on représentait, à Vicence, sur un théâtre de style grec élevé par Palladio. Quatre ans plus tard, le Florentin Luca Marenzio fait exécuter, à l'occasion d'un mariage grand-ducal, certain *Combat d'Apollon avec le serpent Python*, qui rappelait, ou du moins voulait rappeler le fameux nome pythique inventé, dit-on, quelque cinq ou six cents ans avant Jésus-Christ, par Sacadas d'Argos. Enfin, en 1581, Vincenzo Galilei, le père du grand astronome, avait publié son *Dialogue de la musique ancienne et moderne*, où la première obtenait l'avantage (1). Ainsi, gagnant peu à peu, s'insinuant dans les sujets d'abord, puis dans la théorie, l'idéal antique s'approchait de la musique elle-même. Quelques années lui suffirent pour la conquérir et la réformer.

Vocale et verbale avant tout, c'est par des lettrés et par des chanteurs que cette réforme s'accomplit. Aussi bien les chanteurs, alors, étaient quelquefois des lettrés, même des compositeurs. Ce fut le cas de Peri et de Caccini, dont les deux *Euridice*, parues en la même année 1600, inaugurèrent en quelque sorte le drame lyrique florentin.

Il naquit dans le palais et comme dans le salon d'un grand seigneur : Giovanni Bardi, comte de Vernio. Issu d'une vieille famille alliée aux Médicis, ce gentilhomme dilettante avait fait de sa demeure une sorte d'académie littéraire et musicale. Il la présidait lui-même : il en dirigeait les travaux, et les écrivains et les artistes dont il l'avait composée trouvaient en lui non seulement un protecteur, mais un guide. Ce furent de belles séances que celles de la *Camerata* de Bardi. Vincenzo Galilei sans doute y lisait des fragmens de son dialogue. Peut-être même y fit-il entendre, « chantant à belle et intelligible voix, » l'épisode d'Ugolin, de *la Divine Comédie*, qu'il avait mis en musique (2). Là se

(1) Pour ces détails comme pour ceux qui suivent, et en général pour tout ce qui concerne « l'Antiquité et le drame lyrique florentin, » voyez le livre excellent de M. Romain Rolland : *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti;* 1 vol. Thorin, 1895. Nous y avons puisé beaucoup. Il est en cette matière le guide nécessaire et suffisant.

(2) « Galileo, sopra un corpo di viole esattamente suonate, cantando un tenore

réunissaient, épris d'un commun amour, exaltés par le même enthousiasme, tous les serviteurs de l'idéal antique, redevenu l'idéal nouveau. C'était Gian-Battista Doni, l'auteur de nombreux traités d'esthétique musicale et l'inventeur d'une double lyre qu'il avait offerte à un pape de la famille Barberini. C'était Rinuccini, le poète des deux *Euridice;* Jacopo Corsi, toujours « enflammé » (*infiammato*), « qui ne se contentait en musique de rien de moins que de la perfection, et formait les compositeurs par d'excellentes pensées et d'admirables doctrines, ainsi qu'il sied en si noble matière (*come conveniva a cosa si nobile*). »

Mais les deux principaux artisans de la réforme, parce qu'à la doctrine ils joignirent les œuvres, furent Jacopo Peri et Giulio Caccini. En décriant leur caractère à tous deux, l'histoire a, dit-on, calomnié Caccini; mais de Peri du moins il semble qu'elle n'ait fait que médire. Caccini, rapporte M. Romain Rolland, « a d'abord une politesse de manières, une *gentilezza* de style qui charme, quand on pense au verbe prophétique et à l'énorme vanité de nos musiciens du XIX^e^ siècle. Caccini est un homme de bonne compagnie. La tendresse de son âme affectueuse ne se traduit pas seulement dans ses chants, mais dans la reconnaissance qu'il est toujours prêt à témoigner à ses amis et à ses maîtres. C'est un cœur ingénu de véritable artiste, et tout pénétré de musique. » Peri paraît avoir eu moins de douceur et d'honnêteté, moins d'honneur aussi. Quelques-uns de ses contemporains lui reprochent ses mœurs dissolues, ses prétentions et son orgueil. Ils se moquent également de sa personne physique. « Il était de taille moyenne, et très maigre. Dans sa vieillesse, il avait les jambes non seulement décharnées (*senza polpe*), mais beaucoup plus grosses en bas qu'en haut, et avec cela terminées par de certains pieds si larges, et dont les pointes étaient si fort éloignées l'une de l'autre, qu'en cheminant par les ruelles, il n'était pas loin de les prendre dans la porte des boutiques (1). » En revanche, il possédait d'autres avantages. Il eut, jusque dans sa vieillesse aussi, une splendide chevelure d'un blond fauve, qui l'avait fait surnommer *Il Zazzerino*. Elle flamboyait, semblable à celle d'Apollon, et, quand le *Zazzerino* chantait, ses auditeurs, que hantaient

di buona voce e intelligibile, fece sentire il lamento del conte Ugolino di Dante. » (*Lettre de Bardi*, citée par M. Romain Rolland.)

(1) Voyez dans les *Essais de diphthérographie musicale* d'A. de la Fage, un sonnet de Francesco Ruspoli, avec le commentaire de Stefano Rosselli.

les souvenirs antiques, durent le comparer plus d'une fois à Smerdiès, cet autre chanteur « à l'abondante chevelure bouclée, que la Grèce avait jadis été chercher jusque chez les Thraces Cicons (1). »

Chanteurs admirables tous deux, Peri et Caccini furent plus encore et mieux que des chanteurs. On ne se contentait pas de chanter chez le comte Vernio : on y raisonnait à l'infini des choses de la musique (*infiniti ragionamenti della musica*). « Au temps, écrit Caccini, où brillait à Florence la noble Académie du très illustre seigneur Giovanni Bardi (des comtes de Vernio), j'assistais fréquemment à ces réunions, hantées non seulement par une partie de la noblesse, mais aussi par les plus grands musiciens, les hommes les plus distingués, les meilleurs poètes et philosophes de la ville, et je déclare avoir appris davantage dans ces doctes entretiens, que par trente années d'études consacrées au contrepoint (2). »

On voit ici le premier trait de la conception de la musique, telle que la Camerata la renouvelait de l'antiquité. Ce trait en est pour ainsi dire la généralité : l'extension de l'idée et de la nature de la musique plus loin et à d'autres objets que la musique elle-même. Caccini, comme l'a très bien dit M. d'Annunzio dans son dernier roman, « Caccini enseignait qu'à l'excellence du musicien ne doivent pas concourir seulement les choses particulières, mais toutes les choses ensemble (3). » Cela est proprement la théorie grecque, celle que le même Caccini reprenait encore et dont il s'appropriait le vaste symbolisme et les analogies supérieures, lorsque, à la fin de sa préface, il se flattait de découvrir dans sa musique bien-aimée « un reflet direct de l'éternelle harmonie céleste, d'où découlent tant de biens sur la terre » et la préparation de nos intelligences « à la contemplation des jouissances infinies qui nous attendent dans le ciel (4). »

Un second trait de l'idéal gréco-florentin fut la pure intellectualité de la musique, ou du moins la prédominance reconnue dans la musique à l'élément intellectuel. On se piquait alors de faire une grande place,— la plus grande même, — à la raison,

(1) Taine.

(2) Caccini, préface des *Nuove Musiche:* traduction de M. F.-A. Gevaert (*Annuaire du Conservatoire royal de Bruxelles*, 1884).

(3) « Giulio Caccini insegnava che all' eccellenza del musico non servono sole le cose particolari, ma tutte insieme le cose. » (*Il Fuoco.*)

(4) Préface des *Nuove Musiche* (trad. Gevaert).

« parce que, de toutes les opérations humaines, la raison doit être le principe et la source, et que celui qui ne l'aura pas ménagée laissera toujours croire qu'il a travaillé en vain (1). » Ainsi les Italiens, qui devaient être un jour les plus sensibles ou les plus sensuels des musiciens, en furent d'abord les plus rationnels ou les plus raisonnables, et l'éloge décerné, deux cents ans plus tard, par un Stendhal à je ne sais quelle partition de Rossini, (*l'Italienne à Alger*, je crois), — « c'est la musique la plus sensuelle que je connaisse », — eût été pris par les ancêtres du maître de Pesaro pour un reproche, et même pour une condamnation.

Sans doute ils avaient raison, les Peri et les Caccini, de réserver les droits de l'esprit et de les maintenir. Mais leur erreur et leur faute contre la musique furent de les chercher, ces droits, et de prétendre les établir dans la poésie ou la parole seulement. Ils méconnaissaient ainsi la spiritualité spécifique de leur art, je veux dire tout ce qu'il y a d'intelligence, de logique, de raison et presque de raisonnement dans la musique pure : soit dans la polyphonie vocale des siècles précédens, qu'ils ne voulaient plus comprendre ; soit dans la symphonie instrumentale, que, plus naturellement, ils ne pouvaient prévoir, des siècles à venir. Par amour de la musique, c'est la musique qu'ils outrageaient. Ils la ravalaient en croyant l'élever. Ils lui faisaient le tort et presque l'injure de chercher à côté d'elle, pour la lui conférer du dehors, une noblesse, une grandeur, qu'elle possède elle-même, en elle-même, et qu'elle n'a pas besoin d'emprunter.

Le verbe seul parut alors capable de l'en investir. Et voilà le dernier caractère, — je veux dire le plus essentiel, — en même temps que le plus antique, de la Renaissance musicale. C'est au nom du verbe, qu'elle embarrassait, quand elle n'allait pas jusqu'à l'étouffer, que fut alors désavouée et maudite l'ancienne polyphonie vocale, et, comme dit avec dédain, presque avec dégoût Jean-Baptiste Doni, « toute cette manière de moduler qu'ils appellent symphoniastique, *tota hæc modulandi ratio, quam symphoniasticam vocant.* » La réaction fut non seulement sans pitié, mais sans justice. On renia de grands maîtres ; on désavoua des chefs-d'œuvre immortels. On eût brûlé volontiers ce qu'on pouvait, sans contradiction, continuer d'adorer. Il n'est pas jusqu'à

(1) «... Poichè di tutte le operazioni umane la ragione debbe esser principio e fonte, e chi non puo renderla agevolmente da a credere d'aver operato a caso. » (Peri, préface d'*Euridice*.)

des noms, sacrés hier, ceux d'un Hobrecht ou d'un Ockeghem, qui ne parurent barbares; à peine demeurait-on sensible à la douceur d'un seul, italien, celui de Palestrina.

Entre les élémens de la musique reparaît alors l'antique hiérarchie : d'abord le mot, le rythme ensuite, et enfin le son. Il arrive à certains théoriciens de l'époque de définir la musique par les deux premiers termes seulement : « l'art de donner le rythme, la valeur du temps au mot, » sans tenir compte du dernier. « Autant, écrit Bardi, l'esprit est supérieur au corps, autant la parole est au-dessus du contrepoint. Il est ridicule que le maître marche derrière le serviteur, que l'enfant se mêle d'instruire son précepteur ou son père. » Ne pas gâter le vers, *non guastare il verso*, voilà le principe et l'objet unique de l'art. Indifférente au texte, quand elle n'y était pas hostile, la polyphonie vocale avait fini, pour ainsi dire, par mettre la musique en paroles; le temps est venu de rétablir l'ordre et de mettre, ou de remettre, les paroles en musique (1).

Quel sera le style, imité de l'ancien, convenable et nécessaire à cette opération? Peri, dans la préface de son *Euridice*, et Caccini, dans celle de ses *Nuove Musiche*, ne l'ont pas seulement défini, mais analysé.

« Ayant considéré, dit Peri, qu'il s'agissait d'une œuvre dramatique et qu'en conséquence, il fallait reproduire la parole par le moyen du chant, il me vint à l'idée que les anciens, qui chantaient sur la scène des tragédies entières, devaient se servir à cet effet d'une mélodie plus accentuée que celle contenue dans le parler ordinaire, et qui cependant n'était pas du chant proprement dit. Je considérai que cette émission vocale assignée au chant par les anciens et appelée par eux *soutenue* (*diastemica*), pouvait prendre une allure assez vive, de manière à tenir le milieu entre les mouvemens lents et mesurés de la mélodie et la rapidité du débit. Je constatai aussi que, dans notre langage, certaines syllabes sont accentuées de telle sorte qu'elles peuvent servir de base à un intervalle mélodique; d'autres n'ont pas une intonation déterminée et ne font pour ainsi dire qu'opérer la transition d'un accent à un autre. Enfin, ayant observé les accens que nous employons à notre insu dans certaines affections très vives, telles que la joie, la douleur, etc., je tâchai de les utiliser (2). »

(1) Voyez pour tout cela : Ambros, *Histoire de la musique*, t. IV.
(2) Peri, préface de l'*Euridice;* traduction Gevaert.

Caccini, à la même époque, ne s'exprime pas autrement. Parlant des familiers de la Camerata : « Ces savans connaisseurs, dit-il, m'ont toujours engagé, par les raisons les plus convaincantes, à ne pas admirer ce genre de musique qui, en empêchant de comprendre les paroles, détruit la pensée et le vers, tantôt allongeant les syllabes, tantôt les écourtant, pour se plier au contrepoint, véritable destructeur de la poésie (1). Ils m'exhortaient, au contraire, à suivre la manière tant louée par Platon et par d'autres philosophes, lesquels, dans les élémens de la musique, considèrent d'abord la *parole*, ensuite le *rythme*, et, en dernier lieu, le *son*, au lieu de suivre l'ordre inverse. Ils voulaient, enfin, que la musique, pénétrant dans l'intelligence de l'auditeur, y réalisât ces admirables effets dont nous parlent les écrivains de l'antiquité et que l'art moderne était impuissant à produire par le secours du contrepoint, alors même qu'une personne chantait seule ; car il était impossible de saisir les paroles à cause de la multitude des traits, tant sur les syllabes brèves que sur les longues et dans tous les genres de musique, bien qu'à l'aide de ces passages, les chanteurs obtinssent les applaudissemens de la foule.

« M'étant convaincu qu'une telle musique et de tels chanteurs ne procuraient d'autre plaisir que celui d'une harmonie agréable à l'oreille, l'esprit ne pouvant être frappé sans la parfaite intelligence des paroles, il me vint l'idée d'introduire une espèce de chant par lequel il fût possible, pour ainsi dire, de *parler en musique* (2). »

Favellar in musica; cosa mezzana (style moyen), qui dépasse un peu les bornes du discours familier (*avanzarsi oltre ai confini dei ragionamenti famigliari*), tels sont alors les termes nécessaires, mais qui suffisent. Dans le drame lyrique de Florence, à cette époque, il y a de l'élocution et de la déclamation, de la prosodie et de la phonétique, plus que de la musique ou seulement de la mélodie. Tout ce qui concerne la parole est prévu et réglé. On sait comment se note la moindre exclamation, qu'elle soit de plaisir, de langueur, ou d'effroi. Doni signale dans l'*Euridice* de Peri des modèles de l'interjection douloureuse, de l'interrogation, qu'il n'est pas nécessaire, dit-il, de terminer par une blanche ; la noire, plus vive, convient mieux. C'est pour ne pas couvrir la parole que l'orchestre, si modeste qu'il soit, est re-

(1) *Laceramento della poesia.*

(2) Préface des *Nuove Musiche ;* traduction Gevaert, *loc. cit.*

légué derrière la scène. Ainsi tout se ramène à la parole, ou plutôt s'y soumet et s'y réduit. Pour elle, on ne serait pas loin de négliger le sentiment, qu'elle absorbe parfois plutôt qu'elle ne l'exprime. La partie rationnelle de la musique s'accroît aux dépens de la partie passionnelle; de là vient la clarté, mais la sécheresse aussi; de là vient qu'en lisant aujourd'hui l'*Euridice* de Peri ou celle de Caccini, l'intelligence est toujours satisfaite, mais le cœur se sent plus rarement ému.

Ouvrons l'une ou l'autre, et de préférence celle de Caccini. Écrites sur le même texte, toutes deux se ressemblent et, à peu de chose près, se valent. Mais, outre que Caccini, suivant quelques contemporains, fut le véritable créateur du style nouveau (1), sa partition possède un avantage certain : publiée par fragmens, en édition moderne, avec réalisation de la basse chiffrée, elle est d'une lecture plus facile et plus agréable (2).

Tout respire en cette œuvre le sentiment de l'antiquité. Il y passe de temps en temps comme un souffle bucolique, un parfum de Virgile que, même dans l'*Orphée* de Gluck, nous ne retrouverons plus. Sous la poésie et parfois sous la musique, on sent la nature présente. Orphée est le fils errant et rêveur des montagnes, des cavernes et des forêts. Triste sans cause, même avant son malheur, il leur chantait sur la lyre sa mystérieuse tristesse. Et, comme lui, ses compagnons invoquent sans cesse les puissances, ennemies ou favorables, de la terre, des eaux et des bois. En ce premier *Orphée*, la mythologie enveloppe encore l'humanité. Le personnel du drame n'est composé que de bergers et de nymphes, de déesses et de dieux. L'amour et le deuil, tout y est amorti et comme éteint.

Plutôt que le relief du marbre ou l'éclat de la peinture, l'œuvre primitive a pour nous la douceur d'une tapisserie aux tons passés. Auprès du commencement d'*Orphée*, par exemple, le début de l'une ou l'autre *Euridice* pâlit. Rappelez-vous Gluck, et comme il entre d'emblée dans l'humanité et dans la douleur, dans la vie, ou plutôt dans la mort. Souvenez-vous du cri : *Eurydice! Eurydice!* de la nuit venant sur le tombeau, comme pour marquer, fût-ce par un détail de mise en scène et par le choix de l'heure,

(1) « Questo è stato il primo ch' habbia cantato a voce sola soprà li strumenti musicali in stile recitativo. » Bonini, cité par A. de la Fage, *loc. cit.*

(2) *Die Oper, von ihren ersten Anfängen zur Mitte des XVIII^en Iahrhunderts Erster Theil*), von Robert Eitner; Leipzig; Breitkopf und Haertel.

que c'est la fin d'un jour donné tout entier aux regrets et aux sanglots. Mais d'abord, chez Peri, chez Caccini, que voyons-nous ? Au lieu du veuvage et de l'époux inconsolé, les apprêts gracieux des pastorales épousailles. Sous des bosquets, parmi les fleurs, ce ne sont que propos galans, dialogues de pasteurs et de jeunes filles, aimables vœux de bonheur offerts aux fiancés. Plus tard, sans doute, viendra la catastrophe et l'émotion, mais après une trop longue attente. Et cette émotion même n'ira que rarement jusqu'à la violence. Elle demeurera presque toujours tempérée et comme moyenne. Plus sensibles que nous et moins blasés, les contemporains la ressentaient avec plus de force, et nous trouvons exagérés, presque incroyables quelques-uns de leurs témoignages. Mais d'autres nous paraissent justes, et nous y souscririons encore. Le talent des Caccini et des Peri nous paraît être encore *di concetto lagrimevole*. Nous goûtons, nous aussi, en ces tristes sujets, (*materie lugubri*), leur manière douce et affectueuse (*la sua dolce e affettuosa maniera*). Elle ne nous jette plus, comme les Florentins d'autrefois, en de « merveilleux transports, » mais elle demeure capable d'éveiller en nous un vague et délicieux désir de larmes. Dans l'*Euridice* de Caccini, le mode mineur domine. La Renaissance l'aima, parce qu'il ressemble un peu au dorien des Grecs, à celui que Bardi qualifiait, entre autres éloges, de « grave, modeste, tempéré et convenable. » Il donne à l'œuvre entière un charme de douceur et de mélancolie. Il la pénètre du sentiment ou de l'*éthos* que l'antiquité tenait pour le plus noble et le plus pur : le sentiment apollinien.

Quant à la verbalité de cette musique, il n'est pas une page d'*Euridice* et presque pas une mesure qui ne la manifeste. La musique est ici plus restreinte qu'elle ne fut jamais en aucune forme, en aucun style, même dans le plain-chant, qui l'emporte, et de beaucoup, par la constitution et l'organisme de la mélodie. Les musiciens d'alors sont aussi peu musiciens que possible. Ils le sont, veux-je dire, de la manière la plus simple ou la plus pauvre, en réduisant au minimum les ressources et le génie même de leur art. L'orchestre, naturellement, existe à peine. Peri nous a laissé les noms des accompagnateurs de son *Euridice*. Également fameux par le talent et par la naissance, ils étaient quatre : « le seigneur Jacopo Corsi tenait le clavecin, le seigneur Don Grazia Montalvo jouait du *chitarrone;* Messer Giovanni Battista, de la grande lyre et Messer Giovanni Lapi, du grand

luth (1). » La polyphonie des voix est aussi rare, aussi faible que celle des instrumens. Ni duo, ni trio; çà et là, seulement, quelques mesures de chœur. Entre les deux siècles qui l'encadrent : celui de Palestrina et celui de Bach, le siècle — ou du moins le temps — de l'opéra florentin fait un vide et comme un trou dans l'histoire de l'harmonie. Quant à la mélodie, c'est bien ici qu'elle a ses origines, mais lointaines, mais obscures. Sans doute l'élément essentiel, pour ne pas dire unique, de ce style est la ligne sonore et la succession, non la combinaison des notes. Mais entre les notes qui se suivent, les rapports sont primitifs et sommaires, très inférieurs à cette économie profonde et subtile que sera plus tard la phrase des grands mélodistes italiens ou allemands. Le petit nombre des modulations n'a d'égal que la monotonie des cadences. Le rythme change peu : sauf un ou deux mélismes, de couleur assez antique, presque toutes les valeurs sont lentes : la blanche et la noire dominent. Cette musique est donc peu de chose dans le temps. Peu de chose aussi dans l'espace : elle n'y trace qu'une seule ligne, et les intervalles qu'elle met entre les points de cette ligne, ou les notes, manquent en général de largeur autant que de variété.

Mais de la mélodie future ce qui s'annonce le moins, c'est l'appareil régulier et classique : c'est l'élément de périodicité et de carrure, de correspondance et de retour. Les phrases se suivent, mais ne se ressemblent ou ne se répètent pas. Au gré, non pas de son caprice, car il n'a pas de caprice, mais de sa logique et de sa raison, le discours oratoire crée un discours musical à la fois conforme et contraire d'avance à celui que, deux siècles et demi plus tard, Wagner rétablira : contraire par le manque à peu près absolu du complément et du commentaire de la symphonie ; conforme par l'écoulement d'une mélodie ou d'une mélopée continue, asymétrique, et qui mériterait déjà d'être appelée infinie.

Cette musique parle ; elle raconte ; elle chante peu. Oratoire et narrative, elle est presque entièrement dépourvue de lyrisme. Toujours allante, il n'arrive presque jamais qu'elle s'arrête, émue et comme saisie par un sentiment, pour essayer de le saisir à son tour et surtout de le développer. Elle note exactement, mais sommairement, et elle passe. En un mot, elle est le récitatif à son début avec toute sa pureté déjà, mais souvent encore avec toute

(1) Préface d'*Euridice*.

sa faiblesse. Lisez, par exemple, dans la partition de Caccini, le récit de *Dafne nunzia*, de Daphné messagère de l'accident d'Eurydice et de sa mort. « Dans le riant bocage, parmi les fleurs qu'arrose le ruisseau, ta belle épouse jouait avec ses compagnes, etc. (1). » La scène, charmante en poésie, ne l'est pas moins en musique, mais elle n'est que charmante. Rien ne vient l'agiter, ni l'assombrir, et le récit, qui devrait être funeste, demeure jusqu'à la fin gracieux comme les fleurs et coulant comme le ruisseau (2).

Une ou deux fois, cependant, beaucoup d'émotion se condense en peu de notes. Bien déclamée, la plainte d'Orphée apprenant le trépas d'Eurydice nous attendrirait encore aujourd'hui. Elle éveille en nous des souvenirs, elle impose des comparaisons. Elle nous rappelle tout ce que provoque et déchaîne dans la musique moderne l'annonce ou la présence de la mort. Sans même parler des effusions ou des explosions prodigieuses de Wagner, sans évoquer Iseult ou Brunhilde devant le cadavre de Tristan ou le bûcher de Siegfried, songeons aux quelques mesures de *Faust : Oh! calamité!* qui suivent la funèbre communication de Méphistophélès à la voisine : *Votre mari, madame, est mort et vous salue.* Il ne s'agit ici que d'une mort faussement accompagnée et qui, fût-elle véritable, n'aurait aucune importance. A ce mot seul pourtant, quelle gravité, quel deuil partout se répand et quelle épouvante même ! Que sera-ce ailleurs pour la vraie mort : pour celle d'un père, comme le Commandeur? pour celle d'une épouse, de cette même Eurydice, lorsque, moins de deux siècles après, l'Orphée de Peri ou de Caccini, c'est l'Orphée de Gluck qui la pleurera ! Mais ici qu'est-ce donc ? Peu de chose, et déjà quelque chose de grand. Des notes en petit nombre, mais choisies, mais efficaces. Pas d'emportement, ni de violence ; pas une croche, pas une valeur pointée, rien qui brise ou hâte seulement l'éternel récitatif. C'est une ligne presque horizontale ; c'est le pâle et vague sourire des figures d'Égine. Comme la draperie droite et qui ne trahit pas le corps, la musique, encore raide, accuse à peine l'âme. Nous assistons véritablement à la naissance du drame musical. Pour nous, toute la musique de théâtre est en deçà d'une pareille esquisse ; nous ne pouvons rien imaginer au

(1) Caccini, *Euridice*. Édition Robert Eitner, p. 56.

(2) « La force a souvent manqué à Florence ; jamais la grâce. » (M. Romain Rolland, *op. cit.*)

delà. C'est la première tentative de traduire par les notes un sentiment tragique ; comme nous le disions plus haut, c'est un minimum de musique pour un maximum de douleur.

Juste presque toujours, souvent un peu faible, le récitatif des Florentins atteint quelquefois à la grandeur et à la puissance. Témoin de la mort d'Eurydice, la nymphe (*Dafne nunzia*) vient en hâte l'annoncer à Orphée. Hâte relative, car en cette musique la précipitation n'est guère plus que de l'empressement. Mais enfin elle vient et d'abord son visage seul trahit son émoi. Elle garde le silence. « Parle, parle ! » dit un berger, car la crainte du mal est souvent pire que le mal même. » Et, plus pressant encore : « Ah ! s'écrie Orphée, ne tiens pas plus longtemps mon âme suspendue ! » Pathétique et vraiment sublime, savez-vous ce que ce cri nous rappelle, ou plutôt nous annonce, et quel cri pareil, également sorti d'une bouche italienne, à près de trois siècles de distance, lui répond ? C'est à l'Othello de Verdi qu'il échappe, au More, adjurant aussi Iago de lui tout dire, car, « plus que l'horrible injure, le soupçon de l'injure est horrible. » (*Più orrendo d'ogni orrenda ingiuria, Dell'ingiuria è il sospetto.*) Pensée ou sentiment, paroles, musique, tout ici fait écho au passé. Animées du même mouvement et comme précipitées d'une seule chute, des notes identiques expriment la même fièvre de savoir. Et sans doute le cri d'Othello n'est que le premier éclat d'une crise, d'une convulsion de l'âme que la musique est devenue capable de comprendre et d'analyser tout entière, tandis que le cri d'Orphée n'a pour ainsi dire pas de suites et ne met nul obstacle à l'interminable récit de la nymphe messagère. Il n'en est pas moins intéressant de retrouver avec cette exactitude, dans l'opéra dramatique ou le drame lyrique d'aujourd'hui, l'élément et la beauté spécifique de l'opéra récitatif d'autrefois, car c'est précisément de la même beauté, récitative plutôt que mélodique, que les deux passages sont beaux. *Torniamo all' antico*, répète volontiers Verdi. Il a donné l'exemple et suivi son propre conseil. S'il est vrai que ses dernières œuvres soient ses chefs-d'œuvre, c'est en partie parce qu'elles ont rétabli dans la musique italienne quelque chose de ce pouvoir de la parole, de cette verbalité, dont elle avait fait à l'origine son caractère principal et comme son essence même.

Son second caractère fut l'individualisme ou la personnalité. « Au moyen âge, a très bien dit Burckhardt, l'homme ne se connaissait que comme race, peuple, parti, corporation, famille, ou

sous toute autre forme générale et collective. » La Renaissance renversa pour ainsi dire cette notion. Elle apprit à l'homme à se connaître, à s'aimer en soi et pour soi. *L'omo singolare, uomo unico*, furent les termes qu'elle créa « pour désigner un degré supérieur et l'apogée de la culture individuelle. » L'éveil ou le réveil de cet esprit eut pour effet la restauration, — qui devait durer en Italie plus de deux cents ans, — des formes ou des catégories musicales qu'on pourrait en quelque sorte appeler solitaires : le récitatif d'abord, puis la mélodie. Après au moins deux siècles polyphoniques, un solo de chant parut aux Italiens une chose nouvelle, et qui les ravit. Le génie de la Renaissance se complut dans la personnalité de l'élément ou de la créature sonore. En musique ainsi qu'en architecture et partout ailleurs, il préféra la forme isolée, mieux définie, plus concrète et comme plastique, à la combinaison et à l'enchevêtrement des formes.

De cette individualité de la musique résulta naturellement celle du musicien, je veux dire de l'interprète. « La musique, c'est nous, » avaient pu dire longtemps des voix nombreuses : celles de la foule au moyen âge; au XVI^e^ siècle, celles des maîtrises ou des « chapelles. » Une voix seule allait dire, et pour longtemps aussi : « La musique, c'est moi. » De cette seule voix, pourvu qu'elle fût belle, l'Italie fit ses délices. Elle l'aima, l'adora, comme le souffle mélodieux et la beauté sonore de ce corps humain, dont ses peintres et ses sculpteurs avaient tant aimé les visibles beautés. Tant que dura le style récitatif d'abord, puis le style mélodique, la virtuosité fut en quelque sorte la forme musicale de la *virtù*.

Pour comprendre l'importance qu'eut alors en Italie, avant les abus et la corruption qui devaient suivre, l'art et la personne des chanteurs, il faut lire le chapitre consacré par M. Romain Rolland à « l'œuvre d'un homme dont le nom résume l'art du chant dramatique et le pouvoir prestigieux de l'opéra récitatif au XVII^e^ siècle : Loreto Vittori. » Ses prédécesseurs florentins, les Peri et les Caccini, eurent, avec des talens égaux, une égale fortune. A vrai dire, on ne rapporte pas d'eux, comme de Vittori, que, lorsqu'ils chantaient, « beaucoup de personnes étaient obligées d'ouvrir brusquement leurs vêtemens pour respirer, suffoquées d'émotion (1). » Mais d'autres témoignages suffisent à leur

1 M. Romain Rolland, *op. cit.*

gloire. Ils furent, disions-nous précédemment, plus que des chanteurs; mais ils furent des chanteurs d'abord, et merveilleux. Autant que d'esthétique, et peut-être davantage, la préface des *Nuove Musiche* traite de l'art du chant. Le premier nom que Caccini rappelle, avec reconnaissance, est celui d'un chanteur : Scipione della Palla, son maître. Comme en notre siècle un Duprez, un Garcia, Caccini fut le chef d'une famille et d'une école d'artistes : deux fois le père et deux fois le mari de cantatrices renommées. Ses deux filles, Settimia et Francesca, comptaient parmi les plus grandes chanteuses du temps. La seconde même composa la musique d'un ballet tiré de l'Arioste : *La liberazione di Ruggiero dall' isola d'Alcina*. Parlant dans sa préface du *trillo* et du *gruppo :* « Ces deux agrémens, dit Caccini, étaient rendus dans la perfection par ma première femme : j'en appelle, à cet égard, au souvenir de tous ceux qui l'ont entendue; quant aux amateurs actuels, ils savent avec quelle délicatesse ces effets sont interprétés par ma femme aujourd'hui vivante (1). » Il ne connut lui-même en son art d'autre émule que Peri. Quand le *Zazzerino*, jouant Orphée dans son *Euridice*, arrivait à ce passage : *Funestes bords! Ombreuses, horribles plaines!* tous les auditeurs fondaient en larmes. Mais, à San Spirito, le jour de l'entrée de Madame Sérénissime Christine de Lorraine, lorsqu'on entendit sortir d'un nuage la voix de Caccini chantant : *Benedetto giorno! O jour béni!* tel fut le ravissement de l'assistance, que le chanteur lui-même en garda longtemps le surnom de *Benedetto giorno*, de ces deux mots que jamais, paraît-il, on n'avait su dire comme lui.

Uomo unico, uomo singolare. Un seul virtuose personnifiait la beauté de la monodie, c'est-à-dire d'une forme unique. Il concentrait sur elle et sur lui l'admiration de la foule. Ainsi, par l'individualisme de la musique et par celui du musicien, l'esprit de la Renaissance était deux fois satisfait.

Cet art enfin, auquel suffisait un seul interprète, ne comporta pas tout d'abord un auditoire nombreux. *Dafne*, jouée peu de temps avant les *Euridice*, chez Corsi, « plut d'une manière incroyable aux rares personnes qui l'entendirent (*piacque incredibilmente a quei pochi che l'udirono*). » Le premier théâtre public ne s'ouvrit à Venise qu'en 1637. L'opéra demeura longtemps un divertissement aristocratique, un plaisir de princes, ou tout au

(1) Préface des *Nuove Musiche;* traduction Gevaert.

moins de grands seigneurs. Il se répandit par toute l'Italie sans perdre ce caractère. A l'exception de la grande salle construite à Rome par les Barberini et de l'immense théâtre que bâtirent à Parme les Farnèse, les représentations d'opéra se donnent le plus souvent dans les salons, devant une assistance choisie. Peri fait représenter son *Euridice* à Bologne, en 1616, au palais Marescotti. A Rome, l'*Aretusa* de Vitali se joue chez Mgr Corsini en présence de neuf cardinaux et des plus nobles dames. Au chant grégorien et à la polyphonie du XVIe siècle, à ces deux formes de l'art dont l'une est universelle et l'autre encore largement collective, succède la forme, plus restreinte et comme plus particulière en tout, de l'opéra récitatif. Tandis qu'une prose du moyen âge, un motet palestrinien traduisent les sentimens de la foule, éprouvés réellement par toutes les âmes, l'opéra naissant choisit pour sujets des fictions antiques, familières seulement aux artistes et aux lettrés. Ce n'est plus une expression de l'humanité, mais de la société; la musique y perd quelque chose de sa généralité, de sa générosité aussi. Elle se rétrécit, elle se ferme et devient, au lieu d'une fonction de la vie, un divertissement du « monde, » un art de salon, de cérémonie et de gala.

II

« Les Florentins, dit très bien M. Romain Rolland, sont les vrais ancêtres de l'opéra du grand roi. » Un Florentin, Lully, en est le père. « L'opéra de Lully nous offre un spectacle inattendu. La tragédie florentine, disparue depuis soixante ans, s'épanouit brusquement avec un éclat qu'il était impossible de prévoir. Après avoir dévié de sa route,... elle revient à son premier idéal et lui donne l'expression la plus complète et la plus logique qu'il ait reçue depuis Peri. »

Par une curieuse rencontre, cet idéal s'était préparé dans notre pays comme en Italie, à la fin du XVIe siècle : quelque vingt ans avant de se réaliser à Florence, d'où, quelque cent ans après, avec Lully, il devait nous revenir. Charles IX, « ce Florentin, d'un caractère distingué et passionnément artiste, adorait la musique; sa mélancolie s'y plaisait (1). » Il avait réussi à détacher Roland de Lassus de la cour du duc de Bavière pour l'attacher à

(1) M. Romain Rolland.

la chapelle du Louvre. Le musicien était en route, quand la mort du roi de France le fit rebrousser chemin et retourner près de son protecteur. Infiniment plus musicien que leurs successeurs du XVII^e^ siècle, les poètes de la Pléiade : les Dorat, les Jodelle, les Baïf et les Ronsard ont célébré non seulement Roland, qu'ils appellent « Orlande, » mais la musique elle-même (1). Baïf, Italien par sa mère comme Charles IX, eut l'intuition et le pressentiment de la réforme florentine. Dès 1567, quelque trente ans avant le comte de Vernio, il « dressait, » avec le musicien Thibaut de Courville, une « académie ou compagnie, composée de musiciens et auditeurs, » que, par lettres patentes du 15 novembre 1570, Charles IX reconnaissait dans les termes les plus flatteurs. La rédaction des statuts et celle du privilège témoignent du même esprit, et cet esprit est proprement celui de la Renaissance et de la Camerata florentine. Il en a tous les caractères, depuis l'amour et l'imitation de l'antiquité jusqu'à la conception très générale de la musique; conception très littéraire aussi, ou plutôt littérale, subordonnant le ton au rythme et surtout au mot.

« Maître, » a dit Baïf de lui-même,

> Maître en l'art de bien chanter,
> Qui me fit, pour l'art de musique
> Réformer à la mode antique,
> Les vers mesurés inventer...

Et, s'étant ainsi qualifié, voici comment, dans sa requête au roi Charles IX, il définit son dessein : « Remettre en usage la musique selon *la perfection, qui est de représenter la parole en chant accompli de son harmonie et mélodie*, qui consistent en choix, règle des voix, sons et accords bien accommodés pour faire l'effet *selon que le sens de la lettre le requiert*, ou resserrant ou desserrant, ou accroississant l'esprit, renouvelant ainsi l'ancienne façon de composer des vers mesurés pour y accommoder le chant pareillement mesuré selon l'art métrique; afin aussi que

(1) L'aile qu'Orlande peut donner aux vers est telle,
. . . . . .
Mesme l'air des beaux chants inspirés dans les vers
Est comme en un beau corps une belle âme infuse.

(Jodelle, cité par M. Romain Rolland.)

par ce moyen les esprits des auditeurs, accoutumés et dressés à la musique par forme de ses membres, se composent *pour être capables de plus haute connaissance, après qu'ils seront repurgés de ce qui pourrait leur rester de la barbarie.* »

« Représenter la parole, » telle est donc, à la fin du XVI^e^ siècle, la mission et « l'éminente dignité » de la musique. Cinquante ans plus tard, dans le drame lyrique de Lully, malgré les progrès de la musique elle-même, de la musique en soi, ce caractère dominera toujours.

Les autres même ne seront pas abolis. Affaibli sans doute, ou plutôt gâté par l'abus soit de l'allusion et de l'allégorie, soit de la représentation et du spectacle, de la décoration et des machines, le goût de l'antiquité se retrouve dans l'œuvre entier de Lully. Il s'y manifeste non seulement par l'imitation, mais par la contrefaçon même ou la parodie. Parmi les quinze ou vingt ouvrages que composa « le Florentin » sur les poèmes de Benserade, de Thomas Corneille et surtout de Quinault, on n'en citerait guère plus de cinq ou six qui n'empruntent pas à la mythologie leur sujet, leur titre et leurs personnages.

De l'opéra de Florence, l'opéra de Paris, ou de Versailles, ne désavoue rien : ni les origines académiques, ni la destination officielle, le caractère d'à-propos ou de gala. Quinault avait l'habitude de présenter au roi plusieurs sujets, et le monarque, après avoir consulté l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, choisissait le poème et fixait la nature et l'ordre des divertissemens (1). Ceux-ci tenaient une place toujours considérable et souvent exorbitante. Ils faisaient de l'œuvre d'art, qui doit être générale, éternelle, une œuvre par trop de côtés personnelle et passagère. Des actes entiers d'opéra tournaient en complimens au roi, en tableaux du palais et de la Cour. Les exemples sont nombreux, dans l'œuvre de Lully, de cette diminution ou de cette déchéance esthétique. En la seule année 1685, qui fut l'avant-dernière de sa vie, le compositeur officiel n'écrit pas moins de trois ouvrages de circonstance : *l'Idylle de la paix*, *le Temple de la paix*, et *l'Églogue de Versailles*. Les hors-d'œuvre nous gâtent aujourd'hui ses chefs-d'œuvre eux-mêmes. Le prologue de *Thésée* se passe à Versailles ; ceux d'*Armide* et d'*Alceste* ne sont également que des cantates royales. Sans doute vous connaissez, au début d'*Alceste*,

(1) Voyez dans le dictionnaire de Chauffepié l'article *Quinault*.

l'admirable plainte : « *Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?* » Elle nous émeut tant qu'elle demeure isolée, anonyme surtout, et que notre imagination, ou notre ignorance, la peut attribuer à quelque amoureuse antique : « Ariane aux rochers contant ses injustices. » Mais dès que nous la remettons à sa place, sur les lèvres de « la nymphe des Thuileries, » attendant, — si glorieux qu'il soit, — le retour de Louis XIV, aussitôt le charme s'évanouit, l'émotion se glace, et nous n'entendons plus qu'un soupir de commande et, si j'ose dire, d'étiquette, au lieu d'un sanglot humain.

Quant à la « représentation de la parole » par la musique, il faut avouer qu'elle fut rarement plus fidèle. « Si vous voulez bien chanter ma musique, disait Lully, allez entendre la Champmeslé. » Ce mot résume non seulement l'art des interprètes, mais celui du maître. On sait comment Lully travaillait. Lorsqu'il avait, — après de longs débats, — accepté de Quinault le texte d'une scène, son premier soin était de l'apprendre par cœur. Puis « il s'établissait à son clavecin, chantait et rechantait les paroles, battait son clavecin et faisait une basse continue. Quand il avait achevé son chant, il se l'imprimait tellement dans la tête, qu'il ne s'y serait pas mépris d'une note. L'Alouette ou Colasse venaient, auxquels il le dictait. Le lendemain, il ne s'en souvenait plus guère (1). »

Les amateurs ou les critiques du temps n'attachaient pas à la parole une moindre importance. Un jour que, devant Perrault, on reprochait aux poèmes de Quinault, — le reproche aujourd'hui nous étonne, — d'abonder en expressions communes, Perrault soutint que celles-ci n'étaient pas seulement convenables, mais nécessaires à la musique. Sans elles, ajouta-t-il pour les défendre, « on ferait des paroles que les musiciens ne pourraient chanter et que les auditeurs ne pourraient entendre. Vous savez que la voix, quelque nette qu'elle soit, mange toujours une partie de ce qu'elle chante et que, quelque naturelles et communes que soient les pensées et les paroles d'un air, on en perd toujours quelque chose. Que serait-ce si ces pensées étaient bien subtiles et recherchées et si les mots qui les expriment étaient des mots peu usités et de ceux qui n'entrent que dans la grande et sublime poésie? On n'en entendrait rien du tout. Il faut que, dans un mot qui se

(1) Vie de Quinault, en tête de ses *Œuvres* (édition de 1778).

chante, la syllabe qu'on entend fasse deviner celle qu'on n'entend pas; que, dans une phrase, quelques mots qu'on a ouïs fassent suppléer à ceux qui ont échappé à l'oreille, et enfin, qu'une partie du discours suffise seulement pour le faire comprendre tout entier. Or, cela ne se peut faire à moins que les paroles, les expressions et les pensées ne soient fort naturelles, fort connues et fort usitées. (1) »

Un auteur anonyme, après la mort de Lully, va plus loin et sacrifie délibérément la musique à la parole: « Quant au poète, écrit-il, il est le véritable auteur d'un opéra; il est le nœud qui rassemble toutes ces parties et l'âme qui les fait mouvoir: l'invention du sujet produit toutes ces beautés différentes, selon qu'elle est plus ou moins fertile; les événemens qu'elle fait naître les attirent à leur suite par une heureuse nécessité, et, si la musique a de l'élévation et de la grandeur, si elle exprime pathétiquement les mouvemens des passions, elle en a la principale obligation à l'énergie des vers qui la conduisent par la main. A la vérité, la poésie reçoit quelques agrémens de la musique par un secours mutuel; mais il ne s'ensuit pas qu'elle lui doive être préférée; de la même manière qu'il est vrai de dire qu'une belle personne reçoit quelque avantage de la manière galante dont elle est coiffée; on serait pourtant ridicule de préférer une jolie coiffure à un beau visage (2). »

L'auteur exagère. Sa comparaison, en ce qui touche la musique, fût-ce la musique d'alors, est insuffisante, pour ne pas dire injurieuse. L'art de Lully n'est pas seulement la suite, mais bien, comme dit M. Rolland, « l'épanouissement » de l'art des premiers Florentins. Harmonie, sonorités, mélodie, la musique, en soixante ans, a développé tous ses élémens. Elle est maintenant au drame lyrique beaucoup plus que la coiffure au visage. La mélodie surtout se constitue et s'organise. Elle existe désormais, définie et séparable. On peut détacher çà et là de l'opéra de Lully des passages lyriques, des « airs, » où s'exprime, où se développe un sentiment, en des formes qui se répètent et se répondent. C'est un « air » sublime que le chant de Caron, dans la scène infernale d'*Alceste: Il faut passer tôt ou tard, Il faut passer dans ma barque.* Dans *Alceste* aussi : *Le héros que j'attends; Bois épais, redouble ton ombre*, d'*Amadis; Revenez, amours!* de *Thésée*, et surtout le

(1) Vie de Quinault, en tête de ses *Œuvres*.
(2) *Ibid.*

salut de Renaud aux jardins d'Armide, voilà des « airs » encore, les uns admirables et les autres délicieux.

N'importe : en dépit du progrès de la mélodie, la parole garde l'avantage, et c'est encore un opéra récitatif que l'opéra de Lully. Le récitatif en demeure le centre ou le sommet. Il en fait la beauté, même le succès :

> On ne va plus au bal, on ne va plus au cours :
> Hiver, été, printemps, bref opéra toujours,
> Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
> *Quelque récitatif*, n'a pas l'air du beau monde (1).

Comme le discours musical des premiers Florentins, celui de Lully se modèle exactement sur le discours oratoire. Pour en suivre le mouvement, par une perpétuelle irrégularité de mesure il rompt lui-même le sien. *Favellar in musica*, « parler en musique » reste la définition de ce style, où la note imite l'accent et le mot plus qu'elle ne sait y ajouter encore. Jusque dans la mélodie commençante, quelque chose de verbal subsiste. Au début de *Thésée*, la nymphe ne chante pas : *Revenez, amours!* mais : *Revenez, amours, revenez!* et la grâce la plus exquise de son appel tient peut-être à cette redite finale. Voilà précisément la beauté que les grands Italiens d'autrefois ont comprise et réalisée, celle qu'a retrouvée et rétablie, en ses dernières œuvres, le grand Italien d'aujourd'hui que nous citions plus haut. Quand la Desdemona de Verdi lève vers l'époux qui l'outrage des yeux baignés de pleurs : « Regarde, lui dit-elle, les premières larmes que m'arrache la douleur. *Guarda le prime lagrime che da me spreme il duol!* » Et elle reprend; *le prime lagrime!* et la phrase mélodique s'achève sur cette reprise. Cela est beau et cela est vrai : que les larmes de Desdemona soient les premières, voilà le trait le plus caractéristique, le plus touchant, et ce n'est que par une répétition verbale que la musique pouvait lui donner toute sa valeur.

Ils sont innombrables et surtout essentiels dans l'œuvre de Lully, les passages où la musique vaut surtout par la parfaite adaptation aux paroles, par une cohésion qu'on ne saurait rompre sans détruire presque toute la beauté de la musique elle-même. Lisez le duo d'*Alceste*, où déjà pourtant la mélodie se dessine et

1 La Fontaine, cité par M. Romain Rolland.

se fortifie, et voyez le peu qu'il y a de musique pure dans les éloquentes répliques : *Alceste, vous pleurez ! Admète, vous mourez !* échangées par les deux époux. Le mot fameux de Grétry définit, en les distinguant, deux genres d'opéra : l'opéra récitatif et l'opéra mélodique. « Il y a, disait l'auteur de *Richard Cœur de Lion*, chanter pour parler et chanter pour chanter. » C'est pour parler que Lully chante le plus souvent et qu'il chante le mieux. La plupart de ses récits, voire de ses dialogues, sont d'une vérité parfaite. Elle atteint quelquefois même au comique. Ainsi, lorsque le triste Admète, qui doit mourir, se cherche partout un remplaçant, chacun s'excuse et se dérobe : son père le premier, en ces termes :

J'aime mon fils, je l'ai fait roi.
Pour prolonger son sort je mourrais sans effroi
Si je pouvais offrir des jours dignes d'envie.
Je n'ai plus qu'un reste de vie :
Ce n'est rien pour Admète et c'est beaucoup pour moi.

Sur le dernier hémistiche la mesure change : de quatre temps, elle passe à trois. Cela non plus n'est rien, et c'est beaucoup; c'est assez du moins, pour donner un tour aussi dégagé que plaisant à cette repartie faiblement paternelle. Ailleurs, dans *Thésée*, — les pères de Quinault décidément n'ont rien de cornélien — le vieil Égée voudrait bien céder à son fils Thésée Médée la magicienne, avec laquelle il est engagé lui-même, et dont il a peur. Il s'explique de cette combinaison avec la jeune Églé, fiancée à son fils, mais qui néanmoins ferait beaucoup mieux son affaire

J'ai fait élever en secret à Trézène
Un fils qui peut m'ôter de peine.
Je veux qu'en épousant Médée au lieu de moi,
Il dégage ma foi.

Mais, objecte la petite,

Mais si, malgré vos soins, Médée, ambitieuse,
Ne s'attache qu'au rang que vous me présentez?

Et le barbon de répondre avec impatience :

Que vous êtes ingénieuse
A chercher des difficultés !

Voilà peut-être un exemple, assez rare dans un style généralement plus noble, de ces expressions « fort naturelles » qui plaisaient à Perrault. La musique, en tout cas, s'en est ici très bien accommodée et, par un effet de rythme analogue à celui que nous venons de citer, elle a su relever encore l'agrément, plutôt familier, de ce dialogue. D'autres mots, de la jeune fille toujours, au vieux roi : « *Avec moi! Vous, Seigneur!* — *Je dois vous respecter, Seigneur? Je vous révère!* » sont notés avec une finesse, une ironie exquise. On ne sait, tant la fusion des deux élémens est parfaite, où finit le pouvoir de la parole, où celui de la musique commence.

La vérité de la déclamation n'est pas inférieure dans les scènes tragiques. Elle éclate à chaque page d'*Armide*, le chef-d'œuvre peut-être de Lully; en quelques pages même de ce *Thésée*, qui ne prête pas toujours à rire. Dans une galerie des grandes amoureuses lyriques, et des grandes délaissées, il faudrait faire une place, et non la moindre, à la Médée de Lully, superbe de haine et superbe d'amour. Le genre récitatif n'a rien produit de plus beau que l'apostrophe de Médée à sa jeune rivale :

Princesse, savez-vous ce que peut ma colère,
Quand on l'oblige d'éclater?

et le dialogue suivant, et surtout l'admirable monologue de la reine, livrée en proie, en victime involontaire et, malgré ses crimes, presque innocente, à toutes les passions, à toutes les fureurs. Il y a là quelque chose d'inférieur sans doute, mais pourtant d'analogue aux scènes de Phèdre avec Œnone; quelque chose où paraît, comme dans un rude et vigoureux raccourci, toute la force que la musique peut donner au mot, ou qu'elle en peut extraire.

Mais, si la musique alors n'eut pas d'autre, ou du moins pas de plus grande ambition que de servir la parole et de l'exalter, d'où vient donc le malentendu qui la fit mépriser de ceux-là justement qui furent, alors aussi, les maîtres de la parole : je veux dire les grands poètes et les grands écrivains?

Il est superflu de rappeler comment l'auteur des *Satires* a traité Quinault et Lully. Dans la préface de son *Andromède* (1650), si Corneille épargne le musicien d'Assoucy, son collaborateur, il montre assez l'état qu'il fait de la musique elle-même :

« Je ne l'ai employée, dit-il, qu'à satisfaire les oreilles des spectateurs, tandis que leurs yeux sont arrêtés à voir descendre ou remonter une machine, ou s'attachent à quelque chose qui les empêche de prêter attention à ce que pourraient dire les acteurs. » Comme on l'écrivait ici naguère : « Cet homme assurément aime peu la musique. Il la relègue aux endroits où elle est dans l'impossibilité de nuire (1). » Saint-Évremond ne la goûte pas davantage. Avec une étroitesse d'esprit singulière, il conteste, bien plus, il repousse le principe même du drame lyrique : « Il y a, dit-il, une chose dans les opéras, tellement contre la nature, que mon imagination en est blessée : c'est de faire chanter toute la pièce, depuis le commencement jusqu'à la fin, comme si les personnes qu'on représente s'étaient ridiculement ajustées pour traiter en musique et les plus communes et les plus importantes affaires de leur vie (2). » Pour les affaires les plus communes, les dites personnes auraient tort peut-être de les traiter en musique ; mais, quant aux plus importantes, où prend-on qu'elles aient moins raison, — ou moins de raisons, — de les traiter en musique qu'en vers, et qu'il y ait dans l'opéra de quoi blesser l'imagination, plus que dans la tragédie ? Le siècle suivant montrera plus de souplesse et de sens esthétique et Grimm, autrement artiste que Saint-Évremond, saura comprendre la convention nécessaire à toute œuvre d'art, quand il la définira : « Une hypothèse particulière sous laquelle on s'engage de mentir (3). »

Cet heureux, ce divin mensonge, pourquoi l'interdire à la seule musique ? « Je commencerai par une grande franchise, écrit encore Saint-Évremond au duc de Buckingham, en vous disant que je n'admire pas fort les comédies en musique, telles que nous les voyons présentement. L'âme, fatiguée d'une longue attention où elle ne trouve rien à sentir, cherche en elle-même quelque secret mouvement qui la touche ; l'esprit, qui s'est prêté vainement aux impressions du dehors, se laisse aller à la rêverie, ou se déplaît dans son inutilité. Mon âme, d'intelligence avec mon esprit plus qu'avec mes sens, forme une résistance secrète aux impressions qu'elle peut recevoir, ou, pour le moins, elle manque d'y prêter un consentement agréable, sans lequel les

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juillet 1895 l'article de M. René Doumic : *l'Opéra et la tragédie au XVII^e siècle* (à propos du livre de M. Romain Rolland).

(2) Cité par M. Romain Rolland.

(3) *Encyclopédie ;* article : *Poème lyrique*

objets les plus voluptueux même ne sauraient me donner un grand plaisir (1). »

Comment donc ces lettrés, qui ne parlent que d'intelligence, n'apercevaient-ils pas ce que l'opéra de leur siècle, cet opéra surtout récitatif, comportait justement de littéraire, ou de littéral, et par conséquent d'intellectuel? Comment ne tenaient-ils pas compte à la musique, et ne lui savaient-ils aucun gré de son respect envers la poésie, de son amour pour la parole?

C'est que trop souvent la parole que chantait la musique, méritait assez peu leur admiration ou seulement leur estime. Dans l'article cité précédemment, M. René Doumic a jugé la poétique de Quinault avec une rigueur à peine exagérée. Chez le librettiste de Lully, dit-il, « l'amour est l'unique ressort du drame, comme il est l'unique mobile des personnages et le thème unique du dialogue et de la déclamation. On sait assez de quels conseils est faite la morale amoureuse de Quinault : c'est une continuelle invitation à aimer, à profiter de la jeunesse, à suivre l'instinct en dépit des empêcheurs de s'aimer à la ronde. »

Hélas! petits oiseaux, que vous êtes heureux
De ne sentir nulle contrainte
Et de pouvoir suivre sans crainte
Les doux emportemens de vos cœurs amoureux!

M. Doumic se borne à cette maxime. On en relèverait cent autres pareilles, ou pires : témoin celle-ci, qui serait inconvenante ou déplacée partout, mais qui l'est plus que nulle part ailleurs dans *Alceste*, l'opéra conjugal par excellence, ou qui devrait l'être :

L'hymen détruit la tendresse,
Il rend l'amour sans attraits.
Voulez-vous aimer sans cesse,
Amans? N'épousez jamais.

Sans aller peut-être jusqu'à traiter, avec Boileau, de « lubrique » la « morale » dont Quinault a prodigué les « lieux communs » dans ses opéras, il est permis de la trouver licencieuse, ou du moins facile. « Il faut convenir qu'il y a toujours quelque

(1) Cité par M. Romain Rolland. Voyez encore : Saint-Évremond, *Lettre sur les opéras*. « Une sottise chargée de musique, de danse, de machines, de décorations, est une sottise magnifique, mais c'est toujours une sottise. »

chose à désirer dans les pièces où l'amour paraît toujours le principal but, et où l'on ne trouve pas ces sentimens mâles et vertueux et cette grandeur romaine qu'on voit dans la plupart des pièces de Corneille et Racine et de quelques autres de nos poètes tragiques (1). »

« Encore, ajoute avec raison M. Doumic (2), si Quinault était un peintre de la passion où seulement un poète de la tendresse ! L'art peut profiter de ce que la morale condamne. Si même il avait célébré le plaisir ! Mais l'amour tel qu'il le comprend, toujours charmant et souriant, agréable jusque dans ses tourmens, délicieux dans ses émotions légères et à fleur d'âme, n'est que la galanterie la plus fade et la plus « dégoûtante. » Dans cette abondance de vers de mesure inégale et de médiocrité pareille où s'épanche la verve facile de l'auteur, il n'y a pas l'apparence d'un sentiment vrai. On a coutume, depuis le siècle dernier, d'en appeler de l'arrêt de Boileau, et de prononcer que, s'il faiblit dans le drame, Quinault a excellé dans le style lyrique. Je choisis à dessein un couplet auquel Voltaire ne craint pas de décerner l'épithète de sublime : c'est le chœur des suivans de Pluton dans *Alceste*. Le poète traduit à sa manière un des thèmes les plus riches de la poésie lyrique et l'un de ceux qui ont arraché au désespoir les cris les plus magnifiques : la nécessité de la mort inévitable.

Tout mortel doit ici paraître.
On ne peut naître
Que pour mourir.
De cent maux le trépas délivre.
Qui cherche à vivre
Cherche à souffrir.
Venez tous sur nos sombres bords :
Le repos qu'on désire
Ne tient son empire
Que dans le séjour des morts.
Chacun vient ici prendre place.
Sans cesse on y passe,
Jamais on n'en sort.

« C'est du lyrisme de mirliton...

« Peu importe d'ailleurs, puisque le musicien est chargé de

1) *Parnasse Français* de Titon du Tillet (article *Quinault*).
2) *Loc. cit.*

réparer les défaillances du poète, et puisque, à défaut de l'un et de l'autre, on peut toujours compter sur le machiniste. »

Le malheur, ou l'un des malheurs de l'opéra de Lully fut justement l'abus des machines, de la décoration, de tous les accessoires que la musique n'était pas encore de force à dominer, pour occuper, comme elle le doit, la première place. Elle n'avait pas non plus, ou du moins pas toujours, le pouvoir de « réparer les défaillances du poète. » Toujours en retard de cent ans, de même qu'elle le fut en Italie sur les arts plastiques, elle l'était en France, au XVII^e^ siècle, sur l'art du théâtre. « L'ébauche d'un grand spectacle, » a dit La Bruyère de l'opéra. La musique également n'était alors que l'ébauche d'un grand art, du grand art d'expression et d'analyse qu'elle est devenue aujourd'hui. La tragédie, au contraire, en était la perfection. Très sensibles à cette inégalité, les contemporains n'ont pas fait crédit à la musique. « Ce qui me fâche le plus de l'entêtement où l'on est pour l'opéra, c'est qu'il va ruiner la tragédie, qui est la plus belle chose que nous ayons, la plus propre à élever l'âme et la plus capable de former l'esprit. » Quand il se plaignait de la sorte, Saint-Évremond ne prévoyait pas que l'opéra deviendrait cent ans plus tard, — avec Gluck et Mozart les premiers, — une aussi belle chose que la tragédie, et que, l'ayant ruinée en effet, il mériterait peut-être de nous consoler de sa ruine.

Mais la musique dramatique ne faisait alors que de naître. Bornée à l'imitation de la parole, elle allait rarement jusqu'à la surpasser, jusqu'à verser dans une poésie insignifiante le sens profond, infini, qu'elle possède elle-même. Elle le possédait à peine encore. Verbale avec puissance, avec finesse, elle était surtout, sinon seulement verbale, et, malgré l'apparente contradiction des termes, c'est peut-être parce que la musique de Lully fut trop littéraire, que les lettrés ne l'ont pas comprise ou devinée.

III

De Lully à Gluck, le développement de l'opéra n'est pas moindre qu'il n'avait été depuis les premiers Florentins jusqu'à Lully. Chacun des élémens de la musique a continué de se former. La mélodie est désormais un organisme parfait: il n'y a pas un air d'*Orphée* qui ne l'atteste. Quant à ce que peut déjà l'orchestre, *Orphée* également, — sans aller jusqu'à l'*Iphigénie en Tauride*, —

en rendrait témoignage. Est-il besoin de rappeler l'effet, soit d'une note unique : celle dont les trombones appuient le refus des foules infernales ; soit d'une symphonie : celle qui se déroule, comme les divins gazons mêmes, devant les pas du pèlerin d'amour ? Et le progrès d'ensemble se reconnaît à ceci : *Orphée*, le premier chef-d'œuvre de Gluck, est aussi le premier, je veux dire le plus ancien chef-d'œuvre musical qu'on représente et qu'on puisse représenter aujourd'hui. Nous ne supporterions sans doute pas un opéra tout entier de Lully. Quant à l'*Euridice* de Peri ou de Caccini, la reconstitution n'en offrirait guère plus qu'un intérêt archéologique. Mais *Orphée*, d'un bout à l'autre, se tient et nous tient. De même que *le Cid* inaugure notre tragédie, il inaugure notre drame lyrique. A cent ou cent cinquante ans de distance, — c'est le retard accoutumé de la musique, — *Orphée* est *le Cid* des opéras.

Dans les ouvrages de Gluck, le récitatif a cessé d'occuper la place exclusive d'abord, puis prépondérante, qu'il a tenue tour à tour dans le drame lyrique de Florence et dans l'opéra de Lully. Il est devenu plus rare, mais il est devenu plus beau, d'une beauté qui ne sera pas surpassée ou seulement atteinte. L'opéra de Gluck est le plus glorieux hommage que la musique ait jamais rendu à la poésie, ou du moins à la parole. De même que toutes les grandes réformes musicales, depuis celle même de Palestrina jusqu'à celle de Wagner, c'est en faveur et comme au nom de la parole que la réforme de Gluck s'est accomplie. Beaucoup plus italienne qu'on ne le croit et qu'on ne le dit, elle a consisté dans la restauration de l'idéal florentin, de cet idéal déjà presque deux fois séculaire, et que l'Italie, qui commença par le créer, avait fini par corrompre. On sait où Gluck en a posé ou rétabli les principes. D'abord dans la dédicace de son *Alceste* au grand-duc de Toscane, au souverain de cette même Florence où jadis l'opéra purement récitatif était né. « Je songeai à réduire la musique à sa véritable fonction, qui est de seconder la poésie... et je crus que la musique devait être à la poésie comme à un dessin correct et bien disposé la vivacité des couleurs et le contraste bien ménagé des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. »

Plus honorable pour la musique que le rapport de la coiffure au visage, ce nouveau rapport n'en subordonne pas moins encore la musique à la poésie. Et le musicien lui-même ne perd pas

une occasion de s'effacer devant le poète. Gluck écrit de Calzabigi, le librettiste d'*Orphée* et d'*Alceste* : « Ce célèbre auteur » (il était aussi conseiller impérial à la Cour des comptes des Pays-Bas), « ayant conçu un nouveau plan de drame lyrique, a substitué aux descriptions fleuries, aux comparaisons inutiles, aux sentencieuses et froides moralités des passions fortes, des situations intéressantes, le langage du cœur et un spectacle toujours varié (1). » L'éloge assurément n'est que juste. Mais Gluck écrit encore : « Je me ferais un reproche plus sensible si je consentais à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien dont le succès a justifié la tentative : c'est à M. de Calzabigi qu'en appartient le principal mérite et, si ma musique a eu quelque éclat, je crois devoir reconnaître que c'est à lui que j'en suis redevable, puisque c'est lui qui m'a mis à la portée de développer les ressources de mon art (2). » Pour le coup la modestie de Gluck exagère, mais cet excès même vous montre quel cas il faisait non seulement du « parolier, « comme on dit en jargon d'opéra, mais de la parole elle-même.

N'étant plus continu, le récitatif de Gluck est beau par son intermittence, par le contraste avec les morceaux qui le précèdent et ceux qui le suivent. Après le premier chœur autour du tombeau d'Eurydice, rappelez-vous les premiers mots d'Orphée : *Vos plaintes, vos regrets augmentent mon supplice!* ces phrases entrecoupées après ces larges périodes ; après la polyphonie des voix, cette voix solitaire. Dans *Iphigénie en Tauride*, entre la scène symphonique et chorale du songe d'Oreste et le *lamento* mélodique d'Iphigénie, comme il est à sa place et comme il fait équilibre, le dialogue en style récitatif d'Iphigénie et d'Oreste !

Pris à part, le récitatif de Gluck n'est pas moins admirable. Tandis que le plus souvent les récits de Mozart lui-même ne font que préparer un air, un chœur, auquel ils aboutissent nécessairement, qui les complète et les couronne, le récitatif de Gluck se suffit, il existe en soi. Comme la mélodie, il est un être vivant, avec ses organes, ses formes et ses membres. Son ancienne rigueur s'est détendue ; assoupli maintenant et plastique, il prête, il ploie, il joue. Quelquefois même c'est de bien moins qu'une phrase, c'est d'un nom seul : celui d'Eurydice ou d'Iphigénie, qu'il

(1) Cité par M. Julien Tiersot dans la préface de la grande partition d'*Orphée* (édition Pelletan).

(2) *Ibid.*

fait jaillir la beauté, l'accent qui fond le cœur, ou qui le fend.

Si mélodique et parfois symphonique déjà que soit l'opéra de Gluck, il semble pourtant que d'*Orphée* à *Iphigénie en Tauride*, il s'est en quelque sorte développé dans le sens du récitatif. Le style de la seconde *Iphigénie* est plus fréquemment et plus fortement récitatif que celui d'*Orphée*. Les airs eux-mêmes ont quelque chose non pas de moins mélodique, mais de mélodique avec moins de périodicité, de carrure et de symétrie. Le songe du premier acte ; au second acte, le sublime dialogue du frère et de la sœur, sont parmi les chefs-d'œuvre de ce « parler en musique, *favellar in musica*, » dont la vieille définition florentine se réalise ici dans sa plénitude et sa perfection. Rapprochez l'un de l'autre le songe d'Iphigénie, ce récit, et, dans le premier acte de *Tristan et Iseult*, un récit encore, les longs aveux d'Iseult à Brangaene. Vous comprendrez comment, aux deux pôles de l'art, deux narrations peuvent être deux chefs-d'œuvre égaux et divers : l'un dans le « genre » du drame symphonique et l'autre dans celui de l'opéra récitatif. Tandis que Wagner plonge et dissout pour ainsi dire la parole dans l'orchestre, qu'il colore et pénètre d'elle tout entier, Gluck, au contraire, la concentre en quelques notes de la voix. Serviteurs du verbe tous deux, ils le servent par des moyens contraires. Gluck lui rend un hommage plus direct et peut-être plus éclatant. Il semble quelquefois n'y rien ajouter, et n'agir, ne frapper, ne triompher que par elle seule. Oreste, interrogé par Iphigénie, remarque son trouble et s'en étonne. « *Quelle est donc cette femme ?* » se demande-t-il tout bas, et ce peu de mots ne nous paraissent peut-être si merveilleusement notés, que parce qu'ils sont notés à peine. Quelquefois enfin, il n'est pas jusqu'aux instrumens qui ne prennent dans Gluck un accent oratoire. Avant le songe d'Iphigénie, une note répétée trois fois n'est là que pour annoncer le récit. Elle joue, à elle seule, le rôle que jouerait, avant un air, une ritournelle. Elle sert d'avertissement, presque d'exorde. Ainsi l'orchestre même, récitatif ou verbal à sa manière, ne se contente pas d'annoncer une magnifique page de déclamation : il y participe déjà.

L'opéra de Gluck marque l'apogée du récitatif, de ce style ou de cette forme admirable deux fois : par l'indépendance et par la sobriété. Pour atteindre à la beauté, voire au sublime, le récitatif a besoin de peu de notes, il fait peu de bruit. Une intonation, une inflexion lui suffit. Précis et pur comme le génie de

Florence, sa patrie, le récitatif pourvoit à notre plaisir, à notre émotion, avec une sagesse que notre moderne prodigalité ne surpasse point. Le récitatif est libre. Hardi comme une improvisation, il va, vient, s'arrête ou se précipite. Ni la rigueur de la mesure, ni la carrure de la mélodie ne le contraint; ni « le torrent de la symphonie » ne l'entraîne. Le récitatif opère un échange merveilleux entre le mot et le son, entre l'intelligence et la sensibilité. La parole éclaire la musique et, par la musique, la parole est attendrie ou fortifiée. C'est dans l'œuvre de Gluck que cet échange, ou plutôt ce partage fécond s'est consommé. Le verbe, après Gluck, pourra connaître des retours de faveur et de gloire, mais seulement des retours. Quelquefois sublime chez Mozart, le récitatif ne sera pourtant pas l'un des élémens essentiels de son génie. Beethoven écrira *Fidelio* sans récitatifs. Il y aura de tout, même du récitatif, dans le « grand opéra français, » je veux dire celui de l'Italien Rossini et de Meyerbeer l'Allemand. Certains récitatifs de *Guillaume Tell* sont deux fois immortels : par la beauté de la musique et par l'ineptie des paroles. Plus tard le Berlioz des *Troyens*, le Gounod de *Sapho* et d'*Ulysse* retrouveront l'accent de la déclamation classique. Si Wagner, enfin, sacrifie trop souvent la parole, c'est du moins, — nous le montrerons un jour, — avec l'intention et l'illusion de la glorifier. Jusque dans le drame symphonique wagnérien, quelque chose de l'idéal, ou du genre, ou du système du récitatif subsiste. Mais, encore une fois, ce ne sont là que des retours, des reflets ou des échos. Entre les Florentins et Gluck l'évolution du genre que nous venons d'étudier s'est accomplie. L'opéra récitatif est mort et les temps sont passés où « le verbe était dieu. »

CAMILLE BELLAIGUE.

LE CONGRÈS SOCIALISTE

INTERNATIONAL

LE SOCIALISME BOURGEOIS

Parmi les innombrables congrès qui se sont réunis à Paris, à l'occasion de l'Exposition, les congrès socialistes, international et national, ont surtout attiré l'attention. Ils ont été les plus bruyans, les plus tumultueux, les plus discordans. C'est peut-être dans le parti où l'on parle le plus de *solidarité*, — la grande devise de la fin du XIX^e^ siècle, comme le fut la *sensibilité*, au siècle dernier, — c'est dans ce temple de la solidarité que l'on se prodigue, du moins en France, les plus basses injures et les plus infamantes, lorsque l'on n'en vient pas aux coups. Henri Heine constatait, dès l'origine, ce trait de caractère chez les propagandistes : « L'esprit soupçonneux, mesquin, envieux de ces gens a besoin d'être occupé par l'action, sans cela il se perd dans de subtiles discussions et d'aigres disputes de jalousie qui dégénèrent en inimitiés mortelles. Ils ont peu d'amour pour leurs amis. » Ils demeurent les mêmes, aujourd'hui qu'un champ presque illimité semble s'ouvrir à leurs entreprises. L'histoire du parti socialiste depuis vingt ans n'offre qu'une suite de discordes et de guerres intestines qui font mal augurer de la paix romaine qu'il nous promet pour le jour où il occupera le pouvoir.

I. — PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DES CONGRÈS

Au mot de *solidarité* est toujours associé, dans le vocabulaire socialiste, le terme de *prolétariat: solidarité et prolétariat*, tout le socialisme contemporain semble contenu dans ces deux termes. L'essence de la doctrine, c'est que le nouveau régime industriel, contrairement à l'ancien, divise le monde en deux classes séparées, opposées d'intérêts et nécessairement antagonistes : une classe qui possède le capital et les instrumens de production, et devient de plus en plus riche et restreinte ; et une classe de prolétaires qui ne dispose que de sa force de travail, et qui s'accroît sans cesse. Le socialisme n'est autre chose que la claire connaissance de cette évolution fatale, et les partis socialistes n'ont d'autre objet que de régulariser et d'accélérer la prise de possession du pouvoir et de la richesse par les classes ouvrières organisées, et cela au profit de la communauté tout entière.

Le mouvement socialiste, à mesure qu'il grandit, tend à se séparer, dans tous les pays industriels, en deux courans très distincts : le mouvement ouvrier proprement dit, corporatif, constitué par les associations ouvrières, les Syndicats, les Bourses du Travail, voués à l'éducation, aux intérêts professionnels des travailleurs, poursuivant des revendications économiques, et se servant de la grève comme arme de combat. C'est dans ces milieux ouvriers que la solidarité et le prolétariat coexistent effectivement. Mais, parallèlement à cette marche de l'armée industrielle, il s'est formé des partis socialistes politiques qui, par le bulletin de vote, pénètrent dans les corps élus, et s'efforcent d'agir sur la législation de tous les pays, selon le sens des intérêts généraux du travail. Or, c'est un phénomène digne d'attention, que les partis socialistes *politiques* sont de plus en plus envahis et dirigés par des membres de la bourgeoisie. On vit de même la noblesse, au siècle dernier, fournir nombre de protagonistes à la Révolution.

Cet embourgeoisement croissant de la démocratie socialiste, se marque de plus en plus à tous les Congrès par le seul aspect de ces assemblées. Nous ne sommes que très imparfaitement renseignés sur la proportion des ouvriers délégués à ces congrès

politiques (1). Ils sont rejetés dans l'ombre; au bureau, comme à la tribune, on ne voit, on n'entend la plupart du temps que des présidens, des assesseurs, des secrétaires, des orateurs bourgeois. Un ouvrier, au Congrès de Breslau, nous disait, en nous montrant avec orgueil ses mains calleuses : « Regardez bien ceci, c'est rare dans notre parti ! » Nous ne savons combien on aurait compté de callosités parmi les sept ou huit cents délégués qui représentaient une douzaine de nations, et qui sont venus siéger le 23 septembre dans cette salle Wagram, théâtre habituel des ébats auxquels se livrent les gens de maison, le dimanche soir, jouant aux comtes et aux marquises. Mais, à défaut de mains calleuses, nous y aperçûmes de belles mains blanches de jeunes femmes, agitant, lorsqu'il s'agissait de voter ou de manifester, leurs cartes rouges de déléguées. Nous avons rencontré là des dames que l'on salue dans le monde, que l'on croise en calèche aux Champs-Élysées ou qu'on lorgne dans les premières loges à l'Opéra. Nous avons entendu un délégué, mis avec un bon goût parfait, reprocher à un autre de passer sa vie dans les châteaux. Parmi ces social-démocrates, il y a des aristocrates de naissance, des rentiers, des patrons, des propriétaires; le banquier, l'agent de change sont pareillement représentés dans le parti; puis viennent les journalistes, les étudians, les agrégés : et nous jugions combien M. de Vollmar, le social-démocrate bavarois, avait raison de se moquer un jour de ceux qui considèrent les politiciens socialistes comme des « prolétaires révolutionnaires. » Mais nous nous rappelions en même temps les termes précis du *Credo socialiste*, condition essentielle pour être admis à ces congrès. Il s'agit de jurer, en effet, qu'on est internationaliste, qu'on vise à la socialisation des moyens de production, c'est-à-dire au collectivisme, à la suppression de la propriété privée, pour soi et pour les autres, et qu'il n'y a qu'un moyen d'atteindre ce but, la conquête des pouvoirs publics, *par le prolétariat organisé en parti de classe*. Nous lisons bien par le *prolétariat*, et non par la *bourgeoisie possédante*, au nom du prolétariat : la distinction est essentielle. Sans doute il ne faut pas entendre le mot *prolétariat* dans le sens restreint de travailleur manuel, d'ouvrier de fabrique, ni confondre les termes de prolé-

(1) Au Congrès de Paris, en 1899, les ouvriers ne comptaient que pour moitié. Sur trente-six membres du groupe socialiste à la Chambre, il y a quatorze ouvriers ou anciens ouvriers.

tariat et de paupérisme. Est un prolétaire quiconque se trouve dans une situation dépendante, et vit uniquement de son travail manuel ou intellectuel plus ou moins fructueux, qu'il soit terrassier, mécanicien, ingénieur, avocat, médecin ou lettré, sans autre patrimoine ni héritage. Si c'était là une condition absolue d'admission à un congrès socialiste, comme la logique l'exigerait, le socialisme international serait décapité, privé de ses membres les plus éminens. Mais M. Jaurès a découvert jadis une formule ingénieuse qui concilie tout : est considéré comme prolétaire quiconque « a rompu avec la conception bourgeoise de la propriété. » Rompre avec une conception, bourgeoise ou autre, est toujours facile; la difficulté, c'est de rompre avec la pratique de propriétaire et de renoncer à son bien. Le cas est rare, l'effort difficile. Aussi vaut-il mieux s'en tenir au socialisme aisé.

Les précédens congrès internationaux, à Bruxelles, à Zurich, surtout à Londres, avaient été troublés par la présence de fâcheux compagnons, les anarchistes révolutionnaires. On confond quelquefois les anarchistes et les socialistes. Mais, en Allemagne notamment, les social-démocrates considèrent que l'anarchisme est un ennemi aussi dangereux que le capitalisme même, et qu'ils ont mission de détruire ces deux monstres.

En présence de l'État moderne, défendu par sa police et protégé par son armée, les révoltes individuelles ou populaires, les attentats et les émeutes ne peuvent avoir d'autre effet que de déchaîner la réaction. Ce sont les tentatives insensées de Hœdel et de Nobiling contre Guillaume Ier qui permirent à Bismarck d'obtenir sa loi contre les socialistes. Toute tentative prématurée ne fait donc que retarder la Révolution. Il n'y a qu'une arme légitime, le bulletin de vote, que les anarchistes réprouvent et dans lequel ils ne voient qu'une duperie. Aussi les socialistes ont-ils chassé les anarchistes de leurs rangs, et ils ont fini par les exclure des Congrès internationaux. Expulsés à Zurich en 1893, ils étaient revenus à Londres en 1896, pourvus de nombreux mandats dans la section française où, unis aux syndicaux purs, ils formaient la majorité. Ils firent perdre trois jours au Congrès sur la question de leur admission. De leur propre aveu, ils n'étaient là que pour obliger les social-démocrates à confesser solennellement ce qu'ils étaient en réalité, non pas des révolutionnaires, mais de purs politiciens. Grâce à l'influence de

Liebknecht et des Allemands, le Congrès de Londres imposa, même aux organisations purement corporatives, la reconnaissance formelle et catégorique de l'*action parlementaire*, comme un des moyens nécessaires pour arriver au collectivisme; en conséquence, les anarchistes furent excommuniés, bannis à tout jamais. Aux yeux des social-démocrates, cette décision a l'importance du Concile de Constance, qui mit fin au grand schisme d'Occident et intronisa un seul pape au lieu de deux. L'Église de Marx est seule reconnue, celle de Bakounine et de ses successeurs est rejetée comme entachée d'hérésie. Pour le Congrès de Paris, des précautions minutieuses avaient été prises, afin de faire respecter la décrétale de Londres. Une conférence préliminaire s'était réunie à Bruxelles. On exige de tous les délégués, de tous les syndicats, qu'ils reconnaissent la nécessité de l'action législative et parlementaire, sans qu'ils soient obligés d'y prendre part.

Les anarchistes, de leur côté, avaient organisé un *Congrès ouvrier révolutionnaire international* (1) qui devait se tenir à Paris du 19 au 22 septembre à la veille du Congrès socialiste, mais ils comptaient sans le ministère. M. Waldeck-Rousseau a mis le pouvoir exécutif au service des social-démocrates, et interdit la réunion anarchiste, sans que la moindre protestation se soit élevée, du moins parmi les socialistes étrangers, contre cette me-

1 Un journal anarchiste, *les Temps nouveaux*, a publié les rapports qui devaient être lus au Congrès. Ils permettent de se rendre compte de l'état actuel de l'esprit anarchiste. N^os^ 23, 24, 25, 26, 27 et 28 des *Temps nouveaux*, 140, rue Mouffetard.

Les anarchistes diffèrent des socialistes tout d'abord par leur conception de l'évolution économique. Le prince Kropotkine prétend établir, à l'encontre de Marx, que la petite industrie suit pas à pas le développement de la grande industrie, au lieu d'être absorbée par elle.

A la centralisation économique, au capitalisme d'État, ils opposent le fédéralisme, l'autonomie syndicale et communale, comme forme de la société de l'avenir.

En matière d'éducation et d'organisation, ils préconisent la culture, la réflexion individuelles, l'association libre, — contre l'enrégimentement sous une formule.

Leur tactique, c'est la révolution par les grèves. Les partisans des attentats individuels sont le petit nombre. L'action légale est un leurre, une manœuvre des politiciens socialistes pour endormir le peuple, et s'emparer du pouvoir.

En France, anarchistes et socialistes ne sont pas aussi différenciés qu'en Allemagne. Il y a des élémens semi-anarchistes dans le parti socialiste.

Les socialistes autoritaires se proclament d'ailleurs aussi partisans de la liberté que les anarchistes. L'autorité nécessaire, mais transitoire, ne servira d'après eux qu'à discipliner l'homme à la solidarité. Une fois cette solidarité passée dans les mœurs, toute contrainte deviendra superflue, et nous entrerons dans l'âge d'or.

sure. Seul le Congrès national, sur la motion de M. Allemane, a réclamé la liberté pour tous. Ainsi, par ordonnance de police, le révolutionnarisme anarchiste est réduit au silence. Seuls les politiciens socialistes ont la parole.

II. — LES REVENDICATIONS OUVRIÈRES ET L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS

Les partis socialistes se présentent aux classes ouvrières comme seuls capables de faire aboutir leurs revendications et de les conduire à l'émancipation finale. La première exigence universelle, conforme à ce que les économistes appellent la *loi du moindre effort*, c'est de travailler moins et de gagner plus, de voir diminuer les heures de travail et augmenter les salaires. Par l'organisation syndicale, par l'entente avec les patrons, par les grèves, les ouvriers industriels obtiennent des améliorations partielles et fragmentées. Les socialistes prétendent les généraliser par l'action politique, par une législation ouvrière uniforme dans tous les pays. Le premier Congrès international, qui se réunit à Paris en 1889, pendant qu'on célébrait le centenaire de la Révolution bourgeoise, inscrivit en tête de son programme la journée de *huit heures* par voie de réglementation internationale. Cette réforme, en donnant à l'ouvrier plus de repos et de loisir, lui permettra d'agir avec plus d'efficacité en vue de son émancipation finale. Assurément la journée de huit heures n'est pas un minimum. M. Lafargue estime que, dans la société future, grâce au perfectionnement du machinisme, on ne travaillera que deux ou trois heures. En 1848, on parlait du *droit au travail*, il s'agit de proclamer aujourd'hui le *droit à la paresse*. L'ouvrier vivra comme un bourgeois : il n'y aura plus que des bourgeois. Bien loin de détruire la vie bourgeoise, le collectivisme aboutira au *pan-bourgeoisisme*. En attendant que ce rêve devienne une réalité, les ouvriers se montreraient fort satisfaits d'obtenir la journée légale de huit heures, voire celle de dix heures, et tous les congrès, depuis 1889, ont voté des résolutions en ce sens : les ouvriers doivent tendre à tout abaissement du temps de travail qui en rapproche. Le rapport lu au Congrès sur cette question n'a même pas fait l'objet d'une discussion ; il était, d'ailleurs, totalement dénué d'esprit critique. Le rapporteur, M. Wurm, membre du Reichstag allemand, ne s'est même pas enquis des expériences de la journée de huit heures qui ont été tentées, de

leurs succès ou de leurs échecs. Certains socialistes estiment qu'elle est inapplicable pour l'agriculture (1) : il n'y est fait par le rapporteur aucune allusion. Depuis le Congrès de Breslau, les Allemands ont, d'ailleurs, renoncé à traiter les questions agraires. Le Congrès de Londres en a reconnu la diversité, et l'impossibilité de les ramener à des formules uniformes. La grande majorité de la classe laborieuse, la population paysanne n'a pas un seul délégué à ce Congrès soi-disant ouvrier. — Enfin, il eût été très utile de savoir si les patrons socialistes qui se trouvaient au Congrès, mettent eux-mêmes en application la journée de huit heures. On nous dit que ce n'était pas le cas pour M. Singer, par exemple. On se souvient que M. Anseele, lui-même un ancien ouvrier, le directeur si capable et si compétent de la grande coopérative socialiste de Gand le *Vooruit*, fut poursuivi et condamné à une amende pour infraction aux lois protectrices du travail (octobre 1896). Au Congrès de Breslau, une plainte s'éleva sur le travail de nuit des typographes employés à la composition du journal officiel socialiste, le *Vorwaerts*. Liebknecht répondit que ce travail était imposé par la concurrence des journaux bourgeois : il faut bien que les socialistes subissent les nécessités de la mauvaise société où ils vivent, mais ils se flattent de la réformer, puis de la détruire, et de faire enfin de leurs promesses une réalité. Cela n'est peut-être pas aussi aisé qu'ils le pensent. La Commune, qui fut un essai de gouvernement, abolit, par un décret, le travail de nuit dans les boulangeries, mais elle fut obligée de le rétablir presque aussitôt, à la demande des intéressés eux-mêmes. Les concierges de Paris tenaient à leur pain mollet pour le déjeuner du matin, et l'on dut céder aux exigences de cette puissante et redoutable corporation.

Comme à tous les congrès précédens, il a été décidé que la démonstration du 1er mai, cette grande revue des forces ouvrières, groupées sous les plis du drapeau rouge, décrétée à Paris en 1889, aurait lieu comme par le passé. Mais elle laisse de plus en plus indifférent le monde des travailleurs.

La question d'un minimum de salaire, qui devait être discutée, ne l'a pas été non plus. Mais, contrairement à M. Wurm sur la journée de huit heures, le rapporteur M. Molkenbuhr considère

(1) *Le Socialiste* du 24 novembre 1894. — M. Kautsky pense que, dans la société bourgeoise, la journée de dix heures est seule applicable à l'ensemble du monde ouvrier : *Neue Zeit*, XIXe année, n° 1.

qu'il est impossible d'obtenir une échelle de salaires uniformes pour tous les pays. M. Molkenbuhr a du moins le mérite de se rendre compte que la société est un organisme complexe. Un salaire élevé pour un pays sera bas pour un autre et réciproquement, car les salaires sont en raison du coût de la vie, du prix des subsistances. On engage donc les travailleurs à conquérir ce minimum de salaire, — puisqu'il ne peut être établi par voie législative uniforme, — au moyen de fortes organisations syndicales, de façon qu'il soit en rapport avec le plus large fondement de l'existence. En outre, par les moyens politiques et économiques, par la grève et le bulletin de vote, lorsqu'il s'agit de travaux publics, il faudra obtenir de l'administration qu'elle paie directement un minimum de salaire, ou y oblige les entrepreneurs dans le cahier des charges. M. Millerand, par le décret d'août 1899, a donné satisfaction à cette exigence.

Ce ne sont là que de pures réformes, et les démocrates socialistes visent bien au delà. Ils ne sont pas de simples réformistes, ils aspirent au renversement complet de l'ordre actuel, *à l'émancipation définitive du travail par la constitution* et *l'action du prolétariat organisé en parti de classe*, — *l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie* (1), — et enfin, *à la socialisation des moyens de production*, c'est-à-dire au collectivisme. Nous connaissons la formule. Mais d'autre part cette expropriation de la bourgeoisie est présentée désormais comme une œuvre infiniment longue et laborieuse (Lassalle disait une œuvre séculaire), et il n'est plus de mode de la prophétiser à brève échéance : on peut juger d'après cela que tous les propriétaires qu'attire la démocratie socialiste pourront, longtemps encore, se contenter de rompre avec la conception bourgeoise de la propriété, et en conserver, chaque jour de la vie, la pratique si profitable.

Enfin n'est-il pas plaisant de voir les socialistes bourgeois arborer sans cesse le drapeau du *Collectivisme*, et un ministre français, M. Millerand à Lens, le montrer du doigt aux classes ouvrières en leur disant : *c'est par ce signe que vous vaincrez!*

(1) Les Congrès n'abordent jamais la question de savoir si l'expropriation économique doit avoir lieu avec ou sans indemnité. M. Millerand déclarait jadis, dans une réunion publique, qu'on n'indemniserait que les pauvres. M. Jaurès, pour rassurer sans doute tant d'amis propriétaires, voudrait qu'on discutât cette opinion ou plutôt cette boutade de Marx : qu'il serait plus simple « d'indemniser toute la bande. »

alors que les ouvriers les plus intelligens, les plus avancés dans la voie d'une solution de la question sociale, ne veulent plus en entendre parler. Au récent congrès des *Trades Unions* à Huddersfield où un million et quart d'ouvriers étaient représentés, la *Socialisation des moyens de production et de distribution* ne figurait même pas à l'ordre du jour. Un social-démocrate anglais, M. Hyndmann, un bourgeois, déverse à ce sujet, sa colère sur les Unions. M. Bernstein constate qu'en dépit de quelques votes socialistes occasionnels, aux précédens congrès, il faut croire avec Engels que les ouvriers anglais ne songent nullement à renverser l'ordre capitaliste, mais à en tirer le meilleur profit possible, au moyen de l'organisation et des grèves. Les politiciens socialistes ne sont, pour les *Unions*, que des démagogues ou des utopistes.

Cependant l'évolution capitaliste, d'après la doctrine marxiste, mène nécessairement au collectivisme ; la concentration de plus en plus grande des industries y conduit d'une façon inéluctable. La production, disent les marxistes, a commencé dans le monde par la famille, puis elle s'est continuée par la corporation fermée. Les découvertes techniques et les nécessités d'une production démesurément accrue, démocratique, ont créé le régime de la grande industrie, de la concurrence libre : et voici que maintenant se produit un nouveau phénomène, la concentration croissante des industries, l'organisation des grands monopoles capitalistes, les *trusts* qui écartent la concurrence. On connaît le développement considérable des *trusts* aux États-Unis. Les syndicats capitalistes se forment de même dans tous les pays industriels. Ils suppriment (grâce au protectionnisme, il est vrai) les entreprises concurrentes, règlent la production, fixent les prix du marché, et prélèvent sur les consommateurs des bénéfices considérables. D'après la théorie socialiste, il arrivera un moment où le public réclamera la transformation des syndicats capitalistes en entreprises nationales. L'État deviendrait ainsi producteur, voire débitant au détail du charbon, du pétrole, du sucre, de l'alcool, comme il l'est déjà pour le tabac, et le profit colossal de quelques-uns irait à la communauté. Le Congrès socialiste international considère les *trusts* comme une phase d'évolution nécessaire, comme une étape indispensable, et il demande aux socialistes de ne pas chercher à les combattre par voie législative, contrairement à l'opinion publique si surexcitée aux États-Unis. Une législation contre les *trusts* serait une législation rétro-

grade. Il faut seulement que les classes ouvrières opposent à ces syndicats capitalistes, qu'on nomme *trusts* ou *cartels*, des organisations ouvrières d'égale puissance, qui soient capables de défendre contre eux les intérêts du travail (1).

Le collectivisme est ainsi le but final vers lequel nous voguons à pleines voiles et, afin de hâter l'entrée dans le port, il faut exciter le combat de classes. Ce n'est nullement par amour pour la paix, mais par un sentiment tout contraire, que les socialistes se proclament partisans de la suppression des armées permanentes, adversaires irréductibles du militarisme: — la guerre, et les armées nationales font obstacle à la guerre des classes. — La citoyenne Rosa Luxembourg, petite juive polonaise des provinces allemandes, aux traits anguleux, à la voix froide et monotone, à la démarche légèrement claudicante, qui possède en Allemagne la spécialité des discours intransigeans et jouit de plus de prestige dans les réunions publiques qu'elle n'exerce d'autorité dans le parti, était chargée d'exposer au Congrès les décisions de la Commission de la paix internationale. Cette question non plus n'a pas été discutée, bien qu'elle ait donné lieu à de vives polémiques chez les social-démocrates allemands. M. de Vollmar, qui répond d'ordinaire avec une ironie si moqueuse aux thèses excentriques de M^lle^ Rosa Luxembourg, ne s'est pas donné cette fois la peine de la contredire. — Comme au temps de Lassalle, il existe parmi les socialistes allemands un courant patriotique. L'opposition antimilitariste vise surtout Guillaume II. La question des milices a été longtemps discutée dans les revues et les journaux du parti. Les social-démocrates allemands ont fait repousser au Congrès international de Bruxelles *la grève militaire*, proposée par M. Domela Nieuwenhuis et appuyée par

(1) Les anarchistes révolutionnaires critiquent dans leurs *Revues* cette théorie des social-démocrates sur les *trusts*. C'est là pour eux, non pas même du socialisme, mais du *Capitalisme d'État*, ainsi que le Ministre des Finances, M. de Witte, le pratique en Russie, par exemple. Les marxistes, disent-ils, considèrent comme la source principale de tous les maux de la société présente ce fait que les capitaux se concentrent entre quelques mains, et que, par suite, les masses sont prolétarisées. Et ils n'y voient qu'un remède, non la dispersion de la richesse, mais sa concentration entre des mains uniques, celles de l'État, et des élus chargés de l'administrer. Songez alors à ce que serait la concurrence électorale, et combien plus âpre encore que la concurrence économique actuelle, devant un pareil budget! Au sein de la société présente, les capitalistes jouent le rôle des brochets dans un étang, ils avalent tout le menu fretin; mais, dans la société collectiviste, l'État jouerait le rôle de la baleine, et l'humanité vivrait dans son ventre, comme Jonas.

les anarchistes. L'unanimité sur la suppression des armées permanentes n'est donc pas sincère. Le Congrès a décidé d'organiser une propagande antimilitariste uniforme parmi les jeunes gens appelés au service militaire. Les *jeunes gardes* en Belgique, où la conscription n'est pas encore abolie, ce qui explique le succès de cette organisation, pourraient servir de modèle. Demeurons persuadés, d'ailleurs, que, si les social-démocrates arrivaient au pouvoir en Allemagne, ils n'auraient rien de plus pressé que de maintenir une armée forte. Car il n'est pas probable que les cosaques passent aussi vite au collectivisme, et la frontière allemande est toute grande ouverte de leur côté. Cette propagande n'est dangereuse qu'en France, où elle pourrait avoir pour complice et pour instrument un ministre de la guerre (1).

Les social-démocrates professent l'horreur des entreprises coloniales qui ne sont à leurs yeux que des entreprises et des exploitations capitalistes. Un socialiste français donnait un jour une autre raison à cette hostilité : c'est que les colonies servent de soupape de sûreté; les hommes hardis, aventureux, vont y chercher fortune, diminuent le nombre des mécontens et des militans. Pour un motif ou pour un autre, on a donc protesté au congrès de Paris contre la politique coloniale, et les orateurs véhémens ont été très applaudis. Un bourgeois hollandais, M. van Kol, qui a habité Java, trace un sombre tableau des méthodes d'enrichissement de ses compatriotes aux colonies. MM. Hyndmann, Burrow, Pete Curran flétrissent en termes énergiques, au nom de milliers et de milliers de travailleurs anglais, le brigandage contre les Boers, la rapacité qui affame les Indes, en un mot, tous les crimes de l'Impérialisme. Un député français, M. Sembat, est venu se défendre du soupçon d'avoir voté des subsides pour la guerre de Chine. Il faut laisser en paix les frères chinois et combattre les bourgeois, les seuls ennemis. Le remède que l'on préconise contre l'exploitation coloniale c'est l'organisation des travailleurs coloniaux, de même que celle des marins,

1 Citons à titre de curiosité ce passage de M. Paul Lafargue : « La paix conclue, les internationaux français, quoique demandant l'abolition des armées permanentes et leur remplacement par des milices nationales, ont accepté les charges écrasantes qui s'imposent à la France pour réparer ses forces et reconquérir le rang de première puissance militaire, car les socialistes internationaux de tous les pays veulent la France non seulement une et indivisible, mais forte et puissante, et cela dans l'intérêt de la Révolution sociale. » *Socialiste* du 10 juin 1893.

des ouvriers maritimes, sous la bannière du socialisme international. Mais sur cette question, non plus que sur les précédentes, les orateurs n'ont fait preuve du moindre esprit critique. Les Anglais ne semblaient pas se douter de ce que seraient les salaires en Grande-Bretagne s'il n'y avait pas de colonies anglaises. Aucun Français ne s'est levé pour dire que, depuis notre domination en Cochinchine, la population a augmenté et le bien-être s'est accru. L'œuvre du général Galliéni à Madagascar semble appelée à un avenir fructueux pour les indigènes. Non, tout n'est pas barbarie dans les triomphes parfois meurtriers de la civilisation.

Malgré l'approbation unanime donnée à ces thèses si superficielles, il existe bien des divergences de vues sur ces questions parmi les socialistes eux-mêmes (1). Nous n'en voulons pour preuve que la récente étude, si sensée, de M. Bernstein sur la question coloniale (2). Il n'a pas jugé à propos de défendre ses idées devant le Congrès, qui votait le dernier jour toutes ces résolutions au pas de course, par acclamation.

Nous ne citons que pour mémoire la revendication du suffrage universel partout où il n'existe pas; la *législation directe par le peuple*, idée chère aux blanquistes; les règles du socialisme municipal, que nous avons longuement exposées dans un précédent article (3).

Sur presque tous les points que nous venons d'énumérer, on n'exprimait donc au Congrès que des professions de principes et des opinions de façade; de l'aveu d'un socialiste français, M. Rouanet, ce ne sont là que des rabâchages. Les questions d'ordre purement économique, celles qui touchent le plus les travailleurs, ne passionnent jamais ces assemblées; elles ne se soucient guère de les étudier. Elles ne s'enflamment que lorsqu'il s'agit de politique et d'affaires personnelles.

Tout l'intérêt du Congrès se concentrait sur « la conquête des pouvoirs publics, les alliances avec les partis bourgeois, » en d'autres termes, sur la question de savoir si un socialiste peut entrer dans un ministère bourgeois, c'est-à-dire si M. Millerand a bien fait de céder aux sollicitations de M. Waldeck-Rousseau, et de collaborer avec lui au gouvernement de la République.

(1) En Angleterre, les fabiens sont impérialistes; de même le groupe du *Clarion*.
(2) Dans les *Sozialistische Monats-Hefte* de septembre 1900.
(3) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1900.

III. — LA QUESTION POLITIQUE ET MINISTÉRIELLE

Tant que les partis socialistes ont vécu en marge de la vie parlementaire, à l'état de sectes fermées, ils pouvaient conserver à peu près intacte la rigidité de leur doctrine; mais le jour où, grâce au suffrage élargi ou universalisé, ils commencèrent à pénétrer dans les corps élus et cherchèrent à attirer à eux des couches toujours plus larges de la masse électorale, ils durent faire passer cette préoccupation au premier plan.

Selon la doctrine primitive, le mot d'ordre darwinien de lutte de classes, donné par Karl Marx au socialisme international, signifiait que la société actuelle, par suite des développemens de la grande industrie, est formée pour ainsi dire de deux blocs voués à un antagonisme irréductible : la bourgeoisie possédante et le prolétariat dépendant. Mais cette bourgeoisie même est divisée en différens partis qui luttent pour la domination, pour la satisfaction d'intérêts divergens. En se coalisant tantôt avec l'un des partis en conflit, tantôt avec l'autre, les socialistes peuvent y trouver un accroissement de force et d'influence. C'est ainsi qu'en Angleterre les socialistes font généralement cause commune, dans les élections locales ou générales, avec les libéraux : il en est de même en Allemagne. En Bavière, sous la direction de M. de Vollmar, les socialistes ont mené une campagne, aux élections du Landtag, avec les cléricaux; les uns et les autres poursuivent le même but, l'établissement du suffrage universel. En France, radicaux et socialistes ont conclu des traités électoraux au second tour de scrutin, ou se sont entendus dans une administration commune des municipalités qu'ils avaient conquises. On vit même à Bordeaux la secte des guesdistes, qui passe pour la plus rigoureuse en matière de programme, former un pacte célèbre avec les royalistes afin de chasser les opportunistes de la municipalité bordelaise et administrer la ville en leurs lieu et place. L'entrée de M. Millerand dans le ministère de M. Waldeck-Rousseau, aux côtés de M. le général de Galliffet, marque la dernière étape de cette politique de compromis et d'expédiens, et a causé une émotion considérable dans le monde socialiste, tant en France qu'à l'étranger.

En Allemagne, les alliances électorales soulevèrent d'abord de nombreuses protestations de la part des orthodoxes, des

socialistes de stricte observance. Le suffrage universel n'existe que pour les élections au Reichstag. Les différens Landtags sont nommés au suffrage restreint : en Prusse, particulièrement, le système censitaire des trois classes ne laisse pour ainsi dire aucune chance aux socialistes de pénétrer dans l'assemblée législative. Les socialistes se trouvaient placés dans cette alternative : ou de s'abstenir, ou de donner leurs voix à des libéraux, à des bourgeois capitalistes. Mais l'abstention pouvait présenter de graves dangers. Une majorité de hobereaux se montre toujours empressée à voter des lois draconiennes. Il importait donc aux socialistes de les tenir en échec et de faire entrer au Landtag le plus grand nombre possible d'opposans. Cette tactique s'imposait et fut bien vite adoptée, malgré le blâme des intransigeans dans les congrès annuels. Sur ce point, les social-démocrates allemands ont fini par mettre d'accord, comme le leur demandait Bernstein, leurs paroles et leurs actes ; ils ont théorétisé, maximé leurs pratiques. D'abord défendue, puis tolérée, puis permise, la participation des socialistes aux élections du Landtag a été déclarée *obligatoire*, sous le contrôle du Comité directeur, véritable gouvernement du parti, — cela même au congrès qui s'est tenu à Mayence, la veille du Congrès international de Paris.

Les Allemands n'avaient nullement songé à établir une consultation internationale sur cette question : ils ont réglé leurs affaires eux-mêmes ; ils n'ont porté devant le Congrès aucune des questions qui les divisent. Il n'en a pas été de même des socialistes français. Récemment unifiés, mais travaillés par des rivalités profondes, ils ont pris en quelque sorte pour arbitre de leur querelle le Congrès international : chacun songeait ensuite à se prévaloir de la décision rendue dans le congrès national qui allait suivre. Ils soumettaient au concile socialiste le cas de M. Millerand, qui a déjà fait l'objet d'une lettre circulaire suivie d'une réponse des socialistes marquans de tous les pays. Et cela fait songer à l'immortelle consultation de Panurge sur le mariage, à son appel aux oracles, à la sibylle, au poète mourant, à l'astrologue, au médecin, pour savoir s'il devait se marier, s'il serait ou non trompé, — avec cette différence que le mariage de M. Millerand et de la bourgeoisie dirigeante, qui inquiète ses anciens amis, est maintenant consommé : que la lune de miel dure toujours ; que les conjoints ne songent nullement au di-

vorce. Le question paraît donc oiseuse, du moins pour le présent. Mais les socialistes n'en considéraient pas moins la solution qu'ils demandaient au Congrès comme très importante. De la réponse du Congrès dépendrait, en une certaine mesure, le sort des élections futures. Si le Congrès justifiait M. Millerand et ses amis, ceux-ci s'en autoriseraient dans leur propagande pour ruiner l'autorité de M. Guesde et de M. Vaillant; s'il désapprouvait M. Millerand, ce blâme implicite servirait pour ainsi dire de plate-forme électorale aux socialistes antiministériels et permettrait de désigner les amis de M. Millerand, M. Jaurès, M. Viviani et M. Millerand lui-même, comme de mauvais socialistes, des radicaux larvés.

D'autre part les socialistes étrangers, mis ainsi en demeure de se prononcer entre les frères ennemis, se trouvaient dans un grand embarras, non pas seulement, comme on l'a dit, parce qu'ils ne se souciaient guère de donner raison à l'un plutôt qu'à l'autre, et d'aggraver ainsi la discorde, lorsqu'ils auraient voulu, au contraire, favoriser l'unité; mais parce que la présence d'un socialiste au ministère français les gêne parfois eux-mêmes dans leur opposition à leurs gouvernemens respectifs. C'est ainsi qu'au Reichstag un conservateur raillait l'intransigeance des social-démocrates et leur citait l'exemple de « Son Excellence le camarade Millerand » qui vote sans se faire prier le budget de l'armée.

Les socialistes les plus marquans de tous les pays s'étaient prononcés individuellement dans un sens défavorable. M. Millerand n'avait eu pour lui que trois réponses approbatives, émanant il est vrai d'anciens ouvriers, ce qui leur donne quelque poids : Louis Bertrand et Anseele en Belgique, Keir Hardie en Angleterre. Le Congrès s'est tiré de ce pas difficile par une sentence sibylline qui rappelle encore les oracles que Panurge avait tant de mal à interpréter :

Jeûnez, prenez double repas,
Défaites ce qu'était refait,
Refaites ce qu'était défait.
Souhaitez-lui vie et trépas,
Prenez-la, ne la prenez pas.

C'est M. Kautsky, le grand théologien marxiste, qui avait été chargé de rédiger la décision fatidique. Il disait à peu près ceci :

Dans un état démocratique moderne, la conquête du pouvoir politique ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible tra-

vail d'organisation prolétarienne, sur le terrain économique, de la régénération physique et morale de la classe ouvrière, et de la conquête graduelle des municipalités et des assemblées législatives.

C'est l'abandon de la thèse dite *catastrophique*, chère encore aux blanquistes, de la révolution à brève échéance si souvent prédite. M. Kautsky, pour conserver son prestige, capitule ici devant M. Bernstein, comme le lui a reproché M. Vaillant.

L'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement bourgeois, — continue M. Kautsky, le *doctor angelicus* de l'école, — ne peut pas être considérée comme le commencement normal de la conquête, mais comme un expédient forcé, transitoire, exceptionnel.

Si, dans un cas particulier, la situation politique nécessite cette expérience dangereuse, *c'est là une question de tactique, non de principe; le Congrès n'a pas à se prononcer sur ce point.*

Mais en ce cas le ministre doit être approuvé de son parti, en rester le mandataire, sinon il ne peut causer que la désorganisation et la confusion dans le prolétariat militant...

Cette sentence enveloppée, approuvée par la majorité du Congrès, fut saluée par M. Jaurès et les ministériels comme un triomphe, bien que M. Vandervelde en ait aggravé par son commentaire le sens hostile à M. Millerand. Ainsi, disait M. Jaurès, les Assises internationales du prolétariat décident que le cas Millerand est *affaire de tactique, non de principe*. Tout au contraire, s'écriaient M. Guesde, M. Lafargue, M. Vaillant et leurs amis, le Congrès vous condamne, et le sens de l'oracle, c'est que l'entrée d'un socialiste dans un ministère est une *faute de tactique*, duperie ou trahison.

Enfin M. Kautsky lui-même a protesté depuis, dans la *Neue Zeit*, contre l'interprétation erronée de M. Jaurès. Il se défend d'approuver l'entrée de M. Millerand au ministère. « Ces gens-là, dit-il des socialistes ministériels, s'ils avaient vécu au temps de la Réforme, auraient attendu la victoire du protestantisme de l'entrée d'un protestant dans le collège des Cardinaux. »

IV. — RENAISSANCE DE L'INTERNATIONALE

Ces congrès internationaux, simples démonstrations de solidarité, n'ont guère d'importance pratique. D'ailleurs, sauf en ce qui concerne les anarchistes et la journée du 1er mai, leurs décisions restent lettre morte. Frappés de ces inconvéniens, las des

vains discours, des querelles entre les Français *barbares* qui éclatent à tous les congrès internationaux et leur donnent plutôt l'aspect d'un sabbat de sorcières, *Hexensabbat*, les Allemands ont proposé d'espacer ces congrès, et de tenter de rendre permanens les rapports entre les partis socialistes, au moyen d'un secrétariat international et d'un comité interparlementaire, avec un budget de 10000 francs. Ce secrétariat aura son siège à Bruxelles, à la Maison du Peuple. Sa mission consistera à rendre exécutoires, s'il se peut, les décisions des précédens congrès, à centraliser des rapports sur le mouvement politique et économique de tous les pays, à lancer des manifestes sur les grandes questions du jour, à unifier l'action législative des socialistes dans les parlemens, à réunir les archives du socialisme, à préparer les Congrès futurs, enfin, à s'occuper d'autre chose que des conflits entre les socialistes français.

Le journal officiel des socialistes allemands, le *Vorwaerts*, salue cette création du Congrès de Paris comme une renaissance, une reconstitution de l'ancienne Internationale de Marx, vaste cadre sans troupes, tandis qu'aujourd'hui les troupes, partout organisées et disciplinées, attendent l'unité de direction nécessaire à une armée en campagne.

Malgré les moyens toujours plus fréquens de communication, ces tentatives d'action internationale régulière ont échoué jusqu'à présent. Le secrétariat du travail, décrété par le Congrès de Bruxelles en vue de l'action économique, n'a jamais fonctionné. Les ouvriers du cuir et des textiles ont cherché à établir entre eux des rapports internationaux qui n'ont abouti à rien. De telles entreprises semblent méconnaître la variété des circonstances locales sous l'uniformité apparente. Enfin, toute organisation, même la plus parfaite sur le papier, dépend de la valeur des hommes chargés de la mettre en mouvement.

Une conférence internationale de journalistes et d'écrivains socialistes a été convoquée après le Congrès. Nous avons assisté récemment à une campagne de presse internationale, menée contre la France avec des ressources considérables, un ensemble parfait et une dextérité merveilleuse. Et, quand on se rend compte que les mêmes élémens ethniques dominent de beaucoup dans le socialisme cosmopolite, on juge que ce n'est pas là une force méprisable.

V. — LA QUERELLE DES SOCIALISTES FRANÇAIS

Les socialistes français, après avoir troublé les débuts du Congrès international par des incidens violens, avaient décidé de conclure une Trêve de Dieu, d'ajourner *leurs petites querelles*, comme le disait M. Delory, le maire de Lille, à l'assemblée nationale qui devait s'ouvrir aussitôt que les étrangers seraient partis.

Le sujet de cette petite querelle est très simple et très limpide, mais il faut remonter à quelques années pour en saisir l'origine. Il y a trois générations ou plutôt trois écoles distinctes dans le socialisme français. La plus ancienne remonte à la Commune et au blanquisme, dont M. Vaillant a conservé la tradition. La seconde, avec MM. Guesde et Lafargue, date de 1879, de l'introduction du marxisme allemand dans le socialisme français. La troisième ne va pas au delà de 1893, du moment où le parti socialiste, qui avait vécu jusqu'alors en marge de la vie parlementaire, réussit à former avec M. Millerand, M. Jaurès et leurs amis un parti politique au sein du Parlement. Ces derniers, dits *indépendans*, n'appartenaient à aucune organisation, ne relevaient que de leurs électeurs : affranchis des sectes gênantes et des programmes compliqués, ils se rangeaient sous la vague enseigne du formulaire de Saint-Mandé, aspiraient à unifier le parti socialiste, à substituer aux diverses organisations sectaires une vaste agence électorale, ayant pour base les comités électoraux fédérés dans tout le pays, recrutant le plus grand nombre d'électeurs, grâce à une extrême souplesse de propagande et de programmes adaptés à chaque région. Dans une réunion du Tivoli Vaux-Hall tenue en juin 1898, au lendemain des élections législatives, M. Jaurès faisait acclamer par anticipation l'union et l'unité du parti socialiste, en passant par-dessus la tête de M. Vaillant et de M. Guesde, dont il se proposait de licencier les troupes, et de rendre le commandement dictatorial désormais sans objet. Ceux-ci ne lui ont pas pardonné.

L'entrée de M. Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau, conséquence de l'affaire Dreyfus, fut l'occasion et le prétexte de la déclaration d'hostilités aux Indépendans. La campagne dreyfusienne de M. Jaurès était sévèrement blâmée par M. Guesde et M. Vaillant. Le Congrès de Paris, en 1899, unifia de nouveau

le socialisme français, divisé depuis 1882 en sectes rivales : MM. Vaillant et Guesde d'une part, M. Jaurès et ses amis de l'autre, se disputèrent la majorité. Le Congrès, après un long tumulte, aboutit à la constitution d'une sorte de gouvernement du parti, sous le nom de *Comité général*, chargé de contrôler la presse et les députés socialistes au Palais-Bourbon. Dans ce comité, ministériels et intransigeans se contre-balançaient au début. Mais les intransigeans, M. Guesde, M. Lafargue, M. Vaillant, ne tardèrent pas à l'emporter, si bien que MM. Jaurès et Viviani se trouvèrent bientôt en infime minorité, et pour ainsi dire mis à l'index, lors de l'interpellation à la Chambre sur les troubles de Chalon. Pour sauver le ministère, la demande d'enquête sur ce nouveau Fourmies avait été repoussée par la majorité du groupe socialiste à la Chambre; il se trouva même quinze députés collectivistes qui se résignèrent à voter l'ordre du jour malicieux de M. Massabuau, répudiant « les doctrines collectivistes par lesquelles on abuse les travailleurs. » Le *Comité général* et le groupe des députés socialistes à la Chambre, des ministériels, se trouvaient donc en conflit aigu, et chacun cherchait à s'assurer la majorité au Congrès français pour écraser l'adversaire, l'évincer du parti, et le supplanter aux élections prochaines.

Afin d'obtenir cette majorité, il existe un procédé traditionnel qui consiste à opérer le miracle de la multiplication des mandats. Toutes les organisations socialistes sont familières avec une pratique très élémentaire : il s'agit, comme l'expliquait un jour M. Guesde, de se procurer un timbre humide de 1 fr. 25 et de réunir trois pelés et un tondu : avec cela on forme un groupe, et on donne mandat à un délégué de le représenter. Lors du Congrès de 1899, où la discussion des mandats fut si violente, on racontait qu'un aide de camp de M. Guesde avait parcouru la France entière, fondant dans chaque ville une infinité de groupemens. Un ami de M. Jaurès avait joué cette fois le même tour à M. Guesde, et c'étaient les jaurésistes qui arrivaient avec des centaines de mandats, dont un grand nombre étaient contestés. M. Jaurès disposait ainsi d'une forte majorité. M. Lafargue le traita d'escroc, M. Rouanet accusait M. Guesde et M. Vaillant des mêmes « escroqueries. » La minorité reconnut à grand'peine la validité de l'assemblée, et l'on ne cessait de s'invectiver de part et d'autre durant les longues séances chargées d'orage qui évoquaient les scènes de la première Révolution.

Les rapporteurs du Comité général vinrent d'abord à la tribune énumérer la longue suite de leurs griefs contre l'insubordination des députés socialistes, leur peu de zèle pour la propagande, leurs votes hostiles à la classe ouvrière, tandis que les députés indépendans dénonçaient la tyrannie du Comité, sa suspicion, l'esclavage où l'on prétendait les réduire.

Au début de l'agitation socialiste, et par défiance extrême des politiciens, on votait au Congrès de Marseille, en 1879, que tout élu socialiste devait signer sa démission en blanc et la remettre au comité du parti, qu'il devait de même verser son traitement entre les mains du comité, chargé de lui allouer une simple indemnité pour subvenir à ses besoins. Mais aujourd'hui un socialiste indépendant ne diffère guère que par les opinions des autres députés. Le socialisme athénien a succédé au socialisme spartiate.

Le discours le plus marquant du Congrès a été celui de M. Viviani. M. Jaurès, en dépit de sa majorité, n'a pas pris la parole dans la discussion, et il n'est pas certain qu'on l'eût laissé parler, tant il rencontrait d'animosité du côté gauche de l'assemblée. M. Viviani a exposé la théorie du socialisme opportuniste dans toute sa pureté. Il a parlé des nécessités de la politique quotidienne à la Chambre, des pièges que des socialistes tendaient à leurs camarades pour les faire trébucher. Il a annoncé triomphalement que les gendarmes qui, à Chalon, avaient fait usage de leurs armes contre les grévistes, allaient être déférés à la justice militaire. Triste argument, que cette responsabilité dont M. Viviani déchargeait M. Waldeck-Rousseau qui l'a revendiquée, pour la faire retomber sur ces malheureux gendarmes, vrais prolétaires de fait, tandis que tant de socialistes ne le sont qu'en théorie.

La partie saillante du discours de M. Viviani a été celle où il a proclamé le lien indissoluble qui unit le socialisme et la République. Gambetta, vers la fin de l'Empire, prononçait un discours retentissant où il exposait comment la République était la forme adéquate du suffrage universel. M. Viviani, si nous l'avons bien compris, considère le socialisme comme la forme adéquate de la République. M. Thiers disait : « la République sera conservatrice ou elle ne sera pas, » formule que J.-J. Weiss qualifiait irrévérencieusement de bêtise. M. Viviani rétablirait la formule au profit du socialisme : la République sera socialiste ou elle ne sera

pas. Et inversement : *sans République, point de socialisme.* Le socialisme, selon lui, est intimement lié à cette forme de gouvernement, opinion singulière qui trahit au plus haut degré l'esprit étroitement politicien de M. Viviani. Si l'on entend, en effet, par socialisme, l'organisation, l'élévation, la puissance chaque jour croissante des classes ouvrières, où y a-t-il plus de socialisme qu'en Angleterre, et moins de politiciens socialistes? Les ouvriers anglais se passent fort bien de députés socialistes, grâce à leur esprit pratique et à l'intelligence des classes dirigeantes, qui suivent à l'envi une politique sociale. On a opposé de même à M. Viviani l'exemple de la Belgique monarchique où l'action des députés au parlement n'est que secondaire, où tout l'effort du parti s'est porté vers l'organisation coopérative. En France, nous disait un socialiste belge, c'est le suffrage universel prématuré qui a jeté les socialistes dans la politique exclusive, cause parmi eux d'éternelles dissensions qui n'ont d'autre motif que la concurrence électorale. Les politiciens abondent plus qu'ailleurs, mais c'est en France qu'il y a le moins d'organisation ouvrière, que le mouvement coopératif est le plus lent. M. Viviani semble dire aux ouvriers : « Nommez des républicains socialistes, et par le simple bulletin de vote, par ce simple fait qu'il y aura des députés socialistes et surtout des ministres socialistes, votre émancipation s'accomplira. »

Sa thèse, celle de M. Jaurès, de M. Millerand, dont la présence au ministère survit au soi-disant péril de la République, c'est que la République et le socialisme étant désormais indissolubles, la concentration socialiste s'impose, et pas un ministère républicain ne peut se passer désormais de ministres socialistes. La participation d'un socialiste bourgeois, présentée au Congrès international par M. Jaurès et ses amis comme un expédient transitoire, nécessité par un cas de force majeure, est au contraire, dans leur esprit, une règle permanente, qui désormais ne doit plus souffrir d'exception. Pas de République sans socialistes, destinés à éliminer peu à peu les radicaux désormais usés, pas de cabinet républicain sans membres du parti socialiste, par suite pas d'administration républicaine sans fonctionnaires socialistes.

C'est là ce qui explique, disent les antiministériels, cet extraordinaire concours d'étudians, d'agrégés, d'avocats, de jeunes bourgeois autour de M. Jaurès, qui reste le trait distinctif du Congrès de 1900. Ce sont les futurs députés, les futurs chefs de cabinet,

chefs de bureau, préfets, sous-préfets de la concentration républicaine socialiste. Ils jouent, vis-à-vis des anciens adeptes de la Commune (1) représentés par le clan de M. Vaillant dont ils parlent entre eux avec tant d'irrévérence, et des prétendus doctrinaires marxistes de l'école de M. Guesde et de M. Lafargue, le même rôle que les jeunes opportunistes conquérans de l'entourage de M. Gambetta, à l'égard des vieilles barbes à principes et à phrases de 1848, vrais fossiles de la Révolution.

Toute la politique de M. Jaurès, de M. Viviani tend à ce résultat : couvrir la France de comités électoraux socialistes, sous le titre de fédérations autonomes, en vue des élections de 1902, afin d'entrer à la nouvelle Chambre en triomphateurs suivis d'un parti assez fort pour leur assurer une part de pouvoir de plus en plus grande. Et c'est pour cela qu'ils veulent secouer une fois pour toutes le joug des sectes surannées.

Il s'agit donc de reconstituer le parti, de l'unir et de l'unifier, en dépit des doctrinaires guesdistes qui se sont exclus provisoirement eux mêmes, en quittant le Congrès, sous le prétexte qu'un des leurs avait été frappé. Les groupes socialistes vont être consultés par voie de *referendum* sur le projet de M. Jaurès, et un nouveau congrès se réunira dans six mois, pour refaire cette unité, déjà défaite au bout d'un an. M. Jaurès et M. Viviani n'ont plus en face d'eux, dans le parti même, qu'une opposition réduite. Leurs partisans dominent au Palais-Bourbon : sur 36 députés socialistes il n'y a plus que 5 guesdistes et 8 blanquistes. Toutefois l'action d'une minorité n'a pas pour mesure sa faiblesse numérique. L'union vient de se former de nouveau à la Chambre entre les députés socialistes, mais ce sont les ministériels qui ont suivi les intransigeans, dans un vote récent destiné à empêcher la répudiation des doctrines collectivistes, cause d'un si grand scandale, le 15 juin dernier.

VI. — LES SOCIALISTES BOURGEOIS ET LES OUVRIERS

Mais quels sont les sentimens des classes ouvrières organisées devant cette irruption de socialistes bourgeois?

A leurs débuts dans le parti socialiste, M. Jaurès, M. Mille-

(1) Un ancien membre de la Commune, des plus obscurs il est vrai, durement traité par un président étranger à une séance du Congrès international, disait mélancoliquement : « Avoir fait partie de la Commune, cela ne compte plus ! »

rand ignoraient profondément l'esprit ouvrier. Sous les auspices de M. Guesde, dont ils étaient alors les amis, ils commirent au Congrès international de Londres, en 1896, la faute énorme de s'aliéner les syndicats. Pour eux, le titre de député socialiste primait tout. Il suffisait de cette simple qualité pour ouvrir, à quiconque en était nanti, les portes d'un congrès. M. Jaurès, M. Millerand et leurs alliés d'alors, prétendaient exclure du congrès les syndicaux, sous prétexte que des anarchistes s'étaient glissés parmi eux. Nous assistâmes à une scène inoubliable : l'un des hommes qui ont le plus fait en France pour la classe ouvrière, et dont la vie a été un dévouement de tous les jours à sa corporation, M. Keüfer, l'organisateur de la *Fédération du Livre*, aujourd'hui vice-président du Conseil supérieur du travail, était publiquement répudié et menacé par des politiciens socialistes, élevés dans les berceaux douillets de la bourgeoisie, et dont le dévouement récent aux travailleurs ne s'était traduit que par des discours.

Depuis, M. Jaurès, M. Millerand ont reconnu leur erreur. M. Jaurès s'est tourné vers les syndicats, vers les coopératives, il n'a cessé de leur prodiguer les louanges, les encouragemens, de leur consacrer son temps et sa peine ; son effort est de les attirer dans le parti socialiste. Soucieux d'écarter de lui-même tout soupçon de modérantisme, il a décoré son socialisme ministériel d'une phraséologie incendiaire. Il se défend énergiquement d'être un pur politicien, de méconnaître le rôle historique de la Force, accoucheuse des sociétés. Pour paraître encore meilleur révolutionnaire que M. Guesde, tout en demeurant le ministériel le plus fervent, il arbore le drapeau de la grève générale, signe de ralliement des syndicats, voire des anarchistes si actifs dans les milieux syndicaux, alors que le Congrès international de 1900, dont M. Jaurès invoquait les décisions avec tant d'ardeur, a repoussé la grève générale comme une périlleuse utopie, dans l'état d'organisation encore si imparfaite des classes ouvrières.

Toutes ces avances sont restées sans écho. Les syndicats ouvriers et leurs représentans les plus conscients et les plus militans tendent à s'affranchir de plus en plus de la tutelle des politiciens socialistes, des socialistes bourgeois. Sans doute ils applaudiront M. Jaurès dans les réunions publiques, ils feront un bon accueil à M. Millerand et à ses décrets, mais, s'ils acceptent

leurs services, ils écartent absolument leur direction. Ils ne veulent pas recevoir leurs conseils, parce qu'ils entendent leur donner des ordres (1). De même que les syndicats anglais, que les syndicats allemands, auxquels Bebel lui-même prêche la neutralité politique et religieuse, les syndicats français sentent que pour la lutte économique ils ont besoin de fortes organisations, et ils ne les obtiendront qu'à condition d'écarter la politique, ferment de discorde, de leurs organisations. Cet esprit d'indépendance et d'autonomie s'est manifesté avec éclat au dernier Congrès de la *Fédération des Bourses*, qui s'est tenu à Paris, du 5 au 8 septembre. M. Jaurès adressait un pressant appel à la Fédération des Bourses, il l'invitait solennellement au congrès politique; il s'agissait non de subordonner, mais de *coordonner* l'action économique à l'action politique. Le Congrès des Bourses a rejeté dédaigneusement cette coordination sollicitée. Non seulement les Bourses ont refusé de participer aux congrès national et international, mais à l'unanimité la Fédération a refusé d'adhérer à une école politique quelconque.

Des syndicats isolés, il est vrai, et des coopératives avaient envoyé un plus grand nombre de mandats au congrès politique de 1900 qu'à celui de 1899, où l'abstention avait été presque complète; mais il ne faudrait pas se laisser éblouir par les chiffres, destinés à jeter quelque poudre aux yeux. Sur les deux cents syndicats qui s'étaient fait représenter au Congrès, le Syndicat des Omnibus comptait, nous dit-on, à lui seul, pour quarante six organisations, et formait autant de groupes mandatés que de dépôts. Ce syndicat s'était multiplié par un phénomène de scissiparité.

Même parmi ces élémens ouvriers attirés au Congrès politique, nous avons vu surgir une opposition parfois très vive et très hostile contre M. Jaurès, contre M. Millerand, contre M. Viviani. Toute cette jeunesse dorée qui entourait M. Jaurès faisait très mauvais effet. De même les républicains bourgeois sous Louis-Philippe se proclamaient socialistes. Les classes ouvrières, si souvent leurrées, se défient.

Ce sont surtout les délégués des régions travaillées par les grèves, et où le gouvernement est intervenu pour maintenir l'ordre, qui ont témoigné d'une extrême animosité poussée

1 Voyez, dans *la Science sociale* d'octobre et novembre 1900, l'étude de M. G. Sorel sur *les Grèves*, p. 425.

jusqu'à la fureur, à l'égard de ministériels. En vain M. Jaurès, lors du vote de la sentence de M. Kautsky, s'était rallié à un amendement déclarant que tout ministre socialiste devait s'engager à faire observer la neutralité, en cas de grève, c'est-à-dire à écarter les troupes. En vain M. Viviani jetait les gendarmes devant ces conseils de guerre dont ses amis se sont efforcés de ruiner l'autorité : stériles efforts! Au nom des grévistes de l'Est on a crié à M. Jaurès : « Vos amis ne sont pas les nôtres. » On a demandé au Congrès un vote de flétrissure contre les auteurs des « massacres de Chalon » et leurs *complices*, en accusant M. Millerand de cette complicité. — Un orateur est venu raconter ironiquement à la tribune les bonnes paroles dont M. Millerand fut prodigue, ses conseils de prudence et de mystère. Ces adversaires ouvriers n'étaient sans doute au Congrès qu'une minorité, mais ils laissaient pressentir la pierre d'achoppement du socialisme ministériel. S'il contient les grèves, il soulève contre lui la population ouvrière ; s'il leur laisse libre cours, le mouvement pourrait prendre, comme dans le Doubs, une allure révolutionnaire et les déborder. C'est une question de savoir si le socialisme politique, qui s'embourgeoise de plus en plus, et le socialisme ouvrier, de plus en plus affranchi, de plus en plus pénétré de l'esprit de classe, pourront marcher longtemps d'accord.

J. Bourdeau.

L'AME AMÉRICAINE

L'Ame américaine, par M. Edmond de Nevers, 2 vol. in-18, Paris, 1900 ; Jouve et Boyer.

I

Ce n'est assurément pas une entreprise banale, ni même peut-être modeste, que de s'être proposé de définir « l'âme américaine ; » et ainsi d'emprisonner dans une formule rigide l'une des combinaisons psychologiques ou sociologiques les plus complexes, et les plus instables, qu'il y ait dans notre monde contemporain. Qu'est-ce, en effet, qu'un Américain, ou, à vrai dire l'Amérique elle-même? et, tout d'abord, pourquoi, dans le livre classique d'Alexis de Tocqueville : *la Démocratie en Amérique*, ou dans celui de M. James Bryce : *American Commonwealth*, n'est-il question ni du Pérou, par exemple, ni du Chili, ni du Mexique? Il n'y est point parlé, non plus, du Canada. Le Canada, le Mexique, le Chili ne sont cependant pas en Afrique. Autre question : les États-Unis ne doivent pas compter aujourd'hui beaucoup moins de quatre-vingts millions d'habitans : ceux de ces habitans qui ne sont pas nés sur le sol de l'Union, — et le chiffre en est au bas mot d'une quarantaine de millions, — sont-ils ou non des Américains? Un Italien, un Allemand établis à Marseille ou à Lyon ne sont pas des Français. Mais, inversement, de dix ou douze millions de nègres, qui sont tous nés sur le sol de l'Union, et qui, de quarante-cinq États, en remplissent aujourd'hui quatre ou cinq à eux seuls, dira-t-on qu'ils soient des Américains? On ne nous le permettrait sans doute ni en Géorgie, ni en Floride. Je ne parle pas des Indiens : les plus récentes statis-

tiques n'en comptent pas seulement, à l'heure qu'il est, cent cinquante mille. Mais lequel est encore le plus Américain, d'un Irlandais né à Cork ou à Tipperary et fixé depuis vingt-cinq ans à Boston, je suppose, ou d'un *native born*, — c'est le nom que l'on donne à l'Américain indigène, — né à Chicago d'un père Polonais et d'une mère Allemande? On sait encore que, s'il n'y a point de « race américaine, » il n'y a pas non plus de « langue américaine; » et peut-on dire seulement qu'il y ait une « histoire américaine? » Il y a « une histoire d'Amérique; » il n'y a point d'histoire américaine, s'il n'y a point, à proprement parler, de tradition ni même de civilisation « américaine. » Existe-t-il seulement une « littérature américaine? » Quelques Américains le prétendent; mais les Anglais n'y veulent voir qu'un prolongement de la littérature anglaise. Comment peut-on donc, en ces conditions, parler de « l'âme américaine? » et, quand il est déjà si difficile à un Français de définir « l'âme française, » ou à un Italien « l'âme italienne, » comment un étranger se flatterait-il de ramener à quelques caractères essentiels ce qu'il est sans doute permis d'appeler la bigarrure du phénomène américain?

Ces difficultés n'ont point arrêté M. Edmond de Nevers; et, — disons-le tout de suite, — non seulement son audace ne lui a point porté malheur, mais au contraire son livre est l'un des plus intéressans qu'on ait publiés depuis longtemps sur l'Amérique; et il le doit précisément à ce qu'il y a de plus téméraire dans le dessein de son auteur.

L'origine en est toute politique. M. Edmond de Nevers, Canadien français, très fier de l'être, et très résolu à le demeurer, s'est un jour demandé quelle politique les Canadiens français, qui ne sont pas moins de 2 ou 3 millions, — dont 1 200 000 ou 1 400 000 dans la province de Québec, — devaient observer à l'égard de leur puissant voisin. « Est-il de notre intérêt politique de contribuer à l'unification de tout le continent nord-américain; et nous sera-t-il possible, sous le drapeau étoilé, de grandir et de nous développer sans rien abdiquer, sans rien abandonner de ce qui nous est cher, *en restant fidèles à nos traditions françaises et catholiques?* » Telle est, aux yeux de M. de Nevers, comme aux yeux de quelques-uns des ministres actuels du *Dominion*, M. Tarte, par exemple, la question destinée, « dans un avenir plus ou moins éloigné, à prendre la première place dans les préoccupations des Canadiens français; » et qui ne voit, en pas-

sant, que, si l'intérêt en est considérable pour eux, à peine, en vérité, l'est-il moins pour la France? On entend bien, — puisque, dans le temps où nous sommes, il faut prendre de ces précautions oratoires, — qu'il ne s'agit point du tout de nous bercer de sottes espérances; d'en appeler, nous, Français de France, après cent cinquante ans, du traité de Paris, ce qui serait ridicule; ou de travailler, même si nous le pouvions, à détacher le Canada de l'Angleterre, ce qui ne serait pas moins insensé que déloyal. On ne refait pas l'histoire! Mais, s'il y a, dans ce continent nord-américain, trente-cinq ou quarante fois plus grand que la France, un centre de culture française et catholique, il importe évidemment à notre avenir, même européen, d'en favoriser le développement. « Avant que les enfans de la génération actuelle soient devenus des vieillards, — écrivait un haut fonctionnaire anglais, sir Lepel Henry Griffin, en 1884, — il ne restera plus que trois grandes puissances dans le monde civilisé : l'Empire britannique, la Russie et les États-Unis. » C'est ce que l'on verra bien! Mais, en attendant, il n'y a rien de plus légitime, pour nous Français, que de faire obstacle, ouvertement, pacifiquement, mais résolument, à ces ambitions démesurées de l'impérialisme anglo-saxon, et, quand nous en avons un moyen aussi simple que d'entretenir, là où ils existent déjà, des centres de culture française et catholique, nous serions de grands maladroits si nous feignions de ne pas les voir, ou, les voyant, de les négliger. Il faut savoir gré à M. Edmond de Nevers d'avoir pour la première fois, si je ne me trompe, posé la question en ces termes précis. Nous avons un intérêt majeur, nous aussi, en France, à sonder ce que l' « âme américaine » contient, selon l'expression de M. de Nevers, « de promesses ou de menaces pour l'avenir de notre race et de notre foi. » Les Canadiens français y en ont un plus immédiat encore; et c'est pourquoi l'intention seule du livre de M. Edmond de Nevers suffirait à nous en conseiller la lecture.

On dit couramment d'une question bien posée qu'elle est à moitié résolue; et il n'y a rien de plus faux! Beaucoup de questions très bien posées ne recevront jamais de solution. Mais ce qui est vrai, c'est qu'en posant les questions d'une manière nouvelle, on s'avise presque nécessairement d'une manière nouvelle de les traiter; et c'est ce qui est arrivé à M. Edmond de Nevers. Je voudrais qu'il l'eût, non pas certes mieux vu, mais mieux montré lui-même. Le dessin de son livre, en effet, a plutôt l'air un

peu banal, et la division qu'il a cru devoir suivre n'en donne même pas une idée très juste. Il a traité d'abord des *Origines*, puis de la *Formation historique de l'Union*. Dans une troisième partie, sous un titre un peu vague ou trop général : *l'Évolution*, on ne discerne pas bien ce qu'il a pu vouloir mettre qui n'eût déjà trouvé sa place dans la seconde. Sa quatrième partie : *A travers la Vie américaine*, ne semble rien avoir qui la distingue essentiellement de tant d'écrits où tant d'observateurs ont consigné leurs impressions d'outre-mer. Et quant à la cinquième : *Vers l'Avenir*, je ne sais si peut-être je l'ai lue trop vite, mais je ne l'ai point trouvée du tout comparable aux quatre autres. Ce qui est plus fâcheux, c'est qu'aucune de ces cinq parties, dans l'énoncé de son titre ou dans la suite de leur enchaînement, ne laisse apparaître l'idée maîtresse du livre, celle qui en fait l'unité profonde et la portée, pour ne pas dire la valeur scientifique, et grâce à laquelle il déborde, en quelque manière, les limites elles-mêmes de la question américaine. Expliquons-nous brièvement sur ce point.

Le phénomène américain, — je prends ici, comme plus haut, ce mot de *phénomène* dans son sens étymologique, — se ramène donc pour M. Edmond de Nevers à un problème d'ethnographie et de psychologie comparées. Supposé qu'il existe une « âme américaine, » quelle est, dans sa lente formation, la part des circonstances, mais surtout quelle est la part, ou, pour mieux dire, quel est l'apport de chacun des élémens ethniques qui sont entrés dans sa composition? Les Américains se considèrent volontiers eux-mêmes comme des Anglo-Saxons, et, naturellement, ce ne sont pas les Anglais d'aujourd'hui qui les détourneront de cette croyance : ils y ont trop d'intérêt! Mais les uns et les autres ne se tromperaient-ils pas? En réalité, la population de l'Union s'élevant à 75 ou 80 millions d'habitans, les statistiques les plus dignes de foi n'évaluent pas à moins de 20 ou 25 millions les Américains d'origine irlandaise et à moins de 15 ou 20 millions les Américains d'origine allemande. Si l'on ajoute à ces deux chiffres un chiffre de 10 ou 12 millions d'âmes, qui est, comme nous l'avons dit, celui de la population nègre, la soustraction ne nous laisse plus qu'environ 25 ou 30 millions d'Anglo-Saxons. Encore ce chiffre est-il trop fort; et, par exemple, dans tel État du Nord, — le Massachusetts, avec Boston pour capitale, — si le nombre des protestans est déjà presque balancé par celui des catholiques, la cause en est due à un autre courant d'émigration, d'origine cana-

dienne française. Le Rhode-Island n'est pas grand, mais enfin il fait partie de ce qu'on appelle encore en Amérique la Nouvelle-Angleterre : M. Edmond de Nevers nous affirme qu'au cours d'un séjour de trois ans qu'il y a fait, c'est à peine s'il a eu l'occasion d'y parler cinq ou six fois anglais. C'est encore un effet de la même cause : les Français ou, si l'on veut, les Américains d'origine française, sont assez nombreux en Louisiane ; et, pareillement, les Américains d'origine espagnole en Floride ou en Californie. Dans quelle mesure ces mélanges de sang ou ces antagonismes de race ont-ils modifié le sang anglo-saxon? L'ont-ils dénaturé, et l'ont-ils appauvri ou enrichi de qualités qui n'étaient point les siennes? C'est à cette question que M. de Nevers a cru qu'il fallait principalement répondre pour définir « l'âme américaine, » et, en effet, c'est sur ce point qu'il a fait porter son principal effort. C'est donc par là qu'il faut prendre son livre, si l'on veut le comprendre; et, ainsi que nous le disions, c'est ce qui en fait la signification et la portée.

Car, je ne l'apprendrai pas sans doute à nos lecteurs, il n'y a guère aujourd'hui de problème plus obscur, ni plus passionnant, ni peut-être plus inquiétant, que celui de savoir ce que c'est qu'une « race. » Qu'est-ce à vrai dire qu'un peuple, et qu'est-ce qu'une nation? Nous éprouvons déjà quelque embarras à le bien définir. On répondait autrefois avec Taine : « A tout âge, un peuple reste toujours lui-même... Les cinq ou six grands instincts qu'il avait dans ses forêts le suivent dans ses palais et dans ses bureaux. » Nous dirions volontiers aujourd'hui qu'il n'y a rien de moins assuré. Mais, quand nous continuerions de partager l'opinion de Taine, encore faudrait-il examiner où commence et où finit la race. C'est ainsi qu'en histoire naturelle il ne s'agit que de savoir où commence et où finit l'espèce. On n'a pu réussir jusqu'à présent à blanchir un nègre, — ou du moins il y faut du temps, beaucoup de temps, huit ou dix générations, — mais on ne voit rien d'impossible, ni même de très difficile à angliciser, par exemple, un Allemand, ou, si je l'ose dire, à italianiser un Français. Les Romains ont bien latinisé la Gaule! La volonté de l'homme, je le sais, rencontre promptement ses limites, et même, pour les rencontrer, elle n'a pas besoin de se rien proposer de très extraordinaire : nous est-il cependant impossible, en de certaines conditions, qui seraient d'ailleurs à préciser, de nous approprier une civilisation ou une forme d'esprit qui ne nous étaient pas

congénitales? Autre côté de la question, dont je n'ai pas besoin de montrer ici l'importance. Je ne doute pas que sur tous ces points le livre de M. Edmond de Nevers ne projette une vive lumière, et c'est ce qui m'amène à en signaler un autre mérite : M. Edmond de Nevers a compris et admirablement montré que l'Amérique du Nord était, pour ainsi dire, un prodigieux laboratoire de sociologie comparée.

Cette jeune Amérique n'a peut-être sur la vieille Europe qu'une supériorité certaine, qui est précisément d'être jeune, et si tant est que ce soit une supériorité! Ce n'en est certainement une qu'aux poètes et aux amoureux; et les Américains ne sont, dit-on, ni amoureux ni poètes. Mais, quoi qu'il en soit, leur jeunesse leur vaut cet avantage que les questions, chez eux, ne sont point surchargées d'histoire, et qu'en sociologie particulièrement, elles se posent à l'état neuf. Tel est le cas de la question de race. Indéchiffrable dans l'histoire de la vieille Europe, si jamais elle s'éclaire d'un rayon de lumière, ce rayon viendra d'Amérique. En d'autres termes, nous ne saurons jamais avec certitude, comment, d'un mélange ou d'une contrariété d'aptitudes celtiques, latines et germaines, — pour n'en retenir ici que les principaux élémens, — s'est autrefois formée « l'âme française; » mais, pour concourir à la formation de « l'âme américaine, » nous savons, à quelques milliers d'âmes près, combien l'Angleterre a en quelque sorte délégué d'Anglais au delà des mers, et l'Irlande de Celtes, et l'Allemagne de Germains. Si quelques Américains le voulaient, nous pourrions joindre, à ces renseignemens d'un caractère un peu général, des renseignemens d'ordre plus précis, et il suffirait pour cela d'un livre où l'histoire de quelques familles nous serait loyalement contée. C'est Eugène Sue, je crois, qui a écrit l'*Histoire d'une famille française à travers les âges*. Qu'y aurait-il de plus simple que de nous donner l'histoire de quelques familles américaines depuis deux cents ans? Ce livre nous serait plus utile que celui qu'un M. Ch. H. Browning a publié, voilà dix ans, sous le titre suivant : *Americans of royal descent; Families whose lineage is traced to the legitimate issue of Kings*. Les dites familles étaient alors au nombre de 3 300 : cela fait environ 10 ou 12 000 Américains « de race royale. » Il y en a peut-être qui sont « crieurs de saulce verte! » Et, sans doute, à quelques conclusions que l'on puisse arriver sur les effets du mélange ou de la lutte des races en Amérique, on se gardera de les appliquer telles

quelles à notre histoire européenne. Il subsistera toujours d'essentielles différences : un Allemand contemporain de M. de Bismarck ne ressemble guère à un Germain du temps d'Arminius. Mais on aura pourtant avancé d'un pas la question. Elle ne se posera plus tout à fait, même en Europe, de la même manière. Et qui sait si peut-être le résultat final de l'expérience américaine, dans les conditions relativement pacifiques, — je dis « relativement » et on va bien le voir, — où elle s'est accomplie, n'aura pas pour effet d'enlever quelque jour aux compétitions de race ce qu'elles ont eu dans le passé, ce qu'elles ont encore, et même chez nous, en Europe, de moins humain qu'animal, à vrai dire, et de sanguinaire en leur animalité?

II

« On attribue généralement aux passagers du *Mayflower* une influence plus grande que celle qu'ils ont exercée sur les destinées de la Nouvelle-Angleterre, mais les circonstances qui ont accompagné leur départ et leur arrivée dans la baie de Plymouth, les engagemens solennels par lesquels ils se sont liés en présence de Dieu, donnent à la première page de l'histoire des colonies anglaises dans l'Est de l'Amérique un cachet romanesque qui lui manquerait sans cela. » Ainsi s'exprime M. Edmond de Nevers; et, un peu plus loin, il fait observer avec raison que le caractère commun de la plupart des écrits que nous ayons sur les États-Unis est d'en avoir longtemps réduit toute l'histoire à celle des colonies de la Nouvelle-Angleterre. Ce n'est pas qu'il n'y en ait d'assez fortes raisons, et ce n'est pas surtout que M. Edmond de Nevers méconnaisse ce qu'il y eut d'héroïque autant que de romanesque, — les deux choses, quelquefois, vont assez bien ensemble, — dans l'aventure des pèlerins du *Mayflower*. Le 20 novembre 1620 est une date à jamais mémorable dans l'histoire de l'humanité. Exilés par la persécution religieuse, mais invinciblement fidèles au souvenir de la patrie qu'ils avaient dû quitter, et craignant que leur postérité ne perdît en Hollande, où ils s'étaient réfugiés d'abord, « tout intérêt dans la langue et dans la nationalité anglaises, » c'est en effet ce jour-là qu'une centaine de paysans et d'ouvriers, ou, comme on disait autrefois, de pauvres valets laboureurs de bras, jetèrent « pour la gloire de Dieu, l'avancement de la foi chrétienne et l'honneur

de leur roi et de leur pays, » les fondemens de ce qui devait, en deux siècles et demi, devenir la république des États-Unis; et, — nous n'en doutons pas, ni M. de Nevers non plus, — à mesure que l'Amérique s'éloignera de ses origines, ce n'est pas assez de dire que la mémoire lui en deviendra, d'âge en âge, plus chère, mais l'humanité tout entière admirera dans cet épisode l'un des plus éloquens symboles de ce que peuvent tout seuls, sans aucun des secours que l'on croit nécessaires au succès, la foi, le patriotisme et l'énergie de la volonté. Disons-le donc comme lui, sans détour ni réticence, et au risque de provoquer la raillerie des dilettantes ou l'invective des énergumènes : ce sont là d'autres exemples que celui des « vainqueurs de la Bastille; » et ce sont d'autres modèles d'énergie que ceux que de petits Machiavels, de tout petits Machiavels, font profession parmi nous d'admirer dans la personne d'un Sigismond Malatesta ou d'un Castruccio Castracani ! Mais, après cela, les pèlerins du *Mayflower* ne sont pas les seuls, ni les premiers même, qui aient pris pied sur le sol d'Amérique. Leur influence a été grande, mais d'autres influences ont dû contre-balancer la leur. Puisqu'on l'oublie généralement, c'est ce que l'auteur de *l'Ame américaine* a cru devoir mettre en lumière; et nous, pour nous en rendre compte, nous n'avons, à sa suite, qu'à prendre une date, celle de la guerre de l'Indépendance, 1776, — et qu'à consulter une carte des États-Unis.

En 1776, la population des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, — c'était toujours le nom sous lequel on désignait officiellement les treize États signataires de la *Déclaration d'indépendance*, — s'élevait à 2 millions d'habitans, sans les nègres, dont le chiffre était approximativement de 500 000. Mais il s'en fallait de beaucoup que ces 2 millions de blancs fussent tous de race anglaise, de souche anglo-saxonne, et, même dans les États de la Nouvelle-Angleterre, s'il n'y avait pas d'esclaves noirs, il semble bien qu'il y en eût de blancs, — je dis de vrais esclaves, — et d'une autre origine que leurs maîtres, des Irlandais ou des Allemands. C'est du moins ce que l'on peut conclure de quelques textes cités par M. Edmond de Nevers et empruntés aux archives coloniales : « *6 septembre 1653.* Sur pétition de David Shellock, de Boston, marchand, le Conseil d'État autorise Georges Dalle et Thomas Swanley à passer dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Virginie, où ils ont l'intention de transporter 400 enfans

irlandais, et ordonne qu'un mandat leur soit accordé, à condition par eux de donner des garanties, leur permettant de se rendre en Irlande, d'y prendre, dans le délai de deux mois, 400 enfans et de les transporter aux colonies. — *14 septembre 1653.* Le capitaine John Vernon, *au nom des commissaires de l'Irlande*, passe avec MM. Leader and C°, de Bristol, un contrat par lequel il s'engage à leur remettre 250 femmes de race irlandaise âgées de plus de douze ans et de moins de quarante-cinq ans, et 300 hommes de plus de douze ans et de moins de cinquante, pour être transportés dans la Nouvelle-Angleterre. » Apres au gain, très durs pour eux-mêmes, Anglais jusque dans les moelles, respectueux en eux de la pureté de leur sang et profondément convaincus qu'ils étaient « un peuple élu de Dieu, » les puritains de la Nouvelle-Angleterre se félicitaient sans doute, en voyant débarquer ces chargemens humains, de l'occasion qui leur était offerte d'en « faire des Anglais et des chrétiens. » C'est un trait de caractère! Tout bon Anglais estime, non seulement qu'il n'y a rien au-dessus d'un bon Anglais, mais il est convaincu que les autres peuples ne se consolent pas de n'être pas Anglais; et, — n'en avons-nous pas la preuve sous les yeux? — que des milliers de Boers se soient fait massacrer plutôt que de devenir Anglais, c'est, littéralement, ce que l'Angleterre de 1900 ne comprend pas encore! En tout cas, et c'est ici principalement ce qui nous intéresse, ni le Massachusetts, ni le Connecticut, en 1776, n'étaient peuplés uniquement d'Anglais, mais les Irlandais ou descendans d'Irlandais n'y devaient guère être moins nombreux que les Anglais eux-mêmes; et, si les sangs celtique et anglo-saxon ne s'y étaient peut-être pas intimement mélangés, ils y coulaient l'un à côté de l'autre depuis plus de cent ans.

Continuons notre voyage, et du Connecticut passons dans le New-York, qui lui est limitrophe. Ici, c'est un autre sang qui domine, et ce ne sont point des Anglais qui ont fondé l'État-Empire, comme on l'appelle, ni la ville de New-York, ni celle même d'Albany: ce sont des Hollandais, mêlés eux-mêmes de Wallons, entre 1620 et 1630; et ce sont des huguenots français. Aussi bien quelques parties de la ville ont-elles conservé jusque de nos jours l'empreinte originelle, et je me rappelle fort bien que rien au premier abord ne me frappa davantage à New-York : il était sept ou huit heures du matin; un soleil printanier se levait dans la brume; nous marchions à l'aventure, avec, si je l'ose dire, encore

un peu de roulis dans la tête, et, dans certains quartiers, il n'y avait pas jusqu'au silence de la ville à peine éveillée qui ne me fît songer vaguement d'Amsterdam ou de la Haye bien plus que d'Amérique. Une autre impression de New York, que je conserve très nette, est celle du mouvement du dimanche, aux environs de la 154e ou 155e rue : rien ne ressemblait moins à un dimanche anglais, à un dimanche de Londres, et j'aurais pu me croire à Paris, du côté du boulevard des Batignolles ou de l'avenue Trudaine. N'est-ce pas là ce que voulait dire, il y a trente ans, sir Charles Dilke, quand il trouvait à New-York « un cachet latin très marqué ? » Il disait encore : « La démocratie de l'État-Empire est du type français, non du type anglais ou américain. » M. Edmond de Nevers ajoute qu'un peu avant la guerre de l'Indépendance, « les huguenots français constituaient à New York la classe la plus riche de la population. » Ils y étaient assez nombreux, dit de son côté l'historien Bancroft, « pour que les documens publics fussent souvent rédigés en français, de même qu'en hollandais et en anglais. » Et en effet on estime qu'à cette date, aux environs de 1776, pour les Hollandais, — dans les trois États du New York, du New Jersey et du Delaware, — le chiffre pouvait s'en élever à 100 000 âmes. Quelques années auparavant, en 1750, un témoin digne de foi nous assure qu'Albany, — c'est, on le sait, la capitale de l'État de New York, — était une ville entièrement hollandaise : « Les habits sont anglais : la langue et les manières y sont demeurées hollandaises. »

Traversons maintenant l'Hudson : nous entrons en Pensylvanie. *Quis primus ?* Quel a été le colonisateur de la Pensylvanie ? William Penn, répond l'histoire ; et du haut de l'hôtel de ville de Philadelphie, sa statue colossale domine et protège encore son œuvre. Mais prenons-y garde : toute une partie de Philadelphie, qui en faisait bien la moitié en 1776, s'appelle toujours *Germantown ;* et nous savons d'autre part que, lorsque William Penn entreprit, en 1678-1679, le voyage d'outre-Rhin, ce fut « afin d'y recruter des colons pour son domaine de Pensylvanie. » Il y réussit. Des Allemands le suivirent en nombre, par dizaines de mille, et on a calculé qu'en 1742, ils étaient plus de 100 000. Quelques années plus tard, — si nous en croyons un témoin dont le livre, paru en 1786, est tout à fait étranger à nos préoccupations ethnographiques ou « nationalistes, » — « il serait débarqué, en 1759, à Philadelphie environ 2 200 émigrans venant

des seuls États du Palatinat, du grand-duché de Bade et du Wurtemberg. » Ce chiffre annuel aurait été dépassé en 1770 et en 1771. Enfin, de 1772 à 1776, vingt à vingt-quatre navires chargés de passagers allemands « seraient arrivés *chaque année* dans le port de Philadelphie. » Qu'est-ce à dire, sinon, qu'à la veille de la guerre de l'Indépendance, la Pensylvanie était plus d'à moitié germaine ? Et ainsi, dans les deux États qui étaient alors le centre géographique de l'union prochaine; qui en sont aujourd'hui les plus peuplés, les plus industrieux, les plus riches; et que ni l'Ohio, ni l'Illinois, avec Chicago, n'ont encore dépossédés de leur suprématie, l'élément anglo-saxon était déjà contrebalancé par des élémens diversement étrangers, et dont quelques-uns, le celtique et le latin par exemple, ni ne devaient être assimilés tout de suite, ni ne le seront peut-être jamais.

L'élément anglo-saxon reprenait la prépondérance, avec la supériorité numérique, dans le Maryland, en Virginie, et généralement dans les trois autres États, — Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie, — qui prolongeaient le domaine anglais jusqu'aux frontières de la Louisiane, alors française. On ne peut, à ce propos, s'empêcher de faire une remarque. Si la Louisiane, à cette époque, était encore française, il n'y avait pas plus de douze ans que le Canada avait cessé de l'être (en 1763) et, du Lac supérieur jusqu'aux embouchures du Mississipi, dans le golfe du Mexique, des établissemens français s'échelonnaient tout le long de l'énorme fleuve. La colonisation anglo-saxonne était donc comme enveloppée de toutes parts et bornée par une influence française ; elle ne respirait librement que du côté de la mer ; et, si l'historien de la littérature ne saurait l'oublier, — puisque c'est là, dans cette région, que le chevalier des Grieux enterra Manon Lescaut, et que René reçut la confidence des amours de Chactas et d'Atala, — on admettra difficilement que cette influence n'ait pas laissé d'autres traces, moins poétiques, plus profondes peut-être, et plus ou moins faciles d'ailleurs à définir ou à démêler, mais certaines. Saint-Paul au Minnesota, La Crosse, Dubuque, Saint-Louis, Bâton-Rouge, etc., sont des noms français. La Nouvelle-Orléans est une ville à demi française, et il n'y a pas encore trois ans que la législature de la Louisiane a décidé que les actes de l'autorité publique ne seraient plus désormais publiés qu'en anglais : ils l'avaient été, jusqu'en 1898, en anglais et en français. Je dois à la vérité de convenir que la

décision a passé presque inaperçue, comme étant de celles qui ne font que constater un fait, et, en quelque sorte, l'authentiquer par un acte du pouvoir compétent.

Si maintenant on examinait de près la situation des cinq États du Sud à la veille de la guerre de l'Indépendance, on y trouverait encore bien du mélange. Les Irlandais catholiques, descendans des premiers colons amenés au Maryland en 1633 par lord Baltimore, formaient en 1776 la moitié de la population de l'État. La Géorgie, de cent ans plus jeune, 1733, ne comptait guère plus de 50 000 âmes, parmi lesquelles nombre « d'Irlandais, de Frères moraves, de Salzbourgeois catholiques, de quakers et de juifs. » C'était aussi dans ces cinq États que se trouvait dès lors comme entassée la totalité de la population nègre : 480 000 pour 1 300 000 habitans. Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est que, s'ils étaient généralement Anglais, les planteurs des deux Carolines et de la Virginie l'étaient, pour ainsi parler, d'une autre manière que les puritains de la Nouvelle-Angleterre. Leur origine sociale était autre, et leurs mœurs étaient différentes. Ils avaient bien apporté d'Angleterre quelques-uns de ces vices qui sont ceux de toutes les vieilles aristocraties, mais ils avaient aussi quelques-unes des vertus qui en sont le rachat. Nés pour le gouvernement, et invités à le prendre par les puritains eux-mêmes de la Nouvelle-Angleterre, c'est eux qui allaient poser les fondemens de la constitution, et c'est eux qu'avec une préférence marquée, jusqu'en 1860, la confiance populaire allait charger d'en assurer le bon fonctionnement. Je ne sache rien de plus anglais, ni de plus admirable, que cette espèce d'abnégation politique avec laquelle on a vu la démocratie d'Amérique, pendant près d'un siècle, déléguer le gouvernement à ceux des siens qui étaient censés en avoir l'expérience héréditaire, si ce n'est le désintéressement avec lequel cette aristocratie de planteurs a gouverné contre elle-même, et généralement, — sauf sur l'article de l'esclavage, — dans le sens des aspirations populaires.

Nous pouvons passer rapidement sur les années qui suivirent la guerre de l'Indépendance. Elles virent l'accroissement de la population nègre, qui, d'environ 500 000 âmes, s'éleva jusqu'à 3 ou 4 millions, mais il n'y eut pas de mélange de sang, — les lois particulières des États se chargèrent d'y pourvoir, — ni de concurrence ou de rivalité de « couleurs; » et la situation

respective des élémens ethniques de l'Union ne se fût pas sensiblement modifiée, ni tout de suite, sans l'occasion que lui en procurèrent les guerres de l'Empire. La fortune de l'ancien et du nouveau monde commençaient ainsi de se lier. La France, occupée d'autres soins, ne conquit pas en Amérique l'influence qu'en d'autres temps le souvenir de son intervention dans la guerre de l'Indépendance lui eût assurément value; les nécessités de la guerre européenne interrompirent le courant de l'émigration allemande; et il sembla que le *Yankee* dût incarner « l'âme américaine. » On en pourrait donner bien des raisons, dont la principale est celle-ci, qu'il était à peu près le seul, dans cette république désormais constituée, qui eût l'orgueil de sa race; le seul qui la préservât du mélange comme d'une contamination; et le seul enfin qui, dans le fond de son cœur, gardât plus de fierté d'être sorti jadis du « vieux pays » que de rancune ou de ressentiment d'en avoir été chassé par la persécution. M. de Nevers ajoute « que les colons d'origine anglaise avaient une foi absolue en eux-mêmes *et dans leur mission*, alors que les colons des autres races, *coupés de tous rapports avec leurs patries d'origine*... étaient isolés, sans lien d'union entre eux, sans même l'espoir ou le désir de conserver l'identité de leur être. » Et pourquoi ne ferions-nous pas observer à notre tour que, dans une société nouvelle, où l'argent n'allait pas tarder à devenir l'unique distinction, ils avaient ce grand avantage que la sévérité de leur morale, si pure à tant d'autres égards, et si haute, ne s'étendait pas jusqu'aux articles d'argent? Le calvinisme et la banque ont toujours fait bon ménage. Il y a donc lieu de croire que l'âme américaine « porterait encore l'empreinte exclusive de leur civilisation et de leur esprit, » si la guerre de Sécession n'était venue, en 1861, diviser dans l'Union l'élément anglo-saxon contre lui-même; si le progrès de la colonisation de l'Ouest, en déplaçant, avec le centre de la population, celui de l'influence politique, n'avait renversé l'ancien équilibre fédéral; et enfin si le flot de l'émigration, à dater surtout de 1865, n'était venu submerger et noyer l'élément anglo-saxon. On voit sans doute assez clairement la connexion ou la solidarité de ces trois causes pour qu'il soit inutile de la mettre en lumière, et nous nous contenterons d'insister sur la dernière.

Notons d'abord qu'à dater de 1865 de nouveaux courans d'émigration se sont formés, et c'est par milliers qu'on a vu débarquer,

à New York ou à Philadelphie, de futurs Américains que les Yankees de ce temps-là n'avaient jusqu'alors rencontrés pour ainsi dire que dans les livres, — quand ils en lisaient. En 1860, il n'y avait guère aux États-Unis que 200 000 Suédois ou Norvégiens, — répartis dans les États du Wisconsin, du Missouri, de l'Iowa et du Minnesota ; — il y en a aujourd'hui 2 500 000. Dix ou onze ans plus tard, en 1871, on ne comptait encore dans toute l'Union que 70 000 Italiens ; depuis trente ans le chiffre s'en est élevé jusqu'à 1 600 000. A la même époque, c'est à peine si quelques Polonais avaient traversé l'Atlantique ; on en compte aujourd'hui 2 millions ; et, si je crois l'avoir déjà donné, on ne m'en voudra pas de reproduire ici ce renseignement, que la paroisse catholique la plus nombreuse, et la plus riche de l'Union tout entière, est celle des Polonais de Chicago. Ajoutons à ces chiffres 1 300 000 Canadiens français et un million de Français, de Belges ou de Suisses, dont quelques-uns occupent des situations considérables. Quand je suis passé à Yale, voilà trois ans, c'était un Suisse qui dirigeait ce qu'on appelle, dans les Universités d'Amérique, le département des langues romanes, *Department of the Romance Languages ;* c'est un Français, M. Adolphe Cohn, qui le dirige à Columbia College ; c'est encore un Français, M. Ferdinand Bôcher, qui le dirige à Harvard ; et comment oublierais-je que, si la même Université se glorifie avec raison du grand nom d'Agassiz, l'illustre naturaliste était Suisse d'origine ? Il n'y a point non plus, je pense, à rechercher bien curieusement l'origine du plus illustre des peintres de l'Amérique contemporaine : M. John Lafarge ; ou du plus fameux de ses sculpteurs, M. de Saint-Gaudens ; et leur nom seul suffit sans doute à la déclarer. Mettons maintenant 600 000 Hongrois, autant de Tchèques, 125 000 Danois, 250 000 ou 300 000 Chinois : tout cela joint ensemble ne fera guère moins d'un dixième de la population totale de l'Union, 7 ou 8 millions, et déjà beaucoup plus qu'il ne subsiste de « descendans de puritains, de Virginiens et d'Anglo-Saxons de vieille souche américaine, » si du moins les évaluations de M. de Nevers sont exactes. Il n'en compte en effet, de ces derniers, qu'environ 6 ou 7 millions.

Les Allemands ou descendans d'Allemands formeraient à eux seuls plus du triple, soit 20 millions ; et ce chiffre n'a rien qui doive nous étonner, si l'on considère que rien qu'à New York on n'en compte pas moins de 800 000, soit un quart de la popu-

lation. Il doit y en avoir presque autant à Chicago. Que dirait là-dessus ce gouverneur de Pensylvanie qui écrivait en 1729 : « Il est clair que les groupes d'émigrans qui arrivent d'Allemagne auront bientôt créé ici un État allemand ; il est temps que le Parlement intervienne? » Le Parlement [d'Angleterre] n'intervint point. Mais on fit durement sentir aux Allemands combien un Anglo-Saxon l'emportait sur eux « par droit de naissance ; » et leur condition générale, jusqu'en 1860, ne semble pas avoir été beaucoup meilleure aux États-Unis que celle des Irlandais. Les Allemands d'aujourd'hui ne sont plus la même sorte d'Allemands. Leurs victoires de 1870-1871 en ont fait en Amérique les représentans d'un grand peuple. On ne partage point du tout sur eux, à New York ou à Chicago, l'opinion de ce fonctionnaire anglais qui, dans ses rêves d'expansion britannique, voyait l'Allemagne bientôt réduite à une quantité négligeable. Les Américains ont des raisons de savoir qu'il n'y a point de ville de l'Ouest même, dont le développement ait été plus rapide que celui de Hambourg. Ce qu'ils voient de plus rapide encore, c'est la transformation de la physionomie même de leurs villes sous l'influence allemande. Et, comme on sait enfin que, bien loin de s'en désintéresser, il n'y a rien que l'Empereur allemand suive d'un œil plus complaisant que cette formation d'un centre de culture allemand dans l'Ouest américain, tout cela, se joignant ensemble et s'ajoutant en quelque sorte au chiffre brut de l'immigration pour en former le coefficient, donne à ce chiffre une valeur politique singulière. Il serait surprenant que l'âme américaine n'en eût pas été profondément modifiée.

Elle n'a pas dû l'être moins profondément par l'apport de l'immigration irlandaise. « La tyrannie et l'injustice ont peuplé l'Amérique d'hommes nourris dans la souffrance et dans l'adversité. L'histoire de notre colonisation, c'est l'histoire des crimes de l'Europe : *the history of our colonisation is the history of the crimes of Europe;* » ces paroles de l'historien Bancroft ne sont vraies d'aucune puissance de l'Europe autant ou plus que de l'Angleterre ; et, quand on voit aujourd'hui les Anglais s'enorgueillir des progrès de la civilisation américaine comme d'un prolongement ou d'un épanouissement de la leur, on ne peut s'empêcher d'admirer la manière dont ils ont l'esprit fait. Car ils sont sincères, n'en doutons pas! Ils ont oublié, parfaitement oublié que, dans l'histoire de l'Europe moderne, rien ne s'est vu

de comparable à l'atrocité des persécutions qu'ils ont exercées, qu'ils exercent depuis deux cent cinquante ans contre l'Irlande. Ni l'Espagne n'a traité plus cruellement ses musulmans ou ses juifs, ni la France ses protestans, ni la Russie ses Polonais. Mais quoi ! ni la Pologne, ni la France, ni Grenade ou Cordoue ne sont, comme l'Irlande, l'extrémité du monde, *extrema Thule*; et ni l'Espagne, ni la France, ni la Russie ne sont séparées du reste de l'univers, comme l'Angleterre, par les flots de la Manche, et, comme l'Irlande, par six heures de la plus dure traversée maritime. La Grande-Bretagne se dresse à l'occident de l'Europe comme un mur dont l'opacité nous empêche de voir ce qui se passe en Irlande. Mais, de se faire honneur d'avoir expatrié les Irlandais par centaines de mille de leur île natale; mais, de profiter de ce qu'ils parlent anglais, ou d'en abuser, pour s'attribuer ce qu'ils ont pu faire, depuis cent ans surtout, en Amérique; mais enfin de parler de 26 millions de Celtes, comme si c'était le plus pur du sang anglo-saxon qui coulât dans leurs veines, voilà ce qui passe toute croyance; et c'est ce que font les Anglais; et pourquoi ne le feraient-ils pas, puisque les Irlandais y consentent? A moins peut-être, — et nous inclinerions pour notre part à le penser, — que ces revendications ne leur soient à eux-mêmes un moyen de se faire illusion ! Voyant que les Irlandais d'Amérique, plus nombreux tous les jours, s'augmentent, pour ainsi parler, du triple ou du quadruple de l'élément anglo-saxon, ils essaient de se persuader à eux-mêmes, de persuader aux Irlandais d'Amérique, et de persuader au monde que ce que l'on croirait que l'Angleterre perd, elle le gagne tout de même. Ils affectaient jadis un aristocratique dédain de l'Amérique et des Américains, et, pour ne rien dire du reste, la manière seule dont on prononce l'anglais en Amérique leur était un prétexte d'inépuisables railleries. L'Américain était le parent pauvre à qui l'on fait payer en brocards l'honneur d'être admis, aux jours de fête, à la table de sa riche famille. Mais, s'il n'y a pas, depuis quelques années, de flatteries dont les Anglais ne soient prodigues à l'égard du « frère Jonathan, » c'est qu'ils ont senti que Jonathan s'émancipait tous les jours davantage de leur tutelle morale ou intellectuelle; c'est qu'ils ont senti le danger que faisait dès à présent courir à leurs ambitions de pan-britannisme une division plus profonde peut-être que celle qui jadis a séparé d'eux leurs colonies d'Amérique; et c'est enfin qu'ils savent que, de toutes les modifications que

« l'âme américaine » puisse jamais subir, la plus profonde est celle qui, d'une âme anglo-saxonne, la transformerait en une âme celtique. C'est précisément là ce qui serait en train de s'accomplir, si nous en voulions croire M. Edmond de Nevers, et les raisons qu'il donne de son opinion, pour être assez paradoxales, n'en sont pas moins intéressantes, et dignes qu'on les discute.

III

Il n'a garde de nier, notons-le tout d'abord, ce que l'âme américaine a retenu, et sans doute conservera toujours de traits ou de caractères anglo-saxons, tels que « l'amour du gain, l'esprit pratique d'entreprise, la curiosité des faits, l'exclusivisme dédaigneux, le mépris de l'étranger. » Et, à la vérité, de quelques-uns de ces traits, nous pourrions déjà lui demander ce qu'ils ont d'anglo-saxon : ainsi « l'amour du gain ; » si quelques autres ne seraient pas l'œuvre des circonstances autant que la manifestation du génie de la race, ainsi « l'esprit pratique d'entreprise ; » et comment enfin « l'exclusivisme dédaigneux, » qui n'est guère moins espagnol qu'anglais, a produit en Espagne et en Angleterre des effets si différens? Mais ce sont les difficultés où se heurte, et souvent pour s'y briser, toute théorie générale qu'on essaie de former sur les races. S'il a jamais existé des races pures, — j'entends pures de tout mélange de sang, — c'était avant l'histoire; et le fait est que nous ne les retrouvons aujourd'hui nulle part. Est-ce d'ailleurs une raison de ne pas les chercher? En aucune manière, et surtout ce n'en est pas une de méconnaître en histoire, ou en histoire naturelle, des caractères qu'on a le droit de considérer comme irréductibles aussi longtemps que l'analyse n'a pas séparé les élémens qui les constituent. C'est ainsi que le chien ou le loup ne diffèrent peut-être pas autant que nous le croyons du chat ou du lion, et qui sait si l'iode ou le chlore ne seraient pas des corps composés? Mais, en attendant, nous avons le droit ou même le devoir de considérer le chlore et l'iode comme des corps simples, le chien et le chat comme des espèces distinctes ; — et c'est ce qu'essaie de faire la psychologie des races.

Se trompe-t-elle en distinguant profondément l'orgueil anglais de la morgue allemande ou de la vanité française? J'aime mieux dire « l'orgueil anglais » que « le mépris de l'étranger, » qui n'en

est qu'une conséquence. « Tous les individus de race anglo-saxonne sont portés à regarder de travers les étrangers que le hasard leur fait rencontrer. *C'est une habitude de notre sang...* il nous est difficile de voir une figure inconnue, une forme qui ne nous est pas familière, sans sentir dans nos cœurs le désir de crier et de frapper. En présence d'un étranger, un gentleman revêt sa cuirasse de froid mépris, un homme du peuple cherche la pierre qu'il pourra lui lancer... » Ces paroles ne sont pas de nous, ni de M. Edmond de Nevers, mais d'un écrivain anglais, Hepworth Dixon, dont *la Nouvelle Amérique* et *la Russie libre* ont eu jadis leur heure de succès. Je les crois fort exagérées. L'Anglais n'est pas tant ennemi de l'étranger qu'ami très particulier de lui-même, et son orgueil est un orgueil de race. Littéralement, il est moins fier d'être Anglais que de l'être né. Si vous n'êtes Anglais, soyez digne de l'être, voilà ce que nous crie toute son attitude; et ce n'est pas précisément du mépris, encore moins de la haine, qu'il a pour le *foreigner*, c'est de la pitié, souvent même bienveillante : je veux dire un sentiment analogue à celui qu'inspirent, à un homme de sport, des chevaux qui ne seraient pas de sang, ou des chiens qui ne seraient pas de race. Et il faut comprendre ce sentiment. Il faut même en admirer quelques-unes au moins des suites! Osons le dire, — nous qui écrivons ces lignes, et qui, selon toute apparence, ne sortons ni de saint Louis, ni de Charlemagne, — c'est presque une vertu que de respecter en soi le sang dont on est descendu; et c'en est vraiment, c'en est tout à fait une que d'agir conformément à ce respect. Nous touchons ici le fondement même de l'éducation de la volonté. Si l'histoire de l'Angleterre est en partie celle des victoires de la volonté de l'homme sur la nature, la cause n'en est pas ailleurs. J'en conviens donc sans difficulté : c'est une belle espèce d'hommes que l'Anglo-Saxon; et j'accorde encore que, comme l'on dit, quand elle se compare, elle ait des raisons de se préférer. Mais, en revanche, on m'accordera sans difficulté, je l'espère, qu'il n'y a pas de sentiment plus aristocratique; et comment, si le fait le plus éclatant de l'histoire de l'Amérique au XIX^e^ siècle est le progrès continu de l'idée démocratique et son effort ininterrompu pour se réaliser dans les faits, comment expliquera-t-on que ceci soit sorti de cela? cette démocratie de cette aristocratie? et « l'âme américaine » de l'âme « anglo-saxonne? » Le progrès de l'idée démocratique en Amérique est

la contradiction même de l'idéal anglo-saxon, et si l'on en veut une preuve de fait, on la trouvera dans la résistance persécutrice que les Américains, quand ils étaient vraiment encore Anglo-Saxons, ont longtemps opposée à l'émigration étrangère.

« L'agitation qu'on appelle « *américaine native*, » dit à ce propos M. de Nevers, concentra en elle pendant de longues années presque toute la vie politique du pays ; » et il en donne de curieux témoignages. Une lettre, publiée en 1839, dans plusieurs journaux, disait textuellement : « *Nous, citoyens des Etats-Unis... nous sommes la noblesse, le sang royal d'Amérique...* Les étrangers ne peuvent être employés qu'aux travaux manuels, et c'est le devoir et le droit du peuple américain de les maintenir dans cette carrière qui seule leur convient. » Voilà pour la pureté de la race ! Et voici pour l'idéal politique : « Dans trente-cinq ans, disait un journal en 1845, nous aurons une accumulation de 38 millions d'étrangers... *Et cette puissante inondation d'outre-mer aura, alors, et probablement longtemps auparavant, emporté les derniers vestiges des libertés américaines.* » Quelques années plus tard, en 1854, une puissante association se formait sous le nom de *Know nothing*, et se donnait pour objet « de veiller à ce que les fonctions publiques fussent attribuées à des protestans, nés dans le pays, et de combattre les artifices du papisme. » Et qui étaient-ils, ces « papistes » contre lesquels on se proposait de renouveler ainsi les procédés de l'ancienne intolérance ? C'étaient des Irlandais et quelques Allemands, mais surtout des Irlandais. L'Anglo-Saxon se sentait de nouveau menacé par le Celte. « Le *native american movement*, — a dit l'auteur d'un livre intéressant sur *l'Irlandais d'Amérique*, — ne fut que l'explosion d'un sentiment existant depuis longtemps, d'étroite jalousie nationale contre les étrangers, joint à la haine du nombre toujours croissant des membres de l'Église catholique. Les Irlandais possédaient, *dans leur religion et dans leur origine, les deux entités auxquelles on était hostile.* » En d'autres termes, et selon la formule de M. de Nevers, une civilisation de type anglo-saxon se sentait en péril d'être dépossédée, ou dénaturée, détournée de son orientation séculaire, par une civilisation d'un autre type, apparemment celtique ; et de là toutes ces craintes et toutes ces colères. L'Anglais n'était plus le maître de la situation ; et on ne peut dire ce qui serait dès lors arrivé si la guerre de Sécession n'eût inquiété la grande République sur son existence même. On sait quelle en

fut la fin. Les Irlandais, race militaire, — dont on a pu dire que la principale fonction, dans l'Union britannique, était de gagner les victoires anglaises, — s'enrôlèrent et moururent en foule. Il était difficile de contester à un peuple dont les fils, en si grand nombre, étaient morts pour maintenir l'Union, le droit d'en faire lui-même partie... Et l'immigration irlandaise, nous l'avons dit, continua, plus abondante, à flots plus pressés que jamais.

Or, et quoi qu'il en puisse être de son long et assez obscur passé, l'Irlandais, lui, n'est point un aristocrate. Il le serait autant qu'un autre, peut-être, si les circonstances l'eussent voulu ! Mais elles ne l'ont pas voulu, et les Anglais se sont chargés de les aider à ne le point vouloir. Je ne fais point ici de grandes phrases. Mon objet n'est pas plus de faire l'apologie de l'Irlandais que je ne crois avoir fait tout à l'heure la satire de l'Anglais. Je dis seulement que, si quelque politique dans l'histoire a eu pour objet, ou du moins pour effet, d'inoculer à toute une race la haine de tout ce que représente le mot d'aristocratie, c'est la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande. M. Edmond de Nevers cite ce mot d'un ancien fermier irlandais, devenu Américain et riche : « Vous ne sauriez croire, lui disait-il à lui-même, quelle volupté j'éprouve en wagon à étaler mes pieds sous le nez d'un *gentleman* qui l'a peut-être toujours été. » Et, certes, ce sentiment ne fait pas honneur à l'ancien fermier irlandais! En fait-il davantage aux « landlords » qui l'avaient obligé d'émigrer? C'est une question que je n'examine point. Je constate. Étant données les conditions de l'immigration irlandaise, il y a des chances pour que de pareils sentimens aient été ceux des Irlandais qui, cinquante ans durant, ont débarqué par centaines de mille sur le sol américain. Devenus citoyens de l'Union, leur politique instinctive, presque inconsciente, n'a pu manquer de travailler à détruire tout ce qu'ils trouvaient de traces d'inégalité dans la structure de la société américaine. Le suffrage universel leur en a fourni les moyens. Ils ont dégagé de l'idée démocratique ce qui en fait proprement l'essence, et qui ne consiste point du tout, comme on l'a dit, dans la haine des supériorités, mais uniquement à empêcher que ces supériorités, de quelque nature qu'elles soient, deviennent jamais héréditaires. Il est « démocratique » que l'inventeur des Pullman's cars devienne plusieurs fois millionnaire et le dernier des humains ne voit pas de difficultés à ce qu'il y ait des millionnaires, s'il aperçoit, ne fût-ce qu'une chance de le de-

venir lui-même; mais que Pullman meure, et qu'en mourant il déshérite ses enfans pour cause d'incapacité, voilà qui est également « démocratique ». N'avons-nous pas raison de dire que, si cette manière d'entendre la démocratie est l'œuvre de l'Irlandais d'Amérique, on n'en saurait imaginer de moins anglaise ou anglo-saxonne, et, — quelque apparente communauté que la communauté de langue maintienne entre l'Américain d'aujourd'hui et celui d'autrefois, — ne faut-il pas convenir qu'il y a de ce fait quelque chose de changé aux États-Unis?

Ce ne serait pas, il est vrai, ce que les plus récens observateurs s'accordent pour appeler « l'uniformité de la vie américaine. » M. James Bryce fait observer, dans un chapitre spécial de son remarquable ouvrage : *American Commonwealth*, que toutes les villes américaines se ressemblent, et « qu'on trouve, dit-il, dans l'une à peu près absolument ce que l'on trouve dans l'autre. » Mais n'est-ce pas tout simplement qu'elles sont toutes assez récentes? Qu'est-ce que deux cent cinquante ans dans la vie d'une ville? Marseille a deux mille six cents ans; Lyon et Paris en ont tantôt deux mille : il y a en Amérique des villes de 300 000 âmes, Buffalo, par exemple, qui ne sont pas encore vieilles d'un siècle! Le temps seul, aux villes comme aux hommes, donne une physionomie. Il est encore vrai que toutes les villes américaines, autant du moins que la configuration des lieux l'a permis, sont disposées sur le même plan, en damier, et rien n'est plus commode pour empêcher l'étranger de s'y perdre, mais aussi rien n'est plus monotone, à moins que ce ne soit le mouvement lui-même de la rue. Quand j'en ai cherché la raison, j'ai cru la trouver dans ce fait qu'homme ou femme, personne en Amérique ne traverse la rue dans le costume de sa condition. Dans les rues d'Amérique, on ne voit point de blouse ni de tablier, de bourgeron ni de bonnet : tous les hommes y sont habillés en *gentleman* et toutes les femmes en *dame*. Les voitures y sont rares et chères, — je parle surtout de New York et de Philadelphie, — mais les cars s'y succèdent de minute en minute. Étant, par nature, ami des vieilles choses, et gêné par tant de tramways, je saluai avec joie une affreuse guimbarde qui fait, ou qui faisait alors, il y a trois ans, le service de la *Cinquième Avenue!* J'avais tort ou j'avais raison : cela dépend du point de vue! En tout cas, ce sont autant de manifestations de l'esprit utilitaire et démocratique. Une sourde pression de l'opinion, en élevant le prix des

dépenses de luxe, et en mettant hors de la portée des mortels ordinaires le moyen de se distinguer, a imposé cette uniformité. S'il y a quelques villes, de celles que j'ai vues, qui aient vraiment leur individualité, ce sont des villes aristocratiques : Boston ou Baltimore. On en dit autant de la Nouvelle-Orléans. De telle sorte que, si ce ne sont pas les Irlandais qui ont donné à la vie américaine ce caractère d'uniformité, c'est en tout cas et assurément l'esprit démocratique. Nous n'avons aussi bien qu'à voir, pour nous en rendre compte, ce qu'il est en train de faire de Paris. Nos nouveaux boulevards sont des boulevards américains. Et, quand on songe là-dessus à ce que l'on nous a dit si souvent de la maison ou du cottage anglais, si représentatifs de la fantaisie de leur propriétaire ou de leur habitant, — ce qui d'ailleurs n'est point du tout vrai de Londres, — il apparaît que cette uniformité de vie, irlandaise ou non dans sa cause, est ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit anglo-saxon, et c'est justement où j'en voulais venir.

« Quelle est encore l'origine de la réclame effrénée que les États-Unis ont mise à la mode vers 1820, » se demande M. Edmond de Nevers? et, après avoir constaté que « ni le puritain pieux et austère, ni l'aristocrate du Sud, n'en auraient eu l'idée, » il ajoute : « C'est en Pensylvanie, où les Irlandais dominaient, que furent signalées d'abord ces tendances à l'exagération, ces procédés outranciers qui sont devenus l'un des traits caractéristiques du peuple américain. » Et en effet la réclame américaine, l'annonce même, ont quelque chose de provocant en même temps que d'inattendu, — ou de provocant parce qu'inattendu, — dont l'*humour* diffère autant de l'humour anglo-saxon que la riche et plaisante imagination d'Addison diffère de l'amertume outrancière et caricaturale de Jonathan Swift. On sait que Swift était plus ou moins Irlandais. D'une manière plus générale, et, sans appuyer plus qu'il ne faut sur des rapprochemens de ce genre, si l'Américain est aussi expansif que l'Anglo-Saxon est concentré; si l'exubérance et l'exagération qui lui sont devenues familières sont le contraire même de cette froideur et de cette réserve qui caractérisent l'Anglais; si la grandiloquence dont il s'amuse autant qu'il s'en grise n'a de commun avec la sécheresse coupante du discours anglais que l'usage de la même langue, d'où viennent toutes ces transformations? M. Edmond de Nevers cite à ce propos un compte rendu bien amusant de la présentation du can-

didat Bryan, en 1896, à la Convention démocratique de Chicago : « Jamais avant cet instant, écrivait le journaliste, une forme aussi radieuse, un port si noble et si viril, une telle démarche, pleine d'une majesté divine, n'avaient hypnotisé leurs regards. Possédant des traits d'une beauté parfaite, une admirable stature, portant, imprimées par le Créateur, sur la figure la plus majestueusement sereine et sérieuse que j'aie jamais vue, la force du caractère et l'honnêteté des aspirations; ayant avec cela une tête et des épaules comme un Dieu, cet homme de la destinée, ce libérateur du peuple a entraîné la vaste multitude par son éloquence, et l'a ravie par sa beauté sans égale. Il est le plus grand et le plus remarquable être humain que nous ayons jamais vu. » Je ne sache rien de moins anglais que cet hyperbolique éloge. Et, je ne veux pas dire qu'en revanche il n'y ait rien de plus Irlandais: je n'ai pas pour cela de l' « âme irlandaise » une connaissance assez précise; et, quand je croirais l'avoir, je me garderais encore d'une conclusion trop formelle. Je sais aussi que le développement des sports a ressuscité en Angleterre une admiration un peu étrange de la beauté virile. Mais je puis du moins retenir deux points : le premier, c'est qu'il ne semble pas qu'avant l'afflux de l'immigration irlandaise, de semblables procédés de « réclame » fussent en usage parmi les Américains; et le second, c'est qu'on ne peut soupçonner ni la vanité française, ni l'orgueil espagnol de les avoir acclimatés dans le Kentucky. De même que l'apport irlandais a modifié la structure de la société politique, il semble donc qu'il aurait également modifié la mentalité des Américains; et il se pourrait, ajoute M. de Nevers, qu'il en eût enfin modifié la « religiosité. »

Nous l'avons dit jadis ici même : New York est, avec Paris et Vienne, la plus grande ville catholique du monde; et, de 75 ou 80 millions d'Américains, il y en a 10 ou 12 millions de catholiques, soit un huitième ou un peu davantage, dont le plus grand nombre est d'origine irlandaise. A ceux qui, comme nous, trouvent considérable cette proportion de catholiques dans une république autrefois fondée par et sur l'intolérance puritaine, on répond, il est vrai, qu'elle devrait être bien plus considérable encore; que ce n'est pas 10 ou 12, mais 30 millions que les catholiques américains devraient être; et qu'enfin, s'ils sont bien éloignés de ce chiffre, la faute en est au zèle « anglicisateur » du clergé catholique irlandais. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question.

Le livre de M. Edmond de Nevers, qui reproduit sur ce sujet les argumens des adversaires de l' « américanisme, » m'en offrirait l'occasion naturelle ; mais la question est de celles que je ne saurais traiter incidemment, et je me contenterai de quelques observations. Si, dans nos pays catholiques d'Europe, en France ou en Italie, par exemple, nous ne comptions comme catholiques que les seuls pratiquans, combien croit-on qu'on en trouverait? Les catholiques d'Amérique sont presque tous des pratiquans. En second lieu, si beaucoup d'émigrés catholiques sont passés à l'indifférence religieuse ou à la « libre pensée, » combien d'émigrés protestans ne sont-ils pas dans le même cas? Or, non seulement les catholiques d'Amérique, au chiffre de 12 millions, sont plus nombreux qu'aucune des grandes « dénominations » protestantes, — épiscopaliens, presbytériens, méthodistes, baptistes ou luthériens, — mais il ne s'en faut qu'à peine de 3 ou 4 millions que leur nombre soit égal à celui de toutes les dénominations protestantes réunies. Il faut bien en effet le savoir, que, de 80 millions d'Américains, il n'y en a pas plus de 30 millions qui soient inscrits au recensement sous une *dénomination* religieuse quelconque ; et ainsi, pour apprécier la situation du catholicisme aux États-Unis, il ne faut comparer le nombre des catholiques ni à ce qu'il pourrait être, ni au chiffre total de la population des États-Unis, mais seulement au chiffre des protestans qui pratiquent. Ajoutez en passant que, de 8 ou 10 millions de nègres, il n'y en a pas plus de 250 000 ou 300 000 qui soient catholiques : les nègres chrétiens sont presque tous méthodistes ou baptistes. Les progrès du catholicisme aux États-Unis sont donc *relatifs*, j'entends *relatifs* à ceux du protestantisme; mais ils sont d'autant plus remarquables que, comme nous l'avons dit, et dans notre siècle même, tout ce que l'intolérance protestante a pu faire pour les contrarier, elle l'a fait ; qu'en s'en prenant au catholicisme dans la personne des Irlandais, elle n'a pas moins travaillé à maintenir une suprématie de race qu'à détruire une communion qui lui semblait, et à bon droit, ennemie de cette suprématie ; et qu'enfin la victoire du catholicisme a été celle non seulement du catholicisme, mais en même temps, et peut-être surtout, de la seule force capable de contre-balancer dans la formation de l'âme américaine l'élément anglo-saxon.

C'est l'explication de ce qu'on pourrait appeler le « nationalisme » du clergé irlandais en Amérique, et, — le dirai-je à ce

propos? — je suis un peu étonné que M. Edmond de Nevers ne l'ait pas vu. Le clergé d'origine irlandaise en Amérique a favorisé de tout son pouvoir, il favorise encore la formation d'une « âme américaine, » distincte et séparée désormais de l' « âme anglo-saxonne. » Quand, en 1860, la guerre de Sécession, en opposant les uns aux autres les planteurs du Sud et les puritains de l'Est, a divisé contre lui-même l'élément anglo-saxon, un nouvel élément, sous la forme du catholicisme, s'est introduit dans une combinaison jusqu'alors essentiellement ou principalement protestante. Depuis lors, et en toute occasion, cet élément nouveau s'est efforcé de montrer, non seulement qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre le catholicisme et les exigences de la civilisation américaine, mais encore que les catholiques étaient, de tous les Américains, ceux que leur intérêt même attachait le plus étroitement aux libertés américaines. Et si, consciens aujourd'hui du double service qu'ils ont ainsi rendu au catholicisme et à l'Amérique, — je pourrais dire à la démocratie, — les catholiques américains d'origine irlandaise affichaient, un peu bruyamment quelquefois, la prétention d'être les guides ou les conseillers du catholicisme en Amérique, sous l'approbation de Rome, j'ose dire qu'il ne faudrait résister à leur prétention que dans la mesure où elle s'opposerait aux intérêts du catholicisme. Les Américains ont évidemment le droit d'exiger qu'on soit Américain en Amérique. Et, pour ne toucher en passant que deux mots d'une question singulièrement délicate, il est à craindre, si l'on contrarie l'effort du clergé catholique et irlandais en ce sens, que l'on n'aboutisse qu'à rejeter du côté anglo-saxon ceux qui ne demandent qu'à s'en émanciper, pour achever et couronner ainsi, par la conquête de leur indépendance intellectuelle, la conquête de leur autonomie politique.

En tout cas, peu de phénomènes sont plus intéressans que cet établissement du catholicisme en Amérique, et nous pouvons, je crois, le dire, peu de phénomènes sont plus irlandais. L'avenir du catholicisme en Amérique est-il d'ailleurs lié à la prépondérance de l'élément irlandais dans le clergé catholique d'Amérique? C'est une autre question, et je ne prétends pas ici prophétiser. Mais ce que je crois voir de certain dans le passé, c'est que, l'orientation de la civilisation américaine ayant été jusqu'ici protestante en tant qu'anglo-saxonne, et, réciproquement, anglo-saxonne en tant que protestante, elle est changée depuis qu'elle est devenue

catholique en tant qu'irlandaise, — et irlandaise en tant que catholique, ce qui n'est plus tout à fait la même chose.

Car un doute s'élève ici, qui est de savoir, même en admettant la grande influence du clergé irlandais américain dans la diffusion du catholicisme, si c'est comme Irlandais qu'ils ont réussi ou comme catholiques? et, plus généralement, tout en accordant à M. Edmond de Nevers que l'immigration celtique a considérablement modifié l'Amérique anglo-saxonne dans un sens très différent de son orientation première, il s'agit de savoir si cette modification est l'œuvre du génie obscur des races ou peut-être celle des circonstances? M. Edmond de Nevers a bien prévu l'objection, et il a essayé d'y répondre. Je crains qu'il ne l'ait fait un peu brièvement. Et aussi bien ne le reconnaît-il pas lui-même, quand il convient qu'à la base du « caractère américain » il ne se pourra pas qu'il n'y ait toujours bien des traits anglo-saxons? Ses explications, ses déductions, ses observations sont toutes ou presque toutes, nous l'avons dit, et le lecteur le pensera comme nous, du plus grand intérêt. Elles nous font envisager le « phénomène américain » par un nouvel aspect, et il semble que des faits inexpliqués jusqu'ici s'éclairent par la théorie des races. Mais ne s'éclairent-ils pas tout aussi bien peut-être par des considérations moins matérialistes à la fois et moins mystiques, celles qu'on tirerait par exemple, et tout simplement, du progrès de la démocratie? S'il y a 10 ou 12 millions de catholiques aux États-Unis, c'est sans doute que les Irlandais y sont au nombre de 24 ou 26 millions. Mais pourquoi ne serait-ce pas parce qu'il y a dans le catholicisme une vertu démocratique et sociale, que le protestantisme en a comme éliminée dans la mesure où il a fait de la religion une affaire individuelle? J'en reviens toujours à l'intervention du cardinal Gibbons dans l'affaire des *Chevaliers du Travail*, et je rappelle que des motifs sociaux paraissent avoir été, sinon la raison déterminante, à tout le moins une des raisons de la conversion du Père Hecker, lequel n'était point d'origine irlandaise, mais allemande. Et, à ce propos, dans un autre ordre d'idées, que fait-on des 18 ou 20 millions de citoyens américains d'origine allemande? Ils sont, avons-nous dit, près de 800 000 rien qu'à New York: pourquoi le caractère de la démocratie de l'État-Empire ne dépendrait-il pas d'eux autant que des 800 000 Irlandais qui les contre-balancent en nombre? Je ne vois pas que M. Edmond de Nevers ait discuté ces questions.

Les Irlandais lui ont fait oublier les Allemands, et, catholique lui-même, mais Canadien français, je crains qu'il n'ait uniquement vu dans le catholicisme américain l'établissement d'une Église d'Irlande en Amérique. Et, comme les conclusions que l'on tire de l'observation des faits dépendent sans doute en partie des raisons qu'on assigne à ces faits, on voit quelle est ici la nature de notre critique. « L'assimilation des émigrés à l'élément de langue anglaise, *facteur morbide* qui a dominé toute l'évolution morale de la nation pendant la plus grande partie du siècle qui finit, se heurte à une forte réaction qui ne peut désormais que s'accentuer. » Ainsi s'exprime M. Edmond de Nevers, et nous, pour notre part, nous ne voyons rien que de naturel, et même de légitime, dans l'effort de l'élément anglo-saxon d'Amérique pour s'assimiler les « émigrés » qui lui viennent d'Europe, bien loin d'y rien voir de *morbide*. Ce n'est pas un Français, s'il est lui-même fidèle à ses traditions et qu'il n'ignore pas tout à fait son histoire, qui pourrait reprocher à la grande république des États-Unis de vouloir être une « nation ! » Tout en convenant donc du fait avec M. Edmond de Nevers, ne l'expliquant pas tout à fait par les mêmes causes, nous ne le voyons pas tout à fait du même œil. Il nous reste à dire comment nous le voyons.

IV

Le phénomène américain n'est qu'un cas particulier, mais le plus expressif de tous, et nous en avons dit la raison, du phénomène universel qu'on pourrait appeler la transformation des aristocraties du passé en démocraties de l'avenir. Vers la fin de son livre, M. Edmond de Nevers, insistant sur l'intérêt qu'il y a pour les groupes ethniques de l'Union « à ne rien abandonner de leur héritage ancestral, » et à cultiver « leurs aptitudes héréditaires, » a écrit cette phrase : « Le fait essentiel de la floraison intellectuelle de la Renaissance dans l'Europe du XIII^e^ siècle, a-t-on dit, c'est que les écrivains de ce temps, bien qu'ils connussent tous le latin, ont écrit dans des idiomes particuliers, ouvrant ainsi à l'humanité de nouvelles sources de beauté. Il est permis d'augurer pour l'Amérique du XX^e^ siècle une renaissance semblable et on en peut saluer déjà l'aurore. » Je crains ici qu'il ne se méprenne sur « le fait essentiel de la floraison intellectuelle de la Renaissance ; » et je ne sais d'ailleurs s'il veut insinuer

que l'avenir des États-Unis d'Amérique serait dans une rupture du lien fédéral qui rendrait chacun de ces groupemens ethniques, — Irlandais et Allemands, Polonais et Canadiens, Italiens et Français, — à leur atavisme européen, modifié d'ailleurs par les circonstances, et à leur autonomie politique. Mais l'histoire ne se recommence pas ; et l'intérêt même en est fait de ce que l'humanité, pas plus que l'individu, « ne descend jamais deux fois dans le même fleuve ! » Quand l'idée, jadis chimérique, d'une fédération des États-Unis d'Europe, — et encore fort éloignée de commencer à prendre corps, — n'en apparaît pas moins à beaucoup de bons esprits comme une espérance légitime de l'avenir, c'est se méprendre que de croire que les États-Unis d'Amérique puissent jamais se proposer, comme un idéal, de briser une union qui fait leur force. Il nous faut au contraire partir de cette idée qu'ils vont tendre à se « nationaliser » tous les jours davantage. Et, dans ces conditions, si nous ne pouvons rien attendre d'eux qui ne soit conforme à leur intérêt « national, » on ne peut raisonnablement leur demander de favoriser sur leur sol la constitution d'une Angleterre, d'une Allemagne, d'une France ou d'une Italie d'Amérique.

C'est pourquoi, dans la prépondérance actuelle de l'élément irlandais aux États-Unis, — et en admettant qu'elle soit démontrée, — nous ne saurions voir qu'un accident ou une phase de l'évolution de la démocratie américaine. Il y a de cela trente ou quarante ans, des publicistes américains formaient le vœu que, de toutes ces races qui contribuaient diversement à mettre ses ressources en valeur, l'Amérique à venir s'assimilât les qualités particulières, et les fondît comme indistinctement en elle pour en former son tempérament propre. C'était mal poser le problème, et on oubliait qu'il y a des qualités qui s'excluent. Quand une école de peinture s'est donné comme programme d'unir ensemble dans ses œuvres la composition de Raphaël au dessin de Michel-Ange et au coloris de Titien, sans parler de la grâce du Corrège et du charme énigmatique de Léonard de Vinci, on ne saurait dire si, dans cette entreprise éclectique, elle a dépensé plus de talent ou usé plus d'inutile effort. Et en effet, ce n'est pas ainsi que se passent les choses ! Je reprends la comparaison de M. Edmond de Nevers. Si la Renaissance a favorisé, dans la littérature et dans l'art, le développement successif des nationalités de l'Europe moderne, ce n'a été qu'en imposant d'abord à l'Europe

entière cette « latinisation de la culture » dont nous parlions dernièrement ici même; et, si je puis me servir de ces termes un peu pédantesques, le processus de différenciation a été précédé d'un processus d'unification. C'est ce qui se produit présentement en Amérique. Pour autant que l'on puisse rapprocher des choses si différentes, l'anglicisation des émigrés d'Europe, en s'opérant par l'intermédiaire de l'Irlandais, tend à dégager du mélange de tant de races et de la confusion de tant d'élémens si divers ce qu'il y a pourtant de commun entre eux. « La Révolution française, dit quelque part M. Edmond de Nevers, pour laquelle tant de sang, tant d'énergie, tant d'efforts de tous genres ont été prodigués, a affirmé les droits de l'homme, proclamé l'avènement du règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité : qu'en est-il résulté? » Nous répondons : Il en est résulté le monde moderne, qui ne serait pas ce qu'il est sans la Révolution française; et, si l'on veut que nous précisions davantage, il en est résulté cette conception laïque de l'homme universel et moyen pour lequel nos Constituans ont rédigé la *Déclaration des droits de l'homme* et les Américains de 1783, la *Constitution des États-Unis*. Ce qui se passe en Amérique, à l'heure actuelle, n'est rien de plus ni de moins que le développement des principes de la Constitution des États-Unis, mieux compris, et rendus, si je puis ainsi dire, aux conséquences naturelles dont l'élément anglo-saxon d'Amérique les avait détournés pour le plus grand profit de son idéal de race.

En fait, — et conformément à l'idéal de la Révolution française, qui a été, avant d'être le sien, celui des plus éminens d'entre les signataires de la *Déclaration d'indépendance*, et j'ajoute celui de nos « philosophes » du XVIII^e^ siècle; — il s'agit, non d'établir entre les hommes une égalité chimérique et jalouse qui deviendrait promptement un danger public, mais d'égaliser entre les hommes les chances de la concurrence vitale, et de contribuer en quelque manière, par l'intermédiaire des lois, au libre jeu de la sélection sociale. Partant de ce principe évident, qu'un Allemand et un Irlandais, un Français et un Anglais, un Polonais et un Italien recherchent également d'être heureux, désirent essentiellement les « mêmes biens, » et qu'ils y ont le même droit en tant qu'hommes, il s'agit de faire que leur droit s'exerce aussi librement qu'il le pourra sans nuire à celui des autres, et que, de ce libre exercice, il en résulte la multiplication même des biens auxquels

ils aspirent. La démocratie, dont on va si loin chercher la définition, n'est peut-être pas autre chose. Il était naturel que l'Amérique, où l'on peut dire que, grâce à l'existence d'un domaine public, une grande quantité de ces biens est encore sans maître, fût la terre bénie de la démocratie. « Le domaine public, a écrit Henry Georges, a été le grand fait qui depuis le jour ou les premiers colons débarquèrent sur les côtes de l'Atlantique, a formé notre caractère national et coloré notre pensée nationale... En Amérique, l'individu, quelle que soit sa condition, a toujours le sentiment que le domaine public est derrière lui, — j'aimerais mieux qu'il eût dit : « en avant de lui ; » — et la connaissance de ce fait, agissant et réagissant, a pénétré notre vie sociale tout entière, lui donnant l'indépendance et la générosité, l'élasticité et l'ambition. » Ce domaine public, les colons anglais ou d'origine anglaise ont longtemps cru qu'il leur était réservé. Depuis tantôt cinquante ans, l'émigration irlandaise ou allemande est en train de se l'approprier. Le souci constant de la démocratie américaine a été de faciliter, de favoriser cette appropriation, et avec elle et du même coup la réalisation de son idéal égalitaire.

Quand et comment le réalisera-t-elle ? A quel prix? Ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle ne le réalisera pleinement qu'à la condition d'effacer autant que possible, en chacun des 80 millions de citoyens de l'Union, l'empreinte originelle ou le caractère ethnique. Et on le regrettera, si l'on le veut! Je le regretterai moi-même, si l'on y tient, comme je regrette la disparition de la couleur locale : le *mezzaro* des femmes de Gênes ou les larges braies que nos paysans bretons portaient déjà du temps de Jules César. Mais peut-être que les paysans bretons ou les femmes de Gênes n'ont pas été créés et mis au monde pour fournir des sujets de tableaux à nos peintres ou des motifs de distraction et d'intérêt aux touristes. Il y a de ces grands courans à la force, à l'ampleur, à la rapidité desquels il serait vain et presque ridicule de vouloir s'opposer ; et on ne les gouverne qu'en gouvernant dans leur sens. Pour des raisons politiques, les « nations » ont, de nos jours, une tendance à se replier ou à se concentrer en elles-mêmes, et cela est excellent quand elles se concentrent à leurs foyers ou qu'elles se replient sur leur centre. Il faut les y encourager! Mais les races, qui ne sont point du tout les nations, ont au contraire, comme aussi bien depuis un temps immémorial, une tendance à se fondre dans ces organismes complexes qu'on appelle des

nations. On le voit encore en Amérique. Il y a bien la question nègre, et elle est grosse de dangers pour l'avenir. Nous en dirons deux mots tout à l'heure. Mais le nègre, — et le jaune aussi, — mis à part, aucun de ceux qui reconnaissent avec Tocqueville, dans la démocratie, le fait le plus continu de l'histoire du monde, ne peut trouver mauvais qu'une démocratie comme celle des États-Unis pose en principe que le privilège de race ne remplacera pas chez elle le privilège de classe ou de caste. Et nous, nous pouvons parfaitement voir ce qu'une certaine forme de civilisation y perd : je pourrais le dire, tout comme un autre! Je pourrais montrer ce qu'il y a de barbare, d'anti-esthétique, d'inintellectuel et de grossier dans ce nivellement universel, mais la question est de savoir si peut-être une autre forme de civilisation n'y gagne point : ce qu'elle y gagne ; et si ce gain, à le bien considérer, n'en serait pas un pour l'humanité tout entière.

Est-ce à dire pour cela qu'en devenant Américain, l'homme d'origine anglaise, française ou allemande, abdiquera son hérédité ; devra perdre tout souvenir de ses traditions, l'usage de sa langue même ; et, le cas échéant, témoigner contre son ancienne patrie de plus d'hostilité qu'aucun *native born*? C'est ce qui ne s'est vu que trop souvent dans le passé, dans un passé tout récent ; — M. Edmond de Nevers, dans son livre, en a donné de nombreux exemples ; — et, pour le dire en passant, c'est ce qui tendrait à prouver que la race n'est pas la force mystérieuse, irréductible et indestructible que l'on dit. On en pourrait donner une autre preuve, que l'on emprunterait encore à l'auteur de *l'Ame américaine*, et on la tirerait du nombre et du caractère des mesures qu'il propose pour maintenir à l'état de groupement homogène et national ceux de ces groupemens ethniques qui ont conservé jusqu'ici quelque autonomie. Ils sont donc bien instables, ces caractères de race, qu'il faille tant d'affaires pour les maintenir! Mais c'est où reparaît la première intention de son livre, laquelle, comme nous l'avons dit, n'était pas tant de reconnaître et de définir en soi l'âme américaine que d'examiner ce qu'on avait à craindre ou à espérer de l' « âme franco-canadienne. »

Il ne nous appartient guère d'intervenir dans une question de cette nature : et un Français de France ne saurait parler du Canada sans quelque mélancolie. Nous regretterons toujours de l'avoir jadis abandonné ; nous nous demanderons toujours si l'Angleterre, — avertie, il est vrai, par la séparation de ses colo-

nies d'Amérique, — n'en a pas fait ce que peut-être nous n'en aurions su faire ; et nous aurons toujours aux Canadiens français une juste reconnaissance du souvenir qu'ils ont gardé de la France. J'ai dit plus haut quelques mots de « l'uniformité des villes américaines » : au contraire il n'y a guère en France de ville dont la physionomie soit plus française que Québec, moins américaine ou moins anglaise, et Montréal m'a rappelé Bordeaux. D'un autre côté, il n'est pas douteux qu'à Montréal, comme à Québec et comme ailleurs, partout où nous retrouvons un centre de culture française, nous serions à la fois très ingrats et très maladroits si nous ne faisions pas tous nos efforts pour l'entretenir et pour le développer. Nous le serions surtout dans l'Amérique du Nord, où il s'en rencontre si peu ! Mais de savoir, après cela, quand les Canadiens français, par milliers, s'établissent aux États-Unis, s'il est de notre intérêt, je veux dire s'il importe à notre influence qu'ils s'absorbent dans l'Union ou qu'ils conservent une sorte d'autonomie, j'en serais bien empêché pour ma part ; et eux-mêmes partagent-ils tous en ce point les opinions de M. de Nevers ?

Je me garderai donc, encore une fois, d'intervenir dans la question. Mais ce que je puis pourtant dire, et ce qui me ramène moi-même au centre de mon sujet, c'est que je ne sais si l'on se fait une idée bien juste des conditions de l'influence d'une race ou d'une religion. Nous avons aujourd'hui la superstition du nombre, et, assurément, le nombre est quelque chose, mais il n'est cependant pas tout. Voilà plus d'un an que dure la guerre du Transvaal, et qui peut dire qu'elle soit terminée ? Mais c'est surtout quand il s'agit d'influence intellectuelle ou morale que le rayonnement d'un foyer dépend de l'intensité de sa flamme ; et c'est pourquoi, en Amérique ou ailleurs, si nous voulons que la langue et l'esprit français se répandent, ne nous préoccupons pas tant des moyens de les répandre au dehors que de les maintenir eux-mêmes, et en France, dans le sens de leurs traditions. La tradition française a ceci de particulier qu'il n'y en a pas de plus nationale, en raison de notre formation historique, ni de plus universelle à la fois, en raison de notre situation géographique. Tout ce que la France a fait de grand dans le monde est français, pour ainsi dire, de son caractère même d'universalité. Cela est vrai de l'œuvre de nos missionnaires catholiques, et cela est vrai de l'œuvre de la révolution française. Cela est vrai de nos codes, et cela est vrai de

notre littérature : il n'y a que nos écrivains du XVIIIe siècle qui aient oublié quelquefois d'être Français, et il n'y a de cette vérité que le brillant critique littéraire du *Temps* qui ne se doute point. Même cela est vrai des réformateurs de notre orthographe ou de notre syntaxe, puisqu'en les bouleversant ils ne se proposent, disent-ils, que d'en rendre l'étude à la fois plus profitable à nos Français et plus facile aux étrangers. Ils avaient de bonnes intentions, mais les conséquences en seraient désastreuses. Si nous nous conformons à cette double tradition, nous pouvons être assurés que nous ne perdrons rien de notre influence. Elle sera dans l'avenir ce qu'elle a été dans le passé. Nos ennemis eux-mêmes, — si nous en avons! — ne se serviront contre nous que de nous. Et c'est à peine alors, partout où il existe des centres de « culture française, » si nous aurons besoin de les « entretenir; » ils se développeront d'eux-mêmes.

C'est de cette manière, qui diffère un peu de celle de M. de Nevers, que j'envisage en Amérique la solution du « problème des races. » Le mouvement démocratique, représenté, si l'on le veut, par l'élément irlandais, est présentement en train de dégager de ce contact ou de ce mélange de toutes les races de l'ancienne Europe les caractères essentiels d'une âme américaine, encore instable et indéterminée. Quand ces caractères seront pour ainsi dire fixés, les hérédités anciennes se réveilleront de leur sommeil; et de même, ou à peu près, qu'autrefois la romanisation du monde n'a empêché ni la Gaule de devenir la France, ni l'Ibérie de devenir l'Espagne, ainsi l'*anglicisation* du continent Nord américain n'empêchera pas cette âme américaine d'emprunter aux élémens hétérogènes dont elle se sera formée ce qu'elle en trouvera d'assimilable à sa propre substance. Car, enfin, il y a une justice! Aux étrangers qui viennent s'établir chez nous, je veux dire en France, en Angleterre, en Allemagne, — et même quand ils ne s'y établissent pas sans esprit de retour, — nous n'avons pas besoin de leur imposer nos lois ou coutumes ; ils les subissent, ou ils s'y résignent, et d'ailleurs ce n'est pas en y résistant, mais au contraire en les subissant qu'ils les modifient. Pareillement en Amérique. Il en sera des autres élémens étrangers comme de l'élément irlandais lui-même. S'il est devenu si puissant et si, comme l'auteur de *l'Ame américaine*, on peut dire qu'il règne aux États-Unis, c'est précisément pour n'avoir pas prétendu maintenir son autonomie dans l'Union. Après tout, on ne se rend

maître en politique, et ailleurs, que de ce que l'on accepte; et si je me suis fait comprendre, on ne verra point, je l'espère, de paradoxe dans cette formule à laquelle j'aboutirai : si vous voulez, Français ou Italiens, Allemands ou Hongrois, avoir votre influence dans le développement de l'âme américaine, commencez par être vous-mêmes Américains.

V

Mais je m'aperçois que, sous prétexte de mettre en lumière, et, ainsi qu'on le voit, de discuter l'idée générale ou principale du livre de M. de Nevers, je risquerais de ne pas indiquer tout ce qu'il contient et d'autres idées, et d'observations justes, et de satires fines et heureuses de la vie américaine. Ce serait, en vérité, grand dommage ! C'est ainsi, qu'après M. James Bryce, on peut le lire, il faut le lire sur « la Question nègre; » et il a très bien vu qu'il n'y en avait peut-être pas de plus inquiétante pour l'Amérique. Songez en effet qu'il y a maintenant 10 ou 12 millions de nègres en Amérique; reprenez la carte, et considérez que les trois quarts d'entre eux se répartissent entre six États limitrophes, Caroline du Sud, Géorgie, Floride, Alabama, Mississipi et Tennessee; comptez que, dans trois au moins de ces États, ils sont déjà plus nombreux que les blancs; voyez que, n'étant pas plus de 4 millions il y a quarante ans, à l'époque de la guerre de sécession, aucune autre race, depuis ce temps, n'a « multiplié » davantage; apprenez des Américains que tous les efforts qu'ils disent avoir tentés pour élever le nègre au niveau du dernier des émigrans d'Europe semblent avoir échoué; — et vous vous ferez quelque idée de la gravité de la question.

C'en est une autre, il est vrai, que de savoir si les Américains ont fait autant d'efforts qu'ils le disent pour améliorer le nègre. Ils en ont fait de considérables, je le sais, et, — puisque M. Edmond de Nevers n'en a même pas, je crois, parlé — je saisirai cette occasion de signaler ce que l'on pourrait appeler l'Œuvre du *John F. Slater Fund*. John Slater était un riche négociant de Norwich, au Connecticut, qui, de son vivant même, en 1882, a constitué un fonds de 5 millions de francs pour les revenus en être exclusivement employés à « élever, — *uplifting*, — les nègres émancipés des États du Sud, et leur postérité, en leur assurant les bienfaits d'une éducation chrétienne. » Ce Slater, on le voit,

n'eût été chez nous, en France, qu'un vulgaire « clérical; » et ni M. Waldeck-Rousseau, ni M. Henri Brisson, grands ennemis de la *mainmorte*, n'eussent peut-être refusé ces 5 millions de francs, mais ils les eussent fait servir à développer chez les nègres des sentimens contraires à l'intention du donateur. Le même John Slater n'exprimait-il pas encore, un peu plus loin, dans la lettre par laquelle il annonçait son intention, cette idée vraiment extraordinaire que « l'instruction du nègre lui paraissait inséparable de son éducation; » et que cette « éducation, qui devait avoir pour objet de l'éclairer sur ses devoirs envers Dieu et envers l'homme, ne pouvait lui être donnée qu'à la lumière des saintes Écritures? » Et, avec cette simplicité de désintéressement qui caractérise les « milliardaires » américains quand ils font de ces dons magnifiques, il s'en remettait des moyens de réaliser ses intentions à un Conseil d'administration où je retrouve entre autres noms ceux de M. Rutherford B. Hayes, l'ancien Président, aujourd'hui mort, et de M. Daniel C. Gilman, le président actuel de l'Université Johns Hopkins, et l'homme qui peut-être a le plus fait pour l'organisation et le développement de l'instruction supérieure aux États-Unis. [Ceux qu'intéresse cet autre problème liront avec profit le livre qu'il a récemment fait paraître sous le titre d'*University Problems*.] Administrateur ou *trustee* du *Slater Fund*, M. D. C. Gilman ne s'est guère moins occupé de la question nègre; et j'ai là sous les yeux, non seulement son *Discours* prononcé le 18 novembre 1896, pour « l'inauguration de l'École commerciale Armstrong-Slater, » mais la collection entière des publications faites aux frais du *Slater Fund*. J'en note particulièrement deux : l'une sur *les Progrès de l'éducation des Nègres depuis 1860*, de M. J. L. M. Curry, secrétaire du Slater Fund, et l'autre sur *les Occupations des Nègres*, de M. Henry Gannett. Il n'y en a pas de plus intéressantes, ni qui témoignent de plus nobles préoccupations.

Malheureusement, ces préoccupations ne semblent être encore que celles d'une élite, et le préjugé contre le nègre, dans les États du Sud au moins, subsiste dans toute sa force. Quel est donc celui de ces États dont la législature, tout dernièrement, cette année même, a voté un ensemble de mesures destinées à priver le nègre du droit de suffrage que lui reconnaît la Constitution? N'est-ce pas la Caroline du Sud? Un écrivain anglais, M. Laird Crowes, cité par M. Edmond de Nevers, disait, il n'y a pas dix ans,

en 1891 : « Si les crimes et les outrages qui se commettent tous les jours dans les États du Sud pour des raisons de race avaient lieu dans un pays civilisé ou demi-civilisé de l'Europe, et si on leur faisait une publicité aussi grande que celle qui a été faite aux atrocités commises en Bulgarie il n'y a pas longtemps, l'opinion publique se soulèverait et demanderait une répression, même si une guerre était nécessaire. *La situation des gens de couleur dans le Sud est une honte pour le nom de la civilisation anglo-saxonne.* » C'est ce qu'oublient quelques-uns de ceux qui reprochent au nègre de ne pouvoir pas s'élever au-dessus d'un certain niveau intellectuel et moral. « Nos enfans sont aussi intelligens que les enfans blancs, disait un évêque de couleur, mais aussitôt qu'ils deviennent assez grands pour apprécier leur situation, pour comprendre qu'on les regarde comme une race inférieure et pour voir qu'ils ne peuvent pas espérer devenir autre chose que cuisiniers ou domestiques, ils perdent leur ambition et cessent de travailler. » Cet évêque avait sans doute raison. J'ai connu, en France même, des « gens de couleur » éminens; et combien après tout la littérature américaine, en ce siècle, a-t-elle compté d'auteurs « blancs » qui valussent l'auteur des *Trois Mousquetaires* ou celui du *Demi-Monde* et de la *Dame aux Camélias?* J'en pourrais nommer beaucoup d'autres. Mais que l'homme de couleur puisse devenir son égal, il semble que ce soit ce que l'on aura quelque peine à faire entendre à l'homme de race anglo-saxonne !

Je viens de parler de la générosité des « milliardaires » américains : c'est encore un point sur lequel on trouvera de curieux renseignemens dans le livre de M. Edmond de Nevers. Par exemple, il a très bien vu que, dans le respect dévotieux de la démocratie américaine pour les Astor et les Vanderbilt, les Rockefeller et les Carneggie, il y avait quelque chose d'autre et de plus que le culte idolâtrique et grossier de l'argent. « Fils de leurs œuvres, » en général, ces rois du pétrole ou du fer sont, à vrai dire, les héros, au plein sens du mot, et on serait tenté de dire « les grands hommes » d'une démocratie industrielle et pacifique. Ce qu'on admire en eux, c'est sans doute, — et comme chez nous d'ailleurs, hélas! — l'énormité de leur fortune, mais c'est encore peut-être et surtout la manière dont ils l'ont faite. Ils sont les Christophe Colomb et les Vasco de Gama du fer ou du pétrole. Ils ont fait preuve de ces qualités d'endurance, d'énergie, de persévérance, d'intelligence aussi qui furent jadis, en d'autres circon-

stances, les qualités des tyrans de la Renaissance italienne, les Médicis ou les Farnèse. Ils sont, comme eux, et pour 80 millions d'êtres humains, un objet d'émulation autant ou plus que d'envie. On leur pardonne d'ailleurs leurs millions comme ayant autant de chances de les perdre qu'ils en ont eues de les acquérir. Dans la chronique de la vie d'outre-mer, leurs pertes ou leurs gains intéressent et passionnent l'opinion publique à l'égal d'un roman-feuilleton, mais d'un roman-feuilleton qui ne finirait point, qui n'aurait point de « dénouement, » qui recommencerait toujours, à l'instar de ceux du vieux Dumas. On croyait qu'Aramis et Porthos étaient morts, on les avait enterrés, et point du tout, voici que du fond de leur tombe ils se relèvent, et on s'aperçoit qu'en les tuant, le romancier, par des moyens qu'il n'avait pas dits, avait eu l'art de leur conserver une chance de vie. On s'émerveille et on applaudit. Pareillement les milliardaires. Ils étaient engagés dans deux, trois, quatre, dix entreprises gigantesques, et elles s'effondrent! mais il y en avait une onzième, qu'on ne connaissait point, et, du milieu de la ruine des autres, la voici, tout d'un coup, qui s'élève, et elle est la plus fructueuse! Comment l'imagination populaire en voudrait-elle aux hommes qui lui ont procuré le plaisir de semblables surprises? Si les « milliardaires » américains sont l'objet de l'admiration de l'âme américaine, il y en a, comme on voit, des raisons de plus d'une sorte; et pourtant n'avons-nous rien dit de l'usage en général très noble qu'ils font de leur fortune.

C'est encore ce que M. Edmond de Nevers fait justement observer. « La vanité, dit-il, a rarement la plus grande part dans les motifs qui inspirent les donations ou les legs dont bénéficie le public. Les possesseurs de ces fortunes, en général si facilement conquises, se sentent reconnaissans envers la terre et les institutions qui leur ont été si favorables : ils tiennent à rendre au pays un peu de ce qu'il leur a donné. » Ne pourrait-on pas ajouter qu'autant que de leurs dons l'opinion publique leur sait gré de la manière dont ils les font? Ce sont quelquefois des hôpitaux ou des asiles qu'ils fondent, mais ce sont plus souvent des bibliothèques, des écoles, des collèges, quand ce n'est pas, comme le vieux Johns Hopkins, des Universités « tout entières. » Il ne leur en coûte alors, au bas mot, qu'une vingtaine de millions. En vérité, ne sont-ce pas là de « bons rois, » comme le dit M. Edmond de Nevers! et de vrais rois constitutionnels, « qui règnent et

ne gouvernent pas; » qui ne prescrivent même qu'en gros la destination ou l'emploi des dollars qu'ils donnent à mains pleines; qui s'en remettent aux gens compétens du soin d'en faire la plus fructueuse application; et qui continuent assurément de s'intéresser à leur œuvre de très près, mais en hommes d'affaires, pour que cette œuvre elle-même continue de profiter de l'accroissement de leur fortune et de leur autorité? Cela ne vaut-il pas bien qu'on leur passe quelques-uns des « ridicules » ou des « défauts » qui sont ceux de tous les parvenus? Et d'autant qu'à vrai dire, parmi ceux qui les leur reprochent le plus aigrement, ces ridicules ou ces défauts, on rencontre peu de descendans des Plantagenets ou des Montmorency.

Si maintenant, à ce propos, je voulais suivre M. de Nevers dans les considérations qu'il développe sur les rapports futurs du millionnaire et de l'ouvrier, ou du capital et du travail dans l'Amérique de l'avenir, je m'aventurerais fort imprudemment sur un terrain qui n'est pas le mien. Je me bornerai donc à dire très brièvement que, si la solution de la « question sociale » n'est pas beaucoup plus avancée aux États-Unis qu'en Europe, il semble cependant qu'elle ne s'y pose pas tout à fait de la même manière, et que l'on ne voit pas ce que la lutte des classes y pourrait signifier. « Il n'est pas probable, dit à ce propos M. de Nevers, que l'antagonisme entre le capital et le travail se développe en Amérique à l'état de crise aiguë, car, jusqu'à présent, le capital et le travail y ont été d'excellens alliés, et le premier n'y peut guère être considéré comme le tyran du second. » Que le bon Dieu l'entende et lui donne raison! Il me suffit d'avoir noté le fait, et aussi bien, si j'insistais, ne tomberais-je pas à mon tour dans le défaut que j'ai reproché à l'auteur de *l'Ame américaine*, quand je regrettais qu'il n'eût pas mis en lumière l'idée principale de son livre? J'aurais dû plutôt dire qu'on a quelque peine à la suivre au travers des nombreux développemens qu'il en donne; et c'est à mon tour ce que je voudrais bien ne pas faire.

Ce qu'il m'est cependant difficile de ne pas remarquer, en terminant, c'est le rôle que la guerre a joué dans la formation de l'« âme américaine, » et c'est aussi, pour l'aider à prendre conscience d'elle-même, le bonheur qu'elle a eu de rencontrer un Georges Washington. En vérité, pour achever de donner à cette « âme américaine » les traits qui la caractérisent, trente ans écoulés depuis la guerre de Sécession n'avaient pas fait ce que

viennent d'opérer ces deux ou trois dernières années. *Impérialisme* et *nationalisme* se touchent ou se tiennent. C'est, d'autre part, la guerre de Sécession, M. de Nevers l'a fait observer à bon droit, qui, d'une concurrence jusque-là brutale et sanguinaire, a transformé la « lutte des races » aux États-Unis, — entre blancs du moins, — en une concurrence pacifique. Et enfin, de ces treize colonies à jamais fameuses, que leurs différences d'origines divisaient en trois groupes au moins à la veille de la déclaration d'indépendance, la guerre, et la guerre seule, a formé le noyau compact de l'union future. Mais M. de Nevers fait observer encore, et il le prouve, que sans Washington, les vicissitudes ou les péripéties de la guerre d'indépendance n'auraient peut-être abouti qu'à remettre l'Amérique sous la domination de l'Angleterre. On ne louera jamais assez Washington! Et puisque enfin il faut que tout article ait une conclusion, toute histoire une morale, et que toute morale se résume en une leçon, j'en tirerai jusqu'à deux de cette observation : la première, que la loi de la guerre n'a pas cessé d'être « une loi du monde; » et la seconde, si je l'ose exprimer de cette façon familière, qu'en histoire — et quoi que l'on dise de la vertu anonyme et impersonnelle des foules — c'est encore quelque chose qu'un homme.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE FRANÇAISE : *Alkestis*, drame en quatre actes en vers par M. G. Rivollet. — ODÉON : *La guerre en dentelles*, drame en cinq actes par M. Georges d'Esparbès. — VAUDEVILLE : *Sylvie ou la curieuse d'amour*, comédie en quatre actes par M. Abel Hermant. — GYMNASE : *La Poigne*, comédie en quatre actes par M. Jean Jullien. — THÉATRE-ANTOINE : *la Main gauche*, comédie en trois actes par M. Pierre Veber.

La littérature dramatique ne peut pas se renouveler tous les soirs. Il est bon que, de temps en temps, les écrivains reviennent à des formes anciennes, et que le théâtre se recueille. Ces périodes d'apparente stagnation cachent parfois un puissant travail de fermentation intérieure; souvent elles ne cachent rien. Adaptations, comédies de genre historique, comédies bourgeoises ou vaudevilles à la mode d'il y a cinquante ans, tels sont les ouvrages nouveaux que nous ont donnés les théâtres pour leur réouverture. Les auteurs se sont complu dans le rétrospectif, quand ce n'a pas été dans le suranné.

Nous suivrons l'ordre chronologique.

La Comédie-Française a représenté *Alkestis*, adaptation de l'*Alceste* d'Euripide. La pièce grecque, très complexe, est d'abord une féerie et un opéra bouffe. M. Rivollet a conservé et même renforcé ces élémens de spectacle et de bouffonnerie. Nous assistons à une série de tableaux : tableau de l'arrivée de la Mort heurtant au palais d'Admète, tableau des derniers momens d'Alceste tenant ses enfans embrassés, tableau des funérailles d'Alceste, tableau de sa résurrection. Le rôle d'Hercule a été très développé. Hercule fait dans cette pièce touchante le même fracas et il tient la même place, que Don César de Bazan dans *Ruy Blas*. Même il débite une sorte de ballade à la lune qui n'est pas la partie la moins surprenante de son rôle.

Mais l'*Alceste* grecque est en outre le drame du dévouement con-

jugal. Euripide passait pour être l'ennemi des femmes; de tout temps nous avons su ce qu'il faut penser de ceux qui ont dit tant de mal des femmes; ils leur en veulent de les avoir trop aimées. Il a mis à la scène les plus délicieuses figures de femmes et les plus nobles qu'il y ait dans toute la littérature antique. Alceste est l'une d'elles. Comme ses sœurs, une Polyxène ou une Iphigénie, cette héroïne nous ravit parce qu'elle n'est en aucune manière une personnification de l'héroïsme. C'est une femme qui aime son mari, au point d'accepter de mourir pour lui. Au moment où elle meurt, la beauté de son action ne l'enivre, ni ne l'éblouit. Sa mort lui paraît vraiment atroce. Elle est jeune, elle est charmante, elle est reine, elle est épouse, elle est mère, et la vie est le plus grand de tous les biens! Aussi emplit-elle le palais de ses lamentations et arrose-t-elle de ses larmes les autels familiers. Elle sait l'étendue et la valeur de son sacrifice : elle y mesure l'étendue de la reconnaissance qu'on lui doit en retour. On a bien le droit de faire ses conditions quand on meurt pour les gens. Donc qu'Admète fasse serment de ne pas se remarier! La mère ne veut pas que ses enfans aient une marâtre. La femme écarte par avance la rivale qui la ferait oublier. Non, Alceste n'est pas une héroïne de tragédie : jusque dans la mort elle reste femme adorablement... L'Alceste française n'apparaît en scène que pour gémir et mourir. M. Rivollet a supprimé de sa version toute « l'étude de femme. »

Alceste est encore la comédie de l'égoïsme. Admète s'est adressé à ses parens et à ses amis et il leur a fait, sans rougir, la même étrange proposition à laquelle tous ont répondu de la même manière. Seule Alceste se dévoue. Admète est un mari qui aime bien sa femme mais qui s'aime mieux lui-même : il accepte le sacrifice de la jeune femme. A sa lâcheté répond la lâcheté toute pareille du vieux Phérès. Ces deux égoïsmes se rencontrent, se heurtent, éclatent dans la scène où le père et le fils, oublieux de toute dignité royale, comme de toute convenance familiale, s'invectivent suivant le rite des portefaix ou des héros d'Homère et se jettent à la face leur mépris réciproque... L'adaptateur moderne a reculé devant ces hardiesses de la tragédie antique. Et cela même est curieux à constater. A l'heure actuelle, nous en sommes à ne pas oser transporter sur notre théâtre des scènes qui datent de plus de deux mille ans et avec lesquelles sont familiarisés nos enfans à qui on les fait lire dans leurs classes. M. Rivollet s'est ingénié à « sauver » la situation. Ce n'est plus par pleutrerie qu'Admète refuse de mourir, c'est par devoir et j'allais dire par esprit de sacrifice. Il doit vivre pour son peuple. Il est la victime de la raison d'État.

Ce n'est plus par son fils que le vieux Phérès s'entend reprocher son indignité : c'est par les gens du chœur. Évidemment cela rend la scène beaucoup plus convenable. Décence et solennité, telle est la note.

A l'*Alceste* française, il manque Alceste, Admète et Phérès; il manque l'émotion et la satire. Il reste une pièce à spectacle, un drame tout extérieur écrit en vers agréables, faciles et négligés.

L'interprétation d'*Alkestis* est d'une médiocrité uniforme, sur laquelle tranche le jeu de M. Paul Mounet, chargé du rôle d'Hercule. Il a été la joie de la soirée. Entre les nombreux types d'Hercule que lui fournissaient l'art et la littérature, il a choisi avec décision le type de l'Hercule forain.

Après l'adaptation, le pastiche. C'est un genre froid. M. Georges d'Esparbès lui-même, avec sa bonne volonté éperdue, n'a pas réussi à le réchauffer. M. d'Esparbès est un spécialiste de la littérature héroïque. Il a longtemps célébré les exploits de l'époque napoléonienne en des contes empanachés d'un sublime tout méridional. Désormais il exalte l'héroïsme du XVIII^e^ siècle. Il faut tenir compte à M. d'Esparbès de ses intentions, qui sont excellentes. Dans *la Guerre en dentelles*, il a voulu évoquer un moment particulièrement brillant de notre vie française, et ressusciter les élégances de l'ancien régime. Le XVIII^e^ siècle nous offre un mélange savoureux de bravoure et de galanterie, de hardiesse guerrière et de légèreté spirituelle. Les gens de ce temps-là s'interrompaient de danser pour s'aller battre, et chargeaient l'ennemi sur un air de menuet. Un certain marquis de Pry a la tâche de personnifier toutes ces grâces. Il s'y travaille avec une conscience, un zèle, une candeur qui désarment. Pas un mot qui ne soit une gentillesse. Pas un geste qui n'ait été étudié avec le maître à danser. C'est trop. On a beau être de l'ancien régime, il y a des momens de détente et d'oubli. Le gentilhomme de M. d'Esparbès ne nous laisse jamais oublier qu'il est de l'ancien régime. C'est son tort. Si nous devinons que Mascarille est un faux marquis, c'est justement parce qu'il a trop l'air marquis. Et si nous nous apercevons que Boireau n'est pas un homme du monde, c'est parce qu'il renchérit sur la distinction. Pas un seul instant, le marquis de Pry ne nous fait songer à Richelieu.

Le rôle du marquis de Pry a trouvé un interprète extraordinaire : c'est M. de Max. On ne pousse pas plus loin la drôlerie involontaire. C'est le chef-d'œuvre de la caricature malgré soi. Il est impayable. Cela vaut le voyage.

Voici maintenant le XVIII^e^ siècle libertin. M. Abel Hermant, qui a le don du pastiche, s'est proposé d'emprunter aux conteurs du siècle dernier ce qu'il y avait de plus désobligeant dans leur manière de libertinage laborieux et de froide grivoiserie. Il y a parfaitement réussi. Encore les pires représentans de ce genre de littérature ne réunissaient-ils pas un millier de personnes pour leur conter leurs petites drôleries pendant quatre heures d'horloge. La question est de savoir si la pièce de M. Hermant est plus déplaisante, ou si par son incroyable monotonie elle ne serait pas encore plus ennuyeuse. Sylvie est une femme qui, depuis le jour de la prise de la Bastille, change de maris chaque fois que la France change de gouvernement; cela, sans préjudice des amans, qui ne comptent pas. Au premier acte, Sylvie tombe dans les bras d'un premier mari, qui est marquis d'ancien régime. Au second acte, Sylvie tombe dans les bras d'un second mari, qui est accusateur public. Au troisième acte, Sylvie épouse un troisième mari, qui est maréchal d'Empire. Nous songeons au retour des Bourbons, aux Cent Jours, à la Restauration. Mais la pièce de M. Hermant est terminée, ou pour mieux dire, elle a cessé de recommencer. Car telle est la coupe de cette pièce bizarre que chaque acte y recommence l'acte précédent. Au premier acte, Sylvie va se donner à Henry, un jeune gars, héros du 14 juillet, lorsqu'elle se laisse prendre, sous le nez d'Henry, par le marquis. Au second acte Sylvie est en conversation tendre avec Henry, lorsque, sous le nez d'Henry, elle se laisse prendre par l'accusateur public. Au troisième acte, nous revoyons Henry et, au moment psychologique, Sylvie se laisse enlever par le maréchal d'Empire. Le quatrième acte réunit les trois maris et le sempiternel Henry. Ce système de recommencemens constitue un genre fort usité dans les ateliers et dans les cafés-concerts. *Sylvie ou la Curieuse d'amour* n'est pas une pièce de théâtre, c'est une « scie » en quatre actes.

M^me^ Réjane met autant de fantaisie qu'il lui est possible dans le rôle fâcheux de Sylvie; sans elle, la pièce serait probablement injouable.

Le nom de M. Jean Jullien nous reporte à l'âge héroïque du théâtre réaliste. Aussi n'est-il pas sans intérêt de voir M. Jullien nous donner aujourd'hui une pièce où tous les procédés qui y sont employés, hormis peut-être les bruits de coulisses, avaient déjà été portés à leur perfection dans le théâtre d'Augier.

La Poigne est d'ailleurs une pièce des plus estimables; et, en dépit de beaucoup de lourdeur et de maladresse, une étude de mœurs et de caractère fort intéressante. Nous sommes en province, chez M. Per-

raud, avocat de talent, très estimé dans la contrée, où il occupe une haute situation morale et joue le rôle de grand électeur. Le député qu'il a fait élire, ayant manqué à toutes les promesses de son programme vient de passer ministre. Sur ces entrefaites, le ministre félon offre une préfecture à Perraud. Une préfecture à Perraud! Perraud l'incorruptible, Perraud l'irréductible répond par télégramme. — Il répond qu'il accepte.

Tout cela est très net, très vigoureux, et l'effet dramatique est heureusement ménagé. Nous nous tenons pour bien renseignés sur le caractère de Perraud. C'est un de ces indépendans comme on en voit beaucoup. Ils font de l'opposition au gouvernement pour le faire repentir de n'avoir pas songé à eux. Ce Perraud est un pantin. De voir manœuvrer les ficelles d'un pantin, c'est un spectacle qui n'est ni très rare, ni très instructif; mais c'est toujours amusant. Va donc pour l'étude du pantin politique!

Seulement ce n'est pas cela. Ce n'est pas cela du tout. Nous nous apercevons très vite que, pour avoir suivi la voie où nous engageait l'auteur, nous nous sommes fourvoyés. Une phrase à laquelle nous n'avions pas prêté d'attention contenait le germe de la pièce que nous allons voir maintenant se développer. « Au fond, disait Perraud, je suis un autoritaire. » C'est pour avoir l'occasion d'exercer ses goûts d'autorité qu'il a accepté d'être quelque chose dans le gouvernement. Il sera l'un des préfets à poigne de la République. Mais le tempérament autoritaire, à mesure qu'il se satisfait, devient plus exigeant. Perraud se rend insupportable. Son fils le quitte après une violente discussion. Sa femme, témoin de la scène entre le père et le fils, tombe morte, foudroyée par l'émotion. Une grève, que Perraud, en exaspérant les ouvriers a fait dégénérer en émeute, a pour résultat la démission de ce préfet tour à tour violent et timide. Son gendre, qui est un habile, trouvera moyen de profiter de sa disgrâce. Tout le monde s'écarte de lui. Perraud n'a plus de femme, plus de fils, plus de fille; il n'a plus de situation, il n'a plus de foyer. Perraud n'est plus préfet. Il n'est plus rien. C'est épouvantable.

Les objections se pressent en foule. Voilà un homme qui a des instincts de domination; et, pour les satisfaire, il ne trouve rien de mieux que de s'installer dans une préfecture! Il se trompe d'adresse. Jamais on n'a ouï dire que la situation de préfet fût une situation indépendante, puisque c'est exactement le contraire. Un préfet est un fonctionnaire. Il ne donne pas les ordres, il les reçoit. Il exécute les volontés d'autrui, et du jour où il a endossé l'habit galonné, il a fait vœu

d'abdiquer sa propre volonté. Cet autoritaire de la vie politique est pareillement un autoritaire de la vie de famille. C'est le Croquemitaine de l'autorité. Cela est d'une observation très superficielle. Combien il eût été d'une vérité plus commune de nous montrer dans ce tyranneau le plus débonnaire des hommes et le plus complaisant des pères! Au surplus les excès d'autorité de Perraud ne sont pour rien dans les fâcheuses incartades de son polisson de fils. Ce jeune homme est un affreux petit drôle, paresseux et insolent. Subitement il lui prend une lubie de se marier. Son père le prie d'attendre et de repasser quand il aura une position. Ce père a bien raison et nous le plaignons d'avoir un tel fils. Ce croquemitaine est un malheureux. Cet autoritaire manque de fermeté. Il en manque dans sa conduite publique comme dans sa vie privée. Il est moins effrayant que pitoyable. C'est un pauvre homme. C'est le contraire de ce que l'auteur avait voulu nous montrer... A moins que M. Jean Jullien n'ait voulu dire : « La poigne n'est pas l'autorité. Pour faire preuve de caractère, la première condition est d'en avoir. Rien n'est plus dangereux que de « faire de l'autorité » quand on est d'ailleurs un faible. »

La Poigne, est très joliment mise en scène et fort bien jouée, surtout par M. Gémier, qui est excellent dans le rôle de Perraud, et M. Arquillière a dessiné avec beaucoup de finesse la silhouette d'un certain Barral, universitaire de province et politicien à principes.

Le Théâtre-Libre est devenu le Théâtre-Antoine. En changeant de nom, combien il a changé d'esthétique! Où sont les brutalités de la comédie rosse, qu'au surplus je ne regrette pas? Ce n'est plus Henry Becque qu'imitent les jeunes auteurs, c'est Duvert et Lausanne. *La Main gauche*, de M. Pierre Veber, est un vaudeville suivant la formule ancienne. Toutes les ficelles classiques y sont tirées avec une adresse et même une rouerie presque inquiétante. Ces trois actes, d'une substance si mince qu'elle échappe à l'analyse, sont filés d'une main légère et menés de façon alerte. Il y a de la gaieté, plus étudiée que jaillissante. Quelques traits d'observation, quelques silhouettes finement indiquées donnent à espérer que M. Veber ne se confinera pas dans ce genre et qu'il peut prétendre à des succès d'un ordre plus relevé.

M. Dumény est tout plein de rondeur et de bonne humeur dans le personnage principal.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

La France, de l'aveu même des journaux anglais, s'est honorée par la réception qu'elle a faite au président Krüger. Dans cet homme, sacré par le malheur, dont les foules qui l'ont acclamé ignorent à peu près tout et ne connaissent que le nom, elle n'a vu que ce qu'il représente, à savoir une nationalité petite par le nombre, mais indomptable par le courage, qui, depuis plus d'une année, défend obstinément son existence dans la lutte la plus inégale peut-être dont l'histoire offre l'exemple. Voilà ce qu'a vu la foule, et cela a suffi pour lui inspirer l'enthousiasme le plus ardent et le plus sain.

Ceux qui réfléchissent davantage ont vu quelque chose de plus. Ils se souviennent que tout l'effort du siècle qui s'achève a été consacré à l'affranchissement, à la reconstitution, à la résurrection des nationalités. Que de sang n'a-t-on pas répandu à la poursuite de tant de rêves, dont quelques-uns ont été réalisés! Ce que les penseurs, les orateurs, les poètes même avaient donné comme but à la politique des gouvernemens, ceux-ci l'ont souvent adopté et parfois accompli. Et si, dans cette marche généreuse vers ce qu'on regardait comme le progrès de l'humanité, la France s'est trouvée au premier rang, l'Angleterre, il faut le dire, a été presque toujours à ses côtés. Le langage que nous tenons encore aujourd'hui, elle le connaît, car elle l'a parlé avec nous. Les sentimens auxquels nous obéissons, elle ne peut pas les désavouer tout à fait, car ce serait méconnaître sa propre histoire. Elle s'est peu compromise, sans doute, dans la lutte pour les nationalités; mais elle s'y est constamment intéressée, et si la France en a été le soldat, elle en a été le diplomate. Qui se serait attendu à la voir clore le XIX^e^ siècle par cette page sanglante, qu'elle continue d'écrire

péniblement dans le Sud de l'Afrique? Triste spectacle! La puissance matérielle la plus grande peut-être qui soit au monde fait retomber tout son poids sur la plus petite, mais la plus respectable des nationalités. Elle veut l'écraser, et n'en vient pas à bout. La victime se débat encore: elle proteste et crie, et ses protestations et ses plaintes se répercutent dans tout l'univers en échos douloureux. Elle ne veut pas mourir. Elle a beau être la plus faible, elle continue de se défendre, et dans quelles conditions! Si on l'ignorait, le président Krüger, en débarquant à Marseille, l'a dit dans des termes dont se dégage une émotion tragique. « La guerre qu'on nous fait dans les deux républiques, s'est-il écrié, a atteint les dernières limites de la barbarie. Dans ma vie, j'ai eu à combattre parfois les tribus barbares d'Afrique; mais les barbares que nous avons à combattre maintenant sont bien pires que les autres. Ils vont jusqu'à armer contre nous les Cafres. Ils brûlent nos fermes que nous avons eu tant de peine à construire; ils chassent les femmes et les enfans dont les maris et les pères ont été tués ou emmenés prisonniers, et les laissent sans protection, sans bois et sans pain souvent. Mais, quoi qu'on fasse, nous ne nous rendrons jamais... Je puis vous assurer que, si le Transvaal et l'État Libre d'Orange devaient perdre leur indépendance, c'est que les deux peuples boers auraient été détruits avec leurs femmes et leurs enfans. » Le cœur se serre devant ces paroles, d'autant plus que ce n'est pas là une vaine rhétorique. Les faits ont jusqu'ici confirmé les affirmations du président Krüger. La guerre se prolonge; il est impossible d'en prévoir la fin. Celle-ci n'arrivera, s'il faut en croire cet autre grand vieillard, que lorsque la race boer tout entière, y compris les enfans et les femmes, aura été exterminée. L'Angleterre ferme les oreilles à ce langage; elle ne veut pas l'entendre; elle détourne sa pensée des horreurs qu'elle est condamnée à accomplir. Elle a eu autrefois de beaux élans d'enthousiasme pour la cause de la Grèce, et sa flotte était à Navarin avec celles de la Russie et de la France. Elle s'est émue comme nous du sort de l'Italie, et, si elle a fait moins pour sa libération, elle en a profité davantage. Elle s'est apitoyée sur celui de la Pologne, puis des duchés de l'Elbe, et, non contente de joindre sa diplomatie à la nôtre, elle nous a quelquefois hardiment entraînés avec elle : il est vrai qu'elle s'est montrée plus froide pour ces mêmes causes, dès qu'elle les a jugées perdues. N'importe : nous avons eu dans le passé assez de sentimens communs pour qu'elle comprenne ceux que nous éprouvons aujourd'hui. Aussi ne s'en offense-t-elle pas; et comment pourrait-elle le

faire? Au milieu de tant de cris qui ont été poussés sur le passage du président Krüger, pas un seul n'a été dirigé contre elle. A Marseille et à Paris, où l'épreuve a été prolongée plus longtemps et se poursuit encore, on a célébré l'héroïsme des Boers en lui-même, sans la moindre allusion à ceux qui en avaient provoqué l'explosion. On a laissé ces derniers à leur conscience : la nôtre s'est fondue tout entière en respect pour l'héroïsme et pour le malheur.

Le président Krüger, de son côté, a évité avec soin tout ce qui aurait pu mettre la France ou son gouvernement dans une situation délicate. Si les premières paroles qu'il a prononcées à Marseille ont été empreintes d'une douleur où se mêlait de l'amertume, après avoir dit ce qu'il avait à dire, il n'a eu garde de se répéter inutilement. Il n'est pas venu en Europe pour prêcher une croisade contre l'Angleterre : il sait bien qu'une telle entreprise dépasserait ses forces. Il ne cesse pas de dire que sa cause est juste, et que, si les hommes l'abandonnent, l'Éternel dans lequel il a foi ne lui manquera pas. Tous ses discours ont été empreints de la même élévation morale et du même tact pratique. A ceux qui lui ont été adressés, il a répondu avec mesure et discrétion, tout entier enfermé dans les pensées intimes qui l'ont conduit en Europe et dont nous ignorons exactement le caractère, mais où le deuil doit tenir la plus grande place : et quel deuil que celui de la patrie expirante !

Qu'est-il venu faire en Europe? Dans les circonstances actuelles, il n'a pas quitté son pays en feu sans avoir un but défini. L'œuvre qu'il s'est proposée doit être digne de son intelligence et de son âme ; mais enfin qu'attend-il et qu'espère-t-il? On a comparé son voyage à celui que M. Thiers a fait en 1870 à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Florence et à Londres : à dire vrai, il y a plus de différences que de ressemblances entre les démarches de ces deux hommes, qui l'un et l'autre ont aimé passionnément leur pays, et nous craignons qu'elles ne se ressemblent seulement par les résultats. C'est au commencement de la guerre, et non pas à la fin, que M. Thiers a accompli la mission que lui avait confiée le gouvernement de la Défense nationale. Mais il n'était pas alors le chef du gouvernement. Il n'était qu'un citoyen illustre, le plus connu de tous et le plus estimé au delà de nos frontières, celui qui devait être le mieux accueilli et le mieux écouté. Au Transvaal, ni les circonstances, ni la situation de M. Krüger ne sont les mêmes. Les analogies qu'on relève sont donc plus apparentes que réelles : elles n'existent que dans l'imminence d'un malheur commun. M. Krüger a échangé des conversations avec M. le Président

de la République et nos ministres. Il a trouvé chez eux la plus respectueuse considération pour sa personne et la plus grande sympathie pour la cause des républiques sud-africaines. Ces sentimens sont ceux de la France entière. Mais une politique ne s'inspire pas seulement des sentimens, ni même des intérêts : elle doit encore tenir compte des moyens dont elle dispose pour les faire prévaloir. Avons-nous les moyens de donner, soit matériellement, soit même moralement, un appui efficace aux infortunés Boers?

Puisque les souvenirs de 1870-1871 nous sont revenus à la mémoire, il faut en tirer une leçon. Nous n'avons même pas besoin de le faire nous-mêmes : dans une récente discussion du Reichstag allemand, M. le comte de Bulow a pris la peine de nous en dispenser, et, bien que l'ironie habituelle à sa parole soit plus à sa place lorsqu'il l'applique au Reichstag, qui en est charmé, qu'à des nations étrangères, qui pourraient l'être moins, nous devons l'écouter et faire notre profit de ses observations. On discutait les affaires de Chine. M. de Bulow avait à calmer les inquiétudes provoquées chez les députés par certaines allures de la politique impériale. Tout lui a été bon pour cela, et nous ne pouvons pas trouver surprenant qu'il ait quelque peu sacrifié la France, — historiquement, bien entendu, — puisqu'il a très délibérément jeté par-dessus bord son prédécesseur, le prince de Hohenlohe, et a même promis que, maintenant qu'il était lui-même chancelier, l'Empereur parlerait moins, ou parlerait mieux. Un homme qui s'affranchit aussi délibérément de tout et de tous dans le passé ne devait mettre aucun scrupule à répudier notre propre exemple. Aussi a-t-il dit que l'Allemagne n'avait aucune intention de jouer dans le monde le rôle de providence, comme la France l'avait fait en d'autres temps, ce qui, a-t-il ajouté, n'a pas réussi à Napoléon III. Ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre ce jugement. La politique de Napoléon III a été beaucoup plus profitable à nos voisins qu'à nous-mêmes. Nous ne la conseillons à personne. Toutefois, lorsque la France avait le tort, qui lui a coûté si cher, de vouloir exercer sur le monde une sorte d'hégémonie morale où elle a oublié si souvent ses propres intérêts, un air plus vif et plus chaud composait l'atmosphère de l'Europe. Certaines pensées généreuses s'y développaient plus librement. La date de 1870 a coupé le siècle en deux parties, dont la seconde a cessé de ressembler à la première. On a reproché à un bourgeois de 1830 d'avoir dit : « Chacun chez soi, chacun pour soi. » M. Dupin s'en est défendu. Mais, après 1870, le prince de Bismarck, qui n'était

rien moins qu'un bourgeois, qui était plutôt un féodal très dur, a pratiqué hautement cette maxime. Combien de fois n'a-t-il pas répété, avec son bon sens impitoyable, que chacun devait s'occuper exclusivement de ses affaires et laisser les autres se tirer des leurs comme ils pourraient. Il avait même, pour traduire cette pensée politique, les images les plus variées et les plus pittoresques. Grâce à lui, une douche glacée a couru sur l'Europe, et toute aspiration désintéressée a cessé d'y trouver un milieu favorable. Cette politique lui a réussi, autant que la politique contraire avait desservi la France : il faut bien tenir quelque compte de cette expérience. M. le comte de Bulow aime à s'inspirer des exemples du prince de Bismarck; qui pourrait le lui reprocher? Mais l'empereur Guillaume, bien qu'il soit lui aussi un bon élève du Chancelier de fer, n'a-t-il pas eu parfois quelques écarts de sensibilité juvénile? Et n'a-t-on pas pu croire un moment que l'idée d'être la providence des Boers souriait à son esprit?

C'était au moment de l'expédition Jameson : nul n'a oublié le télégramme qu'il a expédié au président Krüger. S'il était resté dans ses sentimens de cette époque, la cause des Boers aurait trouvé en lui un défenseur ou un vengeur, et qui sait si sa puissante initiative n'en aurait pas déterminé d'autres? Mais il avait mis tant d'impétuosité dans son premier mouvement, qu'il n'a plus trouvé par la suite la moindre force pour y persévérer. Ce souverain ne se pique point de rester fidèle à ses premières inspirations : et qui sait s'il ne le prouvera pas une fois de plus en Chine, où il a paru un moment se réserver une fois encore un rôle providentiel? Quoi qu'il en soit, il tient une si large place en Europe que celle-ci se trouve un peu désorientée lorsqu'il vient à lui faire défaut. Si l'on se rappelle son fameux télégramme au président Krüger, on sait aussi qu'au moment même où le malheur s'abattait sur le Transvaal, il a resserré les liens qui l'unissaient à l'Angleterre, et est allé faire à la reine Victoria une visite significative. Alors les Boers ont dû se sentir irrémédiablement isolés. De quelque côté que le président Krüger tournât ses tristes et intrépides regards, il ne rencontrait que des gouvernemens impuissans ou indifférens. Il est venu voir les choses de plus près. Qu'a-t-il vu? Que les sympathies des peuples lui étaient acquises; et nous ne parlons pas seulement de la France, car il aurait reçu partout, ailleurs un accueil déférent et empressé. Mais, s'il consulte l'horizon politique, il le trouvera sans doute, hélas! morne et froid. Une aussi grande infortune que la sienne serait faite, assurément, pour réchauffer dans les veines un sang attiédi. Les cœurs en éprouveront une émotion

très vive; les volontés en seront-elles changées? Il est permis de ne pas le croire, et c'est bien pourquoi l'Angleterre montre cette impassibilité, d'ailleurs élégante, qui se changerait en colères furieuses, si elle pouvait craindre qu'il n'en fût autrement.

Le président Krüger emportera de France l'impression que nous sommes restés les mêmes : les circonstances seules ont varié autour de nous. Dans la prudence que nous montrons, il y a peut-être un respect plus délicat de son malheur; car nous ne voulons pas lui promettre plus que nous ne pouvons lui donner, ni entretenir chez lui des illusions qui, en se dissipant, nous laisseraient une responsabilité cruelle. Nous ne lui avons jamais adressé de télégramme décevant : nous lui avons toujours indiqué les limites, malheureusement restreintes, dans lesquelles notre bonne volonté devait s'exercer et s'enfermer. Mais, lorsqu'il dit que sa cause est juste, nous le croyons avec lui, et rien ne saurait nous empêcher, dans nos rues et sur nos places, d'accourir au devant de lui et de lui témoigner notre estime. Il ne quittera pas la France sans en avoir senti battre le cœur. Il ira ensuite en Hollande où la jeune reine Wilhelmine lui a déjà souhaité la bienvenue avec la bonne grâce et la générosité de sa jeunesse. Nous doutons pourtant qu'il rencontre nulle part des sympathies plus sincères, ni même plus chaleureuses que chez nous.

Nous avons dit un mot de la discussion du Reichstag allemand sur les affaires de Chine : il y en a eu une aussi à notre Chambre des députés, où M. Delcassé a prononcé un discours très applaudi. En Angleterre, le Parlement ne parle pas, pour la bonne raison qu'il n'est pas réuni. Chose curieuse : dans ce pays où est né le parlementarisme, et qui nous en a donné des exemples devenus partout classiques, on n'éprouve aucun besoin de rassembler les Chambres au lendemain d'élections générales, et pendant que se poursuivent en Chine les événemens les plus graves. On pourrait, à ce point de vue, établir un contraste piquant entre l'Angleterre et l'Allemagne. Le Parlement ne passe pas, dans ce dernier pays, pour être la force politique prépondérante : cependant, les orateurs de l'opposition se sont plaints avec aigreur de ce que le Reichstag n'avait pas été convoqué plus tôt, et de ce qu'une expédition militaire avait été engagée en Extrême-Orient sans son approbation et son concours. M. de Bulow a répondu très volontiers qu'on avait eu tort, mais qu'il n'en était pas responsable, et que les choses ne se passeraient plus ainsi maintenant qu'il était chancelier. Le Reichstag a été tellement satisfait de voir ses droits

reconnus qu'il s'est aussitôt consolé de les avoir vu violer, et il a accordé au gouvernement tous les bills d'indemnité que celui-ci sollicitait. M. de Bulow doit trouver qu'il est bien facile de conduire un parlement : il suffit, du moins en Allemagne, de lui répéter toujours qu'il a raison. Après cela, le gouvernement fait ce qu'il veut, s'il n'a pas pris la précaution de le faire avant. En Angleterre, on ne réunit pas le Parlement du tout. En France, il se contente d'explications très générales sur les affaires de Chine, et nous ne critiquons pas sa réserve. Ces affaires, toutefois, vont assez mal. Elles se compliquent à l'excès et, dans les deux mondes, on commence à se demander avec ennui comment on en sortira. Cela tient à des causes nombreuses, dont nous voudrions indiquer les principales.

Le 30 septembre dernier, M. Delcassé adressait aux puissances une note dans laquelle il énonçait six propositions, qu'il leur soumettait. On a trouvé partout que les propositions de M. Delcassé étaient fort sensées; et plusieurs puissances avaient d'autant moins de peine à l'avouer qu'elles pouvaient y reconnaître souvent leurs propres pensées. Cela venait de ce que notre ministre s'était contenté, comme il l'a dit lui-même, de rédiger et de coordonner les opinions courantes, déjà esquissées par tout le monde, mais sans avoir encore reçu de personne une forme définitive. Il a essayé, sinon de leur donner cette forme, au moins de dresser, en se servant d'elles, un canevas sur le quel on pourrait discuter. Certaines puissances ont présenté quelques observations ou réserves. mais, sur le fond, elles ont toutes été d'accord, ou elles ont paru l'être. Dès lors, pourquoi ne s'en est-on pas tenu là? Il y avait une si grande urgence à entamer les pourparlers avec les négociateurs chinois, qu'on ne pouvait pas sans inconvénient, après avoir perdu tant de semaines et de jours, en perdre encore davantage. On aurait compris un rapide échange de vues entre les cabinets, et tout porte à croire qu'au bout de peu de temps toutes les difficultés auraient été dissipées. Certains cabinets, à la vérité, disaient avoir besoin de prendre, sur quelques points de fait, l'avis de leurs représentans diplomatiques ou militaires en Extrême-Orient ; mais, avec le télégraphe, cela pouvait se faire très vite, et l'ouverture des négociations ne semblait pas devoir en être retardée d'une manière très sensible.

Il n'en a malheureusement pas été de la sorte. Soit que les gouvernemens ne fussent pas très sûrs d'eux-mêmes, soit qu'ils n'eussent pas tous une égale volonté d'aboutir sans nouveau retard, ils ont repassé l'affaire à leurs ministres à Pékin, et ceux-ci se sont immédiatement

constitués en reviseurs du plan qu'on leur proposait. Ils ont compris, — et peut-être n'avaient-ils pas tout à fait tort, — qu'on ne demandait pas mieux que de leur laisser en partie une responsabilité devant laquelle on reculait soi-même. Nous ne parlons pas du gouvernement de la République; il a prouvé qu'il ne craignait pas de prendre des initiatives; il en a même pris beaucoup; mais il n'est pas seul, et, comme l'a dit lord Salisbury au banquet du Lord-Maire, un gouvernement doit en pareil cas mesurer son pas sur celui des autres, afin de ne pas se séparer d'eux et de s'assurer toujours qu'il en est suivi. A notre sens, on a commis une faute en laissant au corps diplomatique à Pékin le soin de contrôler d'aussi près, et même de refaire le plan des gouvernemens. Ceux-ci doivent sans nul doute demander des renseignemens et des informations à leurs ministres; ils doivent s'éclairer de toutes les lumières que des gens placés sur les lieux sont en situation de leur donner; mais, cela fait, c'est à eux, et à eux seuls, de conclure et d'arrêter des décisions que leurs représentans n'ont plus qu'à exécuter. Ceux-ci sont libres de choisir pour cela les moyens qui leur semblent les meilleurs, à la condition de ne rien modifier au fond des choses et de ne pas s'écarter du but qu'on leur a fixé.

En lisant le Livre Jaune distribué aux Chambres, nous avons été frappés d'une observation faite par lord Salisbury à M. Paul Cambon au commencement de juillet dernier. Nous proposions d'interroger les commandans de nos forces militaires sur l'effectif dont ils avaient besoin pour accomplir leur mission. Rien de plus naturel en apparence : il semblait au premier moment que tout le monde devait adhérer à cette suggestion. Qui pouvait, mieux que nos commandans militaires, savoir et dire combien d'hommes il leur fallait pour achever leur tâche? Cependant lord Salisbury s'est refusé à le leur demander, sous prétexte que les amiraux étaient incompétens à se prononcer sur l'importance des forces nécessaires à des opérations sur terre, et parce qu'une consultation de ce genre aurait impliqué l'obligation de se soumettre à la majorité. Le dernier motif invoqué par le ministre anglais montre bien quelle était sa pensée : il ne voulait pas se dessaisir d'une question que les gouvernemens seuls devaient traiter et résoudre par la voie diplomatique ordinaire. En y réfléchissant, on trouve qu'il faisait bien. Mais, s'il avait raison alors, et lorsqu'il s'agissait seulement de déterminer le chiffre d'un effectif militaire, combien plus sa préoccupation aurait été à sa place, si on l'avait appliquée à la détermination beaucoup plus importante encore des conditions à

imposer à la Chine ! On n'a pas voulu interroger les amiraux sur le nombre d'hommes nécessaires à une expédition, et on a presque laissé à la discrétion des ministres le soin de fixer entre eux les bases de la paix ! Le moindre inconvénient de cette manière de procéder était le temps perdu, ce qui ne veut pas dire qu'il ne fût pas très appréciable : mais il y en a eu de plus graves. Le milieu psychologique dans lequel se trouvent nos ministres en Chine n'est pas le même que le nôtre, celui des cabinets en Europe, au Japon ou en Amérique. Et comment s'en étonner? Quelque intérêt que nous ayons pris au sombre drame de Pékin, quelque émotion que nous en ayons ressentie, quelque angoisse que nous en ayons éprouvée, nous sommes loin du théâtre encore fumant où les faits se sont perpétrés ; nous pouvons dès lors mieux conserver notre sang-froid ; et, s'il arrivait à certains gouvernemens, ou aux hommes qui les dirigent, de se laisser entraîner hors des limites que la prudence conseille, l'allure générale ne manquerait pas de les retenir ou de les faire rentrer dans le chemin commun. Les gouvernemens sont mieux à même que leurs ministres en Extrême-Orient d'apprécier ce qu'il convient de faire, et, dans tous les cas, de l'arrêter : voilà pourquoi nous éprouvons des craintes toutes les fois que la direction politique leur échappe, fût-ce partiellement et provisoirement. Il y a plusieurs degrés de différence entre la chaleur morale du thermomètre politique, lorsqu'on le consulte à Pékin d'une part, ou, de l'autre, à Londres, à Paris, à Berlin, à Tokio, à Washington et dans les autres grandes capitales. Et, si rien n'est plus justifiable que cette différence, encore exige-t-elle certaines précautions.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre, M. Denys Cochin a dit quelque chose de tout cela ; il aurait pu y insister encore davantage. Il a approuvé les six propositions de M. Delcassé ; nous les approuvons comme lui, et même si complètement que nous regrettons les modifications ou les déformations qu'elles ont subies en Chine sur certains points, en particulier sur le plus important de tous, celui qui se rapporte aux châtimens à infliger aux principaux coupables des massacres et des incendies. En disant qu'ils seraient désignés par les représentans des puissances, M. Delcassé avait déjà dit beaucoup : il y avait péril à dire plus. Cependant les ministres à Pékin n'ont pas hésité à le faire : ils ont fixé d'avance le nombre des personnes sur lesquelles devait s'exercer la vindicte de la civilisation, et ajouté que la peine encourue par elles ne pouvait être que la mort. Soit ; mais fallait-il le dire dès aujourd'hui et dans ces termes? On

connaît de reste la situation en Chine. Nous sommes loin d'être maîtres du gouvernement impérial et de pouvoir lui imposer tout ce que nous voulons. Ce gouvernement lui-même ne paraît pas être complètement libre. On ne sait que par des rumeurs assez vagues ce qui se passe pour lui dans la retraite lointaine où il s'est réfugié; mais, à en croire ces bruits, l'empereur et l'impératrice elle-même devraient tenir compte des volontés menaçantes de princes ou de mandarins qui les tiennent en quelque mesure sous leur dépendance. Or, ces mandarins et ces princes sont précisément ceux dont nous demandons impérieusement la tête, et c'est ajouter trop de foi à la légende du décapité par persuasion que d'attendre d'eux qu'ils reviennent à Pékin subir le dernier supplice sous le contrôle de nos représentans. Lorsque M. de Bulow, dans une première communication qu'il a faite à l'Europe évidemment sous la dictée de son maître, avait déjà demandé un certain nombre de têtes comme condition préalable à l'ouverture des négociations, tout le monde avait senti qu'en le suivant, on s'engagerait dans une voie sans issue, et tout le monde s'était courtoisement refusé à le faire. Il avait présenté alors de nouvelles propositions, plus modérées dans la forme et certainement plus habiles. Nous nous demandons aujourd'hui si nos ministres à Pékin ne sont pas à peu près revenus, sans s'en douter, à quelque chose qui ressemble fort aux premières propositions allemandes, c'est-à-dire à des conditions préalables dont on peut être sûr d'avance qu'elles ne seront pas admises par le gouvernement chinois. Notre désir commun est de voir ce gouvernement revenir à Pékin. L'empereur Guillaume a insisté personnellement sur ce point auprès de l'empereur Yang-Tsu : celui-ci a répondu qu'il ne manquerait pas de se conformer à cette suggestion, dès que les bases de la paix seraient fixées. Aussi longtemps que la question restera, de part et d'autre, posée dans ces termes, nous tournerons indéfiniment dans un cercle vicieux. Après avoir envoyé leur projet à Pékin, après avoir reçu les observations des ministres, après avoir répondu à ces observations, après s'être livrés enfin à une interminable correspondance télégraphique, il paraît que les gouvernemens ne sont pas encore d'accord sur la note définitive à présenter à la Chine. Que de complications! Que de lenteurs! Et combien peu de résultats!

On nous demandera ce qu'il fallait faire. Il fallait sans doute exiger le châtiment des coupables, mais éviter de fixer le nombre de ceux-ci et de déterminer la nature du châtiment à leur infliger. La Chine aurait accepté cette exigence, que nous aurions appliquée ensuite dans

la mesure où nous l'aurions pu. Demander à un ennemi qu'on ne tient pas à sa discrétion plus qu'on n'a le moyen de lui imposer, est une duperie qu'on se prépare à soi-même. Et c'est là ce qu'on fait, croyant qu'il suffirait de procéder par intimidation, c'est-à-dire par un simple effet d'imagination, sur le peuple le plus réaliste peut-être qui soit au monde et sur un gouvernement qui ne l'est pas moins. De là sont sorties les difficultés actuelles. On peut les expliquer encore en disant que les puissances n'ont pas su fixer avec une netteté d'esprit et une fermeté de conduite suffisantes les principes de leur conduite. Deux politiques se présentaient à l'égard de la Chine, une politique de paix et une politique de guerre. On est passé, on a oscillé de l'une à l'autre, cédant un jour à tel conseil et le lendemain à tel autre! Il en est résulté que nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour ramener la paix, et que nous ne nous sommes nullement préparés à la guerre. C'est ce qui arrive généralement lorsqu'on suit à la fois deux politiques différentes : on les manque l'une et l'autre.

Nos critiques sont très générales, en ce sens qu'elles ne s'adressent spécialement à personne; mais chacun pourra en prendre ce qui lui revient. S'il est une puissance qui y ait échappé plus que toute autre, c'est la Russie. Celle-là a su dès le premier moment ce qu'elle voulait; elle l'a dit, elle s'y est tenue. Elle a pratiqué la politique de paix : aussi s'est-elle mise en quelque sorte en marge des autres puissances, attendant les événemens, et se préparant à en profiter en y dépensant le moindre effort. La nouvelle du jour est que les États-Unis semblent se détacher encore plus du concert des puissances. Eux aussi, ils veulent la paix, et ils ne jugent pas qu'on ait bien travaillé pour elle. Ce n'est pas que nous approuvions les procédés qu'ils recommandent, et qui, en vérité, sont un peu trop négatifs. Il est sage, après avoir mesuré ses forces, de ne rien demander au delà de ce qu'elles permettent d'exiger; et sans doute les États-Unis ont estimé que les leurs, engagées comme elles le sont sur d'autres points du monde, ne pouvaient qu'être assez faibles en Chine. Mais cela ne justifie pas le conseil qu'ils donnent aux autres de ne rien faire du tout, et d'attendre de la seule bonne volonté du gouvernement chinois les satisfactions qu'il voudra bien leur donner. Dans ce système, le caractère des négociations serait complètement renversé. On avait cru jusqu'ici que les puissances auraient à présenter leurs exigences à la Chine; ce serait maintenant la Chine qui leur notifierait les concessions qu'elle consentirait à leur faire. La politique de modération doit garder sa place dans le concert des puissances, et les initiatives prises

par les États-Unis ont rendu plus d'une fois des services en contribuant à calmer des ardeurs exagérées; mais, cette fois, leur politique n'est autre chose que l'abstention ou l'abdication. Le Japon, à son tour, commence à se demander avec inquiétude jusqu'où l'engagera la politique occidentale. Ces divergences, de plus en plus manifestes, causent du découragement. La presse a commenté un article de la *Gazette de Cologne* où ce sentiment se manifestait avec quelque mélancolie. L'Allemagne a sa responsabilité dans la situation actuelle : elle a trop cru qu'il lui suffirait d'envoyer en Chine le feld-maréchal de Waldersee pour frapper d'épouvante le gouvernement impérial. Li-Hung-Tchang et le prince Ching ont été, il y a quelques jours, reçus par le maréchal allemand, et il ne semble pas qu'ils soient revenus de cette visite particulièrement terrorisés, tandis qu'on s'est demandé ailleurs si elle était bien correcte, et si les diplomates chinois devaient avoir, en dehors des ministres, des rapports directs avec un militaire européen. En somme, on traverse une période de désarroi, et l'ouverture des négociations en est retardée dans des conditions d'autant plus fâcheuses que voici l'hiver venu, et qu'il est terrible dans le Nord de la Chine. Nous ne voyons, quant à nous, qu'un moyen de sortir de l'impasse, qui est d'adopter une politique bien définie et d'y adapter les moyens propres à la soutenir, — à moins qu'on ne préfère mesurer discrètement les moyens dont on dispose, et y conformer sa politique.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

LE FANTÔME

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — L'ÉNIGME D'UN MÉNAGE (*Suite*).

— Et tu me dis que tu ne sais rien, absolument rien, de ce qui a pu le pousser à une pareille résolution?... fit d'Andiguier après un silence. C'était lui maintenant dont la voix tremblait, tant ce récit l'avait bouleversé jusqu'au fond de l'être. Quand elle avait raconté son accès de folie, et comment elle avait pris l'arme chargée par son mari, il avait lui-même, d'un geste instinctif, saisi et serré cette petite main, et il continuait de la presser, jusqu'à lui faire mal, en interrogeant: — Quand vous vous êtes retrouvés, ce matin, après cette terrible nuit, il n'a pas éprouvé le besoin de tout te raconter, de te demander pardon, de tout effacer?... Non, puisque tu ne sais rien. Mais, quand on ne sait rien, on imagine. Avant d'en arriver à cette affreuse scène, vous en avez traversé d'autres, qui la préparaient, et qui ont dû te faire réfléchir... Enfin, qu'y avait-il eu entre vous auparavant?...

— Je voudrais vous l'expliquer, dit Éveline, après un silence, où elle semblait chercher à rassembler ses idées, et je vous répète que c'est si difficile... Ce malaise, cette anxiété où nous sommes vis-à-vis l'un de l'autre, Étienne et moi, depuis notre mariage, comment vous les rendre palpables?... Non, il n'y a pas eu de scènes entre nous. Il n'y a pas eu de faits. Du moins

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1900.

ils sont si petits que je ne peux pas les rapporter. C'est une situation. C'est une atmosphère... Il vous est bien arrivé, dans votre existence, de vous trouver en face d'un ami qui avait quelque chose contre vous sur le cœur, de le sentir, à ses yeux, à son accent, à son silence, et de ne pas savoir ce que c'était?... Oui?... Eh bien! Imaginez cette impression-là, prolongée pendant des jours et des jours, renouvelée, multipliée à toutes les heures, à toutes les minutes, et que l'être qui vous la donne soit ce que vous avez de plus cher au monde, voilà ma vie. Avant nos fiançailles, quand il commençait à venir beaucoup chez ma tante, il avait bien des crises de silence et de tristesse qui le saisissaient tout d'un coup, au moment où il venait d'être le plus gai, le plus confiant. Mais j'avais deviné que je l'intéressais, et j'attribuais ces passages à une hésitation. Je l'avais vu quitter brusquement Hyères, puis y revenir, sans prétexte, sans raison, comme quelqu'un qui lutte. Je l'en aimais mieux. Je l'avais tant aimé tout de suite! S'il hésitait, s'il luttait, c'est qu'il pensait à me demander, c'est qu'il m'aimait!... Une fois fiancés, il sembla bien, qu'avec l'indécision, ces crises eussent passé. A peine mariés, elles ont repris, et dès le lendemain. Ah! ce lendemain, je ne l'oublierai jamais. Nous nous étions arrêtés, vous vous le rappelez, dans une petite terre qu'il a, pas très loin de chez sa mère... Personne ne peut savoir ce que c'est pour une femme, dans un jour comme celui-là, de voir son mari devant elle, taciturne, le front sombre, les yeux voilés d'une pensée qu'il ne dit pas, se débattant contre cette pensée, n'arrivant pas à la vaincre! Étienne sentit quelle peine il me faisait, et il s'attendrit. Je lui demandai, bien timidement, ce qu'il avait, et il me répondit en me plaisantant. Et depuis, ç'a été ainsi toujours, — des alternatives quotidiennes de tendresse et d'éloignement, d'effusions et de silences, d'élans vers moi et de peur, presque d'aversion. J'ai d'abord eu des inquiétudes sur sa santé. J'ai pensé qu'il souffrait physiquement, et qu'il ne voulait pas me le dire, pour ne pas me tourmenter. Je me suis figuré ensuite que j'avais en moi des choses qui lui déplaisaient. Je me suis observée, pour être bien sûre que ce n'était pas un mot, un geste, qui l'avaient froissé. Je l'interrogeais, à cette époque-là! Peu à peu, comme il me faisait toujours des réponses évasives, je compris que ces inexplicables mélancolies, qui se mettaient ainsi entre nous, avaient une cause; que, cette cause, il ne vou-

lait pas me la dire. Nous voyagions alors en Italie, et, comme nous ne nous quittions guère de la journée, rien de ce qui se passait en lui ne m'échappait. Je remarquais que ces accès d'humeur noire surgissaient avec plus de force, justement après des instans d'entière union, d'intimité d'esprit, de paix complète et d'abandon. On eût dit qu'une sorte de mauvais génie se révoltait dans son cœur contre toutes ces émotions douces. A peine s'il essayait de lutter maintenant. Quand je voyais une certaine ombre passer dans ses yeux, je pouvais être sûre qu'il trouverait, après quelques minutes de résistance intérieure, un prétexte pour me quitter. Il revenait dans une heure, deux heures, trois heures quelquefois. Un jour, à Naples, il fit un effort pour m'expliquer ces étranges accès. Il me dit qu'il avait toujours souffert de désordres nerveux; qu'à de certains instans, il lui prenait comme une manie, une anxiété, qui ne s'apaisait que dans la solitude. Ce furent des phrases compliquées et embarrassées, qui se terminèrent par une demande que je le laissasse pendant deux ou trois jours aller quelque part sans moi. J'acceptai. Il partit pour Sorrente. Le lendemain même il rentrait, pour me demander pardon, en proie à un véritable délire de tendresse, qui me fut, à moi, une affreuse douleur. Je compris alors, pour la première fois, ce que j'ai tant senti depuis, et cette nuit encore : lorsqu'il m'aime à présent, c'est par pitié... Ah ! quelle misère !...

Elle s'était interrompue dans cette étrange confidence, comme si rappeler ces retours de son mari vers elle, par la compassion, lui était réellement trop pénible. Qu'elle avait dû souffrir, pour en être arrivée, et après un an de mariage, à cette lucidité de la femme qui, derrière les paroles d'amour de celui qu'elle aime, discerne autre chose que de l'amour, qui les accepte pourtant, ces paroles, qui les écoute, qui leur cède, et qui sait qu'elle n'est caressée, désirée, possédée, que parce qu'elle est plainte ! Il y avait, dans ces rapports entre elle et son mari, qu'elle révélait en des termes forcément énigmatiques, une telle anomalie; d'Andiguier, obsédé par le souvenir du ménage de la mère, avait imaginé des causes si différentes aux troubles de celui de la fille, que le déconcertement dominait tout en lui, même la sympathie :

— Mais c'est de la folie en effet ! s'écria-t-il, et il répétait : C'est de la folie !... Et, comme Éveline disait « non » en secouant la tête : — Non ?... répéta-t-il. Alors, comment interprètes-tu sa conduite ?...

— Je ne l'interprète pas, répondit-elle, et c'est ce qui me désespère. Moi aussi, j'ai pensé, à notre retour, qu'il y avait là un trouble mental. Ce n'est pas vrai. On n'a pas l'esprit dérangé parce que l'on a un chagrin secret. Il a un chagrin secret. La vérité est là. Elle n'est pas ailleurs. Je me suis dit que peut-être il avait eu avant son mariage une liaison, qu'il avait rompu avec une maîtresse, qu'il redoutait une vengeance. J'ai cherché, autour de nous, dans notre société. Je n'ai rien trouvé. D'ailleurs, quand il est venu à Hyères, c'était presque aussitôt après son retour d'un grand voyage en Orient. L'année précédente, il était allé en Espagne et au Maroc. Une autre année, aux Indes. Cette existence errante ne s'accorde pas avec un attachement... J'ai cherché ailleurs. J'ai supposé qu'il avait un enfant et qu'il n'osait pas me l'avouer. Cela m'aurait fait bien du mal de l'apprendre ! Je l'aime tant, j'aurais aimé aussi l'enfant. J'ai eu le courage de lui dire une fois cette hypothèse, comme en riant. A la manière dont il m'a répondu, j'ai compris que ce n'était pas cela... Mais toutes les chimères qui m'ont traversé la tête n'importent pas. Ce qui importe, c'est que cette espèce de maladie de notre mariage, je ne trouve pas d'autres mots, n'a fait que s'exaspérer depuis ce retour. Il y a des momens, où il semble prendre en aversion, non pas moi seulement, non pas ma présence, mais jusqu'aux objets qui nous entourent, jusqu'à la maison que nous habitons. J'ai espéré, — et ici sa voix s'étouffa de nouveau, pour ce dernier aveu, — j'ai espéré que la perspective d'être père aurait raison des idées qui le hantent, quelles qu'elles soient. Il n'a jamais été plus troublé, plus inquiet, plus inégal que depuis ma grossesse. Et enfin, cet égarement de cette nuit!... Vous savez tout, maintenant... Elle ajouta : — Je n'ai pas cru que j'aurais l'énergie d'aller jusqu'au bout. C'est si dur pour une femme de parler de son ménage. C'est la fierté du foyer, voyez-vous, cela, que le mari et la femme ne fassent qu'un, qu'il n'y ait, après lui, rien pour elle, et, après elle, rien pour lui... Mais, si je n'avais pas parlé, c'est moi qui serais devenue folle. M'adresser à ma tante? je ne pouvais pas. Vous la connaissez. Elle m'aurait fait du mal sans le vouloir. J'ai l'âme si meurtrie, si blessée!... Il n'y avait que vous, parce que vous, c'est encore un peu de maman...

— Que n'ai-je son intelligence des choses du cœur ! gémit d'Andiguier avec un accent de véritable désespoir. Je pourrais t'aider alors, te donner un conseil, au lieu que tu me vois boule-

versé de ce que tu m'as dit, et, moi non plus, n'y comprenant rien... Mais tu as raison. Il faut que ton mari s'explique. Avoir le bonheur d'épouser une femme comme toi, — il répéta, en la regardant avec une extase douloureuse : — Comme toi, et la faire souffrir ! La voir dans l'état où tu es, et lui donner des émotions, comme celle que tu viens de traverser, mais c'est un crime, et Malclerc le saura, je le lui dirai !...

— C'est justement ce que je voulais obtenir de vous, reprit Éveline avec une supplication dans la voix, de ne pas lui dire cela, de ne pas lui parler avec ces sentimens, et de le voir cependant. Oui, continua-t-elle : je suis venue vous demander d'avoir un entretien avec lui. Si ma mère vivait, ou mon père, après ce qui s'est passé entre nous cette nuit, il serait bien naturel qu'ils allassent le trouver. Vous les représentez, vous, mon plus vieil ami, qui m'avez vue naître, qui avez été l'exécuteur testamentaire de maman... Il y a des choses qu'un homme ne dira jamais, même à sa femme, et qu'il dit à un autre homme. Et puis, je suis sûre que je ne me trompe pas : quand nous étions là, tous deux, près de sa table, sur cette grande enveloppe, la dernière écrite, j'ai vu votre nom... Dites-le-lui, et que c'est moi qui vous ai répété cela. Ce qu'il vous écrivait dans cette minute tragique, pour être lu après sa mort, qu'il vous le montre seulement...

— Il m'écrivait ? A moi ?... fit d'Andiguier. Si, tu t'es trompée, ce n'est pas possible... Puisque nous en sommes à nous parler à cœur ouvert, pourquoi te cacherais-je que, depuis le premier jour où tu me l'as amené, ici, il ne m'a jamais montré que de l'antipathie ?...

— Il avait peur de votre perspicacité, dit Mme Malclerc, et de votre amitié pour moi, voilà tout. Mais cette réserve n'était pas de l'antipathie. Je ne lui ai jamais entendu prononcer votre nom qu'avec respect, presque avec vénération. Il n'y a pas bien longtemps encore, un jour que nous avions causé avec plus d'intimité que de coutume, il m'a parlé de vous. J'ai trop bien compris pourquoi, depuis. Il m'a dit que, si jamais il venait à me manquer, c'est sur vous que je devrais compter, à vous que je devrais avoir recours, et il m'a fait de votre caractère un si sincère éloge, et si juste ! Il vous a à peine vu, et il vous connaît comme moi. Mon instinct ne m'abuse pas. S'il doit parler à quelqu'un, c'est à vous qu'il parlera. Et puis, même s'il ne veut rien vous dire, vous l'aurez vu, vous l'aurez regardé. Vous aurez votre

impression, vous aussi. Vous devinerez peut-être. Enfin, vous irez? Ne me répondez pas non!... Et vous ne lui ferez pas de reproches, promettez-le-moi! Il y a certainement de ma faute. Si j'avais été moins maladroite, les choses auraient tourné autrement...

— J'irai, répondit d'Andiguier, avec une espèce de solennité, après avoir recommencé à marcher dans la pièce, comme tout à l'heure, quand il était seul, mais cette fois en proie à des réflexions dont Éveline Malclerc pouvait suivre le passage sur ce vieux visage, demeuré si expressif. Il répéta : J'irai, et je te promets de lui parler sans un reproche... Mais je te demande de bien te dire que tu me fais faire une démarche presque sans espoir... Si j'échoue, tu ne m'en voudras pas. Et je te demande aussi une autre promesse : quand j'aurai vu ton mari, il est possible que je te donne un conseil qui ne soit pas ce que tu désires. Promets-moi, non pas de le suivre, mais d'essayer de le suivre...

— Je vous le promets, fit-elle; et, anxieusement : — Je comprends. Vous pensez qu'il faudra nous séparer?...

— Pour quelque temps peut-être, fit d'Andiguier. Mais je n'en sais rien, et je n'en saurai rien avant d'avoir causé à fond avec Malclerc. Il faut maintenant que tu le prépares à ma visite. Quand crois-tu que je pourrai le voir?

— Mais tout de suite, s'écria-t-elle. Vous le trouverez à la maison maintenant. Il doit m'attendre. Je suis sortie ce matin, en disant que j'allais à l'église. Je n'ai pas menti. J'ai passé à Sainte-Clotilde, là où ma pauvre maman s'est mariée... J'en avais tant besoin!.. Vous n'avez pas à cacher que je suis venue chez vous. Au contraire. Il n'y a pas à le préparer, voyez-vous. S'il ne s'ouvre pas à vous à présent, sous le coup des émotions de cette nuit, il ne s'ouvrira jamais... Vous voulez bien? Vous allez prendre ma voiture, qui est en bas. Ah! Vous me sauvez! vous me sauvez!... Comme je vais prier pendant que vous serez parti!...

La naïve ardeur de sa dévotion la fit, quand le vieillard fut sur le pas de la porte, courir encore une fois vers lui, pour esquisser le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine. Elle revint, une fois seule, s'agenouiller en effet devant le fauteuil où elle s'était assise, durant sa longue et cruelle confession. Certes les madones des vieux maîtres, qui ornaient le musée de Philippe d'Andiguier, avaient vu bien des ferventes oraisons monter vers elles, quand elles souriaient et songeaient dans la

paix des chapelles italiennes, leur patrie d'origine. Jamais plus pur et plus douloureux cœur ne s'était répandu à leurs pieds, que celui de cette enfant de vingt-deux ans, à la veille d'être mère, et qui, dans cette période d'un début de mariage, où tout est espoir, lumière, confiance, commencement, se débattait contre un mystère, dont, hélas! elle ne soupçonnait pas toute l'amertume! S'il flotte, dans l'atmosphère invisible dont sont entourées les belles œuvres d'art, quelques atomes épars des émotions qu'elles ont suscitées, un peu des âmes qu'elles ont consolées et charmées, certes une influence d'apaisement dut descendre sur cette tête blonde, convulsivement pressée contre ces mains jointes... Où va la prière? Quand des profondeurs de notre être intime jaillit un appel comme celui-là, vers la cause inconnue qui a créé cet être, qui soutient son existence, qui recevra sa mort, nous ne pouvons pas comprendre que cet appel ne soit pas entendu, que la cause de toute pensée n'ait pas de pensée, la cause de tout amour pas d'amour. Mais quelles sont les voies de cette communication entre le monde de l'épreuve, où nous avons été jetés sans le demander, et le monde de la réparation, où nous aspirons par toutes nos fibres saignantes, dans ces minutes de nos agonies intérieures? Cela, nous l'ignorerons à jamais, comme aussi la raison de cette loi d'expiation, — du sacrifice de l'innocent pour le coupable, — qui pesait sur la femme d'Étienne Malclerc, sans qu'elle le sût, sans qu'elle eût, par elle-même, rien mérité que du bonheur... Et elle priait, elle priait toujours, jusqu'à ce que, redevenue maîtresse d'elle-même, elle se releva, et elle commença, elle aussi, de ne plus pouvoir détacher ses yeux de l'antique pendule, qui lui mesurait les minutes de l'attente, comme elle les avait mesurées à d'Andiguier avant son arrivée. Le balancier passait et repassait, emplissant la vaste pièce de l'implacable monotonie de son battement. La fièvre gagnait Éveline de nouveau. Elle se représentait les deux hommes l'un en face de l'autre, et elle avait peur. Un remords d'avoir provoqué cette explication la saisissait. L'idée la prenait de faire venir une autre voiture, de rentrer chez elle, d'interrompre cet entretien. Puis, l'angoissante question se posait : — Que se disent-ils? Vais-je enfin savoir? Ah! mon Dieu! Faites que je sache!... Et elle se remettait à genoux, pour prier encore... Une heure s'était écoulée de la sorte, dans ces alternatives d'exaltation et d'abattement, d'espérance et d'inquiétude, lorsque, avec l'acuité des sens

propre à de pareilles minutes, elle entendit à travers les murs le roulement de la voiture qui annonçait le retour de son messager. Elle n'eut pas l'empire sur ses nerfs que son vieil ami avait eu, lui, pour la recevoir, et ce fut avec un visage fou d'anxiété qu'elle se précipita sur lui, quand il entra dans la pièce :

— Eh bien! s'écria-t-elle, vous l'avez vu? Que vous a-t-il dit?... Et elle dévorait des yeux cette physionomie, qu'elle connaissait si bien, pour y déchiffrer la vérité. Elle eut comme un coup au cœur à rencontrer un regard atone, des traits tendus et immobiles, une bouche serrée, la face enfin d'un homme qui s'est composé un masque derrière lequel il est impossible de rien lire, sinon la conscience d'une extrême responsabilité dans une crise extrêmement sérieuse. Que signifiait cette gravité? Pourquoi d'Andiguier était-il parti, remué, ouvert, vibrant à son unisson, et revenait-il comme fermé, comme noué? Pourquoi avait-il dans la voix, en répondant à sa question, cette espèce de lenteur surveillée d'un homme qui pèse chacun de ses mots? Ce ne fut qu'une nuance, mais Éveline, comme elle l'avait dit, avait l'âme trop blessée pour que la plus légère impression ne lui fît pas mal, et elle écoutait son confident lui raconter ainsi sa visite :

— Oui, je l'ai vu, et il ne m'a rien dit de bien différent de tout ce qu'il t'a dit à toi-même... Mais sois calme, d'abord. Sinon, je ne pourrai pas te parler comme je dois te parler, en détail... Je suis donc arrivé. Il m'attendait. Ne te voyant pas rentrer, il avait pensé que tu étais venue chez moi... Il prétend qu'il t'a dit la vérité à Naples, qu'il souffre de passages d'idées noires, durant lesquels toute conversation lui est très pénible. C'est l'effort pour te cacher ces passages qui aurait causé tous vos malentendus... Quant à la scène de cette nuit, il continue à affirmer qu'il avait simplement de l'insomnie, et qu'il la trompait en réglant des lettres d'affaires. Le pistolet, il le chargeait, comme il te l'a dit, pour ne pas l'oublier, s'il sortait le lendemain soir. Il ajoute qu'il t'a donné sa parole de ne pas attenter à ses jours, tout naturellement, parce que tu la lui demandais, et sans que cela signifie en aucune façon qu'il a voulu y attenter auparavant... Il désire que tu rentres maintenant et que vous ne parliez pas des événemens de cette nuit, afin que vous puissiez reprendre votre tranquillité tous les deux, et, comme tu m'as promis de m'obéir, tu te le rappelles, tu te conformeras à ce désir, qui est aussi le mien. Est-ce promis ?

— Voilà tout ce qu'il vous a dit?... reprit Éveline, mais, vous-même, que pensez-vous?

— Ce que je pense?... fit d'Andiguier. C'est d'abord qu'il n'y a aucune raison pour que cette explication ne soit pas la vraie. Mais, quand il s'agit de choses qui intéressent deux existences, bientôt trois, — et il attira la jeune femme contre lui, et lui mit un baiser sur le front, — il faut avoir un peu de patience, avant d'arriver à une conclusion définitive. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous avez traversé, l'un vis-à-vis de l'autre, une période très douloureuse, qui ne doit pas continuer et, — il souligna ces quatre mots par l'accent dont il les prononça : — *elle ne continuera pas*. Fais ce que je t'ai dit. Rentre chez toi. Sois avec ton mari comme s'il ne s'était rien passé. Maintenant que je suis entre vous deux, que tu m'as parlé et qu'il m'a parlé, tu es toujours sûre d'avoir un appui, et que ces silences dont tu as tant souffert ne se reproduiront plus. Si ton mari a été sincère, et je te répète que je crois qu'il l'a été, ces états nerveux sont une épreuve à supporter, une épreuve très pénible. Il y en a de pires, ma pauvre petite... Aie confiance en moi, conclut-il, et souviens-toi que tu vas être mère, et que toutes tes émotions de ces temps-ci auront leur contre-coup dans ton enfant...

Il avait, en lui parlant ainsi, gardé la tête d'Éveline appuyée contre son épaule, de manière qu'elle ne pût pas voir ses yeux. Il redoutait trop une perspicacité, qui se révéla, même à l'instant où la jeune femme lui accordait cette confiance et cette soumission qu'il demandait. Car elle n'essaya pas de discuter davantage. Elle rajusta la mante qui lui servait à dissimuler la lourdeur de sa taille, et elle se prépara à rentrer, comme il l'en priait, en disant : — Je vous obéirai. Je m'efforcerai d'être calme et de ne pas revenir sur ce qui s'est passé, puisque vous croyez que c'est mieux... Mais, avant de partir, il lui fut impossible de ne pas s'arrêter devant d'Andiguier, et de ne pas l'interroger encore une fois d'une voix profonde : — Vous ne cachez rien, au moins?... et elle répéta : — Vous ne me cachez rien? Songez que maman nous voit... Puis, tout de suite, comme le vieillard joignait les mains à ces mots, avec un véritable geste de détresse, elle se repentit du doute qu'elle venait d'exprimer. Elle regretta cette évocation de la morte, pour qui elle savait le culte de son ami, et elle dit : Pardon, si je vous ai peiné. Vous avez été si bon, si bon, si loyal! Et vous ne me tromperiez pas,

vous... Mais cette lettre qu'Étienne vous avait écrite, il ne vous l'a donc pas remise ? Vous ne l'avez pas interrogé sur ce qu'elle contenait ?...

— Je n'ai pas pensé à lui en parler.... répondit d'Andiguier. Tu m'as dit que c'était une grande enveloppe. Je suppose qu'il me retournait quelques catalogues d'art... Une rougeur lui vint aux joues, plus forte que sa volonté, et qui dénonçait trop le saisissement où l'avait jeté cette demande. Eveline Malclerc eut une autre question aux lèvres, qu'elle ne posa point. Elle venait de sentir, chez le vieil ami de sa mère, le même parti pris de silence auquel elle se heurtait depuis tant de mois chez son mari. Cette impression était si complètement inattendue qu'elle en restait comme soudain paralysée. Elle dit simplement, en mettant d'elle-même son front sous les lèvres qui, elles aussi, ne voulaient plus parler :

— Adieu, mon ami, je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi, ce matin...

Et déjà elle avait quitté la pièce et l'appartement, sans que d'Andiguier eût même tenté de dissiper le doute cruel qu'il venait de lire distinctement dans ces yeux. Il restait là, écoutant. Éveline était partie, et ce qu'il éprouvait, ce n'était pas une pitié pour elle, qui s'en allait de cette entrevue avec un soupçon pire que celui qu'elle y avait apporté. Non. C'était une délivrance de l'horrible comédie qu'il venait d'être obligé de jouer. C'était le sauvage soulagement qu'un homme, frappé à la place la plus profonde et la plus vivante de son cœur, éprouve à du moins souffrir en liberté! Pour la première fois de sa vie, ce grand honnête homme venait en effet de mentir, d'essayer de mentir plutôt, par sa parole et par son visage, par son attitude et par tout son être. Mais pouvait-il rapporter à Éveline la conversation qu'il avait eue avec son mari et qui lui fit jeter ce cri, quand le bruit de la porte de l'hôtel, en se refermant, lui eut appris que la jeune femme était bien partie :

— Ah ! la malheureuse !...

Sur un point, d'Andiguier n'avait pas menti. Quand il était arrivé à l'hôtel de la rue de Lisbonne, le premier mot de Malclerc avait été : — Je vous attendais. J'étais sûr qu'Éveline serait allée chez vous et que vous viendriez... Il avait ajouté, comme à part lui : — Et c'est mieux ainsi... — L'accent profond de ces

dernières paroles avait saisi le vieillard. Elles se raccordaient trop bien à l'attitude présente de cet homme qu'il avait toujours connu si surveillé, presque si hautain, et qu'il retrouvait comme humilié, comme vaincu, comme brisé dans le principe même de son énergie : — Que vous a dit Éveline? avait encore demandé Malclerc. Répétez-moi tout. Je peux tout entendre. — Et il avait écouté le récit que d'Andiguier lui avait fait de son entretien avec la jeune femme, accoudé à sa table, le front dans sa main, jusqu'au bout, sans l'interrompre d'une remarque, sans donner d'autre signe d'émotion, par instans, qu'un frémissement nerveux de sa bouche. Ensuite il avait tourné sur son interlocuteur ses yeux bruns, dont le contraste avec la nuance fauve de ses cheveux n'avait jamais donné davantage à d'Andiguier l'idée de sa ressemblance avec quelque ancien portrait, et il avait dit : — Il y a bien longtemps que je vous connais, sans que vous me connaissiez, monsieur d'Andiguier... plus de dix ans... J'ai toujours respecté, vénéré en vous un des plus beaux caractères qui soient. La preuve en est dans cette lettre dont vous a parlé cette pauvre enfant, et que j'avais préparée en effet pour vous être remise après ma mort. Car, c'est vrai, j'ai voulu mourir... Je dis : j'ai voulu. J'ai eu trop pitié d'Éveline cette nuit pour ne pas essayer de tenir la promesse que je lui ai faite de ne plus attenter à mes jours... Je dis encore : essayer... Seul, je ne peux pas... Il avait répété : — Je ne peux pas... Peut-être vous-même, quand vous saurez tout, me direz-vous que je ne dois pas la tenir, cette promesse, et que je n'ai qu'à m'en aller... Et, sur une exclamation de d'Andiguier : — Ne vous récriez pas, attendez de savoir... Puis, tirant, d'un des tiroirs du bureau, la grande enveloppe dont la suscription avait frappé Éveline, et avec une gravité singulière :

— Voici, avait-il continué, les papiers que je voulais vous faire tenir après ma mort, avec un billet où je vous disais ce que je vais vous dire de vive voix. Quand j'eus pris la résolution d'en finir avec une torture intolérable, j'ai pensé qu'au lendemain de mon suicide Éveline en chercherait la raison. Si j'avais été sûr, bien sûr qu'elle ne la découvrirait jamais, je serais parti en détruisant tous les documens en ma possession qui pouvaient servir, non pas à justifier, mais à expliquer ma vie. Je n'en ai pas été sûr. J'ai écrit autrefois des lettres dont je ne sais pas si elles ont été détruites. J'ai eu des gens à mon service, autrefois, dont

je ne sais pas s'ils ne m'ont pas espionné, s'ils n'ont pas surpris mon secret. Ces idées, je ne les avais pas eues auparavant. Je les ai eues, dans ces momens que je croyais les derniers. J'ai dû prévoir le cas où Éveline apprendrait ce que vous trouverez consigné ici, — et il frappa de la main l'enveloppe. — Je n'ai pas supporté la pensée qu'elle pût me juger ainsi quelque jour sur le fait brutal, sans avoir connu par quelles luttes j'ai passé, sans m'avoir compris. Voilà pourquoi, durant ces longues nuits d'insomnie, j'ai déchiré, de mon journal, — j'en ai toujours tenu un, j'ai été si seul! — une soixantaine de feuillets qui correspondent aux deux périodes critiques de mon existence, avant mon mariage et après. Je les ai classés et mis à la suite. C'est toute mon histoire, telle que je l'ai vécue et que je l'ai sentie. Ce travail fait, j'ai voulu me garder une chance qu'Éveline ignorât toujours tant de misères. J'ai voulu, si tout devait lui être révélé, qu'il y eût, entre elle et l'horrible chose, un intermédiaire de dévouement, d'intelligence, de tendresse, pour lui adoucir le coup. J'avais pensé à vous, monsieur d'Andiguier. C'est la mission dont mon billet vous demandait de vous charger... Maintenant que je veux quand même essayer de vivre, je vous répète que, seul, je ne peux pas. Il me faut quelqu'un qui m'aide, quelqu'un qui me soutienne, à qui je puisse parler. C'était aussi de silence que je mourais. J'en étouffais... Accepterez-vous d'être cet appui pour moi à cause d'Éveline? Je n'en suis pas sûr. Si quelqu'un peut me comprendre pourtant, me comprendre et me plaindre, c'est vous... Ne soyez pas étonné de ce langage. Il s'éclairera pour vous, quand vous aurez lu ces pages. Emportez-les. Ce que vous me direz de faire, après en avoir pris connaissance, je le ferai... Je vous demande seulement qu'à tout prix, Éveline ne sache rien, à l'heure présente, de ce que je viens de vous dire, ni que vous avez ces papiers. Après cette lecture, vous agirez, à cet égard, comme vous jugerez devoir agir... Pour le moment, vous lui direz que je vous ai répondu comme à elle, et que vous ne savez rien de plus. Aujourd'hui, je suis sûr que je ne traverserai plus de crise et que je pourrai lui être bienfaisant. De ne plus être seul à porter ce poids sur mon cœur va le permettre. Je vous en prie, ne m'interrogez pas davantage, et laissez-moi vous serrer la main... C'est peut-être pour la dernière fois... Oui, avait-il conclu, avec une expression plus découragée encore, qui sait si vous voudrez me revoir ensuite?...

Sur ces énigmatiques paroles, les deux hommes s'étaient séparés. D'Andiguier, une fois remonté en voiture, avait été pris d'une si ardente fièvre d'impatience qu'il avait ouvert l'enveloppe. Elle contenait en effet une soixantaine de feuillets, arrachés à des cahiers de grandeurs différentes et classés par liasses sous des numéros. Quand le vieillard eut jeté les yeux sur un de ces feuillets, au hasard, un nom qu'il rencontra lui fit jeter un cri... S'il avait menti à Éveline, c'est qu'il n'avait pas pu lui dire ce qu'il avait appris au premier regard dans un sursaut inexprimable d'étonnement et d'épouvante, cette chose extraordinaire et inattendue pour lui jusqu'à la monstruosité : — que Malclerc tout jeune avait connu Mme Duvernay ; qu'il l'avait aimée ; qu'il en avait été aimé ; qu'il avait été son amant ; et que, plus tard, il avait épousé la fille de sa maîtresse, à travers quels désordres de conscience, poussé par la recherche de quelles émotions, puni de cette espèce d'inceste sentimental par quels remords, c'est ce que cette confession allait révéler à d'Andiguier, en même temps que le détail des circonstances, si particulièrement romanesques, où Antoinette avait cherché l'oubli de son funeste mariage... Il était seul ! Il allait pouvoir enfin la lire, cette confession, en dévorer toutes les lignes, tous les mots. A peine assuré du départ définitif d'Éveline, il courut dans l'antichambre, retirer l'enveloppe d'un meuble où il l'avait cachée en rentrant. Quand il la tint de nouveau entre ses mains, et qu'ayant condamné sa porte pour tout le monde, — même pour Mme Malclerc, — il se retrouva, dans le silence de son musée, parmi les nobles objets qui avaient été les muets témoins de sa noble vie, de ses rêves, de ses regrets, de son idolâtrie pour cette Antoinette, dont il avait cru tout savoir, — dont il n'avait pas su cela ! — une lointaine image s'évoqua soudain. Il se revit, dans cette pièce, dix ans auparavant, devant cette haute cheminée, tenant aussi entre ses mains une enveloppe, et la brûlant avec tous les papiers qu'elle enfermait, pour obéir à son amie. Comme il s'était révolté contre le soupçon, apparu alors dans son esprit, que c'étaient des lettres d'amour ! A ce souvenir, une indicible émotion détendit les traits rigides de son visage, que la magnificence de ses sentimens avait fini par empreindre d'une beauté. Une suprême tristesse passa dans ses yeux, et il commença de lire et de relire les pages, pour lui vivantes jusqu'à l'hallucination, où Malclerc lui révélait enfin quels secrets bonheurs, quelles audaces et quelles ardeurs, avaient

cachés jadis au monde et même à lui, les prunelles impénétrables, le sourire contenu et la mystérieuse douceur de la morte.

IV. — UNE CONFESSION

Premiers fragmens du journal de Malclerc.

1.

Nice, 3 décembre 1891.

... C'était chez moi, ce « chez moi » qui fut notre seul « chez nous, » il y a dix ans, vers cette époque, pas beaucoup avant cette mort tragique dont l'anniversaire tombe demain. Le soir venait, un soir voilé et gris de la fin de novembre, et il emplissait de sa mélancolie ce petit appartement de l'avenue de Saxe que j'avais arrangé pour la recevoir, et dont je n'ai jamais eu, depuis, le courage de me défaire. Faut-il qu'elle soit entrée en moi à une profondeur extraordinaire pour qu'après ces dix ans, l'idée de ces tentures arrachées, de ces meubles vendus, de ces trois chambres détruites me donne toujours cette impression de la seconde mort ! Et d'y entrer me fait si mal que je n'y vais pas six fois l'an !... Ce soir-là, nous n'avions pas fermé les volets de la fenêtre qui donnait sur l'étroit jardin. Nous n'avions pas de lumière, et la flamme de la cheminée luttait seule dans la pièce contre l'envahissement du crépuscule. Antoinette était assise sur une chaise basse, au coin de ce feu. Je ne voyais d'elle que son profil gagné par l'ombre. Elle appuyait sa joue sur sa main, et son bras sortait, nu et blanc, de la manche de cette souple tunique en soie mauve que j'ai toujours, avec les autres menus objets qui lui ont appartenu. J'y retrouve, quand j'ose la toucher, la forme de son corps, ses gestes, sa grâce, tout ce qui n'est plus !... La flamme du foyer donnait des reflets fauves à ses cheveux blonds, qu'elle avait relevés elle-même en grosses torsades au-dessus de sa nuque, et elle me parlait, comme elle faisait dans ces fins de rendez-vous, dans ces agonies du jour, avec cette voix qui semblait venir de si loin dans son âme, et elle allait chercher dans la mienne une fibre de volupté et de tendresse qui, depuis, n'a plus jamais été touchée. C'était une émotion à la fois douce à s'en évanouir et pénétrante à en crier. Elle n'avait

qu'une semaine à vivre, et, comme si elle eût deviné sa fin toute proche, elle disait, je l'entends encore :

— Mon rêve, vois-tu, ce serait de m'en aller ainsi, à cette heure, le jour où tu m'aurais le plus aimée, et pour toujours. Je n'ai plus longtemps à être jolie. Je voudrais disparaître avant ma première ride, avant ta première lassitude... Je serais certaine, bien certaine alors, de te laisser de moi un souvenir unique, une trace sur ton cœur que rien ne pourrait plus effacer... Tu auras d'autres amours, — ne dis pas non ! — tu te marieras peut-être. Je ne peux pas lutter contre ta vie. Je t'ai connu trop tard, et, quand je t'aurais connu plus tôt, j'étais ton aînée. Je ne devais pas t'épouser... Mais je veux t'avoir tant aimé, si profondément, si tendrement, que ta pauvre Ante ait toujours son coin de regret dans ton cœur... Je l'aurais, si tu me perdais maintenant... Ah ! laisse-moi poser ma tête sur ce cœur ! Je n'ai été heureuse que là...

Et elle m'avait attiré vers elle. Je m'étais mis à genoux, sa tête appuyée contre ma poitrine. Nous nous taisions. La nuit finissait de tout noyer d'ombre autour de nous. La grande fenêtre pâle laissait arriver le bruit de la vie, si lointain, si sourd. Je respirais le parfum qui montait de sa chevelure, et une contagion d'amour émanait d'elle qui s'insinuait jusqu'au plus intime de mon être... O doux fantôme ! c'est trop vrai que tu m'as trop bien aimé, trop vrai que tu m'as marqué le cœur de la trace qui ne peut plus s'effacer, trop vrai qu'entre ce cœur et les femmes que j'ai essayé d'aimer après toi, toujours ton image est venue se glisser, pour me rappeler qu'elles n'étaient pas toi, que je ne les aimais pas comme tu m'avais fait t'aimer... La preuve en est que, chaque année, à l'approche de ce fatal 4 décembre, ces souvenirs, qui devraient s'être apaisés, recommencent d'obséder ma mémoire. Un rien les réveille, une comparaison aussi puérile que celle qui m'a, ce soir, représenté de nouveau, avec tant de force la « pauvre Ante » assise au coin du feu, par la fin de l'après-midi, et parlant, comme elle parlait : il m'a suffi de me trouver à cinq heures en visite chez la jeune comtesse Osinine, qui me plaisait pourtant beaucoup, et qu'à une seconde, elle se levât, pour sonner, en disant : « Il n'y a pas de moment que je déteste plus que celui-ci, entre chien et loup... » Oui, elle me plaisait, avec le velours de ses beaux yeux noirs dans son teint de camélia, ses mutineries et ses coquetteries. Je crois aussi que

je ne lui déplais pas. Elle est libre et ce serait un joli emploi de cet hiver, puisque je resterai sans doute jusqu'au printemps sur la côte... Et son innocente petite phrase a eu pour effet de me rejeter tout entier, par contraste, vers ce passé — si passé. Il devrait l'être, hélas! Il l'est si peu, que j'ai quitté la villa Osinine tout d'un coup, sur cette seule impression, pour venir m'enfermer dans cette chambre de hasard et me souvenir...

Nice, 4 décembre.

... J'ai employé cette journée d'anniversaire, comme tous les 4 décembre depuis ces dix ans, à relire les lettres qui me restent d'elle.

J'en réciterais de mémoire toutes les phrases, et il me semble chaque fois que je les découvre... Ah! que j'ai raison de le regretter, ce passé, et comme il est naturel que, depuis, je n'aie jamais vécu dans l'heure présente, que j'aie toujours subi cette horrible impression de la déchéance, d'un Éden perdu, d'un « moi » d'autrefois dont le « moi » actuel n'est que l'épreuve dégradée, que la parodie. Est-ce que cela se produit deux fois dans la vie, une rencontre comme la nôtre? Si ces huit mois qu'a duré notre liaison, — huit petits mois! — sont devenus toute ma jeunesse, ce n'est pas seulement parce qu'Antoinette avait le génie de l'amour, une magie de fée pour enchanter les moindres choses associées à son sentiment. C'est aussi que j'avais apporté à cette grande artiste en tendresse, avec mon âme de vingt-quatre ans, un instrument tout accordé pour vibrer en harmonie avec elle, une sensibilité toute prête à frémir par elle et pour elle. J'étais vraiment celui qu'elle attendait. Son cruel et brutal mariage, ses longs jours de reploiement intérieur, tant de chagrins rentrés, tant de rêves sans espérance lui avaient encore affiné le cœur. Il y avait en elle à la fois la peur et le besoin de l'émotion, des susceptibilités infinies et des élans presque désespérés vers le bonheur, un tremblement devant ce bonheur enfin possédé, une terreur de le perdre, un souci presque religieux de l'embellir, de l'approfondir, d'en faire ce chef-d'œuvre à deux que je suis seul maintenant à me rappeler, et toute mon éducation sentimentale m'avait comme prédestiné à cette grande amoureuse. Je lui étais arrivé avec le cœur d'homme qu'elle n'osait plus désirer, jeune et docile, ardent et influençable,

à qui elle apprît à l'aimer comme elle voulait être aimée...

Voilà l'évidence qui m'a accablé aujourd'hui durant les longues heures où j'ai revécu en esprit tous les épisodes de notre commun roman depuis les premiers. Jamais, jamais plus je ne retrouverai cela, parce qu'une autre Antoinette n'existe pas, et aussi parce que je n'ai plus en moi mon cœur d'alors. Qu'il était fou, ce cœur, à cette époque, et comme il courait, comme il se précipitait vers l'avenir, avec quelle ardeur imprudente, avec quelle avidité de la vie! Il y a des êtres qui ont, innée en eux, la sagesse d'attendre leur âme, qui laissent pousser, se lever, grandir leurs sentimens, comme le jardinier laisse pousser ses plantes. Ils acceptent leur vie comme on accepte les saisons, ils ne la devancent pas. Il en est d'autres dont l'impatience de vivre se révolte contre la lenteur du temps, qui veulent avoir tout senti et tout de suite, dont les mains se tendent vers les grappes avant qu'elles ne soient mûres, vers les fleurs avant qu'elles ne soient ouvertes. J'étais de ce nombre. Dès ma première enfance, le désir, chez moi, avait été une force incontrôlable, si violente qu'elle épuisait à l'avance mon pouvoir de sentir. D'où ai-je hérité cette frénésie d'imagination, cette intempérance de la convoitise? Je n'en sais rien. Où ai-je donc pris, moi, l'enfant grandi dans un milieu de vieille bourgeoisie provinciale, cette incapacité de durer, cette ardeur exaspérée qui, tout de suite, et dès que le monde passionnel se fut révélé à mon adolescence, se tourna uniquement, fixement, vers l'émotion amoureuse? Je n'en sais rien. Est-ce l'atmosphère d'irréligion et d'impureté des deux lycées où j'ai grandi qui, en m'enlevant la foi et en m'initiant trop jeune aux désordres des sens, m'a laissé désarmé contre les enivremens de ma précoce imagination? Sont-ce les livres que j'ai lus à cette époque qui ont développé en moi le goût passionné de sentir? J'en ai tant dévoré alors, et les plus maladifs, ceux où l'on dirait que l'écrivain s'est déchiré, déchiqueté toute l'âme pour y aiguiser la vie! Étais-je, — et je l'ai pensé souvent, en constatant combien la vie physique m'a toujours laissé insatisfait, quand elle n'était pas imprégnée d'âme, quelle place ont tenue dans mes jouissances et dans mes souffrances des espérances et des déceptions, des souvenirs et des regrets, c'est-à-dire des idées, — étais-je un mystique manqué; et, n'ayant plus de Dieu auquel croire, cet élan vers l'amour, qui m'a soulevé si jeune d'une telle fièvre, n'était-il qu'une nostalgie de la piété

perdue ? Étais-je, tout simplement, un enfant de la fin du siècle, venu dans un moment de grande détresse publique, où aucun souffle de vaste enthousiasme ne courait dans l'air, où aucune terre promise n'apparaissait à l'horizon ? Qu'importent les causes ? Il est certain qu'aussitôt que j'ai commencé de me connaître, je n'ai jamais conçu qu'un bonheur, nourri qu'une ambition, poursuivi qu'un idéal : aimer et être aimé!... Aimer, être aimé! Me les suis-je assez répété entre ma quinzième et ma vingtième année, ces trois mots! Y ai-je assez fait tenir un infini d'extase, et une terreur infinie de ne pas l'atteindre! Me les suis-je assez enfoncés au vif de mes sensibilités, pour y redoubler le malaise secret qu'ils y ont éveillé! Ai-je assez désiré sentir! Ai-je assez été un passionné de la passion, un amoureux de l'amour, ne voyant de prix à la vie que là, mettant au-dessus de tous les succès de carrière, de toutes les ambitions et de tous les devoirs ce que j'appelais, à cette époque, ce que j'appellerais encore : l'émotion sacrée.

C'est toute la ferveur sentimentale de cette jeunesse que j'apportais à Antoinette. Pourrais-je encore la retrouver en moi aujourd'hui ? Non. Pas plus que l'espèce d'audace intérieure, de décision presque désespérée que m'avaient données de précoces désenchantemens. Les années qui s'étaient écoulées entre ma sortie du lycée et cette rencontre avec elle avaient été dépensées en si vaines, en si stériles expériences! Je le comprends aujourd'hui, et un obscur instinct m'en avertissait dès lors, cette passion de la passion, cet amour de l'amour, sont une des pires conditions pour arriver à la vraie passion et au véritable amour. Il y a, dans le jeune homme qui aime à aimer, une précipitation à sentir qui le fait s'attacher à la première femme venue, pour peu qu'elle soit un peu semblable de visage au modèle idéal qu'il porte en soi. Il s'efforce d'éprouver à cette occasion ces sentimens dont le désir et comme le dessin anticipé flottent en lui. Il n'aime pas cette femme, il essaye de l'aimer. Un instant arrive, et qui ne tarde guère, où ce mensonge volontaire se dissipe, et où l'amoureux de l'amour s'aperçoit qu'il n'a pas aimé. Il recommence ailleurs, pour éprouver de nouveau la même désillusion, et, souvent, courir ainsi, de mirage en mirage, jusqu'au moment où il est trop tard!... Ah! que cette misérable poursuite de l'émotion jamais atteinte a bien failli être mon histoire ; comme elle l'était! Et qui sait ce qui serait advenu de moi, si le hasard — un de ces ha-

sards qui vous donnent, lorsqu'on s'en souvient, une sensation de destinée, — ne m'avait pas fait monter, par ce jour de mars 1882 dont je vois encore l'azur clair, chez cette vieille Mme Saulnier, l'amie de ma famille, à qui je rendais visite une fois l'an. Mme Duvernay, qui la connaissait, y venait à peu près autant. Elle y était ce jour-là... Je la vis, avec cette beauté si à elle, comme pétrie de grâce et d'amertume, avec ce regard si caressant et si surveillé, cette bouche ourlée pour l'amour et si réservée, cette délicatesse nerveuse de ses mains, de ses pieds, de tout son être, et je compris que, si je devais l'éprouver enfin, cette émotion sacrée, dont j'avais tant rêvé, et que j'avais poursuivie vainement déjà à travers bien des aventures, ce serait pour cette femme. J'avais eu des maîtresses et je n'avais pas aimé. Dès cette première heure, je crus deviner, à l'expression si particulière de ses yeux, qu'elle n'avait pas été heureuse. Cela voulait dire pour moi que jusqu'ici elle non plus n'avait pas aimé! Et, comme si nos désirs vraiment profonds avaient à leur service un don infaillible et mystérieux de double vue, dès cette première heure, j'étais sûr que, si j'arrivais à me faire connaître d'elle, elle m'aimerait. Me faire connaître d'elle? Mais comment? Il fallait avoir les vingt-quatre ans que j'avais alors pour concevoir la déraisonnable, l'incroyable démarche que je hasardai au lendemain de cette rencontre; il fallait être égaré par cette passion de la passion qui me donnait un tremblement intérieur, toujours plus fiévreux à chaque nouvelle déception, lorsque je pensais que j'étais dans la fleur de ma jeunesse, que cette jeunesse allait passer et que je n'avais pas vraiment aimé, que je risquais de n'aimer jamais, si je laissais s'en aller la femme que je devais aimer, le jour où elle se trouverait sur mon chemin! Ce qui était naturel, ce qui était simple, c'était qu'après cette présentation à Mme Duvernay, j'essayasse d'aller chez elle, d'y être reçu, de lui plaire, de me faire accepter dans son milieu, de la courtiser enfin. Au lieu de cela, de quel expédient m'avisai-je? Je lui écrivis, et quelle lettre!... Comme de juste elle ne me répondit pas... J'osai lui écrire une seconde lettre, une troisième, une quatrième, d'autres encore. Ce n'était pas seulement la quasi-certitude d'être à jamais condamné par elle. C'était risquer, une fois de plus, de voir avorter le sentiment que cette rencontre avait commencé d'éveiller en moi. En surexcitant mon cœur à vide, dans ces pages écrites à une femme dont je ne savais pour ainsi dire rien, je courais le danger, si

le hasard nous remettait de nouveau en présence, que le désaccord entre mon exaltation imaginative et sa personne réelle ne me desséchât subitement. Mais cette femme était Antoinette, toute la bonté, comme elle était toute la beauté, toute l'intelligence, comme elle était toute la grâce. L'homme qu'il y avait derrière ces lettres d'enfant, elle le comprit. L'appel désespéré de ma jeunesse vers la passion, elle l'entendit. Cet amour imaginatif, elle n'eut qu'à vouloir, pour en faire la plus vraie, la plus brûlante des tendresses...

Quels souvenirs! Je viens de m'arrêter dans cette évocation. Toute cette entrée dans mon paradis se présentait à moi avec trop de force. J'en revivais avec trop de fièvre tous les épisodes : et ma seconde visite chez la bonne M^me^ Saulnier, où j'apprenais que M^me^ Duvernay aussi était revenue, — et je devinais trop que c'était pour savoir quelque chose sur moi, — et mes stations à l'angle de sa rue pour la regarder sortir! Je n'avais plus le courage de me présenter chez elle maintenant. Je me revoyais au moment où je n'espérais plus approcher jamais d'elle, recevant sa première réponse, et notre premier rendez-vous et ceux qui le suivirent, presque tous dans ce lointain Jardin des Plantes, où nous nous sommes tant promenés, et le reste, et l'asile de l'avenue de Saxe, et le doux roman caché de nos tendresses. J'entendais sa voix, me dictant cette volonté d'absolue séparation entre notre vie d'amour et sa vie de veuve et de mère, — volonté romanesque et folle en apparence, comme mes lettres, comme la divination que nous avions eue, sans nous connaître, elle de moi et moi d'elle, — volonté si sage et qui a fait de cet amour ce chef-d'œuvre d'émotion partagée qu'elle avait rêvé! Elle disait :

— Quand on s'aime, il faut vivre ensemble tout à fait, ou pas du tout... Promets-moi que tu n'essayeras jamais de changer ce qui est, que tu ne voudras pas venir chez moi, te mêler à mon autre vie. Nous y perdrions notre bonheur. Je ne prends rien à ma fille en t'aimant, je ne te prends rien en l'aimant, parce que, ne vous connaissant pas l'un l'autre, vous ne pouvez être jaloux, ni elle de toi, ni toi d'elle... Appelle-moi, j'apparaîtrai toujours. Quand tu ne voudras plus, tu ne m'appelleras plus... Je veux que tu ailles, que tu viennes, que notre cher secret te suive, et qu'il ne te représente pas un devoir, pas un ennui, rien que de la douceur et de l'extase. C'est comme un palais magique que tu aurais

quelque part pour t'y retirer, et que tu pourrais faire se dresser ou s'évanouir à ton gré... C'est ma seule revanche contre celle qui t'aura à elle toujours, que j'aie été pour toi quelque chose que personne ne pourra jamais être...

Elle parlait ainsi, et je lui promettais, je lui jurais de respecter sa volonté. Il eût été trop naturel que cette insistance à me tenir hors de son milieu d'habitudes m'empoisonnât d'affreux soupçons. Mais non. Je savais qu'Antoinette était vraie, vraie jusqu'à l'âme de son âme. D'ailleurs, je n'aurais pas pu discuter le moindre de ses désirs. Quand elle était là, il émanait d'elle un magnétisme qui me contraignait de sentir comme elle voulait que je sentisse. Quelquefois, en me regardant avec ses yeux bleus, d'un regard où ses énergies les plus intimes semblaient passer, elle me disait encore : « C'est moi qui ai *voulu* que tu m'aimes... J'en avais tant besoin... » Et c'était vrai, qu'elle me faisait l'aimer comme elle voulait. C'était une possession de ma sensibilité par la sienne, si profonde, si totale que je ne l'ai jamais secouée tout à fait, que je l'éprouve à cette minute au point de me demander si elle n'est pas là, invisible, à me répéter : « Aime-moi!... »

Nice, 6 décembre.

... Était-ce un pressentiment, que cette récurrence, si vive, si intense de ces souvenirs toujours si présens? mais hier et avant-hier ils avaient pris une force d'obsession. Durant les toutes premières années qui suivirent sa mort, j'ai été souvent bien près de croire qu'un lien d'outre-tombe continuait de m'unir à elle. L'excès du regret a de ces illusions auxquelles je n'ai jamais cédé. Où il n'y a plus rien, il faut avoir le courage de se dire : il n'y a plus rien. Mais les médecins les plus matérialistes n'admettent-ils pas cet inexplicable phénomène de la télépathie, de l'impression à distance? Mettons donc que la crise aiguë de mémoire qui m'a saisi au sortir de la villa Osinine, n'avait pas seulement pour cause la phrase insignifiante de la jeune comtesse et son aversion pour le soir qui tombe, ni le retour du triste anniversaire, mais l'arrivée, dans cet hôtel où je loge, de quelqu'un qu'il me sera impossible désormais de ne pas associer à l'idée de la « pauvre Ante. » Et pourtant!... Nous étions donc, tout à l'heure, mon compagnon préféré d'ici, mon voisin d'étage, Jacques de Brèves, et moi, à fumer dans son salon, en bavar-

dant, lorsque nous voyons entrer un de nos camarades de l'Agricole, le petit René de Montchal, que nous savions installé à Hyères avec sa mère.

— J'en arrive, répond-il à notre question, et j'y retourne la semaine prochaine. Je suis venu me dégourdir un peu, et puis Lucie Tardif a quelques jours à elle, avant l'arrivée d'Abel Mosé... J'ai vu vos noms sur la pancarte du bureau et je suis monté vous serrer la main. Je ne vous dérange pas?...

Il serait assez joli garçon, ce jeune Montchal, il a des traits fins et un air de race, mais, à vingt-sept ans, la fête l'a déjà tout délavé et fripé physiquement, et, moralement, il est de son temps, le temps des syndicats. Il avait surtout tenu à nous bien faire savoir, à nous ses aînés, qu'il a toujours son dixième de part dans les faveurs d'une des filles les plus cher cotées de Paris.

— Vous voyez bien qu'il n'y a que Nice, lui dit Jacques, je vous avais averti... Cannes, Saint-Raphaël, Hyères, ce n'est pas pour un viveur comme vous, ces vertueuses villes...

— Vous oubliez que je suis en puissance maternelle, interrompit René. D'ailleurs, n'était Lucie, je passerais le temps assez doucement là-bas. Il y a une bonne partie de poker au cercle, et quelques maisons vraiment très agréables...

Je vis passer dans les yeux de Jacques un certain petit éclair que je connais bien. Je devinai qu'il allait persifler notre cadet. Entre nous, je crois qu'il ne lui pardonne pas Lucie, ou qu'il ne le pardonne pas à Lucie. Il a eu aussi une histoire avec elle, très courte et déjà ancienne, et cela suffit pour expliquer qu'à cinquante ans qu'il aura bientôt, il n'aime pas beaucoup ses tout jeunes successeurs. Il ne serait sans doute pas fâché de mettre la discorde dans ce faux ménage, — ou faux dixième de ménage, mais les syndicats n'empêchent pas les scènes. — Toujours est-il que, se tournant vers moi, il me dit avec une gravité comique :

— Étienne, regarde bien ce garçon-là. Je ne lui donne pas six mois pour avoir fait la grande gaffe. C'est du mariage que je parle, traduisit-il.

— Moi ! Quelle idée !... s'écria Montchal. Il eut une toute petite rougeur sur ses joues, mais si légère, et il ajouta : Et Lucie?

— Lueur mourante de célibat, — reprit Brèves; mais, quand on est de la grande tradition de Caderousse, — c'était une de ses plaisanteries de donner à ce pauvre René le surnom de ce célèbre élégant, — et qu'on parle de maisons vraiment très

agréables, et sur ce ton-là, — il l'avait imité, — on est mûr pour épouser... Tenez, continua-t-il, en avisant un journal de saison sur la table, parions-nous un dîner à Monte-Carlo, avec Malclerc et Lucie, que je trouve le nom de la future Mme de Montchal?

— Eh bien! essayez... dit celui-ci. Et voilà Jacques qui cherche dans ce journal la rubrique : *Hyères*, et qui commence de lire une longue liste de dames et de demoiselles installées dans les hôtels ou les villas; et, à chaque fois, le petit de Montchal répondait, suivant le cas : « inconnue, » « jeune » ou « vieille, » — « pas mal » ou « affreuse, » jusqu'à un moment où le liseur appela un nom qui me fit m'intéresser tout d'un coup à ce cocasse examen : « Comtesse Édouard Muriel et famille. Villa des Cystes. » — « Cinquante ans, » répliqua Montchal. Il me semble que de nouveau un rien de rougeur lui était venu aux joues. « Oui, » insista l'autre, mais « la famille? » — « Quatre filles et une nièce. » — « Et les filles? » — « Pas trop mal. » — « Et la nièce? » — « Très jolie. » Encore un rien de rougeur, mais la voix était restée calme. Si calme, que Jacques continua son interrogatoire sans s'être aperçu de rien jusqu'à un moment où il jeta la feuille en disant : — J'ai perdu mon pari. Quand voulez-vous dîner?

— Quand vous voudrez, répondit Montchal.

— Pourquoi pas ce soir? dis-je à mon tour.

— Va pour ce soir, reprit le jeune homme. Lucie est libre justement.

— Je te croyais engagé chez Mme Osinine, me dit Jacques quand nous fûmes seuls.

— Je me dégagerai, voilà tout, répondis-je. Lucie nous aurait peut-être manqué un autre jour, et elle est si agréable à regarder! Tu en sais quelque chose... — Comment aurais-je donné à ce camarade de club, qui ne connaît rien de ma vie secrète, la véritable raison? Cette indéfinissable gêne, surprise sur le visage de Montchal, quand le nom de la comtesse Muriel avait été prononcé, pouvait venir de ce qu'il pense vaguement à épouser une des filles de cette dame. Ce pouvait être aussi qu'il pense à épouser la nièce. Et cette nièce, j'ai toutes les raisons de croire que c'est la fille d'Antoinette. Que Mme Édouard Muriel soit sa belle-sœur, je le sais. Je sais aussi qu'Éveline, l'enfant de mon amie, lui a été confiée après la mort de la mère. Je sais que cette enfant vit, qu'elle doit avoir vingt ans, et rien de plus. C'est la logique de la volonté d'Antoinette que mon ignorance totale à ce sujet. C'est

la suite nécessaire de ce divorce qu'elle avait exigé entre sa vie de famille et sa vie d'amour. Combien de fois, depuis qu'elle m'a quitté si tragiquement, ai-je souhaité de voir son enfant, de la connaître, de lui parler, de savoir si elle lui ressemble ! Et puis de faire quoi que ce soit pour ce rapprochement m'a paru une espèce de manque à la parole donnée autrefois, presque un sacrilége envers sa mémoire. Combien de fois ai-je imaginé un hasard qui nous mettrait en face l'un de l'autre, cette jeune fille et moi, sans que j'eusse rien fait pour cela, afin de concilier mon scrupule et cette envie ! Et cette rencontre n'a jamais eu lieu. Mademoiselle Duvernay vit d'habitude, si mes renseignemens sont exacts, — car je n'ai jamais pu en prendre qu'avec tant de prudence, — hors de Paris. Et moi, j'ai tant voyagé, depuis ces dix années, tant trompé par du mouvement cette impuissance à sentir, cette incapacité de me rajeunir dans des émotions nouvelles, rançon de ce trop complet amour !... Et tout à l'heure, après cette crise aiguë de souvenirs, cette soudaine révélation que cette enfant se trouvait si près de moi à mon insu m'a de nouveau donné le frisson superstitieux, ce sentiment, que je n'accepte pas, d'une communication entre la morte et moi. Pendant une seconde, devant ces tout petits signes de trouble que je croyais surprendre chez René de Montchal, l'idée m'a saisi qu'elle était revenue, la veille, me demander de partir, me demander de défendre sa fille contre un désastreux mariage... Quelle ironie que ce sursaut d'illusion mystique aboutisse à me faire dîner ce soir, avec ce pince-sans-rire de Jacques, ce petit rien du tout de René de Montchal, et une créature, — dans un des restaurans de Monaco ! Comment m'y prendre pour que Montchal me dise si cette nièce de M^me^ Muriel est vraiment Éveline Duvernay, et qu'il ne puisse même pas soupçonner que je connais son nom ?

. . . . . .

2

Hyères, 17 décembre.

... Ce n'est pas sans remords que je suis venu ici, mais comment les garder, ces remords, après l'émotion de cette journée qui m'a comme galvanisé l'âme ? Si Antoinette pouvait recevoir encore quelque joie dans ce pays de l'éternel oubli où elle est entrée, de sentir combien elle me reste vivante ne lui serait-il pas une

douceur ? Car c'est à cause d'elle, uniquement d'elle, que j'ai voulu voir sa fille, et, dans cette fille, c'est elle que j'ai revue, avec quelle poignante surprise, dont je ne sais pas si elle m'a fait plus de mal ou plus de plaisir, si j'accepterai de la renouveler ou si je la fuirai pour toujours !... Mettons un peu d'ordre dans ces souvenirs, puisque j'ai repris ce journal une fois de plus, et que j'ai recommencé de me raconter mon cœur à moi-même. J'aurais plié sous le fardeau, à une époque, si je n'avais pas eu ce moyen de tromper l'horrible solitude, et cette époque est revenue. Sais-je pourquoi ? A cause de la saison sans doute et du récent anniversaire, à cause de ce cœur surtout qui ne veut pas, qui ne sait pas s'assagir et qui, maintenant, se plaît à se faire souffrir pour sentir. A vingt ans, j'avais du moins cette excuse, dans mes recherches folles de l'émotion, que je voulais vivre. J'ai vécu. Je voulais aimer et être aimé. J'ai aimé, j'ai été aimé. Quel spasme nouveau de ce cœur vieilli souhaitai-je donc d'éprouver ?... Mais je m'égare encore. Notons des faits.

Premier fait qui m'a décidé à quitter brusquement Nice : l'insupportable ennui que m'a soudain représenté mon début d'affaire avec M^me^ Osinine, à cette date ! Rien que d'avoir causé avec Montchal à plusieurs reprises et de l'avoir amené, ce qui a été plus aisé que je ne croyais, à me parler d'Éveline Duvernay avait suffi à me rappeler de nouveau tout le passé avec trop de force, et cette aventure m'excédait par sa banalité, presque avant d'avoir commencé. — Second fait : ce que Montchal m'avait dit de lui-même au cours de ces diverses conversations, et certaine petite phrase qui traduisait chez lui le projet bien arrêté d'un beau mariage et très prochain. Ce moqueur de Jacques y avait vu juste, quand il qualifiait l'histoire avec Lucie de « lueur mourante de célibat. » Le dernier soir du séjour de Montchal à Nice, et comme j'entrais au cercle de la Méditerranée, je le trouvai qui en sortait la mine déconfite : — Je rentre à Hyères demain, me dit-il, ce voyage m'a coûté trop cher... — Vous venez de jouer ? lui demandai-je. — J'en suis pour cinq cents louis, rien que depuis le dîner, me répondit-il. — Et Lucie Tardif ? interrogeai-je. — C'est comme le jeu et comme Nice, répliqua-t-il dans son langage : — J'en ai soupé... Quand je pense, continua-t-il (je dois ajouter qu'il avait bu un ou deux cock-tails de trop pour oublier sa déveine au baccara), quand je pense qu'il ne dépendrait que de moi d'avoir

un intérieur charmant, et beaucoup, beaucoup d'argent, avec une femme aussi distinguée que Lucie est rosse... Car enfin, cette M^lle Duvernay, la nièce de M^me Muriel, si je voulais!... Et, ma foi, je crois que je vais vouloir... — Oui; ce fut la raison déterminante de mon départ. à moi, pour Hyères, ce propos-là. Un irrésistible besoin de savoir ce qui en était au juste de ses relations avec Éveline et de ses chances de succès, m'a fait prendre le train hier soir, après beaucoup d'hésitation, et me voici.

Je passai une partie de la nuit de mon arrivée à la fenêtre de ma chambre d'hôtel, à regarder l'horizon de la plaine qui sépare Hyères de la mer, les phares tournans là-bas sur les îles, les allées de palmiers éclairées par la lune, la palpitation des larges étoiles. Je ne pouvais dormir. Le scrupule de manquer à l'ancienne promesse luttait en moi de nouveau contre l'envahissement de ce mirage mystique, contre cette folle illusion d'une influence d'outre-tombe, m'invitant, m'inclinant à préserver d'un mariage détestable l'enfant de la morte. Comme si je pouvais quoi que ce soit sur la destinée d'une jeune fille pour qui je ne saurais être qu'une connaissance de ville d'eaux ! Non. Je sais bien que ce n'est là qu'un sophisme, qu'un prétexte. Si je suis venu dans la même ville que la fille d'Antoinette, ç'a été simplement par une irrésistible curiosité de voir ce qu'Éveline avait de sa mère. Mon vrai, mon profond désir, ç'a été de me procurer encore une sensation d'Antoinette, à propos de cette enfant qui lui tenait de si près. Je ne soupçonnais pas quel choc je me préparais à recevoir. Je savais que j'en aurais un, et j'en avais presque un appétit physique. C'est bien pour cela que le scrupule continuait de me tourmenter encore ce matin, lorsque, m'étant enquis de l'adresse de M^me Muriel, je m'acheminai vers le quartier de Costebelle, où l'on m'avait dit qu'était la villa des Cystes. Il faut une petite demi-heure pour gagner d'Hyères cette colline au joli nom, toute boisée de pins d'Alep et que domine le blanc clocher d'une église dédiée à une Notre-Dame de Consolation. Tout le long de la route, de place en place, se dressent de modestes édicules, fermés d'une grille, où s'abrite dans sa niche une statuette, ici de Madone, là d'un saint Roch, ailleurs d'un saint Joseph. Ils marquent les étapes d'un pèlerinage, et la naïve dévotion des femmes de ce pays de fleurs pare ces niches de bouquets toujours renouvelés. Dans la disposition d'esprit où je me trouvais, ce gracieux sym-

bole m'attendrit comme une sympathie. N'était-ce pas un pèlerinage d'amour que j'étais en train d'accomplir, moi aussi, non pas avec la foi des fidèles de la blanche église, mais avec la seule piété de l'incrédule : la religion de la mort et du souvenir? Le hasard voulait qu'il fît, par cette matinée pour moi si particulière, un de ces temps de Provence, à la fois clairs et âpres, où il flotte, dans l'atmosphère, du soleil caressant et de la brise un peu mordante, et qui vous énervent en vous vivifiant. Et quel paysage autour de moi ! Là-bas, la plaine d'où je venais, avec la ville à l'arrière-plan collée contre son rocher que couronnent les ruines de son château, la mer plus au loin, semée de grands vaisseaux, toute bleue et emprisonnée dans le vaste cercle de Giens, de Porquerolles, de Port-Cros, et de la côte. Devant moi, une route bordée de haies de roses, sinueuse et blanche, entre des champs de violettes, des vignes, des oliviers, et les pentes boisées des mamelons. A gauche, le clocher de la chapelle. A droite, par une échancrure de la colline, la silhouette abrupte des montagnes de Toulon; et, sur tout cela, le rayonnant azur du ciel du Midi répandait comme une gloire. Cette divine lumière donnait de la grâce, même aux bicoques des maraîchers éparses de-ci de-là. Elle avivait et fondait à la fois les couleurs claires dont étaient peintes les façades des villas aperçues à travers les arbres. J'allais lentement, regardant cet horizon, respirant la salubre senteur des pins, lisant les inscriptions gravées aux portes des jardins, pensant à Antoinette et à l'enfant inconnue qui lui survivait, jusqu'au moment où ces deux mots : Les Cystes, répétés sur deux piliers de pierre, le long desquels montaient d'immenses géraniums grimpans, me firent m'arrêter, le cœur un peu remué. J'étais arrivé. Ces piliers servaient de supports aux battans d'une grille, à travers les barreaux de laquelle j'aperçus tout un parterre de végétations tropicales : des jubæas aux larges palmes souples, des yuccas hérissés de feuilles barbelées, des agaves énormes, des bosquets de mandariniers dont les fruits d'or brillaient dans la frondaison noire, des pentes de gazon avec des corbeilles d'anémones, et des bordures de narcisses et de frésias. L'arome un peu sucré de ces fleurs m'arrivait, mêlé au parfum d'invisibles violettes, dont les planches devaient s'étendre tout près de moi. Et, au fond, la maison se blottissait, toute rose, et revêtue, elle aussi, de plantes grimpantes jusqu'à son premier étage. C'était une construction très simple, plus large que haute,

avec une terrasse à l'italienne, à l'extrémité de chaque aile. Par derrière, la colline redressée subitement, et presque à pic, suspendait sa pinède. Il était visible que l'admirable jardin, avec ses beaux arbustes exotiques, avait été conquis sur la forêt primitive, car il était enserré des deux autres côtés par des massifs de ces mêmes pins d'Alep, où le vent éveillait cette rumeur vague et berceuse, si pareille à celle de la mer dans la distance. Je n'avais jamais entendu parler de ce jardin et de cette maison avant de les voir; on ne m'en avait montré aucune peinture, aucune photographie, et il me semblait que je les *reconnaissais*, tant c'était l'asile que j'eusse souhaité à une fuite avec Antoinette autrefois, tant l'aspect des choses y parlait de la paix dans la lumière et dans la solitude, tant c'était vraiment l'abri, la retraite où ne plus vivre que pour se sentir sentir!

Un mur à hauteur d'homme partait de chacun des deux piliers et entourait le vaste parc. Après être resté longtemps à regarder cette maison de songe, je me mis à suivre ce mur de l'extérieur, sans autre intention que de donner un but à ma promenade. Quand je fus arrivé dans la partie haute, je vis que, pour assurer aux personnes qui habitaient la villa des perspectives sur la pleine forêt, on avait abaissé la muraille, et, sur les malons, posés à plat, qui la couronnaient, fiché une longue palissade à claire-voie. Je m'assis sur une des pierres du chemin creux, sous les pins, parmi les lentisques et les bruyères, les romarins et les cystes. Cette plante si méridionale, d'après laquelle on a baptisé le domaine, abonde sur cette colline. Il s'en exhale une senteur fine et sauvage, que l'on n'oublie plus quand on l'a respirée une fois. Napoléon prétendait la reconnaître dans l'air marin, à l'approche de la Corse. Moi, je l'associerai toujours maintenant à l'apparition, — car c'en fut une, — qui vint tout à coup me surprendre dans cette solitude, où je me laissais enivrer par mes souvenirs et par la nature, sans plus songer à la curiosité, toute mêlée de remords et d'espérance, qui m'avait amené à Costebelle dès ce matin. J'étais donc plongé dans cette rêverie indéterminée et comme dispersée dans la douceur des choses, quand des bruits de voix, m'arrivant par-dessus le mur, me rendirent à la réalité de ma situation. Des promeneurs ou des promeneuses s'approchaient de l'autre côté du clos, dans le parc. Je me dis soudain qu'il n'était pas impossible qu'Éveline Duvernay fût du nombre. Cette seule idée me fit me redresser et aller vite

jusqu'au bout du chemin, vers l'extrémité opposée à celle d'où partaient les voix. J'avais calculé qu'en revenant ensuite en sens inverse, je croiserais les promeneurs. Mon calcul se trouva juste, et, quand je longeai le mur de nouveau, à pas lents cette fois et comme distraitement, je pus, à travers les barreaux de bois de la demi-grille, voir s'avancer de l'autre côté un groupe, composé de trois personnes : trois femmes, une âgée, très forte et haute en couleur que j'ai su depuis être M^me^ Muriel, une seconde toute jeune et insignifiante, et la troisième... Sous un chapeau de jardin qui encadrait de sa paille souple son délicat visage, je venais de revoir Antoinette, — une Antoinette plus jeune, plus rieuse, avec des joues plus pleines, et, sur tout son teint, un air de jeunesse et d'enfantine gaieté que je n'avais pas connu à l'autre... Mais c'étaient ses traits, sa bouche, la coupe de son menton, son port de tête, ses cheveux, sa silhouette, sa démarche, — et surtout son regard, — sauf que les autres yeux, ceux de la morte, avaient toujours eu, pour se poser sur moi, la caresse et la flamme de l'amour, et les yeux bleus de la vivante ne me connaissaient pas. J'étais pour eux un touriste indifférent, tel qu'il en passait des vingtaines par jour, sur ce chemin de la colline et le long de ce mur... Les trois femmes s'éloignèrent, en continuant de causer, comme s'il ne s'était rien produit d'extraordinaire à cette place et parmi ces pins, sous lesquels je venais, moi, d'assister au miracle de ma maîtresse ressuscitée, de ma jeunesse rappelée hors du tombeau, de l'irréparable passé redevenu, pour une seconde, le présent, par le sortilège d'une ressemblance, saisissante jusqu'à l'hallucination !

Quand je me retrouvai seul sur ce chemin, le ciel était aussi clair, les romarins et les cystes aussi odorans, les pins d'Alep aussi sonores et aussi mystérieux avec leur mélange de verdure sombre et de ramures grisâtres; la villa des Cystes dormait d'un aussi paisible sommeil parmi ses palmiers, ses agaves et ses fleurs; les îles, à l'horizon, dressaient des rochers aussi grandioses hors d'une mer aussi bleue; Hyères, là-bas, développait avec autant de grâce les étagemens de ses maisons au pied de son vieux château; — mais, pour moi, l'heure avait changé. Cette ressemblance entre la mère et la fille, qui ne m'avait pas permis une seconde de doute sur l'identité d'Éveline, m'avait, une fois de plus, rendu si réel, si poignant mon veuvage sentimental, ma grande

misère ! Je ne sais plus qui les a comparées, ces ressemblances entre deux êtres dont l'un nous a aimé et dont l'autre ne nous aime pas, à l'oiseau moqueur qui vole devant les chasseurs de branche en branche, en sifflant la chanson de l'oiseau que guettent ces chasseurs, et qui n'est pas lui. Une intense mélancolie s'empara de moi, qui aurait dû, en bonne logique, me décider à reprendre le train pour Nice et le petit salon où je savais que M^me^ Osinine me recevrait avec ses minauderies, qui me laissaient bien froid ; du moins, elles n'avaient rien de commun avec l'insaisissable bonheur, possédé quelques mois, regretté dix ans ! — Eh bien ! non. On dirait qu'il y a dans certaines souffrances un irrésistible attrait pour le cœur qui vieillit. Sa pire misère n'est pas de saigner. C'est d'être paralysé. La preuve en est qu'à peine rentré à Hyères, mon premier soin fut de consulter, non pas l'indicateur des chemins de fer, mais celui des hivernans, comme Jacques, l'autre jour ; et, aussitôt après le déjeuner, j'allais tout droit sonner à la porte de René de Montchal. Que lui demanderais-je ? Je n'en savais rien. Mais j'étais sûr, d'après ses propos de Nice, qu'il s'ennuyait ferme dans son tête-à-tête avec sa vieille mère. Il était donc immanquable qu'il m'accueillît trop bien, et qu'il m'offrît de me présenter dans les quelques maisons où il fréquentait et qu'il avait, pour la plus grande joie de Jacques, qualifiées si bourgeoisement de très agréables. Sans aucun doute celle de M^me^ Muriel était du nombre. Quant au prétexte de ma subite arrivée, il était tout trouvé. Je lui dirais ce que j'avais dit à Jacques, mon désir d'essayer d'un climat moins excitant que celui de Nice. Les choses se passèrent exactement comme je l'avais prévu. Au bout de cinq minutes, et après les inévitables exclamations d'étonnement, René m'avait déjà proposé de m'emmener en promenade à la plage, puis, au retour, d'aller prendre le thé chez les Vertaubanne :

— Ce sont les gens du pays qui reçoivent le plus, insista-t-il. Ils ont un hôtel assez curieux dans la basse ville et un trésor d'admirables meubles provençaux. A la Révolution, ils ont eu la chance de n'être pas pillés. Vous y verrez tout ce qu'on peut voir ici. Ça fait bien une quinzaine de familles en tout. Maman, qui n'est pas du tout nouveau jeu, prétend que c'est de la très bonne compagnie. Moi, j'aime mieux la mauvaise... Mais, quand on vient d'être échaudé ! Dites donc ? Vous ne me dénoncerez pas à de Brèves ? Il y aura peut-être la petite Duvernay, dont je vous ai

parlé, et qu'on voudrait me faire épouser. Vous me direz ce que vous en pensez...

Cette nouvelle allusion me prouvait que Jacques ne s'était pas trompé sur les projets matrimoniaux de l'ami de la belle Lucie Tardif, ni moi sur la personne que visaient ces projets. A entendre ces mots jetés avec une affectation d'indifférence : « la petite Duvernay, » je retrouvai le frisson dont j'avais été saisi à Nice, quand cette perspective d'une union entre ce pauvre sire et la fille de ma chère Antoinette s'était soudain offerte à moi. Maintenant que j'avais dans les yeux la silhouette d'Éveline, un tel mariage m'apparaissait comme plus détestable encore. Mais était-il possible? Cette question, je me la posai et reposai à toutes les minutes, durant le temps que nous mîmes à gagner la plage d'abord, puis les marais salins, et l'une des pointes par où se termine la presqu'île de Giens, en face de Porquerolles, et qui s'appelle la Tour-Fondue. Ah! que j'étais loin de ce riant horizon, de ce ciel bleu, de cette mer pacifique, de ces pins d'Italie avec leurs cimes en parasol, de ces meulons de sel, étincelans de soleil, de ces haies de roses frileusement ouvertes au vent : « Eh! oui, me disais-je, tous les mariages sont possibles! Antoinette avait bien épousé ce Duvernay, dont elle a tant souffert... » Je me rappelais ce que ma pauvre maîtresse m'avait raconté autrefois de cette horrible histoire, et la surprenante ressemblance qui m'avait tant troublé à la première vue me remuait de nouveau. Elle m'attendrissait comme un malheur, comme si cette analogie de grâce et de délicatesse présageait une analogie de destinée. Je regardais mon compagnon, qui fumait ses cigarettes, enfoui dans le coin de la voiture. Il avait des traits réguliers et fins, où les stigmates de la fête parisienne se discernaient déjà, mais pour qui? Pour moi, qui connaissais les dessous de sa vie. Cette précoce flétrissure de sa physionomie ne l'empêchait pas d'être ce que l'on est convenu d'appeler un joli garçon. Je l'écoutais causer, et je constatais qu'en effet Paris et ses plus vulgaires plaisirs faisaient le fond de toutes ses pensées. Ce n'était qu'un gamin, et un gamin corrompu... Cela aurait dû m'être bien égal, car enfin qu'est Éveline pour moi, qu'était-elle surtout au moment de cette promenade? Une jeune fille dont je n'avais même pas entendu la voix, et que j'avais aperçue l'éclair d'un instant à travers la grille d'un parc. Si elle n'avait été que l'enfant de sa mère, je n'aurais certes pas éprouvé cette impression d'une

révolte presque insupportable contre l'idée de ce mariage. C'était la ressemblance qui me faisait substituer irrésistiblement mon ancienne amie à sa fille, et sentir un peu à propos de celle-ci comme j'aurais senti à propos de l'autre, — une ressemblance, quelle folie! dont je n'étais même pas absolument sûr! Il arrive si souvent qu'au passage, et dans un coup d'œil qui saisit seulement l'ensemble, on aperçoit une identité entre deux physionomies, puis on reconnaît que c'était, comme dit le langage commun, l'air de famille, — un air en effet, une fugitive apparence, où l'analyse distingue surtout des dissemblances. Allais-je avoir tout de suite l'occasion de vérifier si c'était le cas pour la fille d'Antoinette? La reverrais-je dès aujourd'hui? A mesure que l'après-midi s'avançait, et comme notre voiture retournait du côté d'Hyères, ce désir de me retrouver en face d'elle finit par absorber toutes mes pensées. Éprouverais-je de nouveau ce coup au cœur qui m'avait, tout à l'heure, bouleversé d'une émotion si étrange? Quand nous arrivâmes devant l'hôtel des Vertaubanne, cet état anxieux fut porté soudain à son comble. Plusieurs landaus stationnaient devant le perron de la maison. René de Montchal reconnut celui de la comtesse Muriel :

— Quelle chance! dit-il : Éveline Duvernay va être là.

Elle y était en effet, et au premier regard je ne vis qu'elle, dans ce salon qu'emplissait une quinzaine de visiteurs. Les domestiques n'avaient pas encore apporté les lampes, et le jour commençait à répandre dans cette pièce, toute meublée d'antiques fauteuils et d'énormes bahuts en noyer sculpté, ces teintes neutres, si spéciales au Midi, lorsque le soleil se retire et qu'il se fait comme un brusque passage d'une lumière presque aveuglante à une lumière presque amortie. Cette clarté décolorée convenait trop bien à la sensation que je venais chercher là, et que je retrouvai aussitôt, mais plus pénétrante, plus intense que sur le chemin du bois. Par bonheur, Éveline était assise quand j'entrai dans le cercle formé, autour de la cheminée, par la maîtresse de la maison et deux autres dames dont le nom m'échappe, en sorte que je lui fus présenté dès les premières minutes, et que je pus me placer presque en face d'elle. Le petit de Montchal, lui, avait hardiment pris une chaise qu'il était venu mettre à côté du fauteuil de la jeune fille. La manière dont fut accueilli cet empressement me prouva tout de suite que ce mariage, dont il nourrit

l'absurde projet, n'a guère de chance d'avoir lieu. Éveline ne s'intéresse à lui d'aucune façon, c'est bien évident. Mais s'intéresse-t-elle à quelqu'un? Que veut-elle? Que sent-elle? Que pense-t-elle? Qui est-elle? Pendant la demi-heure qu'a duré cette visite, je ne me suis pas posé ces questions qui me viennent maintenant. Je n'ai été occupé qu'à détailler sa personne, en essayant de ne pas trop perdre le fil de la conversation. Par bonheur encore, la maigre et loquace M^me^ de Vertaubanne est une Marseillaise exubérante qui fait volontiers, à elle seule, les demandes et les réponses, en sorte que causer avec elle se réduit à l'écouter ou à en avoir l'air. J'eus donc tout le loisir d'étudier la physionomie de la jeune fille et d'y démêler les lignes du visage de mon fantôme, comme, dans une copie faite de mémoire, on démêle le dessin de l'original. Antoinette, mon Antoinette du moins, celle que j'ai connue et qui avait vécu, qui avait souffert, était plus pâle. Son teint n'avait pas l'éclat rosé, le velouté d'adolescence de ce teint-ci. Mais que c'est bien le même sang de blonde, ce sang qui, à la moindre rougeur, éclaire tout le visage d'un flot profond et transparent! Antoinette avait autour des yeux un halo de lassitude qui ne se retrouve pas sur les paupières si fraîches d'Éveline. Mais que c'est bien le même regard, ces mêmes prunelles bleues, à la fois si douces et si impénétrables, ce je ne sais quoi de caressant et de farouche, de trop sensible et de si volontaire! Antoinette n'avait pas, n'avait plus ce rire enfantin et sans arrière-pensée. Mais que c'est bien la même bouche, renflée et ourlée, avec ce pli au coin des lèvres qui décèle une inconsciente amertume, une sensibilité toujours contenue et trop aisément froissée! Les joues d'Antoinette étaient plus amincies, plus creusées, mais elle avait la même fossette, là, à gauche, et la même construction nettement dessinée du menton. Éveline a aussi de sa mère le front réfléchi, la finesse du nez, la nuance des cheveux, la taille, les mains et les pieds, et, dans tout l'être, ce quelque chose de frémissant et de fermé, de passionné et de dominé, qui était la caractéristique d'Antoinette. La voix, chez celle-ci, est un peu différente, plus claire dans les notes hautes, moins étouffée dans les notes basses. Mais que c'est bien la même manière de la poser, calmement, également, sans aucun à-coup d'impulsion! Elle ne s'est pas assez mêlée à l'entretien général pour que je lui aie entendu dire quoi que ce soit que je puisse noter ici. A vrai dire, chaque fois qu'elle a parlé, j'ai moins

écouté ses paroles que sa voix, si pareille de timbre et d'accent à celle qui m'a dit les mots les plus doux que j'aie entendus. J'aurais voulu avoir le droit d'être seul avec cette enfant dans cette clarté crépusculaire, je lui aurais demandé de me répéter indéfiniment certaines phrases dont la tendresse me fait défaillir le cœur, à m'en rappeler seulement les termes... Elle me les dirait dans cette pénombre. Je serais devant elle à la regarder, et *j'entendrais, je verrais* l'autre... Je l'ai presque entendue, je l'ai presque vue, dans ce salon qui allait s'obscurcissant, jusqu'au moment où l'arrivée des lumières vint dissiper ce commencement d'hallucination rétrospective. Ce fut aussi le moment où une personne de forte tournure, dans laquelle je reconnus une des promeneuses du parc des Cystes, s'étant approchée, je fus présenté à la comtesse Muriel, avec laquelle j'eus la sagesse de causer assez longtemps pour qu'elle me dît, au départ :

— Le jardin de notre villa est assez beau. Nous pouvons l'avouer, puisque nous n'y sommes pour rien... Si vous voulez venir le visiter, Monsieur, vous nous trouverez presque toujours après le déjeuner...

— Eh bien? me demanda le petit de Montchal, quand nous fûmes de nouveau à la porte de l'hôtel Vertaubanne, quelle impression vous a faite M^lle^ Duvernay? Un peu froide, n'est-ce pas, mais charmante...

— Charmante, répondis-je, avec la plus jouée des indifférences. — Le pauvre garçon ne se doutait pas qu'à cause de son « un peu froide » et de sa « Mademoiselle, » qui prouvait qu'il avait réellement senti cette froideur de l'accueil d'Éveline, je lui pardonnais tous ses propos de l'après-midi. Pourquoi faut-il que j'aie été présenté à cette enfant sous son patronage? Pourvu que la visible antipathie qu'elle a pour lui ne s'étende pas jusqu'à moi! Quoique la rencontre qui vient de faire se croiser nos deux existences ne doive pas avoir de lendemains, — car, je le sens, je ne supporterai pas de rester à Hyères, cette ressemblance finirait par me faire trop mal, — il me serait dur qu'avec ce visage-là, elle me fût hostile... Et ce n'est que l'oiseau moqueur!...

. . . . . .

3

Hyères, 2 février 1892.

... Ce qui m'arrive est si complètement extraordinaire, c'est une surprise à ce point inattendue que j'ai besoin, pour y croire, de ramasser toutes mes forces d'esprit et de me prouver que ces meubles de la chambre d'hôtel où s'est passée la scène dénonciatrice sont bien là, que je n'ai pas rêvé en écoutant Montchal me parler, lui assis sur ce fauteuil et moi sur celui-ci, comme il m'a parlé. Mais oui, ces paroles ont été prononcées, à cette place, entre ces quatre murs, et, à travers ma fenêtre, je vois se profiler au loin le clocher qui domine Costebelle. Je vois les masses des pins derrière lesquels se dissimulent les Cystes. Tout est réel, bien réel, d'une réalité qui me déconcerte jusqu'à m'affoler. Le doute n'est plus possible sur un point, et il faut regarder la situation bien en face. Elle tient tout entière dans ces mots, que j'écris avec un tremblement : on répète partout ici qu'Éveline m'aime, et ma conscience me dit que c'est vrai, ou que cela va l'être, qu'elle m'aime ou va m'aimer !

Éveline m'aimerait !... Ce serait là l'œuvre de ces quelques semaines d'une intimité dont je n'ai pas soupçonné le danger ! Mais qu'ai-je soupçonné ? Qu'ai-je observé, depuis ce premier jour où cet hypnotisme de ressemblance a commencé d'agir sur moi ? Il y a dans cette petite ville d'hiver, plus chaude et plus paisible que les autres, un charme de langueur qui ne convenait que trop à la sorte de volupté d'âme à laquelle je me suis abandonné, pour aboutir à ce réveil. Je peux me rendre la justice que je n'ai pas voulu cela, mais seulement revivre en imagination les heures les plus regrettées de ma jeunesse, grâce à ce rappel vivant de la beauté de celle qui les enchanta. La tentation était trop forte, pour ce cœur qui ne s'est jamais guéri entièrement, de rouvrir sa blessure, de la sentir saigner et d'y sentir en même temps pénétrer, ruisseler un baume. Car c'en était un que cette présence. C'était une douceur que cette substitution innocente, — du moins je la croyais innocente. — C'était comme si j'eusse demandé à une vivante de me poser une morte, comme si, plutôt, j'eusse eu le pouvoir magique d'animer, de faire bouger, respirer le portrait d'une amie longtemps pleurée. Comment ré-

sister à ce sortilège, auquel les conditions de l'existence d'ici ne se prêtaient que trop complaisamment? Dans cette petite société très étroite et très fermée qui n'a pas l'incohérence cosmopolite de Cannes et de Nice, tout le monde se connaît. Les gens sont sans cesse les uns chez les autres. Depuis ma présentation à Éveline, chez les Vertaubanne, il ne s'est guère passé de jour où je ne l'aie rencontrée, guère de jour non plus où je ne sois tombé dans cette espèce d'inexprimable état de demi-vision où elle m'a jeté dès la première minute... Elle était là, elle marchait, elle riait, elle causait. C'était bien elle que je voyais d'abord. Puis, lentement, irrésistiblement, une autre figure se superposait à la sienne, flottante, incertaine, enfin précise. Éveline faisait un des gestes familiers à l'autre, le plus simple geste, celui, par exemple, d'accepter des fleurs dans un jardin, et les années s'abolissaient, l'endroit s'évanouissait. Ce n'était plus Éveline, c'était Antoinette, telle que je l'abordais dans un de nos rendez-vous hors de Paris, — nous en avons eu de si doux! — et je lui offrais des violettes qu'elle respirait avec le même abaissement de ses paupières sur ses yeux, le même frémissement de ses minces narines, et la blancheur de ses dents apparaissait ainsi, sous sa lèvre supérieure, abaissée aux coins de même, — exactement de même !... Comment aurais-je pu me rendre compte de ce qui se passait chez la jeune fille dans des instans pareils? Cette sensation du *déjà vu*, du *déjà entendu* m'envahissait à la manière d'un de ces songes de morphine, où les choses présentes sont comme des choses passées, les choses rapprochées comme des choses lointaines. Avec un caractère moins renfermé que celui de M^lle^ Duvernay, cette recherche d'une autre personne à travers sa personne eût été sans doute impossible. Mais Éveline est une silencieuse, comme sa mère, une surveillée, une concentrée qui sent en dedans, qui ne s'étale pas, qui ne s'affirme pas. Voilà pourquoi je n'ai pas su lire dans ses yeux l'intérêt que j'y éveillais. Je n'ai pas compris ce que cette ressemblance avec Antoinette aurait pourtant dû me faire au moins redouter: c'est la même femme avec la même sensibilité. Je suis resté, moi, par tant de traits de ma nature, le même homme que j'étais lorsque j'ai connu la mère. Il était donc presque inévitable que les mêmes causes produisissent les mêmes effets. Les manières d'être qui se constituent dans mon arrière-fond le plus intime risquaient de jouer sur elle comme elles ont joué sur l'autre. Je n'ai pas même entrevu cette

possibilité, presque cette nécessité. De toutes petites scènes, comme celles que je viens d'évoquer, en toutes petites scènes, où en suis-je arrivé?... Oui. Ces longues semaines de fréquentation quotidienne ont été un songe, où la vérité s'est estompée, s'est fondue pour moi dans la chimère. — Je suis réveillé. — Que vais-je faire?

Si seulement il n'y avait que moi à le savoir, l'éveil en elle de ce sentiment! Mais les événemens d'hier et d'aujourd'hui ne me permettent pas d'en douter: toutes les personnes qui nous connaissent, Éveline et moi, ont deviné ce que je n'ai pas su voir. Il a fallu, pour m'éclairer, l'incident le plus grotesque! Et encore est-il heureux que je sois tombé sur un garçon qui, à travers de très grands défauts, avec son mauvais ton, ses basses fréquentations, sa vanité, reste capable de certains élans et d'une généreuse franchise. Le premier coup de cloche me fut sonné hier seulement. Je venais justement de rencontrer la comtesse Muriel et deux de ses filles, Annette et Mathilde, les aînées, et de les accompagner jusqu'à la confiserie qui est le Rumpelmayer du pays, — dans l'espérance d'y retrouver Éveline et ses deux autres cousines, Rose et Louise. Ces trois demoiselles étaient déjà reparties. J'allais pour mettre la comtesse en voiture, quand M^me^ de Montchal, la mère de René, vint à passer. Elle s'arrête pour parler aux dames Muriel, et à peine me rend-elle mon salut, avec tant de mauvaise grâce, d'un mouvement de tête si sec, si distant, si hostile, que je faillis en demeurer déconcerté. — Que lui ai-je donc fait? me demandai-je. Je m'examinai vainement sur le chapitre de ces petits égards auxquels tiennent beaucoup les vieilles personnes du style de celle-ci. Ma conscience ne me reprochant rien, je cessai d'y penser, quand un autre petit fait vint s'ajouter à celui-là, et me prouver que mon impression sur l'attitude de M^me^ de Montchal ne m'avait pas trompé. J'étais monté au cercle par désœuvrement. Le petit de Montchal était assis, comme d'habitude, à la table de poker. Je m'approchai de lui pour suivre la partie, et je n'eus pas de peine à remarquer qu'il commença de faire fautes sur fautes. Or, je le connais pour un pokériste de premier ordre, le tas de jetons amoncelés devant lui en témoignait. Il était devenu très rouge, et toute son attitude, ses mains, ses épaules, sa bouche, trahissaient une extrême agitation. Si étrange que cela pût me paraître, ma présence en était

la cause. J'en eus la certitude en constatant, un quart d'heure plus tard, et comme je m'étais mis dans un des coins de la salle à lire un journal, qu'il était parti du cercle sans me serrer la main. Lui aussi m'en voulait de quelque chose? Mais de quoi?...

Si peu d'importance que pût avoir une brouillerie avec les Montchal, mère et fils, cette question me poursuivit hier soir et ce matin, comme une assez irritante énigme. Ayant toujours vécu très indépendant, je ne me suis pas endurci contre ces mesquines difficultés de rapports, inhérentes à toutes les coteries. C'est pour m'y soustraire que je n'habite presque jamais Dôle. Dans l'espèce, j'appréhendais surtout que Mme de Montchal, qui connaît beaucoup Mme Muriel, ne me desservît auprès de celle-ci, et ne me rendît les visites aux Cystes moins aisées. Qui sait si cette subite froideur n'était pas due à quelque calomnie? Et, surtout, comment René se trouvait-il prendre le même parti que sa mère à mon endroit?... Attribuait-il par hasard à mon influence son peu de progrès dans ses desseins sur Éveline? Ses desseins? Mais les avait-il encore?... Je discutais avec moi-même ces diverses hypothèses, vers les onze heures, en traversant, par un temps assez aigre, la chaussée qui coupe les marais salans, au trot d'une assez bonne jument de louage que j'ai trouvée ici. Comme je débouchais sur la route de la presqu'île de Giens, je vis un cavalier s'enfoncer dans le petit bois de pins maritimes qui sépare cette route du hameau de l'Accapte. Je reconnus le cheval rouan de Montchal. Nous avons fait ensemble, depuis que je suis à Hyères, assez de promenades pour qu'il fût naturel que je le rejoignisse. Ce m'était une trop bonne occasion de tirer au net mes impressions de la veille. Je poussai donc ma bête et je m'engageai sur l'étroite piste ménagée entre les arbres. Comme ma jument est plus vite que son cheval, et que d'ailleurs le bruit des sabots s'étouffait dans le sable, je l'eus bientôt rejoint. Je l'abordai comme à l'ordinaire, avec un amical reproche de ne pas m'avoir prévenu qu'il montait ce matin. Il me répondit sur le ton embarrassé d'un homme qui n'a aucun prétexte plausible pour changer d'attitude vis-à-vis d'un autre, et qui, cependant, dissimule à peine le ressentiment d'une véritable rancune. Presque tout de suite, il mit son cheval au petit galop, visiblement pour éviter la conversation. Ma bête prit le galop aussi, et nous débouchâmes ainsi sur le terrain du champ de courses. Au détour et dans le brusque passage de l'ombre du bois à ce vaste

espace, ma jument aperçut une large flaque d'eau qui miroitait. Elle prit peur et fit un bond à droite. Elle vint donner de la croupe sur la monture de mon compagnon. Je vis alors, avec une stupeur qui m'arracha par deux fois ce cri : « Mais vous êtes fou, Montchal, vous êtes fou ! » celui-ci lever sa cravache et cingler violemment ma bête, qui sauta de nouveau de l'autre côté. Puis, avant que je n'eusse eu le temps même de répéter mon exclamation, il donna du talon dans les flancs de son cheval, le cravacha aussi fortement, et déjà l'insensé avait disparu de nouveau sous bois, dans la direction de la plage, en galopant, comme dit l'expressif dicton, à tombeau ouvert.

Je n'essayai pas de le suivre, persuadé que, dans l'état d'exaspération où il se trouvait, et, je dois ajouter, où il m'avait mis, par son inqualifiable attitude, nous risquions d'en arriver l'un sur l'autre à des voies de fait. Or, je tenais, vu la différence de nos âges, à ne rien me permettre d'incorrect, et, tout en m'enfonçant à mon tour dans l'allée, je me disais, avec une colère qui dominait encore la contrariété : — Une affaire avec ce garçon, voilà qui est vraiment par trop ridicule ! Il me la faut pourtant. Je ne peux pas accepter cela ! Qui vais-je prendre comme témoins ? Mais est-ce imbécile ! Dieu ! est-ce imbécile ! Qu'a-t-il à m'en vouloir, ce malheureux ?... Puis, pour la première fois, j'entrevis non pas toute la vérité, mais une partie. L'accès de rage impulsive dont je venais de voir le jeune homme atteint était trop évidemment un accès de passion, et, à vingt-sept ans, quelle pouvait être cette passion ? Il y avait une femme entre nous. Quelle femme, sinon M^lle^ Duvernay ? J'y avais pensé, mais en me trompant sur la nature du grief. Cette fureur ne pouvait provenir simplement d'une intrigue contrariée. Elle supposait la passion et la jalousie. — Mais oui, me dis-je, il est devenu amoureux d'elle, voilà tout, et il est jaloux de mon assiduité. C'est trop naturel. Il ne sait rien. Ce qui n'est pas naturel, c'est d'agir ainsi et de ne pas penser aux conséquences. On cherchera pourquoi nous nous sommes querellés, et on trouvera. Le nom d'Éveline sera prononcé. Il faut empêcher cela à tout prix. Cette affaire doit absolument rester secrète. Tout dépend des témoins. Lesquels prendre ?... Et je retombais sur mon refrain : Dieu ! est-ce imbécile !... Puis, je concluais : — Évidemment, j'ai été imprudent moi-même. Je me suis trop occupé d'elle, sans faire attention qu'il

y tenait, lui, plus que je ne croyais, et qu'il nous observait.

Ce remords d'avoir donné prétexte, par mon étourderie, à une aventure compromettante pour une jeune fille, — et quelle jeune fille! — se doubla aussitôt d'une autre crainte. Que la chose s'ébruitât, même légèrement, et c'en était fini de la délicieuse intimité de ces dernières semaines : Mme Muriel ne la permettrait plus. Je rentrai donc extrêmement préoccupé, et je m'enfermai après mon déjeuner dans la chambre où j'écris en ce moment le memorandum de tout ce petit drame, afin d'examiner à fond les données de la situation avant de rien décider d'irrévocable. J'étais donc là, en train de méditer sur cette difficile question des témoins, quand le portier de l'hôtel vint m'apporter une carte où je lus avec une stupeur, singulièrement soulagée, cette fois, le nom de René de Montchal, et, une minute après, mon agresseur de ce matin entrait lui-même, très rouge encore, très nerveux, mais avec une virilité de visage et d'accent que je ne lui connaissais pas.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir? me dit-il. Mais j'ai tenu à venir avant que vous ne m'eussiez envoyé vos amis, pour que tout se passe, s'il est possible, de vous à moi... Je n'ai pas été maître de mes nerfs tout à l'heure et je vous en exprime mes regrets, tout en restant prêt à vous accorder une autre satisfaction, si vous la désirez...

— Donnez-moi la main, répondis-je, en lui tendant la mienne, mettons que c'est un écart de ma jument qui a été cause de tout. Vous avez eu un geste involontaire. Après votre démarche, il n'en reste plus rien. L'incident est clos. Parlons d'autre chose...

— Non, reprit-il, — après m'avoir en effet serré la main, mais fébrilement, — parlons de cela. Cette démarche que je fais auprès de vous m'en donne le droit. Elle m'a coûté, je ne vous le cache pas, elle me coûte horriblement. Ma mère, qui est l'honneur même, m'a dit que je la devais, pour qu'aucun nom ne fût prononcé à propos de nous... Malclerc, vous voyez que j'agis avec vous en toute franchise, pourquoi n'avez-vous pas agi franchement avec moi?

— Je n'ai pas agi franchement avec vous?... lui demandai-je. Quoiqu'il n'eût pas nommé Éveline Duvernay, l'allusion était pour moi parfaitement claire, et non moins claire la différence entre ses sentimens actuels et ceux d'avant mon arrivée. J'avais deviné juste sur un point : il s'était pris au charme d'Éveline,

après n'avoir vu en elle qu'un bon mariage possible, sans doute en me regardant m'en occuper. Son antipathie, son accès de colère, et aussi sa démarche s'expliquaient par là. Une fois son incartade commise, il en avait jugé les conséquences comme moi. Il avait voulu les empêcher, et, en même temps, probablement sur le conseil de sa mère, savoir au juste mes intentions. Quoiqu'un tel entretien me coûtât beaucoup, à moi aussi, il m'était impossible de m'y soustraire, dans les circonstances où il s'engageait. J'ajoutai donc, afin d'en avoir du moins fini plus vite : — Mais questionnez-moi, c'est bien plus simple, et vous vous rendrez compte qu'il n'y a entre nous qu'un malentendu...

— Quand vous êtes venu ici, reprit Montchal, vous vous souvenez que je vous ai parlé d'un projet de mariage que ma mère avait pour moi?... J'hésitais beaucoup, mais ce projet n'en existait pas moins. Je vous l'avais confié. Je vous avais dit le nom de la jeune fille dont il s'agissait... Il hésita, puis, âprement : Quand vous-même, vous avez commencé à vous occuper d'elle, ne deviez-vous pas m'avertir? Trouvez-vous cela bien, d'avoir été présenté par moi, et d'avoir travaillé contre moi, sous main, sans me prévenir?... Si vous m'aviez dit, loyalement, amicalement, que vous pensiez, vous aussi, à la demander en mariage, j'aurais su ce que j'avais à faire, je ne vous en aurais pas voulu. Je vous en ai voulu de votre silence, et, pour être franc jusqu'au bout, je vous en veux encore...

— Et vous auriez complètement raison, lui répondis-je, si c'était vrai. Mais ce n'est pas vrai. Tout cela s'est passé dans votre imagination. Je ne peux vous dire qu'une chose : je trouve Mlle Duvernay délicieuse, j'ai beaucoup de plaisir à la voir, à causer avec elle, mais je n'ai jamais eu, et je n'ai pas l'intention de l'épouser...

— Alors, pourquoi vous en êtes-vous fait aimer? s'écria Montchal avec une véritable douleur.

— Moi! m'écriai-je à mon tour, je me suis fait aimer d'elle?...

— Ah! vous le savez bien, reprit-il, et tout le monde à Hyères l'a remarqué comme moi. Il n'y faut pas beaucoup d'observation, d'ailleurs. Depuis que vous êtes ici, son caractère a changé; elle n'a jamais été très gaie. Mais elle était enjouée et causeuse; elle est devenue rêveuse et taciturne... Elle n'a jamais été familière. Elle est devenue plus réservée encore et plus ina-

bordable... Quand vous devez venir quelque part et que vous tardez, il est visible qu'elle attend et qu'elle souffre... Arrivez-vous? Elle n'a de cesse qu'elle ne soit assise auprès de vous... Avez-vous émis une idée devant elle? Elle l'adopte... L'autre jour, — pourquoi ne vous dirais-je pas cela ? — elle était en visite, chez nous, avec sa tante. On s'est mis à parler de vous, et moi, à vous critiquer. Que voulez-vous! J'en avais gros sur le cœur. Elle a commencé à vous défendre, avec une vivacité si différente de sa douceur habituelle! Tout d'un coup, elle-même s'est aperçue qu'elle se trahissait. Elle s'est arrêtée court, et tout son sang lui est venu à la fois au visage. Ah! si vous l'aviez vue rougir ainsi, vous ne diriez pas que vous ne vous en êtes pas fait aimer...

Il continuait, dégonflant en effet son cœur d'un flot d'amertume amassée, et, à mesure qu'il mentionnait les signes qu'il avait recueillis, les scènes auxquelles sa passion s'était envenimée, chacun de ses mots éveillait en moi des images qui s'interprétaient soudain comme autant de preuves indiscutables, auxquelles j'avais pris à peine garde, tant l'hypnotisme de mes souvenirs m'avait comme grisé durant tout ce séjour. Je revoyais l'Éveline rieuse du premier soir, et une autre Éveline, celle avec qui je me promenais avant-hier encore, toute pensive, avec un regard profond de ses yeux bleus, une réflexion dans le pli de sa bouche. Était-il possible que je fusse la cause de ce changement de l'enfant inconsciente en femme? Je me souvenais qu'à plusieurs reprises, en effet, m'étant trouvé en retard à quelques-uns de ces demi-rendez-vous, comme il s'en donne sans cesse entre personnes qui se voient quasi quotidiennement, elle m'avait paru nerveuse. La dernière semaine encore, nous avions pris heure avec sa tante, pour visiter les ruines romaines de Pomponiana, à l'entrée des bois de Costebelle, au bord de la mer. Une erreur de montre m'avait fait manquer ces dames aux Cystes, et j'étais allé aux ruines directement. J'avais été frappé du saisissement qu'Éveline avait éprouvé en me voyant tout d'un coup déboucher du chemin creux. Dans cette visite même, et quoique je n'aie aucune vocation pour le métier de cicerone, je ne sais pourquoi je m'étais laissé aller à parler de Rome et des souvenirs de mon voyage d'Italie. C'est vrai qu'elle m'avait écouté avec un intérêt singulier. Sur le moment, ces divers indices avaient passé pour moi inaperçus. Près d'Éveline, j'avais toujours pensé à une autre. Ce

n'était pas elle que j'avais regardée en elle. Pour la première fois, j'étais brusquement rappelé à cette évidence que je n'aurais jamais dû oublier : cette créature, à propos de laquelle je m'étais livré à ce jeu d'évocation, était une créature vivante et qui avait sa personnalité. Je n'avais voulu voir en elle qu'un portrait près duquel rêver à une chère morte, et c'était un portrait sentant, un portrait souffrant. Une épouvante m'envahit devant ce qui se révélait et que je n'avais pas su reconnaître. Je la dominai, pour répondre de manière à clore un entretien qui n'avait plus rien à m'apprendre, et qui me bouleversait :

— Vous me voyez confondu d'étonnement, mon cher René. Par bonheur, tout cela se passe dans votre imagination, je vous le répète... Ce qui n'est pas de l'imagination, ce sont les propos des gens d'Hyères. Il faut qu'ils cessent.. Pour moi, deux choses ressortent de cette conversation : la première, c'est que vous avez agi comme un très galant homme, en voulant qu'il n'y eût pas un nouveau prétexte à racontars, et je vous en estime beaucoup... La seconde, c'est que j'apporterai dorénavant plus de prudence à mes relations avec M^lle^ Duvernay.

Il secoua la tête presque impatiemment. Ce garçon, que j'ai connu si léger, si commun aussi de façons et de langage, avait, en ce moment, une expression d'une réelle noblesse, à cause de l'évidente passion dont il était possédé. Le désintéressement de la démarche à laquelle cette passion l'entraînait lui donnait presque une autorité :

— Il n'y a aucune imagination là dedans, dit-il. C'est très, très sérieux. Si vraiment vous ne voulez pas épouser M^lle^ Duvernay, quittez Hyères, Malclerc, vous le devez, et il répéta : *Vous le devez...*

Hyères, 3 février.

... *Vous le devez! Vous le devez!* Eh oui! je le dois, et d'une bien autre obligation que celle qu'imagine ce brave garçon, si naïf, si honnête encore dans ce qu'il prend pour de l'expérience. Oui, je dois m'en aller. Car c'est bien vrai qu'Éveline m'aime. Je le sais. Je l'ai vu. Je ne peux pas plus en douter que de ma propre existence. Et la chose folle, la chose terrible, ah! oserai-je seulement l'écrire ici?... Et pourquoi non, puisque je n'ai pas voulu cela, puisque ce sentiment est né en moi à mon insu, qu'il a grandi à mon insu, puisque je suis résolu à ne pas y céder? la chose monstrueuse, c'est que, moi aussi, je l'aime!

Je l'aime? Comment? De quelle passion, inintelligible à mon propre cœur, où le présent se confond avec le passé? De quelle émotion complexe, où le souvenir de ce que j'ai éprouvé autrefois se mélange à l'âcre et violent désir de l'éprouver encore? Par quel prodige d'inconscience n'ai-je pas aperçu dans quel abîme je roulais? Par quelle aberration ai-je cru que je jouais un jeu que j'interromprais à mon gré, alors que je m'éprenais à chaque jour, à chaque heure plus profondément? En m'hypnotisant à chercher sur ses traits l'image d'autres traits, associés pour moi à des extases comme je n'en avais jamais connu auparavant, comme je n'en avais jamais connu depuis, la vibration des anciennes caresses s'est-elle réveillée en moi? Sont-ce les baisers de jadis, ces baisers goûtés sur une bouche si pareille à cette bouche, dont la douceur brûle encore mes lèvres? Je ne sais pas, je ne sais pas. Mais je sais bien que la grande vague intérieure a recommencé de me soulever, de me rouler, que cette enfant, qui ne devait être que du rêve contemplé, de la nostalgie consolée, m'a glissé de nouveau dans les veines le cuisant poison. Je sais que de la quitter, de fuir la ville où elle respire, ces routes où je peux la rencontrer, m'est, à cette minute, un affreux déchirement. C'est la rentrée, non plus dans la mélancolie de la solitude, mais dans le désespoir. Et je sais aussi que je le dois. Car j'ai été l'amant de sa mère, je l'ai été. Je le suis encore, après tant d'années, dans ma pensée, dans mes regrets, dans le plus intime de ma chair. Cette fièvre qui m'a envahi avec cette indomptable frénésie, ce n'est pas une nouvelle maladie qui commence, c'est l'ancienne qui continue. C'est la morte que je désire dans la vivante... Non. Je ne veux pas, je ne dois pas aller jusqu'au bout de cet égarement. Aimer d'un même amour la mère et la fille, c'est un crime, et qui a un nom : *c'est un inceste*. Non. Non. Non. Je ne le commettrai pas.

Pour me guérir, il faut m'en aller, avoir le courage de ne pas la revoir. Maintenant que l'équivoque est dissipée, il émane de ses regards, de ses mouvemens, du son de sa voix, de sa seule présence, — comme de l'autre, jadis, — une force toute-puissante qui annihile mon énergie. L'idée que je peux me sentir aimé comme je me suis senti aimé il y a dix ans, avec la même sensibilité, par la même femme, m'emplit d'un vertige qui m'entraînerait aux pires folies, à la prendre dans mes bras, à baiser ses yeux, ses lèvres, à la serrer éperdument contre mon cœur, si

elle n'était pas cet être, que, malgré tout, son innocence rend sacré, une jeune fille, — une jeune fille, une âme de pureté qui a sa vie entière devant elle, dont on risque de gâter toute la destinée, avec une seule parole, — une âme sans défense, et dont il est si honteux, si lâche d'abuser! Déjà ce que j'ai fait aujourd'hui est bien criminel!... A la suite de l'entretien d'avant-hier, j'avais réfléchi sérieusement, longuement. J'avais pris, avec le ferme propos de n'y point manquer, la résolution que commandent la prudence et l'honneur. Il m'a été impossible de la tenir. J'avais raisonné : — Quand même Montchal n'aurait fait que me rapporter des propos de salon, je devrais déjà m'en aller, par délicatesse et pour épargner toute calomnie à la réputation de cette enfant, et, si ce ne sont pas seulement des propos de salon, si elle a commencé de s'intéresser à moi, ce devoir de partir est bien plus impérieux encore... Ces « si » n'étaient pas sincères. Je savais tellement que Montchal avait dit vrai. Sa révélation avait du coup fait lumière en moi. N'était-ce pas une révélation aussi, et non moins indiscutable, cette chaleur que la certitude d'être aimé mettait dans tout mon sang, cette vitalité soudain renouvelée, presque cette joie dont j'étais rempli même dans mon épouvante? Mais cette seconde vérité, la vérité sur mon propre cœur, c'est aujourd'hui seulement que j'ose me l'avouer. Je m'en étais tenu, hier, à ce qui touchait Éveline. Je m'étais dit encore : — Pour que ce départ soit efficace dans les deux cas, pour couper court à la fois à ces commérages certains et à ses sentimens possibles, il faut avoir le courage de m'en aller sans la revoir. C'est si facile! Je n'ai qu'à prétexter un rappel soudain à Nice. J'envoie à sa tante un billet d'excuse de n'avoir pu prendre congé d'elle. Arrivé à Nice, je n'écris plus. Dans un mois, les gens d'Hyères m'auront oublié, et elle aussi... Après une longue lutte intérieure, l'évidence du devoir l'avait emporté. Je m'étais rangé à cette décision du départ sans adieu. J'avais dit à mon valet de chambre de tout préparer, demandé ma note à l'hôtel, réglé quelques factures en retard. C'est la ressource des volontés qui se savent chancelantes que ces petits commencemens d'exécution précipitée. Il y avait un train rapide ce matin. J'avais annoncé à mon domestique que nous le prendrions... Nous ne l'avons pas pris, et, aujourd'hui, à deux heures, c'est-à-dire à un moment où j'étais presque absolument sûr de trouver Éveline, je sonnais à la grille de la villa des Cystes. Mme Muriel

et ces demoiselles étaient à la maison. — Dès mes premiers pas dans l'allée, le souvenir me revint, saisissant comme la réalité, de mon premier rendez-vous avec mon amie d'il y a dix ans. C'était la même fièvre nerveuse qu'alors, le même arrêt de la vie dans le désir de la présence, les mêmes battemens secs et rapides du cœur, et cette constriction à la gorge, comme si une main me l'eût serrée. Cette identité entre mes impressions d'autrefois et d'aujourd'hui aurait dû me repousser de cet endroit. Tout au contraire, elle me fascinait, elle m'attirait, elle m'entraînait. C'est là, et à cette minute, que j'ai compris quel sacrilège travail de substitution était en train de se faire dans mon cœur, et vers quelle aventure je marchais, — et j'y ai marché !

Il n'y avait personne dans le grand salon où le domestique m'introduisit. Cet homme alla frapper à la porte de la chambre de la comtesse, puis, ne recevant pas de réponse, il me dit qu'elle était sans doute dans le jardin, qu'il allait l'avertir. Je restai donc seul dans cette pièce, où tout me parlait d'Éveline, à regarder la place où elle s'assied d'habitude, et l'idée que je ne viendrais plus m'y asseoir moi-même auprès d'elle me fit soudain si mal ! Si mal, l'admirable horizon déployé au delà des fenêtres, et ce paysage de pins verdoyans, de mer bleuissante et d'îles violettes, sur lequel je ne verrais plus se détacher la ligne pure de son profil ! J'appuyai mon front sur les carreaux pour rafraîchir ma fièvre, tout en regardant sous le ciel tout clair les arbres frémir, les lames, là-bas, broder la grève d'écume, un paquebot raser la falaise, et voici que tout d'un coup mes yeux abaissés aperçurent celle qui me rendait si cher ce coin béni de nature. Éveline marchait dans une des allées qui montent vers la maison, à petits pas, toute seule. Elle était coiffée du même chapeau de jardin qu'elle portait la première fois qu'elle m'était apparue, et dont les ailes de paille fine, remuées au rythme de sa démarche, faisaient une ombre mobile sur son visage qui me parut un peu lassé et maigri depuis les trois jours que je ne l'avais vue. Elle avait à la main un fragile panier plein de roses, de blondes roses pâles, juste de la nuance de son teint, qu'elle venait de couper et qui gisaient pêle-mêle parmi leur feuillage. Comme elle était jolie ainsi, toute mince dans une robe de serge d'un bleu sombre qui accentuait encore les reflets fauves de ses beaux cheveux ! Elle avait la tête penchée. Impulsivement, je frappai deux petits coups contre la vitre pour la lui faire relever et qu'elle me regardât. Elle redressa

son front, en effet, elle me vit, et un sourire passa sur ses lèvres, une lueur brilla dans ses prunelles. Ah! si j'avais eu le moindre doute sur la justesse des divinations inspirées à Montchal par la jalousie, je l'aurais perdu à rencontrer ce sourire et ce regard! Comme ils disaient, sans coquetterie, sans mensonge, sans défiance, la joie que ma présence donnait à ce charmant être! Et moi, comme mes raisonnemens de la veille et du matin étaient oubliés! Je la trouvais si délicieuse ainsi, c'était tellement, cet accueil attendri, l'accueil de jadis, celui de l'ancien bonheur, que je ne réfléchis pas. L'opportunité de lui parler pendant quelques minutes en tête à tête était trop tentante, j'y succombai. Le temps de descendre l'escalier, et j'étais auprès d'elle.

— Ma tante ne doit pas être loin,... fit-elle aussitôt, après que nous eûmes échangé les premiers propos de banalité. Je voyais, et cette impression achevait de me troubler délicieusement, qu'elle était tout émue d'avoir été surprise ainsi, et, de sa voix mal assurée, elle jeta un cri d'appel, que j'interrompis en lui disant :

— On la cherche, mais je vous ai vue seule au jardin et je suis descendu. J'ai si peu d'occasion de causer seul avec vous!... Je m'écoutais prononcer ces paroles, absolument contraires à celles que j'aurais dû prononcer. Mon bonheur me les reprochait au moment même! Mais je la voyais qui, pour se donner une contenance, rangeait ses roses dans son panier de sa main restée libre, et ses paupières abaissées me rappelaient tellement des expressions de l'autre, toutes pareilles, qu'il me fallait, à tout prix, que cette ressemblance s'achevât par une effusion de tendresse, comme alors, et j'insistai, je ne lui en avais jamais dit autant : — Donnez-moi une de vos roses, lui demandai-je, que je la garde en souvenir de cette belle journée et du plaisir que j'ai eu à vous approcher par cette allée, et sans personne...

Je vis ses paupières, toujours baissées, battre nerveusement, ses mains trembler un peu en prenant dans son panier une de ses roses qu'elle me tendit, simplement et comme si elle n'eût pas voulu comprendre ce qu'il y avait de trop direct dans ma phrase. Elle me regarda pourtant avec des prunelles où je pus lire une supplication de ne pas continuer, et elle dit, remettant d'un mot la conversation à notre ton habituel :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu nous voir hier? Ma tante vous avait prié?...

— J'ai eu un ennui, répondis-je, un gros ennui... Son parti pris de réserve dans ces rapides instans, les derniers peut-être que nous aurions ensemble, me charmait et m'irritait à la fois. J'étais sûr qu'en me plaignant, même un peu, je la ferais se départir de cette attitude. Son visage se tourna vers moi, en effet, avec une anxiété ingénue. Ah! je la voyais, je la sentais sentir! je la sentais m'aimer! Et cette sensation me rajeunissait de tant d'années que, pour la redoubler et la prolonger, j'eus la folie de lui dire encore : — Mais oui. Une mauvaise lettre d'un de mes amis, qui n'est pas bien, et qui est seul à Nice... Je vais le rejoindre et je pars demain...

— Vous partez?... demanda-t-elle d'une voix dont elle ne put dominer le tremblement. Elle m'aurait juré qu'elle m'aimait que ce serment n'aurait pas valu cet aveu de son accent étouffé, où passait la palpitation soudaine de son jeune cœur. Les grandes feuilles des palmiers emmêlés en voûte au-dessus de nos têtes se choquaient lentement, paisiblement. Le soleil, glissant au travers, tissait sous nos pieds comme une dentelle mouvante de lumière et d'ombre. J'étais dans un de ces états d'égarement comme je n'en connaissais plus depuis ma jeunesse, où, pour l'émotion de la seconde, cette seconde qui passe, qui n'est déjà plus, on jouerait toute sa vie sans hésiter, et je continuai :

— Oui, je pars, et j'étais venu pour vous dire adieu...

— Et quand reviendrez-vous? interrogea-t-elle.

— Jamais, répondis-je, à moins que...

— A moins que?... répéta-t-elle. La pauvre enfant sentait trop que j'allais lui dire de nouveau des phrases qu'elle ne devait pas entendre. Je sentais, moi, qu'elle voulait ne pas m'écouter et qu'elle ne le pouvait pas. Je repris :

— A moins que vous ne me demandiez, que vous ne m'ordonniez de revenir... En même temps, ma main avait saisi sa main, et je l'attirai vers moi. Elle se dégagea avec un frémissement presque convulsif. Elle étendit le bras, pour s'appuyer contre le tronc d'un des arbres, tant elle tremblait, et elle laissa tomber son panier de roses. Les fraîches fleurs se répandirent à ses pieds sur le sable, et, juste à ce moment, nous entendîmes la voix de la comtesse Muriel qui l'appelait d'une allée toute voisine. Éveline revint à elle. Une ondée de pourpre envahit son visage. Elle répondit : — Je suis ici, ma tante... Puis, sans me regarder, elle se mit à ramasser ses roses, pour se donner une

contenance. Moi-même, je n'osais l'aider. Je me tenais à côté d'elle, perdu d'émotion. Quand elle eut fini sa gracieuse besogne, elle releva ses yeux vers moi, ses chers yeux bleus où je pus lire tant de loyauté, de pudeur, et pas un reproche, et elle me dit :

— Pourquoi avez-vous été ainsi avec moi?... Ce n'est pas bien. Il n'y a qu'une personne ici à qui vous deviez demander le droit de revenir, c'est ma tante...

Elle était à l'extrémité de l'allée, cette tante, à la minute où la tendre enfant me parlait ainsi, et elle nous souriait de l'air indulgent d'une femme âgée devant le gentil manège de deux amoureux à la veille d'être fiancés. Quand je lui eus dit que je venais prendre congé d'elle, ses yeux exprimèrent une réelle surprise. Elle regarda Éveline. Elle me regarda. Je vis distinctement sur ses lèvres la phrase qu'avait prononcée sa nièce : Et quand reviendrez-vous?... Elle ne la prononça point, et moi, la coupable folie de ma conduite m'apparut dans l'éclair de ma raison soudain retrouvée. La parole de René de Montchal, hier, résonna tout à coup à mes oreilles : Si vous ne voulez pas épouser M^lle^ Duvernay, quittez Hyères, Malclerc, vous le devez!... L'épouser!... Malheureux, tu ne peux pas faire cela, tu ne peux pas commettre l'inceste... Et alors, ta visite, tes gestes, tes discours d'aujourd'hui?... Malheureux! malheureux!... Il faut que cette criminelle faiblesse ait du moins été la dernière. Je me donne ma parole d'honneur de prendre le premier train demain matin pour Nice, sans être retourné aux Cystes... Cette fois je la tiendrai. Dieu ! Que ce sera dur!...

. . . . . .

4

Nice, 26 février.

... Insensé que j'ai été de croire que je pourrais supporter cela, cette renonciation à ce qui fut le bonheur de ma jeunesse, miraculeusement retrouvé dans le moment même où cette jeunesse va finir, quand je touche à l'âge des aridités intérieures et des abdications définitives ; que j'étoufferai mon cœur, quand il s'est remis à palpiter, à saigner en moi avec cette ampleur de désirs, cette force d'impression dont je ne me croyais plus capable ! Et pourquoi? Pourquoi ? Combien les plus libres, ceux qui ont toujours lutté en eux-mêmes, contre l'esclavage de l'opinion,

demeurent les esclaves du préjugé ! Oui ! Pourquoi ai-je quitté cette paisible petite ville d'Hyères, où ce pauvre cœur vieillissant s'était réchauffé et rajeuni ? Pourquoi ai-je quitté cette adorable enfant qui m'aimait, qui m'aime, que je vois toujours s'appuyant d'une main à cet arbre, quand j'ai voulu l'attirer à moi, et de l'autre laissant tomber la corbeille d'où roulaient ses roses ? Elle m'attend, elle m'appelle tout bas et elle désespère ! Pourquoi suis-je venu ici, souffrir et la faire souffrir, me martyriser dans cette existence de faux plaisirs, de fausses sympathies, de fausses haines, où j'ai tant traîné d'heures misérables ? Je pouvais la subir, cette existence, quand je me disais, dévoré du regret d'Antoinette : Qu'importe où et comment je vis, puisque je sais que je ne la retrouverai pas ?... Et je l'ai retrouvée. Elle est toute voisine de moi. Elle me veut. Elle m'aime. Et je sacrifie cette émotion divine qui m'est réservée auprès d'elle, à quoi ? Au plus vulgaire, au moins justifié des préjugés. Qu'est devenu ce courage de ma propre sensibilité dont j'avais fait, à vingt ans, ma religion, quand j'entrai dans le monde, bien décidé à jouir de *mes* joies, à souffrir de *mes* souffrances, à vouloir *mes* volontés, à vivre *ma* vie ? J'ai aimé, j'aime la mère, ah ! passionnément, profondément ! J'aime la fille. Je les aime toutes deux, l'une morte, l'autre vivante. Toute la vérité de mon cœur est là. Le reste est mensonge... Mais on n'aime pas la fille après avoir aimé la mère !... Et pourquoi ? Si je sens ainsi, je sens ainsi. Et la logique de ce sentiment, veut que j'aille jusqu'à son extrémité et que je piétine un scrupule qui n'a qu'un motif, — ah ! le lâche motif ! — l'idée de ce que l'on penserait de moi, si ce secret était connu. Et qui, on ? Ce troupeau d'âmes conventionnelles que je méprise d'un si entier mépris, ces femmes et ces hommes qui condamneront en paroles l'amant marié à la fille de sa maîtresse, et qui se rueront à ses fêtes, s'il est très riche. On ? Qui encore ? Ces âmes froides qui s'épouvantent de la passion, qui redoutent sa brûlure, sa fièvre, sa frénésie. Mais cette brûlure, cette fièvre, cette frénésie, c'est tout ce que j'ai désiré et regretté, — et j'hésite encore !

Si j'avais connu et aimé Antoinette toute jeune, à l'âge qu'Éveline a aujourd'hui, que nous eussions été séparés dix ans, et que je la retrouvasse maintenant, à l'âge qu'elle avait dans les enivrantes après-midi de l'avenue de Saxe, aurais-je du remords d'aller à elle ? Ne m'agenouillerais-je pas devant elle, avec extase, pour lui prendre les mains, comme je faisais, mettre ma tête sur

ses genoux, et lui dire : « Merci d'être revenue?... » Qu'aurais-je à renier alors de mes émotions d'autrefois, à travers mes émotions d'à présent, puisque j'apporterais le même cœur à la même femme? Qu'y aurait-il de criminel à cette reprise de l'ancien bonheur? Rien, et c'est strictement, absolument, l'actuelle situation. Quand je dis que je les aime toutes les deux, je mens. Je n'en aime qu'une, car elles ne sont qu'une. Puis-je les distinguer dans ma pensée, dans ma tendresse, dans mon désir? Ai-je pour l'une un sentiment, pour l'autre un autre? N'est-ce pas la même adoration de la même beauté, le même cœur allant vers le même cœur? La seule différence est qu'entre Antoinette et moi, il y avait ce contre quoi l'amour même est désarmé: le temps. Le temps nous séparait, dans mon passé et dans son avenir, puisqu'elle avait vécu, senti, souffert, avant moi, et qu'elle appréhendait si douloureusement que je ne la visse vieillir. Éveline, c'est Antoinette sans passé, Antoinette avec toute sa jeunesse devant elle, pour recevoir et pour donner l'amour. Ah! si la « pauvre Ante » vivait encore, qu'elle commençât de vieillir et qu'elle me vît chercher l'or de ses cheveux, que j'ai tant dénoués, et devenus blancs, dans les cheveux de sa fille, ses yeux bleus où je me suis tant noyé dans les fraîches prunelles de sa fille, son sourire perdu dans le sourire de sa fille, et que la jalousie la mordît au cœur, ce cœur auquel j'ai tant caressé le mien, alors il serait infâme de lui infliger cette torture. Et même non. Je l'ai trop connue, et toutes les magnanimités de sa tendresse, tout l'infini de son dévouement. Je l'entends, si elle m'avait vu m'éprendre d'Éveline, je l'entends me dire, de sa voix des heures suprêmes : — C'est moi que tu aimes en elle. N'aie pas de remords. Abandonne-toi à cet entraînement. Tu me resteras fidèle. Aime-la. En te la donnant, c'est encore moi que je te donne. Elle est jeune. Tu auras plus longtemps à m'aimer en elle... Oui, elle me parlerait ainsi. Elle me parle ainsi. De nouveau, j'ai l'irrésistible impression que cette rencontre, c'est elle qui l'a voulue, qu'elle est là, invisible et présente, qu'elle me pousse par une influence mystérieuse et bienfaisante, qu'elle me soupire : Va... L'épreuve est achevée. J'ai essayé bien loyalement de résister à cet appel, à mon fantôme redevenu vivant et qui me sourit, qui me tend les bras, qui m'offre sa vie, la Vie. A qui fais-je du tort en allant à lui? A qui prendrai-je quelque chose le jour où j'épouserai Éveline, si je l'épouse? Je suis celui dont elle a besoin, comme

elle est celle dont j'ai besoin. D'avoir tant aimé l'autre me servira seulement à mieux l'aimer, elle, à mieux savoir comment ménager cette divine sensibilité... Pourvu qu'elle me pardonne d'être parti ainsi, qu'elle ne m'aime pas moins à ce retour que dans cette minute inoubliable où elle a laissé rouler ses roses; pourvu que... Je saurai tout cela demain, si je veux! Demain, dans moins de vingt-quatre heures, je puis reprendre la route blanche de Costebelle entre les niches parées de fleurs, demain revoir les pins d'Alep, les oliviers, le portail des Cystes parmi ses plantes grimpantes, l'allée sous les palmiers, revoir la maison, la revoir, elle, demain, *si je veux!*

Nice, 27 février.

... *Je veux*. La résolution est prise cette fois. Il est sept heures du matin. J'écris ceci en attendant la voiture qui doit m'emmener à la gare. Le train part à trois heures. A onze heures et demie, je serai à La Pauline, à midi à Hyères. A une heure, je la verrai. Dans quelques jours, je peux être son fiancé... O mon fantôme, qu'il me fût permis de t'évoquer vraiment et de te demander que tu prononces matériellement ces mots que j'entends tout bas dans mon cœur: Aime-la! Aime-nous!... — Ah! j'ai peur!

PAUL BOURGET.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

ASSISTANCE PUBLIQUE

ET

BIENFAISANCE PRIVÉE

Parmi les nombreux congrès dont la défunte Exposition a été émaillée, un de ceux qui, assurément, ont fait le moins de bruit est le Congrès international d'Assistance publique et de Bienfaisance privée. Ce congrès a compté 1 639 adhérens, tant étrangers que Français. Il s'est tenu, du 30 juillet au 5 août, à raison de deux séances par jour et par une chaleur torride. Il a été ouvert par quelques bonnes paroles de M. le Président de la République et par quelques paroles éloquentes de l'un de ses prédécesseurs, M. Casimir-Perier, qui, dans une cérémonie officielle, n'a pas craint d'abriter le nom de Dieu sous celui de Victor Hugo. Enfin, conformément au protocole des congrès, il a été clos par un banquet où de nombreux toasts ont été portés. Mais, sauf l'insertion au *Journal officiel*, dont peu de Français font leur lecture habituelle, des deux discours auxquels je viens de rendre justice, il n'a point été question de ce Congrès dans la presse, et l'on n'a point vu les harangues de ses principaux orateurs s'étaler tout au long comme, par exemple, celles des médecins et des chirurgiens, dans les colonnes de journaux hospitaliers. A quoi ce silence a-t-il tenu? Peut-être à ce que le président du Congrès, qui s'est acquitté de sa tâche délicate avec beaucoup d'autorité, de tact et de bonne grâce, aurait cru manquer à la réserve fière qu'il s'est

imposée depuis sa retraite, en faisant auprès de la Presse les démarches nécessaires pour qu'elle rendît compte des délibérations d'un congrès présidé par lui. Peut-être à ce que les membres du Congrès, braves gens, beaucoup plus préoccupés de faire le bien que de faire parler d'eux, n'ont pas été chaque soir porter à quelque feuille amie le texte soigneusement préparé et revu de leurs improvisations. Peut-être à d'autres raisons que j'ignore. Mais, quoi qu'il en soit, ce silence est regrettable, car il n'y a guère de congrès où il ait été parlé en meilleurs termes de choses plus intéressantes, ni adopté des résolutions plus pratiques et plus sages.

Je n'ai pas l'intention d'entreprendre aujourd'hui un compte rendu de ce Congrès dont le moindre tort ne serait pas d'être un peu défraîchi. Mais, parmi les questions portées à son ordre du jour, il y en a une qui est d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et qui, dans une civilisation comme la nôtre, en particulier dans un pays comme la France, s'impose tout à la fois comme une des plus intéressantes à étudier et une des plus difficiles à résoudre. Quelle place doit être faite, dans l'organisation sociale, à l'entreprise de soulager les misères humaines, et, dans cette entreprise même, quelle part doit être attribuée à l'assistance publique et quelle part laissée à la bienfaisance privée? Voilà la question théorique. En fait, comment l'assistance publique et la bienfaisance privée s'acquittent-elles de la tâche que séparément chacune a assumée, et comment doivent être réglés leurs rapports? Voilà la question pratique. Il ne paraîtra peut-être pas sans intérêt d'étudier l'une et l'autre.

I

Sur la doctrine, je serai bref. Bien petit est en effet le nombre de ceux qui contestent aujourd'hui sinon l'obligation, du moins la nécessité sociale de venir en aide à ceux qui souffrent. Peu s'en est fallu cependant, il y a quelques années, que, sous l'influence de l'engouement peut-être passager pour la doctrine de l'évolution et du transformisme qui s'est emparé de tous les esprits, et à force de répéter des mots devenus sacramentels : *sélection naturelle*, *lutte pour la vie*, cette opinion barbare ne finît par triompher, que l'écrasement des faibles était la condition du progrès, aussi bien pour l'espèce humaine que pour l'espèce animale, et que toute assistance prêtée aux faibles ne faisait que le retarder.

Cette doctrine a été formulée par Herbert Spencer dans une phrase célèbre : « La pauvreté des incapables, la détresse des imprudens, l'élimination des paresseux et *cette poussée des forts qui met de côté les faibles* sont le résultat général d'une loi éclairée et bienfaisante ; » et dans cette autre : « Si la multiplication des moins bien doués était favorisée, et celle des mieux doués entravée, une dégradation progressive de l'espèce s'ensuivrait, et cette espèce dégénérée céderait la place aux espèces avec qui elle se trouverait en compétition. »

Il est assez curieux que le philosophe auquel on doit la comparaison raisonnée, méthodique, suivie, de la société à un organisme n'ait pas aperçu cette conséquence de sa comparaison que les parties malades de cet organisme ne sauraient être ni livrées à la gangrène, ni amputées de vive force sans dommage pour l'organisme tout entier. Quoi qu'il en soit de cette contradiction, la théorie du progrès par l'écrasement des faibles n'a pas fait la fortune qu'on pouvait craindre. Comme, des hypothèses scientifiques (et l'évolution ainsi que le transformisme ne sont encore qu'une colossale hypothèse) on peut tirer tous les argumens qu'on veut, quelques docteurs ès-sciences à la fois morales et naturelles ont découvert que l'altruisme était un des principaux facteurs de la sélection. Or, comme, dans l'écrasement sans pitié des faibles, il y a décidément quelque chose qui est opposé à l'altruisme, l'une de ces découvertes nous a heureusement sauvés des conséquences de l'autre.

Bien petit est également aujourd'hui le nombre des économistes de l'école appelée par Jules Simon : *l'École dure*, qui voudraient supprimer de l'organisation sociale tout principe d'assistance. Sans doute beaucoup continuent de se montrer vis-à-vis de tout ce qui est bienfaisance publique ou privée hautains et sarcastiques. Ils contestent son efficacité et l'accusent volontiers de créer plus de maux qu'elle n'en guérit. Mais ils daignent cependant reconnaître que la misère est un fait dont la répercussion ne laisse pas d'avoir action sur l'état économique des sociétés, et, comme les faits leur inspirent, avec raison, grand respect, ils ne contestent pas la nécessité de venir en aide, aussi parcimonieusement que possible, il est vrai, à ceux qui en sont victimes. S'ils n'étaient pas irrésistiblement amenés à faire cette concession, comme les économistes sont gens très logiques, ils ne manqueraient pas de soutenir qu'il faut laisser les orphelins sans nourri-

ture, les malades indigens sans soins, les infirmes sans secours. Or, je ne crois pas qu'il en existe un seul qui pousse la doctrine, juste en elle-même dans ses grandes lignes, du : *laissez faire, laissez passer*, jusqu'au : *laissez mourir*.

A dire vrai, la tendance serait plutôt aujourd'hui à l'exagération en sens opposé, et le nombre commence à être grand de ceux qui voudraient au contraire imposer à la Société une foule de charges qu'il serait beaucoup plus sage de laisser au compte de l'individu isolé ou associé. Cet état d'esprit assez nouveau est né peut-être du souci de plaire à l'électeur, mais peut-être aussi d'une nouvelle doctrine philosophique et sociale, au fond de laquelle il vaut la peine d'aller.

Pendant bien des siècles, l'idée-mère de l'assistance publique ou privée accordée aux malheureux a été le vieux principe charitable qui est le propre de la doctrine chrétienne. On peut sans doute se complaire à faire preuve d'érudition en démontrant que ce principe n'est pas aussi exclusivement chrétien qu'on le croit; qu'on en retrouve la trace dans les religions de l'Extrême-Orient et aussi dans le paganisme. On peut répéter jusqu'à l'abus les trois fameux mots de Cicéron : *Caritas generis humani.* On ne fera jamais que le mot *caritas* fût dans la langue latine d'un usage aussi fréquent que le mot charité dans la nôtre. En d'autres termes, on ne saurait contester que la charité comme doctrine sociale ne date de l'Évangile, et que le devoir du riche de venir en aide au pauvre ne soit la conséquence et l'application des enseignemens du Christ. L'humanité avait vécu dix-huit siècles sur ce principe au nom duquel, personne ne le conteste, il avait été fait beaucoup de bien, et les choses auraient pu continuer à marcher ainsi sans que l'humanité s'en trouvât mal. Il aurait suffi que, comme toute entreprise où entre une part d'humanité, la charité rajeunît ses méthodes et adaptât son action aux nécessités de temps nouveaux engendrant des misères nouvelles. Mais il y a dans notre pays toute une école qui croit que, depuis la Révolution (avec un grand R), les choses ne peuvent plus être faites en France comme elles l'étaient autrefois. Aux adeptes de cette école il semble que le mot de charité écorche la bouche, ainsi que tous ceux d'origine chrétienne, et comme, d'autre part, ils sont gens trop intelligens pour ne pas comprendre que l'assistance aux malheureux doit reposer sur un principe, ils se sont mis à la recherche d'un terme nouveau pour exprimer ce

principe. Ils ont été tentés successivement par celui de philanthropie et par celui de fraternité. Mais le malheur a voulu que la première République ait rendu ridicule le premier de ces deux mots, et que la seconde ait ensanglanté le second. Celui d'altruisme sonnait dur à l'oreille. Ils étaient donc dans l'embarras, quand un mot nouveau a été inventé ou plutôt choisi. Par qui ? je l'ignore, mais c'est le propre des grandes découvertes de pouvoir être revendiquées par plus d'un inventeur. Ce mot est celui de *solidarité*.

Le terme de solidarité est emprunté à la législation civile. Il est même employé dans la législation pénale, ce qui aurait pu lui enlever un certain agrément. Mais il a eu la bonne fortune d'entrer de plain-pied dans la langue officielle et de faire partie du vocabulaire de tous les discours d'apparat. A l'inauguration de l'Exposition, M. le Président de la République l'a passé à M. le Ministre du Commerce, qui depuis l'a repassé à M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, qui le repasse lui-même aux fonctionnaires placés sous ses ordres. Aujourd'hui, qui veut plaire ou tout simplement avancer doit parler de solidarité. Ce mot a même fait des petits ; et en très peu de temps, avec une fécondité remarquable, il a engendré successivement le *solidarisme*, c'est-à-dire l'ensemble des avantages qu'assure la solidarité ; les *solidaristes*, c'est-à-dire ceux qui comprennent ces avantages ; les *asolidaires*, c'est-à-dire ceux qui les méconnaissent : entendez sous cet euphémisme les délinquans de droit commun (1). Il faudra, je crois, encore un certain temps avant que ces mots quelque peu barbares entrent dans la langue usuelle. Mais en attendant, la nouvelle doctrine a ses adeptes. Tout récemment, le très aimable et brillant directeur du Musée social, M. Léopold Mabilleau, employait toute la souplesse de sa plume et toute l'ingéniosité de son érudition philosophique pour démontrer que, depuis la plus haute antiquité jusqu'aux temps modernes, depuis les stoïciens ou les épicuriens jusqu'aux chrétiens, depuis les disciples de l'Évangile jusqu'à ceux du *Contrat social*, depuis Aristote jusqu'à Auguste Comte, l'humanité tout entière avait erré à tâtons dans les ténèbres, cherchant sans les trouver les bases du droit, de la justice et de la bienfaisance

(1) Voyez *Les Déclassés asolidaires*, par M. Brunot, inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'Intérieur. Cette brochure contient du reste, sur les différentes espèces de délinquans, des appréciations fort judicieuses.

jusqu'à l'apparition d'un petit volume de 150 petites pages, en gros caractères, qui a pour titre *la Solidarité* et pour auteur un ancien président du Conseil, M. Léon Bourgeois (1).

Le volume en question est donc l'Évangile de la doctrine nouvelle. C'est là qu'il faut la chercher, et je m'empresse de dire que la tâche n'a rien de pénible. On y trouve en effet développée, et non pas assurément sans élévation de pensée, sans chaleur de cœur et sans élégance de style, une thèse que je crois avoir bien comprise et qui est la suivante. Dans les sociétés civilisées, l'homme n'est point un être solitaire, une monade. Il fait au contraire partie, dès le lendemain de sa naissance, d'un organisme dans lequel il occupe la place d'une cellule dans le corps humain. Il est donc intéressé directement à la bonne santé de cet organisme. Pour sortir de la métaphore, l'homme fait partie, qu'il le veuille ou non, d'une société dont il devient débiteur, dès sa venue au monde, par tout ce qu'elle a fait et préparé pour lui. Dette sa nourriture, chacun des alimens qu'il consommera étant le fruit d'une longue culture. Dette son langage, car chacun des mots qui naîtront sur ses lèvres contient et exprime une somme d'idées que d'innombrables ancêtres y ont accumulée et fixée. Dettes, et de quelle valeur ! le livre et l'outil que l'école et l'atelier vont lui offrir. Dette à chaque pas qu'il fait sur une route construite à travers les marais et la montagne ; dette à chaque tour de roue de la voiture, du wagon et de l'hélice ; dette envers tous les morts qui ont laissé cet héritage ; dette envers ceux dont le génie a su, des apparences innombrables des êtres et des choses, dégager la forme et révéler l'harmonie ; dette envers ceux dont la conscience a tiré sa race de l'état de violence et de haine et l'a peu à peu conduite vers l'état de paix et d'accord. L'homme, débiteur à tant de titres, contracte, par le seul fait de son existence, un de ces engagemens qui se forment sans convention et qu'on appelle en droit civil un quasi-contrat. De par ce quasi-contrat, il est tenu de payer ses dettes et de consacrer ses forces à rendre à la Société les bienfaits qu'il en a reçus, non seulement en n'y apportant pas le désordre, mais en contribuant, au contraire, à

(1) « Le système dont M. Bourgeois a jeté les bases dans son livre sur *la Solidarité* et dont il présente au Congrès une esquisse d'ensemble, semble donc répondre, par l'intention même d'où il dérive, aux exigences internes de la doctrine que nous venons de voir évoluer à travers l'histoire de la pensée humaine. » *L'idée de solidarité sociale dans la philosophie.* Rapport présenté au Congrès d'éducation sociale par Léopold Mabilleau.)

l'accroissement de l'héritage dont profiteront les générations à venir. Ce quasi-contrat s'impose à l'homme quoi qu'il en ait, comme s'imposent aux termes du code les autres quasi-contrats, c'est-à-dire les obligations qui se forment sans convention. Il devient le fondement du droit et de toutes les obligations sociales, et entre autres de l'assistance mutuelle qui n'est plus que l'acquit d'une dette.

L'argumentation est ingénieuse, mais elle n'est peut-être pas tout à fait sans réplique. Cet homme, accablé de dettes, pourrait en effet, à la Société qui en réclame le paiement, tenir à peu près le langage suivant : « Ce quasi-contrat dont vous me parlez, je ne l'ai jamais ratifié. Cet engagement qui s'est formé sans mon consentement, dès que j'ai eu l'âge de connaître et de décider, j'ai déclaré vouloir m'y soustraire. Vous prétendez être mon créancier ; je prétends être le vôtre, car cette part de l'héritage commun que vous m'attribuez, je ne la trouve pas suffisante. Il y en a que vous avez favorisés plus que moi. J'entends agrandir mon lot aux dépens du leur. Au nom de quel quasi-contrat invoquez-vous le droit de m'en empêcher? » Si quelque *asolidaire* tenait ce langage, je ne vois pas trop ce que la Société pourrait lui répondre. Sans doute, s'il passait de la théorie à la pratique, elle répliquerait en l'envoyant en prison, voire à l'échafaud, ce qu'elle ne se fait pas faute de faire au reste pour ces *asolidaires* qui s'appellent les voleurs ou les anarchistes. Mais la prison et l'échafaud, pas plus que les capucins, comme disait Pascal, ne sont des raisons, et la Société pourrait bien se trouver à court d'autres argumens.

Quoi qu'il en soit au reste de la théorie de la solidarité comme fondement du droit et de la justice, il est difficile de trouver dans ce quasi-contrat un principe d'assistance obligatoire aux malheureux. Aussi n'est-ce point de cette idée de la dette, mais d'une notion assez différente que, suivant l'auteur de *la Solidarité*, découle l'obligation de l'assistance. Je cite : « L'homme ne peut pas rester indifférent devant le drame social. Il y est non pas spectateur seulement, mais acteur, complice ou victime, si le drame se termine dans les larmes, dans la violence et dans la haine, » et ailleurs : « Il vit, et sa santé est sans cesse menacée par les maladies des autres hommes dont, en retour, la vie est menacée par les maladies qu'il contractera lui-même. » D'où la conséquence que, s'il ne veut pas être victime de la violence ou de la

haine, l'homme doit faire tous ses efforts pour que le drame ne finisse pas mal. S'il ne veut pas attraper la maladie de son prochain, il faut qu'il l'en guérisse en le faisant soigner. L'argument pourra toucher beaucoup de gens, mais le devoir ainsi compris, dans ce temps où la terreur du microbe exerce tant d'empire, s'abaisse à n'être plus qu'un procédé d'antisepsie. Pour employer un langage plus noble, la solidarité n'apparaît plus que comme une forme intelligente et supérieure de l'égoïsme. L'égoïsme étant un puissant mobile, l'argument pourrait également n'être pas à dédaigner. Le malheur, c'est qu'ici encore un *asolidaire* pourrait répondre : « Vous faites appel à mon égoïsme ; mais c'est bien le moins que j'aie le droit d'être égoïste à ma façon. J'aime mieux courir la chance, après tout très problématique, d'être victime du drame que me livrer à l'effort constant qui serait nécessaire pour lui assurer un dénouement favorable. J'aime mieux braver le risque de gagner la maladie de mon prochain que m'imposer les sacrifices nécessaires pour le faire soigner. Chacun est juge de son intérêt. Je n'entends pas le mien comme vous entendez le vôtre. Faites à votre guise, mais laissez-moi faire à la mienne et souffrez que je demeure en paix dans mon égoïsme que j'estime, à tort ou à raison, plus intelligent que le vôtre. » Que pourrait répondre un *solidariste* à ce langage ? Rien, car la solidarité comme principe d'assistance obligatoire n'a ni base ni sanction, et ce qui n'a ni base ni sanction ne saurait s'imposer, pas plus en morale sociale qu'en morale philosophique.

Est-ce à dire qu'il faille repousser la solidarité et décourager les *solidaristes*, comme si leurs doctrines et leurs personnes ne pouvaient être d'aucune utilité dans l'accomplissement de cette grande tâche, que le XX^e^ siècle semble vouloir entreprendre résolument, de soulager les misères sociales ? Telle n'est pas, il s'en faut, ma pensée, et voici pourquoi. Un très grand nombre de Français ont entrepris, le fait n'est pas niable, de vivre en dehors des antiques prescriptions de la doctrine et de la morale chrétiennes, et d'organiser une société nouvelle sur des bases différentes de celles qui avaient fait preuve cependant d'une certaine solidité. Si la solidarité peut et doit déterminer les Français dont je parle à pratiquer la charité à l'égal et à l'envi des chrétiens, il faut se garder de les en détourner, et faire au contraire bon accueil à ce nouveau contingent qui vient grossir le bataillon

jamais assez nombreux des charitables. La seule chose qu'on ait le droit de faire, c'est de demander à ces fraîches recrues de ne pas le prendre de trop haut avec leurs anciens, de ne pas prétendre, par exemple, que la solidarité serait à cent piques au-dessus de la charité parce que « la solidarité implique une dépendance réciproque des personnes inconciliable avec les principes du christianisme... où chaque être ne connaît que soi et Dieu. » Cette définition sommaire du christianisme a lieu de surpendre, car on croyait jusqu'à présent que, dans la doctrine chrétienne, l'amour du prochain tenait quelque place. Un tel langage ne sied guère aux disciples d'une doctrine qui n'a point encore fait ses preuves, et j'oserais les engager à plus de mesure.

A supposer que des gens aussi échauffés fussent d'humeur à écouter une question, je leur demanderais même si d'aventure ils ont été faire un tour à l'Exposition, dans la galerie consacrée aux œuvres de bienfaisance publique et privée, et s'ils ont pris la peine de compter sur leurs doigts combien il y a d'œuvres inspirées par l'esprit de charité, combien par l'esprit de solidarité. Le résultat de cette comparaison purement arithmétique, pour peu qu'ils aient eu la curiosité de s'y livrer, aurait dû leur inspirer quelque modestie. Je gage en tout cas qu'ils n'ont point égaré leurs pas jusqu'au pavillon des Missions, l'accès d'un bâtiment aussi clérical leur ayant sans doute paru compromettant. Là, ils auraient pu s'assurer par leurs yeux de tout ce que l'esprit de charité a tenté en faveur des peuples sauvages ou arriérés, de tout ce qu'il en a obtenu par la douceur et la persuasion avant qu'industriels et spéculateurs, marchant sur les brisées des missionnaires, ne s'avisassent de les exploiter. Que n'ont-ils daigné même descendre jusque dans les sous-sols. Là ils auraient vu, reproduites au naturel, des scènes qui n'auraient pas manqué de les émouvoir, entre autres celle d'un missionnaire prêt à subir la décollation en Chine, et celle d'une jeune sœur soignant des lépreux dans l'île de Mandalay. Quand la solidarité aura tracé dans le monde entier un sillon aussi profond, fait lever autant de germes, et suscité d'aussi passionnés dévouemens, elle pourra le disputer à la charité. Jusque-là, elle fera bien de baisser un peu le ton.

II

Ne poursuivons pas cette querelle. Cherchons plutôt si entre partisans de la solidarité et partisans de la charité il n'y aurait pas un point commun de doctrine qui pourrait les réunir. Un des principaux argumens de ceux qui croient à la supériorité de la solidarité sur la charité, c'est que la charité serait un sentiment purement personnel, une impulsion du cœur à laquelle chacun serait libre d'obéir ou non. On en conclut qu'il n'en saurait résulter aucune obligation sociale, et que, dans un pays civilisé, à organisation complexe, l'assistance aux malheureux ne saurait être abandonnée aux caprices de la sensibilité individuelle. C'est là de leur part une grosse erreur, qui tient à l'ignorance assez naturelle où ils vivent de la doctrine catholique en matière de charité. Je ne voudrais pas m'aventurer à ce propos dans des dissertations théologiques où je ne suis pas grand clerc; mais je sais cependant ce que savent tous ceux qui ont quelque peu étudié ces questions, c'est-à-dire que, dès l'instant où il se trouve en présence de ce que les théologiens appellent l'*extrema necessitas*, le chrétien n'est pas libre de se détourner avec indifférence, et d'aller vaquer à ses plaisirs ou même à ses affaires. Il doit au contraire venir en aide à celui qui est victime de cette nécessité, dans la mesure de ses propres ressources, par les moyens qui sont à sa disposition, et cela sous peine de péché grave, comme disent les casuistes. C'est là pour lui une obligation de conscience, qu'on peut assimiler (puisque les comparaisons tirées du droit sont à la mode) à ce que les jurisconsultes appellent une obligation naturelle, c'est-à-dire une obligation qui n'a pas de sanction, mais dont l'accomplissement n'est pas cependant un acte purement bénévole, et ne donne pas lieu à répétition. Il y a là quelque chose qui ressemble fort à ce quasi-contrat que créerait la solidarité, car si, en droit pur, le quasi-contrat peut avoir une sanction civile, tandis que l'obligation naturelle n'en a pas, en fait, les *solidaristes* les plus déterminés n'en proposent et n'en sauraient proposer aucune. Ils se bornent à proclamer qu'en vertu du principe de solidarité, l'assistance aux malheureux est une dette. Mais les théologiens disent exactement la même chose du principe de charité. A ceux qui seraient tentés, et je ne m'en offusquerais pas, de mettre en doute mon autorité comme insuffisante, je me bor-

nerai à citer ce passage d'un docteur qui fait autorité : « Pour le riche, dit M. l'abbé Girodon dans son *Exposé de la Doctrine catholique*, l'aumône est l'accomplissement d'un devoir. » Il est tenu de donner non pas à tel ou tel, mais dans une proportion convenable ; il acquitte une *dette*, rien de plus, tant qu'il ne va pas au delà. « Les secours publics sont une dette, » disait un décret de la Convention, et il n'y a pas à s'étonner de cette concordance entre gens qu'on pourrait croire séparés par un abîme, ce qu'il y a de vrai, de juste, d'élevé dans les principes de la Révolution française n'étant pas autre chose que l'application de certains préceptes de l'Évangile. Qu'on se place au point de vue de la solidarité ou au point de vue de la charité, on arrive donc à cette conclusion commune qu'il y a un minimum de secours dû aux malheureux. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'assistance obligatoire. Mais obligatoire pour qui, envers qui et par quels procédés? C'est ici qu'il faut sortir des généralités, et chercher le moyen d'arriver à quelques conclusions pratiques.

Pour qui l'assistance est-elle obligatoire? Pour la Société. Je dis la Société et non pas l'État, la Société et l'État étant à mes yeux choses fort différentes. L'État n'est qu'un des rouages et des moyens d'action de la Société ; il en est, si l'on veut, la personnification dans un grand nombre d'actes de la vie générale, mais il n'est pas la Société elle-même. Cette distinction bien établie, je n'hésite pas à penser qu'une société civilisée doit assistance à certaines misères qu'on peut assurément appeler criardes, avec plus de raison encore que certaines dettes. Il est inadmissible que l'enfant abandonné vagisse solitaire, pleurant après sa nourriture. Il est inadmissible que l'individu qui s'est cassé la jambe sur le trottoir y demeure gisant sans qu'il y ait un lieu où, à défaut de domicile, on puisse le conduire et le confier à des gens qui le remettront sur pied. Il est inadmissible que l'infirme ou l'incurable se traîne dans les rues ou sur les routes, étalant d'horribles plaies, jusqu'à ce que la mort par inanition vienne mettre un terme à ses souffrances. Si ce n'était pas une question de charité ou de solidarité, comme on voudra, ce serait une question de voirie et de salubrité. Donc à certaines catégories de misérables un minimum d'assistance est dû ; il y a là une nécessité de fait qui, brutalement, s'impose. Mais par qui cette assistance doit-elle être assurée? Ici deux écoles sont en présence, absolues, comme toutes les écoles. Il faut mettre leurs théories en regard.

D'après l'une de ces écoles, le soin d'organiser l'assistance aux malheureux, sous toutes ses formes, reviendrait exclusivement à l'initiative privée, et, pour soutenir cette thèse, les argumens ne font assurément pas défaut. En effet, si, dans une ville quelconque, l'esprit général d'humanité était poussé si loin que tous les enfans abandonnés fussent recueillis, tous les malades indigens soignés, tous les infirmes et incurables assistés aux frais des citoyens, qui leur prodigueraient les soins à l'envi, il y aurait là un état de choses idéal que l'intervention financière ou administrative de l'État ne ferait que gâter. Partant de cette idée juste, certains économistes voudraient que l'État s'abstînt de toute intervention dans le domaine de l'assistance où, suivant eux, il serait un intrus et ne ferait que de la mauvaise besogne. Ils espèrent que l'initiative individuelle, laissée à elle seule, se développerait progressivement et finirait par pourvoir à toutes les misères auxquelles il est nécessaire de parer, et, comme, d'autre part, les facultés de la bienfaisance privée ne sont pas inépuisables, ils comptent que, mieux que l'État, elle saurait se défendre contre les fausses misères, et surtout que, par des secours assurés d'avance, elle n'encouragerait pas, chez certaines catégories de malheureux, la paresse et l'imprévoyance.

Tout à l'opposé se rencontre une école née à la fin du siècle dernier qui fait de l'assistance une fonction de l'État et qui tend de plus en plus à en décharger la bienfaisance privée, quand elle ne va pas jusqu'à lui défendre d'y intervenir. La Convention n'avait pas craint d'aller jusque-là. Elle avait fait de l'aumône un délit en proscrivant toute distribution de secours autre que les secours publics. Parmi ceux qui se croient exclusivement fidèles à l'esprit de la Révolution, il n'y en a pas beaucoup qui soient aujourd'hui disposés à aller jusque-là. Mais la tendance est la même. L'initiative privée en matière d'assistance, la charité, pour l'appeler par son nom, est vue par eux avec hostilité, avec méfiance. Sans se prononcer pour sa suppression immédiate, ils sont surtout préoccupés de restreindre et d'entraver son action. Ils la taxent d'infériorité dans ses procédés et ils lui reprochent surtout d'humilier ceux à qui elle s'adresse. Pour établir la supériorité de l'assistance sur la charité, ils ont même recours à l'étymologie, et ils ont découvert que charité vient du grec χάρις grâce, aumône d'ἐλεημοσύνη pitié, tandis que « assistance vient du latin *apud sistere*, se tenir debout auprès, et il est permis de com-

prendre, ajoutent-ils : auprès de quelqu'un qui est aussi debout (1). » Aussi s'efforcent-ils d'étendre l'action de l'État dans le domaine charitable, de mettre à sa charge, de par la loi, le plus grand nombre possible de misères, et, conséquens avec leur doctrine, c'est à l'impôt qu'ils proposent également de s'adresser pour trouver les ressources nécessaires aux institutions d'assistance.

Telles sont les deux théories en présence.

Ce serait se livrer à une dissertation oiseuse que de les discuter longuement et de se demander s'il convient de supprimer soit l'assistance publique, soit la bienfaisance privée. En fait, la question est tranchée, en France, du moins, dans le sens de la coexistence. Personne ne rêve la suppression de l'assistance publique. Personne ne demande la fermeture de tous les établissemens dus à la bienfaisance privée. Je dirai cependant pourquoi l'existence d'une assistance publique, — j'entends par là des services charitables prévus et organisés par la loi, — paraît indispensable. Sans doute, en théorie et en pratique, les services charitables organisés par l'initiative privée sont infiniment supérieurs comme méthode et comme résultats. La charité privée est plus douce, plus souple, plus ingénieuse; elle a des délicatesses, des inventions, des nuances que la charité publique n'aura jamais. Ceux-là mêmes qui dirigent, dans notre pays, l'action de la charité publique ne le méconnaissent pas. Établissant au Congrès d'assistance tenu en 1889 un parallèle entre l'assistance publique et la bienfaisance privée, le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, M. Henri Monod, disait avec raison : « La bienfaisance privée corrige en quelque manière les défauts qui lui sont propres et qui sont ses incertitudes, ses caprices, ses incompétences, par sa douceur, sa bienveillance, la sincérité et l'activité de sa compassion. L'Assistance publique ne connaît pas ces qualités charmantes; elle est condamnée à la sécheresse, elle n'a pas le droit de s'abandonner à des émotions, à des élans incompatibles avec l'impartialité et la sévérité qui s'imposent à tout emploi des fonds publics; elle est froide comme ce qui est officiel. »

(1) On trouve cet argument dans le discours très bien tourné et très bien dit qu'a prononcé le très distingué Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, M. Henri Monod, à la séance d'ouverture du Congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée. Je reviendrai sur ce discours, dont les conclusions sont loin, au reste, d'être aussi absolues.

On ne saurait mieux parler; mais, si la charité publique est nécessairement sèche, sévère et froide, pourquoi, dira-t-on, prendre sa défense et ne pas la sacrifier à la bienfaisance privée? A cause des défauts inséparables de la charité privée que M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques a justement signalés, cependant en les exagérant. En effet, il n'est pas exact de dire qu'elle est incompétente, car ce qu'elle fait, elle le fait tout aussi bien, sinon mieux, que la charité publique; mais ce qui est certain, c'est qu'elle est en effet capricieuse. Certaines misères l'émeuvent, d'autres la laissent indifférente. De plus, elle est intermittente; à certaines époques, sous certaines impressions, elle est active et généreuse; à certaines autres, son action et ses dons se ralentissent. Enfin, ses œuvres sont forcément réparties d'une façon irrégulière sur l'étendue du territoire. Elle peut très bien être abondante ici et insuffisante là, sans aucune corrélation avec les misères qui seraient à secourir. La misère, en effet, n'est ni capricieuse, ni intermittente, ni même, dans une certaine mesure, irrégulièrement répartie, car, avec plus ou moins d'intensité, elle sévit partout, et partout, il est indispensable de lui venir en aide. De là la nécessité d'une organisation permanente, uniforme, dont les secours, judicieusement distribués, soient partout également à la portée des misères prévues. Cette organisation administrative ne peut résulter que d'un service légal et public.

A cette organisation de secours publics, les partisans exclusifs de la charité privée font une objection qui peut paraître forte. « En promettant assistance à certaines misères, vous vous substituez, disent-ils, à la charité privée, et par là vous la découragez. Vous lui donnez l'impression d'être une superfétation, et vous arriverez ainsi peu à peu à tarir la source des libéralités et des dévouemens. » En théorie, l'objection assurément a sa valeur. En fait, l'expérience a démontré qu'elle n'était pas fondée. Ne sortons pas de notre pays. Ne parlons pas de l'Angleterre, où, depuis le règne d'Élisabeth, les secours publics sont organisés d'une façon qui, sous certains rapports, a été à bon droit critiquée, et où il ne serait pas sérieux cependant de prétendre que la charité soit moins active et moins généreuse que dans les autres pays (1).

(1) A Londres en particulier, l'existence d'infirmeries annexées à chaque *workhouse* n'empêche pas qu'il n'y ait de magnifiques hôpitaux, uniquement entretenus par des contributions volontaires.

Voyons ce qui se passe chez nous depuis un siècle. Il y a en France 36170 communes, et 19111 bureaux de bienfaisance, qui sont une des formes les plus répandues de la charité publique. A-t-on observé que, dans les communes où fonctionne un de ces bureaux, les services de la charité privée soient moins abondamment pourvus qu'ailleurs? Jamais. Un décret de 1811, en créant le service des Enfans assistés, a mis à la charge des départemens l'entretien des enfans orphelins ou abandonnés. Ce décret a-t-il empêché que la création d'un orphelinat ne soit une des œuvres favorites de la charité privée et qu'il y en ait plus de 1400 en France, recevant plus de 60000 enfans? Généralisons un peu la question. Depuis une vingtaine d'années, en partie dans la pensée de faire concurrence aux œuvres confessionnelles, le Parlement, les Conseils municipaux, le Gouvernement, ont étendu et multiplié les services d'assistance publique. Qui oserait dire que, depuis vingt ans également, la charité privée ait été paresseuse et contester qu'elle se soit honorée par la création d'un grand nombre d'œuvres nouvelles dont M. Georges Picot, mieux placé que personne pour en parler, rappelait les principales dans l'éloquent discours prononcé par lui à la séance d'ouverture du Congrès international?

Cette objection que la charité publique nuit à la charité privée, répétée de confiance par beaucoup de gens, est donc une objection d'école qui tombe devant la réalité des faits, et je persiste à penser que, dans un pays à organisation complexe comme le nôtre, la coexistence de l'assistance publique fortement organisée avec la bienfaisance privée activement pratiquée est à la fois nécessaire en théorie et conciliable en fait. Mais quel doit être le domaine de chacun et comment doivent se régler leurs rapports? C'est ici que les difficultés commencent.

III

Une première question doit être examinée. Étant reconnue la nécessité d'un service général d'assistance publique, cette assistance doit-elle être obligatoire? Pour y répondre, il faut s'entendre sur la portée de ce mot.

L'assistance ne saurait, du moins à mon avis, être rendue obligatoire, en ce sens qu'une action en justice puisse être ouverte à l'assisté de telle ou telle catégorie, lui permettant de se faire

allouer, par autorité de justice, les secours auxquels il croit avoir droit. Rien de pareil n'existe dans les pays où l'assistance est obligatoire, comme l'Angleterre et l'Allemagne. Je ne pense pas qu'au nom de la solidarité, on projette en France d'ouvrir à l'assisté un droit aussi exorbitant. D'ailleurs, dans la plupart des cas, on n'imagine pas comment ce droit s'exercerait, comment, par exemple, l'enfant abandonné ou le malade atteint d'une affection aiguë exercerait ce droit, et quels moyens de procédure assureraient la terminaison rapide et en temps utile de ce singulier procès? Il faut donc repousser l'obligation ainsi entendue, et, bien que, dans ce petit livre sur *la Solidarité* dont j'ai parlé, il soit vaguement question des sanctions possibles, je ne crois pas que personne songe sérieusement à introduire ces sanctions dans la loi.

Il en est autrement de l'obligation entendue en ce sens qu'il y aurait lieu de déterminer à l'avance, par voie législative, certaines catégories de misères auxquelles l'assistance serait due, de désigner les pouvoirs publics auxquels cette charge incomberait, et de mettre à leur disposition les ressources nécessaires pour faire face à cette charge. L'obligation ainsi entendue n'a rien, suivant moi, qui doive être repoussé de parti pris. Notons d'abord qu'elle existe déjà dans nos lois. Lorsque, par une inspiration plus ou moins heureuse quant au choix en lui-même, le décret du 19 janvier 1811 a transféré des hospices aux départemens la charge de pourvoir au service des enfans abandonnés, il a créé en fait une obligation d'assistance vis-à-vis de ces petits malheureux, et le service institué en exécution de ce décret, qui coûte bon an mal an, tant aux départemens et aux communes qu'à l'État, une somme de vingt-sept à vingt-huit millions, ne saurait être considéré comme facultatif. La loi du 3 juin 1838 met également à la charge des départemens le placement des aliénés indigens dans des établissemens publics ou privés, et, bien que cette loi ait été dictée plutôt par une préoccupation de police que par une pensée charitable, elle a créé cependant une catégorie d'indigens vis-à-vis desquels l'assistance est obligatoire. La loi du 7 août 1850 a fait de même en obligeant les hôpitaux à recueillir, sans condition de domicile, tout individu privé de secours ou tout malade dans la commune où est situé l'hôpital, puisque, dans ce cas spécial, l'hospitalisation ne peut être refusée. Ce principe de l'assistance obligatoire, dont on s'effraie,

n'est donc pas dans notre pays aussi récent qu'on le croit. Pour bien faire, il n'y a qu'à le définir et le limiter.

Au Congrès d'Assistance publique, qui a coïncidé, en 1889, avec la précédente Exposition, définition et limitation nous paraissent avoir été assez heureusement trouvées et posées en ces termes-ci : « L'Assistance publique est due, à défaut d'autre assistance, à l'indigent qui se trouve, temporairement ou définitivement, dans l'impossibilité physique de pourvoir aux nécessités de l'existence. »

La formule me paraît irréprochable. Remarquons d'abord que par ces mots : « à défaut d'autre assistance, » non seulement elle accepte la coexistence de la bienfaisance privée, mais elle en suppose même la préexistence, proclamant ainsi que c'est à la bienfaisance privée à agir d'abord, et que, à son *défaut* seulement, l'assistance publique intervient. L'assistance publique n'est ainsi, je ne voudrais pas dire qu'un pis aller, mais qu'un remède à l'insuffisance de la bienfaisance privée, et c'est là un point acquis très important.

En second lieu, cette formule limite très sagement l'assistance obligatoire à ceux qui sont dans l'impossibilité *physique* de pourvoir à leur existence. L'impossibilité physique est un fait facile à apprécier, qui ne prête guère à supercherie. En refusant l'assistance, ou du moins l'assistance obligatoire à ceux qui ne sont pas victimes d'une misère physique, cette formule élimine tous ceux qu'en Angleterre on appelle les *able-bodied* et que, dans certains cas, on admet cependant au *work-house*, c'est-à-dire les victimes du chômage, de l'insuffisance du salaire, de l'imprévoyance ou d'autres causes encore. Pour ceux-là, c'est à la bienfaisance privée ou même à l'assistance publique, mais facultative, de s'en occuper. Ils ne rentrent pas dans une catégorie précise et déterminée que la loi puisse indiquer.

Le vote de cette formule par le Congrès de 1889, et l'influence qu'elle a exercée, peuvent servir de réponse aux sceptiques et aux railleurs qui ne croient pas à l'influence des congrès. Dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé au Congrès de 1900, M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques a pu dire avec vérité : « Cette formule est devenue la pierre angulaire sur laquelle le Conseil supérieur et l'administration de l'Assistance ont bâti leurs projets de réforme. » Avec un esprit de suite et une vigueur d'impulsion à laquelle il convient de rendre hommage, M. Monod

s'est appliqué, en effet, à mettre en pratique cette formule et à faire de ce programme une réalité. Le Conseil supérieur de l'Assistance publique, entraîné par lui comme un conseil l'est toujours par une volonté forte, a précisé les catégories de malheureux auxquelles cette formule doit profiter : ce sont les enfans, les malades, les infirmes, les vieillards. Dans le discours qu'il a consacré à faire l'éloge de sa propre administration (on se serait étonné s'il en avait dit du mal), M. Henri Monod a pu énumérer avec une juste fierté ce que, depuis onze ans, elle a fait pour compléter, codifier, préparer les mesures administratives ou législatives nécessaires à l'application de ce programme. Il ne faudrait pas, en effet, que l'esprit de parti conduisît à méconnaître les progrès sérieux accomplis en France par la Direction générale de l'Assistance publique, qu'il ne faut pas confondre avec l'Assistance publique de Paris (1). Passons sommairement en revue ce qu'elle a fait.

Pour les enfans, bien que le décret de 1811 y eût déjà pourvu, il y avait cependant à compléter et à étendre ce décret d'abord, en supprimant cette limite de douze ans au-dessus de laquelle l'enfant abandonné ou orphelin cessait de tomber à la charge de l'Assistance publique, car il y avait véritablement quelque chose de dérisoire et d'inhumain à présumer qu'à partir de douze ans, fille ou garçon, un enfant était en âge de gagner sa vie; ensuite en fixant un tarif minimum pour les pensions des pupilles que l'Assistance confie aux familles; enfin, en donnant un caractère obligatoire à ces dépenses pour les départemens, qui, théoriquement, auraient le droit de s'y soustraire, bien qu'en fait, cette résistance ne se soit jamais produite. Un projet de loi a été déposé, qui consacre ces améliorations et ces réformes. Il n'y a qu'à souhaiter qu'il prenne le pas sur d'autres projets à coup sûr beaucoup moins intéressans et qu'il finisse par être voté.

Faut-il aller plus loin et donner suite à certain projet sur l'*Assistance maternelle* que le Conseil supérieur de l'Assistance

(1) Ce n'est pas que l'Assistance publique de Paris, parfois un peu trop sévèrement jugée, n'ait réalisé aussi des progrès notables, surtout au point de vue de la multiplication, de l'agrandissement et de l'aménagement des bâtimens hospitaliers. On peut consulter avec profit à ce sujet un rapport tout récent et très bien fait du directeur actuel de l'Assistance publique, M. le docteur Napias. Mais ces progrès réels ont été singulièrement compromis par l'intrusion des préoccupations politiques et par l'esprit sectaire dont l'ancien Conseil municipal est en partie responsable.

met à la charge des départemens, de l'État et des communes, toute une série de dépenses concernant la création de maternités hospitalières, d'asiles ouvroirs, et de maternités secrètes? Ici, j'ai les plus grands doutes, surtout relativement à ces maternités secrètes, qui, de l'aveu même d'un des partisans de cette institution nouvelle, seraient destinées de préférence « aux femmes qui, ayant trompé leur mari, se demandent comment elles pourront cacher le fruit de leur adultère et aux jeunes filles occupant une situation en vue dans le monde qui ont cédé à des entraînemens coupables, où l'admission aurait lieu sans enquête, sans que la femme fût obligée de répondre à aucune question; » dont les pensionnaires seraient obligatoirement en cellule et autorisées à demeurer voilées; où toute communication avec les personnes du dehors leur serait interdite; où les magistrats de l'ordre administratif et judiciaire ne pourraient pénétrer qu'après avoir fait annoncer leur visite. C'est assurément une des conceptions les plus bizarres qu'ait pu inventer l'assistance officielle. Et c'est la création d'un établissement de ce genre qu'on voudrait imposer à chaque département! Il est peu probable que ce projet, adopté en 1892 par le Conseil, affronte jamais les débats parlementaires, mais, s'il venait à être voté en même temps que celui dont la Chambre est actuellement saisie sur ou plutôt contre les congrégations, il faut avouer que ce serait un état bien particulier, celui d'un pays qui verrait en même temps fermer des couvens de femmes parce que celles-ci auraient fait vœu de chasteté, et ouvrir des monastères, avec clôture d'un nouveau genre, où les novices ne seraient admises qu'à la condition d'être *en état de grossesse constatée*.

Le programme tracé par le Congrès de 1889 a été également mis en pratique en ce qui concerne une seconde catégorie d'indigens assurément intéressante: celle des malades. Chacun sait qu'une loi du 15 juillet 1893 a rendu l'assistance obligatoire en faveur des malades qui ne bénéficiaient jusqu'à présent, ou peu s'en faut, d'aucune disposition législative. Cette loi n'a pas été votée sans opposition, et une des objections les plus justes qui pouvaient être élevées contre le principe même était celle-ci. Les sociétés de secours mutuels assurent leurs membres participans contre le risque de maladie. C'est là une forme de la prévoyance qu'on ne saurait trop encourager. Or, en assurant au malade indigent le secours médical gratuit, vous allez le décourager de

s'assurer lui-même contre ce risque. En théorie, l'objection était juste; en fait, elle s'est trouvée vaine. Pendant que l'application progressive de la loi portait le nombre des malades indigens de 360 000 en 1895, à près de 500 000 en 1899, en augmentation de 145 000, le nombre des participans aux sociétés de secours mutuels s'élevait de 1 354 439 au 31 décembre 1895, à 1 759 000 au 31 décembre 1899, en augmentation de 405 000. Les mutualistes ont préféré le médecin de la société, qui est le leur et qui a par conséquent intérêt à les bien soigner, au médecin imposé du bureau de bienfaisance dont ils n'ont pas toujours à se louer; et ce fait curieux montre combien quelques-unes des objections faites à l'assistance obligatoire sont, comme je le disais, des objections d'école. Quant à la dépense annuelle dont on s'effrayait, pour les départemens et les communes de toute la France, elle n'a pas dépassé quatre millions, et la contribution de l'État n'a pas atteint le chiffre de 2 millions, qui avait été prévu. Les dépenses nécessaires à l'agrandissement ou à l'amélioration des hôpitaux se sont élevées, il est vrai, à 27 millions; mais elles ont été prélevées entièrement sur les fonds du pari mutuel, et ce prélèvement justifie en partie cette institution très contestable en elle-même (1).

Le vote de la loi assurant l'assistance aux malades indigens n'a donc pas entraîné les conséquences que l'on redoutait, et on a le droit de dire qu'elle a marqué dans notre organisation sociale un sérieux progrès. Faut-il faire un pas de plus, et étendre l'assistance obligatoire aux incurables et aux infirmes? Je n'hésite pas à répondre affirmativement. La logique le veut et l'humanité le commande. La logique, parce que l'incurable ou l'infirme n'est pas autre chose qu'un malade dont la science n'a pas su améliorer l'état; l'humanité, parce que l'incurable n'est pas moins à plaindre que le malade. Il l'est même bien davantage, sa misère finissant par lasser, parfois par rebuter. Il y a là des détresses inénarrables, auxquelles la charité publique et la charité privée n'ont pensé jusqu'à présent que d'une façon tout à fait insuffisante. Si toutes deux sont demeurées au-dessous de leur tâche, c'est donc le cas ou jamais d'appliquer le principe formulé par le Congrès de 1889 que l'assistance publique est due à qui se

(1) Je cite ici les chiffres donnés par M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, sans avoir la moindre raison de mettre en doute leur exactitude, mais sans avoir eu le moyen de les contrôler.

trouve dans l'impossibilité physique de gagner sa vie. Ici, point de crainte d'encourager la paresse ou l'imprévoyance. Comme on l'a dit avec esprit, pas plus qu'on ne se fait orphelin, on ne se fait incurable par calcul. Ajoutons qu'étant donné ce que fait déjà la charité privée, et ce qu'elle ne cessera assurément de faire, la dépense n'est pas considérable et ne grossirait pas sensiblement celle de l'assistance médicale, avec laquelle elle devrait être confondue. Il y a donc là un pas à franchir et une réforme à réaliser.

Faut-il aller encore plus loin et étendre le principe de l'assistance obligatoire à une quatrième catégorie de misérables : celle des vieillards? Ici, il faut le reconnaître, de très graves objections s'élèvent. Les deux plus fortes sont les suivantes. En principe, chacun doit penser et pourvoir à ses vieux jours. Encourager celui qui vit du travail de ses mains à dépenser sans compter tout ce qu'il gagne en lui garantissant que, quelle qu'ait été son imprévoyance, il est assuré de ne pas tomber dans un dénuement absolu n'est ni moral ni, dans son intérêt même, bien entendu. La vie de l'ouvrier est une lutte perpétuelle entre la prévoyance et la prodigalité, entre l'entraînement qui le pousse à dépenser son salaire au jour le jour et le raisonnement qui lui conseille de s'imposer certaines privations pour en mettre une portion de côté, entre la caisse d'épargne et le cabaret. Le mettre à l'abri des conséquences de son imprévoyance et assurer son sort, de quelque manière qu'il en ait usé, c'est venir en aide au cabaret et, par ce temps d'alcoolisme, créer un véritable péril social.

La seconde objection est celle-ci. Le père prend soin de ses enfans tant qu'ils sont jeunes. C'est aux enfans à prendre soin du père quand il est vieux. Il y a là une obligation morale, et même civile, que consacre le Code. Il ne convient pas que la collectivité se substitue à ceux qui doivent s'acquitter de cette obligation : c'est favoriser l'ingratitude et détruire les liens de famille. « Nous mettrons le vieux au *work-house*, » disent fréquemment (du moins on l'assure) les enfans de paysans ou d'ouvriers anglais. Il ne faudrait pas qu'en créant quelque chose d'analogue au *work-house*, on développât dans la population française, ouvrière ou rurale, des sentimens d'ingratitude que l'instabilité des foyers, l'émigration constante des champs aux villes et le relâchement des liens de famille, conséquence fatale de ces phénomènes économiques, ne tendent que trop à faire naître.

Assurément ces objections sont justes. Convient-il cependant de se laisser arrêter par elles ? Tout bien pesé, je ne le crois pas. Il faut, en effet, pour résoudre ces questions difficiles, descendre des hauteurs de la théorie et se placer en face des faits. Or, quiconque a jeté quelques coups de sonde dans les profondeurs de la misère humaine a pu mesurer les abîmes de détresse dans lesquels sombre parfois la vieillesse de l'ouvrier et surtout de l'ouvrière. Vient un âge où progressivement les forces diminuent, les membres s'ankylosent, les yeux s'affaiblissent, où la besogne coutumière devient impossible, où, tout emploi nouveau étant refusé avec dérision, le problème du pain quotidien se pose d'une façon aiguë. Que faire alors ? Vivre sur ses économies ? Et si elles ont été mangées par le chômage ou la maladie ? Si on n'a pas pu en faire ? Croit-on que cela soit toujours facile ou même possible ? Que l'ouvrier qui gagne cinq à six francs par jour y puisse arriver, je le veux assurément, encore que le taux de capitalisation de l'argent lui rende assez malaisé de s'assurer une rente suffisante. Mais l'homme de peine qui gagne de trois à quatre francs, mais l'ouvrière qui en gagne deux ou trois, et encore pas toujours, comment veut-on, de bonne foi, qu'ils aient mis de côté le capital nécessaire pour parer aux besoins de leur vieillesse ? C'est affaire, dit-on, à leurs enfans de les soutenir. Et s'ils les ont perdus, ou s'ils n'en ont jamais eu ? On ne saurait donc méconnaître que, sans qu'il y ait eu paresse ou imprévoyance (et y en eût-il, qu'il ne faudrait peut-être pas se montrer impitoyable), la vieillesse ne soit, par elle-même, par les déchéances qu'elle amène, par les peines qu'elle inflige, une cause de misère qui peut devenir atrocement aiguë. « Aucune théorie ne saurait justifier l'abandon de ceux qui souffrent, » a écrit Le Play. Je suis un peu, je l'avoue, de son avis.

Est-ce à dire qu'il ne faille tenir aucun compte des objections que j'ai indiquées tout à l'heure ? Bien au contraire ! Il faut les avoir toujours présentes à l'esprit pour empêcher que l'abus ne fasse tort au principe. Trois précautions seraient à prendre : il faudrait maintenir à l'allocation qui serait accordée aux vieillards ayant dépassé un certain âge le caractère de secours, dont la sollicitation et l'obtention seraient un aveu d'indigence. Soit dit en passant, c'est une des prétentions les plus singulières de la charité publique, que ses secours n'humilieraient pas, tandis que les aumônes de la charité privée aviliraient. La distinction, dans la

réalité des choses, ne répond à rien. Le vieillard dont on dit dans sa commune : « Il est au bureau de bienfaisance » n'est pas plus considéré que celui dont la détresse est secourue par telle ou telle personne charitable. S'il importe de maintenir à l'allocation accordée au vieillard ce caractère de secours, ce n'est pas cependant pour l'humilier gratuitement : c'est pour que sa fierté soit intéressée à ne pas demander ce secours, s'il peut s'en passer. Il n'est pas, quoi qu'on dise, avilissant de recevoir quelque chose de la charité publique ou privée, mais il est toujours plus agréable de n'avoir pas besoin d'y recourir.

La seconde précaution à observer serait que la commune fût toujours juge de l'allocation même du secours, le département n'y intervenant que pour venir en aide aux communes à qui leur situation financière ne permettrait pas d'allouer le minimum de secours fixé, et l'État n'étant également appelé à intervenir que dans le cas où le domicile de secours serait impossible à déterminer. Il n'y aurait guère lieu de craindre que les communes, dont le trop grand nombre de secours alloués obérerait la situation financière, se montrassent prodigues d'allocations non justifiées. Le contraire serait plutôt à prévoir et il y aurait lieu d'instituer, en cas de rejet d'une demande justifiée, une sorte de recours devant une juridiction moins directement intéressée à l'économie, et qui pourrait être une commission cantonale.

Enfin, il faudrait que la loi, dans son article premier en quelque sorte, consacrât, par une disposition formelle, le droit de recours des communes contre les familles. Il est inadmissible, en effet, que des enfans qui gagnent largement leur vie laissent leur vieux parens à la charge de la charité publique. Ce recours ne serait qu'une application des principes généraux du droit : la Société se substituant aux enfans dans l'exécution de l'obligation d'alimens que leur imposent les articles 205 et suivans du Code civil. La loi n'aurait qu'à poser explicitement le principe de ce quasi-contrat en déterminant la forme sous laquelle s'exercerait ce recours de la commune et la juridiction devant laquelle l'action serait portée, juridiction qui devrait être, suivant moi, celle, facilement accessible et en fait particulièrement compétente, du juge de paix. Il y aurait là une barrière sérieuse opposée à un abus qui pourrait devenir sérieux également. Reste une dernière objection dont je n'ai point parlé :

l'objection financière. Assurément elle n'est point non plus à dédaigner, car il ne faudrait pas cependant aggraver inconsidérément le fardeau budgétaire sous lequel pourrait bien finir par succomber la France. La dépense qui résulterait de l'assistance obligatoire aux vieillards est excessivement difficile à évaluer, et j'avoue ne posséder aucun des élémens nécessaires pour le faire d'une façon même approximative. M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques affirme qu'elle ne dépasserait pas 21 millions, même en comprenant dans cette dépense les secours aux infirmes et aux incurables. Si le principe posé par la loi de 1893 sur l'assistance aux malades était adopté, la dépense se répartirait à peu près également entre les communes, les départemens et l'État, soit 7 millions pour chaque. Est-ce assez? Est-ce plus? Est-ce moins? Je confesse être dans l'impuissance absolue de le dire. Si le chiffre est exact, la prévision n'a rien d'effrayant, et il ne serait pas impossible de trouver ces 21 millions en rognant sur certains chapitres du budget, entre autres sur les travaux publics électoraux, sur les bourses, sur les subventions, sur les primes à l'exportation, etc. Mais une chose est certaine, cette dépense serait peu de chose comparée à celle qui résulterait des divers projets de loi sur les retraites ouvrières dont les finances de la France sont aujourd'hui menacées. Or, la meilleure manière d'éviter le vote de ces projets serait d'enlever à leurs partisans l'argument tiré des considérations d'humanité et le droit de se répandre en phrases sentimentales sur le vieil ouvrier qui, après avoir travaillé toute sa vie, est en proie à la misère, puisque le vieil ouvrier en question serait toujours assuré d'être secouru. A l'adoption de cette mesure générale d'assistance, ce ne serait donc pas seulement l'humanité qui trouverait son compte, et c'est bien quelque chose : ce serait également l'économie.

L'Assistance obligatoire établie en faveur des quatre catégories, enfans orphelins ou abandonnés, malades, infirmes ou incurables, vieillards, constituerait donc un sérieux progrès; et le plan du Conseil supérieur sur ce point mérite, je crois, d'être suivi. Ce plan mis à exécution, l'assistance serait-elle enfin organisée en France d'une façon rationnelle? Pas encore. Il resterait à se préoccuper des infortunes accidentelles qui échappent à toute classification légale, et que cependant la charité publique et privée ne peuvent contempler avec une complète indifférence. Sans

doute, c'est de préférence à la charité privée qu'il appartient d'y pourvoir; mais déjà il nous a fallu constater ses lacunes, et, sans y insister, car j'aurais l'air de vouloir instruire son procès, ce qui est bien loin de ma pensée, je dois ajouter que souvent aussi elle n'est pas informée, et il est impossible qu'elle le soit toujours, car, d'un côté, elle n'a pas cent yeux et cent bras pour voir et agir partout en même temps, et, de l'autre, le malheureux qui aurait besoin de s'adresser à elle, auquel elle ne refuserait assurément pas son appui, souvent ne sait où la prendre. De là la nécessité d'un établissement quelconque, connu, permanent, toujours ouvert, auquel l'indigent pressé par la nécessité puisse s'adresser avec la certitude qu'il trouvera au moins à qui parler. Cette institution existe depuis longtemps en France. Elle s'appelle le bureau de bienfaisance.

Le bureau de bienfaisance est un legs de l'ancien régime, sous lequel il s'appelait bureau de charité. L'organisation administrative actuelle des bureaux de bienfaisance date de la loi de frimaire an V. Tout le monde connaît leur rôle, et, bien qu'ils constituent un établissement de charité publique, je ne sache pas que personne, même parmi les économistes les plus farouches, ait jamais demandé leur suppression. Mais personne ne saurait défendre non plus leur organisation actuelle, car elle dépasse en incohérence tout ce qu'on peut imaginer. Indiquer sur quelle base devrait avoir lieu cette réorganisation, et quelles ressources financières devraient être affectées aux bureaux de bienfaisance dépasserait les limites de cette étude. Disons seulement qu'il est en cette matière une réforme bien facile à accomplir et qui devrait primer toutes les autres : ce serait que les commissions administratives des bureaux de bienfaisance fussent composées, comme elles l'ont été longtemps, en dehors de toute préoccupation politique et religieuse et que les représentans de la charité publique et de la charité privée s'y rencontrassent sur un terrain commun pour travailler pacifiquement au même but. Mais ceci conduit à une question plus générale. Comment doit s'exercer l'assistance publique? Quelles relations doit-elle entretenir avec la bienfaisance privée? Comment les choses se passent-elles? Comment devraient-elles se passer? Pour nous en rendre compte, il faut faire encore un pas plus avant dans la question.

IV

La loi ayant déterminé certaines catégories de malheureux vis-à-vis desquels l'assistance serait obligatoire, sous quelle forme et par quels procédés cette assistance doit-elle être accordée? On peut comprendre de deux façons le mécanisme de ce nouveau service. Ou bien les pouvoirs publics auxquels incomberait la charge de l'assistance, communes, départemens, État, créeraient et posséderaient eux-mêmes les établissemens où ils hospitaliseraient enfans, malades, infirmes, vieillards, et l'assistance s'exercerait ainsi directement, ou bien ils traiteraient, soit avec des particuliers soit, avec des établissemens privés, auxquels ils les confieraient, et l'assistance s'exercerait ainsi indirectement. De ces deux systèmes, lequel est préférable ?

S'il fallait choisir d'une façon absolue, je n'hésiterais pas à préférer le second système au premier. Il serait sans doute injuste et excessif de dire qu'un établissement de charité publique laisse toujours à désirer. Il y en a de très bien tenus, surtout parmi ceux qui appartiennent aux municipalités. Il y aurait beaucoup moins de confiance à mettre dans les établissemens qui appartiendraient à un département, le département étant la personne la moins charitable qu'il y ait au monde, et encore moins dans un établissement qui appartiendrait à l'État. Plus l'établissement perd de son caractère local, moins la surveillance y sera efficace, moins ceux qui y seront admis pourront compter sur l'intérêt, sur la sympathie, sur les soins moraux, sans lesquels la charité publique peut devenir très dure dans ses procédés; moins ils seront des assistés, et plus ils deviendront des administrés. Il faut donc, — et tous ceux qui ont quelque expérience de ces questions sont d'accord sur ce point, — maintenir à l'assistance obligatoire son caractère municipal ; et, à cette condition, l'exercice direct de l'assistance perd beaucoup de ses inconvéniens.

Néanmoins, le système de l'exercice indirect conserve toutes mes préférences. Ce système a déjà fait ses preuves dans le service des enfans assistés. On sait que, depuis le commencement du siècle, les hospices confient à des familles de paysans les enfans trouvés ou abandonnés dont ils sont dépositaires. De là le nom si connu dans nos campagnes d'*enfant de l'hospice*. La tentative

n'a pas mal réussi. Cependant le service des enfans assistés a subi dans ces derniers temps d'assez vives attaques, et, comme elles partaient du cœur même de la place, M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques s'en est ému. Il a fait une enquête. Le résultat de cette enquête aurait été, selon lui, des plus satisfaisans, et il n'hésite pas à proclamer que ce service est une des gloires de la France. C'est peut-être aller un peu loin, mais, tout en faisant la part de l'optimisme officiel, je crois que M. Monod a raison et que ce service ne mérite pas d'une façon générale les attaques dirigées contre lui. Il est faux que la population des établissemens pénitentiaires et la prostitution des grandes villes se recrutent principalement parmi les enfans des hospices. Aucun chiffre, aucune preuve ne peut être produite à l'appui de cette assertion que s'en vont répétant légèrement des publicistes qui ne savent pas un mot de la question. Il n'est pas vrai non plus que ces enfans soient dans nos campagnes abreuvés d'humiliations et d'insultes, livrés sans défense aux mauvais traitemens de leurs pères nourriciers et indignement exploités par eux. En fait, et sauf exception, l'enfant des hospices suit le sort des enfans indigens de la commune où il a été élevé, car il ne dépend pas de l'administration de faire qu'il soit un enfant de riche. Élevé dans un milieu agricole, il devient ouvrier agricole, si c'est un garçon, fille de ferme ou domestique, si c'est une fille, et, sans être enviable, sa condition n'a rien d'intolérable. Encore une fois ce service marche et continuera de marcher bien, s'il échappe à un grand danger qui le menace, l'invasion de la politique. Cette invasion se fait déjà sentir dans le choix des inspecteurs, trop souvent désignés en raison de leurs opinions beaucoup plus que de leurs aptitudes. Certains faits, récemment portés au Conseil municipal de Paris, tendraient à démontrer que quelques-uns de ces choix ont été fâcheux. Les mêmes influences commenceraient, de l'aveu même de M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, à se faire sentir dans la désignation des familles de nourriciers. Il est de plus en plus difficile d'avoir confiance dans les certificats d'honorabilité délivrés par les maires, qui tendent à devenir des certificats de complaisance électorale. Les choses en sont arrivées à ce point, — M. Monod nous l'apprend, — que, dans certains départemens, une convention est intervenue entre l'administration et les maires, et que ceux-ci sont autorisés à apposer sur les certificats délivrés par eux cer-

tain signe qui signifie qu'il n'en faut pas tenir compte. Il y a dans *César Birotteau* un financier nommé du Tillet qui met ou ne met pas un point sur l'I de son nom, suivant que la lettre de recommandation délivrée par lui est sérieuse ou non. Il faut toute l'autorité d'un rapport officiel pour persuader que l'administration française emprunte ses procédés aux romans de Balzac.

Le même système pourrait être adopté pour les vieillards. Il y a beaucoup de familles de paysans qui, en échange d'une petite pension, ne demanderaient pas mieux que de prendre soin d'un *vieux*, et, si la famille choisie était celle même du vieux, on ne verrait pas le spectacle assez triste auquel on assiste parfois dans nos campagnes : un vieillard à la charge de ses enfans, qui sans doute ne le laissent pas mourir de faim, mais qui, devant lui, souhaitent ouvertement sa mort. Cependant il y a des vieillards auxquels, pour une raison ou pour une autre, l'hospice convient mieux. Pour les infirmes ou les incurables, il est indispensable, de même que l'hôpital pour les malades. L'assistance obligatoire suppose donc nécessairement la création ou l'entretien d'un certain nombre d'établissemens hospitaliers, affectés d'une façon permanente aux assistés. Ces établissemens doivent-ils être publics ou privés? Il serait infiniment préférable que ce fussent des établissemens privés, auxquels l'État, les départemens ou les communes, suivant le cas, confieraient des pensionnaires, moyennant un prix de journée. En échange de ces subventions, l'État aurait le droit d'exercer un certain contrôle portant sur leur régime intérieur. Mais ceci nous amène à une autre question plus générale. Quels sont les droits de l'État vis-à-vis des établissemens charitables, et dans quelle mesure ceux-ci doivent-ils être soumis à sa surveillance ? C'est par l'examen de cette question infiniment délicate que je voudrais terminer.

V

Le droit de surveillance de l'État sur les établissemens de bienfaisance privée ne pouvait manquer de venir en discussion devant le dernier Congrès d'Assistance. En effet, parmi les matières portées d'avance à son ordre du jour et qui devaient être discutées en séance plénière, figurait l'entente à établir entre l'assistance publique et la bienfaisance privée, et le premier de ces deux sujets était implicitement contenu dans l'autre.

Pour chercher les moyens d'établir cette entente, le Congrès de 1900 avait une compétence particulière. En effet, tandis que, dans le Congrès de 1889, les fonctionnaires dominaient, dans celui-ci, les représentans de l'assistance publique et ceux de la bienfaisance privée étaient en nombre à peu près égal. Un fort bataillon de laïques, Français et étrangers, y représentait les œuvres libres, et, en fait, l'esprit chrétien. Il est cependant regrettable que, sauf quelques honorables et courageuses exceptions, le clergé catholique et les membres des congrégations aient cru devoir s'abstenir d'y paraître, laissant à de nombreux pasteurs protestans l'honneur de représenter le ministère ecclésiastique. Prêtres et religieux auraient beaucoup à gagner, s'ils se mêlaient à ces grandes assises internationales, lorsque leur place y est naturellement marquée, et un peu d'*américanisme* serait ici bien excusable. Dans le dernier Congrès, ils auraient été accueillis avec sympathie et écoutés avec déférence. Quoi qu'il en soit, la question dont je viens de parler avait été annoncée à l'avance comme devant être portée en discussion dès la première séance, et cette question avait été préparée par de nombreux rapports où elle était examinée sous toutes ses faces, en particulier dans un travail très complet et très intéressant de M. Louis Rivière. Ces rapports étaient eux-mêmes résumés dans un travail d'ensemble dont l'auteur avait cru devoir proposer au vote du Congrès la résolution suivante: « Pour arriver à l'entente, la bienfaisance privée aura à se soumettre au contrôle et aux lois de l'État, qui devra à son tour lui assurer et lui garantir sa liberté d'action (1). » Cette rédaction parut menaçante et excita d'assez vives appréhensions. Un orateur s'en fit l'interprète : « Votre formule, dit-il, est infiniment trop large. Elle ne tend à rien moins qu'à mettre la bienfaisance privée sous la tutelle de l'État. Il faut préciser et limiter ce droit de contrôle. Je comprends très bien qu'il s'exerce sur les établissemens qui reçoivent des enfans et que l'État s'assure si les lois qui régissent l'enseignement primaire et le travail des mineurs y sont observées. Je comprends encore qu'étant le gardien de l'hygiène, il soumette à certaines conditions les établissemens où l'on reçoit des malades. Enfin, je trouverai tout naturel que, s'il confie des pensionnaires à un établissement privé, moyennant un

(1) L'auteur de ce rapport était M. Hermann Sabran, président des hospices de Lyon, qui avait cependant qualité plus que personne pour représenter la bienfaisance privée, car il a attaché son nom à de nombreuses et belles œuvres.

prix de journée, il envoie des inspecteurs s'assurer que les conditions du contrat sont respectées. Mais, poussée au delà de ces limites, la surveillance de l'État n'a pas de raison d'être. Cette surveillance peut devenir tracassière, gênante, intolérable même, si elle est exercée dans un esprit de rivalité malveillante. Pourquoi traiter du premier coup la bienfaisance privée en suspecte? Donnez-lui la liberté, en la soumettant au droit commun. C'est tout ce qu'elle vous demande et aussi tout ce que vous avez le droit de lui imposer. » Et, comme conclusion de ces paroles qui avaient été écoutées avec faveur par le Congrès, l'orateur proposait de substituer à la formule du rapporteur un amendement qui aurait été ainsi conçu : « Pour arriver à l'entente, l'État aura le droit d'exercer un contrôle sur les établissemens de bienfaisance privée qu'il subventionnera directement ou indirectement. En dehors de ces cas, le contrôle de l'État ne pourra s'exercer que sur les conditions hygiéniques et, lorsque l'établissement contiendra des mineurs, sur l'observation des lois relatives à l'enseignement et aux conditions du travail. » L'amendement fut mis aux voix. Deux épreuves à mains levées semblèrent douteuses au bureau, bien que de bons yeux crussent apercevoir une majorité en faveur de l'adoption. Une proposition transactionnelle se produisit alors, d'après laquelle la bienfaisance privée aurait à se soumettre au contrôle *tel qu'il serait prévu par les lois*. Le rapporteur accepta cette proposition. L'auteur de l'amendement aurait eu mauvaise grâce à la repousser, car elle ne faisait qu'affirmer une vérité incontestable, ce que les Anglais appellent un *truism;* et la rédaction nouvelle fut votée à une grande majorité, non sans que quelques partisans obstinés du contrôle sans limites de l'État eussent repris pour leur compte la rédaction primitive.

On comprend très bien que le Président, qui avait fait de louables efforts pour rassembler dans le même congrès des représentans de l'assistance publique et de la bienfaisance privée, ait voulu éviter que, dès la première séance, la zizanie et la division s'établissent entre eux sur la manière meilleure de s'entendre, et il s'est assurément tiré avec une dextérité courtoise de ce pas difficile. Mais on peut regretter que le Congrès, dont la majorité était manifestement hostile au contrôle sans limite de l'État, n'ait pas consigné son opinion dans un texte clair. La formule du Congrès de 1889 en faveur de l'assistance obligatoire a

fait fortune. Celle du Congrès de 1900 en faveur de la bienfaisance libre aurait peut-être fait fortune également, et ses défenseurs auraient pu s'en faire une arme dans la campagne entamée contre elle.

Il ne faut pas, en effet, se faire illusion. Un mauvais vent souffle contre la bienfaisance privée et l'atmosphère est chargée d'orages. Bientôt elle aura besoin d'appeler à sa défense les hommes de bonne volonté. Parmi ces hommes, l'auteur de cette étude tient d'avance à s'inscrire. Assurément, il ne pourra être taxé de parti pris contre l'Assistance publique, puisqu'il a rendu justice aux sérieux progrès que ce service a réalisés en France depuis vingt ans, ainsi qu'aux éminentes qualités de celui qui le dirige, puisqu'il accepte le principe de l'assistance obligatoire, et puisqu'il s'est prononcé pour la mise en application du programme tracé par le Conseil supérieur. Mais il ne saurait cependant pousser l'impartialité jusqu'à méconnaître les griefs légitimes invoqués par ceux du côté desquels il est et sera toujours de cœur et de fait. Or, on ne peut de bonne foi contester que la bienfaisance privée soit loin d'avoir à se louer des pouvoirs publics et que chaque jour elle éprouve, au contraire, les effets de leur malveillance. Il n'est pas malaisé d'en découvrir la raison.

Pendant de longs siècles, l'Église catholique a exercé en fait et en droit dans notre pays le monopole de la charité. En droit, cette situation s'est modifiée. Des communautés religieuses dissidentes, comme la communauté protestante, ou profondément différentes, comme la communauté israélite, ont établi, en faveur de leurs coreligionnaires, des services généralement très bien entendus qui font le plus grand honneur au zèle et à l'intelligence de leurs fondateurs. La charité purement laïque quant à son esprit s'est également piquée d'honneur, et, non sans un peu d'apparat, elle a créé des œuvres nouvelles, dont la supériorité assez discutable est volontiers proclamée par elle. Mais, néanmoins, et malgré ces efforts dont il faut se féliciter, car la tâche à remplir est si lourde qu'il ne faut repousser aucun coopérateur, en fait, la situation a subi un changement beaucoup moindre qu'on ne pourrait le croire. En matière de bienfaisance privée, si l'Église catholique a perdu le monopole de droit, peu s'en faut qu'elle n'ait conservé le monopole de fait. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le gros volume intitulé : *la France prévoyante et charitable*, que l'Office central des institutions de bienfaisance a publié. Non

seulement le nombre des œuvres inspirées par la charité catholique est en très grande majorité, mais il y a des départemens où la bienfaisance privée ne compte pas une seule œuvre qui soit une œuvre laïque, au moins quant à son esprit. De plus, et bien que les séculiers ne soient pas moins animés de l'esprit charitable que les réguliers (puisqu'on se plaît à ressusciter ces vieilles dénominations), cependant, en fait, les séculiers, très absorbés par le devoir paroissial, laissent volontiers aux réguliers la direction des œuvres charitables. Enfin, la charité, en tous pays, s'exerçant de préférence par les mains des femmes, ces œuvres charitables sont le plus souvent administrées par des religieuses appartenant à des congrégations autorisées ou non autorisées. En un mot, la bienfaisance privée est notoirement, comme on se plaît à dire aujourd'hui, cléricale. Or, comme l'anticléricalisme est le mot d'ordre favori de ceux qui nous gouvernent depuis tantôt vingt ans et demeure leur unique point de ralliement, ils sont d'instinct hostiles à la bienfaisance privée. Sans doute ils lui rendent hommage en paroles et proclament sa nécessité. « Je vois de trop près les choses, je connais trop les lacunes; j'ai trop marqué les limites nécessaires de l'Assistance publique pour ne pas être pénétré plus que personne de l'immense utilité sociale de la bienfaisance libre, » disait au Conseil supérieur M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, et je suis heureux de signaler dans sa bouche cet excellent langage, mais il s'en faut que les pouvoirs publics s'en inspirent dans leurs relations avec la bienfaisance privée. Leur principe est, en effet, de refuser tout appui, toute faveur aux œuvres confessionnelles, et je viens d'expliquer comment, en fait, les œuvres de la bienfaisance privée étaient presque toujours confessionnelles, quant à leur personnel ou à leur esprit. Pour s'excuser de cette intolérance, on reproche à ces œuvres de tenir compte dans leur action charitable des opinions religieuses de ceux auxquels elles viennent en aide; reproche absolument injuste, sauf lorsqu'il s'agit d'éducation, ce qui est parfaitement légitime, et qui pourrait être justement retourné contre l'Assistance publique, celle-ci faisant aussi de la charité confessionnelle, mais à rebours, et imposant souvent à ceux qu'elle secourt des conditions qui blessent leur conscience. Sous ce prétexte, tout appui, toute faveur, toute subvention, sont refusés aux œuvres confessionnelles, sans que cependant ce principe soit appliqué avec une égale rigueur à celles qu'entretiennent

les deux minorités religieuses dont le budget des cultes consacre l'existence. On leur coupe les vivres ou on les empêche de naître. Il est notoire que le Conseil d'État n'accorde la reconnaissance d'utilité publique à aucune œuvre catholique, et, si une œuvre absolument laïque et neutre par ses statuts et la composition de son comité directeur, sollicite cette reconnaissance, il faut qu'elle démontre qu'elle n'emploie des sœurs dans un de ses services que par économie et parce qu'elle n'a pas pu faire autrement.

Il en est de même pour celles qui sollicitent les subventions du pari mutuel. Quant aux sociétés qui ont été reconnues antérieurement d'utilité publique et auxquelles on n'ose pas retirer, par un acte exorbitant, la personnalité civile, le Conseil d'État fait ce qu'il peut pour que cette personnalité ne leur soit utile en rien, surtout lorsqu'il s'agit d'une communauté religieuse. Comme il est leur tuteur, il leur permet rarement d'acquérir un immeuble à titre onéreux, sous prétexte que ce serait accroître la mainmorte, cette fameuse mainmorte qui hante l'imagination de beaucoup de Français et, comme un fantôme aux doigts crochus, trouble le sommeil de leurs nuits. Quant au droit que la loi leur confère d'acquérir à titre gratuit, il est, en fait, absolument supprimé. Qu'un même testament contienne un legs en faveur d'une société laïque et d'une congrégation, le Conseil d'État autorisera la première à accepter et pas la seconde, foulant ainsi aux pieds, à la joie d'héritiers peu scrupuleux, ce qu'il y a de plus sacré au monde, la volonté des morts. En réalité, ce singulier tuteur ne veut que du mal à ses pupilles, et ce qu'il souhaite du fond du cœur, c'est de les voir mourir d'inanition.

Cette mort ne venant pas assez vite au gré de ceux qui nous régissent, il semble que, depuis quelques mois, leur dessein soit de la hâter en inaugurant une tactique nouvelle. Je n'ai point à parler ici de l'odieux projet de loi sur ou plutôt contre la liberté d'association dont le parlement est actuellement saisi et qui sera peut-être en pleine discussion quand paraîtront ces lignes. Cela m'entraînerait trop loin, mais ce n'est pas, au contraire, sortir de notre sujet que de dénoncer certain projet qui a été déposé sans bruit, on serait presque tenté de dire sournoisement, au mois de juin dernier, et qui, sous prétexte de surveiller les établissemens de bienfaisance privée, ne tend à rien moins qu'à leur rendre l'existence impossible. On peut, sans rien exagérer, dire que l'exposé des motifs de ce projet de loi sue la haine de la bienfai-

sance privée. En effet, les directeurs et fondateurs d'œuvres y sont représentés comme gens pour lesquels la bienfaisance ne serait, la plupart du temps, qu'un prétexte couvrant une pensée de spéculation et de lucre. A la vérité, les auteurs du projet veulent bien reconnaître « qu'il est presque impossible de tirer de gros bénéfices de l'infirme, du convalescent, du vieillard, » mais il n'en serait pas de même de l'enfant. Et, sous ce prétexte, on impose aux établissemens qui reçoivent des enfans une foule de conditions, les unes d'une exécution impraticable, les autres tellement onéreuses que la vie leur serait rendue impossible. La loi énumère jusqu'à six cas où l'établissement pourrait être fermé d'office, et par quelle autorité? Au Conseil supérieur d'Assistance, qui avait préparé le projet où subsistent quelques traditions libérales, on aurait voulu que ce fût par l'autorité judiciaire. Le gouvernement ne l'entend point ainsi. Il veut que ce soit par simple arrêté du préfet, avec recours tout à fait illusoire devant le Conseil d'État, statuant, non pas par la voie contentieuse ordinaire, c'est-à-dire après débat contradictoire et plaidoirie, mais par simple avis donné au ministre. C'est mettre en réalité l'existence de tous les orphelinats, ainsi du reste que des autres établissemens de bienfaisance privée, dans la main de l'administration, et le but qu'on poursuit est clairement dévoilé dans un passage de l'exposé des motifs. Au Conseil supérieur, quelques personnes avaient émis l'avis qu'il fallait, de par la loi, imposer à l'administration la nécessité de prendre quelques mesures hospitalières en faveur des assistés, qui verraient ainsi fermer l'établissement où ils étaient hébergés. Le gouvernement a refusé d'entrer dans ces minimes détails. L'exposé des motifs du projet de loi reconnaît bien qu'il peut y avoir une *difficulté sérieuse* pour les vieillards, les malades, les infirmes, tout en refusant de s'en occuper, mais il ajoute : « Les enfans pourront être recueillis par les différens services publics chargés de les assister. » Ici perce le bout de l'oreille. Ce qu'on se propose en effet c'est, par des procédés indirects, en prononçant la fermeture d'un certain nombre d'orphelinats, en décourageant les autres de naître, de transférer peu à peu à l'assistance publique une clientèle qu'elle partage avec la bienfaisance privée. On veut atteindre celle-ci dans une de ses manifestations les plus fréquentes et les plus touchantes et lui retirer les enfans qu'elle élève, généralement dans des sentimens religieux, pour les

confier à des familles de paysans auxquels on impose d'envoyer leurs propres enfans, garçons et filles, à l'école laïque. On espère ainsi s'assurer de futurs électeurs radicaux, qui ne seront point en peine de trouver des épouses anticléricales.

Cette conjuration contre la bienfaisance privée sous sa forme chrétienne est un des traits les plus caractéristiques de la triste époque que nous traversons. Chose singulière ! cette conjuration va directement à l'encontre d'un état d'esprit qui est également un trait caractéristique de cette même époque et tout à sa louange : je veux dire une sincère préoccupation de soulager la misère et la souffrance humaine. Dans cet art et cette science de la charité (ne renonçons pas à ce vieux mot), le XIX^e^ siècle a réalisé de sérieux progrès. Ces progrès ont apparu aux yeux qui ont pris la peine de les regarder à la dernière Exposition. Les galeries où l'assistance publique, la bienfaisance privée, l'économie sociale étalaient le résultat comparatif de leurs efforts, valaient une visite et méritent un souvenir. L'impulsion est donnée; les exemples abondent, l'expérience a parlé, et, s'il plaît à Dieu, le XX^e^ siècle fera mieux encore que le XIX^e^. Mais comment ne comprend-on pas que, pour venir à bout, dans la mesure du possible, de l'immense tâche, il n'y aura jamais assez de forces associées, et que, pour une moisson si grande, il faut faire appel aux ouvriers de toutes les heures; ne pas repousser sans doute ceux de la onzième, mais ne pas mettre de côté ceux de la première? Catholiques, protestans, israélites, indifférens, on ne sera jamais trop nombreux, ni trop unis. Or, il semble, au contraire, que ceux qui détiennent le pouvoir n'aient qu'une préoccupation, c'est de diviser. Ils n'y ont que trop réussi, et peu s'en faut que ce pays, de mœurs naguère si tolérantes et si douces, au fond plutôt enclin au scepticisme, ne soit, sinon matériellement, du moins moralement livré à toutes les furies des dissensions religieuses. A qui la faute, sinon à ceux qui, les premiers, ont poussé ce cri de guerre civile : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ? » Comme s'il pouvait y avoir pour la France un ennemi ailleurs qu'au delà de ses frontières ! A ce cri d'autres cris aujourd'hui répondent, qui sentent également la guerre civile, et personne ne le déplore plus que moi. Personne n'est plus profondément convaincu qu'il est aussi maladroit qu'anti-chrétien de répondre aux violences de l'anti-cléricalisme par les grossièretés de l'anti-sémitisme ou de l'anti-protestantisme qui commence à poindre. Mais il faut, sinon

excuser, du moins comprendre ceux qui, vexés, molestés depuis vingt-cinq ans, et à la veille d'être persécutés plus violemment que jamais, s'en prennent à ceux qu'ils considèrent, parfois à raison, parfois à tort, — car il y aurait plus d'une distinction à établir, — comme les complices de leurs persécuteurs. C'est cependant une lourde faute, et, si les violences redoublent, si les persécutions se déchaînent, en particulier si la bienfaisance privée, comme elle en est menacée, se voit paralysée dans son action, atteinte dans ses œuvres, traquée dans son personnel, il ne faudra pas se répandre en injures grossières, encore moins menacer des représailles futures, mais, tout en opposant une résistance obstinée, invoquer les principes de tolérance, de liberté, d'égalité de tous devant la loi, que la fin du siècle dernier avait proclamés bruyamment, et que la fin de celui-ci semble singulièrement méconnaître. Je sais bien qu'en ce moment, ceux qui parlent de tolérance et de liberté font sourire, et que leur voix est semblable à celle qui crie dans le désert, *vox clamans in deserto;* mais le désert a cependant sa sonorité, car du moins le bruit d'aucune autre voix ne couvre la vôtre, et il n'est pas dit que ces voix solitaires ne finiront pas un jour par être entendues. En tout cas, elles ne se réduiront pas d'elles-mêmes au silence, car, à ne point se taire et à s'élever contre toute persécution, certains ont mis leur honneur de catholique et leur conscience de chrétien.

HAUSSONVILLE.

POÉSIE

LE BOUQUET DE PENSÉES

PRÉLUDE

Papillon violet que veloute un or pâle,
Pensée en cœur, ô fleur si chère aux cœurs pensifs !
J'aime ton aile double et ton triple pétale,
Pervenche des cyprès, violette des ifs.

J'ai préféré ton ombre à la clarté des roses,
O deuil délicieux aux regards attentifs !
Toi qui sais réveiller les vieux rêves moroses,
Corolle en cœur, ô fleur si chère aux cœurs pensifs !

Ton visage de fleur obscurément ovale
D'un funèbre plaisir charme un esprit pervers,
Car, entre l'aile double et le triple pétale,
Le masque de la mort assombrit tes ors verts.

Ta chair a la couleur des belles améthystes
Et de sombres parfums, affaiblis et lascifs,
Voluptueux velours si doux à des doigts tristes,
Pervenche des cyprès, violette des ifs.

Amour ! ô tendre amour ! d'une langueur égale
A celle du passé n'enivrez pas le jour,
Papillon violet que veloute un or pâle,
N'ouvrez plus votre vol, Amour ! ô triste Amour !

Fermez votre aile double, et d'un triple pétale
Violet parfumant mes cyprès et mes ifs,
Papillon de la nuit éternelle, et d'or pâle,
Palpitez au tombeau fleuri des cœurs pensifs.

I

Tu t'arrêtes devant la tombe parfumée
Où tout ce qui fut moi gît sous une herbe en fleur,
Et, lisant ces seuls mots, ô jeune voyageur :
— « Nulle femme ne fut plus longuement aimée, »
L'âpre et vivant désir gonfle et remplit ton cœur
Du rêve de ma chair, hélas ! inanimée.

Mon cher miroir, qui meurt de n'avoir reflété
Que l'ombre où j'ai voulu près de moi le suspendre,
Mon miroir revivrait, si tu pouvais le tendre
Au jour pur, et rirait de toute sa clarté ;
Mais tu n'y verrais pas ma grâce triste et tendre ;
Jamais tu ne sauras ce que fut ma beauté.

La cendre de mon corps qui consume la terre
En d'ardentes saisons me refleurit au jour ;
Cueille une de ces fleurs pour prix de ton détour,
Et passe,... car, berçant mon sommeil solitaire,
J'entends, dans le refrain que murmure l'Amour,
Le regret éternel de ma forme éphémère.

II

Sur ton sein ténébreux, enfant triste endormie,
O Terre ! je repose, et serre entre mes bras
La poupée aux yeux peints qui fut ma seule amie
Et qui sait mes secrets, qu'elle ne dira pas.

Si petite, j'étais si pensive et si sage
Que je tins peu de place, et je fis peu de bruit;
Je négligeais la joie et les jeux de mon âge
Et songeais à la mort lorsque venait la nuit.

Je n'étais pas encor femme quand je suis morte;
C'est pourquoi mon tombeau, étroit comme mon lit,
N'enferme ni parfums, ni fards d'aucune sorte,
Ni mon premier miroir d'acier pâle et poli.

J'ai voulu, loin de l'ombre et des funèbres marbres,
Suspendre ce miroir dans les bois que j'aimais;
Il s'y balance ainsi qu'un fruit clair dans les arbres
Bien haut, pour que nuls doigts ne l'y cueillent jamais,

Et qu'il puisse, parmi les bouleaux et les saules,
Voir l'astre féminin s'arrondir lentement,
Puisque entre mes cheveux flottant sur mes épaules
Mon miroir n'a pas vu croître mon sein charmant.

III

Je n'ai rien voulu des hommes
Oublieux et mensongers;
Sous les raisins et les pommes
Je dors au fond des vergers.

Satyres! gais petits faunes,
O vous! qui veniez des bois
Dérober mes pèches jaunes,
Juteuses entre vos doigts;

C'est à votre folle bande
Que je lègue mon tombeau;
Vous y porterez l'offrande
Des grappes et du miel chaud;

Le citron par qui s'éclaire
L'arbre sombre où luit son or,
La grenade funéraire,
Seul fruit que je goûte encor,

Incarnates et coniques,
Les figues que l'été fend
Et les fraises impudiques
Qui pointent en rougissant,

Auprès des corbeilles blondes
Et des vases pleins de lait,
Dans le creux des coupes rondes
A qui mon sein ressemblait.

Enfans du profond feuillage,
Près de vous que n'ai-je pu
Vivre la beauté de l'âge
D'un corps libre, heureux et nu!

De ma joueuse jeunesse
Songez aux chers jours passés...
J'étais peut-être faunesse
Par mes longs yeux retroussés.

IV

Aujourd'hui je suis triste. Écoute, ô cher potier!
Je t'apporte le don de mon corps tout entier,
Si tu veux avec art, dans ta durable argile,
Peut-être, éterniser une forme fragile.
Dans une terre rose et semblable à ma chair,
Modèle le contour de mon bien le plus cher :
Mes petits seins égaux aux deux pointes aiguës.
Qu'il reste au moins cela des grâces ingénues
Que j'offre à ton désir, si de chaque côté
De l'amphore funèbre où toute ma beauté
Doit dormir, poudre éparse et cendre inerte et grise,
Au lieu de l'anse, creuse à la main qui l'a prise,
Tu renfles la rondeur de ce double contour
Presque enfantin et prêt à peine pour l'amour.
... Et celui qui, pensif, sous le sol séculaire,
Trouvera quelque jour mon urne funéraire,

Saura que je fus femme, et femme tendrement,
Amoureuse et malicieuse par moment;
Et se demandera devant la terre sombre
Pourquoi tant de clarté dut naître pour tant d'ombre.

V

Ce n'est pas pour la gloire et l'éclatant renom,
Chantant les jours pareils ou la diverse vie,
Que j'écrivis des vers tendres ou tristes : non.

J'ai vécu sans désirs, et surtout, sans envie,
Et ne demande pas que l'on sache mon nom;
J'ai voulu qu'on m'ignore, au lieu que l'on m'oublie.

L'amour mélancolique et quelquefois divin
A replié sur moi ses ailes familières;
J'ai rêvé tout mon rêve, et le reste m'est vain.

J'ai chéri la douceur des choses passagères,
La pourpre d'une rose ou l'arome d'un vin,
L'ombre voluptueuse et ses calmes mystères.

Mon cœur n'a pas cherché le ciel indifférent,
Ni désiré l'espoir d'un inutile leurre.
J'ai supporté sans lui ma joie ou mon tourment.

La vie est brève, ami! Vis! Que rien ne me pleure;
Mais que ta main suspende à mon blanc monument
Le miroir de l'Amour et le masque de l'Heure.

VI

Un souvenir jaloux a gardé les sandales
Qui, de cuir rebrodé, petitement égales,
Enfermaient la blancheur de mes pieds enfantins
Dont les ongles ont lui sous des rayons lointains;
Et celui, triste de ne plus jamais entendre
Mes pas dansans, ô Songe, empreints seuls dans ta cendre,

Celui-là les regarde, et déroule en pleurant
Les rubans compliqués, et qui jadis, serrant
Ma cheville vivante en leur lacis de soie,
Augmentaient son désir en retardant sa joie.
... Le seuil où si souvent s'est hâté mon retour,
Le seuil fidèle a-t-il conservé leur contour?
Hélas! rien n'est resté de leur forme nacrée!
L'eau oublie en coulant leur peau pâle et pourprée,
L'herbe qu'ils effleuraient d'un poids léger ou las
Et le sol qu'ils pressaient ont oublié mes pas
Errant vifs et joyeux, quelquefois infidèles,
Quand vers l'amour furtif les perfides semelles
Volaient dans la poussière et butaient aux cailloux:
Aussi mon amant craint, à tout jamais jaloux,
Que la fleur entr'ouverte ou le bouton qui bombe
Couleur de safran rose et croissant sur ma tombe,
N'offre au passant pensif un peu de ma beauté;
Parce qu'il sait combien, étant toujours hanté
Du désir inutile et vain qui le dévore,
L'ombre de ma beauté peut être belle encore.
... Mais je dors sans souci des amours inconnus,
La terre où j'ai dansé pesante à mes pieds nus.

ÉPILOGUE

Je veux dormir, au fond des bois, pour que le vent
Fasse parfois frémir le feuillage mouvant
Et l'agite dans l'air comme une chevelure
Au-dessus de ma tombe, et selon l'heure obscure
Ou claire, l'ombre des feuilles avec le jour
Y tracera, légère et noire, et tour à tour,
En mots mystérieux, arabesque suprême,
Une épitaphe aussi changeante que moi-même.

***

LA CHINE

ET

LE DROIT DES GENS

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — COMMENT LA CHINE S'ACQUITTE DES DEVOIRS IMPOSÉS PAR LES TRAITÉS

S'il ne s'agit que d'appliquer les principes abstraits de la morale internationale, on peut subtiliser et disputer à l'infini. Les Chinois peuvent dire à l'Europe : ce que vous regardez comme essentiel et primordial, ce sont vos propres idées, écloses dans le cerveau de vos philosophes; de quel droit voulez-vous me contraindre à raisonner comme vous raisonnez vous-mêmes? Il est bien plus difficile de se dérober au joug du droit international positif. La Russie, ayant conçu le dessein de modifier trois articles du traité de Paris (1856), envoya le 21 octobre 1870 une circulaire aux puissances, suivant laquelle « il était difficile d'affirmer que le droit écrit, fondé sur le respect des traités, eût conservé la même sanction morale qu'il avait pu avoir dans d'autres temps. » Mais la Conférence de Londres du 17 janvier 1871, tout en accordant l'abrogation partielle de cet acte diplomatique, répudia solennellement la thèse du prince Gortchakof. Les États

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

signataires d'un traité sont liés par ses dispositions tant qu'ils n'en sont pas dégagés par la volonté des parties contractantes. C'est la base fondamentale du droit public. Les Chinois, ne pouvant pas dénier leur signature, ne contestent pas ce principe; mais, toutes les fois qu'ils trouvent un avantage à le méconnaître, ils l'éludent.

Un de leurs procédés habituels consiste à soutenir que le gouvernement ne peut pas appliquer certaines clauses d'une convention désagréable aux gouvernés. L'Empereur Kouang-Sou invoque aujourd'hui, pour résister à certaines sommations des puissances, l'indocilité de ses propres soldats. Quand les mandarins de Canton refusèrent avec tant de duplicité d'exécuter les traités de 1842 et de 1844, ils n'ergotèrent pas sur le droit des Européens, mais déclarèrent qu'ils devaient céder à la violence des passions populaires. Le rapport du général Yi-chen à l'Empereur (29 mai 1841) ne laissait d'ailleurs subsister aucun doute sur les intentions des négociateurs chinois : « Votre ministre, se rappelant que la ville (de Canton) a été si souvent inquiétée et mise en danger, a pensé qu'il était convenable de céder *momentanément* et de *promettre* aux barbares ce qu'ils demandaient, » tout en se réservant de saisir la première « occasion » de rendre au territoire « son ancienne intégrité. » Quelques années après, dans la guerre contre les Taïpings, les mandarins acquiescèrent à une capitulation qui laissait la vie sauve à toute la population de Sou-tchéou; à peine entrés dans la ville, ils en massacrèrent vingt mille habitans. Ils ne se gênaient pas plus, à vrai dire, avec leurs propres mercenaires, et crurent faire une bonne affaire en refusant de payer leur solde; mais ils s'étaient, cette fois, trompés dans leurs calculs, et cette déloyauté leur coûta cher (1). En vain les traités de 1858 et de 1860 promettaient aux Européens une « pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs propriétés. » Un jour, les bateaux d'une grande maison de commerce de Changhaï sont attaqués, et les voleurs, après avoir fait main basse sur 800 000 francs d'espèces ou de marchandises, demeurent impunis; peu de temps après, d'autres voleurs s'approprient avec le même succès 50 balles de soie, évaluées à 120 000 francs, qui appartenaient à une maison anglaise. Dans cette période, à vrai dire, on pouvait alléguer, et l'on ne manquait pas de le faire,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1870, l'article de M. Merruau.

qu'on n'avait pas encore porté le dernier coup à l'insurrection des Taïpings. Mais les dispositions des Célestes n'étaient pas modifiées dans la période de calme apparent qui précéda la dernière explosion, par exemple quand M. Lyaudet, employé de la compagnie des charbonnages de Kébao, fut enlevé, le 25 avril 1895, avec sa femme et sa fille; en août 1898, quand des indigènes armés de fusils à tir rapide attaquèrent subitement notre fort de Hoiteou; le 13 novembre 1899, quand deux officiers du *Descartes*, se promenant près du poste de Mentao, furent assaillis et décapités par les miliciens du sous-préfet de Soui-Kai, etc. (1).

Toutes les fois que ces désordres éclatent et que ces violations du droit sont commises, les Européens ont à se demander s'il faut les attribuer à la connivence ou à l'impuissance de l'administration. Le problème est souvent insoluble, parce que les mandarins se ménagent, en général, une porte de sortie. Cependant quelques hardis personnages, comme le prince Tuan, n'ayant jamais reconnu la force obligatoire des conventions internationales, se chargent ouvertement de les lacérer.

Dans la plupart des cas, par exemple quand il s'agit de verser une de ces indemnités, si fréquemment stipulées dans les traités, aux puissances européennes dont les citoyens ont été massacrés, torturés, séquestrés ou volés, il est plus commode de tourner que de heurter les obstacles, c'est alors qu'on emploie les balances à faux poids et les variétés infinies de fausse monnaie usitées dans le Céleste-Empire, qu'on remet au créancier la somme en lingots d'un poids et d'un titre inférieurs (2). Quand certaines réductions de taxes ont été formellement insérées dans un pacte diplomatique, on grève la marchandise sous une autre forme. Par exemple, d'après la convention anglo-chinoise de Tien-tsin (1858), chaque balle de soie exportée n'aurait dû payer au Trésor qu'un droit de 10 taëls (80 francs); mais les collecteurs frappèrent cette marchandise d'une redevance foncière sur le lieu de production, puis l'atteignirent encore dans son voyage au port d'embarquement sous forme d'octroi municipal, de taxes douanières provinciales, de taxes de transit, etc. Le droit prévu par le traité, malgré le texte formel du septième règlement annexé, fut quadruplé. En

(1) Voyez les dépêches de M. Hanotaux à M. Gérard, du 16 mai 1895, de M. Pichon à M. Delcassé, du 15 septembre 1898 et du 18 novembre 1899.

(2) Voyez Chester Holcombe, *The Real Chinaman*, New-York, 1895; et Bard, chap. II, XII, XXI.

vain les traités de Tien-tsin autorisaient-ils formellement les sujets anglais et français à circuler librement dans le voisinage immédiat des ports ouverts (1) : les Européens, après comme avant la signature de ces conventions, étaient étroitement parqués dans ces ports : sauf à Changhaï, où l'administration chinoise leur avait permis d'établir, en dehors des concessions, des routes prolongées pendant quelques milles, ils ne pouvaient sortir que par de tortueux sentiers, où deux personnes pouvaient à peine passer de front; et le séjour des ports ouverts, M. P. Giquel le reconnaît lui-même, devenait ainsi bien plus pénible. Les journaux ont annoncé, non sans vraisemblance, dans la première quinzaine d'octobre, qu'un certain nombre d'édits impériaux publics, accordant quelques satisfactions aux puissances, étaient infirmés par des édits secrets. On va quelquefois jusqu'à modifier le texte d'un contrat synallagmatique à l'aide d'un simple règlement adressé par le gouvernement central aux vice-rois; la Chine reconnut elle-même avoir ainsi dénaturé une convention conclue le 20 février 1865 entre M. Berthemy et le Tsong-li-Yamen; mais elle mit trente ans à se rétracter (Voyez la lettre de M. Gérard à M. Hanotaux, du 30 avril 1895).

Quand on reprochait aux Chinois cette exécution déloyale ou défectueuse des traités, ils alléguaient que la Chine « les avait signés le couteau sur la gorge, sans trop savoir à quoi elle s'engageait (2). » L'Europe avait plusieurs réponses. D'abord, une convention de paix, comme celles de Nankin (1842), de Whampoa (1844), de Pékin (octobre 1860), est signée nécessairement entre un vainqueur et un vaincu; celui-ci, pour obtenir la paix, doit subir certaines conditions et ne peut en invoquer la rigueur pour se soustraire à leur accomplissement. S'il en était autrement, on négocierait, à l'heure actuelle, pour ne rien faire, et la convention qu'on prépare serait un simple chiffon de papier. Ensuite, quelques-uns de ces traités, — celui de Whampoa, par exemple, — furent souscrits par la Chine dans la plénitude de son libre arbitre et de sa bonne volonté (3). En outre, les différens pactes conclus avec la Chine furent mûrement examinés et débattus, en général, avec un soin minutieux, la correspondance diplo-

(1) Art. 8.

(2) Article du marquis Tsing dans l'*Asiatic Quarterly* du 1er janvier 1887.

(3) Le rapport de M. Dureau de Vaulcomte à la Chambre des députés, du 16 juin 1888, contient à ce sujet de curieux détails.

matique française antérieure aux conventions de délimitation et de commerce du 20 juin 1895 (1) et les négociations relatives à la délimitation des territoires cédés à bail par la Chine à la France à Kouang-Tchéou-Ouan (2), en font foi. Enfin les traités anglo-chinois de Nankin, de Tien-tsin et de Pékin contenaient certaines dispositions favorables à la Chine, et la cour de Pékin s'en prévalut elle-même pour protester à Londres contre les entraves apportées par les colonies australiennes à la liberté de l'émigration (3).

La France exerce en Chine, en vertu de ses conventions avec la Chine, un protectorat religieux. Elle s'est chargée de défendre, avec l'assentiment unanime des peuples civilisés (tout au moins jusqu'à l'établissement du protectorat allemand sur les missions du Chan-toung méridional) et de l'aveu du Saint-Siège, les intérêts des missionnaires catholiques et le libre exercice de la religion chrétienne sur tout le territoire de l'Empire. Dès 1857, le Prince de Joinville félicitait, dans cette *Revue*, notre plénipotentiaire de n'avoir pas manqué l'occasion d'élever la voix, dans les négociations antérieures et postérieures au traité de Whampoa, en faveur de ces missionnaires et de nos coreligionnaires indigènes. Ce rôle nous fut encore plus nettement imparti par les traités de 1858 et de 1860, dont j'ai signalé l'importance décisive.

La France s'acquitta de ce devoir international avec une remarquable persévérance, par exemple en février 1865, en obtenant pour ses missionnaires la liberté d'acheter des terrains et des maisons dans l'intérieur du pays, le vendeur étant seulement astreint à spécifier dans la rédaction de l'acte que sa propriété avait été aliénée pour faire partie des biens collectifs de telle ou telle mission catholique (4) et, dans les derniers jours

(1) *Archives diplomatiques*, 1898, p. 302 à 341.

(2) *Archives diplomatiques*, 1899, p. 211 et suiv.

(3) L'empire chinois éprouva de ce côté, nous devons le reconnaître, un mécompte auquel il ne devait pas s'attendre. Les colonies australiennes et le Canada prirent, à partir de 1877, diverses mesures restrictives de l'émigration chinoise. Le 21 décembre 1887, l'ambassadeur de Chine à Londres remit à lord Salisbury une note qui résumait les griefs de son gouvernement : cette note fut transmise aux gouvernemens coloniaux, qui l'accueillirent de la façon la plus impertinente. Lord Derby dut faire à la Chambre haute, le 9 juin 1888, cet humble aveu : « Nous sommes à la merci des colons : il faudra qu'ils en arrivent à leurs fins. » Voyez, sur le projet de traité anglo-américain restrictif de l'émigration chinoise (Washington, 1888), dans la *Revue* du 1er avril 1889, l'article de M. Max Leclerc.

(4) C'est précisément cette convention dont le texte avait été dénaturé par un règlement d'administration intérieure et fut rétabli, après de longs pourparlers, en 1895.

d'octobre 1900, en sommant le vice-roi de Hankéou de défendre les missionnaires italiens du Chen-si, exposés à tous les périls. Le gouvernement de la troisième République n'a jamais dévié de cette politique.

Peut-être ne s'est-il heurté sur aucun autre point à de plus grands obstacles. Les mandarins, les lettrés, profitant de la corruption antique, achetant le plus souvent leurs places à l'aide de fonds avancés par des syndicats, remboursant leurs prêteurs au moyen de bénéfices illicites recueillis dans l'exercice de leurs charges, laissant à peine parvenir un tiers des recettes publiques au Trésor impérial, aggravant dans toutes les calamités la détresse populaire par leur insatiable avidité, tiennent par-dessus tout à maintenir l'État incapable et routinier dans son immobilité tant de fois séculaire. Ils sont donc les adversaires irréconciliables du christianisme, qui pourrait inculquer à leurs administrés une plus haute conception de leurs devoirs et de leurs droits. La lutte est d'ailleurs commode, car il s'agit de combattre le plus souvent des prêtres sans défense, souvent des enfans ou des femmes : une proie facile s'offre aux bandes innombrables de vagabonds et de pillards qui pullulent dans toutes les provinces. Enfin la religion chrétienne est celle des étrangers et peut servir à la propagation de leur influence : en la frappant, on les frappe eux-mêmes.

C'est pourquoi l'on n'afficha jamais avec une pareille insolence le mépris de la foi jurée. Quelles mains pourraient reconstituer cet ossuaire? Par où commencer et par où finir ? C'est, en juin 1870, le massacre de Tien-tsin, à l'instigation des mandarins et des lettrés : après avoir violé neuf sœurs de charité françaises, on leur arrache les yeux, on les empale, on brûle leur maison; l'église, les maisons des jésuites et des lazaristes sont de même incendiées après que les prêtres ont été mis à mort ; on tue du même coup le consul français Fontanier et le consul-adjoint Simon ; trois autres citoyens français et trois sujets russes sont encore assassinés. L'Empereur répond aux réclamations de notre chargé d'affaires en ordonnant (30 juin 1870) la punition des coupables ; mais on n'ouvre qu'une enquête dérisoire; un des trois principaux auteurs de ce carnage siège parmi les commissaires enquêteurs. Vingt-sept ans s'écoulent avant qu'une réparation publique soit accordée (1). Le 15 avril 1897, M. Gérard,

(1) *Annales de la propagation de la foi*, 1897, p. 310.

ministre de France, obtient enfin que l'église soit reconstruite; les ossemens des victimes y sont transportés; les mots *Tje-Kien* (par ordre de l'Empereur) sont inscrits sur une grande stèle en marbre blanc. Mais les Boxers se soucieront aussi peu de la stèle que du *Tje-Kien :* pour fêter l'anniversaire du premier incendie, ils brûleront, dans la nuit du 15 au 16 juin 1900, l'église reconstruite.

Dès 1891, une lettre de Mgr Chatagnon, vicaire apostolique du Su-tchuen méridional, annonçait que les sociétés secrètes, après avoir gardé longtemps une neutralité presque bienveillante envers les chrétiens, s'alliaient décidément contre eux au mandarinat et marcheraient désormais à l'avant-garde des persécuteurs (1). Une ère nouvelle de crimes internationaux va s'ouvrir en 1892 : une résidence de missionnaires est envahie dans le nord-ouest du Chen-si septentrional; des catéchistes sont torturés, deux néophytes lapidés, le franciscain anglais Hugo Schablal blessé grièvement; dans le Su-tchuen occidental, une troupe de Chinois tue à coups de bâton un converti qui secondait efficacement la propagande chrétienne (2). En 1894, cinq chrétiens indigènes sont perfidement assassinés à Tan-chung (préfecture apostolique de Kouang-ton); quand on porte plainte au chef des notables, il se contente de dire aux meurtriers : « Achevez les blessés et brûlez les cadavres (3). » Il faut lire dans une lettre de Mgr Chatagnon (19 août 1895) le récit des déprédations et des massacres qui ensanglantèrent le Su-tchuen méridional : les brigands furent déchaînés par le vice-roi lui-même et détruisirent d'abord seize églises et résidences de missionnaires, un grand orphelinat de filles, un séminaire, des hôpitaux, des pharmacies, des maisons de chrétiens, puis, prenant goût à la besogne, finirent par rançonner les plus riches païens. M. Gérard, notre ministre, adressa des réclamations énergiques au gouvernement central et finit par obtenir pour les chrétiens du Su-tchuen méridional et du Su-tchuen occidental une indemnité de 4 millions (4).

L'horizon s'assombrit encore à partir de 1896. Il faut signaler, d'une part, l'atroce persécution du Hou-pé septentrional (5), de

(1) *Annales*, 1892, p. 81.
(2) *Ibid.*, 1893, p. 149 et 389.
(3) *Ibid.*, 1895, p. 188.
(4) *Ibid.*, 1895, p. 471 et 1896, p. 15.
(5) *Ibid.*, 1897, p. 313.

l'autre, le retour des missionnaires français, obtenu par M. Gérard, dans les villes de Tsouen-yi, Houang-pin, Yu-kin-hien, Kay-tcheou, Meytan, d'où ils avaient été injustement expulsés (1).

L'année 1897 débute par l'assassinat du P. Mazel, parti de France le 29 juillet 1896 pour évangéliser le Kouang-si; mais, dès le 4 mai 1897, M. François, notre vaillant consul à Long-tcheou, obtient la capture et l'exécution immédiate du chef principal, de quatre petits chefs et de presque tous les meurtriers (2). Dans le cours de la même année, les missionnaires européens et 14 000 néophytes du Chan-toung septentrional sont dispersés par la violence, et le vice-roi de Tsi-nan-fou croit avoir rempli tout son devoir en ordonnant aux persécutés d'oublier leurs griefs sans se faire indemniser des mauvais traitemens et du pillage (3). Un télégramme du 4 novembre 1897 annonce bientôt l'assassinat à Zinning, dans la même province, des missionnaires Nies, de Paderborn, et Henle, de Fribourg. Une bande de malfaiteurs, après s'être introduits dans leurs chambres, avec escalade et effraction, avaient retourné des couteaux dans le corps des victimes, découpé, puis arraché leurs entrailles (4). Le 28 avril 1898, un télégramme avise M. Hanotaux qu'un nouvel assassinat vient d'être commis sur la personne du P. Berthollet, missionnaire au Kouang-si ; de nouvelles réparations sont aussitôt demandées et promises (5). Mais la résidence chrétienne du Pekoan est pillée le 6 juillet 1898. Le 14 octobre, un de nos missionnaires les plus distingués, le P. Chanès et treize catholiques indigènes sont poignardés, hachés, mutilés ou brûlés dans la chapelle de Pak-lung : on finit par écraser la tête du moine français avec une grosse pierre. Le 23 décembre 1898, nouveau télégramme annonçant le meurtre du P. Victorin, dans le Hou-pé méridional : on avait torturé, puis décapité devant lui huit de ses néophytes; on l'avait tenaillé lui-même avec des fers rougis au feu en prolongeant son agonie pendant cinq jours. Une nouvelle persécution, plus atroce que celle de 1895, éclatait à la même date dans le Su-tchuen méridional. M. Chevillon,

(1) Lettre de M. Gérard à M. Hanotaux, 15 juillet 1896.

(2) Une somme de quinze mille taëls fut en outre versée le 13 janvier 1898 au Consulat.

(3) *Annales*, 1897, p. 334.

(4) *Ibid.*, 1898, p. 73 et 87.

(5) Lettres de M. Hanotaux à M. Pichon et de M. Pichon à M. Hanotaux (3 et 28 mai 1898).

vicaire apostolique du Su-tchuen oriental, écrivait de son côté : « Plus du tiers de mon vicariat est en ruines ; 8 districts sont entièrement ravagés, 15 oratoires et résidences, 12 écoles, 13 pharmacies, un hôpital, ont été pillés, brûlés, détruits ; 2 missionnaires sont prisonniers, 17 néophytes ont été massacrés, 10 000 chrétiens sont ruinés, expulsés, pourchassés. » Le coup d'État de septembre 1898 et la régence de l'impératrice-douairière portaient déjà leurs fruits (1).

Désormais les ruines s'amoncellent de jour en jour ; le dénombrement des massacres et des déprédations devient impossible.

Je me borne à citer, entre autres documens, les lettres de Mgr Reynaud (3 janvier et 12 mai 1899), imprimées dans les *Annales de la propagation de la foi ;* la lettre du P. Marquet, supérieur de la mission du Tche-li, parvenue en France au mois d'avril 1900 et publiée par les *Missions catholiques* de Lyon (2) ; la lettre de M. Pichon (15 juin 1900) au commandant du détachement français (3), annonçant l'incendie de toutes les missions protestantes ou catholiques établies à Pékin et signalant « des scènes horribles ; » les récits des massacres en Mandchourie publiés par les mêmes *Missions* le 25 juillet et le 25 septembre 1900. C'est un projet d'extermination en masse qui s'exécute avec une persévérance implacable, tantôt sur les instructions, tantôt sous l'œil bienveillant du gouvernement central (4). L'édit impérial du 17 septembre est le dernier mot de cette politique tortueuse et sanguinaire. C'est là que l'Impératrice ou ses conseillers mettent sur le même pied les victimes et les bourreaux, les chrétiens et les Boxers ; c'est là qu'ils introduisent une distinction savante entre les bons et les mauvais Boxers, reprochent aux chrétiens « de ne rien comprendre » et les exhortent hypocritement à reprendre sans « méfiance » leurs occupations habituelles. On apprenait en même temps à Marseille que les Boxers (peut-être de bons Boxers) avaient empalé Mgr Fantasoti, vicaire apostolique

(1) Voyez, à ce sujet, une intéressante lettre de Mgr Anzer, vicaire apostolique du Chan-toung méridional. *Annales*, 1899, p. 205.

(2) Elle retrace avec une grande précision les exploits sauvages des Boxers.

(3) Reproduite par les journaux du 5 et du 6 septembre.

(4) C'est par centaines ou par milliers que sont massacrés les chrétiens indigènes. (Voyez les télégrammes du 16 juillet, du 27 juillet, du 3 août 1900.) En juillet, dit une dépêche de Changhaï (12 septembre), on a massacré quinze à vingt mille indigènes convertis dans les provinces septentrionales.

du Hou-nan, tandis qu'ils arrosaient de pétrole et brûlaient vif son compagnon, le Père Quirino.

Quelques publicistes insinuent que la propagande catholique est l'origine de tous les troubles. Ils se trompent; M. Pinon, M. Pierre Leroy-Beaulieu et d'autres l'ont clairement établi. Sans doute les mandarins font tout pour nous perdre dans l'esprit de la populace chinoise : ils leur persuadent que les chrétiens arrachent les yeux des enfans en bas âge, empoisonnent les puits, etc. Mais il ne faut pas exagérer l'effet de ces calomnies absurdes. Au demeurant, les deux grandes explosions de haine auxquelles nous avons assisté pendant le XIX^e^ siècle se sont produites : il y a soixante ans, après la guerre de l'opium; et, en 1897, après le débarquement des marins allemands sur le territoire du Chantoung et l'occupation de Kiao-tchéou. M. P. Giquel, qui connaissait bien la Chine, la regardait encore, en 1872, comme « le pays le plus tolérant en matière de religion. » Mais elle craignait que le christianisme ne fût l'auxiliaire des ambitions européennes. Les Célestes mettent donc sous ce prétexte les chrétiens hors la loi des nations. Nous ne pouvons pas, en tant qu'Européens, les laisser faire, encore moins faire comme eux, encore moins leur dire : « Vous assassinez nos compatriotes; mais, comme ce sont des missionnaires, grâces vous soient rendues : vous piétinez les traités au bas desquels nous avons mis notre signature; mais, puisque vous piétinez en même temps l'Évangile, nous sommes prêts à vous embrasser. Grotius avait une assez haute conception de la justice internationale pour enseigner qu'on n'avait pas le droit de manquer à sa parole, ne fût-elle engagée qu'envers des pirates; nous ne sommes pas tombés assez bas pour imaginer qu'on puisse violer une promesse, parce qu'elle a été faite à des chrétiens.

L'inviolabilité des agens diplomatiques est, de toutes les maximes internationales, la plus ancienne, la plus absolue, la plus universellement respectée. Elle s'étend à toutes les classes de ministres publics qui représentent régulièrement leur pays; à tout le personnel, officiel ou non officiel, de la mission, à la famille et à la suite du ministre; elle embrasse toutes les choses et tous les actes nécessaires à l'accomplissement de cette mission : l'hôtel, les équipages, la correspondance, les papiers; elle persiste malgré la rupture des relations diplomatiques entre l'État que ce ministre représente et celui près duquel il est accrédité, malgré une

déclaration de guerre ou même un commencement d'hostilités, tant qu'il n'a pas quitté le territoire. Ainsi l'exigent impérieusement l'indépendance, la souveraineté, le respect mutuel des États ; ce n'est pas une simple convenance, comme l'a très bien dit M. Calvo, c'est « une nécessité. » La Chine s'est ouvertement révoltée contre cette loi fondamentale, quoiqu'elle se la fût appropriée dans les termes les plus formels par les traités du 27 juin 1858. Elle a voulu rompre avec la pratique de toutes les nations, en même temps qu'elle déniait sa propre signature. Je ne crois pas qu'on puisse découvrir une semblable page dans l'histoire diplomatique du monde civilisé.

Les légations de Pékin furent attaquées avec de l'artillerie, à partir du 20 juin 1900, par les troupes qui recevaient les ordres du prince Tuan, et furent assiégées sans interruption jusqu'au 16 juillet. L'anxiété fut poignante, soit en Europe, soit au Japon, soit aux États-Unis. On apprit très vite que M. de Ketteler, ministre d'Allemagne, et le chancelier de la légation japonaise avaient été lâchement assassinés. Une dépêche du 8 juillet, reçue par le ministre de Chine à Washington, laissait encore espérer que les autres agens diplomatiques étaient saufs et que deux légations n'avaient pas épuisé leurs moyens de défense. Mais on remarqua bientôt que la cour de Pékin, tout en communiquant elle-même avec ses légations, ne laissait pas les ministres étrangers communiquer avec leurs gouvernemens : on en conclut que les communications n'étaient plus possibles. On fixait même au 30 juin la date des massacres, et les correspondans de deux journaux anglais allaient jusqu'à décrire avec une grande précision les scènes du dernier carnage. Une dépêche adressée le 18 juillet à M. Delcassé par le consul de France à Changhaï démentit ces informations : « les ministres et leurs familles étaient encore saufs, mais le danger était toujours très grand. » Une lettre écrite le 21 juillet au commandant des forces anglaises devant Takou par sir Claude Macdonald rétablit les faits : les ministres et les Européens réfugiés autour d'eux occupaient les lignes suivantes : légations française et allemande, légations russe et anglaise, moitié du parc de la légation anglaise et le centre de la légation américaine. Tout le reste était en ruines. Les réserves de nourriture pouvaient suffire pendant quinze jours, mais les munitions s'épuisaient. Actuellement, ajoutait le ministre d'Angleterre, nos pertes sont de 62 tués et 28 blessés.

Un peu plus tard, le gouvernement impérial pressa les ministres étrangers de partir sous escorte pour Tien-tsin. M. Pichon et sir Claude Macdonald pressentirent un piège et refusèrent. « Nous ne pouvons nous éloigner de Pékin, lit-on dans un télégramme de M. Pichon daté de Changhaï (9 août), que si les forces étrangères viennent nous chercher. Ces forces devraient être en nombre suffisant pour assurer la sécurité de 800 étrangers, dont 200 femmes ou enfans et 50 blessés, et de plus de 3000 chrétiens indigènes, que nous ne pouvons abandonner au massacre. En aucun cas, une escorte chinoise ne serait admissible. » C'était bien raisonner.

Quand les alliés entrèrent à Pékin, les défenseurs des légations avaient soutenu pendant cinquante-six jours le choc des hordes chinoises ; 2 800 projectiles avaient été lancés sur le quartier étranger, 400 obus en une seule journée ! Les Européens avaient élevé de véritables fortifications, tandis que les Chinois exécutaient chaque jour des retranchemens destinés à les rapprocher des assiégés. Il ne subsistait de la légation française et de la légation italienne que quelques pans de murs percés à jour; toutes les maisons des étrangers avaient été brûlées ou détruites. Jusqu'au dernier moment, la lutte avait été furieuse. La dépêche du ministre américain Conger, parvenue à Washington le 21 août, est éloquente dans sa brièveté: *Desperate efforts were made last night to exterminate us.* Le rapport du général russe Lenevitch n'est pas moins précis (1). On entendit, en effet, pendant les deux dernières nuits du siège, les officiers chinois exhorter leurs soldats à tenter un suprême effort pour exterminer le personnel diplomatique.

Il semble que les conseillers de l'impératrice douairière aient tout fait pour séparer, par un fleuve de sang, la Chine de la communauté internationale.

IV. — RESTRICTIONS LÉGITIMES DES DROITS INTERNATIONAUX

Il est souhaitable, il est naturel qu'un État, une fois entré dans cette communauté, jouisse de la plénitude des droits internationaux. Mais, dans la sphère des relations internationales comme dans celle des rapports entre les membres d'une même

(1) « La légation de Russie, y lit-on, a eu cinq morts et vingt blessés. »

famille ou d'une même nation, les droits sont corrélatifs aux devoirs. Un peuple qui remplit tous ses devoirs internationaux doit pouvoir réclamer le libre exercice de ses droits, sans lesquels il faillirait à son rôle dans le monde. Mais il abdique autant de droits qu'il néglige de devoirs. C'est pourquoi la classification des publicistes qui rangent la Chine parmi les États à demi barbares n'est pas une œuvre d'imagination ou de sentiment; elle correspond à des réalités et repose sur des faits tangibles.

A la lumière de ces faits, je me propose d'énumérer et de justifier les restrictions qui doivent être apportées, dans la vie du Céleste-Empire, à la jouissance des droits internationaux.

David Dudley Field, animé par le désir d'étendre à toute la famille humaine le bienfait d'une loi commune, avait osé soumettre en 1875 à l'*Institut de droit international* ce projet de résolution : « Les nations orientales ou, pour parler d'une manière plus précise, les nations non chrétiennes, seront admises à la jouissance de tous les droits et soumises à tous les devoirs des nations de l'Occident ou, en d'autres termes, des nations chrétiennes, tels que ces droits et ces devoirs sont définis par le droit international. » Mais il se croyait encore contraint d'admettre une exception à cette règle en proposant d'établir en Orient « des tribunaux mixtes et une procédure spéciale pour le jugement de toutes contestations, d'intérêt public ou privé, dans lesquelles les Américains et les Européens seraient parties. » Les prévisions mêmes de D.-D. Field ont été dépassées, parce qu'il n'avait pu prévoir les merveilleux progrès que le Japon allait accomplir dans l'espace de vingt ans. Le Japon, on le sait, a obtenu la suppression des juridictions consulaires, en conséquence sa pleine souveraineté en matière judiciaire, et, comme l'a si bien dit le vicomte Aoki, « son admission légitime et sans réserve dans la famille des puissances civilisées, » par ses traités du 16 juillet 1894 avec l'Angleterre, du 22 novembre 1894 avec les États-Unis, du 4 avril 1896 avec l'Allemagne, du 4 août 1896 avec la France, etc. (1).

Éclairé par une douloureuse expérience, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'apporter le moindre changement, dans les rapports des puissances civilisées avec la Chine, aux conventions restrictives de 1842, de 1844 et de 1858.

(1) Voyez la brochure du baron A. de Siebold sur *l'Accession du Japon au droit des gens européen* (traduct. Daguin et Mayer), p. 53 et 54.

D'abord le Céleste-Empire diffère absolument des nations occidentales par sa conception de la justice. Par exemple, en juillet 1839, un matelot indigène avait été tué dans une rixe entre marins anglais et chinois; le meurtrier n'ayant pas été découvert, les autorités chinoises exigèrent qu'on leur livrât un Européen quelconque, « afin que le sang fût vengé par le sang. » Le commandant des forces navales anglaises n'acquiesça point à cette proposition. Mais le commissaire impérial réitéra sa demande au mois d'octobre, mettant Charles Elliot en demeure d'opter dans le délai de trois jours entre la remise d'un sujet anglais responsable qui se soumettrait à toutes les pénalités chinoises et le départ immédiat de tous les navires anglais. Cet incident provoqua de sérieuses escarmouches et notamment le combat naval de Chuen-pee qui précédèrent la déclaration de guerre officielle. Comment s'accorder sur le principe de la responsabilité pénale avec un peuple qui punit tout un groupe pour le crime commis par un seul homme; qui fit étrangler ou décapiter, par exemple, en 1873, toute une famille innocente, composée de treize personnes, y compris un enfant de deux mois, parce qu'un de ses membres avait violé la tombe d'un prince et soustrait des ornemens de prix (1)?

M. H. Norman a déclaré que tout fonctionnaire chinois, sauf un cas d'exception possible sur mille, est « un menteur, un voleur et un tyran (2); » or, ce jugement, applicable aux magistrats de l'ordre judiciaire comme aux magistrats de l'ordre administratif, paraît être à M. Pierre Leroy-Beaulieu « d'une sévérité à peine exagérée. » M. Bard, après de patientes observations, conclut en ces termes: « L'administration de la justice chinoise n'offre guère qu'un tableau de corruption, d'extorsion et de cruelle injustice. » Il y a même, au Céleste-Empire, une classe d'intermédiaires usuellement employés pour corrompre les juges (3). L'Empereur Khang-hi, qu'on suppliait de corriger ces abus, répondit qu'il se garderait bien d'y chercher un remède, parce qu'ils étaient de nature à dégoûter tout le monde des procès (4). Les Chinois, soit, mais les étrangers?

La procédure criminelle est atroce. Je me borne à citer deux

1. A. H. Smith, *Chinese Characteristics*, New-York, 1894.
2. *Politics and peoples of the Far East*, Londres, 1895.
3. E. Bard, *les Chinois chez eux*, p. 172.
4. Huc, *l'Empire chinois*, 1862.

phrases du mémoire soumis à l'*Institut de droit international* par D.-D. Field, qu'on ne peut pas soupçonner de malveillance envers les peuples de l'Extrême-Orient : « J'ai vu moi-même des accusés amenés devant un juge chinois pour être jugés. Chacun d'eux avait autour du cou une chaîne dont l'extrémité était rivée à une lourde pierre, qu'il était obligé de soulever au moindre mouvement : arrivé en présence du juge, l'accusé se prosternait sur les pieds et les mains et restait dans cette posture pendant toute l'instruction, osant à peine lever les yeux; une troupe d'assistans entourait le juge, prenant part à cette instruction, interrompant, suggérant des questions, et, si l'accusé osait discuter les charges, il était mis à la torture par des gens de service, qui semblaient faire partie du tribunal autant que le juge lui-même. » Qui le croirait? Ce mépris de la personne humaine infecte jusqu'à la procédure civile. M. Chester Holcombe raconte que, siégeant dans une commission d'arbitrage avec un magistrat chinois, il parvint, non sans peine, à faire dispenser deux témoins américains de se mettre à quatre pattes pendant leurs dépositions; les témoins chinois se prosternèrent selon l'usage.

Les cinq formes habituelles de châtimens sont : la bastonnade, la cangue (1), la marque, le bannissement et la mort. Mais quelle mort ! La cruauté chinoise n'a pas de limites. Non contente de la décapitation, de la strangulation, du crucifiement (2), elle a trouvé le supplice des cent plaies, le découpage à petits morceaux, le supplice du rat (3), le supplice du sel (4), la combinaison de l'étrille et du feu (5). Je m'arrête : le soleil n'a pas éclairé d'horreurs comparables au système des pénalités chinoises.

L'emprisonnement ne figure point parmi ces pénalités. Les prisons sont des lieux de détention préventive ou des salles

(1) Voyez, sur la bastonnade et la cangue, un intéressant article du *Moniteur Universel* (2 août 1900).

(2) D. D. Field atteste le fréquent usage du crucifiement.

(3) Le patient a les mains liées derrière le dos et la tête enfermée dans une cage où un gros rat lui dévore successivement les yeux, le nez, les oreilles, les os.

(4) On enlève au coupable la peau des mains : on y place du sel marin et on lie fortement le tout avec des cordages mouillés; les cordes se retrécissent sous l'action du soleil, la main se resserre horriblement, les ongles entrent dans les chairs et le patient meurt fou.

(5) On applique sur la peau une plaque métallique rougie au feu qu'on enlève quand la chair est grillée; on applique sur la plaie une étrille et toutes les cinq minutes, le bourreau donne un coup de marteau sur l'étrille. Le patient meurt au bout de trois jours dans d'atroces convulsions (même article du *Moniteur*).

d'attente, soit pour les condamnés qui attendent l'exécution de leur sentence, soit pour les témoins. Leur saleté est répugnante; ce sont, dit M. Bard, « de véritables enfers. » On n'y est pas nourri. Les gardiens extorquent aux prisonniers tout ce qu'ils peuvent donner d'argent et, s'ils n'en ont pas, les laissent mourir de faim.

Nous n'avons pas besoin de plus amples discours pour répondre aux hommes d'État qui, comme le marquis Tseng, oseraient demander l'abandon des « capitulations (1). »

La réponse décisive, la plus humiliante et la plus complète que pût recevoir le Céleste-Empire, est d'ailleurs écrite dans le traité sino-japonais du 21 juillet 1896. Jusque-là, en vertu des traités, les consuls chinois au Japon, les consuls japonais en Chine jugeaient leurs nationaux respectifs. Il n'en est plus ainsi. Les résidens japonais en Chine sont aujourd'hui jugés par les autorités japonaises, s'ils sont défendeurs. En matière criminelle, les consuls japonais leur appliquent les lois japonaises. Les tribunaux chinois connaissent seulement des procès civils ou criminels dans lesquels des Chinois seraient défendeurs. Mais les Chinois résidant au Japon sont soumis à la juridiction japonaise (2). Le Japon refuse, comme les États occidentaux, de traiter d'égal à égal avec le peuple chinois.

On s'entend généralement sur un autre point: la Chine est en dehors du droit international privé. Par la force des choses, elle ignore et doit ignorer l'ensemble des règles applicables à la solution des conflits qui peuvent naître entre deux souverainetés à l'occasion de leurs lois privées respectives.

Par exemple, à quoi bon rechercher quelle loi régira les formes, les conditions intrinsèques, les effets juridiques du mariage conclu par un Français en Chine, ou comment le droit de cité peut être acquis en Chine par un Français, alors que personne n'y peut acquérir la nationalité chinoise ou même y exercer non seulement les droits publics, mais encore les droits civils appartenant aux indigènes? L'exclusion de l'élément étranger ne permet pas même de prévoir les conflits de lois relatifs à la personne envisagée en elle-même (3) ou relatifs à la personne envisagée dans

1. Article précité de l'*Asiatic Quarterly*.

2. Art. 3, 20, 21, 22 du traité de Shimonosaki.

3. Actes de l'état civil, absence, incapacités juridiques résultant de l'âge, de l'imbécillité, de la démence, de la prodigalité.

ses rapports avec la famille (1). Enfin le droit international privé ne saurait exister sans une certaine fixité du droit privé national; or, il est très difficile de découvrir les premiers linéamens d'un droit pareil dans le Céleste-Empire. La législation criminelle de ce peuple permet d'infliger quarante ou même quatre-vingts coups de bambou à quiconque tient une conduite non conforme à l'esprit des lois sans avoir précisément enfreint une de leurs injonctions. La loi civile est taillée sur le même modèle : nul ne peut connaître d'avance d'une façon précise d'après quelles règles seront appréciés ses droits de famille, ses droits patrimoniaux réels (2) et ses droits patrimoniaux personnels (3). C'est ce qu'avait aperçu très clairement, en 1877, le docteur Krauel, consul d'Allemagne à Changhaï (4).

Par le même motif, le Céleste-Empire ne peut pas prêter son concours aux *Unions* formées pour la protection internationale de la propriété commerciale et industrielle, telles que l'*Union de Paris* du 20 mars 1883, ou de la propriété littéraire et artistique, telles que l'*Union de Berne* du 9 septembre 1883. Plusieurs mois avant la Conférence de Paris (15 avril-4 mai 1896) pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, le gouvernement de la République française écrivit à ses agens accrédités auprès des pays non-unionistes : « Nous n'ignorons pas que les législations de certains de ces pays ne sont pas encore en harmonie avec les principes consacrés par la convention de Berne ; mais, depuis quelque temps, un courant d'opinion paraît se dessiner en faveur de ces principes, et nous avons tout lieu d'espérer que plusieurs gouvernemens consentiront à adhérer à un pacte destiné à sauvegarder une source de richesse d'autant plus respectable qu'elle procède directement du travail, dans ce qu'il a de plus noble et de plus élevé. » En vérité, l'on ne pouvait rien promettre à la Chine, puisqu'on ne pouvait rien attendre d'elle.

J'ai dit plus haut que la Chine avait été invitée à la grande Conférence de la Haye. Mais elle n'a pas signé la convention relative aux lois et coutumes de la guerre sur terre, pleinement acceptée par le royaume de Siam et par le Japon. En outre, quand

(1) Mariage, séparation de corps, divorce, paternité, filiation, adoption, etc.
(2) Droits de propriété, de servitude, etc.
(3) Obligations conventionnelles, etc.
(4) Voyez la *Revue de droit international et de législation comparée*, t. IX, p. 387 et suivantes.

les représentans des puissances convoquées l'année dernière à la Haye se sont réunis, il y a quelques semaines, pour déposer les actes de ratification, elle s'est abstenue. Le Céleste-Empire a fait preuve, en cette circonstance, d'une certaine bonne foi. Pouvait-il promettre, en vérité, d'employer les prisonniers de guerre, comme travailleurs, selon leur grade et leurs aptitudes ? de ne pas les soumettre à des travaux excessifs ? de payer les travaux qu'ils feraient pour l'État d'après les tarifs en vigueur pour les militaires de l'armée nationale ? de traiter ces captifs, pour la nourriture, le couchage et l'habillement, sur le même pied que ses propres troupes ? Pouvait-il et voulait-il renoncer à l'usage de tuer ou de blesser par trahison les combattans de l'armée ennemie ? de tuer ou de blesser l'ennemi qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus les moyens de se défendre, se serait rendu à discrétion ? d'employer des armes, des projectiles ou des matières propres à causer des maux superflus? d'épargner autant que possible, à l'avenir, les édifices consacrés au culte et les hôpitaux? pouvait-il renoncer au pillage ? abdiquer l'habitude invariable de continuer les opérations de guerre après la conclusion d'un armistice, alors même qu'il prétend, comme aujourd'hui, contraindre ses adversaires à cesser toutes les opérations militaires pendant l'armistice ? Décidés à méconnaître les lois et coutumes des peuples civilisés, les Chinois ne peuvent pas exiger qu'on les leur applique. Ils se placent eux-mêmes, après comme avant la Conférence de la paix, hors le droit de la guerre.

C'est pourquoi les Japonais ne voulurent pas, pendant la guerre de 1894-1895, contracter l'obligation d'appliquer aux malades et aux blessés chinois la convention de Genève du 22 août 1864 (1).

C'est pourquoi les Français n'eurent pas de réponse à donner, quand le Céleste-Empire leur reprocha, cette année même, de lancer sur ses campemens des obus à la mélinite.

C'est pourquoi la Chine n'a pas qualité pour débattre la légitimité de représailles qui seraient exercées par une puissance signataire de la déclaration relative aux lois et coutumes de la guerre. Depuis que la Conférence de Bruxelles, en 1874, refusa d'examiner la section IV du projet russe soumis à ses délibérations, laquelle traitait des représailles, plusieurs jurisconsultes

(1) En fait, ils soignèrent généreusement dans leurs hôpitaux les Chinois blessés et malades. Voyez l'ouvrage précité de M. Nagao Ariga, chap. IX et X.

ont enseigné que cette pratique était contraire au droit des gens. L'*Institut de droit international* n'a pas ratifié leur opinion dans son manuel des lois de la guerre (1), et nous ne saurions l'en blâmer. A mesure que les puissances civilisées restreignent les moyens de nuire à l'ennemi, le belligérant lésé par la violation des règlemens prohibitifs nous semble pouvoir, jusqu'à un certain point, user de réciprocité. Jusqu'à quel point? C'est pour chacun des États civilisés une question de dignité personnelle, mais la question ne peut pas être posée par les égorgeurs.

Le droit d'*intervenir*, quoi qu'aient enseigné certains jurisconsultes, est, en thèse, condamné par la loi des nations. En effet, il implique au profit d'un État la faculté d'imposer à d'autres États sa propre volonté, par suite de porter une atteinte à leur indépendance et à leur souveraineté. Cependant il n'est pas de principe auquel on ait, dans la pratique, plus souvent dérogé. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, les puissances n'ont pas cessé d'intervenir, depuis soixante-quinze ans, dans les affaires de la Turquie. Bien plus, elles ont puisé dans le traité de 1856, en même temps qu'il admettait la Porte ottomane dans le concert européen, le droit, soit de réclamer l'exécution de ses promesses, soit, au cas de mauvais vouloir ou d'impuissance, de prendre elles-mêmes en main la cause des chrétiens. Elles ont usé de ce droit conventionnel en 1860, en 1866, en 1875, en 1876, n'ont pas manqué de le faire maintenir en 1878 par le traité de Berlin, et l'ont encore exercé, dans les dernières années de ce siècle, à propos de l'insurrection crétoise. On ne peut pas faire abstraction, dans les questions internationales, d'une pratique continue. C'est se mouvoir dans le vide que de proscrire, d'une façon uniforme et radicale, comme l'ont fait Wolff (2) et M. de Laveleye (3), le droit d'intervention, et la parfaite raison ne commande pas d'ailleurs d'aller à cette extrémité. Sans oser soutenir avec le professeur Arntz (4) que l'intervention devient légitime, « lorsqu'un gouvernement, tout en agissant dans la limite de ses droits de souveraineté, viole les droits de l'humanité, soit par des mesures contraires à l'intérêt des autres États, soit par des excès d'injustice et de cruauté qui blessent profondément nos mœurs et notre civilisation, » je

(1) Oxford, 1880.
(2) *Jus Gentium*, chap. II, § 257.
(3) *Des causes de guerre en Europe*, p. 40.
(4) *Revue de droit international*, etc., t. VIII, 1876, p. 673.

crois que ce mode exceptionnel de coercition peut être employé par un État en cas de force majeure, c'est-à-dire quand il ne suffit plus de recourir à la persuasion pour défendre les droits méconnus de ses nationaux et pour faire exécuter des engagemens internationaux qui intéressent son existence, sa dignité même ou son honneur (1).

Cela posé, je crois fermement que les fautes du gouvernement chinois justifient l'intervention directe des États civilisés. Croit-on obtenir par la persuasion que les Chinois respectent la vie et le patrimoine des étrangers? N'a-t-on pas épuisé les moyens diplomatiques? Quel texte pourra dépasser, par la précision et la clarté, les traités de Nankin, de Whampoa, de Tien-tsin, de Shimonosaki? Peut-on obtenir des engagemens plus formels? A-t-on cessé, d'ailleurs, même depuis que les négociations de paix sont ouvertes, de souffler la haine, de suggérer le pillage et l'assassinat? Tous les fauteurs du carnage ont-ils été réellement chassés du pouvoir? N'ont-ils pas encore la haute main sur la direction de la politique extérieure? N'est-ce pas avec la plupart d'entre eux qu'on voulut d'abord aboucher les plénipotentiaires européens? Nier le droit d'*imposer*, dans cet ordre d'idées, le respect des maximes les plus sacrées de la morale internanale, c'est nier que l'État ait le devoir de protéger ses régnicoles à l'étranger et de recourir, pour atteindre ce but, aux moyens coercitifs, ce qui serait contraire aux notions les plus élémentaires du droit international.

Ce devoir, tout État qui se respecte doit le remplir avec un surcroît de promptitude et d'énergie, quand il s'agit d'assurer l'inviolabilité des agens diplomatiques, déjà compromise par des crimes internationaux. Que penser d'une nation assez faible pour dévorer l'affront en silence ou pour se contenter d'excuses dérisoires? Il est à peine utile de rappeler comment la France s'acquitta de la tâche que lui assignait son rang dans le monde, après l'insulte faite à son représentant par le dey d'Alger. Si toute l'Europe et les nations de race européenne ont été souffletées du même coup, comme elles viennent de l'être, l'obligation est encore

(1) Plusieurs jurisconsultes enseignent, à vrai dire, qu'un État n'*intervient* pas, quand il contraint, même par la force des armes, un autre État à remplir ses engagemens, à réparer une injustice ou une insulte : « Il y a là, dit M. Bonfils (*Manuel*, n. 302), pression, violence, non intervention. » N'embrouillons pas la question par une querelle de mots.

plus étroite et les divisions, les rivalités et les ambitions particulières doivent s'effacer devant l'intérêt supérieur de l'humanité. C'est à l'Europe, au lendemain du jour où les hôtels de ses ministres, inviolables comme les ministres eux-mêmes, ont été criblés d'obus ou réduits en cendres, d'empêcher le retour de ces forfaits. Personne ne pouvant plus imaginer que les pouvoirs publics chinois se croient obligés de protéger nos légations, les puissances doivent les dessaisir de ce droit et l'exercer pour leur propre compte.

MM. Hanotaux et Delcassé se sont acquittés d'un devoir international non moins impérieux, quand ils ont, à l'exemple de leurs prédécesseurs, tenté plusieurs fois de prévenir par une répression rapide et vigoureuse le massacre de nos missionnaires et la destruction de nos chrétientés. D'abord, ces prêtres ne perdent pas la qualité de Français parce qu'ils s'exposent à la mort pour enseigner l'Évangile. Ensuite, nous défendons par surcroît la plus noble des causes : la liberté religieuse, noyée dans des flots de sang. Nos protégés, plus d'un million d'hommes, indigènes et nationaux, sont ici sur le même plan, car les chrétiens persécutés se serrent les uns contre les autres et, dans l'ivresse du carnage, les soldats chinois, irréguliers ou réguliers, sont incapables de faire un triage. Nous ne demandions d'ailleurs qu'à laisser faire la Chine, puisqu'elle nous avait promis par un traité formel la sécurité, le libre exercice des pratiques religieuses pour les membres « de toutes les communautés chrétiennes, » une protection efficace pour tous les missionnaires. Il appartenait au gouvernement chinois de lever toutes les entraves au droit qu'il reconnaissait expressément par un pacte synallagmatique à « tout individu en Chine » d'embrasser et de pratiquer le christianisme. Si la charge lui semble trop lourde et s'il méconnaît sa parole, c'est à l'autre contractant d'agir, même de vive force. Ce gouvernement s'est appliqué lui-même à restreindre sur son territoire la jouissance et l'exercice de sa propre souveraineté.

Mais par quels moyens coercitifs les États civilisés atteindront-ils leur but?

Sans doute, ils obtiendront des excuses, selon l'usage, ou même des cérémonies expiatoires, ainsi que le propose l'empereur Kouang-sou. Mais, ainsi que l'a dit très bien l'empereur allemand, il y a des taches immenses qu'on n'efface pas, des blessures profondes qu'on ne guérit pas avec des libations. Sans

doute on exigera des réparations matérielles : le difficile n'est pas d'obtenir la reconstruction des églises, des écoles, des hôpitaux détruits, mais d'empêcher la destruction des bâtimens reconstruits : le nouvel incendie de l'église rebâtie à Tien-tsin est fait pour dessiller tous les yeux. Sans doute on imposera des réparations pécuniaires : la restitution des biens confisqués, comme on l'a fait par le traité du 25 octobre 1860 ; le versement d'indemnités proportionnelles à l'intensité des souffrances, à la gravité des pertes, ainsi qu'on l'a fait en 1896 pour la mission du Koueï-tcheou, en 1898 après les assassinats du Père Mazel et du Père Berthollet, en 1899 après le meurtre du Père Chanès et l'incendie de la chapelle de Pak-hong. Encore faut-il, bien entendu, que la Chine, à bout de ressources, incapable de régulariser la perception des anciens impôts et de perfectionner ses méthodes d'administration financière, soit à même de payer. Mais, qu'elle s'acquitte ou ne s'acquitte pas de ses nouvelles dettes, la sécurité des Européens ne sera pas plus solidement garantie. Le haut mandarinat veut emplir ses poches, garder ses places, assouvir ses rancunes : la pénurie du Trésor et la misère croissante du peuple sont le dernier de ses soucis.

Il faut donc recourir à de nouveaux procédés et, je ne crains pas de le dire, intervenir de plus près. Puisque le fardeau des affaires publiques pèse trop lourdement sur le gouvernement chinois, c'est aux nations occidentales d'alléger sa tâche. Elles n'excéderaient pas leur droit en instituant, au siège même de ce gouvernement, une commission provisoire chargée de le seconder, de le protéger contre ses propres défaillances et d'exercer un certain contrôle sur diverses branches de l'administration générale. D'ailleurs, l'institution des commissions internationales est acceptée par la communauté des États civilisés. Je me borne à citer la commission européenne du Danube, constituée par le traité du 30 mars 1856, prorogée successivement par les conventions du 2 novembre 1865, du 10 mars 1871 et du 10 mars 1883, la commission internationale d'Égypte, instituée par décret khédival du 15 janvier 1883, la commission internationale du Congo, chargée de faire exécuter les dispositions de l'acte général de Berlin (chapitre I[er]) du 26 février 1885, la commission internationale des puissances médiatrices établie en 1897 dans la capitale du royaume de Grèce par le traité de paix turco-hellénique, sous le contrôle « absolu » de laquelle l'Europe a placé l'emploi

des revenus affectés au service de l'emprunt pour l'indemnité de guerre et les autres dettes nationales. A Tien-tsin, les puissances alliées ont déjà, sous l'empire d'une évidente nécessité, tracé l'ébauche d'une semblable organisation (1).

Je me place en ce moment, qu'on le remarque, sur un terrain purement juridique et je me borne à soutenir que l'institution d'une commission internationale au siège du gouvernement n'aurait, en soi, rien d'illégitime. Mais je reconnais que nul n'est tenu d'aller jusqu'au bout de son droit et je laisse aux hommes d'État le soin de résoudre la question d'ordre politique : les puissances feront-elles bien d'aller jusqu'au bout de leur droit ? le peuple chinois supporterait-il cette immixtion ostensible et quotidienne dans la direction de ses propres affaires ? ne verrait-il pas, dans cette mise en tutelle humiliante, la préface du démembrement qu'il redoute ? ne le pousserait-on pas à des résolutions désespérées ?

C'est pourquoi l'on paraît avoir songé, dans les derniers jours d'octobre, à ménager l'orgueil des Célestes en décentralisant la tutelle, c'est-à-dire en établissant un fonctionnaire étranger près de chaque vice-roi ou de chaque gouverneur. Ce mode d'intervention serait tout aussi légitime et moins bruyant ; peut-être la « face » serait-elle ainsi « sauvée » pour le gros de la nation. Mais cette autre combinaison se heurterait à d'autres difficultés. Dans quelle nationalité choisir chacun de ces conseillers ? Certaines puissances ont un intérêt énorme à maintenir leur influence dans certaines provinces, par suite à s'y réserver le contrôle du gouvernement et de l'administration ; les autres seront par là même tentées de le leur disputer. Il faudrait donc, sur la plupart des points, substituer des commissions mixtes au commissaire unique. L'entente, n'en doutons pas, serait encore plus difficile entre les membres de ces commissions disséminées

(1) « Pour maintenir l'ordre dans la ville chinoise, les autorités militaires ont organisé un corps spécial auquel toutes les puissances ont fourni un officier : la Russie, le colonel Wogack ; l'Angleterre, le commandant Bower ; les Japonais, le colonel Aoki. Ces officiers ont fait preuve d'intelligence et de bonne volonté, en ce qui concerne la protection des intérêts commerciaux. » *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 13 septembre. — Voyez encore, sur l'enquête organisée par la Commission internationale présidée par le général Bailloud, les télégrammes du 31 octobre. Voyez enfin les télégrammes du 4 novembre (*source anglaise*) d'après lesquels, les commandans alliés ne pouvant pas s'entendre sur le choix des emplacemens à occuper par leurs troupes respectives, une commission internationale est chargée de les mettre d'accord.

qu'entre les membres d'une commission centrale. Cependant la question mérite qu'on l'étudie de près.

Nul n'ignore que les diverses puissances européennes ont, depuis deux ans, dans un intérêt commercial, secondé les immenses préparatifs militaires de la Chine. Les troupes internationales ont découvert et détruit à Tien-tsin (1), en très grande quantité, des munitions et des armes des types les plus modernes, évaluées à 100 millions de francs.

En un an, d'après les calculs les plus précis, les envois de munitions et d'armes faits par l'Allemagne à la Chine auraient passé de 3 430 000 marks (1898) à 8 150 000 marks (1899). Il faut bien reconnaître que nous avons, de notre côté, déployé les plus grands efforts pour faire confier à des ingénieurs français la réorganisation technique et professionnelle de l'arsenal de Fou-Tchéou : aux termes du contrat signé le 11 octobre 1895 entre les représentans de la France et de la Chine, cet arsenal dut « être réorganisé de façon à pouvoir construire sur les cales actuelles des navires ne dépassant pas 2 500 tonneaux, en commandant en Europe les matériaux, les machines et l'artillerie que la Chine ne pouvait pas construire (2). » Or les *Novosti*, de Saint-Pétersbourg, déclarent (3), à l'exemple de presque tous les journaux français, qu'on n'aura rien fait pour préserver la Chine de nouveaux ébranlemens tant que les puissances n'auront pas cessé d'armer cet empire, de lui livrer des cuirassés et de lui bâtir des arsenaux : il faudrait, à la conclusion de la paix, ajoute cette feuille, confisquer les canons et les fusils à tir rapide, empêcher les livraisons nouvelles, imposer même, non seulement la destruction de certains ouvrages fortifiés, mais encore un désarmement et la réduction des effectifs.

Le Président de la République française a déjà prohibé, jusqu'à nouvel ordre, dans la dernière semaine du mois de juillet, « la sortie de France, d'Algérie, des colonies françaises et pays de protectorat, de toutes les armes de guerre, pièces d'armes de guerre finies et munitions de guerre » à destination de la Chine et des pays limitrophes. A proprement parler, ce n'est pas là faire acte d'intervention : un État peut toujours suspendre, dans

(1) Télégrammes du 7 juillet.

(2) Le même contrat contenait la liste d'un personnel français à engager et prévoyait la réorganisation, par la France, des écoles annexes de l'arsenal.

(3) 4 septembre 1900.

la plénitude de son indépendance, une branche de son propre trafic et personne ne peut le contraindre à vendre ce qu'il ne veut pas vendre. Il intervient, au contraire, si, non content de surveiller, pour empêcher ce trafic, les ports d'exportation, il étend sa surveillance aux ports d'importation. Il substitue en effet, hors de son territoire, sa volonté propre à la juridiction du peuple importateur ou de ses ressortissans. A mon avis, les circonstances justifient cette dérogation nouvelle au principe de non-intervention. Le futur traité devra contenir un engagement de la Chine et, si la Chine devait être impuissante à tenir sa parole, on peut lui procurer légitimement les moyens de la tenir.

On ferait un nouveau pas sur la même route en limitant, comme le proposent le *Journal des Débats* (1) et les *Novosti*, les armemens du Céleste-Empire et les effectifs militaires. C'est ainsi que Napoléon traita la Prusse après Iéna. Mais ce précédent n'est pas unique. Les puissances européennes apportèrent des restrictions analogues au droit de défense, apanage ordinaire de la souveraineté, quand elles défendirent, en 1814, de transformer Anvers en un port militaire, quand elles contraignirent la Russie, par les traités du 30 mars 1856, à raser ses forteresses établies sur la Mer-Noire, à n'en pas construire de nouvelles, à ne pas fortifier les îles d'Aland (Baltique), à n'y maintenir aucun établissement naval. La convention de Londres, du 11 mai 1867, décida de même que la ville de Luxembourg ne serait plus forteresse fédérale, que ses fortifications seraient démolies et qu'aucun établissement militaire n'y pourrait être installé. Le traité de Berlin, du 13 juillet 1878, multiplia ces clauses prohibitives (art. 2, 11, 29 et 52). La note française du commencement d'octobre entre dans cet ordre d'idées en proposant le démantèlement des forts de Takou. On pourrait très légitimement aller plus loin après tant de parjures, d'outrages et d'attentats au droit des gens. Mais, cette fois encore, il n'est pas sûr que la politique commande d'aller plus loin.

En admettant avec la plupart des jurisconsultes contemporains qu'un État fasse encore fléchir les principes rigoureux du droit, quand il secourt un gouvernement établi contre un mouvement insurrectionnel, il faut avouer que cette « intervention » est d'une nature toute particulière, puisque l'intervenant n'impose

(1) Article du 22 juillet 1900.

pas par la force une ligne de conduite à l'État secouru. On regardera toujours difficilement, dans la pratique, comme un cas d'intervention prohibé par le droit des gens l'immixtion des nations occidentales dans les affaires de l'Empire, quand, sur les instances de la dynastie mandchoue, elles formèrent, il y a quarante ans, deux corps d'armée pour écraser la formidable insurrection des Taïpings. Or, si l'on veut bien se rappeler que les sociétés secrètes sont, avant tout, comme l'a très bien expliqué le comte Boni de Castellane (1), des instrumens de révolte ; que la plupart étaient hier encore acharnés contre la dynastie régnante et sont, à n'en pas douter, hostiles à l'Empereur lui-même ; que le soulèvement organisé dans le sud par Kang-you-ouei est uniquement dirigé contre la dynastie mandchoue, on peut encore espérer que Kouang-sou, après avoir engagé spontanément le Président de la République française, dans sa lettre du 19 juillet, « à prendre l'initiative de transformer la situation actuelle, » acceptera le concours des forces internationales pour dissoudre ces associations de réformateurs ou de malfaiteurs, non pas seulement sur le papier, mais dans la réalité des faits. L'alternative est, en effet, de plus en plus claire : ou les sociétés de conspirateurs seront dissoutes, ou c'est l'Empire qui tombera lui-même en dissolution. Nous avons le droit de préférer la première solution à la seconde ; nous aurions celui d'arracher la Chine aux conséquences d'une hésitation que lui serait fatale.

Si les puissances alliées rencontrent sur leur chemin, la paix une fois conclue, des administrateurs prêts à trahir, elles doivent garder le droit d'exiger leur déplacement ou leur révocation. C'est de l'intervention, soit, puisque c'est une immixtion dans l'administration de la Chine. Mais telle est déjà la pratique. L'Allemagne a dû réclamer de la façon la plus pressante le déplacement des gouverneurs Si-Ping-Hong et Yu-Hing, qui avaient favorisé la première explosion du Chan-toung. Le vice-roi de Canton et le sous-préfet de Soui-kai nous avaient témoigné, dès les preniers mois de l'année 1899, la plus insigne malveillance : « Il est nécessaire, écrivait M. Pichon à M. Delcassé le 19 juillet, de nous montrer de plus en plus énergiques et d'opposer des actes au mauvais vouloir de la Chine. » Il obtint en effet, au prix des plus grands efforts (2), que Li-Hong-Tchang fût

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1900.
(2) Voyez sa lettre du 20 décembre 1899 à M. Delcassé

nommé vice-roi intérimaire de Canton, que son prédécesseur fût mandé d'urgence à Pékin, et que le sous-préfet fût dégradé. Ce qui était nécessaire avant les attentats de 1900 (1) le sera plus encore, après qu'on aura promis de les réparer. M. Pierre Leroy-Beaulieu ne s'arrête pas à mi-chemin, puisqu'il voudrait faire attribuer aux puissances un droit de *veto* à la nomination de certains fonctionnaires (2)! En tout cas, celles qui laisseront renouer silencieusement les fils de la conspiration après avoir triomphé des conspirateurs deviendront la risée de l'Europe et de l'Asie.

S'il faut, pour assurer l'exécution des nouveaux pactes et particulièrement le paiement exact des indemnités, préposer des Européens à certains services publics, le rôle des puissances est nettement tracé. C'est sans doute, une fois de plus, intervenir, mais non innover dans le mode d'intervention. Il y a déjà plusieurs années que les droits de douane sont perçus avec une parfaite régularité, pour le compte du gouvernement impérial, par une administration dont les cadres sont européens. Sir Robert Hart, après l'avoir on ne peut mieux organisée, la dirige à la satisfaction générale; les indigènes et les étrangers s'applaudissent avec une égale ardeur d'échapper aux procédés arbitraires et vexatoires des préposés chinois. Aujourd'hui comme hier et plus qu'hier, parce qu'il faudra désormais faire face à de nouveaux besoins, la corruption des administrateurs indigènes légitime cet emploi des procédés européens, appliqués par des Européens. Malgré des réclamations continuelles, le Céleste-Empire n'organise pas les postes chinoises : ce service est fait de la façon la plus irrégulière, presque exclusivement entre les ports ouverts, par quelques fonctionnaires de la douane, sans supplément de solde, avec le concours de divers employés européens. Le gouvernement central est effrayé des dépenses qu'entraînerait l'établissement d'un service définitif et paraît d'ailleurs incapable de recruter lui-même un personnel. Notre chargé d'affaires, M. Dubail, soumit le 9 avril 1898 aux membres du Tsong-li-Yamen la déclaration suivante, qu'ils acceptèrent dès le 10 avril : « Quand le gouvernement chinois organisera son service définitif de la Poste et établira un haut fonctionnaire à sa tête, il se propose de faire appel au concours de fonctionnaires étrangers, et il se déclare

(1) La correspondance diplomatique de 1899 le démontre avec la dernière évidence.

(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1900.

volontiers disposé à tenir compte des recommandations du gouvernement français dans le choix du personnel. » Ce n'est pas à la suite de la perturbation profonde apportée par tant d'excès et de désordres dans les relations de la vie civile et commerciale que la Chine pourra rétracter cet aveu d'impuissance.

Tout cela ne suffit pas encore. Les puissances civilisées savent désormais, à n'en pas douter, qu'il faut, en Chine, assurer par la force le respect du droit. Elles puisent dans une expérience si chèrement acquise la liberté d'organiser par des moyens matériels la défense de leurs nationaux sur le sol ensanglanté du Céleste-Empire. Ce sera la plus grave des restrictions apportées à l'indépendance de cet Empire, mais aussi la conséquence et l'expiation nécessaires de ses attentats contre le droit des gens.

Je pense enfin, avec M. Delcassé, que la protection des légations devrait être assurée par une force permanente. Un rédacteur du *Temps*, M. Marcel Monnier, avait déjà proposé d'établir à Pékin une légion européenne de huit à dix mille hommes, sorte de garde d'honneur uniquement chargée de veiller au salut des ministres européens. On a beaucoup plaisanté sur ce projet, mais je ne suis pas du côté des rieurs. Que veut-on faire ? Si l'on organise au siège du gouvernement une commission internationale permanente, permettra-t-on que ses avis soient accueillis par des rebuffades et ses conseils systématiquement méprisés? Que cette commission soit ou ne soit pas constituée, se figure-t-on qu'il est possible de convertir les sociétés secrètes avec des homélies et d'amortir les haines féroces des mandarins, soit en modifiant le programme de leurs examens ridicules, soit même en suspendant pendant cinq ans ces examens dans certains districts ?

Le côté vulnérable de cette proposition est dans la faiblesse numérique de la légion. Pourra-t-on en détacher quelques régimens pour secourir les étrangers attaqués sur quelque autre point de cet immense territoire? La garde d'honneur ainsi diminuée serait dès lors exposée, le cas échéant, à succomber sous le nombre des assaillans qui pourraient fondre sur elle. D'autre part, si l'on n'en peut distraire quelques centaines d'hommes, il faudra laisser tranquillement traquer, voler et massacrer nos nationaux aux extrémités de l'Empire. C'est pourquoi M. F. Mury, ancien commissaire de la marine, a proposé d'augmenter ce corps d'occupation et de le répartir en groupes plus ou moins nombreux, qui

tiendraient garnison dans les capitales de chaque gouvernement auprès des vice-rois; ce serait le complément pratique des projets qui tendent à décentraliser le contrôle international. Tous ces desseins se heurtent à de grands obstacles et peut-être une organisation symétrique n'est-elle pas nécessaire. Peut-être suffirait-il de choisir avec un certain discernement trois ou quatre points stratégiques sur lesquels on installerait quelques troupes et l'on élèverait, le cas échéant, des fortifications : c'est le but que vise, au demeurant, la note française du mois d'octobre, lorsqu'elle propose d'occuper deux ou trois points sur la route de Tien-tsin à Pékin. Au surplus, ces détails d'exécution sont d'ordre politique ou militaire.

Les hommes d'État se sont demandé s'il convenait de faire un nouveau pas, c'est-à-dire de poursuivre la politique inaugurée depuis la guerre sino-japonaise et d'exiger, pour développer l'influence des puissances coalisées, une nouvelle série de cessions territoriales. Ils ont, en général, surtout dans notre pays, résolu négativement la question. Il me semble que les jurisconsultes doivent s'accorder sur ce point avec les politiques et je ne propose pas, pour mon compte, cette dérogation nouvelle au principe de non-intervention. C'est qu'il n'y a pas de lien logique entre le but à poursuivre : assurer la sécurité des étrangers, et le moyen indiqué : pousser à ses extrémités la politique des cessions à bail emphytéotique et des sphères d'influence. Pour justifier ce mode d'intervention extraordinaire, il faudrait établir qu'on n'a pas, malgré les apparences, d'autre ressource; que la sûreté, la liberté des personnes, des biens, des transactions sont à ce prix. Or, la démonstration n'est pas faite. Il serait même plus aisé de faire la démonstration contraire (1).

Je ne veux pas éluder un autre problème plus embarrassant et plus complexe. Le droit exorbitant d'intervention qu'une série d'attentats au droit des gens attribue aux États civilisés peut-il aller jusqu'à la suppression de la dynastie mandchoue? C'est là, qu'on le remarque, la plus grave atteinte qui puisse être portée à l'indépendance d'un peuple : on bouleverserait par la force et sans son assentiment une institution fondamentale.

S'il ne s'agit que d'obtenir la renonciation de l'héritier présomptif actuel, fils du prince Tuan, à ses droits éventuels et très

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1900 (article de M. Pierre-Leroy-Beaulieu).

récens, je crois que l'Europe, l'Amérique et le Japon peuvent intervenir. D'abord il est aisé de saisir, cette fois, le lien logique entre le mal et le remède. Installer, même pour l'avenir, à la tête du gouvernement l'héritier de ces haines féroces, le continuateur de cette politique sauvage et sanguinaire, ce serait le comble de l'imprévoyance. Ensuite, il ne faut pas oublier que l'ordre de succession au trône n'est pas réglé dans le Céleste-Empire comme il l'était en France, soit sous l'ancien régime, soit par la constitution monarchique de 1791, soit même par le sénatus-consulte du 18 mai 1804. Cet ordre est sans cesse modifié par une intrigue de cour ou par une fantaisie de l'empereur régnant (1). L'élimination de cet héritier présomptif mécontenterait assurément un assez grand nombre de mandarins, mais n'indignerait ni n'étonnerait le peuple chinois. Quant à l'élimination même de la dynastie mandchoue, outre que nous n'avons pas d'intérêt à ressusciter la vieille dynastie chinoise des Mings (2), elle pourrait causer de grands troubles, provoquer des soulèvemens et jeter les puissances dans des embarras inextricables. Il faudrait, pour en venir à cette extrémité redoutable, qu'il fût manifestement impossible de traiter avec l'empereur actuel. Or, il ne faut pas se persuader à la légère qu'il n'y a pas moyen de traiter avec lui. Tant que l'espoir d'une autre solution n'est pas irrévocablement perdu, on abuserait, en renversant la dynastie, du droit d'intervention.

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Par exemple, quand l'empereur Taou-Kouang mourut en 1850, il laissa le trône à son *quatrième* fils, Hien-foung. Quand Hien-foung mourut lui-même en 1861, il désigna comme son successeur son jeune fils Chi-seang flanqué de deux régens; mais le premier acte du prince Kong fut d'étrangler les régens, etc.

(2) Tien-Sou-Yan, le prétendu représentant des Mings, se propose d'expulser tout d'abord les étrangers de la Chine continentale.

SOUVENIRS

DE LA

NOUVELLE-GRENADE

II [1]

L'ATHÈNES DU SUD-AMÉRIQUE

Dans ma chambre de l'hôtel Europa, à Bogota, une haute et confortable pièce, telle qu'on ne s'attendrait pas à en trouver sur ces hauteurs après les gîtes rudimentaires qui m'ont abrité depuis le commencement de ce voyage. Mes compagnons décidément perdus et le premier dépaysement secoué, j'essaie de préciser, de me résumer à moi-même les toutes premières impressions qui se dégagent de cette ville curieuse ; j'ai cette présomption déjà de me demander quel peut être l'état d'âme de gens assez déshérités ou favorisés, comme l'on voudra, pour vivre à deux mille six cents mètres d'altitude et à dix-huit cents lieues du boulevard.

Donc, la sensation initiale, toute physique, celle-ci, me paraît se rattacher à l'animation particulière des voies bogotanes, à ce va-et-vient muet que produit l'absence presque totale de véhicules, à une certaine tenue générale de la foule, qui est volontiers silencieuse, vêtue de sombre, silencieuse et sombre surtout par le peuple de ses femmes, de ces mantilles, de ces jupes noires circulant avec une poésie concentrée, captivante et, pour tout

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

dire d'un mot assez audacieux, imperceptiblement monastique. Elle se fortifie aussi, cette impression, à errer par le damier des rues, que surmonte, imposante, coupée de nuages, la massive tristesse des Andes ; elle se fait rêveuse, légèrement oppressée, à longer ces silhouettes de maisons basses dont les fenêtres aux grilles débordantes rappellent l'Espagne, dont les vestibules sont dallés de losanges de briques et d'os de mouton.

Puis, à peine analysé ce frisson si caressant pour certaines formes de sensibilités, il s'en éveille un autre, d'ordre plus immédiat, plus terre à terre, mais contre le naïf plaisir duquel on a quelque peine à se défendre : c'est d'ouïr tant d'aimables gens vous souhaiter, en français, la bienvenue. Amusez-vous à exagérer l'expérience, à vous croire chez vous, demandez à cette redingote qui passe du feu pour votre cigare : bien des chances veulent qu'en retour on vous marque, dans votre langue maternelle, l'agrément de vous servir.

Pierre Loti a subtilement noté en un de ses livres la lassitude très vite consécutive à l'arrivée dans les pays neufs, cette démangeaison de s'en aller, qui n'est pas l'apanage exclusif de Fez ou d'un pays particulier, mais qui se renouvelle au début de chaque station trop lointaine, trop exotique. Les premiers instans d'avidité curieuse une fois passés, la plus pressante envie est de déguerpir. Il faut se faire violence pour rester, pour s'attacher à l'étude seconde, à la découverte du charme intrinsèque et caché. Je serais presque tenté de croire qu'il en va autrement ici, et c'est à la conscience rapide de ce charme intime qu'il faut attribuer, je pense, l'espèce d'attraction, de mainmise exercée par Bogota sur ses visiteurs.

Oui, cet antique nid d'aigles vous accapare ; mon Dieu, par une foule de riens, de demi-perceptions, de nuances à fleur d'âme. Et d'abord, je l'ai dit, un peu par cette sorte de mélancolie qui revêt tout, avec la couleur plus grise, plus terne ici, de la lumière, avec cette teinte pensive uniformément répandue sur le ciel, sur les pierres, sur le grand fond religieux des Andes. Il vous retient aussi par l'air même, qui est raréfié à cause de l'altitude, plus difficile à respirer, plus pesant au cœur, qui ne prédispose pas à marcher, à se mouvoir, qui semble acoquiner chacun à ses habitudes chères. Ensuite, il y a cette atmosphère de passé, si prenante pour qui se plaît à songer un peu, cette atmosphère de silence et de foi que traduisait mieux l'ancien nom de

la conquête : *Santa Fé de Bogotá*. Et cela tient encore au souffle d'histoire, d'héroïque légende qui semble revivre dans la vibration lente, triste, claustrale des cloches ; cela tient, enfin, malgré certaines manifestations négligeables d'un nationalisme peu éclairé, à la cordialité qu'on vous y témoigne, traversée de toutes fines, de toutes ravissantes figures.

Un de ces matins derniers, avec la pointe du petit jour, j'étais monté sur ce morne majestueux de Guadalupe qui, sur nos têtes et selon l'heure, projette ou retire son ombre. J'ai toujours compris les peuples qui adoraient l'aurore. Par le zigzag des rues coupées à angles droits, le long des fenêtres barrées de fer, j'avais gravi lentement ces déclivités à courbe relevée qui mènent là-haut vers la perspective de toute la ville. Ainsi je pouvais me figurer à moi-même quelque paisible concitoyen de ce quartier rentrant du bal chez lui à l'appel de l'aube. Entre les deux parois interminables de murs blancs s'éloignaient à perte de vue les trois rangs de dalles aux entre-deux de galets dont sont pavées toutes les *carreras* de Bogota et où, plus loin que les dernières maisons, se levait à présent, rose-gris, violet-gris, dans le crépuscule du matin, la solennelle ascension de Monserrate. Il y avait, à mi-hauteur, comme des plafonds superposés de nuages étalés, enroulés sur eux-mêmes, de nuages chassés obliquement par la brise et effilochés d'en haut, — tels des feux de paille allumés sur les Andes. Déjà, en me retournant, je pouvais apercevoir la nappe de la savane déployée en contre-bas, toute une mer d'ombre et d'améthyste légère ; tandis qu'aux confins de la plaine, l'incendie du soleil montait, comprimé par deux bandes terreuses de nuées rases : un éblouissement d'or et de sang qui se propageait de seconde en seconde, effaçant la nuit peureuse sur toute la coupole de l'infini.

Et, comme je demeurais là, regardant sous mes pieds s'incendier, aux reflets de sa torche sur cette mer de cubes blancs, les premières vitres de Bogota ; en contemplant les transparences changeantes à l'infini de la plaine, la couleur des toits irisés tour à tour de rosâtre et d'orange ; en voyant se dresser, pareilles à deux obélisques mauves, les deux tours de la cathédrale ; en écoutant sonner lentement, comme du fond même des siècles, les lointaines heures monotones ; devant ce spectacle grandiose des montagnes assises tout autour de l'horizon et de la ville même agenouillée au-devant, avec ses douze chapelles et ses dix-neuf

églises, je ne pouvais m'empêcher de sentir passer, sur ce sommeil de pierre, un grand effluve mystique et moyen-âgeux.

Puis, comme, à nouveau, je dévalais vers la ville, vers les quadrilatères des maisons lavés de teintes grises, derrière moi, tout d'un coup, le vent se mettait à souffler, violent, ce vent du Nord qui descend des Andes, qui ébranle avec fureur les croisées et les portes, glissant par-dessous sa plainte sifflante, son ululement d'automne. Quelle impression d'Europe, si soudaine, quel retour inopiné vers les contrées maussades et grelottantes où la brise hurle comme ceci aux premières menaces de septembre!

La rue Royale, *calle Real*, était déjà levée, bien que seulement la demie de six heures se répétât aux différens campaniles de ces douze chapelles et de ces dix-neuf églises. Ainsi l'exige d'ailleurs la distribution équatoriale de la lumière qui mesure exactement, sous cette latitude encore, les douze stades du jour et les douze de la nuit. De cette artère principale, le réveil de l'activité urbaine rayonnait peu à peu vers les quartiers excentriques, jusqu'aux vagues faubourgs où le nom même de ville se perd. Tout ce qu'il y a de riche et de bon demeure aggloméré, en effet, vers cette rue Royale et ses alentours, la rue Florian, la place Bolivar, la place Santander, vaste centre de plaisance et d'affaires. Dès qu'on s'en éloigne, qu'on monte vers la ville haute ou qu'on descend vers le chemin de fer de la Savane, on pénètre dans les zones de plus en plus humbles et tristes, de cette triste et grise laideur populaire qui enveloppe toujours d'un serrement de cœur et d'un désenchantement la première arrivée dans les capitales. Il n'y a point d'exception ici. Ces longues enfilades de rues sans gaieté, le plus souvent désertes entre leurs perspectives de murs blancs et qui s'élancent du cœur restreint de la ville pour se disperser dans la campagne offrent même, en quelque sorte, le schéma expressif de l'économie sociale colombienne. C'est qu'en dépit de ses cent trente mille habitans, Bogota ne comporte qu'une classe dirigeante assez restreinte. Histoire ordinaire des peuples où l'accès au savoir est assez limité et ne se présente point d'ailleurs au bon sens un peu ankylosé des petites gens comme la panacée suprême et éminemment désirable. Il y a dans toute cette population qui ne semble mise là que pour arrondir de zéros harmonieux les chiffres des statistiques, une innombrable quantité de citoyens qui ne comptent pas pour cela, qui ne possèdent pas davantage, dont les moyens d'existence même pa-

raissent problématiques et qui remplissent de leur indigent *far-niente* ces *arrabales* incertains aux confins des champs. Toutes les affaires, toute la politique, tout l'art, toute la vie pensante et agissante de Bogota, en un mot, roulent, comme du reste dans nombre de ces républiques sud-américaines forcément oligarchiques, entre les mains de cinquante familles conservatrices qui les ont ravis à cinquante familles libérales et qui, en attendant les ordres de la Providence, représentent le pays devant lui-même comme devant l'étranger, constituent la façade de la Colombie.

Et puisque le mot arrive sous ma plume, je tiens à devancer l'insinuation d'après quoi cette façade manquerait absolument de profondeur. Sans doute, l'audace était pleine de périls pour un petit peuple moderne, d'accepter, en admettant que nulle pensée maligne ne s'y fût glissée, le surnom le plus magnifique, l'héritage moral le plus lourd à porter, — de se réclamer de la mélodieuse, de la divine Athènes. Ce serait descendre à une plaisanterie facile que de constater l'absence ici de l'Acropole, du Pnyx, des Propylées. Mais il ne serait pas moins injuste de méconnaître la sincérité des préoccupations littéraires et surtout scientifiques, parmi la société bogotane. Si tel ou tel de mes interlocuteurs m'a paru afficher un modernisme presque outré, trop enthousiaste et, pour tout dire, un peu neuf, je n'en ai pas moins salué avec plaisir une érudition fréquemment vaste, un intérêt ardent de néophytes aux questions contemporaines, une curiosité passionnée de toutes les manifestations de la pensée humaine.

Je reviens à cette rue Royale dont le voisinage me sollicite quotidiennement et qui, au surplus, joue un rôle important dans les mœurs locales, absorbe un grand laps de la vie, quand on a le bonheur d'appartenir à la classe élégante, jeune et oisive de cette ville. Comme les *cachacos*, comme les dandys qui en font leur vague Pré-aux-Clercs, j'ai voulu, moi aussi, stopper, appuyé à ma canne, le chapeau ciré, l'orchidée piquée aux revers de soie, j'ai voulu muser une heure ou deux, en plein carrefour, en plein croisement de ces allées et venues mystérieuses, mais tôt interprétées de chacun, vers des buts d'intérêt, de flânerie ou d'amour. Poste d'observation commode, en effet, pour tout voir et tout savoir, pour tout pressentir ou supposer, en ces conversations à bâtons rompus avec le flot des amis qui passent, repassent, eux aussi, dans un identique dessein d'observation et de médisance

plus ou moins aiguisée. De l'un à l'autre s'échange la très intime salutation du pays, poitrine contre poitrine, avec, par-dessus l'épaule droite, de petites tapes tout à fait de connaissance, dans le dos. Et, sans arrêt, c'est la gazette en plein vent, la chronique dialoguée, à laquelle tout le monde collabore, en nouvelliste volontaire sinon désintéressé, à laquelle rien n'échappe, chuchotemens épars, indices qui, rapprochés, cristallisent en certitudes, réputations à établir, à défaire, avec cette aisance féroce dans le superficiel, qui est de tous les milieux inoccupés sous tous les parallèles. Si, au cours de ce plein air, la conversation vient à languir, on se distrait, d'un œil pitoyable ou narquois, aux progrès et aux angoisses des amoureux, qui, le buste serré dans la jaquette, badine en main, bouts de la cravate au vent, arpentent passionnément le trottoir, les prunelles hypnotisées par la fenêtre de leur belle. Car cette télégraphie optique est reçue. Elle est souvent la première reconnaissance, le premier travail d'approche du siège galant qui amènera le jeune homme au sein de la famille, en passant, — il va sans dire, — par *el señor cura*.

Et puis, si cette suprême ressource vient à manquer, alors on regarde simplement défiler les mantilles. C'est un spectacle auquel s'abandonnent longuement les profanes comme moi. Si l'on ne devait point me reprocher de chercher partout des symboles, j'en trouverais un encore dans le grand charme qu'elles promènent avec elles, ces capes de satin noir de la Bogotane. Peut-être reflètent-elles un peu ce qu'il y a de grave et d'extrême dans la compréhension de l'amour parmi ce peuple, — dans cette tendresse, sombre au fond, mais éperdue et sans limites, plus forte que la vie, indissoute par la mort et qui mêle, dans sa trame palpitante, tous les fils de l'éternité. Ce costume de vierge, qui semble déjà un deuil à peine plus chatoyant que les autres, qu'on voit s'avancer, presque hiératique, avec un recueillement imposé par ses plis mêmes, une grâce en dedans et presque religieuse, cette ombre encadrant les bandeaux noirs, la pâleur délicate répandue sur un ovale et des traits un peu uniformes, mais souvent exquis, tout cela offre une puissance de contraste vraiment émouvante, un reflet de paradis sur ces fronts calmes. Et l'on pense à Faust : « Arrête, Marguerite! Tu es admirable ainsi... »

Hier, je les retrouvais, ces fines cariatides, mais plus animées cette fois, pleines d'intérêt et de passion, à l'amphithéâtre de tuerie qui dresse ses lugubres gradins de bois devant la hauteur

de Guadalupe. De leurs petites mains gantées, du geste frénétique de leurs ombrelles, elles applaudissaient à la mort du taureau, qui se traînait sur les genoux, une épée enfoncée jusqu'à la garde dans le chignon, une lueur vague d'épouvante plein les prunelles, ayant l'air de demander pourquoi, d'implorer la pitoyable nature, de prendre à témoin les cimes, les immuables montagnes. Cette agonie qui se raidissait dans un spasme désespéré faisait battre délicieusement, faisait bondir de curiosité les petites poitrines. Toutes les figures étaient galvanisées, vibrantes. Elles buvaient des yeux, dans l'arène, fascinées comme à une apparition, une espèce de saltimbanque précieux, brutal, multi colore et charmant, qui s'avançait, avec des précautions d'acteur, le genou élastique, pas à pas.

Ce matador, vêtu de rose mourant tout passementé de noir, offrait l'épée tendue dans la rouge *muleta*. A une belle, qu'il nommait sur un ton fatigué, il dédiait un meurtre encore. Et cette fée acceptait en souriant la libation du sang. Il y avait une antithèse révoltante entre toute cette féroce allégresse répandue, entre la couleur malgré tout intense et grisante du spectacle et la grande mélancolie des Andes par-dessus, des Andes allongeant leurs croupes aux pyramides tristes, aux obélisques gris séparés par des pentes vertes, par de petits éboulemens à déclivités douces, couronnées de gazon. L'ombre précoce du soir s'étirait à leur base. Elles semblaient se dire irresponsables des horreurs des hommes. Le triomphateur, maintenant, retirait son épée pourpre de la bête foudroyée. Un reflet de victoire passait de même sur le joli visage modelé avec tant de tendresse. Il disait plus violemment que jamais la dualité éternelle, sanglante, de l'amour et de la mort.

Au dehors, c'était, presque sans transition, une harmonie de détente et de douceur glissant dans l'air avec la chute mélancolique de cette belle journée, avec l'attendrissement de la lumière qui allait disparaître. Et je savourais encore cette poésie propre et profonde des paysages, des choses, souvent imperceptible par l'accoutumance, à ceux qui y sont nés. Tintemens venus de toutes les églises, heures roses, heures indéfinissables qui sont du matin comme du soir, la grande coulée violette des Cordillères sous le soleil expirant, l'incendie doré des deux chapelles là-haut, dans la paix sans limites de Monserrate et de Guadalupe : quelle impression voluptueuse et funèbre, sortie des choses comme

la vibration prolongée des siècles morts? Et je sens que j'aime déjà, d'une manière inexprimable, j'aime avec délices et gratitude la prière basse, le recueillement, qui planent, éternels, sur cette ville...

Par une nuit très dense, qui est la neuvième de mon séjour ici, après le dîner solitaire et muet de l'hôtel, sorti à la découverte, tout entier aux rêveries, aux fluides de cette terre nouvelle. Elles sont très fraîches, les nuits de Bogota, et le chaud mackintosh s'y impose. Ainsi hermétiquement clos, c'est plaisir de suivre au hasard mon obscure rue Florian, où les belles maisons d'en face sont illuminées pour quelque fête; de s'aventurer dans l'ombre, où, de loin en loin, un arc électrique suspendu jette comme un éblouissement de lumière polaire accroché à des arêtes de glace. Bientôt la lune, indiscrète et brusque, se risque à l'angle d'un toit; mais une lune spéciale encore, une lune qui m'a l'air extraordinairement exsangue et pâle, — encore un effet de l'altitude, sans doute. — Elle enveloppe toutes ces silhouettes de pierre de son rayonnement de gel, elle vous noie, elle vous fait frissonner sous sa lueur tranquille d'argent fondu, sous cette chute de rayons arctiques à travers le ciel d'indigo violent. Puis, de l'horizon, à son tour, se lève le grand triangle blanchâtre de la lumière zodiacale, la flamme boréale avec son sommet pointé vers le zénith, comme le reflet d'un incendie, de l'autre côté de la terre. Et la suprême féerie des étoiles, la vacillation de ces feux innombrables allumés d'un pôle du ciel à l'autre, l'Éridan, Persée, Andromède, Altaïr, vient compléter la magie de la nuit d'octobre.

Des rues étroites, des rues sombres, quelconques, m'ont conduit au parc Santander. L'astre glacé joue à travers le léger feuillage des eucalyptus. Des couples qui ne projettent qu'une seule ombre passent sous leur mystère; tandis que le monument de bronze du général, impérieux et cocasse sur son socle de granit, dresse une silhouette enlinceulée parmi la clarté cendrée des parterres de fleurs.

En face, une grande baie éblouissante s'ouvre dans une paroi noire, l'église de la Tercera, papillotante de lumières. A l'intérieur, on aperçoit tout un peuple qui s'incline, toute une confusion agenouillée. Les murs, les faux piliers, étalent une richesse disparate d'ors, d'ex-voto, de chamarrures. Elle est, du reste,

aussi belle qu'ancienne, cette vaste chapelle, et porte encore intacts sur ses vantaux, sur ses autels de bois sculpté, la griffe archaïque, le très somptueux et très pur cachet que les Espagnols lui imprimèrent. Ce soir, le maître-autel n'est plus qu'un brasier, et, dans la coulée de lueurs qui en rayonne, qui vient laver le trottoir, d'autres ombres s'érigent au dehors, sépulcrales, massées, d'autres pâleurs de vierges au fond des mantilles. Un signe de croix tombé de la chaire passe en onde électrique sur tous les fronts, les baigne de ravissement et de joie. « On croit en Dieu, dit un de mes voisins, quand on en voit les anges. »

Comme c'est jour ou plutôt soir de fête, — l'une des innombrables solennités religieuses du calendrier colombien, — un peu d'animation persiste quand même, dans le faubourg où, fidèle encore à l'échoppe empuantie, l'humble peuple se presse, avide des paradis à bon marché que promet l'alcool. Plus loin, il est vrai, sur le chemin de la Savane, balayé d'une clarté de neige, des groupes s'en reviennent de promenade, avec des brassées de fleurs. Pas d'exubérante joie, pas de vociférations chez ceux-ci, mais un air d'allégresse honnête et douce qui vient de la saine, de la maternelle campagne respirée. Ils marchent en rangs lestes, tenant toute la route, suivis de leurs ombres dansantes et précédés du musicien qui les mène en grattant sa guitare comme un ménétrier beauceron.

Et, enfin, revenant sur mes pas, très tard, le long de la rue Royale qui s'endort une fois de plus depuis trois siècles dans le même linceul de paix et d'ombre grave qu'au temps de Quesada, je côtoie des toilettes blanches et des gentlemen noirs qui se rendent au bal. Je croise même, qui le croirait? quelques noctambules. O modernisme, voilà bien de tes coups! Car, que peuvent-ils bien faire sur cette place Bolivar, cœur désert de la ville, érigeant, sec et froid, le quadrilatère de ses toits sur le bleu astral? Mais n'importe, les heures obscures passent. L'humidité ternit le rugueux pavé. En face, les deux tours de la Cathédrale profilent dans la hauteur, témoins éternels d'un rêve religieux, leur jumelle prière... On erre, de bout en bout, sous les Galeries, on regarde les pâles éclats de la lune glisser entre les colonnades du Capitole, qui serait un monument imposant, s'il était achevé. Les baies de lumière polaire s'allongent en arceaux d'aqueduc sur le grand perron de marches; on écoute, dans la

tranquillité de sépulcre le sifflet des gardiens de nuit postés à l'angle des rues et qui se répète à l'infini en s'affaiblissent comme le cri de la sentinelle. Cependant, au-dessus de la cathédrale, la masse d'ombre des Andes s'étage, s'arrondit avec son incomparable charme, que caressent par places des reflets atténués, ces transparences bleuâtres chères aux peintres des fjords; tandis que, debout et seul au milieu de la place vide, dans un petit square carré, la forme hiératique du Libérateur, qu'un socle massif hausse entre deux arbres, semble veiller, comme le Palladium antique, sur le sommeil de sa bonne ville.

Puis, je rentre moi-même, par la traînée d'argent de la rue Florian, laissant, dans le cruel bleu nocturne, la Croix du Sud incliner, plus fraternels, plus significatifs sur cette terre croyante, les stigmates d'or de sa silhouette divine.

Après quelques excursions dans le Bogota moderne, c'est le domaine de son passé, l'indécis rayonnement de sa légende qui vous sollicite encore le plus tenacement. Plus jeune d'histoire que la nôtre, cette terre des Andes est déjà riche, cependant, d'épisodes et de sujets tragiques. Fréquemment, en levant les yeux, on s'arrête, au hasard des pas, sous quelqu'un de ces plafonds qui en sont les restes un peu tristes, un peu ternis par la patine des siècles, legs et vestiges des conquérans passés, — tous, d'un dessin et d'une élégance assez pareils, boiseries anciennes, à fond blanc, à croix, rosaces et entrelacs d'or; que ce soit au Banco Nacional, à la poste, à la délicieuse chapelle du Sagrario, concrétisant, ces témoins d'art, perpétuant quelque chose, laissé là, de l'âme de la noble Espagne, un parfum de Castille dont ces vieilles salles n'ont pu se déprendre.

Encore avant eux, je le sais, il y a cet attirant mystère, mais quoi? presque indéchiffrable à présent, de l'Amérique antérieure, de ces âges silencieux qui s'écoulèrent avant 1492, dont rien d'écrit, dont rien de bâti n'a survécu. Pourtant ils furent, ils fleurirent, les peuples pullulans qui couvraient, dix fois plus nombreux, un sol encore plus doré qu'aujourd'hui. Quels rêves roulèrent-ils avant de descendre ainsi tout entiers dans l'irrémédiable cendre? Que pensaient, que croyaient les maîtres de cette glèbe heureuse, avant de l'abandonner à la rapacité des vainqueurs? Ah! sans doute, dans le moment de disparaître, ils implorèrent une dernière fois leurs dieux, et de la malédiction qu'ils jetèrent devait germer à deux siècles de portée

la semence de révolte et d'expiation, continuée, quelques-uns pensent, dans les vicissitudes de l'Espagne, — disons seulement dans les déchiremens de cette Amérique moderne qui s'entr'égorge sur leurs tombeaux.

Depuis, un grand oubli est tombé sur eux. Le peu qu'ils nous avaient légué a été détruit par un fanatisme indigne de la victoire. Et les musées mêmes, libres cimetières où les triomphateurs s'offrent le luxe généreux d'immortaliser les vaincus anéantis, les musées, ici, ne nous disent presque rien de ces disparus. Une promenade à travers celui de Bogota a pris rang parmi mes pires déceptions. Là, pouvais-je penser du moins, un coin du voile formidable aura été soulevé. Quelle illusion! Décidément, ils sont bien anéantis à jamais, les fils éphémères des Zipas. Deux ou trois reliques seulement frappent le regard, mais modernes, celles-là, le lit de Bolivar, en acajou Empire assez rococo; en revanche, autrement évocateur sous sa cloche de verre, un drapeau qui vaut presque un symbole, lui, quand on songe à tout ce qu'il promena sous ses plis : l'étendard authentique de Pizarre, de soie blanche un peu rouillée par le temps, mais d'une élégance exquise et cruelle avec ses croix brochées et ses fleurons d'or.

Et c'est tout. Une indigence presque incroyable d'antiquités aborigènes; quelques poteries insignifiantes; pas un document sur les Muyscas eux-mêmes, bien finis, bien effacés à jamais du sol qui les vit naître. On m'avait conseillé cependant une excursion à une lagune célèbre, désertée aujourd'hui, où se déroulèrent autrefois les rites fastueux de leur puissance.

Le jour de son couronnement, tout le peuple de Cundinamarca, les deux millions d'Indiens qui y vivaient, se réunissaient autour du Cacique suprême, de l'Empereur, sur les bords de ce lac de Guatavita, là-bas, là-haut, dans les montagnes, derrière la Savane. Au milieu d'eux, le monarque se dévêtait; puis, enduit, par tout le corps, d'une mince couche de miel, il se roulait dans de la poudre d'or. De la sorte, il apparaissait à sa nation idole étincelante. Mais des barques sacrées l'attendaient. Escorté de tous ses proches, des dignitaires de sa maison, il gagnait le centre du lac, il s'arrêtait à nouveau. Et, après avoir attendu que la nappe fût calme, se penchant, il adorait dans les eaux le Soleil. A ce maître du monde, il offrait, il jetait à pleines mains, libation splendide, tout l'or de ses coffres, ses joyaux, la pluie verdoyante des émeraudes. Enfin, se plongeant lui-même, il aban-

donnait dans les ondes son paillettement magnifique pour ressortir tout nu, déchu, homme comme nous tous. Ainsi, s'étant humilié devant le Dieu qui l'avait reconnu, qui avait accepté son hommage, il apparaissait consacré comme son fils même, héritier du prestige divin. De là naquit en partie cette légende de l'Eldorado, ruine de tant de conquistadors, de Quesada le premier, qui, prenant le Pirée pour un nom d'homme, s'en allèrent poursuivre jusque chez les Omaguas, sur les rives de l'Amazone, ce rêve insaisissable, un royaume fabuleux gouverné par le Roi Doré.

La conclusion de la légende appartient à notre siècle. Une compagnie américaine s'était formée pour assécher ce lac de Guatavita. Mais, inaccessible, inépuisable, la profondeur magique conserva ses trésors, comme Vigo avait gardé les siens.

Il n'est pas jusqu'au souvenir qu'on donne aux abolis qui n'appelle, à son tour, celui de leurs oppresseurs. Je ne serais pas étonné si les ombres de Fredermann ou de Luis de Lugo, Adelantado du Nouveau-Royaume, revenaient se promener, par les nuits bien sombres, devant le portail de San Francisco ou sur la hauteur de Monserrate. Car c'est un des traits particuliers de ces réminiscences qu'en accordant sa pitié aux vaincus, l'on ne puisse s'empêcher d'admirer le panache de ces horribles et héroïques conquérans.

Hier, j'étais entré dans la cathédrale; et là, debout sous la lueur qui tombait des vitraux, moitié conscient et moitié rêvant, comme Washington Irving devant le manuscrit de l'abbaye de Westminster, je faisais comparaître leurs âmes errantes encore sous ces voûtes claires. Je voyais, fantômes silencieux entre les piliers, s'arrêter, comme il y a quatre siècles, tous ceux qui, sur ces dalles, avaient agenouillé leurs armures; tous, ceux de la conquête et ceux de la grande ruée, ceux qui maniaient l'épée et ceux qui remuaient l'or, les Venero de Leyra, les Diaz de Armendaris, les d'Ezpeleta, les Manuel de Guirrior; et le vice-roi-évêque, souverain à crosse et à mitre; et les rudes chercheurs de métal, les vrais vautours des Andes, les Juan de Cespedes, les Alfonso de Herrera, les José d'Elhuyar, qui, à la poursuite d'un pays merveilleux, avaient découvert le Sinù, la Sierra Nevada, le Choco, l'Antioquia. Et tous ressuscitaient ces ères de croisade et d'épopée, ces temps picaresques de l'Audience Royale et de la Présidence, où Bogota recevait du roi d'Espagne le titre de *ciudad muy noble y muy leal*. Et la plupart, pourtant, baissaient la

tête, comme si le sang versé pour cette Golconde eût crié contre eux. Ils avouaient toutes les rapines, ordonnées ou contresignées par eux, qu'avait permises cette organisation coloniale du Gouvernement général des Indes, avec ses deux secrétariats du Pérou et de la Nouvelle-Espagne, le premier embrassant une juridiction qui s'étendait de Panama à Buenos-Ayres. Ils avouaient tout ce qui avait pu se passer à l'ombre de cette division des colonies en Provinces Majeures et Provinces Mineures, vice-royautés et capitaineries générales, dont les intérimats aux mains des premiers venus furent un tel fléau que les rois d'Espagne durent, en même temps que les gouverneurs, nommer, par lettres de « provision » cachetées, leurs successeurs. Ils convenaient de l'éternelle impuissance du Conseil des Indes à en réprimer les abus. Ils prenaient leur part des exactions et des crimes sans nom dont se souilla le régime des *encomenderos*, ces colons à qui étaient dévolus en propriété les villes comme les champs, les habitans et les terroirs. Ils la prenaient aussi de ces comédies qui s'appelèrent les « jugemens de résidence, » *juicios de residencia*, enquêtes locales devant quoi les gouverneurs devaient rendre compte et qui ne laissèrent jamais apparaître que les collusions les plus éhontées entre enquêteurs et assignés. Ils reconnaissaient la pesanteur du joug de cette mère patrie interdisant « sous les peines les plus sévères, dit Pereira, de planter des vignes, des oliviers, du chanvre et autres plantes industrielles de la Péninsule; » refusant, par la plume de Charles IV, « la permission de fonder une Université à Mérida, sous prétexte que l'instruction ne convenait point aux Américains; » et en sanctionnant, en effet, l'interdiction jusqu'à punir de mort la lecture de l'*Histoire d'Amérique* de Robertson; tandis que, parallèlement, le commerce des colonies était le monopole, ou presque, de la *Casa de Contratacion* de Séville, et que la vénalité des officiers aux Indes ne laissait d'autre alternative que la concussion à leurs acquéreurs et que la spoliation aux administrés.

Comme les Indiens, qu'ils exterminaient au travail des mines, ces thésauriseurs insatiables ont passé. Les Adelantados et les Visiteurs Royaux sont allés se confondre dans la même poussière. De loin en loin, en parcourant leur ancien empire, on retrouve encore quelques ouvrages qui parlent de leur grandeur : un pont, un fragment de route à peu près conservé. A Bogota même, où cette solide cathédrale, victorieuse des convulsions terrestres, est

sortie de leurs mains, on vous montre quelques parties de la somptueuse demeure habitée par les vice-rois de la Nouvelle-Grenade; mais leur souvenir reste maudit. On les appelle des Titans, mais on voue leur mémoire à la haine des bambins qui vont à l'école, de ces générations en herbe qui sont pourtant leurs filles.

Déjeuné ce matin dans un cadre de luxe tout à fait parisien, chez l'une des personnalités les plus distinguées et les plus riches du parti libéral, de ce parti qui aspire présentement au pouvoir « comme Jésus sur la croix après le ciel. » Des considérations de politique comparée ont fait à peu près tous les frais de cette conversation. L'approche des élections présidentielles, certaines rumeurs, du reste presque permanentes, de révolution, la corsaient d'un piquant d'actualité.

En fait, ces discussions de personnes et de programmes, ces subtiles questions de nuances, nullement inflexibles du reste, susceptibles de tempéramens selon les convenances personnelles, absorbent le plus clair du temps et des forces combatives des Sud-Américains. Peut-être en souhaiterait-on un plus positif emploi. Glisser le terrible mot de « politique » entre deux lambeaux négligens de phrase, c'est frotter un paquet d'allumettes ; c'est risquer quelque explosion. Il n'y a plus d'indifférens : les plus froids s'exaltent, les moutons deviennent enragés. Et les femmes s'en mêlent, les jolies têtes légères promptes à se passionner. On affronte avec surprise, — qui s'en douterait? — des lutteuses irréductibles, d'adorables intransigeances. Heureux peuple, qui a encore la foi ! En France, où cette même passion du forum est reléguée de plus en plus au rang des plaisanteries de pire aloi, où les parades des tréteaux parlementaires n'arrêtent plus le passant, on s'expliquerait mal le goût que les combattans apportent à ces joutes, si l'on ne savait que sur la question, — philosophique, admettons-le, — de bien-être général, se greffe, le plus souvent, une préoccupation d'intérêt personnel fort étroit. En temps de révolution, un citoyen sans opinion joue le rôle du doigt entre l'arbre et l'écorce. Personne ne le défendant, il sert de proie aux deux partis. Puis, comme les salaires des emplois commerciaux sont généralement dérisoires, il est naturel que le besoin fasse briguer les *destinos* plus rémunérateurs du gouvernement. En somme, les sauterelles administratives qui s'abattent

sur le budget grenadin n'ont point les mandibules moins exigeantes ni moins actives que celles d'outre-Atlantique.

De là ces assauts vers le pouvoir où se rue périodiquement la foule des inassouvis. Depuis 1820, la Colombie n'a pas souffert moins de soixante-seize révolutions ou tentatives de révolution. Pendant ce même laps de temps, le pays n'a jamais passé plus de huit ans sans émeute. La plus longue période de paix civile s'est écoulée entre 1886 et 1895. Voilà qui laisse encore loin en arrière les chiffres établis par la France.

Est-on bien toujours équitable, d'ailleurs, pour ces peuples au berceau? Ce sont de grands enfans qui, chacun à son tour, — voyez le Mexique, le Chili, — feront des hommes. Pour l'instant, il est entendu que la critique en est aisée, trop aisée. Pour moi, je préfère étendre à tous ces embryons d'États le beau cri de guerre et de progrès de la grande terre océanienne; l'*Advance Australia!* répété hier encore par la Rhodesia. Ne viendra-t-il pas, le vrai libérateur, n'éveillera-t-il pas enfin cette Nouvelle-Grenade qu'on aime malgré ses défaillances et ses travers, le Porfirio Diaz qui lui criera, à elle aussi : Allons, Colombie!

Car voilà ce qui lui manque le plus, à ce pays si merveilleusement doté, outillé par la nature : le bon tyran. Ce système du pouvoir personnel n'est tolérable que sous réserve d'une direction non moins éclairée que forte et qui compense par le prestige à l'extérieur la réglementation souvent serrée, sinon opprimante, des libertés civiques. En regard du dictateur intelligent qui s'est rencontré à Santiago et à Mexico, que de Celmans, de Francias, de Crespos! Et, pour qui s'inquiète moins des mots que des réalités, quel despotisme, bon ou mauvais, quel véritable césarisme, donnant en fait, à M. Diaz et à M. Crespo, une omnipotence identique à celle dont leurs propres administrés ne manquent point de plaindre éloquemment les sujets du tsar! C'est, par une ironie singulière et mélancolique, le terme de République couvrant précisément l'antithèse de toutes les données républicaines, quelque chose de nouveau et de très vieux tout à la fois, la discipline barbare et féconde, selon les cas, de l'Empire électif. Par l'aléa qui domine la loterie présidentielle, il n'est point impossible d'y voir une régression, non seulement sur la monarchie constitutionnelle, mais même sur la monarchie de droit divin. En fait, un tel régime rappelle assez bien le temps, avant Austerlitz, où nos écus français laissaient

lire à l'avers : « Napoléon empereur, » et au revers : « République française. » Et la chose, du reste, a été publiquement exprimée. Le spirituel ministre de France me citait l'autre jour ce mot entendu par lui, naguère, en pleine Chambre chilienne. C'était avant la chute de don Pedro : « Messieurs, disait l'orateur, il n'y a dans le Sud-Amérique que deux pays qui vaillent d'être nommés, l'*Empire* du Chili et la République du Brésil. »

Quoi qu'il en soit, les Colombiens paraissent sincèrement attachés à cette forme de République. Je les soupçonne de tenir surtout à l'étiquette, au nom, qui se confond pour eux avec des idées de progrès, avec une conception vague de gouvernement moderne. Les visées à la Warwick qu'on a prêtées à Bolivar sont mortes avec lui. Et l'on montre même ici la fenêtre par où son ami Ospina le fit s'évader, le pont sous lequel il se réfugia pour éviter de mourir avec elles.

Je me représente à peine la stupeur, l'indignation, le haro populaire, les dénonciations de coup d'État qui accueilleraient chez nous un Président décidé à révéler un peu sa personnalité. Ici, tout est soumis à la volonté ou au veto de ce magistrat suprême. Tout s'élabore dans son cabinet, à l'ombre de son pouvoir discrétionnaire. Il gère à sa guise les deniers publics, n'en devant compte à personne ; il dispose de prérogatives qui feraient hurler les plus conservateurs de la conservatrice Allemagne. Enfin, il se soucie assez peu du Congrès, sorte de grand conseil municipal de la Colombie, qui se réunit six mois tous les deux ans pour opiner généralement du bonnet à tout ce que lui soumet un Conseil des ministres bien stylé.

Il apparaît fort peu, du reste, le Président, M. Caro (1). Il ne sort presque jamais de son palais San Carlos. On le dit abstrait volontiers en des rêves virgiliens. J'ai lu de ses vers qui s'alignent avec la facilité brillante, abondante et non sans grâce des Sud-Américains. Et voilà comment un peuple littéraire a choisi un poète pour pilote de ses destinées !

Quant à la différence essentielle entre les deux principaux groupemens politiques, conservateurs-gouvernementaux et libéraux-opposans, elle ne repose guère en somme que sur une conception divergente, — moderne encore, — des rapports entre l'Église et l'Etat. Mon interlocuteur de ce matin me priait en outre

(1) Il a eu deux successeurs depuis l'époque où nous écrivions ces lignes : M. Manuel Sanclemente et M. Marroquin.

très vivement de croire que, si les seconds reconquéraient jamais le pouvoir, ils n'auraient rien de plus cher que les intérêts miniers, de plus pressé que les détaxes douanières, de plus à honneur qu'un bon arrangement au sujet de certaines vieilles dettes nationales oubliées avec tant de désinvolture par ces damnés conservateurs. Hélas! ce n'est point seulement chez Figaro qu'on rase gratis... demain!

Il est permis, en tous cas, de rapporter ici la phrase presque divinatrice, je le crains, de Chateaubriand : « Selon moi, les colonies espagnoles auraient beaucoup gagné à se former en monarchies constitutionnelles. La monarchie représentative est, à mon avis, un gouvernement fort supérieur au gouvernement républicain, parce qu'il détruit les prétentions individuelles au pouvoir exécutif et qu'il réunit l'ordre et la liberté. » *Libertad y orden*, voilà justement la devise inscrite au-dessus de l'écusson colombien. L'unanimité des désirs prouve combien l'on est d'accord sur le but. Malheureusement, c'est sur les moyens qu'on diffère. Puisse l'avenir, je le souhaite sincèrement, rétorquer la forte pensée du grand écrivain!

Au rebours de beaucoup de voyageurs, j'ai toujours pensé que l'intérêt offert par une nationalité réside beaucoup moins dans son aristocratie, où les manières, les conventions, l'hypocrisie mondaine émoussent l'originalité, font l'acteur humain impersonnel et quelconque, que dans son vrai peuple, prime-sautier et naturel, réserve inépuisable du génie des races. Le peuple de cette terre, je m'y mêlerai certainement beaucoup pendant le reste de mon voyage ; et, quant à la *gentry*, je voudrais retenir d'elle surtout l'impression que m'ont laissée ses femmes.

Ici, la jeune fille offre de bonne heure une petite personnalité très accusée. Elle est volontiers spirituelle et elle est jolie. Elle franchit plus vite l'âge ingrat, l'époque de transition où ses jeunes sœurs outre-atlantiques présentent de si longs bras, des mains si rouges, des toilettes à peine équarries platement accrochées à une anatomie déplorable. D'enfant jusqu'à douze ou treize ans, elle se réveille un beau matin maîtresse de maison, avec, du coup, l'aplomb et l'aisance nécessaires à son rôle. Elle régnera déjà aux *Eight o'clock*, entre les coupes de confitures et la chocolatière nationales. Sans doute, par compensation, devenue très vite épouse et mère, se regrettera-t-elle de meilleure heure. Mais on

peut mettre bien des grâces dans l'art de renoncer! Les cheveux blancs ont aussi leur charme!

Et, comme elle est, avec cela, gentiment campée, élégante souvent, cette jeune fille, elle sait encore s'imposer par ce côté « poupée » qui a peut-être, — Dieu ou le diable ne l'ignorent pas, — autant de poids que la beauté dans l'empire d'une femme. La seule crainte que je formulerais serait peut-être justement de la voir céder, elle aussi, à un modernisme de costume disparate dans ce cadre de Bogota, si particulier, d'une gravité sentimentale et catholique si spéciales. En somme, et quoi que puisse décréter la tyrannie de la mode, le costume le plus seyant pour la Sud-Américaine, le mieux harmonisé avec ce milieu de passion et de foi, restera sûrement toujours la mantille.

Je ne souhaite point de voir les Bogotanes perdre, par un esprit d'imitation insuffisamment critique, leur distinction personnelle et charmante. Rêvent-elles de toutes les cangues, de tous les martyres stoïquement affrontés, à quoi nos grands tailleurs, dans leur préoccupation exclusive de réaliser une silhouette factice, soumettent sans appel de pauvres corps par avance résignés à tout? En vérité, leur esthétique mérite mieux; et, de même que les délices de l'enfer parisien les lasseraient vite, nul cadre jamais ne les mettra mieux en valeur que celui, tout simple, tout immédiat, du *home*, de la *casa* où je les voyais hier encore, aux bougies, alertes, brillantes, sautant d'un quatuor de *tiple* à l'Érard toujours ouvert, de la valse du jour *Sobre las olas* au dernier opéra de Salvayre, à la dernière pavane de Saint-Saëns. Ou bien tout simplement elles causaient, comme elles causent toutes, de la voix, du geste, du regard, du corps entier, joli babil d'oiseaux dans une cage dorée. Quand elles se reposent, elles trouvent naturellement cette attitude un peu lasse, un peu éplorée, que les peintres espagnols se sont bornés à copier dans la pensive soumission de leurs Vierges; et encore et toujours, ce sont ces traits attachans, l'ovale un peu allongé du visage, la bouche rêveuse et petite, les yeux humides sous de longs cils baissés qui se relèvent d'un mouvement immense et doux. En les regardant, je me rappelle ces trois inimitables choses qu'on voit au musée de Bruxelles: les portraits des trois filles de Charles-Quint par Coëllo.

Est-ce influence ambiante, inhérente à la terre d'Amérique; est-ce le corollaire logique de cet esprit d'émancipation, de cet

effort vers l'enfantement de l'avenir qui fait vibrer, d'un pôle à l'autre, le Nouveau Continent? Il m'a semblé retrouver chez la jeune Bogotane quelques-uns des traits que M. P. Bourget, dans *Outre-Mer*, relève en sa cousine à la mode de New York ou de Baltimore. D'abord elle est, en somme, maîtresse absolue, inconditionnelle, de ses destinées, et ni père, ni frère, ni mère, ni tuteur ne la contrarieront jamais dans ses élections irrévocables. Puis, — conséquence même de son affirmation précoce, au sein de sa famille tout aimante, — elle rencontrera une docilité condescendante à ses jeunes vouloirs, à ses fantaisies. L'éducation qu'elle aura reçue au Colegio de la Merced ou à la Enseñanza ne l'aura point jetée dans l'aversion mystique du monde, ni dans l'inquiétude de ses perverses dissimulations. Élevée dans l'attente paisible et sûre d'une union où son cœur seul sera écouté, elle ne participera point aux émotions troublantes, mais non plus aux déceptions du mariage européen ; et ses traits sans impatience diront assez qu'elle se repose de l'avenir sur le présent, certaine de goûter à son tour les courtes heures divines que la vie dispense. Enfin, avec le mariage, elle trouvera, non une sujétion nouvelle, parfois plus dure, succédant à celle du foyer paternel, mais, du moins très souvent, un milieu espéré, préparé, de confiance réciproque, où les droits de l'épouse seront pesés dans la même balance que les devoirs du mari. Au surplus, il semble qu'en ce stade définitif de leur existence, les Colombiennes se montrent dignes de leur bonheur. La mauvaise fortune, pierre de touche de tant de dévouemens, les trouve inébranlablement fidèles à l'étoile choisie. Et, quant au « mur de la vie privée, » il est assez haut et épais pour dérober totalement aux regards des tiers ce squelette que, selon l'expression anglaise, chaque famille cache dans son armoire.

Et puis surtout, je le répète, il y a cette liberté intense du désir vers ce qui semble beau, juste et bon, ces franchises du cœur qui ne s'embarrassent pas des questions de fortune, de situation, qui comptent pour rien, ou presque, la dot, les revenus, les « espérances, » toutes les spéculations plus ou moins avouables qui servent trop souvent de base, en Europe, à nos desseins matrimoniaux. Qui sait si ce n'est pas encore là l'un des secrets du bonheur? S'il n'y a pas un peu de chimère et de duperie dans notre culte, à nous autres, pour cet argent qui nous donne si peu et qui nous coûte tant? Oui, je la trouve heureuse, je la

déclare, avec un vrai plaisir, généreuse et noble, la société qui ne dédaigne point, dans notre ère et parmi notre positivisme, de sauver, en sa mesure, la mise de l'honneur: je lui sais gré de ne pas tout sacrifier au Moloch du siècle, de croire encore et malgré tout à une esthétique meilleure; — et qui sait? — de devancer son temps en pensant que l'homme se lassera du dernier supplice qu'il se soit conservé, de la dernière roue sur laquelle il s'attache, celle de la Fortune. Ici, l'on s'indignerait d'une alliance qui puiserait uniquement sa raison d'être dans la source impure de la richesse. Quelqu'un me citait le cas, vraiment incroyable pour le boulevard, d'une jolie personne pourvue d'un chiffre de rentes fort élevé et qui ne parvient pas à se marier, justement par l'excès de ses ressources, aucun des jeunes gens qui pourraient y prétendre n'acceptant de paraître céder à un mobile intéressé.

Dans un autre ordre d'idées, il était intéressant de se demander quelle forme particulière et quel degré d'art la Colombienne est susceptible de s'assimiler. Fréquemment, en effet, chez une femme très intelligente, on est tout surpris de rencontrer une tranquillité, une demi-indifférence presque fâcheuse à telle œuvre d'art qui nous émeut, nous autres hommes, jusqu'à l'exclamation. Est-ce manque pur et simple de perception suffisante? Ou bien sérénité de l'inspiratrice de tout art, daignant agréer l'hommage, quoique imparfait?

Comme je priais une Bogotane de me dire pourquoi la grâce colombienne n'avait pas provoqué autour d'elle une plus vive floraison d'art, n'avait pas déterminé la vocation de plus de sculpteurs, de peintres, mon interlocutrice eut cette jolie réponse : « Si la copie n'avait pas valu l'original, elle l'eût fait regretter; et alors, à quoi bon? Si elle l'avait égalé, elle ne nous eût rien appris que nous ne connaissions déjà. Si elle l'avait surpassé, personne n'en eût voulu convenir. » — Sans doute, Madame; mais vous ne parliez que pour le présent; et le passé, qui le perpétuera? Qui fixera l'ombre pensive de vos boucles noires pour la contemplation de vos petits-enfans? Quoi que vous en inférieiz, il n'y a, pour ainsi dire, en cette ville, ni toile de maître, ni statue de prix, et je le regrette. Le goût du logis s'est tourné plutôt vers le confortable. C'est Balzac qui dit : « Le luxe est, en France, l'expression de l'homme, la reproduction de ses idées, de sa poésie spéciale; il peint le caractère. » A Bogota, il s'en faut que

les nuances en soient aussi révélatrices. On trouverait peut-être, d'ailleurs, à ce peu de développement de l'esprit esthétique, une raison plus simple et lointaine, l'ignorance profonde et l'absence presque totale de culture, de curiosité intellectuelle dans laquelle les Espagnols ont longtemps laissé sommeiller ce peuple. Il convient aussi d'ajouter que la Colombie ne fut jamais, comme le Mexique, la fille bien-aimée de la Péninsule.

Quelques raisons qui aient pesé sur les destinées artistiques des jeunes Colombiens, c'est vers la littérature, plus communément accessible, moins apparemment laborieuse, moins coûteuse comme matière première, que leurs aspirations s'orientent de préférence. Le résultat demeure des plus honorables. On tire de belles éditions à Bogota. Et le contenu tient fréquemment les promesses de la forme. Tout guitariste est doublé d'un poète et tout *arriero* d'un guitariste. Sans doute je ne vais point jusqu'à dire que tout arriero se fasse éditer chez Camacho Roldan; mais il est bien peu de *cachacos* au moins qui, se sentant quelque bleu à l'âme, quelque œil noir en perspective et quelques rimes au bout des doigts n'aient rempli de leurs sonnets, de leurs stances ou de leurs acrostiches une ou deux colonnes du *Correo Nacional*, de l'*Autonomista* ou du *Repertorio Colombiano*. Quant aux romans, qui commencent à former une petite bibliothèque, deux surtout m'ont paru savoureux : *Blas Gil*, par M. Marroquin (1) et une page d'amour aussi exquise que simple, histoire de *Maria*.

Quand on en a fini, ou à peu près, avec Bogota, il reste à connaître la Savane. Quand on a arpenté celle-ci, il reste à voir les grandes curiosités naturelles des environs, les mines de sel de Zipaquira, le pont de Pandi, et le salto de Tequendama.

La Savane, — *Sabana*, — cette royale plaine suspendue dont Bogota occupe la lisière orientale, est plate absolument comme l'était la fertilisante mare tertiaire qui l'a formée. Deux voies ferrées, d'une quarantaine de kilomètres chacune, permettent d'en toucher rapidement deux des bords, à Zipaquira et à Facatativa. Les Indiens racontaient qu'au temps des amours de la Lune avec le Soleil, la pâle capricieuse, un jour, se réveilla jalouse. Sur quelle Léda stellaire le maître des mondes avait-il jeté son

(1) Le Président actuel.

dévolu? Prétendait-il, à travers les abîmes, aux sourires de Céphée; madrigalisait-il avec Cassiopée? Nul ne le sait, comme de juste, mais remarquons au passage ce parallélisme avec les vieux contes dorés de la Hellade, les fureurs de Junon et les fredaines de Zeus. Alternativement, donc, la Lune se rongeait de dépit et se reprenait à l'espérance. Mais le premier, à la fin, l'emporta. Sans prises sur son omnipotent époux, elle fit, dans un accès de vengeance, mourir d'un seul coup, par une inondation formidable, tous les fils de celui-ci, les Hommes. Et ce furent les jours du Grand Lac, quand la brise roulait, de l'actuelle Suesca à l'actuelle Soacha, les vagues maudites et furieuses. Enfin, prise de remords sans doute, la persécutrice se calma; et il vint sur les eaux un génie, un demi-dieu nommé Bochica, qui, d'un coup de pied, renversa la barrière des Andes et, de la mer de larmes de jadis, fit la mer de moissons d'aujourd'hui.

Cette Savane, en effet, permet seule l'existence de Bogota; c'est elle qui l'alimente et la fait vivre. Et, par retour, la plaine tire sa raison d'être et sa richesse de l'extrême cherté des vivres dans la capitale colombienne. Un chemin de fer vers la côte la ruinerait. Ainsi, elle forme une zone de cultures européennes à part, exilée sur ce plateau de la Cordillère, au milieu des steppes chauds d'alentour. Peut-être y pourrait-on voir la figure d'une coupe au fond de laquelle une perle serait restée.

De la sorte, Bogota apparaît comme une ville unique, vivant d'une vie toute spéciale et retirée du monde, portant avec soi, dans cette aire des nuages, ses ressources, sa civilisation, son génie et ses rêves. On dirait qu'un démon de la montagne l'offre, sur la main, comme une ville votive, au dieu des espaces. Devant soi, elle peut prolonger ses mirages sur la grande nappe du désert, à laquelle l'aube et le crépuscule, dans les gammes de leurs teintes, donnent des illusions d'eaux changeantes. Derrière, la vue se heurte à l'altitude sombre où le monde connu finit. Tellement qu'on la croirait ainsi adossée à une falaise et regardant la mer.

Plus loin, sans doute, plus loin que cette barrière, et en contre-bas, c'est le seuil d'un autre monde; c'est, dans le réveil de la royale nature, dans l'exubérance retrouvée du soleil, le commencement des *llanos*, les immenses pâturages aux peuplades de troupeaux, l'Océan de verdures qui s'en va, d'une seule pente, douce, continue, presque infinie, jusqu'aux bouches de l'Ama-

zone, jusqu'aux rivages de la mer Atlantique. Mais rien ici, vraiment, pour qui y serait né, pour qui n'en aurait jamais émigré, rien dans cette nuance morne de la lumière, dans cette dentelure fabuleuse des monts et des nuages, dans cette tristesse pesante des grands horizons plats, ne laisserait supposer qu'à quelques lieues, à peine franchis les bords de cette coupe dont le fond nous supporte, la terre redevient si généreuse, l'Équateur, se ressaisissant, fait germer la jeunesse, jaillir la sève éternelle. Aussi ai-je accepté, avec une vraie joie anticipée des yeux, l'hospitalité d'un ami dans son vert *cafetal* d'Usatama, étendu à une journée de route sur les molles croupes des terres tempérées, *tierras templadas*, et dont le retour s'enchantera encore d'un crochet sur la fameuse chute de Tequendama.

C'est bien le petit jour sale, indécis, l'aube de faméliques tristement levée sur notre départ, qu'il faut pour recevoir de cette Savane toute son impression vraie, saisissante, d'immensité lugubre, de désolation sans détails et sans accent. Cette solitude grise, — où nul arbre, où presque nul homme ne se dresse, où, à des distances éperdues, se rangent seulement quelques maisonnettes rabougries, où, sur la nappe, cendrée là-bas, d'un vert fané ici, s'alignent à perte de vue les murs couleur de terre qui marquent les divisions des champs, — déconcerte pourtant la réflexion, avec son aspect si maigre, si lépreux : elle vaut des sommes folles ; cette herbe ravagée nourrit l'un des meilleurs bétails de la Colombie, et la pomme de terre, qui y reste, d'ailleurs, la plus succulente du monde entier, a poussé ses premiers tubercules entre ces mottes grises.

Avec la grande hacienda qui s'abrite dans le cul-de-sac du Vinculo, commencent subitement les rebords de la coupe, ces montagnes rudes, maussades, pelées, qui, depuis Bogota, n'ont presque point eu l'air de se rapprocher. Un agreste lacet encore, où, d'instant en instant, la nature devient plus parcimonieuse, plus grelottante; une espèce de chaos où se multiplient les hauteurs sombres, les croupes bordées, dans les ravins, des derniers arbrisseaux rachitiques, avec de longues mousses laineuses s'effiloquant à leurs branches comme des chevelures verdâtres de nixes scalpées; un ciel funèbre où le vent d'automne souffle continuellement, balaye les nuées blanches contre le sol, ou accourt on ne sait d'où avec des grondemens d'avalanche. Il fait froid, il fait mouillé. Au-dessus de chaque buisson, un petit flocon

de ouate se forme, s'enlève ensuite jusqu'au plafond uniforme de nimbus dans lequel se perdent les parois des pics. Quelques sauterelles essaient bien encore de chanter, mais si grêles et faibles ! A peine un tout petit choc métallique comme sur un harmonica fêlé ! Et tous les escarpemens, tous les nouveaux étriers qui se découvrent indéfiniment à mesure que l'on arrive sur l'horizon supposé, évoquent déjà, par leur intense et spéciale mélancolie andine, la chaîne titanesque à laquelle ils se soudent, la Cordillère où dort dans l'air glacé le colosse, la dent de neige de ce Sumapaz dont le nom même traduit de façon saisissante le rêve éternel et l'éternelle impassibilité. Puis, brusquement, ce sol à son tour, malgré les chaos et les escarpemens, quelle piste d'enfant, quel joujou il paraît, — quels acteurs d'un drame formidable il évoque encore, quand les regards vont instinctivement chercher dans l'Est l'autre passage, le terrible, donnant, à travers le Sumapaz lui-même, accès dans les llanos par le val de l'Humadea, ce sentier par lequel, en 1537, arrivèrent sur les hautes terres du Cundinamarca les conquistadors de Fredermann et que, depuis, n'ont jamais plus osé fouler d'autres cavaliers !

Mais la seconde ineffable, la récompense de tant de zigzags, de montées en spirales, c'est quand, au sommet, tout d'un coup, les cimes s'écartent, les obstacles s'effondrent, les lointains s'éclaircissent et que, par une gorge abrupte entr'ouverte sous les pas, on aperçoit, à mille mètres au fond d'elle, la plaine, le merveilleux *llano* de Fusagasuga, étendu, radieux, dans l'ensoleillement des zones tempérées. Un tel changement à vue tient du prodige ; l'on se penche hors des selles, vers l'anfractuosité béante où sourit, toute verte et si belle, la terre de Chanaan. Et quand, une demi-heure après et l'escalier en colimaçon lestement descendu, on se retrouve à son niveau, parmi les fuseaux des arbres, au milieu d'une végétation qui, de pas en pas, s'élance plus puissante, s'enroule plus touffue, tend ses lianes des branches au sol, en cordes de lyres, hausse les aloès bleus sur leur stipe de feuilles mortes ainsi que des palmiers, ouvre le parasol des fougères géantes en y recourbant une crosse au bout de chaque feuille, incline dans l'ombre lourde et vénéneuse de sa touffe la morbide clochette du datura, quelle détente, quelle gaieté à se baigner, comme dans une onde qui passe, au large bruissement des cigales ! Dans ce pays, deux heures de grimpée vous rendent l'Europe ; deux autres

de descente vous plongent en pleine température saharienne. A mi-côte, c'est Nice ou l'Algérie.

Et maintenant, après l'arrivée et le repas aux lumières, devant les ténèbres de ces vallées inconnues, contre les murs blancs de cette rustique demeure tout étonnée de nous, nos fauteuils se balançaient, cadençant nos songeries. Ah ! la volupté du silence, quand les cigares rougeoient, qu'au ras des prés obscurs scintillent les zigzags des lucioles, que les cocuyos passent, à l'angle de la maison, dardant leurs deux points de phosphore ! Là-haut palpitent Argô, le Scorpion, la Petite Ourse. On ramasse dans un regard la Voie Lactée, le Chemin Saint-Jacques, comme l'appelaient nos pères, Orion, tout un embrasement d'étoiles. Sous les masses sombres des bosquets prochains halette le sommeil universel.

Et la féerique, la mille et deuxième nuit, comme dans le conte indien, berce, enveloppe encore le monde de ses ailes chauves. Emplie de nos regrets, ivre de nos frissons, elle aime, elle soupire, l'oublieuse ombre !

J'ai poussé mes volets dans la pastorale du matin. O sourire, tout à coup, ô lumineuse joie ! Et, en m'avançant sous la vérandah, surpris, féru de tout ce qu'il y avait hier soir au fond de ces ténèbres, une fois de plus je me demande : pourquoi essayer de traduire ? pourquoi se répéter ? Qu'ajouter à la description de ces aurores si invariablement mélodieuses, sinon quelques nuances dans l'état d'âme de leur spectateur ? Et encore, est-il bien sûr que les notations de voyage deviennent beaucoup plus tolérables quand elles mêlent beaucoup de ce multiple *moi* aux perspectives de la nature ? Enfin, quelques instans je suis demeuré là, sur ce balcon de bois, sans penser, les mains appuyées. Mais, insensiblement, il se dressait de mon engourdissement, le grand contrefort des Andes qui, juste en face, remplit l'horizon en s'abaissant dans l'éloignement de notre gauche. Une coulée de lumière baigne ses flancs un peu vaporeux, un peu fantomatiques encore. Elle les magnifie, elle les recule des ténèbres où, tardivement, nous demeurons plongés. On dirait un fond de scène sublime vu de la pénombre du parterre. Elle se précipite obliquement à nous vers ces contre-bas perdus où les dentelures de la grande chaîne s'affaissent contre le ciel ; et les deux collines qui nous enserrent latéralement font deux caps d'ombre sur son torrent.

Neutralisant un peu le recul, toutes les approches des cimes sont brisées, avec cette teinte profonde et sombre des forêts du Nord, tandis que les déclivités plus molles qui aboutissent à la plaine invisible ont revêtu le vert rajeuni des prairies. Les tons différens de ce vert marquent les qualités des pâturages. Des lignes blanches y sinuent, où l'on devine des chemins; et les arbres isolés les sèment de grains bleus qui s'amoncellent et s'alignent le long des ruisseaux.

Enfin, çà et là, par d'infinies distances, une, deux autres haciendas s'aperçoivent, pareilles à des pigmens de craie, ramassées contre terre, là-bas, toutes seules, toutes perdues, sur le formidable versant. Une paix bénie emplit un tel horizon. Elle ne lasse point, la sérénité immobile des montagnes! Et l'opportune sagesse qu'elles respirent, qu'elles conseillent, ces cimes doucement olympiennes : vivre en paix, jouir sans ambitions, aimer sans arrière-pensées; apprendre du temps qui ne coûte rien, à goûter, non à dévorer l'existence! L'on sent qu'on tournerait au fakir devant ce panorama éclairé d'une poésie si simple et si profonde. La terre peut finir là; et Tibur, qui regarde la vallée, le fond bleu des sommets, dresse, sur l'air pâle, ses toits tuilés de bois. Heureux, qui, parmi ses rêves, devant le petit champ qui a nourri les siens, sait se contenter de la maison d'Horace!

Mais déjà frémissent l'éveil du travail, le lent brouhaha des bœufs passant accouplés, du majordome, une liste à la main, appelant sous la vérandah les métayers. Une animation confuse de chapeaux pointus allant et venant, oscillant sans hâte. A deux pas de l'habitation, s'élève la caféterie. Elle offre l'aspect rustique de quelque *mas* de notre Provence, aux fenêtres, aux portes ouvertes, avec le séchoir dans le grenier, la roue de la dépulpeuse qui tourne sourdement au rez-de-chaussée, et les travailleurs, sur la galerie élevée, dont les mains, toute la journée, trient et distillent dans les sacs le petit grésillement du café.

Je viens d'assister à la réception des péons; je les ai vus, contens de leur destinée, tournant entre les doigts leur chapeau, présenter à leur maître, absent depuis dix-huit mois, les souriantes félicitations du retour, leur petit cadeau, si modestement offert, une poule, quelques œufs bien empaquetés, accompagnant le tout de bénédictions attendries pour *mi amo!* J'ai vu, — me croira-t-on? — les vieilles, les aïeules parmi ces paysannes, joindre, en s'agenouillant, leurs pauvres mains abîmées vers

celui qui apparaît ici-bas comme l'intermédiaire entre le ciel et les humbles conditions de ce monde; et j'ai vu aussi, ce maître, cet *haciendado*, obligé de détourner ses yeux qui ne pouvaient se défendre d'une imperceptible émotion, comme pour recommander là-haut ce petit peuple si aimant, si soumis, si filial, — on les appelle, même les plus âgés, même les plus âgées : *Mi hijo*, mon fils, *mi hijita*, ma petite fille; — comme pour prendre à témoin le Dieu des maîtres et des serviteurs de ses bons efforts sur ce domaine terrestre.

Barbare comme eux, je l'avoue, devant ces touchans rappels des temps patriarcaux, je les aime d'une effusion fraternelle, ces paisibles Indiens, ces timides péons. De leurs aïeux de la conquête, ils n'ont du reste plus guère que cette hérédité de douceur native transmise au fond du sang, encore que bien appauvrie par les terribles saignées dont elle arrosa, sous le fer espagnol, la terre nourricière des Andes. Les chiffres, fournis par les conquérans eux-mêmes, font frémir. Les autochtones de race pure, qu'Acosta évalue à huit millions au début de la conquête, ne comptent plus aujourd'hui que pour 200 000, disséminés par petits groupes dans les halliers les plus farouches de la République. Quesada lui-même, après avoir conquis la Savane sur ses deux millions d'habitans, attestait, trente-neuf ans plus tard, n'y avoir plus rencontré que quelques tribus errantes et misérables. On peut tenir pour certain que, jusqu'en 1729, époque où Philippe V dut interdire le travail forcé des Indiens dans les mines, cette dépopulation effrayante de la Nouvelle-Grenade par les cruautés, un travail sans merci, les fusillades, les autodafés, l'indifférence des gouvernemens locaux aux épidémies, enfin, cette mise en coupe réglée des populations inoffensives comme jamais envahisseurs n'en rencontrèrent, passa en horreur ténébreuse les crimes les plus inexpiables de l'histoire.

On comprend que de pareils traitemens aient atteint leur but et fait perdre aux hoirs actuels les dieux, les traditions, la langue et jusqu'au souvenir de leurs malheureux pères. Ils ne sont plus que des paysans d'Amérique, sauf ceux qui, exempts de tout mélange comme les Motilones, les Orejones et les Guajiros, irréductibles au plus épais de leurs selves, ont déclaré une guerre au couteau, une guerre éternelle aux blancs et à leurs séductions. Les autres, ceux que j'ai sous les yeux, extrêmement métissés, portent les costumes que l'ironique civilisation leur imposa. Ils

s'appellent Gutierrez, Espinosa, Vargas, comme les enfans et les bâtards mêmes des conquistadors. Leur type, bien connu, quoique modifié par les alliances, se retrouve encore, çà et là, presque intact et toujours caractéristique : la taille trapue, les cheveux plats et noirs et, chez ceux qui habitent les plateaux, un teint très blanc, coloré à mesure qu'on descend. De même, par une structure plus ramassée et plus solide, par les yeux bridés, les pommettes saillantes, plusieurs, restés fidèles au type ancestral, rappellent étonnamment les races jaunes. Et leurs filles assez fréquemment sont jolies. Quand elles ne rougissent pas en se cachant le visage, leurs yeux portent sur vous une grâce candide et claire. Sauvages fleurs des Andes, qui ne manqueraient pas de charme, sans l'innomable incurie corporelle qui forme, on pourrait presque le dire, le trait distinctif de la race.

Heureusement, la sympathie qu'ils inspirent ne se laisse point diminuer par ces détails. Et ils l'appellent, très certainement, par une sorte d'expression mystérieuse, inconsciente et plaintive, répandue en général sur leurs traits, par le voilé même de leur sourire. Ces mélopées qu'on surprend du reste rarement sur leurs lèvres, quel murmure au fond, quelle lamentation éternelle, reprise sous mille formes, sur des mètres divers, mais une et inextinguible ! Regrettent-ils, inconsciemment peut-être, à travers la nuit des légendes, leur assimilation, leur liberté perdue, les siècles évanouis où les marches de leur empire se miraient au rio Suarez, où Zipaquira était le Versailles doré des souverains muyscas ? Jusqu'aux petits enfans dont la gravité précoce, le sérieux imperturbable font un peu de peine : à cet âge-là, ils devraient se disputer et courir...

Ces mêmes sensations plutôt que réflexions me subjuguent à chaque pas pendant les promenades dans le vaste domaine de l'hacienda, sur nos bonnes mules passant partout, balayant les herbes de leurs longues queues flottantes. Tandis que nos silhouettes équestres défilent contre le fond vert pomme des cannes gigantesques, contre les larges fers de lance des bananiers, le majordome, en tête, se retourne à tout instant. Il dit les travaux et les gains des cultures. Il explique; il étend le bras vers la gauche, et ce sont les riches seconds plans des prairies, des *potreros* qu'il désigne, tout embués de vapeurs dans le sommeil de la vallée, ou bien par ici, vers ces hauteurs; — et son geste se perd sur la nappe inclinée des *pastos* poussés hauts et drus à

la chaleur de la terre. On longe les feuillages ombellifères du manioc, les champs d'oignons aux javelots courts, puis, çà et là, un pâturage, un enclos où des chevaux en liberté viennent hennir à notre approche le long des barrières. Des jachères ensuite, où le sol, abandonné à lui-même, se grise d'une débauche de végétations folles, d'une extravagance de broussailles. Le périmètre irrégulier du *cafetal* y pousse ses angles capricieux, ses saillans irréguliers; alors, sur le moutonnement vert grisâtre des caféiers à hauteur d'homme, qui vous fouettent au passage de leurs brindilles surbaissées, de leurs grappes de cerises rouges, les *guamos*, qui les défendent des soleils trop furieux, arrondissent leurs frondaisons sombres et pommelées, tandis que, semées irrégulièrement au travers, des masses de grès et d'arkoses grises sortent de la terre comme de grosses cloches rongées de lichens, et nos étriers de cuivre les raclent successivement avec un bruit de chaudron.

Plus haut encore, c'est la zone des débroussemens, la glèbe de demain, où l'humus, écorché, apparaît gras et noir, derrière ses fronts d'abatis, ses chausse-trapes d'entrelacs et d'épines, parfois aussi derrière des monceaux de cendres et de larges espaces calcinés. A la limite, la vierge forêt, sombre, haineuse, défendue, se dresse, arrête ses fûts blanchâtres, ses grands arceaux de ténèbres, comme un cheval dompté qui se campe. Des équipes de péons s'agitent à mi-corps dans cette région indécise. Leurs demeures, ce sont les ranchos de terre battue qu'on découvre, en cherchant bien, enfouis sous les frondaisons. Tous, sur le passage de l'haciendado, sortent de leurs fagots ou de leurs intérieurs enfumés, se rangent, découverts, au bord du chemin. Chacun, interrogé, donne des nouvelles de sa belle canne pulpeuse, du café touffu qu'il a planté. Même ceux qui ont commis des peccadilles sont là pour recevoir, les yeux baissés, leur leçon.

Parmi les trois mille hectares que comprend cette ferme, il y a un site que j'affectionne particulièrement. C'est un petit plateau, ras comme la main, au centre d'un unique paysage de montagnes : la Table d'Usatama. Mon cheval s'arrête presque de lui-même sur cet éperon pierreux, qui se dresse très abrupt et très élevé sur la magnificence de la plaine poussiéreuse de soleil, et que contemplent, relevées au loin, les dentelures méditatives de l'horizon. Autour de moi, sifflant sous mon chapeau,

dans la crinière laineuse de ma bête, frémit la plainte incessante de la brise, emportant la graine floconneuse des hautes fleurs. Et il y a toujours en face, là-bas, sur l'autre pente de l'immense vallée, un détail exquis, un seul : cette chaumière qui fume, minuscule, avec une incroyable lenteur, exagérant encore le recul du panorama. Ah! les heures que j'ai passées là, immobile, à regarder fumer cette petite tache grise, à écouter l'aboi indéfinissable de l'abîme!

Il s'y mêlait d'ailleurs les évocations puissantes de cette terre historique, gardienne encore des très rares souvenirs et des noms de l'ancienne domination indienne. Sur cette glèbe que je foule, sur cette même Table d'Usatama, le Muysca Saguanmachican, à la tête de 30 000 hommes, vint, peu avant la conquête, attaquer les Sutagaos et les réduire, eux et leur cacique, en servitude. Là-bas, sur la droite, derrière ce grand rameau des Cordillères, les Panches habitaient ce qui est aujourd'hui la Mesa et Tocaima. Et, parmi toute la grande mélancolie restée, écho des siècles disparus et des hommes, ce vent qui passe, qui passe continuellement, murmure, comme au temps où les roseaux parlaient : « Ici furent les marches du royaume des Zipas de Cundinamarca... »

Je n'avais point cependant oublié mon excursion au Tequendama, et, après quelques jours passés dans cet aimable Sans-Souci de l'Aguadita, je m'étais remis en selle. La route oblige à regagner d'abord la Savane, pour y enfiler la brèche ouverte dans ses barrières par le rio Bogota, dont cette cataracte fameuse constitue le dernier saut. C'est une bonne fortune que de dévaler au soleil couchant, et par un temps exceptionnellement clair, les versans intérieurs de la Coupe. De là, sous cet angle de surnaturelle lumière, qu'elle était magique, la plaine, — la plaine! Elle s'ouvrait entre de longues pentes bleues, déjà assombries de hâtif crépuscule. Un halo de nuages floconneux, mais immobiles au-dessous de moi, faisait ressortir comme dans un nimbe l'éblouissement doré, ce grand incendie empreint de majesté biblique rayonnant sur un paysage muet et mort. Spectacle unique devant un amphithéâtre sans spectateurs! Toute la Savane, unie comme une mer, rasée de rayons fauves, interrompus seulement par quelques îlots roux, quelques monticules étranges; mille nuances à sa surface, raies violettes, raies vertes, raies d'ocre, se jouant, prolongeant leurs jeux et leurs décompositions; et

toutes sortes de chatoiemens, de reflets successifs avec des transparences d'eau... C'est le lac d'autrefois qui reprend sa magie, qui se donne l'illusion de revenir, d'étendre encore sa bigarrure à la dernière heure du jour. Un cap osseux, très estompé, tombe en chute roide comme sur un plateau de cristal. Et puis, tout au fond, dans la brume violet pâle, s'esquissent encore d'autres nébulosités, d'autres songes de montagnes...

Quelques instans après, la nuit tombait par grandes nappes d'ombre. Et ce qui prenait maintenant un caractère extraordinaire, fantastique, c'étaient ces tumulus chauves semés çà et là, sur chacun desquels veillait, persistait une lueur. Enfin, tous à la fois, ils sombraient parmi cet engloutissement de la terre, cette stupeur agrandie et tragique telle que j'aime à me la figurer répandue sur les plaines de Ninive...

Le lendemain matin, après une nuit noire et humide à l'auberge de Tierra Negra, j'avais regagné, dix kilomètres plus loin, le rio Bogota et une autre lisière des collines. Là, en effet, commence la brèche des géans ouverte, sinueuse, par la ruée des eaux. L'œil mesure curieusement ces grandes et fières assises de rochers, tapissées de plantes saxatiles, de touffes agrestes sur leur renflement menaçant ou dans les anfractuosités de formidables tours naturelles. De ces falaises se sont détachés autrefois d'énormes blocs de grès, et le torrent, qui cascade autour et pardessus avec une violence folle, rappelle le cours de la Viége dans les parties les plus tourmentées de sa vallée.

Cependant, une fois de plus, l'on s'étonne des proportions colossales de l'œuvre comparées à l'exiguïté relative de son agent; sans doute les précipitations atmosphériques ont bien diminué avec le refroidissement de la terre; mais plutôt, soudain, éblouissante, apparaît la notion du temps nécessaire à un tel travail; on éprouve physiquement, la conscience de cette chose : un millier d'années. Un peu plus loin, toujours avant le gouffre, avant le drame, il y a encore, intermèdes savamment ménagés par la nature, des repos dans cette folle course à l'abîme, lacs verts, coins de rocaille, paysages simplement jolis qui aiguisent la curiosité, irritent l'angoisse.

Et enfin, brusquement, un horizon singulier se déploie, vide bleuâtre, d'abord, au ras de la terre qui manque, cirque pélasgique de roches en margelle de puits et dominé, sauf une échappée vers l'Ouest, par l'assemblée habituelle de cimes vaporeuses. Déjà

les lèvres de l'entonnoir effroyable sont marquées par les fumées violâtres qui s'en exhalent.

Une sorte d'inquiétude pèse sur ces environs du prodige : attente subjective que, malgré soi, l'on extériorise, comme la sensation plus générale, sortie des choses mêmes, de tout ce qu'il y a d'un peu oppressant dans ces catastrophes de la nature. D'un bord à l'autre, entre les arbres, règnent des bandes de nuages que la respiration de la chute tient continuellement amoncelés au-dessus d'elle ; mais, lorsqu'on prête l'oreille pour recevoir l'appel de cette « fosse aux tonnerres, » — dirait Hugo, — quelle stupéfaction d'en saisir si peu de chose, jusqu'à ce que l'on soit descendu de cheval, parvenu sur l'espèce de margelle dénudée, accroché à une roche bizarre, au *balconcito*, formant fenêtre sur le précipice et d'où toute sa splendide horreur et son vertige vous montent d'un coup à la tête ! Alors, oui, ces grondemens, ces fumées, ces entre-choquemens de voix furieuses qui s'élèvent le long des parois sonores, se répercutent, tourbillonnent, s'enlacent parmi l'avalanche, tiennent en un mot toutes les promesses des descriptions.

Elle a cent quarante-huit mètres, cette cascade, mais, d'où je suis, il est presque impossible de s'en rendre compte. D'abord, le fond est totalement masqué par une buée blanche s'enroulant sur elle-même; et, ensuite, on est tout entier à la trombe d'eau fuyante sous les yeux, hallucinante, à la ruée en fracas de cette masse, qui est compacte ici encore, tout près de moi, au moment où elle s'élance du bord du rocher pour se briser, presque tout de suite, sur un second entablement, sur une marche intermédiaire à cinq ou six mètres en dessous et, de là, rejaillir, émiettée, pulvérulente, impalpable, comme des loques de brumes dans l'inconnu. Il convient même de se rencoigner un peu. Le regard est vraiment trop sollicité par cette plongée toujours plus avant et qui ne finit jamais. Sans cesse entraîné, il est sans cesse obligé de remonter, de se crisper à l'écume folle, inconsistante, avec un instinctif désespoir de naufragé. Et l'oreille aussi a sa part de vertige et d'hypnotisme avec ces déchaînemens d'échos, ces hurlemens, ces rafales d'épouvante, ces bruits claquans comme des gifles contre les murailles cyclopéennes et s'enlevant, se multipliant, semble-t-il, de minute en minute, faisant chanceler et comme tanguer l'imagination. Les perceptions mêmes perdent de leur verticalité, de leur assurance; il ne faudrait pas beaucoup

d'effort pour évoquer les voix du tableau de Meignan, la spirale d'Elfes tournoyantes et, les mains contre leurs bouches, penchées sur cet ouragan...

Du reste, si l'on préfère embrasser l'entier spectacle plutôt que respirer de trop près cette capiteuse vapeur, c'est sur la gauche qu'il convient de se poster, en une façon de belvédère ménagé entre les arbres et d'où s'aperçoivent à la fois, non seulement la hauteur totale de la cataracte, mais aussi la puissance des stratifications formant cette stupéfiante crevasse, ce puits monstrueux creusé par un labeur qui durant des milliers d'années, nuit comme jour, ne s'est jamais arrêté une seconde ! Incurvée, la crevasse s'ouvre vers la gauche, bâille plutôt sur une gorge invraisemblablement profonde, une déchirure finissant toute minuscule, toute dissimulée entre les falaises de six cents pieds. Et c'est maintenant au fond de ce ravin, du vert le plus frais, le plus smaragdin du monde, que se reforme, que fuit à nouveau, mais imperceptible, mais ridiculement amoindri, défiguré, perdu, ce qui reste du Tequendama enfin liquéfié, ce qui n'est point remonté dans les nuages, et ce qui n'a pas arrosé les selves d'alentour.

Le soleil perce. Un humide arc-en-ciel se recourbe, enchanteur, au-dessus de la faille. La floconneuse fuite devient plus immatérielle, plus vapeur encore. On dirait une superposition de gazes blondes éclairées par en dessous, tirées rapidement vers la profondeur. Les brumes suspendues s'argentent; les collines bleues voient s'illuminer leur roide escalade; les sonorités du matin chantent au-dessus des bois. Toute la poésie de l'aurore enveloppe le réveil du Niagara colombien.

Comme je retournais à mon cheval, mes yeux étaient tombés sur une carte abandonnée au pied d'un rocher. La pluie avait effacé à demi quelques lignes au crayon. Cependant j'y pus lire encore ces mots écrits d'une main féminine : « *Dios omnipotente, dadme licencia de volver à ver esta maravilla del mundo!* »

Et, me retournant une dernière fois, sur le chemin de la capitale, vers l'ensoleillement et le vertige, vers l'abyssale clameur du Tequendama, je tâchai du moins d'emporter pour toujours, en mon regard, le souvenir vécu de cette merveille du monde.

Pierre d'Espagnat.

LE TRAVAIL

DANS

L'ÉTAT MODERNE

I

COMMENT SE POSE LA QUESTION SOCIALE. LA DOUBLE RÉVOLUTION

La crise que traverse l'État moderne est double, parce qu'il est issu d'une double révolution. Elle est non seulement politique, mais encore économique ou sociale, parce que ce n'est pas seulement d'une révolution politique que cet État a pris naissance, mais encore et en même temps d'une révolution économique ou sociale. L'aphorisme ordinaire ne dit donc pas assez : nous ne sommes pas « les fils » d'une révolution, mais de deux, lesquelles, d'ailleurs, ne se distinguent pas très nettement l'une de l'autre, ne sauraient se placer dans la chronologie à une date fixe qui les exprime toutes, et ne se sont point absolument accomplies entre les limites invariables d'une période déterminée.

Ni 1789 n'est toute la révolution politique, ni 1848 toute la révolution sociale; ni 1789 n'est une révolution exclusivement politique, ni 1848 une révolution exclusivement sociale ; ni 1789 n'a marqué le commencement et la fin de la révolution politique, ni 1848 le commencement et la fin de la révolution sociale. Dans la vie des nations, tout se tient : rien ne peut troubler gravement l'ordre politique qui ne se répercute sur l'ordre économique ou social, comme rien ne peut profondément affecter l'ordre économique ou social, qui ne marque aussi dans l'ordre

politique. Par une de ces coïncidences qui sont peut-être un peu plus que des coïncidences, vers les années où s'annonçait au monde la révolution politique, vers ces mêmes années s'annonça également la révolution économique. Le *Contrat social* est de 1762 ; le métier à filer vingt fils, de 1769 ; l'édit de Turgot sur les corporations, de 1776. Voisines ainsi à leurs origines, les deux révolutions se sont, tout le long du siècle, développées selon deux plans parallèles, qui se projettent devant nous presque indéfiniment. Toutes deux étaient déjà avant 1789 ; toutes deux continuent d'être après 1848 ; aucune des deux n'est ni achevée ni vraisemblablement près de s'achever ; ralentie et comme assourdie, mais incessante et ininterrompue, la double révolution se poursuit en une double évolution.

De plus en plus il apparaît que, politiquement et économiquement, l'État moderne sera construit d'en bas, fondé sur le Nombre, fait pour lui, mené par lui, et, en ce sens, démocratique ; mais, ni politiquement, ni économiquement, cet État n'est encore fait, ni fondé, ni construit. Le vieux monde politique et économique n'est déjà plus, mais le nouveau, promis depuis un siècle, n'est pas encore ou s'ébauche à peine. Le Nombre subitement émancipé se joue à travers toute cette matière inorganisée comme une force naturelle déchaînée à travers le chaos. Économiquement ou socialement et politiquement, l'État ancien n'a déjà plus sa forme, l'État moderne n'a pas encore la sienne : de grands souffles agitent la masse inconsistante, troublée du dedans et secouée du dehors : quelle sera, cette fois, la face de la terre ?

Dans l'œuvre mystérieuse qui s'élabore, si nous pouvons jouer un rôle, notre tâche à nous doit être de changer peu à peu en des élémens organisés la matière inorganisée du monde, d'apaiser et de capter les souffles, de rasseoir et de raffermir la masse, de discipliner et de diriger les forces naturelles, de canaliser et de régulariser par là l'action du Nombre tout-puissant. En termes précis, elle doit être d'organiser politiquement et économiquement la démocratie ; et, en termes plus précis encore, pour l'organiser économiquement, d'organiser le travail, tandis que, pour l'organiser politiquement, nous organiserons le suffrage universel. Ce qu'il faut d'ailleurs entendre par « organiser le travail, » et aussi ce qu'il faut ne pas entendre par cette formule que l'abus a quelque peu discréditée, on s'efforcera de le dire clairement sur chacun des points qui seront touchés. Il ne s'agit

ici que de poser le principe, qui est qu'une double crise nous impose cette double tâche; que nous ne sommes pas maîtres de l'accepter ou de nous y dérober; et qu'enfin nous devons le faire, parce que nous ne pouvons pas ne pas le faire, emportés que nous sommes par une double révolution.

I

D'abord, la révolution économique a transformé le travail en transformant l'agent, l'outil, l'instrument du travail. Quand, dans la filature, par exemple, au *Spinning-Jenny* et au *Mull-Jenny*, aux inventions d'Arkwright et de Samuel Crompton, aux perfectionnemens d'Oberkampf et de Richard-Lenoir, est venue s'ajouter la machine à vapeur; quand, à ces bras et à ces doigts multipliés comme à l'infini, elle est venue communiquer le mouvement prolongé comme à l'infini; ce jour-là, s'est produit un fait capital et de telle conséquence qu'il en est peu sans doute d'aussi considérables parmi tous ceux que l'on retient pour en faire ce qu'on appelle l'histoire de la civilisation. En effet, ce ne sont pas seulement les instrumens du travail qui s'en sont trouvés transformés, mais le travail lui-même, le travail tout entier; je veux dire toutes les conditions et toutes les circonstances du travail; et c'est dire que l'application de la vapeur à l'industrie, ce seul fait contenait en germe toute la révolution économique que nous avons vue se développer depuis lors, et se développer dans une direction jusqu'ici constante.

La tendance générale pourrait s'en exprimer d'un mot: cette révolution a été une *concentration*. Autour de la machine à vapeur, qui leur donnait le mouvement, se sont concentrés naturellement les instrumens du travail; et naturellement, où étaient ces instrumens, s'est concentré le travail; mais, tout naturellement aussi, où le travail s'offrait, se sont concentrés les travailleurs: donc concentration de l'outillage, concentration de l'ouvrage, concentration des ouvriers. — Première transformation : l'atelier est devenu l'usine, et le travail, de particulier ou individuel qu'il était auparavant, est devenu en quelque manière et dans quelque mesure collectif. — D'autre part, concentrés dans l'usine pour le travail, les ouvriers ont été conduits à se concentrer autour de l'usine après le travail. Et, de la sorte, ce ne sont pas seulement les conditions et les circonstances du travail que l'on a vues

brusquement modifiées du tout au tout, mais les conditions et les circonstances de la vie de l'ouvrier, dans l'usine et hors de l'usine; de sa vie tout entière, je veux dire de sa vie matérielle et de sa vie intellectuelle ou morale. Ce n'est pas seulement le travail qui d'individuel est devenu collectif; c'est en quelque manière la vie même de l'ouvrier, à qui un intérêt collectif évident et permanent a créé, comme le besoin appelle la fonction et comme la fonction crée l'organe, une espèce de conscience ou d'âme collective. Par cette conscience ou cette âme, chacun de ces ouvriers réunis pour une même fin, dans une même profession, en un même lieu, a senti bien plus vivement et tout ce qui le touchait personnellement et tout ce qui touchait son groupe; mais le groupe a senti bien plus vivement et tout ce qui, touchant chacun de ses membres, le touchait lui-même et, avec lui, et en lui, toute la corporation. — Deuxième transformation : les ouvriers sont devenus la classe ouvrière, économiquement, sociologiquement et psychologiquement très différente.

D'autant plus que, la concentration des instrumens du travail exigeant de grandes mises de fonds, il s'est passé pour le second facteur de la production, pour le capital, ce qui se passait pour le travail; il s'est concentré de son côté, jusqu'à être un groupement de capitaux; de même que le travail, en face de lui, le capital a pris quelque chose de collectif; souvent lointains, uniquement présens par leur argent, et plutôt banquiers qu'entrepreneurs, anonymes vis-à-vis d'une masse ouvrière qui, elle aussi, n'est pour eux qu'une force humaine anonyme, — un tas de muscles ajouté à un tas de charbon, — mais rapprochés et resserrés entre eux dans la recherche du bénéfice, les patrons sont devenus le patronat; du moins ils apparaissent tels aux yeux méfians des ouvriers, qui leur prêtent volontiers, comme ils l'ont eux-mêmes, une espèce d'âme ou de conscience de classe, opposée, sinon hostile, à la leur.

On ne saurait trop insister sur cet aspect *psychologique* de la question sociale ou de la question ouvrière. Tous les statisticiens, tous les économistes et tous les sociologues ont beau faire : quand même ils nous démontreraient par des chiffres irrécusables que l'ouvrier d'aujourd'hui peine moins, gagne plus, est mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que l'ouvrier d'autrefois, si bien que son existence, en somme, loin d'être pire, est certainement et de beaucoup meilleure, ce serait peut-être la vérité statistique, éco-

nomique et sociologique; mais ce ne serait point la vérité, car l'élément psychologique, qu'ils ne peuvent saisir et noter d'un coefficient, l'incalculable, l'impondérable leur échappe, qui vient tout fausser. Oui, si l'on veut, il y a, aujourd'hui, moins de misère et pour moins d'hommes qu'autrefois; oui, si l'on veut, il y a, sous certains rapports, moins d'inégalité ou même plus d'égalité. Mais la fatalité, ou plus exactement la loi de *concentration* qui, à travers le siècle, régit la révolution économique, en rassemblant les ouvriers, et, par le contact habituel, en les imprégnant, pour ainsi parler, de la notion diffuse de leur solidarité, en « articulant » ce grand corps de la masse ouvrière, en le « vertébrant, » en lui donnant ce qui lui avait manqué jusqu'alors, des centres nerveux, un système nerveux central; cette loi d'universelle concentration a fait que jamais la misère de chacun n'a semblé à tous plus lourde que depuis qu'elle s'est réellement allégée, et que jamais l'inégalité n'a autant pesé que depuis que la plus solennelle des promesses a aussi généreusement qu'imprudemment allumé au cœur des foules l'ardent désir de l'égalité parfaite.

Or, dans le même moment où la révolution économique opérait cette concentration du travail, et par elle cette transformation sociologique et psychologique des travailleurs, en ce moment-là même, la révolution politique opérait, par la proclamation du suffrage universel, une transformation non moins profonde. Rarement la bourgeoisie, qui, en France, avait peu à peu pris goût au jeu périlleux de l'émeute, sans distinguer très nettement une fronde d'une révolution, avait fait contre elle-même, croyant le faire contre d'autres, un acte plus vraiment révolutionnaire.

Révolutionnaire, en effet, un pareil acte l'était de toutes façons. Il l'était d'abord et en soi, puisque la proclamation du suffrage universel était avant tout la réponse directe et catégorique au refus opiniâtre d'adjonction des capacités. Ensuite il l'était dans sa forme, puisqu'il venait à la suite de manifestations violentes. Mais il l'était encore davantage par la rapidité soudaine du procédé, puisque subitement, tout d'un temps, sans moyens et d'un extrême à l'autre, il faisait passer le corps électoral de 240 000 inscrits environ à environ 8 millions, que d'un seul coup il le décuplait trois fois et au delà. Si l'on songe que ce n'étaient pas du tout des unités de même ordre ou des élémens de même nature qui se trouvaient ainsi introduits par irruption brusque et presque illimitée, mais des unités irréductibles, des élémens qui, loin de

se combiner, s'opposaient et allaient s'opposer de plus en plus, ce chiffre formidable d'une multiplication par 33 suffit à mesurer la portée de la révolution qui s'accomplissait.

La première tranche de 240 000 représentait un système d'intérêts, une manière de vivre et de penser, une couche de la société; et les trente-deux autres tranches, au contraire, représentaient des intérêts qui peut-être ne se confondaient pas ensemble, des idées, des couches sociales qui sans doute n'étaient pas toutes semblables entre elles, mais qui se ramenaient encore bien moins et ressemblaient encore bien moins à ce que voulaient, pensaient et étaient les Deux cent quarante mille. Censitaires à deux cents francs, ils étaient comme le lit d'argent sur lequel reposait la monarchie de Juillet; et l'allégorie était simple et criante : ce régime fondé sur l'argent, en un jour renversé et remplacé par tout ce qui, dans la nation, n'avait pas l'argent, par tout ce qui n'était point l'argent. En ce point se rejoignaient la révolution économique et la révolution politique : la véritable révolution était là; elle n'était pas dans les journées de Février qui n'avaient fait que de jeter bas un trône et d'improviser une République, soit, au total, que de changer la figure, l'apparence, l'aspect extérieur de l'État; elle était là, dans l'établissement du suffrage universel, qui, du sommet à la base, et jusqu'à en muer la substance et l'essence, bouleversait à fond l'État tout entier.

Désormais l'État tout entier allait porter, non plus sur ce lit d'argent, assez mince, des 240 000 électeurs censitaires, mais sur l'épaisse accumulation des trente-deux couches d'électeurs populaires, à moins de deux cents francs ou à rien. Soit au repos et dans sa statique, soit en action et dans sa dynamique, l'État aurait désormais, soit comme base, soit comme moteur, le Nombre; l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État concorde donc et peut se comparer absolument avec l'introduction de la vapeur dans la mécanique des métiers. De même que l'une avait prodigieusement accru et sous tous les rapports transformé le travail industriel, ainsi l'autre allait notablement accroître et transformer radicalement le travail d'État. En première ligne la législation, qui en est le principal produit. Car, dans l'État, d'une part, tout doit désormais se faire par la loi, et, d'autre part, la loi ne peut se faire que par le Nombre. La conséquence nécessaire est que, faite plus ou moins directement par le Nombre, mais dans tous les cas inspirée par lui, la loi sera plus ou moins fran-

chement faite pour le Nombre, et l'État lui-même tourné au profit du Nombre.

Ainsi, et simultanément, le Nombre était transformé par la concentration de l'industrie ; l'État transformé par l'omnipotence de la loi ; la loi enfin transformée par la prépondérance, non balancée, du Nombre. Tandis qu'auparavant on avait légiféré pour la propriété, et presque uniquement pour elle, maintenant on allait légiférer presque uniquement pour le travail ; ou du moins jamais à présent le travail ne serait oublié, et toujours, dans toute la législation, on se placerait de préférence au point de vue du travail. Le Code civil de 1804, pour des raisons qui se devinent et sur lesquelles il n'y a pas lieu d'appuyer : — ignorance forcée ou volontaire de la grande industrie à peine naissante ; haine et terreur de la corporation dégénérant en terreur et en haine de la simple association ; nécessité de reconsolider la terre de France que la vente des biens nationaux avait brutalement mobilisée ; — pour toutes ces raisons, et parce que ses rédacteurs étaient des hommes du XVIII^e^ siècle plutôt que du XIX^e^, des bourgeois et des gens de parlement, des légistes nourris de Pothier et des physiocrates imbus de Quesnay, le Code civil n'était guère que le code de la propriété ; mais voici qu'allait désormais se constituer et que déjà s'ébauchait un code du travail, dont les décrets de février et de mars 1848 sont comme les premiers articles.

A partir du point de jonction des deux révolutions économique et politique, à dater du jour où la proclamation du suffrage universel transférait au Nombre conscient ou convaincu de sa misère le pouvoir législatif, c'est-à-dire le pouvoir ou l'illusion de pouvoir atténuer, sinon guérir sa misère par la loi, il était évident et il était inévitable que la législation, changeant d'auteur prochain ou lointain, changerait d'objet et changerait de nature. Dans toute société et en tout temps, partout et toujours on sait qu'il y a deux partis, et que, au bout du compte, il n'y a que deux grands partis. Il y a ceux qui possèdent et qui veulent garder ; ceux qui ne possèdent pas et qui veulent, — sans doute serait-il excessif de dire : qui veulent prendre, — disons donc ceux qui n'ont pas et qui veulent avoir (1). Mais comment la législation serait-elle la même, faite par ceux qui ont ou par ceux qui n'ont pas ? Le regard exercé de Tocqueville ne pouvait s'y tromper : alors que ses contempo-

(1) C'était une classification chère à M. de Bismarck, et elle est généralement juste.

rains ne voyaient qu'une des deux révolutions, il voyait les deux, et déjà, lui seul, peut-être, si d'autres l'ont répété depuis, il disait le mot de l'homme d'État : « Il est contradictoire que le peuple soit à la fois misérable et souverain. » Derrière cette contradiction logique, il distinguait clairement la concordance des forces et la convergence des mouvemens, la double transformation du législateur et de la loi, la double révolution politique et économique (1). La loi changée, le législateur changé, le peuple misérable devenu le peuple souverain, c'était le peuple employant sa souveraineté contre sa misère, et c'était non seulement tout l'État retourné, mais toute la société remuée.

Car, par la transformation quotidienne et incessante de la loi, par la juxtaposition et la substitution progressive d'un code du travail au code de la propriété, ce n'est ni plus ni moins que la société elle-même qui se transforme. Transformation encore sourde et peu perceptible, celle-là. Le bruit que font les destructeurs et reconstructeurs de sociétés autour de leurs théories et de leurs plans d'ensemble empêche d'apercevoir le fait dès maintenant accompli ou en train de s'accomplir; ils chargent tellement l'avenir qu'on s'habitue à prendre en patience le poids du présent; la menace de l'invasion endort sur les dangers de l'infiltration. Cependant la société n'est déjà plus la même dans les mêmes cadres; et, pour continuer de marquer la distinction entre l'aspect extérieur des choses et leur réalité, si, dans sa forme et dans ses apparences, le contenant n'a pas encore trop sensiblement varié, le contenu n'est pourtant plus, en son fond et dans sa substance, identique à ce qu'il était jadis.

Pour s'être faite en majeure partie pacifiquement, une révolution sociale, — la plus *réelle* de toutes les révolutions, — ne s'en

(1) De son côté, et dès le mois de juillet 1847 (Introduction à la cinquième édition de son célèbre petit livre *Organisation du Travail*, — la première avait paru en 1839, — p. 13), Louis Blanc disait formellement : « Pour donner à la réforme politique de nombreux adhérens parmi le peuple, il est indispensable de lui montrer le rapport qui existe entre l'amélioration, soit morale, soit matérielle, de son sort et un changement de pouvoir... S'il est nécessaire de s'occuper d'une réforme sociale, il ne l'est pas moins de pousser à une réforme politique. Car, si la première est *le but*, la seconde est *le moyen*. Il ne suffit pas de découvrir des procédés scientifiques, propres à inaugurer le principe d'association et à organiser le travail suivant les règles de la raison, de la justice, de l'humanité; il faut se mettre en état de réaliser le principe qu'on adopte et de féconder les procédés fournis par l'étude. Or, le pouvoir... s'appuie sur des chambres, sur des tribunaux, sur des soldats, c'est-à-dire sur la triple puissance des lois, des arrêts, et des baïonnettes. Ne pas le prendre pour instrument, c'est le rencontrer comme obstacle. »

est pas moins faite, double à ses origines et en ses procédés, une à son aboutissement; ou plutôt, pour se poursuivre et se faire par les voies légales, cette révolution ne s'en fait et ne s'en poursuit pas moins. Quand le peuple « misérable » est devenu en même temps « le peuple souverain, » la législation est devenue comme le grand chemin de la révolution; et sur ce chemin, chaque pas n'a plus laissé sa trace sanglante, mais, depuis lors, sans bien savoir où nous allons, sans même bien sentir que nous marchons, nous ne nous sommes plus arrêtés.

II

Quo vadis?... Il est temps de nous interroger: où le chemin de la révolution par la législation nous conduit-il ? Car cette révolution, encore une fois, n'est pas achevée et ne peut pas l'être; on ne saurait lui assigner un terme, on ne pourrait en tracer la courbe que si l'on pouvait assigner une limite, en prédisant leur succession, aux inventions et découvertes capables de modifier de nouveau, dans le même sens ou en sens contraire, les conditions matérielles du monde. Je dis : dans le même sens ou en sens contraire, et il faut le dire, puisque nul ne peut affirmer que, domestiquées et pliées à notre service, agissant par nous et réagissant sur nous, ce sont toujours les mêmes forces naturelles qui agiront, ni qu'elles agiront toujours les mêmes, ni par conséquent qu'elles réagiront toujours dans la même direction sociale.

Cette direction, comme on l'a déjà remarqué, semble jusqu'ici avoir été constante depuis l'application de la vapeur aux usages industriels; autrement dit, depuis le début, ou presque le début de la révolution économique. Elle a tout de suite tendu à une concentration générale et croissante des instrumens de travail, du travail, des travailleurs, des facteurs de la production et des sources de la richesse; en cela d'abord opposée à la tendance fortement et obstinément accusée de la révolution politique vers un extrême individualisme. La révolution politique, en broyant et pulvérisant la nation, en brisant la classe, l'ordre, la corporation, qui étaient comme les matrices de la société ancienne, avait isolé l'homme, et, l'isolant, l'avait *individualisé*. Mais cet individu qu'isolait la révolution politique, au fur et à mesure qu'il se dégageait, la révolution économique le reprenait, et, d'une poussée continue, le regroupait, le *resocialisait*. Une idée-

force l'avait tiré de la corporation, la matière-force le rejetait dans l'association. Non seulement la vapeur, dans une même entreprise, concentrait le travail autour d'un moteur commun; mais, dans un même genre d'industries, se concentraient les entreprises, les plus grandes absorbant peu à peu les plus petites, et peu à peu s'élargissant en cercles de plus en plus vastes; cependant que les autres causes de réunion des industries, soit du même genre, soit de genres divers, en un même endroit, ne cessaient pas, pour leur part, de concourir au même effet; causes de toute espèce : qualités physiques ou chimiques du sol, de l'air, de l'eau, position géographique dans une baie bien abritée, sur l'estuaire d'un fleuve navigable, population déjà agglomérée, pouvant fournir à bon marché une main-d'œuvre abondante; avantages économiques enfin, tels, pour n'en citer qu'un, que la facilité et la rapidité des communications et des transports (1).

Ainsi, par la concentration du travail dans une même entreprise, des entreprises dans une même industrie, des industries dans un même lieu, se reformaient et se resserraient des groupemens, qu'il est bien permis de qualifier de naturels, étant le produit de forces naturelles. L'homme, que la révolution politique avait individualisé quand elle l'avait chassé hors de la corporation, de l'ordre ou de la classe, la révolution économique, à son tour, et aussitôt après, venait le *resocialiser* en le poussant, qu'il le voulût ou non, dans l'association, dans une association qui n'est libre que par rapport justement à la corporation d'autrefois, moins fermée qu'elle, mais comme elle, quoique pour d'autres motifs, quasi inéluctable.

A cette association qui de plus en plus devait se rapprocher de la corporation, — mais d'une corporation ouverte, sans exclusion ni privilège à l'entrée, — il était d'autant plus difficile que les ouvriers pussent se soustraire, et d'ailleurs ils en auraient d'autant moins l'envie, que, le capital comme le travail ayant pris quelque chose de collectif, en face du capital associé, le seul contrepoids, la seule chance d'équilibre, la seule garantie de justice pour eux, ne pouvait être que dans le travail associé. Mais, au contraire, groupés par le fait, comment n'eussent-ils pas aspiré à s'associer pour le droit? La nécessité elle-même les en pressait; elle-même, la force naturelle dont ils étaient les conducteurs, et

(1) Voyez, de ces causes de la concentration industrielle, une analyse très complète et très pénétrante, dans le livre de M. André Liesse, *le Travail*, p. 195-196.

avec laquelle ils collaboraient dans l'usine, les y portait bon gré mal gré. Pendant la première moitié du siècle elle les y porta contre la loi, imbue de cet individualisme extrême qui était l'esprit de la révolution politique; puis, lorsque, la révolution économique s'y mêlant, le législateur et la législation furent changés, elle les y porta avec et par la loi. Ils avaient eu d'abord à remonter le courant; ensuite ils l'avaient détourné, et ils le descendaient, en s'y laissant aller.

L'association réapparaissait donc, nécessaire et fatale, en quelque sorte, comme l'effet mécanique du jeu d'une force naturelle; aussi pourrait-on dire que, si cette force restait constante, et tant qu'elle le resterait, le sens de l'évolution sociale, comme elle, demeurerait constant; que l'association jouerait le plus grand rôle dans les constructions, soit politiques, soit économiques, de l'avenir; et que l'État lui-même, à la longue, ne serait guère plus que l'association des associations. En ce cas-là, ceux qui dès maintenant parlent d'une « souveraineté future » des syndicats professionnels confédérés (1), bien que sans doute ils en aient parlé un peu tôt, verraient peut-être leur hardiesse justifiée, et peut-être n'auraient rien avancé de trop téméraire.

Seulement cette force restera-t-elle constante? Sera-ce toujours elle qui agira? Sera-ce toujours elle qui fera agir? Cela revient à demander : la machine par excellence, le grand moteur industriel, sera-ce toujours la machine à vapeur? Et si, comme les meilleurs juges ne sont pas éloignés de le croire, la vapeur est destinée à disparaître ou à déchoir un jour, si un jour elle doit faire place à d'autres forces, les forces de demain agiront-elles dans la même direction sociale?

La force électrique, par exemple, n'agira-t-elle point tout différemment? Là où la vapeur avait *concentré*, ne fournissant l'énergie que sur place, auprès de la chaudière, il se peut que l'électricité *déconcentre*, transportant l'énergie à distance et distribuant le mouvement à domicile. Mais le mouvement à domicile, ce serait la fin de l'usine, et la fin de l'usine, ce serait la dispersion des ouvriers que la vapeur avait rassemblés autour de l'usine. Moins étroitement groupés par le fait, les ouvriers éprouveraient très probablement beaucoup moins le besoin de s'associer pour le droit. En contact moins immédiat et moins fréquent les

(1) Voyez J. Paul-Boncour, *le Fédéralisme économique*, 1 vol. in-8°; Alcan, 1900.

uns avec les autres, qui sait s'ils ne reperdraient pas ou tout au moins ne laisseraient pas s'émousser le sentiment de leur intérêt de classe, et sommeiller l'espèce d'âme ou de conscience collective qu'un contact perpétuel et obligé leur avait faite? Mais alors qui ne voit que les données, industrielle, économique, psychologique, tous les facteurs du problème changeant, et se renversant presque, la solution n'en serait plus à chercher où on la cherche ordinairement, et qu'il pourrait y avoir un rebroussement dans la direction que l'évolution sociale paraissait suivre?

Assurément, même comme hypothèse, et avec des points d'interrogation, une telle proposition ne peut être énoncée sans distinctions et sans nuances, sans précautions et sans réserves. En effet, si la dépossession de la vapeur par l'électricité doit avoir pour résultat de déconcentrer le travail dans chacun des centres où parviendra la force, — et c'est ce qui se passe déjà à Lyon, à Saint-Étienne et à Genève (1), — cependant, jusqu'à ce que le rayon de transport ait été allongé indéfiniment, les industries resteront concentrées dans un champ assez restreint autour de l'usine productrice de force; d'autre part, les causes physiques, géographiques ou économiques qui contribuent au groupement des industries en un même lieu ne cesseront pas d'intervenir, de les retenir à proximité d'un marché ou d'un débouché; et, d'autre part encore, la distribution de force à domicile se fera surtout dans les industries où l'ouvrier façonnier relève d'un gros fabricant qui emploie un très grand nombre d'ouvriers, lesquels garderont ainsi vis-à-vis du patron un intérêt commun; tout n'agira donc pas absolument, sans résistance ni compensation, dans le sens d'une *déconcentration*, d'une *dissociation*, d'une *réindividualisation* du travail et des travailleurs. Mais la tendance générale n'en sera pas moins celle-là; et, comme, auparavant, elle allait

(1) « Dans la région Nord du Velay, où l'industrie des rubans s'est conservée, le cultivateur habitant les bourgs possède, comme au siècle dernier, un ou plusieurs métiers. Il travaille pour de grands industriels de la Loire, ce qui lui permet de ne pas courir personnellement les risques d'une mévente et des crises commerciales; le travail fatigant des bras est supprimé, grâce à l'énergie électrique qui met en mouvement les machines. La femme, l'enfant ou la fille peuvent surveiller les fils et, au bout de l'année, le bénéfice du tissage vient s'ajouter au profit des travaux des champs. » — Germain Martin, *L'Industrie et le Commerce du Velay aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 1 vol. in-8°; Le Puy, R. Marchesson, 1900 p. 193. — On peut aussi, sur ce point, consulter avec fruit l'excellente brochure de M. D. Soulé : *L'Industrie dans les Pyrénées par le travail familial, au moyen de la distribution de la force électrique à domicile.*

généralement à la concentration, généralement il est probable qu'elle ira à une déconcentration, — à une certaine déconcentration, — de l'industrie, et par suite qu'il se produira une certaine *décongestion* des centres sociaux.

De toute manière, on ne risque rien d'affirmer que la position de la question sociale, qui n'eût évidemment pas été la même sans les applications industrielles de la vapeur, ne sera évidemment point la même après la domestication industrielle, plus facile et plus complète, de l'électricité. C'est une vérité, en elle-même banale, dont les socialistes, les sociologues, et quiconque, en un mot, s'occupe de la science ou du gouvernement des sociétés, feraient sagement de s'habituer à tenir compte.

III

Quoi qu'il en soit, ce n'est encore qu'une vérité de l'avenir. Sur cet avenir, on vient de le voir, nous ne nous interdisons point de jeter les yeux ; mais c'est surtout le présent dont nous avons souci, parce que c'est le présent dont surtout nous avons charge et que c'est sur le présent surtout que nous avons prise. Avant même de savoir où va la double révolution, nous avons besoin de savoir où elle en est, afin de savoir ce que nous avons à faire. Si jamais quelque part et en quelque temps il s'est agi, non de philosopher, mais de vivre, c'est aujourd'hui et c'est ici. Matière non de philosophie, mais de vie, ou matière aussi de philosophie, mais selon la vie et pour la vie. Par là déjà, la méthode est toute tracée. Comme il n'y a que la vie qui crée la vie, et puisqu'il s'agit de vivre, c'est à l'étude de la vie que nous nous devons appliquer. Nous ne refuserons pas le secours des livres, mais, comme la vie elle-même est le premier des livres, nous ne retiendrons que ceux qui sont, si l'on peut le dire, de la vie saisie et conservée. Des doctrines en tant que doctrines, nous tâcherons de nous dégager ; de n'être *a priori*, et toujours et quand même, ni « économiste, » ni « socialiste, » ni « libéral, » ni « étatiste ; » aux livres comme à la vie, nous ne demanderons que des faits ; et, n'attendant d'eux aucune complaisance, nous ne demanderons les faits qu'à l'observation directe ou indirecte, mais également scrupuleuse et sincère. Il faudrait apporter en ces choses de la vie autant d'impartialité sereine qu'on en apporte aux choses de la science ; là aussi, il faudrait « se placer dans la

position d'indifférence du naturaliste qui observe; » il faudrait, faisant taire au dedans de soi-même les voix du préjugé, de la passion, de l'intérêt personnel ou de classe, — toutes les voix troublantes, — arriver à se mettre en une sorte d'état de grâce intellectuelle. Et certes cela n'est point aisé, mais il le faut.

Dans le domaine de la science pure, l'objet de l'observation peut être tout à fait étranger à l'observateur : au chimiste, par exemple, qui regarde se former un précipité, peu importe d'obtenir du vitriol ou du sucre; et, que ce soit du sucre ou du vitriol, il n'en sera rien de plus ni rien de moins pour lui, sauf peut-être la joie de voir se confirmer ou la déception de voir s'écrouler une hypothèse. Pour le naturaliste, du moins pour le physiologiste qui étudie le corps humain, l'objet de son observation lui est déjà moins extérieur; il n'est déjà plus aussi désintéressé que le chimiste; il s'agit de lui puisqu'il s'agit de l'homme; cependant, que tel organe fonctionne de telle ou telle manière, il n'y peut rien, et il le sait, ce qui l'aide à se placer dans cette position d'indifférence qui est une des conditions de la science. Mais à pas un de ceux qui observent les sociétés l'objet de son observation n'est tout à fait extérieur; parce qu'il est homme, rien de ce qui est humain ne lui est étranger; et parce qu'il croit pouvoir le diriger ou le corriger, rien de ce qui est social ne lui est indifférent : il n'arrive donc, s'il y arrive, qu'en se faisant violence, à l'indifférence scientifique. Toutefois cette indifférence est ici non pas seulement une des conditions de la science, mais une des conditions de l'action; pour corriger sans erreur et diriger sans à-coups la marche des sociétés, il faut avoir commencé par en observer impartialement la structure et l'état; la politique l'exige autant que la science même, et ce n'est pas Herbert Spencer qui recommande là-dessus « l'indifférence du naturaliste, » c'est Bismarck (1).

Une autre difficulté, et qui n'est guère moindre, en matière de questions sociales, vient d'ailleurs de l'extrême variété de la matière, de la multiplicité et de la complexité de ces questions. Depuis un siècle, et surtout depuis un demi-siècle, le travail est de tous les phénomènes sociaux le phénomène prédominant. Il n'est sans doute pas à lui seul toute la société, mais il est devenu

(1) Il est vrai que Le Play ne la recommande pas moins : « Pour recueillir les matériaux de cet ouvrage, j'ai donc observé par la méthode de Bacon, de Descartes *et des naturalistes.* » — *Réforme sociale*, t. I, p. 81.

vraiment comme l'axe autour duquel tourne toute la société, ou comme l'âme qui la fait toute sentir et vivre toute. On ne saurait toucher au travail en un point sans provoquer à travers tout le corps social, et d'une de ses extrémités à l'autre, des séries et des séries d'incidences et de répercussions. Aussi est-il certainement légitime, — à qui veut traiter de la crise de l'État moderne sous son aspect social et de la solution de cette crise ou de la réforme de cet État, mais ne pourrait embrasser toute la société dans une synthèse aussi vaste qu'elle-même, — de procéder sur elle par une analyse, sous l'espèce choisie du travail. Mais ce n'est pas déjà une petite affaire; en effet, pour donner ce que scientifiquement et politiquement on ose en attendre, une telle analyse devrait être à la fois impartiale et totale; et, pour l'être, elle devrait, n'oubliant aucune distinction, ne faisant aucune confusion, ne négliger aucune de ces répercussions et de ces incidences. Après le travail à l'état normal et comme en pleine santé, — *travail en soi* et *circonstances du travail*, — elle devrait porter sur les *maladies du travail*, et sur l'*hygiène* ou la *médecine*, la *thérapeutique du travail;* de l'apprentissage à la retraite, en passant par le chômage, par les grèves, par les accidens, en notant ce que gagne l'ouvrier, ce qu'il dépense et ce qu'il épargne, comment il est nourri, comment il est logé, quand il commence et où il finit, de quoi il existe et de quoi il meurt, elle devrait parcourir le cycle tout entier; et, alors, de tous côtés apparaîtraient les innombrables implications et imbrications de ce fait, de ce phénomène, à première vue assez simple, du travail, dans le réseau, dans le lacis des faits ou phénomènes sociaux.

Alors, en se nouant, se tendant, s'épaississant et se serrant sans cesse, s'entre-croisent la chaîne et la trame du tissu social, tant et si bien que, partis de l'acte un et élémentaire qu'accomplit machinalement l'ouvrier qui lève son marteau ou qui pousse sa navette, nous nous retrouverons très loin, à l'autre bout de la société, ayant vu se dérouler tout entier devant nous le phénomène du travail, avec les mille phénomènes secondaires ou réflexes qu'il contient ou qu'il commande, les mille vies qui se mêlent à la plus humble des vies, et cela, sans avoir quitté le même ouvrier, sans être sortis de la même profession. Mais alors, cette analyse du travail, qui, pour être vraiment scientifique, devrait être non seulement impartiale, mais totale, — c'est-à-dire n'omettre rien ni personne, et tout exprimer de toutes

les professions, — comment se flatter de la pouvoir faire totale, si les instructions données aux agens chargés du dernier recensement de l'industrie en Belgique n'énumèrent pas moins de cent soixante-douze professions ou métiers, et si le projet de nomenclature présenté au *Congrès international de statistique*, à Chicago, en 1893, allait bien au delà, jusqu'à cinq cents, exactement jusqu'à quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (1)?

Ce serait folie de songer, même un instant, à suivre et à prétendre débrouiller, dans l'écheveau des faits sociaux, le cas personnel de chacun des millions d'hommes qui vivent d'un millier de vies dans chacune de ces cinq cents professions. Quelque objection qu'on puisse donc élever contre le procédé des « moyennes, » notamment qu'elles ne correspondent à rien dans la réalité, et que le seul être qui n'existe pas est justement l'être moyen qu'elles enfantent *in abstracto*, malgré tout, on sera bien souvent obligé d'y recourir. De même pour les *monographies*. S'il est impossible, — et il l'est parfaitement, — de prendre un à un tous les ouvriers et de les accompagner pas à pas, à travers toutes les implications et toutes les imbrications du travail, de ses circonstances, de ses maladies et des remèdes qu'on y peut chercher, force sera bien de s'en tenir, pour chaque profession, à un ouvrier-type. Mais, comme il serait impossible encore, ne fît-on que cela, de le faire pour toutes les professions, il faudra donc, en ce fourmillement de cinq cents métiers, s'arrêter à quelques professions-types, et se contenter de dresser comme des *monographies d'espèces*.

Sans doute on n'obtiendra ainsi qu'une approximation par simplification, mais, d'approcher par simplification de la vie et de la vérité sociales, c'est tout ce qui nous est permis; nous ne pouvons jamais plus; et même, pour en approcher seulement, que de simplifications déjà n'a-t-il pas fallu faire! Si le travail est comme un phénomène composé de phénomènes qui, de l'un à l'autre, et tous du premier au dernier, s'appellent, s'engendrent, s'enchaînent et s'engrènent, et qui, pour le même ouvrier, sont en une mutuelle et perpétuelle interdépendance, une interdépendance non moins étroite relie entre eux tous les ouvriers, et une autre, les ouvriers aux patrons dans la même profession. Puis, combien d'autres interdépendances encore : des diverses

(1) Voyez le *Bulletin de l'Institut international de statistique*, t. VIII, 1re livraison, 1895; Rapport du Dr Jacques Bertillon.

entreprises dans la même industrie, des diverses industries dans le même pays, des mêmes industries dans les divers pays, enfin des diverses industries dans les pays divers ! Et le lien, sans doute, va s'amincissant à mesure qu'il s'allonge, soit en raison de la distance plus grande entre les divers pays, soit en raison de la différence plus grande entre les diverses industries, mais il n'est jamais tout à fait rompu; le monde est comme enveloppé d'un immense filet dont les mailles sont plus claires et plus lâches vers les bords; on ne peut toucher à une seule, sans qu'elle tire à soi toutes les autres, ou ne soit attirée par elles.

Mais, ainsi que de l'espace il surgit des interdépendances, il en surgit aussi du temps; et ce sont autant de rapports de solidarité qui unissent dans le travail l'humanité de là-bas avec l'homme d'ici et l'homme d'aujourd'hui avec l'humanité d'hier et l'humanité de demain. Lors donc que nous nous bornons à constater les plus apparentes, éliminant les plus cachées, nous faisons, — et ne nous abusons pas, — de l'approximation par simplification. Encore sont-elles toutes de celles que les statistiques peuvent rendre; mais, — ne nous y trompons pas non plus, — les statistiques n'embrassent et n'étreignent que les faits matériels susceptibles d'être traduits par des chiffres ou figurés par des diagrammes : le facteur psychologique, plus subtil, quoique aussi important, leur échappe. Aussi important, et peut-être davantage : car, entre tous les changemens qu'a opérés la transformation de l'industrie, la concentration du travail, il n'en est pas de plus grand que le changement introduit dans l'âme ou la conscience de l'ouvrier; à telles enseignes qu'il n'y aurait point de paradoxe à dire que la révolution économique elle-même a été par-dessus tout psychologique. Voilà le fait, et pour immatériel qu'il soit et inaccessible à la statistique, c'est un fait : de n'en pas tenir compte ou de n'en pas tenir assez de compte, fausserait tout. L'observation directe ne saurait, par conséquent, servir à rien de plus utile qu'à le rétablir dans notre analyse; mais, s'il y doit être rétabli, on voit que la question, même simplifiée, reste très complexe, et que la tâche, même restreinte prudemment, demeure très lourde.

Toutes ces interdépendances, toutes ces solidarités font d'ailleurs qu'en un certain sens et d'un certain point de vue, une seule vie est toute la vie, un seul homme est tous les hommes, et la seule question du travail est sinon toute, du moins presque

toute la société. Comme c'est une question de *vie*, et intéressant tous les hommes, une question d'*humanité*, il la faut aborder sans doute, si tant est qu'on ne l'ait pas trop dit et dit un peu à tort et à travers, « d'un cœur humain et fraternel. » Comme on pourra, chemin faisant, rencontrer douleur et misère, et des misères parfois imméritées, qui ressemblent alors à des iniquités; comme, certainement, on en rencontrera, il faudra donc aimer et vouloir la justice. Mais, d'autre part, comme on entend bien moins faire œuvre de science qu'œuvre de politique, comme ici chaque problème se pose non en spéculation pure, mais en application pratique, il faudra se résigner, aimant toute la justice, à ne vouloir pourtant que le juste possible, et à vouloir d'abord le juste le plus sûrement et le plus vite réalisable.

Pour cela, il faut voir *réel*, voir *complet*, voir d'abord le présent immédiat, *tout près* et *tout de suite*. Ce fut, parmi bien d'autres, l'erreur de 1848, de regarder trop loin, et de ne pas voir en perspective. Le propre secrétaire de la *Commission de gouvernement pour les travailleurs*, le bras droit de Louis Blanc au Luxembourg, Pecqueur, écrivait : « Nous recherchons *la formule de ce qui doit être, indépendamment du milieu actuel de la France et du monde*. Rien de plus capital à nos yeux que *cette exploration de l'idéal* et même *de l'utopie*. » Mais non! c'est la position diamétralement opposée qui est la bonne : *rien de plus vain que cette exploration de l'utopie et même de l'idéal*; et nous chercherons, nous, partant de ce qui est, la formule de ce qui peut être, dans le milieu actuel du monde et de la France.

Voir tout de suite, voir tout près, voir réel. Là comme ailleurs et plus que partout ailleurs, *les mauvais ennemis, les diables qui ensemencent le champ d'ivraie*, c'est l'imagination et le sentiment, c'est la politique conjecturale et la politique sentimentale (1); il y en a un troisième, la « phrase; » contre eux trois, armons-nous du fait, et qu'il nous serve à percer le grand mirage des rêves, le grand brouillard des larmes, et le grand mensonge des mots. Cuirassons-nous d'un réalisme, je n'ose dire impitoyable, — car qui bannirait la pitié, ne pouvant bannir la souffrance? — mais, il le faut, imperturbable, et qui n'étouffe pas les battemens du cœur, et qui reçoive ses suggestions, mais qui, du moins, les compare toujours, et les confronte, et les conforme aux faits.

(1) On reconnait encore là une expression de Bismarck.

Non seulement voir réel, mais voir *complet;* tâcher, sinon de voir tout, puisque tout c'est trop, de voir toutes les faces de ce que nous verrons, et chaque chose à sa place, avec sa valeur, en ses proportions et dans sa relation avec les autres choses. Du fond de l'espace et du temps, en ne considérant que le seul phénomène du travail et ses ramifications, nous avons fait lever une multitude d'interdépendances et de solidarités dont beaucoup d'inattendues et quelques-unes même de contradictoires. L'expérience montre que, lorsqu'on frappe en un seul point le corps social, le coup se prolonge en incidences et en répercussions qu'il était difficile et néanmoins qu'il serait nécessaire de prévoir toutes. Faute, en effet, d'avoir prévu, ou pour avoir un instant oublié telle de ces répercussions et de ces incidences, on risquerait de verser en ce que Spencer a appelé « le péché des législateurs, » et, voulant le bien, de faire le mal, ou de ne faire un petit bien qu'au prix d'un plus grand mal. C'est de quoi l'on doit rigoureusement se garder, et pourquoi, plus encore que si l'on n'observait que pour savoir, on doit s'efforcer de bien voir, quand on observe pour agir.

Agir, mais en a-t-on le droit? — Scrupule honorable, mais un peu naïf et un peu tardif : dans les temps de révolution, toutes les questions se posent non en droit, mais en fait. Celle-ci la première, et, quoi qu'on en puisse penser en droit, qu'elle se pose inévitablement en fait, par cela seul elle est tranchée, sommairement, mais définitivement. En fait, demander : « En a-t-on le droit? » se ramène à demander : « Le peut-on? » ou plutôt : « Peut-on ne pas agir? » Mais, au fond, qui est-ce que : *On?* — *On*, c'est l'État, l'État moderne; et qu'est-ce que l'État moderne? C'est « le Peuple misérable et souverain; » c'est « le Nombre malheureux et législateur; » c'est lui et ce sont ceux qui le représentent ou qui le conduisent; ce sont les pouvoirs publics de tous les degrés, lesquels sont issus de lui, et ne sont que par lui; c'est tout ce qui détient un fragment de l'autorité, une parcelle de la puissance, et qui ne les détient qu'en son nom et pour son usage. Pesez bien ces termes : « le Peuple misérable et souverain, » dans un État qui de bas en haut et de haut en bas est fondé uniquement et exclusivement sur le Nombre, qui ne se meut que par le Nombre, dont le Nombre est à la fois l'origine et la fin. Rangez ensemble, sur deux colonnes, selon les deux grands partis qui se partagent toute nation, les unités de

même nature : additionnez-les; réfléchissez que, de même que le plus grand résultat de la révolution économique a été une transformation psychologique de l'ouvrier, l'effet le plus sûr de la révolution politique a été une transformation juridique de l'État; l'une a donné au Nombre la volonté d'agir, l'autre lui en a donné le moyen : dites maintenant si la combinaison du mobile et du moyen ne doit pas fatalement déterminer l'action, et si l'État, né de cette double transformation, de cette double révolution, peut désormais ne pas agir. — Non; il ne le peut pas : le tout est donc qu'il agisse pour un bien certain et sans aucun mal, ou du moins pour le plus petit mal et le plus grand bien; à cette intention, que peut-il faire?

Une seule chose, une chose considérable. Toute Révolution s'assied ou s'apaise dans une organisation. Le Code civil de 1804, — ce code de la propriété, — c'est, après tout, la Révolution de 1789 organisée, régularisée et légalisée. Pourquoi un Code du travail ne pourrait-il pas, à son tour, légaliser, régulariser, organiser enfin la double révolution dont le rapide courant nous entraîne depuis 1848? En elle-même et nécessairement, la force-travail n'est pas plus perturbatrice, plus destructrice, plus négatrice de l'État que la force-argent; pourquoi l'État, ayant organisé la propriété, ne pourrait-il pas organiser le travail? Et pourquoi, le pouvant, n'en aurait-il pas le droit?

La solution est là, dans la pacification par l'organisation. Mais c'est un tort de dire : la solution; il faut dire : les solutions. Pas plus qu'il n'y a ici de question une et simple, il n'y a de solution une et simple; autant de questions, autant de solutions; il n'est pas sûr que l'État puisse toujours agir, il n'est pas sûr qu'il ne puisse jamais agir, mais il est sûr qu'il ne pourra pas agir partout et toujours de la même façon; — et aussi bien, puisque c'est par un code qu'on agirait, tout code n'est-il pas distribué par espèces et rédigé par articles? — Viser à l'unité et à la simplicité de la solution, ce serait reprendre les erremens condamnés, et de nouveau tenter l'exploration de la chimère et de l'utopie, et de nouveau se vouer à l'impuissance et au néant. Nous qui ne voulons point quitter les régions mieux connues, la terre ferme de la réalité, et qui nous proposons d'atteindre, non ce qui devrait être, mais ce qui peut être, par ce qui est, au lieu d'une solution « globale » à la question posée en bloc, nous ne poursuivrons modestement que des solutions partielles à des

parties de la question. Au moment de conclure, nous referons à l'envers le chemin que nous aurons fait en décomposant, en analysant les implications, les imbrications du travail, en filant le fil de ses répercussions et de ses incidences ; et, rapprochant, recomposant, réunissant les solutions partielles, nous estimerons avoir réussi suffisamment, si nous en tirons une compensation acceptable à la solution intégrale qui nous fuit.

Ce ne sera ni de l'éternel, ni de l'universel ; mais nous n'en sommes plus à refondre l'univers, ni à bâtir pour l'éternité. Auguste Comte l'a justement et fortement noté : « Toutes les questions humaines, envisagées sous un certain aspect pratique, se réduisent nécessairement à de simples questions de temps. » C'est une ironie que de répondre, d'un ton de détachement supérieur, aux revendications d'hommes qui sont maintenant, que tôt ou tard, à la longue, dans quelques siècles, « la masse de notre espèce finira par éprouver, « après des troubles transitoires, » une amélioration réelle et permanente,... comme si la vie de l'homme n'était pas fort loin de comporter une durée indéfinie (1). » Le plonger dans un désespoir sans issue serait aussi coupable, aussi peu scientifique, aussi peu politique que de le bercer d'une espérance sans bornes. Mais, de leur côté, ceux qui passent seraient mal venus à écarter avec dédain ce qui peut passer, et du provisoire est, en somme, suffisant pour le provisoire. Les générations d'hommes, les sociétés, les humanités se succèdent dans l'humanité qui paraît demeurer la même, et ne font que planter des tentes. Avant de plier celle qui nous abrita, et pour ne pas aller devant nous à l'aventure, regardons derrière nous et autour de nous. Le plus sage est de chercher d'abord où nous sommes et d'où nous partons : c'est, en effet, la première chose à savoir. Et la première chose à faire, puisque la double révolution dont procède l'État moderne s'est opérée et développée sous l'action convergente des faits, des idées et des lois, est de bien marquer quelle fut, durant ce siècle, sur le travail, sur le Nombre, sur l'État, l'action de la double révolution par les faits, par les idées et par les lois.

CHARLES BENOIST.

(1) Auguste Comte. *Cours de philosophie positive*, t. IV, 47e leçon.

LA PLÉIADE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

I

LES ORIGINES DE LA PLÉIADE

En ce temps-là, vers 1544 ou 1545, dans le pittoresque Paris de François Ier, les curieux qui passaient par la rue des Fossés-Saint-Victor, — aujourd'hui rue du Cardinal-Lemoine, — y pouvaient admirer une assez belle maison, « où, sous chaque fenêtre de chambre, on lisait de belles inscriptions grecques, en gros caractères, tirées du poète Anacréon, de Pindare, d'Homère et de plusieurs autres. » C'était la docte demeure de maître Lazare de Baïf, ancien protonotaire ; ancien ambassadeur du roi de France auprès de la république de Venise, et, plus récemment, à la diète de Spire ; conseiller au Parlement ; maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi ; avec cela savant helléniste, et, depuis que Budé, en 1540, s'était laissé mourir, « la grande lumière de l'érudition française de son temps. » Nous avons de Lazare de Baïf quelques opuscules : *De re Vestiaria*, 1526 ; *De Vasculis*, 1531 ; *De re Navali*, 1537, qui procèdent, comme l'indiquent assez leurs titres, de la même intention que le *De Asse* du maître. Le *De Asse* de Budé avait fait époque dans l'histoire de l'érudition française, et le moindre intérêt en était de justifier son titre. S'il y était traité congrûment des monnaies des anciens, il y était question de bien d'autres choses encore. Et, en effet, dans ce premier âge de l'érudition, à l'aide des ressources que fournissaient les textes juridiques habilement interrogés, la philologie, l'archéologie naissante, la numismatique et la glyp-

tique, il s'agissait principalement, on s'efforçait de reconstituer « l'économie politique ou privée » des anciens, et, par exemple, de spécifier les ornemens qui faisaient l'élégance d'une dame romaine, — *mundus muliebris, quo mundior mulier fit*, — c'est l'objet du *De re Vestiaria;* ou encore les ustensiles dont les contemporains de Marc-Aurèle se servaient en ménage, et c'est l'objet du *De Vasculis*. Lazare de Baïf écrivait aussi quelquefois en français; et sa traduction des *Quatre Premières Vies de Plutarque* est malheureusement perdue, mais nous avons sa traduction en vers de l'*Electre* de Sophocle, 1537, et de l'*Hécube* d'Euripide : *la Tragédie d'Euripide, nommée Hécuba, traduite du grec en rhythme françoise, dédiée au Roy;* Paris, 1544, de l'imprimerie de Robert Estienne. La traduction d'*Hécube* est suivie, dans cette même édition, de quelques autres pièces de vers dont la plus importante est *la Fable de Biblis et Caunus, suyvant Ovide en sa Métamorphose* (1).

Ce savant homme avait un fils, — un fils naturel, né d'une mère probablement vénitienne, — Jean-Antoine, dont il avait confié l'éducation « aux meilleurs maîtres » de l'époque, Charles Estienne, Ange Vergèce, Tusanus ou Toussaint, le disciple et l'ami de Budé :

> Qui chez lui nourrissait une gaie jeunesse
> De beaux enfans bien nés...;

et finalement, après son ambassade de Spire, quand il avait eu repris possession de sa maison de la rue des Fossés, à un Limousin du nom de Jean Dinemandi, bon humaniste et aimable homme, qui se faisait appeler du nom de Daurat, — *Auratus*, — ou Dorat. Un jeune page ou secrétaire, que Lazare de Baïf ramenait de sa dernière ambassade, et dont il avait sans doute apprécié les qualités d'esprit, si même il n'avait éveillé en lui le goût de l'érudition, fut admis à prendre part aux leçons de Daurat : c'était Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois, alors âgé d'une vingtaine d'années. Sa famille le destinait aux armes ou à la diplomatie. Mais la vocation avait été plus forte, et son père, Louis de Ronsard, qui avait pour la littérature l'aversion naturelle d'un bon gentilhomme de son temps, étant mort en 1544, le jeune diplomate, rendu à lui-même, s'enflamma bien-

(1) Voyez pour tous ces détails, et d'autres encore sur Lazare de Baïf, le livre de M. Lucien Pinvert, 1 vol. in-8°; Paris, 1900, Fontemoing.

tôt, dans la docte maison de Lazare de Baïf, désormais devenue la sienne, d'une singulière ardeur pour les études nouvelles. La poussa-t-il toutefois jusqu'à s'enfermer « sept ans durant, » avec Daurat et Jean-Antoine, pour y recommencer son éducation, dans les murs un peu sombres du collège de Coqueret? C'est ce que ne se lassent pas de raconter ses biographes (1). Ils nous le montrent, sept ans durant, « continuant à l'estude jusqu'à deux et trois heures après minuit; » et, quand il allait se coucher, « resveillant Baïf qui se levoit et prenoit la chandelle afin de ne laisser refroidir la place. » Mais Lazare de Baïf n'étant mort qu'en 1547, et Daurat, selon toute apparence, n'étant devenu principal du collège de Coqueret qu'à la fin de cette même année, c'est de sept ans à dix-huit mois, tout au plus, qu'il faut réduire ce temps de laborieux apprentissage. On notera de plus qu'à cette date les premiers essais du poète avaient déjà vu le jour, et dans les *Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans*, qui parurent à la fin de 1547, on trouve une *Ode de Pierre de Ronsard : Des beautés qu'il voudroit en s'Amie :*

Noir, je veux l'œil et brun le teint
Bien que l'œil vert le François tant adore.
J'aime la bouche imitante la rose
Au tent soleil de may desclose...
La dent d'ivoire, odorante l'aleine
A qui s'égalleroient à peine
Toutes les fleurs de la Sabée
Ou toute l'odeur desrobée
Que l'Inde richement ameine.

On trouve plus d'une chose encore dans ce mince et curieux recueil de Jacques Peletier : une traduction des deux premiers chants de l'*Odyssée;* une traduction du premier livre des *Géorgiques;* des *Vers lyriques* de l' « invention » du poète, une pièce contre *Un poète qui n'écrivait qu'en latin :*

J'escri en langue maternelle,
Et tasche à la mettre en valeur,
Affin de la rendre éternelle,
Comme les vieux ont fait la leur :
Et soutien que c'est grand malheur
Que son propre bien mespriser
Pour l'autruy tant favoriser...

(1) Claude Binet, *Vie de Ronsard,* dans le second volume de la grande édition des *Œuvres;* Paris, 2 vol. in-fol., 1623. G. Buon.

C'est déjà la doctrine de la *Défense et Illustration de la Langue françoise*. Et on y trouve enfin, comme les premiers vers de Ronsard, les premiers vers aussi de Joachim du Bellay. Ils sont adressés : *A la ville du Mans*, qu'ils invitent à cesser de « prendre gloire en ses Grébans, » pour « donner le prix « à son Peletier :

Cesse, le Mans, cesse de prendre gloire
En tes Grébans, ces deux divins esprits...

N'est-on pas tenté de conclure de là que, si Ronsard et du Bellay ne se connaissaient pas avant la rencontre que la légende a placée en 1548, ce fut Jacques Peletier qui les présenta l'un à l'autre? Ronsard revenait de Gascogne, où l'on ne sait ce qu'il était allé faire. Joachim du Bellay étudiait le droit à Poitiers. Orphelin de père et de mère, élevé par un frère qui ne semble guère s'être occupé de lui, sa jeunesse avait été solitaire et maladive, mélancolique et désœuvrée, dans son « petit Liré » sur ses rives de Loire. La disgrâce ou l'éloignement de son puissant parent, le cardinal du Bellay, invité par le roi Henri II à prendre le chemin de Rome (1547), venait de lui enlever, pour un moment du moins, le protecteur sur lequel il avait compté pour l'aider à faire son chemin dans le monde. Il s'en consolait en composant des vers. Ronsard, gentilhomme et poète comme lui, n'eut sans doute pas de peine à lui persuader de quitter les lois pour la poésie. Du Bellay l'en crut; ils prirent ensemble le chemin de Paris; ensemble ils se mirent sous la discipline de Daurat; et, de concert avec Baïf, s'exaltant les uns les autres, ensemble ils constituèrent la *Brigade*, puis la *Pléiade*. C'était, dit-on, le nom et le signe sous lequel autrefois s'étaient réunis sept poètes de l'époque des Ptolémées : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philippe, et Homère le jeune. La nôtre fut complète quand à Daurat, Ronsard, du Bellay et Baïf se furent adjoints Pontus de Tyard, Étienne Jodelle, et Rémy Belleau (1).

Quels caractères, ou quel idéal avaient-ils donc en commun? Ils ne le savaient pas encore eux-mêmes. Ils ne le sauront, ils ne s'en rendront compte qu'après la publication de la *Défense et*

1 On consultera sur l'*Alexandrinisme*, dont la connaissance ou du moins quelque teinture est indispensable à l'étude de la *Pléiade* française : Auguste Couat : *la Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, in-8°; Paris, 1882 Hachette; — Franz Susemihl : *Geschichte der Griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1892, Teubner; — et Georges Lafaye, *Catulle et ses modèles*, in-8°; Paris, 1894, Imprimerie nationale.

Illustration de la Langue française et ce qu'elle soulèvera d'ardentes contradictions. Mais ils aimaient tous passionnément deux choses : la gloire et le grec. Ils avaient aussi, très vif, quoique très confus, le sentiment ou l'instinct de l'art. Très différens en cela des Lazare de Baïf et des Budé, de leur maître Daurat lui-même. — et, on l'a pu voir, de Rabelais, — ce qu'ils goûtaient de Pindare ou d'Homère, de Théocrite et même de l'obscur Lycophron, c'en était le mérite d'art. Nous disons bien : de Théocrite avec Lycophron, ou, si l'on le veut et plus généralement, de l'*alexandrinisme*. Les Alexandrins ont toute sorte de défauts : mais celui qu'ils n'ont certes pas, c'est d'avoir manqué d'art, si même on ne doit dire que, ce qui les caractérise dans l'histoire de la littérature, et ailleurs, c'est d'avoir, à force d'art, comme étouffé en eux la spontanéité, la liberté, la largeur de l'inspiration. En ce sens il se pourrait qu'il y eût plus d'art, — s'il y a plus de recherche et de virtuosité, des intentions plus formelles et plus définies, — dans le *Laocoon* que dans la *Vénus de Milo*. Infiniment plus curieux de la forme que du fond, c'est cette recherche d'art que les poètes de la Pléiade semblent avoir surtout appréciée de leurs modèles grecs ou latins. Ce sont des maîtres à écrire qu'ils ont vus principalement en eux. Et, si l'on voulait tirer la poésie de l'ornière où elle rampait, c'était précisément ce qu'il fallait alors. Car, pour le danger qu'ils couraient, et qu'aussi bien n'ont-ils pas tout à fait évité, de n'aboutir par ce chemin qu'à des imitations un peu froides ou un peu vides, et à une conception trop artificielle de la poésie, en tant que trop éloignée des sentimens ou des idées de leur temps, leur ambition de gloire pouvait suffire à les en préserver, leur ambition, et, de plus, une autre influence, italienne celle-ci en son principe, mais déjà et profondément transformée par le génie français. Je veux parler de l'influence de l'école lyonnaise.

II

L'ÉCOLE LYONNAISE

On exagérerait à peine si l'on disait de la ville de Lyon qu'elle était vraiment alors, pour la seconde fois dans l'histoire, autant ou plus que Paris même, la capitale intellectuelle et poétique de la France. Sa situation « en pays de frontières, ès marches des

pays de Savoie, de Dauphiné, d'Italie, d'Allemagne (1) » en avait fait le plus grand marché de l'Europe entière : *totius Europæ celeberrimum emporium*. Des exilés italiens, — Florentins, Lucquois, Vénitiens, Génois, des Albizzi, des Pazzi, des Gondi, des Gadagne, — y avaient apporté, avec le génie de la banque et l'industrie des arts de la soierie, des goûts, des habitudes, une manière de « bâtir, » et de vivre, et de penser, qui se sentait de l'esprit de la Renaissance. Le luxe, un peu lourd encore, n'était nulle part plus répandu. Les imprimeurs n'étaient nulle part plus nombreux, ni plus célèbres : Sébastien Gryphius, Guillaume Roville, Jean de Tournes, Étienne Dolet, François Juste, le premier éditeur du *Gargantua* de Rabelais. Et l'imprimerie, comme l'on sait, était alors un art et même une science. Et pourquoi n'ajouterions-nous pas à tous ces noms, si chers encore aux bibliophiles, celui de Jean Grolier, « trésorier général des troupes françaises, » Lyonnais de famille et de naissance, ami de Budé, « Mécène des gens de lettres, » — ainsi l'appelle Cælius Rhodiginus, — protecteur des Alde (2), et dont un grave historien, le président de Thou, un homme qui savait le prix d'une belle impression et d'une belle reliure, a pu dire, dans son *Histoire*, « que les plus belles bibliothèques de Paris et autres endroits du royaume *ne recevaient d'ornement que des livres de Grolier*. » C'étaient ceux qui portaient la devise ou l'*ex libris* bien connu : *Grolerii Lugdunensis et amicorum*.

Du mélange ou sous l'action de toutes ces influences, un tempérament local s'était formé, — chose assez rare en France ! — et dont les traits caractéristiques, s'ils étaient d'ailleurs analogues à son long passé, ne s'étaient toutefois jamais manifestés avec autant d'évidence qu'alors. Au contact de l'Italie, le tempérament lyonnais avait pris conscience de lui-même ; il avait reconnu sa vraie nature ; et, de l'italianisme, pour se l'approprier, ou plutôt pour le transformer en soi-même, il n'avait pris, comme autrefois, que ce qui lui convenait. A Lyon, dans la ville de richesse et de luxe, de commerce et d'art, de travail et de ferveur, qui se souvenait toujours d'avoir été la ville de Vettius Epagathus et de sainte

(1) Ce sont les termes des *Lettres Patentes* de 1419, instituant « deux foires franches » en la ville de Lyon. Cf. Monfalcon, *Histoire de Lyon*, 2 vol. in-4° ; Paris et Lyon, 1847. Guilbert et Dumoulin.

(2) Voyez dans une belle édition du *De Asse*, — Venise 1522 — l'épître dédicatoire de Francois d'Asola, beau-frère d'Alde l'ancien, à Jean Grolier : *Christianissimi Gallorum regis secretario et Galliarum Copiarum quæstori*.

Blandine, le naturalisme italien s'était comme chargé d'une signification mystique; et le platonisme, d'un divertissement pour les beaux esprits, ou d'une matière à « mettre en sonnets » s'y était changé comme en une religion intérieure, secrète et passionnée, de la beauté. La joie de vivre qui respire dans l'art italien, et jusque dans la mélancolie des sonnets de Pétrarque, s'était à Lyon comme enveloppée de sérieux. On y pouvait bien imprimer le *Décaméron* de Boccace, mais nulle part, et en ce temps-là surtout, on n'avait jamais moins joué avec l'amour. La volupté, plus profondément sentie qu'ailleurs, y trouvait cependant moins qu'ailleurs sa satisfaction et sa fin en elle-même. Le mysticisme et la sensualité, l'ardeur de la passion et la décence, la contrainte même du langage, l'enthousiasme et le sang-froid s'y étaient alliés dans des proportions indéfinissables, mais d'une manière unique. Et c'est pourquoi, s'il s'était rencontré, vers 1540, dans la ville de Maurice Scève et de Louise Labé, un poète de génie pour donner de tous ces traits une expression définitive, nous en aurions peu de plus grands. Mais, à défaut de ce poète, l'influence de ce même Scève, que l'on vient de nommer, de Pontus de Tyard, de Louise Labé, n'en a pas moins été considérable sur les poètes de la Pléiade; et il est intéressant de le montrer.

Aussi bien ceux-ci n'ont-ils point fait difficulté de le reconnaître, et je n'en sache pas un, depuis Ronsard jusqu'à Étienne Pasquier, qui n'ait tenu à honneur de rendre hommage à Maurice Scève. Ils ont surtout admiré sa *Délie*, qui parut pour la première fois en 1544 chez Antoine Constantin, — trois ou quatre ans donc avant qu'aucun d'eux eût senti s'éveiller en lui l'ambition poétique; — et, ne fût-ce que pour cette raison, *Délie, objet de plus haute vertu*, marque une date ou une époque dans l'histoire de notre poésie.

La forme seule en serait déjà digne d'attirer l'attention, et le titre tout seul en a quelque chose de symbolique. *Délie* en effet, c'est *Délie* sans doute, c'est une maîtresse du poète, Pernette du Guillet peut-être; c'est peut-être un ressouvenir de la Délie de Tibulle; mais c'est en même temps l'anagramme de *l'Idée*. La disposition typographique du poème est un autre symbole, et dissimule assurément quelque autre intention; il se compose en effet de 449 dizains, très artistement rimés, — *ababbccdcd*, — et séparés en groupes de 9 par des *Figures et Emblèmes*, soigneuse-

ment gravés, tels que *la Femme et la Lycorne*, avec cette devise : « Je perds la vie pour le voir ; » *Actéon*, avec la devise : « Fortune par les miens me chasse ; » ou *le Paon*, avec celle-ci : « Qui bien se voit orgueil abaisse. » Mais voici bien une autre affaire! De ce total de 449 dizains, quand on retranche les cinq premiers, qu'on pourrait appeler *liminaires*, et les trois derniers, — qui forment conclusion, en prolongeant le poème au delà de la mort de l'amant, — il nous en reste 441, lequel nombre, étant additionné chiffre à chiffre, donne 4 + 4 + 1 = 9, et divisé par 9, donne 49, qui est lui-même le carré de 7, comme 9 est le carré de 3. Qu'il y ait là dedans « de la cabale, » ainsi qu'on dit familièrement, nous n'en pouvons guère douter, et nous dédions ce problème de mathématique littéraire à la méditation des spécialistes (1). Mais le lecteur ne s'étonnera pas que, pour s'être soumis à une semblable contrainte, l'auteur de *Délie* en soit devenu généralement inintelligible, et au contraire il admirera que, dans la nuit de ce poème obscur, on voie, pour ainsi dire, étinceler encore tant et de si singulières beautés.

CCXXI

Sur le Printemps, que les Aloses montent,
Ma Dame, et moy saulons dans le bateau
Ou les Pescheurs entre eux leur prinse comptent,
Et une en prent : qui sentant l'air nouveau,
Tant se débat, qu'en fin se saulve en l'eau
Dont ma Maîtresse et pleure et se tourmente.
— Cesse, lui dy-je, il faut que je lamente,
L'heur du Poisson que n'as sçeu attraper,
Car il est hors de prison véhémente
Ou de tes mains ne peux onc eschapper (2).

N'y a-t-il pas là tout un petit tableau de genre pris sur le vif, *ad vivum*, et dont la grâce maniérée ne manque assurément ni d'élégance ni de charme? Mais dans le dizain que voici n'y a-t-il pas quelque chose de plus; et n'y retrouve-t-on pas ce mélange de mysticisme et de sensualité que nous avons plus haut essayé de définir?

1. On retrouvera les mêmes préoccupations scientifiques sous une autre forme, et le même étalage d'érudition, dans l'autre grand poème de Maurice Scève, son *Microcosme*, dont nous ne disons rien ici, parce qu'il n'a paru qu'en 1562.

(2) L'orthographe que nous reproduisons est celle de l'édition de Paris, chez Nicolas du Chemin, 1564.

CCLXXIV

Si poingnant est l'esperon de tes grâces
Qu'il m'esguillonne ardemment où il veult,
Suyvant toujours tes vertueuses traces,
Tant que sa poincte inciter en moy peult
Le hault désir qui nuit et jour m'émeult
A labourer au joug de loyaulté,
Et tant dur est le mors de ta beaulté
(Combien encor que tes vertus l'excellent)
Que sans en rien craindre ta cruaulté,
Je cours soubdain, où mes tourmens m'appellent.

On aimera moins celui-ci :

CCCVI

Ta beaulté fut premier et doulx Tyrant
Qui m'arresta très violentement ;
Ta grâce après, peu a peu m'attirant,
M'endormit tout en son enchantement :
Dont assoupy d'un tel contentement
N'avois de toy, ni de moy congnoissance.
Mais ta vertu, par sa haulte puissance,
M'éveilla lors du sommeil paresseux
Auquel Amour par aveugle ignorance,
M'espouvantoit de maint songe angoisseux.

Mais quelque raideur que l'on y sente encore, et tout obscurs ou tout embarrassés qu'on les trouve, ce sont là de vrais vers de poète ; et ce sont surtout d'autres vers que ceux de Marot. Sont-ils d'ailleurs imités de quelque modèle italien? C'est possible. On imite beaucoup alors, souvent sans choix et toujours sans scrupule. Mais ce qui n'est pas en tout cas imité, c'est l'accent ; et sans doute c'est ce que l'oreille des poètes de la Pléiade en a d'abord apprécié.

Ils en ont dû apprécier également la composition mathématique ou symétrique ; et, en effet, il faut le noter, c'était la première fois, en français, que l'on consacrait au développement d'un seul thème tout un long poème, lequel, s'il s'était inspiré du *Canzoniere* de Pétrarque, en différait toutefois par ce point capital qu'il ne s'était pas formé successivement, au cours du temps et de la vie, mais d'un seul coup, comme une œuvre d'art, et qu'ainsi la seule apparence en manifestait l'intention esthétique.

Ils y trouvaient autre chose encore, et c'était cette manière de

transformer en un idéal qui le dépassait lui-même la réalité d'un amour vécu. *Délie*, en devenant *l'Idée*, ne cessait pas d'être *Délie ;* on la sentait vivante, on la devinait aimée, passionnément désirée dans les vers du poète ; et c'était le symbole qui remplaçait enfin l'allégorie. S'il n'y a de science que du général, il n'y a peut-être de grande poésie que de l'universel ; et Marot ne s'en était pas rendu compte, ni ses disciples, — Mellin de Saint-Gelais, Héroët, La Borderie, — mais Maurice Scève l'avait compris :

> Toute douceur d'amour est détrempée
> De fiel amer et de mortel venin ;

ou encore, et pour exprimer cette idée que rien ne meurt que pour renaître :

> Quand sur la nuit le jour vient à mourir
> Le soir d'ici est aube à l'antipode.

C'étaient de ces vers que les poètes de la Pléiade mettront entre guillemets, « », pour attirer l'attention du lecteur sur ce qu'ils enveloppent de signification générale. Et, faute d'avoir pris comme eux cette précaution, si on leur eût dit que Scève était quelquefois difficile à comprendre, je crains qu'ils n'eussent répondu qu'aucun mérite en lui ne leur plaisait davantage ; n'était plus conforme à la définition du poète ; et ne pouvait plus heureusement contribuer à diriger la poésie elle-même vers les voies nouvelles qu'ils rêvaient.

C'est aussi bien ce que va nous dire en propres termes Pontus de Tyard, — dont il suffit de mentionner en passant les *Erreurs amoureuses*, 1549, visiblement inspirées de la *Délie* de Scève, et d'ailleurs insignifiantes, — mais dont la traduction des *Dialoghi d'amore*, de « Léon Hebrieu », c'est, dit-on, le pseudonyme de Juda Abrabanel, fils d'Isaac, le célèbre rabbin (1), et les *Dialogues philosophiques* méritent qu'on s'y arrête un moment. Il était gentilhomme, aussi lui, de grande famille, comme Ronsard, comme du Bellay, et s'il n'était pas précisément Lyonnais, étant né au château de Bissy, dans les environs de Chalon-sur-Saône, c'était à Mâcon qu'il avait fait, depuis 1538, son principal éta-

(1) Isaac Abrabanel, né à Lisbonne en 1437, mort à Venise en 1508. Ses *Commentaires* sur l'Ancien Testament sont demeurés, dit-on, classiques.

blissement, et c'était à Lyon qu'il avait toutes ses relations. Il admirait beaucoup Maurice Scève :

Scève si haut son souna
Sur l'une et l'autre rivière,
Qu'avec son mont Fourvière,
La France s'en étonna.
Qui *premier* la course a pris
Pour la louable carrière,
. . . . . .
Premier emporte le prix
Auquel tous vont aspirant...

Et, ainsi qu'on le voit, ce n'était pas seulement la primauté, mais la « priorité » qu'il revendiquait pour l'auteur de *Délie*, dans la carrière désormais ouverte à cette Pléiade dont lui-même, Pontus, faisait alors partie. Ce qui le caractérise, et ce qui le distingue de ses émules, ce sont précisément les deux traits que nous avons déjà vu poindre au travers des combinaisons arithmétiques de *Délie :* la curiosité des choses de la science ; et, si je l'ose dire, la nébulosité de son platonicisme. Il a d'ailleurs plus tard intitulé du nom de son ami l'un de ses plus savans *Discours : Scève, ou Discours du Temps, de l'An et de ses parties.* Aussi s'explique-t-on qu'en 1551, pour ses débuts de philosophe, il ait choisi de traduire les *Dialogues d'amour.* L'ouvrage était depuis quinze ans célèbre en Italie, presque aussi répandu que le *Courtisan* de Balthasar Castiglione. Il ne l'était guère moins à Lyon, puisqu'en cette même année 1551, une autre traduction, par Denys Sauvage, venait faire concurrence à celle de Pontus. Et si ces *Dialogues* peuvent être appelés le bréviaire de l'amour platonique, n'est-il pas permis de supposer que Pontus et Denys Sauvage ont dû peut-être à Scève l'idée de les traduire? *Délie* n'est effectivement qu'une « illustration » des théories développées dans les *Dialogues d'amour*, dont la première édition italienne est de 1534, et qu'on résumerait assez bien en disant qu'elles se ramènent à la formule connue : « Le beau n'est que la splendeur du vrai. »

Mais deux des *Dialogues* ou des *Discours* originaux de Pontus de Tyard, nous intéressent davantage encore : ce sont ceux qu'il a intitulés : *Solitaire Premier, ou Discours des Muses et de la Fureur poétique*, et *Solitaire second, ou Discours de la musique.* S'ils n'ont paru qu'en 1552, chez Jean de Tournes, après la

Défense et Illustration de la langue françoise, je n'en considère pas moins la connaissance comme nécessaire à l'intelligence du manifeste de la Pléiade; et j'en ai toujours la même raison. C'est ici l'enseignement propre de l'école lyonnaise. Pontus n'est que l'interprète ou le secrétaire de Maurice Scève; et les théories qui seront celles de Ronsard ou de du Bellay, plus approfondies, sont dans ses *Discours* plus philosophiquement rattachées à leurs principes.[1] En voici un exemple : Pontus cause avec Pasithée, l'objet idéal de ses *Erreurs amoureuses*, l'interlocutrice habituelle de ses *Discours*, et Pasithée lui fait une objection :

— Mais, répliqua-t-elle, que répondrez-vous à ce que dient vos censeurs, que si, par estranges façons de parler, vous taschez d'obscurcir et ensevelir dans vos vers vos conceptions, tellement que les simples et les vulgaires, qui sont, jurent-ils, hommes de ce monde comme vous, n'y peuvent recognoistre leur langue, pour ce qu'elle est masquée et déguisée de certains accoutremens estrangers, vous eussiez encore mieux fait, pour atteindre à ce but, de non estre entendus, de ne rien écrire du tout.

— Je leur répondray, dy-je, que l'intention du bon poète n'est de non estre entendu, ni aussy de se baisser et accommoder à la vilté du vulgaire, duquel ils sont les chefs, pour n'attendre autre jugement de ses œuvres que celuy qui naistroit d'une tant lourde cognoissance. Aussi n'est-ce en si stérile terroir qu'il désire semer la semence qui lui rapporte louange. Bien désireroit-il que ces chassieux, mais aveugles, eussent la vue bonne et peussent cognoître que ce qu'ils cerchent sous le nom de facilité n'est rien moins que facilité, mais doit avoir nom d'ignorance painte aux rudes linéamens de leurs grossières inventions...

Qu'y a-t-il, Pasithée, dy-je en m'interrompant, pour ce que je la voyois, se couvrant d'un gand parfumé, commencer de sourire; ay-je fait quelque faute?

— Non, ne vous esmouvez point, Solitaire, dit-elle : car je souriois d'un mot que j'attendois en votre réponse, et qu'autrefois je vous ay ouy dire à un monsieur qui se tourmentoit sus ce même argument... Vous sçavez bien qui je veux dire.

— Non fais, pardonnez-moy, lui répondy-je.

— Vous souvient-il pas, répliqua-t-elle, de celui qui un jour arrivant icy me trouva une *Délie* en main; et de quelle grâce, l'ayant prinse et encore non leu le second vers entier, il se rida le front, et la jetta sur la table à demy courroucé?

— Oh, si fais deà, respondy-je, et ay bien mémoire qu'entre autres choses, quand je le vy autant nouveau et incapable d'entendre la raison que les doctes vers du seigneur Maurice Scève, — lequel vous sçavez, Pasithée, que je nomme toujours avec honneur, — je luy respondis qu'aussi se soucioit bien peu le seigneur Maurice que sa *Délie* fut veuë ni maniée des veaux (1).

(1) L'orthographe et la ponctuation sont celles de l'édition de 1587. *Discours philosophiques de Pontus de Tyard*, Paris, chez Abel l'Angelier.

Un autre passage n'est pas moins curieux :

— Je ne veux louer entre nous nos poètes, répondy-je, parmy lesquels je souhaite que l'envie ne s'acharne au mespris l'un de l'autre, et leur désire au reste tant heureuse continuation que les estrangers ayent par cy après à nous rendre ce que par l'ignorance de quelques siècles passés nous avons été contraints leur prêter de louange et d'admiration. Bien voudroy-je que quelqu'un plus hardy et plus que moy suffisant, entreprint et vînt à chef d'un art poétique approprié aux façons françoises... Je requerrais qu'à l'image des anciens, nos chants eussent quelques manières ordonnées de longueur de vers, de suite en entremellement de rimes et de modes de chanter, selon le mérite de la matière entreprise par le poète, qui observant en ses vers les proportions doubles, triples, d'autant et demi, d'autant et tiers, aussi bien qu'elles sont rencontrées aux consonances, seroit digne poète musicien, et témoigneroit que l'harmonie et les rimes sont presque d'une mesme essence, et que sans le mariage de ces deux, le poète et le musicien demeurent moins jouissans de la grâce qu'ils cherchent aquérir.

Assurément, ni du Bellay, ni Ronsard, ni Baïf n'exprimeront leur idéal poétique avec plus de précision, ni surtout ne le dériveront d'une source plus haute; et on peut dire en ce sens que, si Daurat a été l'érudit de la Pléiade, Pontus de Tyard en a été, lui, le philosophe. Oserai-je ici me servir du terme propre, et théologique? Il a vraiment conçu la poésie comme une *ascèse*, c'est-à-dire comme un exercice, — du grec ἄσκησις, — ou un combat de l'âme, s'efforçant de se dégager de la matière, et de reconquérir, par la noblesse ou l'élévation continue de la pensée, sa dignité perdue. Ce qui ne sera chez ses jeunes et triomphans émules qu'une attitude peut-être, ou une forme aristocratique de leur dédain du vulgaire, est bien dans ses *Discours* toute une philosophie, et presque une religion. Servons-nous encore de ses expressions : « La fureur divine, dit-il, est l'unique escalier par lequel l'âme puisse trouver le chemin qui la conduise à la source de son souverain bien et félicité dernière; » et, des quatre sortes dont peut l'homme être épris de divine fureur, « la première est par la fureur poétique procédant du don des Muses ». Que si cette religion est d'ailleurs un peu vague, et si cette philosophie s'embarrasse, pour ne pas dire qu'elle s'empêtre dans le pédantisme de son style, les traits n'en sont pas moins reconnaissables. Sans doute aussi, — et le choix de la forme du dialogue semblerait l'indiquer, — Pontus causait-il mieux qu'il n'écrivait. Ses avis, ses conseils auront eu probablement plus d'influence que

ses exemples. Cela s'est vu quelquefois dans l'histoire. Et c'est pourquoi nous avons cru devoir lui faire ici la place qu'on ne lui donne généralement qu'à la suite de du Bellay et de Ronsard.

Qui *premier* la course a pris
Pour la louable carrière
Premier doit avoir le prix
Auquel tous vont aspirant.

On en peut dire autant, ou presque autant, de Louise Labé, « la belle Cordière. » A la vérité, ses *Œuvres* n'ont paru qu'en 1555, à Lyon, chez Jean de Tournes, mais elles « couraient » depuis déjà longtemps, et nous en trouvons la preuve dans l'*Épître dédicatoire* de l'auteur à M. C. D. B. L. [M^lle^ Clémence de Bourges, lyonnaise.] Elle y dit en effet : « Tant en escrivant premièrement *ces jeunesses* que en les revoyant depuis, je n'y cherchois autre chose qu'un honneste passe temps et moyen de fuir oisiveté... Mais depuis que quelcuns de mes amis ont trouvé moyen de les lire sans que j'en susse rien, et que ils m'ont fait croire que je les devois mettre en lumière, je n'ai osé les éconduire; » et d'autres indices nous permettent de reporter la date de ces *jeunesses* aux environs de 1550 ou 1549. La liste en est courte : trois *Élégies;* vingt-quatre *Sonnets*, dont un en langue italienne; et le dialogue intitulé : *Débat de folie et d'amour*. Le *Débat*, qu'il faut rapprocher du *Conte du Rossignol*, 1547, que l'on attribue quelquefois à l'imprimeur Gilles Corrozet, offre cette particularité que, dans une forme ou dans un cadre qui sent encore son moyen âge, *Débats*, *Dits* et *Disputes*, on le croirait traduit de l'antique; et cependant il semble bien être de l'invention de Louise Labé. On en connaît la conclusion devenue proverbiale : la Folie ayant aveuglé l'Amour, celui-ci se plaint à Jupiter, et le roi des dieux rend entre eux cette sentence :

Pour la difficulté et importance de vos différens et diversité d'opinions, nous avons remis votre affaire à trois fois, sept fois, neuf siècles, — remarquons ce choix de nombres et rappelons-nous les combinaisons de *Délie;* — et cependant vous commandons de vivre amiablement ensemble sans vous outrager l'un l'autre. Et guidera Folie l'aveugle Amour, et le conduira partout où bon lui semblera. Et sur la restitution de ses yeux, après en avoir parlé aux Parques, en sera ordonné.

Les Grecs eux-mêmes ont-ils inventé de plus joli mythe? Mais ce sont surtout trois ou quatre sonnets qui ont perpétué le nom de la Belle Cordière. Il n'en faut pas davantage à un poète pour s'inscrire à jamais dans l'histoire d'une littérature! et quand ce poète est une femme, et une femme qui aime, je ne sais s'il ne suffirait pas d'un seul.

IX

Tout aussi tôt que je commence à prendre
Dans le mol lit le repos desiré
Mon triste esprit, hors de moy retiré
S'en va vers toy incontinent se rendre.

Lors m'est avis que dedens mon sein tendre
Je tiens le bien, ou j'ay tant aspiré
Et pour lequel si haut j'ay soupiré
Que de sanglots ay souvent cuidé fendre.

O doux sommeil, ô nuit à moy heureuse,
Plaisant repos, plein de tranquillité,
Continuez toutes les nuiz mon songe,

Et si jamais ma poure âme amoureuse,
Ne doit avoir de bien en vérité
Faites au moins qu'elle en ait en mensonge! (1)

On conte que la fortune fut clémente à « sa pauvre âme amoureuse; » et, sans essayer ici de surprendre, après trois cent cinquante ans écoulés, le secret de son bonheur, on peut dire du moins que, rarement, la reconnaissance de ces plaisirs mêlés de larmes qui sont quelquefois tout l'amour, se traduisit en termes d'une mélancolie plus passionnée.

XIV

Tant que mes yeus pourront larmes espandre
A l'heur, passé avec loy, regretter
Et qu'aus sanglots et soupirs résister
Pourra ma voix et un péu faire entendre;

Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard Lut, pour tes grâces chanter;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toy comprendre;

1) L'orthographe est celle de la réédition de 1853, Paris, Simon Raçon.

Je ne souhaitte encore point mourir,
Mais quand mes yeus je sentiray tarir,
Ma voix cassée, et ma main impuissante.

Et mon esprit en ce mortel séjour
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Priray la mort noircir mon plus cler jour.

Je ne connais guère de plus touchante ni de plus belle modulation que ce passage des deux premiers quatrains au premier tercet. Louise était musicienne : ils étaient tous musiciens dans l'école. Mais ce fut cette fois la mort qui ne répondit pas à l'appel; et quand *il* s'éloigna pour ne plus revenir, la « Belle Cordière » était jeune encore (1). Le temps, en apaisant les regrets, amena-t-il le repentir? Mais jusque dans le repentir elle garda l'orgueil de son amour, et le roman se termina par ce hardi défi :

XXIV

Ne reprenez, Dames, si j'ay aimé!
Si j'ay senti mile torches ardentes,
Mile travaux, mile douleurs mordantes,
Si en pleurant j'ay mon tems consumé,

Las! que mon nom n'en soit par vous blâmé.
Si j'ai failli, les peines sont présentes,
N'aigrissez point leurs pointes violentes;
Mais estimez qu'Amour, à point nommé,

Sans votre ardeur d'un Vulcan excuser,
Sans la beauté d'Adonis acuser,
Pourra, s'il veut, plus vous rendre amoureuses

En ayant moins que moi d'occasion,
Et plus d'estrange et forte passion,
— Et gardez-vous d'estre plus malheureuses!

Comment s'appelait cet ami tant aimé? et quelle fut Louise Labé? C'est ce qu'il est sans doute inutile de rechercher plus indiscrètement. Calvin, qui ne la connaissait point, — mais auquel il suffisait qu'elle ne fût point calviniste, — l'a traitée quelque part, avec sa tolérance coutumière, de « courtisane de bas étage », *plebeia meretrix;* et les biographes de Louise Labé,

(1) On ne connaît pas avec exactitude la date de sa naissance, et on s'est accordé longtemps à la placer en 1524 ou 1525. Des recherches plus récentes ont établi qu'on pouvait la reculer presque d'une dizaine d'années, jusqu'aux environs de 1515 ou 1520. Cf. Charles Boy, *Œuvres de Louise Labé;* Paris, 2 vol. in-18, 1887, A. Lemerre.

tour à tour, ont parlé d'elle comme Calvin, ou défendu contre lui « sa vertu. » Pour nous, qui ne retenons d'elle que ses vers, nous ne croyons pas que l'on se puisse tromper à l'ardeur de passion qu'ils respirent, et, littérairement, c'est tout ce qui nous importe. Qui aima-t-elle? et comment aima-t-elle? Elle aima passionnément, voilà tout ce que nous pouvons dire, et c'était la première fois qu'en notre langue, la passion s'exprimait ou se déchaînait avec cette véhémence et cette naïveté. Pour la première fois, les voiles étaient ici déchirés, dont l'amour s'enveloppait encore dans la *Délie* de Scève, et aucune allégorie ne s'interposait plus, — on serait tenté de dire : ni aucune préoccupation littéraire, — entre le sentiment et son expression. Il ne faut pas douter que les poètes artistes de la Pléiade en aient été frappés comme nous, et l'exemple de Ronsard lui-même, on le verra bientôt, donnerait à penser qu'il n'a pas lu sans fruit le mince volume des *Œuvres de Louise Labé, Lyonnaise*.

Ajoutons que Louise Labé, le bon Pontus et le « seigneur Maurice Scève » ne sont pas les seuls représentans que l'on puisse nommer de l'école lyonnaise; et, pour ne rien dire de Jeanne Gaillarde ou de Marguerite du Bourg, de Sibylle et de Claudine Scève, cousines ou sœurs de Maurice, et de tant d'autres femmes poètes dont la réputation de talent, d'esprit et de beauté a gravité autour de celle de Louise Labé, on retrouverait des traits de la « Belle Cordière, » dans la personne et dans les *Rimes* de Pernette du Guillet. C'est encore à Maurice Scève qu'elle adressait ce joli dizain :

Puisque de nom et de fait trop sévère
En mon endroict te puis appercevoir,
Ne t'esbahis si point ne persévère
A faire tant par art et par sçavoir
Que tu lairras d'aller les autres veoir :

Non que de toy je me voulsisse plaindre,
Comme voulant ta liberté contraindre ;
Mais advis m'est que ton sainct entretien
Ne peult si bien en ces autres empraindre
Tes mots dorés, comme au cueur qui est tien.

« O poète! ô chose inconstante et légère, va donc, et cours où la beauté t'appelle! » Aime d'autres femmes et prodigue leur comme à moi la flatterie de tes vers! Mais, dans ma solitude,

laisse-moi seulement croire qu'aucune n'y sera plus sensible que celle qui fut ta créature ! » La première édition des *Rymes de gentile et vertueuse dame Pernette du Guillet, lyonnaise*, a paru pour la première fois en 1545, chez Jean de Tournes, et ainsi précédé de deux ans la publication des *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, 1547. Si nous en faisons la remarque, c'est qu'il serait injuste d'oublier la part que la reine de Navarre a eue dans ce mouvement d'émancipation du génie féminin qui, dès le règne d'Henri II, allait mêler aux inspirations d'une littérature jusqu'alors toute masculine quelque chose des grâces et de la douceur d'un autre sexe.

Là peut-être, en effet, se résume l'influence de l'école lyonnaise ; — et là est sa gloire. On a entendu Rabelais parler de la femme, ou plutôt on ne l'a point entendu, car nous ne l'avons point cité, mais nous avons dit comment il en avait parlé. C'est pourquoi, dans un livre bizarre : *le Fort inexpugnable de l'Honneur du sexe féminin*, d'un certain François Billon, qui parut en 1555, mais qui fut écrit à Rome en 1550, et dont l'objet n'est autre que de venger la « réputation du sexe peu prisé, » les dames de Lyon occupent, à elles seules, autant ou plus de place que celles de tous les autres endroits du royaume, et, je crois, que celles même de la cour de France. C'est justice ; et aucunes, assurément, n'ont fait plus dans cette première moitié du XVI^e^ siècle pour l'honneur ou la dignité de leur sexe. Elles ont fait mieux ; et ce qu'avait été Laure de Noves pour Pétrarque, ou Béatrix Portinari pour Dante, elles le sont devenues pour le poète et pour l'artiste : la Délie de Scève, l'Olive de Du Bellay, la Pasithée de Pontus, la Cassandre ou l'Hélène de Ronsard. L'idéale beauté dont on rêve, et qui nous fuit, elles en ont à leurs yeux précisé le contour et comme incarné l'image en leur personne. De l'exaltation du désir d'amour ou de son épuration, elles ont fait la source même de l'inspiration poétique. Elles ont réussi, — comme on l'a dit énergiquement et admirablement, — « à faire dériver les hauts instincts moraux non de la raison, mais du cœur même et des entrailles. » C'est ce qu'elles ont ajouté du fond même de leur race ou de leur tempérament local à ce qu'il y a souvent de trop extérieur dans le pétrarquisme lui-même. Grâce à elles et par elles, dans la société comme dans la littérature française la femme a pris un rang qu'à moins d'être souveraine, elle n'avait tenu ni dans la littérature, ni dans la société de

l'Italie de la Renaissance. Nous en verrons les conséquences : et si, comme on le prévoit sans doute, elles s'étendront beaucoup plus loin que l'œuvre de la Pléiade, c'est là pourtant que nous allons commencer de les apercevoir.

III

LA PUBLICATION DE LA *DÉFENSE*

Les événemens littéraires, comme les autres, sont toujours assez rigoureusement déterminés dans leurs causes lointaines et profondes : ils le sont moins dans leurs causes prochaines ; et c'est ici la part de cet inattendu qui est l'un des charmes de l'histoire. Du fond de leur collège de Coqueret, où ils continuaient d'helléniser, on ne saurait donc dire quand ni comment Ronsard, Du Bellay et Baïf se seraient décidés à sortir, si, dans les derniers mois de l'année 1548, un mince volume n'avait paru chez le libraire Corrozet, qui portait le titre de : l'*Art poétique françois, pour l'instruction des jeunes studieux et encor peu avancés en la poésie françoise*. L'auteur en était un avocat parisien, du nom de Thomas Sibilet (1). L'ancienne école, celle qui se réclamait des exemples et du nom de Marot, avait-elle eu peut-être connaissance ou soupçon des propos révolutionnaires qui s'échangeaient au collège de Coqueret ? On ne sait ; mais toujours est-il que la publication de ce petit volume émut vivement les jeunes novateurs. Non que le livre ait une grande valeur ! Et, au contraire, on pourrait même dire qu'il n'en a proprement aucune. Mais, l'énumération complaisante et admiratrice des anciens genres à forme fixe, — ballade, rondeau, virelai, chant royal et « autres épisseries, » — y tenait une place considérable. Mais, des cinq espèces de rime que l'auteur y signalait à l'attention des « jeunes studieux », celle qu'il appelait l'*équivoque*, et qui ne consistait que dans le simple calembour, comme dans ces vers de Marot,

> En m'esbattant je fay rondeaux *en ryme*,
> Et en rymant bien souvent je m'*enryme ;*

parce qu'elle était « la plus difficile et la moins usitée », lui paraissait « la plus élégante. » Mais encore, s'il apportait des exemples

(1) Voyez sur ce point : *Joachim du Bellay*, par M. Henri Chamard, 1 vol. in-8°, Lille, 1900, Le Bigot.

à l'appui de ses définitions, il n'en donnait que de Marot et deux ou trois tout au plus de Saint-Gelais et de Maurice Scève. Mais il ne craignait pas de comparer les *coq-à-l'âne* de Marot à la satire d'Horace, de Perse et de Juvénal, et nos *moralités*, — ô profanation! — à la tragédie des Latins et des Grecs. Et enfin, parmi tous ces blasphèmes, s'il osait hasarder quelques nouveautés timides, — sur le caractère de l'inspiration poétique par exemple, ou sur les qualités de la langue nationale, — justement elles étaient de celles dont les hellénisans du collège de Coqueret étaient en train d'élaborer l'éloquente expression.

Avec cela, le sentiment de l'art y faisait cruellement défaut, et on le voyait bien dans le chapitre du *sonnet*. Car, on le sait aujourd'hui, ce n'est ni Du Bellay, ni Pontus de Tyard qui ont introduit le sonnet dans notre poésie française; et ce chapitre, qui est daté de 1548, aurait dû suffire depuis longtemps à le prouver, si d'ailleurs nous n'avions des *sonnets* de Jacques Peletier du Mans et de Marot lui-même, imitations ou traductions de Pétrarque. Mais Sibilet ne craignait pas de comparer le *sonnet* à l'*épigramme*, et, le barbare! il en trouvait la « structure un peu fâcheuse, » bien loin d'en sentir la beauté quasi mathématique et la singulière valeur d'art. A toutes les qualités du poème à forme fixe, dont la principale est de permettre de sertir ou d'enchâsser la pensée dans une monture d'exécution parfaite, le sonnet joint ce grand avantage d'être libéré de la pire contrainte qui gêne la ballade ou le rondeau, et c'est celle du « refrain. » Il s'achève en s'ouvrant, et son dernier vers le prolonge en perspectives infinies. Le bon Sibilet ne se montrait guère plus artiste dans le chapitre qu'il intitulait : *Du Cantique, Chant lyrique, ou Ode et Chanson*. Toute la différence qu'il trouvait de l'*ode* à la *chanson* était que la seconde « est moindre en nombre de couplets que la première, et de plus inconstante façon en forme de style. » Et en effet *ode* ou *chanson*, il est certain que c'est le même mot, mais la signification en diffère, jusque dans l'analogie, de tout l'intervalle qui sépare une inspiration familière d'une œuvre d'art accomplie.

On conçoit donc aisément l'indignation de Ronsard et de Du Bellay à la lecture de ce livre; et très vraisemblablement, c'est alors qu'ils résolurent, pour y répondre, d'écrire *la Défense et Illustration de la langue françoise*. Il fallait en finir avec l'école de Marot. Et puisqu'en littérature, comme partout, on ne détruit

que ce que l'on remplace, le manifeste s'accompagnerait de la publication d'un ou plusieurs recueils de vers qui démontreraient par l'exemple l'excellence de la théorie. Du Bellay donnerait les *Sonnets* de son *Olive*, et Ronsard les premiers livres de ses *Odes*; les plus « pindariques » de toutes, celles où l'on verrait le mieux la distance qui sépare une chanson d'avec une ode. On se mit donc résolument à l'œuvre, et, au mois de mars ou d'avril 1549, paraissait la *Défense et Illustration de la langue françoise*, en même temps que l'*Olive* et les *Vers lyriques* de J. D. B. A.; — au mois d'octobre le *Recueil à Madame Marguerite*, du même Du Bellay (Marguerite de France, duchesse de Berry, sœur d'Henri II); — et tout au commencement de 1550 (le privilège est daté du 10 janvier 1549), *les Quatre premiers livres des Odes* de P. de R. V., *Pierre de Ronsard, Vendômois*. Nous avons dit que dans le même temps Pontus de Tyard donnait à Lyon le premier livre de ses *Erreurs amoureuses*. Étienne Jodelle avec sa *Cléopâtre*, et Baïf avec ses *Amours de Francine* n'allaient pas tarder à les suivre.

Une dernière observation, avant d'aborder la *Défense et Illustration de la langue françoise*, ne paraîtra pas inutile. Si l'*Art poétique* de Thomas Sibilet a peut-être obligé Ronsard et Du Bellay d'entrer en lice ou en ligne un peu plus tôt, et autrement qu'ils ne l'eussent voulu, tous ces détails nous montrent ce qu'il y avait déjà de préformé dans leur doctrine; et, à cet égard, c'est comme si l'on disait que la *Défense et Illustration*, indépendamment de son contenu, que nous examinerons plus tard, a signalé ou inauguré en France l'avènement de la critique. Ils nous montrent encore que, si la critique veut agir avec efficacité, le moyen n'en est pas tant d'attaquer directement les auteurs ou les œuvres, ni peut-être d'en produire qui leur soient supérieures ou qu'on leur préfère, mais de leur enlever ou de leur soustraire leur public, en l'inquiétant sur ses propres goûts. Et ils nous font enfin pressentir ce que sans doute on verra pleinement dans l'œuvre de la Pléiade : c'est à savoir quelle est jusque dans la production de l'œuvre d'art, — et combien grande! — la part de la volonté.

Ferdinand Brunetière.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE VICTIME DU DARWINISME

Life and Letters of Thomas Henry Huxley, par M. Léonard Huxley, 2 vol. in-8°, Londres, 1900.

Il y avait à Londres, en 1859, un jeune naturaliste nommé Thomas Huxley, sur qui tous ses confrères fondaient les plus belles espérances. C'était, essentiellement, un « autodidacte, » ou, comme disent les Anglais, un « homme fait par lui-même. » Il était né en 1825 à Ealing, où son père occupait l'emploi de sous-maître dans une petite école; et bientôt son père avait dû quitter ce modeste emploi, de telle sorte que Thomas, le dernier de ses sept enfans, s'était instruit tout à fait au hasard, dévorant avec une égale passion la *Géologie* de Hutton et *Wilhelm Meister*, mais surtout s'imprégnant de l'obscure et puissante poésie de Carlyle. Il avait commencé, à quinze ans, un Journal de ses « Actes et pensées, » en épigraphe duquel il avait mis ces phrases de Novalis : « La philosophie ne peut pas cuire du pain, mais elle peut nous prouver Dieu, la liberté, et l'immortalité. Qu'on me trouve au monde une autre science plus *pratique* que celle-là ! » Et la rédaction de son Journal ne l'empêchait pas de continuer passionnément à s'instruire : à chaque page, il y notait des titres de livres qu'il aurait à se procurer, ou bien y résumait, en quelques lignes toujours très simples et très nettes, les connaissances nouvelles qu'il venait de tirer d'un ouvrage d'histoire, de grammaire, ou de métaphysique. En 1841, il était allé demeurer dans un faubourg de Londres, chez un de ses beaux-frères, qui était médecin; et, tout en « assistant » son beau-frère (car

on sait que les médecins anglais ont à faire leur apprentissage comme les dentistes ou les infirmiers), il avait suivi les cours de sciences du Sydenham College. Il avait ensuite passé fort brillamment ses examens de médecine à l'Université de Londres, était entré, en qualité d'interne, dans un hôpital de la marine royale, et, en mai 1846, avait obtenu une place de médecin-naturaliste à bord d'une frégate, la *Rattlesnake*, chargée de l'exploration géographique, géologique, botanique et zoologique de la Nouvelle-Guinée.

Ce voyage d'exploration avait duré quatre ans, et avait été pour le jeune naturaliste une source précieuse d'observations et de découvertes. Huxley avait reconnu, par exemple, que le corps des méduses était formé de deux membranes superposées, pareilles à celles qui se trouvent chez l'embryon vertébré: et du même coup il avait mis en lumière l'affinité naturelle des ascidiens et des vertébrés. Il avait examiné, décrit, et classé de nombreuses espèces de crustacés, d'annélides, de mollusques, jusqu'alors ignorées. En un mot, il avait enrichi de tant de fruits nouveaux une des branches les plus importantes de l'histoire naturelle que, moins d'un an après son retour, son nom était devenu célèbre dans le monde des savans anglais. Il avait été élu, en 1851, membre de la Société Royale, qui lui avait décerné, l'année suivante, la plus haute récompense dont elle disposât. En 1854, ayant été appelé à faire partie d'une commission chargée de l'étude géologique des côtes de la Grande-Bretagne, il s'était livré à une série de recherches paléontologiques qui avaient achevé d'attirer l'attention sur lui. Il était devenu l'ami de Forbes, de Wallace, de Lyell, de Tyndall, qui tous le tenaient pour le mieux doué d'entre eux, et lui prédisaient une gloire au moins égale à celle de Cuvier. Aussi bien possédait-il en effet les dons les plus rares et les plus précieux: une capacité de travail extraordinaire, une très grande justesse et promptitude d'observation, une intelligence merveilleusement claire, précise et active, sans compter un réel talent d'écrivain, et même d'orateur. Et il poursuivait ses recherches avec une patience, une conscience admirables, soumettant tous les mois à ses collègues de la Société Royale un ou deux *mémoires*, pleins de faits et d'idées, en même temps qu'il préparait, à loisir, un grand *Manuel d'Anatomie comparée* et une *Histoire naturelle maritime de la Grande-Bretagne*.

Telle était la situation de Thomas Huxley, lorsque, en novembre 1859, son ami Charles Darwin lui envoya un exemplaire de l'ouvrage qu'il venait de publier sur l'*Origine des Espèces*. Darwin, qui partageait

à son endroit l'admiration enthousiaste de ses confrères, n'avait pas attendu, d'ailleurs, la publication de son ouvrage pour lui exposer l'hypothèse historique qui en formait la base : mais Huxley, au premier abord, s'était effrayé de ce qu'une telle hypothèse avait d'arbitraire et de trop général. Sur un des feuillets de son *Journal* de l'année 1857, il notait son projet d'écrire « une profession de foi anti-progressiste ; » l'ingéniosité même de la théorie de son ami l'amenait à se méfier de sa valeur positive. Et Darwin, qui le savait, en était désolé. « Hooker est tout à fait converti, et Lyell l'est à demi, — écrivait-il le 13 novembre 1859 ; — mais je ne serai content que si je réussis à convertir Huxley. » Il y réussit. Un mois après la publication de son livre, Huxley était déjà devenu son « agent général, » — le mot est de Darwin ; — il ne devait plus cesser de l'être, jusqu'à son dernier jour. Lui-même, vingt-cinq ans plus tard, dans le beau chapitre qu'il a écrit pour la *Vie de Darwin*, nous a exposé, avec sa netteté habituelle, les principaux motifs de sa conversion :

La plupart de mes contemporains qui pensaient avec quelque sérieux aux questions de cet ordre doivent, je crois, s'être d'abord trouvés dans un état d'esprit pareil à celui où j'étais : c'est-à-dire portés à renvoyer au diable, dos à dos, la doctrine de la création et celle de l'évolution, et à se détourner d'une interminable et vaine discussion pour continuer à labourer le champ fertile des faits d'expérience. Et je suppose aussi que, sur eux tous, la publication du mémoire de Darwin et Wallace, mais surtout celle de l'*Origine des Espèces*, a produit l'effet d'un éclair illuminant soudain les ténèbres de la nuit, de façon à indiquer au voyageur la route qu'il doit suivre. Ce que tous nous cherchions, et ne pouvions pas trouver, c'était précisément une hypothèse rationnelle au sujet de l'origine des formes organiques connues; une hypothèse n'impliquant l'opération que de causes qui peuvent, aujourd'hui encore, être vues à l'œuvre. Cette hypothèse, le livre de Darwin nous la fournissait. Et ce n'est pas tout. Il nous rendait, en outre, l'énorme service de nous délivrer à jamais de ce dilemme, qui jusque-là se dressait devant nous : « Si vous refusez d'admettre l'hypothèse de la création, en avez-vous une autre à proposer pour remplacer celle-là? » A cette question, en 1858, je n'avais pas de réponse prête, et je ne pense pas que quelqu'un en ait eu une. Un an après, nous nous reprochions, comme un trait de notre sottise, qu'une telle question ait jamais eu de quoi nous embarrasser. La première fois que je me rendis maître de l'idée centrale de l'*Origine des Espèces*, ma réflexion fut : « Suis-je assez sot de n'avoir pas songé à cela? » J'imagine que les compagnons de Colomb durent se faire la même réflexion quand il leur enseigna le moyen de tenir un œuf debout sur une table. Les faits de la variabilité des espèces, de la lutte pour l'existence, de l'adaptation au milieu, tous ces faits nous étaient suffisamment connus, mais personne de nous ne s'était avisé, avant Darwin et Wallace, que ces faits renfermaient le cœur même de la question des espèces.

Oui, le livre de Darwin a, dès le début, frappé Huxley par la possibilité qu'il lui offrait d'opposer à l'hypothèse de la création une autre hypothèse. Le darwinisme a été un peu, pour lui, un moyen « d'ennuyer les curés : » car ce savant avait, sous toutes ses incomparables qualités de savant, l'humeur batailleuse d'un gamin de Londres. Et tout de suite il s'est attaché à mettre en lumière, dans le darwinisme, un côté que Darwin avait cru devoir laisser dans l'ombre, et qui avait de quoi être particulièrement désagréable aux « curés : » il a proclamé, au nom de Darwin, que l'homme descendait du singe. Il l'a proclamé une première fois dans un article anonyme du *Times*, le 26 décembre 1859 ; mais surtout il l'a proclamé, dans des circonstances désormais historiques, au Congrès pour l'Avancement des Sciences, tenu à Oxford en 1860. L'évêque Wilberforce, harcelé par les contradictions des jeunes darwinistes, s'était livré à une plaisanterie d'un goût fort douteux. Il avait demandé à Huxley si c'était par son grand-père qu'il descendait du singe, ou par sa grand'mère. Sur quoi Huxley dit tout bas à son voisin la parole biblique : « C'est le Seigneur qui le livre entre mes mains ! » Puis, se levant, il lança à l'évêque cette réponse, qui fit plus, peut-être, pour la diffusion du darwinisme, que toutes les dissertations et toutes les controverses : « Si l'on me demande qui, d'un pauvre animal à l'intelligence rudimentaire, ou d'un homme de grandes aptitudes et de haute situation, mais ne se servant de ces dons que pour écraser les humbles chercheurs de la vérité, si l'on me demande qui des deux je préférerais avoir pour aïeul, je n'hésiterai pas à choisir le premier ! »

Depuis lors, les travaux scientifiques de Huxley prirent une direction nouvelle : ils n'eurent plus pour objet que d'établir, de confirmer, et de répandre la théorie de la descendance animale de l'homme. C'est à la « Question du singe » qu'il consacra ses leçons populaires de 1861, c'est cette question encore qu'il traita en 1862 à Édimbourg dans une série de conférences qui firent grand bruit. Il allait de ville en ville, d'institut en institut, prêchant l'évangile darwiniste pour la confusion des pasteurs. Et en vain Darwin le conjurait de revenir à ses recherches personnelles, de ne pas « s'épuiser » dans cette propagande ; en vain son ami Hooker lui écrivait : « Écoutez le conseil d'un observateur de sang-froid : retournez à vos études de pure histoire naturelle, et laissez les problèmes philosophiques se débrouiller sans vous ! » Il n'écoutait ni Darwin, ni Hooker, et se contentait de répéter à tous ses correspondans : « Ah ! si je pouvais me casser une jambe, que de bon travail je ferais pour la science ! »

En attendant que la fracture d'une jambe lui donnât le loisir de redevenir un savant, Huxley poursuivait sa prédication. Il avait joint à sa thèse de la descendance animale de l'homme, la thèse, non moins anticléricale, de la génération spontanée, qu'il déclarait « un corollaire inévitable de la doctrine de Darwin; » et peu s'en fallut même qu'il ne fît à ce sujet, en 1868, une découverte qui, certes, aurait suffi pour établir, aux yeux de Darwin, de Hooker, et de ses autres amis, que le philosophe, en lui, n'avait pas fait tort au savant. Il crut avoir découvert, dans les boues de l'Atlantique, une « monère » véritable, l'intermédiaire direct du règne inorganique et de l'organique. Il baptisa sa « monère » le *Bathybius*, la présenta aux sociétés savantes anglaises et étrangères; et les « curés » purent craindre, un moment, de voir surgir un argument d'expérience contre leur « hypothèse de la création. » Mais ce ne fut qu'une fausse alerte. Le *Bathybius*, après dix ans de vérifications et de discussions, se trouva n'être qu'un « précipité minéral; » et Huxley, avec sa bonne grâce et sa franchise ordinaires, proclama lui-même son erreur au Congrès pour l'Avancement des Sciences de 1879.

Il n'en continuait pas moins, cependant, à affirmer qu'une découverte prochaine fournirait à l'hypothèse darwiniste les preuves qui lui manquaient. Il reconnaissait, en vérité, que « l'élevage sélectif n'avait pas encore produit d'espèces stériles entre elles; » mais, reprenait-il, « je n'ai guère de doute qu'un système d'expérimentation plus sérieux ne parvienne bientôt à produire, par sélection, de nouvelles espèces physiologiques. » Il n'y avait rien qu'il n'attendît de la science en général, et du darwinisme en particulier. Il considérait celui-ci comme « supérieur en certitude à la théorie de Copernic sur les mouvemens des corps célestes; » il s'indignait que l'on confondît Darwin avec Lamarck : « Si même Darwin s'était trompé, disait-il, il occuperait dans l'histoire des sciences un rang infiniment supérieur à Lamarck, en raison de sa sobriété et précision de pensée. » Il disait encore que « ses amis et lui constituaient une nouvelle école de prophètes, les seuls qui pussent opérer des miracles, les seuls qui pussent constamment faire appel à la nature pour attester l'évidence de leurs affirmations. » Il disait que, « à l'heure actuelle, la question importante, pour l'Angleterre, n'était pas la durée de son charbon, mais la compréhension des vérités de la science, et le travail des savans anglais. » Et il ajoutait :

Mon ambition n'est pas de fonder une école nouvelle, ni de réconcilier l'antagonisme des écoles anciennes. Nous nous trouvons au milieu d'un

mouvement gigantesque, plus grand que celui qui a précédé et produit la Réforme. Mais il n'y a rien de neuf dans les idées qui sont au fond de ce mouvement, et aucune réconciliation n'est possible entre la pensée libre et l'autorité traditionnelle. L'une ou l'autre aura à succomber, après une lutte d'une durée inconnue, et qui aura pour résultats accessoires de vastes transformations politiques et sociales. Et ce sera la pensée libre qui finira par vaincre : j'en suis aussi certain que de ma présence devant cette table; et je suis certain aussi qu'elle s'organisera en un système cohérent et total, embrassant la vie et le monde dans un harmonieux ensemble.

Aussi Huxley n'avait-il pas assez de colère contre ceux qui s'opposaient à ce « mouvement gigantesque, » ni assez de mépris pour ceux qui doutaient de son importance, Sa vie, désormais, n'était plus qu'une bataille. Il allait, dans sa ferveur darwiniste, jusqu'à discréditer la logique de Bacon, lui reprochant d'être absurde et malfaisante, parce qu'elle condamnait les grandes hypothèses. Au lieu de ses anciens « mémoires » sur les *ascidiens* et les *crustacés*, il publiait à présent des *Sermons Laïcs :* et, même quand il avait à faire des communications à des sociétés savantes, il prenait pour sujets des questions comme : *Les Grenouilles ont-elles une âme?* ou bien il se livrait à un examen critique des *Preuves du miracle de la résurrection.* Il se plongeait dans la lecture des grands philosophes, Spinoza, Hume, Kant, non pour pénétrer l'essence de leur doctrine, mais pour établir que, d'après leurs argumens, l'immortalité de l'âme était une hypothèse à jamais gratuite. Et, dans toutes ses conférences, dans tous ses essais, dans toutes ses lettres, on retrouve l'écho du cri de guerre poussé déjà, cent ans auparavant, par un autre *agnostique :* « Écrasons l'infâme! » Le dogme chrétien lui paraît insensé, la morale chrétienne, tout à fait inutile. « Je ne suis pas optimiste, écrit-il, mais le cours naturel des choses, à mon avis, est entièrement juste. Plus je pénètre dans la vie des autres hommes, (pour ne rien dire de la mienne), plus je vois que le méchant ne prospère pas, et que le bon n'est pas puni. Nous devons seulement nous rappeler que les récompenses de la vie concernent l'obéissance à *la loi tout entière,* physique aussi bien que morale, et que l'obéissance morale ne rachète pas le péché physique, ni inversement... La nature est plus juste que le meilleur des hommes : sa justice absolue est, pour moi, un fait scientifique d'une évidence parfaite... L'unique vérité morale, c'est la science qui nous l'enseigne, avec une force et une beauté dont aucun dogme religieux ne saurait approcher. » Il écrit cette profession de foi au lendemain de la mort d'un de ses fils, et en réponse à une lettre du pasteur Charles Kingsley, — le célèbre auteur d'*Hypatie*, — qui s'est permis de lui rappeler les principes consola-

teurs du dogme chrétien. Mais Huxley n'entend pas être consolé de cette façon. « Écoutez encore ceci ! » dit-il à Kingsley. Et il poursuit :

L'autre jour, comme je me tenais derrière le cercueil de mon petit garçon, avec un esprit bien éloigné de toute querelle, le pasteur qui officiait lut, dans son livre de prières, ces mots : « Si les morts ne doivent pas ressusciter, mettons-nous à manger et à boire, car demain nous mourrons ! » Paul n'avait ni femme ni enfans; de là vient qu'il n'a pas su à quel point son argument était blasphématoire pour ce qu'il y avait de meilleur et de plus noble dans la nature humaine. J'ai eu peine à me retenir d'un rire de mépris. Quoi ! parce que je suis en face d'une perte irréparable, parce que j'ai dû restituer, à la source d'où je la tenais, la cause d'un grand bonheur, on veut que je renonce à mon humanité, et que je m'abêtisse dans de bas plaisirs ! En vérité, les singes eux-mêmes en savent plus que les pasteurs; et, quand on leur tue leurs petits, les pauvres bêtes souffrent leur souffrance, au lieu d'aller tout de suite s'en distraire en se repaissant !

Peut-être jugera-t-on que Huxley aurait pu mieux comprendre la pensée de saint Paul, ou que, en tout cas, il aurait pu se dispenser de choisir de tels argumens, s'adressant à un pasteur que, du reste, il estimait et aimait. Mais on ne doit pas oublier la situation particulière où il se trouvait, depuis la publication du livre de Darwin. Il était comme ce soldat d'un conte de fées qui, passant auprès d'un puits, en avait vu sortir la Vérité avec son miroir. Il était certain d'avec rencontré la vérité sur sa route, et de l'avoir emmenée chez lui, et de l'y garder. Voilà pourquoi il ne pouvait « se retenir d'un rire de mépris, » quand quelqu'un, en sa présence, définissait la vérité d'une autre façon : et quand quelqu'un osait soutenir que la vérité qu'il gardait chez lui n'était peut-être pas la vraie vérité, le galant chevalier mettait l'épée à la main et le pourfendait.

Franchissons maintenant un espace d'une trentaine d'années, et, voyons, par exemple, ce que sont devenus en 1892 les beaux espoirs et les beaux projets de Thomas Huxley. Ils n'ont pas nui, en tout cas, à sa fortune personnelle. Ex-président de la Société Royale, ex-inspecteur des pêcheries du royaume, conseiller privé de la reine, Huxley est, en 1892, un des personnages les plus considérables de son pays. Mais il a, depuis longtemps, tout à fait cessé d'être un naturaliste. Il s'amuse bien parfois, durant ses vacances, à étudier une plante ou un fossile, mais ce n'est qu'un passe-temps, et où lui-même n'attache aucune importance. Les grands ouvrages commencés avant 1859 sont restés inachevés ; à peine, de loin en loin, un petit *Mémoire* sur quelque question générale. L'homme qui, à vingt-cinq ans, découvrait la double

membrane de la méduse, ne songe plus désormais à rien découvrir : sa dernière découverte a été le *Bathybius*. Et ses amis ne l'engagent plus, comme autrefois, à revenir aux recherches d'histoire naturelle : ils se servent de lui comme d'un porte-parole, et tantôt c'est Tyndall qui l'engage à une polémique, tantôt c'est M. Spencer qui, pris à partie dans une revue, lui écrit : « Vous qui avez du loisir, profitez donc de cette occasion pour vous laisser aller à vos instincts combatifs ! » A un jeune savant, qui l'interroge sur un point de détail, Huxley répond : « Je suis si peu au courant des derniers progrès de la science que j'hésite fort à aborder une question morphologique tant soit peu compliquée. » Le savant de jadis a disparu : Huxley n'est plus qu'un darwiniste.

Veut-on savoir comment il l'est, et, d'abord, quelle est à présent son opinion sur Darwin lui-même ? « Je n'entends point rabaisser la place de Darwin dans l'histoire des sciences, — écrit-il, en 1882, à Romanes, — mais je suis porté à penser que Buffon et Lamarck lui sont bien supérieurs à la fois en génie et en importance. Pour la largeur des vues et l'étendue du savoir, ces deux hommes sont des géans. Von Baer, Cuvier, J. Muller sont aussi de grands hommes. Quant à Darwin, il avait une intelligence claire et rapide, une bonne mémoire, une imagination vive ; et sa grandeur vient de ce qu'il a su toujours subordonner tout cela à son amour de la vérité. » Six ans après il écrit : « L'exposition n'était pas la partie forte de Darwin, et son style est parfois invraisemblable : mais il avait une sorte d'instinct sourd qui le poussait dans le bon chemin. »

Mais si son estime pour Darwin a beaucoup baissé, comme aussi son estime pour M. Spencer, — qu'il réfute à toute occasion, et appelle son « ex-ami, » rien n'égale son mépris pour les nouveaux darwinistes, « ces philosophes de papier qui s'efforcent de grimper sur les épaules de Darwin pour paraître plus grands que lui, tandis qu'en réalité ils ne seraient pas dignes de cirer ses bottes. » Et sans cesse il se plaint de ce qu'on adopte désormais les doctrines de l'*Origine des Espèces* avec autant d'irréflexion qu'on les rejetait vingt ans auparavant.

Lui-même, cependant, proteste de son attachement à ces doctrines dont il a été « l'agent général », ou encore « le bouledogue ». Il continue à croire qu'une découverte va venir, qui va leur donner enfin une base positive. Il écrit, en 1885, que, « si Romanes parvient à démontrer la façon dont la sensation évolue pour se transformer en intelligence, il sera l'homme que lui, Huxley, attend depuis des années. » Mais Romanes, ni personne, ne parviennent à rien démontrer de ce

qu'il espérait. Et force lui est de le reconnaître. « Je n'ai pas d'objection *a priori* contre la transmission héréditaire de modifications fonctionnelles, — écrit-il en 1886 à M. Spencer, — et je souhaiterais fort que votre hypothèse fût vraie : mais elle est aussi loin que jamais de trouver à s'appuyer sur une preuve digne de foi. » Et en 1894, en recevant le prix Darwin que va lui décerner la Société Royale, il dira : « La théorie de Darwin sera-t-elle confirmée par l'expérience des temps qui viendront après nous ? C'est ce que je ne sais pas, c'est ce que personne ne peut savoir en aucune façon ! » Au reste, l'induction même la mieux prouvée n'a plus, à ses yeux, qu'une valeur provisoire. « Nulle induction, quelque large que soit son assiette, ne saurait conférer une certitude réelle. » Et, bien qu'il ne parle plus de Bacon, tout porte à croire que, de lui comme de Lamarck, comme d'Owen, son ancien adversaire, il a désormais meilleure opinion. « Le chemin *a priori* est une invention du diable, dit-il, c'est la vie intellectuelle, la voie large, qui conduit à la perdition. Et la bonne voie est l'étroit sentier de l'observation expérimentale, et petit est le nombre de ceux qui y pénètrent. »

Mais c'est en matière de morale qu'apparaît clairement la transformation qui s'est faite, avec les années, dans les façons de penser et de sentir de l'apôtre darwiniste. On se souvient que, en 1860, il proclamait devant Kingsley que « la nature était meilleure que le meilleur des hommes, » et que « le cours général des choses était entièrement juste. » En 1892, il répète à tout propos que « Satan est le prince de la terre. » Vingt fois cette phrase revient dans ses lettres; elle signifie que, pour lui, la nature est foncièrement injuste, immorale, mauvaise, et que c'est une entreprise à la fois insensée et dangereuse de vouloir fonder une morale sur l'évolution. Aucune thèse ne lui tient à cœur plus que celle-là. « J'entends beaucoup parler de *morale évolutionniste*, — écrit-il en 1892 dans son *Apologie*; — mais, en fait, une telle morale est une folle chimère. La doctrine de l'évolution ne saurait servir de fondement à une morale. Et la supériorité des théologiens sur leurs adversaires vient de ce qu'ils reconnaissent, en substance, la réalité des choses, malgré les formes singulières dont ils la revêtent. Les doctrines de la prédestination, du péché originel, de la dépravation innée de l'homme, de la primauté de Satan dans le monde, de la bassesse absolue de la matière, toutes ces doctrines me paraissent infiniment plus voisines de la vérité que les illusions « libérales » qu'on se plaît aujourd'hui à leur opposer. » Et quand, quelques mois plus tard, l'Université d'Oxford lui demande une conférence, c'est de nouveau

cette thèse qu'il soutient et développe. Il proclame « l'impossibilité de fonder une morale sur les principes de l'évolution. »

Il reste le fidèle chevalier de la vérité darwiniste, mais on sent que cette vérité n'a plus, à ses yeux, ni l'efficacité, ni peut-être la valeur qu'il lui prêtait trente ans auparavant. Et, avec tout cela, il continue à lutter pour elle, s'acharnant sans cesse davantage contre l'adversaire que, dès le premier jour, il s'est choisi. J'ai dit qu'il avait cessé depuis longtemps d'être un naturaliste : c'est qu'il est, de plus en plus, devenu un théologien. *Les Interprètes de la Genèse et les Interprètes de la Nature*, *M. Gladstone et la Genèse*, *l'Évolution de la Théologie*, *Une Trilogie épiscopale*, *les Lumières de l'Église* et *les Lumières de la Science*, tels sont à présent les titres de ses *Mémoires*. Et l'un d'eux s'appelle *les Gardiens du Troupeau de porcs :* et ces « gardiens du troupeau de porcs » sont les évêques, pasteurs, et autres écrivains chrétiens qui, croyant à l'évangile, admettent du même coup le miracle du troupeau de porcs lancé dans la mer. « Il y a vingt-cinq ans que je fais tout mon possible pour combattre et détruire l'amalgame idolâtre du judaïsme et du christianisme, » écrivait-il dans une lettre de 1879 ; mais, de 1879 à 1895, on peut affirmer qu'il ne s'est plus guère occupé d'autre chose. Reprenant un paradoxe de Strauss, il disait que le christianisme n'était « qu'un *humbug*, une mystification historique. » Il disait encore que « la clef du Christianisme était dans l'*Épître aux Galates ;* » et voici en quels termes il résumait le résultat de ses recherches sur les origines des dogmes chrétiens :

1° L'Église fondée par Jésus ne s'est nullement frayé un chemin, elle n'a nullement pénétré le monde : elle s'est éteinte dans le pays où elle est née, tout comme le nazarénisme et l'ébionisme ;

2° L'Église qui s'est frayé un chemin et qui s'est alliée avec l'État au IVe siècle n'avait pas plus de rapports avec l'Église fondée par Jésus que la religion des ultramontains n'en a aujourd'hui avec celle des quakers. Cette Église est simplement un mélange de judaïsme alexandrin, de mystagogie néoplatonicienne, et de vieille idolâtrie sous des dehors nouveaux.

3° Les *sodalitia* chrétiens n'étaient pas des corps religieux, mais des sociétés amicales, des corporations. Leurs membres étaient d'accord pour toutes les nécessités de la vie ; et la foule les haïssait comme aujourd'hui elle hait les Juifs dans l'Est de l'Europe, parce qu'ils étaient plus sobres, plus industrieux, meilleurs que leurs voisins.

C'est pour aboutir à des découvertes historiques et théologiques du genre de celles-là que Huxley avait délaissé, depuis trente ans, « l'étroit sentier de l'observation et de l'expérience ! » Et il ajoutait que l'existence de l'Église anglicane prouvait, mieux que tout autre argument,

combien il y avait peu de temps que l'homme était sorti du singe. » Dans une des dernières lettres qu'il ait écrites, il disait : « En fin de compte, je crois que nous n'avons pas à redouter les prêtres. La méthode scientifique est la fourmi blanche qui va, lentement, mais sûrement, démolir leurs fortifications. Et l'importance que prennent les méthodes scientifiques dans la vie moderne nous est une garantie de l'émancipation graduelle des classes ignorantes, qui ont fait toujours la force des prêtres. »

Huxley est mort à Eastbourne, le 29 juin 1895, chargé d'honneurs, mais peut-être déjà un peu oublié. Du moins ai-je constaté que tous les critiques s'accordent à juger trop longue l'étude biographique que vient de lui consacrer son fils ; et, en effet, l'étude est bien longue, mais sans doute, on s'en aviserait moins, si elle était consacrée à Wallace, ou à Lyell, ou à Tyndall, à un de ces savans qui, étant entrés dans « l'étroit sentier, » ont toujours continué d'y avancer à pas lents et sûrs. Et, du reste, je suis malheureusement trop étranger aux questions scientifiques pour avoir le droit d'apprécier l'œuvre d'un homme de science ; mais je ne puis m'empêcher de comparer la vie d'Huxley, telle que nous l'a racontée M. Léonard Huxley, avec la vie de Pasteur, telle qu'elle se déroule devant nous dans le bel ouvrage de M. Vallery-Radot ; et je suis sûr que chacun, savant ou ignorant, s'il compare le récit de ces deux vies, reconnaîtra combien celle de Pasteur a été plus fructueuse, plus utile, mieux remplie. Avec des dons précieux, avec un caractère d'une droiture et d'une noblesse admirables, Huxley, vu à travers ses lettres, donne l'impression d'un homme qui a dépensé toute sa force en des luttes vaines, si vaines que lui-même a fini par se rendre compte de leur vanité. Une de ses dernières lettres contient, à ce sujet, un aveu désolant. Après avoir passé de longues années à discuter les théories d'Owen, et à prêcher contre lui la thèse du darwinisme, Huxley, à la mort d'Owen, avait consenti à écrire son éloge dans le *Mémoire* posthume que préparaient ses enfans ; il louait de son mieux les travaux d'Owen, et il disait à son vieil ami sir J. D. Hooker : « Ce qui me frappe le plus, en rédigeant cet éloge, c'est combien Owen, et moi, et toutes les choses pour lesquelles nous nous sommes battus, combien tout cela appartient à l'antiquité. Il y a presque de l'impertinence à importuner le monde moderne par de telles vieilleries. » Or, ces « vieilleries » avaient pris à Huxley vingt ans de sa vie ; et je crains que les vingt années suivantes ne laissent guère, dans l'histoire de la science anglaise, une trace plus durable ;

les vingt années pendant lesquelles, abandonnant l'histoire naturelle pour la théologie, il a mené la guerre contre les « gardeurs de pourceaux. »

M. Léonard Huxley nous raconte que son père, rencontrant un jour, dans la rue, le vieux Carlyle, son premier maître, alla vers lui et l'aborda respectueusement. Mais le sage de Chelsea, après l'avoir considéré quelque temps, se borna à lui dire : « Vous êtes bien, n'est-ce pas? le nommé Huxley, l'homme qui prétend que nous descendons des singes? » Et, là-dessus, lui tournant le dos, il reprit sa promenade. C'est encore là une « vieillerie ; » et personne, aujourd'hui, ne ferait plus un reproche à Huxley d'avoir prétendu que les hommes descendent des singes. Mais je crains que son affirmation de la descendance animale de l'homme ne soit le seul souvenir que garde de lui la postérité ; et sa biographie, et ses lettres, et le témoignage de ses amis, tout concourt à prouver qu'il aurait pu jouer, dans l'histoire des sciences, un rôle plus important et plus personnel, si, trente ans auparavant, il avait pu écouter le conseil de Darwin, qui l'engageait à s'occuper un peu moins du darwinisme, pour revenir à l'étude des ascidiens et des crustacés.

T. DE WYZEWA.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

L'Exposition de 1900 ne pouvait manquer d'avoir son effet sur la production des livres d'étrennes. Mais ce n'est pas en pure perte que cette influence s'est exercée, car, si le nombre en est moins grand, maints livres d'art sont nés de cette Exposition même, et ce ne sont ni les moins intéressans, ni les moins remarquables. La faveur du public s'y attachera sans doute comme elle est allée aux Rétrospectives, et, maintenant que ces palais, vrais palais de Contes de fées, se sont glacés et ne reflètent plus qu'une ombre dans le miroir terni sous la brume du fleuve qu'ils encadraient si bien de leurs architectures composites; maintenant que la vie s'est retirée de ces édifices, si rians et si vivans naguère, ceux qui les contemplèrent retrouveront dans ces reproductions parfaites quelque chose de ce qui fit leurs délices au milieu de ces collections rares : le souvenir des douces heures passées dans l'intimité de la vieille France.

C'est ce souvenir que M. Jules Comte a réussi à fixer, en groupant, dans un ordre méthodique, les chefs-d'œuvre, un instant rassemblés pour être bientôt dispersés, qui furent le triomphe indiscuté de cette Exposition et fournirent la preuve que, pour l'originalité de l'invention, la recherche de la forme, l'élégance du style et la perfection de l'exécution, la France d'autrefois, pas plus que celle d'aujourd'hui, ne fut dépassée dans les arts décoratifs par aucun autre peuple. Certes la tâche était délicate; mais elle a été menée à bien dans cette œuvre collective d'écrivains et d'artistes d'une autorité incontestée, qui ont dû se borner à esquisser à grands traits dans *l'Art à l'Exposition univer-*

selle (1) les principales transformations de l'art et de l'idéal à travers les siècles, en décrivant toutes les merveilles entassées sur les deux rives de la Seine. Les illustrations, gravures au burin, à l'eau-forte, les héliogravures, photogravures, par les meilleurs procédés modernes, sont dues à MM. Burney, Achille Jacquet, Chiquet, Dezarrois, Fantin-Latour, Lalauze, Arents, Dujardin, Bracquemond, Levalley, Le Couteux, Boilvin, Vierge. C'est assez dire que le livre, aussi complet que possible, restera comme un monument durable de la grande manifestation internationale de 1900.

Au lendemain du jour qui vit le triomphe de cette Exposition rétrospective du Petit Palais, où les plus délicats comme les plus sceptiques se sont extasiés à la vue de ces collections incomparables qui forment le trésor de nos antiques églises, abbayes et basiliques, et qui prouvent à la fois le degré de perfection où parvinrent les maîtres ornemanistes de la vieille France et par quelles évolutions passa l'esthétique française depuis le moyen âge, l'heure ne pouvait être mieux choisie pour nous montrer ces *Cathédrales* (2) romanes ou gothiques, gigantesques tabernacles, qui abritèrent et abritent encore ces joyaux de l'art décoratif, qui appartiennent à une même époque de notre histoire, à des siècles de foi, et procèdent du même idéal chrétien. Aucun autre pays ne possède un aussi grand nombre d'églises monumentales, jusque dans les villages et les plus pauvres hameaux dont elles forment le plus souvent le seul ornement et auxquels elles prêtent presque toujours cette poésie et ce charme particuliers qui font le caractère unique de notre terre de France. Depuis plus de sept ou huit cents ans, elles ont couvert le sol, elles émergent du milieu des cités, qu'elles dominent de leur masse imposante, qu'elles protègent et relient entre elles et sur lesquelles leur immuable grandeur rayonne. Dans cette splendide édition apparaissent les plus belles de nos cathédrales, véritables poèmes de pierre en l'honneur de la Divinité, qui chantent l'éternel *Alleluia*, et symbolisent la foi et les espérances de l'humanité chrétienne.

Les symboles, les mystères, les scènes de l'Ancien Testament, avec ses figures et ses prophètes, de l'Évangile, des origines de l'Église, avec ses apôtres et ses martyrs, qui flamboient dans les fenêtres et

(1) *L'Art à l'Exposition universelle de 1900*, publié sous la direction de M. Jules Comte. 1 vol. in-4°, illustré de 394 gravures, 60 photographures, 24 héliogravures, 3 lithographies et 13 burins et eaux-fortes. Librairie de l'Art ancien et moderne.

(2) *Les Cathédrales de France*, par M. Arthur Loth. 1 vol. in-4°, contenant 100 planches hors texte en phototypie ; H. Laurens.

les rosaces ornées de vitraux antérieurs au XIIIe siècle que possède la cathédrale de Bourges (1), et tout l'art du vitrail sont décrits avec une érudition spéciale dans ce livre de MM. S. Clément et A. Guitard, qui résume les meilleurs enseignemens des maîtres.

Tous ceux qui ont quelque peu parcouru les *Musées* de province (2) ont été plus d'une fois émerveillés par les richesses trop ignorées, par les œuvres d'art que le temps ou les hasards de la fortune y ont disséminées quand l'homme ne les y a pas lui-même enfouies dans l'obscurité de nos collections provinciales. L'importance de ces œuvres, souvent aussi singulières par leur rareté que par leur mérite, devait frapper M. Louis Gonse dans ses promenades archéologiques. Ses recherches ont porté sur plus de trois cent cinquante musées, qu'en dehors de Paris et du groupe des Musées nationaux, possèdent les villes, les communes et les départemens, et dont une centaine au moins contiennent des tableaux anciens. C'est parmi quarante mille tableaux que M. Louis Gonse, avec le goût et l'expérience que l'on sait, a distingué plusieurs centaines d'œuvres hors de pair, cherché et découvert partout où elle se cachait l'œuvre rare. Dans ce bel ouvrage, l'École française tient naturellement la première place. Il offre en raccourci une histoire de la peinture de notre pays. Tous nos grands maîtres y sont représentés, depuis le XVIe siècle, par des spécimens de choix. Beaucoup de personnalités locales : les Rivalz, Voilles, Revel, Tassel, émergent, de l'ombre où on les avait laissés, avec des toiles de premier ordre. Certains artistes, comme Le Nain, prennent une place très honorable. Il n'est pas jusqu'aux écoles étrangères dont les œuvres ne soient des plus abondantes, des plus instructives et des plus précieuses.

C'est comme une sorte de musée du siècle, dont les collaborateurs sont tous les hommes d'État et hommes de guerre, les grands écrivains, les artistes et les littérateurs les plus illustres, qui se trouve constitué, pour la première fois, dans cet ouvrage d'une rare valeur : *le Dix-Neuvième Siècle* (3), d'une exécution parfaite. Appuyées sur les récits les plus caractéristiques et les plus piquans des contemporains mêmes, les annales s'en déroulent en une revue des plus attrayantes. Les illu-

(1) *Vitraux de Bourges*, par MM. S. Clément et A. Guitard, 1 vol. in-8° illustré; chez Tardy-Pigelet à Bourges, chez Verdier à Paris.

(2) *Les Chefs-d'Œuvre des Musées de France, la Peinture*, par M. Louis Gonse; 1 vol. in-4° illustré; Société française d'éditions d'art. L.-Henry May.

(3) *Le Dix-Neuvième Siècle : les Mœurs, les Arts, les Idées*, 1 vol. in-8° jésus, illustré de 10 planches en taille-douce et de nombreuses gravures; Hachette.

strations bien choisies qui les accompagnent, toujours instructives et variées comme les scènes qu'elles nous remettent sous les yeux, nous donnent l'impression même de la vie telle qu'elle fut, telle que la vécurent tous ces personnages, qui eurent, à quelque titre, une heure de renommée ou une célébrité plus durable. Ce volume si complet, si bien renseigné, qui abonde en anecdotes amusantes, est illustré de plus de 350 gravures et de planches en taille-douce du plus heureux effet. En les examinant, on jugera de toute l'importance du travail qu'il a fallu faire pour composer ce brillant recueil, qui contient le bilan d'une ère qui va finir.

Dans *Un Siècle du mouvement du monde* (1), les grandes questions qui passionnent notre temps sont traitées successivement sous leur triple aspect : politique, intellectuel, et religieux, par des écrivains éminens d'un talent et d'une compétence indiscutables. C'est une revue très brillante des idées, des grands faits sociaux qui dominent le siècle, de leur enchaînement, de leurs réactions, de leurs résultats; du grand mouvement intellectuel qui a ouvert tant de voies, préparé tant de transformations, et qui semble s'achever par un retour à l'idéal et à la foi.

Parmi les ouvrages d'art qui sont le plus habilement illustrés, imprimés avec autant de luxe que de goût, mettons au premier rang la belle publication sur *les Peintres néerlandais du XIX^e^ siècle* (2), éditée, sous la direction de M. Max Rooses, par M. Henry May, et qui fait grand honneur à la *Société française d'éditions d'art*. Tous les peintres hollandais contemporains réputés en France, et ceux qui méritent de l'être, y sont représentés par leurs principales productions, dont les unes nous sont familières, ont été admirées dans les expositions du Salon, et les autres sont dignes d'être connues. Beaucoup d'entre eux continuent la tradition des maîtres hollandais d'autrefois, dont ils ont hérité l'esprit et la conception, et, si la manière de plusieurs s'est modifiée avec le temps, s'ils ont poussé des reconnaissances dans les sentiers nouveaux, tous cependant soutiennent dignement la vieille réputation de leur école. Que de beaux portraits sont sortis de leur pinceau et qu'elles sont bien rendues, toutes ces scènes d'intérieur, toutes ces représentations de la nature ! Comme ils en ont bien saisi au passage toutes les nuances ! A quel point la mer et la grève, les rivières et les

(1) *Un Siècle du Mouvement du Monde*, 1 vol. gr. in-8°; H. Oudin.

(2) *Les Peintres néerlandais du XIX^e^ siècle*, édités sous la direction de M. Max Rooses, 3 vol. gr. in-4°, contenant 200 illustrations, 6 héliogravures, 6 eaux-fortes : L.-Henry May.

canaux, les plaines et les bois leur ont livré tous les secrets de leur transparence, de leur atmosphère, de la légèreté et de l'inconstance du ciel, de la fraîcheur de leurs eaux, du crépuscule de leurs ombres, on ne se lassera pas de l'admirer dans les délicieux paysages qui abondent parmi ces superbes héliogravures et eaux-fortes que commentent des écrivains de talent, souvent peintres eux-mêmes.

Aucun art plus que l'art grec n'a glorifié la beauté de la femme (1), élevé plus de monumens de son enthousiasme, ni perpétué, dans de plus admirables modèles la perfection de la forme, jointe à la grâce pleine de noblesse, qui distinguèrent les Athéniennes du temps de Périclès, celles qui devaient faire triompher la beauté et devinrent l'objet d'un culte qui ne s'est point perdu. La sculpture et la peinture d'Athènes, de Corinthe, des Iles, nous offrent donc les types les plus poétiques de la femme grecque, qui contribue à en affiner la forme et adoucir le style trop âpre au début, et, si l'art hellénique est parvenu à cette harmonieuse fusion de la grâce avec la force, c'est à elle qu'il le doit. M. Notor, qui est à la fois écrivain, archéologue et artiste, s'inspirant des documens mêmes de l'antiquité grecque, a emprunté aux musées et galeries particulières de Londres, Rome, Florence, Naples, Vienne, Munich des motifs habituels aux peintures des vases grecs, qui sont comme autant de petits tableaux de la vie antique. Il a réussi à nous montrer la femme grecque avec tout son naturel, dans son milieu, dans le gynécée.

Il a fait revivre aux yeux des scènes délicieuses dans leur familiarité : la jeune fille qui balance Éros sur son pied, le jeu de la bascule, la partie d'osselets, le jeu de la morra, la Danse de la Grue. Les deux cents illustrations documentaires de ce volume, qui offre en quelque sorte une reconstitution plastique de toute une époque, sont autant de tableaux gracieux et charmans, à travers lesquels passe comme un souffle de poésie antique, et qui nous font voir, sous la précision et la vigueur de gravures au burin, une Grèce rajeunie qui, loin de l'austérité classique, apparaît fraîche et prime-sautière, quoique toujours parée de son éternelle beauté.

Le plus beau modèle de l'œuvre d'art, la plus jolie parure de la femme, n'est-ce pas dans la nature qu'il se trouve, dans la fleur, « bijou naturel, parfum impondérable, rêve supra-humain? » On ne saurait imaginer sur ce sujet de livre à la fois plus savant, et plus magnifique que ce livre qui vient de lui être consacré : *les Fleurs à travers*

(1) *La Femme dans l'Antiquité grecque*, texte et dessins de M. G. Notor, 1 vol. in-4°, avec 33 reproductions en couleur et 300 dessins dans le texte ; H. Laurens.

les âges et à la fin du XIX^e siècle (1). *Date lilia!* Ce livre répand des lis et des roses, effeuille des marguerites, égrène des fleurs de genêts. On y apprendra quelle fut la première patrie de chacune d'elles et comment elles naissent, changent d'habitude selon les sols et les climats, comment la poésie, l'amour, l'art et le blason les ont glorifiées, montrées vivantes et parlantes, brillant pour tous, comme les astres mêmes. De la valeur et du mérite de la grande artiste qui en a représenté les plus belles, que dire, si ce n'est que ses aquarelles donnent presque l'illusion de la réalité par l'harmonie des couleurs, l'observation parfaite de leurs valeurs relatives, la finesse de leur dessin, et que ces copies sont aussi près que possible de l'original?

Dans une magnifique publication, qui demeurera comme l'un des plus beaux spécimens de la conscience historique et de l'illustration de cette fin de siècle, M. de Nolhac, dont le goût est aussi sûr que l'érudition impeccable, nous raconte la jeunesse de la reine Marie Leczinska (2) et en conduit le récit jusqu'au moment où les incidens du voyage de Metz amènent la définitive séparation du ménage royal, si l'on peut ainsi s'exprimer. C'est un tableau qui n'est pas sans nouveauté de la cour de France à cette époque, avec, au centre, la figure un peu effacée sans doute de la femme de Louis XV, mais qui, dans le rôle si modeste que lui firent ses dispositions naturelles et les circonstances de sa vie, n'eut ni la perfection un peu convenue dont la parent les panégyristes, ni les ridicules que d'autres prêtèrent à cette âme religieuse. M. de Nolhac, pour la remettre en lumière, s'est surtout servi des lettres du roi Stanislas à sa fille, des lettres de celle-ci au cardinal Fleury, qui se trouvent, les premières aux Archives nationales, les autres dans la collection Morrisson; elles se rapportent à la jeunesse de la reine, c'est-à-dire à l'époque de sa vie où les renseignemens font le plus défaut. Elles ajoutent beaucoup par conséquent aux séries des lettres déjà connues et dispersées dans un certain nombre de publications et de mémoires. Sur tous les documens qu'il a utilisés, M. de Nolhac a exercé un rigoureux contrôle, et il a renouvelé avec beaucoup de critique la documentation sur Marie Leczinska. Quant aux illustrations dont la plupart sont de superbes reproductions des tableaux des châteaux de Versailles et de Trianon, si riches en portraits du

(1) *Les Fleurs à travers les âges et à la fin du XIX^e siècle*, par M. Th. Villard, avec illustrations de Madeleine Lemaire, 1 vol. in-4°; Hachette.

(2) *Louis XV et Marie Leczinska*, par M. Pierre de Nolhac, 1 vol. in-4°, avec illustrations d'après les originaux contemporains, planches imprimées en camaieux divers et fac-similé en couleurs; Manzi, Joyant et C^ie.

règne de Louis XV, des tableaux du Louvre, de Chantilly, du palais de Colorno, du Cabinet des Médailles, on peut se fier au goût de M. de Nolhac. Sous ces titres : *le Mariage*, *l'Abandon*, *la Bonne Reine*, etc., ce sont les plus beaux spécimens de tableaux des Boucher, des Nattier, des Oudry, des Belle, des Natoire; de Carle Vanloo, de Gobert, de Martin, de Tocqué, des dessins de Cochin, des aquarelles de Portail, des gouaches de Van Blarenberghe, qu'on trouvera réunis dans ce luxueux ouvrage. Le fac-similé en couleur du tableau de Belle, *la Reine Marie Leczinska et le Dauphin*, en rend à merveille le coloris, la fraîcheur et la délicatesse.

Dans cette enquête sur l'ancienne France, on peut faire entrer la noble et très intéressante figure de Boniface-Louis-André de Castellane (1), fils d'un maréchal de camp, chevalier d'honneur de Mme Sophie, fille de Louis XV, et père du célèbre maréchal de Castellane, dont la comtesse de Beaulaincourt-Marles, sa fille, a publié le *Journal*, qui obtint tant de succès. Elle nous donne aujourd'hui l'histoire de son grand-père. Il appartint à cette noblesse libérale qui eut la généreuse illusion de pouvoir détourner les dangers d'une révolution menaçante. Il fit tous ses efforts pour maintenir l'union entre les trois ordres et ne fut pas moins incarcéré comme suspect dans la prison de Montagne-Bon-Air (Saint-Germain-en-Laye), le 1er floréal an II. Il y a là une peinture très intéressante et faite pour tous les âges d'une famille de l'ancien régime avant, pendant, et après la Révolution, et il en ressort un grand exemple d'union, de respect filial, de tendresse paternelle et de simplicité dans la véritable élégance, celle des sentimens et des manières. Ce livre est plein d'excellentes leçons et a une saveur vieille France, délicieuse à respirer en ce temps de cosmopolitisme: il paraîtra tout à fait curieux comme mémorial de famille. Les portraits en héliogravure ajoutent à ce caractère intime le charme du passé, tandis que de vieilles gravures des sites du temps, ou de jolis dessins, en complètent la physionomie, et le font revivre à nos yeux.

Tous ceux qui ont à cœur le souci de nos gloires nationales auront grand plaisir à lire le beau livre où M. Théodore Cahu, avec son enthousiasme pour les plus nobles héros de notre histoire, nous présente la grande figure de Richelieu (2), nous fait suivre pas à pas

(1) *Boniface-Louis-André de Castellane*, par Mme la comtesse de Beaulaincourt-Marles; 1 vol. in-8° avec portraits en héliogravure et gravures hors texte; Plon et Nourrit.

(2) *Richelieu*, par Th. M. Cahu, 1 album grand in-4° jésus, illustré de 40 aquarelles, par Maurice Leloir; Ancienne librairie Furne; Combet et Cie.

cette illustre carrière, tandis qu'un artiste d'une science et d'une sagacité rares, doué par la nature d'une sorte de seconde vue qui lui permet de ressaisir le passé, comme s'il avait été le contemporain des scènes qu'il représente, M. Maurice Leloir, a voulu appliquer cette faculté de divination et de résurrection à la vie du grand cardinal. C'est M. Hanotaux, l'historien de Richelieu, qui, dans un éloquent avant-propos, engage les jeunes gens à contempler ces scènes historiques, où la robe rouge apparaît à chaque page, qu'elle domine de sa note éclatante, et auxquelles elle donne une grave et tragique unité. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'opinion d'un aussi bon juge; elle portera bonheur à cette magnifique publication où le talent de M. Leloir s'est surpassé.

Nous pouvons rapprocher l'un de l'autre deux élégans ouvrages qui se complètent en quelque sorte l'un l'autre : *Don Quichotte* (1), et *Au pays de Don Quichotte* (2). Elle est encore d'aujourd'hui la sombre histoire qui se laisse lire sous les voiles transparens de l'allégorie romanesque; elle n'a jamais été plus vraie qu'en ce moment où apparaissent les dangers de l'héroïsme et de la générosité; où il n'est pas bon de combattre pour la délivrance des princesses enchantées et la vengeance des opprimés; où tous les échos de l'Europe crient encore le mot cruel qui acheva le cœur de don Quichotte à sa rentrée au village : « Elle est morte ta dame, et tu ne la reverras plus! » Mais si, presque partout, l'esprit chevaleresque est mort, et bien mort, si les hommes aiment mieux rester les chevaliers du passé et de l'avenir, don Quichotte est toujours un des nôtres et, comme on l'a dit éloquemment, « c'est un frère en humanité, nous pouvons pleurer sur lui, rire et nous égayer avec lui, sa générosité en fait notre champion. » Le noble enthousiasme de sa vie trouve encore son application dans la vie de chacun de nous. Le livre amer et doux de Cervantès offre un thème inépuisable à la fantaisie de l'artiste, et, dans cette édition un peu trop écourtée, — mais c'est pour le mettre aussi à la portée de la jeunesse, — M. Henri Morin a su trouver plus d'une inspiration originale.

Dans les vivans souvenirs rapportés d'Espagne par M. Auguste Jacacci, c'est la topographie vivante, pour ainsi dire, du pays qui donna naissance à la légende de Don Quichotte et qui vit ses exploits

(1) *Don Quichotte de la Manche*, par Michel Cervantès Saavedra, 1 vol. in-4°, illustré en noir et en couleurs, par M. Henri Morin : Henri Laurens.

(2) *Au Pays de don Quichotte*, par M. Auguste F. Jacacci, 1 vol. in-8° illustré, par M. Daniel Vierge; Hachette.

qu'on a sous les yeux. Voici les vrais paysages de la province de Ciudad Real, qui occupe la plus grande partie de l'ancien territoire de la Manche, voici les vrais rochers de la Sierra Morena, les nappes d'eau salée, les routes que l'on parcourt en allant à Barcelone, toute cette plaine située à une altitude considérable, desséchée sous un climat extrême, sans rivières ni verdure, aux roches désagrégées, où poussent quelques arbres nains, quelques herbes piquantes, parsemée de rares fermes ou villages, dont les habitans, les Manchegos, sont obligés de recourir aux moulins à vent. Cette âpre et chaude nature a fourni de pittoresques motifs à M. Daniel Vierge, qui a bien su rendre la grandeur abandonnée et fixer les traits sévères qui la caractérisent.

M. Marius Bernard, plus heureux qu'Alexandre Dumas, qui eut le projet d'écrire un voyage de la Méditerranée sans avoir pu jamais le mettre à exécution, achève, avec ce neuvième volume, le périple qu'il a entrepris *Autour de la Méditerranée* (1), sur *les Côtes barbaresques, les Côtes latines, les Côtes orientales*. Il nous conduit en Terre-Sainte et en Égypte, dans ces deux pays, tombe et berceau du panthéisme et du monde chrétien, où nous verrons la foi catholique sortir des ruines de plusieurs civilisations et de croyances plus nombreuses encore, tandis que des villes, autrefois reines, passeront, découronnées, devant nous, comme dans une vision de poésie, d'histoire et de science.

Au moment où la question de la suprématie maritime est l'une des préoccupations dominantes de toutes les nations et où l'augmentation de notre flotte s'impose, le livre si complet, si bien informé, du lieutenant de vaisseau Hourst : *Notre marine de guerre* (2), sera tout particulièrement apprécié. Il contient tous les renseignemens les plus précis, les plus détaillés, sur tout ce qui concerne notre flotte.

Pour ceux qui ont le goût des choses militaires, quel souvenir évoquera ce seul titre : *les Maréchaux de Napoléon* (3), dans ces pages où le drame prodigieux qui s'est déroulé sur la scène du monde, durant les quelques années que dura le premier Empire, dépasse, dans sa réalité sublime, tout ce que l'imagination peut concevoir !

Le même souffle patriotique inspire le livre de M. Bournand : *Au Drapeau* (4). A ce cri de ralliement, tout un siècle de gloire nous est

(1) *Autour de la Méditerranée. — Les Côtes Orientales (Terre Sainte et Égypte)*, par M. Marius Bernard, 1 vol. gr. in-8° ; H. Laurens.

(2) *Notre Marine de Guerre*, par le lieutenant de vaisseau Hourst, 1 vol. gr. in-8° illustré ; ancienne librairie Furne : Combet et C^ie^.

(3) *Les Maréchaux de Napoléon*, par M. Gérard de Beauregard, 1 vol. in-fol., illustré : Mame.

(4) *Au Drapeau*, par M. F. Bournand, 1 vol. in-4° illustré : Ch. Delagrave.

raconté dans des récits émouvans, faits par des écrivains militaires dont les héros qui se disputent la palme sont toujours nos braves soldats, marsouins, zéphyrs, troupes d'Afrique, chasseurs à pied, légionnaires, — dont les hauts faits sont illustrés par MM. Édouard Detaille, F. Bombled, Grolleron, A. Dumaresq, H. Pille, Ch. Morel.

Les Champs de bataille de l'Armée française (1), où les descriptions de M. Malo et celles qu'il emprunte aux grands écrivains militaires, — et que rendent encore plus saisissantes les dessins en couleurs de M. Alfred Paris, — montrent les lieux témoins de tous ces exploits.

Le Second Empire (2), de M. Armand Dayot, continue le récit par l'image de l'histoire de la France contemporaine. Comme pour les précédens ouvrages du même genre, l'auteur a fait de celui-ci une sorte de miroir où se reflète fidèlement la physionomie du second Empire d'après les peintures, sculptures, estampes et dessins du temps. Il n'est pas douteux que de cet album, précieux auxiliaire pour les historiens de l'avenir, ne se dégage un utile enseignement.

Le *Paris de 1800 à 1900* (3), de M. Charles Simond, et le *Paris pittoresque* (4) de M. Louis Barron, illustrés également d'après les témoignages du temps, répondent au même ordre d'idées.

A côté de tous ces souvenirs des fastes glorieux et tristes de nos guerres, mais le plus souvent pleins de grandeur et de noblesse, *Mes étapes de Jemmapes à Austerlitz* (5), où l'on voit bien ce que pouvait être la vie d'un soldat de la République et de l'Empire, trouvent leur place.

Quant au récit de M. Saint-Yves, *les Libres Burghers* (6), ce qu'on peut souhaiter de mieux à cette œuvre impartiale où l'imagination s'inspire de la réalité, plus dramatique que tout ce que l'on pourrait inventer, c'est qu'elle trouve autant de lecteurs que la cause de la République sud-africaine a de partisans et d'admirateurs.

Tandis que cette guerre implacable désole le Transvaal et l'Orange, il est intéressant d'étudier l'œuvre de pacification que le général Galliéni opère à Madagascar, les importans résultats qu'il a obtenus. Le

(1) *Champs de bataille de l'Armée française*, par M. Charles Malo, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(2) *Le Second Empire*, par M. Armand Dayot, d'après des peintures, gravures, sculptures, dessins, photographies, autographes, objets du temps; 1 album format gr. in-8° oblong; Ernest Flammarion.

(3) *Paris de 1800 à 1900*, 2 vol. gr. in-8° illustrés; Plon.

(4) *Paris pittoresque*, 1 vol. gr. in-8°; L.-H. May.

(5) *Mes étapes de Jemmapes à Austerlitz*, par M. Gaston Gerfbeer, 1 vol. gr. in-8° illustré; Combet et C^ie^.

(6) *Les Libres Burghers*, par M. G. Saint-Yves, 1 vol. in-4° illustré; Mame.

récit de son *Voyage* (1) est, malgré son caractère officiel, aussi attachant par le texte que par l'illustration.

L'Empire colonial de la France est de la sorte chaque jour mieux connu, malgré son extension; et l'on aura une connaissance parfaite de Madagascar (2), de la Réunion, Mayotte, les Comorres, Djibouti quand on aura lu le livre du P. Piolet et de M. Ch. Nouflard, dont toutes les illustrations sont faites d'après nature par M. Courtellemont.

Si du Sud de l'Afrique nous remontons au Nord, *Au Pays des Touaregs* (3), ce roman de M. Leo Dex, qui s'est surtout inspiré du Journal de la mission Foureau-Lamy, nous montre une mission scientifique aux prises avec l'hostilité des Touaregs et les difficultés du climat saharien.

A l'Assaut de l'Afrique (4) rappelle les tentatives faites depuis vingt ans par la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les autres nations européennes pour le partage du continent africain.

Entre tous ces livres consacrés à l'histoire de nos conquêtes et de notre colonisation, *le Tonkin en 1900* (5), tant pour la sûreté des informations que pour la variété des dessins, presque tous pris d'après nature, mérite d'occuper une place à part.

Une publication qui, grâce au goût qui préside au choix des sujets, exerce, depuis quarante ans, en éveillant le goût des voyages, le désir d'étudier les peuples chez eux, c'est assurément *le Tour du Monde* (6). C'est là qu'ont paru tout d'abord *Aragon et Valence*, de Mme Jane Dieulafoy, qui a si bien observé les traits du caractère national et le pays lui-même; le *Voyage en Patagonie*, de M. le comte Henri de La Vaulx, véritable *raid* de seize mois, où le lecteur avide d'émotions trouvera son compte; celui de M. G. Verschuur : *Aux Colonies d'Asie et dans l'Extrême-Orient*, aussi instructif que plein de verve.

On ne lira pas avec moins de plaisir et de profit *le Voyage autour*

(1) *Voyage du général Galliéni*. Cinq mois autour de Madagascar. 1 vol. in-4 avec gravures et cartes; Hachette.

(2) *Madagascar, La Réunion, Mayotte, Les Comorres, Djibouti*, par le R. P. Piolet et M. Ch. Nouflard. 1 vol. in-4° illustré : Firmin Didot.

(3) *Au Pays des Touaregs*, par M. Leo Dex; 1 vol. in-4° illustré; Ch. Delagrave.

(4) *A l'Assaut de l'Afrique*, par M. Paul Bory. 1 vol, in-4° avec gravures et cartes; A. Mame.

(5) *Le Tonkin en 1900*, par M. R. Dubois. 1 vol. in-4° illustré de 172 reproductions directes dans le texte et hors texte; L.-Henry May.

(6) *Le Tour du Monde*, 1 vol. in-4° illustré. — *Aragon et Valence*, par Mme Jane Dieulafoy, 1 vol. in-4° illustré. — *Voyage en Patagonie*, par M. le comte Henri de La Vaulx, 1 vol. in-16 illustré. — *Aux Colonies d'Asie et dans l'Extrême-Orient*, par M. Verschuur; Hachette.

du Globe (1 de M. I. Eggermont, relation d'un diplomate expérimenté et très informé, qui sait bien voir et rendre ce qu'il a vu d'une manière originale et vive.

Dans les récits dont la moralité n'exclut pas l'agrément, dont quelques-uns sont encore relevés par le charme du style ou l'originalité de l'invention, et qui perdraient à être analysés, citons *Toute seule* (2), qui se recommande par la noblesse des idées, l'exemple salutaire de l'héroïne, qui pousse la passion du devoir jusqu'au sacrifice d'elle-même; — *le Mystère de la Chauve-Souris*; — M. Gustave Toudouze ne fut jamais mieux inspiré qu'en écrivant ce récit si coloré et si farouche de la chouannerie en Bretagne; — *le Page de Jehanne*, où l'on voit Raymond des Barres, après s'être fait le chevalier de Jeanne d'Arc et avoir combattu à ses côtés, mourir de la douleur de n'avoir pu la sauver des Anglais, ni l'arracher aux flammes du bûcher.

Parmi les œuvres d'imagination qui prouvent des aspirations généreuses qui répondent à une recherche de l'idéal, citons : *Mon Ami l'Oiseau bleu* (3), d'un sentiment si délicat et si élevé, qui, par ses qualités discrètes, semble spécialement destiné aux jeunes filles; — *Cadette de Gascogne*, où l'amour du chevaleresque Philippe de Capléon et son dévouement pour sa cousine sont simplement et finement contés; — *le Château de la Vieillesse*, où l'esprit et la gaîté se donnent carrière sur un thème d'une poésie touchante; — *le Maudit*, suite de contes d'une observation variée, pittoresque, ces quatre livres édités par la maison Mame avec le soin accoutumé.

Dans ce genre, M. Henry Gauthier-Villars nous donne un récit touchant et moral à la fois : l'*Odyssée d'un petit Cévenol* (4), où se déroulent tour à tour au château des Nonnains, puis à Nîmes, à Marseille, en Corse, les scènes les plus gaies, les plus comiques à côté d'autres d'un sentiment ému. Elles feront rire et pleurer tour à tour les jeunes lecteurs, à qui elles sont aussi bien appropriées qu'elles sont bien illustrées par les jolis dessins de M. J. Geoffroy.

(1) *Voyage autour du Globe*, par M. I. Eggermont, 2 vol. in-4° avec gravures et cartes; Ch. Delagrave.

(2) *Toute seule*, par Mme Chabrier-Rieder, 1 vol. in-8° illustré. — *le Mystère de la Chauve-Souris*, par M. Gustave Toudouze, 1 vol. in-8° illustré. — *le Page de Jehanne*, 1 vol. in-8° illustré : Hachette.

(3) *Mon Ami l'Oiseau bleu*, par Guy Chantepleure, 1 vol. in-4° illustré. — *Cadette de Gascogne*, par Champol, 1 vol. in-4° illustré. — *le Château de la Vieillesse*, par Guy Chantepleure, 1 vol. in-fol. illustré. — *le Maudit*, par M. Georges Beaume, 1 vol. in-4° : Alfred Mame.

(4) *L'Odyssée d'un petit Cévenol*, par M. Henry Gauthier-Villars, 1 vol. petit in-4° avec illustrations de J. Geoffroy : A. Hennuyer.

Ajoutons à cette liste *le Capitaine Bellormeau* (1), du régiment de Picardie, qui gagne ses premiers grades sous le maréchal de Turenne, se distingue dans la lutte contre les Espagnols, dans la défense de Gravelines, par sa bravoure et sa belle humeur pendant le siège, jusqu'au jour où, en récompense de sa brillante défense de la place, M. le Gouverneur obtient la main de Mlle de Malicorne. Par l'entrain, la verve et la variété du récit comme du dessin dus à la plume et au pinceau de Robida, *le Capitaine Bellormeau* fait bonne figure dans l'œuvre du brillant et ingénieux conteur.

Pour ce que le ris est le propre de l'homme, comme l'a dit Rabelais, on lira avec plaisir ce livre d'un artiste qui manie aussi fort habilement la plume et qui, en écrivant cette *Histoire de la Caricature et des Caricaturistes* (2), l'a agrémentée de plaisantes et joyeuses anecdotes, que soulignent les dessins des Callot, des Daumier, des Granville, des Gavarni, enfin des Forain, Caran d'Ache, Mars, Morin, Willette, Charier, Léandre, etc. M. Émile Bayard connaît à merveille les humoristes du crayon : les amers, les comiques, les tristes, les froids, les indifférens; tous les maîtres de ce petit art synthétique, qui vit sur les mêmes procédés et les mêmes animaux depuis le temps des premiers Égyptiens, si ce n'est qu'aujourd'hui il caractérise sans trop déformer, réduit au minimum les traits nécessaires à l'expression d'un type ou d'une situation.

La maison Hetzel, toujours fidèle à ses traditions avec la production qui fait le caractère de son individualité si tranchée, continue à répondre à tous les goûts de la jeunesse et de l'enfance par ses collections uniques du *Magasin d'Éducation*, des *Albums Stahl*, de la *Petite Bibliothèque Blanche*. Nous ne pouvons en signaler ici tous les volumes, qui se recommandent par un tour ingénieux, amusant, instructif et toujours moral, et pour le choix desquels on peut se fier au goût de l'éditeur et à son habile expérience, qu'il a de qui tenir. On ne saurait pourtant manquer de signaler le nouveau roman du plus ancien collaborateur du *Magasin illustré*, fondé par P.-J. Stahl, de M. Jules Verne, qui offre à ses lecteurs son volume annuel, *Seconde Patrie* (3), où il nous montre un père, une mère et leurs quatre enfans, nouveaux Robinsons, jetés par la tempête sur l'île de la « Nouvelle-

1 *Le Capitaine Bellormeau*, texte et dessins en noir et en couleurs, par A. Robida, 1 vol. in-4°: Armand Colin.

2 *La Caricature et les Caricaturistes*, par M. Émile Bayard, avec illustrations, 1 vol. in-4°: Ch. Delagrave.

3 *Seconde Patrie*, par Jules Verne, avec illustrations de George Roux, 1 vol. in-8°: Hetzel.

Suisse, » à l'entrée des mers de la Sonde et de l'Océan indien, travaillant sans relâche pendant douze années à mettre en œuvre toutes les forces d'un sol vierge, jusqu'au jour où l'arrivée de la *Licorne* leur permet d'établir des relations avec le reste du monde. Comme à l'ordinaire, l'intérêt résulte d'une heureuse combinaison de l'élément scientifique et de l'imagination, et l'observation y est condensée avec tant d'art qu'on ne sait plus bien où finit la fiction, où commence la réalité.

M. André Laurie nous initie cette fois, avec son talent accoutumé, à la vie scolaire des peuples de l'Extrême-Orient (1) : Indiens, Chinois, Japonais. *L'Héritage de Jean* (2), par Pierre Perrault, où deux enfans sont aux prises avec les difficultés de la vie, est le triomphe de l'honnêteté et des bons sentimens, tandis que rien n'est plus humoristique, et d'un humour anglais, que ce récit où l'on voit M. Burke tout d'un coup affublé et embarrassé de deux nièces qui lui tombent des nues.

Nous avons plus d'une fois ici même loué la sûreté de goût, l'imagination brillante de Th. Bentzon, la grâce spirituelle et le charme si attachant de ses romans, dont les lecteurs de la Revue ont apprécié, dès longtemps, l'originalité et l'observation si pénétrante, pour ne pas dire un mot des *Contes de tous les pays* (3), qui, par leurs qualités de simplicité, de naturel, d'émotion vraie, et la douce moralité qu'ils laissent percer sous la délicatesse du sentiment, sont tout à fait ce qui convient aux jeunes enfans.

Dans les récits d'aventures excentriques ou de voyages extraordinaires, nous n'avons pas besoin de faire longuement ressortir ceux de M. Paul de Sémant : *le Lac d'or du docteur Sarbacane*, d'une invention aussi amusante que le dessin en est plein de verve ; — *l'Enfer de glace*, de M. Louis Boussenard, chez Flammarion ; — *le Docteur Mystère*, par M. Paul d'Ivoi ; — *l'Évadé de la Katorga*, de M. Henri Leturque et *l'Enfant de la lune* de Jeanne Mairet, chez Combet ; — *les Incroyables Aventures de Louis de Rougemont*, par A. Pearse, chez Hachette ; — et *Au Pôle Nord*, de M. Émilio Salgari, chez Delagrave, — tous récits dont les héros dépassent la mesure commune et dont les auteurs ont coutume de faire, chaque hiver, leurs remontes d'idées dans des régions peu explorées.

(1) *A travers les Universités de l'Orient*, par M. André Laurie, 1 vol. gr. in-8°, avec dessins de L. Bennet, Hetzel.

(2) *L'Héritage de Jean*, 1 vol. gr. in-8° illustré ; Hetzel.

(3) *Contes de tous les pays*, par Th. Bentzon, avec illustrations par J. Geoffroy, 1 vol. in-8° ; Hetzel.

Avec l'histoire naturelle (1), de M. Henri Coupin, on se croirait encore transporté dans le monde fantastique, quoique son livre soit un livre de science mise à la portée de tous et que ce soit bien sur la terre qu'il fasse défiler devant nous les insectes qui se déguisent, ceux qui fabriquent des poteries, les fourmis champignonnistes, les animaux à projectiles ou électriques, les animaux au théâtre, les mangeurs de télégraphes, les oiseaux collectionneurs, toutes les bêtes dont les habitudes et les goûts diffèrent si peu de ceux des humains.

En terminant, nous ne pouvons pas ne pas dire quelques mots de *la France de l'Ouest* (2), par M. Charles Brossard. C'est le nouveau et le second volume d'une superbe collection, — commencée par *la France du Nord*, — qui sera apprécié, comme le précédent, pour la sûreté de son information, l'élégance et la sincérité des reproductions en couleurs et des dessins, qui donnent la vue la plus exacte de tous nos départemens, de leur beauté et de leurs ressources. C'est une véritable leçon d'histoire et de géographie de la France; mais une leçon admirablement faite pour captiver et charmer les jeunes imaginations en même temps qu'un véritable enchantement pour les yeux.

Citons encore *la Gaule indépendante* et *la Gaule romaine* (3), les deux premiers volumes d'une intéressante publication qui déroulera l'histoire illustrée de la France, depuis les plus lointaines origines, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle.

Dans cette littérature qui s'adresse à la jeunesse par *le Magasin pittoresque*, *le Musée des familles*, *la Bibliothèque d'histoire illustrée*, *le Saint-Nicolas*, *le Petit Français*, *Mon Journal*, *la Revue des jeunes filles*, *la Lecture pour tous*, *la Bibliothèque d'éducation maternelle*, etc., où tout a sa place, la légende et l'histoire, l'observation délicate et la fantaisie, où la peinture du monde idéal repose de la réalité, combien de livres encore seraient à nommer. Mais ne suffit-il pas de renvoyer le jeune lecteur à tous ces excellens recueils, confidens de ses premiers pleurs et de ses premiers plaisirs, où il pourra faire son choix, et qui, à défaut d'autre vertu, auront du moins presque toujours celle de le distraire. Chacun de nous n'a-t-il pas, dès l'enfance, et comme le grand prêtre d'Éleusis, des encens divers pour chaque divinité?

J. B.

(1) *A travers l'Histoire naturelle*, par M. Henri Coupin, 1 vol. in-4 illustré ; Mame.

(2) *Géographie pittoresque et monumentale de la France*, tome deuxième (*La France de l'Ouest*), 1 vol. gr. in-8 jésus; Ernest Flammarion.

(3) *Histoire illustrée de la France*. — I. *La Gaule indépendante*. — II. *La Gaule romaine*, 2 vol. in-8 illustrés; Paul Ollendorff.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Il est très difficile de suivre la Chambre des députés dans le désordre de ses travaux. Ce désordre est d'ailleurs méthodique ; mais cela ne change pas son caractère. L'ordre naturel serait d'aborder un sujet et de l'épuiser avant d'en entreprendre un autre : la Chambre, soit qu'elle ait trouvé cela trop simple, soit qu'elle ait voulu donner satisfaction à plusieurs intérêts à la fois, ou seulement à plusieurs impatiences, a préféré mener de front trois ou quatre discussions. D'abord celle du budget : on ne pouvait pas la négliger tout à fait. Mais il y avait aussi la loi des boissons, et enfin les interpellations, accumulées en si grand nombre que la session extraordinaire aurait été insuffisante, si on avait voulu les écouler toutes : il n'y aurait pas eu de place pour autre chose. La Chambre a fait un grand effort : elle a décidé qu'elle tiendrait deux séances par jour, une avant et l'autre après midi. Il est vrai qu'elle se donne deux jours de congé par semaine, le mercredi et le samedi, et même trois en comptant le dimanche, de sorte qu'elle ne gagne pas beaucoup à ses séances du matin. Ou du moins elle n'y gagne qu'une chose, à savoir qu'il n'y vient qu'un petit nombre de députés laborieux et qu'on peut dès lors y expédier rapidement plus de besogne. Aussi, ces séances ont-elles été consacrées à la discussion du budget. On a protesté contre une pareille combinaison ; on a dit que cette manière de discuter le budget ressemblait à un escamotage, et le reproche ne manque pas de quelque fondement. Mais la Chambre ne s'y est pas arrêtée. Elle se connaît ; elle a eu le sentiment qu'escamotage ou non, ce moyen était le seul qui lui permît d'échapper à trois, quatre ou cinq douzièmes provisoires. Quant aux séances de l'après-midi, elles sont remplies par la discussion des

lois les plus urgentes. On a jugé que la plus pressée de toutes était celle qui se rapporte à la réforme des boissons, sujet trop spécial pour que nous nous y attardions ici ; et ensuite la loi sur les associations. Trois séances par semaine ont donc été attribuées à la loi des boissons, qui vient enfin d'être votée. Celle du vendredi appartient aux interpellations. Grâce à ce système, on passe dans la même journée d'un objet à un autre avec une allure sautillante qui donne au travail parlementaire l'apparence de propos interrompus. Une interpellation a duré trois séances, c'est-à-dire trois semaines, et c'est celle de toutes qu'il aurait fallu terminer le plus vite. Il s'agissait de cette déplorable affaire Voulet et Chanoine sur laquelle nous nous garderons bien de revenir : mieux aurait valu n'en rien dire du tout. Mais les uns se proposaient d'en tirer parti contre notre système colonial, les autres contre l'armée, d'autres encore contre le gouvernement, tandis qu'on était en présence d'un de ces incidens malheureux qui ne prouvent rien contre personne, et dont les responsabilités directes s'étaient éteintes dans la mort. On a mis trois longues semaines pour en finir ! Comment admirer cette manière d'opérer ?

En revanche, une autre interpellation a été conduite avec une célérité merveilleuse : elle s'appliquait à ce qui s'est passé dans le 18e régiment de dragons, en garnison à Melun. Pendant plusieurs semaines, ce régiment a été livré aux agitations les plus violentes : il y a eu des querelles, des coups même, enfin des duels entre plusieurs officiers, tout cela parce qu'un d'entre eux avait épousé une femme divorcée, avec laquelle certains autres, ou leurs femmes, ne voulaient pas avoir de rapports personnels : sujet tellement délicat qu'il aurait fallu le traiter avec beaucoup de ménagemens, de discrétion et de dextérité. En tout autre temps, on serait arrivé sans doute à éviter le scandale. Un colonel qui a de l'influence et de l'autorité sur ses officiers arrange habituellement ces sortes d'affaires, et les empêche de jeter au dehors un éclat dont personne ne profite et dont tout le monde souffre. Nul doute que, livré à lui-même, le colonel du 18e dragons eût rempli son rôle naturel ; mais il avait pour ministre le général André, ce qui compliquait singulièrement la situation.

Depuis que le général André est à sa tête, l'armée est en plein désarroi, sans qu'on puisse dire si le fait est dû aux intentions du ministre, ou simplement à sa maladresse. Le général André a le plus grand des défauts dans la situation qu'il occupe : il ne connaît pas les hommes, et il croit qu'on peut les mener avec des formules mathématiques et des ordres très impératifs, en y ajoutant au besoin quelques

brutalités. C'est un esprit rectiligne et sans nuances, très capable, dit-on, de mesurer la courbe d'un projectile dont il connaît le poids et la force d'impulsion initiale, mais auquel le monde moral est déplorablement fermé. Si un homme de ce caractère a le malheur d'entrer dans la politique par une mauvaise porte et de tomber entre les mains d'un parti dont il devient l'instrument docile, il est destiné à faire beaucoup de mal. Après les émotions que nous avons tous subies, mais qui ont été particulièrement vives dans l'armée, il fallait écarter soigneusement de celle-ci les agitations nouvelles et y ramener la confiance, le calme et la paix. C'est ce qu'avait voulu faire le prédécesseur du général André ; mais il s'est proposé, lui, un autre but. Il a voulu faire entrer l'armée, de gré ou de force, dans une formule qu'il appelle républicaine, et qui est étroite, bornée et sectaire. Tout ce qui sort un tant soit peu de l'alignement imposé y est ramené avec rudesse, et le ministre de la Guerre a l'air d'être particulièrement heureux, lorsqu'il a l'occasion de faire acte de force, sous le nom d'autorité. Son intervention personnelle dans les affaires du 18e dragons y a mis un tel désordre qu'il a fallu finalement disperser aux quatre coins de la France et de ses colonies tous les offfciers de ce régiment. Au point où en étaient les choses, nous ne critiquons pas ce dénouement ; peut-être n'y en avait-il pas d'autre possible ; mais on ne saurait juger trop sévèrement les causes qui l'avaient rendu nécessaire.

Une discussion a eu lieu là-dessus à la Chambre : elle a permis au général André de faire connaître sa pensée tout entière sur un certain nombre de sujets, et particulièrement sur la loi du divorce qu'il a qualifiée pompeusement de loi fondamentale de la République. Pourquoi fondamentale ? Cette loi n'est pas plus fondamentale qu'une autre ; elle n'est pas plus républicaine qu'une autre ; elle mérite le même respect officiel qu'une autre, mais non pas une soumission intime d'un ordre particulier. Elle existe, soit, et le gouvernement a pour mission d'en assurer l'exécution. Mais son droit ne va pas plus loin. Chaque citoyen, qu'il soit fonctionnaire ou non, qu'il soit militaire ou non, reste libre de penser du divorce ce qui lui plaît. Le général André est libre de le considérer comme constituant une loi fondamentale : cette opinion est presque touchante dans sa naïveté, mais à la condition qu'on ne l'impose pas aux autres. Si, dans la conduite et dans les allures des officiers du 18e dragons, il y a eu quelque chose qui ressemblât à une manifestation publique contre une loi de l'État, l'autorité supérieure devait sans doute intervenir, sans qu'elle fût

pourtant dispensée de le faire avec prudence et mesure. On comprend, toutefois, combien le cas devenait plus complexe, s'il s'agissait, non plus seulement des officiers du 18e dragons, mais de leurs femmes. Le ministre de la Guerre règle les rapports de service des officiers entre eux; son autorité ne va pas jusqu'à régler les rapports privés de leurs femmes entre elles, ni à obliger ces dernières, sous prétexte que le divorce est une loi plus ou moins fondamentale de la République, à faire entrer dans leur intimité des personnes qu'elles aiment mieux ne pas connaître, quelque respectables qu'elles puissent être d'ailleurs. Peut-être, à notre tour, avons-nous l'air de poser des principes trop absolus : si cela est, c'est parce qu'on en a posé d'un autre côté. La vérité est qu'il n'y a rien d'absolu en ce monde, surtout lorsqu'il s'agit des rapports de société. Dans les temps calmes, avec des chefs bienveillans et fermes, les transactions nécessaires finissent par se trouver et par être acceptées. Malheureusement, nous sommes dans des temps agités, et le chef suprême de l'armée est encore plus agité que les temps eux-mêmes. Le général André se croit revêtu, moins d'un commandement supérieur que d'un apostolat : il ne lui suffit pas de faire respecter les lois, il veut encore les faire passer dans les mœurs. On a beau avoir un sabre à son côté, on risque d'échouer dans ce genre d'entreprise, et on échoue encore plus sûrement si on montre son sabre comme principal élément de persuasion. Aujourd'hui, le mal est fait : y insister serait appuyer sur une blessure encore vive. Mais il ne faudrait pas beaucoup d'incidens du même genre, pour causer un mal plus grave encore et peut-être irréparable. La Chambre, il est à peine besoin de le dire, a donné pleinement raison au général André.

On l'attend maintenant à la discussion de la loi sur les associations, qui figure à son ordre du jour après la loi sur la réforme des boissons. Ce grand débat sera peut-être retardé de quelques jours, mais il commencera sous peu, et, suivant toutes les apparences, il durera longtemps : sommes-nous même bien sûrs d'en voir jamais la fin? En tout cas, nous aurons bientôt à en parler. Un incident auquel on a attaché une importance exagérée montre quelles dispositions la majorité ministérielle y apportera.

Les groupes radicaux et socialistes de la Chambre ont nommé des délégués chargés de délibérer et de s'entendre entre eux sur la direction à donner au débat. Ils doivent étudier le projet ministériel, y faire des amendemens, s'il y a lieu, mais en évitant tout désaccord avec le gouvernement, dont ils sont les conseillers naturels et les

soutiens les plus fidèles. En dehors d'eux, il y a au Palais-Bourbon un groupe qui s'intitule progressiste, et qui contient les élémens modérés, tolérans et libéraux du parti républicain. Ce groupe a été, dans les législatures antérieures, le pivot de la majorité républicaine, et peut-être le sera-t-il encore dans les législatures futures, à condition qu'il reste lui-même : mais il ne l'est plus en ce moment. Le cabinet actuel a manœuvré de manière à l'exclure de plus en plus de sa majorité : les projets de loi déposés par lui depuis quelque temps, qu'ils doivent ou non être votés, sont évidemment destinés à creuser un fossé de plus en plus profond entre les progressistes et les ministériels. Pourtant les premiers ont cru qu'il pouvait y avoir quelque utilité à délibérer avec les seconds, et ils ont écrit une lettre à M. Sarrien pour lui demander à être admis dans le cénacle qu'il préside. Grosse imprudence à notre avis, car enfin cette proposition pouvait être acceptée, et les progressistes se seraient trouvés alors dans la situation la plus fausse. Mêlés aux élémens les plus nombreux et les plus violens de la majorité, ils y auraient disparu aux yeux du pays, et auraient porté en quelque mesure la responsabilité des décisions prises en commun, contre eux sans doute, mais avec eux. Le seul moyen qu'ils auraient eu d'y échapper aurait été de sortir de l'assemblée en faisant claquer les portes : il valait mieux ne pas y entrer. C'est par un souvenir des temps déjà anciens où tous les républicains, d'accord sur les principes généraux, pouvaient délibérer ensemble sur leur application que les progressistes ont demandé à faire partie de la réunion des gauches : mais tout est changé aujourd'hui, et c'est précisément sur les principes que les républicains s'entendent le moins. Le parti est coupé en deux. Ceux-ci s'en affligent, ceux-là s'en félicitent, et nous sommes de ces derniers : quoi qu'il faille en penser, le fait est incontestable et irrémédiable. Heureusement pour les progressistes, qui ne pouvaient qu'y perdre quelque chose de leur personnalité, de leur autorité, et de leur dignité, les radicaux et les socialistes leur ont déclaré tout net qu'ils ne faisaient point partie de la « majorité républicaine, » et qu'ils ne seraient pas admis au suprême honneur de délibérer avec elle. Quelques-uns s'en sont consolés facilement ; d'autres ont poussé des cris d'indignation et de colère tout à fait disproportionnés avec l'événement. Ils ont dénoncé l'excommunication majeure dont ils étaient victimes, comme s'ils avaient été l'objet d'une injustice et si on leur avait fait un tort personnel. En réalité, on leur avait rendu service. Les journaux ont joué sur les mots pour savoir si, en excluant les progressistes de la majorité républicaine, on les avait exclus de la

république elle-même, comme si la république était la propriété et le domaine privé de quelques-uns, et s'ils avaient le droit exclusif, ou même le moyen pratique, d'y admettre ou d'en exclure ceux qui leur plairaient ou leur déplairaient. On ignore quel est le saint Pierre laïque qui tient les clés de ce paradis tout terrestre. Ces disputes font pitié ! Que les républicains libéraux ou progressistes restent chez eux; qu'ils y délibèrent entre eux, et qu'ils y préparent avec habileté et courage la défense des principes que les projets de loi du gouvernement mettent en péril. On croirait, vraiment, qu'ils se sentent incapables de rien faire à eux tout seuls, tant ils en ont perdu l'habitude ! Plus ils se tiendront, ou seront tenus à l'écart des radicaux et des socialistes ministériels, mieux cela vaudra. Qu'iraient-ils faire dans cette galère? Qu'ils se résignent à être ce qu'ils sont, c'est-à-dire la minorité républicaine, et que, de la place qu'ils occupent à la Chambre, ils s'apprêtent à reconquérir la majorité, soit dans le parlement lui-même, soit dans le pays, ce qui est encore plus sûr. Qu'ils assurent au pays un refuge pour le moment, peut-être prochain, où les conséquences de la politique de M. Waldeck-Rousseau auront sérieusement alarmé les consciences et porté atteinte aux intérêts. Cela vaudra mieux que d'aller frapper à une porte étrangère, qui ne doit pas s'ouvrir pour eux.

Mais l'incident aura eu l'avantage de nous montrer, à propos de la loi sur les associations, la confiance arrogante que la majorité républicaine ou ministérielle a dans ses seules forces. Elle se croit sûre de triompher. Elle n'admet ni conciliation, ni transactions. Elle repousse, sans même y mettre beaucoup de formes, les autres républicains, dont elle croit n'avoir pas à tenir compte. Ne sont-ils pas en minorité? La loi du nombre n'est-elle pas la loi suprême? Ne suffit-il pas aujourd'hui d'avoir le nombre en sa faveur pour dédaigner ce que pourraient avoir à dire des amis de la veille, avec lesquels on a définitivement rompu? Tel est le résultat qu'au bout de dix-huit mois a produit la politique d'un gouvernement venu, disait-il, pour faire l'union du parti républicain. Nous ne le regrettons pas, car nous sommes convaincus qu'après beaucoup de faiblesses et de défaillances, les progressistes ne peuvent se retremper et se reformer que dans la lutte : mais nous le constatons. La bataille qui va s'engager sera donc sans merci; il faut s'y attendre, et nous nous y attendons. Le gouvernement essaiera peut-être de la modérer, il ne le pourra pas; il sera entraîné par ses nouveaux amis, comme il l'a toujours été jusqu'ici. Est-ce à dire que cette bataille soit perdue d'avance pour les libéraux? Non,

certes. Ils peuvent, comme nous l'avons dit, la faire durer assez longtemps pour fatiguer l'armée ennemie, et lui imposer une épreuve à laquelle elle ne résistera peut-être pas. Les ministériels se trompent lorsqu'ils croient à leur parfaite homogénéité et solidité. Mais il est triste de finir au milieu d'une discussion pareille un siècle grand et généreux, qui a été consacré presque tout entier à la poursuite et à la conquête de la liberté!

Au moment où nous écrivions notre dernière chronique, le président Krüger, encore en France, s'apprêtait à nous quitter, pour aller où? Serait-ce directement à la Haye comme on l'avait cru d'abord? Ou bien à Berlin, comme on commençait à le dire? M. Krüger s'est décidé en faveur de Berlin et a pris la direction de l'Allemagne, rencontrant sur son chemin l'empressement des populations partout désireuses de lui témoigner leur sympathie. Le Président de la République sud-africaine marchait ainsi d'ovations en ovations. Arrivé à Cologne, il y a été reçu comme il l'avait été à Marseille, comme il l'avait été à Paris, comme il l'aurait été à Berlin, s'il avait pu continuer jusqu'au bout son voyage. Mais, là, un télégramme de l'Empereur est venu l'arrêter et l'obliger à retourner en arrière.

Le coup a été si subit et si brusque, qu'il a surpris tout le monde. Quelque opinion que l'on puisse avoir sur l'utilité du voyage de M. Krüger, et sur son opportunité, l'homme est par lui-même si digne de respect et il représente une si noble cause, qu'il méritait incontestablement plus d'égards. Si l'empereur Guillaume ne voulait pas le recevoir, pourquoi ne le lui a-t-il pas fait savoir plus tôt? Il l'a fait, dit-on aujourd'hui; il a averti M. Krüger à Paris, et même à Cologne, de l'impossibilité où il était de le recevoir. C'est la faute de celui-ci s'il n'a pas voulu comprendre. L'explication a été fournie bien tardivement et n'a pas convaincu tout le monde. Comment M. Krüger, qui a quitté Cologne à la première sommation, y serait-il allé, s'il avait bien connu d'avance la volonté impériale? On ne nous ôtera pas de l'esprit qu'il ne la connaissait pas, ou qu'il la connaissait mal. Il a donc voulu interroger lui-même le sphinx. Celui-ci n'a pas attendu la question pour donner, cette fois, une réponse parfaitement claire : il a notifié au président Krüger que les dispositions qu'il avait déjà prises l'empêchaient de l'admettre en sa présence. M. Krüger n'est resté à Cologne que le temps nécessaire pour reprendre quelques forces. Les témoignages d'estime et de bienveillance dont il n'a pas cessé d'être entouré ont peut-être adouci l'amertume de sa blessure.

Son langage a continué d'être prudent et réservé, mais il a pris un accent de plus en plus attristé. Enfin, il a quitté cette terre d'Allemagne qu'on avait rendue pour lui inhospitalière, et il est allé chercher un refuge en Hollande, où il était sûr de trouver, sinon un concours qui ne pouvait plus servir à rien, du moins un accueil sympathique et affectueux.

L'empereur Guillaume ne saurait se le dissimuler, la manifestation à laquelle il s'est livré contre un malheureux sans défense n'a pas paru d'accord avec l'espèce de magnificence souveraine dont il se plaît ordinairement à entourer ses actes. Il aime aussi, à la vérité, à faire étalage de sa force; mais l'occasion était-elle bien choisie pour cela? S'il a cru qu'on lui saurait gré en Angleterre de ce qu'il y a eu dans sa démarche de net, de péremptoire et de cassant, il semble bien s'être trompé. Personne ne lui demandait d'en faire autant! Personne même ne l'aurait attendu de sa part! S'il a voulu détruire les dernières traces du télégramme malencontreux qu'il a écrit autrefois au président Krüger, sans doute il y a réussi; mais il n'était pas nécessaire de faire une rature aussi forte sur un papier où tout était déjà bien effacé! Ce qui frappe le plus ici, c'est la parfaite inutilité de la violence morale qu'il a faite à M. Krüger : en pareil cas, il faut se borner à l'indispensable, et l'Empereur avait cent manières d'atteindre le même but par d'autres procédés.

Une discussion a eu lieu à ce sujet au Reichstag; elle a été assez pénible. M. Sattler, au nom du parti national libéral, et M. le comte de Limburg, au nom du parti conservateur, ont exprimé le regret que le président Krüger n'eût pas rencontré de la part du gouvernement allemand les égards qu'il méritait. M. le comte de Bulow a répondu de son mieux, mais nous doutons qu'il ait vraiment satisfait la conscience intime de ses auditeurs. Il a fait, à sa façon, le récit rétrospectif des rapports de l'Allemagne avec la République sud-africaine. Qu'en résulte-t-il? Que la chancellerie impériale a donné autrefois à la petite République des conseils qui n'ont pas été suivis. Elle a cru, par exemple, à un certain moment, qu'un arbitrage aurait pu se produire opportunément; mais, alors, le Transvaal ne s'y est pas prêté. Nous doutons, pour notre compte, qu'à un moment quelconque l'Angleterre eût accepté un arbitrage. Plus tard, le président Krüger a cru à son tour qu'une médiation pourrait intervenir avec efficacité; mais, alors, l'Allemagne ne l'a plus pensé, et l'Angleterre, discrètement pressentie par les États-Unis, a fait entendre qu'elle ne s'y prêterait pas. Le chancelier de l'Empire en conclut qu'on ne devait pas « mettre le doigt entre la

porte et la charnière, » et il décline, au nom de son pays, toute responsabilité dans la déclaration de guerre. Incontestablement il en a le droit. Si d'autres gouvernemens jugeaient d'un égal intérêt pour eux de rendre compte aujourd'hui des conseils qu'ils ont pu donner autrefois et qui n'ont pas été suivis, il est probable qu'ils auraient presque tous quelque chose à dire. Mais à quoi bon le dire en ce moment? A quoi et à qui cela peut-il servir? Si le Transvaal a commis des fautes politiques, — et nous en avons autrefois relevé nous-même quelques-unes, — il les a rudement et, en somme, glorieusement expiées : peut-être y a-t-il quelque dureté à les lui reprocher publiquement. Mais il fallait bien que le gouvernement allemand dirigeât contre le Transvaal quelques critiques, ou même quelques attaques, pour se défendre lui-même, car il éprouvait le besoin de se défendre, et cela même juge la situation dans laquelle il s'est mis. Après un long préambule : « Le problème, a déclaré M. de Bulow, se résume en ceci : Le voyage du Président et sa réception par l'Empereur auraient-ils pu servir à lui ou à nous en quelque façon? — Je réponds de la façon la plus énergique : En aucune manière! » Mais, précisément, il y a en tout cela excès d'énergie, et d'énergie employée à faux. Certaines questions de convenance morale ne peuvent pas se résoudre par des dilemmes aussi simples; et c'est peut-être parce que son douloureux voyage ne pouvait être d'aucune utilité au président Krüger, qu'il convenait d'en diminuer pour lui l'amertume, au lieu d'y ajouter de nouvelles et d'artificielles rigueurs. L'utilité n'est pas la seule mesure des choses; il y en a qui ne servent à rien, et qui sont bonnes et douces tout de même : elles sont la dernière consolation du malheur.

Dieu nous garde de nous donner en exemple! Cependant, si nous avions encore à recevoir le président Krüger, nous recommencerions sûrement ce que nous avons fait; et, s'il était allé en Allemagne avant de venir chez nous, nous le recevrions mieux encore, non pas pour nous mettre en contraste, et encore moins en opposition avec notre puissant voisin, mais parce que nous croirions devoir montrer encore plus de sympathie à une infortune plus grande, supportée toujours noblement. Au reste, M. le comte de Bulow a rendu pleine justice à M. Delcassé. Il a raconté au Reichstag, — et nous ne nous attendions pas à ce qu'il nous fût révélé par sa bouche, — le secret de la conversation qui a eu lieu entre notre ministre des Affaires étrangères et le président Krüger. Celui-ci a demandé, paraît-il, « comment le gouvernement français se conduirait en présence de certaines éventualités que pourraient produire les démarches qu'il se proposait de faire en

Europe. » Et M. Delcassé a répondu que la France ne prendrait aucune initiative, mais qu'elle ne s'opposerait à aucune de celles qui pourraient être prises ailleurs, et qu'elle était prête à s'y associer. La question de M. Krüger prouve qu'il se faisait encore des illusions sur l'état de l'Europe, et la réponse de M. Delcassé montre qu'il a préféré que ces illusions fussent définitivement dissipées par d'autres que par lui. Il a laissé ce soin à l'empereur allemand, qui s'en est acquitté avec une incomparable maëstria. M. le comte de Bulow approuve fort la réponse de M. Delcassé; il la qualifie d' « aussi judicieuse que possible, » et il assure que lui-même, si pareille situation lui était échue à Berlin, ne s'en serait pas tiré plus adroitement. « Je n'aurais pu dire à M. Krüger, déclare-t-il, que ce qu'on lui a dit à Paris. » Nous en sommes convaincus d'avance, et nous sommes sûrs aussi que M. de Bulow y aurait mis les mêmes formes que notre ministre des Affaires étrangères; on rudoie à distance un vieillard accablé par l'infortune, mais on le ménage de près, parce que le cœur se met de la partie, et si le sentiment ne doit pas être le guide de la politique, il n'est pas nécessaire de l'exclure absolument, même en politique, des relations entre les personnes. « Nous n'avons aucune inclination, a dit M. de Bulow, à jouer les Don Quichotte; » en quoi il a bien raison. Nous n'avons non plus aucune inclination de ce genre, et, si nous l'avons eue autrefois, on a fait tout ce qu'il fallait pour nous en guérir. Mais le rôle contraire ne nous convient pas davantage, et dans tous les cas ce n'est pas à l'égard du président Krüger que nous aurions voulu le jouer.

Un passage du discours de M. de Bulow mérite une mention particulière : il ramène à ses proportions véritables le rapprochement dont on a tant parlé depuis quelques semaines entre l'Angleterre et l'Allemagne. Quelques-uns assuraient déjà qu'il s'agissait d'une alliance, et on se demandait au Reichstag si l'attitude de l'empereur Guillaume à l'encontre de M. Krüger était un premier gage de cette politique nouvelle. Le chancelier de l'Empire a affirmé une fois de plus que les meilleures relations existaient entre Londres et Berlin, et qu'il entendait les maintenir; mais, cela dit, il a ajouté : « Nous sommes, vis-à-vis de l'Angleterre, tout à fait indépendans; nous ne sommes pas plus liés à l'Angleterre, fût-ce par l'épaisseur d'un cheveu, que l'Angleterre n'est liée à nous. » Il est impossible d'employer des expressions plus fortes et plus claires. Elles sont bonnes à recueillir de la bouche de M. de Bulow, qui avait tant d'autorité pour les prononcer. Il y a eu, entre l'Angleterre et l'Allemagne, une entente sur une des phases, déjà si nombreuses, des négociations chinoises ; et cela sans

doute a son intérêt; mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Après le discours de M. de Bulow, il devient difficile de le faire. L'affirmation que l'Allemagne n'est pas plus liée envers l'Angleterre que l'Angleterre n'est liée envers l'Allemagne ne voudrait rien dire par elle-même, car ces engagemens, lorsqu'ils existent, sont naturellement réciproques. Le lien a des deux côtés la même épaisseur; mais, s'il n'a pas même celle d'un cheveu, il est permis de conclure à la parfaite indépendance des deux États à l'égard l'un de l'autre. C'est un point d'histoire contemporaine sur lequel nous sommes d'autant plus heureux d'être fixés qu'on l'avait laissé, à Londres, enveloppé de quelques nuages. Il est vrai que, dans un nouveau discours, M. de Bulow a atténué un peu ses premières expressions : mais nous ne croyons pas qu'il ait voulu par là dire le contraire de ce qu'il avait affirmé d'abord.

Si nous tournons maintenant les yeux du côté de l'Angleterre pour rechercher dans le langage, ou même sur les visages du monde officiel, l'impression qu'a pu y produire le voyage de M. Krüger en Europe, nous risquons de perdre notre peine. Le Parlement anglais vient de se réunir pour quelques jours seulement : cette session extraordinaire n'a d'autre objet que de demander des subsides pour la guerre qui se prolonge au Sud de l'Afrique, et naturellement on a prononcé beaucoup de discours sur cette guerre, sur la manière dont elle a été conduite, sur ce qu'elle coûte, sur ce qu'elle coûtera. Les incidens de la campagne électorale ont laissé en outre dans un certain nombre d'esprits ou de consciences des souvenirs qui sont encore cuisans. Il y a eu là toute une liquidation à faire. M. Chamberlain y a été pris directement à partie, et il a montré dans sa défense, d'ailleurs facilement triomphante, que, s'il attaque les autres sans scrupule, il ne supporte pas sans émotion, ni sans colère, qu'on lui rende la pareille. On a donc parlé de beaucoup de choses à la Chambre des communes et à la Chambre des lords. M. Chamberlain s'y est exprimé avec une modération relative; il a montré pour la première fois quelque estime pour la manière dont les Boers font la guerre, et même quelque inquiétude sur la durée de leur résistance. Il a néanmoins fait connaître le sort qu'il réservait aux deux républiques sud-africaines après leur défaite complète : elles seront déclarées jusqu'à nouvel ordre colonies de la couronne, et privées de toute indépendance politique. Lord Salisbury a ajouté devant la Chambre des lords que, plus tard, lorsque les circonstances le permettraient, lorsque les cœurs seraient changés, c'est-à-dire sincèrement soumis, on leur donnerait le self-government; mais,

a-t-il dit, il est impossible de savoir s'il faudra pour cela des années ou des générations. En attendant, la guerre se poursuit avec un surcroît d'atrocité. On brûle des fermes, on déporte des femmes et des enfans : mais M. Chamberlain a fait observer que, par bonheur, ces fermes étaient généralement très petites, et M. Balfour a doctement rappelé que, dans toutes les guerres, on avait usé de mesures exceptionnelles contre ceux qui y prenaient part sans être des soldats réguliers. Il a oublié certaines circonstances, pourtant historiques, où une population tout entière s'est levée contre l'envahisseur, et ce n'est pas à la population qui défend son indépendance avec tous ses moyens et toutes ses ressources que l'histoire a été habituellement sévère. Lorsqu'on songe que les Boers ne sont pas beaucoup plus nombreux que l'armée envoyée contre eux par l'Angleterre, on comprend qu'aucun ne reste en arrière, et que les femmes elles-mêmes protègent comme elles le peuvent leurs foyers menacés.

Il a donc été parlé de tout au Parlement anglais, excepté, croyons-nous, du voyage de M. Krüger, tant on considère l'incident comme négligeable en soi et insignifiant. Qu'importe à l'Angleterre que le malheureux vieillard, chassé de son pays par l'orage, poursuive à travers l'Europe, ou qu'il suspende à la Haye sa course errante ? Elle sait qu'il ne trouvera, et qu'il ne peut trouver nulle part un concours effectif, même un concours purement diplomatique. Dès lors, elle envisage froidement les péripéties de cette lamentable odyssée, et ne s'en émeut en aucune manière. Que le président Krüger soit reçu avec déférence comme il l'a été en France et en Hollande, ou congédié comme il l'a été en Allemagne, ces traitemens opposés la laissent indifférente. Elle poursuit son but, et se croit sûre de l'atteindre. Dans les attitudes diverses que prennent les autres, elle ne voit rien qui puisse lui nuire, ni la servir. L'empereur Guillaume n'a pas fait plus de bien à sa cause en refusant de voir M. Krüger que MM. Loubet et Delcassé ne lui ont fait de mal en le recevant avec considération. Tout cela, en soi, est peut-être également vain, mais laisse pourtant des impressions différentes : et nous avons, si l'on veut, la faiblesse de préférer celle qui se dégage de notre conduite à l'égard du président Krüger.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

FERDINAND BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXX^e ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1900

Livraison du 1^er Novembre.

Pages.

LES TRONÇONS DU GLAIVE, cinquième partie, par MM. PAUL et VICTOR MARGUERITTE. 5

LE PROBLÈME CHINOIS, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU. 61

LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE. — LA SONATE POUR PIANO, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 97

UNE VISITE A L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO, par M. le comte CHARLES D'URSEL. 127

MÉTAUX ET CHARBONS, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. 163

L'ÉCOLE DU TROCADÉRO, par M. MAURICE TALMEYR. 198

REVUE SCIENTIFIQUE. — LES MEMBRES ET L'ESTOMAC. — LA FABLE ET LA PHYSIOLOGIE, par M. A. DASTRE. 214

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 228

Livraison du 15 Novembre.

LE DERNIER BIENFAIT DE LA MONARCHIE. — LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE. — IV. LE CHOIX D'UN ROI, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 241

LES TRONÇONS DU GLAIVE, dernière partie, par MM. PAUL et VICTOR MARGUERITTE. 282

LES BUDGETS DU SIÈCLE, par M. JULES ROCHE, député. 342

LA DÉFUNTE EXPOSITION, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 380

Pages.
LE POÈTE NOVALIS, par M. T. DE WYZEWA. 400
SOUVENIRS DE LA NOUVELLE-GRENADE. — I. DE LA MER A LA MONTAGNE, par M. PIERRE D'ESPAGNAT. 424
REVUE LITTÉRAIRE. — UNE BIOGRAPHIE DE SAVANT : LA VIE DE PASTEUR, par M. RENÉ DOUMIC. 457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 469

Livraison du 1er Décembre.

LE FANTÔME, première partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. 481
LA CHINE ET LE DROIT DES GENS, première partie, par M. ARTHUR DESJARDINS, de l'Académie des Sciences morales 522
MATHIEU DE MORGUES ET LE PROCÈS DE RICHELIEU, par M. G. FAGNIEZ. . . . 530
LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — SOUVENIRS D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE, par M. le comte ALBERT DE MUN, de l'Académie française. 587
LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE. — L'OPÉRA RÉCITATIF, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 608
LE CONGRÈS SOCIALISTE INTERNATIONAL. — LE SOCIALISME BOURGEOIS, par M. J. BOURDEAU. 639
L'AME AMÉRICAINE, d'après un livre canadien, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 664
REVUE DRAMATIQUE. — *Alkestis; — la Guerre en dentelles; — Sylvie; — la Poigne; — la Main gauche*, par M. RENÉ DOUMIC. 703
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 709

Livraison du 15 Décembre.

LE FANTÔME, deuxième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. 721
ASSISTANCE PUBLIQUE ET BIENFAISANCE PRIVÉE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 773
POÉSIE. — LE BOUQUET DE PENSÉES, par ***. 809
LA CHINE ET LE DROIT DES GENS, deuxième partie, par M. ARTHUR DESJARDINS, de l'Académie des Sciences morales. 815
SOUVENIRS DE LA NOUVELLE-GRENADE. — II. L'ATHÈNES DU SUD-AMÉRIQUE, par M. PIERRE D'ESPAGNAT. 845
LE TRAVAIL DANS L'ÉTAT MODERNE. — I. COMMENT SE POSE LA QUESTION SOCIALE. — LA DOUBLE RÉVOLUTION, par M. CHARLES BENOIST. 878
LA PLÉIADE FRANÇAISE, première partie, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 899
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE VICTIME DU DARWINISME, par M. T. DE WYZEWA. 920
LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. J. BERTRAND. 932
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 39165.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 591